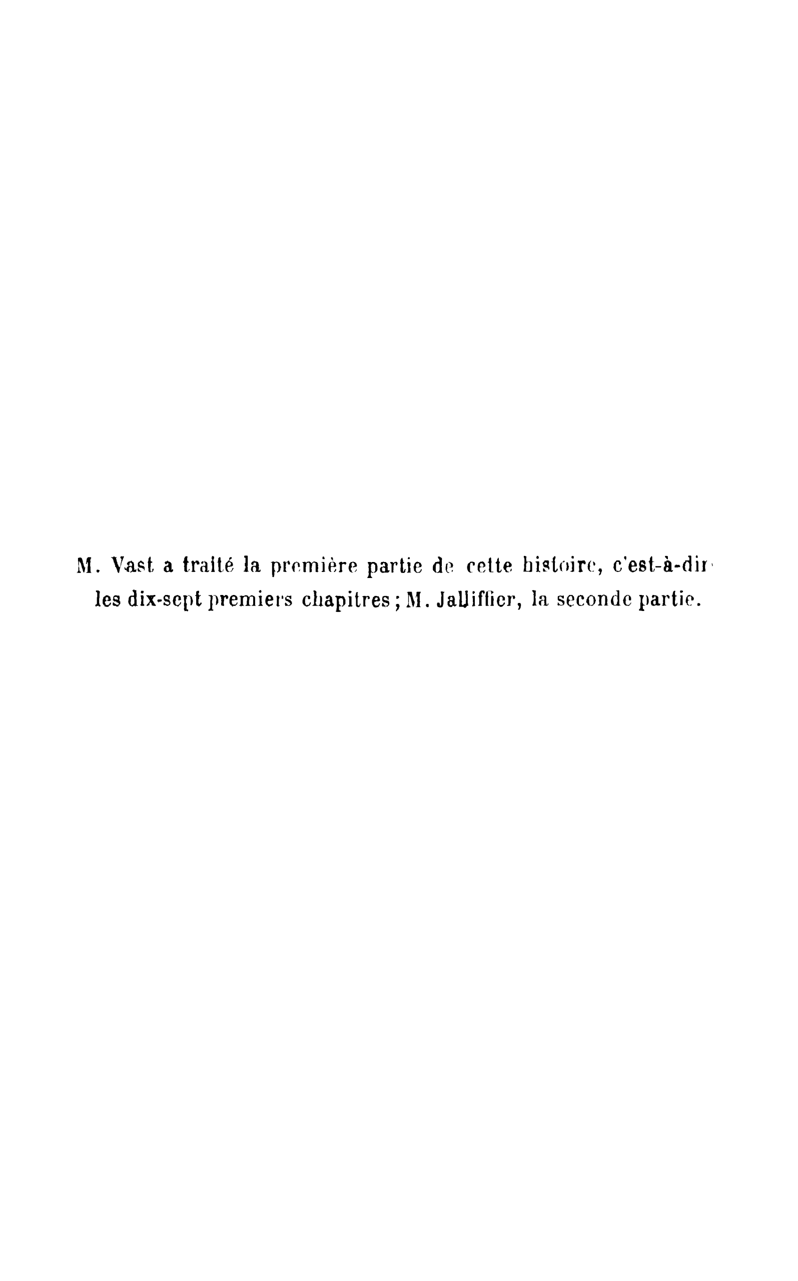


M. Vast a traité la première partie de cette histoire, c'est-à-dire les dix-sept premiers chapitres ; M. Jalliffier, la seconde partie.

HISTOIRE DE L'EUROPE

ET PARTICULIÈREMENT

DE LA FRANCE

DE 395 A 1270

INTRODUCTION

LA GAULE INDÉPENDANTE

Difficultés de l'étude des âges préhistoriques. — L'histoire des premiers habitants de la Gaule a été pendant longtemps une œuvre de pure fantaisie. Plus tard, de peur de trop s'abandonner à leur imagination, des savants trop consciencieux nièrent cette histoire. Aujourd'hui l'on s'efforce de la raconter en interrogeant les plus vieilles légendes, les hymnes sacrés, les mythes, en recueillant toutes les données sérieuses que fournit la science du langage; surtout en étudiant les monuments archéologiques. Un musée comme celui

de Saint-Germain en apprend plus sur cette histoire que tous les auteurs classiques réunis.

Age de la pierre éclatée. Les troglodytes. — On trouve en France des débris humains mêlés à des ossements d'animaux aujourd'hui disparus, comme le mammouth, l'ours, l'hyène des cavernes, mais qui existaient pendant la période quaternaire. Les gisements de *saint Acheul* (Somme), de *Solutré* (Saône-et-Loire), de *Grenelle* (à Paris) sont très riches, en restes de ce genre; ceux de *Cro-Magnon* (Dordogne) forment une couche de 0m15 cent. de hauteur, véritable page d'histoire antédiluvienne. L'accumulation des débris humains, des ustensiles et des armes, prouve que ces premiers ancêtres de notre race vivaient déjà en société et probablement à l'état sédentaire. Ces hommes ont été appelés *troglodytes*, c'est-à-dire habitants des cavernes. Le *silex éclaté* servait à fabriquer leurs armes et leurs instruments. Ils fixaient avec des intestins d'animaux, dans des manches de bois ces pierres tranchantes, qui devenaient des haches et des casse-tête, des couteaux et des racloirs. Des flèches barbelées leur servaient à atteindre de loin le gibier. Quelques poteries grossières attestent qu'ils savaient l'art de cuire la terre. Un certain goût artistique éclate même dans les productions les plus humbles de cet âge primitif. On a trouvé gravées au trait sur le bois ou l'ivoire, des figures très simples, mais parfaitement reconnaissables, de rennes, de mammouths, de bouquetins et même des têtes d'hommes. La chasse devait être la principale occupation et la source principale de l'alimentation de ces *races fossiles*. Peut-être étaient-elles anthropophages; certaines entailles dans plusieurs crânes tendraient à le faire supposer.

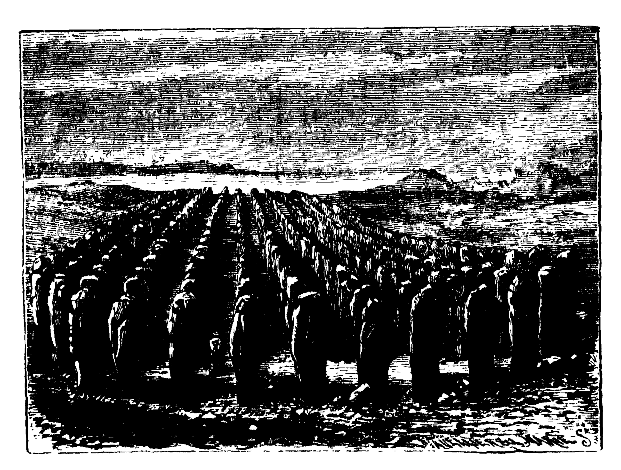
Age de la pierre polie. Les cités lacustres. Age de bronze. — Les *races dites néolithiques* succèdent aux races fossiles. L'âge de la *pierre polie* à l'âge de la pierre éclatée; l'homme des *cités lacustres* aux troglodytes des cavernes préhistoriques. En effet, les cavernes répugnent à l'homme, à cause de leur obscurité, de leur froid humide, de leurs exhalaisons malsaines. S'il pouvait vivre au sein de cette pleine lumière dont quelquefois il a fait un Dieu! C'était une aspiration toute naturelle. Au sortir des cavernes, les hommes se bâtirent des

huttes sur des planchers au milieu de lacs peu profonds. Depuis 1853, on a découvert dans les lacs de Suisse, de Savoie et d'Irlande des restes nombreux de chaussées établies sur des pilotis et reliées au rivage par deux poutres formant une étroite passerelle. Certains planchers contenaient jusqu'à 300 cabanes. L'homme put vivre mieux et se défendre plus facilement que dans les cavernes contre tout ce qui le menaçait, bêtes fauves ou tribus ennemies. Ces assemblages d'habitations ont reçu le nom de *cités lacustres*. On en a trouvé de semblables dans les lagunes de Maracaïbo, au Vénézuela, et à Bornéo. Hérodote a décrit une cité de ce genre qu'il avait vue au pied du mont Pangée. Les instruments sont encore en pierre pour la plupart, mais fabriqués avec plus d'art. La pierre est soigneusement polie par le frottement; elle affecte des formes plus régulières et le tranchant en est mieux aiguisé. Les engins de pêche, hameçons et harpons s'ajoutent à ceux de chasse. La vie pastorale se substitue à celle du chasseur. Déjà l'homme commence à semer quelques graines, à fabriquer des galettes grossières, à préparer le fromage. Il a des troupeaux de rennes. Il a réduit à l'état domestique ses deux plus nobles conquêtes, le cheval et le chien. Les vases d'argile sont plus soignés. Déjà le métal apparaît: l'or et l'argent pour les parures; le cuivre et le bronze pour les armes et les ustensiles. Des moules sont creusés pour y couler le bronze, des haches et des lances. Mais le fer n'est pas encore connu.

Age du fer. — L'*âge du fer* est postérieur à l'*âge du bronze*. En Orient comme en Grèce et à Rome, les vieilles légendes nous montrent le fer considéré comme un métal impur, parce que c'est un métal nouveau. Partout on a connu l'usage du cuivre avant l'usage du fer, parce que le cuivre se trouve à l'état natif; tandis que le fer doit toujours être extrait du minerai, ce qui implique un travail déjà difficile. Il est probable que le fer a été introduit dans la vieille Gaule par une race conquérante plus grande que n'étaient les anciens maîtres du sol. Les épées de fer ont en effet des poignées plus grosses que les épées de l'âge de bronze; les bracelets et les colliers de l'âge de fer sont aussi plus large envergure. Alors aussi on trouve les premiers instruments

aratoires ; l'orge et le seigle sont cultivés ; pas encore le froment, introduit sans doute par les Romains. Désormais un nouvel état commence pour l'humanité, l'*état agricole* succède à l'état pastoral.

Monuments mégalithiques. — On a gardé de ces âges reculés des monuments plus importants que tous les débris d'armes et d'ustensiles. On les appelait autrefois monuments druidiques, parce qu'on en attribuait la construction aux druides. Mais il est démontré aujourd'hui qu'ils sont presque tous antérieurs à la civilisation gauloise. Le nom de *monuments mégalithiques* leur convient mieux : ils sont en



Alignements des menhirs de Karnak.

effet composés d'énormes pierres. Tantôt ce sont des pierres isolées dressées sur leur partie la plus pointue ; on les nomme alors *menhirs* ou *peulvans* ; des menhirs dressés en cercle ou en ellipse prennent le nom de *cromlechs ;* tantôt ce sont des pierres assemblées : deux pierres verticales et parallèles surmontées d'une grosse et large pierre formant table horizontale constituent un *dolmen;* une suite de dolmens s'appelle une *allée couverte :* la plupart des allées couvertes aboutissent à

une grande chambre surmontée d'une petite éminence conique c'est un *tumulus*. Les tumuli rappellent les pyramides d'Égypte ; les menhirs ont quelque analogie avec les obélisques : partout l'esprit humain procède de même lors de ses premières manifestations artistiques. On a supposé longtemps que les dolmens étaient des autels servant aux sacrifices ; on est certain aujourd'hui que ces monuments sont des pierres tombales. Les fameux *alignements de Karnac* dans le Morbihan rappellent donc l'existence d'un immense cimetière. L'ouverture de plusieurs tumuli a permis de retrouver des restes humains. Le mort est assis la face tournée vers l'est ; beaucoup d'instruments de pierre ou de bronze, des armes, des parures sont auprès de lui. Il semble que ces anciens hommes aient déjà cru à une existence qui aurait suivi celle du corps. Ces monuments mégalithiques ne sont pas d'ailleurs spéciaux à la Gaule. On en a trouvé de semblables en Afrique, dans l'Inde et dans l'Amérique du Nord. Aucun caractère, aucune figure d'homme ni d'animal n'est gravée sur les monuments mégalithiques de la France.

Ages historiques. Ibères et Ligures. — Jusqu'ici, il n'a été question que des races préhistoriques. A partir du xe siècle avant l'ère chrétienne, apparaissent les races historiques, les *Celtes*, et à partir du vie siècle les *Gaulois*. C'est alors que commence réellement l'histoire de la vieille Gaule. Avant les Celtes, les *Ibères* et les *Ligures* occupaient le pays. Ils furent refoulés au sud, les Ibères dans le voisinage de l'Espagne ; les Ligures à l'est du côté de l'Italie. D'où venaient ces peuples ? on l'ignore ; peut-être de l'Afrique, par l'Espagne. Étaient-ils de même race ? Beaucoup de savants prétendent rattacher les Ligures à la grande souche Indo-Européenne. Les Ibères ne lui appartiennent certainement pas. Leur type se reconnaît encore aujourd'hui chez les *Basques*, ces hommes petits et trapus, au teint basané, au caractère pacifique, très attachés à leurs vieux privilèges et à leurs montagnes. Les Basques parlent d'ailleurs encore maintenant une langue dite langue *euskarienne* qui n'a aucun rapport avec les langues Indo-Européennes. Ils s'appellent eux-mêmes ***Euscaldunac***, « les hommes à la main habile. » Les Gascons sont les descen-

dants d'anciens Ibères qui ont oublié leur langue nationale. Les *Ibères* peuplaient l'ancienne *Aquitaine* entre les Pyrénées et la Garonne.

Celtes et Gaulois. Colonies grecques. — Les *Celtes* étaient de race arienne. Ils vinrent de l'Orient, remontant la vallée du Danube, où ils ont fait de nombreuses étapes et laissé beaucoup de tribus. Ils occupèrent toute la Gaule jusqu'à la Garonne et aux Alpes du Dauphiné. Le nom de Celtique resta à tout le pays compris entre la Garonne, la Seine et la Marne. Les Gaëls, Galates ou Gaulois vinrent au VIe siècle, combattirent les Celtes, et les refoulèrent dans les pays de montagnes et de plateaux, comme l'Auvergne, la Bretagne et les forêts des Carnutes, entre Orléans et Chartres. Eux-mêmes ils s'établirent dans les riches plaines de la Loire et de la Seine. Au nord de la Seine et de la Marne, était la Belgique, habitée par les *Belges* ou *Kymris*. Mais les Kymris, venus peut-être au IIIe siècle avant Jésus-Christ, étaient des peuples mélangés; les uns étaient des Celtes, les autres des Germains. Au sud de la Gaule, les Phéniciens et surtout les Grecs avaient formé quelques établissements : *Agde* (Agathè tuchè), *Nice* (Nicœa nicè), *Antibes* (Antipolis), *Arles* (Arelate), *Marseille* (Massilia). étaient les plus importants. Cette dernière fut, d'après la tradition, fondée par des Grecs originaires de Phocée. (600 av. J.-C.). Elle forma, même au temps de la domination romaine, une république aristocratique à peu près indépendante, riche par son commerce et le nombre de ses navires. On y adorait les divinités de la Grèce ; l'éducation y était toute grecque; c'était un petit monde à part de la Gaule, mais qui devint vite romain.

Mœurs et coutumes des Gaulois. — Les auteurs anciens ont laissé de nombreux portraits des Gaulois. Ils étaient grands, blonds, très blancs de peau (Galatai, Gala, lait), bavards et éloquents, batailleurs et pleins de mépris pour la mort, d'une crédulité extrême, d'une grande mobilité de caractère, mais francs, loyaux, hospitaliers. C'était un peuple redouté pour sa bravoure, mais éminemment sociable et sympathique à tous ceux qui l'approchaient. A tous ces traits que nous signalent César, Diodore et Strabon, il est

facile de reconnaître les ancêtres du Français de nos jours. Ils se plaisaient aux longs et copieux repas où l'on mangeait en abondance des viandes grillées ou bouillies, chacun prenant des deux mains des membres entiers et y mordant à belles dents. Leur costume se composait d'une *tunique* ou blouse teinte de couleurs éclatantes ; d'une *saie* (sagum), sorte de plaid rayé ou divisé en carrés comme les plaids écossais ; de *braies* ou culottes larges et flottantes et de chaussures particulières (gallicœ galoches). Les femmes portaient une chemise et une robe. Les femmes riches connaissaient déjà la coquetterie ; elles se fardaient le visage avec de la craie, les joues avec du vermillon, les sourcils avec de la suie ; elles se lavaient les cheveux avec de l'eau de chaux pour les rendre roux. Les hommes aimaient aussi la parure, les bracelets, les colliers, les fibules d'or pour nouer la saie. Les plus nobles et les plus riches portaient seuls ces ornements. Les guerriers avaient des casques de bronze, des boucliers de bois recouverts d'une mince plaque de bronze. Une longue lance, une grande épée de fer, mais de mauvaise trempe et qui ne pouvait frapper que de taille, complétaient leur armement. Ils n'avaient pas de cuirasse, mettant leur honneur à combattre poitrine découverte. Les Gaulois étaient avant tout le peuple qui ne craignait pas la mort.

Agriculture et industrie. — L'ancienne Gaule était un pays sauvage, tout couvert d'immenses forêts ou de marécages, que formaient les fleuves non endigués. Des bêtes sauvages d'espèce disparue dans nos contrées, comme *l'aurochs* ou taureau sauvage erraient en liberté avec le lynx, le bouquetin, l'élan, l'ours et le loup. Le castor construisait paisiblement ses demeures dans les marais occupant l'emplacement actuel de Paris [1]. Il n'y avait pas de routes mais d'étroits sentiers; pas de maisons, mais des huttes sans fenêtres; pas de villes, mais des enceintes murées (oppida), bâties en général sur les coteaux isolés où se tenaient les marchés et où se réunissaient les femmes, les enfants et les vieillards en cas de guerre. Et cependant les Gaulois, même avant la venue des Romains,

1. *Bièvre* veut dire rivière des castors.

étaient bien au-dessus de ces populations misérables que nous révèle l'étude de l'âge de pierre. Ils savaient cultiver le seigle, l'orge, l'avoine et le millet. Ils fabriquaient la bière : ils préparaient le vin et le fromage. Les jambons dès Séquanes étaient estimés jusqu'en Italie. Des mines de plomb, de fer et d'étain étaient exploitées dans tout le plateau central. On recueillait les paillettes d'or roulées par l'Ariége et le Tarn, la Cèze et le Gardon, pour fabriquer les bijoux. Le tissage de la laine, du crin et du chanvre, et la teinturerie alimentaient de véritables manufactures. Enfin Itius portus (Calais), Gesoriacum (Boulogne), les ports des Venètes (Vannes), et des Namnètes (Nantes), Burdigala (Bordeaux) sur l'Océan, Marseille et Narbonne dans la Méditerranée faisaient les échanges avec les autres peuples et s'enrichissaient par le négoce.

État social. Organisation politique. — L'état social et l'organisation politique des Gaulois ont varié suivant les époques. On pourrait marquer trois étapes successives dans cette histoire d'ailleurs assez obscure.

I. Jusqu'au VIe siècle (av. J-C.) la seule organisation connue est celle du *clan*. Le clan c'est la famille continuée et indivise qui rappelle la gens romaine. La parenté y est beaucoup plus forte que dans la famille de nos jours et ne se dissout pas à chaque génération nouvelle. Les membres du clan se reconnaissent par le nom d'un père commun. Malgré la diversité des conditions, ils prétendent tous être parents. Dans cette organisation sociale, la propriété appartient à la famille et non pas à l'individu. Le fils hérite nécessairement du père ; le testament est inconnu. Le père de famille ne peut ni vendre, ni aliéner le patrimoine du clan. Il n'en est en quelque sorte que l'usufruitier. Tous les membres du clan sont solidaires. L'autorité appartient au père de famille qui est le juge suprême et le chef militaire. Cette organisation du clan s'est conservée chez les peuples celtiques. Ce fut longtemps celle de l'Écosse et de l'Irlande.

II. Cependant au début du VIe siècle, une évolution commence qui est complètement accomplie au milieu du second siècle : les clans se groupent entre eux et forment ce

que les Romains appelaient *les cités* (civitates). Il y en avait quatre-vingts au temps de César et elles comprenaient deux cents ou trois cents peuplades différentes. Les chefs de clans se réunirent alors en assemblées périodiques pour discuter les grands intérêts communs, pour concerter des expéditions guerrières. Ils élisaient, pour les commander, un personnage que les Romains désignent sous le nom de roi. C'était une royauté aristocratique, dont le pouvoir était étroitement limité par l'autorité des chefs de clans, et qui avait quelque analogie avec la royauté féodale. Le roi gaulois apparaît entouré de *silodures*, compagnons nobles, liés au chef par un serment solennel et qui se font tuer à son service. En sous-ordre, sont les *ambactes*, vassaux ou serviteurs armés; à leur nombre, se reconnaît la puissance du maître. Dans les conseils où l'on vote la guerre, tous les jeunes gens sont convoqués en armes. Le dernier venu est mis à mort; et si le tumulte est trop grand, le roi fait couper un large morceau de la saie des perturbateurs. Cette seconde phase est donc l'âge de la royauté. La terminaison *rix* de beaucoup de noms gaulois est sans doute l'équivalent du mot rex, roi (Orgetorix, Ambiorix, etc.).

III. A partir du milieu du IIe siècle, la royauté s'efface pour faire place à un gouvernement oligarchique. Les cités et peuplades nomment au lieu d'un chef viager, un magistrat annuel, comme ce *Vergobret* des Eduens, qui était renouvelé chaque année et à qui ses concitoyens interdisaient de sortir du territoire de la cité. En somme, cette organisation des clans fut fatale aux Gaulois. Elle entretint dans toute la Gaule des divisions incurables dont profitèrent les Romains. Dans presque toutes les cités, les chefs de l'aristocratie appelèrent les Romains, peuple éminemment aristocratique, pour se défendre contre les chefs démocratiques. César n'eut à lutter vraiment que contre le parti démocratique, qui avait le dessous dans toute la Gaule, depuis plus d'un siècle.

Religion. Le druidisme. — La religion des Gaulois s'appelait le druidisme. C'est ce qu'on connaît le moins de leur organisation intérieure. Le mystère qui cache les choses de la religion et surtout l'interdiction aux druides de rien

écrire sur les enseignements et les cérémonies de leur culte, telles sont sans doute les raisons qui ont si longtemps empêché d'en pénétrer le secret. Cependant le druidisme a laissé des traces profondes dans notre pays et l'on peut encore aujourd'hui expliquer au moyen du druidisme beaucoup des superstitions des paysans. Ce culte a traversé plusieurs phases.

I. A l'origine, les Gaulois adoraient la matière et les phénomènes physiques : *Belen*, le soleil ; *Belisana*, la lune ; *Tarann*, le tonnerre ; ils adoraient l'eau qui coule, les montagnes, les grands arbres des forêts.

II. Plus tard ils peuplèrent d'esprits et de génies bien ou malfaisants tous les phénomènes physiques, toutes les manifestations de la vie du globe. Ils se dirent que si le vent souffle, c'est qu'un génie l'anime ; que si la source chemine, c'est qu'une divinité la fait couler. Au lieu d'adorer la Seine ou l'Ardenne, ils adressèrent leurs vœux aux déesses *Sequana* et *Arduina*, etc. ; ils imaginèrent tout un peuple de fées, de korrigans et de korriganes, petits nains à l'esprit pénétrant, à la volonté puissante, qui auraient dressé les menhirs et apporté dans leurs tabliers les pierres énormes des dolmens et des alignements. Ne pouvant concevoir de purs esprits, ils prétendaient au moins que leurs divinités devaient être tres petites ; ils les enveloppaient d'aussi peu de matière que possible. La plupart des contes de fées et des légendes du moyen âge doivent naissance à cet ordre de conceptions religieuses. De cette nouvelle phase date l'idée première du plus grand nombre des dieux gaulois : *Esus*, l'effrayant qui remplit d'horreur les sombres forêts ; *Teutatès* le conducteur des âmes des morts ; *Lug*, l'inventeur des arts ; *Ognius*, le dieu de l'éloquence ; *Camulus*, le dieu de la guerre ; *Tarvos ou Trigaranus*, le dieu à la tête de taureau ; *Epona*, la protectrice des chevaux, qu'on représente montée sur une jument ; surtout les innombrables divinités locales : *Borvo* (d'où l'on a fait Bourbon) et *Damona*, *Grannus* et *Sirona* qui président aux eaux thermales ; *Lahcren*, aux eaux courantes ; puis les génies protecteurs des cités comme *Nemausus*, le Dieu de Nîmes, etc. Ces superstitions locales ont persisté longtemps à travers les âges : le christianisme eut à lutter énergiquement pour arriver à les déraciner.

III. Au-dessus de toutes ces divinités locales et particulières, les druides étaient arrivés à la conception d'un Dieu unique. Mais la révélation de l'être suprême était réservée à un petit nombre d'initiés, la multitude ne s'élevait pas au-dessus du culte des esprits et des génies. Cependant l'idée de la vie future était un dogme populaire : « les Gaulois, dit César, ne croient pas à la mort, c'est ce qui excite le plus leur courage. » Cette croyance pénétra les âmes à un tel degré que les Gaulois prêtèrent parfois de l'argent payable après la mort, dans un autre monde.

Les druides. Le gui. — Les druides étaient les initiés et les prêtres de ce culte. Ils ne formaient pas une classe strictement héréditaire. Mais ils se recrutaient ordinairement dans la noblesse. Pour devenir druide, il fallait subir un long apprentissage de vingt années dans une sorte de séminaire, où l'on vivait isolé du monde. Là, les jeunes gens apprenaient des milliers de vers qui contenaient la doctrine druidique et juraient de ne jamais en révéler le secret à qui que ce fût. Ils n'étaient pas astreints au célibat, mais ils se mariaient rarement. Leur chef, le *grand druide*, sorte de pontife suprême, était ordinairement élu par les druides des différentes cités. Les druides partageaient avec les nobles le pouvoir politique dans les cités, ils étaient les juges au criminel et particulièrement dans les causes capitales et les arbitres en cas de dissentiment entre deux clans ou deux cités. Ceux qui refusaient de se soumettre à leurs prescriptions étaient frappés de l'interdiction des sacrifices. C'était une véritable excommunication qui équivalait à la mort civile pour celui qui l'avait encourue. Les druides n'allaient point à la guerre et ne payaient pas d'impôts. Ils tenaient au fond des forêts des Carnutes dans le *milieu sacré* des assemblées annuelles qui étaient comme les conciles des Gaules. On n'a pas pu retrouver l'emplacement du milieu sacré. Mais chaque cité avait aussi son milieu sacré et ses réunions particulières de druides. Ils avaient un respect particulier pour le chêne-rouvre; tout ce qui naît sur cet arbre était sacré pour eux et en particulier le *gui*, toujours vert, symbole de l'immortalité de l'âme. La *cueillette du gui* avait lieu chaque année, le sixième jour

de la dernière lune d'hiver, en grande solennité. C'est avec une faucille d'or que le plus ancien des druides en vêtements blancs, le détachait de l'arbre d'où on le recevait sur une saie blanche.

Eubages. Bardes. Druidesses. — Au-dessous des druides proprement dits, étaient les *ovates* ou *eubages* beaucoup moins respectés. C'étaient les sorciers qui fabriquaient des amulettes avec l'ambre et prétendaient guérir tous les maux avec leur talisman « l'œuf de serpent. » C'étaient aussi les sacrificateurs qui devinaient l'avenir d'après les cris et les contorsions des victimes ; ou qui mettaient le feu à ces horribles mannequins d'osier, où l'on entassait des victimes humaines, pêle-mêle avec des animaux. Souvent ces victimes étaient des condamnés à mort qui subissaient leur peine. Souvent aussi c'étaient des malheureux sacrifiés en vue d'une expiation. « Les Gaulois, dit César, croient qu'une vie humaine ne peut être rachetée que par la vie d'un homme et qu'on ne saurait apaiser autrement les dieux immortels. » On vit quelquefois des misérables vendre à l'avance leur vie. Pendant toute une année, ils étaient somptueusement traités et abondamment nourris ; ils périssaient l'année suivante sur le bûcher, à coups de flèches ou crucifiés. Toutes ces affreuses coutumes furent supprimées par les Romains, on se contenta désormais au lieu d'immoler les victimes, de leur tirer quelques gouttes de sang avec le couteau sacré.

Au dernier degré sont les *bardes*, chanteurs parasites, qu'on voit courir à la suite des chars des nobles Gaulois, mêlés à leurs esclaves et à leurs chiens, mendiant quelque aumône et vendant leurs flatteries ou leurs satires au plus offrant. Ceux-là ne tenaient au druidisme que par leur connaissance de contes, de légendes, de poèmes sacrés qu'ils récitaient en public. Ils étaient fort peu considérés. Enfin quelques collèges de femmes existaient dans l'île de Sein, dans l'île de Groix, dans l'île des Namnètes à l'embouchure de la Loire. Faut-il les appeler des druidesses et les rattacher à la corporation si respectée des prêtres gaulois ? on n'a pas là-dessus de renseignement bien certain. Ces soi-

disant druidesses étaient surtout des sorcières faisant métier de dire la bonne aventure et d'entretenir toutes les superstitions populaires.

Fêtes gauloises. — Ce culte gaulois avait ses fêtes qui étaient célébrées en grande pompe, ordinairement par des feux de joie, des processions, des sacrifices, des festins et des danses : la fête de la cueillette du gui, vers le solstice d'hiver, bientôt suivie de la fête du premier jour de l'année où l'on échangeait des cadeaux ; puis la fête des moissons, celle du solstice d'été ; enfin la fête du feu nouveau, célébrée le 1er et le 2 novembre en l'honneur de Teutatès, le Dieu des morts. Toutes ces dates sont encore à peu près celles que l'on fête de nos jours. Le christianisme a adopté beaucoup des fêtes gauloises pour les accommoder au nouveau culte.

« Ainsi nous trouvons en Gaule un peuple réduit à la condition de serfs de la glèbe ; une noblesse militaire qui fonde sa puissance sur de nombreux clients et qui a réduit la royauté à l'impuissance ; un clergé de célibataires, exempt des impôts et du service militaire, ayant ses séminaires, ses lieux de retraite et ses pélerinages, se réunissant en des conciles généraux et provinciaux, tournant contre ses adversaires l'arme formidable de l'excommunication; enfin des espèces de troubadours charmant les loisirs des grands, faisant l'office de hérauts d'armes, inviolables même sur le champ de bataille. Ne sont-ce pas là autant de traits qui font ressembler l'ancienne société gauloise à la société française du moyen âge féodal [1] ? »

Les Gaulois, lors de la venue des Romains, n'étaient donc plus des sauvages, mais seulement des barbares, c'est-à-dire des peuples capables de se transformer rapidement au contact d'une civilisation supérieure. La famille et la propriété étaient fortement constituées chez eux. Mais la notion de l'État restait encore très vague. L'aristocratie gauloise guerrière, turbulente, incapable de discipline, était toute pénétrée de l'esprit de clocher. L'idée de patrie n'existait pas. L'aristocratie gauloise aimera mieux appeler les Romains que de

1. M. Rambaud, hist. de la civilisation française t. I. p. 21.

se joindre à la faction démocratique pour chasser l'étranger du sol national.

Conquête de la Gaule (58-51). — Aucun peuple ne fut soumis plus vite que les Gaulois, dit Tacite. La conquête a été en effet relativement facile [1]. César fut appelé par l'aristocratie pour combattre le parti démocratique et par les Gaulois des frontières de l'est, pour les défendre contre les invasions germaniques. Il apparaissait ainsi comme un protecteur de la Gaule et non comme un conquérant dangereux. C'est contre les Germains que César a défendu toutes les lacunes de la frontière de l'est. Il repoussa successivement les Helvètes, peuplades mêlées de Germains, qui voulaient entrer par la trouée du Rhône; les Suèves, bandes germaniques d'Arioviste, qui avaient pénétré par la trouée de Belfort (58); les Belges, les Usipiens et les Tenctères, qui des bords du Rhin inférieur voulaient arriver au cœur de la Gaule (57-55). La soumission de l'Aquitaine et de l'Armorique donna lieu à de simples promenades militaires. Il fallait enlever à la Gaule l'appui guerrier de la Germanie, l'appui religieux de la Bretagne, César passa deux fois le Rhin, pour terrifier les Germains, et débarqua deux fois en Bretagne, pour intimider les druides (55-54).

Cependant les Gaulois s'étaient aperçus un peu tard que César, sous prétexte de les défendre, n'était venu que pour les dominer. L'aristocratie se résigna facilement à une dépendance qu'elle ne voulait considérer encore que comme une alliance honorable. Mais des chefs démocratiques, soutenus par la plèbe gauloise, défendirent mieux l'honneur national. Pourtant les Gaulois ne surent pas encore arriver à une entente générale. Ambiorix et Indutiomar ne soulevèrent que les peuplades du nord (54-53). La révolte des peuples du centre et du midi n'éclata qu'après la répression de ce premier mouvement. Alors Vercingétorix défendit noblement l'indépendance de la patrie, mais il fut obligé

1. V. dans le cours de quatrième de M. Dunan le chapitre relatif à la conquête de la Gaule.

de mâter par la terreur, ses adversaires de l'aristocratie; il dut gagner des partisans par toutes sortes de concessions contraires à la discipline. Vercingétorix combattit et tomba en héros (52). César, malgré la clémence naturelle à son caractère, dut se montrer cruel à l'égard de Vercingétorix et des Gaulois; des massacres chez les Bituriges (Bourges) et à Uxellodunum (Cahors) ont laissé une tache sur sa mémoire. Il put se vanter d'avoir battu monnaie en vendant sur les marchés d'esclaves un million de Gaulois. En huit années, (58-51) il avait achevé la conquête de la Gaule. Il sut d'ailleurs rendre justice aux vaincus. « La Gaule unie, dit-il, formant une seule nation, animée d'un même esprit pourrait défier le monde. »

Organisation de la Gaule (27 av. J-C) — César n'eut pas le temps d'organiser la Gaule. Auguste y travailla. Il suivit la vieille maxime du sénat : « diviser pour régner. »

Dans l'assemblée de Narbonne (27 av. J. C.), il partagea la Gaule en quatre provinces : 1° la *Narbonnaise* qui existait depuis près d'un siècle ; elle fut laissée au sénat et gouvernée par un proconsul qui avait rang de préteur; 2° l'*Aquitaine* qui eut pour limite septentrionale non plus la Garonne, mais la Loire ; Auguste y engloba quatorze peuplades celtiques ; 3° *la Celtique* qui prit le nom de Lugdunaise; 4° *la Belgique* qui reçut des tribus germaniques autorisées à passer le Rhin. Ces trois dernières provinces furent soumises à l'autorité directe de l'empereur et administrées par un légat prétorien. Plus tard, les *deux Germanie* furent créées sur la rive gauche du Rhin et placées sous l'autorité de légats consulaires. Enfin les *Alpes Maritimes* furent administrées par un procurateur qui n'était que chevalier. Cela faisait sept provinces. Les *tres provinciæ* (Aquitaine, Celtique, Belgique) avaient Lyon pour capitale. Elles comprenaient soixante cités qui avaient chacune à peu près l'étendue d'un de nos départements et qui étaient elles-mêmes divisées en *pagi* (pays). Tous les liens de clientèle et de patronage de peuplade à peuplade furent brisés. Les Eduens, les Arvernes avaient dans leur clientèle des peuples entiers. Ceux-ci devinrent les égaux de leurs anciens maîtres. Ainsi « la suprématie romaine parut

largement compensée par la disparition des suprématies locales. Il y eut plus d'hommes qui se crurent affranchis qu'il n'y en eut qui se sentirent subjugués. » (FUSTEL DE COULANGES.) Parmi ces cités élevées au rang de *municipes* ou ces peuples décorés du titre de *fœderati* (alliés), les plus favorisés avaient le *jus italicum* (droit italique), c'est-à-dire que les citoyens y étaient affranchis de l'impôt foncier comme les Italiens : c'étaient les Eduens, les Rémes, les Carnutes déclarés frères du peuple romain. Les autres avaient le *jus latinum* (droit latin), c'est-à-dire qu'ils étaient régis pour le commerce par la loi romaine et gardaient pour tout le reste leurs institutions. Quelques cités, au nombre de douze, proclamées libres et autonomes, comme Marseille, les Arvernes et les Bituriges conservèrent leurs anciennes lois. Beaucoup étaient sujets du peuple romain et payaient le tribut. Dans toutes les cités, ceux qui avaient exercé des charges municipales devenaient citoyens romains de plein droit. Ainsi l'aristocratie dans chaque cité était rattachée toujours plus étroitement à Rome.

Tentatives peu sérieuses de soulèvements en Gaule. — Depuis César, la Gaule est complètement soumise. Elle ne cherche jamais sérieusement à s'affranchir de la domination romaine. De loin en loin éclatent quelques mouvements partiels ou excités par des chefs populaires. Mais ces chefs ont abandonné leurs noms gaulois pour des noms latins. Sous Tibère, le Belge Julius Florus et l'Eduen Julius Sacrovir (21 après J.-C.) soulèvent seulement 40,000 hommes de la plus basse condition, que deux légions suffisent pour réduire. Le Gaulois Vindex, sénateur et gouverneur de province ne réclame qu'un changement dans la personne de l'empereur (68). Claudius Civilis, un Batave, pousse à la révolte les Germains établis sur la rive gauche du Rhin. Julius Tutor et Julius Classicus, deux Trévires, prennent part à cette levée de boucliers de la Germanie rhénane, et le Lingon Julius Sabinus y associe quelques peuplades gauloises (70). Ce dernier veut substituer à un Empire romain un Empire gaulois. Mais les chefs gaulois réunis à Reims refusent d'accepter ce programme. Ils se montrent partisans résolus de la paix romaine c'est-à-dire

de l'Empire romain. L'assemblée écrit aux Trévires, au nom de la Gaule tout entière, de déposer les armes. Cette révolte partielle ne sert qu'à démontrer le dévouement absolu des Gaulois à l'Empire romain. La Gaule entière obéit volontairement à 3,000 soldats. C'est à peine une gendarmerie.

Conséquences de la conquête. — On a regretté souvent la conquête romaine ; on s'est demandé ce que serait devenue, abandonnée à elle-même, cette civilisation si originale de la Gaule indépendante. C'est une question à laquelle on ne peut répondre que par des hypothèses. Cependant les Celtes de l'Irlande et du pays de Galles, qui n'ont subi pendant la plus grande partie du moyen âge aucune domination étrangère, n'ont fait aucun progrès. Au contraire, les Gaulois ont gagné au contact de leurs vainqueurs tous les avantages de la civilisation romaine. Ils se sont élevés d'un seul bond au point de développement que tant de générations d'Orientaux, de Grecs et de Latins avaient travaillé à atteindre. D'ailleurs les Gaulois ne pouvaient plus rester indépendants : les Germains étaient prêts à envahir la Gaule. Sans César, elle serait devenue la proie d'Arioviste ou de quelque autre chef barbare. Les Romains ont donc reculé de cinq siècles la conquête et l'invasion germaniques. Quel service rendu à la Gaule et à l'humanité tout entière !

CHAPITRE I[er]

L'EMPIRE ROMAIN A LA FIN DU IV[e] SIÈCLE
LA CIVILISATION ROMAINE

I. L'empereur. — L'administration centrale.
II. La cité. — L'administration municipale.
III. Les impôts. — L'aristocratie.
IV. La civilisation romaine en Gaule.

Bienfaits de l'empire romain. — C'est une grande et belle destinée que celle de l'Empire romain. Il a duré quatre siècles; pendant quatre siècles tous les peuples du bassin de la Méditerranée vécurent dans une paix profonde. Les légions cantonnées sur les frontières de l'empire surveillaient et contenaient les barbares; des flottes cantonnées dans divers ports de l'Italie maintenaient la sécurité de la mer. Des routes stratégiques percées jusqu'aux extrémités facilitaient l'échange des produits, la communication des idées, la fusion des peuples. D'admirables monuments, construits le plus souvent aux frais des particuliers les plus riches, des temples, des aqueducs, des ponts, des arcs de triomphe racontent bien haut encore de nos jours les louanges de ce régime impérial. Enfin les principes d'une administration savante, et une législation incomparable sont restés l'héritage impérissable de l'empire.

Ouvrages a consulter : Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.* — Bouché Leclercq, *Manuel des institutions romaines.* — V. Duruy, *Histoire des Romains.* — Collection Berthold Zeller, *la Gaule romaine.*

L'empereur. — A la fin du IVe siècle, l'empereur est encore l'objet de la vénération universelle. Il est comme un dieu visible. Sa chambre est *sacrée*; son trésor s'appelle les *largesses sacrées*; on ne peut l'aborder qu'en se prosternant le front à terre comme devant les autels. Il a *l'imperium*, c'est-à-dire l'autorité souveraine sans limites, avec droit de vie et de mort sur chacun et sur tous en temps de paix comme à la guerre. De lui émane tout pouvoir: sa volonté tient lieu de loi; il est, selon l'expression des juristes, *la loi vivante* (*lex animata*). Les membres de sa famille portent le titre pompeux de nobilissimes. Il a pour remplir les offices de sa maison des serviteurs aussi nombreux que les mouches en été dans une bergerie. Une étiquette solennelle règle tous les actes de sa vie; un luxe inouï l'entoure pour augmenter son prestige.

L'administration centrale. — Sa maison militaire est composée des *domestici* et des *protectores*, qui remplacent les anciens prétoriens, et commandée par deux comtes des domestiques. A la tête de sa maison civile se placent le grand chambellan et le maître des offices: celui-ci, qui est une sorte de ministre de la police, commande les *scolares* ou gardes du palais. Le chambellan dirige des services très importants; 1° les *scribes* des bureaux (scrinia) chargés de la correspondance latine (epistolœ latinœ), de la correspondance grecque (epistolœ grœcœ) et des libelles; 2° les *courriers* (agentes in rebus) au nombre de onze cents qui distribuent partout la correspondance impériale. — Le *conseil d'État* composé de jurisconsultes qui ont le rang d'*illustres* est présidé par le *questeur du palais* (quœstor sacri palatii); il signe les *decreta, edicta, rescripta, mandata* qui constituent les lois et ordonnances impériales. L'administration financière est dirigée par le *comte des largesses sacrées*. Tous ces chefs des services les plus importants qui sont les ministres de l'Empire sont décorés du titre de *patrices*; ils forment le conseil du prince ou consistoire sacré[1].

1. D'après la *notitia dignitatum* le sacrum consistorium est composé : du questeur du palais, du maître des offices, du comte des largesses sacrées, des deux comtes des domestiques et du grand chambellan

Les préfectures. — L'Empire est divisé en quatre préfectures. Les quatre préfets du prétoire ont perdu leurs attributions militaires ; mais ils ont l'administration, ils surveillent les tribunaux, ils sont les chefs de l'administration financière. Chaque préfecture est partagée en *diocèses* où le vicaire exerce les mêmes attributions que le préfet dans la préfecture. Chaque diocèse comprend un certain nombre de provinces dont les gouverneurs portent les noms de *rector*, de *consularis*, de *præses*. En 395 on comptait dans l'Empire 4 préfectures, 14 diocèses et 119 provinces [1].

Impôts. — Le prince, comme résumant en lui tout l'état romain, fixait aussi l'impôt et en réglait l'emploi sans aucun contrôle. La même hiérarchie de fonctionnaires s'occupait des impôts et de la justice. Les impôts levés en Gaule furent très nombreux. Parmi les impôts directs il faut citer : 1° le *tributum*, ou impôt foncier, réparti par l'empereur entre les provinces, par les gouverneurs entre les cités, par la *curie* dans chaque municipe entre les contribuables. Les membres de la curie levaient l'impôt mais ils étaient responsables de la rentrée des sommes imposées. Dans les derniers temps de l'Empire l'impôt foncier prit le nom d'*indictio* et les impôts extraordinaires s'appelaient *super indictio*. On l'appelait aussi *capitatio terrena*, la capitation frappant la terre, par opposition à la *capitatio humana* qui frappait les non propriétaires; 2° la *capitation*, ou impôt levé par tête ; dans les livres du cens, les vieillards et les enfants ne sont pas comptés comme têtes. La femme compte pour une demi-tête. Le tableau de chaque domaine (polypticum) sert à composer les livres du cens ; 3° les *prestations en nature* destinées aux troupes, au gouverneur et à ses agents. Au IIIe siècle, un gouverneur recevait par an vingt livres d'argent, cent pièces d'or, six amphores de vin, deux mulets et deux chevaux, deux habits de parade, deux habits ordinaires, sans compter les serviteurs de sa maison qui lui étaient fournis à son entrée en charge. Des *corvées* étaient exigées pour la construction des routes; 4° des droits

1. Voir la carte du monde romain et du monde barbare en 395.

de péage (telonea) étaient exigés au passage de certaines routes.

Les principaux impôts indirects étaient le vingtième sur les affranchissements, le vingt-cinquième sur la vente des esclaves, le vingtième des héritages, les droits de douanes (*portoria*) fixés en Gaule au quarantième de la valeur des objets. La plupart des impôts indirects étaient affermés à des compagnies de publicains, tandis que les impôts directs étaient perçus par l'intermédiaire des autorités municipales et versés dans la caisse des procurateurs.

L'empereur exigeait encore des marchands le *chrysargire*, véritable impôt des patentes; des sénateurs le *follis senatorius* qui ruina nombre de familles. Il forçait les plus riches de ses sujets de faire les frais des jeux publics; il exigeait des cités l'or coronaire et à l'occasion de certaines fêtes les offrandes ou les étrennes. Les impôts, très nombreux et très mal levés, ruinaient les sujets du prince sans enrichir le fisc.

La cité. — L'empereur exerçait, au moyen de ses délégués, l'autorité politique et militaire absolue, mais il laissait aux cités la liberté la plus complète de s'administrer elles-mêmes. Dans l'Empire, la plupart des cités devinrent des municipes, organisés à l'image de Rome même. Le gouvernement y était aristocratique. On y distinguait une plèbe, qui ne possédait pas le sol et qui exerçait les métiers ou le négoce; et une aristocratie de propriétaires, les curiales, qui possédaient au moins 25 arpents. Parmi cette classe de propriétaires, les comices populaires choisissaient: 1° *l'ordo ou curie*, sorte d'assemblée délibérante, de sénat de la cité et les magistrats annuels qui géraient les affaires communes. Ces magistrats étaient ordinairement au nombre de six: 1° deux duumviri, chargés d'administrer la cité et de rendre la justice au civil. La justice criminelle était réservée au magistrat romain. Leurs attributions rappelaient celles des consuls romains; 2° deux édiles responsables de l'entretien des édifices publics, des routes et des marchés; 3° deux questeurs à qui était réservée la gestion financière. Les noms et le nombre de ces fonctionnaires variaient; les attributions étaient partout

eux-mêmes: ils s'occupaient de tout ce qui ne dépassait pas l'horizon de la cité et les limites de son territoire: culte et cérémonies religieuses, administration des biens et revenus particuliers de la cité, police locale. Mais les intérêts politiques d'un ordre supérieur, le commandement de la force armée, le droit de faire des lois, de lever des impôts, de porter des sentences capitales étaient réservés aux agents de l'empereur. C'était la décentralisation poussée aussi loin que possible sous un pouvoir régulateur qui veillait partout au maintien de l'ordre public et à l'exécution de la loi. Toutes ces fonctions étaient gratuites ; pour les exercer il fallait disposer d'une grande fortune et la dépenser libéralement dans l'intérêt public. La plupart des amphithéâtres, des arcs de triomphe, des temples, aqueducs et fontaines ont été construits aux frais des particuliers. De nombreuses inscriptions ont conservé les noms de ces généreux donateurs. Ainsi l'aristocratie de fortune pouvait seule arriver aux charges publiques; c'était en même temps l'aristocratie de naissance; car la propriété foncière était encore la source première de la plupart des fortunes.

La société. Les colons. — Dans l'Empire la société formait une hiérarchie dont tous les degrés étaient nettement séparés. Au dernier degré étaient les *esclaves* (servi). L'esclave ne compte pas devant l'Etat; il est tout entier sous la main du maître; il ne paie aucun impôt, mais il n'a aucune garantie; la loi n'existe ni pour ni contre lui. Bien que sous l'Empire la législation relative à l'esclave se soit légèrement adoucie, il est toujours, selon la définition du droit romain, *res mancipi,* un bien meuble. Les *esclaves ruraux* (servi rustici) ont une condition un peu meilleure : ils sont plus éloignés du maître que ceux qui servent dans la maison. Ils sont attachés à un domaine, et ne peuvent en être détachés. A un degré plus élevé, les *colons* sont des hommes libres; on les désigne dans les derniers siècles de l'Empire sous des noms très différents : *censiti, liberti, inquilini, coloni, leti.* Les uns sont des affranchis qui, en vertu de l'acte d'affranchissement, sont tenus à cultiver eux et leurs descendants, à

perpétuité, un champ au profit de leur maître; les autres sont établis sur le domaine d'autrui et paient une redevance annuelle; d'autres sont des fermiers libres, qui ont conclu avec le propriétaire un bail emphytéotique, ou bien qui ont vendu à vil prix à un grand propriétaire, un petit domaine qu'ils continuent de cultiver moyennant une redevance. Les *leti* sont des barbares établis sur des terres vacantes, inscrits sur les listes du cens et distribués aux grands propriétaires du voisinage à titre de colons. Quelle que soit leur origine, tous les colons sont des hommes libres; il peuvent être soldats, contracter un vrai mariage, devenir propriétaires et exercer une action devant un tribunal. Cependant leur liberté n'est pas complète, ils ne peuvent ni vendre leur champ, ni le léguer; ils paient une redevance annuelle. On ne peut les chasser de la terre qu'ils occupent. Mais ils ne peuvent non plus la quitter; ils sont attachés à la glèbe. Ils ont un maître, et ce maître a sur eux le *droit de suite*, c'est-à-dire le droit de les poursuivre et de les ramener s'ils tentent de déserter le fonds. Le maître exerce sur eux la tutelle légale, il leur rend la justice dans certains cas, et lève parmi eux des conscrits. Le colon, sans être esclave, ne peut ni se déplacer, ni choisir son domicile, son travail, ni ses moyens d'existence. Les colons de plus en plus opprimés se confondront avec les *servi rustici* et deviendront les serfs du moyen âge.

Misère des curiales. — Au-dessus des colons, les corporations d'artisans et de marchands et les curiales formaient une classe moyenne qui alla toujours en s'appauvrissant. Les collèges de travailleurs libres disparurent, le travail ne put reprendre par défaut de capitaux. Quand les artisans s'enrichissaient, ils cherchaient à acheter de la terre pour devenir curiales. Les petits propriétaires obérés ne trouvant pas à vendre leur terre à des hommes de fortune moyenne, durent les engager aux grands propriétaires ou se vendre eux-mêmes avec elle, et aliéner une partie de leur liberté en prenant la condition de colons. Cette disparition progressive des curiales devait amener de graves conséquences. Les curiales ne purent plus suffire aux frais des travaux publics et des charges

municipales. Ils étaient responsables de la rentrée des impôts publics. Mais comment en obtenir le paiement d'une population réduite à la misère? Les curiales obligés de recourir à toutes sortes de vexations pour dépouiller leurs concitoyens ou de se ruiner à leur place firent tous leurs efforts pour échapper à ce rôle odieux. On les vit résider à la campagne, se faire remplacer à la curie, vendre tous leurs biens pour chercher un asile dans le colonat et l'esclavage. Mais des constitutions impériales leur défendirent de fuir la ville, d'aliéner par donation ou par vente leurs propriétés foncières qui étaient la garantie de l'impôt; de s'engager comme soldats ou de se faire prêtres chrétiens. La loi forçait les curiales à rester propriétaires malgré eux. Les impôts ne servaient plus qu'à faire vivre un gouvernement oppressif, sans profit pour les administrés.

Persistance et progrès de l'aristocratie. — La curie perdait ses membres à cause de leur misère : elle en perdait aussi à cause de leur richesse. Tandis que les plus pauvres des anciens décurions s'étaient confondus avec les curiales, les plus riches étaient entrés dans la classe sénatoriale. Ils possédaient un grand nombre de *villæ*, ou domaines exploités par les esclaves ruraux; plus loin étaient les tenures de leurs colons. C'est à eux que les empereurs distribuaient les terres vacantes et les lêtes germains. Ils rendaient la justice aux lêtes, colons et esclaves ruraux établis sur leur terre, quelquefois même à la cité tout entière qui les avait élus défenseurs. Ils levaient des conscrits parmi leurs hommes, ou bien à cause des invasions, ils construisaient des *castella*, des châteaux autour de leurs villas et se mettaient à la tête de leurs serviteurs pour battre l'ennemi. Ainsi, par l'affaiblissement de l'Empire, les grands propriétaires devenaient sur leurs terres de véritables souverains. Ils absorbaient peu à peu, par une sorte de recommandation, toutes les petites propriétés voisines. Ils exigeaient de leurs hommes le tribut et le service militaire, ils leur rendaient justice. N'est-ce pas déjà une esquisse anticipée de la société féodale?

Civilisation romaine. — Malgré les misères du der-

nier siècle, l'Empire a été pour les peuples de l'antiquité un véritable bienfait. Jamais la loi n'avait été plus égale pour tous; jamais l'administration plus douce et plus équitable. Les gouverneurs et magistrats coupables de malversations ou d'abus de pouvoir étaient traduits devant le Sénat et sévèrement punis : « Un bon pasteur tond ses brebis, disait Tibère; il ne les écorche pas. » Partout des cités florissantes s'élevèrent, rivalisant par leurs monuments, par leurs jeux, par la splendeur de leurs fêtes et le luxe de leurs habitants avec Rome elle-même. Constantinople devint au IVe siècle la nouvelle Rome et la métropole de l'Empire. Nicomédie, la capitale de Dioclétien, Salone, sa dernière retraite, Antioche la ville des plaisirs, Alexandrie la ville du commerce, Beyrouth la ville des écoles de droit, Athènes la ville des lettres et de la philosophie, étaient les reines de l'Orient. Carthage, sortie de ses ruines, Séville, Tolède, Alcantara, Saragosse en Espagne; Naples et Gênes, Ancône, Ravenne et Milan parmi les villes d'Italie étaient renommées pour leur prospérité.

Villes gallo-romaines. — Parmi toutes les provinces, la Gaule mérite une mention spéciale à cause de la transformation complète qu'elle a subie au contact des Romains. Lyon (Luc-dunum, la colline du corbeau), fondé sur l'emplacement d'un oppidum gaulois par Lucius Munatius Plancus, devint depuis l'an 12 (av. J. C.) la capitale des Gaules. De là partaient quatre grandes voies construites sous la direction d'Agrippa jusqu'aux extrémités du territoire. Elles aboutissaient à Mayence et à Leyde, à Boulogne, à Brest, à Marseille. Les forêts avaient été coupées, les marais desséchés pour lui donner passage; elles étaient dallées, et jalonnées de mille en mille par des bornes milliaires monumentales. Un service de postes avec des relais de chevaux et de voitures était organisé pour le transport des agents impériaux et des chefs militaires. Des voies secondaires, dont on retrouve encore fréquemment les traces dans notre pays, reliaient entre elles les voies principales. En facilitant et en abrégeant les voyages, la création des voies amena une transformation aussi grande que de nos jours la création des chemins de fer. Les Gaulois

abandonnèrent leurs huttes dans les campagnes, pour séjourner dans les villes, à l'exemple des Romains. Les villes fondées ajoutèrent pour la plupart le nom de César et d'Auguste aux noms gaulois de *Bona* (source), *Dunum* (colline), *Durus* ou *Durum* (forteresse), *Magus* (bourgade), *Nemetum* (temple), *Ritum* (gué). C'est ainsi qu'on eut : Augustobona (Troyes), Juliobona (Lillebonne), Augustodunum (Autun), Augustodurus (Bayeux), Juliomagus (Angers), Augustonemetum (Clermont-Ferrand), Augustoritum (Limoges), Forum Julii (Fréjus) destiné à faire concurrence à Marseille, furent les plus célèbres créations des Romains[1].

Décadence du druidisme. — Progrès du polythéisme romain. — La vieille religion gauloise fut combattue par les Romains. Ils pratiquaient une large tolérance à l'égard des cultes des vaincus et ils adoptaient volontiers dans leur Panthéon les divinités de leurs nouveaux sujets. Ils faisaient exception cependant pour les cultes monothéistes : aussi cherchèrent-ils à extirper le druidisme, comme ils persécutèrent les juifs et les chrétiens. Auguste interdit l'exercice du druidisme aux Gaulois devenus citoyens romains. Claude proscrivit absolument les druides. La plupart se réfugièrent en Bretagne. Les autres entrèrent dans les cadres des sacerdoces romains ou continuèrent de résister aux vainqueurs en s'appliquant à instruire clandestinement les jeunes nobles Gau-

1. Les noms des villes gauloises ont subi une seconde transformation, le nom de la peuplade, dont elles étaient le chef-lieu administratif et judiciaire, l'emporta sur leur nom gallo-romain ou leur ancien nom gaulois conservé : Augusta Suessionum devint Soissons ; Cæsaromagus Bellovacorum devint Beauvais ; Cæsarodunum Turonum devint Tours ; et de même Lutetia Parisiorum devint Parisius (Paris); Avaricum Bituricum, Bituricus (Bourges), Samarobriva Ambianorum, Ambianis (Amiens) ; Divona Cadurcorum, Cadurcas (Cahors). Dans le cas où la cité gauloise organisée par Auguste n'avait dans son sein qu'une ville, siège de l'administration, cette règle fut toujours suivie. Au contraire, quand la cité renfermait deux ou trois villes municipales plus ou moins autonomes, les villes conservent respectivement leur nom primitif ou leur nom hybride (Rhotomagus Rouen, Augustodunum Autun). La plupart des noms de villes français qui viennent du nom de la peuplade ont la forme du pluriel comme Catalauni, Châlons-sur-Marne. Les villes qui ont conservé leur nom gaulois ou gallo-romain ont au contraire la forme du singulier : Cabilaunum, Chalon-sur-Saône. Ces transformations étaient presque complètement accomplies au IVe siècle.

lois. Cependant les Romains donnèrent volontiers asile dans leur Panthéon aux divinités secondaires qui se prêtaient à une assimilation. Ainsi Bélen, Bélisana, Camulus, Arduina, Teu-



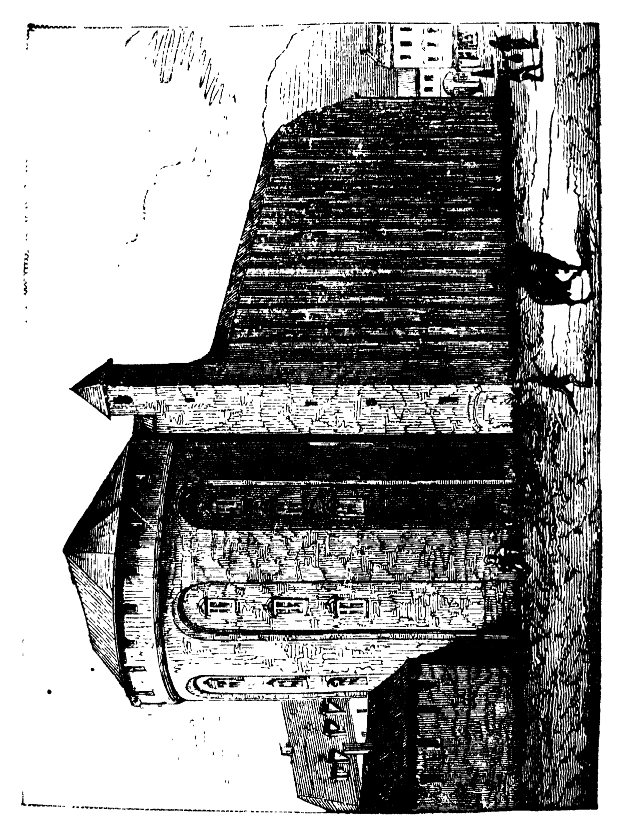
Bœuf sacré des Gaulois,
découvert sous le chœur de Notre-Dame de Paris.

tatès devinrent Apollon, Minerve, Mars, Diane et Mercure. On a trouvé sous le chœur de Notre-Dame de Paris l'autel des *nautæ* ou mariniers de la Seine, avec un monument à

deux faces dont l'une représente Esus et l'autre Jupiter. C'étaient chez les Gaulois et chez les Romains les noms attribués au Dieu suprême. Mais les cultes romains prévalurent de plus en plus. A Lyon, se dressait majestueusement l'autel de Rome et d'Auguste, entouré de soixante statues représentant les soixante cités de la Gaule. Les chefs des grandes familles gauloises briguèrent l'honneur de devenir flamines d'Auguste; au-dessous étaient les pontifes, les augures et aruspices. Les Romains réussirent même à répandre leur culte dans le bas peuple. Dans chaque ville il y eut un collège d'Augustales, à la fois magistrats municipaux et prêtres subalternes, chargés de pourvoir à l'entretien des rues et au culte des dieux lares, auxquels étaient associés celui d'Auguste et de Livie. Des temples magnifiques s'élevèrent dans les principales villes gauloises et les rites romains s'introduisirent pour les sacrifices et pour les funérailles. La première de toutes les divinités continuait d'être l'empereur. Lui offrir l'encens et les victimes, c'était faire acte d'adhésion à son autorité, c'était se montrer bon citoyen romain.

Transformation des mœurs. Ecoles et monuments. — Beaucoup de Gaulois deviennent citoyens romains Claude en appelle un plus grand nombre au sénat et leur ouvre l'accès aux plus hautes dignités. Peu à peu les plus nobles personnages de la Gaule sont décorés du titre de sénateurs sans jamais siéger au sénat. Tout est transformé en Gaule. Les larges voies romaines remplacent les anciens sentiers. Les villes se peuplent et se décorent de beaux monuments. Les nobles Gaulois renoncent à leurs silodures et à leurs ambactes pour vivre de l'existence somptueuse des Romains dans de splendides palais, entourés de tout un monde de familiers et d'esclaves. Le costume gaulois est abandonné pour les modes romaines. Les dames surtout donnent le ton et adoptent tous les raffinements de la coquetterie italienne. Le latin se parle dans toute la Gaule, non pas le latin classique des orateurs et des poètes, mais le latin vulgaire des artisans et des marchands, des esclaves et des soldats. La

langue latine est dénaturée suivant des règles fixes et ainsi, par des déformations qu'explique la grammaire, s'élaborent lentement les langues romanes. Il ne reste plus dans notre langue française, un mot sur cent qui soit d'origine gauloise.


Basilique de Constantin, à Trèves.

L'éducation devient toute latine. Des écoles se fondent dans toutes les grandes villes: à Lyon, à Toulouse, à Bordeaux, à Autun; plus tard à Narbonne, à Poitiers, à Besançon, à Vienne. Arles et Trèves sont renommés pour leur bibliothèque. Des

professeurs de rhétorique et de philosophie enseignent dans les deux langues, en grec et en latin, comme à Rome. Des Gaulois s'illustrent dans les lettres latines: Cornelius Gallus, l'ami de Virgile; Trogue Pompée, l'auteur d'une histoire universelle; le marseillais Pétrone, un des plus raffinés épicuriens de la cour si raffinée de Néron ; Afer de Nîmes, le maître de Quintilien; Fronton, le maître de Marc-Aurèle; Ausone de Bordeaux, le chantre des belles vallées gauloises. La médecine et l'astrologie ont leurs chaires comme la philosophie et le droit. L'art n'est pas négligé. Le sculpteur Zénodore, après avoir élevé sur le plateau de Gergovie la colossale statue du Mercure gaulois, que lui avaient commandée les Arvernes, est admis à l'honneur de faire pour la maison dorée de Néron, la statue de cet empereur haute de 120 pieds. L'arc de triomphe d'Orange, la basilique de Constantin a Trèves, les portes romaines de Reims, de Besançon, de Fréjus, le temple de Livie à Vienne, l'arc, les arènes et la maison carrée de Nîmes, les thermes de Paris et de Sanxay [1] sont des monuments de l'art romain, mais élevés pour la plupart aux frais des magistrats gaulois. Cinquante-quatre villes de France ont des ruines d'amphithéâtres. Les vestiges d'anciens aqueducs sont encore plus nombreux.

Accroissement de la prospérité matérielle. — La prospérité matérielle s'accroît aussi. La paix romaine favorise partout le travail et le travail amène l'abondance. Les grands propriétaires étendent sans cesse leurs domaines et les font cultiver par leurs colons et leurs esclaves. Si Domitien a fait arracher les vignes de la Gaule, Probus les fait replanter. L'olivier s'introduisit d'Italie; la pêche (Persica) importée de Perse, la cerise, de Cérasunte, l'abricotier, le châtaignier, le prunier font leur apparition en Gaule.

L'industrie fait des progrès notables grâce aux collèges d'artisans. Les poteries des Eduens, les *cuculles* (manteaux à capuchon) des Lingons, les *caracalles* (manteaux de laine) de Saintes et d'Arras sont exportés hors des Gaules. Les empe-

1. Sanxay près Poitiers.

reurs établissent dans les grandes villes des manufactures dites impériales soumises à des règlements particuliers : des manufactures d'armes à Mâcon, Autun, Reims, Soissons, Strasbourg et Trèves; des ateliers monétaires à Lyon, Arles et Trèves; des ateliers de tissus où travaillent les femmes à Arles, Lyon, Reims, Tournay, Trèves et Metz; des ateliers de teinturerie à Toulon et à Narbonne. Les membres des collèges ou corporations d'artisans sont affranchis de corvées, arrivent à la dignité d'augustales, ils ont leurs dignitaires, leurs insignes, leurs bannières, leur caisse particulière et leurs fêtes. Ils ont des patrons choisis parmi les plus nobles personnages, et le collège reçoit des libéralités qui augmentent sans cesse ses ressources.

Le commerce est favorisé par le développement des routes, par l'amélioration des ports; il se fait par les fleuves et l'importance du collège des *nautæ de la Seine,* qui peut-être a donné à Paris sa devise, prouve l'existence de ce trafic fluvial. Il se fait surtout par les ports de la Méditerranée : Narbonne, Marseille, Fréjus, tandis que Paris, Rouen, Bordeaux et Nantes ne sont encore que de petites villes. La Méditerranée est le centre d'un immense commerce. L'Océan est mal connu et peu fréquenté. En somme la Gaule, selon le mot de Pline, ressemble plus à l'Italie qu'à une province (*Italia verius quam provincia*).

Changements survenus au IVe siècle. — Cette situation changea cependant peu à peu, surtout à partir du milieu du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Les guerres civiles qui signalent la triste époque des trente tyrans, les agressions multipliées des Germains et des Perses, la révolte des Bagaudes amenèrent une grande misère en même temps qu'un ébranlement général dans l'Empire. Dioclétien et Constantin travaillèrent à reconstituer l'Empire. Mais en augmentant le luxe de la cour et les frais de l'administration, ils contribuèrent à accroître encore la misère générale. Cependant les mœurs étaient moins corrompues qu'on ne l'a dit. Les grandes familles avaient un réel souci des choses de l'esprit, et les écoles des principales villes brillaient encore au IVe siècle d'un éclat aussi vif que par le passé. La propagation du christia-

nisme développait les sentiments d'affection familiale, de dévouement à la cité, de charité universelle. Cependant un changement considérable s'opérait lentement par l'ébranlement universel de la centralisation impériale, par l'infiltration progressive des barbares, par la destruction du paganisme romain. Mais il n'y eut pas de bouleversement complet. Les institutions romaines persistèrent en grande partie; beaucoup d'usages du moyen âge étaient déjà en germe dans l'Empire des Césars. Les secousses qui amenèrent la chute de l'Empire furent nombreuses et violentes, mais si elles détruisirent le gouvernement central elles n'ont fait que transformer les institutions locales; et la transformation eut lieu dans un sens où elles semblaient incliner déjà depuis longtemps.

SUJETS A TRAITER :

État de l'Empire en 395.

Tableau comparé de l'organisation politique et de l'état social des Gaules en 192 *et en* 395 *après J.-C.*

CHAPITRE II

LE CHRISTIANISME, LES ÉVÊQUES, LES CONCILES.

I. Origines et établissement du christianisme.
II. Organisation de l'Église chrétienne. — Clergé séculier. — Clergé régulier

Causes des progrès rapides du christianisme. — La société chrétienne s'est rapidement développée dans l'Empire romain et elle a gagné tout ce que perdait la société païenne. Né dans la Judée, le christianisme se répandit dans le bassin de la Méditerranée, c'est-à-dire dans l'Empire romain ; il se coula peu à peu dans le moule de l'organisation impériale. Il se dressa tout-puissant, quand l'Empire s'effondrait, et il se trouva prêt à gouverner le monde à la place de l'Empire. La propagation rapide du christianisme est due à des causes multiples. La morale de l'évangile avait une supériorité incontestable sur toutes les doctrines morales de l'antiquité. La prédication eut lieu au moment où les idées de fraternité universelle, répandues par les stoïciens, commençaient à faire leur chemin. L'abaissement politique était profond, mais les âmes avaient soif d'idéal ; le besoin de croire était universel ; le christianisme savait parler à l'âme. Il s'adressait, particulièrement par l'espoir des récompenses de la vie future, aux humbles et aux opprimés, c'est-à-dire à presque tous les sujets de l'Empire. La savante organisation de l'administration romaine lui offrait des cadres tout préparés pour une hiérarchie qui devait faire la force de l'Église. Enfin les

OUVRAGES A CONSULTER : RENAN, *Marc-Aurèle.* — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France.* — LECOY DE LA MARCHE, *Saint-Martin.* — MARTIGNY, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes.* — COLLECTION B. ZELLER, *la Gaule chrétienne.* — AMÉDÉE THIERRY, *Saint-Jérome.*

chrétiens furent persécutés comme sectateurs d'un dieu jaloux, qui refusait tout partage avec les dieux du paganisme, qui condamnait les cérémonies toutes politiques du culte des empereurs. Le sang des martyrs fut une semence de chrétiens. Ainsi s'explique la défaite du vieux polythéisme romain.

Persécutions. — Évidemment l'image de Jésus-Christ ne pouvait être placée dans le Panthéon romain. Tous les cultes anciens qui refusèrent d'adopter la divinité de Rome et plus tard celle de l'empereur furent persécutés par les magistrats romains qui n'avaient souci que de la grandeur et du salut de l'État. Le druidisme, le judaïsme, le christianisme ont eu leurs martyrs. Souvent les persécutions eurent lieu sous le règne des meilleurs empereurs comme Trajan et Marc-Aurèle. En vain cherchaient-ils à modérer le zèle excessif des gouverneurs et des populations. Ils durent en fin de compte sacrifier les chrétiens au respect de la tradition. Mais ils les protégèrent aussi. Les chrétiens s'organisèrent à Rome même, en une sorte de société pour les funérailles. Les *sodalitia* ou sociétés jouissaient d'une entière liberté dans l'Empire à la condition de se tenir en dehors de la politique. Les chrétiens se réunirent donc dans les catacombes, ils y entendaient la bonne parole, ils s'y livraient à leurs agapes fraternelles, ils y traitaient leurs affaires en même temps qu'ils y pratiquaient leurs cérémonies.

Commencements du christianisme en Gaule. — On ne peut assigner de date certaine aux premières prédications des chrétiens en Gaule. Quelques écrivains ecclésiastiques prétendent que saint Paul et saint Philippe, deux apôtres, ou au moins saint Crescent et saint Luc, deux disciples directs, seraient venus les premiers annoncer la *bonne nouvelle*. C'est possible pour saint Luc et saint Crescent. Ce n'est pas certain. La première église qui apparaît constituée en Gaule est l'église de Lyon. Saint Pothin en fut le premier évêque, et il subit le martyre sous Marc-Aurèle, lors de la quatrième persécution[1], comme l'atteste la lettre de

1. « On en était à la dix-septième année du règne de Marc-Aurèle. L'empereur ne changeait pas, mais l'opinion s'irritait. Les fléaux qui sévissaient, les

l'église des Gaules aux églises d'Asie. Avec lui périrent sainte Blandine, Attale, Alexandre, Ponticus et quelques autres chrétiens. Le martyre de saint Irénée, successeur de saint Pothin, eut lieu vers l'an 200. Puis les histoires ecclésiastiques mentionnent vers le milieu du IIIe siècle l'arrivée en Gaule d'une mission dont saint Denis était le chef. Ses six compagnons sont révérés encore aujourd'hui comme les fondateurs des églises de nos plus grandes villes : saint Gatien à Tours, saint Trophyme à Arles, saint Paul à Narbonne, saint Saturnin à Toulouse, saint Austremoine à Clermont, saint Martial à Limoges. Saint Denis fonda l'église de Paris et confessa la foi sur le *mont des martyrs* (Montmartre) probablement en 273, au temps d'Aurélien [1]. Le christianisme subit ses plus

dangers qui menaçaient l'Empire étaient considérés comme ayant pour cause l'impiété des chrétiens. De toutes parts, le peuple adjurait l'autorité de maintenir le culte national et de punir les contempteurs des dieux..... A Lyon, la clameur populaire alla jusqu'à la rage. Lyon était le centre de ce grand culte de Rome et d'Auguste qui était comme le ciment de l'unité gauloise et la marque de sa communion avec l'Empire. Autour du célèbre autel situé au confluent du Rhône et de la Saône, s'étendait une ville fédérale composée des délégués des soixante peuples de la Gaule, ville riche et puissante fort attachée au culte qui était sa raison d'être. Tous les ans, le 1er août, le grand jour des foires gauloises et jour anniversaire de la consécration de l'autel, des députés de la Gaule entière s'y réunissaient, c'était ce qu'on appelait le *concilium Galliarum*, réunion sans grande importance politique, mais d'une haute importance sociale et religieuse. On célébrait des fêtes qui consistaient en luttes d'éloquence grecque et latine et en jeux sanglants. Toutes ces institutions donnèrent beaucoup de force au culte national. Les chrétiens qui ne pratiquaient pas ce culte devaient paraître des athées, des impies. Les fables universellement admises sur leur compte étaient répétées et envenimées. Ils pratiquaient, dit-on, des festins de Thyeste, des incestes à la façon d'Œdipe. On ne s'arrêtait devant aucune absurdité, on alléguait des énormités impossibles à décrire ; dans tous les temps, les sociétés secrètes affectant le mystère, ont provoqué de tels soupçons.... On commença par mettre en quarantaine la population maudite à laquelle on attribuait tous les malheurs.... L'autorité n'intervint que le plus tard qu'elle put, et en partie pour mettre fin à des supplices intolérables » (Renan, *Marc-Aurèle*). Voir pour la description des supplices dans le livre de M. Berth. Zeller la lettre des communautés chrétiennes de Lyon et de Vienne aux églises d'Asie et de Phrygie. « C'est, dit M. Renan, un des morceaux les plus extraordinaires que possède aucune littérature. Jamais on n'a tracé un plus frappant tableau du degré d'enthousiasme et de dévouement où peut arriver la nature humaine. »

1. Les actes des saints ne disent pas qu'il a tenu sa tête dans ses mains. Cette façon de représenter saint Denis vient d'une fantaisie d'un premier statuaire qui avait donné au saint cette posture pour montrer qu'il avait été décapité.

rudes atteintes au temps de Maximien. Cet empereur ordonna le massacre de la légion thébéenne composée entièrement de chrétiens et de son commandant saint Maurice. Mais la victoire de Constantin sur Maxence au pont Milvius et l'édit de Milan donnèrent au christianisme une existence officielle et légale. De la situation de persécuté, il allait passer, presque sans transition, à celle de persécuteur.

Hiérarchie de l'Église séculière. — On a pu soutenir sans paradoxe que l'Empire a plus servi à la grandeur de l'Église chrétienne qu'il ne lui a nui. C'est qu'en effet l'organisation de l'Église se modela étroitement sur l'organisation romaine. Tout d'abord la communauté des fidèles réunit ses pouvoirs entre les mains des *anciens* (*presbyteri*) ou *prêtres;* les prêtres élurent eux-mêmes un président, l'*évêque* (*episcopus*). Chaque cité forma un *diocèse* administré par un évêque. Cette révolution s'accomplit vers l'an 120 ou 130. Peu à peu l'évêque remplaça l'ancien *flamine* de la cité qui était chargé du culte des dieux lares. Les villes métropoles de provinces, qui avaient un flamine de la province, eurent un *archevêque* ou métropolitain. Ainsi il y eut en Gaule dix-sept métropolitains, comme il y avait dix-sept provinces[1]; et jusqu'en 1789, les divisions ecclésiastiques des archevêchés et évêchés reproduisirent, presque sans changement, les divisions des anciennes provinces et cités. Peu à peu les prêtres et évêques se distinguèrent des simples fidèles par l'ordination faite avec l'huile du saint-chrême, par la pratique du célibat, qui ne fut cependant pas, à l'origine, une condition essentielle pour obtenir la prêtrise ou l'épiscopat[2]. Lorsque le christianisme se répandit dans la campagne

1. Voici l'énumération de ces sièges métropolitains : Mayence (Germania I), Cologne (Germania IIa), Trèves (Belgica Ia), Reims (Belgica IIa), Besançon (Maxima Sequanorum); Lyon, Rouen, Tours, Sens pour les quatre Ludgunaise; Bourges, Bordeaux, Auch pour les trois Aquitaine; Narbonne, Aix pour les deux Narbonnaises; Vienne (Viennensis); Embrun (Alpes maritimæ); Tarentaises ou Moutiers (Alpes Graiœ et Penninœ). Jusqu'en 1622, Paris n'a eu qu'un évêque qui était suffragant de l'archevêque de Sens. La Révolution de 1789 a apporté des modifications assez profondes dans la répartition des diocèses et des sieges métropolitains.

2. L'ordination ou sacrement de l'ordre qui donne un caractère sacré et indé-

teurs de monstres, les temples consacrés à Apollon ou à Hercule et dédia à la sainte vierge les temples de Diane et de Bélisana. Les fêtes païennes subsistèrent sous des noms nouveaux, mais aux dates anciennes. Encore aujourd'hui, les noms des mois de l'année et des jours de la semaine rappellent leur origine païenne [1]. Les feux en l'honneur de Bélen devinrent les *feux de la Saint-Jean*; les anciennes fêtes des ambarvalia se changèrent en processions des rogations ou fête de *Saint-Mamert*. L'Église ordonna la sanctification du dimanche par le repos : mais elle fut forcée pendant longtemps de condamner ceux qui chômaient le jour de Jupiter, c'est-à-dire le jeudi, ou ceux qui, ouvrant au hasard la bible et les évangiles, prétendaient y trouver les sorts des saints, comme on cherchait jadis des avis en ouvrant les livres sybillins. Malgré la condescendance prêchée longtemps encore par les papes pour faire servir au triomphe du christianisme les anciens usages [2], l'Église et les conciles furent souvent obligés de sévir contre des superstitions par trop païennes.

1. Le paganisme romain a laissé des traces profondes dans notre langue : on en peut citer pour exemples les noms des mois : janvier, mois de Janus; février, de la fête des Februa; mars, du dieu de la guerre; mai, de la déesse Maïa; juin, de la fête des Juniores; juillet, du divin Jules; août, d'Auguste. De même, les jours de la semaine : lundi, jour de la lune; mardi, de Mars; mercredi, de Mercure; jeudi, de Jupiter; vendredi, de Vénus; samedi, de Saturne. Dimanche, *dies dominica*, est le seul jour qui porte un nom chrétien.

2. Voici à ce propos des instructions très curieuses données par saint Grégoire le Grand vers la fin du VI[e] siècle à deux missionnaires chargés de combattre le paganisme dans la Grande-Bretagne :

« 1° Il faut se garder de détruire les temples des idoles; il ne faut que détruire les idoles, puis faire de l'eau bénite, en arroser le temple, y construire des autels, et y placer des reliques..... tant que la nation verra subsister ses anciens lieux de prière, elle sera plus disposée à s'y rendre, par un penchant d'habitude, pour adorer le vrai Dieu. — 2° On dit que les hommes de cette nation ont coutume d'immoler des bœufs en sacrifice. Il faut que cet usage soit tourné pour eux en solennité chrétienne et que les jours de fête, on leur laisse dresser des cabanes de feuillage autour de ces temples changés en églises. Qu'ils s'y rassemblent, qu'ils y amènent leurs animaux, qui alors seront tués par eux, non plus comme offrande au diable, mais pour des banquets chrétiens au nom et à honneur de Dieu. C'est en réservant à ces hommes quelque chose pour la joie extérieure que vous les conduirez plus aisément à goûter les joies intérieures. » Cette conduite très habile a été tenue par l'Église chrétienne partout où elle a voulu opérer des conversions.

Lutte contre les hérésies. — L'Église eut aussi à lutter contre les hérésies : contre celles d'Arius, qui niait la divinité de Jésus; contre celle des *parfaits,* qui rejetaient tous les sacrements, même le baptême ; contre celle de Pélage, un moine de la Grande-Bretagne qui soutenait, sur le libre arbitre de l'homme, des doctrines incompatibles avec le dogme du péché originel ; contre celle des *Manichéens,* qui admettaient l'existence de deux dieux égaux, tous deux éternels, le bon et le mauvais principe ; contre celle des *gnostiques,* qui, dans la Trinité, ne voulaient voir que le Saint-Esprit et s'abandonnaient à leur libre inspiration. Alors « aux évêques-martyrs des premiers siècles, succédèrent les évêques-docteurs du IVe et du Ve siècle. » (M. RAMBAUD.) Cependant les hérétiques eurent en Gaule la vie moins dure qu'en Orient, l'esprit y était moins subtil, moins porté aux spéculations théoriques. L'hérésie était le fait d'un petit nombre de penseurs curieux : elle ne pénétrait pas parmi les foules. Saint Hilaire, le grand évêque de Poitiers, condamné d'abord par le concile arien de Béziers (356), fut réinstallé triomphalement sur son siège (360) et extirpa l'arianisme parmi les Gallo-Romains. Le gnostique Priscillien fut exécuté sur l'ordre de l'usurpateur Maxime, malgré les protestations de saint Martin (385). Jusque-là, l'on s'était contenté d'exiler les hérétiques. En Orient, l'hérésie d'Arius comptait encore de nombreux adhérents et les hérésies sur la nature du Christ (Nestoriens, Eutychéens) vont amener les plus graves débats. Les grands conciles du Ve siècle prendront à tâche de les extirper.

Puissance de l'Église au IVe siècle. — Ainsi, à la chute de l'Empire romain, l'Église chrétienne semblait toute préparée à diriger une société nouvelle. Le dogme était fixé par les grand docteurs de l'Église grecque et latine, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jérôme. L'hérésie d'Arius, condamnée par les conciles, ne recrutait plus guère de prosélytes que parmi les barbares. Les plus grands écrivains, les caractères les plus généreux appartenaient à l'Église. C'est le temps où saint

Jérôme, le fondateur des couvents du Mont-Aventin et de Bethléem, le traducteur de la bible, gouvernait du fond de son ermitage de la Palestine la chrétienté tout entière ; où saint Ambroise vengeait les massacres de Thessalonique en contraignant l'empereur Théodose à s'humilier publiquement devant les autels ; où saint Jean Chrysostome, le sauveur d'Antioche, osait braver du haut de la chaire la toute-puissante impératrice Eudoxie et se vengeait de son ennemi l'eunuque Eutrope en le protégeant au péril de ses jours contre une populace furieuse. Plus tard, saint Loup, saint Aignan, saint Augustin défendront les cités dont ils ont la garde contre les attaques des barbares. L'Église attire à elle toute la vie qui abandonne peu à peu l'Empire. Elle reçoit les testaments, elle célèbre les mariages. Elle s'enrichit par des legs nombreux ; elle sauve les opprimés grâce au droit d'asile. Elle pénètre chez les barbares; le saint évêque Ulphilas convertit les Goths et traduit pour eux la bible. Fritigilde, reine des Marcomans, est baptisée par saint Ambroise. A Passau saint Séverin arrête les ravages de Gibold, roi des Alamans ; il est le sauveur de toute la population romaine. Les Burgundes reçoivent le baptême d'un missionnaire de Trèves. Sans doute les mœurs des barbares ne sont guère adoucies ; cependant les évêques leur imposent une crainte salutaire. Ils sont les véritables intermédiaires entre la population romaine et les envahisseurs. Ils représentent le seul pouvoir actif et vivant au milieu du naufrage des institutions impériales.

Richesses de l'Eglise. — La société ecclésiastique est donc au quatrième siècle la plus libre et la mieux ordonnée ; c'est aussi la plus riche. Les ressources de l'Église se composent : 1° des *oblations volontaires*, primitivement le pain et le vin apportés par les fidèles pour la communion ; 2° des *prémices* des fruits de la terre ; 3° de la *dîme*, qui devient obligatoire à partir du second concile de Mâcon ; 4° des *revenus* des terres d'église. Les empereurs chrétiens attribuaient aux églises une partie de la dotation des anciens temples païens et même, à différentes reprises, ils constituèrent des traitements.

et des pensions pour le clergé; c'était comme une sorte de budget du culte. Mais ils eurent toujours la préoccupation de maintenir fermement leur autorité sur les ministres du culte. Ils interdirent aux prêtres de recevoir les legs des mourants pour empêcher les extorsions obtenues au moment de la confession *in extremis*. Cependant la piété des fidèles continua de prodiguer à l'Église les dons volontaires; et les rois barbares se montrèrent beaucoup plus généreux que les empereurs.

Juridiction et immunités ecclésiastiques. — L'Eglise rechercha aussi l'exercice de la souveraineté politique. Les évêques obtinrent le droit de juger les clercs. Or, beaucoup de gens acceptaient la tonsure sans pour cela recevoir les ordres, mais pour profiter des avantages réservés au clergé. Beaucoup de laïques préféraient même confier leurs différends à l'évêque au lieu de s'adresser aux tribunaux ordinaires. Dès lors, les évêques devinrent les véritables *juges de paix* de la société chrétienne. Après avoir jugé les causes relatives aux mœurs et à la foi, ils jugèrent les causes des orphelins, des veuves et des pauvres, les débats relatifs aux mariages, aux divorces, aux testaments; ils furent consultés sur le choix des tuteurs et des curateurs. Leur clientèle judiciaire augmenta sans cesse et leur droit de juridiction devint au moyen âge un de leurs pouvoirs les mieux établis. En même temps, les empereurs accordèrent à l'Église et aux clercs des *immunités* toujours plus étendues. Les églises obtinrent le *droit d'asile* qui avait été reconnu à certains temples païens. De Constantin à Théodose II, les clercs furent successivement affranchis des charges de la curie, des corvées du service militaire, et de l'impôt qui en était le rachat. Enfin Constantin exempta d'impôts toutes les propriétés ecclésiastiques qui servaient à l'entretien des clercs. Le développement progressif des immunités ecclésiastiques fut la source principale de la puissance du clergé au moyen âge.

L'Eglise gardienne des traditions de l'Empire. — Aussi, au moment de la chute de l'Empire romain, l'Église était prête à en recueillir l'héritage. Les deux clergés, séculier et régulier, avaient leur organisation et leur hiérarchie, leurs

immunités et leur juridiction. Les évêques, qui étaient presque toujours en même temps les défenseurs de la cité, exerçaient dans les villes une véritable souveraineté locale. Le clergé agissait sur les âmes par la prédication de l'Évangile et ralliait autour de lui une clientèle toujours plus nombreuse et plus puissante de pauvres et d'opprimés. Déjà le christianisme pénétrait chez les barbares : c'était un lien de plus qui les rapprochait de cet empire romain où ils allaient s'établir en corps de nation. Quand les empires barbares se seront fondés, c'est l'Église qui leur donnera l'idée d'un gouvernement régulier ; c'est à l'Église qu'ils emprunteront leurs meilleurs ministres. L'Église, très dévouée aux souvenirs de la domination romaine, les fera renaître après l'invasion barbare.

SUJETS A TRAITER :

Saint Jérôme.

Organisation du clergé séculier et du clergé régulier dans la Gaule romaine.

Les grands conciles du IVe siècle.

Esquisser la biographie des plus illustres pères de l'église grecque ou de l'église latine.

CHAPITRE III

LES GERMAINS

I. Origines et mœurs des Germains.
II. Luttes des Romains contre les Germains.
III. Infiltration progressive des Germains dans l'Empire romain

Accès de la Germanie à la civilisation romaine. — Au nord et à l'est de l'Empire romain, vivaient les barbares de la Germanie. Le nom de Germains (*Wehrmann*, hommes de guerre) avait été donné à une petite peuplade des environs de Tongres, qui avait passé le Rhin pour ravager l'empire romain. C'étaient surtout des *barbares*, c'est-à-dire une société capable d'accepter immédiatement la civilisation, non de la produire par elle-même. Du ɪvᵉ au ɪxᵉ siècle de l'ère chrétienne, une grande révolution se produisit. Les Germains entrés dans l'empire romain se convertirent au christianisme et se laissèrent civiliser. Le cercle de l'univers policé fut étendu jusque dans les contrées du Nord et de l'Est de l'Europe; l'unité chrétienne de l'Europe fut assurée et le monde moderne préparé. Tels sont les résultats de l'accès de la Germanie à la civilisation romaine.

Ici la géographie explique l'histoire. La Germanie est une suite de plaines humides et froides, coupées de marécages et de forêts sans frontières naturelles, ni à l'est ni à l'ouest. Comme la masse de l'Europe est à peu près quatre fois moindre que celle de l'Asie, la frontière orientale de l'Europe fut ouverte à toutes les invasions et la Germanie fut le point de passage

Ouvrages a consulter : Ozanam, *Etudes germaniques*. — Geffroy, *Rome et les barbares*. — Mignet, *Mémoires historiques*. — Littré, *Etudes sur les barbares et le moyen âge*.

de tous les peuples asiatiques dans leur marche vers l'Occident. Les contrées du Sud étaient au contraire plus faciles à défendre. Les vallées entourées d'une fortification naturelle de hautes montagnes, le climat doux, la vie facile, semblaient inviter les peuples au progrès. Dès lors la civilisation orientale gagna la Grèce, l'Italie, l'Espagne, même la Gaule. Mais l'Empire romain n'alla qu'exceptionnellement au delà du Rhin et du Danube. Pour que les Germains s'adoucissent, il fallut qu'ils vinssent dans l'Empire. Là les deux races furent en contact et chacune prit à l'autre ce qu'elle avait de meilleur. Les Romains se retrempèrent d'une énergie nouvelle et les Germains s'assouplirent et se policèrent au point de devenir eux-mêmes la sauvegarde de l'Europe contre de nouvelles invasions venues de l'Asie.

Religion des Germains. L'odinisme. — Les Germains sont des peuples de race indo-européenne comme les Romains et les Gaulois, et qui ont avec eux, à l'origine, de nombreux traits de ressemblance : même religion naturaliste, mêmes distinctions sociales des esclaves, des affranchis, des hommes libres, des prêtres et des nobles; même autorité politique et judiciaire de ces derniers dans les assemblées locales; même formation de la famille, de la centenie, de la cité. Tacite dit qu'on trouve chez eux trois dieux : Mercure, Hercule et Mars. Mercure, c'est *Odin* ou *Wotan*, la grande divinité intelligente de qui vient tout pouvoir, civil et religieux; et aussi le féroce chasseur qui mène aux enfers l'armée furieuse des âmes des morts. Le nom de Wotan, célèbre dans les ballades et les légendes allemandes, est encore aujourd'hui l'objet d'un respect superstitieux de la part des paysans du Mecklembourg. *Donar* ou *Thor* est l'Hercule germain ; c'est le dieu de la force dont la voix se fait entendre au milieu des tempêtes, quand il lance la foudre du haut des nuées lumineuses : Thor est à cause de cela quelquefois confondu avec Jupiter. *Saxnot* ou *Tyr*, fils d'Odin, est le dieu de la guerre, le Mars germanique. On l'adorait sous le symbole d'une épée plantée en terre. La déesse *Hertha*, la terre nourricière; *Freya*, la Vénus du Nord, déesse de l'abondance et de la beauté; *Holda* (Diane), la bonne chasseresse qui visi

secrètement la maison des laboureurs et qui habite aussi les enfers ; *Sunna*, le soleil, et son frère *Mani*, la lune, complètent l'ensemble de ces divinités de la nature.

Peut-être les Germains avaient-ils l'idée d'un Dieu suprême, présent dans l'horreur des forêts, être incréé et souverainement bon (Gott, Dieu, gut, bon). Mais Odin, à cause de ses mœurs guerrières et des aventures qu'on lui prêtait, prit peu à peu la place principale. C'est lui qui entraînait au paradis ou *Walhalla* les âmes de ceux qui sont morts par le fer. Là encore les braves devaient fournir de brillantes passes d'armes et se livrer à de longs festins, où ils buvaient la cervoise et l'hydromel dans le crâne de leurs victimes. Ceux qui meurent de maladie ou de vieillesse doivent aller dans le *Niflheim*, où le sombre Héla distribue les âmes dans neuf mondes : « Son palais s'appelle le nuage, sa table la faim, son couteau le besoin, son serviteur le retardataire, sa servante la lenteur, sa porte le précipice. » Ainsi cette religion sauvage récompensait la mort guerrière et punissait comme une honte la mort naturelle. Le culte consistait surtout en superstitions grossières. Les Germains pratiquaient, dit Tacite, l'art de la divination. Ils avaient leurs devins, leurs sorciers, leurs prophétesses. Cependant aucune caste sacerdotale n'existait parmi eux, le chef politique offrait les sacrifices au nom de la famille, du canton ou de la cité. Souvent c'étaient des sacrifices humains.

La famille germanique. — Comme chez les Romains et les Gaulois, la famille est la source de toute l'organisation sociale et politique. L'homme la fonde en achetant la femme à ses parents par le sou et le denier. Sans doute la femme a sa place au foyer domestique et même au combat, où elle excite et soigne les guerriers. Mais l'homme reste son tuteur et son maître. Elle ne s'appartient jamais; elle passe de la tutelle de son père sous celle de son mari ou de son fils aîné; comme elle ne porte pas les armes, elle ne peut hériter; elle n'a en propre que les cadeaux qu'elle reçoit de son mari le lendemain des noces, le *morgengabe*. Le mari peut chasser de la famille, après jugement des parents convoqués, l'épouse coupable. Il peut vendre ses enfants et les châtier jusqu'à la mort. La puissance paternelle est aussi pleine et entière qu'à

Rome. Autour du chef de la famille se groupent les esclaves, les affranchis ou clients, et les hommes libres, ses parents. « D'après les légendes scandinaves, la divinité avait fait naître d'abord le serf, qui avait le teint noir, les mains calleuses, le dos voûté ; sa tâche était de labourer les champs, de creuser les tourbières, de garder les chèvres et les porcs. Puis elle avait fait naître l'homme libre, aux yeux brillants, au teint coloré, qui savait dompter les taureaux, fabriquer la charrue, construire des maisons, établir des greniers. Le dieu avait enfin engendré le noble aux joues vermeilles, au regard aussi perçant que celui du dragon, qui savait brandir la lance, ployer l'arc, chevaucher hardiment ; c'était lui qui possédait en toute propriété les champs héréditaires et la maison des ancêtres. Il connaissait aussi les runes, les rites sacrés et le vol des oiseaux. » (M. FUSTEL DE COULANGES). Plusieurs familles formaient un canton ; plusieurs cantons une cité.

La propriété germanique. La justice. — Dès l'époque de Tacite, les Germains avaient à peu près renoncé à l'état nomade. Ils étaient devenus sédentaires et agriculteurs. Chaque canton possédait des prairies et des bois, où chacun pouvait envoyer paître ses bestiaux ou aller chasser, et des champs cultivés qui étaient partagés entre les chefs de familles, mais ils ne les possédaient pas en toute propriété, car à des époques régulières avaient lieu de nouveaux partages des lots, suivant le nombre et le rang de ceux qui pouvaient cultiver la terre. La seule propriété pleine et entière du Germain était celle de sa maison et de son troupeau. Les maisons n'étaient guère que des huttes ; ils avaient de loin en loin des enceintes fortifiées, mais pas de villes.

Il serait faux de croire que les Germains aient joui d'une liberté sans limites. Montesquieu parle du beau système de la liberté politique que les Germains ont trouvé au fond des bois. En réalité, les chefs de la famille exerçaient un pouvoir absolu sur tous ceux qui en faisaient partie : « On est plus opprimé dans le clan ancien que dans l'état moderne. Loin que ce fût la liberté, c'était la subordination. » Dans le canton et dans la cité il y avait ordinairement un roi. La royauté n'était pas héréditaire, mais ordinairement élective chez les Germains ; seulement

il était d'usage de choisir toujours le roi dans une même famille. L'autorité de ces rois peu puissants était limitée par le sacerdoce, par le conseil des nobles, par le *mall* des hommes libres. Le mall était l'assemblée où se décidaient les affaires importantes et où se jugeaient les crimes. Les nobles et les prêtres étaient les juges. Ils avaient recours pour connaître le coupable aux épreuves par l'eau ou par le feu et souvent au duel ou jugement de Dieu. Quelquefois le coupable, pour prouver son innocence, appelait des témoins ou *conjurateurs*, qui venaient l'affirmer sous la foi du serment. Le crime était considéré comme un simple fait de guerre qui pouvait entraîner des représailles sanglantes, à moins qu'une indemnité pécuniaire ne fût acceptée par la famille lésée. Cette indemnité qui arrêtait la guerre s'appelait l'argent de l'homme, c'est-à-dire l'argent du sang versé, « *Wergeld* ».

La bande guerrière. — Ce qui caractérise particulièrement l'état social des Germains, c'est qu'ils n'ont jamais atteint à une forte constitution de l'État. Ils n'ont guère dépassé l'organisation de la famille. Leurs centenies et cités se brisaient continuellement par la formation de *bandes guerrières* qui émigraient pour aller chercher au loin du butin. Tacite parle avec éloge du compagnonnage : « Ils s'attachent, dit-il, à des chefs dans la force de l'âge et dès longtemps éprouvés. Ce rôle de compagnon n'a rien dont on rougisse ; il existe, entre les compagnons, une émulation singulière à qui tiendra la première place auprès de son chef ; entre les chefs, à qui aura le plus de compagnons et les plus courageux. C'est la dignité, c'est la puissance d'être entouré d'une jeunesse nombreuse et choisie. C'est un ornement dans la paix, un rempart dans la guerre. Un opprobre dont la flétrissure ne s'efface jamais, c'est de survivre au chef dont on s'est fait le compagnon et de revenir sans lui du combat. Le défendre, le couvrir de son corps, rapporter à sa gloire ce qu'on fait soi-même de plus beau, voilà le premier serment de cette troupe. »

En somme, si les Germains n'étaient plus nomades, ils n'adhéraient pas encore au sol et ils le quittaient avec une extrême facilité. Ils ne pratiquaient pas la liberté

politique : ils avaient seulement « l'inexpérience de l'autorité et l'incapacité de la subir ». La formation de la bande guerrière servait surtout à consacrer la dépendance étroite du compagnon (*comes*, comte) à l'égard de son chef (dux, duc). Ils étaient pauvres et braves, mais incapables de travail; ils considéraient comme honteux de gagner par la sueur ce qu'ils pouvaient acquérir par le sang. La guerre, le vol à main armée, étaient donc pour eux le seul moyen de se procurer ce qu'ils ne savaient pas produire par eux-mêmes. La guerre était déjà leur seule industrie nationale. Ils s'en reposaient par des chasses furieuses ou par de longs et plantureux festins, où ils perdaient la raison dans une ivresse de brutes. Tels sont les hommes que Tacite était tenté par contraste de placer au-dessus des Romains de la décadence, et que Montesquieu a trop contribué à faire admirer. On connaissait avant eux la bravoure personnelle, la fierté des sentiments, le respect de l'indépendance individuelle et de la femme. Ce qu'ils ont apporté de nouveau dans le monde, c'est la pratique sans fausse pudeur du droit de la force (*Faustrecht*, le droit du poing).

Divisions des Germains. — D'après Tacite, les Germains comprenaient trois groupes principaux de tribus : 1° les *Inghævons*, des embouchures du Rhin, le long du littoral de la mer du Nord, jusqu'à l'Eyder, au sud du Danemark : les Frisons, les Chauques, les Chasuares, les Angrivariens, les Saxons en étaient les principales peuplades; elles occupaient les pays qui forment de nos jours la Hollande, l'Oldenbourg, le Hanovre septentrional et le Holstein. 2° Les *Istævons*, entre le Rhin et la forêt de Teutberg, dans la Westphalie actuelle, comprenaient les Usipiens et les Teuctères, les Chamaves, les Bructères, les Tubantes, les Sicambres et les Saliens. 3° Les *Hermiones* occupaient les massifs montagneux qui relient la basse à la haute Allemâgne : les Chérusques, les Cattes, les Suèves et les Hermundures en étaient les plus célèbres peuplades. Ce sont en effet les tribus les plus voisines de l'Empire et les plus souvent en rapport avec lui. Mais il y en avait beaucoup d'autres : les Vandales, les Burgondes, les Longobards, les Hérules, échelonnés de l'Elbe

à la Vistule : les Quades, les Marcomans et les Daces, redoutables gardiens des contrées du Danube ; surtout les Goths, la puissante nation, qui, de la Scandinavie à travers l'Allemagne orientale et la Pologne, gagna par étapes successives les bords de la mer Noire et du Danube.

Premières luttes des Romains contre les Germains. — Dès l'an 120 avant l'ère chrétienne, la république romaine subit le premier choc des Germains et son empire faillit y sombrer. Les Cimbres, les Teutons ravagèrent pendant plus de dix ans la Gaule, les contrées du haut Danube et l'Italie du Nord. La fermeté des légions et le génie de Marius sauvèrent le monde romain. Mais désormais il fallut que Rome surveillât de près toutes les frontières de la Germanie. Ce furent les luttes les plus rudes, où s'exercèrent les plus grands généraux du temps de l'Empire. Sous les règnes d'Auguste et de Tibère, Germains et Romains luttèrent à armes égales et avec des succès partagés. Si Drusus, Tibère et Domitius Ahénobarbus firent campagne au delà du Rhin, jusqu'au Weser et à l'Elbe, Varus fut vaincu par Arminius. Mais Germanicus vengea dans les plaines d'Idistavisus (16 apr. J.-C.) les trois légions massacrées au fond de la forêt de Teutberg. Les Romains semèrent l'or et le vin parmi les Germains ; ils les corrompirent et les divisèrent. Leur politique réussit encore mieux que leurs armes. La confédération des Chérusques, fondée par Arminius, l'empire des Marcomans, crée par Marbod dans la Bohême actuelle, s'effondrèrent au milieu des divisions intestines. Tibère avait compris que le Rhin et le Danube devaient constituer les deux barrières de l'Empire ; qu'il fallait conserver désormais et non plus conquérir.

Affaiblissement des Germains du IIe au IVe siècle. Confédérations nouvelles. — Cependant ses successeurs n'imitèrent pas sa prudente réserve. Au nord du Danube et à l'est du Rhin, les *champs décumates* furent occupés. Trajan, dans deux campagnes mémorables, battit les Daces et réduisit en province romaine, sous le nom de Dacie, les contrées comprises entre les Carpathes, le Danube et la Theiss. Ces brillants succès n'eurent pas de lendemain. Les

Germains s'acharnèrent sur l'Empire au temps de Marc-Aurèle. Quades, Marcomans, Bastarnes et Daces firent rage sur toute la frontière du haut et du moyen Danube. Marc-Aurèle fit contre eux trois rudes campagnes et y consacra ses plus belles années (166-180). L'Empire eût succombé sous l'invasion, au temps de l'épouvantable crise de l'anarchie militaire et des trente tyrans, si les barbares eux-mêmes n'avaient été en proie à la même anarchie. Mais depuis longtemps les peuplades germaniques étaient divisées par des querelles interminables. Beaucoup d'entre elles disparurent dans des guerres civiles dont on pourrait relever de nombreux indices chez les historiens anciens. Les Germains s'affaiblissaient. Leurs tribus étaient moins nombreuses et moins puissantes au ve siècle qu'au temps de Tacite. La coutume délétère des *bandes* formées de ces jeunes audacieux, qui se séparaient de la tribu pour combattre ou mourir au loin, et qui n'y revenaient qu'en petit nombre avec des instincts sauvages d'indiscipline, avait tout désorganisé. La royauté avait disparu dans la plupart des peuplades germaniques. Les rudiments d'organisation des cités s'étaient effacés. La nation n'existait plus, la bande seule restait, c'est-à-dire l'élément mobile et la cause de toute désorganisation. Les confédérations qu'on voit se former au commencement du IVe siècle sont des réunions, non pas de nations germaniques, mais de débris des anciennes nations. Les Saxons, porteurs du *sax* (ou grand couteau), sont les débris des Inghœvons; les Francs, porteurs de la francisque (hache à deux tranchants), sont les débris des Istœvons. Les Suèves ou Alamans (*Oll mann*, hommes de tous pays) sont les débris des Hermiones.

Infiltration des Germains dans l'Empire. — D'ailleurs, les Germains n'ont pas de haine pour l'Empire : ils y voient des villes opulentes, une population riche, de beaux monuments. Ils sont saisis d'une admiration bien naturelle. Ils cherchent à y pénétrer et à en partager les bienfaits. Ils demandent des terres et offrent leurs bras en échange, aussi bien les Goths du IVe siècle que les Cimbres du temps de Marius. L'Empire pour eux est une carrière : on va y faire fortune, comme aujourd'hui en Amérique ; les plus déshérités, comme

colons ou lètes; les plus audacieux, comme soldats. Tous y reçoivent des terres, tous en vivent, tous saluent bien bas le maître et le défendent à la première réquisition. A partir du IIIe siècle, le nombre des lètes et des vétérans germains augmente rapidement. Ce sont autant de défenseurs intéressés à repousser toute invasion. Ce sont des légions de Germains, qui, sous Claude II, battent les Alamans au lac de Garde et les Goths à Naïssus (269); qui remportent la victoire de Pavie contre les Alamans, sous Aurélien (271); qui repoussent les Francs et les Vandales du Rhin jusqu'à l'Elbe et les Sarmates et Goths de la Rhétie, sous Probus (276-279).

Au IVe siècle, les Germains sont déjà massés dans toutes les provinces frontières dépeuplées par tant d'invasions et de ravages. Les empereurs leur confient le salut de l'Empire. Constantin établit sur la rive gauche du Rhin une notable portion de la nation des Francs, qui prirent, au début du siècle suivant, le nom de *ripuaires* (*ripa* rive), tandis que les autres Francs, restés aux bouches de l'Escaut et du Rhin, dans la région de la Sala (Yssel), gardent le nom de Saliens. Trois cent mille Sarmates sont cantonnés en Pannonie et en Thrace. Ce sont autant d'armées au service de l'empereur. Sans doute, le commandement est plus difficile à l'égard de ces troupes de Germains, guidés par leurs rois et organisés en corps de nations. Mais ces rois multiplient les protestations de déférence pour la majesté de l'empereur ; ils briguent l'honneur de le servir et un haut grade dans les légions leur est plus cher que leur titre de roi barbare.

Dernières victoires des Romains sur les Germains. — Cependant l'âge de la sénilité est arrivé pour l'Empire romain: « Au IVe siècle, l'Empire n'est plus qu'une exploitation savante du monde par le maître du monde. Une seule chose vit, c'est la machine administrative ; mais elle vit en tuant... Rome épuisée, la Germanie, qui a rempli l'Empire de ses colons et de ses soldats, succède naturellement. » (M. Lavisse). De vigoureux efforts sont encore tentés pour tenir en respect ceux des barbares qui veulent aller trop vite et trop loin. Les Francs s'étaient avancés jusqu'à Autun, Julien les bat à Auxerre et à Troyes (356). Les Alamans avaient

pénétré jusqu'à Lyon : le même Julien les force à rétrograder au delà du Rhin par la grande victoire de Strasbourg (357). Valentinien poursuit ces succès (364-375) : les Alamans sont battus aux sources du Neckar, les Francs aux environs de Cologne ; les Quades et les Sarmates sur le Danube. Mais à ce moment une formidable poussée de peuples a lieu de l'est à l'ouest. Le roi des Huns, Balamir, pressé lui-même par les populations mongoliques de l'Asie centrale, détruit le puissant empire des Goths, formé par Hermanrich au nord du Danube et de la mer Noire. Les Ostrogoths et les Gépides se soumettent aux Huns ; les Wisigoths demandent des terres à l'Empire. Guidés par leurs rois Fritigern et Alavive, ils sont reçus comme auxiliaires de l'Empire par l'empereur Valens. En vertu d'un ordre impérial, ils passent le Danube jour et nuit, sur des barques, sur des radeaux, sur des arbres creusés. Les courtisans applaudirent à cet acte qu'on croyait inspiré par une haute et saine politique. On s'imaginait que la frontière défendue par un peuple de si redoutable valeur serait inattaquable. Cependant, deux ans plus tard les Wisigoths battaient et tuaient à Andrinople l'empereur Valens (378).

Caractère réel de l'invasion. — Ce fut le véritable signal de ce qu'on est convenu d'appeler l'*invasion des barbares* ; terme inexact et trompeur ! Les invasions avaient commencé dès le temps des Cimbres et des Teutons; par les incursions des Sarrasins, des Normands, des Hongrois et des Turcs, elles se prolongèrent jusqu'au milieu du xve siècle. Cependant il faut reconnaître que la plus rude attaque des barbares eut lieu au ve siècle, et qu'à la suite de ces atteintes multipliées l'Empire romain d'Occident fut détruit, c'est-à-dire cet idéal d'organisation régulière, de paix féconde et de progrès, qui avait justement séduit tous les peuples réunis dans cette merveilleuse unité. Mais le cataclysme était prévu depuis longtemps, il fut le résultat non d'un débordement subit, mais d'une infiltration lente. Dès longtemps l'invasion pacifique de la Germanie dans le monde romain s'était faite « par deux portes que les lois avaient ouvertes : par l'esclavage et par le service militaire ». Dès longtemps Germains et Romains s'étaient mêlés et pénétrés. Plus tard le

christianisme s'était introduit chez les barbares comme chez les sujets romains, l'Église dominait les deux sociétés. Il y avait donc entre elles beaucoup d'éléments communs. D'ailleurs, s'il y eut choc, il y eut aussi combinaison ; sans cela l'invasion n'eût produit que des ruines au lieu d'une création nouvelle. Les barbares qui combattirent sans trêve l'Église et l'Empire, comme Radagaise et Attila, n'ont rien laissé après eux. Il n'y eut d'établissements fixes parmi les peuples barbares que pour ceux qui se soumirent à l'Église et qui respectèrent les souvenirs de l'Empire romain.

SUJETS A TRAITER :

La religion des Germains.

Les mœurs des Germains d'après César, Tacite, Ammien Marcellin.

Résumer rapidement les guerres des Romains contre les Germains.

des chapelles s'y élevèrent qui furent désignées sous le nom de paroisses et administrées par des curés; ils avaient la cure des âmes. Souvent plusieurs églises furent bâties dans une même ville et leur circonscription prit aussi le nom de paroisse. Mais le nom de cathédrale était réservé à celle de ces églises où l'évêque avait sa chaire (*cathedra*). Au v[e] siècle apparurent les chanoines ou prêtres ; vivant auprès de l'évêque et soumis à une règle ou canon, ils formèrent plus tard ce qu'on appela le chapitre de l'église cathédrale.

Élections ecclésiastiques. — L'Église avait alors la vie qui semblait se figer de plus en plus dans l'organisme impérial. Les élections y étaient libres, comme l'avaient été autrefois celles des magistrats de la curie. Le choix d'un évêque donnait souvent lieu à des brigues et même à des luttes à main armée. Le plus souvent c'était un spectacle d'édification, lorsqu'un saint évêque désignait au peuple celui qu'il croyait le plus digne de lui succéder, ou d'administrer quelque autre diocèse. Ainsi, saint Amateur désigna pour le siège d'Auxerre, saint Germain, qui avait été frappé de la grâce après avoir longtemps scandalisé ses concitoyens par des pratiques païennes. Ainsi, saint Patient, évêque d'Autun, fit nommer un certain Jean à Chalon-sur-Saône et Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, recommanda Simplicius pour le siège de Bourges. Quelquefois, il n'y avait pas d'élections régulières au scrutin, c'était d'acclamation que le peuple appelait à l'épiscopat quelque saint homme, le plus souvent malgré lui. Ainsi, saint Ambroise, fils du préfet des Gaules, devint archevêque de Milan, et saint Martin, archevêque de Tours. Cependant les élections donnaient lieu quelquefois à de véritables luttes à main armée : ainsi en 366 à Rome, le pape Damase ne l'emporta sur son compétiteur Ursinus qu'après un sanglant combat à la suite duquel on releva 137 cadavres.

lébile à ceux qui le reçoivent n'est conféré qu'aux clercs des *ordres majeurs*, c'est-à-dire aux *prêtres*, *diacres* et *sous-diacres*. Les clercs des *ordres mineurs* ne reçoivent que la tonsure et peuvent renoncer à la vie cléricale. Ce sont l'*aco lyte*, le *lecteur*, l'*exorciste* (chargé de délivrer les possédés) et le *portier*.

Conciles. — Une autre preuve de la vitalité de l'Église à cette époque, c'est la libre discussion publique de ses affaires



Costume d'un abbé.
D'après la miniature d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles.

et de ses dogmes. Les évêques se réunissaient en conciles tantôt œcuméniques, lorsque les évêques de toute la chrétienté

y étaient convoqués, tantôt nationaux ou provinciaux. En Gaule, il y eut quinze conciles au IVe siècle; on s'habitua dans chaque concile à fixer le lieu et la date de la réunion qui devait suivre. Les évêques définissaient le dogme, condamnaient les hérésies et réglaient toutes les questions de hiérarchie et de discipline intérieure. Ainsi l'église se gouvernait encore elle-même, mais déjà elle devenait de plus en plus aristocratique et autoritaire. Les fidèles avaient abdiqué leur part d'autorité entre les mains des prêtres; les prêtres entre les mains de l'évêque. Les évêques seront à leur tour forcés d'abdiquer une grande part de leurs pouvoirs entre les mains du pape. Le pape combattra l'insubordination des évêques et la coutume des conciles, pour établir dans toute la chrétienté un régime aussi absolu que celui des empereurs. De plus en plus le principe d'autorité va triompher seul dans l'Eglise.

Clergé régulier. Monastères. — Tous les gens d'église portaient le nom de *clercs*. Les uns formaient le *clergé séculier*, c'étaient les prêtres ou évêques qui avaient charge d'âmes, qui étaient mêlés au siècle, c'est-à-dire au monde. Les autres étaient astreints à une règle : de là leur nom de *réguliers*. C'étaient les *moines*. Le nom de moine (μόνος) veut dire solitaire; à l'origine, en effet, les moines habitaient des *ermitages* dans les solitudes des forêts et des déserts. Saint Paul de Thèbes fut le premier modèle de ces anachorètes voués à la solitude et à la contemplation. Après lui saint Antoine et saint Pacôme réunirent les solitaires qui passèrent ainsi de la vie monastique (ou solitaire) a la vie cénobitique (ou en commun). De nombreux couvents furent fondés en Orient, principalement dans la Thébaïde, en Egypte, en Syrie. Celui de Bethléem que saint Jérôme dirigeait et où se réfugièrent pour échapper aux désordres du monde les matrones romaines de la plus haute aristocratie est resté célèbre. Saint Basile rédigea une règle qui fut bientôt adoptée dans tous les monastères de l'Orient. En Occident les cénobites gardèrent le nom de moines. Leur règle leur imposait ordinairement la prière, l'étude, le travail des

mains; ils faisaient vœu de pauvreté, de célibat et d'obéissance.

Les premiers grands monastères d'Occident furent fondés en Gaule. Saint Martin, le destructeur du paganisme des campagnes fut aussi le fondateur des premiers monastères de Gaule, à Ligugé, près Poitiers, à Marmoutiers, près Tours. Le monastère de Saint-Faustin, à Nîmes, doit son existence à saint Castor, évêque d'Apt (422); celui de Saint-Victor, de Marseille, à saint Cassien; celui de Lérins à saint Honorat. Les monastères devinrent très nombreux et très florissants en Gaule. La vie monastique était le refuge des âmes contemplatives éprises d'idéal; de tous ceux qui avaient encore le culte de l'antiquité et qui cherchaient à sauver du naufrage de la barbarie les trésors des lettres grecques et latines. Souvent aussi les monastères étaient des fermes modèles ou de grands ateliers d'industrie. Les moines ont rendu, par le travail manuel, comme par le travail de la pensée, d'éminents services à la société du moyen âge.

Lutte contre le paganisme. — La lutte contre le paganisme et contre les hérésies occupa l'Église pendant tout le VIe siècle. Les premières sociétés chrétiennes s'étaient formées dans les villes. L'Église s'installait à côté de la curie et avait souvent les mêmes administrateurs, les mêmes moyens d'action que la curie elle-même. Dans les campagnes, les missions étaient rares, le paysan (*paganus*, d'où l'on a fait paganisme) était réfractaire aux idées nouvelles et continuait de vénérer les sources, les buissons et les forêts. Saint Martin réussit à faire briser les idoles dans le Poitou, la Touraine et la Bourgogne (vers 360). Saint Exupère renversa celles des Baïocasses (Bayeux, 400). Les édits de Théodose contribuèrent à détruire le paganisme jusqu'au fond des campagnes mais les superstitions y étaient tenaces. L'Église chercha à les faire tourner à son profit. Elle mit des crucifix à la place des idoles, elle installa ses sanctuaires aux lieux où les païens faisaient leurs sacrifices ; elle bénit les lacs sacrés, comme le lac Hélanus (Lozère) qui devint le lac de Saint-Andéol. Elle plaça sous l'invocation de saint Georges et de saint Michel, domp-

CHAPITRE IV

LES INVASIONS DES GERMAINS. — LES HUNS

I. Première période. — Honorius et Stilicon. — Les Wisigoths et Alaric. — Premiers établissements des barbares (395-424).

II. Deuxième période. — Valentinien III et Aétius. — Les Huns et Attila (424-454).

III. Troisième période. — Les derniers empereurs. — Les Vandales et Genséric (455-476).

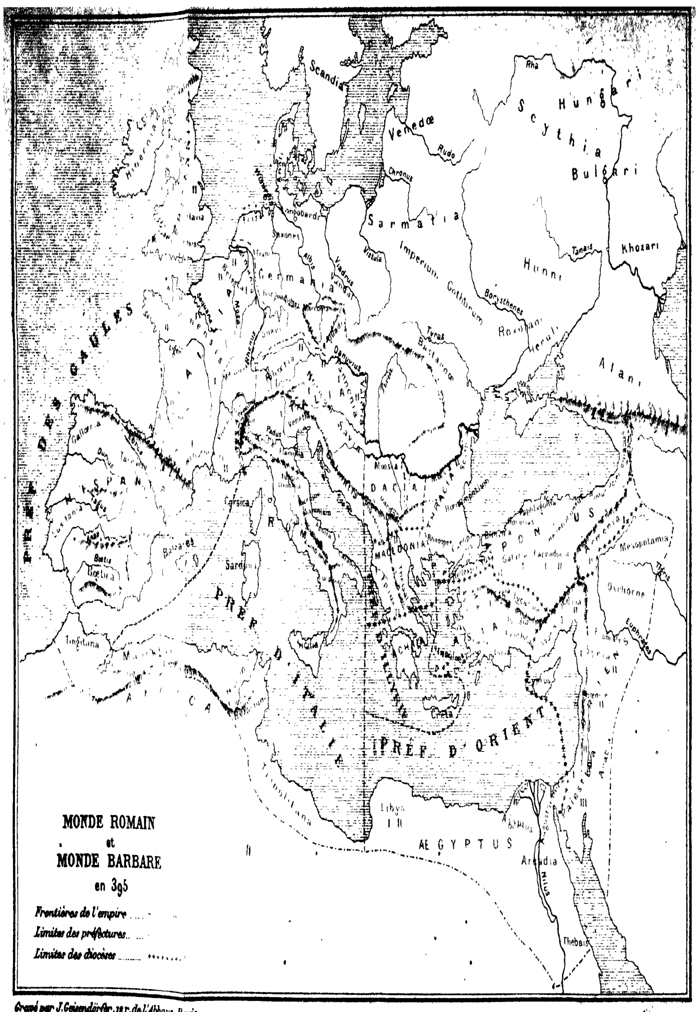
Ruine de la religion, du patriotisme et de l'armée chez les Romains. — A la mort de Théodose (395), la religion, le patriotisme, l'armée, tout ce qui avait fait la force de l'Empire romain, avait disparu : il était naturel que l'Empire lui-même s'effondrât. La religion consistait primitivement dans un polythéisme étroit : les dieux étaient les fondateurs de chacune des gentes ou familles qui constituaient la cité. En s'agrandissant, Rome avait adopté successivement les cultes des peuples vaincus. Accepter leurs dieux dans le Panthéon romain, c'était hâter leur assimilation. Une seule divinité l'emporta peu à peu sur toutes les autres : la fortune de Rome sous la République et plus tard la personne même de l'empereur. C'était un culte tout politique qui servait de lien à tous les sujets de l'Empire et qui témoignait de leur attachement au régime impérial. Les chrétiens refusaient de s'y soumettre. Ils purent passer dès lors pour des ennemis de l'Empire. La destruction du culte des empereurs et le triomphe du christianisme furent une première cause de sérieux affaiblissement pour l'Empire romain.

OUVRAGES A CONSULTER : AMÉDÉE THIERRY, *Récits et nouveaux récits de l'histoire romaine au* IVe *et au* Ve *siècle ; Histoire d'Attila.* — Collection B. ZELLER, *Les Invasions barbares.*

La ruine du patriotisme n'eut pas des conséquences moins graves. A l'origine, le citoyen romain était seul protégé par la loi : l'étranger, c'était l'ennemi. Les privilèges que conférait le droit de cité furent dès lors recherchés par tous les vaincus. Les Romains prirent l'habitude d'accorder ce droit si précieux, d'abord, à ceux des peuples voisins qui l'avaient mérité par leur dévouement; après la guerre sociale, tous les Italiens l'obtinrent. Sous l'Empire, il fut largement distribué aux principales familles aristocratiques dans les provinces. Enfin Caracalla, dans un intérêt fiscal, déclara citoyens romains tous les hommes libres sujets de l'Empire (217). Les privilèges du droit de cité, étant devenus le droit commun, cessèrent d'être l'objet de la convoitise de ceux qui ne l'avaient pas encore. Personne ne songea plus à mériter ce droit de cité par des services; et, à la place de ce patriotisme général qui attachait tout citoyen romain à la fortune de l'Empire, chaque peuple songea surtout à ses intérêts particuliers. De là ces nombreux usurpateurs qui se revêtent de la pourpre impériale dans chaque province au temps de l'anarchie militaire. C'est une cause de plus de désordre et d'impuissance.

La transformation des légions contribua encore plus à la ruine de l'Empire. La légion, composée d'abord des seuls citoyens romains, puis des alliés italiens, puis des auxiliaires provinciaux, ne comptait plus guère au IVe siècle que des barbares. Ainsi, malgré la force apparente de l'Empire, tout était en décomposition. La société du moyen âge allait prendre la place de la société romaine.

Partage de l'Empire (395). **Arcadius et Honorius.** — Théodose avait contenu les barbares sur les frontières, ou les avait établis dans l'Empire. Il avait achevé la destruction du paganisme et de l'arianisme et fait triompher pour toujours l'orthodoxie chrétienne. Il put partager de son vivant, entre ses deux fils, l'immense empire qui paraissait réorganisé pour longtemps. L'aîné, Arcadius, âgé de dix-huit ans, obtint l'Orient, sous la direction du Gaulois Rufin. Le plus jeune, Honorius, âgé de onze ans, eut l'Occident sous la tutelle du Vandale Stilicon. La préfecture d'Illyrie fut partagée entre les deux empires. Les provinces du Norique, de



Gravé par J. Geisendörfer, 28 r. de l'Abbaye Paris.

la Pannonie et de la Dalmatie appartinrent à l'Empire d'Occident; les deux diocèses de Dacie et de Macédoine, à l'Empire d'Orient. Stilicon, barbare d'origine, devenu Romain par le cœur, était marié à Sérène, nièce de Théodose. C'était un grand capitaine et un politique habile, véritable homme d'État, héritier de toutes les grandes pensées de Théodose. Cet empereur lui avait légué, avec la tutelle d'Honorius, le soin de défendre tout l'Empire et de continuer son œuvre. Malheureusement, la noble ambition de Stilicon allait se heurter contre l'inimitié secrète d'Honorius, de sa sœur Placidie et d'une coterie de vieux Romains qui méprisaient en Stilicon un parvenu et un barbare; et surtout contre la jalousie de Rufin, qui prétendait être le maître indépendant de tout l'Orient.

Invasion des Wisigoths. Alaric en Grèce (395-398). — Celui-ci, dès la fin de l'année 395, provoqua l'invasion des Wisigoths. Sous prétexte que leur solde n'était pas payée, les Wisigoths, conduits par leur chef Alaric, issu de la race royale des Balti, se jetèrent à travers la Macédoine et la Thessalie dans la Grèce, où ils commirent d'épouvantables ravages. Athènes se sauva en livrant une partie de ses richesses. Corinthe, Argos et Sparte furent mises à feu et à sang. Stilicon se dévoua pour sauver la *romanité* menacée dans l'Empire d'Orient. Il parvint, par une suite de manœuvres habiles, à enfermer les Wisigoths sur le mont Pholoé, en Arcadie. Cependant Alaric réussit à traverser les retranchements ennemis et à passer en Epire. Stilicon s'apprêtait à le poursuivre, lorsqu'une lettre, émanée de la chancellerie de Constantinople, lui enjoignit de respecter, dans la personne d'Alaric, celui qu'Arcadius venait de nommer maître de la milice en Illyrie. En même temps Stilicon reçut l'ordre de rendre à l'Empire d'Orient quelques légions qui lui avaient été prêtées. Ne voulant pas donner l'exemple de la désobéissance à l'empereur, il chargea le Goth Gaïnas de reconduire ces troupes et de punir Rufin. Le jour même où ce ministre, traître au nom romain, espérait se faire associer à l'Empire par Arcadius, il fut massacré dans la plaine d'Hebdomon, voisine de Constantinople, par

les troupes de Gaïnas; l'eunuque Eutrope prit sa place auprès du faible Arcadius.

Alaric en Italie (401-403). — Cependant Stilicon avait cessé de poursuivre Alaric : il respectait dans l'ancien roi barbare le nouveau maître de la milice élevé régulièrement à une charge légale, dans l'Empire (398). Mais Alaric voulait faire reconnaître son titre d'empereur d'Occident. Il tira d'énormes quantités d'armes des arsenaux romains de Margus, de Ratiaria, de Naïssus et de Thessalonique, [1], et il envahit l'Italie. Stilicon, pour arrêter cette invasion nouvelle, alla chercher des légions jusque sur les bords du Rhin et rappela celle qui gardait la Bretagne. L'empereur s'était jeté dans la forteresse d'Asti; Stilicon surprit les barbares au moment où ils célébraient les fêtes de Pâques à *Pollentia* (Polenza) (403) et leur enleva tout leur butin. Dans sa retraite, Alaric fut encore défait à Vérone, dont il cherchait à se saisir pour garder une des portes de l'Italie. Il dut se retirer en Illyrie. Honorius célébra à Rome un dernier triomphe et signala cette fête par un acte d'humanité : les combats de gladiateurs furent à jamais abolis.

La grande invasion. Radagaise (406). — La victoire même de Stilicon allait amener d'autres désastres. Une nouvelle poussée des Huns et des Sarmates forçait les Germains à se jeter dans l'Empire. C'étaient des troupes innombrables de Suèves, de Vandales, de Burgondes, d'Hérules et d'Alains. Ils étaient plus de 600,000 guerriers, femmes, enfants et esclaves. Leur chef, *Radagaise*, était un farouche sectateur d'Odin inaccessible à la pitié, animé de l'esprit de destruction et de ravage. Il passa en Italie, entre Ravenne, la nouvelle capitale d'Honorius, inaccessible au milieu de ses marais, et le camp de Stilicon. Ce grand homme de guerre n'avait que 40,000 hommes. Il évita une bataille rangée qui eût été par trop inégale. Mais il enferma sur les rochers de *Fiésole*, près de Florence, dans de formidables retranchements, les hordes sauvages de Radagaise. Elles furent bientôt

1. Margus, nom latin de la Morawa ; Ratiaria, aujourd'hui Arzer, sur le Danube (Bulgarie) ; Naïssus, aujourd'hui Nyssa (Serbie) ; Thessalonique, aujourd'hui Salonique.

affamées. Radagaise se livra à la clémence du vainqueur, qui lui fit trancher la tête. Tous les survivants furent vendus comme esclaves. Tout ce qui restait de la *grande invasion* se jeta à travers les frontières dégarnies du Rhin dans la Gaule. L'Hérule, aux joues verdâtres, le Saxon, au visage bizarrement encadré de ses longs cheveux, le Burgonde, haut de six pieds, le Sicambre, tondu jusqu'à la peau, le Vandale, tatoué, l'Alain, vêtu de peaux de bêtes, mirent la Gaule au pillage. « Toute la Gaule est livrée à la destruction ; Mayence est prise et ruinée ; Worms succombe après un long siège. Reims, Amiens, Arras, Spire, Strasbourg, voient leurs habitants transportés dans la Germanie. Tout est ravagé dans l'Aquitaine, la Novempopulanie, la Lyonnaise, la Narbonnaise, sauf un petit nombre de villes que le fer menace au dehors et que la faim tourmente au dedans. L'Espagne s'attend à périr en se souvenant des Cimbres... Rome combat dans ses murs, non pour sa gloire, mais pour son salut. Elle ne combat même pas, elle se rachète. Voilà où nous a conduits la trahison de ce demi-barbare, Stilicon, qui attire ses pareils avec l'appât de nos richesses. » (SAINT JÉRÔME)

Assassinat de Stilicon (408). — Telles étaient les calomnies haineuses répandues contre Stilicon parmi quelques vieux romains et parmi les plus grand hommes de l'Église. Ils ne pouvaient pardonner à leur sauveur d'être un barbare et un arien. Mais Stilicon suivait ses hautes visées politiques. Ayant fait épouser à Honorius sa fille Marie, il croyait avoir suffisamment consolidé son crédit. Il poursuivait maintenant avec Alaric une négociation secrète : le roi des Wisigoths était un barbare à demi civilisé par un long contact avec les Romains. Stilicon voulait lui reconnaître son titre officiel de maître de la milice et l'intéresser à la défense de l'Empire. C'est à ce moment même qu'Olympius, chef du parti romain, fit assassiner Stilicon (408). Celui-ci, prévenu du complot, refusa au dernier moment de se défendre en donnant l'exemple de l'insurrection. Il avait eu la généreuse folie de vouloir être Romain et de sauver les Romains contre eux-mêmes. Et cependant sa politique ne pouvait que prolonger l'agonie de l'Empire au milieu du flot croissant de la barbarie.

Premier sac de Rome (410). Mort d'Alaric (411). — Sa mort fut cruellement vengée. Alaric prit ce que la cour d'Honorius lui refusait. A la tête de 30,000 auxiliaires d'élite, il franchit les Alpes, pilla Aquilée, Concordia, Crémone; et, dédaignant Honorius et Ravenne, il traversa les défilés inoccupés de l'Apennin et vint mettre le siège devant Rome. La ville éternelle, peuplée de 1,200,000 habitants, fière de ses 1,780 palais, de ses hippodromes, de ses temples, de ses fastueux jardins, subit une épouvantable famine. Cependant le grand nom de Rome imposait aux barbares. Alaric, saisi d'une terreur superstitieuse, craignant pour ses jours, s'il entrait de force à Rome, consentit à accepter une rançon : 5,000 livres d'or, 30,000 livres d'argent, 4,000 tuniques de soie, 3,000 toisons de pourpre apaisèrent son avidité. Comme Honorius continuait de lui refuser le titre de maître de la milice en Occident, Alaric créa de sa main un empereur. C'était le préfet de la ville, Attale. Mais Attale, au lieu d'être un instrument docile dans la main d'Alaric, voulut agir en empereur. Alaric le déposa, entra dans Rome soulevée : « Ne vois-tu pas combien il y a encore de monde dans Rome, — lui disait le chef d'une ambassade, qui cherchait à l'intimider. — Tant mieux, répliqua Alaric, plus le foin est épais, mieux il se fauche. » Il demanda tout l'or et tout l'argent : « — Mais que nous laisseras-tu donc ? — La vie. »

Le sac fut épouvantable. Les lieux consacrés au culte chrétien furent seuls épargnés. Quand les Wisigoths eurent entassé sur leurs chariots tout ce qu'ils purent emporter, ils vendirent encore comme esclaves leurs prisonniers. La Campanie fut dévastée ; les barbares occupèrent tout le Sud de l'Italie. Alaric voulait prendre la Sicile et l'Afrique. Mais l'abus des jouissances et les maladies causées par le climat eurent bientôt décimé les Goths. Alaric lui-même périt en quelques jours. Les Goths, pour empêcher que la tombe de leur glorieux chef ne fût profanée, l'enterrèrent dans le lit du Busentin, qu'ils avaient détourné momentanément de son cours, et égorgèrent tous les esclaves qui avaient été employés à ce travail. Alaric avait donné le branle à l'invasion barbare. Plus tard, séduit par l'idée de devenir le défenseur de l'Empire, mais suspect au

vieux parti romain, il s'était vengé des dédains qu'il inspirait en portant le premier une main sacrilège sur la capitale vénérée de l'Empire (409-411).

Le comte Constantius. Établissements des barbares dans l'Empire. — Il fallut bien cependant revenir à la politique de Stilicon; c'était celle que commandaient impérieusement les circonstances présentes. Le comte Constantius était devenu le ministre dirigeant du faible Honorius. Il comprenait la nécessité de délivrer des barbares l'Italie, qui était considérée comme le centre même de l'Empire. Le successeur d'Alaric, son beau-frère Ataulf, était tout disposé à accepter ses conditions. L'intermédiaire du traité fut la sœur même d'Honorius, la belle et fière Galla Placidia, qui chercha à plaire au roi des Goths et finit par l'épouser [1]. Ataulf accepta le titre de patrice et la charge d'établir ses Wisigoths dans l'ancienne Aquitaine, en chassant tous les barbares de l'invasion de Radagaise qui s'y trouvaient encore cantonnés (412). Les Suèves et les Vandales furent rejetés en Espagne. Les Burgondes, qui occupaient pacifiquement les vallées de la Saône et du Rhône moyen, et semblaient tout disposés à se laisser civiliser, reçurent le territoire où il s'étaient établis. Ainsi fut fondé le royaume des Burgondes [2]. Les Wisigoths s'étendirent peu à peu des Pyrénées jusqu'à la Loire avec Toulouse pour capitale, et firent confirmer par l'empereur la possession des territoires conquis (419). En 413, les Suèves reçurent par un traité analogue tout le Nord de l'Espagne. Tous ces barbares étaient établis non plus comme des armées auxiliaires, mais comme peuples gardant leurs

1. Ataulf, à l'occasion de son mariage, fit à sa femme des présents d'un prix inestimable. Avant tous les autres, il faut citer cette fameuse table formée d'une seule émeraude, entourée de trois rangs de perles, soutenue par 365 pieds en or massif, incrustée de pierres précieuses et estimée à la valeur de 500,000 pièces d'or. Cette merveille tomba plus tard entre les mains des Arabes.

2. Les Burgondes et les Wisigoths reçurent à titre d'« hôtes » (*hospites*) les deux tiers des terres et le tiers des esclaves des Romains. Suivant la loi romaine, les « hôtes » étaient les soldats que l'habitant devait loger et nourrir quand ils restaient longtemps dans le pays, les soldats étaient admis à un véritable partage avec le propriétaire. Les barbares ne prirent rien de force, mais ils se firent tout donner par l'Empire désorganisé. « Il n'y avait là ni invasion, ni conquête; mais il y avait un mal qui ressemblait fort à celui que la conquête et l'invasion produisent ordinairement. » (M. FUSTEL DE COULANGES.)

lois particulières et leurs chefs nationaux. Cependant, il suffisait que ces chefs barbares fussent investis d'une commission régulière de l'empereur pour que l'intégrité de l'Empire parût encore assurée.

Cette politique sembla réussir. Le comte Constantius, personnage vaniteux, mais guerrier de valeur, se rapprocha encore de l'Empire en épousant Placidie, la reine des Goths, devenue veuve d'Ataulf. Il fut assez heureux pour renverser tous les usurpateurs qui disputaient la pourpre impériale à Honorius, Maxime et Gerontius, Jovien, Sébastien et Héraclien, ces trois derniers par l'entremise des Wisigoths. Wallia, successeur d'Ataulf (415), reconnut comme son prédécesseur la suzeraineté de l'Empire, passa les Pyrénées, refoula les Suèves dans la Galice et les Vandales dans l'ancienne Bétique, que l'on appela désormais, de leur nom, l'Andalousie. L'Empire semblait renaître. Constantius, devenu le beau-frère d'Honorius, se faisait associer à l'Empire et la naissance du jeune Valentinien paraissait devoir fixer l'héritage impérial dans la famille de Théodose.

Mort d'Honorius (423). **Valentinien III** (424-454). — Mais en quelques mois Constantius et Honorius moururent. Placidie s'était réfugiée à Constantinople, lors de la mort de son second époux. Elle apprit avec stupeur qu'un arien du nom de Jean avait été accepté comme empereur en Italie. Son neveu Théodose II, fils et héritier d'Arcadius, refusa de reconnaître l'usurpateur. Il le fit renverser par ses troupes et proclama son cousin Valentinien III. Il fut convenu qu'il épouserait la fille de Théodose II quand il serait en âge de se marier. Ainsi, malgré la division apparente, l'union semblait se renouer de nouveau entre les deux empires.

Bonifacius et Aétius. Les Vandales en Afrique (429-439). — L'un des principaux acteurs de la restauration de Valentinien III était le comte Bonifacius, à qui Placidie avait donné le gouvernement de l'Afrique. Mais Bonifacius avait pour rival le patrice Aétius, Scythe d'origine, arien de religion, qui avait pactisé pendant quelque temps avec l'usurpateur Jean. Aétius avait à gagner la faveur de Placidie et à se débarrasser d'un rival qu'il redoutait. Il conseilla à Placidie

de rappeler Bonifacius de son gouvernement d'Afrique ; et en même temps il prévenait Bonifacius que l'impératrice-mère en voulait à ses jours et qu'il n'avait plus de salut que dans la révolte. Bonifacius, victime de cette intrigue, envoya proposer à Genséric, roi des Vandales, un établissement en Afrique. Celui-ci, petit et boiteux, semblait peu fait pour commander à des barbares. Mais il était circonspect, dissimulé, très habile politique. Il se fit donner des vaisseaux par les Espagnols, qui voulaient se débarrasser de leurs sauvages vainqueurs. Il eut en Afrique l'appui des Maures et des Donatistes, cruellement persécutés en vertu des édits d'Honorius. En vain, Bonifacius, revenu de son fatal égarement, chercha à arrêter, les armes à la main, ses alliés de la veille. Les Vandales furent rapidement les maîtres de tout le plat pays (429-431). Ils jetèrent à bas beaucoup des plus beaux monuments élevés par les Romains et le mot de vandalisme est devenu synonyme de dévastation sauvage et sans raison [1]. Les villes seules résistèrent. Hippone se rendit après la mort de saint Augustin, qui fut pendant tout le siège l'âme de la défense. Carthage n'ouvrit ses portes qu'en 439. Genséric, barbare fort avisé, résolut de faire renaître la vieille Carthage. Elle redeviendrait la capitale maritime de la Méditerranée, et Genséric, nouvel Annibal, vengerait sur Rome la ruine de sa patrie d'adoption. Ainsi les discordes politiques et religieuses de deux grands ministres avaient contribué une fois de plus aux succès des barbares.

Aétius en Gaule. — Cependant Aétius fut le Stilicon de Valentinien III. Il retarda de vingt ans la chute de l'Empire. Lié d'amitié avec les Goths et avec les Huns, dont il était resté l'otage pendant de longues années, il avait tous les talents d'un administrateur habile et d'un grand capitaine. Il sut s'imposer à Placidie, en tuant de sa main le comte Bonifacius, qui était venu, repentant, solliciter son pardon. Puis, abandonnant l'Italie à Valentinien, il vint séjourner en Gaule

1. Il est vrai que les ruines de ces monuments ont été retrouvées dans les sables, et qu'elles ont échappé, grâce à cette destruction instantanée, opérée par les Vandales à la dispersion lente et irrémédiable que leur auraient fait subir les Arabes.

entouré d'une horde de 60,000 auxiliaires, Huns, Alains et Scythes, qui lui étaient personnellement dévoués. Là, il réussit à faire sentir encore la domination de l'Empire. Il arrêta les Wisigoths devant Arles et devant Narbonne, il repoussa les Burgondes qui tentaient de piller la Belgique. Il contint les Francs sur les bords de la Somme. La Gaule romaine sentait en lui un maître digne de lui commander. Il allait la sauver de l'horrible invasion des Huns.

Les Huns. — Les Huns n'avaient rien de commun avec les barbares de race germanique, qui avaient jusqu'ici été en contact avec les Romains. Aussi Ammien Marcellin, un Romain, Jornandès, un Goth, les dépeignent-ils avec le même sentiment d'horreur : « C'est une espèce d'hommes petits et contrefaits, dit Jornandès... Au lieu d'une voix humaine, ils ne poussent que des cris aigus et quelques mots mal articulés, qui n'ont aucun rapport avec la parole... Ils ont, en guise de visage, une boule d'os et de chair aplatie sur le devant où paraissent deux petits trous qui leur servent d'yeux...» « Leur habillement, dit Ammien, consiste en une tunique de lin et une casaque de peaux de rats sauvages cousues ensemble. La tunique est de couleur sombre et leur pourrit sur le corps. Ils ne la changent point qu'elle ne les quitte..... On les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids, mais infatigables, et rapides comme l'éclair. C'est à cheval qu'ils passent leur vie. Ils y tiennent leurs assemblées, ils y achètent et y vendent; ils y boivent et y mangent; ils y dorment même, inclinés sur le cou de leurs montures. » Avec cela des visages qu'ils tailladent eux-mêmes à coups de poignard, afin de se rendre insensibles à la souffrance et effrayants à leurs ennemis ; nulle religion, si ce n'est le culte d'un sabre planté en terre, qui leur représente l'image de la guerre; nulle connaissance du bien et du mal; une soif insatiable de l'or et la férocité du tigre. On reconnaît à tous ces traits des peuples de race tartare, infatigables cavaliers, pillards éhontés, dont la devise dans le combat et dans la victoire se résume en ces quelques mots : fer, feu, esclavage et mort.

Attila. — Le chef de ces redoutables guerriers, Attila, fils de Mundzuck, avait réussi à faire croire à son peuple qu'il était

un être surnaturel. Pour succéder seul à son oncle Roua, il avait fait tuer son frère Bléda. Campé dans la Hongrie, dont les abondants pâturages suffisaient aux besoins d'un peuple de pasteurs, il avait promptement étendu sa domination sur toutes les hordes de race scythique. On prétend que son empire s'étendait jusqu'aux confins de la Chine. A l'ouest, il conquit la Thuringe, il extermina une tribu de Burgondes, fit trembler les Francs, dont plusieurs tribus se mirent à sa solde, soumit les royaumes de la Scandinavie et plaça sous une dépendance encore plus étroite que par le passé les Ostrogoths et les Gépides, dont les rois Walamir et Ardaric étaient ses fidèles conseillers. Vingt rois barbares se pressaient à sa cour pour lui faire cortège et exécuter ses ordres. En réunissant toutes ses forces, il pouvait lever une armée de 700,000 hommes. Lui-même, petit, trapu et vigoureux, la tête large, le teint basané, le nez aplati, les yeux enfoncés, la barbe rare, un vrai tartare, il faisait trembler ses sujets comme ses ennemis. On le savait cependant capable de pitié à l'égard d'un ennemi suppliant, et fidèle observateur de sa parole.

D'ailleurs, ce « fléau de Dieu », qui se vantait que l'herbe ne croissait plus là où son cheval avait passé, était aussi un politique délié, qui faisait autant de progrès par les négociations et par les menaces que par la force de ses armées. Il contraignit Théodose II, empereur d'Orient, par le traité de Margus (435), à lui payer un tribut. L'empereur ayant cherché à se débarrasser du roi des Huns, en lui envoyant une ambassade chargée de le faire assassiner, Attila humilia Théodose de son pardon : « Théodose est fils d'un père illustre aussi bien que moi, portait le message adressé à cette occasion à Constantinople ; mais, en me payant tribut, il a perdu sa noblesse et est devenu mon esclave. Il n'est pas juste qu'il dresse des embûches à son maître comme un esclave méchant. » Attila songea pourtant à envahir l'Empire d'Orient. Peut-être aurait-il cherché à le détruire si Marcien, un fier soldat, n'avait remplacé sur le trône de Constantinople le faible Théodose II. Quand Attila réclama le tribut à Marcien : « J'ai de l'or pour mes amis, répondit Marcien, et du fer pour mes ennemis. » C'était une réponse digne de l'ancien Sénat de Rome.

Attila savait l'Empire d'Orient bien défendu par la nature et bien pourvu d'armées, il se tourna vers l'Empire d'Occident.

Négociations d'Attila. — De ce côté aussi, il avait noué plusieurs intrigues et mené diverses négociations destinées à lui faciliter l'invasion. Tantôt il réclamait Honoria, sœur de Valentinien, qui, fatiguée d'un long célibat et de la surveillance étroite qu'elle subissait à la cour de son frère, avait envoyé secrètement un anneau d'or à Attila en offrant de l'épouser. Tantôt, il déclarait à Valentinien, qu'en pénétrant en Gaule il voulait seulement châtier les Wisigoths, anciens sujets rebelles des Huns. Aux Wisigoths, il affirmait qu'il n'avait de desseins hostiles que contre l'empereur et il sollicitait leur amitié. Puis il soutenait un prince franc contre Mérovée, qui avait été élevé sur le pavois à l'instigation d'Aétius. Il entretenait des intelligences avec Sangiban, roi des Alains, qui lui avait promis de lui livrer Orléans. Enfin Genséric le poussait à détruire l'Empire d'Occident espérant ainsi pouvoir conquérir lui-même la domination dans la Méditerranée.

Attila en Gaule. Rôle des évêques. — La terreur en Gaule fut effroyable à la nouvelle de la venue des Huns. La Belgique fut mise la première à feu et à sang. Tongres, cité prospère, fut ruinée de fond en comble. Trèves, Metz, Reims, Laon, Saint-Quentin, furent incendiées ou saccagées. Depuis la mer du Nord jusqu'au Jura, toute la Gaule fut mise à sac. Attila s'avançait toujours plus loin en semant partout l'épouvante. Seuls, les évêques osèrent lui résister. Dans la désorganisation générale de l'administration romaine, ils avaient acquis une grande influence. Hommes de savoir et de piété, hommes de travail et d'exécution, ils étaient tous sortis de l'élection populaire, qui savait démêler les caractères propres à faire d'eux les magistrats naturels de la cité dans les périls publics. A cause de leur caractère sacré, ils inspiraient aux barbares une vénération superstitieuse. Comme *défenseurs de la cité* et magistrats impériaux, ils exerçaient une juridiction légale et universellement respectée. Ils rendirent les plus grands services en maintenant ferme leur autorité au milieu du naufrage de tous les pouvoirs publics. Déjà on avait vu saint Germain, l'évêque d'Auxerre, battre les pirates de la

Manche au chant de l'Alleluia. Saint Loup de Troyes, un habile avocat, se rendit au camp d'Attila, le détourna de passer par la ville dont il avait la garde, et s'offrit en otage pour le rachat de son peuple. Attila franchit l'Yonne à Auxerre et se dirigea sur Orléans [1]. Là un autre grand évêque, saint Aignan, administrateur, diplomate et guerrier, sut inspirer à son peuple assez de courage pour résister aux Huns. Tous les princes barbares établis dans la Gaule se levaient contre les Huns. C'était le salut.

Bataille des champs Catalauniques (451). — Les garnisons romaines des bords du Rhin et du nord de la Gaule s'étaient repliées vers le sud. Valentinien avait même retenu Aétius dans la Narbonnaise de peur d'un coup de main des Huns sur l'Italie. Rassuré par l'invasion de la Gaule, il laissa Aétius prendre les mesures nécessaires pour repousser Attila. Aétius jouissait d'un grand prestige en Gaule comme représentant de l'empereur. Il appela aux armes tous les auxiliaires qui avaient été cantonnés dans les diverses parties de la Gaule. Ces barbares, à demi civilisés par un contact déjà long avec les Gallo-Romains, s'étaient accoutumés à admirer l'Empire. C'était d'ailleurs leur intérêt de défendre leurs domaines contre les barbares qui eussent voulu s'en emparer. Tous répondirent à l'appel du patrice : les Francs de Mérovée, les Burgondes de Gondicaire, les Alains de Sangiban, surtout les Wisigoths de Théodoric, à qui Aétius avait su rappeler leur vieille haine nationale contre les Huns, puis les Ripuaires, les Saxons des environs de Bayeux, les Armoricains, les lètes barbares accoururent en foule. Vingt nations coalisées de demi-

1. Il ne faut pas croire à toutes les légendes que répandent les hagiographes ou auteurs des vies des saints. Ainsi sainte Geneviève, la vierge de Nanterre et la patronne de Paris, ne s'est pas présentée devant Attila, comme l'indique une tradition. Mais elle a empêché de fuir les Parisiennes effrayées : « Femmes sans cœur, leur disait-elle, vous abandonnez donc vos foyers, ces toits sous lesquels vous fûtes conçues et nourries et où sont nés vos enfants, comme si vous n'aviez pas pour garantir du glaive, vous et vos maris, d'autres moyens que la fuite? Que ne vous adressez-vous au Seigneur, puisant des armes dans la prière et le jeûne? Je vous prédis au nom du Très-Haut que votre ville sera épargnée si vous agissez ainsi, tandis que les lieux où vous croirez trouver votre sûreté tomberont aux mains de l'ennemi et qu'il n'y restera pas pierre sur pierre. » Attila passa bien au sud de Paris. Mais l'obstination courageuse de cette simple et pauvre fille sauva Paris de l'abandon.

barbares allaient se ruer contre les destructeurs de toute civilisation. A l'approche de ces troupes, Attila leva le siège d'Orléans, subit un premier échec sur les bords de la Loire, et fit retraite vers l'est pour trouver une grande plaine où sa cavalerie pût se déployer librement. Cette bataille des nations eut lieu dans les plaines Catalauniques, tout près de Méry-sur-Seine : « Bataille atroce, multiple, épouvantable, acharnée. L'antiquité n'a raconté ni de tels exploits, ni de tels massacres; et celui qui n'a pas été témoin de ce spectacle merveilleux ne le rencontrera plus dans le cours de sa vie.... Le ruisseau presque desséché qui traversait la plaine se gonfla tout à coup, grossi par le sang qui se mêlait à ses eaux, de sorte que les blessés ne trouvaient pour s'y désaltérer qu'une boisson horrible et empoisonnée qui les faisait mourir aussitôt. » (JORNANDÈS).Les Wisigoths eurent la principale part au succès. Leur roi Théodoric se battit avec tant de fureur qu'il fut frappé mortellement, mais son fils Thorismond le vengea et l'enterra aux chants de victoire de ses Goths. Le soir de la bataille, Attila se retira derrière le retranchement formé autour de son camp par les chariots de ses Huns. Il s'apprêtait à y vendre chèrement sa vie, si Aétius avait voulu le poursuivre. Mais les Romains avaient été eux-mêmes trop éprouvés pour tenter une nouvelle action; Attila se replia lentement vers l'est accompagné jusqu'en Thuringe par les Francs de Mérovée (451).

Attila en Italie (452). — Sa défaite n'avait diminué ni son orgueil, ni sa réputation. Au printemps suivant, il se jeta sur l'Italie sous prétexte d'enlever de force Honoria, qu'il considérait comme sa femme. Aquilée, qui lui résista, fut ruinée de fond en comble. Beaucoup de familles affolées de terreur s'étaient réfugiées dans les lagunes de la Vénétie. Elles y jetèrent les premiers fondements de Venise. Padoue, Concordia, Vicence, Vérone et Bergame furent saccagées. Milan et Pavie ne se sauvèrent qu'au prix d'une énorme rançon. Mais déjà Aétius approchait. Le climat italien et les orgies qui suivaient le sac des villes faisaient d'affreux ravages dans les rangs des Huns. D'ailleurs, Attila hésitait à marcher sur Rome, de peur d'avoir le sort d'Alaric. Une ambassade vint à son camp,

dirigée par le pape saint Léon. Il parut en riches vêtements sacerdotaux, entouré de tout son clergé, les mains pleines de somptueux présents. Attila éprouva peut-être à l'égard du saint vieillard une crainte respectueuse. Mais les sommes énormes qui lui furent comptées comme formant la dot d'Honoria et la promesse que la jeune princesse lui serait livrée eurent sans doute plus de poids pour le déterminer à la retraite [1].

Mort d'Attila (453). **Ruine de son empire.** — Il ne survécut pas longtemps à cette dernière expédition. A son retour dans son ring [2], au nord du Danube, on le trouva mort le matin du jour où il avait célébré ses noces avec une jeune fille du nom d'Idilco (453). « Les Huns se coupèrent les cheveux et sillonnèrent de profondes blessures leurs visages hideux. Car un tel guerrier ne devait pas être pleuré avec des lamentations de femmes, mais avec le sang des hommes. Au milieu des plaines, entre des tentes de soie, on plaça le corps d'Attila, spectacle d'une imposante solennité. Les cavaliers huns les plus habiles exécutèrent alentour des courses semblables à celles du cirque. En même temps, ils célébraient les exploits du roi des Huns dans ce chant funèbre : « Attila, fils de Mundzuck, maître des plus courageuses nations, a réuni sous sa domination les plus puissants peuples de la Scythie et de la Germanie. Il a épouvanté les deux Empires d'Orient et d'Occident par la prise d'un grand nombre de cités. Il a consenti à épargner le reste, fléchi par des prières et par un tribut annuel. Après un règne constamment heureux, il est mort, non sous les coups de l'ennemi, ni par la trahison des siens, mais dans la joie des fêtes, au sein de la puissance, sans éprouver la moindre douleur. » (Amédée Thierry)

Son empire ne lui survécut pas. Ses cinquante enfants se disputèrent son héritage. A la faveur de ces guerres civiles,

1. La belle fresque de Raphaël au Vatican a rendu populaire cette célèbre entrevue. On y voit le pontife à cheval entouré d'un brillant cortège. Mais au-dessus de sa tête des anges inondent d'une lumière divine les Huns terrifiés. Les barbares aux chevaux énormes, aux armures gigantesques, sont terrassés par l'esprit.

2. Village royal de forme circulaire et avec enceintes concentriques. Dans la plus centrale se trouve le palais du roi.

Tous les peuples germains et slaves soumis par les Huns recouvrèrent leur indépendance. Les Gépides formèrent sous Ardaric un royaume qui s'étendait des Carpathes à la mer Noire. Les Ostrogoths, sous l'autorité de trois frères, Théodemir, Valamir et Vidimir, restèrent les maîtres des conquêtes faites en Pannonie depuis Vienne jusqu'à Sirmium. Irnack, le plus jeune des fils d'Attila, ramena au cœur de l'Asie les débris de la nation des Huns. Il en resta cependant quelques tribus au nord du Danube et dans la Hongrie, où nous les retrouverons sous le nom d'Avars.

Meurtre d'Aétius et de Valentinien III (454). **Sac de Rome par les Vandales.** — Aétius avait sauvé la civilisation romaine comme Stilicon. Mais il fut récompensé de même. L'empereur Valentinien, jaloux de sa gloire, le frappa lui-même de son épée par trahison (454). C'était la première fois qu'il s'en servait, et cela au moment où il avait promis d'unir sa fille Eudoxie avec Gaudentius, fils d'Aétius. Ce meurtre fut puni comme celui de Stilicon. Valentinien III fut assassiné par Pétrone Maxime, qui prit le titre d'empereur. Celui-ci força Eudoxie à l'épouser; et Eudoxie, pour se venger du meurtrier de son père, appela Genséric à Rome. Les Vandales étaient devenus les maîtres de la Méditerranée. Ils avaient conquis la Sicile, la Sardaigne, la Corse, les Baléares. Ils ravageaient les côtes de l'Espagne et de la Sicile. Aucun navire marchand ne pouvait traverser la Méditerranée sans payer rançon. Genséric prétendait être le vengeur de Carthage, ruinée par les Romains. Sa flotte redoutée parut à l'embouchure du Tibre. Pétrone Maxime fut lapidé par le peuple de Rome, outré de son inaction. Les anciennes troupes d'Aétius ne voulurent pas défendre ses assassins. En vain saint Léon chercha à arrêter Genséric comme Attila trois ans plus tôt. Le Vandale fut inflexible; Rome subit les horreurs d'un sac odieux. Pendant quatorze jours et quatorze nuits, tout fut pillé dans les maisons des particuliers, dans les temples et dans les églises. Les Vandales emportèrent sur leurs navires jusqu'aux tuiles dorées qui couvraient le Capitole (455).

Fin de l'Empire d'Occident (455-476). — Désormais il n'y a plus à vrai dire d'empereurs d'Occident. Ceux qui en

portent le titre pendant vingt ans sont des lieutenants aux ordres des patrices barbares qui les élèvent, les déposent et les tuent suivant leur caprice. Le vrai maître de l'Occident est d'abord le Suève Ricimer, qui laisse le roi des Wisigoths, Théodoric II, donner la pourpre au sénateur arverne Avitus. Mais il dépose Avitus (457); il fait tuer son successeur, le brave Majorien, au retour d'une expédition malheureuse contre les Vandales. Il règne sous le nom de Libius Sévère (460-465), d'Anthémius (467-472). Celui-ci ayant fait acte d'indépendance à l'égard du patrice barbare, Ricimer pille de nouveau Rome avec l'aide des Vandales. Il meurt en même temps qu'un nouvel empereur de sa création, Olybrius (472). Le Bourguignon Gondebaud fait proclamer un obscur soldat, Glycérius, et l'empereur d'Orient Léon, un brave capitaine Julius Népos. Mais les troupes auxiliaires d'Italie obéissaient en réalité au patrice Oreste, ancien secrétaire d'Attila. Celui-ci, Romain d'origine, barbare par adoption, ne pouvant pas prendre pour lui la pourpre, à cause du préjugé qui éloignait les barbares de l'Empire, en revêtit son fils, âgé de six ans, *Romulus*, qui reçut par dérision le surnom d'Augustule. Ce fut le dernier acte de cette comédie qui durait depuis la mort de Valentinien; Odoacre, ancien lieutenant d'Attila, renversa Oreste, accorda par pitié à Romulus Augustule, qui avait abdiqué, la belle villa de Lucullus et renvoya à l'empereur d'Orient, Zénon, les insignes impériaux, en déclarant qu'il suffisait d'un seul empereur pour remplir la majesté de l'Empire [1] (476).

1. Une dernière invasion eut lieu vers le même temps, celle de la Grande-Bretagne par les Anglo-Saxons. La légion qui gardait la Bretagne avait été retirée en 400, lors de la grande invasion de Radagaise. Les Pictes et les Scots de la Calédonie (Écosse) franchirent les murailles d'Agricola et de Sévère et ravagèrent les terres des sujets romains. Wortigern, *pentiern* ou chef suprême des Bretons, pour se défendre contre ces pillards, appela une troupe de Saxons, sous Hengist et Horsa, qui s'établirent dans l'île de Thanet et y fondèrent le royaume de Kent (455). Il avait Cantorbéry pour capitale. Six autres royaumes furent successivement fondés : celui de Sussex par Œlla, *cap.* Chichester (491), celui de Wessex par Cerdic, *cap* Winchester (515), celui d'Essex par Erkerwin, *cap.* Londres (526), celui de Northumberland par Ida et Cella, *cap.* York (547), celui d'Estanglie par Offa, *cap.* Norwich (571), celui de Mercie par Crida, *cap.* Leicester (684). Ainsi fut constituée l'*heptarchie* ou réunion des sept royaumes, dont les quatre premiers ont été établis par les Saxons, les trois derniers par les Angles.

Regrets à propos de la chute de l'Empire. — L'empereur était donc devenu un rouage inutile. Mais l'Empire subsistait toujours et était l'objet du même respect que par le passé. Tandis que les barbares établis dans les anciennes provinces s'initient à la civilisation romaine et cherchent à en sauver les débris, tous les sujets romains vont tourner leurs yeux vers Constantinople, comme à la source de tout gouvernement et de toute autorité. Pour eux l'Empire, même à défaut d'empereur, représentait une sorte d'idéal de paix et de prospérité, qu'ils se figuraient d'autant plus complet qu'ils n'en avaient jamais connu les misères. Aussi combien grande sera plus tard la force de ceux qui en évoqueront le souvenir et qui chercheront à en reconstituer l'image! Ainsi Charlemagne, ainsi les Otton se feront acclamer des peuples comme les restaurateurs d'un passé heureux et toujours regretté.

SUJETS A TRAITER :

Les Wisigoths.
Les Huns.
Les Vandales.
} *Origines, invasions, établissements, destinées des empires formés par chacun de ces peuples.*

CHAPITRE V

EMPIRES FORMÉS PAR LES GERMAINS
LES FRANCS, CLOVIS ET THEODORIC
LES OSTROGOTHS

I. Tableau des États créés par les Germains.
II. Origine des Ostrogoths.
III. Théodoric. — Conquête et gouvernement. — Destinées de son empire.
IV. Origines des Francs.
V. Clovis. — Son histoire. — Son œuvre. — Sa légende.

Etats éphémères créés à la suite des invasions. — De toute cette confusion des invasions barbares, sortent quelques États qui durent. Ce sont les États dont les maîtres cherchent à garder et à défendre l'héritage de civilisation laissé par l'Empire; ceux aussi dont les sujets se soumettent à l'ascendant de l'Église; ceux en un mot où les Romains et les évêques sont les conseillers et les ministres des princes. L'histoire des royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne est une histoire de milans et de corbeaux, de véritables oiseaux de proie, qui ne présente aucun intérêt. Les Huns sont des barbares inaccessibles à la civilisation romaine

---

Ouvrages a consulter : Pour l'histoire de France, *Histoires générales* de Michelet, Henri Martin, Dareste. — Augustin Thierry: *Lettres sur l'histoire de France.* — Guizot : *Histoire de la civilisation en France.* — Jules Zeller : *Entretiens sur l'histoire,* — Collection B. Zeller : *Clovis et ses fils.* — Grégoire de Tours : *Histoire ecclésiastique des Francs.* — Naudet : *Histoire de la monarchie des Goths.* — Du Roure : *Histoire de Théodoric le Grand.*

et chrétienne qui disparaissent dans la tourmente des guerres civiles. Les Vandales, les Suèves, s'amollissent trop vite ; les uns sont les écumeurs des mers du sud, les autres des brigands des âpres montagnes de la Galice ; ils s'effacent aussi sans laisser de traces. Les Wisigoths subsistent plus longtemps : ils ont des princes législateurs et magnifiques, et leur cour de Toulouse est pendant quelque temps la rivale de celle de Constantinople. Mais ils sont trop longtemps restés fidèles à l'arianisme, c'est-à-dire à une hérésie que réprouvent les Gallo-Romains. Quand ils adoptent l'orthodoxie pour ne faire plus qu'un seul peuple avec les vaincus, ils gardent leur monarchie élective. L'élection du roi entraîne sans cesse compétitions et guerres civiles. Les princes sont asservis aux prélats qui donnent des lois au pays dans les célèbres *conciles de Tolède*. La vieille nation germanique des Wisigoths, dévorée par l'anarchie, perd toute force de résistance contre les Arabes.

Théodoric et Clovis. — Au contraire, deux empires brillent d'un vif éclat : celui des Ostrogoths, en Italie, fondé par Théodoric ; celui des Francs, en Gaule, par Clovis. Tous deux, belliqueux et forts, s'inspirent également des traditions romaines. Mais l'un des deux chefs, Théodoric, est arien. Après un rapide et brillant essor, son empire finit dans la boue et dans le sang ; et il suffit des troupes de Justinien pour lui porter le coup de grâce. L'autre est orthodoxe ; l'Église lui ouvre la Gaule ; les évêques l'introduisent comme par la main au milieu des royaumes de ses ennemis et lui assurent une facile victoire. Après Clovis, l'empire des Francs se développe et s'étend. La loi salique jette parmi eux les rudiments d'un ordre social, tandis que leurs ducs et leurs comtes rappellent les gouverneurs romains. D'ailleurs, leur sève belliqueuse ne s'épuise pas ; ils continuent de combattre et de vaincre les barbares de la Germanie : ils y cherchent des terres et du butin. Mais ils y protègent aussi les missionnaires. C'est ce qui fait la fortune des Francs. Vaillants guerriers et soumis à l'Église, ils sont les véritables héritiers de l'Empire. C'est chez les Francs et en Gaule que Charlemagne fera renaître le vieil Empire d'Occident.

Origines des Ostrogoths. Théodoric à Constantinople.— Les Ostrogoths formaient le groupe oriental de la grande nation des Goths. C'étaient les Goths de l'Est. Venus sans doute de Scandinavie comme les autres membres de cette importante famille, ils occupèrent avant Hermanrich les plaines entre le Don et le Dniéper, puis ils s'avancèrent jusqu'à la Theiss. Le choc des Ostrogoths et des Huns sur les limites de l'Asie et de l'Europe (372) détermina les grandes invasions. Les restes de cette grande nation après le dispersement des hordes hunniques se jetèrent sur l'empire comme avaient fait les Wisigoths Ils s'affranchirent en 455 après la mort d'Attila. Ils vinrent en Pannonie (Autriche orientale) guidés par trois chefs valeureux : Theodomir, Valamir et Widimir. Comme l'empereur Marcien leur refusait la solde et le titre de fédérés, ils ravagerent toute la Mésie et menacèrent Constantinople. Léon, plus avisé, leur accorda la Pannonie et comme gage de la bonne foi des barbares, il reçut en otage Théodoric. Le jeune prince issu de la race royale des *Amali* était né sur les bords du lac Pelso, non loin de l'endroit où Marc Aurèle écrivit ses *Maximes*. Son père, Théodomir était le chef le plus aimé des Ostrogoths. Sa mère, Ereliéva, était renommée pour sa beauté. « Le jeune homme plut par sa force et sa grâce. Tout en se livrant aux exercices du corps dont il resta toujours l'ami, il contracta à la cour de Constantinople un certain goût pour les lettres et pour les lettrés. Il y apprit les habiletés et peut-être les vices de la politique orientale. S'il ne devint pas très expert dans les belles-lettres, puisque l'histoire lui refuse d'avoir su même écrire, le jeune Théodoric posséda du moins une instruction peu commune chez les barbares. » (M. ZELLER, *Entretiens sur l'histoire.*) Théodoric fut en effet un roi politique qui conçut tous ses desseins avant de les exécuter. Mais cet arien, au lieu de gagner les catholiques d'Italie, fut amené à les persécuter. Son empire tomba avec lui. Ici l'ouvrier valait mieux que l'œuvre. Devenu roi depuis la mort de son père, Théodoric sauva Zénon, successeur de Léon, des tentatives dirigées contre lui par Basiliscus. Il devint fils d'armes de l'empereur, il eut sa statue d'or érigée devant la porte du palais impé-

rial. Les Ostrogoths réclamaient cependant une province plus riche que la Pannonie. Théodoric négocia longuement avec Zénon pour obtenir de lui la permission de conquérir l'Italie sur les Hérules. Si les Goths étaient défaits, c'étaient des ennemis de moins pour l'empereur; s'ils étaient victorieux, les Hérules seuls étaient atteints. Zénon comprit ce dilemme, et Théodoric partit avec un diplôme impérial qui lui permettait de conquérir et de gouverner l'Italie.

Etat de l'Italie. Premières victoires de Théodoric (489-491). L'Italie était alors dans le plus affreux désordre. Odoacre avait forcé les Romains à donner le tiers de leurs terres et de leurs biens à ses horribles bandes d'Hérules, de Ruges, de Scyres, et de Turcilinges. La spoliation avait été accompagnée de terribles violences. Les Italiens gémissaient sous une oppression sanglante et regrettaient plus que jamais la domination des empereurs. Quand ils surent que Théodoric allait prendre possession de l'Italie, comme délégué régulièrement nommé du prince, ils se reprirent à espérer. Cependant Zénon avait refusé à Théodoric de transporter son peuple à travers l'Adriatique, sur la flotte d'Illyrie. Il souhaitait secrètement sa défaite. Les Ostrogoths, au nombre de plus de 200,000 hommes, femmes, enfants, traînés sur une multitude de chariots, remontèrent la vallée de la Save et traversèrent en plein hiver les passages des Alpes juliennes. Les Gépides, sous le roi Ardaric, furent vaincus en cherchant à les arrêter. Odoacre fut battu deux fois sur les bords de l'Isonzo [1] et dans les plaines de Vérone (489). Une troisième rencontre sur les bords de l'Adda fut très disputée. Les Goths fuyaient; mais à l'entrée de leur camp les femmes leur firent honte de leur lâcheté. Le combat recommença et Odoacre fut obligé de se réfugiér derrière les marais et les murailles de Ravenne (491).

Meurtre d'Odoacre (493). **Théodoric, roi des Goths et des Romains.** — Théodoric, bien qu'arien, avait su gagner l'appui des plus influents prélats de la haute Italie: Laurent, évêque de Milan, Epiphane, évêque de Pavie, Ange-

1. Petit fleuve de l'Adriatique à la frontière de l'Italie et de l'Autriche.

loptès, évêque de Ravenne. Ce dernier, après deux ans de blocus de cette forte place de guerre, imposa à Odoacre un traité de réconciliation avec son vainqueur (493). Il fut convenu que les deux rois règneraient en commun sur l'Italie et partageraient les terres également entre leurs peuples. C'était un accord qui ne pouvait durer : sur le trône, qui a compagnon a maître. A quelque temps de là, Théodoric offrit, dans Ravenne même, à Odoacre un banquet de réconciliation. A la fin du festin il égorgea son hôte ; tous les Ostrogoths massacrèrent au même signal les convives Hérules leurs voisins. On fit de même dans le reste de l'Italie; les Hérules y périrent par milliers. Théodoric put désormais porter le titre de roi des Goths et des Romains. Il reçut de l'empereur Anastase les insignes impériaux; il fit frapper des monnaies à l'effigie des empereurs et il multiplia ses protestations de fidélité à la cour de Constantinople : « Que les deux empires, écrivait-il, ne soient plus divisés par les discordes; qu'une même pensée, qu'une même volonté les gouverne. »

Gouvernement de Théodoric. — C'était en effet une nécessité pour Théodoric de se faire passer pour le restaurateur des institutions impériales. Il avait dû distribuer des terres à ses Goths ; il leur donna toutes celles qu'occupaient les Hérules, mais il y eut aussi de nombreuses spoliations aux dépens des Romains. Le Romain Libérius, qui fut chargé de cette opération, y employa la plus grande dextérité : il y gagna le titre de préfet du prétoire. D'autres Romains obtinrent les plus hauts emplois : Cassiodore eut le gouvernement de l'Italie du Sud, et son fils, secrétaire de Théodoric, rédigea en style pompeux ses lettres et ses ordonnances. Boèce fut préfet de Rome; son beau-père Symmaque, le sénateur Albinus, l'évêque Ennodius, furent les conseillers ordinaires du prince. Tous ces personnages de vieille souche romaine lui formaient une cour brillante à Vérone, qu'il avait choisie pour résidence. Il affectait de soumettre à la ratification de l'empereur le choix des consuls de Rome, qui portaient un titre vénéré, mais sans importance réelle. Mais il choisissait lui-même les sept consulaires, les trois correcteurs et les cinq présidents qui administraient les quinze régions de l'Italie.

Son œuvre la plus méritoire est d'avoir tenté d'établir une fusion complète entre les Goths et les Italiens. Sans doute les Goths continuèrent d'occuper les commandements militaires et les Italiens d'exercer les charges civiles. Cependant Théodoric accueillit bien ceux des Romains illustres qui voulaient faire leur service dans l'armée. Au contraire, il fit donner une éducation toute romaine à sa fille Amalasonthe et à son neveu Théodat.

Édit de Théodoric. — Il chercha à opérer, par les lois, l'assimilation des deux peuples. *L'édit de Théodoric* est en effet le seul code barbare qui s'applique à la fois aux vainqueurs et aux vaincus. Le roi y apparaît comme absolu. Aucune assemblée des nobles de la nation ne limite son autorité. Si le Sénat romain subsiste encore, c'est afin d'approuver, pour la forme, toutes les lois qui lui sont soumises. Cet édit abolit le duel judiciaire et le *Wergeld* ou compensation pour violence contre les personnes. Les lois criminelles sont encore les plus nombreuses : peine de mort contre celui qui viendra à main armée chasser quelqu'un de sa maison ; amende contre celui qui dépouillera un propriétaire ou qui lui ravira esclaves ou troupeau. Ce sont les crimes imputables aux Goths. Voici contre le Romain : Celui qui intentera un procès sans fondement payera, outre les frais de la procédure, des dommages et intérêts ; celui qui enlèvera la borne d'un champ perdra le tiers de ses biens ; celui qui revendiquera des propriétés en invoquant des titres antérieurs au partage ne sera pas admis. Les lois civiles sont en petit nombre dans ce recueil et presque toutes sont empruntées au recueil de Paul.

Le roi Théodoric, entouré de Romains, portait la chlamyde et la pourpre romaine. Il présidait les jeux à Rome, affectait des fonds considérables pour assurer au peuple de Rome dégénérée des distributions gratuites ; il relevait les monuments romains, ordonnait de procéder au dessèchement des Marais Pontins et de ceux de Spolète, prenait des mesures efficaces pour repeupler les campagnes, protégeait l'exportation du blé et du vin, l'exploitation des carrières de marbre et des mines de l'Italie. Il assurait la destruction de la piraterie dans la Méditerranée en faisant construire des embarcations lé-

gères ou *dromones*, qui donnèrent la chasse à tous les écumeurs des mers. Il apparaissait comme le véritable héritier des plus grands empereurs et le restaurateur de la civilisation romaine.

Patronage de Théodoric sur les États barbares de l'Occident. — Il n'avait pas pour cela désappris la guerre, ni oublié ses origines germaniques. La conquête de l'Italie ne lui suffisait pas ; ses annexes les plus lointaines s'y ajoutèrent bientôt. La Sicile fut enlevée à Thorismond, roi des Vandales. La Rhétie, le Norique, la Pannonie, l'Illyrie et la Dalmatie furent conquises. L'empereur Anastase voulut arrêter le trop redoutable conquérant : les Ostrogoths, renforcés d'une troupe de Huns, battirent à Margus les troupes grecques du comte Sabinien. Les *dromones* poursuivirent les galères grecques qui dévastaient la Pouille et la Calabre. Une paix honorable fut bientôt conclue : Théodoric reconnaissait la suzeraineté de l'empereur, mais il gardait toutes ses conquêtes. C'était pour lui l'indépendance effective (508).

En même temps, Théodoric avait réussi, grâce à ses alliances de famille, à exercer une véritable tutelle sur la plupart des Etats barbares créés dans l'ancien empire d'Occident. Il épousa la sœur de Clovis, donna sa sœur à Thrasimond, roi des Vandales, sa nièce à Hermanfried, roi des Thuringiens, ses deux filles à Sigismond, roi des Burgondes, et à Alaric II, roi des Wisigoths. Ce dernier mariage amena l'intervention de Théodoric en Gaule. Alaric II avait été battu et tué à Vouillé par Clovis. Théodoric fit marcher une armée au secours de son petit-fils, Amalaric. Grâce à cet appui, les Wisigoths conservèrent la Septimanie ; le duc Theudis, envoyé par Théodoric, renversa en Espagne l'usurpateur Gésalic et devint le tuteur du jeune Amalaric. Les Ostrogoths gardèrent cependant la Provence, comme prix de leur intervention (508). Un traité d'alliance avec Clovis (510) cimenta la paix entre les deux grands rois. Ainsi Théodoric faisait triompher partout les desseins d'une politique savamment conduite pour assurer sa prépondérance à la fois sur les Romains et sur les barbares de l'Occident. Son empire nouvellement créé semblait appelé à de hautes et durables destinées.

Persécutions religieuses. — L'écueil de sa politique fut la question religieuse. Les deux nations juxtaposées restaient hostiles et défiantes. Les Italiens étaient orthodoxes et les Goths ariens. Théodoric exigeait le respect absolu de tous les cultes. Il empêcha les persécutions contre les juifs. Les catholiques ne lui pardonnèrent pas cette leçon de tolérance. Au même moment, le nouvel empereur d'Orient, Justin, publia un édit contre les ariens. Théodoric se montra personnellement irrité de cette mesure imprudente, qui pouvait ramener en Italie la guerre civile et religieuse. Le pape Jean et quatre sénateurs partirent pour Constantinople afin d'obtenir le retrait de l'édit. Mais ce pape était un fanatique d'une orthodoxie jalouse. Au lieu d'accomplir son mandat, il accepta de couronner solennellement l'empereur Justin. Théodoric se crut trahi et se livra dans sa colère à d'épouvantables représailles. Le sénateur Albinus, accusé d'entretenir avec la cour de Constantinople des relations coupables, fut envoyé au supplice. « Si Albinus est coupable, je le suis avec tout le Sénat romain, » s'était écrié Boèce. Boèce, préfet de Rome, avait eu ses deux fils élevés la même année au consulat. Théodoric regarda son ingratitude comme un crime. Il le fit jeter dans la tour de Pavie. Là Boèce écrivit son beau livre *De la consolation de la philosophie,* où ses appels à la liberté parurent au roi barbare de nouveaux défis. « La liberté, disait Boèce, plût à Dieu qu'elle pût renaître! Si j'avais su qu'on conspirât pour elle, Théodoric, tu ne l'eusses jamais su (*si scirem, tu nescisses*). » Boèce périt du supplice de la roue; son beau-père Symmaque fut condamné au même supplice, pour n'avoir pas caché sa douleur. Enfin le pape Jean, à son retour de Constantinople, fut jeté en prison et y mourut.

Mort de Théodoric (526). Sa légende. — C'en était fait de l'œuvre de Théodoric. Les Italiens étaient désabusés et hostiles. En vain le roi barbare chercha-t-il à expier les crimes que lui avaient inspirés la colère. Il tomba malade de langueur et de remords et périt peu de temps après, d'un accès de fièvre ardente (526). Il avait une âme noble et généreuse; malgré le meurtre sauvage d'Odoacre et ses exé-

cutions sanglantes des derniers mois, il a constamment aspiré vers un idéal élevé. Dans les légendes germaniques des *Niebelungen*, il est représenté, sous le nom de Diedrich von Bern (Théodoric de Vérone), comme un prince trop pacifique. C'est le souvenir qu'en ont gardé les barbares. Les Romains ne voient au contraire en lui qu'un spoliateur et un persécuteur. S'il s'était contenté de raviver les souvenirs de l'Empire romain, il eût certainement réussi à fonder une œuvre durable; mais il voulut prendre parti dans les querelles religieuses et ce fut la cause de son insuccès. Malgré tout, le jugement porté sur lui par Procope est toujours juste : « On peut l'appeler tant qu'on voudra usurpateur et tyran; en réalité, c'était un roi. » C'est le seul roi barbare qui ait mérité avant Charlemagne son surnom de grand [1].

Fin de l'empire des Ostrogoths (526). — Cependant son empire n'eut qu'une durée éphémère. L'héritage de Théodoric passait à sa fille, la belle et savante Amalasonthe, et à son petit-fils mineur Athalaric. Les Goths lui enlevèrent son fils pour l'élever dans la « glorieuse ignorance » de leurs ancêtres. Ils semblaient comprendre tout le danger qu'il y avait pour eux à renoncer trop vite à leurs mœurs barbares. En vain Amalasonthe chercha à reprendre le pouvoir en épousant son cousin Théodat. Celui-ci la fit enfermer dans une île du lac de Bolsena; elle y fut étranglée avant l'arrivée des secours qu'elle avait réclamés de Justinien. C'était le moment où l'empire grec reconstitué par Justinien cherchait partout l'occasion de ressaisir les provinces perdues de l'ancien empire romain. Justinien se déclara le vengeur de Théodora. Bélisaire conduisit en Italie ses meilleures armées. Vainement les chefs des Goths Vitigés, Totila, Teïas cherchèrent à réveiller la valeur guerrière de leur peuple et appelèrent même les Francs à leur secours. Les Ostrogoths s'étaient trop vite amollis et corrompus. En 552 leur empire disparut définitivement. Il ne resta rien de ce royaume un moment si brillant. Théodoric n'a laissé qu'un tombeau et un nom.

1. Son tombeau à Ravenne est recouvert d'une large coupole faite d'une seule pierre d'Istrie. Ce lourd monument est tout ce qui reste de la véritable architecture gothique.

Origines des Francs. — Les Francs étaient les débris des anciennes tribus des Istævons [1]. Les Sicambres, Bructères, Chamaves, Chasuares et Angrivariens avaient à peu près disparu, à la suite de longues rivalités intérieures et d'épouvantables guerres civiles. Ceux qui restaient prirent le nom de *Francs*. On les trouve constitués dès le milieu du IIIe siècle. Les soldats d'Aurélien, qui n'était encore que tribun militaire, étaient très fiers de les avoir battus (241). A la faveur de l'anarchie militaire, quelques hordes de Francs traversèrent la Gaule et l'Espagne et passèrent en Afrique. (256). Probus en établit une petite troupe sur les bords du Pont-Euxin. Cependant, ils ont une tendance marquée à devenir les alliés de l'Empire. Ils y reçoivent des terres comme colons. Ils s'y engagent comme lètes ou fédérés. Les deux premiers chefs des Francs connus des Francs sont Suénon et Marcomir. La tradition qui fait de Pharamond un fils de Marcomir et le premier roi des Francs est controuvée [2]. Au IVe siecle, les Francs d'outre-Rhin menacèrent souvent la Gaule. Constantin battit plusieurs de leurs troupes et fit jeter aux bêtes leurs chefs prisonniers. Au temps de Julien, ils s'avancèrent jusqu'à Autun. Mais ils furent repoussés à Auxerre et à Troyes. Julien en établit plusieurs troupes avec le titre de fédérés sur la rive gauche du Rhin. Il les déclara auxiliaires perpétuels de l'Empire et défenseurs de la frontière depuis Mayence jusqu'à la mer du Nord.

Désormais les Francs se divisèrent en deux groupes de tribus. Les Sicambres, Bructères, Chamaves et Angrivariens, cantonnés sur la rive gauche du Rhin, prirent le nom de *Ripuaires* (*ripa*, rive). Les *Saliens* (Cattes et Chasuares) occupèrent l'ancienne Batavie (Hollande méridionale) et la Toxandrie (Tongres). Les principales tribus des Saliens avaient des chefs ou rois qui rési-

1. On a dit souvent que c'étaient les réfugiés qui sortaient de toutes les tribus germaniques, où ils ne se sentaient pas assez libres, pour échapper à toute loi, et vivre en pleine indépendance. Dans ce cas, *Franc* voudrait dire *libre* ou *féroce*. Les *Francs* sont tout simplement les *porteurs de francisque* (hache à deux tranchants). Ils n'etaient ni plus sauvages, ni plus indépendants que les autres Germains.

2. Pharamond est un personnage légendaire inventé apres le VIe siecle. Aucun chroniqueur ou historien n'en parle avant cette époque.

daient à Boulogne, à Thérouanne, à Cambrai, à Tournai. Mais ces roitelets avaient en même temps le titre d'officiers de fédérés. Ils subissaient la loi des empereurs.

Premiers rois francs : Clodion (428-448) : **Mérovée** (448-458) ; **Childéric** (458-481). — Pendant un siècle et demi ils obéirent aux Romains, mais en avançant toujours à mesure que l'Empire reculait. Clodion le chevelu, qui habitait près du château de Dispargum (Duisbourg, près Louvain), prit Tournai, dont il fit sa capitale, s'empara de Cambrai et d'Arras et étendit la circonscription militaire occupée par les Francs jusqu'à la Somme (428). Aétius, il est vrai, mit à la raison quelques-unes de leurs bandes. Il surprit au bourg d'Héléna (Hesdin du Lens) un chef franc au moment des fêtes données pour son mariage. Les tonneaux de bière, les quartiers de bœuf rôti et la jeune épousée elle-même, blonde comme son mari, furent la proie du vainqueur (431) [1].

Clodion laissa deux fils: l'un se fit proclamer roi par les guerriers francs; l'autre, Mérovée, plus avisé, fit reconnaître son autorité par Aétius. C'est Mérovee qui en vertu de la délégation impériale l'emporta, tandis que son frère alla implorer le secours d'Attila. Mérovée fut un des vainqueurs des champs Catalauniques. Son fils Childéric fut dépouillé de son commandement par le *maître des soldats*, Œgidius, qui gouverna directement les Francs pendant quelque temps. Dans son exil, Childéric épousa Basine, qui était venue lui demander sa main parce qu'elle ne connaissait pas de guerrier plus brave. Mais Œgidius tomba en disgrâce. Childéric se fit agréer par l'empereur Sévère comme maître de la milice et redevint le chef des fédérés francs. Il combattit tour à tour les Wisigoths et les Saxons sous les ordres du comte Paulus [2].

Avènement de Clovis (481). — A sa mort (481), son fils Clovis (Clodowig-Lodowig-Louis) fut acclamé roi par la bande des Francs cantonnés aux environs de Tournai. Il eût été très faible s'il n'eût été que chef des Francs de Tournai. Il fut très

1. D'autres placent en 448 cette rencontre.

2. On a découvert en 1633 à Tournai le tombeau de Childéric. Il contenait son anneau d'or avec son nom gravé, des bijoux, des monnaies, des fragments d'armes et 309 abeilles d'or qui ornaient son manteau.

fort parce qu'il succéda à son père comme délégué de l'Empire dans le commandement des fédérés francs des deux Belgique, entre le Rhin et la Somme. C'est sous ce titre qu'il fut salué par Remi, évêque de Reims, qui exerçait une sorte de patronage moral dans toute la Gaule du Nord. Tous les Gaulois respectaient en Clovis un chef militaire subordonné à l'Empire.

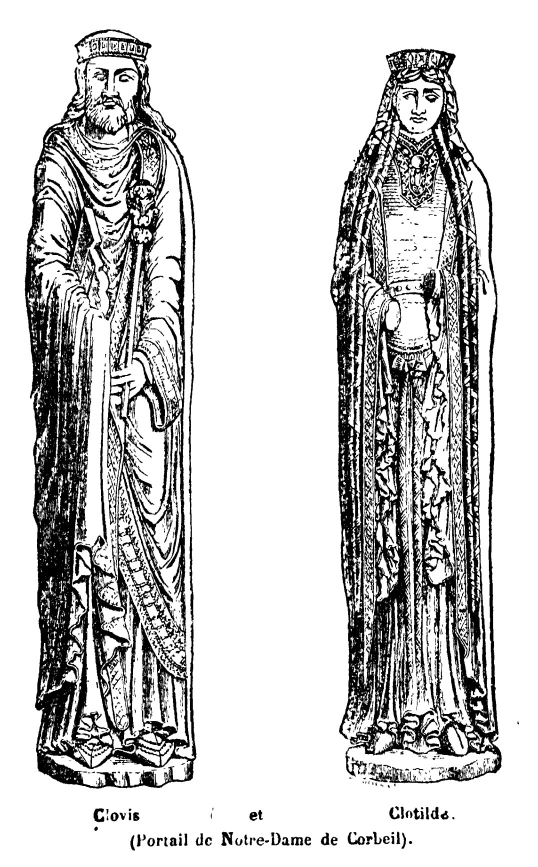
État de la Gaule en 481. — Sa conquête n'eut pas lieu aux dépens des Gaulois, mais aux dépens des armées des barbares déjà établis dans la Gaule. Il y en avait quatre principales : 1° celle des Burgondes dans l'Est ; 2° celle des Wisigoths dans le Sud; 3° celle des Romains dans le Centre et l'Ouest composée d'éléments très disparates ; on y rencontrait des Armoricains de la Bretagne, des Alains des bords de la Loire, des lètes saxons des environs de Bayeux. Elle reconnaissait alors l'autorité de Syagrius, fils d'Œgidius, qui avait pris le titre de roi et qui cherchait, en renouvelant les souvenirs de l'Empire, à exercer entre Loire et Seine une souveraineté absolument indépendante ; 4° la quatrième armée était celle des Francs, qui n'étaient ni les plus nombreux, ni les plus forts. Clovis ne commandait en effet qu'à 6,000 guerriers. Le peuple franc ne quitta pas à sa suite les territoires où il vivait; et ceci explique que plus tard il n'y ait pas eu partage des terres. Au contraire, les Burgondes, à leur arrivée en Gaule, étaient 80,000 et les Wisigoths 200,000. Mais Clovis eut pour lui les sympathies des Gallo-Romains, qui détestaient dans les Wisigoths et les Burgondes des maîtres ariens. Clovis, bien que païen à l'origine, fut attiré par les évêques, qui avaient l'espoir de le gagner à l'orthodoxie. Comme général de l'Empire romain et soldat armé de l'orthodoxie chrétienne, il put faire accepter son autorité dans toute la Gaule. Les Gallo-Romains virent en lui un chef legitime.

Victoire de Soissons. — Clovis attaqua d'abord l'armée de Syagrius, la plus voisine et la plus faible. Les rois francs Cararic, de Thérouenne, et Ragnachaire, de Tournai, avaient refusé de le secourir. Mais saint Remi était pour lui. Syagrius fut vaincu près de Soissons (486). L'évêque fit réclamer à Clovis après la bataille un vase précieux, ravi au trésor de

Reims. Clovis le demanda en sus de sa part de butin : « Tu ne l'auras que si le sort te l'accorde, » s'écria un guerrier franc et il brisa le vase de sa francisque. L'année suivante, Clovis rencontrant ce même soldat : « Tes armes sont mal tenues », dit-il, et il les lui jeta à terre. Pendant que le Franc se baissait pour les ramasser, il lui brisa la tête de sa francisque en disant : « Souviens-toi du vase de Soissons. » Les Francs, qui ne respectaient que la force, appplaudirent à la vengeance comme ils avaient applaudi à l'insulte. Syagrius s'était retiré chez les Wisigoths, confiant dans la vieille haine des Goths contre les Francs. Mais Alaric II eut peur de Clovis : il lui livra le fugitif, qui fut mis à mort. Clovis passa dix années, fort mal connues, à guerroyer et à traiter avec les troupes des barbares établis entre Somme et Loire. La plupart des cités gallo-romaines de cette région lui ouvrirent leurs portes, grâce à saint Remi et aux évêques. Les Gallo-Romains ne devaient plus former avec les Francs qu'un seul peuple.

Mariage de Clovis (493). — « Le fondement de la paix, dit Procope, fut la communauté de religion. » Sans doute les Francs étaient encore païens, mais leur chef avait montré les plus grands égards pour les orthodoxes. Les évêques résolurent de le marier avec une orthodoxe dans l'espoir de le convertir. Ce fut en effet l'œuvre de Clotilde. Elle était catholique, bien que son oncle Gondebaud, roi des Burgondes, fût arien. Elle vivait à Genève sous une étroite surveillance. Son père Chilpéric avait été égorgé, sa mère précipitée dans un puits avec les têtes de ses deux frères, sur l'ordre de Gondebaud. Un noble gaulois, Aurélien, déguisé en mendiant, vint porter en secret à Clotilde l'anneau de Clovis Clotilde l'accepta avec joie : « Prends ces cent sous d'or pour ta récompense, avec mon anneau, dit-elle à Aurélien. Retourne vers ton maître et dis-lui que, s'il veut m'épouser, il adresse promptement des députés à mon oncle Gondebaud. » Aurélien, renvoyé au roi des Burgondes, montra les deux anneaux qui prouvaient que les deux jeunes gens étaient fiancés. Les leudes s'écrièrent qu'on ne pouvait refuser une fiancée à son époux. Le roi céda malgré lui et Clotilde monta sur une *bastarne*, lourd chariot traîné par des bœufs. Il espérait pouvoir ramener sa nièce de force

lorsqu'elle se serait éloignée. En effet, des cavaliers partirent à sa poursuite; mais elle était montée à cheval et avait déjà pris l'avance. Quand elle arriva à la frontière du pays des Bur-



Clovis et Clotilde.
(Portail de Notre-Dame de Corbeil).

gondes, elle fit ravager et incendier par les hommes de sa suite deux lieues de pays burgondien: « Dieu soit béni, s'écria-t-elle, j'ai vu commencer ma vengeance. » Clovis célébra son mariage à Soissons dans des fêtes solennelles. Cette catholique encore

barbare allait achever de cimenter l'union des Francs avec *l'Église* (493).

Elle ne cessa de presser son époux de renoncer à ses idoles et d'adorer le vrai Dieu. Mais Clovis craignait de s'aliéner ses guerriers. D'ailleurs, il méprisait le Christ, qui était né dans une crèche et qui n'était pas de la race des dieux. A quelque temps de là, les Alamans, qui occupaient une partie de l'Alsace actuelle, envahirent le territoire des Francs Ripuaires. Clovis vint au secours des Ripuaires. Une bataille s'engagea à Tolbiac [1]. Les Francs pliaient : « J'ai imploré mes dieux, s'écria Clovis ; mais ils ne me donnent aucune assistance ; je vois bien que leur puissance est nulle. Je t'implore, Dieu de Clotilde, et je veux croire en toi ; mais tire-moi des mains de mes ennemis. » A ce moment, les Francs revinrent au combat et les Alamans furent mis en déroute (496) Cette bataille de Tolbiac eut deux conséquences graves : d'une part, Clovis se substitua au roi vaincu et devint le maître de l'Alamanie, qui s'étendait jusqu'au Lech et au Mein : « C'est la première fois qu'un peuple germanique prend à rebours le chemin de l'invasion. C'est le premier acte de la conquête de la Germanie par des Germains. » (M. LAVISSE).

Conversion de Clovis (496). — La seconde conséquence fut la conversion de Clovis. Dans le champ de bataille de Tolbiac, le Christ l'avait emporté sur Odin. Il fallait payer la dette contractée envers le vainqueur. Saint Remi instruisit Clovis, qui se défendit avec quelque habileté ; ce superbe, qui ne connaissait que la force, la haine et la vengeance, avait peur de s'abandonner à un dieu désarmé. Ce fut cependant un beau jour pour lui, lorsqu'à travers les rues de Reims jonchées de fleurs, pavoisées de tapisseries précieuses, au parfum de l'encens, aux sons d'une musique qui semblait céleste, Clovis marcha fièrement vers la cathédrale pour recevoir l'eau sainte du baptême. Il se demandait s'il n'était pas à l'entrée du paradis : « Courbe la tête, fier Sicambre, lui dit saint Remi ; adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as

1. Il est probable que la bataille dite de Tolbiac s'est livrée non pas à Zulpich, près Cologne, mais plus au sud dans le bassin moyen du Rhin. Les Alamans habitaient en effet au sud du Neckar

adoré. » Trois mille de ses guerriers se convertirent en même temps que leur chef, tant il semblait naturel aux Germains de suivre la religion de l'homme de noble naissance qui était à la fois leur roi et leur prêtre! Désormais Clovis, qu'il en eût conscience ou non, allait être le soldat armé de l'Église. Les Gaulois l'accueillaient non plus seulement comme représentant de l'Empire, mais aussi comme chef orthodoxe (496).

Guerre contre les Burgondes (500). — Les évêques l'appelèrent partout et souhaitèrent de passer sous sa domination. Avitus, qui était le chef du clergé catholique dans le Sud de la Gaule comme Remi dans le Nord, lui facilita la conquête du pays des Burgondes. Les Burgondes étaient plus grossiers que méchants. Ils s'étaient loués pendant longtemps aux Romains comme charpentiers et comme charrons. Depuis la conquête, ils allaient saluer chaque matin les riches patrons romains. Mais ils chantaient d'une voix rauque, ils sentaient toujours l'ail ou le vin et se graissaient les cheveux de beurre rance. Leurs maîtres romains, qui avaient dû leur céder une partie de leurs terres et de leurs esclaves, tremblaient devant eux, tout en souriant de pitié et de mépris. Leur roi Gondebaud avait refusé aux conférences de Lyon de se convertir à l'orthodoxie que lui prêchait Avitus. Gondebaud était aussi le meurtrier de toute la famille de Clotilde. Clovis fit alliance avec Théodoric, roi des Ostrogoths, qui conquit la Savoie. Lui-même battit Gondebaud à Dijon, et le poursuivit jusqu'à Avignon. Là Arédius, ministre de Gondebaud, offrit au vainqueur le paiement d'un tribut annuel et des garanties sérieuses en faveur des catholiques, Clovis accepta ce traité. Il tenait désormais en vassalité tout le pays des Burgondes (500).

Guerre contre les Wisigoths. Bataille de Vouillé (507). — La lutte contre les Wisigoths eut les mêmes caractères. Les Wisigoths avaient trop tôt renoncé à leurs usages traditionnels pour adopter la culture romaine et surtout les vices romains. Ils étaient, malgré cela, détestés des Gaulois comme ariens. La cour de Toulouse, inquiète de l'hostilité des sujets romains, se départit de la tolérance que les barbares pratiquèrent le plus souvent à l'égard de tous les cultes. Quelques actes de violence à l'égard des prêtres et des

évêques, actes inspirés peut-être plutôt par les nécessités politiques que par le fanatisme religieux, servirent de prétexte à Clovis. Il intervint en faveur des prêtres bannis. Une entrevue eut lieu dans une île de la Loire, près d'Amboise, entre Clovis et Alaric II. Le roi des Wisigoths promit de réintégrer sur son siège d'Arles l'évêque Césaire, l'un des oracles du clergé gaulois; il offrit des garanties en faveur des catholiques.

Mais la guerre n'était que différée. L'évêque de Rodez fut forcé de fuir ; un autre évêque en Béarn prit les armes contre Alaric, fut battu et tué. Clovis réunit ses guerriers : « Il me déplaît, leur dit-il, que ces ariens possèdent la meilleure partie des Gaules; marchons avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, soumettons le pays à notre domination. » L'aide de Dieu ne fit pas défaut aux Francs. Les chroniqueurs ne tarissent pas sur les miracles qui facilitèrent à Clovis la victoire. C'est que Clovis respectait les personnes et les biens de l'Église. Un soldat ayant dérobé une botte de foin dans le domaine de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, Clovis le frappa de son épée : « Où est, dit-il, l'espoir de la victoire si nous offensons saint Martin ? » Aussi saint Martin du fond de son tombeau lui prédit-il la victoire. La bataille s'engagea à *Vouillé*[1] près de Poitiers (507). Clovis et Thierry son fils avaient surpris les Wisigoths. Alaric II fut battu et tué. Thierry occupa l'Albigeois, le Rouergue et l'Auvergne, tandis que Clovis marchait sur Bordeaux et Toulouse. Les Francs n'éprouvèrent de résistance que sous les murs de Carcassonne et d'Arles. D'ailleurs, Théodoric vint au secours de son petit-fils Amalaric, successeur d'Alaric II. Les Wisigoths gardèrent la Septimanie, située entre les Cévennes méridionales et la mer. Les Ostrogoths s'emparèrent de la Provence. L'Aquitaine et la Novempopulanie restèrent aux Francs (508).

Clovis, maître de la Gaule, reconnu par l'Empire d'Orient. — Ainsi toutes les puissances rivales de celle des Francs étaient abattues. Les Romains de Syagrius, les Alamans,

1. Vouillé, (campus Vocladensis) sur le Clain a été appelé à tort Vouion. Voir les travaux de M. Longnon.

les Burgondes et les Wisigoths avaient succombé. Mais les Gaulois ne se considérèrent pas comme conquis. Ils n'avaient pas été attaqués par Clovis : ils assistaient impassibles à une querelle de chefs d'armées. Pour les gouverner, Clovis n'avait qu'à faire renouveler l'investiture qu'il avait reçue de la cour impériale lors de son avènement : c'est ce qui eut lieu en 510. L'empereur Anastase le nomma *maître des soldats et patrice des Romains*. Il lui envoya même les insignes de consul, que Clovis revêtit à Tours en grande pompe le 1er janvier 509, avec toute la solennité et suivant le cérémonial usité dans l'Empire. « Désormais on lui parla, dit un chroniqueur, comme à un consul et à un empereur. » Cette haute dignité romaine légitimait toutes ses conquêtes aux yeux des Romains.

Meurtre des rois francs. — Bien que décoré de la pourpre romaine, bien qu'allié des évêques, Clovis était resté un véritable barbare. Le baptême n'avait pas adouci sa férocité naturelle. Pour être seul roi des Francs, il commit vers la fin de sa vie d'horribles crimes. Malgré toutes ses victoires, il n'était encore en effet pour les siens qu'un roi franc de Tournai, l'égal des petits princes païens qui régnaient sur les autres tribus franques. Clovis eut peur que les autres princes francs ne voulussent, après sa mort, disputer à ses fils son bel héritage. Il les fit assassiner pour être le seul chef de sa race.

Le récit naïf de Grégoire de Tours nous met sous les yeux ces ruses odieuses. Il envoya en secret au fils de Sigebert à Cologne un messager qui lui dit : « Voilà que ton père est âgé, il boite de son pied malade ; s'il venait à mourir, son royaume t'appartiendrait. » Chlodéric forma le projet de tuer son père. Un jour Sigebert sortit de sa ville de Cologne, et, après s'être promené dans la forêt de Buconia, s'endormit dans sa tente ; son fils dépêcha contre lui des assassins qui le tuèrent. Alors il fit dire au roi Clovis : « Mon père est mort, « et j'ai en mon pouvoir ses trésors et son royaume : envoie-« moi quelques-uns des tiens, et je leur remettrai ceux des « trésors qui te plaîront. » Clovis répondit : « Je rends grâce « au ciel de ta bonne volonté et je te prie de montrer tes tré-« sors à mes messagers : ensuite, tu les posséderas tous. »

Chlodéric montra aux envoyés les trésors de son père. Pendant qu'ils les examinaient, le prince dit : « C'est dans ce « coffre que mon père avait coutume d'amasser ses pièces « d'or. » Ils lui dirent : « Plongez votre main jusqu'au fond « pour voir ce qu'il y a. » Comme il était baissé, un des envoyés leva sa francisque et lui brisa le crâne. Clovis, ayant appris la mort de Sigebert et de son fils, vint à Cologne et convoqua le peuple : « Je me promenais, dit-il, dans la forêt « voisine, lorsque j'ai appris que votre roi avait été indigne- « ment mis à mort par son fils et que celui-ci avait payé la « peine de son crime. Je ne suis nullement complice de ces « choses, car je ne puis répandre le sang de mes parents, « cela est défendu. Mais, puisque ces choses sont arrivées, je « vous donne un conseil ; s'il vous est agréable, acceptez-le. « Venez à moi, mettez-vous sous ma protection. » Le peuple applaudit avec grand bruit de voix et de boucliers, l'éleva sur le pavois et le prit pour roi.

« Il marcha ensuite contre Chararic, roi de Thérouenne, le fit prisonnier avec son fils et les fit tondre tous deux. Comme Chararic pleurait, son fils lui dit : « C'est sur une tige verte « que ce feuillage a été coupé ; mais il repoussera et rever- « dira vite. Plaise à Dieu que périsse bientôt celui qui a fait tout « cela ! » Ces plaintes furent rapportées à Clovis, qui leur fit couper la tête à tous deux.

« Il y avait encore à Cambrai un roi nommé Ragnachaire, si effréné dans ses débauches, qu'il épargnait à peine ses proches parents. Clovis fit faire des bracelets et des baudriers de faux or, car c'était seulement du cuivre doré, et les donna aux leudes de Ragnachaire pour les exciter contre lui. Il marcha ensuite, avec son armée, contre ce chef et le battit. Les propres soldats de Ragnachaire l'amenèrent au vainqueur avec son frère Richaire, tous deux les mains liées derrière le dos. Quand il fut en présence de Clovis, celui-ci lui dit : « Pourquoi as-tu fais honte à notre famille en te laissant « enchaîner? Il te valait mieux mourir; » et, ayant levé sa hache, il la lui rabattit sur la tête. Ensuite il se tourna vers son frère, et lui dit : « Si tu avais porté secours à ton frère, « il n'aurait pas été enchaîné, » et il le frappa de même de

sa hache. Après leur mort, ceux qui les avaient trahis reconnurent que l'or était faux. Ils le dirent au roi ; il leur répondit : « Celui qui de sa propre volonté traîne son maître à la mort « mérite un pareil or, » ajoutant qu'ils devaient être contents qu'on leur laissât la vie. Le roi du Mans, Rignomer, fut tué de même par l'ordre de Clovis. Tous ces rois étaient ses parents. Il s'appropria leurs royaumes et leurs trésors.

« Ayant tué de même beaucoup d'autres rois, ses proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, il étendit son pouvoir dans toute la Gaule. On rapporte qu'un jour il assembla ses sujets et parla ainsi de ses proches qu'il avait fait périr : « Malheur à moi, qui suis resté comme un « voyageur parmi des étrangers, n'ayant pas de parents « qui puissent me secourir, si l'adversité venait ! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort ; il parlait ainsi par ruse et pour découvrir s'il avait encore quelque parent, afin de le faire tuer. » « Ainsi, ajoute Grégoire de Tours, Dieu renversait chaque jour les ennemis de Clovis et accroissait son royaume, parce qu'il marchait devant lui le cœur pur, et faisait ce qui était agréable à ses yeux. » Le bon et saint évêque semble avoir perdu le sens du bien et du mal. Au milieu des parjures, des perfidies, des crimes épouvantables dont il est chaque jour le témoin, il n'a pas le courage de blâmer les pires scélératesses de Clovis ; c'est que Clovis est un orthodoxe ; c'est qu'il respecte les droits de l'Église et de ses ministres. Aux yeux de l'évêque, c'est la première vertu ; il pardonne tout le reste.

Concile d'Orléans. Mort de Clovis (511). — Clovis avait en effet prodigué au clergé les marques de sa reconnaissance. Dans toutes ses expéditions, les prisonniers que réclamèrent les évêques leur furent toujours aussitôt rendus. Une part considérable du butin fut attribuée au clergé : des dons importants enrichirent les églises et les abbayes. Vers la fin de sa vie, Clovis avait choisi Paris pour résidence habituelle, il y fonda la basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, consacrée plus tard à Sainte-Geneviève ; suivant une ancienne tradition, il lança au loin sa francisque et la distance qui l'en séparait servit à mesurer la longueur de la nouvelle église. L'abbaye de Saint-

Pierre de Chartres, celle de Saint-Mesmin, près d'Orléans, furent aussi des fondations pieuses de Clovis. La dernière année de son règne, un concile général, où étaient convoqués tous les évêques des Gaules, se tint à Orléans. Clovis y joua le rôle d'un chef d'État et d'un « évêque du dehors », comme Constantin jadis au concile de Nicée. Il confirma les immunités dont jouissaient les biens de l'Église. Il lui reconnut le droit d'asile en vertu duquel les basiliques offrent une protection aux accusés contre les vengeances privées, sans les arracher, s'ils sont coupables, à la justice régulière. Les évêques obtinrent le droit de juridiction sur tout ce qui touche à l'Église. Enfin le concile régla les conditions auxquelles les propriétaires des campagnes pourraient élever des églises paroissiales sur leurs terres. Les prélats des parties les plus lointaines de la Gaule s'y étaient trouvés réunis: c'était le témoignage frappant de l'unité politique établie par Clovis au profit des Francs. Clovis mourut la même année (511).

Légende de Clovis. — La légende s'est emparée de bonne heure de l'histoire de ce héros franc. Elle le montre accompli dès l'âge de quinze ans et marqué de Dieu pour de grandes destinées. Chacune de ses étapes est une victoire. Syagrius tombe à ses pieds. Les évêques, en le mariant à Clotilde, préparent sa conversion, qu'un miracle achève sur le champ de carnage de Tolbiac. Bientôt le Sicambre adouci courbe la tête devant saint Remi; un ange, descendu de la voûte du temple apporte à l'évêque la sainte ampoule, contenant l'huile merveilleuse, destinée au sacre de l'élu de Dieu. Toute la chrétienté tressaille à la nouvelle de ce baptême. Le pape décerne à Clovis le titre glorieux de fils aîné de l'Église. Pour le justifier, Clovis abat l'arien Gondebaud; il tue l'arien Alaric; une biche lui montre un gué pour traverser une rivière; des nuées miraculeuses le guident vers le camp de ses ennemis. Il meurt consul, reconnu par l'empereur d'Orient, acclamé par tous les évêques de Gaule. Il a fondé la monarchie française, celle de Charlemagne, de saint Louis et de Louis XIV.

Œuvre véritable de Clovis. — Voilà les traits dont la légende s'est plu à entourer la vie de Clovis. L'histoire vraie

est moins pompeuse et plus compliquée. Clovis, simple *chef de bande* au début de sa vie, a eu l'habileté de se faire reconnaître comme *chef romain;* appuyé par les évêques, il s'est laissé baptiser par politique, sans rien comprendre à la beauté morale de l'Évangile, pour étendre ses conquêtes par l'appui du clergé ; il est devenu un *chef religieux*. En détruisant la domination militaire des Burgondes et des Wisigoths, en massacrant les petits rois ses parents, il est devenu *chef de race*. Il a fondé l'unité du territoire en Gaule et l'unité de la dynastie qui y régnait. Souvenons-nous surtout qu'il n'a pas conquis la Gaule, ni vaincu les Gaulois : il les a délivrés des périls de l'invasion des Alamans et de l'oppression religieuse des Burgondes et des Wisigoths ariens. Malgré ces trois victoires, Clovis ne fut que la grossière ébauche d'un grand homme. Il n'eut que l'instinct des grandes choses qu'il fit. L'œuvre valait mieux que l'ouvrier

SUJETS A TRAITER :

Théodoric et l'Église ;
Clovis et les évêques des Gaules ;
État comparé de la Gaule en 481 et en 511.

CHAPITRE VI

LES MŒURS DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

I. **Partage de 511. Continuation de la conquête. — Règne de Clotaire Ier (558-561).**
II. **Partages de 561 et de 567. — Guerres civiles.**
III. **Frédégonde et Brunehaut (568-613).**
IV. **Progrès de la puissance de l'aristocratie. — Traité d'Andelot (587) — Constitution perpétuelle (615).**
V. **Clotaire II et Dagobert (613-638).**

Décadence des Francs. — « Quand deux peuples, dont l'un est plus civilisé que l'autre, entrent en contact, ils commencent par échanger leurs vices. » (M. LAVISSE). Nulle part en histoire cette vérité n'apparaît plus clairement que dans le siècle qui suivit la mort de Clovis. Les Francs ont gardé leur barbarie native ; au contact des Gallo-Romains, leur cruauté devient plus raffinée, leur cupidité plus ardente, leur incontinence plus éhontée, sans que leurs perfidies soient moins grossières. Aucune société ne peut vivre longtemps dans une immoralité aussi profonde. Les Mérovingiens tombent en décadence. L'effort de la conquête survit encore pendant la première génération à l'habitude de vaincre. Mais, dès la seconde génération, toute guerre étrangère est abandonnée ; les petits-fils et arrière-petits-fils de Clovis n'ont plus d'autre

OUVRAGES A CONSULTER : GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs.* — AUGUSTIN THIERRY, *Récits des temps mérovingiens.* — FAURIEL, *Histoire de la Gaule méridionale.* — *Collection B.* ZELLER, *Les fils de Clotaire; rois fainéants et maires du palais.* — L. DOUBLE, *Histoire de Brunehaut.*

passion que la guerre civile. La tentative même de Dagobert pour restaurer l'antique empire des Francs montre combien proche est la décrépitude. Il semble que le songe légendaire.



Songe de Childéric.
Miniature d'un manuscrit du XIV[e] siècle des chroniques de Saint-Denis.

raconté par Bazine à son époux Childéric, se réalise point par point. Les fils de Clovis, ce lion, sont encore de hardis léopards. Ses petits-fils et arrière-petits-fils ne sont plus que des ours et des loups. Plus tard viendront les lynx et les chiens.

Partage de 511.— A sa mort, Clovis laissait quatre fils : Thierry ou Théodoric, né d'un premier mariage; Clodomir, Childebert et Clotaire, nés de Clotilde. Selon la coutume germanique, ils se partagèrent tout ce que leur laissait leur père, les royaumes, comme les trésors. Les territoires germaniques au delà du Rhin furent attribués à Thierry. Chacun des fils voulut avoir sa part des contrées situées entre le Rhin et

la Loire, c'est-à-dire de l'Austrasie et de la Neustrie[1], où les Francs s'étaient établis en colonies plus ou moins nombreuses; et aussi du pays au sud de la Loire, de l'Aquitaine, où la population gallo-romaine existait seule, et qui était considérée comme une terre à butin. De là ce partage où n'entra aucune considération politique, aucun respect des affinités nationales, qui attribua à Thierry les pays au delà du Rhin, l'Austrasie avec Metz pour capitale et l'Auvergne, le Velay et le Gévaudan; à Clodomir, l'Orléanais, la Touraine, le Maine, l'Anjou et le Berry avec Orléans et Bourges pour capitales; à Childebert, tout le Nord-Ouest de la France avec Paris et Rouen pour capitales et tout le Sud-Ouest avec Saintes et Bordeaux; à Clotaire, le vieux pays salien entre Somme et Meuse avec Soissons pour capitale et Agen et Périgueux en Aquitaine. Seul le royaume de Clodomir était homogène.

Ainsi les États de Clovis avaient été assimilés à des richesses dont chacun voulait avoir sa part égale. Cependant l'unité qu'il avait fondée en Gaule n'était pas détruite. C'était la famille de Mérovée qui continuait de régner, la puissance publique n'était pas démembrée. Chacun des princes prenait le titre de *roi des Francs*; et tous s'associèrent, malgré des dissentiments passagers, pour étendre ou affermir les conquêtes de leur père.

Conquête de la Thuringe (530). — Les Austrasiens étaient les plus belliqueux; ils eurent aussi la principale part de ces nouvelles conquêtes. Dès l'an 515, Thierry soumet au tribut les Frisons et les Saxons. Les Frisons, pauvres pêcheurs, pirates à l'occasion, habitaient dans de misérables huttes en pisé le littoral inondé de la mer du Nord. Les Saxons, féroces sectateurs d'Odin, chasseurs et guerriers, occupaient les territoires accidentés, coupés de forêts et de marécages, compris entre le Rhin et l'Elbe. Bientôt les Thuringiens furent attaqués.

Hermanfried avait tué son frère Berthaire et invoquait l'appui de Thierry contre son autre frère Baderic, pour régner seul sur

1. Austrasie (Oster-rik) royaume de l'Est, Neustrie (Neu-oster-rik), royaume de l'Ouest.

les Thuringiens.« Or un jour, ayant rassemblé les Francs, le roi Thierry leur dit : « Rappelez-vous, je vous prie, que les Thuringiens sont venus attaquer vos pères, qu'ils leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, suspendirent les enfants aux arbres par le nerf de la cuisse; firent périr d'une mort cruelle deux cents jeunes filles, les liant par les bras au cou des chevaux, qu'on forçait à coup d'aiguillons acérés de s'écarter chacun de son côté, en sorte qu'elles furent mises en pièces. D'autres furent étendues sur les ornières des chemins et clouées en terre avec des pieux; puis on faisait passer sur elles des chariots chargés, et leurs os ainsi brisés, ils les laissaient pour servir de pâture aux chiens et aux oiseaux. » Ayant entendu ces paroles, les Francs indignés demandèrent à marcher contre les Thuringiens. Baderic fut tué par Thierry (528). Mais Hermanfried oublia ses engagements à l'égard de son allié. Thierry, s'étant assuré l'appui de Clotaire, revint en Thuringe, battit les troupes d'Hermanfried sur les bords de l'Unstrütt et en fit un tel carnage, que les Francs purent traverser ce petit fleuve sur un pont formé par les cadavres de leurs ennemis. Hermanfried fut fait prisonnier. Mais à quelque temps de là, comme il se promenait, en s'entretenant avec Thierry sur les murs de la ville de Tolbiac, « poussé par je ne sais qui, Hermanfried fut précipité au pied des murs et y rendit l'esprit. » (Grégoire de Tours).

« Tandis que les rois francs étaient en Thuringe, Thierry voulut tuer son frère; il le manda comme pour conférer de quelque chose. Il avait fait étendre, dans sa maison, une toile d'un mur à l'autre, et placer derrière des hommes armés. Mais comme la toile était trop courte, les pieds des hommes parurent au-dessous à découvert; ce qu'ayant vu Clotaire, il entra dans la maison, mais avec ses armes et bien accompagné. Thierry comprit que son projet était connu; l'on parla de chose et d'autre; et, ne sachant pas de quoi s'aviser pour faire passer sa trahison, il donna à Clotaire un grand plat d'argent. Clotaire partit après l'avoir remercié de son présent et retourna à son logis. Mais Thierry se plaignait aux siens d'avoir perdu son plat, et dit à son fils Theodebert : « Va trouver ton oncle, et prie-le de te céder le présent que je lui

ai fait. » Il y alla et obtint ce qu'il demandait ; Thierry était très habile en de telles ruses. » (Grégoire de Tours).

Thierry fut forcé de partager le butin avec Clotaire; mais il garda pour lui la Thuringe (530). Il avait déjà dans sa part d'héritage, l'Alamanie et la Bavière, c'est-à-dire tous les pays, conquis par Clovis dans les vallées du Neckar, du Mein, et du Danube, jusqu'à l'Inn. Son fils Théodobert acheva la soumission de tous ces pays. Ainsi tous les peuples de la vraie Germanie étaient devenus les sujets des Francs.

Dévastation du pays des Arvernes (523). — Cependant cette guerre, dans le pauvre pays de Thuringe, n'avait pas enrichi les compagnons de Thierry. Ses leudes regrettaient de n'avoir pas eu leur part des dépouilles de la Bourgogne, attaquée par les autres fils de Clovis. « Suivez-moi dans la cité des Arvernes, leur dit Thierry, et je vous mènerai dans un pays où vous prendrez de l'or, de l'argent autant que vous en pourrez désirer avec du bétail, des esclaves, des vêtements en abondance. » Thierry avait à se venger des Arvernes qui, à l'instigation d'un chef gallo-romain, Arcadius, avaient profité de son expédition en Thuringe, pour se donner à Childebert. Les bandes germaniques se jetèrent sur la riche Arvernie : arbres, moissons, chaumières, tout disparut sous leurs pas. On voyait des troupeaux d'enfants, de beaux jeunes gens et de jeunes filles au gracieux visage traînés, les mains liées derrière le dos, à la suite de l'armée, et vendus à l'enchère. Rien ne fut laissé aux habitants, hormis la terre, que les barbares ne pouvaient emporter avec eux. (Aug. THIERRY).

Expéditions en Italie (539-554). — Thierry mourut peu de temps après (534). Son fils Théodebert (534-548) généreux, bien conseillé, fut le plus brave et le plus habile des Mérovingiens après Clovis. Il s'était distingué déjà dans la guerre de Thuringe et contre les Wisigoths d'Aquitaine. Il voulut enlever aux Ostrogoths ce qu'ils occupaient encore en Gaule. Théodoric était mort. Vitigès se défendait avec peine contre Bélisaire ; croyant gagner l'alliance des Francs, il leur abandonna la Provence et la Suisse. Théodebert partagea avec ses oncles ces possessions nouvelles. Il garda les territoires situés aux sources du Rhin, du Rhône et de l'Inn; Chil-

debert obtint Arles et une partie de la Viennoise; Clotaire, Marseille et la seconde Narbonnaise. Puis, appelé à la fois par les Grecs et par les Ostrogoths, il passa les Alpes à la *tête de 100,000 barbares, attaqua séparément et battit l'une après l'autre les deux armées (539). Le Tessin fut franchi sur un pont de cadavres.* Mais les Francs, *décimés par la maladie* et par le climat durent se retirer. Théodebert rapportait avec lui les riches dépouilles de l'Italie. Théodebert mourut dans un accident de chasse. Son fils Théodebald (548-555) était trop jeune pour essayer la conquête de l'Italie. Mais les Francs alléchés par une si riche proie, sous la conduite des ducs Leutharis et Buccelin, ravagèrent les côtes de l'Adriatique et pénétrèrent jusqu'en Sicile. Narsès les força de reculer et les extermina sur les bords du Casilin (554). Les Francs n'en gardèrent pas moins leur réputation de premier peuple militaire de l'Occident.

Guerre contre les Burgondes(523-534). — Pendant ce temps, les autres fils de Clovis avaient achevé la soumission du reste de la Gaule. Les Burgondes n'étaient que tributaires. Les deux fils de Gondebaud, convertis à l'orthodoxie régnaient paisiblement, Sigismond à Lyon et Gondomar à Vienne. Mais Clotilde n'avait pas oublié que leur père, Gondebaud était le meurtrier de tous les siens. Un jour, elle rassembla ses fils : « que je n'aie pas à me repentir, mes très chers enfants, de vous avoir nourris avec tendresse ; vengez la mort de mon père et de ma mère. » Dans une première expédition, Sigismond, vaincu et prisonnier, fut jeté dans un puits sur l'ordre de Clodomir, malgré les instances du bienheureux abbé Avitus (523). Mais l'année suivante, Clodomir succomba à la bataille de Vézeronce [1] dans une embuscade que lui tendit Gondomar (524). Clotaire et Childebert ne revinrent en Bourgogne qu'en 532. Cette fois, la conquête fut définitive. Les Burgondes payèrent tribut, furent astreints au service militaire, comme tous les sujets des Francs. Mais ils gardèrent la loi Gombette et obtinrent qu'un patrice, élu par les grands, gouvernerait le pays au nom des princes Francs (532-534).

1. Vézeronce près Vienne (Isère).

Meurtre des enfants de Clodomir. — A la suite de la mort de Clodomir, Clotaire avait épousé sa veuve et il avait partagé avec Childebert les trésors du défunt. Ils désiraient en outre son royaume. Mais Clodomir avait laissé trois fils que leur aïeule, *Clotilde, élevait en vue du trône. Ils répandirent le bruit qu'ils voulaient faire reconnaître comme rois leurs* neveux, se les firent livrer par Clotilde et quand ils les eurent entre leurs mains, ils lui adressèrent l'arverne Arcadius portant des ciseaux dans une main et dans l'autre une épée nue: « Tes fils nos seigneurs, ô très glorieuse reine, attendent que tu leur fasses savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter ces enfants; ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. »

Consternée à ce message, elle se laissa transporter par son indignation, et, ne sachant dans sa douleur ce qu'elle disait, elle répondit : « Si on ne les élève pas sur le trône, « j'aime mieux les voir morts que tondus. » Mais Arcadius, ne cherchant pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite, revint en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur dit : « Vous pouvez continuer, avec l'approbation de la reine, ce que vous avez commencé. » Aussitôt Clotaire prenant par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre, et, lui enfonçant son couteau sous l'aisselle, le tua cruellement. A ses cris, son frère se prosterna aux pieds de Childebert, et lui saisissant les genoux, lui disait avec larmes: « Secoures-moi, mon très bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère. » Alors Childebert, le visage couvert de larmes, dit : « Je te prie, mon « très cher frère, aie la générosité de m'accorder sa vie; si « si tu veux ne pas le tuer, je te donnerai pour le racheter ce « que tu voudras. » Mais Clotaire lui dit : « Repousse-le loin « de toi, ou tu mourras certainement à sa place; c'est toi « qui m'as excité à cette affaire, et tu es si prompt à reprendre ta foi! » Childebert repoussant l'enfant, le jeta à Clotaire qui lui enfonça son couteau dans le côté et le tua. Ils tuèrent encore leurs serviteurs. Cependant, un des fils de Clodomir Clodoald échappa. Il se consacra à Dieu. L'Eglise en a fait un saint, saint Cloud (526).

Les Wisigoths refoulés en Espagne (531-543)

— Les fils de Clovis s'unirent encore pour achever de déposséder les Wisigoths. Amalaric, leur roi, gardait la Septimanie, avec le Rouergue, le Vélay et le Gévaudan. C'était un arien fanatique; il voulut forcer sa femme Clotilde, fille de Clovis, à embrasser l'arianisme. Elle appela ses frères à son secours. Childebert ravagea Narbonne et la Septimanie et repoussa les Wisigoths en Espagne (531). Théodebert leur enleva le Rouergue, le Vélay et le Gévaudan. Childebert et Clotaire, dans une troisième expédition, franchirent les Pyrénées: mais ils ne purent prendre Saragosse (542). Malgré cette victoire inespérée, les Wisigoths se résignèrent désormais à ne plus dominer qu'en Espagne.

Expéditions contre les Saxons. — Clotaire seul roi des Francs (558-561). — Le dernier survivant des fils de Clovis fut Clotaire, le roi de Soissons. Il recueillit, en 555, l'héritage de son petit-neveu Théodebald. Les Saxons profitèrent de ce changement de maître pour refuser le tribut. Clotaire mena contre eux une armée de Francs. A leur approche, les Saxons offrirent de se soumettre et de payer le tribut comme par le passé. Clotaire était d'avis d'accepter leurs conditions. Les leudes ne le voulurent pas et se firent battre. Défaite peu sérieuse, d'ailleurs, car les Saxons restèrent les tributaires du roi mérovingien.

Pendant l'absence de Clotaire, son fils Chramn s'était révolté, poussé par les populations du Midi de la Gaule qui voulaient obtenir leur indépendance. Cette révolte pouvait avoir de graves conséquences, car Childebert avait profité de l'éloignement de son frère en Saxe, pour envahir son royaume de Soissons. Mais Childebert mourut subitement (558); et, comme il ne laissait que des filles, Clotaire réunit tout son royaume. Chramn implora son pardon. Mais s'étant mis à la tête d'une nouvelle révolte qu'appuyait Conobre, duc des Armoricains, il fut battu, et obligé de se réfugier avec sa femme et ses enfants dans une cabane de pêcheurs, où Clotaire ordonna qu'on mît le feu. Le malheureux périt ainsi sur l'ordre de son père au milieu d'épouvantables tortures (560). Après cet acte de sauvagerie, le vieux roi revint

à sa villa de Braine (près de Soissons) « avec un calme parfait d'esprit et de conscience ». Ni le souvenir du meurtre des enfants de Clodomir, ni son incontinence [1], ni sa férocité à l'égard de Chramn n'excitaient en son âme aucun remords. Cependant ayant été pris de fièvre, à la suite d'une de ces chasses violentes qu'aimaient les Mérovingiens et qui ne convenaient plus à son âge, il vit approcher avec quelque effroi l'heure suprême : « Quel est donc, s'écria-t-il, ce roi du ciel, qui fait ainsi périr les plus grands rois de la terre? » Il mourut à Braine, après cinquante ans de règne. Pendant trois ans, il avait réuni sous sa domination tous les royaumes francs.

Les fils de Clotaire. — Avec les fils de Clotaire commence l'avènement d'une nouvelle génération de princes, inférieure encore à la première. Ils sont aussi violents et plus débauchés. Leur règne se consume en interminables guerres civiles. Le noble sang des Francs n'est plus versé pour l'extension de la conquête, mais pour des querelles sans nom. La famille des rois est remplie de meurtres, de trahisons et de scandales. Les peuples vaincus se soulèvent et les étrangers commencent même quelques incursions. L'heure de la décadence a sonné pour les Francs.

Partages de 561 et de 567. — Clotaire laissait quatre fils. Un partage eut lieu, aussi bizarre que celui de 511. Caribert eut Paris, Meaux, Senlis et Chartres; Gontran obtint Orléans et tout le royaume des Burgondes; Chilpéric, Soissons, Rouen, le Mans et Nantes; Sigebert, les

1. Clotaire avait déjà trois femmes, épousées par le sou et le denier : Gontheuke, veuve de Clodomir, Ingonde et Aregonde, deux sœurs, filles de basse naissance, sans compter de nombreuses concubines, tirées des gynécées royaux c'est-à-dire des ateliers de femmes établis dans les villas. Au retour de son expédition en Thuringe, il força la jeune fille de Berthaire, tué par Hermanfried, à l'épouser. C'était Radegonde, frêle et timide créature, à qui le milieu impur ou elle fut forcée de vivre inspira bientôt le plus vif dégoût Un jour elle courut à Noyon et somma l'évêque Saint-Médard de la consacrer au Seigneur. L'évêque hésitait de peur des vengeances de Clotaire; mais vaincu par les instances de la jeune femme, il lui imposa les mains. Radegonde se réfugia à Poitiers où elle fonda un monastere et se consacra aux œuvres de la plus ardente charité. Elle y retrouva le meilleur poète de cette époque, Venantius Fortunatus, qui se fit consacrer prêtre pour ne point la quitter. Ainsi l'Eglise et le couvent étaient le refuge des âmes douces et contemplatives qu'effrayait l'extrême sauvagerie de mœurs. L'Église vénère la femme de Clotaire sous le nom de Sainte-Radegonde

pays au delà du Rhin, l'Austrasie avec Metz et Reims, et tous les pays entre la Meuse et l'Escaut qui faisaient auparavant partie du royaume de Soissons. L'Aquitaine fut partagée entre Caribert, Chilpéric et Sigebert.

Cependant, après la mort de Caribert (567), un nouveau partage mieux approprié aux divisions naturelles des peuples de la Gaule fut opéré. Sigebert eut toute l'Austrasie, c'est-à-dire, les contrées de la Gaule orientale, où les Francs s'étaient établis en nombre ; Chilpéric, la Neustrie, c'est-à-dire les populations mêlées de Francs et de Gallo-Romains comprises entre l'Escaut et la Loire ; Gontran, le royaume d'Orléans et celui de Bourgogne avec Orléans et Châlon-sur-Saône pour résidences habituelles et la plus grande partie de la Provence, sauf Marseille et Avignon. Ainsi l'antagonisme entre les tribus franques qui s'étaient plus ou moins avancées dans la Gaule apparaissait de plus en plus. Les royaumes d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne furent définitivement fondés. L'Aquitaine resta toujours une proie destinée à assouvir l'insatiable cupidité des leudes. Mais elle multiplia les tentatives pour obtenir son indépendance. Ses perpétuelles révoltes suscitèrent de grosses difficultés aux Mérovingiens.

Guerre contre les Avars et contre les Lombards. — Sigebert, comme maître des pays d'outre Rhin, était le plus exposé aux attaques des barbares de la Germanie orientale. Il vainquit une première fois les Avars, débris des tribus hunniques qui avaient envahi la Thuringe (562). Mais leur nouveau chef ou Khakhan, Baïan, se jeta en Bavière. Ainsi que jadis les Huns, les Avars, d'origine mongolique apparaissaient aux Germains de race blanche comme des êtres effrayants qui n'avaient rien d'humain. « Ils disposaient de ruses magiques; ils montrèrent aux Francs des fantasmagories et les mirent en déroute » (Grégoire de Tours). Sigebert fut fait prisonnier, mais Baïan accepta une rançon, signa avec Sigebert un traité d'alliance et consacra tous ses efforts à fonder un empire hunnique sur le moyen et le bas Danube. Cet empire dura jusqu'à Charlemagne. D'autres barbares profitèrent de la décadence militaire des Francs pour se jeter en Gaule. Les Lombards, qui venaient de s'em-

parer de l'Italie du Nord (568), envahirent la Provence et la Bourgogne, tuèrent le patrice de Bourgogne, Amatus (570-571). Mais le nouveau patrice, Eonius Mummolus, le meilleur général du temps, les repoussa à plusieurs reprises, les battit à Embrun et les força de respecter la Gaule franque (573).

Mariage de Brunehaut avec Sigebert. (566) — Déjà les guerres civiles avaient éclaté entre les farouches successeurs de Clotaire. Chilpéric avait voulu dépouiller Sigebert de ses états, et Sigebert avait cherché à enlever Arles à Gontran. Sigebert était cependant le plus généreux, le plus loyal de tous les fils de Clotaire. Ne voulant pas imiter l'incontinence de ses frères, qui tiraient leurs femmes des cuisines et des gynécées royaux pour en faire des reines, il résolut de n'avoir qu'une seule femme et une fille de roi. Il demanda au roi des Wisigoths, Athanagilde la main de sa plus jeune fille, la belle, fière et savante Brunehaut. Brunehaut, habituée à tous les raffinements d'une société qui avait pris en Espagne les mœurs romaines, ne dédaigna pas les offres de ce roi barbare. Elle vint, entourée d'une nombreuse escorte, qui apportait de riches présents. Les noces furent célébrées à Metz en grand appareil. On vit se presser autour des tables, où coulaient dans des coupes précieuses le vin et la cervoise, des nobles gaulois aux belles manières, des leudes francs entourés d'un équipage guerrier; des ducs des Alamans, des Bavarois, des Thuringiens habillés de fourrures comme des sauvages, qui venaient apporter à leur reine leur serment de fidélité. Pour que rien ne manquât à la fête, le meilleur poète de ce temps, Venantius Fortunatus, lut un épithalame, galamment tourné en vers latins, où il célébrait les louanges de la nouvelle Vénus unie à un nouvel Achille. Brunehaut avait toutes les habiletés et toutes les séductions d'une Romaine. Sigebert l'aima passionnément et lui resta fidèle toute sa vie (566).

Meurtre de Galeswinthe (568). — Chilpéric fut jaloux de son frère en voyant tout l'honneur qui rejaillissait sur lui de cette union royale. Après avoir épousé par le sou et l'anneau Audowère, qui lui avait donné trois fils, il l'avait répudiée sans pitié et confinée dans un cloître, pour épouser

Frédégonde, simple lite ou fille de service du palais. Chilpéric voulut aussi avoir une épouse de sang royal. Il songea à la sœur de Brunehaut, Galeswinthe. Mais celle-ci, douce et timide, redoutait de quitter ses parents pour s'unir à un époux brutal et débauché. Cependant Athanagilde craignait d'offenser par un refus le roi des Francs. Il obtint d'ailleurs la promesse que sa fille recevrait de son mari en douaire (ou morgengabe, don du matin), quelques-unes des cités qu'il possédait en Aquitaine, les territoires de Limoges, Cahors, Bordeaux, du Béarn et du Bigorre. Galeswinthe céda aux ordres formels de son père et quitta sa mère en pleurant : « Sois heureuse, ma fille, lui dit-elle, mais j'ai peur pour toi : prends garde, prends bien garde. — Dieu le veut, répliqua Galeswinthe; il faut que je me soumette. » Triste, mais résignée, elle continua sa route vers le nord. Son escorte, composée de seigneurs et de guerriers des deux nations, Goths et Francs, traversa les Pyrénées, puis les villes de Narbonne et de Carcassonne, sans sortir du royaume des Goths qui s'étendait jusque-là; ensuite elle se dirigea, par la route de Poitiers et de Tours, vers la cité de Rouen, où devait avoir lieu la célébration du mariage. Aux portes de chaque grande ville, le cortège faisait halte et tout se disposait pour une entrée solennelle : les cavaliers jetaient bas leurs manteaux de route, découvraient les harnais de leurs chevaux et s'armaient de leurs boucliers suspendus à l'arçon de la selle; la fiancée du roi de Neustrie quittait son lourd chariot de voyage pour un char de parade en forme de tour et tout couvert de plaques d'argent....

« Les noces de Galeswinthe furent célébrées avec autant de magnificence et d'apparat que celles de sa sœur Brunehaut. Il y eut même cette fois, pour la mariée, des honneurs extraordinaires; et tous les Francs de la Neustrie, seigneurs et simples guerriers, lui jurèrent fidélité comme à un roi. Rangés en demi-cercle, ils tirèrent tous à la fois leurs épées, et les brandirent en l'air en prononçant une vieille formule païenne qui dévouait au tranchant du glaive celui qui violerait son serment. Ensuite, le roi renouvela solennellement sa promesse de constance et de foi conjugale; posant sa main sur une châsse qui contenait des reliques, il jura de ne jamais répudier

la fille du roi des Goths, et tant qu'elle vivrait de ne prendre aucune autre femme. » (AUGUSTIN THIERRY). Frédégonde s'était d'abord éloignée. Elle reparut au moment où Chilpéric commençait à maltraiter sa nouvelle épouse. Un matin, l'infortunée Galeswinthe fut trouvée étranglée dans son lit, après moins d'un an de mariage! (567-568).

Brunehaut et Frédégonde. L'Austrasie et la Neustrie. — Brunehaut devina tout de suite qui avait porté le coup. Elle était altière, ambitieuse, passionnée : elle aimait le pouvoir et voulait l'exercer en souveraine absolue, sans que rien gênât son caprice. Frédégonde, était au contraire une barbare, sans conscience, sans idéal, gouvernée par ses instincts, « une espèce de sorcière du nord, une Médée franque entourée de maléfices, de poisons, de superstitions sanglantes et de jeunes sicaires, fanatisés par ses philtres et par sa funeste beauté. » (HENRI MARTIN). Ces deux rivales vont entamer une lutte qui durera pendant de longues années pour assouvir leur haine et leur vengeance. L'une y mettra toute la sagacité persistante et calculatrice d'une Romaine initiée aux secrets de la politique. L'autre y apportera les instincts violents et l'âpreté d'une nature fruste et sauvage. La querelle de ces deux reines est aussi la querelle de deux peuples : les Austrasiens et les Neustriens. Cette lutte constitue le grand intérêt de l'histoire des Francs à la fin du VIe siècle. Les beaux récits de Grégoire de Tours aident à la comprendre. Ce ne sont qu'embûches et guet-à-pens, trahisons et massacres. Le détail de toutes ces horreurs fait frémir. Les barbares n'ont pris aux Romains que leurs vices. Mais du contact de ces deux sociétés si différentes va sortir bientôt la société féodale du moyen âge. L'église aura enfin dompté les instincts sauvages de tous ces barbares. Par un contraste singulier, Brunehaut, romaine de mœurs et d'éducation, se heurta contre la barbare aristocratie des Austrasiens. Frédégonde, avec ses instincts de désordre, convenait peu à la sage Neustrie.

Meurtre de Sigebert (575). — Sigebert voulut d'abord soutenir par les armes la vengeance de sa femme. Mais le pacifique Gontran s'interposa. L'affaire fut remise à

la décision d'un *mall* solennel qu'il présida. Le jugement porta que Chilpéric en guise de wergeld, pour le meurtre de Galeswinthe, remettrait à Brunehaut les cinq cités qu'il avait données en douaire à la victime, « afin que, moyennant cette composition, la paix et la charité fussent rétablies entre les deux princes. » Sigebert et Chilpéric jurèrent de respecter ce jugement (569). Mais Chilpéric regrettait les territoires cédés. Il chargea Clovis, le plus jeune fils d'Audowère, de prendre, en guise de compensation, Tours et Poitiers, à Sigebert. Eonius Mummolus, le vainqueur des Lombards reprit il est vrai, ces deux cités pour Sigebert. Mais Chilpéric envoya Théodebert, son fils aîné, avec une nouvelle armée qui enleva Tours, Poitiers, Limoges et Cahors et en rapporta un immense butin. Sigebert, outré de la perfidie de son frère, appela contre lui les hordes les plus sauvages de la Germanie et traversa la Neustrie en ruinant tout sur son passage. Chilpéric céda, mais pour recommencer immédiatement ses attaques. Alors Sigebert, déterminé à en finir avec son frère, s'empara de Reims, de Paris, et se fit partout reconnaître roi par les leudes Neustriens. Chilpéric ne possédait plus que Tournay, où il allait être assiégé, lorsque deux soldats fanatisés par Frédégonde frappèrent à la fois Sigebert dans le flanc, de leurs longs couteaux empoisonnés. Sigebert tomba mort (575). Frédégonde avait promis aux assassins des présents s'ils réussissaient, des aumônes faites aux Saints en leur nom, s'ils échouaient ; les misérables se croyaient assurés par là de gagner le ciel !

Crimes de Frédégonde. — La mort de Sigebert amena un véritable coup de théâtre. Les leudes Austrasiens regagnèrent les contrées du Rhin ; les leudes Neustriens, qui avaient fait défection, revinrent à Chilpéric. Celui-ci, avait fait main basse sur les trésors de son frère à Paris ; il songeait même à se faire proclamer roi en Austrasie. Mais sa cupidité fut fatale à son ambition. Tandis qu'il perdait un temps précieux à inventorier les trésors de Sigebert, le fils et la veuve de la victime s'échappaient de Paris. Le petit Childebert, âgé de cinq ans seulement, sauvé par un serviteur fidèle qui l'avait caché dans une corbeille, fut emmené en Austrasie et

proclamé roi à Metz par les leudes Austrasiens. Brunehaut gagna Rouen, et séduisit par sa beauté le jeune Mérovée, fils de Chilpéric et d'Audowère qui l'épousa. Cette union fut fatale à tous ceux qui y avaient travaillé. Mérovée fut condamné par son père furieux à être tondu et enfermé dans un monastère. Il s'évada au bout de peu de temps et gagna l'asile inviolable de Tours. Là, un farouche austrasien, le duc Gontran Bose, gagné par Frédégonde, détermina le jeune prince à aller retrouver Brunehaut en Austrasie. Les leudes Austrasiens refusèrent de le recevoir; Mérovée fut tué à Thérouenne sur les ordres de son père dénaturé. Frédégonde, à qui cette atroce vengeance ne suffisait pas, voulut punir Prétextat, évêque de Rouen, parrain de Mérovée, qui avait béni l'union du jeune prince. Un synode de quarante-cinq évêques réunis à Paris (557) condamna le saint évêque à la dégradation et à l'exil, malgré l'éloquente défense de Grégoire de Tours. Seul Grégoire, dans une assemblée terrorisée par Chilpéric et Frédégonde, avait osé élever la voix en faveur d'un des plus vertueux prélats de la Gaule. Les fidèles de Rouen voulurent rétablir leur métropolitain sur son trône épiscopal. Frédégonde prit prétexte de cette tentative pour faire assassiner Prétextat au pied des autels (585). Elle fit encore égorger Clovis, le seul survivant des enfants d'Audowère, assassiner la malheureuse Audowère, qui vivait depuis quinze ans confinée dans un cloître, et livrer aux derniers outrages Hildeswinthe, fille d'Audowère que Chilpéric ne sut même pas protéger contre le déshonneur. Cependant Frédégonde, ce monstre de barbarie, avait pour ses propres enfants l'amour violent des fauves. Ses deux fils ayant été atteints de la petite vérole, elle détermina Chilpéric à supprimer les nouveaux impôts, dont le référendaire Marcus avait, sur ses ordres, frappé les champs et les vignes. « Voilà longtemps, dit-elle à Chilpéric, que la miséricorde divine supporte nos mauvaises actions : elle nous a souvent frappés de différents maux sans que nous nous soyons amendés. Voilà que les larmes des pauvres, les gémissements des veuves, les soupirs des orphelins vont causer la mort de nos fils... Si tu y consens, brûlons tous ces iniques registres ; qu'il nous suffise pour notre fisc de ce qui suffisait à ton père, le roi

Clotaire. » Les registres furent brûlés. Mais les prières de cette mère impie ne furent pas exaucées. Les deux fils aînés de Frédégonde succombèrent par l'épidémie.

Ainsi se vérifia la prédiction d'un évêque, rapportée par Grégoire de Tours : « Après le synode qui s'était tenu à Paris, j'avais déjà dit adieu au roi ; mais, ne voulant pas m'en aller sans avoir dit adieu à l'évêque d'Alby, j'allai le chercher, et le trouvai dans la cour de la maison Braine; il me dit : « Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aper- « çois? — J'y vois, lui dis-je, un second petit bâtiment que « le roi a dernièrement fait élever au-dessus. » Il reprit : « N'y « vois-tu pas autre chose? — Non, » dis-je ; et, supposant qu'il parlait ainsi par manière de jeu, j'ajoutai : « Si tu vois « quelque chose de plus, montre-le-moi. » Alors, poussant un profond soupir, il me dit : « Je vois le glaive de la colère « divine tiré et suspendu sur cette maison. » Et véritablement les paroles de l'évêque ne furent pas menteuses. »

Mort de Chilpéric (584). — Chilpéric périt comme la plupart de ses parents, de mort violente. Au retour d'une chasse dans les environs de la villa de Chelles, il fut frappé à mort par un leude appelé Landéric (584). On ne sait qui, de Frédégonde ou de Brunehaut avait armé l'assassin. Ce barbare, que Grégoire de Tours appelle un Néron et un Hérode, avait cependant des prétentions de lettré et de théologien. Il a voulu réformer par simple décret le dogme de la trinité et n'a été arrêté que par la ferme opposition de Grégoire de Tours. « Il faisait des ordonnances et des vers latins; il était philologue et il commanda qu'on ajoutât des lettres à l'alphabet. Sa théologie, sa philosophie, sa poésie, ses ordonnances se ressemblent et se valent. Son gouvernement boite comme ses vers. Il parodie Auguste comme Virgile, et il est le type de cette royauté d'imitation grossièrement plaquée d'or antique. » (M. LAVISSE). Ce qu'il voulait emprunter surtout aux césars romains, c'était leur despotisme; il leva de nouveaux impôts sur ses sujets. Quand il envoya en Espagne sa fille Rigonthe, pour l'unir au roi des Wisigoths, Récarède, il fit saisir de force un grand nombre de familles attachées aux domaines royaux et les contraignit à servir d'escorte à la

jeune fille. Beaucoup se pendirent, d'autres firent donation de tous leurs biens aux églises, comme s'ils étaient sur le point de mourir. Chilpéric fut donc bien un Néron, mais un Néron franc, c'est-à-dire farouche et sauvage (584).

Gontran (561-593). — Le gouvernement des Francs de Neustrie et d'Austrasie était entre les mains de deux enfants : Clotaire II, fils de Frédégonde, et Childebert II, fils de Brunehaut. Le pacifique Gontran, roi de Bourgogne, chercha à prendre en main leur tutelle avec l'espoir de réaliser de nouveau, en sa faveur, l'union des royaumes Francs. Ce Gontran passe presque pour un saint. Il a eu cependant trois femmes légitimes, sans compter les autres. Ses meurtres sont nombreux : une de ses femmes périt, il fait tuer les deux médecins qui n'avaient pas su la guérir. Une autre fois, il fait lapider son chambellan Chundo, coupable d'avoir tué un cerf dans une forêt royale. Cependant, il était moins méchant que ses frères; il avait des goûts ecclésiastiques. Il aimait à s'entretenir avec les évêques, les recevait à sa table et se montrait fort indulgent pour leurs méfaits. Aussi, les hagiographes [1] lui ont attribué des miracles. Mais Gontran se sentait entouré d'embûches. Frédégonde, Brunehaut, les chefs de l'aristocratie, avides d'indépendance étaient pour lui autant de dangereux ennemis. Un jour à Paris, après la messe, il réclama le silence par l'organe du diacre et dit au peuple assemblé : « Je vous en conjure, hommes et femmes ici présents, gardez-moi fidélité et ne me tuez pas comme vous avez tué mes frères. Que je puisse, au moins pendant quelques années, élever mes deux neveux de Neustrie et d'Austrasie, de peur qu'il n'arrive qu'après ma mort, vous ne périssiez avec ces petits enfants, puisqu'il ne resterait de notre race aucun homme fort pour vous défendre. A ces mots, ajoute Grégoire de Tours, tout le peuple adressa des prières au Seigneur. »

Traité d'Andelot (587). — Les complots ne manquaient pas cependant contre lui. L'Aquitaine qui avait déjà fait plusieurs tentatives pour secouer le joug des Francs du nord se

1. Les hagiographes sont les auteurs de vies des Saints.

souleva sous un aventurier du nom de Gondowald qui se prétendait fils naturel de Clotaire (585). Quelques puissants chefs austrasiens, comme Gontran-Bose et le vainqueur des Lombards, le patrice Eonius Mummolus se joignirent à lui. Gontran triompha de lui à Convenœ [1] et fit périr Mummolus. Ce coup manqué, les chefs austrasiens résolurent de se débarrasser à la fois de Gontran et de Childebert. C'étaient le duc Raucking, les comtes Ursio et Bertefried; ils avaient menacé déja Brunehaut de l'écraser sous les pieds de leurs chevaux. Ils voulaient n'avoir plus pour roi que deux enfants, les deux petits-fils de Brunehaut. Le complot fut découvert au moment où l'un des assassins allait frapper Gontran. Les conjurés périrent.

Gontran et Childebert effrayés resserrèrent leur alliance dans une entrevue qu'ils eurent à Andelot [2]. L'oncle et le neveu convinrent que l'héritage de celui des deux qui mourrait le premier. sans enfants, passerait au survivant; que les rois ne devraient plus se débaucher leurs leudes, et qu'ils livreraient ceux des leudes qui abandonneraient le service de l'un pour se réfugier chez l'autre. Mais les leudes reçurent en retour la garantie qu'ils ne seraient pas dépossédés de leurs bénéfices, sauf le cas d'infidélité. Ainsi les bénéfices qui avaient été concédés à titre précaire et toujours révocable, tendaient à devenir viagers. C'était une première victoire de l'aristocratie (587).

Luttes de Brunehaut contre l'aristocratie austrasienne et contre la Neustrie (596-613). — Gontran mourut en 593. Childebert, en vertu du traité d'Andelot, s'empara de la Bourgogne. Il voulut même enlever la Neustrie à son cousin, Clotaire II. Les Neustriens furent vainqueurs à Droissy (593) et à Latofao (596) (3). Childebert mourut en 596 et Frédegonde périt « pleine de jours en » 597. Dès lors, Brunehaut se crut toute-puissante. Déjà elle avait exercé un ascendant considérable sur son fils Childebert. Elle faisait tracer des routes, construire des églises. Aidée du duc de

1. Convenœ aujourd'hui Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne).
2. Près Chaumont (Haute-Marne).
3. Droissy près Soissons (Aisne), Latofao près Moret (Seine-et-Marne).

Champagne, Lupus, administrateur sévère et vigilant, elle cherchait à dompter la turbulente aristocratie austrasienne et à restaurer les traditions du gouvernement romain. Elle fit reconnaître ses deux petits-fils Théodebert en Austrasie et Thierry II en Bourgogne et s'apprêta à gouverner en leur nom. Cependant les leudes n'avaient accepté les deux enfants que pour accroître leur propre indépendance. Brunehaut, respectée des papes, des empereurs et des rois barbares, voulut les contraindre à subir sans discussion son autorité. C'est l'époque de sa lutte la plus violente contre l'aristocratie. Elle y emploie toutes les ruses de la politique romaine, sans reculer devant les exécutions les plus odieuses; ses ennemis, ses parents, ses enfants mêmes, elle sacrifie tout à son implacable ambition. On la voit successivement faire périr le maire du palais Wintrio, chef de l'aristocratie austrasienne; pousser contre la Neustrie ses deux petits-fils; puis, comme après les victoires de Dormeilles [1] et d'Étampes (600-605), Théodebert a traité avec Clotaire II au lieu de l'accabler, exciter Thierry II de Bourgogne contre son frère Théodebert, qui est battu et massacré; enfin, faire reconnaître en Austrasie l'autorité de son fils Thierry. Son fidèle conseiller, Protadius, a été égorgé par les leudes : elle le remplace par un autre Romain aussi dévoué, Claudius. De saints hommes d'Église reprochent à Thierry son incontinence ; Brunehaut fait lapider l'un deux, l'évêque de Vienne saint-Didier; l'autre saint-Colomban, le fondateur du monastère de Luxeuil, en est arraché violemment sur son ordre. Thierry meurt subitement (613).

Brunehaut croit enfin pouvoir réaliser son rêve. Au lieu de partager les États de Thierry entre ses quatre enfants, elle fait proclamer l'aîné Sigebert, afin de maintenir l'unité; elle espère régner sous le nom de cet enfant de onze ans. Déjà, une puissante armée d'Austrasiens et de Bourguignons est réunie. Elle va attaquer Clotaire II; elle exterminera en sa personne la race maudite de Frédégonde. Elle règnera sur toute la Gaule unie; elle se croit sûre de vaincre. Mais les leudes ne l'ont suivie que pour la mieux trahir. Pépin de Landen et Arnulf, deux puissants

1. Dormeilles, près Fontainebleau.

chefs Austrasiens traitent en secret avec Clotaire II. Warnachaire, le nouveau maire de Bourgogne, le chef de toutes ses troupes fait semblant de mener ses hommes au combat. Ils refusent d'engager la bataille. Clotaire II, vainqueur sans avoir tiré l'épée, fait périr les quatre fils de Thierry II et se fait livrer Brunehaut elle-même. Cette orgueilleuse princesse, fille, femme, sœur et mère de tant de rois, est exposée trois jours aux outrages de leudes de Clotaire II. Enfin, elle est attachée par les cheveux, par les pieds et par un bras, à la queue d'un cheval indompté. Ses membres sont dispersés par les coups de pied et la course fougueuse du cheval (613). Ainsi périt par la vengeance de l'aristocratie austrasienne, celle qui avait voulu dompter les grands et établir en Gaule les traditions romaines.

Grégoire de Tours (542-594). — Toute cette histoire dramatique nous est connue par les émouvants récits de Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs*. Gregoire est le type accompli de l'évêque gaulois au VIe siècle. Issu d'une noble famille sénatoriale du pays des Arvernes, Georgius Florentius, évêque de Tours sous le nom de Gregorius, avait pour oncle saint Gall, évêque d'Arvernie, pour grand-oncle saint Nizier, évêque de Lyon. Il comptait parmi ses ancêtres une double lignée de sénateurs gaulois et entre autres Vettius Epagatus, martyrisé à Lyon en 177. Élevé par sa mère et par son oncle saint Gall, il se distingua dès le jeune âge par sa piété profonde, par sa science des saintes écritures. A trente ans, il fut acclamé évêque par un consentement unanime du clergé et du peuple de Tours (573).

Cette ville, située en Aquitaine, à la limite de la Neustrie, était alors sous la dépendance des rois d'Austrasie. C'était un véritable centre dont tous les chefs francs enviaient la possession. Aussi était-elle sans cesse envahie et ravagée. Grégoire, établi dans le sanctuaire vénéré de saint Martin, où l'on accourait de tous les points de la Gaule, en pèlerinage, défendit avec la plus grande énergie l'intégrité de son diocèse et les droits de sa fonction. Conseiller influent du roi Sigebert, il garda, apres la mort de ce prince, une inaltérable

fidélité à Brunehaut, se sauva à force d'énergie des violences et des embûches du comte Leudaste, défendit l'inviolabilité du droit d'asile de la basilique en refusant de livrer à Chilpéric son fils Mérovée et le sauvage Gontran-Bose. Seul, il osa prendre la défense du saint évêque Prétextat contre l'implacable Frédégonde; il ne retrouva un peu de tranquillité qu'après la mort de Chilpéric sous la protection du roi Childebert II et de son oncle Gontran. Jamais il ne faillit à sa noble mission de garder intacts les privilèges de l'Église, de défendre les faibles contre les puissants, de faire triompher partout le bon droit.

Son *Histoire des Francs* est le plus connu et le plus justement populaire de ses ouvrages. Les quatre premiers livres contiennent, après un résumé de l'histoire universelle, une histoire des Francs jusqu'à la mort de Sigebert (575). Du ve au xe livre, Grégoire raconte les événements contemporains et plus particulièrement ceux auxquels il a pris une part active. Le récit s'arrête en 591 et devait être continué. C'est un ouvrage plein de mouvement et de vie qui jette le jour le plus éclatant sur les mœurs déplorables de cette époque. On peut reprocher à Grégoire de Tours un peu de partialité en faveur des princes austrasiens, ses maîtres légitimes, et une hostilité trop marquée contre la famille de Chilpéric. On peut s'étonner aussi de son indulgence dans ses jugements sur certains crimes comme ceux de Clovis se débarrassant traîtreusement de tous ses parents. Mais il ne faut pas oublier que Grégoire est avant tout un évêque et l'homme de Dieu pardonnait beaucoup à ceux qui s'étaient assigné la tâche de protéger l'Eglise et la foi [1].

La constitution perpétuelle (615). — La mort de Brunehaut marqua la victoire de l'aristocratie; on pourrait presque dire que l'époque des rois fainéants commence. Sans doute l'unité du gouvernement était rétablie en Gaule. Clotaire II devenait seul roi des Francs. Mais les grands et les prélats

1. V. sur Grégoire de Tours les beaux travaux de M. Gabriel Monod dans la bibliotheque de l'École des hautes études, fascicule 8.

se réunirent à Paris, dans une assemblée composée de laïques et de soixante-dix-neuf évêques ou ecclésiastiques. Ce *synode de Paris* imposa à Clotaire II une véritable charte connue sous le nom de *constitution perpétuelle* (614-615). Il y est dit que les élections des évêques sont rétablies, et que le roi n'aura plus qu'à confirmer ceux qui seront élus; que les juges royaux dans les provinces devront être toujours choisis parmi les plus grands propriétaires de la contrée; ainsi les grands propriétaires s'attribuent peu à peu les droits de la souveraineté; que les bénéfices seront maintenus à tous ceux qui les ont reçus; que les *immunités* accordées à certains grands seigneurs laïques et ecclésiastiques ne pourront être révoquées par celui qui les a octroyées, enfin que certains cens et impôts seront abolis. Cette constitution perpétuelle devient la garantie de l'aristocratie contre toute nouvelle tentative d'empiètement de la royauté.

Clotaire II (613-628). — Le règne de Clotaire II est tout rempli de révoltes, de guerres civiles, ou de guerres privées suscitées par les haines des familles. Radon est maire du palais d'Austrasie et Warnachaire maire du palais de Bourgogne à titre viager. Le fils de ce dernier, Godin, essaie de succéder à son père. Les leudes le massacrent pour ne pas subir l'autorité d'une dynastie de maires du palais à la place d'une dynastie de rois. Les Austrasiens, humiliés d'obéir au roi de Neustrie, demandent à Clotaire II d'avoir pour roi particulier son fils Dagobert. Clotaire II y consent, et sous le nom de Dagobert, deux puissants seigneurs austrasiens, Pépin de Landen, et saint Arnulf, évêque de Metz exercent réellement l'autorité (622). L'Austrasie est menacée par les attaques des Saxons. Clotaire mène contre eux une puissante armée de Francs et après la victoire fait massacrer tous ceux qui dépassent la hauteur de son épée. Les chroniques représentent ce prince comme patient, instruit dans les lettres, craignant Dieu, généreux envers les églises et les évêques, mais trop grand chasseur et trop docile aux suggestions des femmes. » Il passa sa vie à se défendre contre d'obscurs complots.

Dagobert (628-638). **Ses guerres.** — Le règne de

Dagobert marque l'apogée de la puissance des Mérovingiens; mais c'est une apogée qui précède de peu la décadence. Dagobert, qui régnait déjà en Austrasie, fut acclamé à la mort de Clotaire II, comme roi de Neustrie et de Bourgogne. On l'a surnommé souvent le Salomon des Francs. Il mérite ce surnom par ses allures pacifiques de roi justicier, par son faste éclatant, mais aussi par ses débauches. Son frère Caribert fut exclu du trône à cause « de la simplicité de son esprit. » Cependant il réussit à se faire reconnaître roi d'Aquitaine. Il eut tout le pays compris entre la Loire et les Pyrénées, sauf le Berry, l'Auvergne, le Gévaudan, le Rouergue et l'Albigeois.

Caribert mourut en 631 : son fils Childéric périt, sans doute victime de l'ambition de son oncle. Cependant les Aquitains respectèrent toujours la mémoire de Caribert et les puissants ducs d'Aquitaine du huitième siècle prétendaient descendre de lui.

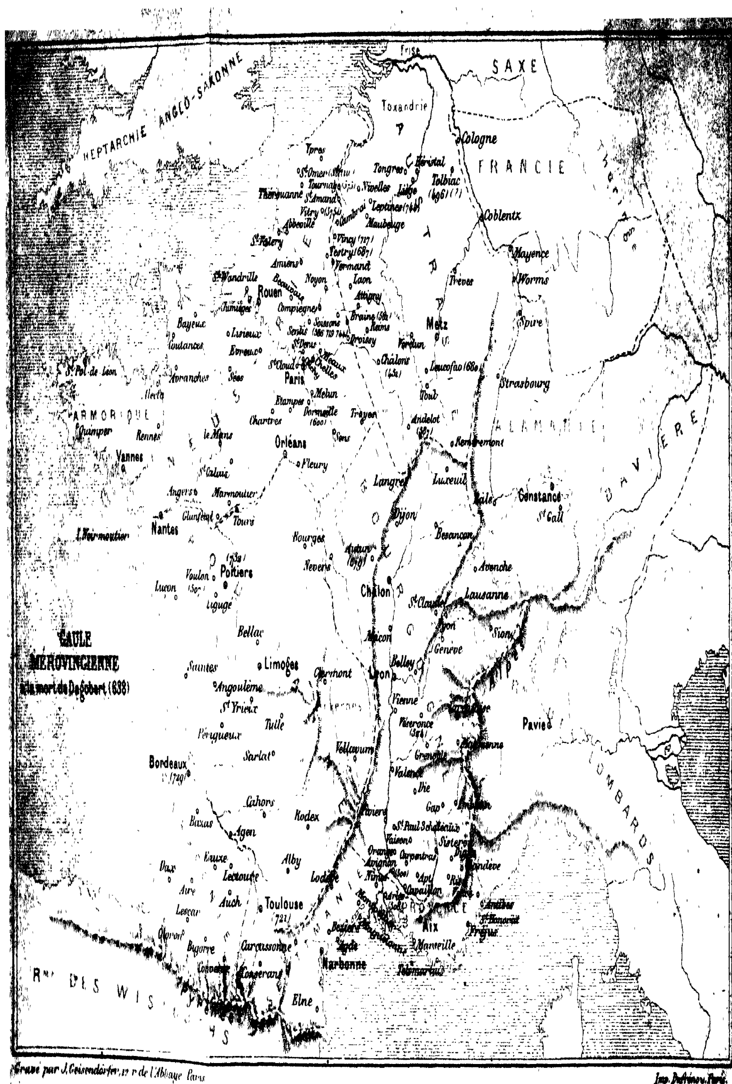
Caribert avait commencé la soumission des tribus belliqueuses des Vascons. Le patrice Willibald l'acheva pour Dagobert; et les chefs des Vascons vinrent lui prêter serment de fidélité dans sa villa de Clichy (635). Judicaël, roi breton de l'Armorique, y vint aussi avec de riches présents comme gage de sa soumission. Il intervint en Espagne pour décider entre deux compétiteurs qui se disputaient le trône des Wisigoths. Le roi goth, Sisenaud, triompha, grâce à l'appui d'une armée franque, et paya en retour de cet appui un tribut de 200,000 pièces d'or.

Dagobert eut aussi à défendre son empire, contre la barbarie slave qui entrait en mouvement. Les Wendes de la Carinthie s'étaient affranchis des Avars, sous la domination d'un marchand de race franque, appelé Samo. Ce vigoureux aventurier, qui de ses douze femmes eut vingt-deux fils et quinze filles, avait formé un grand empire en Bohême et attaqué des caravanes de Francs qui descendaient le Danube. Dagobert prétendit venger l'injure de ses sujets. Trois armées attaquèrent les Wendes : les Lombards auxiliaires, par le sud, les Alamans et Bavarois, par l'ouest, les Austrasiens et les Thuringiens, par le nord. Samo attendit

les Francs à Wogastibourg [1]. Les Austrasiens, par mauvais vouloir contre Dagobert se battirent mollement et furent défaits. Dagobert n'osa pas renouveler cette expédition et comme 9,000 Bulgares étaient entrés de force sur le territoire des Bavarois en demandant des terres, il les leur promit, les dispersa et les fit massacrer (630). Jamais l'empire des Francs n'avait été aussi étendu. Dagobert était le chef des Frisons, des Saxons, des Thuringiens, des Alamans, des Bavarois. Il avait les Armoricains et les Vascons pour sujets, les Wisigoths et les Lombards pour alliés. Cependant son échec contre les Wendes, son guet-apens contre les Bulgares étaient des preuves manifestes de la décadence militaire des Francs.

Gouvernement de Dagobert. — A l'intérieur, la puissance de Dagobert semble illimitée Il reprend les grands projets de Brunehaut pour dompter l'aristocratie. Les bénéfices concédés aux leudes sont impitoyablement recouvrés à leur mort par le roi. L'Eglise perd aussi une partie de ses revenus. Le domaine royal est reconstitué grâce à de nombreuses confiscations aux dépens de tous ceux qui l'avaient usurpé. Dagobert fait à travers tous ses États de longues tournées de justice « frappant de crainte, les grands, les évêques et les autres leudes, portant l'allégresse dans les âmes des pauvres qui avaient le bon droit pour eux, ne faisant acception de personne, ne recevant pas de présents et ne prenant pas le temps de manger ni de dormir, tant le zèle de la justice le dévorait. » Dans ces tournées, il ordonna beaucoup d'exécutions sommaires, s'attaquant même aux plus puissants, comme ce Brodulphe, que deux ducs et le patrice Willibald firent périr sur un simple désir exprimé par le roi. Malgré cette puissance, plus apparente que réelle, Dagobert est forcé de donner aux Austrasiens pour roi particulier son fils Sigebert, âgé de trois ans. Naturellement ce sont les grands qui gouvernent en son nom : l'archevêque de Cologne saint Cunibert, le duc Adalgise et Pépin de Landen.

1 Près Graetz en Styrie.



Gravé par J. Geisendörfer, 17 r de l'Abbaye Paris

Imp. Dufrénoy, Paris

Faste de Dagobert. Saint Éloi. — Ce qui frappe encore sous ce règne, c'est le faste grossier de la cour. Allié des empereurs d'Orient, Dagobert veut imiter leur somptuosité. Il siège sur un trône d'or massif, que lui a fabriqué son ministre Eligius plus connu sous le nom populaire de saint Éloi. Saint Éloi est d'abord orfèvre, puis directeur de la monnaie de Paris. Il fabrique pour le roi, pour les moines de Saint-Denis et de Saint-Martin de Tours, des ornements d'une richesse inouïe. Comme architecte, il reconstruit la basilique de Saint-Denis, où éclatent comme à Byzance les mosaïques, le marbre, l'or et les pierreries et qui deviendra la sépulture de nos rois [1]. Comme ministre du roi, il devient un de ses conseillers les plus puissants et les plus favorables aux progrès de l'autorité royale. Comme évêque de Noyon, il va terminer glorieusement sa vie par le martyre dans l'apostolat de la Flandre. C'est un saint homme et un grand homme.



Monnaie à l'effigie de Dagobert, frappée par saint Éloi.

Puissance de l'Église. — Beaucoup d'autres hommes d'église font cortège à ce roi pacifique ou obtiennent, grâce à lui, une large part d'autorité. Audoénus (saint Ouen), évêque de Rouen, Cunibert, archevêque de Cologne, Arnulf, évêque de Metz, tous sanctifiés par l'Église, sont ses ministres ou les maires du palais des différents royaumes qu'il a réunis. Les conciles travaillent avec les rois à augmenter le pouvoir de l'Église et à adoucir les mœurs. Déjà le concile de Mâcon (585) a étendu la juridiction ecclésiastique et ordonné à tous les fidèles de payer la dîme de leurs biens. Le concile de Reims (625) et celui de Châlons (644) introduisent à côté du partage germanique par lots égaux, l'usage tout romain des testaments; rendent obligatoires les règles canoniques sur le mariage; punissent les homicides, et défendent de vendre

1. Les basiliques de cette époque ont disparu de bonne heure parce qu'elles étaient construites en bois. Il n'en existe plus de traces de nos jours

les esclaves chrétiens. Grâce à la paix plus grande et à la bonne administration de Dagobert, les missions chrétiennes recommencent parmi les païens. Saint Éloi, saint Omer, saint Amand évangélisent la Flandre. Saint Lambert convertit les habitants de Maëstricht et saint Hubert ceux de Liège.



Détail du tombeau de Dagobert, à Saint-Denis.

Mort de Dagobert (638). — Ainsi Dagobert apparaît comme un puissant souverain qui réunit sous ses lois tous les peuples entre le Weser et l'Atlantique, et entre la Méditerranée et la mer du Nord. C'est aussi un roi cher à l'Église, qui prodigue libéralement ses trésors pour les édifices religieux



Détail du tombeau de Dagobert, à Saint-Denis.

et pour les fondations pieuses. Sa mémoire est restée justement populaire. Mais son règne n'a pas de lendemain. Il est obligé lui-même de détruire l'unité de la Gaule, rétablie à si grand'peine. A sa mort, son fils Sigebert II garde l'Austrasie, son second fils Clovis II obtient la Neustrie et la Bourgogne (638). Ce sont les premiers rois fainéants.

SUJETS A TRAITER :

Guerres des Francs contre les barbares d'Outre-Rhin de 511 à 538.

Rivalité de la Neustrie et de l'Austrasie à la même époque. Ses causes et ses résultats.

L'Aquitaine de 511 à 638. Ses tentatives pour obtenir l'indépendance.

Faire connaître les mœurs des Francs d'après quelques épisodes des récits des temps mérovingiens.

CHAPITRE VII

LES MÉROVINGIENS — GOUVERNEMENT INSTITUTIONS — LOI SALIQUE.

I. Grands changements produits par la conquête.
II. La royauté. Ses tendances absolues. Sa décadence.
III. L'aristocratie laïque. Ses progrès.
IV. L'église séculière et régulière.
V. La loi salique.
VI. Notions sur les autres lois barbares.

Transformation de l'ancienne société. — L'invasion barbare en Gaule a eu pour résultat de tout désorganiser. Les Romains ne sont plus de vrais Romains. Sans doute, ils résistent mieux dans les villes que dans les campagnes. Groupés en un corps de citadins, sous leurs évêques qu'ils nomment et qui continuent de porter le titre de défenseurs de la cité, ils gardent les institutions municipales de l'Empire, mais une modification profonde se produit : le pouvoir passe dans les cités de l'aristocratie à la démocratie.

La société germanique n'est pas moins désorganisée. Les Francs arrivent en petit nombre; les 6.000 compagnons de Clovis sont répartis sur un immense territoire. Les Francs ne forment véritablement un corps de nation qu'au nord, entre le Rhin et la Somme, où ils étaient établis depuis longtemps. Partout ailleurs ils se substituent seulement aux fonctionnaires

Ouvrages a consulter : J. Tardif, *Études sur les institutions de la France*, Période mérovingienne. — Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. — Rambaud, *Histoire de la civilisation française*. — Guizot, *la Civilisation en France*. — Montalembert, *les Moines d'Occident*.

romains, aux chefs Burgondes et Wisigoths. Les Gallo-Romains ne sont pas traités en sujets, mais en égaux. Les Francs ne forment pas parmi eux une caste privilégiée. On trouve parmi les Gallo-Romains comme parmi les Francs, les mêmes classes de la société : nobles, hommes libres et non libres. D'ailleurs les Francs parlent latin et se font baptiser. Clovis prétend être l'héritier de Constantin et de David autant que de Childéric. Mais comment reconnaître dans ce peuple nouveau les Francs d'au delà du Rhin ? La tribu occupe une étendue considérable de territoire. Elle ne peut plus se réunir en *malls*. L'ancienne bande aussi est modifiée : le chef, devenu roi, y occupe une situation exorbitante. Les Francs ont donc rompu avec leur passé. Ils vivent au jour le jour, sans principe nouveau, sans règle politique, sans morale.

L'Église elle-même est bouleversée, la victoire qu'elle semble avoir remportée en convertissant les Francs de Clovis n'est qu'une demi-victoire. Les Francs avec le baptême ne font pas âme neuve. Ils perdent l'imparfaite discipline de la religion ancienne sans se plier aux règles de la saine morale de l'évangile. Ainsi tout est en désarroi, parmi les Romains, parmi les Francs, dans l'Église. Par là s'explique l'anarchie qui règne pendant près de trois siècles.

Institutions nouvelles. — Cependant des institutions nouvelles commencent à poindre. La *royauté*, pour rétablir partout l'ordre et la paix, cherche à reprendre les traditions du despotisme impérial. L'*aristocratie* groupe autour d'elle les hommes libres et les serfs, et prétend, en les gouvernant en dehors du roi, les arracher à toute oppression. L'*Église* à son tour envahit la grande propriété et revendique la pleine indépendance pour assurer à ses sujets une loi plus douce que la loi civile. Il faut voir à l'œuvre ces trois forces nouvelles, royauté, aristocratie, église dans la société mérovingienne.

La royauté. Le roi chef germain. — La royauté mérovingienne a un caractère complexe. Clovis s'intitule *rex francorum et vir illuster* ; il préside aussi les conciles et distribue souvent les évêchés. Il est donc à la fois chef germain, héritier des empereurs et patron de l'Église.

Comme chef germain, le roi mérovingien était souverain, juge en temps de paix et capitaine en temps de guerre. Mais son autorité était assez étroitement limitée. Les hommes libres, réunis dans le *mall*, devaient être consultés pour approuver les décisions les plus importantes. Quand un roi mourait, son héritage était partagé comme un patrimoine privé. Les rois nouveaux étaient élevés sur le pavois au milieu des acclamations des guerriers ; c'était une sorte d'investiture populaire, ordinairement suivie de la prestation du serment par tous les hommes libres. Ainsi cette royauté germanique était surveillée de près et tenue en une sorte de tutelle par l'aristocratie des hommes libres. Le roi germain n'avait de pouvoir qu'autant qu'il avait de fermeté et de bonheur à la guerre. Sa faiblesse ou ses revers pouvaient lui attirer de la part de ses sujets de graves mécomptes et de véritables outrages.

Le roi magistrat romain. Les grands officiers.— Au contraire, d'apres les traditions romaines, le chef devait exercer l'*imperium*, c'est-à-dire l'autorité absolue, sans aucune intervention des sujets. Les Mérovingiens voulurent se substituer aux droits des empereurs héréditaires en Gaule. Ils se prétendirent absolus comme eux, comme eux de droit divin. sans aucune élection ou approbation populaire. Le *mall* ne pouvait plus se reunir, puisque les Francs étaient dispersés dans toute la Gaule. Il n'y eut plus d'assemblée générale d'hommes libres qu'en Austrasie, et encore elles ne comprenaient à peu près que les guerriers réunis avant ou après une expédition. Les Mérovingiens régnèrent donc désormais en vrais princes romains. Leur administration fut exactement copiée sur l'administration impériale. Ils eurent une cour et un conseil de hauts fonctionnaires (*palatium et ministerium*). Le *maire du palais* (*major domûs, magister officiorum palatii*), d'abord l'homme d'affaire du roi, devint peu à peu son premier ministre ; il était l'intendant de sa maison et le chef des *domestiques*, c'est-à-dire de tous ceux qui constituaient cette maison : officiers et serviteurs. Le *comte du palais* était chargé d'instruire les causes que le roi se réservait de juger et de faire les rapports sur les jugements à prononcer. Le *trésorier* avait

la garde du trésor royal, composé d'or monnayé, de lingots, de bijoux, de vases et d'étoffes précieux. Le *prévôt de la chambre* (*camerarius*) administrait le palais, recevait les dons faits au roi et introduisait ceux qui obtenaient audience. Il dirigeait un grand nombre de *camériers* et de *cubiculaires* qui étaient intendants des différents domaines du roi. Le *sénéchal* surveillait les officiers attachés à la personne royale [1]. Le *connétable* (*comes stabulorum*) avait la direction des écuries et le commandement de la garde du roi. Le *maréchal* commandait l'armée. Enfin une *chancellerie* royale fut organisée sous la direction du grand *référendaire* qui rédigeait les édits et les diplômes des rois, y apposait le sceau royal, dressait les rôles de l'impôt et gardait les archives. Le grand référendaire avait sous ses ordres une foule de référendaires, de chanceliers et de notaires. Il était choisi ordinairement, ainsi que ses subalternes, parmi les Romains, qui avaient conservé la science du droit et de l'administration ; tandis que les charges militaires de cette cour étaient le plus souvent attribuées à des Francs.

Disparition des assemblées publiques. — Dès lors, les rois s'attribuent les pouvoirs qu'avaient exercés les empereurs dans toute leur plénitude. Ils ont le pouvoir législatif : ils ordonnent en effet la rédaction des vieilles coutumes ; ils y apportent les changements que nécessitent la conquête et la conversion, et ils cherchent à favoriser le développement de la puissance royale. Ils complètent par des *constitutions* les lois anciennes et ils donnent à leurs agents des *præcepta* ou instructions générales pour en assurer l'exécution. Désormais, les assemblées générales sont remplacées par la réunion des grands officiers qui entourent le roi, de sa garde d'*antrustions* et de ceux qui, s'attachant à sa fortune, forment ses *leudes* ou fidèles. Leur approbation n'est plus guère qu'une simple formalité. L'intervention de l'assemblée des hommes libres dans les affaires publiques n'existe plus.

1. Les noms de sénéchal et de maire du palais ont d'abord été appliqués au même personnage. Quand le maire du palais joua un rôle politique, le sénéchal exista à côté de lui.

Administration. Les comtes. — Les rois francs cherchent de plus en plus à entrer dans les cadres de l'administration romaine. Les *ducs* et les *patrices* n'apparaissent guère qu'en Bourgogne et en Provence. Ce sont surtout des chefs militaires envoyés par délégation spéciale du roi dans des circonscriptions variables. Ils sont chargés spécialement d'assurer la paix publique dans leur duché et peuvent aussi prétendre à y exercer au-dessus des comtes le pouvoir judiciaire. Ils apparaissent comme des personnes riches et puissantes, qui abusent souvent de leur autorité et se mettent en révolte contre le roi. Les *comtes* sont au contraire les agents réguliers des rois. Le comté a exactement les limites de l'ancienne cité romaine, qui est devenue elle-même le diocèse ecclésiastique. Les pouvoirs du comte ont une durée illimitée. Il est chargé de faire reconnaître partout l'autorité du roi ; d'administrer, de rendre la justice, de présider le mall, de percevoir tous les impôts et revenus publics du comté, de réunir et de mener à la guerre tous les hommes qui doivent le service. Au-dessous d'eux sont les *judices* (juges), agents quelconques représentant le roi, tantôt pour administrer, tantôt pour rendre la justice, tantôt pour lever les impôts. A côté d'eux sont les *d mestici* ou intendants, chargés d'administrer les biens du roi, de diriger le personnel des *villæ* ou domaines royaux et d'en toucher les revenus.

Justice. — La justice est rendue au nom du roi, juge suprême de tout le royaume. Chaque individu est autorisé à garder sa loi particulière (loi romaine ou loi barbare), ce qui complique singulièrement la tâche du juge. Le comte préside le tribunal, entouré d'assesseurs qualifiés des différents noms de rachimbourgs, ahrimans, *boni viri*, ou *auditores*. Ce sont les notables de l'endroit ; ils s'assemblent pour constituer le tribunal dans le *mall* ou plaid. Les assesseurs sont toujours consultés ; mais le comte ou ses délégués (*missi* ou vicaires) dans les circonscriptions plus petites, juge souverainement et souvent sans tenir compte de leurs avis. D'ailleurs, beaucoup de causes leur échappent. L'Église a ses tribunaux particuliers et revendique l'examen des proces qui intéressent les clercs, les veuves et les orphelins. Elle se fait attribuer par les rois

des immunités [1] qui diminuent de plus en plus le nombre de leurs justiciables. Au-dessus du tribunal du comté est le tribunal du palais. C'est une juridiction exceptionnelle, irrégulière et sans limites. Le roi préside, entouré de hauts fonctionnaires. Le comte du palais dirige les débats. Ce tribunal juge toutes les affaires dont le roi s'est réservé la connaissance, celles qui peuvent entraîner une condamnation capitale, et tous les abus de pouvoir des fonctionnaires. C'est la reproduction des anciens appels à l'empereur. Seulement la liberté individuelle n'est pas mieux garantie que sous l'Empire. Le roi prononce même quelquefois sans jugement la confiscation ou la peine de mort. Ce régime est à la fois absolu et arbitraire.

Impôts. — Avant la conquête, le roi franc n'avait d'autre revenu que les dons volontaires, les amendes payées par les perturbateurs de la paix publique et les tributs imposés aux vaincus. Les rois mérovingiens, devenus maîtres de la Gaule, conservent ces mêmes revenus. Mais ils touchent en outre les produits de leurs domaines (terres cultivées, prairies, vignobles, forêts); les douanes et les nombreux droits perçus soit à la frontière, soit sur les marchés; les péages ou droits de circulation. Ils exigent que leurs agents dans leurs tournées soient défrayés de tout ce qui leur est nécessaire. Ils forcent les sujets à fournir des corvées (journées de travaux et charrois). Mais bien qu'ils n'aient vraiment à faire presque aucune dépense d'intérêt général, ni travaux publics à payer, ni troupes à solder ou à équiper, les rois trouvent ces revenus insuffisants. Ils font des efforts réitérés pour percevoir les impôts directs qui existaient du temps des Romains. Clovis, en se substituant aux maîtres de la Gaule, avait continué de les

1 L'immunité est une faveur (*beneficium*). Elle consiste à affranchir le grand seigneur laïque ou ecclésiastique qui l'obtient de l'autorité des *judices*, c'est-à-dire des agents du roi. La juridiction, la levée de l'impôt, la police locale sont dès lors exercées par celui qui a obtenu l'immunité. D'ailleurs, elle est toujours accordée à un grand propriétaire, laïque ou ecclésiastique, jamais aux hommes qui habitaient les grands domaines. Elle n'a donc rien de démocratique; elle est toujours à l'avantage des grands. La coutume rendit peu à peu les immunités héréditaires comme les bénéfices. Ce fut un pas de plus vers l'établissement du régime féodal. (V. FUSTEL DE COULANGES, *Revue historique*, 1883.)

percevoir. Il voulut, ainsi que ses successeurs, y assujettir les Francs, comme les Gallo-Romains. On a soutenu faussement que les alleux étaient des terres franches d'impôts. Tout au plus peut-on prétendre que les francs obtinrent des terres impériales qui étaient exemptes d'impôts, ou se firent accorder par les rois des immunités qui les en affranchirent. Il est impossible d'admettre qu'une exception ait été faite en faveur des Francs, en ce qui concerne la levée des impôts fonciers. Cependant ils considéraient le paiement des impôts comme une atteinte à leurs privilèges. Aussi résistèrent-ils avec beaucoup d'énergie quand les souverains, comme Chilpéric ou Brunehaut, voulurent augmenter les impôts existants ou en créer de nouveaux. En 615, la constitution perpétuelle de Clotaire II déclara qu'aucune charge nouvelle ne serait établie. Peu à peu, grâce à l'extension des immunités, l'impôt public se changea en cens particulier. Ce fut une des principales causes de la décadence des Mérovingiens.

Service militaire. — Enfin le roi est chargé de la défense du territoire. C'est lui qui décide des expéditions à entreprendre ; les guerriers, quand ils sont consultés, ne le sont que pour la forme. Le service militaire est dû par tous les hommes libres et par les affranchis, quelles que soient leur condition et leur nationalité. Donc les Gallo-Romains comme les Francs, les simples hommes libres comme les riches possesseurs de bénéfices, doivent le service dans toutes les guerres, quel qu'en soit l'objet ou le théâtre, aussi bien celles qui naissent des querelles des rois mérovingiens entre eux que celles qui ont pour but la défense ou l'extension de la frontière. Cependant le roi ne réunissait toute l'armée que dans des cas exceptionnels. Ordinairement il convoquait les troupes de l'une des provinces du royaume seulement. D'ailleurs, les plus lourdes charges étaient imposées aux plus grands propriétaires : ils devaient mener leurs hommes et veiller à ce que leur équipement fût complet. Les hommes libres s'équipaient eux-mêmes. Chacun devait pourvoir à son entretien. Les Gallo-Romains étaient mêlés aux Francs et formaient même ordinairement la plus forte partie du contingent, puisqu'ils étaient de beaucoup les plus nombreux habitants de la

Gaule. Au-dessous du roi ou en son absence, le commandement était exercé par quelque prince de la famille royale ou par quelque grand officier de la couronne. Au-dessous, les ducs et les comtes commandaient les contingents qu'ils avaient amenés. Les guerriers avaient droit à une part du butin.

Désordre et anarchie. — Ainsi l'autorité des rois mérovingiens semblait devoir aller toujours croissant. Ils gouvernaient sans le concours d'assemblées; ils choisissaient comme ils l'entendaient les ducs et les comtes; ils rendaient souverainement la justice ; ils centralisaient tous les revenus que leur assuraient leurs droits de propriétaires et leur personne de souverains ; ils dirigeaient les expéditions et s'opposaient aux guerres privées. Cependant ces apparences de gouvernement régulièrement établi ne doivent pas faire illusion. Le désordre était extrême. L'étiquette du gouvernement impérial était seule conservée. Tout allait à l'aventure. Quand le souverain était fort, il ne se faisait pas faute de commettre les plus criants abus de pouvoir. Quand il était faible, il était exposé à toutes sortes d'actes d'insoumission. « Le pouvoir des Mérovingiens fut toujours matière de fait et non de droit. » D'ailleurs, ils se heurtèrent contre la force toujours croissante de l'aristocratie et ils s'y brisèrent.

Etat social. Le servage. — A la suite de la conquête, l'état social en Gaule devient très compliqué. Il faut distinguer : 1° au point de vue de la nationalité, les Francs, les autres Germains (Burgondes ou Wisigoths), les Gallo-Romains; la loi est différente pour chacun d'eux ; 2° au point de vue de la condition, les nobles, les clercs, les hommes libres, les habitants des villes, les colons et les esclaves. Les classes populaires perdirent à l'invasion barbare. Sans doute il n'y eut presque plus d'esclaves véritables. La vie s'était simplifiée. Les personnages riches désertaient les villes pour vivre à la campagne. Ils avaient peu de serviteurs de corps, mais beaucoup de cultivateurs attachés à leurs domaines. Le sort des esclaves s'améliora : ils furent assimilés aux colons et aux lites ; mais les colons, qui étaient sous l'Empire romain des hommes libres, ayant leur famille et leur propriété, virent leur condition s'empirer et furent réduits à l'état de serfs. Le serf ne peut

disposer librement ni de sa famille, ni de son bien, ni de sa personne. Il est attaché à la glèbe ; il vit sur quelque grand domaine dans la dépendance d'un maître, Franc ou Gallo-Romain ; car les Romains ont imité leurs vainqueurs, et déserté leurs palais de la ville pour la villa de la campagne : « Une *villa* n'était pas une simple maison de campagne, mais un village où les chaumières des paysans se groupaient autour de l'habitation du maître. Celle-ci s'appelait une *curtis* et comprenait, outre la maison seigneuriale, de nombreuses dépendances. A part Clovis, qui préférait à la fin de sa vie la résidence de Paris, tous les rois francs vécurent ainsi à la campagne : Clotaire Ier, à Braine, Attigny, Verberie, Compiègne, Nogent-sur-Marne ; Clotaire II et Dagobert à Clichy, Garges, Reuilly : les Pépin à Landen et à Héristal, etc. En général, ces princes restaient dans une de leurs *villæ* tant qu'ils n'avaient pas épuisé les provisions qu'on y avait accumulées pour eux et leur cour ; puis ils allaient vivre dans une autre. » (M. Rambaud.) Les populations urbaines jouissent encore d'une certaine liberté. Les villes sont en petit nombre et en décadence en Austrasie. Dans le Centre et le Sud de la Gaule, elles sont au contraire assez riches et elles conservent encore quelque indépendance. Les terres possédées par les colons et par les habitants des villes sont des *censives* soumises à la redevance du cens comme au temps de l'Empire.

Les hommes libres. Les alleux. — Les hommes libres, Francs ou Gallo-Romains, gardent un patrimoine héréditaire. A la suite des victoires de Clovis, il n'y eut pas, bien entendu, de partage général des terres. Les Francs prirent les terres vacantes ou en achetèrent avec l'argent du butin ; d'autres en obtinrent du roi ; quelques-uns s'établirent de force et par spoliation. Mais la plupart des propriétaires gallo-romains gardèrent leurs domaines, et à la seconde génération ils se confondaient avec leurs vainqueurs. La confusion était telle, qu'au VIe et au VIIe siècle le nom de *Franc* devient synonyme d'homme libre, quelle que soit son origine, et celui de *Romain* est attribué à cette classe si nombreuse d'affranchis et d'hommes jouissant d'une demi-liberté, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de lites barbares. C'est alors seule-

ment qu'apparaît le nom d'*alleu*, qui s'applique à toute terre franche qu'on peut vendre, partager, léguer en toute propriété. Les formules sont les mêmes pour l'alleu et pour la pleine propriété romaine. Aussi les alleux sont-ils assujettis à l'impôt foncier. En vain les Francs firent-ils effort pour s'y soustraire. Les rois mérovingiens du VIe siècle réussirent à les y contraindre. L'homme libre possesseur d'alleu doit aussi le service dans toute expédition pour laquelle le roi publie son ban de guerre.

L'aristocratie. Les bénéfices. — Au-dessus des simples hommes libres est l'aristocratie des grands propriétaires. La plupart se groupent autour des rois, vivent dans sa maison, se dévouent à son service personnel et en obtiennent des *bénéfices*. On les désigne soit sous les noms latins de grands (*optimates*), de courtisans (*aulici*), de palatins (*palatini*), de convives (*convivæ*), soit sous les noms germaniques de leudes, de fidèles ou d'antrustions. La *truste* royale se compose des hommes riches et puissants qui délibèrent avec le roi sur les affaires publiques et qui sont toujours prêts à le servir. Ils prêtent au roi un serment de fidélité; mais ils sont aussi sous sa protection particulière. Ils obtiennent plus facilement assistance et justice. Romains et Francs sont confondus parmi les *antrustions* du roi. Les Bertoald, les Leudaste, les Gontran-Bose, les Ursio, les Bertefried y coudoient un Aurelianus, un Arcadius, un Protadius, un Amatus, un Eonius Mummolus. Les *bénéfices* que le roi leur distribue, en retour de leurs services particuliers, sont ou bien des charges de cour et des délégations de ducs et de comtes dans les provinces et les cités, ou bien des terres. Ces bénéfices sont d'abord essentiellement précaires et révocables. Les bénéficiaires cherchent naturellement à se mettre en possession définitive et perpétuelle. Dans les guerres civiles, qui commencent avec le règne des fils de Clovis et qui ne cessent plus sous ses petits-fils, chaque roi cherche à augmenter sa troupe de fidèles, à débaucher ceux de l'adversaire. Ils n'y arrivent qu'en distribuant, à titre de bénéfices, les terres de leur domaine. L'aristocratie des leudes, qui se sent nécessaire, cherche à mettre son concours au plus haut prix possible. Elle intervient dans les partages conclus à

chaque succession. Elle proclame rois des princes mineurs, pour pouvoir plus facilement poursuivre ses usurpations. Enfin, elle s'interpose entre les princes pour dicter les conditions de traités qui lui assurent sans cesse de nouveaux avantages. Ainsi le traité d'Andelot (587) et la constitution perpétuelle (615) proclament que les bénéfices seront viagers. La constitution perpétuelle va même plus loin : elle contient la confirmation de toutes les immunités et consacre ce principe, que les agents chargés d'administrer une province doivent toujours être pris parmi les grands propriétaires de la contrée. Ainsi, peu à peu, l'aristocratie devient souveraine sur ses terres.

Progrès de l'aristocratie. — En même temps, elle dépouille peu à peu le roi de tous ses domaines. A force de donner sans jamais reprendre, le roi se ruine complètement. Les grands propriétaires augmentent sans cesse l'étendue de leurs possessions, soit aux dépens du roi, soit aux dépens des simples hommes libres. Ceux-ci sont trop faibles et trop pauvres pour empêcher les empiètements de leur puissant voisin. Ils se *recommandent* à lui c'est-à-dire, qu'ils lui engagent leur terre en reconnaissant la tenir de lui et en lui prêtant le serment de fidélité comme à un suzerain ou à un maître. A partir du septième siècle, les recommandations se multiplient. En même temps les immunités s'étendent. Les offices royaux deviennent de véritables propriétés. Les grands propriétaires sont dès lors des souverains sur leurs terres. Les rois fainéants qui n'ont plus à distribuer ni offices, ni terres, sont perdus. « Ainsi le roi mérovingien, à l'origine, est un parvenu qui dispose d'un riche trésor de biens et d'honneurs ; il n'a pas trouvé d'autre politique que de dépenser ce trésor au jour le jour. Il devait finir et il a fini par la banqueroute. » (M. Lavisse)

L'Église et la royauté. L'Église séculière. — L'Église ne travaille pas moins à la ruine progressive de la royauté. Sans doute, un pacte d'union semble avoir été conclu dès le règne de Clovis entre le roi et les évêques. C'est le commencement de l'alliance du trône et de l'autel. Mais l'Église cherche à devenir indépendante, à gouverner la société, à exercer sur tous les barbares une même action

morale. Elle se considère déjà comme au-dessus et en dehors de l'État. Il est vrai que les princes francs ont cherché, dès l'origine, à envahir les riches domaines des églises pour les distribuer à leurs fidèles, barbares ou Gallo-Romains. Mais le clergé proteste avec énergie ; une transaction intervient. Le concile d'Orléans de 549 et la constitution perpétuelle de 615 déclarent que les évêques seront nommés par le clergé et le peuple, acceptés par le roi et consacrés par le métropolitain et ses suffragants. Malgré ces sages prescriptions, les rois désignent souvent et parfois imposent, comme évêques, leurs candidats. Ceux-ci achètent, avec des présents considérables, leur nomination. C'est déjà le trafic des dignités ecclésiastiques. Les rois autorisent la réunion des conciles, ils les dirigent et quelquefois désignent les questions sur lesquelles doit porter la délibération. Gontran fait juger par le synode de Lyon (567) deux évêques, Salone et Sagittaire, coupables de graves méfaits. Le concile de Paris s'assemble sur l'ordre de Chilpéric pour juger Prétextat (577). Mais les rois cherchent vainement à diminuer les privilèges de juridiction du clergé. Ils se heurtent contre la préférence de tous les opprimés pour les tribunaux ecclésiastiques, où ils trouvent plus prompte et plus sûre justice. Par la prédication, par l'enseignement, par la cure assidue des âmes, l'Église augmente sans cesse sa clientèle. Elle proteste contre la brutalité des barbares ; elle fait respecter son droit d'asile ; elle consacre les testaments et partage les héritages. Elle exerce auprès des rois, par ses prélats les plus distingués, une influence qui tourne à son profit. Elle devient depuis le VIe siècle la véritable puissance dominante dans la société.

Progrès des évêques. — L'organisation intérieure de l'Église s'achève et se perfectionne. C'est une société aristocratique, qui marche de pair avec la société laïque. Les évêques y sont les maîtres. Tout contribue à accroître leur autorité. La hiérarchie ecclésiastique se centralise dans la main de l'évêque. Chaque chrétienté locale se groupe dans une paroisse dirigée par un prêtre. Mais le prêtre est choisi par l'évêque, souvent parmi les serfs d'Église, pour qu'il soit plus docile ; il est attaché à la paroisse comme le serf. D'autre part,

l'évêque cherche à diminuer sans cesse l'importance du métropolitain ou archevêque. Les métropolitains, attaqués aussi par les papes, qui les trouvent trop puissants, perdent donc peu à peu toute leur autorité. Le titre d'archevêque devient de bonne heure un titre purement honorifique, qui ne confère à celui qui en est revêtu aucun pouvoir particulier. Enfin les *évêques* s'enrichissent en introduisant partout l'*institution hébraïque de la dîme. Au* VIIe *siècle ils forment une aristocratie puissante qui s'associera aux leudes pour lutter contre les rois.*

L'Église régulière. — L'Église régulière ne fit pas des progrès moins rapides. Sans doute, les *anachorètes* de l'Orient trouvèrent peu d'imitateurs en Occident. On ne signale guère qu'un seul stylite célèbre, un certain Wulfilaïch qui vécut quelque temps à Trêves sur une colonne, comme saint Siméon d'Antioche; mais les évêques l'en firent descendre et démolirent sa colonne. Au contraire, les *cénobites* qui pratiquaient la vie en commun se multiplièrent assez rapidement. Il y avait eu, dès le quatrième siècle, quelques monastères fondés en Gaule. Leur nombre s'accrut lorsqu'une règle uniforme leur fut préparée par saint Benoît, le véritable organisateur des monastères en Occident.

La règle de saint Benoît. — Saint Benoît [1] de Nursie vécut en Italie au temps troublé d'Odoacre et de Théodoric. Il fut tenté dès l'âge de quatorze ans par le charme de la vie ascétique et se retira dans un ermitage à Subiaco (Sabine), où ses prédications et les miracles qu'on lui attribuait attirèrent bientôt beaucoup d'imitateurs. Il vit accourir autour de lui soit des enfants de noble famille, comme Maur et Placide, qui devinrent ses disciples chéris, soit des moines qu'il groupa autour de sa caverne en douze petites communautés de douze moines chacune. Ayant cherché à imposer sa règle à ses compagnons, il fut en butte à leur hostilité et à leurs révoltes. Il dut se retirer avec Maur et Placide et fonda en haut du mont Cassin un monastère d'où essaimèrent

(1) Né à Nursie, près Spolète, d'une famille riche, vécut de 480 à 543

bientôt de nombreuses colonies de moines et d'où rayonne la règle bienfaisante du maître.

Cette règle impose aux moines le travail, l'obéissance et le renoncement à soi-même. Les moines ne pratiquaient guère avant saint Benoît que la vie purement contemplative. Désormais ils s'adonneront aux travaux intellectuels et manuels. C'est la grande force des Bénédictins : « L'oisiveté, dit leur règle, *est ennemie de l'âme. Par conséquent, les frères doivent à certains moments s'occuper au travail des mains, dans* d'autres à de saintes lectures.... Si la pauvreté du lieu ou la nécessité de la récolte des fruits les tient constamment occupés, qu'ils ne s'en affligent point; car ils sont vraiment moines, s'ils vivent du travail de leurs mains, ainsi qu'ont fait nos pères les apôtres. » L'obéissance passive est une obligation non moins stricte : « Si par hasard quelque chose de difficile ou d'impossible est ordonné à un frère, qu'il reçoive en toute douceur et obéissance le commandement; que s'il voit que la chose passe tout à fait la mesure de ses forces, qu'il expose convenablement la raison de l'impossibilité à celui qui est au-dessus de lui. Que si, après son observation, le prieur persiste dans son commandement, que le disciple sache qu'il en doit être ainsi, et que, se confiant en l'aide de Dieu, il obéisse. » La pauvreté absolue est imposée au moine : il ne doit rien posséder en propre, pas même son intelligence, ni sa volonté. En entrant dans le couvent, le moine abdique sa propre personnalité : « Il faut surtout extirper du monastère ce vice que quelqu'un possède quelque chose en propre. Que personne n'ose rien donner, ni recevoir, sans l'ordre de l'abbé, ni rien avoir en propre, ni un livre, ni des tablettes, ni un stylet, ni quoi que ce soit ; car il ne leur est pas même permis d'avoir en propre la puissance de leur corps et leur volonté. »

Cette règle est cependant libérale à certains égards. Elle impose un *noviciat* à ceux qui veulent prononcer leurs vœux. Elle exige que l'abbé soit elu par le suffrage des frères ; que les frères soient consultés sur les choses importantes, tout en laissant à l'abbé sa détermination pleine et entière ; et, si elle prescrit une discipline sévère, elle sait fléchir dans le détail de la vie pour traiter avec modération et humanité les malades ou les

faibles : « Nous voulons donc instituer une école du service du Seigneur, et nous espérons n'avoir mis dans cette institution rien d'âpre ni de pénible. Mais si, d'après le conseil de



Un lettré copiant l'Evangile,
D'après une miniature d'un manuscrit du IXe siècle.

l'équité, il s'y trouve quelque chose d'un peu trop rude, ne va pas, effrayé de cela, fuir la voie du salut. A son commencement elle est toujours étroite; mais par le progrès de la vie

régulière et de la foi, le cœur se dilate et l'on court avec une douceur ineffable dans la voie des commandements de Dieu. »

Grand développement des monastères. — En somme, cette règle de saint Benoît est plus raisonnable et plus douce que celle de la société civile. Aussi les couvents se multiplient à l'infini: Saint-Denis et Saint-Germain-des-Prés autour de Paris, Saint-Médard, à Soissons, Saint-Marcel, à Châlons, Saint-Bénigne, à Dijon, acquièrent de bonne heure une grande renommée; Saint-Cloud, Saint-Amand, Saint-Calais, Saint-Yricix deviennent des centres importants de population. Saint-Maur fonde le couvent de Glanfeuil en Anjou; saint Wandrille, ceux de Fontenelle et de Jumièges près de Rouen; saint Bertin, celui de Sittiù ou Saint-Omer, saint Ricquier, celui d'Abbeville. Les femmes vont s'enfermer à Sainte-Croix-de-Poitiers, où vécut la pieuse Radegonde; à Chelles, où la reine Bathilde acheva sa vie; à Maubeuge, création de sainte Aldegonde; à Nivelles et à Remiremont, saint Colomban, venu d'Irlande, fonde l'abbaye de Luxeuil, au milieu des forêts des Vosges, et son disciple saint Gall, celle qui porte son nom en Suisse. Les abbayes deviennent des oasis agricoles et industrielles, des maisons de secours et des hôtels-Dieu; des centres d'éducation et d'études. Là sont conservés dans de grandes bibliothèques les précieux dépôts de l'antiquité; là se réfugie toute culture intellectuelle et scientifique. De pieux écrivains y recueillent les gracieuses légendes des saints et des saintes, pour édifier les fidèles; les annalistes et chroniqueurs y notent les événements importants et racontent comme ils le peuvent l'histoire de leurs contemporains. A partir de Grégoire de Tours, l'histoire n'est plus écrite que par des clercs et surtout dans les monastères.

C'est aussi des couvents que partent les hardis soldats de la foi, les saints missionnaires qui sont les pionniers de la civilisation en Germanie. Saint Colomban et saint Gall, saint Willibrod et saint Boniface sortent des couvents pour mener la vie active. C'est de l'Église régulière que sort enfin avec saint Grégoire le Grand la réforme des mœurs et l'amélioration de la société civile. Partout les monastères et les

églises fondés deviennent en peu de temps de nouveaux groupes de populations. Les villes du moyen âge se forment ainsi, grâce a l'Église, dont le triomphe est à cette époque le triomphe de la civilisation sur la barbarie.

La loi salique. — Il reste, pour achever de connaître cette société, à étudier les lois barbares. La loi salique, entre toutes, présente un intérêt spécial. C'est un recueil de coutumes barbares rédigé probablement avant la conquête, alors que les Francs étaient encore campés sur les bords de la Meuse et païens de religion. Cette rédaction primitive a été perdue. Les seuls manuscrits que l'on possède aujourd'hui font connaître la loi salique amendée avec les modifications que les Mérovingiens y apportèrent par suite de la conquête et de la conversion. Voici du reste le prologue de cette loi, qui indique bien qu'elle ne fut pas faite d'un seul jet, mais en plusieurs fois : « La nation des Francs, glorieuse, ayant Dieu même pour fondateur, courageuse dans la guerre, fidèle dans la paix, profonde en conseil, noble et saine de corps, distinguée entre toutes par sa blancheur et par sa beauté, redoutable par son audace, sa vitesse et son âpreté, dernièrement convertie à la foi et pure d'hérésie; pendant qu'elle était encore dans les liens de la barbarie, cherchant, sous l'inspiration de Dieu, la science, et selon la nature de ses qualités, désirant la justice, gardant la piété; les grands de la nation qui étaient chargés alors de son gouvernement rédigèrent la loi salique. On en choisit quatre entre tous: Wisogast, Bodogast, Salogast, Windogast dans les contrées appelées Salagheve, Bodoghève. Windoghève. Ils se rassemblerent pendant trois malls consécutifs; et apres avoir discuté avec soin les principes des choses et traité de chacune en particulier, ils rendirent leurs décisions de la manière qui suit. Mais lorsque, par la grâce de Dieu, Clovis, le chevelu, le brave, l'illustre roi des Francs, eut reçu le baptême des catholiques, tout ce qui se trouvait contraire au christianisme dans le pacte fut amendé et corrigé, ainsi qu'il suit, par les puissants rois Clovis, Childebert et Clotaire.

« Vive le Christ qui aime les Francs! Qu'il garde leur royaume et remplisse leur chef de la lumière de sa grâce; qu'il protège l'armée, qu'il leur accorde des signes qui

attestent leur loi, les joies de la paix et la félicité; que le Seigneur Jésus dirige dans la voie de la piété les règnes de ceux qui gouvernent; car cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua le dur joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierres précieuses les corps des saints martyrs, que les Romains avaient brûlés par le feu, massacrés, mutilés par le fer ou fait déchirer par les bêtes. »

Les lois pénales. Le wergeld. — Ce préambule, empreint d'un véritable parfum de barbarie, fait bien comprendre le caractère de cette loi. Sa sauvagerie extrême est prouvée par l'abondance des lois pénales et la rareté des dispositions civiles. C'est avant tout un code pénal, destiné à punir les violences exercées contre les personnes ou contre les propriétés. Le principe de la peine, c'est le *wergeld*, c'est-à-dire la composition en argent. La loi essaie de substituer un droit à la guerre privée, à la vengeance brutale. Elle demande pour l'offensé une composition raisonnable; elle y ajoute une amende (*fredom*) pour compenser le tort fait à la société par le mauvais exemple donné. Voici quelques exemples de ce tarif minutieusement composé :

Pour le meurtre :

d'un	leude royal, le wergeld est de		1.800	sous d'or [1].
—	évêque	—	900	—
—	comte	—	600	—
—	diacre	—	400	—
—	Franc libre	—	200	—
—	affranchi romain	—	100	—

Mais un inculpé peut toujours refuser de payer le wergeld et en appeler au combat de Dieu. La guerre privée reste d'abord facultative. Peu à peu le paiement du wergeld devient obligatoire.

La procédure criminelle. Les épreuves. — Un

1. Le sou d'or correspondrait à environ 90 fr. de notre monnaie.

certain nombre d'articles sont consacrés à la procédure criminelle. Elle se fait tantôt par le serment : soixante-douze *cojuratores* ou *cojureurs* vinrent prêter serment que Frédégonde n'était pas coupable du meurtre de son mari. Souvent cette procédure était une invitation au faux serment. Le témoignage des *cojureurs* était destiné surtout à affirmer la bonne réputation de l'inculpé. Le plus souvent, à la place du serment, on avait recours aux ordalies ou épreuves judiciaires. C'étaient des épreuves solennelles auxquelles présidait le clergé, où tout le peuple assistait : l'eau bénite, jetée sur les instruments de l'épreuve et sur ceux qui devaient les subir, purifiait tout. Dans l'épreuve de l'eau froide, l'accusé, jeté pieds et poings liés dans une grande cuve, devait tomber au fond. L'eau pure était censée rejeter le coupable. Dans l'épreuve de l'eau bouillante, il s'agissait de retirer avec la main un anneau plongé à différentes profondeurs; les plaies devaient être guéries après un délai fixé. L'épreuve du fer rouge avait les mêmes caractères. L'épreuve la plus ordinaire était le duel judiciaire ou jugement de Dieu. Les Francs s'imaginaient que le brave ne pouvait être un menteur et que Dieu devait nécessairement faire triompher l'innocent. Quelle conception de la justice! Comme toutes ces épreuves étaient combinées pour favoriser les forts ou les habiles, c'est-à-dire le plus souvent les coupables!

La loi civile. Famille. Propriété. — Un petit nombre d'articles sont consacrés à la loi civile. D'après la loi salique, le fiancé achète sa femme en payant une dot à ses parents. La femme reçoit le lendemain des noces un cadeau appelé *Morgengabe* ou don du matin, qu'elle possède en propre. La polygamie fut pratiquée par la plupart des rois mérovingiens et par beaucoup de leurs leudes. Cependant l'Église chercha toujours et arriva à faire triompher plus tard la monogamie et la perpétuité du mariage. Le père de famille a sous sa tutelle (*mundium, mundebord*) sa femme, ses enfants, toute sa maison. Trois choses sont comprises dans cette tutelle : le droit de commander à ceux qui la subissent; le devoir de les protéger ; la responsabilité de leurs actes. La loi salique ne connaît pas le testament. La propriété semble appartenir beaucoup plus à la famille qu'à l'individu. L'égalité des partages entre les en-

fants est le fond de la coutume germanique. Cependant les filles n'héritent pas de la *terre salique*. Les fils seuls en ont leur part, parce que seuls ils peuvent la défendre par les armes. L'interprétation faussée de cet article et l'assimilation qu'on fit plus tard entre la couronne de France et la terre salique ont amené l'exclusion des femmes du trône de France.

Persistance du droit romain. — Ainsi la loi salique n'est pas un code, dans le vrai sens du mot. C'est un recueil de coutumes et de décisions judiciaires, énumérées souvent au hasard, à qui soit des *malls*, à l'origine, soit des princes francs ont donné la consécration légale. C'est une loi *personnelle* et non *territoriale*. Elle s'applique seulement aux Francs et non à toute l'étendue de la région qui sera plus tard la France. En effet, les autres barbares ont leur loi particulière. Aucun code spécial n'est rédigé pour les Romains ; mais ils gardent leurs lois. Tous les actes civils sont dressés d'après les formules du droit romain et beaucoup de savants hommes s'occupent encore à l'étudier. D'ailleurs, la loi salique est très incomplète. Les édits des rois mérovingiens, délibérés par les principaux officiers de la couronne, sont destinés à lui ajouter des suppléments nécessaires. Tels sont les édits de Childebert, de Clotaire et de Chilpéric, où l'on trouve des emprunts de plus en plus marqués à la législation romaine et au droit canonique.

Lois des Lombards et des Anglo-Saxons. — Quelque barbare que soit la loi salique, d'autres législations le sont encore plus. Celle des Lombards, publiée en 644 par Rotharis, après avoir été ratifiée par « le peuple fidèle et par l'armée fortunée des Lombards », nous montre les Lombards occupant le sol comme une armée dans ses campements. Les tarifs du wergeld y tiennent encore plus de place que dans la loi salique. Le duel judiciaire y est aussi indiqué comme une procédure plus ordinaire. Lorsque, près d'un siècle plus tard (724), Liutprand veut réformer cette loi, il proteste sans doute contre le duel, en déclarant que victoire et justice ne sont souvent pas du même côté. Mais il ajoute que le duel est trop cher à sa nation pour qu'il ose le supprimer. Les lois des Anglo-Saxons, publiées par Éthelbert, au commencement du VIIe siècle, sont les plus barbares de toute cette époque. Là,

les tarifs du wergeld atteignent le détail le plus minutieux. On y trouve un grand nombre d'articles de ce genre : pour un nez coupé, neuf sous de compensation; pour une membrane, trois sous; pour deux membranes transpercées, six sous... Les quatre premières dents cassées, pour chacune six sous, pour la dent suivante quatre sous; pour celle d'après trois sous, et ainsi de suite pour chacune; si la mâchoire est brisée six sous, etc. En inscrivant dans la loi ce tarif compliqué, le législateur ne s'était pas livré aux écarts d'une imagination fantaisiste: il se contentait de transcrire des jugements que les malls locaux étaient journellement appelés à rendre. Qu'on juge par ces curieux tarifs de l'état de cette société!

Lois des Ripuaires, Alamans et Bavarois. — Au contraire un certain nombre de ces codes barbares sont plus doux que la loi salique et semblent se rapprocher graduellement de la loi romaine. Les lois des Francs Ripuaires et des Alamans, publiées par Thierry, fils de Clovis, et d'ailleurs presque identiques, et celle des Bavarois publiée sous Dagobert, contiennent moins de spécifications de délits et de crimes. On y saisit aussi l'influence croissante de la royauté et de l'Église, parce que ces lois ont été rédigées postérieurement à la loi salique.

Lois des Burgondes et des Wisigoths. Édit de Théodoric. — Certaines lois barbares émanent de l'autorité royale. On y trouve le plus souvent à côté des coutumes germaniques un code romain pour les sujets romains de ces princes. La loi des Burgondes, appelée aussi *loi Gombette* parce qu'elle fut rédigée par Gondebaud est divisée en 44 articles qui sont publiés en regard de 43 articles de la loi romaine, appelée *Papiani responsum*. Le dernier article seul qui a pour titre : Sur les homicides, ne peut être mis en parallèle avec aucun article de la loi romaine, puisque le principe du wergeld y était inconnu [1]. La loi des Wisi-

1. Cette loi Gombette contient cependant encore des pénalités bizarres et atroces : « Si un épervier de chasse a été volé, le voleur est condamné à se laisser manger sur le corps par l'épervier six onces de chair ou à payer six sous de compensation. »

TABLEAU DES LOIS BARBARES

LOIS	TITRES	DATES DES RÉDACTIONS ET NOMS DES RÉDACTEURS	REVISIONS ET ADDITIONS	CODE ROMAIN ANNEXE
Loi salique.	(65 titres).	Rédigée au delà du Rhin et avant la conquête amendée après la conversion. — Publiée par Clovis.	Revisions de Childebert et Clotaire ; de Dagobert ; de Charlemagne.	Pas de loi romaine particulière, les lois des codes grégorien, hermogénien et théodosien, restent la loi des sujets romains.
Loi des Ripuaires.	89 ou 91 titres	Théodoric Ier.	Remaniement par Dagobert.	
Loi des Alamans.	75 titres.	Clotaire II.	Remaniement par Dagobert (titres 76-104), et par Charles-Martel (titres 104-110).	
Loi des Bavarois.	15 titres distincts.	Dagobert		
Loi des Burgondes.	44 titres.	Gondebaud.	Additions par Sigismond et par Gondomar.	Papiani responsum.
Loi des Wisigoths.		Publiée par Euric et Alaric II.	Complétée par Léowigild,	Breviarium Alariciacum ou Breviarium Aniani (publié par Anianus, sous la direction du Goth goiaric), complété par Chindaswinthe et par Egica, devenue, sous le nom de *forum judicum*, la loi commune des Wisigoths et des Romains en Espagne.
Loi des Ostrogoths.	154 articles.	Théodoric.		Loi barbare et loi romaine fondues ensemble
Loi lombarde.		Rédaction de Rotharis et de Liutprand.	Remaniement au temps de Charlemagne.	
Loi des Anglo-Saxons.		Publiée par Ethelbert (fin du VIe siècle.)	Remaniement par Alfred le Grand.	Pas de code romain.

gothe rédigée par Euric [1] et par Alaric II (466-506), est de même doublée d'un code romain, nommé le *bréviaire d'Alaric* Là, le roi et l'évêque apparaissent tout-puissants. Ce bréviaire d'Alaric, composé d'emprunts faits surtout aux codes théodosien, grégorien et hermogénien et connu plus tard sous le nom de *forum judicum* est devenu dans la suite le code de tous les Romains de la Gaule, en même temps qu'il est resté la loi des Wisigoths et des Espagnols. Enfin l'édit de Théodoric, rendu pour les Ostrogoths, diffère de toutes les lois barbares en ce que c'est un code complet et unique, applicable aussi bien aux Romains qu'aux barbares dans toute l'étendue de l'Italie. Le duel judiciaire, les épreuves, le wergeld, n'y sont pas mentionnés. C'est un code destiné à amener la fusion rapide entre vainqueurs et vaincus. On sait comment le puissant roi des Goths échoua dans cette tâche au dessus de ses forces.

Adoucissement progressif des lois barbares. — Ainsi les différentes lois barbares forment une véritable échelle graduée, suivant qu'elles s'écartent plus ou moins de la belle législation romaine. Elles nous montrent les sociétés barbares déjà plus ou moins civilisées. Ces sociétés, au contact des anciens sujets de l'Empire, vont s'adoucissant peu à peu. Les additions faites aux codes primitifs marquent toujours un état plus avancé. En même temps le droit romain reconquiert plus de place ; l'Église qui lui emprunte presque toute sa législation étend sa juridiction. Il reste la loi écrite, qui domine dans les pays du Sud de la Gaule, tandis que la coutume germanique, le plus souvent non écrite, est suivie dans le Nord.

Grandes régions franques. L'Austrasie. — Les diversités indiquées parmi les lois barbares des peuples qui ont envahi la Gaule prouvent que l'ancienne unité s'y était déjà brisée. Quatre grandes régions s'y dessinent nettement à partir de Dagobert, et malgré les tentatives d'unification elles continuent de plus en plus à vivre d'une vie

1. La loi d'Euric est actuellement perdue.

séparée ; elles ont leur histoire à part. Ce sont l'Austrasie et la Neustrie dans le Nord ; la Bourgogne et l'Aquitaine dans le Midi. L'Austrasie était le pays des Francs de l'Est compris entre le Rhin, la Somme et l'Aisne. Ce fut le royaume de Thierry, fils de Clovis, et de Sigebert, fils de Clotaire. Nulle part en Gaule la barbarie germanique n'avait poussé de plus profondes racines, parce que les Francs y formaient le fond de la population. Nulle contrée n'était plus difficile à gouverner à cause de la puissance et de la turbulence des grands propriétaires qui cherchaient déjà à devenir souverains. Brunehaut consuma dans sa lutte contre cette puissante aristocratie les ressources de son habile politique et de son implacable énergie. Clotaire II et Dagobert laissèrent l'Austrasie vivre de sa vie propre sous l'autorité des maires du palais qui ne furent que les chefs de l'aristocratie, et qui préparèrent la grandeur de la maison carolingienne. L'Austrasie refusa donc de se plier au joug de l'autorité romaine relevée par les Mérovingiens. Mais elle conserva mieux que les autres régions de la Gaule sa sève guerrière ; elle défendit avec un invincible courage l'intégrité de la foi chrétienne contre les Germains encore païens. Menacés par le double courant des sectateurs d'Odin et des disciples de Mahomet, les Austrasiens eurent l'honneur de sauver le christianisme et avec lui la cause de la civilisation et du progrès.

La Neustrie. — A l'ouest de la Somme et de l'Aisne, au nord de la Loire, les Neustriens ou Francs de l'Ouest vivent dispersés au milieu d'une abondante population de Gallo-Romains. La Neustrie est plus docile, plus policée que l'Austrasie.. Là, les traditions romaines n'ont pas péri et les sujets des rois Mérovingiens sont tout disposés à voir dans les descendants de Clovis les héritiers des Césars romains, pourvu qu'ils soient bien gouvernes. C'est en Neustrie que séjournent de préférence Clovis, Clotaire Ier, Clotaire II et surtout Dagobert. Les villes sont rares en Austrasie ; Metz et Trèves, Cologne et Mayence, sont les seules cités bien déchues d'ailleurs, qui aient survécu à l'Empire. Reims, à la limite de l'Austrasie, de la Neustrie et de la Bourgogne, est un diocèse

gaulois qui échappe à l'isolement de l'Austrasie. En Austrasie on ne trouve guère que des *villæ*, ces grands domaines ruraux où les rois et les maires du palais séjournent alternativement jusqu'à ce qu'ils en aient épuisé les provisions.

Au contraire, en Neustrie, Paris, Orléans, Rouen, Soissons, Amiens, restent des villes importantes où les rois aiment à résider et que leurs évêques embellissent d'églises et de palais. Cependant, malgré leurs luttes au temps de Frédégonde et de Brunehaut, au temps de Pépin d'Héristal et de Charles Martel, l'Austrasie et la Neustrie qui sont régies toutes les deux par la loi salique donneront naissance à la France du Nord, la plus peuplée, la plus industrieuse, la plus féodale, sans doute, mais la plus vivifiée et la plus renouvelée par le mélange salutaire de la race latine et de la race germanique.

La Bourgogne. — Cette influence germanique est bien moins sensible en Bourgogne et en Aquitaine. Sans doute 80.000 Burgondes avaient occupé la vallée de la Saône et du Rhône et la partie supérieure des vallées de l'Yonne et de la Seine. Mais ils étaient d'humeur pacifique, se louaient volontiers comme artisans ou comme manœuvres. Ils avaient été très vite absorbés par la population gallo-romaine. Leurs rois dont Gondebaud est le plus célèbre étaient plus occupés de législation que de guerres. Un code romain fut accolé a la loi Gombette. De somptueuses cités subsistèrent : Dijon, Chalon, Màcon, Lyon, Genève, Vienne, Avignon. Entamée par Clovis, conquise par ses fils, la Bourgogne eut pendant quelque temps un roi mérovingien, l'honnête et pacifique Gontran. Elle fut longtemps rattachée politiquement à l'Austrasie, malgré la diversité des mœurs et des intérêts. Comme l'Austrasie, elle touchait aux pays occupés par les Germains. Elle avait à se défendre contre les Alamans et les Lombards. Cette union se trouva encore cimentée plus tard par le traité de Verdun, qui constitua la Lotharingie de toute la partie orientale de l'Austrasie et de la Bourgogne. Ce n'est donc qu'à l'époque féodale que la séparation effective eut lieu et que la Bourgogne se rattacha pour toujours à la France.

tandis qu'une notable portion de l'Austrasie s'en détachait de plus en plus.

L'Aquitaine. — L'Aquitaine recherche toujours son indépendance. Séparée de la Neustrie par le large fossé de la Loire, de la Bourgogne par les Cévennes jusqu'à la hauteur de Lyon et par l'Allier, l'Aquitaine avait été envahie par le sud et non par le nord. Les Wisigoths s'y étaient établis sans guerre, sans pillage comme des alliés, officiellement installés dans l'Empire par un ordre régulier du souverain. La population gallo-romaine y garda donc la prépondérance. Quand Clovis soumit l'Aquitaine, ce fut encore à titre d'allié des Gallo-Romains, contre les Wisigoths, devenus ariens et détestés comme hérétiques. Cette belle contrée resta la terre romaine par excellence; la population continua de s'agglomérer dans les villes autour des belles résidences des grands propriétaires romains. Toulouse et Bordeaux, Clermont, Limoges, Poitiers et Tours conservèrent toute leur importance. L'organisation municipale subsista. La loi romaine fut seule en usage après la défaite des Wisigoths. L'influence germanique était à peu près nulle. Pour les premiers Mérovingiens l'Aquitaine n'était qu'une terre bonne à piller en cas de détresse. Chacun des fils de Clovis et de Clotaire voulut en avoir sa part pour pouvoir se procurer l'argent et l'or, les riches costumes et les belles tapisseries. On comprend que l'Aquitaine ait cherché à se défendre contre des maîtres barbares et imprévoyants qui ne faisaient sentir leur autorité que par leurs spoliations et leurs razzias. Elle se révolta contre Thierry Ier; elle soutint Chramn contre Clotaire, l'usurpateur Gondowald contre Gontran. Au temps de Dagobert, l'Aquitaine se donna à son frère Caribert et au fils de celui-ci, Chilpéric. Les puissants ducs d'Aquitaine du huitième siècle ressaisirent une indépendance presque complète et soutinrent contre les ducs des Francs plus d'une lutte heureuse. Il fallut l'imminence de la conquête musulmane pour rapprocher les Aquitains de leurs frères chrétiens, les Francs du Nord. Cette alliance permit à l'Aquitaine de garder sa foi; mais elle lui coûta son indépendance. Les Aquitains ne rede-

vinrent leurs maîtres que lors du démembrement de l'empire de Charlemagne et de la constitution du régime féodal.

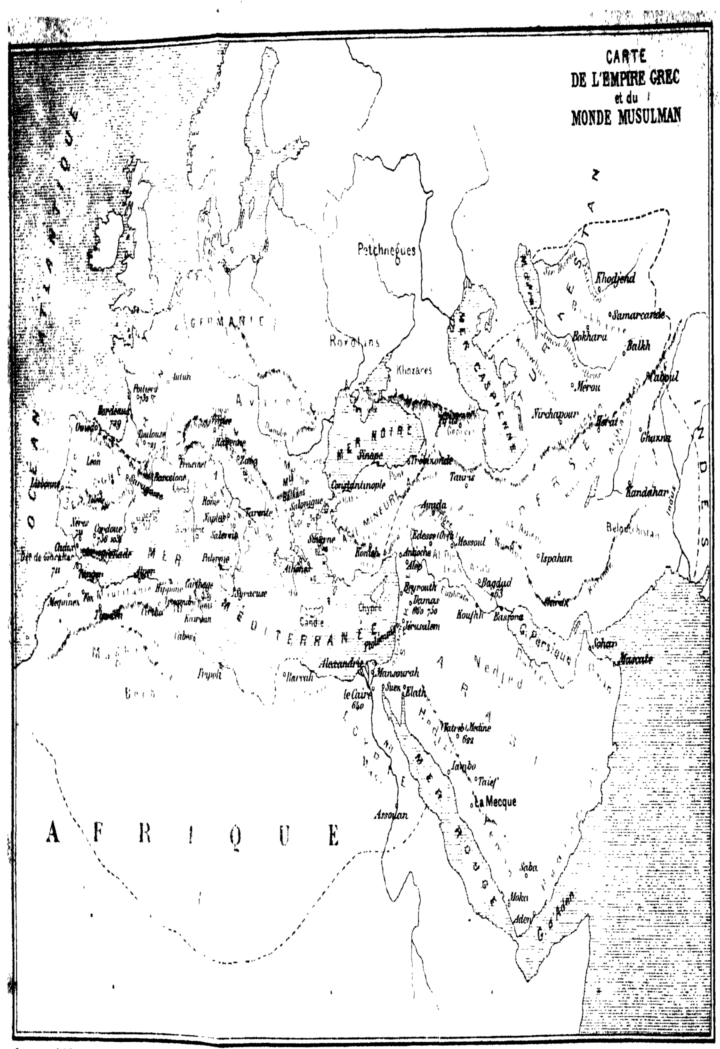
Comparaison de la Gaule et de la Germanie. — La Gaule mérovingienne compte donc quatre régions distinctes comme au xe siècle la Germanie des Othons. L'Austrasie couverte de forêts, de marécages et de brumes est la sœur germaine de cette Saxe mystérieuse et farouche qui versa le sang de tant de martyrs et de preux. La Franconie ressemble à la Neustrie plus policée, plus accessible au progrès, couverte de florissants évêchés et d'abbayes prospères mais moins bien située pour la domination de l'Allemagne que la Saxe. La Bavière a quelque analogie avec la Bourgogne à cause de la richesse de son sol et de ses vieux souvenirs romains. La Souabe si fertile, si variée, si gaie, qui s'enorgueillit de ses belles cités de Constance, de Bâle, de Strasbourg, de Spire, est comme l'Aquitaine de l'Allemagne. Pas plus que les Souabes en Allemagne, les Aquitains n'ont jamais dominé en France; mais ils ont plus d'une fois renouvelé les vieilles dynasties de nos rois. Ainsi l'histoire de la Gaule au viie siècle fait prévoir celle de la Germanie du xe siècle. Dans les deux pays le morcellement féodal se prépare lentement.

SUJETS A TRAITER :

Indiquer quels étaient le caractère et l'étendue des pouvoirs d'un roi mérovingien en faisant l'histoire du règne de l'un d'eux: Chilpéric, Gontran ou Dagobert.

Montrer les progrès rapides de l'aristocratie laïque et ecclésiastique au vie *et au* viie *siècle.*

Aperçu général sur la loi salique et les lois barbares.



Gravé par J. Geisendorfer, 14 r. de l'Abbaye Paris

CHAPITRE VIII

EMPIRE ROMAIN D'ORIENT. — JUSTINIEN

I. Caractères de l'histoire d'Orient.
II. Les successeurs de Théodose (395 527).
III. Justinien (527-565). — Les guerres, la législation, l'art byzantin
IV. Les successeurs de Justinien, Héraclius (610-641).
V. Destinées de l'empire grec.

La société byzantine. Sa corruption. — Il est une société que l'invasion barbare n'a pas rajeunie dans l'Europe du moyen âge : c'est la société romaine d'Orient. Aussi est-on disposé souvent à la considérer comme vieillie et décrépite. Ses détracteurs peuvent en effet trouver beaucoup de mal à en dire. L'Empire grec n'a pas plus de loi de succession que l'Empire romain. Les princes changent sans cesse d'après le caprice des armées ou à la suite des tragédies de palais. Le succès seul consacre la légitimité. Les maîtres exercent un despotisme sans frein ; les sujets courbent la tête avec une servilité que ne relève aucun dévouement. L'Église est soumise à l'État ; l'attitude du clergé grec est trop souvent celle des courtisans. La subtilité, l'ardeur des discussions appliquées au dogme chrétien, engendrent ces hérésies raffinées, qui passionnent avec les théologiens la foule elle-même, et qui amènent persécutions et guerres civiles. La politique extérieure de cet empire est

OUVRAGES A CONSULTER : GIBBON, *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain.* — LE BEAU, *Histoire du Bas-Empire* — AMÉDÉE THIERRY, *Nouveaux récits.* — LUD. DRAPEYRON, *Héraclius.* — A. RAMBAUD, *Constantin Porphyrogénète.* — CH. BAYET, *L'art byzantin*, dans la collection *Quantin.* — PAPARRIGOPOULO, *Histoire de la civilisation hellénique.*

pleine d'astuce et d'intrigue. L'or y sert plus souvent que le fer. On a beau jeu à souligner tous les vices de cette société grecque. On lui a quelquefois appliqué le mot de Lessing : « Ils se disent les fils des Romains parce qu'ils sont nés sur leurs tombeaux. » Le nom de *bas empire* appliqué à l'empire de Constantinople par opposition à celui de *haut empire* qui désigne l'empire de Rome est devenu une flétrissure de plus. Pour beaucoup, bas empire est synonyme d'empire abaissé.

Services rendus par les Grecs : 1° lutte contre les barbares. — Cependant cette société grecque a duré dix siècles, preuve évidente qu'elle n'était pas dès le ve siècle si décrépite qu'on le croit généralement. Et au milieu de quels dangers! A chaque siècle, on voit de nouveaux barbares menacer cet empire : les Avares, les Perses, les Arabes, les Bulgares, les Magyars, les Pétchnègues, les Turcs Seldjoucides et Ottomans. A peu près deux fois par siècle, comme à époques périodiques, Constantinople est assiégée. A vingt-deux reprises, l'ennemi est venu sous ses murs et les Grecs l'ont repoussé. Quelle destinée pour cette population polie, brillante, raffinée, qui jouit de tous les plaisirs les plus délicats du luxe, que d'être ainsi toujours sous une perpétuelle menace! On a souvent observé que la lutte n'est pas égale entre barbares et civilisés. Les premiers emploient à la guerre ou à l'attaque les neuf dixièmes de leur force; ils ne risquent rien, parce qu'ils n'ont rien. Les autres ne vivent que pour les travaux pacifiques. Ils considèrent la guerre comme un mal nécessaire auquel il faut obvier; mais ils s'en détournent le plus qu'ils peuvent et ne la font eux-mêmes qu'à la dernière extrémité. Les Grecs de Constantinople savent à merveille diviser et corrompre leurs ennemis. N'était-ce pas déjà la politique du Sénat romain? Ils enrôlent des barbares mercenaires pour se défendre. N'est-ce pas ainsi que l'Empire romain s'est maintenu depuis Auguste? Ils excellent dans les négociations et dans l'administration. N'est-ce pas aussi la tradition des meilleurs siècles de l'Empire?

2° Conservation des trésors littéraires et artistiques de l'antiquité. — D'ailleurs, ce qu'il faut admirer particulièrement dans l'Empire d'Orient, c'est la culture litté-

raire, scientifique et artistique. Constantinople est restée l'école publique du genre humain; les Arabes y sont venus puiser leur philosophie, leur science de l'architecture et de la médecine. Les Occidentaux accourent en foule s'y former à la civilisation. Les écoles grecques des rhéteurs, des philosophes et des théologiens ont été les plus brillantes et les plus suivies pendant le moyen âge. Sans doute, ils n'ont presque rien ajouté au dépôt de l'antiquité. Et qu'ont donc ajouté les réalistes et les nominalistes et tous les docteurs de la scolastique? Le moyen âge est une époque d'activité pour les corps et de torpeur pour les esprits. Les Grecs ont eu le mérite d'être les bibliothécaires du genre humain. Arrêter les barbares et conserver les trésors de la civilisation antique, voilà les grands services qu'ils ont rendus. « Byzance, comme plus tard la Pologne, a été à l'Orient le boulevard de l'Europe; mais elle a un mérite de plus, puisqu'elle en a été l'initiatrice. » (M. Rambaud.) Il faut passer rapidement en revue l'histoire de cet empire, où, au moment des chutes les plus profondes, surgissent de grands hommes qui font renaître l'ancienne prospérité.

Arcadius (395-408). — Arcadius, le fils aîné du grand Théodose, fut incapable de gouverner lui-même. Il abandonna le pouvoir à des favoris souvent indignes. Le Gaulois Rufin avait été désigné par Théodose lui-même. Stilicon le punit de ses trahisons en le faisant assassiner dans les plaines d'Hebdomon, par les auxiliaires du Goth Gaïnas, au moment où Arcadius allait se l'associer comme collègue. L'eunuque Eutrope recueillit sa succession jusqu'au jour où, disgracié, il périt de la main du bourreau. Le Goth Gaïnas, le Franc Frahvitta, ne jouirent pas d'une plus longue faveur. L'impératrice Eudoxie finit par gouverner. Le véritable grand homme, sous ce règne, c'est saint Jean Chrysostôme (347-407), le sauveur d'Antioche, du vivant même de Théodose; le défenseur d'Eutrope contre la populace soulevée, qui voulait le mettre en pièces; le hardi prêcheur qui ose reprocher à Eudoxie, du haut de la chaire et en présence de tout le peuple, ses vices et les abus de son gouvernement. Deux conciles de Constantinople le chassent de son siège patriarcal; deux

émeutes populaires le ramènent. Cependant il meurt en exil, couronnant par une belle fin, une vie illustrée par de beaux écrits et de belles actions.

Théodose II (408-450). — Sous Théodose II, le gouvernement des femmes, qui n'avait été encore qu'un accident, se perpétue. Lui-même était timide et médiocre. Il avait les goûts d'un anachorète et d'un rhéteur. Sa seule passion était de copier de beaux manuscrits; on l'a surnommé le calligraphe. Sa sœur Pulchérie, sa femme Eudoxie exercèrent le pouvoir. Le roman de cette Eudoxie est des plus singuliers. Son père, le philosophe païen Léontius, ne lui avait laissé que 100 pièces d'or et l'héritage de sa chaire, où elle enseignait la philosophie païenne sous le nom d'Athénaïs. Ses frères lui disputèrent son maigre patrimoine. Elle vint à Constantinople pour demander justice à Pulchérie, qui vanta à l'empereur ses mérites et sa beauté. Théodose II, caché derrière un rideau, la vit, l'aima et l'épousa en grande pompe après sa conversion. Athénaïs, devenue l'impératrice Eudoxie, se vengea de ses frères en les appelant à de hautes dignités et en les comblant de biens.

A cette époque, l'Empire grec était menacé par les Perses et par les Huns. Les troupes des rois Yezdegerd et Bahram furent repoussées au delà du Tigre. Mais les Perses gardèrent une portion orientale de l'Arménie, qui s'appela désormais la Persarménie. Avec les Huns, il n'y eut pas de guerre sérieuse. Le traité de Margus avait accordé aux sujets d'Attila un marché franc dans l'Empire (434). Théodose s'engageait à lui payer un tribut de sept cents livres d'or, déguisé sous le nom de solde. Bientôt il fallut augmenter le tribut et céder au roi des Huns quelques villes au sud du Danube (446). Pulchérie chercha à faire tuer le barbare ; son chambellan Chrysaphius négocia la trahison d'Edécon, l'un des ministres d'Attila. Mais le complot fut découvert; Attila outragea Théodose II de son pardon. La mort de cet empereur et l'anarchie de l'Occident décidèrent Attila à se détourner de l'Empire grec sur la Gaule.

Les hérésies. Conciles d'Ephèse (431) **et de Chalcédoine** (451). — Théodose II eut l'honneur d'ordonner la rédaction d'un code qui prit le nom de code Théodosien et

qui est dû au jurisconsulte Antiochus. Les deux empires l'adoptèrent au bout de peu de temps, et il devint aussi la loi des Goths d'Italie et d'Espagne. Deux hérésies troublaient l'Orient : le patriarche Nestorius prétendait qu'il y a dans le Christ deux personnes, l'une humaine et l'autre divine, et le moine Eutychès qu'il n'y a dans le Christ qu'une seule nature, la nature divine [1]. Le concile d'Ephèse (431) condamna Nestorius et le concile de Chalcédoine (451) [2] les monophysites. Ces deux conciles décidèrent qu'il faut reconnaître en Jésus-Christ une seule personne et deux natures. Ainsi le symbole de Nicée était défini et expliqué pour mettre un terme à toutes les hérésies. Ce dernier concile eut lieu sous Marcien (450-457), qui dut le trône à Pulchérie ; c'était un brave soldat, connu surtout par sa fière réponse à Attila et par son énergie pour défendre l'orthodoxie.

Les empereurs Thraces (457-527). — Avec les empereurs Thraces, les querelles religieuses devinrent le principal souci du gouvernement. Léon le Thrace (457-474), barbare d'origine et arien de croyance, fit périr le patrice Aspar, à qui il devait le trône, et persécuta les hérétiques. Son gendre Zénon (475-491) fit périr Léon II, son beau-frère, dont il était le tuteur, et son oncle Basiliscus, qui avait cherché à lui ravir le trône. Sa belle-mère Vorine fut épargnée seulement grâce aux prières de l'impératrice Ariadne. Ce César débauché et cruel prétendit cependant imposer la paix religieuse aux sectes diverses. Il rédigea un *hénoticon* ou édit d'union destiné à mettre d'accord les catholiques et les monophysites. Mais le clergé, ordinairement soumis très humblement, refusa de plier et les luttes religieuses continuèrent. Son successeur Anastase (491-513) était silentiaire du palais; il allait prendre possession du patriarcat de Constantinople, quand le choix de l'impératrice Ariadne l'appela au trône. Il montra à l'égard des barbares une vigueur inaccoutumée : les

1. On appelle à cause de cela ses partisans du nom de *monophysites* : partisans d'une seule nature. Ils portent aussi le nom de *Jacobites*. Les Jacobites se sont répandus en Egypte et en Abyssinie ; les Nestoriens dans l'Arménie et la Perse. Aujourd'hui encore ces hérésies n'ont pas cessé d'avoir des sectateurs dans les mêmes contrées.

2. Ephèse sur la côte d'Asie mineure; Chalcédoine près de la Propontide.

incursions des Slaves et des Bulgares furent repoussées; une muraille fortifiée, élevée entre la Propontide et le Pont-Euxin, défendit Constantinople. C'est le mur d'Anastase. Les incursions du roi des Perses Cabadès en Arménie et en Mésopotamie furent arrêtées par un traité. La forteresse de *Dara* fut fondée pour couvrir la frontière du Tigre supérieur. Mais les querelles religieuses étaient plus violentes que jamais. Au cantique: « Saint, saint, saint, le Seigneur, Dieu des armées »[1], un évêque monophysite avait ajouté cette petite phrase : « qui a été crucifié pour nous. » Les catholiques crièrent à l'hérésie. On se battit entre partisans et adversaires de l'addition. Le sang coula en abondance. Anastase était partisan des hérétiques. Il exila le patriarche orthodoxe Macédonius.

Une révolution fut sur le point d'éclater. Anastase fut réduit à s'humilier devant ses sujets; il implora leur clémence dans le cirque; il entendit le trisagion orthodoxe et offrit d'abdiquer. En même temps, le patrice Vitalien assiégea Constantinople avec une armée de Huns et de Bulgares et massacra 65,000 chrétiens. Anastase mourant fut obligé de rappeler les évêques exilés (513). A ce moment, un eunuque Amantius, voulant faire un empereur d'une de ses créatures, chargea un ancien pâtre, devenu chef des gardes, Justin, d'acheter les hommes dont il disposait. Justin distribua l'argent en son propre nom et se fit proclamer empereur (513-527). Il ne savait même pas lire. Mais son gouvernement fut bon grâce à l'influence du questeur Proclus et du neveu de l'empereur, Justinien. Après neuf ans d'attente, Justinien décida son oncle à abdiquer en sa faveur.

Ainsi, depuis la mort de Théodose, l'Empire d'Orient n'avait pas cessé de s'affaiblir. Livré, sous Arcadius, aux rivalités mesquines de ministres avares, lâches et méprisables; sous Théodose II, à l'influence de femmes timides, bornées et bigotes; sous Léon, Zénon et Anastase, aux querelles religieuses, aux guerres et aux massacres provoqués par les empereurs et les chefs d'armée, tantôt au nom des orthodoxes, tantôt au

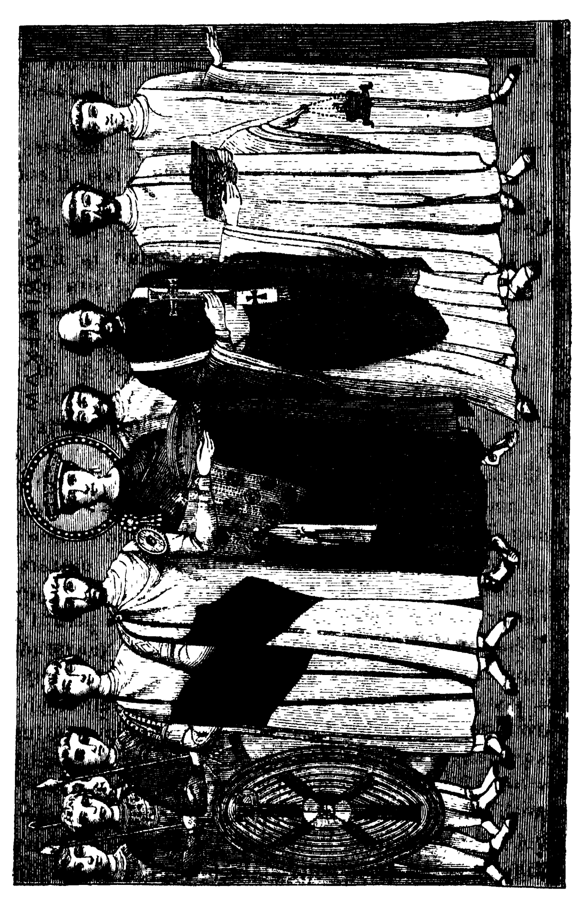
1. On l'appelle le *trisagion* parce qu'on y répète trois fois le mot saint (Agion).

profit des hérétiques; déchiré à l'intérieur par les querelles des papes et des patriarches, compromis par les factions du cirque et par les révoltes de la garde isaurienne; sans cesse envahi, à l'est, par les Perses ou par les tribus du Caucase, *au nord, par les Huns ou par les Bulgares, l'Empire grec semblait arrivé à ses derniers jours. Le règne de Justinien amène une véritable renaissance.*

Justinien (527-565). **Son entourage.** — *Justinien* ne fut ni un grand homme, ni un grand prince, mais il eut le souci de la grandeur et de la prospérité de l'Empire, ses conquêtes, sa législation, sa magnificence envers les arts lui assurent une grande place dans l'histoire. C'était un humble berger, qui aurait vécu inconnu, si son oncle Justin n'était arrivé à l'Empire [1]. Il arriva au trône par ses flatteries pour tous les vices de l'Empire : pendant son consulat, il dépensa 288,000 pièces d'or en jeux et en fêtes; 20 lions et 30 léopards parurent en même temps dans l'hippodrome. Les vainqueurs des courses de chars reçurent, comme prix, des chevaux de sang richement harnachés. Il épousa une ancienne comédienne et danseuse, Théodora, fille du gardeur d'ours Acacius. Une loi formelle empêchait à Constantinople un homme de condition sénatoriale d'épouser une femme qui avait fait un métier qualifié d'infâme. Devenu empereur, Justinien fit abroger la loi. Théodora fut épousée en *justes noces*; elle fut même associée à l'Empire avec le titre d'Augusta. C'était un collègue de Justinien à qui les gouverneurs et les généraux prêtaient serment. Elle eut le département des lois, des plaisirs et de la religion. Elle sut faire oublier sur le trône son déplorable passé, elle donna toujours à Justinien les plus sages conseils et le sauva à la suite d'une sédition dangereuse. Le préfet du prétoire Jean de Cappadoce; le questeur Pierre Betzamès, habile financier, qui sut faire sa fortune et celle du prince, mais par des opérations souvent peu régulières et des expédients malheureux; le grand jurisconsulte Tribonien, véritable encyclopédie vivante, mais trop courtisan du despotisme; le glorieux général Bélisaire, res-

1. Justinien, né dans un petit village d'Illyrie, portait le nom slave d'Oupravia (le juste). Il latinisa son nom et celui de ses parents.

taurateur des troupes impériales, honnête homme, mais trop dominé par sa femme Antonine et incapable de supporter



Justinien et sa cour (Mosaïque de San Vitale de Ravenne).

la mauvaise fortune, complétant l'ensemble de ce gouvernement, où le bien et le mal semblent se compenser. L'historien de ce règne, Procope, en a fait connaître les deux as-

pects : dans son histoire publique, il en célèbre la gloire ; dans son histoire secrète, il en énumère longuement toutes les misères. Ces deux histoires ne se contredisent pas, mais elles se complètent. Il y a beaucoup de splendeurs menteuses sous le règne de Justinien; mais, à tout prendre, c'est un règne glorieux.

La sédition Nika (532). — A cette époque, le foyer de la vie publique était à l'hippodrome. Le peuple n'élisait plus ses consuls, mais il choisissait les cochers à qui il prodiguait ses faveurs dans les courses: c'était la dernière trace de ses anciennes libertés. Peu à peu s'étaient formées deux factions : les *bleus* et les *verts*, du nom des casaques des cochers. C'étaient deux grandes associations qui étaient devenues bientôt politiques et religieuses. Les bleus soutenaient Justinien et l'orthodoxie : les verts acceptaient toutes les hérésies et regrettaient la famille d'Anastase. Déjà des querelles avaient éclaté, où les bleus avaient toujours l'avantage. Une émeute fut provoquée par les verts dans une représentation du cirque. Justinien les appela des ivrognes et des hérétiques; ils crièrent à l'empereur qu'il était un idolâtre et un âne. Quelques turbulents des deux factions ayant été pendus au hasard, elles se réunirent contre l'empereur. Déjà les verts avaient proclamé empereur un neveu d'Anastase, Hypatius; déjà ils le décoraient d'un diadème doré et d'un sceptre de carton trouvés dans les magasins du théâtre. Déjà Justinien songeait à fuir en Asie avec ses trésors. Mais Théodora déclara que le « palais impérial serait son tombeau ». Bélisaire assiégea les révoltés dans l'hippodrome et en fit périr plus de trente mille. On appela cette sédition la sédition Nika, parce que les révoltés vainqueurs s'étaient répandus dans les rues de Constantinople au cri de : Nika ! (victoire!) (1er janvier 532).

Guerre contre les Vandales. L'Afrique reconquise (533-534). — Les guerres de ce règne ont toutes un caractère religieux : qu'elles soient offensives, comme les guerres en Afrique, en Italie et en Espagne, ou défensives, comme les guerres contre les Perses et contre les Bulgares. Les Vandales d'Afrique étaient les maîtres de la Méditerranée. Mais depuis Genséric leur énergie s'était usée, soit à

cause de la vie de voluptés que leur offrait l'Afrique, soit à cause de leurs luttes contre leurs sujets orthodoxes, qui ne pouvaient souffrir des maîtres ariens et intolérants. Hildéric, neveu de Genséric par son père et de Valentinien III par sa mère, avait protégé les catholiques contre les ariens. On l'accusa de conspirer avec la cour de Byzance et Gélimer le remplaça sur le trône. Cette usurpation fut le prétexte de guerre choisi par Justinien. Une flotte considérable débarqua au sud de Carthage. Bélisaire battit les Vandales à Décimum [1] et à Tricamara (533-534). Gélimer fait prisonnier parut vêtu de pourpre devant Justinien et s'écria : « Vanité des vanités. » Le vainqueur l'épargna ; il le laissa vivre dans un riche domaine qu'il lui assigna en Galatie. Toutes les annexes de l'empire des Vandales, la Sardaigne, les Baléares, se soumirent presque en même temps que l'Afrique.

Guerre contre les Ostrogoths. Conquête de l'Italie (536-552). — A l'égard des Ostrogoths d'Italie, Justinien se présenta comme le vengeur d'Amalasonthe, assassinée par Théodat, et des Italiens catholiques, persécutés par les ariens. La conquête fut plus difficile, parce que les Goths n'étaient pas aussi dégénérés que les Vandales. Bélisaire s'empara presque sans résistance de la Sicile, de Naples et de Rome (536). Théodat, qui demandait la paix, fut mis à mort. Son successeur Vitigès assiégea les Grecs à Rome. Mais des renforts amenés à temps par Antonine à Bélisaire délivrèrent Rome; la trahison des Francs Austrasiens de Théodebert força Vitigès à capituler dans Ravenne. Il obtint, comme Gélimer, la vie et une douce retraite en Asie. L'Italie semblait soumise. Mais Justinien avait disgracié Bélisaire, dont il jalousait la gloire. Totila, le nouveau roi des Goths, recouvra toute l'Italie. L'eunuque Narsès, qui cachait sous les formes ridées d'une vieille femme, un génie profond et l'âme d'un héros, reconquit l'Italie par les victoires de Lentagio sur Totila et de Cannes sur Teïas (552). L'Italie du Nord fut bientôt livrée aux ravages des Francs et des Lombards. Mais l'occupation de

1. Décimum et Tricamara, au sud de Carthage.

l'Italie du Centre et du Sud devait se prolonger pendant plusieurs siècles.

Conquête de la Bétique (552). — L'habile politique de Justinien réussit encore en Espagne. Au prix d'un faible secours envoyé à Athanagilde, roi des Wisigoths, contre l'usurpateur Agila, l'Empire grec se fit céder Valence et toute la Bétique orientale. Ainsi l'Afrique, l'Italie, une partie de l'Espagne, étaient reconquises ; les princes francs se disaient vassaux de l'Empire. Justinien se décora des titres d'Africain, de vainqueur des Alains, des Vandales et des Goths, de souverain des Francs, des Alamans et des Germains. Il semblait que les temps de Constantin et de Théodose fussent revenus.

Guerres contre les Perses (528-562). — Malgré cette gloire tapageuse, cet empire caduc se défendait mal contre ses plus proches voisins. Les Perses, à l'est, avaient envahi le pays des Lazes, chrétiens du Caucase, protégés par l'empereur. Bélisaire fut d'abord victorieux du roi Cabadès (528-532). Mais le nouveau souverain, Chosroès Nouschirwan, que ses sujets proclamaient le *juste*, réorganisa son empire; profitant de la guerre d'Italie, il s'avança jusqu'en Syrie et saccagea la voluptueuse cité d'Antioche. Après une alternative assez longue de succès et de revers, une paix, qui fut un prodige de dextérité, put donner à chacun des deux princes l'illusion qu'il était victorieux. Justinien paya au roi des Perses un tribut de 30,000 pièces d'or; mais Chosroès renonça à la souveraineté sur les Lazes chrétiens de la Colchide (562). Les guerres entre Grecs et Perses devaient continuer pendant des siècles.

Guerre contre les Avars (559). **Fortifications nouvelles.** — Les Perses étaient loin de Constantinople. Les Huns, les Bulgares et les Avars n'en étaient écartés que de quelques étapes. C'étaient des hordes toujours en mouvement, qui sans cesse passaient le Danube pour opérer des razzias sur le territoire de l'Empire. Justinien travailla pendant tout son règne à les contenir et à les corrompre. La plus dangereuse expédition de ces barbares fut celle de leur chef Zaber-Khan, qui assiégea Constantinople. Bélisaire et Germanus vinrent à bout des barbares (559). L'empereur réussit

un peu plus tard à pousser les Lombards contre les Gépides. Ceux-ci furent détruits. Mais les Lombards, n'ayant plus d'ennemis devant eux, se jetèrent sur l'Italie. Toute cette frontière du Danube fut garnie de postes fortifiés, de murailles et de tours. D'autres furent élevés dans la Colchide, le long de l'Euphrate et du Tigre et jusque sur les confins du Sahara. Procope a consacré cinq livres, sur six que contient son histoire, à l'énumération des fortifications entreprises ou achevées sous ce règne. Derrière ces fortes murailles, les populations de l'Empire pouvaient se livrer plus en sûreté aux travaux de la paix. Malheureusement les défenseurs manquèrent trop souvent aux forteresses. « Alors, dit Montesquieu, on eut plus de places et moins de forces, plus de retraites et moins de sûreté. »

Les œuvres législatives. — La gloire de Justinien comme législateur est encore mieux établie. Il a constitué le corps du droit romain. Ce droit s'était formé par assises successives et modifié siècle par siècle. Il fallait, pour le posséder, connaître la loi des douze tables, les plébiscites et sénatus-consultes de la république, les rescrits impériaux, les édits des magistrats, les commentaires des jurisconsultes. Une vie entière suffisait à peine pour cette étude, et les éléments s'en trouvaient dispersés dans une telle multitude de volumes, qu'ils formaient à eux seuls une bibliothèque. Il était indispensable de simplifier l'étude des sources du droit. Déjà, sous Constantin, les jurisconsultes Hermogène et Grégorien avaient rassemblé en un corps de lois tous les documents législatifs, depuis le règne d'Adrien jusqu'à celui de Dioclétien. Théodose II chargea huit jurisconsultes de réunir toutes les lois antérieures à son règne, en un code méthodique : ce fut le code Théodosien. Justinien reprit cette idée. Tribonien, aidé d'une commission de dix jurisconsultes, rédigea un recueil des constitutions impériales, qui désormais eut seul force de loi. C'est le *code Justinien* (529), dont la revision, faite six ans plus tard par Tribonien et Dorothée, nous est seule parvenue. La science et l'activité de Tribonien n'étaient pas épuisées. Il voulut résumer, dans une œuvre à la fois simple et grandiose, les commentaires disséminés dans plus de 2,000 volumes des

jurisconsultes. Ce recueil porte les noms de *Pandectes* ou *Digeste*. On y trouve classés méthodiquement 150,000 sentences des anciens jurisconsultes et principalement des classiques vénérés du droit romain, Papinien, Ulpien, Paul, Gaius et Modestin [1]. Pour faciliter aux étudiants la connaissance des principes du droit, un Traité des *Institutes*, véritable manuel, fut rédigé par Tribonien, Dorothée et Théophile. On l'enseigna dans les écoles encore brillantes de Constantinople, de Rome et de Béryte. Enfin, pour compléter le code, rédigé avec trop de hâte, des constitutions impériales parurent de 543 à 559; elles formèrent le recueil des *Novelles ou Authentiques*.

On a pu reprocher à Tribonien et à ses collègues d'avoir mutilé les principaux ouvrages des oracles de l'ancien droit; d'avoir fait œuvre de courtisans et jeté à travers le droit civil romain cette inspiration de servilité qui animait la société byzantine. Cependant la législation de Justinien consacre les doctrines les plus hautes de la philosophie et du christianisme : l'homme est naturellement libre; l'esclavage est contraire au droit; la femme et les enfants sont protégés; tous les enfants ont droit à une part égale de l'héritage paternel; la propriété est inviolable, etc. Justinien est resté pour tout le moyen âge la personnification de la jurisprudence ; la célèbre fresque de Raphaël, où l'on voit Tribonien remettant à l'empereur les tables du code, en fait foi. On a pu saluer le droit romain du nom de raison écrite : le monde moderne vit encore sur ses principes.

L'art byzantin. Sainte Sophie. — Sous Justinien, l'art byzantin arrive aussi à son plus beau développement. Il a fait construire Sainte Sophie, la merveille du style nouveau et la plus grandiose de toutes les églises d'Orient (532-537). Ses architectes, Isidore de Milet et Anthémius de Tralles, ont définitivement substitué les lignes courbes aux lignes droites de l'art grec classique. Là s'épanouit la coupole la plus haute et la plus hardie qui eût été conçue jusque-là : elle a 31

1. La jurisprudence des *Pandectes* est circonscrite dans un espace d'à peu près un siècle, d'Adrien à Alexandre Sévère. Les jurisconsultes antérieurs sont rarement cités, et l'on n'y trouve que trois noms du temps de la République.

mètres de diamètre. Les architectes y employèrent des tuiles blanches et spongieuses si légères qu'il en fallait cinq pour égaler le poids d'une tuile ordinaire. Mais le poids excessif de cette masse ronde, ébranlé d'ailleurs par une suite de tremblements de terre, amena sa chute (7 mai 558). Un neveu d'Isidore fut chargé de la reconstruire; il en augmenta la hauteur; il donna plus de solidité aux grands arcs. Après l'achèvement de l'édifice, on laissa les cintres plus longtemps en place; puis on inonda d'eau la partie inférieure afin qu'aucun ébranlement ne pût se produire par la chute des poutres. Cette fois la coupole de Sainte Sophie résista. La décoration intérieure était splendide : une balustrade d'argent pour séparer le chœur de la nef; un autel d'or tout scintillant de pierres précieuses; de belles peintures décoratives; des mosaïques admirables ; 6,000 candélabres dorés pour faire resplendir tout ce luxe et mille clercs richement dotés pour le service du culte, telles étaient les merveilles entassées comme à plaisir par la magnificence de Justinien. « Gloire à Dieu, s'était-il écrié le jour de la dédicace; gloire à Dieu qui m'a jugé digne d'accomplir un tel ouvrage. » Encore aujourd'hui, Sainte Sophie atteste le faste et la gloire de Justinien.

L'industrie de la soie. — C'est lui aussi qui a doté l'Empire grec de l'industrie des soieries. Deux moines nestoriens ont rapporté de la Chine quelques œufs de vers à soie cachés dans un roseau. La précieuse graine se multiplia vite ; le Péloponèse se couvrit de mûriers, des magnaneries s'établirent. Constantinople pour le luxe du costume ne fut plus obligé de payer un lourd tribut à la Chine et à l'Inde.

Mort de Justinien (565). — Cependant les guerres, les forteresses, les splendides monuments, toutes les fastueuses créations de ce règne coûtaient cher aux sujets. Les impôts furent accrus; le peuple mendiait aux portes de Sainte Sophie; les petits fonctionnaires, privés de leurs traitements ou de leurs pensions, mouraient de faim. Justinien s'attribua le monopole de certaines industries; il entreprit même de cuire le pain pour le peuple et il le volait, comme il était lui-même volé par ses fonctionnaires. La fin de son règne fut triste : les barbares paraissaient et menaçaient la capitale elle-même ;

la misère publique augmentait; les rivalités de Théodora et d'Antonine vieillies amenèrent la disgrâce définitive de Béli-



Théodora et sa cour[2] (Mosaïque de San Vitale de Ravenne).

saire[1]. Justinien mourut au milieu de toutes ces misères (565).

1. La légende aime à le représenter aveuglé par les ordres de l'empereur, tendant un casque pour implorer la pitié publique avec ces mots : « Passant,

Il avait l'art d'imposer le respect, le goût de la magni ficence, le souci de la gloire de l'Empire. Ses successeurs l plus remarquables ont toujours cherché à l'imiter. Sa sta de bronze érigée sur le forum de Constantinople semb encore veiller après sa mort aux destinées de l'Empire. a duré autant que l'Empire lui-même. Mahomet II en a un canon.

Les successeurs de Justinien (565-610). — On pourrait appeler les premiers successeurs de Justinien les Antonins de l'Empire d'Orient. Ils se succèdent par adoption; travaillent avec succès au bien de l'Empire. Toutefois, il faut tenir compte, en risquant ce parallèle, de la décadence profonde de l'empire d'Orient. Constantinople n'a pas de prince à opposer à Marc-Aurèle, mais on y retrouve un Commode. Justin II (565-578), neveu de Justinien, paie les dettes de son oncle, impose aux Avars par sa fermeté, repousse les incursions des Maures et des Perses. Mais l'Italie du Nord est perdue à la suite de l'invasion des Lombards. Justin II abdique au retour d'une expédition malheureuse contre les Perses (578). Tibère (578-582) est l'Antonin de l'Empire grec; il pardonne à des conspirateurs armés contre lui par l'ancienne impératrice Sophie; il diminue les impôts, assure à ses sujets les bienfaits de la paix et d'un bon gouvernement. Maurice (582-602), gendre de Tibère, fait la guerre aux Perses, qui ont détruit Dara et pillé la Syrie. Il envahit la Perse, rétablit Chosroès II et chasse l'usurpateur Bahram, qui va mourir chez les Turcs. La paix est rétablie entre les deux empires. Mais en même temps le khan des Avars, Baïan, a franchi le Danube et détruit Sirmium. L'empereur cherche en vain à le combattre. Les soldats, irrités des privations d'une rude campagne, se mutinent et le déposent. Ils proclament Phocas (602-610), un ami des verts et des hérétiques, dont le règne se passe en proscriptions et en massacres. Héraclius le renverse du trône.

Conquêtes des Perses. — Héraclius est un prince

donne une obole à Bélisaire. » C'est une histoire inventée au XIIe siècle, par l'historien Tzetzès. Bélisaire est mort disgracié, mais il avait conservé une grande partie de ses biens.

n et clément et un grand guerrier. Son règne semble être abrégé des destinées mêmes de l'Empire. Entre deux périodes de revers épouvantables, l'Empire d'Orient obtient une gloire inespérée, mais éphémère. Sous les derniers empereurs, les Perses avaient fait de grands progrès. Chosroès Ier avait soumis l'Arabie heureuse, traversé la mer Rouge et conquis l'Abyssinie. L'Abyssinie formait alors un État chrétien, allié de l'Empire grec depuis que des missionnaires de Justinien l'avaient convertie au christianisme. Justin II prit l'Abyssinie sous sa protection. Chosroès profita de cette intervention pour s'emparer de la forteresse de Dara, passer l'Euphrate, piller la Syrie, insulter Antioche et brûler Apamée. Les généraux de Tibère battirent les Perses : leur défaite détermina la révolte de tous les peuples qui leur étaient soumis: Turcs, Arabes, provinces perdues de l'Empire grec. L'usurpateur Bahram sauva la Perse ; mais Maurice le renversa pour rétablir Chosroès II ; et pendant quelque temps, les deux empires furent alliés. Sous prétexte de venger la mort de son bienfaiteur, l'empereur Maurice, Chosroès II refit toutes les conquêtes de son père, y ajouta la Palestine et l'Égypte, grâce à l'appui des *coptes*, chrétiens jacobites, qui détestaient dans les agents de l'Empire autant de persécuteurs.

Lorsque Héraclius, gouverneur de l'Afrique, chassa Phocas et revêtit la pourpre impériale, les Perses de Chosroès s'emparèrent de Chalcédoine et assiégèrent Constantinople, de concert avec le khan des Avars. Les Perses, après la soumission de l'Égypte, avaient conquis la Cyrénaïque et la Tripolitaine. Ils avaient reconstitué l'Empire de Darius, mais cet Empire était un colosse aux pieds d'argile. Les vaincus n'avaient fait que changer de tyrannie et de persécutions. Les mages adorateurs du feu, prétendaient convertir les chrétiens. Coptes, jacobites et nestoriens, chrétiens de toutes sectes qui pullulaient dans les provinces hellénisées de l'Asie et de l'Afrique, commençaient à regretter les Grecs moins barbares.

Héraclius (610-641). **Guerres heureuses contre les Perses et les Avars** (622-628). — Héraclius, désespéré, songeait à transporter sa résidence à Carthage. Après six

années de séjour des troupes de Chosroès à Chalcédoine, Héraclius consentit à acheter ignominieusement la paix au prix de sommes énormes aux Perses et aux Avars. Mais bientôt, aidé des subsides du clergé grec, qui avait mis patriotiquement toutes ses ressources au service de l'empereur, Héraclius se constitua une armée par des exercices multipliés et une sévère discipline. Il conçut alors une véritable expédition d'Annibal, faite au cœur de la Perse, tandis que les Perses étaient presque les maîtres de son Empire. En quelques mois, Héraclius, vainqueur à Issus, franchit l'Halys, s'empara de Trébizonde et de Tauris, hiverna sur les bords de la Caspienne; au grand enthousiasme des chrétiens, il éteignit partout les feux allumés sur les autels des mages. Il entra dans Ispahan, franchit les affreuses montagnes du Kurdistan et revint par Amida et par les côtes du Pont-Euxin. Pendant l'absence du prince, les Avars étaient revenus sous les murs de Constantinople ; comme les Scythes leurs ancêtres, ils refusaient la paix, en prétendant que, pour leur échapper, il fallait voler dans les airs, comme les oiseaux, ou nager au fond des mers, comme les poissons. 12,000 hommes détachés de l'armée d'Héraclius battirent les Avars et sauvèrent Constantinople. Héraclius après une nouvelle campagne, au cœur de la Perse, revint triomphalement de Tauris à Constantinople. Il avait repris aux Perses tout leur butin et en particulier le bois de la vraie croix, délivré les captifs, reconquis tout son empire.

Fin du règne (628-641). **Les Héraclides** (641-711). — Mais cet empereur, couvert de gloire, assista inerte aux incursions des Arabes et ne fit rien pour leur disputer son Empire. Ses faciles succès sur les Perses avaient épuisé la vigueur de ses légions surmenées. C'est la dernière et honteuse période du règne (628-641). Les *Héraclides* (641-711) ne signalent leur règne que par d'atroces tragédies de famille et par des meurtres sanglants. L'un d'eux, Justinien II, mutilé par un usurpateur, et replacé sur le trône par une nouvelle révolution, assiste aux jeux du cirque, les deux pieds sur la tête de ses deux ennemis, Léonce et Absimare, qu'il a fait mutiler avant de les livrer au bourreau. Un pareil supplice dégrade celui qui l'ordonne plus que ceux qui le subis-

sent. Justinien II, dans un accès de folie, donne encore l'ordre de massacrer tout le peuple de Constantinople. Les règnes des descendants d'Héraclius s'achèvent dans la boue et dans le sang.

Les destinées de l'Empire grec. — Telle est cette histoire de l'Empire grec faite de chutes et de relèvements successifs. A bien des reprises, « l'Empire, cette vieille femme, reprend la vigueur et la grâce d'une jeune fille. » Malgré ces époques de grandeur éphémère, cette société byzantine tombe de plus en plus en décadence, parce qu'elle vit sur elle-même, parce qu'elle n'emprunte qu'au passé ; parce qu'aucun sang nouveau ne s'y infuse pour la vivifier. N'oublions pas cependant tant de grands princes, qui, après Justinien et Héraclius apparaissent comme les défenseurs de l'Europe chrétienne : Irène, Constantin Porphyrogénète, Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès, les Comnène et les Paléologue. N'oublions pas que les missionnaires grecs, Cyrille et Methodius, ont apporté avec le christianisme la civilisation grecque aux Slaves du Danube et de la Russie. Souvenons-nous de ces grands monuments de jurisprudence qui étonnèrent et séduisirent l'Europe du moyen âge et qui servent encore aujourd'hui de base au droit moderne. Souvenons-nous de l'art et de la science cultivés dans tant de monastères depuis le mont Athos jusqu'à Kiev et de tous les trésors de l'antiquité conservés précieusement pour amener la belle floraison de la Renaissance. « L'empereur grec en Orient, comme l'empereur franc en Occident a toujours été le soldat de Dieu et le champion de la civilisation. » (M. Rambaud).

SUJETS A TRAITER :

La reconstitution de l'Empire sous Justinien.

Le règne d'Héraclius.

Rapports de l'empire grec et de la monarchie persane des Sassanides de 395 à 640.

CHAPITRE IX

LES ARABES. — MAHOMET. — LA CIVILISATION ARABE

I. L'Arabie et les Arabes.
II. Mahomet (570-632). — Le Coran et l'Islamisme.
III. Le califat religieux (632-660). — La conquête arabe.
IV. Les Ommiades (660). — Les Abbassides (750). — Démembrements du califat. (755-1060).
V. La civilisation arabe.

L'invasion arabe. — L'invasion arabe est la contrepartie de l'invasion germanique. Les Germains occupent l'Occident; les Arabes se lancent à la conquête de l'Orient. De grands Empires se forment : celui de Charlemagne, qui a pour centre la Gaule; celui des Abbassides qui règnent dans les pays du Tigre et de l'Euphrate. Deux religions, le christianisme et l'islamisme se disputent le monde. La religion est le seul patriotisme au moyen âge. De là, une lutte séculaire entre chrétiens et musulmans, lutte à la fois politique et religieuse qui engendre le grand mouvement des croisades. Mahomet est le fondateur de l'islamisme, cette religion qui subsiste encore de nos jours et qui s'étend même au lieu de disparaître. C'est un fait considérable, mais qui malgré ses importantes conséquences peut être expliqué très simplement. Il faut pour le comprendre connaître les Arabes et savoir à quel degré de civilisation ils étaient arrivés quand parut Mahomet.

Ouvrages a consulter : Sédillot, *Histoire des Arabes*. — Barthélemy-Saint-Hilaire, *Mahomet et le Coran*. — Noel des Vergers, *L'Arabie*. — J. Zeller, *Entretiens sur l'histoire*.

L'Arabie. — La position et le climat de l'Arabie l'isolaient des autres contrées et du contact des autres peuples. Cette grande péninsule, dont le territoire vaut environ six fois celui de la France, forme au centre un plateau, le Nedjed, entrecoupé de déserts, de sables et de vallées fertiles. Au nord, l'Arabie pétrée n'est qu'un désert de pierres; à l'est le littoral du golfe Persique connu sous les noms de côtes de Bahreïn et d'Oman est relié au Nedjed par des plaines en pente douce. Au sud-ouest est la partie la plus fertile : l'Yémen ou Arabie heureuse, la patrie des parfums et du café, l'ancien royaume de la reine de Saba, si renommée pour ses richesses. A l'ouest, l'Hedjaz est une suite d'oasis et de puits qui jalonnent la route des caravanes partant chaque année de la Palestine pour l'Yémen. Les relations ne peuvent en effet s'établir que par caravanes. Les routes sont fatalement indiquées là où sont les puits. Les tribus de pillards peuvent s'y embusquer pour en disputer l'eau à ceux qui traversent le désert. Là aussi sont les villes de la Mecque, de Taïef et de Yatreb, qui à cause du passage forcé des caravanes ont acquis de bonne heure une importance sérieuse. Les nomades forment la grande majorité des tribus arabes. Cependant, quelques vallées plus fertiles sont aussi occupées par des populations sédentaires.

Origine des Arabes. — Les Arabes (*Ariba*) sont des sémites comme les Juifs, les Phéniciens et les Syriens. Ils considèrent Ismaël, le fils disgracié d'Abraham, comme le père de leur race. Bien que leur histoire soit obscure, on sait qu'à diverses époques ils ont joué un rôle important hors de l'Arabie. Sous le nom d'Hycsos, ils ont conquis l'Egypte et régné à Babylone. Sous le nom d'Ammonites, de Moabites et d'Amalécites, ils ont lutté contre les Hébreux. Épargnés par Alexandre et par les Romains, ils apparaissent avec quelque éclat lors de la décadence de l'Empire romain avec Odénath et Zénobie, les créateurs de l'orgueilleuse Palmyre.

Mœurs des Arabes. Concours poétiques. — A l'époque de Mahomet, les Arabes étaient arrivés à un état de demi-civilisation. Ils étaient toujours guerriers et pillards. Les tribus se livraient à des querelles sanglantes qui se perpétuaient pendant plusieurs siècles, souvent pour venger les injures les

plus légères. Les nomades pillaient les voyageurs et les marchands. Le brigandage leur semblait être un droit de conquête. Enfin ils pratiquaient la polygamie : le mariage était à leurs yeux une cérémonie sans importance. L'homme prenait ou abandonnait ses femmes au moindre caprice. Ainsi l'amour de la guerre, et du pillage, la passion de la vengeance, la polygamie, voilà autant de mauvais instincts et de coutumes barbares chez les Arabes. Mais en regard, il convient de rappeler leur fidélité à la parole donnée, leur générosité sans bornes, leur souci de l'hospitalité, alors même qu'ils abritaient sous leur tente l'ennemi dont ils eussent souhaité le plus de tirer vengeance, leur dévouement pour les faibles, leur bravoure, leur goût pour la poésie. Chaque année, au moment des grandes foires de la vallée d'Okhad, près de la Mecque, une trève à la fois commerciale et religieuse de quatre mois était observée d'un commun accord. Les querelles cessaient. De grands concours, qui rappelaient ceux des jeux olympiques, s'ouvraient entre toutes les tribus. Les poètes les plus renommés venaient y disputer le prix. L'un Lébid, rappelait l'histoire de sa vie tourmentée: chassé par son père, il était revenu le venger, s'était enfui de nouveau, avait aimé à Constantinople une princesse grecque et était rentré pour finir ses jours au milieu de sa tribu par nostalgie du désert. Lébid était le chantre du désert. Un autre Antar chantait les vieilles légendes, les querelles séculaires des tribus, les âpres jouissances de la vengeance. Waraka poète religieux, célébrait la gloire d'un Dieu unique. La pièce de vers couronnée, la *Caçida*, était transcrite en lettres d'or et attachée aux murs du temple de la Kaaba de la Mecque. On a le recueil de ces « *poèmes dorés* ».

Effervescence religieuse. Les idoles de la Kaaba. — A ce moment, dans tout l'Orient grec, et en Perse, un travail religieux se produisait. Les Arabes n'avaient pas échappé à ce mouvement, ils se groupaient chaque année à la Mecque, autour du temple de la Kaaba, simple carré de la hauteur d'un homme qui avait quelques pieds en long et en large. Là, suivant la tradition, Agar épuisée s'était arrêtée et l'ange Gabriel avait fait jaillir une source pour sauver Ismaël. Là aussi le même ange avait apporté des cieux une

pierre noire, objet d'une pieuse vénération. Autour de la Kaaba s'étendait une enceinte sacrée, le *Haram*, où affluaient chaque année les pèlerins. Le Haram était devenu peu à peu, la Mecque, la cité sainte. Chacune des tribus d'Arabes y avait déposé l'idole qu'elle adorait en particulier et qui représentait le plus souvent son fondateur véritable ou imaginaire. Il y avait trois cent soixante de ces idoles. C'était comme une « religion fédérative » dont les souvenirs se groupaient autour de l'ancêtre commun, Abraham. De nombreuses colonies juives en Arabie avaient contribué à conserver cette vénération commune pour Abraham. Les idoles, adorées par le peuple, n'étaient pour beaucoup d'esprits réfléchis que les symboles différents d'un Dieu unique. Ces adorateurs d'un seul Dieu, ces *Hanyfes* étaient nombreux au temps de Mahomet. C'étaient Waraka, Othman, Zeïd, ceux précisément qui devinrent ses premiers sectateurs et ses plus fidèles amis. Enfin l'art de l'écriture venait d'être apporté à la Mecque ; la langue arabe, jusque-là exclusivement consacrée à la poésie, devenait propre à l'expression de la prose. C'est à ce moment que parut Mahomet, parmi des sémites nomades, dans un milieu agité par un travail d'effervescence religieuse. Tout allait concourir au succès rapide de sa doctrine.

Famille de Mahomet. — Sa famille était celle des *Koréischites*, la plus puissante de la Mecque, la famille sacerdotale par excellence. Le quatrième ancêtre de Mahomet, Kossay, avait fixé dans sa famille le privilège de la garde du temple de la Kaaba. Son fils Hachem avait mérité le surnom d'émietteur de pain, pour avoir nourri pendant une famine le peuple de la Mecque. Abd-el-Motaleb, grand-père de Mahomet, restaura le puits d'Ismaël, c'était un juste aimé de Dieu. Les Arabes racontaient, qu'ayant mené sa tribu guerroyer contre les Abyssins, Abd-el-Motaleb aurait reçu du ciel une assistance miraculeuse. Une nuée de petits oiseaux, portant des pierres dans leur bec, aurait écrasé les Abyssins sous une pluie de projectiles. Depuis quatre générations, les Koréischites répartissaient les secours entre les pèlerins, distribuaient l'eau des puits sacrés, présidaient aux processions,

pèlerinages et cérémonies pieuses. Cette famille avait en quelque sorte « la surintendance des grands intérêts politiques et religieux de la race arabe. »

Jeunesse de Mahomet. — Mahomet naquit à la Mecque en 570. Il perdit très jeune son père Abdallah et sa mère. Ses oncles, et en particulier Abou-Taleb, intendant de la Kaaba, se chargèrent de l'élever. Son enfance est entourée de légendes et cependant on a des biographies du prophète écrites trente ans seulement après sa mort, c'est-à-dire émanant de contemporains. Il prétendait lui-même qu'au berceau, deux anges lui avaient enlevé le cœur pour mettre à la place la lumière prophétique. Il était sujet en effet à des extases, à des hallucinations douloureuses d'où il sortait ruisselant de sueur, l'écume à la bouche et tremblant de tous ses membres. C'est dans ces rêves maladifs qu'il se sentait véritablement inspiré, et qu'il dicta plus tard ses plus belles surates du Coran. Il était pauvre, n'ayant reçu pour tout héritage que l'esclave fidèle qui l'avait élevé, un troupeau de moutons et cinq chameaux. On a dit qu'il avait gardé le bétail. La vérité c'est que dès l'âge de quinze ans il fut conducteur de caravanes. C'était une tâche difficile et délicate : pour suivre les meilleures routes, pour traiter avec les tribus voisines, afin de ne pas être pillé, pour se défendre par la force contre celles qui refusaient de traiter, il fallait déployer les talents d'un administrateur, d'un diplomate et d'un capitaine. Puis le conducteur des caravanes était en rapport avec les marchands et pèlerins de tous les pays. Il pouvait beaucoup apprendre et beaucoup profiter. Mahomet ne manquait jamais de s'entretenir avec les personnages les plus considérables de la caravane, principalement avec les moines chrétiens, les rabbins juifs ou les mages persans. A vingt-quatre ans, il épousa Khadidja, riche veuve qu'avait attirée le charme attaché à toute sa personne. Grâce à la fortune que lui apportait ce mariage, Mahomet put en toute liberté se livrer à son goût pour la solitude et la méditation. Il faisait de longues retraites dans une caverne solitaire du mont Hira, principalement au temps du Rhamadan, c'est-à-dire pendant les pèlerinages et la trêve sacrée. On louait en lui la gravité

de ses mœurs, sa sincérité, sa droiture : chez un peuple si délicat sur le point d'honneur, il avait reçu le surnon d'*El Amin*, l'homme sûr.

Premières prédications. — A quarante ans commencèrent pour lui les révélations. Il crut voir en rêve l'ange Gabriel qui lui ordonnait de lire un livre qu'il lui présentait : « O Mahomet tu es l'envoyé de Dieu, » lui répétait l'ange ; et à son réveil Mahomet prétendait qu'un livre était écrit dans son cœur. Ce livre symbolique, c'était sa doctrine qui commençait à se coordonner et à se développer dans son esprit. Longtemps Mahomet douta de lui ; il se crut le jouet des esprits malins. Mais ses proches, qui connaissaient la pureté de sa vie, l'encourageaient. Sa femme Khadidja, son esclave Zeïd, son cousin Ali furent ses premiers disciples. Le poète Waraca, qui avait acquis lui-même tant d'autorité en chantant la gloire du Dieu unique l'encourageait. Mahomet se crut un prophète inspiré de Dieu comme jadis les prophètes en Israël. Ce serait lui faire injure que de douter de sa sincérité. L'imposture ne peut produire ni de si beaux élans de l'âme, ni une doctrine si complète et si bien appropriée à un peuple.

L'hégire (622). — Au bout de trois ans d'infatigable prédication il avait encore si peu de disciples qu'il pouvait les réunir tous à sa table. Dans une de ces fêtes intimes, Mahomet demanda qui voulait être son vizir : « Apôtre de Dieu s'écria Ali, dans un transport d'enthousiasme, je serai celui-là ; et si quelqu'un te résiste, je lui briserai les dents, je lui arracherai les yeux, je lui fendrai le ventre et je lui casserai les jambes. » La nouvelle doctrine avait un nom : l'*islam* la foi qui sauve ; ses adhérents s'appelaient *moslems* ou *musulmans*, les soumis. Désormais le prosélytisme des musulmans devint plus audacieux : les prières nouvelles furent récitées publiquement à la Kaaba ; la prédication commença aux fêtes de la vallée d'Okhad ; le culte des idoles fut violemment attaqué. Les Koréischites furent inquiets pour leur autorité à la fois religieuse et politique. Abou-Taleb, le protecteur de Mahomet, était mort. Son successeur, Abou-Sophian, voulut faire assassiner le prophète. Mais Ali prévenu

avait pris sa place. Mahomet put fuir avec Abou-Bekr, son oncle. Il trouva un asile sûr à Yatreb rivale de la Mecque qui prit désormais le nom de Médine (Médinat-al-Nabi), la ville du prophète. Cette fuite, appelée l'*hégire* (10 juillet 622), est le point de départ de l'ère adoptée dans tous les pays musulmans.

Destruction des idoles (630). — A Médine, la foi nouvelle se dépouilla de ce caractère étroit et local qu'elle semblait avoir gardé jusque-là. Des associations existaient : les *Fadouls* qui s'engageaient à se protéger mutuellement et même à payer réciproquement leurs dettes ; les *Anjériens*, ou hôtes de Médine, qui accueillaient les *Mohajériens*, ou exilés de la Mecque. Mahomet favorisa toutes ces associations ; il organisa le culte nouveau en ordonnant la prière cinq fois par jour, le jeûne du mois de Rhamadan ; en exigeant la dîme des biens pour la consacrer à l'aumône. En même temps il prêchait la guerre sainte : « le paradis est à l'ombre des épées, disait-il ; combattez le combat de Dieu. » Des rencontres, où quelques centaines de partisans combattaient de part et d'autre, décidèrent du succès de l'islam ; (Batailles du puits de Beder (624), du mont Ohud (626), victoire des nations). Déjà Mahomet avait gagné les chefs les plus puissants et les poètes les plus distingués de l'Arabie. Waraka, Othman, Omar, Khaled, étaient à la tête de ses partisans. Déjà il s'unissait aux sœurs et aux filles des plus renommés parmi les chefs de tribus ; mariages tout politiques, destinés à cimenter par des alliances de familles l'unité politique de l'Arabie. En 629 cette unité semblait achevée. Mais il manquait à l'Arabie sa capitale qui ne pouvait être que le centre religieux de la Mecque. Mahomet y fit un pèlerinage, suivi de deux mille de ses partisans, pendant la trêve annuelle. Après avoir fait sept fois le tour de la Kaaba et touché la pierre noire, il renversa les trois cent soixante idoles : « la vérité est venue, s'écria-t-il, que le mensonge disparaisse. » Cette fois il osa rester à la Mecque (630). Le monothéisme était établi pour toujours en Arabie.

Mort de Mahomet (632). — Les deux dernières années de sa vie furent des années de triomphe. Mahomet était respecté

comme le chef de la nation arabe et vénéré comme le prophète de Dieu. Mais il n'avait rien perdu de sa simplicité : il continuait à soigner lui-même ses chameaux, à raccommoder ses manteaux. Au pèlerinage de 632, Mahomet conduisit à sa suite plus de 100,000 musulmans. Il avait le pressentiment de sa fin prochaine; jamais sa prédication ne fut si élevée : « O peuple, dit-il, écoutez mes paroles, car je ne sais si une autre année je pourrai me retrouver avec vous. Soyez humains et justes entre vous. Que la vie et *la propriété de chacun soient inviolables et sacrés pour* les autres. Vous paraîtrez devant votre seigneur et il vous demandera compte de vos actions. Traitez bien vos femmes elles sont vos aides, et elles ne peuvent rien par elles seules. Sachez que tous les musulmans sont frères entre eux que vous êtes tous égaux entre vous et que vous n'êtes qu'une famille de frères. Gardez-vous de l'injustice. » Quelque temps après, sentant sa fin prochaine, il se fit transporter chez Aïescha la plus aimée de ses femmes depuis la mort de Khadidja et rendit le dernier soupir au milieu de ces paroles entrecoupées : « Que le seigneur me pardonne... qu'il me rejoigne à mes compagnons d'en haut... Eternité dans le paradis, pardon... » Jusqu'à son dernier moment il crut à son inspiration. Il avait créé un peuple, un Empire, une religion.

Caractère du Coran. — Le Coran est le résumé de toute la prédication de Mahomet, une œuvre étrange et puissante sans précédents et qui n'a pas eu d'imitateur. Mahomet s'y montre à la fois philosophe et poète; philosophe, puisqu'il cherche à résoudre les problèmes les plus ardus de la destinée humaine; poète, par la majesté de la pensée, par l'éclat de la langue, par la bigarrure étrange des tons et des styles. Il y règne un désordre perpétuel. Le Coran est à la fois « un hymne, un psaume, une prière, un code, un sermon, un bulletin de guerre, une polémique et même une histoire. » Pour comprendre ce désordre, il faut se souvenir que Mahomet n'a pas cherché à composer de toutes pièces une œuvre. Quand il était plein de l'idée divine que lui suggérait une profonde méditation, sa parole éclatait dans un véritable

délire mystique dont les versets du Coran ne sont que les reflets. C'est donc la voix de l'inspiration intérieure qui a soufflé au hasard ces magnifiques versets. Avant le Coran, nulle œuvre en prose n'existait encore chez les Arabes; et dès le premier essai la prose arabe atteignit, grâce à Mahomet, sa plus haute perfection. Ce ne fut pas un médiocre avantage pour l'Islam, que d'avoir eu pour évangile un chef-d'œuvre littéraire.

Le dogme. — Le Coran comprend cent-quatorze surates ou chapitres, divisés eux-mêmes en versets[1]. On y trouve des dogmes et des préceptes. Le dogme fondamental est celui de l'unité de Dieu : « Louange à Dieu le maître de l'univers, le clément, le miséricordieux, souverain juge au jour de la rétribution. C'est toi que nous adorons. C'est toi dont nous implorons le secours. » Ainsi commence le Coran. La phrase consacrée, « Dieu seul est Dieu » (*Allah illah allah*) en est le résumé. Entre l'homme et Dieu se placent des intermédiaires : ce sont les anges et les prophètes. Mahomet reconnaît Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus-Christ et lui-même; bien qu'il n'ait pas prétendu avoir le don des miracles, il déclare être le premier et le plus puissant de tous les prophètes. Après l'unité de Dieu, l'immortalité de l'âme est un dogme fondamental du Coran et les musulmans ont sur ce point une foi aussi solide que celle des chrétiens. Suivant Mahomet, les âmes, après la mort, doivent traverser un pont (*al sirat*), plus étroit qu'un cheveu, plus effilé que le tranchant d'un glaive. L'âme trop lourde tombe aux enfers; l'âme légère s'envole au paradis; paradis tout rempli de bosquets ombreux, de sources jaillissantes, de parfums rafraîchissants. Mahomet place son paradis dans la fraîcheur, tandis que les Scandinaves ima-

1. Les surates primitivement écrites sur des omoplates de moutons, ou sur des papyrus, furent publiées par Abou-Bekr, revues par Othman. Au IXe siècle, Al-Bochari sépara 7,215 traditions véritables de 30,000 versions peu authentiques. Le Coran ainsi corrigé a été adopté par les quatre sectes des sonnites. Mais dans aucune des revisions du Coran l'on n'est tombé d'accord sur le partage des surates datées de la Mecque et de Médine. « Il y a cependant, entre les surates de la Mecque et celles de Médine, toute la distance de la faiblesse à la puissance. » Le Coran reste, en somme, une œuvre absolument désordonnée.

ginent au Walhalla des salles bien closes et bien chauffées. Partout l'homme désire posséder les biens qui lui manquent; et il se représente un paradis tout rempli de jouissances matérielles, par impuissance à concevoir les joies immatérielles auxquelles il aspire. On a cependant un peu trop reproché à Mahomet de ne réserver à ses élus que des jouissances sensuelles : le paradis est aux pieds des mères, dit-il aussi : et ailleurs il affirme que la félicité suprême est de voir Dieu face à face, « félicité qui l'emporte sur tous les plaisirs des sens, comme l'océan sur une goutte de rosée. »

Lois et préceptes. — Les préceptes sont de différents ordres. Les uns sont purement religieux ; les autres sont des lois civiles ou des conseils d'hygiène. « En quoi consiste l'islamisme demande à Mahomet un ange, déguisé en Bédouin? — A professer qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que je suis son prophète; à observer strictement les heures de la prière; à donner l'aumône, à jeûner le mois de Rhamadan, et à accomplir, si l'on peut, le pèlerinage de la Mecque. — C'est cela même, dit l'ange Gabriel en se faisant connaître. » Mahomet exige de ses fidèles cinq prières par jour. Il priait lui-même tourné vers Jérusalem : encore aujourd'hui, dans toutes les villes musulmanes, le *muezzin*, juché en haut du plus élevé minaret de chaque mosquée, appelle aux prières les musulmans en entonnant une traînante mélopée. Le jeûne du mois de Rhamadan rappelle le carême des chrétiens : les fêtes de Baïran qui le suivent répondent à la Pâque des Juifs. Mahomet a beaucoup emprunté à la Bible et à l'Évangile. L'aumône est strictement imposée par la loi de Mahomet ; chaque fidèle y doit consacrer le dixième de ses biens : « La prière, disait Omar, vous conduit à moitié chemin vers la divinité ; le jeûne vous mène à la porte de son palais ; les aumônes vous y font entrer. »

Le Coran est encore un code qui défend aux musulmans de tuer leurs enfants, qui déclare les hommes égaux entre eux, qui interdit le prêt à intérêt, qui restreint la polygamie en interdisant à tout fidèle d'avoir plus de quatre femmes. Les prescriptions d'hygiène ne manquent pas non plus : ablutions fréquentes, soit avec de l'eau, soit avec le sable du désert

défense de boire du vin, de manger de la viande de porc etc. régime excellent à suivre dans tous les pays chauds.

Insuffisance du Coran comme loi religieuse et comme code. — Ainsi Mahomet avait réussi à combattre les mauvais instincts des Arabes en exaltant tous leurs sentiments élevés, toutes leurs nobles passions. A la frénésie des guerres de vengeance, il avait substitué l'ardeur du prosélytisme religieux ; à l'union libre, des mariages sagement réglés et la polygamie restreinte ; à la grossièreté des mœurs, l'amour de la famille et du prochain ; à l'idolâtrie, le monothéisme. Grâce à sa merveilleuse éloquence, à son art délicat de séduire et de charmer les âmes, il avait su faire des Arabes un peuple qui prît conscience de son unité et qui, bien que dispersé, retrouva toujours dans la Mecque, sa première patrie et dans le Coran son credo religieux et son code politique. Cependant, bien que la morale du Coran ait été un progrès pour les Arabes, qui étaient idolâtres, elle est bien inférieure à celle de l'Évangile. Le Coran dit : tous les *musulmans* sont frères : l'Évangile dit : tous les *hommes* sont frères. Le Coran permet de rendre le mal pour le mal ; l'Évangile ordonne de rendre le bien pour le mal. Le Coran autorise un musulman à avoir jusqu'à quatre femmes ; l'Évangile rend la femme l'égale de l'homme et proscrit la polygamie. D'ailleurs, le Coran est aussi un code. Or une loi religieuse est par essence immuable ; un code est une œuvre changeante qui doit se perfectionner avec les siècles. Le Coran a rendu la loi civile immuable parmi les musulmans. Il l'a stérilisée, il en a empêché les développements et les progrès. En somme, il est parfaitement approprié aux peuples du désert ; mais il ne convient qu'à eux. Encore aujourd'hui, des centaines de peuplades et des millions d'Asiatiques et d'Africains ne connaissent pas d'autre loi et, tout progrès du Coran est une conquête sur les cultes grossiers de l'idolâtrie.

Caractère de la conquête arabe. — Dès le lendemain de la mort de Mahomet, commence la conquête arabe. Pendant un siècle, elle se répand avec une irrésistible violence depuis l'Indus jusqu'aux bords de la Loire. Elle s'explique :

1° par le fanatisme des Arabes, qui, ne pouvant plus se livrer au détestable plaisir des guerres privées, tournent contre les chrétiens ou les idolâtres, « leur frénésie de prosélytisme et de pillage »; 2° par la faiblesse des États voisins, Empire grec et monarchie des Perses Sassanides, travaillés tous deux par les querelles intestines, politiques et religieuses. Mais le torrent de la conquête arabe déposa quelque chose après avoir passé. Des États se formèrent; des villes florissantes surgirent; une brillante civilisation s'épanouit à l'ombre du croissant. Cette floraison fut rapide et éclatante; mais elle se flétrit vite, tandis que les États fondés par les barbares du nord qui s'étaient développés lentement, n'ont pas cessé de progresser. Cette conquête arabe comprend trois périodes : 1° celle du califat religieux ou parfait (632-660); 2° celle du califat politique des Ommiades de Damas (660-750); 3° celle du califat démembré après 750.

Le califat religieux. Abou-Bekr. (632-634). — Quand Mahomet eut disparu, une difficulté sérieuse se présenta. Était-ce un prophète ou un roi qui était mort? Un chef religieux est ordinairement électif et un chef politique héréditaire. Comment devait être choisi le *calife* à la fois commandeur des croyants et chef du peuple Arabe? Mahomet ne laissait pas de fils. Les musulmans écartèrent Ali le mari de Fatime, fille chérie du prophète, afin de donner tout de suite au califat le caractère d'une fonction religieuse et élective. Ils choisirent Abou-Bekr, oncle de Mahomet, et père de sa femme préférée, Aïescha. Abou-Bekr avait été d'ailleurs désigné par le prophète mourant pour dire la prière après lui. Il était digne de ce grand honneur; on remarquait en lui un sage tempérament de toutes les vertus. Abou-Bekr considéra surtout ses fonctions comme religieuses. Il recueillit les surates éparses du Coran pour en faire une première rédaction. Il défit les faux prophètes, et même quelques prophétesses. Il commença la guerre sainte et mourut la deuxième année de son califat en désignant Omar aux musulmans qui l'acclamèrent : « Je n'ai pas besoin de cette dignité dit Omar. — Je le sais, mais cette dignité a besoin de toi (632-634). »

La conquête avait déjà commencé. Le fanatisme des Arabes

était irrésistible: « Le combat, le combat; le paradis, le paradis, » tel était leur cri de guerre. On peut s'étonner qu'ils aient attaqué des chrétiens et des juifs; l'enseignement de Mahomet semble empreint de la plus complète tolérance, à l'égard des peuples qui suivent le *livre*, c'est-à-dire la Bible : « Certainement, dit une surate, les juifs, les chrétiens et sabéens, c'est-à-dire quiconque croit en Dieu et aura fait le bien, tous ceux-là recevront une récompense de leur seigneur. » et ailleurs : « Point de contrainte en religion; la vraie route se distingue assez de l'erreur. Celui qui ne croira point aux idoles et qui croira en Dieu aura saisi une ancre solide et qui ne se rompra pas. » Ainsi, dans la pensée de Mahomet, la guerre religieuse ne devait s'adresser qu'aux idolâtres. Mais l'ardeur d'expansion et de propagande des Arabes ne pouvait être contenue. D'ailleurs la tentation était forte pour eux de s'attaquer à des Empires vermoulus. Ils se contentèrent d'accorder aux vaincus la plus large tolérance.

Omar (634-644) **Conquête de la Syrie** (633 638). — La Syrie tomba d'abord sous leurs coups. Abou-Obéïdah, Yésid, fils d'Abou-Sophian, Khaled, le *fléau des infidèles* et Amrou y menèrent 30.000 hommes. Bosra fut livré par l'exarque Romanus. Après la bataille d'Aiznadin (633), où 20,000 Arabes triomphèrent de 60,000 Grecs, Damas fut conquis, malgré la belle défense de Thomas, gendre d'Héraclius (633). Abou-Obéidah avait promis la vie sauve aux habitants de Damas. Mais le farouche Khaled avait forcé une porte et voulait tout massacrer. Abou-Obéïdah destitua son lieutenant pour lui apprendre à respecter une parole donnée. Une nouvelle armée de 70,000 Grecs s'apprêtait à disputer le passage de l'Yermouck aux Musulmans moins nombreux : « Le paradis est devant vous; le diable et les feux de l'enfer sont derrière s'écria Abou-Obéïdah. »; la victoire resta aux Musulmans (636). Jérusalem capitula peu de temps après, mais à condition que le calife en personne viendrait en prendre possession. Omar y fit son entrée, sur un chameau à poil roux, ayant d'un côté une outre d'eau, de l'autre un sac de dattes et un sac de sequins pour faire l'aumône. Le patrice Sophronius vint se prosterner devant le vainqueur. Celui-ci alla faire sa prière sur l'empla-

cement de l'ancien temple de Salomon (638). On y construisit plus tard la mosquée d'Omar. Alep, Antioche, Césarée, Tripoli, Tyr et Beirouth tombèrent successivement entre les mains des Arabes par la force ou par la ruse. Héraclius put dire à la Syrie un éternel adieu.

Conquête de l'Égypte (638-641). — La conquête de l'Egypte est due à Amrou. C'était à la fois un poète et un guerrier d'une basse extraction, mais d'un fanatisme violent et d'une bravoure éprouvée. Omar, qui se défiait de sa violence, et qui connaissait ses projets de conquête, lui avait envoyé une lettre pour lui enjoindre de revenir sur ses pas s'il était encore en Syrie, mais de continuer sa marche s'il était déjà en Égypte. Amrou n'ouvrit la lettre qu'en Égypte. Il n'avait avec lui que 4,000 guerriers. Il marcha en avant, sans compter l'ennemi, entra d'abord à Péluse, enleva par un coup de main heureux la place de Babylone, tête de pont de Memphis, sur la rive droite du Nil. Sur cet emplacement s'éleva plus tard la ville du Caire. Bientôt Memphis capitula. Les Coptes monophysites accueillaient bien les Arabes et se soumettaient volontiers au tribut de deux pièces d'or par tête, beaucoup plus léger que les impôts payés jusque-là à l'Empire grec. Amrou profita de la facilité de la conquête pour assiéger Alexandrie. C'était la seconde capitale de l'Empire grec. Elle était fière de ses 4,000 palais, de ses thermes aussi nombreux, de ses 400 cirques ou théâtres; elle était bien fortifiée et gardait le libre accès de la mer. Héraclius, saisi d'une sorte de terreur superstitieuse, ne fit rien pour la défendre. Les habitants ne s'abandonnèrent pas : ils harcelèrent l'ennemi, multiplièrent les sorties et perdirent 23,000 hommes. Mais Amrou refusait toute capitulation : « Vois-tu cette colonne, avait-il répondu un jour au gouverneur ; nous lèverons le siège quand tu l'auras avalée. » Alexandrie dut se rendre. Amrou interdit tout pillage, mais imposa un tribut dont le tiers fut consacré à l'entretien des digues et canaux qui formaient la sauvegarde du port (640) [1].

1. On a accusé Omar d'avoir ordonné de mettre le feu à la célèbre bibliothèque d'Alexandrie : « si les livres qu'elle renferme sont conformes au Coran, ils sont inutiles ; s'ils sont en contradiction avec lui, ils sont nuisibles. » Tel est le dilemme qu'on lui prête pour justifier cette mesure barbare.

Conquête de la Perse (636-642). — La Perse eut bientôt le même sort que la Syrie et l'Égypte. Les expéditions aventureuses de Chosroès II, suivies de la revanche d'Héraclius, avaient affaibli prodigieusement l'Empire des Sassanides. A l'intérieur, l'hérésie de Mazdack qui prêchait l'identité des deux principes du bien et du mal et qui réclamait la communauté des biens et des femmes, avait provoqué des scissions graves dans le Mazdéïsme. Après Chosroès II, cinq usurpateurs s'étaient disputé le trône. Enfin Yezdegerde petit-fils de Chosroès recouvra son héritage. Mais il n'avait que quinze ans et la Perse, pour sortir de toutes ces tourmentes, eût eu besoin de longues années de recueillement. Les Arabes, commandés par Saïd, furent successivement vainqueurs à *Kadésiah* (sur l'Euphrate) à *Jalulah* et à *Néhavend* (636-642). Ce sont les trois journées que les chroniqueurs arabes, dans leur langue imagée, désignent sous les noms du *choc*, du *secours*, et de la *fuite*. Ctésiphon fut pris; Bassorah et Koufa furent fondés par les Arabes sur le bas Euphrate. L'étendard du prophète fut planté à Hérat et à Balkh. Yezdegerde s'était enfui en Chine. Aidé des secours des Chinois, il chercha sans succès à faire un retour offensif. Le dernier des Sassanides fut massacré par des cavaliers Turcs (652). La Perse était définitivement sous le joug des Arabes.

Othman (644-656). **Ali** (656-660). — La Perse s'était vengée d'Omar en suscitant contre lui un assassin qui le tua. En mourant, il confia à six puissants chefs de tribus l'élection du calife. Ils nommèrent Othman leur parent, de préférence au brave Ali. Othman était vieux et faible. Il partagea entre ceux qui l'avaient nommé, les principales fonctions et le butin.

Un écrivain Arabe, très postérieur, déclare que les 400,000 volumes de ce précieux dépôt servirent à faire chauffer les bains publics pendant six mois. Mais les 400,000 volumes étaient bien réduits, et depuis longtemps. Des incendies les avaient consumés en partie sous César et sous les Antonins. Théodose, en ordonnant de détruire le temple de Sérapis, en avait livré au pillage toutes les richesses qu'il trouvait dangereuses pour le christianisme. En 640, il a pu y avoir un incendie, mais peu important. Amrou, ami du philosophe Jean, disciple d'Ammonius, ne l'a pas ordonné; le patriarche d'Alexandrie, Eutychius, contemporain des événements, qui a raconté en détail la prise d'Alexandrie, n'en dit pas un mot. S'il y a eu un désastre, ce fut un désastre partiel et qu'une fausse tradition a singulièrement exagere.

Cette partialité provoqua des révoltes. Othman victorieux d'un premier soulèvement périt dans une seconde révolte, transpercé d'un coup de poignard à travers le Coran dont il s'était fait un bouclier (644-656). Ali arriva enfin au califat. C'était le fils d'Abou Taleb, l'époux de Fatime. Sévère et miséricordieux, brave et doux; poète et guerrier, d'une foi d'enfant et d'une énergie irrésistible, Ali pouvait passer pour l'idéal de la perfection musulmane, mais sa belle-mère, Aïescha, qui l'avait deux fois évincé du califat souleva contre lui deux chefs puissants Thola et Zobéir. Une bataille s'engagea à Bassora. On l'appelle aussi bataille *du chameau* : les gens d'Ali cherchèrent à bien des reprises à saisir le chameau qui portait Aïescha. Chaque fois un coup de cimeterre abattait le bras de l'audacieux. A la fin on coupa le jarret de l'animal. Aïescha fut faite prisonnière; Ali lui pardonna ainsi qu'à tous les vaincus Cette clémence désarma la belle-mère d'Ali, mais un nouveau chef, Mohawiah, fils d'Abou-Sophian, avait pris le titre de commandeur des croyants. Un combat indécis fut livré dans les plaines de Siffin près de Rakka. Selon la légende, Ali lança 400 fois son cri « Alla Akbar » (Dieu est grand), et chaque fois un ennemi roula mort à ses pieds. Pour faire cesser la querelle, Amrou éleva le Coran entre les deux armées. Mais les partisans d'Ali le soutenaient mollement : ils ne voulaient pas combattre l'hiver parce qu'il fait trop froid, ni l'été parce qu'il fait trop chaud. Trois fanatiques musulmans de la secte farouche des Kharégites s'armèrent pour terminer la guerre civile en supprimant les trois chefs qui compromettaient la paix : Amrou échappa; Moawiah fut blessé; Ali fut tué (660). Ainsi se termina au milieu des guerres civiles et des assassinats, le califat *parfait* ou des quatre amis.

Le califat politique. Les Ommiades (660-750). — Le califat politique succéda au califat religieux. Désormais la dignité de calife devint héréditaire; les intérêts temporels l'emportèrent sur les intérêts religieux. Les califes furent plus rois que pontifes. Ils s'établirent d'ailleurs chez les vaincus à Damas, abandonnant la Mecque pour surveiller leur immense Empire d'un poste plus central. Moawiah de la

famille d'Ommiah fonda la *dynastie des Ommiades* (660-750). Comme gouverneur de la Syrie, il s'était fait aimer à cause de sa justice et de son énergie. Aussi les Syriens ne lui avaient-ils pas ménagé leur appui et recueillirent-ils les profits de la victoire. Il eut encore à combattre une révolte d'Hassan, fils d'Ali à Koufa (Bas-Euphrate). Entouré de vieux croyants, Hassan fut percé de flèches de loin avec son jeune fils. C'étaient les descendants directs de Mahomet : « hélas s'écriait douloureusement un vieux croyant, j'ai vu collées sur ces lèvres les lèvres du prophète ! » Cependant les partisans d'Ali gardèrent une certaine indépendance dans les pays du Bas-Euphrate et en Perse. Un schisme religieux naquit même de cette division : celui des *schiites*, les partisans d'Ali, qui considèrent les trois premiers califes comme des usurpateurs, tandis que les *sonnites* reconnaissent la légitimité des premiers continuateurs de Mahomet.

Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne. (670-719). Les Syriens avaient une marine. Les Ommiades s'en servirent pour s'emparer de Chypre, de la Crète, de Cos et de Rhodes. Le mouvement de conquête ne s'arrêtait pas : les Arabes s'emparaient, à l'est, de la Sogdiane, de la Transoxiane et des bords de l'Indus. A l'ouest, Akbah fonda Kairoan (670), la ville sainte de la Tunisie ; il s'avança dans la Mauritanie jusque sur les bords de l'Océan : « Grand Dieu, disait-il, si je n'étais pas arrêté par cette mer, j'irais jusqu'aux royaumes inconnus de l'Occident ; je prêcherais sur ma route l'unité de ton saint nom, et je passerais au fil de l'épée les nations rebelles qui adorent un autre Dieu que toi. » Des révoltes éclatèrent au retour d'Akbah. Il se distingua par sa sauvagerie, brûlant, dévastant tout sur son passage de Tanger, à Tripoli. Hassan prit Carthage, qui avait longtemps résisté à cause de sa situation maritime (673). Mouza s'avança jusqu'aux colonnes d'Hercule (709). Taric les franchit[1], appelé par le comte Julien contre le roi des Wisigoths, Roderic[2]. Celui-ci fut battu à Xérès après trois jours d'escar-

1. Les colonnes d'Hercule ont pris depuis ce moment, le nom de Djebel-al-Taric, montagne de Taric, d'où l'on a fait Gibraltar.

2. Les Wisigoths d'Espagne n'étaient pas, comme on l'a dit parfois, corrompus

mouches sur les bords du Guadalète, grâce à la défection de l'archevêque de Tolède (711). Cette bataille de Xérès décida du sort de l'Espagne. En huit années Mouza et Taric par la force, par la ruse, par les négociations s'ouvrirent les principales villes de la péninsule. L'islamisme domina jusqu'aux Pyrénées. Les Goths qui résistaient encore étaient contraints de chercher asile dans les cavernes de Cabadonga, au milieu des gorges sauvages des Asturies. Les musulmans avaient gardé la discipline la plus sévère; ils s'interdisaient tout pillage; ils respectaient les églises et les biens des vaincus.

Etendue et fragilité de l'Empire des Arabes. — Bientôt la Gaule franque fut menacée; les Arabes s'emparèrent de la Septimanie et incendièrent les arènes de Nîmes (720). Défaits à Toulouse par le duc Eudes, ils prirent leur revanche à Bordeaux (729), heureusement la lourde cavalerie de Charles Martel les repoussa dans les plaines de Poitiers (732). En Orient, les tentatives contre Constantinople avaient échoué de même. Constantin III avait repoussé victorieusement quatre de leurs attaques (668-672). Deux autres sièges échouèrent de même; l'un en 707 dirigé par Abd-el-Mélek, repoussé par Justinien II; l'autre en 717 dirigé par Soliman et repoussé par Léon III l'Isaurien. Les Grecs à l'Orient, les Francs à l'Occident arrêtaient les cornes menaçantes de l'islam, et sauvaient la civilisation chrétienne et latine. Cet Empire si étendu était d'une extrême fragilité. Il avait pour limites, l'Océan indien, le Sahara, l'Atlantique, les Pyrénées et les Cévennes, la Méditerranée, le Taurus, le Caucase, la Caspienne et l'Yaxarte : il fallait parcourir plus

et amollis au point de ne plus pouvoir repousser une invasion étrangère. Ils n'étaient pas davantage en lutte avec les Romains de la péninsule; toute cause de dissentiment entre les races qui peuplaient l'Espagne, avait disparu depuis la conversion en masse des Goths à l'orthodoxie, sous Récarède. Ce qui perdit la monarchie des Goths, c'est le vice de sa constitution intérieure. La royauté y était élective : chaque élection donnait lieu à des compétitions acharnées, à des guerres civiles sans fin. Mouza connaissait cette situation et en profita. Il attendit l'appel du comte Julien; quand il fut passé sur le sol de l'Espagne, les deux factions des chrétiens se réconcilièrent en apparence : mais la plus faible n'accepta la réconciliation que pour pouvoir mieux trahir sur le champ de bataille. La monarchie des Wisigoths d'Espagne a péri des vices dont périt la Pologne au siècle dernier.

de 1,800 lieues pour aller de l'une à l'autre de ses frontières. Mais il comprenait trop de peuples divers. L'unité religieuse ne put sauver longtemps l'unité politique. Tandis que les Germains s'unissaient sous Charlemagne, les Arabes se divisèrent. La domination réelle passa des Arabes aux Syriens, aux Persans et aux Turcs d'un côté; aux Egyptiens, aux Maures, et aux Espagnols de l'autre. Le Coran resta le seul lien entre tant de peuples.

Démembrement du califat (750). — Les Ommiades étaient devenus très rapidement des monstres de débauche et de cruauté. La puissante famille des Abbassides, descendants d'Abbas, oncle du prophète, dans le Khorassan, unie aux Alides de l'Irak-Arabi, arbora la couleur noire par opposition à l'étendard blanc des Ommiades. Merwan II fut battu par les révoltés aux confins de la Perse, sur les bords du Zab. Des milliers de prisonniers périrent après la bataille, Aboul-Abbas fut proclamé calife par ses troupes victorieuses. A quelque temps de là, Aboul-Abbas et son oncle Abdallah offraient aux représentants de la race d'Ommiah un festin sous prétexte de réconciliation. Au milieu du repas, un poète parut : « Abdallah, dit-il, souviens-toi d'Ali-Husseïn, souviens-toi de Zaïdi qui furent assassinés; souviens-toi de tes amis, souviens-toi de tes frères. Hâte-toi, voici le moment des justes vengeances. » A ces mots un bourreau paraît derrière chacun des Ommiades. Ils tombent assommés. On recouvre aussitôt leurs corps palpitants de planches et de tapis et sur cette estrade sanglante l'orgie continue. Quatre-vingt-dix Ommiades périrent en cette nuit lugubre. Un seul échappa, Abd-er-Rhaman, qui gagna l'Espagne où était encore la légion royale de Damas fidèle à sa famille. Il se fit proclamer à Cordoue (750-755), c'est le premier démembrement du califat.

Les Abbassides (750) **Fondation de Bagdad** (762). — Ainsi commença par l'assassinat et le guet-apens la dynastie des Abbassides. Aboul-Abbas ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes. Son frère, Abou Giafar, surnommé Al Manzor (le victorieux), lui succéda (754-775). Il marqua son avènement en faisant périr son oncle Abdallah, le vainqueur

des Ommiades, sous la chute d'un plafond, parce qu'il avait juré de ne le tuer ni par le fer, ni par le poison. A une dynastie nouvelle il fallait une nouvelle capitale; Al Manzor fonda Bagdad sur l'emplacement de Ctésiphon (762). Sa belle situation sur le Tigre, en face de Séleucie et de Babylone, sur la route de toutes les caravanes qui se rendent de Perse en Syrie, ou d'Arménie en Arabie, en fit bientôt la cité maîtresse de l'Orient musulman. Elle eut une enceinte fortifiée de cent soixante-trois tours, de somptueux palais, de riches mosquées. Al Manzor y amassa un trésor, évalué à 750 millions, s'entoura d'une cour somptueuse, où il fit régner à la place de l'antique simplicité arabe, le cérémonial oriental. Son fils et son successeur Mahadi dépensa six millions de dinars[1] en un seul pèlerinage à la Mecque.

Haroun-al-Raschid (786-809). — Le cinquième des Abbassides, Haroun-al-Raschid (786-809) est le plus connu et le plus grand peut-être de tous les califes de cette dynastie. Sa mémoire et celle de son fidèle vizir, Giafar, est restée populaire. à cause des gracieuses légendes des mille et une nuits, qui recouvrent souvent un grand fond de vérité. Il avait les mêmes ennemis que Charlemagne : les Grecs de Constantinople et les Ommiades d'Espagne. Plusieurs ambassades furent échangées entre les deux souverains. Haroun offrit à Charles entre autres présents une horloge à eau, qui fit l'admiration de la cour barbare d'Aix-la-Chapelle. Charles envoya à son ami le calife des Orientaux, des chiens d'une vigueur extraordinaire qui à la chasse maîtrisèrent un lion et permirent au calife de le percer tranquillement d'un épieu. Haroun voulait en finir avec l'Empire grec où régnaient Irène et Nicéphore[2]. Huit expéditions furent dirigées en Phrygie: elles aboutirent seulement à l'humiliation des Grecs qui furent forcés de payer tribut au calife avec une monnaie frappée à son effigie. Mais l'Empire grec ne perdit rien de son territoire (805).

1. Le dinar valait environ 10 francs.

2. Voici la lettre d'Haroun à Nicéphore : « Au nom de Dieu miséricordieux, Haroun-al-Raschid, commandeur des croyants, à Nicéphore, chien de Romain. Fils d'une mere infidèle, j'ai lu ta lettre; tu n'entendras pas ma réponse, tu la verras. » La diplomatie de nos jours y met plus de formes.

Magnificence et corruption rapide des Abbassides. — Bagdad était alors la cité la plus opulente du monde entier, le dépôt de toutes les merveilles de l'art, le rendez-vous de tous les poètes et de tous les savants. A vrai dire, ce n'était ni l'art, ni la science arabe qui s'épanouissait ainsi; Bagdad n'était que la résurrection de Ctésiphon, si opulente et si prospère au temps des Chosroès. Des Persans, des Grecs, des Juifs, des nestoriens et des chrétiens pullulaient à la cour d'Haroun. Parmi eux, il prenait ses savants, ses médecins, ses fonctionnaires. L'islamisme avait en effet triomphé par les armes mais pas encore dans la foi. Les vrais croyants protestaient bien contre les mécréants. De temps en temps, le calife se débarrassait de ses amis mal pensants. Mais il les rappelait bientôt et l'ancien train de vie recommençait.

L'excès même de l'opulence, les abus d'un despotisme sans limites corrompirent bien vite cette dynastie. Déjà Haroun s'était débarrassé par une odieuse trahison et d'affreux supplices des Barmécides ses vizirs. L'un de ses successeurs, Motassem, créa la garde des Turcs Seldjoucides, formée de cinquante mille mercenaires, qui rappelèrent bientôt par leurs excès les prétoriens de Rome. Motawakel, un des successeurs dégénérés d'Haroun, s'amusait à faire brûler vif dans un fourneau garni de pointes de fer un vizir qui lui avait déplu, et à laisser circuler dans des appartements de son palais des bêtes féroces et des serpents venimeux au grand effroi des courtisans qui n'avaient pas la permission de s'en garer. Il fit encore massacrer tous les officiers de sa cour pour prévenir un complot. Ce sont là, folies de despotes en délire.

Principales dynasties nées du démembrement de l'empire arabe. — Aussi les démembrements se multiplièrent. Chaque province, chaque peuplade voulut avoir ses chefs religieux et politiques. On voit successivement s'élever les dynasties des Tahérites (814-873); des Soffarides (870-902) et des Samanides (874-999), dans le Khorassan; celle des Hamadanites (892-1001), dans la Mésopotamie; celle des Bouïdes (933-1055) et des Seldjoucides (1030) en Perse; celle

des Ghaznévides (980-1038), dans l'Afghanistan; ces trois dernières dynasties étaient d'origine tartare. Les Ghasnévides, ainsi appelés de leur capitale Ghazna, fondée au milieu d'un plateau désolé, ont étendu leur pouvoir dans toutes les parties de l'Afghanistan et introduit le Coran dans l'Inde du N.-O. Les Bouïdes s'emparèrent de Bagdad; les Seldjoucides y régnèrent; Togrul-Beg dépouilla le dernier calife de Bagdad de la puissance temporelle et le réduisit au rôle de grand iman, c'est-à-dire de chef de la religion (1055). C'est la fin de la brillante dynastie des Abbassides. En Occident, les Fatimites, descendants de Fatime et d'Ali, s'installèrent en Egypte et y devinrent complètement indépendants depuis 953. Ils firent triompher dans ce pays la doctrine des Ismaëliens, qui mêlaient les superstitions des anciens mages aux pratiques ordonnées par le Coran. Cette doctrine des Ismaëliens ou unitaires s'est perpétuée jusqu'à nos jours parmi les Druses de la Syrie. Les Fatimites furent presque tous des tyrans fantasques, cruels et débauchés; mais ils firent du Caire une des plus florissantes capitales de l'Islamisme. A Fez, les Edrissites (788-986), à Kairoan, les Aglabites (796-908) eurent aussi leur heure de prospérité. Les Aglabites se signalèrent comme écumeurs de la Méditerranée et se répandirent au IXe siècle dans toutes les îles et sur toutes les côtes de la Méditerranée occidentale.

Khalifat de Cordoue (756-1031). — Le khalifat des Ommiades de Cordoue fut le plus brillant de tous ces États éphémères. L'Espagne fut très doucement traitée; les nouveaux maîtres y furent bien accueillis et formèrent, par des unions avec les indigènes, la population croisée des *Mozarabes*. Les califes, princes pacifiques et généreux, furent en général des protecteurs délicats, des artistes et des lettrés. Mais en Espagne les Arabes perdirent bientôt leur ardeur de prosélytisme et de conquêtes ; ils se trouvaient noyés dans la masse de la population indigène. Ils furent refoulés peu à peu par les chrétiens. Pépin le Bref les chassa de la Septimanie; Charlemagne créa au sud des Pyrénées les marches de Gascogne et d'Espagne (812). Puis les walis ou gouverneurs de provinces se rendirent indépendants. Abder-Rhaman III (912-961) fut le dernier des grands

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'HISTOIRE DU

	KHALIFAT UNIQUE (632-750)		KHALIFAT
	KHALIFES	CONQUÊTES OPÉRÉES	KHALIFAT DE CORDOUE OMMIADES D'ESPAGNE
Électif (632-660)	632 Abou-Bekr	Conquête de la Syrie..	756 Abderrhaman ....
		Prise de Damas (634)..	787 Hescham I...............
	634 Omar.........	Prise de Jérusalem (638)	795 Al Hakem I..............
		Conquête de la Perse (636-642)	821 Abderrhaman II ....
		Conquête de l'Egypte (638-640)	852 Mohammed ....
		Prise d'Alexandrie (640)	886 Al Mondir...............
	644 Othman	Conquête de l'Arménie (646); de Chypre (647); de Rhodes (651) de la Tripolitaine (647); de la Nubie (651)........	888 Abdallah................
			919 Abderrhaman III.........
			961 Al Hakem II..... ....
			976 Hescham II ....
	656 Ali..........	Guerre civile.	1006-1031 Hescham III........
	KHALIFAT DE DAMAS. LES OMMIADES (660-750)		
Héréditaire (660-750)	660 Moaviah I	Premier siège de Constantinople (672)....	Formation des royaumes indépendants de Murcie (1010); de Badajoz (1010); de Grenade (1013); de Saragosse (1014); de Valence (1021); de Séville (1023); de Tolède (1026); de Carmona (1029).............
		Fondation de Kairoan (674)	
	680 Yézid I.......		
	683 Moaviah II....		
	684 Merwan I.....		
	685 Abd-el-Maleck.	Prise de Carthage (698)	
	705 Walid I	Conquête de la Transoxiane de l'Inde (707); de l'Afrique du N.-O. (704-708); de l'Espagne (710-714); Bataille de Xérès (711).	Formation des royaumes chrétiens :
			718 des Asturies, par Pélage...
			757 d'Oviédo, par Froïla......
	715 Soliman	Deuxième siège de Constantinople (717)....	
	717 Omar II	Conquête de la Septimanie (719)........	831 de Navarre, par Asnar....
			914 de Léon, par Ordogno II ..
	720 Yézid II		1033 de Castille, par Ferdinand Ier
	724 Hescham		
		Prise d'Avignon (730).	1035 d'Aragon, par Ramire Ier.
		Bataille de Poitiers (732)	
	743 Walid II......		1139 de Portugal, par Alphonse Ier
	744 Yézid III......	Conquête de la Géorgie	
	744 Ibrahim......	Renversement des Ommiades (750)........	
	744 Merwan II		

1. Les dates uniques sont celles de l'avènement des souverains.

KHALIFAT ET DE LA CONQUÊTE ARABE (1)

DIVISÉ, depuis 750.
KHALIFAT DE BAGDAD ABBASSIDES
750 Aboul Abbas ....
754 Al Manzor ....
775 Mohammed-al-Mahdi.......
784 Mouza-al-Hadi............
786 Haroun-al-Raschid.........
809 Amin ....
813 Al Mamoun ....
833 Motassem.................
842 Watek-billah ....
847-861 Motawakel ....
27 autres khalifes obscurs se succèdent à Bagdad jusqu'à Motassem Billah + 1258 ....
Les Abbassides passent en Egypte et s'y perpétuent jusqu'en 1538
KHALIFAT DU CAIRE FATIMITES
909 Obeidallah-al-Mahdi ....
933 Caïm-Biamr-Illah ....
946 Al Mansour ....
953 Moez ....
975 Azis......................
996 Hakem ....

DYNASTIES LOCALES	
NOMS	PAYS OCCUPÉS
1° DYNASTIES ORIENTALES	
814-873 Tahérites	Khoraçan ....
870-902 Soffarides....	Perse et Khoraçan ....
874-999 Samanides ...	Transoxiane et Perse.
892-1001 Hamadanites	Al-Djézireh ....
933-1055 Bouides	Empire persan ....
980-1038 Ghaznévides.	Transoxiane, Afghanistan, Inde ....
1030-1326 Seldjoucides	Asie mineure et Perse occidentale.........
2° DYNASTIES OCCIDENTALES	
788-986 Edrissites ...	Maroc ....
796-908 Aglabites.....	Tunis, Tripoli, Sicile..
869-905 Thoulonides .	Egypte et Syrie ......
936-968 Ischkidites...	Egypte et Syrie ......
953-1171 Fatimites ...	Egypte. ....
971-1050 Zéirites.....	Tunis et Alger ....
1171-XIIIe siècle Ayoubites..............	Egypte, Syrie, Arabie

khalifes Ommiades. Des révoltes fréquentes de la garde africaine, la création de principautés chrétiennes et le nombre toujours croissant des principautés arabes indépendantes et rivales amenèrent la ruine du califat de Cordoue. En 1031, Hescam fut déposé sans être remplacé ; ce fut le dernier des Ommiades. En 1060, le khalifat de Cordoue fut aboli. Les croisades des chrétiens d'Espagne allaient avoir définitivement raison des conquérants musulmans.

Caractère de la civilisation arabe. — A ce tableau rapide de l'histoire politique de la conquête arabe, il faut joindre celui de la civilisation arabe. Elle fut brillante, mais peu solide, et presque toute d'emprunt. Sans doute les somptueuses capitales fondées par les Arabes ont jeté un éclat lumineux. Damas, Bassora, Bagdad, Samarkand pour l'Orient, le Caire, Kairoan, Fez, Grenade, Cordoue étaient fières de leurs mosquées, de leurs collèges, véritables séminaires scientifiques, de leurs industries variées, de leur luxe pacifique et opulent. Les cours des souverains Ommiades, Abbassides, Fatimites étaient le rendez-vous des esprits les plus délicats, des savants les plus distingués. Au IXe et au Xe siècle, aucune cité de l'Occident ne pouvait lutter pour le faste des monuments et pour la politesse des mœurs avec ces brillantes capitales. Constantinople même semblait égalée, sinon dépassée. Mais, quand on étudie de plus près cette civilisation, on voit bien vite combien les Arabes y ont eu peu de part.

Poésie. — Leur poésie seule est originale. La langue arabe se pliait merveilleusement aux fantaisies variées des conteurs. Le Koréisch ou dialecte de l'Hedjaz, était devenu la langue littéraire depuis que Mahomet l'avait fixée par le Coran. Nul langage humain n'est aussi riche en images et en tours descriptifs. Les Arabes se vantent d'avoir 80 termes pour exprimer l'idée du miel, 200 pour désigner le serpent, 500 pour le lion, 1,000 pour le chameau. Quant aux diverses façons d'exprimer l'idée de malheur, il faudrait tout un volume pou les énumérer. Aussi les rhapsodes arabes sont-ils innombrables. Ils content dans d'interminables poésies des aventures qui ne finissent jamais, avec une mémoire d'une sûreté qui ne se lasse pas. Un jour, le poète Hammad proposa au khalife 'Vali

de lui réciter sans s'arrêter 100 cassidés ou poèmes de 20 à 100 vers. Le khalife se fatigua plus vite que le conteur.

Historiens et géographes. — Cette imagination capricieuse et vive qui convient si bien à la poésie a empêché les Arabes d'avoir aucun grand historien. Ils n'ont aucun sentiment de la chronologie, aucun souci de la statistique. Sauf pour les événements contemporains, dont ils sont les témoins oculaires, leurs écrits n'ont aucune valeur d'informations. Masoudi, Makrisi, Aboul-Féda, les plus grands de leurs historiens, enregistrent avec candeur des contes merveilleux et d'incroyables légendes. Leurs géographes méritent plus de créance. Les Arabes avaient contribué à *faire* la géographie; il était tout simple qu'ils eussent l'idée de l'écrire. Masoudi, Aboul-Féda, Edrisi, ont contribué par leurs descriptions et leurs récits de voyages à étendre ou à préciser les connaissances géographiques au moyen âge.

Philosophie, sciences, médecine. — Un grand mouvement scientifique et philosophique se produisit parmi les Arabes. Ils avaient traduit Aristote, Euclide, Ptolémée et Galien, tout l'ensemble de la science grecque. De grands penseurs, Al-Kindi, Al-Farabi, Avicenne en Orient, Ibn-Bodja, Ibn-Tofaïl et Averroës en Espagne, élevèrent la science à des hauteurs qu'elles n'avaient pas atteintes depuis des siècles. C'est l'époque où les chiffres arabes se répandent dans tout l'Occident, où les astronomes de Bagdad mesurent un degré du méridien, calculent l'obliquité de l'écliptique et la précession des équinoxes; où l'algèbre se développe, en Perse surtout; où la médecine indique l'usage de nouveaux remèdes : la rhubarbe, la manne, le séné, le camphre, les sirops; où la chimie invente la distillation de l'alcool. Mais tout ce mouvement est persan ou grec, et surtout grec. La race arabe n'y est presque pour rien. Sauf Al-Kindi, un pur Arabe, tous les autres sont des Persans, des Transoxiens ou des Espagnols. Ils se servent de la langue arabe, mais ils en sont gênés, parce qu'elle est peu propre à l'expression des idées métaphysiques. Ce mouvement n'est pas musulman non plus. Il est l'œuvre de parsis, de chrétiens, de juifs, de musulmans intérieurement révoltés. Les orthodoxes détestaient

Interieur du palais de l'Alhambra, à Grenade.

la recherche scientifique : ils prétendaient que le Coran contient tout, suffit à tout; ils flétrissaient du nom de mécréants ceux qui cultivaient la science, l'islam supporta longtemps la philosophie parce qu'il n'était pas entré profondément dans les âmes et qu'il n'était pas armé pour la persécution. Mais il exerça sur les esprits un empire toujours plus fort; ses adeptes devinrent intolérants. Aussi, à partir de 1275, le monde musulman s'abîme dans la plus triste décadence intellectuelle.

L'architecture arabe. — L'art a plutôt pâti que profité de la venue des Arabes. L'interdiction absolue inscrite dans le Coran de représenter la forme humaine a tué la peinture et la sculpture. L'architecture seule restait : beaucoup de somptueux monuments sont dus aux Arabes. Ils ont prodigué dans leurs mosquées les coupoles imposantes, les minarets effilés; dans leurs palais, les arcs brisés et les colonnettes. Ils ont semé partout à profusion les bassins, les fontaines jaillissantes, les ornements de marbre et les revêtements en stuc. En guise de décoration intérieure, ils ont inscrit sur les parois restées libres de longues citations du Coran. Cette écriture, aux lignes capricieuses et enchevêtrées, a formé la décoration connue maintenant sous le nom d'arabesques, et qui n'a plus qu'un rapport éloigné avec les caractères arabes. Tous ces motifs du style arabe éclatent encore dans d'admirables monuments, nombreux, surtout en Espagne, comme dans l'Alcazar de Séville; dans la mosquée d'Abder-rhaman Ier, à Cordoue, ornée de 1,093 colonnes de marbre et de 4,700 lampes; dans l'Alhambra de Grenade, à la fois palais et forteresse, dont la cour des lions est le morceau le plus achevé. Mais cet art n'est encore que l'art grec fort peu modifié. Ces coupoles, ces colonnes de marbre, ces revêtements de stuc, ces arcs en plein cintre, tout cela est du byzantin, et la mosquée d'Omar à Jérusalem est une pâle et médiocre imitation de Sainte-Sophie.

Agriculture. — Industrie. — Commerce. — Les Arabes ont-ils su au moins mettre en valeur les innombrables contrées où ils ont fait régner leur loi religieuse? En agriculture, ils ont été d'habiles hydrauliciens; ils connaissaient tout le prix de l'eau et ils savaient la ménager, la distribuer

de façon à lui faire produire tout son effet utile. Leurs travaux d'irrigation en Perse, dans les contrées de l'Euphrate, en Espagne surtout, n'ont jamais été dépassés. Ils ont créé ce magnifique jardin potager qu'on appelle la huerta de Valence et qui est toute une province. On peut dire que l'Espagne a soif depuis la fin de l'occupation arabe. Cependant les Arabes sont plutôt nomades et pasteurs qu'agriculteurs.

Ils ont cultivé avec succès certaines industries : celles des laines et des verres à Damas; celles des tapis et des armes dans tout l'Orient[1]. Les soieries de Grenade, les fines lames de Tolède, les draps bleus et verts de Cuença, les selles et les cuirs de Cordoue ont joui, jusque dans les temps modernes, d'une légitime réputation. Cordoue surtout était au temps du khalifat ommiade une cité prospère qui comptait 200,000 maisons, 600 mosquées, 80 écoles publiques et plus d'un million d'habitants. Mais toutes ces industries se sont répétées sans se modifier dans le sens du progrès. Elles ont atteint dès le début leur maximum d'éclat.

Le commerce chez les Arabes se faisait exclusivement par terre et par caravanes. Ils allaient d'ailleurs jusqu'aux extrémités de l'ancien monde. Les caravanes de musulmans ont rapporté de Chine, pour les transmettre à l'Europe, quelques-unes des grandes inventions modernes : la boussole, la poudre à canon, le papier de linge. Les Arabes ont donc été les intermédiaires entre la civilisation chinoise et l'Occident. Ils n'ont jamais été de grands marins. Le Coran, le code des nomades du désert, ne convient guère à des navigateurs. Aussi leur rôle sur mer se réduit-il à peu près à celui de pirates et d'écumeurs. Les barbaresques, qui, seuls parmi les musulmans, avaient une véritable marine, ont laissé une réputation tristement méritée.

Conclusion. — En somme, malgré ses imperfections, l'œuvre de Mahomet est une grande œuvre. Sa religion dure toujours et s'étend rapidement chez les idolâtres, parce

1. On croit pouvoir affirmer que l'industrie des tapis d'Aubusson a été créée par une colonie d'Arabes restée en France à la suite de la bataille de Poitiers

qu'elle convient très bien, par son esprit de prosélytisme guerrier et par le fatalisme qui en est la conséquence, à des peuples qui cherchent à sortir d'un état de grossière barbarie; en outre, elle est merveilleusement appropriée aux nomades. Aussi s'est-elle perpétuée dans tous les pays de déserts, c'est-à-dire en Afrique et dans toute l'Asie occidentale et centrale. L'union panislamique est souhaitée par beaucoup d'esprits éminents dans le monde musulman. L'Europe la redoute, et c'est la grande force du sultan, qui est devenu le commandeur des croyants et l'héritier de Mahomet. Cependant l'œuvre politique de Mahomet n'a pas aussi bien réussi que son œuvre religieuse. La religion ne suffit pas à faire vivre les peuples. Les instincts nationaux se sont fait jour chez les musulmans beaucoup plus tôt que chez les chrétiens et ont amené l'extrême division de l'ancien empire des Arabes. Une autre cause de fragilité pour l'œuvre politique de Mahomet, c'est que le Coran prétendait fixer à jamais la loi civile. Le Coran est absolument insuffisant comme code. De là l'infériorité actuelle des pays musulmans, la décadence des États gouvernés par l'islam, la nullité intellectuelle des races qui tiennent uniquement de cette religion leur culture et leur éducation. On a vu qu'au point de vue des sciences et de l'art les Arabes ont été seulement des commentateurs ou des intermédiaires; que, pour leur philosophie et leur architecture, ils ont emprunté et pillé partout comme leurs ancêtres les Bédouins. Dans sa célèbre fresque de la Philosophie, ou de l'École d'Athènes, Raphaël a représenté au milieu du chœur des plus illustres philosophes un Arabe, Averroès. Il le peint debout, penché sur l'épaule de son voisin, et cherchant à lire ce qui est inscrit sur ses tablettes. Cette attitude de plagiaire, c'est l'image même de la civilisation arabe.

SUJETS A TRAITER :

Biographie de Mahomet.

Expliquer comment a pu se produire la conquête arabe et en esquisser un tableau résumé.

Comment et dans quelle mesure les Arabes ont-ils travaillé aux progrès de la civilisation?

CHAPITRE X

LE HUITIÈME SIÈCLE. — LA PAPAUTÉ
LES DUCS AUSTRASIENS

I. **Commencements de la papauté. — Invasion des Lombards (568 575). — Saint-Grégoire le Grand (590-604).**
II **Les maires du palais. — Ebroïn — La bataille de Testry (687)**
III. **Origine des Pippinides. — Pépin d Héristal, Charles Martel. - Bataille de Poitiers (732).**
IV. **Saint Boniface. — Conversion de la Germanie. — Réforme de l'Église.**
V. **Fin de la dynastie des Mérovingiens. — Sacre de Pépin le Bref (752). — Établissement de la souveraineté temporelle du Saint Siège (755).**

Origines de la suprématie du pape. — C'est l'Église qui prend la direction de la société au moyen âge. C'est la papauté qui dirige l'Église elle-même. Il est indispensable d'étudier comment elle s'établit, quels sont ses progrès et ses développements successifs. Ainsi seulement on peut comprendre comment elle élève plus tard des prétentions à la théocratie. Son rôle est humble au début. Le pape est seulement l'évêque de Rome. Mais la tradition religieuse fait de lui le successeur direct de saint Pierre, c'est-à-dire du premier des apôtres. Puis, comme le christianisme se coule dans le moule de l'organisation romaine, l'évêque de Rome semble naturellement appelé à exercer la primauté sur tous les autres évêques. Dès le quatrième siècle, sa suprématie dans l'Église

OUVRAGES A CONSULTER : Les ouvrages déjà cités d'Augustin Thierry, de Guizot, de M. Rambaud. — JULES ZELLER, *Entretiens sur l'histoire*. — MIGNET, *Mémoires historiques.*

est reconnue solennellement. Au concile d'Arles (314), les prélats rassemblés envoient au pape le procès-verbal de leurs sessions : « Nous saluons, disent-ils, le vénérable pape Sylvestre avec tout le respect que nous lui devons. » Au concile de Nicée (325), Osius, évêque de Cordoue, préside l'assemblée en présence de Constantin, au nom du même pape Sylvestre ; deux prêtres qu'il a envoyés pour consentir en son nom signent avant même les patriarches. Ainsi la suprématie du pape, comme évêque de Rome, est dès lors une prérogative incontestée. Au cinquième siècle, le code Théodosien (445) prescrit aux évêques d'obéir aux décisions des papes et de ne rien entreprendre sans leur approbation. Enfin, Valentinien III établit la juridiction des papes sur tous les évêques.

Mais les papes n'ont encore aucun pouvoir temporel. La suppression de l'Empire d'Occident (476) commence leur fortune politique. Devenu le défenseur de la cité, le pape exerce en l'absence de l'empereur les droits de la souveraineté à Rome. Il n'a plus au-dessus de lui de prince temporel qui lui dispute le pouvoir. Il est le seul patriarche dans tout l'Occident. Il conserve pieusement les traditions de Rome, métropole du monde et ville éternelle. Rome, la cité chrétienne, sera l'héritière de la Rome impériale. La puissance du souverain pontife ne va plus cesser de croître.

Invasion des Lombards en Italie (568-575). — Cependant l'invasion des Lombards fait courir à la papauté d'effroyables dangers. Les Lombards ou Longobards[1] étaient dès l'époque de Tacite renommés pour leur férocité. Ils entretenaient leur farouche indépendance par des guerres continuelles. Etablis d'abord entre l'Elbe et l'Oder, ils s'avancèrent dans le Nord de la Pannonie. Justinien les cantonna dans le Norique et les traita en fédérés de l'Empire. Justin II les appela contre les Gépides. Unis aux Avars, ils battirent les Gépides. Alboin, roi des Lombards, tua de sa main Cunimond, roi des Gépides, força sa fille Rosalinde à l'épouser. Mais les Lombards voulaient s'établir dans un pays plus riche : l'empereur leur

1. Longobards signifie hommes à la longue lance ; comme les Francs et les Saxons, ils avaient emprunté leur nom à leur armement favori.

refusait la solde; les Italiens étaient mécontents de l'administration de l'exarque Longus, successeur de Narsès. Ce furent autant de causes de l'invasion des Lombards en Italie. Ils se présentèrent comme de véritables barbares, ennemis de toute civilisation, armés pour imposer la servitude aux vaincus. Après avoir traversé les Alpes juliennes, Alboin organisa le duché de Frioul (568), s'empara de la Vénétie, du Milanais, fonda le duché de Spolète et prit Pavie à la suite d'un long siège (569-572). Pavie devint la capitale des rois lombards, et Monza (près Milan), la ville du sacre, où ils allaient prendre au début de leur règne la couronne de fer, insigne de leur dignité. Alboin ne survécut pas longtemps à la conquête. Il périt assassiné sur l'ordre de Rosalinde qu'il avait obligée de boire dans le crâne de son père. Kleph, successeur d'Alboin, poursuivit la conquête et fonda le duché de Bénévent (573-575). Les Lombards ne devaient jamais s'avancer plus loin en Italie.

La loi lombarde. — Leur loi, qui fut plus tard rédigée par Rotharis et ratifiée par le peuple fidèle et l'armée fortunée des Lombards (644), ressemble à la loi salique. Elle est personnelle et non territoriale; elle définit les droits du roi, de sa cour, des trente-six ducs, les pairs ou égaux du roi; des comtes ou *gastaldi*, chargés de l'administration et de la justice dans les cités; des *scultètes*, dans les villes inférieures; des hommes libres ou *masnadieri*, dans les campagnes. Les femmes sont soumises à une tutelle qui ne cesse jamais. Les tarifs du wergeld occupent naturellement une large place dans cette législation. Comme dans la loi salique, la vie du Lombard est estimée à un prix double de celle du Romain. Cependant la vie de l'esclave est protégée : « L'homme libre qui tue un esclave doit payer 20 sous ; » il est vrai que l'esclave qui attente aux jours de son maître est mis à mort. Le tribunal est composé des pairs de l'accusé : les cojureurs témoignent de son innocence. Mais le duel judiciaire est l'épreuve la plus ordinaire. Le roi Liutprand, qui réforme les lois lombardes, déclare que victoire et justice ne sont souvent pas du même côté, mais il ne supprime pas pour cela le duel judiciaire, parce que c'est une coutume trop chère à sa nation.

En somme, les Lombards étaient campés en Italie, comme

que par la volonté du Saint-Siège, et celui-ci ne résistait à tous ses ennemis, qu'avec l'aide des Césars germaniques. Sans le sacre pas d'empereur; sans les forces impériales, pas de sécurité pour le chef de l'Église. La question de la suprématie n'en était que plus difficile à résoudre.

A trois reprises cette question se pose, pour des causes diverses, sur des terrains différents; des transactions interviennent, des trêves sont conclues : elles durent peu, car cette lutte de deux principes inconciliables ne pouvait se terminer que par la ruine de l'un des deux pouvoirs, ou de tous les deux.

Le premier engagement, au XI[e] siècle, a pour objet la question des investitures : qui disposerait des évêchés, des abbayes et, par suite, des biens considérables attachés à ces dignités? Si c'était le pape, le pouvoir temporel se trouverait partout subordonné à l'autorité ecclésiastique. Après de tragiques péripéties, le droit d'investiture fut partagé.

Au XII[e] siècle, le duel recommence. C'est alors la querelle des Guelfes et des Gibelins; elle éclate au sujet des riches et orgueilleuses villes municipales de l'Italie du nord qui opposent leur indépendance républicaine aux prétentions impériales. Si l'empereur réussit à les subjuguer, il tiendra Rome à sa discrétion. C'est pour cela que le pape se jette dans la mêlée, groupe les villes Guelfes et assure leur succès. L'empereur s'humilie devant le Saint-Siège et capitule devant les républiques italiennes.

A ce moment, au début du XIII[e] siècle, la papauté peut croire que sa victoire est assurée. Pendant quelques années le rêve théocratique, le gouvernement du monde au nom de Dieu, par le clergé, paraît devenir une réalité.

Mais l'empire n'a pas renoncé à sa revanche; il l'aura si, recommençant la lutte contre les villes du nord de l'Italie, il parvient à s'assurer en même temps au sud la possession du royaume des Deux-Siciles. Prise ainsi comme dans un étau, Rome serait à la discrétion de son vieil ennemi. La guerre se rallume aussitôt, une véritable guerre d'extermination. L'empire succombe, mais après avoir porté de tels coups à son adversaire que celui ci survivra peu à sa victoire.

Hommes et événements. — 1. Le ixe et le xe siècles forment le prologue confus du grand drame qu'on vient d'analyser. Dans la foule des papes faibles ou indignes qui occupent alors le Saint-Siège, on ne peut distinguer que deux hommes supérieurs : **Nicolas Ier** formule pour la première fois les principes de la théocratie ; c'est à la suite de ses démêlés avec le patriarche de Constantinople, **Photius**, que commence le *schisme de l'Eglise grecque* (869). **Silvestre II** (Gerbert) est un de ces humbles que l'Eglise sait élever au plus haut rang : ce petit pâtre d'Auvergne devient le maître le plus renommé de son temps, si savant qu'il passe pour sorcier; puis il se mêle à toutes les intrigues qui aboutissent à l'avènement de Hugues Capet (987); enfin il est le premier pape français et l'un des premiers grands papes du moyen âge. — En Allemagne, un duc de Saxe, **Henri Ier l'Oiseleur**, relève la royauté déchue, *discipline la grande féodalité, organise* contre les Hongrois *les forces du pays* (919). Le règne de son fils, **Otton Ier le Grand** est une imitation visible et comme une réduction du règne de Charlemagne. C'est ce prince qui va recevoir à Rome la couronne impériale et *fonde le Saint-Empire romain germanique* (962).

2. La lutte du sacerdoce et de l'empire, une fois engagée, nous présente dans ses trois phases quelques-unes des plus hautes et des plus saisissantes personnalités de l'histoire. Avant tout **Grégoire VII**, avec lequel commence la *querelle des investitures* ; c'est l'ardent champion de la réforme du clergé, le théoricien absolu de la souveraineté ecclésiastique. Il inflige à son adversaire, l'empereur **Henri IV**, la pénitence humiliante qui a rendu fameux le nom du *château de Canossa* (1077) ; vaincu à son tour, *il meurt en exil* (1085) « parce qu'il a aimé la justice, et haï l'iniquité. » C'est le génie de la théocratie. Le *concordat de Worms* (1122) semble terminer la querelle par une transaction. Mais la paix entre les deux puissances ne pouvait être, on l'a vu, qu'une trêve.

3. Dans la seconde *querelle*, celle *des Guelfes et des Gibelins*, le premier rôle est joué par un empereur, **Frédéric Barberousse** (de **Hohenstaufen**). C'est le héros du Moyen âge allemand. Il passe et repasse sans cesse les Alpes, il veut remet-

tre sous sa domination les villes de l'Italie du nord : par une terrible exécution, il anéantit la plus orgueilleuse de toutes : *Milan est rasé* (1162). Mais un pape, **Alexandre III,** unit la cause du Saint-Siège à celle des libertés italiennes et organise la résistance ; Milan se relève de ses ruines, l'empereur est battu, et, cent ans après Canossa, sous le porche de Saint-Marc *à Venise* (1177), le plus grand des Césars germaniques se prosterne à son tour aux pieds du chef de l'Eglise. Bientôt, à la voix d'un autre pape, il partira pour la croisade et *mourra sur la route de Jérusalem* (1190).

4. Avec le pontificat d'**Innocent III** (1198-1216) et les premières années du XIIIe siècle s'ouvre la plus brillante époque de la chrétienté. Jamais l'action de la papauté n'a été plus universelle. Ce pape *excommunie un roi de France, dépose un roi d'Angleterre, restaure une dynastie déchue en Allemagne*. Mais il a l'illusion de la toute-puissance, plutôt que la réalité. La croisade qu'il dirige vers la terre sainte lui échappe, celle qu'il prêche contre les *hérétiques du midi de la France, les Albigeois* (1207), ne profitera, en derniere analyse, qu'à la royauté française.

5. D'ailleurs, la lutte, aussitôt après sa mort, recommence plus furieuse entre César et saint Pierre, à propos de la couronne des Deux-Siciles. Le César germanique est cette fois un personnage étrange pour l'époque. **Frédéric II** apparaît non seulement comme un politique astucieux et plein de ressources, mais comme un esprit d'une extraordinaire audace ; il cultive les sciences dangereuses, il traite avec les kalifes musulmans, il a une garde sarrasine, il dénonce le pape et l'Église aux rois et aux peuples. En face de lui, d'abord un vieillard d'une rare constance, **Grégoire IX**, qui ne se lasse pas de l'excommunier et de le combattre, et qui meurt à l'âge de cent ans sans avoir faibli un instant (1241) ; puis, plus redoutable, **Innocent IV**, qui porte à son adversaire le coup mortel en le faisant condamner par un *concile œcuménique à Lyon* (1245). L'Italie est alors déchirée par les factions rivales qui tiennent pour le pape ou l'empereur, *Guelfes et Gibelins* ; l'Allemagne est soulevée contre sa dynastie. Après la *mort de Frédéric II* (1250), l'Allemagne et l'Italie échappent en quel-

ques années à la famille des Hohenstaufen. Personne n'ose ramasser la couronne impériale tombée du front de ces princes maudits : c'est le grand interrègne (1261-1273). Le champion de la papauté, **Charles d'Anjou**, *a pris la couronne des Deux-Siciles* (1268), redoutable ambitieux, dont la papauté singulièrement affaiblie va, à son tour, servir les desseins.

IV. — Formation des nations française et anglaise (du XIe au XIIIe siècle).

Derrière les deux grandes puissances que nous venons de voir si longtemps aux prises, deux nations se forment et luttent aussi entre elles, formation lente d'abord, lutte moins retentissante que celle du sacerdoce et de l'empire. Mais leur rivalité, au lieu de les épuiser, développera leurs ressources, fortifiera dans chacune d'elles les organes vitaux; et, à la fin du XIIIe siècle, la France et l'Angleterre occuperont à leur tour le premier rang sur la scène européenne. Le Saint-Siège et le Saint-Empire, l'héritage des Césars, la théocratie sont essentiellement des choses du Moyen âge, l'idéal et le rêve qu'il poursuit : dans le progrès de la royauté française et des institutions anglaises, nous pouvons saisir les germes des temps modernes.

La dynastie Capétienne a d'humbles débuts. Son autorité n'est pas partout reconnue, ses prétentions se heurtent de tout côté à l'indépendance féodale. Mais elle a un domaine bien situé sur le cours moyen de la Seine et de la Loire, elle en vit, elle l'accroît, elle y fait régner l'ordre, elle y exerce ses forces avant de les essayer au dehors. Au bout d'un siècle environ la royauté, établie sur cette base solide, pourra élargir sans péril le cercle de son action.

La royauté anglaise débute autrement. Une armée d'aventuriers sous un chef normand prend violemment possession de la grande île de Bretagne, tant de fois envahie auparavant par les Bretons, les Romains, les Anglo-Saxons, les Danois. Cette fois la conquête est définitive. Les nouveaux venus se

partagent le sol et s'organisent fortement pour comprimer toute résistance des vaincus. C'est ce chef de bande et ses compagnons qui vont devenir la royauté et l'aristocratie d'une nouvelle nation.

Les nouveaux rois d'Angleterre étaient, comme ducs de Normandie, les vassaux du roi de France. Entre le suzerain vigilant et le vassal entreprenant la guerre était inévitable. On put croire un instant que les Capétiens seraient étouffés par leurs puissants rivaux, lorsque la couronne d'Angleterre passa de la famille normande à la famille angevine des Plantagenêts. Ceux-ci, par héritage, par mariage, possédaient en France presque toutes les provinces maritimes de la Manche aux Pyrénées; ils enveloppaient et étouffaient le domaine royal. Mais cette vaste domination était sans cohésion; aucun des Plantagenêts n'eut les qualités nécessaires pour faire de tant de pays un peuple. Les Capétiens au contraire durent leurs succès à leur activité, à leur habileté, à leur supériorité politique et morale. A la fin de cette première guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre, les Plantagenêts étaient presque entièrement exclus de France; ils ne gardaient les provinces du sud-ouest que par la générosité d'un vainqueur pris de scrupules.

Il semble que cette lutte loin d'interrompre la formation des nationalités française et anglaise l'ait au contraire favorisée. Elles grandissent en face l'une de l'autre, deviennent adultes en même temps; mais, bien que composées des mêmes éléments, elles se donnent des institutions toutes différentes.

En France, le maître, l'oppresseur, l'ennemi commun par conséquent, c'est le monde féodal. La royauté est d'abord bien faible contre lui, mais le clergé lui apporte son autorité morale, la classe inférieure se groupe autour d'elle, parce qu'elle représente l'ordre, la justice et la prospérité publique. Le rôle des Capétiens va s'élargissant peu à peu. D'abord ils se contentent de protéger « ceux qui prient et ceux qui labourent », en rendant des sentences contre les barons pillards et en les faisant exécuter, juges et gendarmes tout à la fois. Puis ils étendent progressivement leur action sur les agglomérations urbaines, dont l'indépendance les avait d'abord inquiétés; ils

embellissent Paris, ils confirment les privilèges de la hanse de la Seine, ceux de l'Université; ils codifient les règlements des corporations, ils fabriquent de la bonne monnaie; ils font pénétrer l'esprit chrétien et l'esprit romain dans la loi, et, pour l'appliquer, ils constituent le Parlement. C'est ainsi que les Capétiens ont jeté les bases de l'unité française. Rien d'étonnant à ce que cette unité, faite *par la dynastie*, se soit faite *pour elle*.

En Angleterre au contraire le maître c'est d'abord le roi. Il est le chef tout-puissant d'une armée campée dans sa conquête. Il a gardé une part des dépouilles, a donné l'autre aux soldats et aux moines qui se sont associés à son entreprise. La classe inférieure, ce sont : les Anglo-Saxons dépossédés, écrasés sous le poids de cette royauté, de cette aristocratie, de ce clergé. Mais les rois, Normands ou Angevins, deviennent bientôt des étrangers pour leurs sujets quels qu'ils soient. Ils négligent le gouvernement de leur royaume pour leurs entreprises sur le continent. Ils sont violents, avides, méprisables ou haïssables. Ils portent la main sur les biens de l'Église, sur les personnes des évêques; ils touchent aux droits des barons. Quand la mesure est comble, les barons et les évêques s'unissent à la bourgeoisie, à la classe inférieure. Dès lors la royauté est vaincue; elle devra signer un pacte qui limite son pouvoir, la grande Charte, et subir le contrôle d'une assemblée chargée de faire respecter ce pacte, le Parlement. Les libertés anglaises sont ainsi constituées, *malgré la royauté*, et *contre elle*.

Ainsi se préparent, dès le Moyen âge, la France monarchique et l'Angleterre parlementaire des temps modernes.

Hommes et événements. — 1. On a quelque peine à distinguer, au XIe siècle, dans le tumulte du monde féodal, les premiers Capétiens. **Hugues Capet** défend de son mieux la couronne qu'il a reçue au *Synode de Senlis* (987); **Robert Ier** est un moine; les règnes de **Henri Ier** et de **Philippe Ier** sont longs et semblent vides. Mais ils règnent, ils se succèdent de père en fils et créent une précieuse tradition d'hérédité; une étude plus attentive montre d'ailleurs qu'ils ne sont dépourvus ni d'activité ni d'ambition.

La dynastie normande se détache au contraire avec un vigoureux relief. Le successeur du pirate **Rollon**, le fils bâtard de **Robert le Diable**, le duc **Guillaume** résume en lui toute l'audace et toute l'astuce de sa race. La *conquête de l'Angleterre* est l'œuvre d'un politique consommé; il la prépare de longue main, il la met sous le patronage de la papauté; il l'entreprend avec le concours d'une armée d'aventuriers; lorsque l'indépendance saxonne succombe avec **Harold**, sur le champ de *bataille de Hastings* (1066), il procède avec une rigueur méthodique à l'entière spoliation des vaincus. Depuis la chute de l'empire romain, aucune invasion n'avait été conduite d'une façon aussi régulière et aussi impitoyable.

2. Avec le XIIe siècle commence la série des *grands Capétiens*. Elle n'est pas continue : un prince médiocre alterne d'ordinaire avec un prince remarquable. Mais malgré quelques défaillances, les progrès de la royauté ne s'interrompront guère pendant deux cents ans, et, à quatre reprises, la dynastie fournira à la France l'homme nécessaire.

L'homme nécessaire fut d'abord **Louis VI** (1108-1137), le *juge de paix armé*. Infatigable ennemi des châtelains pillards, il fait la conquête de leur domaine avant d'entreprendre celle du royaume, mais déjà il impose son arbitrage aux querelles des grands vassaux; il tient en échec la puissance anglo-normande, il a une fière attitude devant les menaces de l'empereur. Il est le protégé et le protecteur du clergé, dans lequel réside alors toute autorité morale; il trouve dans un moine, **Suger**, abbé de Saint-Denis, un conseiller et un allié également précieux.

Une faute grave de **Louis VII** va tout compromettre : *il répudie sa femme Éléonore de Guyenne* qui lui avait apporté en dot l'Aquitaine (1152); elle *épouse aussitôt Henri Plantagenêt*, comte d'Anjou, qui devient peu après *duc de Normandie* et *roi d'Angleterre*; un roi étranger possède un moment la moitié de la France. Enveloppée de toute part, la royauté capétienne soutient d'abord péniblement la lutte. Le roi de France a cependant certaines supériorités : il a son *droit de suzerain*, il a l'*appui de l'Église* qui lui assure celui de l'opinion : c'est une famille tout ecclésiastique d'allures et de

relations que celle des Capétiens. Henri II, lui, *fait assassiner Thomas Becket*, archevêque de Cantorbéry, *qui défend contre lui les droits de l'épiscopat* (1170). Les Plantagenêts *sont la famille du Diable*. « C'est l'usage chez eux que les fils fassent la guerre au père, » et ils la lui font jusqu'à sa mort.

3. Les choses changent de face et la royauté française prend l'offensive avec un roi vraiment supérieur, **Philippe-Auguste** (1180-1223). La fortune lui fournit il est vrai les deux adversaires qui devaient le mieux exercer ses qualités. D'abord **Richard Cœur de Lion**, chevalier d'une bravoure bientôt légendaire, troubadour renommé, mais souverain capricieux, tantôt généreux tantôt féroce, se faisant sans cesse de nouveaux ennemis, dévoré d'une perpétuelle inquiétude, un résumé des qualités et des défauts du monde féodal; puis **Jean Sans Terre**, indolent, lâche, cruel, passant de l'arrogance à la bassesse, perfide sans habileté, criminel sans audace.

Au premier, Philippe oppose son habileté politique, sa persévérance dans la poursuite des résultats, son indifférence pour les aventures et la vaine gloire. Il *l'accompagne en terre sainte, et l'y laisse* (1192); il profite de sa *captivité* en Allemagne, l'entoure de pièges et réussit à le tenir en échec jusqu'à ce que le chevalier errant *meure en aventurier devant le château de Chalus* (1199).

Contre Jean, il déploie toute son activité; il prend le rôle de défenseur du droit, de justicier; il prononce une *sentence de confiscation* (1203) et par ce *coup de procédure* réunit toutes les provinces du nord. Il est sur le point de conquérir l'Angleterre; il remporte, ce qui vaut mieux, *la victoire de Bouvines* (1214) sur une formidable coalition d'Anglais, d'Allemands, de Flamands; et la joie qui éclate partout au retour de l'armée victorieuse est comme un premier éveil du sentiment national.

Ce n'était pas la France seule qui triomphait à Bouvines. Le pape **Innocent III** était alors l'allié de Philippe, et leur commun ennemi, l'empereur **Otton IV**, avait fui honteusement du champ de bataille. Le roi capétien était à ce moment mêlé à toutes les grandes affaires de l'Europe. Cependant il a

sagement refusé de prendre part à la *croisade des Albigeois.* A la voix du pape, un ambitieux fanatique, **Simon de Montfort,** avait conduit les hommes du nord contre les hérétiques du midi, ***vaincu à Muret le comte de Toulouse,*** **Raymond VI** (1213) et déchaîné une véritable invasion de barbares sur la brillante civilisation du Languedoc. La royauté *recueillera* plus tard *le sanglant héritage* des Montfort.

Enfin **Philippe-Auguste** a compris le rôle d'une capitale et l'importance d'une ville comme Paris. Sous son règne l'*enceinte* s'élargit, les *Halles* s'élèvent, la *Hanse* se développe, l'*Université* se constitue.

4. Le XIIIe siècle si brillamment inauguré consacre la suprématie et marque l'*apogée de la royauté française du moyen âge.* Dans un règne très court, **Louis VIII** (1223-1226) *prend aux Anglais leurs provinces de l'ouest, aux Comtes de Toulouse la moitié du Languedoc.*

Une *minorité* pouvait tout remettre en question; une *remarquable régence* sauva l'œuvre royale. **Blanche de Castille** contient la féodalité, *dissipe les coalitions,* unit par des *mariages* les grandes familles à la dynastie, qui tôt ou tard sera leur héritière; par le *traité de Meaux* (1229) elle prépare l'entière *réunion du Languedoc à la couronne.*

Le règne de **Louis IX** (1226-1270) clot cette brillante période en donnant à la royauté le prestige de la *justice* et de la *sainteté.* Il termine la lutte contre les Plantagenêts par la *victoire de Taillebourg* (1242), et par le *traité de Paris* (1258) il assure les conquêtes de **Philippe-Auguste** en sacrifiant celles de **Louis VIII.** Il règle toutes les contestations pendantes avec une modération qui le fait souvent choisir comme arbitre par les étrangers. Il joue le rôle de *gardien de la paix chrétienne,* que la papauté néglige dans la violence de son dernier conflit avec l'empire. Il voudrait réconcilier tous les peuples pour la guerre sainte. *La croisade est son rêve* et ce rêve lui a fait deux fois méconnaître les véritables intérêts de son royaume.

Mais, quand il n'est pas un *moine-chevalier* s'oubliant à la croisade, on trouve en lui un roi admirable dont tous les actes sont inspirés par la *charité évangélique.* C'est la charité

qui explique tous les actes du souverain et toute la vie de l'homme, l'*ordre administratif* établi pour le plus grand bien de tous, la *justice royale* étendue et confiée à la garde du *Parlement*, la *procédure criminelle réformée*, le souci des intérêts des *artisans*, des *marchands* (*corporations*, *monnaies*). les *hospices* fondés (*Quinze-Vingts*), les *aumônes* répandues, les *malades* soignés par la main du roi. — C'est quelque chose que cette auréole autour de la couronne royale; l'activité d'un **Louis VI**, l'habileté de **Philippe-Auguste** ont fait la royauté forte et victorieuse : **Saint Louis** l'a consacrée.

5. Le XIIIe siècle est aussi un grand siècle pour l'Angleterre, mais d'une autre façon. Les violences, les folies, les crimes des Plantagenêts ont ruiné leur autorité morale; le pouvoir politique va leur échapper.

Au lendemain de la bataille de Bouvines, les barons, les clercs, les bourgeois s'unissent sous la direction d'**Étienne Langton**, archevêque de Cantorbéry, et imposent à **Jean-sans-Terre** la *Grande Charte* (1215). C'est un acte de même nature que les Chartes par lesquelles les *villes du XIIe siècle* limitaient les pouvoirs de leur seigneur ou de leur évêque; mais appliquée au royaume, imposée au roi, la Grande Charte est, par là même, *la première des constitutions*. On y trouve les éléments essentiels des libertés modernes, l'*impôt consenti*, la garantie de la *liberté individuelle*, et un essai de *représentation*, le conseil des barons.

Mais cette représentation était insuffisante. La nation la compléta dans une nouvelle révolution. Celle-ci fut provoquée par la *politique maladroite* et malheureuse de **Henri III**, sa faiblesse à l'égard de ses *favoris*, sa dépendance vis-a-vis de la papauté. Elle fut dirigée par un *grand seigneur populaire*, **Simon de Leicester**, fils de Simon de Montfort. Vainqueur du roi, *il convoque un parlement*, où figurent à côté des barons, des bourgeois et des chevaliers (1265). Ces institutions rudimentaires seront développées au siècle suivant. Mais le *principe des libertés anglaises* est formulé : il ne subira plus que des atteintes passagères.

V. — Les croisades. La civilisation chrétienne (du XIe au XIIIe siècle).

Cette période féconde en grands événements et en grands noms, qui s'étend du XIe au XIIIe siècle, comprend encore une troisième série de luttes; ce sont les guerres entre les chrétiens et les musulmans, les croisades. Il y avait longtemps déjà que ces deux mondes étaient aux prises. Mais tout d'abord c'était l'islamisme qui avait pris l'offensive. En Occident on l'avait arrêté à Poitiers; d'Italie, de Sicile, de Provence, on avait réussi à déloger les pirates. Il n'était plus inquiétant qu'en Orient : là il recevait sans cesse des forces nouvelles de l'Asie centrale; au XIe siècle les hordes turques atteignaient le Bosphore. C'était par là que l'Europe était menacée; entre les peuples de l'Évangile et ceux du Coran, il n'y avait plus de ce côté qu'une faible barrière, l'empire byzantin. Constantinople appela Rome et l'Occident à son secours : l'Europe latine, en répondant à cet appel, fit quelque chose comme une sortie pour dégager un ouvrage avancé, à demi démantelé et hors d'état de se défendre lui-même.

Cette Europe latine était alors un grand corps politique et religieux, une vaste nation dans le sein de laquelle les nations futures commençaient à peine à se former. Un seul chef, le pape, un seul ennemi, l'infidèle, par conséquent une seule guerre légitime, la guerre sainte; l'Eglise, en effet, condamnait, comme des guerres civiles, les luttes de seigneur à seigneur, de royaume à royaume. Elle réussit un instant à faire de tous ceux qui avaient des armes les soldats du Christ, et provoqua ainsi, dans la première croisade, le plus grand effort collectif qui ait jamais été fait en Europe.

Les croisades suivantes eurent encore, quoique à un moindre degré, ce caractère d'universalité. Elles ne sont pas l'œuvre de tel ou tel peuple, mais du peuple chrétien. Si les souverains y prennent part, deux à la seconde, trois à la troisième, ils y sont les lieutenants du Saint-Siège. C'est à sa voix qu'ils ont suspendu leurs querelles ou ajourné leurs ambitions, pour aller, non sans regrets parfois, servir la cause chrétienne en Orient.

La quatrième croisade marque une époque de transition. On n'y voit plus de souverains : ils sont occupés chez eux. C'est l'élite de la chevalerie de France et d'Italie qui a, cette fois, répondu à l'appel d'un grand pape. Mais tout à coup l'expédition échappe à la direction pontificale et dévie de la route de Jérusalem vers Constantinople. Depuis un siècle cette ville vivait dans de continuelles angoisses, entre les cavaliers musulmans et les chevaliers chrétiens, redoutant presque autant ses défenseurs que ses assaillants. Objet de leur mépris à cause de sa faiblesse militaire, de leur convoitise à cause de sa richesse, bien qu'elle opposât aux uns et aux autres sa subtile politique, elle fut au commencement du XIIIe siè proie des Latins; elle se ressaisit, mais pour devenir, deux cents ans plus tard, la proie des Turcs.

Ce fut la dernière des grandes croisades. L'état politique et moral de la chrétienté se modifiait : les intérêts politiques prenaient le pas sur l'intérêt religieux. Pour la papauté même, ces entreprises ne sont que des diversions. La cinquième croisade échoue aux bouches du Nil, la sixième aboutit à un traité avec les musulmans. La septième et la huitième sont des pèlerinages français, héroïques et lamentables. L'esprit de la croisade meurt avec saint Louis qui en est le dernier, presque le seul représentant dans son siècle. Les expéditions chrétiennes devenaient impossibles lorsque la chrétienté elle-même se dissolvait. « L'esprit universel avait disparu » [1].

D'autres croisades il est vrai se poursuivent encore, sur d'autres théâtres, en Espagne, où les royaumes chrétiens conquièrent le terrain pied à pied sur les Maures, en Prusse, où les chevaliers teutoniques fondent des colonies allemandes aux dépens des races Slaves et Finnoises. Mais elles se distinguent des croisades d'Orient par leur caractère national ou leur but utilitaire.

Le royaume de Jérusalem, fondé par les premiers croisés, perd sa capitale au bout d'un siècle, et, cent ans plus tard,

1. E. Lavisse, *Études sur l'histoire de Prusse.*

disparaît de l'histoire. L'existence précaire de l'empire latin de Constantinople ne dure qu'un demi-siècle. Ce sont de bien pauvres résultats pour de si grands efforts.

Mais les croisades ont eu d'autres résultats. Elles ont déversé sur l'Orient le trop plein de forces et d'activité qui troublait l'Occident, et peut-être la paix intérieure de la chrétienté n'a-t-elle pas été payée trop cher au prix de tout le sang qui a coulé en Asie-Mineure, en Palestine, en Egypte. De plus elles ont fait connaître à l'Europe les produits, les inventions, les sciences de l'Asie. En hâtant la pénétration de ces deux mondes qui seraient peut-être restés longtemps encore étrangers l'un à l'autre, elles ont largement contribué au développement de notre civilisation.

Cette civilisation de l'Occident en effet, telle qu'elle nous apparaît dans son brillant épanouissement du XIIIe siècle, est à la fois chevaleresque, chrétienne et orientale. C'est la chevalerie et la vie féodale qui inspirent surtout la poésie; l'art est le produit du sentiment religieux, et ne travaille guère que pour l'Église; c'est l'Église aussi qui donne l'enseignement, surveille la science et la subordonne à la théologie. Quant au bien-être matériel il s'accroît à mesure que se développent les relations avec l'Orient. Les soldats de la croix, pauvres et grossiers, rapportèrent de leurs guerres lointaines, avec l'éblouissement des grandes cités, tout un trésor de connaissances utiles pour l'agriculture, l'industrie, le commerce.

Il est juste d'ajouter qu'entre tous les pays de la chrétienté, nul ne prit une part plus considérable que la France aux croisades, nul n'en recueillit mieux les réels avantages. Le royaume des Capétiens est, au XIIIe siècle, le foyer le plus brillant de la civilisation chrétienne.

Hommes et événements. — 1. Les croisades forment dans le tableau de l'Europe au Moyen âge un groupe d'une grande variété et d'un intérêt saisissant. *La première* surtout, qui est la *croisade par excellence*, nous présente de nombreux types de politiques, de croyants et de héros. C'est d'abord le pape **Urbain II** qui prend l'initiative de la guerre sainte au *concile de Clermont* (1095), et l'instrument dont il

se sert, le prédicateur populaire **Pierre l'Ermite**. C'est l'armée des pauvres et des simples qui, à la suite de **Gauthier sans Avoir**, fond comme une nuée de sauterelles sur l'Europe centrale; décimée en Hongrie elle est *exterminée en Asie Mineure*. C'est la grande cohue féodale qui arrive par diverses routes à Constantinople : habilement jouée par la politique byzantine d'**Alexis Comnène**, mal conduite à travers les *déserts de Phrygie* et les *montagnes* de Cilicie, elle est sans cesse troublée par les querelles de ses chefs, l'orgueilleux **Raymond** de Toulouse, le Normand **Bohémond** et le Flamand **Baudouin**, également ambitieux. Après avoir enduré à *Antioche* toutes les souffrances imaginables, réduite de 600,000 hommes à 60,000, elle se soumet heureusement à l'autorité de **Godefroy de Bouillon**, le croisé idéal, pieux, héroïque et désintéressé. C'est lui qui *prend Jérusalem* (1099) et y fonde un *royaume latin*.

2. Dirigée maladroitement par deux princes médiocres, **Louis VII** et **Conrad III**, la seconde croisade n'offre pas le même intérêt. Le vrai croisé ici, c'est le prédicateur de la guerre sainte, **saint Bernard**, abbé de Clairvaux, qui fut pendant quelques années, malgré lui, par la seule vertu de son éloquence et de sa foi, le *dictateur de la chrétienté*. *L'entreprise échoue sous les murs de Damas* (1149).

La troisième est beaucoup plus brillante. Il suffit de nommer **Frédéric Barberousse**, qui y meurt, les rois de France et d'Angleterre, **Philippe-Auguste** et **Richard Cœur de Lion**, ainsi que leur adversaire, **Saladin**, l'un des plus grands noms de l'histoire musulmane. Le christianisme et l'islamisme n'ont jamais été représentés par des forces plus imposantes et mieux dirigées. Mais le résultat est bien peu de chose au regard de l'effort : c'est la *prise de Saint-Jean-d'Acre* (1192); la guerre sainte n'est déjà plus au premier rang dans les préoccupations des peuples, et les souverains ont hâte de retourner à leurs affaires.

Prêchée dans un tournoi, la quatrième croisade est une équipée chevaleresque. **Boniface de Montferrat** et ses compagnons y voient une merveilleuse aventure, *Venise* et le doge **Dandolo**, une affaire commerciale; l'aventure et l'affaire

une armée; ils n'y formèrent jamais une nation. Les trente-six duchés de Turin, d'Ivrée, de Pavie, etc., étaient divisés en centaines ou groupes de cent familles; celles-ci en dizaines ou groupes de dix familles. Trois duchés avaient entre tous une importance particulière : celui de Frioul, au nord à la frontière des Avars, qu'il fallait tenir à distance; celui de Spolète et celui de Bénévent, l'un touchant à l'exarchat de Ravenne et l'autre au pays de Naples, où les Grecs s'étaient maintenus. Rome était entre ces deux duchés toujours menacée de la conquête et de la spoliation. Rome fut sauvée par les papes, par le secours des Francs, par la force toujours croissante de l'Église.

Saint Grégoire le Grand (590-604). — Le pape saint Grégoire le Grand (590-604) a le premier fait reconnaître sa suprématie dans toute la chrétienté, converti les barbares, défendu Rome contre toutes les attaques des Grecs et des Lombards. La papauté du moyen âge sort de ses mains véritablement constituée. Issu de la puissante famille Anicia, il fut très jeune préfet de Rome. Mais le monde l'effrayait. Il se retira dans un couvent qu'il fonda avec sa fortune particulière sur le mont Cœlius, suivant la règle de saint Benoît. Le pape Pélage l'arracha de sa pieuse retraite pour l'envoyer négocier à Constantinople avec l'empereur. A son retour, le peuple romain le proclama pape d'une voix unanime. Grégoire Ier n'accepta pas sans une secrète terreur. L'anarchie de l'Italie, disputée entre les empereurs grecs et les Lombards, les progrès de l'arianisme en Espagne et en Afrique, la recrudescence du paganisme en Germanie et en Angleterre, lui faisaient craindre d'être inférieur à la tâche qui lui était imposée. Cependant il comprit sa haute mission de veiller au salut de l'Église de Rome et de la chrétienté. Il eut confiance et il réussit.

Reconnaissance de la primauté du pape. — Dès le début de son pontificat, il nourrit les Romains aux frais de l'Église pendant une famine et prend des mesures salutaires contre la peste et contre les débordements du Tibre. Rome est menacée par les Lombards ; il la met en défense, fait épouser à Agilulfe, qui devient roi des Lombards, l'orthodoxe Théodelinde, qui va être la Clotilde des Lombards Elle con-



Saint Grégoire le Grand envoie des missionnaires en Angleterre.
(Miniature d'un manuscrit du Xe siècle attribué à saint Dunstan.)

vertit son époux qui lui doit le trône et son peuple de l'arianisme à l'orthodoxie. Grégoire obtient du néophyte un traité qui garantit au territoire de Rome son indépendance. Il fait confirmer ce traité par l'empereur, malgré la mauvaise volonté de l'exarque de Ravenne, Romanus. Il résiste à l'empereur, quand celui-ci veut mettre des entraves à la liberté d'entrer dans les couvents : « Dieu t'a fait de capitaine des gardes César et fils de César ; et tu veux lui enlever ses serviteurs ! J'obéis au maître terrestre ; mais je dois obéir aussi au maître d'en haut. Aussi j'ai affiché ton édit, mais je l'ai fait suivre de ma désapprobation. » Ainsi, il revendique hautement la primauté du Saint-Siège. Il la fait reconnaître des archevêques de Milan et de Ravenne, et même du patriarche de Constantinople, qui aspiraient à l'exercer eux-mêmes. Il la justifie par ses grandes vertus et ses grands services.

Conversion des Lombards, des Wisigoths et des Anglo Saxons. — Il a pour l'aider dans son œuvre pieuse la milice dévouée des moines. C'est le moine Cyriaque, qui a négocié avec Théodelinde et Agilulfe la conversion des Lombards. Le moine Léander, envoyé chez les Wisigoths d'Espagne, devient archevêque de Séville, gagne à l'orthodoxie les deux fils du roi Leowigilde, et fait adopter solennellement le catholicisme par Récarède et par les Wisigoths dans un concile de Tolède (589). Saint Colomban essaie de réformer les mœurs de Théodebert et de Thierry, les deux petits-fils de l'altière Brunehaut, et, menacé de mort, il vient fonder en Italie, près de la Trebbie, l'abbaye de Bobbio. Enfin le moine Augustin est envoyé en Bretagne. Grégoire veut obtenir la conversion de ceux qu'il appelle à l'avance, pour le moment où ils seront chrétiens, non des Angles, mais des Anges (*non Angli sed Angeli*) ; et il donne à deux autres moines, Mellitus et Laurentius, chargés de seconder Augustin, de curieuses instructions pour leur enjoindre de ne pas heurter de front les superstitions des idolâtres, mais de les faire servir au catholicisme en transformant leurs temples en églises, en accommodant les cérémonies chrétiennes aux lieux et aux dates marquées auparavant pour les cérémonies du paganisme. On sent dans ces instructions comme un dernier parfum de l'habile politique

du Sénat romain. Elle réussit d'ailleurs en Angleterre. Ethelbert, roi de l'heptarchie, se convertit (597) et bientôt le christianisme se répand jusqu'au fond de la Northumbrie. Ainsi le pape Grégoire a fait de grandes choses. Il a converti les barbares et donné à la société chrétienne du moyen âge les premiers germes de son organisation en lui faisant accepter la suprématie du Saint-Siège. Grâce à lui, la papauté devient la tête de la chrétienté. Celui qui prenait le titre modeste de *serviteur des serviteurs* de Dieu a mérité ses beaux noms de saint Grégoire le Grand.

Grâce à Grégoire, un peu d'ordre renaît au VIIe siècle. Dagobert chez les Francs, Rotharis chez les Lombards, apparaissent comme des princes pacifiques et justiciers. Mais la papauté redevient faible sous les premiers successeurs de Grégoire Ier et avec elle la chrétienté est replongée dans l'anarchie.

Les maires du palais. — Après Dagobert, la royauté mérovingienne « tombe du pavois dans un fourgon traîné par des bœufs ». Les Mérovingiens ne sont plus des rois, ni même des guerriers. Ce sont à peine des hommes. Pères à quinze ans, vieillards à vingt ans, décrépits avant l'âge par l'abus des plaisirs, ils sont plongés dans un épuisement précoce et meurent presque tous dans l'adolescence. « Le symbole de cette race, ce sont les énervés de Jumièges, ces jeunes princes, à qui l'on a coupé les articulations; ils s'en vont sur un bateau au cours du fleuve qui les porte à l'océan; mais ils sont recueillis dans un monastère. » (MICHELET) Derrière ces fantômes se dressent les puissants *maires du palais*. Ceux-ci ont été à l'origine les hommes du roi, les chefs de sa truste, chargés de maintenir l'ordre dans la demeure royale parmi les leudes grossiers et violents. Ils dirigent une clientèle nombreuse qu'ils s'attachent par les services rendus. Depuis l'avènement du roi mineur Childebert II, fils de Sigebert, ils se sont attribué la régence aux époques de minorité. Leurs fonctions de maires du palais les appelaient à défendre l'autorité des rois contre les prétentions des grands: leur intérêt les conduisit à soutenir l'aristocratie contre la royauté. De surveillants

de l'aristocratie, ils devinrent les surveillants des rois et les représentants de l'aristocratie auprès d'eux.

Antagonisme entre l'Austrasie et la Neustrie. — Il importe cependant ici encore d'établir une distinction complète entre les maires d'Austrasie et ceux de Neustrie. L'Austrasie est la *France teutonique*. Les grands propriétaires y sont les seuls maîtres du sol. L'aristocratie domine, et ses chefs, les maires du palais, s'y rendent absolument indépendants de l'autorité royale. Sauf le titre, ils ont toute la puissance royale. Ils appartiennent d'ailleurs presque tous à la grande famille des Pippinides, à qui sa richesse et le nombre de ses serviteurs attire le respect. La Neustrie est la *France romaine*; le sol appartient encore aux petits propriétaires, l'aristocratie est peu puissante et les rois sont mieux obéis. Les maires du palais cherchent à dompter les leudes et à reconstituer l'autorité royale, mais pour l'exercer à leur profit et au nom du souverain. Après des tentatives dignes d'un meilleur sort, ils échouent, parce qu'ils ne sont que de petits propriétaires, n'ayant de pouvoir que celui que leur donne la faveur éphémère d'un roi, les circonstances ou leur génie.

Successeurs de Dagobert. — Dagobert mort, ses deux fils sont proclamés roi : Sigebert II en Austrasie, Clovis II en Neustrie et en Bourgogne. L'Aquitaine est déjà presque indépendante. Ces souverains règnent ; mais les maires du palais gouvernent : ce sont d'abord Pépin de Landen pour Sigebert, Ega pour Clovis II, et après la mort de ces deux maires (640), c'est Erkinoald en Neustrie, Flaochat en Bourgogne, et Grimoald, fils de Pépin de Landen, en Austrasie. Grimoald a réussi à fixer dans sa maison le titre et les fonctions de maire. Il se croit assez fort, à la mort de Sigebert II (650), pour installer sur le trône son propre fils Childebert à la place de l'héritier légitime, Dagobert. Mais les leudes refusent d'accepter qu'un de leurs égaux devienne leur maître. Grimoald et son fils sont livrés à Clovis II, qui les fait mourir et qui réunit à ses États l'Austrasie. Clovis II garde jusqu'à sa mort (656) les trois royaumes. Ses deux fils lui succèdent, Clotaire III

(656-670) et Childéric II (656-673), l'un en Neustrie, l'autre en Austrasie.

Ebroïn (659-681). — A ce moment apparaît un homme que les historiens ont généralement calomnié, Ebroïn. « Né dans les derniers rangs de la société, dit la vie de saint Ragnebert, il s'était donné la mission de tuer, de mettre en fuite ou d'emprisonner tous ceux d'entre les Francs qui étaient issus d'un sang illustre, pour leur substituer des gens de basse origine. » Mais c'est dans les monastères qu'on écrivait l'histoire. Ebroïn fit une rude guerre à l'aristocratie des leudes et prélats ; de là les injures prodiguées à la mémoire de cet impitoyable niveleur. Forcer la reine-mère Bathilde à se réfugier dans le monastère de Chelles, supprimer l'article de la constitution perpétuelle qui obligeait le roi à choisir le comte parmi les grands propriétaires de la cité, mettre à mort les évêques de Paris et de Lyon, proclamer Thierry III, le troisième fils de Clovis II, à la mort de son frère aîné Clotaire III, tels furent ses premiers actes.

Les grands, exaspérés par toutes ces atteintes à leurs privilèges, se soulevèrent, sous la direction de saint Léger, évêque d'Autun, emprisonnèrent Ebroïn au monastère de Luxeuil, et son protégé, Thierry III, à celui de Saint-Denis. Mais que de revirements imprévus dans cette histoire! Childéric II, devenu seul roi des Francs, refuse d'être l'instrument de l'aristocratie austrasienne. Il fait enfermer à Luxeuil avec Ebroïn l'évêque saint-Léger, son plus cruel ennemi, et il se prépare à poursuivre ses empiétements sur l'aristocratie, lorsqu'il est traîtreusement assassiné dans la forêt de Bondy par un leude, Bodillon, qu'il avait fait battre de verges (673).

Lutte d'Ebroïn et de saint Léger. — Ici se passe un nouveau coup de théâtre. Ebroïn et saint Léger sortent en même temps de Luxeuil réconciliés en apparence. Bientôt chacun d'eux proclame son Mérovingien; saint Léger, Thierry III, qui semblait devoir être docile à l'égard de l'aristocratie; Ebroïn, un soi-disant fils de Clotaire III, qu'il tire on ne sait d'où, Ebroïn, vainqueur des leudes d'Austrasie, s'empare de la personne de saint Léger, lui fait crever les yeux, couper la langue et les lèvres. Enfin, il est dégradé

au fond d'un bois (674-678). Alors il replonge dans le néant son prétendant qui n'était plus bon à rien. Thierry III est reconnu dans les trois royaumes. Mais c'est Ebroïn le vrai maître. Il enlève aux leudes les terres usurpées sur le domaine royal, il gagne les évêques fidèles aux souvenirs de l'administration romaine, saint Ouen de Rouen, saint Prix d'Auvergne, saint Réol de Reims, saint Egilbert de Paris. Il se fait une clientèle nombreuse et dévouée de petits propriétaires, qu'il protège contre les empiètements des leudes et qui sont toujours prêts à le soutenir parce qu'ils lui doivent tout. Les leudes dépossédés se réfugient en Austrasie. Pépin d'Héristal et son cousin Martin, qui prennent les armes pour les soutenir, sont défaits à *Leucofao*[1]. Ebroïn s'apprête à poursuivre les vaincus jusque sur les bords du Rhin, lorsqu'il est tué d'un coup de hache par un leude appelé Hermanfried dont il avait confisqué les biens. « Ebroïn, dit la vie de saint Prix, réprimait virilement toute les méchancetés et les iniquités qui se commettaient sur la surface de la terre. Il châtiait les forfaits des hommes superbes et injustes ; il faisait partout régner la paix », ce redresseur de torts, ce justicier souvent cruel, implacable pour les excès des grands, secourable aux opprimés, voulait en somme, comme Brunehaut, défendre les hommes libres et la classe moyenne contre la tyrannie féodale naissante. Il succomba comme elle, parce qu'il marchait au rebours de son siècle ; mais il succomba non sans gloire (681).

Bataille de Testry (687). **Décadence des Mérovingiens.** — Les successeurs d'Ebroïn, Waraton, Gislemar et Bertaire, qui se remplacèrent en quelques années comme maires du palais, n'étaient pas de taille à continuer son œuvre. La lutte recommença contre les leudes austrasiens. Bertaire, soutenu par « une grande multitude de petites gens », fut battu et tué à *Testry*[2] (687). Cette journée mémorable achève la défaite de la Neustrie par l'Austrasie, de la royauté par l'aristocratie, de la famille de Clovis par celle de Pépin. Alors commença la décadence irrémédiable des Mérovingiens et la véritable époque des rois fainéants.

1. Au Loixi, près de Laon, ou plus probablement Lifou-le-Grand, près Toul.
2. Testry, près saint-Quentin, sur la Somme.

« Le prince, dit Eginhard, était réduit à se contenter de porter le nom de roi, d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de représenter l'image du monarque... Il ne possédait en propre qu'une seule maison de campagne d'un fort modique revenu ; c'est là qu'il tenait une cour, composée d'un très petit nombre de domestiques, chargés du service le plus indispensable. S'il fallait qu'il allât quelque part, il voyageait monté sur un chariot traîné par des bœufs, et qu'un bouvier conduisait à la manière des paysans. C'est ainsi qu'il avait coutume de se rendre au palais et à l'assemblée générale, réunie une fois par an pour les besoins du royaume; c'est encore ainsi qu'il retournait d'ordinaire chez lui. » Ainsi ces fils dégénérés de Clovis ne savent même plus chevaucher! Le premier rôle va passer à la famille des Pippinides, qui, à partir de Charlemagne, portent le nom de Carolingiens.

Origine des Pippinides. — Cette famille était austrasienne et germanique [1]. Elle descendait de saint Arnulf, évêque de Metz, le plus grand propriétaire des bords de la Moselle, et de Pépin de Landen, qui possédait sur les bords de la Meuse des domaines très étendus. Tous les deux furent maires du palais au temps de Dagobert. Leurs deux familles avaient donné à l'Église beaucoup d'évêques, d'abbés, et de saints. Elles se réunirent par un mariage. Anségise, fils de saint Arnulf, épousa Begga, fille de Pépin de Landen. De ce mariage naquit Pépin d'Héristal. Après la tentative avortée de Grimoald, fils de Pépin de Landen, pour installer son fils sur le trône à la place d'un Mérovingien, Pépin d'Hé-

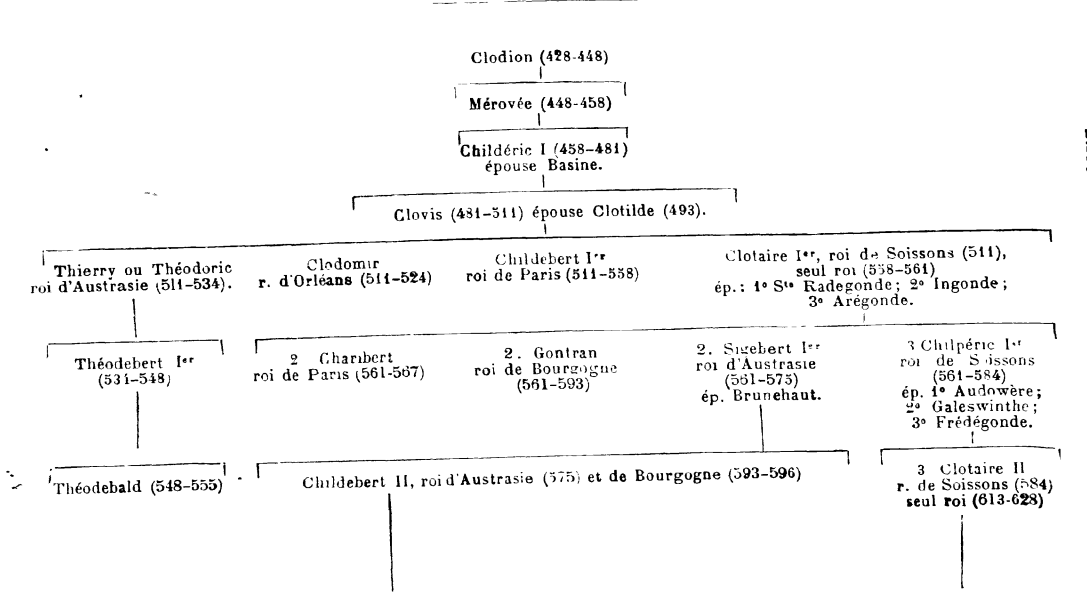
1. Lorsque les Carolingiens furent devenus rois, certains généalogistes rattachèrent leur origine à l'une des plus illustres familles de Gaule, celle des Ferreolus, qui donna à la Gaule plusieurs gouverneurs, des patrices comme Eonius Mummolus, et de nombreux évêques. Cette famille se serait même unie aux Mérovingiens et saint Arnulf aurait eu pour aïeule paternelle Bathilde, fille de Clotaire Ier. Il est probable que ces généalogies fantaisistes n'ont été inventées qu'après coup pour rattacher la maison des Pippinides aux plus illustres familles parmi les Gallo-Romains et les Francs. D'ailleurs, l'union de Begga et d'Anségise n'est même pas absolument hors de contestation. Paul Diacre, dans les *Gesta episcoporum Mettensium*, n'en dit rien et Eginhard ajoute qu'on ne sait rien à ce propos. Cependant, d'après la vie de sainte Gertrude, on peut admettre que cette union ait existé.

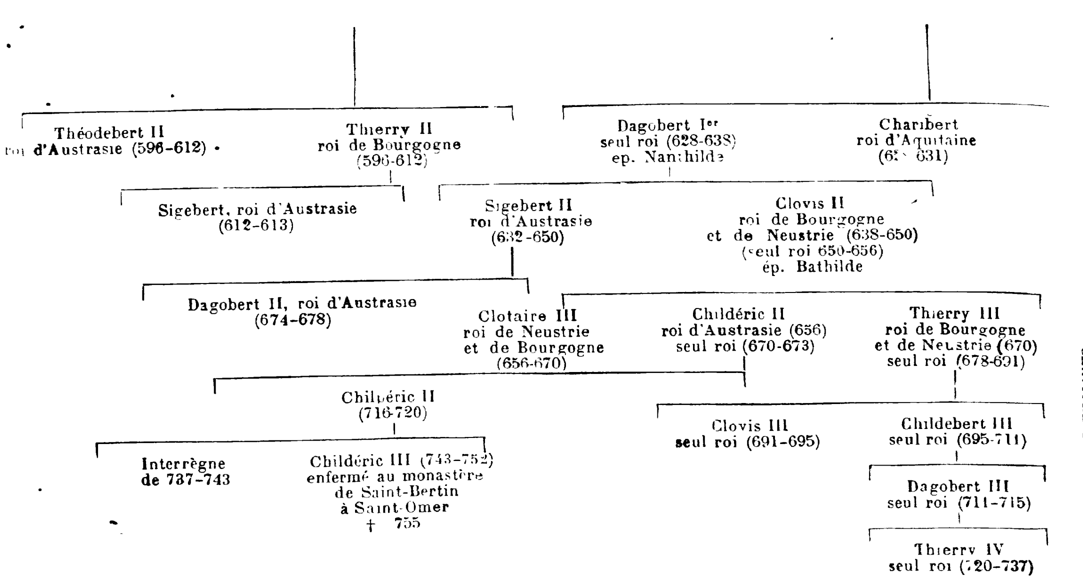
ristal recueillit les domaines de son aïeul et de son oncle. A partir de la victoire de Testry, il gouverna souverainement les Austrasiens avec le titre de prince des Francs.

Décadence des Francs et de l'Église. — C'est un véritable siècle de fer qui s'écoule depuis la mort de Dagobert jusqu'à l'avènement de Pépin le Bref. Les Francs sont restés aussi barbares et sont devenus plus corrompus. Ils ont usé leurs forces dans d'interminables guerres civiles. Tandis que Francs contre Francs s'entretuent, les peuples soumis de la Germanie recouvrent leur indépendance et s'apprêtent à mettre la Gaule au pillage ; l'Église tombe dans la même décadence. Les évêques désormais isolés ne se réunissent plus en conciles; souvent, ce sont des barbares qui gardent, bien que tonsurés, leurs goûts de chasse, de festins et de grossières orgies. « On commençait à voir, dit une vieille chronique, que le sacerdoce fût vendu par les rois et achetés par les clercs. Aussi le paganisme regagnait du terrain. A Trèves, un temple de Diane était rouvert ; près de Zurich, on célébrait les cérémonies du culte d'Odin dans un oratoire consacré à sainte Aurélie. Les Thuringiens égorgeaient leurs parents malades, afin que, portant l'empreinte du fer, ils pussent entrer plus vite au Walhalla. Au sud, les Aquitains et les Wascons rompaient tout lien avec les Francs dont ils avaient eu tant à souffrir. Bientôt les Arabes allaient venir, par le Midi, ravager les plus riches provinces de la Gaule. La Gaule chrétienne était-elle donc destinée à devenir la proie des barbares, Germains ou Arabes, des sectateurs d'Odin ou de Mahomet ? Elle fut sauvée, grâce aux efforts de Pépin d'Héristal et de ses premiers descendants; cette œuvre de salut public a fait la fortune de l'héroïque lignée des Pippinides.

Pépin d'Héristal (687-714). — Pépin d'Héristal fut, sous le titre de maire du palais, ce qu'avaient été les premiers rois francs : le chef militaire et le grand juge de la nation. (H. Martin). Il rétablit l'ancienne coutume germanique des *malls* ou plaids. Mais le *mall* ne fut plus composé que des grands leudes ; la discussion des affaires de l'État y fut réduite aux choses de la guerre ; elle ne présenta plus ce caractère de généralité que certaines expressions des chroniques

Tableau généalogique des Mérovingiens





1. On n'a indiqué dans ce tableau que les plus connues parmi les nombreuses femmes des rois mérovingiens.

tendraient à lui faire attribuer. Les malls locaux se réunirent régulièrement dans chaque comté. Pépin s'occupa surtout de réduire à l'obéissance les barbares de la Germanie qui avaient secoué le joug des Francs. Il soumit les Alamans, exigea le tribut des Bavarois et fit dix campagnes en Frise pour soumettre le duc païen Radbod. Grâce à Pépin, l'Anglo-Saxon Willibrod put pénétrer chez les Frisons, briser leurs idoles et fonder l'évêché d'Utrecht, qui devint le siège métropolitain de toute la contrée. Saint Rupert, évêque de Worms, évangélisa la Bavière. Les saints missionnaires étaient les précurseurs des armées franques. Pendant ce temps, trois Mérovingiens, Clovis III, Childebert III et Dagobert III (691-715), se succédaient obscurément en Neustrie, réduits à végéter dans la villa de Maumagues [1] sous la tutelle impérieuse d'un agent de Pépin. Leur longue chevelure flottante rappelait seule qu'ils descendaient de Clovis.

Charles Martel (714-741). — Les derniers moments de Pépin d'Héristal avaient été attristés par d'horribles tragédies de famille. Son fils Grimoald, fils de la chrétienne Plectrude, prétendait recueillir tout son héritage, tandis que Charles, fils de la païenne Alpaïde, dont l'Église n'avait pas sanctionné le mariage, devait être exclu. Charles fit tuer Grimoald et Pépin relégua dans une prison le meurtrier. A la mort de Pépin, Plectrude et son petit-fils encore enfant, Théodoald, s'apprêtèrent à prendre le gouvernement des Francs. Mais comment une femme et un enfant pouvaient-ils mener ces rudes guerriers! C'était « fantôme sur fantôme! » Aussi tous les ennemis des Austrasiens furent-ils bientôt coalisés pour tirer vengeance de leurs défaites. Les Neustriens, conduits par leur maire, Ragenfried ou Rainfroy, duc d'Anjou, s'allièrent avec les Aquitains et les Frisons et battirent l'armée austrasienne dans la forêt de Cuise [2]. Alors Charles s'échappa de sa prison, enferma Plectrude dans un monastère et se mit à la tête des rudes guerriers francs. C'était bien le chef qui leur convenait. Aussitôt les Neustriens furent battus près de

1. Mamaccæ, sur l'Oise.
2. Pres Compiegne.

l'Ambléve [1] à Vincy [2] et à Soissons (719). Charles prit le titre de maire de Neustrie et força Eudes, duc d'Aquitaine, à reconnaître sa suzeraineté. Ce fut le commencement de ces courses errantes des bords du Rhin à ceux de la Garonne qui remplirent toute la vie de Charles Martel et qui amenèrent la défaite de tous les ennemis des Francs. Pendant vingt et un ans, la guerre se fit régulièrement chaque printemps contre les Alamans, les Bavarois, les Thuringiens, les Frisons et les Saxons. Il ravageait leur pays, emportait du butin, vengeait les injures faites aux missionnaires. Il finit par les soumettre au tribut et au contingent militaire. Mais les Saxons refusèrent d'accepter le baptême. Ils espéraient encore sauvegarder leur farouche indépendance.

Invasion arabe en Gaule (726-729). — Au sud, Charles eut d'abord à combattre les Aquitains, dont le duc Eudes prétendait être le chef indépendant. Bientôt il fit reculer les Arabes. Ceux-ci, maîtres de l'Espagne depuis la bataille de Xérès (711), qui avait renversé la monarchie des Wisigoths, avaient franchi les Pyrénées et s'apprêtaient à conquérir la Gaule. Sans doute Eudes leur infligea sous les murs de Toulouse, sa capitale, une sanglante défaite (721), mais, guidés par l'émir Abd-er-Rhaman, les Sarrasins conquirent la Septimanie, se jetèrent dans la vallée du Rhône, pillèrent Lyon et Autun, incendièrent Luxeuil et vingt autres monastères, puis, tournant subitement à l'ouest, revinrent en Aquitaine et battirent Eudes sous les murs de Bordeaux (729). Poitiers fut incendié, Tours menacé. La Gaule allait devenir la proie de l'islam.

Bataille de Poitiers (732). — Eudes hésita quelque temps. Devait-il se soumettre à Abd-er-Rhaman, s'unir à ces Sarrasins qui se rapprochaient par tant de côtés des mobiles populations du Midi de la France? Devait-il appeler à son aide l'ennemi de sa race, le chef des Francs, qui lui avait fait tant de mal? Eudes était chrétien; il voulut avant tout sauver sa foi; il invoqua l'appui du puissant duc des Francs. Bientôt

1. Affluent de l'Ourthe, qui se jette dans la Meuse
2. Près Cambrai.

accoururent en foule les braves qui aimaient les batailles, Aquitains fugitifs, Neustriens menacés, leudes austrasiens, barbares de la Germanie récemment convertis. C'était, selon le mot de l'évêque de Béja, une véritable *armée d'Européens*. Combien différente de l'armée de Berbères africains et d'Arabes, que conduisait Abd-er-Rhaman! « Les musulmans étaient des hommes du Midi et de l'Orient, pour la plupart petits, brûlés par le soleil, mais richement vêtus, enveloppés de manteaux blancs, brandissant des armes brillantes. Admirables cavaliers, montés sur des chevaux infatigables, ils tourbillonnaient autour de l'ennemi sans ordre; ils l'assaillaient vingt fois pour essayer de rompre ses rangs. Mais ces rangs étaient solides comme un mur de glace. Les soldats de Charles étaient des barbares du Nord à la peau blanche, à la haute stature, le corps couvert de fer ou de peaux de bêtes, armés de piques et de pieux, du hang et de la framée; mais c'étaient des fantassins inébranlables...... L'instant était solennel et la bataille allait décider du destin du monde : derrière les Wisigoths, les Arabes avaient trouvé les Aquitains, derrière les Aquitains les Francs; derrière les Francs il n'y avait plus rien! S'ils étaient vaincus, la Gaule et l'Italie avaient le sort de l'Espagne; la conversion des barbares, l'alliance de l'Église et des Germains, le travail des missionnaires, les précieux restes de la civilisation antique, les premiers germes du monde moderne, tant d'espérances et tant de souvenirs étaient emportés d'un coup par cette tempête nouvelle qu'envoyaient les sables du désert! » (Pinard)

Il y eut sept jours d'attente solennelle; pendant sept jours, le Nord et le Midi s'observèrent avec haine et terreur. Enfin, la rencontre eut lieu entre Poitiers et Tours : les Sarrasins multiplièrent les charges contre la rude infanterie des Francs, sans pouvoir l'entamer. Tout à coup ils tournèrent bride en apercevant derrière eux leur camp au pillage : Eudes les avait tournés. Ils ne réussirent pas à sauver leur butin. Le lendemain ils avaient abandonné ce qui restait de leur camp (732). Charles, qui les avaient écrasés de son marteau d'armes, mérita, à la suite de cette mémorable journée, le surnom de

Charles Martel[1]. Il profita de sa victoire pour forcer Eudes à renouveler son serment de fidélité[2]. Il reconquit la Bourgogne et enleva la Septimanie aux Sarrasins après avoir odieusement ravagé plusieurs des villes de ce pays.

Les précaires. — Pour récompenser ses leudes de tant d'expéditions, Charles Martel leur distribuait à profusion les biens d'Église. Toutes ses guerres, dirigées contre des païens et des musulmans, étant entreprises dans un intérêt religieux, il en faisait payer les frais à l'Église. Les leudes obtinrent à titre de *précaires* des bénéfices ecclésiastiques ; les abbayes les églises retentirent du bruit de leurs orgies et des aboiements de leurs meutes de chasse. Les évêchés de Rouen, de Paris et de Bayeux, les abbayes de Fontenelle et de Jumièges, entre autres, furent ainsi donnés par Charles à ses leudes. Cependant, le pape Grégoire II ne fit rien pour empêcher ces scandales. Il se résignait, dans l'intérêt supérieur de l'Église, à payer la rançon des victoires du chef des Francs. Charles Martel mourut au moment où il allait peut-être descendre en Italie pour sauver les papes des attaques des Lombards (741). Charles Martel est supérieur à son père et à son fils ; c'est un Charlemagne encore grossier qui commence par instinct ce que son petit-fils achèvera par calcul et par politique. C'est un barbare, mais un grand barbare.

Saint Boniface (680-755). — L'homme de guerre avait été aidé dans sa tâche de la soumission des Germains par l'homme de Dieu. Depuis l'époque de Dagobert, les missions en Germanie étaient interrompues. Elles recommencèrent avec Charles Martel et elles furent composées surtout de moines anglo-saxons. Ces moines parlaient la langue des Germains ; leur jeunesse avait été bercée par les vieilles

1. Les désordres et révoltes qui ont éclaté parmi les Berbères d'Afrique à la suite des progrès de l'hérésie des Kharéjites ont empêché le retour des invasions arabes en Gaule.

2. On a affirmé faussement qu'Eudes descendait de Caribert, frère de Dagobert. On s'appuyait sur une prétendue charte octroyée en 845 par Charles le Chauve au monastère d'Alaon (près Urgel, en Espagne); cette charte, publiée pour la première fois en 1698 et acceptée depuis par les historiens les plus sérieux, était fausse. Rabanis l'a démontré péremptoirement dans son histoire des Mérovingiens d'Aquitaine.

légendes du culte d'Odin. Nul mieux qu'eux ne pouvait pénétrer l'âme de ceux qu'ils voulaient convertir. Leur chef le plus illustre fut Winfried, plus connu sous le nom de saint Boniface. Né dans le Wessex; il était entré très jeune dans le monastère d'Exeter. Doué d'une piété ardente, d'une science consommée, d'une éloquence mâle et entraînante, avec cela prudent et habile, organisateur excellent, véritable pasteur d'âmes et conducteur de peuples, tel était Boniface. Sa première mission fut dirigée chez les Frisons sous les ordres du vieux Willibrod. Mais ses véritables champs de bataille furent la Hesse et la Thuringe. Il y pénétra en explorateur, s'avançant au milieu des forêt vierges, campant parmi les bêtes fauves, puis dans les clairières, où étaient groupées les tribus de païens, rassemblant les nobles et les guerriers, leur montrant l'impuissance de leurs idoles, les renversant à terre pour élever à leur place des églises, des monastères, des écoles, de futures villes. Souvent, il était menacé et maltraité; souvent ceux qu'il avait baptisés à grand'peine revenaient à leurs idoles, entraînés par quelque nouveau courant de barbarie. Mais alors Boniface recommençait patiemment sa tâche. Charles Martel, sur la recommandation du pape Grégoire II, lui avait donné un sauf-conduit: « Que nul n'ose lui être contraire ou lui porter dommage et qu'il demeure en tout temps tranquille sous notre protection. » La crainte du puissant duc des Francs était pour Boniface le meilleur des talismans.

Boniface groupa autour de lui de nombreux compagnons dévoués à sa pieuse entreprise. La plupart étaient des moines anglo-saxons, Vigbert, Willibald, Lull, le plus énergique et le plus ardent de ses disciples; mais il avait encore auprès de lui le Franc Grégoire, le plus dévoué, le plus courageux de ses amis, et le Bavarois, Sturm, âme douce et contemplative, le fondateur du grand monastère de Fulda. Les femmes anglo-saxonnes vinrent aussi prendre leur part de cette éducation des âmes. Elles firent briller aux yeux des femmes germaines l'exemple de toutes les vertus chrétiennes : c'est Chunihild, la mère de Lull, avec sa fille Bérald, qui s'établit en Thuringe; Chunidrat, en Bavière; Thécla, à Kitzin-

gen, en Franconie; c'est surtout la belle et savante Lioba : « L'aspect d'un ange, la conversation délicieuse, l'esprit lucide ; elle était grande par sa prudence, orthodoxe par sa foi, patiente dans son espérance, expansive dans sa charité. Elle montrait toujours un visage serein et jamais pourtant sa gaieté n'alla jusqu'au rire. Jamais on n'entendait malédiction sortir de sa bouche, jamais le soleil ne se coucha sur sa colère. Lioba devint abbesse de Bischofheim, la grande pépinière des religieuses qui ont fait l'éducation de l'Allemagne. Boniface l'aima d'une tendre affection mystique et demanda à être enseveli dans le même tombeau qu'elle, afin qu'après avoir servi ensemble le Christ pendant leur vie ils pussent aussi attendre ensemble le jour de la résurrection. »

Conversion de la Germanie. — De 723 à 737, les prédications valurent à Boniface une abondante moisson d'âmes. Il était favorisé par l'infériorité morale des croyances païennes ; par la faible organisation du sacerdoce chez les Germains, et surtout par l'appui redouté des Francs. D'ailleurs, il subissait la direction de la papauté. Il fit trois voyages à Rome ; il y chercha de sages instructions qu'il suivit toujours avec la plus ponctuelle fidélité. Nommé en 723, évêque régionnaire, c'est-à-dire sans siège déterminé et avec une juridiction aussi étendue que ses conquêtes, il évangélisa la Hesse, la Thuringe, la Bavière, fonda les abbayes de Fritzlar et d'Erfurth, établit en Bavière les quatre diocèses de Passau, de Ratisbonne de Freysingen et de Salzbourg ; et, en Franconie, ceux de Wurtzbourg et d'Eichstœdt. La fondation du monastère de Fulda, due à son fidèle disciple Sturm, eut une importance particulière : Fulda, situé dans un beau site de la forêt Bochonia, à la frontière des quatre pays germaniques de la Bavière, de la Franconie, de la Thuringe et de la Hesse, devint bientôt une ville importante qui tenait dans sa dépendance des milliers de métairies dans les quatre duchés voisins. Ce monastère fut plus tard l'école la plus renommée de la Germanie et la caserne la mieux pourvue de ses conquérants religieux. Dès l'année 734, Boniface avait reçu de Grégoire III le pallium avec le titre d'archevêque de Mayence et de primat de la Germanie. Le prestige de la papauté s'augmentait de toutes les conquêtes

nouvelles de l'Évangile. Les papes considérèrent toujours la Germanie comme une province directe du Saint-Siège. A sa mort, qui fut sanctifiée par un martyre volontaire en Frise, Boniface avait pu partager entre ses compagnons les plus aimés le soin de continuer sa tâche suivant leurs aptitudes respectives. Grégoire; fut évêque d'Utrecht Vigbert, abbé de Fritzlar; Sturm, abbé de Fulda; Lull, le plus habile à gouverner les hommes, devint archevêque de Mayence. Boniface pouvait mourir sans regret (755).

Pépin le Bref (741-768). **Réforme de l'Église.** — Mais avant sa mort il avait rendu d'autres signalés services. Pépin le Bref et Carloman avaient succédé à leur père Charles Martel (741) et continué ses courses guerrières des bords du Danube et du Rhin à ceux de la Loire pour faire trembler partout les ennemis du Christ et des Francs. Tassillon, duc des Bavarois, fils de l'implacable Odillon, reconnut la suprématie des Francs; Theobald, duc des Alamans, fut remplacé par un compagnon dévoué de Pépin; Hunald, duc d'Aquitaine, fils d'Eudes, avait franchi la Loire et brûlé Chartres (743). Pépin et Carloman lui firent une guerre si furieuse qu'il se retira découragé dans un couvent de l'île de Ré, laissant ses États à Waïfre, son fils, qui reconnut la suprématie des Francs. L'ordre matériel était assuré par toutes ces expéditions ; mais l'ordre moral était singulièrement troublé par la confusion où vivait le clergé depuis l'invasion des leudes francs dans les évêchés et monastères. Boniface sut persuader à Carloman, prince pieux, qui était chargé du gouvernement de l'Austrasie, de réformer l'Église franque. Les évêques ne s'étaient pas réunis en synode depuis quatre-vingts ans. Deux conciles furent convoqués à Leptines[1] et à Soissons (743-744). Défense fut faite aux évêques de combattre, de chasser, de consacrer des prêtres indignes, de célébrer des fêtes païennes ou de vendre des amulettes. Ils durent veiller sur les monastères, y faire observer partout la règle de saint Benoît. L'ère de l'incarnation fut adoptée, c'est-à-dire que le commencement de l'année fut fixé au 25 mars. Boniface fit

1. Près Binch, dans le Hainaut.

restituer à l'Église de France une partie des domaines ecclésiastiques distribués à titre de précaires. Les autres lui seraient rendus à la mort de leurs titulaires[1]. Ainsi les Pippinides achevaient de se réconcilier avec l'Église.

Chute des Mérovingiens. Pépin le Bref roi (752). — Cette réconciliation ne tarda pas à porter ses fruits. Carloman avait abandonné le trône pour se vouer au service de Dieu dans l'abbaye du Mont-Cassin (746). Son frère Pépin était le maître incontesté de toute la Gaule franque et cependant c'était un pâle successeur de Clovis, véritable fantôme de roi, Childéric III, qui portait encore au fond de quelque métairie les insignes royaux. Pépin envoya une mission, dirigée par Burchard, évêque de Wurtzbourg, confident de saint Boniface, et par Fulrad, abbé de Saint-Denis, pour demander au pape Zacharie lequel méritait d'être roi : « de celui qui demeurait sans inquiétude et sans péril en son logis, ou de celui qui supportait le poids de tout le royaume » ? La réponse de Zacharie n'était pas douteuse : « Il vaut mieux appeler roi celui qui a la sagesse et la puissance que celui qui n'est roi que de nom sans aucune autorité royale. » Childéric III fut tondu et enfermé au monastère de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Pépin se fit élever sur le pavois dans une grande assemblée tenue à Soissons, où il fut acclamé par toute l'aristocratie des Francs. Boniface lui donna l'onction sainte (752). L'année suivante, le pape Étienne III vint renouveler à Saint-Denis la cérémonie solennelle du sacre. Le sacre, c'est le point de départ de la monarchie de droit divin. Le descendant de Pépin d'Héristal, n'étant pas de la race de Mérovée, sent qu'il a besoin, pour suppléer à la légitimité qui lui manque, de la haute consécration de l'Église. Il y entre en quelque sorte comme l'oint du Seigneur. Il aspirera à y exercer le patronage de la force. Mais les papes rappelleront au souverain la cérémonie du sacre où le prince est agenouillé devant le prélat. Ils voudront dominer les couronnes. Les plus grands

1. Quelques historiens prétendent qu'au lieu de réparer les spoliations de son père Pépin ordonna au contraire la sécularisation des biens d'Eglise.

conflits du moyen âge ont leur première origine dans cette cérémonie du sacre de Pépin le Bref.

Grégoire II et Grégoire III (715-741). — Dès lors, une nouvelle dynastie est fondée : une dynastie de guerriers et de serviteurs de l'Église. Pépin acquitte au bout de peu de temps sa dette envers la papauté. Il va délivrer Rome des Lombards. La papauté courait en effet un grand danger. Après saint Grégoire le Grand, vingt-cinq papes s'étaient succédé en un siècle ; l'Italie, disputée entre les empereurs grecs et les rois lombards, était tombée dans une affreuse anarchie. La papauté se releva avec Grégoire II (715-731). Il fut d'abord l'allié de Liutprand, roi des Lombards, pour résister à Léon l'Isaurien et à l'hérésie des iconoclastes. Mais, quand Liutprand se fut emparé de Ravenne, il se rapprocha de l'empereur et aida l'exarque Eutychius à reconquérir l'exarchat. Il réussit à sauver Rome par cette habile politique de bascule. C'est lui aussi qui reprit, grâce à Boniface, l'œuvre de la conversion des barbares. Son successeur, Grégoire III (731-741), prit possession du Saint-Siège sans demander à l'empereur sa confirmation ; il contribua à la ruine d'une expédition dirigée par l'iconoclaste Léon pour reprendre Ravenne. C'est le dernier effort des empereurs grecs pour régner dans l'Italie du Nord. Mais ils gardent Naples, la Calabre, la Sicile et l'Illyrie. Grégoire III affecta cependant de respecter la souveraineté de l'empereur grec. Il publia en son nom tous les actes de son gouvernement. C'est qu'il était repris de craintes nouvelles à l'égard des Lombards. Il mourut en appelant au secours de Rome les Francs de Charles Martel.

Expéditions de Pépin contre les Lombards. Constitution du patrimoine de saint Pierre (755). — La mort presque simultanée de Charles Martel et du pape empêcha d'aboutir cette première ébauche d'alliance entre les pontifes et les ducs des Francs. Mais Pépin le Bref, sacré roi par le pape Étienne II, ne put se dérober au devoir de le défendre. Astolphe, le nouveau roi des Lombards, s'était juré d'en finir avec la résistance de Rome. Il s'humilia devant les Francs, à la suite d'une première expédition, où Pépin avait franchi le mont Cenis, battu les Lombards au pas de Suze et

pris Pavie (754). Mais, dès que les Francs furent éloignés, il renouvela ses menaces. Pépin se mit à la tête d'une seconde expédition. Astolphe dut payer tribut, livrer le tiers de ses trésors et renoncer à toute prétention sur la Romagne, sur l'Exarchat, et la Pentapole. Ces territoires qui comprenaient vingt-deux cités[1] furent l'objet d'une donation faite par Pépin à saint Pierre représenté par son succcesseur, l'évêque de Rome. L'acte constitutif de la donation avec les clefs des villes qui y étaient comprises fut déposé sur le tombeau du saint par l'abbé de Saint-Denis, Fulrad. En vain la cour de Constantinople réclama; Pépin prétendit avoir le droit de disposer souverainement des provinces que personne ne l'avait aidé à conquérir. La protestation fut d'ailleurs toute platonique. Constantin Copronyme envoya même bientôt après à Pépin de belles orgues et lui demanda une de ses filles pour l'héritier du trône de Constantinople. On a prétendu que cet acte était un simple renouvellement d'une donation faite longtemps auparavant par Constantin au pape Sylvestre. Mais Constantin n'avait accordé au pape que l'exercice de quelques droits régaliens sur quelques possessions privilégiées. La donation de Pépin est beaucoup plus étendue. Elle ne constitue pas une simple immunité, mais une véritable souveraineté territoriale (755).

Résultats de l'alliance des Pippinides avec la papauté. — Pépin le Bref régna encore treize années consacrées surtout à une lutte acharnée en Aquitaine et en Septimanie ; elle se termina par la soumission définitive de ces deux grands pays (755-768). Pépin a montré à Charlemagne la route à suivre : les Aquitains et les Saxons à combattre, les Lombards à soumettre, l'Église romaine à protéger. Il a été à Charlemagne ce que fut Philippe de Macédoine à Alexandre le Grand, l'inspirateur et l'initiateur. Ainsi les Pippinides ont sauvé la Gaule franque du danger de nouvelles invasions ; ils ont repoussé les sectateurs d'Odin et de Maho-

1. La Pentapole comprenait cinq villes : Ancône, Rimini, Pesaro Fano et Sinigaglia ; l'Exarchat six villes : Bologne, Ferrare, Ravenne, Imola, Faenza, Forli (avec Cesène) ; dix autres localités ou châteaux fortifiés de la Romagne étaient compris dans le patrimoine de saint Pierre.

met. Leur empire, tout barbare qu'il est, marque cependant une aspiration vers un idéal de paix et de prospérité inconnu depuis les invasions. Ils ont renoué avec l'Église une alliance féconde au moment où la papauté se dégageait à la fois des liens de l'Empire grec et des menaces de la conquête lombarde. Le couronnement de cette politique inconsciemment suivie par les papes et par les ducs des Francs, c'est la conversion et la civilisation de la Germanie, c'est le retour des traditions romaines, c'est, enfin, le rétablissement de l'Empire d'Occident en faveur du plus grand des Pippinides.

SUJETS A TRAITER :

Les origines du pouvoir temporel des papes.

Les maires du palais.

Comment la maison d'Héristal a-t-elle remplacé la dynastie mérovingienne?

CHAPITRE XI

LE NEUVIÈME SIÈCLE. — L'EMPIRE FRANC CHARLEMAGNE CONQUÉRANT

I. Les guerres de Charlemagne.
II. Le rétablissement de l'Empire d'Occident (800).
III. La vie et l'œuvre de Charlemagne.

L'œuvre de Charlemagne. — « Quel est, à l'entrée du moyen âge, ce personnage extraordinaire, fils de Franc et lui-même presque sans culture, mais portant dans son sein tous les instincts qui font le grand homme, le génie de la guerre, le génie de la législation, le génie surtout de l'organisation ; aussi passionné qu'Alexandre, aussi réfléchi que César ; jeté par le sort au milieu des ruines de l'Empire romain et parmi les flots de peuplades à demi sauvages, et là ne rêvant qu'ordre et discipline ; barbare qui soupire après la civilisation, conquérant dont toutes les victoires sont des conceptions politiques ? Ce barbare, c'est Charlemagne. » (V. Cousin)

Nul, en effet, mieux que lui ne mérite le surnom de Grand, parce qu'il a fait de grandes choses avec des ressources médiocres ; parce qu'il a imprimé à la société de son temps une direction nouvelle dans la voie de l'ordre et du progrès. Conquérant, il a acquis des royaumes sans avoir d'armée permanente, ni d'impôts réguliers ; administrateur, il a fait régner partout la sécurité sans disposer d'un personnel de fonction-

Ouvrages a consulter : Eginhard, *Vie de Charlemagne.* — J. Zeller, *Histoire d'Allemagne.* — Hauréau, *Charlemagne et sa cour.* — Vétault, *Charlemagne.* — Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne.* — Collection, Berth. Zeller, *Charlemagne.*

naires dociles et révocables. C'est un germain de naissance, *et un barbare. Mais il proteste contre la barbarie, il dompte les idolâtres, il refoule les infidèles. Il apporte avec lui le* christianisme ; il fait régner au sein de ses États la paix romaine. Il mérite que ses contemporains ressuscitent pour lui le titre d'empereur parce qu'il porte en lui le génie civilisateur des plus grands Césars romains. « Cet homme est si grand, dit Joseph de Maistre, que la grandeur domine son nom. » Ce personnage, qui domine son siècle, exerce une action complexe : il faut étudier successivement ses conquêtes, son gouvernement, ses efforts pour provoquer la renaissance des études.

Charles et Carloman (768-771). — Charles, surnommé le Grand ou Charlemagne, hérita de son père à l'âge de vingt-six ans (768). Il partagea d'abord, avec son frère Carloman, le royaume de son père Pépin. Charles eut l'Austrasie, la Neustrie et la Germanie septentrionales, avec une portion de l'Aquitaine; Carloman, le reste de l'Aquitaine, la Bourgogne, la partie méridionale de la Neustrie et de la Germanie. C'était un partage suivant la coutume germanique et la tradition mérovingienne. L'Aquitaine divisée entre les deux frères, était mal soumise. Le vieil Hunald, en apprenant la mort de son fils Waïfre, sortit de son monastère de l'île de Ré. Il se défendit dans le pays d'Auvergne et de Limousin, cette citadelle de la France centrale. Charles eut à supporter tout le poids de la guerre. Il construisit la citadelle de Fronzac, battit les Aquitains et fit Hunald prisonnier. Des comtes furent établis dans les cités ; des abbés francs dans les monastères. C'était la prise de possession par les rudes guerriers du Nord de la belle France du Midi (769).

Les deux frères, sur les instances de leur mère, Berthe, *au grand pied*, avaient épousé les deux filles du roi des Lombards, Didier, malgré les représentations du pape Etienne III, qui appelait les Lombards « la plus perfide et la plus dégoûtante des nations, celle qui avait donné la lèpre à la terre, celle qui méritait le moins d'être comptée parmi les nations ». La bonne intelligence ne subsista pas longtemps entre les deux frères ; déjà Carloman avait abandonné Charles au début de la

guerre d'Aquitaine. Charles répudia Désidéria, fille de Didier, après un an de mariage (771). La guerre allait éclater entre les deux frères, mais Carloman mourut. Charles, sans tenir compte des droits de ses neveux qui étaient encore au berceau et qui n'étaient pas sacrés, se fit reconnaître roi du consentement unanime des Francs (771) ; c'est le vrai règne de Charlemagne qui commence.

Caractère des guerres de Charlemagne. — Charlemagne fut un guerrier infatigable. Il dirigea cinquante-trois expéditions contre les ennemis des Francs. « Ses guerres ne ressemblent point à celles de la première race ; ce ne sont point des dissensions de tribu à tribu, de chef à chef, des expéditions entreprises en vue d'établissement ou de pillage. Ce sont des guerres politiques, systématiques, inspirées par une intention de gouvernement, commandées par la nécessité. » (GUIZOT.) Elles sont défensives malgré leur caractère offensif; Charles va attaquer les ennemis des Francs dans leur pays pour les empêcher d'envahir la France. Ce sont donc des guerres de défense contre les retours offensifs de la barbarie. Ce sont aussi des guerres religieuses : partout Charlemagne combat des sectateurs d'Odin ou de Mahomet ou des ennemis du pape; il impose aux vaincus le christianisme, c'est-à-dire la civilisation. Conquérant armé à la façon d'Alexandre et de César, pour sauver la civilisation; tel est vraiment Charlemagne.

Guerre contre les Lombards (773-800). — Les guerres que Charlemagne dirigea personnellement furent engagées dans trois pays : l'Italie, la Germanie et l'Espagne. Il envoya contre l'Italie cinq expéditions de 773 à 800. Les Lombards étaient les ennemis du Saint-Siège ; le pape invoquait contre eux la protection des Francs. D'ailleurs, le roi Didier, irrité du renvoi de sa fille Désidéria, avait accueilli Hunald et les fils de Carloman, c'est-à-dire tous les ennemis de Charlemagne. Celui-ci passa les monts, s'empara de Vérone (773), assiégea Pavie, et confirma au pape Adrien la donation faite par son père en y ajoutant Parme et Mantoue. Le duché de Spolète, la Vénétie, l'Istrie et la Corse, qui s'étaient placés volontairement sous l'autorité du Saint-Siège, y furent main-

tenus, sans toutefois former partie intégrante du patrimoine de saint Pierre. Pavie tomba l'année suivante entre les mains des Francs; Hunald avait été lapidé par la population. Didier, prisonnier, fut enfermé jusqu'à sa mort au monastère de Corbie. Charles prit à Milan la couronne de fer et se fit proclamer roi d'Italie. Une nouvelle expédition, réclamée par des lettres pressantes du pape Adrien, amena la soumission des ducs de Frioul, de Spolète (776). Le fils de Didier, Adalgise, se réfugia à Constantinople, d'où il continua à conspirer contre Charlemagne. Ces conspirations cessèrent par la conquête du duché de Bénévent (786). La plupart des ducs lombards furent dépossédés au profit des comtes francs. L'alliance entre le pape et le chef des Francs devint plus intime; cependant le pape n'avait pas rompu complètement avec l'empereur grec pour l'invoquer au besoin contre les Francs. Les Grecs ne conservaient plus en Italie que Terracine, Naples, Amalfi et la Calabre.

Les Saxons. — La plus longue, la plus difficile des guerres de Charlemagne fut celle qui amena la soumission de la Saxe. Il conduisit contre les Saxons dix-huit expéditions en l'espace de trente-deux ans. Les Saxons étaient divisés en trois tribus : les Westphaliens entre le Rhin et le Weser, les Angariens au centre, les Ostphaliens sur la rive gauche de l'Elbe : un dernier groupe de tribus, les Nordalbingiens, entre l'Elbe et l'Eyder, se rattachait étroitement aux Saxons.

Les nobles (*ethelingen*), les hommes libres (*frielingen*), les colons (*sassen*) formaient les trois classes de la nation saxonne. Des assemblées de cantons, composées de délégués des trois classes, décidaient des affaires locales; et des assemblées générales qui se tenaient à Marklo, sur le Weser, choisissaient, en cas de guerre, des ducs chargés du commandement. Les guerriers et les prêtres qui appartenaient à la noblesse dominaient ces assemblées. Les Saxons étaient fanatisés par la religion guerrière d'Odin. Leur idole nationale, l'*Irmensul*, taillée à gros traits dans un arbre, représentait un corps humain tenant d'une main une balance et de l'autre un drapeau. C'était sans doute l'image d'Arminius, le vainqueur de Varus, le héros légendaire de l'indépendance

nationale. Les prisonniers de guerre lui étaient offerts en sanglants holocaustes. Les Saxons se croyaient invincibles au fond de leurs forêts impénétrables défendues par des montagnes escarpées, par de profonds ravins coupés de



Irmensul.
(D'après les Annales circuli Westphaliæ (1656.)

marécages. C'était un pays de boue visqueuse, glacé en hiver, mais que la neige rendait alors inaccessible. Dans les plus sauvages retraites étaient les villages composés de misérables chaumières où le Saxon restait tapi, guettant l'ennemi au passage comme le fauve en sa tanière. Charlemagne dut multiplier, dans cet affreux pays, les courses et les razzias. C'était entre les Francs et les Saxons une lutte

de races, une guerre de conquête et une croisade. Il les dompta par la force des armes; il les soumit par la vertu de l'Évangile; il rattacha la Germanie à l'Europe civilisée. Il fit pour l'Allemagne ce que César fit pour la Gaule.

Guerres de Saxe (772-804). — La guerre avait commencé dès la mort de Pepin le Bref par des attaques des Saxons. En 771, un missionnaire, saint Libuin, ose paraître dans l'assemblée générale de Marklo et leur annoncer l'approche d'un vengeur, s'ils ne voulaient renverser leurs idoles. Il allait être massacré, lorsqu'un noble déclara qu'un ambassadeur de Dieu était une personne sacrée. La guerre commença dès lors farouche, implacable; chaque année ce sont des courses nouvelles, où Charlemagne victorieux saccage le pays et bâtit des forteresses et des églises. Mais, après son départ, les missionnaires sont menacés ou maltraités, les églises brûlées, et tout est à recommencer. Les plus remarquables événements de cette longue guerre sont l'incendie de l'église de Deventer (772), vengé par la prise de la forteresse saxonne d'Ehresbourg, la destruction de l'Irmensul, la prise de Siegbourg (775); une première fois Westphaliens et Angariens prêtent le serment de fidélité et reçoivent le baptême à Paderborn (777). Le héros de l'indépendance, Witikind, provoque un nouveau soulèvement; la création de cinq évêchés (780), d'atroces mesures de répression, comme le massacre de 4,500 Saxons complices de Witikind à Verden (782), amènent une révolte générale. C'est désormais une véritable guerre d'extermination. Charlemagne attaque les Saxons en plein hiver. « Alors plus de feuilles qui défendent le proscrit; les marais durcis par la glace ne le protègent plus, le soldat l'atteint isolé dans sa cabane, au foyer domestique entre sa femme et ses enfants, comme la bête fauve tapie au gîte et couvant ses petits. » (MICHELET). Après une résistance désespérée, Witikind vint lui-même recevoir le baptême à la Diète d'Attigny (785). Avec lui, tombait la Saxe [1].

1. V. la place de toutes ces localités dans la carte de l'empire de Charlemagne. « Le nom de Witikind resta comme ceux de Roland, d'Arthur et de tant

Moyens employés pour soumettre les Saxons. — Pour soumettre les Saxons, Charlemagne employa des



Le baptême des Saxons.
(Miniature d'un manuscrit de la bibliothèque de Bruxelles, xv[e] siècle.)

moyens odieux : les massacres de Verden; la transportation en masse de familles saxonnes en Gaule; la spoliation des

d'autres illustres vaincus que la poésie est allée ramasser sur les champs de bataille comme pour montrer que l'imagination des peuples est généreuse et ne se range pas toujours du côté du plus fort. » (Ozanam)

chefs saxons au profit de comtes francs. Mais il fut aussi un fondateur. Huit évêchés furent créés, à Paderborn, à Munster, à Osnabruck, à Minden, à Brême, à Hildesheim, à Verden, à Halberstadt; les monastères de Corvey (Corbie, sur le Weser) pour les hommes et de Herfort pour les femmes furent créés. Évêchés et monastères devinrent bientôt des colonies agricoles et industrielles, des centres de culture intellectuelle, des villes animées, de puissants foyers de civilisation. Les forteresses et colonies militaires de Lippestadt, de Salz, de Héristal, de Hersfeld, de Halle, de Hobbuoki (Hambourg), de Magdebourg surveillèrent tout le pays saxon. La Marche du Nord, qui fut plus tard le Holstein, et celle de l'est (Osterreich ou Autriche) le protégèrent contre les attaques de l'étranger [1]. Pour éviter de nouvelles révoltes, Charlemagne imposa de force le christianisme dans toute la Saxe. « Le capitulaire de Paderborn de 785, qui régla la condition des vaincus, contient à ce sujet les prescriptions les plus sévères. Il retranche à la fois du nombre des chrétiens et du nombre des vivants non seulement ceux qui complotent contre le roi, contre le comte ou l'évêque, qui font alliance avec les ennemis de l'État ou de l'Église, qui incendient les lieux saints, et les meurtriers des prêtres, mais ceux qui portent seulement la main sur l'évêque ou le prêtre, sur le comte ou sur sa femme et sa fille, qui ravissent un objet sacré, qui sacrifient au diable, qui refusent le service militaire, le baptême ou le payement de la dîme, étendue aussi à la Saxe, ceux qui, enfin, mangent de la viande pendant le carême et qui brûlent leurs morts au lieu de les enterrer! Un seul moyen est réservé au coupable pour échapper au châtiment : qu'il cherche refuge auprès des prêtres, qu'il confesse son crime ou sa faute et fasse pénitence. La seule parole du prêtre a la puissance d'arrêter l'application de la loi, et elle contribue ainsi à consolider, par l'absolution, la considération de l'Église dans ce pays nouvellement converti. » (M. ZELLER)

1. Toutes ces localités sont dans l'ancienne Saxe, les chercher dans la carte de l'empire de Charlemagne.

Civilisation de la Germanie. — Cependant le christianisme adoucit ces âmes farouches de barbares. Le Saxon transformé par la vertu pénétrante de l'Évangile devint un être moral à la place d'un sauvage égoïste et brutal livré sans frein à ses passions. La famille fut épurée par l'éternité et l'indissolubilité du mariage, par la proscription de la polygamie et des unions entre parents rapprochés. La société fut plus forte. Les institutions des Francs, transplantées en Saxe, garantirent le bon ordre public et la sécurité de tous. Les Saxons furent même astreints au service militaire pour défendre la civilisation étendue contre les barbares d'au delà de l'Elbe. Désormais, les Saxons furent soumis au vainqueur. Les rébellions partielles de 794 et de 798 furent sans importance. Aussi Charlemagne adoucit-il, par le capitulaire saxon de 797, le régime imposé aux vaincus. En 803, il ordonna la rédaction de leurs lois. Grâce à Charlemagne, la Germanie entra dans le cercle des nations policées de l'Europe. Il fut le véritable créateur de l'Allemagne moderne.

Guerres au delà de l'Elbe contre les Bavarois et les Avars. — Quand il eut dompté les Saxons, Charlemagne dut les défendre contre des barbares plus éloignés; c'est la destinée de tous les peuples civilisés qui confinent à des peuples à demi-sauvages d'être toujours sur le qui-vive et de pousser plus loin leurs conquêtes pour les mettre à l'abri des attaques. Les Slaves grondaient au delà de l'Elbe; Obotrites, Wiltzes, Sorabes et Tchèques, échelonnés depuis la Baltique jusqu'à la Bohême, s'apprêtaient à entamer la Germanie. Charles passa l'Elbe, menaça Dragovit, la cité des Wiltzes, et les força à payer tribut et à respecter les Obotrites, alliés des Francs (790). Vingt ans plus tard, il dut réunir une grande armée contre les Danois qui pillaient la Frise. Un traité fut signé; l'Eyder devint la limite de l'empire (810). Plus au sud, les Avars dominaient dans la région du moyen Danube. Ils formèrent une conspiration redoutable avec Tassillon, de l'antique famille des Agilolfinges, duc de Bavière, avec Arégise, duc de Bénévent, et Adalgise, fils de Didier, réfugié à Constantinople, avec l'empereur grec et un grand nombre de seigneurs saxons et lombards. C'étaient

TABLEAU DES GUERRES DE CHARLEMAGNE

CARACTÈRE GÉNÉRAL : Guerres offensives en apparence, défensives en réalité ;

CAUSES : GUERRES ENTREPRISES { 1° Pour défendre la puissance des Francs contre les incursions des barbares
2° Pour protéger le pape et l'Eglise et pour convertir les vaincus.

AQUITAINS ET ARABES	LOMBARDS ET GRECS CINQ EXPÉDITIONS (768-800)	SAXONS DIX-HUIT EXPÉDITIONS (772-804)	SLAVES ET AVARS
769 Hunald soulève l'Aquitaine. Expédition de Charles. Défection de Carloman. Fuite d'Hunald et fondation de Fronsac.	773 Didier irrité du renvoi de sa fille a accueilli Hunald et les fils de Carloman. Prise de Vérone. 774 Confirmation de la donation au Saint-Siège. Prise de Pavie. Captivité de Didier. Charlemagne roi d'Italie.	772 Incendie de l'église de Deventer. Prise d'Ehresbourg. Destruction de l'Irmensul.	
	776 Soumission des ducs de Frioul et de Spolète. Fuite d'Adalgise à Constantinople.	775 Prise de Siegbourg.	
778 Charles appelé en Espagne par l'émir de Saragosse contre Abdérame. Mort de Roland à Roncevaux.		777 Baptême des Saxons à Paderborn. 778 Witikind soulève la Saxe. 779 Victoire de Bokholz. 780 Création de cinq évêchés. 782 Massacres de Verden. 783-785 Guerre générale. Bap-	(Ces guerres ne commencent qu'après la conquête de la Saxe et en vue de la protéger.) 781 Soumission de Tassillon à Worms.

785 Soumission des gouverneurs de Girone et d'Urgel.	786 Conquête du duché de Bénévent.	tême de Witikind à Attigny, durs traitements aux vaincus.	787 Coalition de Tassillon avec les Avars, les Grecs et le duc de Bénévent. 788 Conquête de la Bavière. 789 Soumission des Slaves (Obotrites; Wilzes et Sorabes).
	793 Expédition contre le duc de Bénévent.		791 Guerre contre les Avars en Pannonie.
		794-798 Rébellions partielles	791 Assemblée de Francfort. Tassillon enfermé dans un monastère sa vie durant. 796 Destruction de l'empire des Avars par Pépin. Prise et pillage du Ring.
797 Formation de la marche d'Espagne.	800 Dernières conspirations. Charlemagne à Rome. Rétablissement de l'Empire d'Occident.		
801 Prise de Barcelone.		804 Soumission définitive de la Saxe.	
806 Louis, roi d'Aquitaine. 809-812 Dernières expéditions de Louis contre les Sarrasins.	806 Pépin roi d'Italie.	806 Charles associé à l'empire.	

RÉSULTATS. — 1° Rétablissement de l'Empire d'Occident. — 2° Conversion de la Germanie et son introduction dans l'Europe civilisée.

tous les ennemis de Charlemagne, barbares et civilisés, qui se réunissaient pour l'accabler. Mais le pape Adrien, « l'ami de Charlemagne », lui révéla le complot. Une armée pénétra en Bavière (787). Tassillon, surpris, vint prêter serment de fidélité à la Diète d'Ingelheim (788). Puis, l'assemblée de Francfort, composée des prélats et des grands, le condamna à mort (794). Charlemagne lui fit grâce de la vie, mais l'enferma pour la fin de ses jours au monastère de Jumièges. La dynastie des Agilolfinges s'éteignit avec lui. En Italie, Arégise fut contenu et les Grecs impuissants s'arrêtèrent devant les menaces du Khalife Haroun-al-Raschid. Mais il fallut trois expéditions pour venir à bout des Avars (791-796). La troisième, dirigée par Pépin, le second fils de Charlemagne, réussit à souhait. Le khan des Avars, Tudun, fut écrasé; le *Ring*, c'est-à-dire la ville aux enceintes circulaires qui leur servait de capitale, fut pris. Les Francs y trouvèrent comme butin les dépouilles du monde entier, entassées là depuis Attila. « Pauvres, jusque-là, dit Eginhard, les Francs n'eurent jamais plus depuis ce moment faute d'or ni d'argent. »

Guerres d'Espagne (778-812). **Episode de Roncevaux.** — La guerre contre les Sarrasins d'Espagne fut une sorte de croisade ; elle était nécessaire pour transporter au delà des Pyrénées jusqu'à l'Ebre la ligne de défense contre l'islam ; elle donna lieu à sept expéditions. La première fut la plus célèbre; elle se termina par le désastre de Roncevaux (778). Le wali de Saragosse avait invoqué le secours de Charlemagne contre le Khalife de Cordoue. Les Francs apparurent en Espagne, aux deux extrémités des Pyrénées, s'emparèrent à l'ouest de Pampelune, de Jacca et de Huesca; à l'est, de Girone et de Barcelone. Le duc des Vascons, Lope, prêta le serment de fidélité. Malgré ce serment, les bandes des montagnards Vascons, blottis dans les défilés du port de Roncevaux, attaquèrent au retour l'arrière-garde de Charlemagne que commandait Roland, comte des marches de la Bretagne[1]. La petite troupe des Francs fut écrasée sous les quartiers de

1. La chapelle du chemin d'Ibagnetta marque aujourd'hui l'emplacement présumé du combat de Roncevaux.

rochers et les arbres déracinés que les Vascons faisaient rouler des hauteurs voisines. « Là, périrent Eccard, maître de la table du roi, Anselme, comte du palais, Roland, préfet de la marche de Bretagne. Le souvenir de cette journée obscurcit grandement dans le cœur du roi la joie des succès obtenus en Espagne. » Ces quelques lignes d'Eginhard ont donné naissance à la légende de Roncevaux et à tout un cycle de chansons de gestes et de romans de chevalerie.

Le fait si simple de la surprise a été bientôt transformé en un combat merveilleux. On raconta que Roland, trahi par Ganelon, chevalier jaloux de son courage, fut entouré par les 300,000 Sarrasins du roi de Saragosse, le traître Marsile. Quand tous ses compagnons furent tombés morts, il voulut briser son épée, sa fidèle Durandal. Mais le rocher fut coupé en deux, et l'épée resta intacte. Il la jeta dans un lac ; puis il sonna de son cor d'ivoire pour appeler Charlemagne qui ne pouvait plus l'entendre. Il sonna si fort, que les veines de son cou se rompirent. Il mourut, couché au pied d'un arbre, et une colombe porta au ciel sa belle âme. C'est là ce que raconte le poète Turold en sa « belle chanson de Roland ». Mais le chant d'Altabiçar, vieux refrain populaire du pays basque, qui célèbre le succès des ancêtres chrétiens de la montagne sur les barbares guerriers du Nord, est beaucoup plus près de la vérité historique.

Charlemagne attendit vingt ans pour venger cet échec. Six autres expéditions, dirigées par ses fils (797-812), réalisèrent au delà des Pyrénées les grands desseins qu'il avait conçus. La marche d'Espagne fut fondée entre les Pyrénées et l'Ebre inférieur ; la marche de Gascogne, sur le revers méridional des Pyrénées occidentales. La première devint, dans la suite, le royaume d'Aragon, et la seconde, le royaume de Navarre. Ainsi Charlemagne fit reculer l'islamisme en Espagne, et les premiers Etats chrétiens de la péninsule, qui ne cessèrent plus de s'agrandir, lui doivent leur existence.

L'Empire d'Occident (25 déc. 800). — Par toutes ces conquêtes, Charlemagne avait étendu les limites de ses Etats à tous les pays où régnait le christianisme. Toutes ses guerres avaient profité aux Francs, devenus les maîtres de l'Italie,

de l'Allemagne et d'une partie de l'Espagne, enrichis des terres et des dépouilles des vaincus. Elles avaient encore plus profité à l'Église, puisque le croissant de l'islam avait reculé au delà de l'Ebre ; le culte d'Odin, au delà de l'Eyder et dans les profondeurs mystérieuses de la Scandinavie ; puisque



Couronnement de Charlemagne.
(D'après une miniature des chroniques de Saint-Denis.)

surtout le pape avait été protégé contre les Lombards, et le pouvoir temporel de l'Église assuré pour de longs siècles. « Aux églises étrangères il envoyait des présents, afin qu'on fît des prières pour lui, et le patriarche de Jérusalem lui fit remettre les clefs du tombeau du Christ. Le royaume franc ne contenait plus ce conquérant dans l'espace ; et, dans le temps, son autorité touchait aux souvenirs grandioses d'une puissance depuis longtemps disparue, mais toujours présente aux imaginations des hommes. On cherchait un nom pour

désigner cette monarchie nouvelle, universelle; et ceux qui, autour du roi, avaient remis en honneur les études latines, longtemps oubliées, l'avaient trouvé : c'étaient celui d'*empire*, qui, après trois siècles, avait survécu dans l'imagination des hommes aux ruines faites par la grande invasion germanique »[1].

Charlemagne était déjà deux fois venu à Rome en 774 et en 781, sous Adrien Ier. Il y vint encore, l'an 800, pour secourir le pape Léon III contre les factieux. Les Romains soulevés contre ce malheureux pape lui avaient crevé les yeux et coupé la langue. Léon vint trouver Charles à Paderborn et convint sans doute avec lui dans cette entrevue du rétablissement de l'Empire. A Rome, le pape Léon se justifia des accusations portées contre lui devant une assemblée de grands et de prélats où figuraient des Francs et des Italiens. « Le saint jour de la Nativité de Notre-Seigneur, le roi vint dans la basilique du bienheureux saint Pierre apôtre, pour assister à la célébration de la messe. Au moment où, placé devant l'autel, il s'inclinait pour prier, le pape Léon lui mit une couronne sur la tête; et tout le peuple romain s'écria : « A Charles Auguste, couronné par Dieu grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire. » Après cette proclamation, le pontife se prosterna devant lui et l'adora, suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs; et dès lors Charles, quittant le nom de patrice, porta celui d'empereur et d'Auguste. » (EGINHARD). Depuis 476, ce titre d'empereur d'Occident était tombé en désuétude. Les empereurs d'Orient prétendaient à la souveraineté sur l'ancien domaine de l'Empire. Mais leurs prétentions n'étaient qu'une vaine fiction. D'ailleurs, l'avènement d'une femme, Irène, comme impératrice à Constantinople, fait inouï jusque-là, pouvait faire croire que le trône était vacant[2]. Les nombreux Romains de Gaule

1. M. Zeller, *Histoire d'Allemagne* t. II, p. 4.

2. Un projet de mariage entre Irène et Charlemagne fut sur le point d'aboutir. L'impératrice Irène fit bon accueil à l'évêque Jessé et au comte Helmgaud envoyés de Charlemagne. Elle ne répugnait pas à s'unir au puissant souverain de l'Occident. Mais une révolution militaire remplaça Irène par Nicéphore. Ce mariage eût été le moyen le plus commode de légitimer l'usurpation de Charlemagne et de concilier en même temps les droits rivaux de Rome et de Byzance.

d'Italie, d'Espagne, qui n'étaient pas encore fondus avec les conquérants barbares, étaient toujours portés à considérer les chefs germains comme des usurpateurs. Le titre d'empereur d'Occident, déféré à Charlemagne, donna à sa puissance de fait la consécration du droit. Désormais le siège de l'Empire revient à Rome : la suprématie de Constantinople sur tous les États barbares d'Occident est supprimée. Désormais Charlemagne devient le prince légitime ; une majesté *sacrée* comme celle des anciens Césars. Tout ce qui touche à sa personne est sacré et l'empereur cherche à reprendre toutes les traditions du gouvernement impérial.

Alliance entre l'Empire et la Papauté. — Cette proclamation est aussi un pacte solennel d'union entre l'empereur et le pape. Charles, malgré un petit mouvement de mauvaise humeur, au moment où il avait reçu la couronne du pape, alors qu'il aurait voulu la placer de ses mains sur sa tête, s'en montra reconnaissant. Il confirma la donation faite au Saint-Siège, se montra plus exigeant que jamais pour l'instruction des prêtres, combla de largesses l'église de Saint-Pierre de Rome et légua par testament ses tables d'argent et d'or aux églises de Ravenne et de Rome. Cependant les empereurs confirmaient les papes à leur élection ; ils étaient les patrons de l'Église. En revanche, les papes les couronnaient au pied des autels. Le pape était le supérieur spirituel de l'empereur, et son subordonné dans l'ordre temporel. Il le proclamait empereur et il subissait ses jugements. Il le sacrait auguste au nom de Dieu et il l'adorait comme souverain terrestre. Ces alternatives de commandement et de soumission de la part des papes et des empereurs devaient nécessairement amener des conflits entre les deux autorités qui aspiraient toutes deux au gouvernement suprême de la chrétienté. Pour le moment, c'est l'empereur qui avait la plus grande puissance et qui la faisait servir à la défense des vrais intérêts de l'Eglise.

Puissance de Charlemagne. — Et comment le pape aurait-il pu éviter de s'incliner devant Charlemagne ? Tout le monde chrétien était à ses pieds. Deux rois anglais, Egbert, roi de Wessex, et Eardulf, roi de Nortumberland,

venaient le saluer à Aix-la-Chapelle. Les rois d'Ecosse et des Asturies se proclamaient ses fidèles, et Offa, roi de Mercie, sollicitait pour son fils la main d'une des filles de Charles. Ses flottes conquéraient la Corse, la Sardaigne, les Baléares et protégeaient la Méditerranée contre les pirates sarrasins du Nord de l'Afrique. D'autres escadres, parties de Boulogne et de Gand, donnaient la chasse aux premières flottilles de Normands qui commençaient à apparaître dans la mer du Nord. Des ambassades et des présents étaient échangés avec le puissant Khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid. Charlemagne obtint de lui que les pèlerins qui visiteraient les lieux saints ne seraient plus inquiétés. Les deux puissants monarques unirent leurs efforts contre leurs ennemis communs. Charlemagne fit trembler les khalifes de Cordoue et Haroun combattit l'Empire grec. Il fut même un moment question d'un mariage entre Rothrude, fille de Charlemagne, et Constantin, fils d'Irène, mariage qui eût scellé la réconciliation des deux empires et renouvelé l'unité grandiose du monde romain !

Partages de 806 et de 813. — Charlemagne comprit l'importance de son nouveau titre. Il exigea de tous les hommes libres de ses États un serment nouveau prêté à l'empereur. En 806, il fit un partage entre ses fils. Louis, le plus jeune, eut l'Aquitaine ; Pépin, l'Italie ; Charles, l'aîné, était associé à l'empire, et devait obtenir tout le reste. Il avait donc la part du lion ; ses frères ne devaient être que ses lieutenants ; ils devaient, tous trois, se secourir en cas de danger. « Décentraliser, c'est créer des centres. Ainsi l'entendait Charlemagne. Loin de diviser sa puissance souveraine, il la multipliait ; il la rendait présente et toujours prête à agir sur toutes les frontières à la fois de la chrétienté. » (Vétault) Ce n'était plus un partage germanique et mérovingien mais bien plutôt une division fictive qui ne devait nuire en rien à l'unité, pas plus que les partages de l'Empire romain à partir de Dioclétien. Du reste, ses deux fils aînés moururent avant lui. Un nouveau partage eut donc lieu en 813. Sauf l'Italie, donnée à Bernard, fils de Pépin, Louis eut tout l'héritage. Charlemagne proclama lui-même son fils empereur et auguste, et lui plaça le diadème sur la tête aux acclamations des Francs :

Vie de Charlemagne. — Cependant Charlemagne avait conservé toutes les habitudes d'un prince germain. Il dédaignait la pourpre romaine; et il ne se revêtit de la chlamyde et de la tunique flottante que deux fois, sur les instances des papes. Il préférait le pallium ou manteau double, fendu sur les côtés, qui couvrait les chaussettes et le haut-de-chausses de lin et la tunique bordée de franges de soie. L'hiver il ajoutait à cet accoutrement, qui ne manquait pas de majesté, un justaucorps en peau de loutre ou de mouton. Il vivait ordinairement à l'imitation des seigneurs francs dans de grandes villas à Héristal, à Salz, à Worms, à Attigny, à Thionville, à Paderborn, surtout à Aix-la-Chapelle, qu'il affectionnait à cause des bains froids et chauds qu'on y pouvait prendre. Charlemagne était grand amateur de natation et jusqu'à un âge avancé il défia à la nage les plus vigoureux de ses sujets. Le palais qu'il se fit construire à Aix-la-Chapelle était orné à la façon des résidences romaines de colonnes de marbre, de revêtements de stuc, de vases précieux et de belles tapisseries. Les constructions et les ornements de bois dominaient. Tout autour du palais royal étaient les constructions de moindre importance des officiers de sa maison et des plus puissants seigneurs. Là, se pressait une foule de lites, de colons, de serfs embrigadés et commandés par des officiers spéciaux. De là, Charles pouvait passer dans la forêt voisine, où il se livrait à son plaisir favori, la chasse, image de la guerre. Là aussi, il tenait ses audiences, jusque pen-



Charlemagne,
D'après la mosaïque de Saint-Jean de Latran.

dant les repas ou au moment des bains, pour qu'aucun instant ne fût distrait du soin des affaires. Souvent les pauvres gens voulaient être jugés par l'empereur en personne; et comme les officiers du palais les repoussaient brutalement, Charles avait fait placer à la porte du palais une grosse cloche que tout le monde pouvait sonner pour l'appeler.

Sa famille. — « Il était, dit Eginhard, d'une taille élevée, robuste et un peu gros, quoique bien proportionné. Il avait le sommet de la tête rond, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, les cheveux bruns, la physionomie ouverte et avenante. Assis ou debout, toute sa personne respirait la dignité et commandait le respect. » Il épousa cinq femmes légitimes et il eut en outre de nombreuses concubines. Les plus connues de ses femmes sont la Saxonne Hildegarde, l'épouse chérie de Charlemagne, la mère des trois fils entre lesquels il partagea son empire, et l'altière Fastrade, à propos de laquelle Théodulfe composa cette épitaphe ironique : « La meilleure partie d'elle-même nous est restée; c'est le roi Charles : que le Dieu clément lui donne de longs jours! » Charles eut de toutes ces femmes beaucoups de fils et de filles ; il garda toujours auprès de lui ses filles sans les marier, ce qui explique les aventures romanesques arrivées à plusieurs d'entre elles.

Sa mort (814). — Charlemagne garda jusqu'à son dernier jour toute son activité. Il mourut à Aix-la-Chapelle, à l'âge de soixante-douze ans, après quarante-sept années de règne. « Nul, dit Eginhard, ne saurait dire quelle plainte et quel deuil il y eut à cause de lui par toute la terre; chez les païens mêmes, on le pleura comme le père du monde. » Il fut plus empereur encore après sa mort que de son vivant. Son énergie, la puissance de sa main partout présente, son infatigable activité, qui le fit paraître aux yeux de tant de peuples entreprendre tant de travaux si divers et laisser après lui tant de glorieuses fondations, gravèrent profondément son souvenir parmi les nations chrétiennes. Son empire ne fut qu'une courte et brillante lueur entre deux longues éclipses de barbarie. La trace n'en fut pas moins profonde. « Homme double d'esprit, Romain et Germain tout à la fois, il ne fut jamais ni trop Germain, ni trop Romain. Et cependant il réus-

sit en définitive à latiniser, c'est-à-dire à civiliser la Germanie. On a fait observer avec raison que c'est là sa plus belle gloire. Les conquérants n'ont pas, hélas! manqué dans l'histoire du monde. Mais combien y a-t-il de ces illustres ravageurs de terres de qui l'on puisse dire, dix siècles après leur mort : « Le mouvement qu'il a imprimé dure encore; la lumière qu'il a rallumée ne s'est jamais éteinte et ne s'éteindra qu'avec le soleil? » (AMPÈRE)

SUJETS A TRAITER :

Expliquer comment la Germanie a été civilisée par les conversions et par la conquête.

Le rétablissement de l'Empire d'Occident. Ses causes. Ses conséquences.

Charlemagne. Sa vie, sa famille, sa cour.

CHAPITRE XII

NEUVIÈME SIÈCLE. — CHARLEMAGNE
GOUVERNEMENT. — RENAISSANCE LITTÉRAIRE

I. Géographie de l'empire de Charlemagne. — Ses grandes divisions.

II. Les institutions au temps de Charlemagne. — Constitution féodale de la société.

III. Gouvernement de Charlemagne. — Les ministres, les assemblées, les capitulaires, les « missi dominici ».

IV. La Renaissance littéraire. — L'école et l'académie palatines.

V. Histoire légendaire de Charlemagne.

Limites de l'empire de Charlemagne. — L'empire de Charlemagne avait pour limites, au nord, l'Eyder, la mer du Nord et la Manche; à l'ouest, l'Atlantique; au sud, le cours inférieur de l'Ebre, la Méditerranée, le Garigliano; à l'est, l'Adriatique et une ligne partant du golfe de Fiume coupant la Drave et la Save pour aboutir au confluent de la Morava et du Danube; puis les monts de Bohème et l'Erzgebirge; puis la Saale et l'Elbe. Au delà de ces limites, étaient quelques peuples qui gardaient leurs institutions et leurs chefs nationaux, mais qui étaient astreints au tribut; le duché de Bénévent, au sud de l'Italie, et le pays des Wendes ou Slaves, situés entre l'Elbe et l'Oder, étaient de ce nombre. Les Moraves, les Tchèques, les Sorabes, les Wiltzes et les Obotrites étaient, du sud au nord, les principales de ces populations slaves.

Divisions politiques. Royaumes d'Aquitaine et d'Italie. — Cet empire comprenait des divisions politiques,

OUVRAGES A CONSULTER : Les mêmes qu'au chapitre précédent.

civiles, militaires et ecclésiastiques: ces dernières seules sont nettement établies. — Depuis le partage de 806, trois royaumes étaient constitués: 1° Le *royaume d'Aquitaine*, érigé en faveur de Louis, comprenait avec l'Aquitaine propre le duché de Gascogne, la marche de Septimanie[1] et au sud des Pyrénées la marche de Navarre (cap Jacca) à l'ouest, et celle d'Espagne (cap Barcelone) à l'est. Sous le gouvernement de Guillaume de Toulouse et de saint Benoît d'Aniane, l'Aquitaine se remit promptement des maux des guerres qu'avaient soutenues Eudes, Hunald, et Waïfre contre les Francs et les Sarrasins. Elle redevint prospère. 2° Le *royaume d'Italie*, constitué en faveur de Pépin, s'étendait dans toute l'Italie centrale et dans l'Italie du Nord avec ses annexes. On y distinguait au sud le patrimoine de saint Pierre, formé du duché de Rome, de la Pentapole de Rimini et de l'exarchat de Ravenne[2] ; la Lombardie au nord formée du territoire des trente-cinq duchés lombards; le duché de Bénévent, c'est-à-dire le trente-sixième, était tributaire. Spolète, Turin, Pavie, Milan, Vérone étaient les principales villes de la Lombardie que défendaient au nord la marche de Trente ou de Trévise et à l'est la marche de Carinthie ou duché de Frioul, où se trouvait englobée la partie septentrionale de la Dalmatie.

Francie. — Le royaume des Francs, la *Francie*, formait la plus vaste partie de l'empire, celle que Charlemagne gouvernait personnellement et qu'il avait réservée à son fils aîné. Les principales divisions étaient les provinces de Neustrie, Bourgogne, Austrasie, Frise, Saxe, Thuringe, Bavière et Alamanie. La Neustrie était moins florissante qu'au temps des Mérovingiens ; les vieilles capitales de Paris et de Soissons étaient délaissées pour les villes austrasiennes. Les métropoles religieuses de Rouen, Sens et Tours avaient perdu leur importance. Seules les villes royales d'Attigny, Verberie et Kiersy étaient encore assez fréquentées. La Bourgogne, qui comprenait la Provence et l'Helvétie occidentale, avait de

1. La Septimanie comprenait sept cités ou comtés: Narbonne, Béziers, Nîmes, Lodève, Carcassonne, Agde et Maguelonne.
2. Voir la note du chapitre XI, p. 213.

grandes villes mais déchues et quelques résidences royales comme Payerne (près Neuchâtel) et Mantailles (près Valence). La prépondérance appartenait aux villes de la Meuse et du Rhin ; à Trèves, sur la Moselle, à Spire, Worms, Mayence, et Cologne, les évêchés rhénans. Mayence depuis saint Boniface était la métropole religieuse de toute la Germanie. Charlemagne y construisit sur le Rhin un pont de bois. C'est surtout dans le pays d'Ardenne, premier berceau de sa famille, que Charlemagne aimait à résider : à Metz, Thionville et Ingelheim, à Héristal, à Duren, à Nimègue ; à Aix-la-Chapelle en particulier, où il tenait le plus volontiers sa cour, et où affluaient les ambassadeurs du monde entier.

Pays au delà du Rhin. — La Francie comprenait encore toutes les conquêtes au delà du Rhin : la Saxe ne comptait avant Charlemagne que quelques forteresses ou *burg* comme Siegbourg et Ehresbourg. Il y fonda huit évêchés, des abbayes, des forteresses, des résidences royales ; tout le pays fut colonisé, évangélisé par les Francs, plié par la force et l'occupation étrangère à la civilisation chrétienne et romaine ; tenu en respect par des marches, organisées militairement et destinées autant à enlever aux Saxons l'appui des barbares encore insoumis et idolâtres qu'à les protéger contre leurs attaques. La marche de Nordalbingie et le pays tributaire des Wiltzes jouaient ce double rôle à la fois de rempart et de corps isolant. Au nord et à l'est, la Frise et la Thuringe (abbayes de Fulda, de Fritzlar, d'Erfurth) n'étaient guère que des annexes de la Saxe. Au sud, les pays du Mein fortement colonisés par les Francs allaient former peu après la mort de Charlemagne la France orientale ou Franconie (Francfort-sur-le-Mein, Tribur, évêchés de Wurtzbourg et d'Eichstœdt).

Dans le Sud de la Germanie, l'Alamanie ou Souabe s'étendait dans le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, la Suisse orientale et l'Alsace de nos jours ; les évêchés de Coire, Constance, Bâle et Strasbourg, l'abbaye de Saint-Gall, la ville d'Augsbourg en étaient les localités les plus florissantes. La Bavière s'étendait plus à l'est sur les deux rives du Danube depuis le Lech jusqu'à l'Ems ; ses quatre diocèses de Ratisbonne, Freysingen, Passau et Salzbourg avaient été fondés par saint

Boniface. La Bavière était gardée par la marche de l'est ou Osterreich (Autriche), et au delà par le pays de Hunnie ou d'Avarie, occupé depuis 796 par des tribus d'Avars convertis au christianisme.

Divisions ecclésiastiques. — Les divisions civiles et ecclésiastiques n'avaient entre elles aucune corrélation. Les archevêchés et évêchés rappelaient exactement l'ancienne division romaine en provinces et cités; au-dessous étaient des chorévêques dans certains groupes populeux de la campagne; mais les évêques des cités se débarrassèrent dès le milieu du IXe siècle de la rivalité gênante des chorévêques. Au-dessous encore étaient les archidiaconats. Un archidiacre était-il toujours attaché à un *pagus*? Question douteuse. Les *pagi* étaient d'étendue très différente. Tantôt il n'y avait qu'un archidiacre par diocèse; tantôt au contraire un seul pagus dépendait de plusieurs archidiacres.

Divisions civiles. — Les divisions civiles étaient encore moins nettes. Le comté en était la base. Le comte avait ordinairement l'administration d'une cité et de tous les *pagi* qui la composaient. Mais quelquefois plusieurs cités étaient groupées sous l'administration d'un seul comte; et d'autre part on trouve des comtes dans un seul pagus et plus tard dans un simple château-fort. Le comté se divisait en centenies ou vicariats; les centenies, en décanies; le centenier et le vicaire administraient une subdivision qui ne comprenait pas nécessairement cent familles ou villages, de même que le dizainier n'était pas toujours attaché à un groupe de dix familles ou villages. Le *fiscus*, la *villa*, le *manse*, la *cella*, la *curtis*[1], ne sont plus que des divisions des domaines du prince, administrés par des officiers qui ont le caractère d'intendants privés, beaucoup plus que de magistrats publics. Au-dessus des comtés sont les *missatica*. Charlemagne faisait surveiller de près tous

1. *Fiscus*, grand domaine carolingien comprenant une ou plusieurs *villæ*; la *villa*, sorte de village avec résidence royale, qui deviendra plus tard le château seigneurial et manses nombreux; le *manse*, exploitation agricole comprenant une ferme et le groupe de bâtiments et de terrains nécessaires à l'exploitation; la *cella*, principale habitation du manse; la *curtis*, ensemble des bâtiments attenant à la ferme.

ses subordonnés par les *missi dominici*, les envoyés du maître. Deux hauts personnages, un clerc et un laïque, étaient associés dans ces tournées, qui acquirent peu à peu plus de régularité et d'extension. De là un groupement de comtés dans le *missaticum*; mais la circonscription des *missi* fut souvent modifiée. On en connaît quelques-unes. La Neustrie et la Bourgogne formaient quatre de ces circonscriptions; quatre autres comprenaient les régions de Mayence, de Cologne, de la Rhétie, de la Bavière.

Divisions militaires. — Les divisions militaires étaient arbitrairement fixées : les ducs, qui commandaient à plusieurs comtes, n'avaient pas toujours un duché. Le duc préexistait au duché encore plus que le comte au comté ou le centenier à la centenie. On connaît partout ces différents agents; leurs attributions et surtout l'étendue de leur circonscription est moins fixe et moins bien délimitée. Pour les ducs, ils étaient en petit nombre, car Charlemagne n'aimait pas à confier des pouvoirs trop étendus à un seul agent. Au contraire, les *marches* sont des divisions militaires bien délimitées et parfaitement stables. Ce sont de grands comtés organisés militairement, dont les chefs, margraves ou marquis, surveillent les peuples soumis et contiennent les peuples tributaires ou indépendants. Quelques marches existaient à l'intérieur de la Gaule, comme la marche de Bretagne et celle de Toulouse ou de Septimanie. La plupart étaient à la frontière : ainsi les marches de Gascogne et de Gothie ou d'Espagne, qui ont donné naissance aux royaumes de Navarre et d'Aragon; l'Osterreich, qui est devenue l'Autriche; la vieille marche, constituée peu après Charlemagne, dans le pays, soumis par lui, des Wiltzes et des Sorabes, qui est devenu le Brandebourg; la marche du Nord, qui fut plus tard le Holstein. Ainsi, les monarchies d'Espagne, d'Autriche, de Prusse, de Danemark, doivent leur première origine à Charlemagne. Ses marches militaires étaient des semences de grands États chrétiens.

Organisation féodale de la société. — La société est déjà féodale à l'époque de Charlemagne; la féodalité existe même sous ses deux formes et avec sa double hiérarchie laïque et ecclésiastique. Mais Charlemagne, en respectant les

droits de ses vassaux, sait aussi faire respecter les siens. Il reconnaît leurs droits, mais il exige d'eux l'accomplissement de tous leurs devoirs.

Justice. — L'organisation féodale de la justice existe déjà. Les vassaux sont jugés par leur seigneur en dehors de l'action royale. L'Église a droit de justice sur les clercs et sur les hommes des domaines ecclésiastiques. Mais les hommes libres ont encore recours à la justice du roi. Les centeniers, et au-dessus d'eux les comtes, président les tribunaux. A la place des anciens rachimbourgs et ahrimans, qui formaient le jury et portaient la sentence, le comte désigne, parmi les notables de la cité, un certain nombre de personnes qui forment le tribunal : ce sont les *scabini*. Au-dessus du tribunal du comte, les sujets du roi peuvent faire appel aux *missi dominici*, dont une des principales attributions consiste précisément à réformer les jugements des comtes et des évêques. Enfin, si la cause est importante, elle peut être déférée en dernier ressort au tribunal du roi. Deux de ses ministres sont chargés des affaires litigieuses : l'apocrisiaire, pour les causes des ecclésiastiques, et le comte du palais, pour celles des laïques. Ainsi, la justice féodale est déjà constituée en face de celle du roi et, dans l'Église comme dans la société laïque, il y a un parallélisme parfait pour l'organisation de ces deux espèces de justice.

Service militaire. — Le vassal doit à son seigneur le service militaire. Charlemagne lui reconnaît ce droit; c'est reconnaître le droit de guerre privée, comme en Germanie. Les vassaux de l'Église sont tenus comme les laïques de s'enrôler sous la bannière de leur seigneur. Charlemagne défend à un seigneur d'accueillir les vassaux fugitifs, soit clercs, soit laïques, d'un fief voisin. Il permet aux hommes libres de Lombardie de se recommander à tel seigneur qu'ils choisiront (789), et plus tard cette autorisation de se recommander est étendue aux hommes libres de tout l'empire. Enfin, le serment de fidélité à l'égard du seigneur est mis sur la même ligne que le serment prêté au roi. Mais le vassal est tenu au service militaire à l'égard du roi. Quand le roi publie son *ban* de guerre, les guerriers sont tenus de venir

au rendez-vous fixé avec un arc, deux cordes et douze flèches. Ils doivent être munis de vivres, d'armes et de vêtements pour trois mois. Les seigneurs les plus riches, comtes ou abbés, doivent fournir les chariots nécessaires aux transports, les meules, les pelles, les pioches, les haches et tous les instruments et outils nécessaires, soit à la préparation des vivres, soit aux travaux des sièges. Tout homme libre, propriétaire de quatre manses de terre, doit, en personne, le service militaire. Ceux qui ont moins se réunissent de façon à équiper, à frais proportionnels, un homme pour quatre manses[1]. Le service est dû pour six mois à partir de la marche. Charlemagne s'arrangeait, pour chaque guerre, de façon à ne lever que les contingents des peuples les plus voisins, ou bien il ne levait qu'une petite portion du contingent. Ainsi, lorsqu'une convocation était faite parmi les Saxons pour une guerre en Espagne, un homme marchait, sur six devant le service. Au contraire, contre les Slaves de l'Elbe, tous les Saxons étaient appelés. Les abbés et les évêques ne pouvaient revêtir en personne le casque et la cuirasse; mais ils étaient remplacés par un vicomte ou vidame, qui conduisait leurs hommes. Quiconque ne se rendait pas au ban du roi était passible de l'hériban, amende élevée qui variait entre dix et soixante sous d'or. Plus tard, l'homme libre qui ne pouvait payer l'amende dut se mettre en gage lui-même. Charlemagne exigea toujours le service de tous les hommes libres et de tous les vassaux, avec la plus extrême rigueur. Les *missi* étaient obligés de tenir très exactement le cadastre des comtés et des abbayes afin de connaître le nombre des guerriers disponibles.

Aides et corvées. — Une troisième sorte de devoirs incombait au seigneur franc. De même qu'il exigeait de ses hommes un service de corvées ou des redevances en argent, de même il devait aussi au roi des aides en certains cas. Charles exigeait que ses agents en tournée fussent pourvus gratuitement de tout le nécessaire[2]. Il faisait tracer ou

1. Le capitulaire de 807 corrigea celui de 803 exigeant le service militaire d'un homme pour trois manses au lieu d'un homme pour quatre manses.

2. Voici un curieux capitulaire sur ce qui devait être fourni par jour aux

entretenir les routes par la corvée; le pont de bois du Rhin à Mayence fut construit de cette façon, ainsi que les églises et palais royaux qu'il fonda dans la Saxe. L'Église exigeait la dîme des fidèles. Mais, d'autre part, les évêques et abbés apportaient au roi des dons et des aides dans les grandes assemblées de la nation.

Ainsi, la double féodalité laïque et ecclésiastique existe déjà : les devoirs de justice, d'ost et d'aide à l'égard du seigneur doivent être remplis avec exactitude; mais le roi, suzerain commun de tous les seigneurs, les exige, à son tour, de tous ses vassaux. Il admet la validité du serment de fidélité prêté par le vassal au seigneur. Lui-même impose à tous les seigneurs, laïques et clercs, le serment de fidélité à partir de l'âge de douze ans; il en détermine avec soin la forme. Ce serment est la base essentielle de toutes les relations féodales entre vassal et suzerain.

Gouvernement. Les ministres. — Mais Charlemagne n'est nullement désarmé en face de la société féodale; il use de tous ses droits afin de faire régner partout l'ordre et la justice, et il rappelle au besoin par la force, à ceux qui voudraient les oublier, les obligations auxquelles ils sont tenus. Il a des ministres qui expédient les affaires les plus importantes et préparent les ordonnances ou capitulaires ; les assemblées publiques discutent et approuvent les capitulaires; les *missi dominici* et les comtes les font exécuter.

Les principaux ministres et conseillers du roi sont : l'*apocrisiaire* et le *comte du palais*; l'un est un prélat chargé de l'administration ecclésiastique et du jugement des causes ecclésiastiques portées en appel jusqu'au tribunal du roi ; l'autre est un laïque, chargé des mêmes attributions pour les laïques; le *chancelier* et le *chambrier;* le premier, appartenant à l'Église, est chargé de toute la correspondance royale et administrative, de la rédaction des lois et des chartes et des

missi d'après leur qualité. A un évêque : 40 pains, 3 agneaux, 3 mesures de boisson fermentée, 1 jeune porc, 3 poulets, 15 œufs, 4 mesures d'avoine; à un abbé ou à un comte : 30 pains, 2 agneaux, 2 mesures de boisson, 1 jeune porc, 3 poulets, 15 œufs, 3 mesures d'avoine ; et le tarif des fournitures s'abaissait avec la dignité du personnage (capitulaire de 817).

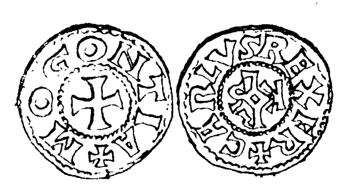
ordres envoyés aux agents du roi l'autre, appartient au monde laïque, c'est l'intendant supérieur du domaine du roi; il fait ses comptes, reçoit les dons qui lui sont offerts et administre ses revenus. Au-dessous de ces quatre grands ministres, il y a les chefs militaires, le sénéchal, le connétable, le maréchal qui commandent les troupes, et les intendants particuliers; le maître des logis, le boutillier, les veneurs, le fauconnier, qui surveillent les intendants des résidences royales, s'occupent de la cave et de la chasse. Ce sont encore de puissants seigneurs qui entrent dans les conseils du roi et prennent part à la haute direction des affaires.

Les assemblées. — De grandes assemblées ou plaids se tiennent ordinairement deux fois par an, au printemps et à l'automne. Le plaid du printemps réunit tous les guerriers : c'est une assemblée surtout militaire où sont préparées les expéditions les plus prochaines. Le plaid d'automne est plutôt une assemblée politique et législative. Les principaux seigneurs y siègent seuls et délibèrent avec les ministres du roi sur les capitulaires qui ont été préparés de concert avec lui. Le roi reste en dehors de ces assemblées pour recevoir les dons de ses moindres vassaux, s'entretenir avec eux des besoins de chaque province, des dangers qui peuvent la menacer, des réformes à accomplir. Charlemagne est accessible aux plus humbles ; il se donne tout à tous. Ainsi il est informé, le premier, des desseins de ses ennemis ou des abus de ses agents, il peut réprimer à temps les complots, punir les prévaricateurs, déjouer ou prévenir les attaques. De là, l'ascendant exceptionnel qu'il exerça sur la société de son temps.

Les Capitulaires. — Du concours du ministre du roi et de ces grandes assemblées émanaient les capitulaires[1]. Ce ne sont, pas, à vrai dire, des lois, mais beaucoup plutôt des ordonnances sur toutes les matières du gouvernement, comparables aux mesures votées par les Parlements, de nos jours. Ce sont, tantôt de vraies lois civiles ou criminelles

1. D'après Guizot, on a de Charlemagne 65 capitulaires, divisés en 1,151 articles. dont 87 se rapportent à la législation morale, 273 à la legislation politique, 130 à la législation pénale, 110 à la législation civile, 390 à la législation religieuse et canonique, 73 à la législation domestique, et 12 à la législation de circonstance.

(capit. de 803, loi salique et ripuaire corrigées) tantôt des ordonnances ecclésiastiques pour rappeler des points de dogme et des prescriptions de morale et pour condamner l'idolâtrie (capit. de 782, 787, 789, 802, etc.); tantôt des traités imposés aux vaincus et qui règlent leur condition (capit. de 785 et de 797 relatifs aux Saxons); tantôt des instructions données aux magistrats royaux, des lettres encycliques aux évêques sur l'instruction et sur les besoins de l'Église (capit. de 794, 803, 806, 809, 810, 812). Quelques-uns fixent la valeur des monnaies, le taux de l'intérêt, le maximum du prix des objets usuels de consommation (capit. de 781, 794, 806, 814); d'autres sont de véritables règlements pour la gestion des domaines royaux, comme le fameux capitulaire *de villis* (812), qui indique quelle doit être la proportion des terres ensemencées et des pâturages; le nombre de chevaux, de bœufs et de moutons qui doivent exister dans chaque métairie suivant son importance; l'époque la plus favorable pour faire couver les oies, les poules et les canards, etc.



Monnaies d'argent de Charlemagne.

Ainsi, les capitulaires règlent les plus graves affaires et les plus petits intérêts. Tout y est résolu avec la même précision, le même esprit d'ordre et la même rectitude de jugement. Il faut y admirer surtout l'action personnelle du prince Guizot a dit que le roi avait l'initiative, l'assemblée, la discussion et le vote. Il a le tort de chercher d'un peu trop près les assimilations entre le gouvernement de Charlemagne et le gouvernement parlementaire du dix-neuvième siècle. L'action de Charlemagne ressemble beaucoup plus à celle des empereurs romains. Ce sont les ministres du prince qui font approuver impérieusement ses volontés. « L'assemblée n'est nullement dépositaire du pouvoir public, c'est une chambre simplement consultative. Il y a un pouvoir unique, absolu, de droit divin, et essentiellement personnel : c'est celui de l'empereur. La fonction des membres de l'assemblée n'est pas

de représenter les idées du peuple dans les conseils du gouvernement, mais bien plutôt de transmettre dans les diverses parties de l'Empire la pensée propre et l'impulsion spontanée du chef de l'Etat. » (VÉTAULT) Le vote de l'assemblée n'est plus sous Charlemagne qu'une simple formalité destinée à conserver la vieille coutume germanique. Ce vote ne deviendra un contrôle sévère et souvent impératif que sous les faibles successeurs du grand empereur.

Missi dominici. — L'ordonnance une fois sanctionnée par l'assemblée, il faut la faire exécuter. Charlemagne charge de ce soin tous les agents de son autorité : comtes, centeniers, vicaires et dizainiers. Les comtes sont à la fois des administrateurs, des juges, des receveurs, des chefs militaires ; ils concentrent entre leurs mains toutes les parties de l'autorité. Mais leur éloignement du pouvoir central peut leur donner la tentation de se rendre indépendants. Les évêques, grâce aux immunités mérovingiennes, le sont à peu près. Charlemagne exige cependant de tous ses vassaux, comtes et évêques, le même respect de leurs devoirs à l'égard de leurs subordonnés et des droits qu'il exerce sur eux. Pour les surveiller, il réorganise la vieille institution des *missi dominici* qui existait déjà au temps des Mérovingiens. Il les envoie deux par deux, un laïque et un ecclésiastique, dans des circonscriptions qui finirent par acquérir une certaine fixité. Ils doivent tenir quatre plaids par an dans quatre localités différentes et lui donner avis de tout ce qui se passe. L'évêque, le comte, les abbés, abbesses, avoués et vidames, sont tenus d'assister au plaid. Les *missi* ont connaissance de toutes les affaires, peuvent casser les jugements des comtes et des évêques ; ils doivent surtout dresser exactement l'état des bénéfices et la liste des guerriers disponibles dans l'étendue de leur circonscription[1].

1. Voici d'après le capitulaire de 802 une instruction destinée aux *missi* : faire prêter le serment de fidélité ; surveiller les évêques et prêtres et inspecter les monastères ; juger les crimes commis par les clercs ou les laïques ; surveiller les propriétés du roi ; protéger les pauvres opprimés par les juges ; préparer des flottes sur le littoral, exiger les redevances usuelles pour leur entretien et les facilités qu'on leur doit pour accomplir leur mission ; protéger les églises, les veuves, les orphelins ; faire régner la concorde entre abbés, abbesses, comtes et vassaux.

Influence personnelle de Charlemagne. — Tel est le gouvernement de Charlemagne. Dans une société déjà régie par les institutions féodales, il exerce une autorité partout reconnue. Sans armée permanente, il fait de grandes conquêtes et dirige cinquante-trois expéditions contre les ennemis des Francs et de l'Eglise. Sans impôts réguliers, il construit des routes, des ponts, des églises, des abbayes et des palais ; sans fonctionnaires véritablement dépendants et révocables, il fait respecter ses ordres et régner la paix publique. C'est sa volonté ferme, c'est sa prodigieuse activité qui suffit à tout. Nul prince n'exerça à un plus haut degré, en aucun temps, une autorité véritablement personnelle. Ses plus grandes créations sont dues à son seul génie.

Progrès intellectuel. — Avec la paix plus profonde, commença une véritable renaissance des études. Charlemagne en fut le promoteur intelligent ; c'est par là surtout qu'il mérite le surnom de Grand. Il ne voulait pas, en effet, seulement conquérir des Etats nouveaux : il voulait y réformer les mœurs. Pour lui, l'instruction était le complément naturel du baptême. S'instruire, c'était commencer à devenir meilleur. Tout était à faire dans le domaine de la culture intellectuelle. Depuis Grégoire de Tours et Frédégaire, déjà bien barbares, aucune œuvre vraiment littéraire n'avait paru. A peine quelques sermons, quelques vies de saints, manifestent-ils un reste d'activité intellectuelle. On ne savait plus le grec ; on désapprenait le latin. C'était merveille de trouver hors des monastères un homme qui sût écrire ou lire. Le clergé lui-même était devenu fort ignorant. Toute la culture s'était réfugiée dans les monastères de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Charlemagne fut le restaurateur des études. Le mot de *renaissance* appliqué à son œuvre scolaire est peut-être trop ambitieux. Les études ne sont encore de son temps que le premier bégaiement de l'enfance ; mais elles constituent un progrès ; on sort des ténèbres. C'est une marche en avant vers la lumière.

Les écoles et l'enseignement. — Pour développer l'instruction, il fallait fonder des écoles. Les évêques et les abbés furent tenus d'en ouvrir. Elles étaient de deux sortes : 1° les *écoles extérieures,* ou mineures, ouvertes à tout venant

sans rétribution, on y enseignait les vérités de la foi, les prières, les psaumes, le chant et la grammaire ; Théodulf établit dans son diocèse d'Orléans l'instruction primaire gratuite et universelle en prescrivant à tous les curés d'ouvrir des écoles sans autre rémunération que les dons volontaires des parents ; 2° les *écoles intérieures*, ou claustrales, réservées particulièrement aux moines et aux clercs ; dans celles-ci l'enseignement comprenait la théologie (les deux Testaments, les Pères, le droit canon) et les sept arts libéraux, c'est-à-dire le *trivium* (grammaire, rhétorique, logique) et le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, musique, astronomie[1]). Dans chaque monastère le moine le plus instruit fut chargé du soin des écoles sous le nom de *scholasticus*. Les moines recueillirent dès lors les annales, qui formèrent plus tard des séries de chroniques émanées des plus importants monastères et souvent anonymes. D'autres (*antiquarii*) copiaient les manuscrits. Les femmes les reliaient, y ajoutaient des peintures décoratives et des pierres précieuses. De véritables artistes les illustraient de miniatures. Ainsi se formèrent les bibliothèques claustrales. Chaque couvent eut bientôt ses enlumineurs, ses peintres, ses architectes, ses sculpteurs, ses ateliers de toute sorte. Les écoles de Saint-Denis, de Fontenelle ou Saint-Wandrille, de Saint-Bertin, en France ; de Saint-Gall et de Reichenau, en Suisse ; de Lorsch, de Fulda, en Germanie ; du mont Cassin, en Italie, brillèrent bientôt d'un grand éclat.

Ecole palatine. Les maîtres et les écrivains. — Charlemagne voulut avoir dans son propre palais une école qui servît de modèle à toutes les autres. Ce fut l'*École palatine*, où enseignèrent Pierre de Pise et Paul Warnefried, diacre d'Aquilée, plus connu sous le nom de Paul Diacre, tous deux venus d'Italie, les Irlandais Clément et Dungal ; les Francs Théodulfe, plus tard évêque d'Orléans, Angilbert[2] le

1. Les sept arts liberaux étaient enseignés d'après les écrits de Cassiodore ou les sept traités de Martianus Capella. Boèce, Virgile, Horace, Varron, Cicéron et saint Augustin étaient à peu près les seuls auteurs latins que l'on étudiât. Des traductions latines de l'Organon d'Aristote, d'Euclide, d'Archimède et de Ptolémée formaient la base de l'enseignement des sciences.

2. Angilbert, élevé par Alcuin et Pierre de Pise, dirige depuis 782 l'éducation de Pépin et devient le chef de l'ambassade envoyée à Rome en 800 qui négocia

maître de Pépin, et Leidrade, archevêque de Lyon et bibliothécaire de Charlemagne. Deux personnages se distinguent entre tous dans cette réunion d'amis des lettres, Alcuin et Eginhard. Alcuin, né à York (735-804), avait appris sous le savant Egbert tout ce qu'on pouvait savoir de son temps. Charlemagne le rencontra à Parme, où il achetait des manuscrits, et le ramena d'Italie (781). Alcuin, médiocre historien, poète de peu de valeur, fut l'organisateur intelligent des écoles et le directeur de l'école palatine pendant quinze ans. Il fit une revision complète des livres saints, encouragea les copies de manuscrits, corrigea les textes défectueux et présida à tout le mouvement littéraire de cette cour amie du progrès. Il reçut de Charlemagne les abbayes de Ferrières en Gâtinais, de Saint-Loup de Troyes, de Saint-Josse en Ponthieu et de Saint-Martin de Tours, où il mourut (804). Le Franc Eginhard (770-844) exerça moins d'influence sur le développement scolaire; mais il fut le principal auteur de la renaissance des études historiques. Orfèvre et architecte, conseiller intime de Charlemagne, Eginhard fut surtout un historien. La vie de Charlemagne, dont le plan a le tort de reproduire de trop près la vie d'Auguste de Suétone, fait de lui le premier historien de son temps. Parmi les œuvres de ces personnages, les poèmes sont le plus souvent gâtés par le mauvais goût de l'époque ; les œuvres religieuses ont surtout le mérite des bonnes intentions ; mais les lettres sont curieuses et importantes. Elles nous donnent des renseignements précieux sur l'histoire du grand Charles.

Académie palatine. — Tous ces lettrés, confidents et amis de l'empereur, formaient avec lui l'Académie palatine. Ils siégeaient sous des noms d'emprunt; Charlemagne y prenait le nom de David; Alcuin, celui de Flaccus; Angilbert, celui d'Homère; Éginhard, celui de Belzéel, l'orfèvre de David; Adalhard, petit-fils de Charles Martel, celui d'Augustin; Wala, frère

avec le pape l'établissement de l'Empire d'Occident; il est successivement apocrisiaire, comte des côtes et abbé de Saint-Riquier. Angilbert eut des relations romanesques avec Berthe, fille de Charlemagne, qu'il fut forcé d'épouser. Le roman reel est peut-être l'origine de l'histoire légendaire des amours d'Eginhard avec une certaine Emma, soi-disant fille de Charlemagne, qui n'a jamais existé Une partie des annales attribuées à Eginhard est due à Angilbert.

d'Adalhard, celui d'Arsène. Les princesses de la cour figuraient aussi dans la docte assemblée : Liutgarde y devenait Éva, Rothrude, Colombe, et Gisèle, Délie, etc. L'Académie palatine suivait Charlemagne dans toutes ses résidences. On y discutait sur l'origine du monde, sur la destinée humaine, sur les plus hautes questions de la métaphysique et de la philosophie, pour lesquelles on adoptait des solutions empreintes de la plus naïve candeur[1]. Charlemagne aimait à présider ces réunions ; il prenait part aux discussions des savants et s'éclairait de leurs lumières. Il savait bien lire, mais il ne sut jamais bien écrire, parce qu'il avait commencé trop tard. Pierre de Pise lui apprit la grammaire à l'âge de quarante ans et Alcuin l'initia à la connaissance de la rhétorique, de la dialectique et de l'astronomie. Il parlait le latin ; il aimait la musique et chantait au lutrin pendant les offices.

L'école du palais devint au bout de peu de temps le modèle de toutes les écoles. Les fils des serfs, des hommes libres et des seigneurs y étaient assis sur les mêmes bancs. Ils apprenaient ensemble la lecture, l'écriture, la grammaire, la musique et l'arithmétique. Un jour, au retour d'une de ses lointaines expéditions, Charlemagne eut l'idée d'interroger lui-même les élèves de son école du palais. Les enfants des familles pauvres avaient travaillé avec ardeur. Ceux des familles nobles avaient perdu leur temps dans la paresse. Charlemagne fit ranger les premiers à sa droite et il leur promit, s'ils continuaient, de les pourvoir de riches fonctions. Il montra aux autres, qu'il avait placés à sa gauche, un visage sévère : « Par le roi des cieux, s'écria-t-il, d'autres peuvent vous admirer. Moi, je ne fais aucun cas de votre naissance, ni de votre beauté. Sachez que, si vous ne vous hâtez pas de réparer votre négligence, vous n'obtiendrez jamais rien du roi Charles. » C'est parmi les plus instruits des moines et des clercs que Charle-

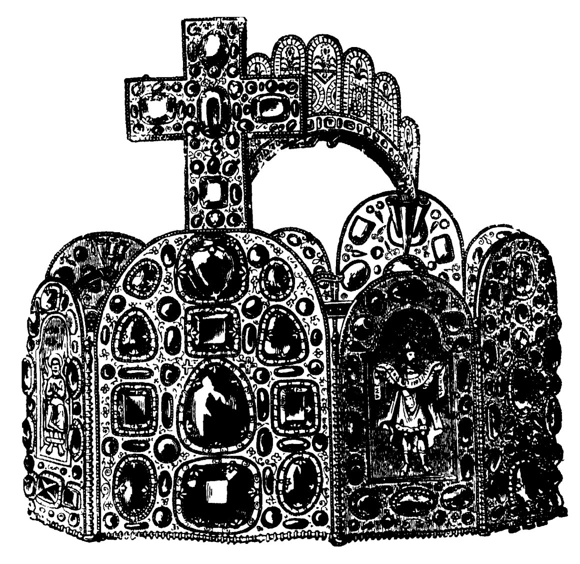
[1] Voici quelques fragments d'un dialogue entre Pépin et Alcuin : Qu'est-ce que la vie ? — Une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort. — Qu'est-ce que la mort ? — Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes. — Qu'est-ce que le sommeil ? — L'image de la mort. — Qu'est-ce que la liberté de l'homme ? — L'innocence. — Qu'est-ce que l'hiver ? — L'exil de l'été. — Qu'est-ce que le printemps ? — Le peintre de la terre, etc.

magne choisissait ordinairement les évêques et les abbés qui devenaient, lorsqu'ils en étaient dignes, ses *missi dominici*, ses ministres et ses confidents les plus intimes. On comprend que Charlemagne soit devenu le patron des écoliers.

Ainsi l'empereur d'Occident ne fut pas seulement un grand conquérant, un guerrier qui ne s'arrêtait jamais : il sut bien administrer ses États, il fonda des écoles brillantes. Sans doute, l'unité de son grand empire fit bientôt place au morcellement féodal; les sages règles de son administration énergique se perdirent ; ses écoles mêmes faillirent sombrer dans l'horrible naufrage de la civilisation du xe et du xie siècle. Cependant que de traces lumineuses laissées par cette éclatante aurore! Tous les princes qui veulent gouverner avec fermeté la société de leur temps et substituer l'ordre à la confusion féodale procèdent de lui, Otton le Grand et Frédéric Barberousse autant que Philippe-Auguste et saint Louis, les rois de France comme les Césars germaniques.

La légende de Charlemagne. — Aussi l'imagination populaire ne s'y est pas trompée. Il grandit bien vite aux yeux de la postérité. La légende lui assigna de bonne heure une taille égale à *huit de ses pieds*, qui *étaient très longs*, et une barbe chenue, longue d'une palme; elle le fit vivre deux cents ans. Elle transforma les Vascons chrétiens des Pyrénées, qui défendaient leurs montagnes, en une troupe de 300,000 Sarrasins acharnés à la perte de Roland. Pour venger sur les infidèles la mort de son neveu Roland, Charles fut représenté arrêtant le soleil, comme Josué. On prétendit aussi que ses ennemis pouvaient à peine soutenir la vue de ses armées. Quand Charles passa en Italie pour combattre les Lombards, le roi Didier monta à la plus haute tour de Pavie avec Ogger, Franc de naissance, qui avait été chassé de la cour de Charlemagne. En apercevant les bagages et les machines de guerre au milieu d'un nuage de poussière : « Est-ce que Charlemagne est au milieu de ces forteresses mouvantes ? dit le roi. — Pas encore, répondit Ogger, mais il va venir. » Lorsque parurent les innombrables fantassins au pied rapide : « Certes, dit le Lombard, le voilà parmi tous ces guerriers ! — Pas encore, » répliqua Ogger. Alors on vit paraître

la foule de ses gardes, le somptueux cortège des abbés, des évêques, des comtes, dont les coursiers fumants hennissaient à la voix du clairon : « Fuyons, dit le roi rebelle ; allons nous cacher dans les entrailles de la terre. » — Et Ogger, apercevant Charlemagne, tomba aux pieds de Didier en murmurant d'une voix mourante : Le voici. »



Diadème de Charlemagne
conservé au trésor impérial de Vienne.

Plus tard, à l'époque des croisades, il devint le premier des croisés ; le premier roi de Jérusalem. Le chef des mahométans interroge un traître sur Charlemagne : « Parlez-moi un peu de Charlemagne ; il est bien vieux, je suis sûr qu'il a dépassé deux cents ans. Il a conquis tant de pays ! Quand aura-t-il assez de faire la guerre ? — Jamais, » répond le traître. Les romans de chevalerie aimaient encore à le représenter prince pacifique et lettré, présidant sa cour des douze pairs,

et gouvernant souverainement le monde comme l'héritier des empereurs et l'élu du Très-Haut.

Le vrai rôle de Charlemagne. — La légende exagère. Charlemagne n'est pas ce demi-dieu chrétien devant qui tout cède sans effort et dont le sourcil fait trembler le monde. Le Charlemagne de l'histoire est plus vivant et plus glorieux que « li emperères à la barbe chenue ». Sans doute, avec son bonnet de peau de loutre et ses grandes braies, Charlemagne est resté très Germain. Il parle la langue des Germains et il vit de leur vie. Mais c'est en exploitant les traditions d'ordre, les souvenirs d'un gouvernement régulier laissés par les Romains, c'est en restant le fidèle soldat du Christ qu'il dompte, qu'il pacifie les nations de l'Occident et qu'il mérite le titre respecté d'empereur. Négligeons donc les déclamations des historiens allemands de nos jours qui revendiquent exclusivement pour eux la gloire du grand empereur. S'il a fondé l'Allemagne moderne, c'est qu'il a terrassé l'hydre sans cesse renaissante de la barbarie germanique avec l'aide des Francs romanisés et de l'Église latine.

SUJETS A TRAITER :

Tableau géographique de l'empire carolingien en 814.

Etat comparé de la Gaule franque en 511 *et en* 814 *au point de vue de l'étendue du territoire et de l'administration.*

Relations de Charlemagne avec le clergé.

La renaissance littéraire au temps de Charlemagne. Biographie des principaux lettrés. Leurs œuvres.

CHAPITRE XIII

NEUVIÈME SIÈCLE. — DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE (814-887)

I. Causes du démembrement de l'empire.
II. Règne de Louis le Pieux (814-840).
III Bataille de Fontanet. — Traité de Verdun (841-843).
IV. Charles le Chauve (843-877).
V. Déposition de Charles le Gros.

Lamentations sur le démembrement de l'Empire. — « Un bel empire florissait sous un puissant diadème, il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple ; toutes les villes avaient des juges et des lois. Le zèle des prêtres était entretenu par des conciles fréquents ; les jeunes gens relisaient sans cesse les livres saints, et l'esprit des enfants se formait à l'étude des lettres ; aussi la nation franque brillait-elle aux yeux du monde entier. Rome elle-même, la mère des royaumes, était soumise à cette nation. C'était là que son chef, soutenu de l'appui du Christ, avait reçu le diadème par le don apostolique. Heureux s'il eût connu son bonheur, l'empire qui avait Rome pour citadelle et le porte-clefs du ciel pour fondateur. — Mais, aujourd'hui déchue, cette grande puissance a perdu son éclat et le nom d'empire. Le royaume, naguère si bien uni, est di-

Ouvrages à consulter : Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*. — Guizot, *Histoire de la civilisation en France*. — Collection, B. Zeller, *Louis le Pieux*, *Charles le Chauve*. — E. Bourgeois. *Étude sur le capitulaire de Kiersy-sur-Oise*. — *Chroniques ou Annales de l'*Astronome, de Thégan, de Nithard, de Réginon. *Annales de Saint-Bertin* Collection Guizot.

visé. Il n'y a plus personne qu'on puisse regarder comme empereur. Au lieu d'un roi, on a des roitelets et, au lieu d'un royaume, des morceaux de royaumes. Pleurez sur la race des Francs; l'empire élevé par la grâce du Christ est maintenant gisant dans la poussière... Le bien général est annulé; chacun songe à soi et Dieu est oublié. »

Diverses théories pour expliquer le démembrement. — Ainsi s'exprime le diacre Florus à la suite du traité de Verdun, faible écho des déceptions et des angoisses de ses contemporains! Comment donc cet empire, si florissant en 814, s'est-il effondré sitôt après la mort de son fondateur? Augustin Thierry prétend que la principale cause du démembrement fut le réveil des nationalités. Il note les partages opérés par Louis le Pieux entre ses fils; il rappelle que le traité de Verdun a consacré l'existence séparée de trois nations: France, Allemagne et Italie; il montre les vaincus gallo-romains cherchant à secouer le joug de leurs vainqueurs d'origine germanique; et il soutient que l'avènement de la troisième race n'est que la revanche des Gallo-Romains contre les envahisseurs d'outre-Rhin. Il y a beaucoup à dire contre cette théorie qui est exclusive et qui ne suffit pas d'ailleurs à tout expliquer. Le patriotisme n'existait pas encore au IXe siècle, et la religion était le seul lien solide entre les peuples.

Guizot trouve une autre cause plus générale: c'est l'absence et l'impossibilité de relations soit matérielles, soit morales, entre les différentes parties de cet immense empire. En effet, les communications sont rares et difficiles partout, presque impossibles dans certaines parties de l'empire. En dehors de la religion, il n'y a aucun sentiment général, aucune idée commune à cette multitude de peuples. Rien d'étonnant donc qu'il s'établisse un si grand nombre de pouvoirs locaux, de souverainetés restreintes, avec leur gouvernement particulier et leurs usages distincts. Ainsi l'impossibilité de gouverner tous les peuples unis dans l'empire de Charlemagne serait la principale cause de leur séparation.

A ces deux causes, il faut en ajouter d'autres plus profondes. L'empire de Charlemagne s'est élevé par la puissance militaire des Francs et par l'alliance des princes francs avec

l'Église. Si dans l'histoire des successeurs de Charlemagne on voit dégénérer la sève belliqueuse des Francs, si, d'autre part, l'alliance des princes francs et des papes fait place à leur rivalité, on s'expliquera facilement la chute de l'empire. C'est en effet le spectacle qu'offre la fin du IXe siècle. Les Francs sont épuisés par les longues guerres de Charlemagne. Ils ne peuvent plus défendre les peuples soumis à leur domination contre les envahisseurs nouveaux. D'autre part, les descendants de Charlemagne montrent à l'égard des prétentions politiques des prélats une condescendance qui ressemble à la faiblesse. Au lieu d'exercer d'une main ferme le patronage de l'Église, ils subissent sa loi. Méprisés de leurs sujets, privés des moyens de se faire obéir, parce qu'ils se sont dépouillés de toutes les terres à distribuer, enfoncés dans des luttes fratricides où ils usent leurs dernières forces, ils sont incapables d'arrêter le développement de la féodalité.

Deux étapes successives doivent être marquées dans ce démembrement : la première au traité de Verdun (843); la seconde à la déposition de Charles le Gros (887). Le morcellement féodal de la fin du IXe siècle consacre définitivement la ruine de l'empire carolingien.

Louis le Pieux (814-840). — Le seul survivant des fils de Charlemagne, Louis le Pieux ou le Débonnaire, semblait plus fait pour le couvent que pour le trône. Dans l'Aquitaine, qu'il avait gouvernée avec le titre de roi, du vivant même de son père, il ne s'était entouré que d'ecclésiastiques; il avait négligé les affaires publiques pour les pratiques les plus minutieuses de la vie des moines. Devenu empereur, il chassa d'abord du palais de son père les seigneurs coupables de désordres et de scandales ; il rendit aux Saxons et aux Frisons l'usage de leurs anciennes lois et affaiblit ainsi leur lien de sujétion. Il toléra de dangereux empiétements de la part des papes. Le pape Etienne IV se fit sacrer sans attendre l'investiture impériale. Louis n'éleva aucune protestation, et quand ce même pape vint en France, il plaça la couronne sur la tête du nouvel empereur en ajoutant ces paroles : « Pierre se glorifie de te faire *ce présent* parce que tu lui assures la jouissance de ses libres droits. » C'était un mani-

feste des prétentions ambitieuses du pape. Pascal Ier, son successeur, se passa de même de la consécration impériale, fit crever les yeux au primicier de l'église de Rome, trop favorable aux Francs; les *missi* de l'empereur ayant commencé une information contre lui, il se contenta de se justifier par serment.

Partage d'Aix-la-Chapelle (817). **Pénitence publique d'Attigny** (822). — A l'exemple de Charlemagne, Louis voulut associer ses fils au gouvernement de l'empire, sans toutefois le démembrer. Le partage d'Aix-la-Chapelle (817) donna à Pépin l'Aquitaine, à Louis la Bavière et la marche de Carinthie. L'aîné, Lothaire, fut associé à l'empire avec l'administration particulière de l'Italie, de la Gaule et de la Germanie. Ce n'était pas détruire l'unité de l'empire : les puînés étaient seulement des vice-rois subordonnés à l'aîné. Ils ne pouvaient, sans son autorisation, ni faire la guerre, ni conclure des alliances. Cependant, le neveu de Louis le Pieux, Bernard, fils de Pépin, à qui Charlemagne avait jadis confié l'Italie à administrer, se crut lésé par ce partage. A l'instigation de quelques remuants seigneurs italiens, il se souleva ; l'empereur réunit contre lui une armée; sans l'attendre, il vint se jeter à ses pieds pour implorer son pardon. Louis lui fit grâce de la vie, mais ordonna de lui arracher les yeux. Bernard mourut des suites de cet épouvantable supplice (818). L'empereur, saisi de remords, lut une confession publique de ses fautes et fit pénitence à Attigny devant une assemblée nombreuse de seigneurs et de prélats (822). « L'orgueil brutal des hommes de ce temps rougit pour la royauté de l'humble aveu qu'elle faisait de sa faiblesse. Il leur sembla que celui qui avait baissé le front devant le prêtre ne pouvait plus commander aux guerriers. L'empire en parut, lui aussi, dégradé, désarmé.» (MICHELET.) Cependant l'empire était fort encore : quelques révoltes avaient éclaté parmi les Danois, les Slaves de la Pannonie, les Basques et les Bretons. Elles furent comprimées rapidement. L'heure de l'affranchissement des vaincus n'avait pas encore sonné.

Partage de Worms (829). **Première déposition de l'Empereur** (830). — A la mort de la reine Hermen-

garde, il avait voulu abandonner le trône pour le cloître. Mais les grands, effrayés de cette résolution, le déterminèrent à se remarier. Il épousa Judith, fille d'un duc bavarois, femme d'une grande beauté, mais d'un caractère léger, qui prit sur son mari un ascendant fatal (819). Un fils, Karl, plus tard connu sous le nom de Charles le Chauve, naquit de ce mariage. Sa mère voulut qu'il eût aussi sa part de l'héritage impérial. Avec l'appui de Bernard, duc de Septimanie, elle obtint du faible empereur qu'il remaniât au profit du dernier né le partage de 817. L'assemblée de Worms (829) accorda au jeune Charles la Bourgogne, l'Alamanie et l'Alsace. C'était un partage impolitique, conforme seulement à la tradition mérovingienne qui voulait que chaque fils eût part égale du royaume paternel. L'unité de l'empire, respectée par les partages carolingiens, allait être brisée. Les trois fils d'Hermengarde, lésés par le nouveau venu, s'unirent contre lui et contre l'empereur, à l'instigation de Wala, petit-fils de Charles Martel. Louis fut déposé une première fois à Compiègne. Lothaire exerça à sa place toutes les prérogatives de l'empereur (830).

Rétablissement de Louis le Pieux. — Cependant les partisans de l'unité de l'empire eurent honte du sort fait au fils de Charlemagne. Les grands et les évêques de l'Austrasie travaillèrent à le replacer sur le trône. Une diete, convoquée à Nimègue, en plein pays austrasien, donna l'occasion de se faire jour à ces sentiments de loyalisme (830). L'empereur Louis fut rétabli dans toute sa puissance. Lothaire fut obligé de venir faire en hâte une humble soumission. Mais Louis, au lieu de punir ses fils révoltés, leur accorda un trop généreux pardon. C'était les exciter à recommencer.

Seconde déposition. Pénitence publique de Saint-Médard de Soissons (833). — Charles avait été privé de sa part. Ses partisans et surtout Bernard de Septimanie soulevèrent en sa faveur la Gaule méridionale. Ses frères, craignant d'être dépouillés de leurs royaumes, se révoltèrent de nouveau contre Louis le Pieux. Une armée composée d'Italiens, de Bavarois, d'Aquitains, c'est-à-dire des vaincus qui réclamaient leur indépendance, marcha contre

l'empereur. A sa tête étaient les trois fils rebelles, les évêques français et même le pape Grégoire IV, qui espérait voir sortir de toutes ces querelles la pleine indépendance de l'Église. En vain les Austrasiens semblèrent-ils d'abord déterminés à soutenir le légitime empereur. Lorsque les deux armées furent en présence dans une plaine voisine de Colmar, le pape Grégoire IV s'aboucha avec les prélats restés fidèles à l'empereur. Il provoqua leur défection et débaucha toute l'armée de Louis. Cette défection, à laquelle l'empereur, par humilité chrétienne, n'opposa aucune résistance, a frappé les contemporains. Ils appelèrent *Lügenfeld, champ du mensonge,* la plaine où elle eut lieu. Lothaire se fit proclamer empereur ; et, afin d'empêcher une nouvelle restauration de son père, il voulut le déshonorer, en lui imposant une pénitence publique. Tout le peuple fut convoqué à Soissons, dans l'église de Saint-Médard, pour assister à la dégradation de l'empereur. Les évêques le forcèrent à lire à haute voix la confession de crimes qu'il n'avait pas commis. Il rejeta son armure et son diadème pour se couvrir d'un cilice. Il inclina jusqu'à terre son front couvert de cheveux blancs. Il fut enfermé dans un cachot humide et froid de l'abbaye de Saint-Médard, où il couchait sur la terre nue, où une pierre lui servait d'oreiller, et où il tirait lui-même d'un puits l'eau qu'il devait boire.

Nouveaux partages et nouvelles révoltes. Mort de Louis le Pieux (840). — Un long cri de réprobation accueillit cet outrage fait au pieux empereur. Lothaire, qui voulait régner à la place de son père, se vit bientôt abandonné de ses deux frères, qui désiraient leur complète indépendance. C'est leur ambition qui contribua surtout au nouveau rétablissement du Débonnaire (834). Cette fois, il relégua Lothaire en Italie. Mais, « si l'empereur était rétabli, l'empire n'en était pas moins fini. » (M. ZELLER). Louis le Pieux chercha de nouveau à constituer un royaume pour son fils Charles à l'assemblée de Crémieu, près Lyon (835) ; Judith, qui avait recouvré tout son ascendant, intéressa Pépin à soutenir ce nouveau partage en agrandissant ses États d'Aquitaine (partage d'Aix-la-Chapelle 837). Enfin,

après la mort de Pépin, elle décida Lothaire à soutenir son frère Charles aux dépens des fils de Pépin. Le vieil empereur consentit à modifier encore une fois dans ce sens les précédents partages à l'assemblée de Worms (839). Charles devait avoir tout l'Occident, jusqu'à la Meuse et au Rhône; Lothaire, tout l'Orient, sauf la Bavière, laissée à Louis le Germanique. Celui-ci prit les armes, et le malheureux empereur, épuisé par tant d'infortunes, mourut en le combattant sans avoir la force de maudire ses fils tant de fois rebelles (840).

Bataille de Fontanet (841). **Traité de Verdun** (843). — C'en était fait de l'unité de l'empire. Sans doute Lothaire prétendit la rétablir à son profit. Mais ses deux frères ne voulaient être ni ses sujets, ni même ses lieutenants. Charles le Chauve et Louis le Germanique réunirent contre lui les Francs occidentaux et les Germains orientaux. Les Austrasiens, qui continuaient encore à défendre l'héritage de Charlemagne, se trouvèrent unis aux Italiens et aux Aquitains, c'est-à-dire à des vaincus de la veille. Une bataille acharnée s'engagea à Fontanet, près d'Auxerre (841). Les chroniqueurs contemporains prétendent que 80,000 hommes y périrent. La cause de l'unité de l'empire y succomba et la force militaire des Francs acheva de s'y anéantir. Les vainqueurs furent trop faibles pour poursuivre Lothaire. Celui-ci chercha à les diviser. Mais ils resserrèrent leur union par le célèbre serment [1] de Strasbourg (842). En même temps, les évêques s'interposaient pour amener les frères ennemis à

1. Ce serment fut prêté en langue tudesque par Charles le Chauve pour être compris des Allemands de Louis le Germanique, et en langue romane par Louis pour être compris des Français de Charles le Chauve : Voici la formule romane de ce serment :

« Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altre si fazet, et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karlo in damno sit; » *c'est-à-dire* : « Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donnera, je sauverai ce mien frère Charle, et en aide, et en chaque chose, comme on par droit son frère sauver doit, pourvu qu'il fasse de même pour moi, et de Lothaire nul plaid jamais n'accepterai, qui, par ma volonté, soit dommageable à ce mien frère Charle. »

un accord durable. Le traité de Verdun (843) sortit de ces négociations.

« Lothaire, qui, en sa qualité d'empereur, voulait avoir Aix-la-Chapelle et Rome, joignit en effet à l'Italie, au nord, l'Austrasie et la Frise ; sur la rive droite du Rhin, le pays jusqu'à l'Ems ; à l'ouest, le pays qui s'étend de la Meuse à l'Escaut et jusqu'au cours supérieur de la Marne ; enfin, au sud, la Bourgogne entre le Rhône et les Alpes, avec la Provence. Cette longue bande de territoire, qui allait de la Méditerranée à la mer du Nord, comprenait des peuples d'origine et de langue les plus différentes, et elle séparait les parts de ses deux autres frères, peut-être pour les empêcher de s'entendre encore, et, s'il était possible, pour les dominer. Louis le Germanique eut, avec la Bavière et la marche de l'Est, l'évêché de Coire, la Thurgovie, l'Alamanie, la Thuringe, la Saxe, la Francie du Mein, et même, sur la rive gauche du fleuve, les villes et territoires de Mayence, Worms et Spire. Enfin, quoique Pépin II, oublié dans le traité, voulût garder l'Aquitaine, tout le reste de la Gaule, à l'exception encore, sur la rive droite du Rhône, d'Uzès et de Viviers, qui dépendaient de l'archevêché de Lyon, réservé dans la part de Lothaire, revint à Charles le Chauve. » (M. ZELLER).

Ainsi fut consommé le premier démembrement définitif de l'empire de Charlemagne. Un semblant d'unité impériale était maintenu puisque Lothaire gardait Aix-la-Chapelle et Rome; mais il réunissait des peuples très différents par la langue et les traditions. Ce traité de Verdun a été fatal à l'Europe. Il a constitué, entre l'ancienne Gaule et la Germanie, une bande étroite de territoire sans unité, sans cohésion, qui devait être disputée entre les deux nations. Depuis le traité de Verdun, la France a essayé de recueillir ces débris arrachés à l'ancienne Gaule. Combien de luttes héroïques, combien de sang répandu pour arriver à ce résultat! Après bien des vicissitudes de succès et de revers, la France et l'Allemagne n'ont pas cessé leur long duel à propos des pays du Rhin. Il y a plus de mille ans que le traité de Verdun a été signé et notre pauvre patrie en saigne encore aujourd'hui!

Nombreux démembrements. — Désormais les dé-

membrements se multiplient. Ce ne sont pas trois royaumes qui existent seulement au moment du traité de Verdun. Ce sont une multitude de petites souverainetés locales qui sortent pour ainsi dire du sol. La Navarre s'est rendue indépendante sous Asnard (831), et l'Aquitaine sous Pépin Ier (840). En Bretagne, Noménoë prend le titre de roi et son fils Hérispoë continue sa dynastie. Un certain Testulle, enfant du pays de Redon, s'enrôle dans la clientèle militaire du roi, en obtient, en récompense de sa bravoure, le fief de Château-Landon et le comté d'Anjou. Ses descendants, les Plantagenets, occuperont plus tard le trône d'Angleterre. Un autre aventurier, Baudoin, Bras de Fer, après maints exploits contre les Normands, enlève la belle Judith, fille de Charles le Chauve, et force son beau-père à lui céder le comté de Flandre avec l'Artois et une partie de la Picardie. La postérité de Baudoin ira conquérir dans les croisades le trône de l'empire latin de Constantinople.

La destinée de Robert le Fort est encore plus illustre. Ce descendant des familles saxonnes, transplantées en Gaule par Charlemagne, épouse Adelaïde, fille de Louis le Débonnaire; il est duc de Touraine dès 852; il établit fortement sa puissance entre la Loire et la Seine, dans le duché de France il reçoit même de Charles le Chauve les comtés d'Autun, d'Auxerre et de Nevers. C'est un infatigable guerrier qui pourchasse sans cesse les Normands et les perturbateurs de la paix publique. Il protège efficacement les nombreux fiefs où il fait reconnaître son autorité et il meurt dans un dernier triomphe contre les Normands (866). Les fils du *Macchabée* de France règneront en France pendant de longues générations.

Entre la Loire et la Saône, Richard le justicier fonde le puissant duché de Bourgogne. Tout le Midi de la France est déjà partagé en grands fiefs : c'est Bernard Plantevelue, comte d'Auvergne; c'est Rainulf, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers; c'est Bernard, marquis de Septimanie, et son fils Guillaume; c'est Sanche Mitara, duc de Gascogne; c'est Raymond, comte de Toulouse, du Rouergue et du Quercy; c'est Walgrin, comte d'Angoulême, qui établissent entre la Loire et les Pyrénées des maisons héréditaires. Ainsi il n'y avait pas encore une France, comme on le répète trop souvent, mais de petits pays où

l'intérêt local l'emportait sur l'intérêt national. L'esprit de clocher était alors le seul patriotisme.

Guerres de Charles le Chauve contre son frère et ses neveux. Sa mort. — A dompter les vassaux rebelles, à combattre les Normands, Charles le Chauve eût pu employer glorieusement son règne, mais il se souvenait trop qu'il était le petit-fils de Charlemagne, et le désir de recon-



Charles le Chauve,
en costume royal.



Hermentrude,
femme de Charles le Chauve.

stituer à son profit l'unité de l'empire lui fit oublier toute sa vie la défense de ses propres États. L'empereur Lothaire, avant de se renfermer dans le monastère de Prüm (près Trèves), où il mourut (855), avait partagé ses domaines entre ses trois fils. L'aîné, Louis II, obtint l'Italie avec le titre d'empereur (855-875) ; le second, Lothaire II, eut la partie septentrionale de la Lotharingie, qui, à cause de lui, garda son nom, d'où l'on a fait Lothairrègne et Lorraine (855-869); le troi-

sième, Charles, eut la partie méridionale, c'est-à-dire la rive gauche de la Saône et du Rhône sous le nom de royaume de Provence (855-863). A la mort de ce dernier prince, Charles le Chauve voulut s'approprier son héritage. L'intervention du pape Nicolas Ier l'en empêcha et le royaume de Provence fut partagé entre les deux frères du défunt : Louis II et Lothaire II. Mais ce Lothaire mourut en 869. Aussitôt Charles le Chauve envahit la Lorraine ; Louis le Germanique apparut aussi avec une armée. Mais seigneurs et évêques s'interposèrent : le partage de Mersen[1] adjugea à Charles le Chauve toute la portion de la Lorraine comprise à l'ouest de la Meuse, de l'Ourthe et de la Moselle, avec la partie occidentale des diocèses de Besançon, de Lyon et de Vienne (870). Bientôt la mort de Louis II (875) ouvrit à son ambition des perspectives plus séduisantes encore. Il revendiquait la couronne impériale ainsi que Louis le Germanique. Le pape Jean VIII la décerna à Charles le Chauve comme au moins redoutable des deux frères. Charles alla se faire couronner à Rome le jour de Noël, comme Charlemagne (875). Il apprit à son retour la mort de Louis le Germanique et il s'apprêtait à s'emparer de la Germanie. Mais ses neveux se l'étaient partagée. Louis III régnait en Saxe (876-882), Carloman en Bavière (876-880), Charles en Souabe (876-887). Louis III battit Charles le Chauve à Andernach et le força de renoncer à la Germanie. Au lieu de défendre ses sujets contre les Normands, Charles écouta l'appel du pape qui invoquait ses secours contre les Sarrasins. Il franchit les Alpes. Mais, abandonné de tous ses vassaux, menacé par Carloman, qui réclamait l'empire, cet empereur, qui n'avait plus qu'un vain titre, mourut misérablement de la fièvre dans une cabane, au pied du mont Cenis (877).

Edits de Mersen (847), **de Pistes** (862-864) **et de Kiersy-sur-Oise** (877). — Pour trouver les armées nécessaires à ces expéditions aventureuses, Charles le Chauve avait dû distribuer les derniers fiefs disponibles et accorder aux chefs de la féodalité de nombreux privilèges. En 847, l'édit de Mersen décida que tout homme libre devrait se choisir un

1. Près Aix-la-Chapelle.

seigneur, soit le roi, soit un de ses vassaux. Les hommes libres avaient déjà presque tous renoncé à une indépendance qui les laissait dans l'isolement. Le même édit stipulait qu'aucun vassal ne serait obligé de suivre le roi à la guerre si ce n'est contre les ennemis étrangers. Il est vrai que le capitulaire de Pistes[1] de 864 ordonna de faire le recensement des hommes libres obligés au service militaire; des peines sévères furent édictées contre ceux qui se donneraient à l'Église pour éluder le service. Mais deux ans auparavant un autre édit de Pistes (862) avait commandé aux seigneurs de réparer les anciens châteaux-forts et d'en élever de nouveaux. Enfin, l'édit de Kiersy-sur-Oise de 877 déclare que les fils des comtes et des vassaux qui viendraient à mourir au service de Charles dans l'expédition d'Italie garderaient les honneurs et les fiefs paternels. Le roi reconnaît là un fait déjà existant; c'est la transmission héréditaire des fiefs sous la suzeraineté royale. Il cherche cependant encore, en limitant cette transmission, à consacrer les droits essentiels de sa couronne. Malgré tout, ce capitulaire de Kiersy-sur-Oise donnait une nouvelle force à la féodalité.

Louis II le Bègue (877-879), **Louis III et Carloman** (879-884). — Le successeur de Charles le Chauve en France, Louis le Bègue, est le premier des *Carolingiens fainéants* (877-879). Il fut proclamé à Compiègne par l'archevêque de Reims, Hincmar, le plus éminent des prélats français de cette époque. Il s'engagea à son avènement à ne troubler personne dans la possession de ses bénéfices et de ses honneurs et à ne rien décider sans l'avis des grands. Il acheva de distribuer les derniers fiefs disponibles. Aussi ses fils et successeurs, Louis III (879-882), qui eut la Neustrie et Carloman (879-884), qui eut la Bourgogne et l'Aquitaine, furent-ils réduits à l'impuissance. Louis III ne manquait pourtant point de valeur personnelle. Il remporta à Saucourt-en-Vimeux, près d'Abbeville, une victoire sur les Normands qui le rendit assez populaire (881), mais il ne put empêcher un nouveau démembrement. Le duc Boson, beau-frère de Charles

1. Sur la Seine, près Pont-de-l'Arche.

le Chauve, se fit proclamer par une assemblée de seigneurs et de prélats roi de la Bourgogne cisjurane (879), sous prétexte que le pays n'avait plus de défenseur depuis la mort du roi Louis II.

Charles le Gros (884-887). **Sa déposition**. — En Germanie. Charles de Souabe avait hérité des domaines de ses deux frères morts avant lui. Il possédait l'Allemagne, l'Italie, une partie du royaume de Provence avec le titre d'empereur. A la mort de Carloman de France, il réunit encore toute la France. Ce Charles le Gros, qui, par une sorte d'ironie du sort, reconstituait en sa faveur l'unité de l'empire carolingien, se montra incapable de secourir le pape contre les Sarrasins, et de sauver Paris, assiégé par les Normands. Sa lâcheté le fit déposer à la diète de Tribur (887). L'Allemagne, l'Italie et la France vécurent désormais d'une vie séparée. Dans chacun de ces trois pays s'agitait un nombre toujours plus grand de principautés féodales. Les Carolingiens ne devaient plus ressaisir qu'un lambeau de pouvoir, et en France seulement, c'en était fait du bel édifice de l'empire de Charlemagne. Le morcellement féodal triomphait sur les ruines de l'unité impériale.

SUJETS A TRAITER :

Le démembrement de l'empire de Charlemagne, ses causes, ses principales phases.

Le traité de Verdun, ses conséquences.

CHAPITRE XIV

LES INVASIONS DU IX[e] SIÈCLE. — LES DERNIERS CAROLINGIENS

I. Invasions des Sarrasins.
II Invasions des Normands.
III. Invasions des Hongrois.
IV. Luttes des Robertiniens contre les derniers Carolingiens.

Caractère des invasions du IX[e] siècle. — Les invasions du IX[e] siècle ont beaucoup contribué à l'établissement de la féodalité. Les Sarrasins, dans toute la Méditerranée occidentale, les Normands sur les côtes de l'Océan, les Hongrois dans la Germanie multipliaient leurs incursions; les empereurs et rois étaient impuissants à défendre leurs sujets ou distraits de ce soin par les rêves d'une ambition chimérique ; les pays menacés pourvurent eux-mêmes à leur sécurité. Ainsi s'élevèrent partout les châteaux-forts et les dominations locales. Ces invasions sont cependant moins dangereuses que celles du V[e] siècle. Les envahisseurs sont moins nombreux ; ils rencontrent des nations déjà fortement établies et en mesure de se défendre. Au lieu d'exercer une poussée continue, ils n'apparaissent qu'à époques périodiques. Ils favorisent plutôt qu'ils n'occasionnent la chute de l'empire.

OUVRAGES A CONSULTER : DEPPING, *Histoire des expéditions maritimes des Normands.* — AUG. THIERRY, *Histoire de la conquête de l'Angleterre.* — SAYOUS, *Histoire des Hongrois.* — LUCHAIRE, *Les institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens.* — Collection B. ZELLER : *Les derniers Carolingiens.* — Chroniques de RAOUL GLABER et du moine RICHER.

Les Sarrasins. — Les Sarrasins [1], tribus musulmanes de la région de l'Atlas, avaient, dès l'époque de Charlemagne, fait de la côte barbaresque de l'Afrique de véritables repaires de pirates. Ils commencèrent, dès qu'il fut mort, leurs courses et leurs conquêtes, s'emparant d'abord des îles de la Méditerranée, Corse, Sardaigne et Baléares, puis de Candie (824), de la Sicile (827), de Gozzo et de Malte (833-870). Déjà ils cherchaient à pénétrer dans les contrées de la Méditerranée. Le duché de Bénévent leur fut livré par trahison (842) ; ils s'emparèrent de Bari et pillèrent le monastère du mont Cassin. Puis ils débarquèrent à l'embouchure du Tibre, brûlèrent Ostie et s'avancèrent jusqu'au Vatican. C'était le présage d'une attaque directe contre Rome, le but de tous les pillards. Mais le pape Léon IV arma les Romains et entoura la ville d'une nouvelle enceinte, qu'on appelle encore aujourd'hui de son nom la *Cité Léonine*. Cette enceinte engloba pour la première fois, avec l'ancienne Rome de la rive gauche du Tibre, le quartier pontifical du Vatican, sur la rive droite. Ainsi le pape sauva Rome une fois de plus (848-852). La belle fresque de Raphaël au Vatican a perpétué ce souvenir.

L'empereur Louis II (855-875). — Le fils de Lothaire, l'empereur Louis II, les combattit aussi avec beaucoup d'énergie. Résolu à ne chercher aucun domaine en dehors de l'Italie, il se consacrait tout entier au bon gouvernement de ses sujets. Il fixa les conditions du service militaire exigé de ses vassaux laïques et ecclésiastiques. Il reprit Bari sur les Sarrasins et battit leur allié, l'évêque de Capoue. Mais le pape Nicolas Ier, les ducs lombards, les fonctionaires grecs de l'Italie du Sud étaient tous également hostiles à un prince qui voulait établir partout son autorité. Des châteaux-forts s'élevaient ; le morcellement féodal faisait de nouveaux progrès. Louis II fut fait prisonnier par le duc de Bénévent et mourut peu de temps après sa délivrance. L'Italie resta divisée encore plus

1. On donne plusieurs etymologies de ce mot : on le fait venir soit de Saraçounis, les pillards, soit de Scharkin, les Orientaux.

que par le passé. « Ce que l'Italie a souffert depuis la mort de Charlemagne, aucune langue ne saurait le dire. »

Les Sarrasins en France. — D'Italie les Sarrasins vinrent en France. On les voit successivement s'établir en 841 dans la Camargue; de 851 à 870 à Saint-Tropez; en 888 à Fraxinet[1]. La Provence et le Dauphiné furent en butte à leurs dévastations; ils occupaient tous les ports de la côte, de Fréjus à Nice, et les principaux passages des Alpes. Mais on les combattait avec énergie comme pirates et comme musulmans. Longtemps les comtes de Provence furent impuissants à les chasser. Hugues, comte de Provence et roi d'Italie, prit et garda pendant quelque temps Fraxinet, en s'aidant du feu grégeois (942). Un de ses successeurs, Conrad le Pacifique, fut plus heureux ; il les mit aux prises avec une horde de Hongrois et accabla les vainqueurs et les vaincus. Enfin Guillaume Ier les chassa définitivement de Fraxinet et des côtes de la Provence (972).

Les Sarrasins rejetés de l'Europe. — Les Sarrasins avaient de très grandes aptitudes de colons. Ils choisissaient les meilleurs ports, excellaient à irriguer les plaines, à détourner les cours d'eau, à multiplier les plantations de vignes, d'oliviers, de pistachiers, de cotonniers. Ils ne déplaisaient pas trop aux populations du Midi à cause de leur imagination vive et de la douceur de leur caractère. Ils laissaient à leurs sujets chrétiens une liberté un peu dédaigneuse, mais complète. Ce qui les empêcha de fonder en Europe des établissements définitifs, c'est qu'ils refusèrent de se laisser convertir. La civilisation européenne du moyen âge était éminemment chrétienne , elle rejetait tous les peuples qui refusaient le baptême. En Italie, les Sarrasins battirent et tuèrent l'empereur Otton II. Mais Otton III les chassa de l'Italie, où les Normands prirent leur place. Frédéric II leur enleva la Sicile. Leurs dernières colonies transplantées dans les citadelles de Lucera et de Nocera formèrent les troupes les plus dévouées de ce même Frédéric et de son fils Manfred dans leur lutte contre la papauté.

1. C'est aujourd'hui le petit village de la Garde-Franet, dans les monts des Maures, appelés ainsi en souvenir des Sarrasins.

Caractère des Normands. — Les Normands ont joué le plus grand rôle. Ces hommes du Nord (North-mann) étaient de même race que les Francs et les Saxons; leur langue présentait les mêmes racines et ils étaient bercés aux mêmes légendes, nées du culte d'Odin. Mais les Germains du Sud s'étaient convertis. Ils n'étaient plus pour les hommes du Nord que des apostats odieux. Au fanatisme religieux se joignait la soif du pillage. Les Normands aimaient surtout à ravager les terres d'Église, les plus riches, les moins bien défendues, et à massacrer les prêtres et les moines. « Nous leur avons chanté la messe des lances, s'écriaient-ils ; elle a commencé de grand matin et elle a duré jusqu'à la nuit. » En trois jours de traversée ils pouvaient avec un bon vent arriver du Danemark ou de la Norvège aux côtes de la Grande-Bretagne. Leurs barques non pontées étaient longues, plates et surmontées de deux voiles. Le vaisseau du chef était orné d'un dragon ou de quelque statue grossière. Ce *roi de la mer* était le brave des braves, celui qui se vantait de n'avoir jamais dormi sous un toit de planches ou vidé la coupe auprès d'un foyer abrité. Bon pilote, il gouvernait sa barque comme un cavalier son cheval. Initié à la science des *runes*[1], il savait graver sur les épées les caractères mystérieux qui donnaient la victoire. Mais il redevenait l'égal de ses compagnons lorsqu'il s'agissait de partager le butin ou de vider des coupes à de plantureux festins. Armés de leurs cottes de mailles, les pirates danois cheminaient ainsi sur la mer « la route des cygnes ». Ils se jouaient sur leurs frêles esquifs des fureurs de la mer : « La force de la tempête, disaient-ils, aide le bras de nos rameurs ; l'ouragan est à notre service ; il nous mène où nous voulions aller. »

Premières incursions des Normands. — Dès le règne de Charlemagne, ils commencèrent leurs invasions. Le grand empereur dut organiser pour les combattre des stations navales à Boulogne et à Gand, et ordonna de fortifier les embouchures des fleuves. Ses successeurs ne montrèrent pas la même énergie. Louis le Débonnaire donna à un de

1. Les *runes*, caractères d'écriture usités chez les anciens Scandinaves.

leurs chefs, Harold, une partie de la Frise, à condition qu'il se ferait chrétien (826). Des moines cherchèrent à convertir les compagnons de ce roi, en promettant une belle tunique de lin blanc à tous ceux qui recevraient le baptême. Tant qu'ils eurent des tuniques à distribuer, le nombre des convertis alla en augmentant. Quand ils cessèrent d'en donner, les Normands les massacrèrent. En 830, une expédition composée de treize bateaux dragons dévasta l'île de Ré et s'empara de l'île de Her, à l'embouchure de la Loire. Ils y brûlèrent le monastère de Saint-Philibert ; de là le nom de Noirmoutiers donné à cette île. Ce fut leur station pour mettre en réserve leur butin recueilli dans les pays de la Loire, de la Charente et de la Garonne. Ils en avaient d'autres du même genre : l'île d'Oissel, près Rouen, l'île de Walcheren et Ascaloha, près Maëstricht. Ils remontaient le cours des fleuves, se postaient dans quelque anse bien dissimulée, puis fondaient à l'improviste sur un pays sans défense, pillaient de préférence les églises et les monastères et se rembarquaient au plus vite pour mettre en sûreté leur butin.

Regnard Lodbrog. — Ils eurent quelques chefs célèbres. Regnard Lodbrog était roi de toutes les îles danoises. Détrôné, il se fit chef de pirates avec ses trois fils Hubbo, Ingwar et Alfden. Il devint bientôt célèbre par ses courses sur les côtes de la Frise et de la Saxe. Il remonta la Seine, s'empara de l'abbaye de Jumièges et de l'île d'Oissel, vint deux fois jusqu'à Paris et obtint deux fois rançon de Charles le Chauve (845 et 857). Après trente ans de victoires sur de simples barques, Regnard Lodbrog voulut tenter la piraterie en grand. Malgré les observations prophétiques de sa femme Aslauga, il se fit construire deux gros vaisseaux. Mais ses « grands chevaux marins » échouèrent en Angleterre sur la côte de Northumbrie. Regnard Lodbrog combattit un des derniers ; il fut fait prisonnier et jeté dans un trou aux vipères. Ses fils le vengèrent. Un chant d'une âpre saveur de barbarie païenne a célébré ses exploits et sa mort[1].

1. Voici, d'après Augustin Thierry, les principales strophes de ce chant célèbre :

Hastings. — Hastings est encore plus connu. Était-il d'origine normande, ce qui est peu probable; ou bien était-ce un renégat chrétien né au bourg de Tranquille, aux environs de Troyes, engagé parmi les brigands païens par vocation de pillage et de brigandage, ce qui est sûr, c'est qu'il égala en habileté, en audace et en cruauté les plus féroces des chefs normands. Amboise et Nantes, Saintes et Bordeaux furent successivement la proie de ses compagnons. Un jour il voulut saccager Rome, il franchit le détroit de Gibraltar avec quelques barques, pilla les côtes de Provence et de Toscane. Il arriva auprès de la petite ville de Luna, dont l'évêque lui fit fermer les portes. Pour y entrer, Hastings se fit passer pour mort. Ses compagnons, qui jetaient de grands cris pour témoigner de leur douleur, déclarèrent qu'il avait promis d'abandonner tout son butin à l'Église si l'évêque voulait l'enterrer chrétiennement. Les funérailles furent préparées dans l'église même. Quand le cercueil fut déposé devant l'autel, Hastings se dressa d'un seul bond, frappa de sa main l'évêque, tandis que ses compagnons massacraient les assistants et s'emparaient de tous les objets précieux. Il croyait être entré à Rome. Quand on l'eut détrompé, il se contenta

« Nous avons combattu avec l'épée! J'étais jeune encore quand à l'orient, dans les detroits d'Eirar, nous avons creusé un fleuve de sang pour les loups et convié l'oiseau aux pieds jaunes à un large banquet de cadavres; la mer était rouge comme une blessure qui vient de s'ouvrir, et les corbeaux nageaient dans le sang.

« Nous avons combattu avec l'épée ! J'ai vu, près d'Aienlane, d'innombrables cadavres charger le pont des vaisseaux; nous avons continué la bataille six jours entiers sans que l'ennemi succombât; le septième, au lever du soleil, nous célébrâmes la messe des épées; Valthiof fut forcé de plier sous nos armes.

« Nous avons combattu avec l'épée ! Des torrents de sang pleuvaient de nos armes à Partohyrth; le vautour n'en trouva plus dans les cadavres; l'arc résonnait et les flèches se plantaient dans les cottes de mailles; la sueur coulait sur la lame des épées ; elles versaient du poison dans les blessures, et moissonnaient les guerriers comme le marteau d'Odin.

« Nous avons combattu avec l'épée ! La mort me saisit, la morsure des vipères a été profonde : je sens leurs dents au fond de ma poitrine. Bientôt, j'espère, le glaive me vengera dans le sang d'Ælla. Mes fils frémiront à la nouvelle de ma mort; la colère leur rougira le visage; d'aussi hardis guerriers ne prendront pas de repos avant de m'avoir vengé.

« Il faut finir, voici le Dysir qu'Odin m'envoie pour me conduire à son joyeux palais. Je m'en vais, avec les Ases, boire l'hydromel à la place d'honneur. Les heures de ma vie sont écoulées, et mon sourire brave la mort. »

de piller l'abbaye du Mont-Cassin et revint en France avec son butin (861). Quelques années plus tard, Hastings, après avoir saccagé le Mans, fut attaqué à Brissarthe, près d'Angers par Robert le Fort et Rainulf duc d'Aquitaine, (866). Les Normands vaincus se barricadèrent dans une église; mais ils y tuèrent Robert le Fort et Rainulf. Cette belle mort contribua beaucoup à fonder la popularité des descendants de Robert. Hastings pilla encore Clermont-Ferrand. Charles le Chauve l'apaisa en lui donnant le comté de Chartres. Hastings se fit baptiser ou rebaptiser, puis combattit Rollon et périt probablement dans une expédition en Danemark.

Inertie des Carolingiens. — Les chefs carolingiens semblaient déserter la lutte contre les Normands. Ils aimaient mieux acheter leur retraite que de les combattre. Charles le Chauve avait deux fois payé rançon à Regnard Lodbrog et il ne put enlever Angers aux Normands (876). Louis III montra plus d'énergie et remporta sur quelques-unes de leurs bandes la victoire de Saucourt-en-Vimeux[1] qui a été chantée par les chroniqueurs du temps (881). Mais les Normands revinrent plus nombreux, ils pillèrent les plus riches villes de la région de la Meuse et du Rhin. Les palais de Charlemagne à Nimègue et à Aix-la-Chapelle furent changés par eux en etables. Charles le Gros fit assassiner par trahison Gottfried. Mais son frère Siegfried le vengea. Les peuples fuyaient comme un vil bétail. On n'osait plus récolter. Les forêts s'épaississaient entre Seine et Loire. Une bande de 300 loups courut l'Aquitaine sans que personne pût l'arrêter. Les bêtes fauves semblaient prendre possession de la France.

Siège de Paris (885). — Une ville donna l'exemple d'une résistance héroïque et mérita bien de la France entière: ce fut Paris. Les Normands l'avaient déjà pillé trois fois et comptaient le traverser sans difficulté pour ravager la Bourgogne. Sept cents barques portant 30,000 hommes commandés par Siegfried et par Rollon vinrent mettre le siège devant la ville. Mais les seigneurs de la Neustrie avaient fortifié les abords de la place, c'est-à-dire la pointe de l'île de la Cité et

1. Près d'Abbeville.

les deux ponts qui reliaient l'île aux deux rives. L'évêque Gozlin, Hugues l'abbé, marquis d'Anjou, Ebbles, le martial abbé de Saint-Germain-des-Prés et surtout Eudes, comte de Paris, fils de Robert le Fort, en qui avait passé l'âme du *Macchabée des Francs*, étaient résolus à se défendre jusqu'à la mort. Les Parisiens partageaient leur noble ardeur; il s'agissait de vaincre ou de périr. Les Normands voulurent s'emparer des tours placées à la tête des ponts. Ils approchèrent d'abord une tour roulante à trois étages; les Parisiens tuèrent à coups de flèches ceux qui la faisaient avancer. Les Normands cherchèrent à combler le fossé qui défendait les tours: ils y entassèrent de la terre des arbres, et même les cadavres de leurs captifs qu'ils égorgeaient. Mais les Parisiens faisaient pleuvoir sur eux des grêles de pierres, des poutres énormes, de l'huile bouillante et de la poix fondue. Ils repoussèrent ainsi quatre assauts formidables des Normands.

Alors le siège fut changé en blocus. La famine, les maladies firent d'affreux ravages. L évêque Gozlin, Hugues l'abbé trépassèrent. Un secours parut, conduit par le duc Henri, conseiller de Charles le Gros. Mais le duc tomba dans une trappe cachée et y fut tué. Les hommes se débandèrent. Alors le comte Eudes alla en personne implorer l'assistance de Charles le Gros, et revint partager toutes les souffrances des Parisiens. Après trois mois d'attente, Charles le Gros arriva enfin avec une armée de secours. Il occupa les hauteurs de Montmartre. Les Parisiens saluaient en lui leur sauveur. L'empereur dégénéré, au lieu de se battre acheta au prix de 700 livres d'argent le départ des Normands, en leur livrant la Bourgogne à ravager. L'héroïque population de Paris ne ratifia pas ce honteux traité. Les Normands ne purent pénétrer dans la ville qu'ils n'avaient pas su prendre. Ils furent obligés de traîner leurs barques par terre pour remonter la Seine jusqu'en Bourgogne. Le siège avait duré plus d'un an. Paris avait conquis le droit de devenir la capitale de la France.

Rollon. Traité de Saint-Clair-sur-Epte (911). — Cependant le butin devenait moindre sur des domaines tant de fois ravagés. La résistance était plus sérieuse. L'heure des établissements définitifs avait sonné. C'est Rollon le premier

qui fixa les Normands en France. Longtemps il avait été un des chefs païens les plus redoutés. Rolf ou Rollon, fils d'un des *iarls* ou princes scandinaves, si grand, dit la légende, qu'il ne put jamais trouver de cheval capable de le porter (on l'avait pour cette raison surnommé Rolf *le marcheur*), fut condamné au bannissement par le roi Harald pour avoir enlevé à des paysans norvégiens des vivres destinés à ses hommes. « Tu chasses du pays et tu traites en ennemi un homme de noble race, dit la mère de Rollon à Harald; il est dangereux d'attaquer le loup, et quand on l'a mis une fois en colère, gare aux troupeaux qui vont dans la forêt. » Rollon, réfugié dans les Hébrides, rassembla tous les bannis, en forma une redoutable confédération de pirates. Il cingla vers la Seine, la remonta jusqu'à Jumièges. L'archevêque de Rouen voulut traiter avec le pirate; Rollon s'empara de la ville et en fit sa place d'armes. Le roi Charles III, de concert avec le comte Regnauld et avec Hastings, devenu comte de Chartres, chercha à les combattre près de Pont-de-l'Arche. Hastings, chargé de parlementer, ne put obtenir la paix; il conseillait de ne pas les attaquer. Accusé de trahison, Hastings s'enfuit, et depuis cette époque l'on perd les traces de cet étrange aventurier. Le comte Regnauld fut tué par un pêcheur de Rouen. Les Normands gardèrent toute la portion de la Neustrie voisine de la mer. Déjà ils s'y fixaient et commençaient à protéger les paysans au lieu de les attaquer comme auparavant. Le roi Charles le Simple, désespérant de pouvoir jamais chasser les Normands, fit offrir à Rollon de lui donner toute la terre comprise entre la mer et les rivières d'Epte, d'Eure et d'Aure. Rollon réclama en outre la Bretagne, qui depuis longtemps était indépendante des Carolingiens; Charles le Simple céda sur ce point et un traité fut conclu

1. Beaucoup d'historiens, sur la foi du chroniqueur Dudon de Saint-Quentin, prétendent que Rollon épousa, en vertu du traité de Saint-Clair-sur-Epte, Gisèle, fille de Charles le Simple. Le prince était trop jeune pour avoir une fille en âge de se marier. D'autres ajoutent qu'au moment de prêter hommage Rollon, qui était d'une taille de géant, au lieu de s'agenouiller devant le roi, éleva le pied du malheureux Charles jusqu'à sa bouche et le renversa par terre, au grand amusement des assistants. Toutes ces inventions font plus d'honneur à l'imagination des historiens qu'à leur sagacité.

à Saint-Clair-sur-Epte (911). Rollon reçut le baptême et prêta l'hommage au roi de France (912).

Conséquences des établissements des Normands. — Désormais les redoutables incursions des pirates du Nord en pays chrétien cessèrent. Ce qu'on appelait la Neustrie devint la Normandie. Les nouveaux venus se mêlèrent aux habitants du pays. Ils oublièrent bientôt leur vieil idiome germanique. Les hommes étaient venus seuls du Nord. Ils se marièrent en pays français, et les enfants parlèrent, comme il arrive ordinairement, la langue de leur mère. Ils perdirent bien vite leur fanatisme païen et leur férocité. Ils cherchèrent à racheter par leur ardeur de néophytes leurs vieilles haines contre les chrétiens. La Normandie se couvrit de belles églises et de nouvelles abbayes. Bien gouvernée par des ducs, bons et raides justiciers, elle fut en peu de temps l'une des provinces les plus prospères de la France féodale. Cependant la race normande garda ses qualités énergiques, son âpreté au gain, son humeur aventureuse. Les chevaliers normands vont faire fortune dans les entreprises les plus hasardées; ils entreprennent la conquête de l'Angleterre et de l'Italie méridionale. Ils sont parmi les plus ardents aux croisades. L'histoire des Normands, c'est l'histoire des plus hardis et des plus adroits parmi les Français[1].

1. Les Normands ont fait vers l'est des expéditions moins connues, mais qui n'ont pas eu de moindres résultats. Après avoir parcouru toute la Baltique, ils s'aventurèrent au milieu des populations slaves. Deux villes seulement existaient sur le territoire de la Russie actuelle : Kiev et Novogorod la Grande. Trois chefs varègues, c'est-à-dire des corsaires bannis, Rurick, Sinéous et Trouvor, combattirent la république de Novogorod. En 862, Rurick prit le titre de veliki-Knietz ou grand prince; d'autres délivrèrent Kiev de la domination des Khozares. En 865, ils équipèrent une flotte pour attaquer Constantinople. En 980, Wladimir, descendant de Rurick, adopta l'orthodoxie grecque introduite par des missionnaires venus de Constantinople. Jaroslav, un de ses successeurs, dont la fille, Anne, épousa Henri Ier, donna à ses sujets, sous le nom de *Rouskata pravada* (la vérité russe), la première loi écrite à ses sujets. Ainsi les chefs varègues d'origine normande constituèrent parmi les Russes un grand empire chrétien qui s'étendait de la mer Glaciale aux Carpathes et à la mer Noire. — D'autre part, les Normands de Norvège, que l'attrait du péril et les nécessités de la pêche entraînaient toujours plus loin, occupèrent les îles Feroë (861), l'Islande (870). Cette grande île forma bientôt une république chrétienne très prospère, où le vieil allemand et les institutions féodales se sont perpétués jusqu'à nos jours. Enfin Eric le roux, fugitif d'Islande, découvrit le Groënland (982).

Les Hongrois. — Les Magyars ou Hongrois n'étaient pas de même race que les Germains ; ils appartenaient à la grande famille des Mongols, comme les Huns et comme les Avars. Aussi ils inspirèrent une horreur véritable aux Germains : ils avaient la tête énorme, les yeux petits et enfoncés, la barbe rare, les pommettes saillantes. Vêtus de peaux de bêtes, la tête rasée, les joues tailladées de cicatrices sanglantes, criards, hideux, on les accusait de boire le sang de leurs prisonniers et de se nourrir de leurs cœurs Ils poussaient devant eux d'innombrables troupeaux, parcouraient à cheval d'immenses solitudes, nomades, campés sous des tentes de cuir et armés seulement de flèches et de coutelas. Sans être avides de guerres, ils étaient féroces et implacables. Ils se battaient pour acquérir du butin, pillaient les villes par surprise, avant qu'on eût pu même soupçonner leur attaque; ils y commettaient d'épouvantables et inutiles massacres par amour du carnage et de la destruction. Ils arrivaient non par petites bandes, mais en corps de nation. Souvent ils se mirent à la solde de leurs ennemis pour en connaître le fort et le faible, pour les mieux surprendre et les plus sûrement massacrer. L'Europe du moyen âge eut horreur des Hongrois : sous le nom d'ogres (hongrois, hongriens, ogres), ils sont devenus l'épouvantail des petits enfants.

Les Hongrois en Germanie. — Ils avaient occupé longtemps les pays du Volga et s'étaient fixés entre le Don, le Dnieper et le Dniester, sous la domination des Khozares. Poussés par les Pétchnègues, ils se mirent en marche vers l'occident. Ils apparurent à la fin du IXe siecle, sous leur chef Arpad, ils s'établirent dans la Dacie (889). Arnulf les prit a sa solde contre les Slaves de Moravie (892). Puis ils occupèrent la Pannonie; ils se jetèrent en Germanie, battirent les ducs de Bavière et de Thuringe, et tuèrent à Augsbourg le duc

Des évêchés, des monastères s'y élevèrent; la civilisation y fut brillante. De là les Normands pénétrerent plus au sud dans le Labrador, et dans un pays qu'ils appelèrent Winland, le pays du vin, au sud de Boston. On a d'ailleurs découvert, dans cette ville, des inscriptions runiques, c'est-à-dire en vieux caractères scandinaves. Ainsi, bien longtemps avant Colomb, ils ont découvert la terre d'Amérique. Personne ne se doutait qu'ils occupeaint un continent nouveau.

Léopold. Le roi de Germanie, Conrad, leur paya tribut pendant presque tout son règne. Henri le feudataire conclut avec eux une trêve de neuf ans ; puis il les battit à Merseboury (934). Ils continuèrent cependant leurs courses de pillage à travers l'Allemagne. Le monastère de Saint-Gall, la ville de Brême, furent brûlés par leurs hordes. Ils égorgeaient leurs captifs sans épargner même les femmes, ni les enfants au-dessus de dix ans. La défaite d'Augsbourg (955), que leur infligea Otton le Grand, fut un coup plus rude. Des corps levés dans toute la Germanie étaient accourus pour les combattre. Ce fut comme une victoire nationale de la Germanie contre la barbarie païenne. Les hordes hongroises firent encore d'audacieux ravages. On en vit jusqu'en Bourgogne et en Provence, où elles furent en présence des Sarrasins (982). Mais les Hongrois s'étaient fixés dans les plaines du moyen Danube et de la Theiss. De nombreux missionnaires venus d'Allemagne, parmi lesquels se distingua surtout l'archevêque de Prague, saint Adalbert, multipliaient parmi eux les conversions. Geysa, leur roi, se fit baptiser et son fils Waïc, plus connu sous le nom de saint Etienne, introduisit définitivement le christianisme parmi ses sujets. En l'an mille, le pape Sylvestre II lui décerna solennellement la couronne angélique; c'est la couronne de saint Etienne, qui est devenue le symbole des revendications nationales des Hongrois.

Caractère des invasions hongroises. — L'invasion des Hongrois avait eu pour effet de rapprocher les grandes familles jusque-là rivales des peuples germains. Au lieu de se diviser comme les Francs, les Germains se réunirent. Ils combattirent les barbares pour Dieu et pour la patrie ; les levées d'armes qui précédèrent les grandes batailles de Merseboury et d'Augsbourg ont en effet des allures de croisades. Ce réveil de la nationalité germanique fut une des causes de la constitution du Saint-Empire romain de nation germanique. Quant aux Hongrois, ils gardèrent leur empreinte nationale fortement marquée. Les fortes traditions de leur race belliqueuse et chevaleresque se maintinrent à travers les siècles. Bien qu'isolés au milieu de peuples différents, ils restèrent une nation et une race parfaitement distincte et vivace.

Conséquences des invasions du IX[e] siècle. — En somme, toutes ces invasions furent favorables au développement de la féodalité. Partout des châteaux-forts sortirent de terre. Les paysans reconnurent facilement pour chef celui qui les défendait, de préférence au César d'origine carolingienne, qui les négligeait ou qui les vendait. Mais la société féodale et l'Eglise eurent assez facilement raison de ces invasions. Les pillages n'étaient que partiels; les incursions avaient lieu ordinairement aux extrémités de l'empire. A force de fréquenter des peuples de mœurs plus douces, les sauvages envahisseurs se civilisèrent à leur tour. Les Normands et les Hongrois entrèrent sans difficulté dans la grande famille des peuples chrétiens. Le christianisme était au moyen âge la seule forme de la civilisation européenne. Les nouveaux venus y furent bien reçus et y jouèrent bientôt un grand rôle. A leur tour ils combattirent les païens et les envahisseurs venus de l'Asie. Au contraire, les Sarrasins se refusèrent à cette association féconde. Ils gardèrent leur Coran, leur polygamie leur haine des chrétiens. L'Europe chrétienne les rejeta, comme le glacier rejette à la longue toutes les impuretés qui le souillent.

Conséquences du démembrement féodal. — En présence de ces invasions, le pouvoir central est annulé; le morcellement féodal triomphe. Sept rois se disputent la France après la déposition de Charles le Gros : Arnulf est roi de Germanie, et Zwentibold, son fils, roi de Lorraine. Rainulf, duc d'Aquitaine, prend aussi le titre de roi. La Bourgogne cisjurane (Franche-Comté, Dauphiné, Provence), sous Louis, fils de Boson, et la Bourgogne transjurane (Suisse, Valais, Savoie), sous Rodolphe, fils du comte d'Auxerre, ont chacune son roi. Charles le Simple, un Carolingien, et Eudes, un Robertinien[1] aspirent à régner sur toute la France. Mais combien pour chacun de ces roitelets de petites souverainetés locales, de principautés minuscules, où chaque seigneur est son maître et défend avec acharnement les droits qu'il s'est arro-

1. On appelle ainsi les descendants de Robert le Fort, qui sont les ancêtres des Capétiens.

gés! « Chaque point de l'espace devient indépendant, la vallée devient un royaume; la montagne, un royaume. Il n'y a plus pour les hommes d'idées générales, d'intérêts communs. Celui-ci perche avec l'aigle, l'autre se retranche derrière le torrent. L'homme ne sait bientôt plus s'il existe un monde au delà de son canton, de sa vallée. Il prend racine, il s'incorpore à la terre. » (MICHELET)

Les guerres privées de ces petits souverains, les incursions des Normands, Sarrasins et Hongrois, les luttes sans cesse renaissantes des Carolingiens contre les Robertiniens pour obtenir la couronne de France, font du dixième siècle une des époques les plus tristes de l'histoire de l'humanité. La terre reste en friche; le désert avance; la famine devient l'état normal des populations de notre riche pays. Au temps d'Eudes, la disette dura pendant cinq années consécutives : « On fut réduit sur plusieurs points de la terre à se nourrir non seulement d'animaux immondes et de reptiles, mais de la chair même d'hommes, de femmes et d'enfants. Car on n'écoutait que les horribles conseils de la faim au mépris des attachements les plus saints et même de l'amour paternel. On voyait dans ces temps d'horreur des fils parvenus à la force de l'âge dévorer leurs mères, et les mères à leur tour, sourdes à la voix du sang déchirer leurs enfants pour calmer leur faim. »(RAOUL GLABER)

Les Carolingiens et les Robertiniens. — L'intérêt de cette période se concentre tout entier sur la lutte des derniers Carolingiens contre les Robertiniens, ducs des Francs. Le même spectacle se produit qu'à la chute des Mérovingiens renversés par les Pippinides. Comme les Pippinides, les Robertiniens dépouillent peu à peu de tous leurs domaines les descendants du fondateur de la dynastie. Comme eux, ils sont les alliés de l'Eglise[1]. Mais ils emploient au service de

1. « Pendant la période qui précéda l'avènement des rois de la troisième race, le pouvoir central disposait encore souverainement d'un assez grand nombre d'abbayes. Mais le développement irrésistible de la féodalité l'avait obligé à faire pour les communautés monastiques comme pour les comtés et les duchés, c'est-à-dire à les conférer en bénéfices aux seigneurs les plus puissants. Ceux-ci gouvernaient les abbayes et jouissaient de leurs revenus, à titre d'*abbés laïques*. C'est grâce à la *laicisation* de l'Église régulière que les ducs de la maison

leur ambition une politique plus déliée et plus astucieuse. Après avoir mérité la reconnaissance de leurs contemporains par leur vigoureuse résistance aux envahisseurs, du temps de Robert le Fort, d'Eudes et de Raoul, ils ne songent plus qu'aux intérêts particuliers de leur maison, sous Hugues le Grand et Hugues Capet. C'est la période politique qui succède à la période héroïque.

Eudes (887-898). — A la suite de la déposition de Charles le Gros, Eudes, fils de Robert le Fort, prit le titre de roi. C'était le sauveur de Paris, le maître des pays les plus riches et les mieux situés de la France, Paris, Blois, Orléans, l'Anjou, la Touraine et l'abbé laïque de quelques-uns des plus célèbres monastères. Son règne fut consacré à combattre les Normands, qui éprouvèrent sept fois la vigueur de son bras, et à se faire reconnaître roi de tous ses rivaux : Guy de Spolète, sacré roi par l'évêque de Langres; Rainulf, comte de Poitiers; Alain, comte de Vannes; Baudoin, de Flandre; Héribert, de Vermandois; Richard, de Bourgogne. Les partisans des Carolingiens et à leur tête Foulques, archevêque de Reims, lui opposèrent un fils posthume de Louis le Bègue, Charles III le Simple (893). La querelle se termina par un compromis (896). Charles garda la Champagne et fut reconnu comme successeur d'Eudes.

Charles III le Simple (898-923), **Robert** (922-923). — A la mort d'Eudes, Charles le Simple ou le Sot devint roi.

robertinienne se trouvaient être, sous les derniers Carolingiens, les possesseurs immédiats des plus célèbres monastères de la Neustrie et de la France proprement dite. On les vit à la fois abbés de Saint-Martin de Tours, de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Morienval, de Saint-Germain d'Auxerre, et probablement de beaucoup d'autres communautés que n'indiquent point les contemporains. Non contents de diriger les abbayes et d'en percevoir les revenus, les princes féodaux (et les ducs de France comme les autres) tendaient naturellement et réussissaient à faire de cette dignité d'abbé laïque un fief véritable qu'ils transmettaient à leurs enfants... Au déclin du dixième siècle, un puissant mouvement d'opinion réformatrice, issu de Cluny, s'éleva contre la laïcisation et finit par imposer aux seigneurs l'obligation morale d'abandonner le gouvernement direct des abbayes et de leur laisser la libre élection de leurs chefs... Ils ne pouvaient plus que difficilement prendre le titre d'*abbé;* mais alors c'était en qualité d'*avoués* ou de *patrons*, comme représentant l'abbaye au point de vue du service militaire et des intérêts temporels, qu'ils continuaient à exercer sur les moines une autorité qui ne se manifestait d'ordinaire que par le pillage et les vexations. » (M. Luchaire)

Peut-être ne manquait-il ni d'intelligence, ni d'énergie. Les seigneurs féodaux ont cherché à déshonorer les derniers Carolingiens pour excuser leurs rébellions. Charles comprit la nécessité d'en finir avec les invasions des Normands en leur cédant la Normandie (911-912). Il compensa cette perte par l'acquisition de la Lorraine (911). Mais cette conquête fut éphémère et Henri Ier ne tarda pas à rattacher la Lorraine, bien qu'en grande partie française de langue, à l'Allemagne. Bientôt les grands seigneurs cherchèrent à renverser Charles le Simple, qu'ils accusaient de faiblesse coupable pour un parvenu de basse naissance, Haganon. Il est probable qu'Haganon, comme jadis Ebroïn, voulait dompter la féodalité et méritait par son énergie la haine des seigneurs. Ceux-ci, à l'assemblée de Soissons, proclamèrent roi Robert, frère d'Eudes (922). Une rencontre eut lieu l'année suivante en cette même ville de Soissons (923). Charles le Simple y fut battu ; mais Robert y périt.

Raoul (923-936). **Captivité de Charles le Simple** (923-929). — Son gendre, Raoul, duc de Bourgogne, se fit couronner roi par l'archevêque de Sens, avec l'appui d'Hugues le Blanc ou le Grand, fils du roi Robert; Héribert, de Vermandois, autre gendre de Robert, qui souhaitait d'avoir la couronne, s'empara de la personne de Charles le Simple pour l'opposer au besoin à Raoul. Le malheureux Charles fut traîné de prison en prison, à Saint-Quentin, à Château-Thierry, puis à Péronne, où il mourut (923-929). Odgive, femme de Charles, s'enfuit en Angleterre avec son jeune fils Louis. Haganon disparut. Raoul repoussa quelques attaques des Normands dans le Limousin et des Hongrois dans la Bourgogne; il reçut l'hommage d'Asnar, duc de Gascogne et de Raymond III, comte de Toulouse. Mais il ne put dompter Héribert, de Vermandois, qui fut toute sa vie son ennemi (923-936).

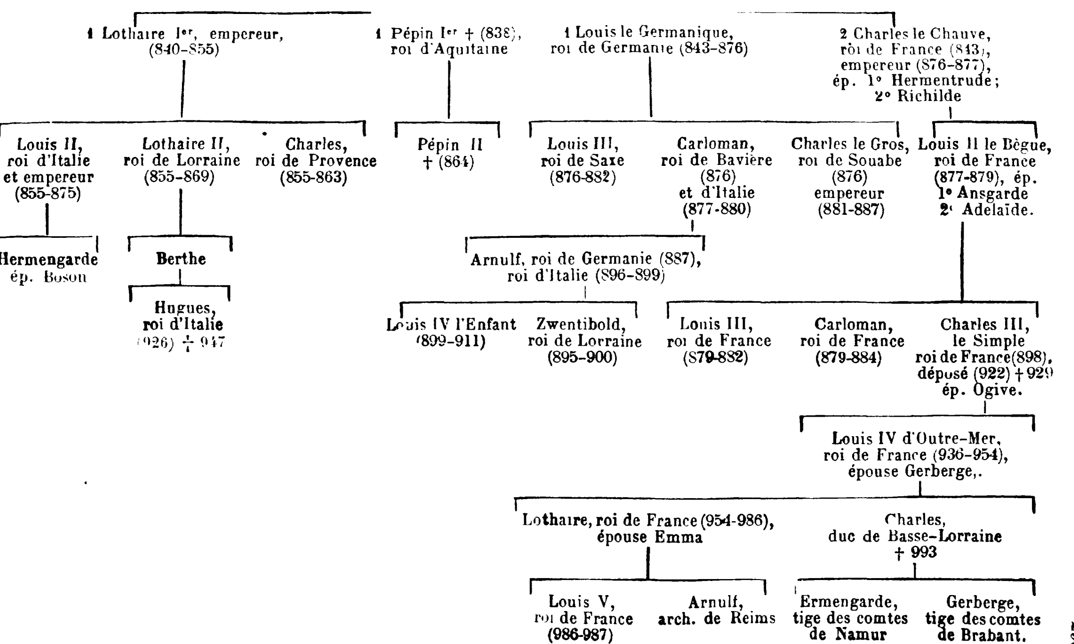
Hugues le Grand. Louis IV d'Outre-Mer (936-954). — A sa mort, Hugues le Grand, par l'étendue de ses domaines patrimoniaux et de ses fiefs ecclésiastiques, pouvait devenir roi. Mais il considérait le titre de roi comme peu désirable à cause des oppositions qu'il suscitait. Il aima mieux faire pro-

Tableau généalogique des Pippinides et des Carolingiens

- **Pépin de Landen, maire du palais sous Dagobert † (639)**
  - Grimoald, maire du palais, sous Sigebert II
    - Childebert, roi d'Austrasie (656)
  - Begga épouse Anségise
- **Arnulf, maire du palais sous Dagobert et évêque de Metz † (640)**
  - Anségise

Begga épouse Anségise :

- **Pépin d'Héristal, maire du palais (678) et duc des Francs (687-714), ép. 1° Plectrude ; 2° Alpaïde**
  - 1. Drogon, comte de Champagne (695-708)
  - 1. Grimoald, duc d'Austrasie (708-714)
    - Théodoald, maire du palais (714)
  - 2. Charles Martel, maire du palais et duc des Francs (715-741)
    - Carloman, maire du palais (741), se fait moine (747)
    - Pépin le Bref, maire du palais (741), roi des Francs (752-768), épouse Berthe au grand pied
      - Charlemagne, roi (768), empereur (800-814), ép. 1° Désidéria ; 2° Hermengarde ; 3° Hildegarde ; 4° Fastrade, etc.
        - Charles † (811)
        - Pépin, roi d'Italie † (810)
          - Bernard, roi d'Italie † 818
        - Berthe ép. Angilbert, abbé de St-Riquier
          - Nithard, abbé de StRiquier
        - Louis le Pieux, roi d'Aquitaine (806), empereur (814-840), ép. 1° Hermengarde 2° Judith
        - Pépin le Bossu
      - Carloman, roi d'Austrasie (768-771)
      - Berthe épouse Milon, comte d'Angers
        - Roland le Paladin † 772 à Roncevaux
    - Grippon † (753)


1 Lothaire Ier, empereur, (840-855)
1 Pépin Ier † (838), roi d'Aquitaine
1 Louis le Germanique, roi de Germanie (843-876)
2 Charles le Chauve, roi de France (843), empereur (876-877), ép. 1° Hermentrude; 2° Richilde
Louis II, roi d'Italie et empereur (855-875)
Lothaire II, roi de Lorraine (855-869)
Charles, roi de Provence (855-863)
Pépin II † (864)
Louis III, roi de Saxe (876-882)
Carloman, roi de Bavière (876) et d'Italie (877-880)
Charles le Gros, roi de Souabe (876) empereur (881-887)
Louis II le Bègue, roi de France (877-879), ép. 1° Ansgarde 2° Adelaïde.
Hermengarde ép. Boson
Berthe
Arnulf, roi de Germanie (887), roi d'Italie (896-899)
Hugues, roi d'Italie (926) † 947
Louis IV l'Enfant (899-911)
Zwentibold, roi de Lorraine (895-900)
Louis III, roi de France (879-882)
Carloman, roi de France (879-884)
Charles III, le Simple roi de France(898), déposé (922) † 929 ép. Ogive.
Louis IV d'Outre-Mer, roi de France (936-954), épouse Gerberge,.
Lothaire, roi de France (954-986), épouse Emma
Charles, duc de Basse-Lorraine † 993
Louis V, roi de France (986-987)
Arnulf, arch. de Reims
Ermengarde, tige des comtes de Namur
Gerberge, tige des comtes de Brabant.

clamer un Carolingien qui lui devrait tout et aux dépens duquel il étendrait encore sa puissance, et se contenta du titre de *duc des Francs*. Louis IV d'Outre-Mer, fils de Charles le Simple, fut rappelé d'Angleterre et couronné roi (936-954). C'était un prince d'un esprit vif et d'un réel courage, mais qui fut réduit par son trop puissant vassal à une inaction forcée. Louis ne put s'emparer ni du Vermandois, à la mort d'Héribert, dont les quatre fils se partagèrent les domaines, avec l'appui d'Hugues, leur oncle (943), ni de la Normandie, à la mort de Guillaume longue Epée. Hugues avait promis de secourir le roi en cette occurrence et s'était fait céder la ville de Laon ; il le trahit. Louis appela à son secours les Allemands d'Otton le Grand, qui furent battus à Rouen (943). Il dut renoncer à la Normandie. Il s'adressa à Otton pour obtenir justice de son trop puissant rival. Un concile fut réuni à Ingelheim, près Mayence (948). Louis y comparut comme un vassal d'Otton ; il fut réduit à invoquer le jugement de Dieu contre ses accusateurs. Hugues fut condamné par le concile et Louis, grâce à l'appui d'Otton, qui lui avait donné en mariage sa sœur Gerberge, reprit Laon. Il périt peu de temps après d'une chute de cheval (954).

Hugues Capet. Lothaire. (954-986) **Louis V** (986-987). **Fin de la dynastie des Carolingiens.** — Le trône fut encore une fois dédaigné par Hugues, qui venait d'agrandir ses États de la Bourgogne (952). Il fit proclamer roi Lothaire, fils aîné de Louis IV, et se fit adjuger en récompense la suzeraineté de l'Aquitaine, suzeraineté qui resta d'ailleurs toute nominale. Ce « faiseur de rois » mourut enfin en 956, laissant le duché de France à son fils aîné Hugues Capet, vrai continuateur de sa politique, et la Bourgogne, à ses deux autres fils, Otton et Henri. La France jouit de quelques années de tranquillité relative, grâce à l'amitié des deux sœurs, la duchesse Hedwige, veuve d'Hugues, et la reine Gerberge, veuve de Louis IV. Leur frère Bruno, archevêque de Cologne, était le véritable régent de France, sous la suzeraineté d'Otton le Grand, leur frère commun. Lothaire, parvenu à l'âge d'homme, chercha à reconstituer l'antique royaume des Francs. Il tenta vainement de reprendre possession de la Normandie, de la

Flandre et de la Bourgogne. Il réussit mieux en Lorraine : en vain Otton II, avec 60,000 Allemands, vint jusque sous les murs de Paris pour se venger d'une première agression de Lothaire : les Allemands furent battus au passage de l'Aisne et, par un traité, signé en 980, les deux princes convinrent de partager la Lorraine. Otton II garda la haute Lorraine et Charles, frère de Lothaire, fut proclamé duc de basse Lorraine. Lothaire mourut en 986. On accusa sa femme Emma de l'avoir empoisonné. Louis V crut à l'accusation et se détourna de sa mère. Ce dernier prince régna un an seulement ; il périt d'un accident de chasse. L'histoire l'appelle le *fainéant*. C'est le dernier Carolingien. La dynastie capétienne va occuper le trône de France ou plutôt c'est la féodalité qui est souveraine (987).

SUJETS A TRAITER :

Les Normands. Incursions. Conquêtes. Caractères.

Principaux faits de l'histoire de Paris jusqu'au siège de Paris par les Normands.

Formation des grands fiefs français de 843 *à* 987.

La rivalité des Robertiniens et des Carolingiens de 887 *à* 987.

CHAPITRE XV

DIXIÈME SIÈCLE. — LA FÉODALITÉ LAÏQUE

I. Les origines de la féodalité.
II. La hiérarchie féodale. — Relations des seigneurs avec les vassaux et avec les serfs.
III Mauvais effets de la féodalité.
IV. Destinées de la féodalité en France, en Italie et en Allemagne.

Caractère du Xe siècle. La société féodale. — Le dixième siècle est le siècle de la féodalité. La société du moyen âge est une société essentiellement féodale. La féodalité s'est préparée pendant quatre siècles (du VIe au IXe siècle); elle prédomine exclusivement pendant quatre autres siècles (du Xe au XIIIe siècle) ; pendant une nouvelle période de quatre siècles, elle s'efface lentement (du XIVe au XVIIe siècle). Mais il a fallu la grande secousse de la Révolution française pour la déraciner complètement des institutions de la France. Encore maintenant, dans le reste de l'Europe, les vieux usages féodaux et les privilèges de castes n'ont pas complètement disparu, tant était profonde la souche primitive d'où est sortie cette épaisse et ombreuse forêt des institutions féodales.

La société féodale est aristocratique ; elle repose sur deux principes : le contrat et la confusion de la souveraineté avec la propriété. Elle suppose un morcellement très étendu de

OUVRAGES A CONSULTER : RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.* — A. GASQUET, *Précis des institutions politiques et sociales de l'ancienne France.* — GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France.* — CHÉRUEL, *Dictionnaire des institutions.* — GUÉRARD, *Polyptique de l'abbé Irminon.*

l'autorité. Si chaque propriétaire est souverain sur ses terres, la notion de l'État disparaît ; à l'esprit de la patrie se substitue l'esprit de clocher. Dès lors, plus d'unité. L'idée de l'universalité de l'Empire romain semble perdue pour jamais : la division parcellaire du sol et de la souveraineté triomphe comme aux temps de la Gaule celtique. Les rivalités entre les petits souverains amènent des guerres civiles aussi nombreuses et aussi sanglantes que celles des anciens Gaulois.

Premières origines de la féodalité. — Les origines du régime féodal se perdent dans la nuit des temps. Il faut remonter avant l'invasion barbare pour en trouver les premiers éléments. En Germanie, la tribu était dirigée par l'aristocratie des nobles et des prêtres ; la bande se formait par le consentement des hommes libres, engagés à servir un guerrier illustre. Dans l'Empire romain, les grands propriétaires devaient fournir sur leurs terres un nombre fixé de colons pour le service militaire; ils exigeaient d'eux certains impôts, et leur rendaient la justice. D'autre part, les évêques formaient une puissante aristocratie, investie dans la plupart des cités d'une pleine délégation des pouvoirs impériaux, depuis le jour où ils avaient obtenu le titre de défenseurs de la cité. Ainsi, dans les trois sociétés où se forma la société du moyen âge, l'aristocratie domine, et une aristocratie investie en même temps de la propriété et de la souveraineté. Souvent la foi jurée devient le lien d'une association temporaire. Au-dessous de l'aristocratie apparaissent déjà de nombreuses classes de personnes, hommes libres, colons romains, lites germaniques, esclaves, dont la condition, étroitement réglée par la loi ou par la coutume, implique une dépendance de plus en plus marquée à l'égard des maîtres de la terre.

Transformations amenées par l'invasion. Alleux. Bénéfices ou fiefs. Terres censives. — Avec l'invasion barbare, l'aristocratie fait de rapides progrès. Jadis le chef de bande distribuait à ses compagnons la framée sanglante, le cheval de bataille qui constituaient sa part de butin. Le roi distribue désormais des terres et des dignités. Les terres vacantes sont données aux guerriers en pleine et

entière propriété ; ce sont les *alleux* (*al-od*, tout bien, bien tout entier); l'alleu est le patrimoine de l'homme libre, qu'il soit Germain ou Romain; il est héréditaire, mais soumis à toutes les charges qui grevaient la propriété au temps de l'Empire romain, c'est-à-dire à l'impôt foncier et au service militaire. Le roi barbare, qui ne fait partout que se substituer aux droits de l'empereur, s'attribue pour sa part toutes les terres du domaine public. Mais, pour s'assurer le service particulier d'hommes puissants qu'il a intérêt à s'attacher, il leur accorde à titre de *bénéfice* (*beneficium*, bienfait) la plupart des terres qui constituent ce domaine. Il leur en donne d'abord la jouissance à titre précaire. Mais le possesseur d'une terre désire naturellement en devenir le propriétaire. Les maîtres des bénéfices obtiennent peu à peu la confirmation pour la vie de leur possession (traité d'Andelot (587) et constitution perpétuelle (615).) Plus tard ils cherchent à transmettre à leurs enfants le bénéfice possédé pendant toute leur vie.

Sur ces grands domaines vivent des fermiers, des cultivateurs, des colons ou serfs qui tous occupent la terre sans en être les propriétaires et qui s'acquittent à l'aide de redevances en argent, ou plus souvent en nature, qu'on appelle cens. Leurs terres sont les *terres censives*. Toute redevance pécuniaire est considérée au moyen âge comme ignoble ou non noble. Les possesseurs de terres censives ont donc des tenures ignobles, et eux-mêmes ne sont pas nobles. Au contraire, les possesseurs de bénéfices sont astreints avant toute autre obligation au service militaire. Tout homme qui porte l'épée est considéré au moyen âge comme un noble. Il n'y a même qu'un mot dans la langue du temps (le mot *miles*) pour désigner à la fois le soldat et le noble. Le mot de bénéfice est délaissé pour celui de *fief* (*feh-od*, l'argent de la solde). *Le fief est la terre possédée en retour du service militaire.* Le possesseur de fief a une tenure noble, il est un noble.

La recommandation. — Les propriétaires d'alleux disparaissent rapidement. Ils ont un domaine peu étendu, exposé sans cesse aux convoitises et aux empiétements du puissant bénéficiaire voisin. Pour obtenir sa protection, ils

se recommandent à lui. La *recommandation* est un acte grave : le maître de l'alleu engage sa terre au seigneur qu'il a choisi et qui la lui rend, mais sous condition soit du service militaire, soit des redevances pécuniaires. L'alleu, cette pleine et entière propriété, devient dès lors, suivant les termes de la recommandation[1] soit un fief, soit une censive. L'ancien homme libre en vertu de cet acte est transformé soit en un vassal, soit en un serf. Dès l'époque de Charlemagne, les alleux ont beaucoup diminué ; un capitulaire de 789 autorise la *recommandation* en Italie. Sans doute d'autres capitulaires sont destinés à protéger les propriétaires d'alleux contre toute oppression des bénéficiaires. Mais le mouvement se précipite. Au IXe siècle, des hommes faibles appelés vassaux, s'adressent à des hommes puissants appelés seigneurs, et, dans un contrat de vasselage[2], promettent au seigneur : 1° fidélité ; 2° service militaire ; 3° assistance pécuniaire, dans certains cas spécifiés. A partir de Louis le Pieux, on voit une série d'hommes aux genoux les uns des autres. Les uns reçoivent les terres, les autres demandent la protection pour leurs terres. Le capitulaire de Mersen rendu par Charles le Chauve (847) ordonne à tout homme libre de se choisir un seigneur. Dès lors, il n'y a plus de place pour les alleux, ni pour les simples hommes libres[3]. En effet, dans la

1. Voici deux formules de recommandation, l'une applicable a celui qui sauvegarde sa liberté, l'autre à celui qui tombe dans la servitude : « Au seigneur magnifique un tel... moi un tel... Comme tout le monde sait que je n'ai pas de quoi me nourrir, ni me vêtir, j'ai pris la résolution de m'adresser à votre piéte pour me livrer et me recommander à votre mundebord et je l'ai fait ; mais de cette manière vous devrez m'aider et me soulager pour le vivre et le vêtement tant que je vous servirai et que j'aurai bien mérité de vous. Tant que je vivrai, je vous devrai en homme de condition libre le service et l'obéissance. Ma vie durant, je ne pourrai me soustraire à votre pouvoir, à moins que je n'y sois forcé pour la défense de mes jours. » Ici c'est un homme libre qui reste libre après comme avant la recommandation. Voici l'autre formule : « A un tel... mon seigneur à toujours, moi un tel... Homme de condition libre, j'ai voulu me soumettre à votre service et je l'ai fait. Pour cela, j'ai reçu de vous la somme de tant de sous qui m'a convenu. Aussi dès ce jour tout ce que tu voudras faire de moi, ton serf, comme de tous tes autres esclaves, tu en auras libre et plein pouvoir en toute occasion. » Ici c'est un serf qui se livre ; le seigneur a tout droit sur lui et l'ancien homme libre ne s'en réserve aucun.

2. En latin *vassi*, *seniores*, et *vassaticum*.

3. Un alleu conservé exceptionnellement en Normandie devient en 1361 le royaume d'Yvetot. Le possesseur est bien un roi, puisqu'il n'a pas de suzerain, c'est-à-dire personne au-dessus de lui.

société féodale, la condition de la terre entraîne nécessairement celle des personnes. Alors on peut dire que tant vaut la terre, tant vaut l'homme. C'est le contraire de nos jours.

Les fiefs de dignité. L'hérédité des fiefs. — Une autre classe de fiefs apparaît vers le milieu du IXe siècle : ce sont les *fiefs de dignité*. De 840 à 860, les comtes et les ducs se déclarent indépendants en fait du roi ou de l'empereur et font de leur circonscription administrative une souveraineté personnelle ; comme si, de nos jours, par suite de l'affaissement du pouvoir central, les préfets s'attribuaient la quadruple puissance administrative, judiciaire, financière et militaire. C'est l'origine des grands fiefs entre lesquels se partage bientôt l'empire de Charlemagne. D'ailleurs, les fiefs qui étaient viagers depuis le commencement du VIIe siècle étaient devenus presque partout héréditaires. Le pouvoir central était tombé en des mains débiles. Les pâles héritiers de Charlemagne se disputaient des titres sonores, tandis que Normands, Hongrois, et Sarrasins mettaient tout en proie. Il fallait se défendre sur place. On construisit des châteaux-forts. Charles le Chauve lui-même, par le capitulaire de Pistes (862), ordonne de les multiplier partout où cela devient nécessaire. Derrière ses fossés et ses bonnes murailles, le seigneur se sent à l'aise pour braver le roi. Il n'y aura plus moyen de lui reprendre son fief. Le fils s'en fait confirmer la possession à la mort de son père. Cette confirmation n'est plus qu'une formalité qui bientôt tombe elle-même en désuétude. On a eu tort de dire que le célèbre capitulaire de Kiersy-sur-Oise, de 877, avait reconnu légalement l'hérédité des fiefs. Cet acte porte seulement que, pendant la durée de l'expédition de Charles le Chauve en Italie, les fils ne pourront-être dépouillés du fief de leur père mort au service du roi. Mais en fait les rois ne pouvaient plus reprendre les fiefs, qui, pour la plupart, étaient concédés depuis plusieurs générations. En fait, les fiefs étaient devenus héréditaires.

Hiérarchie féodale. — Au commencement du Xe siècle, la féodalité est complètement constituée. Il importe d'indiquer à ce moment quelle est la hiérarchie féodale. La noblesse comprend trois classes distinctes : 1° la *haute noblesse*,

composée des feudataires qui relèvent directement du souverain, comme les pairs de France, les ducs et margraves allemands, les abbés, évêques et archevêques souverains. Ceux-là ont de véritables États, des provinces entières comme la Bourgogne, la Flandre ou la Bavière. Ils sont aussi puissants que des rois; 2° la *moyenne noblesse*, composée des vassaux, seigneurs encore puissants, qui ont dans leurs domaines le droit de haute et basse justice, mais qui déjà relèvent des précédents; ainsi le comte de Nevers relève du duc de Bourgogne, le margrave de Provence du comte de Toulouse, etc.; 3° la *basse noblesse*; composée des vassaux inférieurs, simples possesseurs d'un manoir, qui n'ont pas de juridiction territoriale, comme le sire de Montlhéry, dans le duché de France, et des officiers attachés au service de ce seigneur; ceux-ci, portant l'épée, sont encore des nobles, mais des nobles placés dans une dépendance étroite par rapport à leur seigneur, et qui n'en peuvent sortir que par l'affranchissement.

Les droits féodaux. Service militaire et judiciaire. Service d'aide. — Le suzerain a sur le fief un droit de propriété perpétuelle. Mais le vassal en a la jouissance et l'usufruit. Avant d'entrer dans le fief, un certain nombre de formalités sont exigées du vassal : il doit la foi et l'hommage. Le serment de fidélité se prêtait déjà au temps des Mérovingiens. Pour rendre l'hommage, le vassal enlevait son épée, sa ceinture, ses éperons; il se plaçait tête nue et un genou en terre devant son seigneur ou suzerain, qui lui prenait les mains; il lui jurait de le servir fidèlement envers et contre tous. Après la cérémonie de l'hommage, le suzerain remettait au vassal une motte de terre, un rameau vert ou un brin de paille, qui était censé représenter le fief. Cela s'appelait donner l'investiture. Puis venait la cérémonie de la *montrée des terres*; enfin, le vassal avait à payer le *relief*, véritable droit de mutation. Une fois le vassal en possession du fief, il est tenu à l'égard du suzerain à de nombreuses obligations. Elles découlent de la triple situation du suzerain, qui est à l'égard du vassal un souverain, un propriétaire et un père de famille. Comme souverain, le suzerain exige de son vassal le service militaire ou devoir d'ost. Ce service est

ordinairement de quarante ou de cinquante jours, pendant lesquels le vassal sert à ses frais. Manquer de se rendre au ban du suzerain est un cas de forfaiture qui entraîne la confiscation du fief. Pendant longtemps les femmes et les mineurs ne purent hériter d'un fief à cause de leur impuissance à s'acquitter du service militaire. Plus tard ils furent autorisés à se faire représenter par un homme en état de servir.

Le vassal doit aussi le service judiciaire, c'est-à-dire qu'il



Acte de foi et hommage, d'après un sceau du XIIIe siècle..

est tenu de siéger auprès de son suzerain quand celui-ci juge ses vassaux. Chacun est jugé par ses pairs, c'est-à-dire par ses égaux. Souvent le condamné refuse d'accepter la sentence portée contre lui. Alors il provoque au combat l'un de ses juges. Le service de cour se transformait donc souvent en service militaire : c'était le combat de Dieu. On croyait que Dieu devait toujours faire triompher l'innocent.

Le vassal doit enfin l'aide en argent dans trois cas déter-

minés. Il doit contribuer : 1° à la rançon de son suzerain fait prisonnier; 2° au paiement de la dot de sa fille aînée et seulement pour un premier mariage; 3° aux frais pour l'armement de son fils aîné comme chevalier. C'est l'aide féodale aux trois cas. Plus tard, il y eut l'aide aux quatre cas, lorsque le vassal dut prendre sa part des frais faits par le suzerain à son départ pour la croisade.

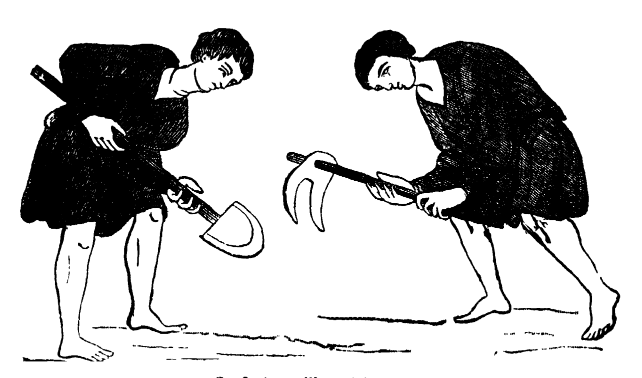
Droits de rachat, de forfaiture, de tutelle et de mariage. — Mais le vassal n'est pas le propriétaire du fief; il n'en est que l'usufruitier. Il doit donc garder le fief en bon état. S'il manque à cette obligation, le seigneur a le *droit de rachat*; s'il est coupable d'un manquement grave à l'honneur, il est déclaré félon, et par droit de *forfaiture* le seigneur confisque le fief.

Enfin, comme père de famille, le seigneur doit aide et protection à son vassal. Il a le *droit de tutelle* sur ses enfants mineurs et le *droit de mariage* à l'égard de ses filles, c'est-à-dire le droit de leur choisir un époux. Souvent le droit héréditaire du vassal et l'intérêt du suzerain étaient en lutte. Mais de plus en plus le fief suivit les hasards de l'hérédité lors même que le suzerain avait à en souffrir. Seulement, comme le fief ne devait pas être *abrégé*, c'est-à-dire diminué d'importance, une indemnité pécuniaire ou l'abandon de quelque privilège était accordé au seigneur pour lui donner satisfaction.

Diverses conditions des hommes libres. — Au-dessous des fiefs, sont les terres censives, c'est-à-dire celles qui sont concédées sous condition de service pécuniaire à des tenanciers non nobles. Ces tenanciers sont cependant des hommes libres. Les hommes libres sont très nombreux, si l'on entend par là tous ceux qui ne sont ni nobles, ni serfs; très peu nombreux, au contraire, si l'on entend par libres des hommes qui ne doivent de service à personne et qui ont le droit de s'établir partout où ils veulent. Ils portent les noms de *libres* (*liberi*), *bourgeois* (*oppidani*, *burgences*), *hôtes libres* (*hospites liberi*) et *colliberts* (*colliberti*). Les deux premières classes habitent les villes et jouissent d'une liberté presque complète, si ce n'est qu'ils ne peuvent abandonner la ville où ils sont établis, car ils abandonneraient en même temps le

service du seigneur qui est leur maître. Les *hôtes libres* sont des fermiers ou locataires soumis à des redevances fixes. Le seigneur peut les chasser ou les congédier à sa fantaisie, tandis qu'ils ne peuvent eux-mêmes donner leur congé au seigneur. Ils sont aliénés ou vendus avec le bien qu'ils tiennent à ferme. Cependant, pour eux, le contrat est à terme. Pour les *colliberts*, le contrat a une durée illimitée. Les fils y sont astreints après la mort du père. La charge est originelle et héréditaire. Les colliberts sont les derniers des hommes libres ou les premiers des serfs.

Condition du serf. — Le serf n'est plus un homme



Serfs travaillant à la terre.
(D'après une miniature d'un manuscrit du XIIe siècle).

libre. Il est soumis corps et biens à tous les caprices du seigneur : 1° Il ne peut disposer de sa personne parce qu'il est attaché à la glèbe seigneuriale, c'est-à-dire à la terre qu'il cultive. Le seigneur vend son serf avec la terre ; si le serf veut vivre ailleurs de son travail, son maître a le droit de le ramener de force et de le punir. S'il veut épouser une femme appartenant à un autre seigneur, les enfants nés du mariage sont partagés entre les deux seigneurs : « En formariage, disent les coutumes, le pire emporte le bon ;... main non libre entraîne main libre. » Il en résulte que si l'un des époux est de condition libre et l'autre de condition serve, l'époux libre

devient serf par suite de son mariage. 2° Le serf ne peut disposer librement ni de son bien, ni de son travail; il est *taillable et corvéable à merci;* c'est-à-dire que le seigneur peut exiger du serf des *corvées* ou journées de travail et des *tailles* en argent ou en nature qui n'ont d'autres limites que son caprice. 3° Enfin, le serf est *mainmortable.* A la mort du serf, le seigneur a droit à une part quelconque et indéterminée de son héritage[1].

Relations du seigneur et du serf. Redevances féodales. — Le seigneur est pour le serf un maître, un propriétaire et un souverain. Comme maître, il a le *droit de mainmorte,* le *droit de suite;* c'est le droit de suivre son serf: s'il veut quitter le domaine seigneurial ou d'exiger de lui une somme d'argent. Il exige les *corvées* ou services de corps pour entretenir le manoir seigneurial et les routes qui y conduisent; pour curer l'eau des fossés qui l'entourent, etc. Il donne ou fait payer son consentement au mariage du serf: c'est le droit de formariage. A titre de propriétaire, il a le droit de *gîte,* c'est-à-dire de logement chez le serf pour lui ou pour ses hommes; le droit de *pourvoirie,* c'est-à-dire qu'il peut prendre ce qui lui est nécessaire à son entretien; le droit de *garenne ;* le serf ne peut chasser le gibier seigneurial pas même pour se défendre contre ses déprédations. Pour un renard ou un lapin tué, le serf peut être pendu et l'est très souvent. Le propriétaire exige des *charrois* de son serf pour rentrer ses récoltes les premières; il exige encore le *champart,* c'est-à-dire une part de la récolte de son champ. Il lui impose le *banvin*: c'est l'obligation pour le serf de ne vendre sa récolte de vin qu'après que le seigneur a vendu la sienne.

Comme souverain, le seigneur rend des services publics, c'est lui qui perce et entretient les routes, qui construit les ponts, les fours, les moulins qui organise les foires et les marchés : il est donc tout simple qu'il exige des *péages* à l'en-

1. « Le nom de « mainmorte » vient de ce qu'après la mort d'un chef de famille sujet à ce droit, le seigneur venait prendre le plus beau meuble de sa maison, ou, s'il n'y en avait pas, on lui offrait la main du mort en signe qu'il ne le servirait plus » (Laurière). Cet usage barbare a-t-il jamais existé? Il est permis d'en douter.

trée des ponts et de certaines routes; des *tonlieux*, ou droits d'octrois, sur les marchandises vendues; un droit de *moulin* sur le grain moulu et un droit de *four* sur le pain cuit : tous ces droits constituent de véritables impôts pour des services publics. On les appelle des *banalités*, parce que le seigneur les perçoit sur toute l'étendue de la circonscription où il a le droit de publier son *ban* de guerre. De là aussi les noms de moulin banal, four banal, etc. Pour mutation ou abandon de propriété, le seigneur perçoit : le droit de *lods et ventes*, le droit de *nouveaux acquêts* (nouvelles acquisitions), proportionnellement à la valeur des objets vendus ou achetés. En vertu du droit de *bris et d'épaves*, tout ce que la mer apporte sur le rivage appartient au seigneur voisin. Les malheureuses victimes d'un naufrage deviennent ses serfs. On vit même des seigneurs inhumains égarer les embarcations par de faux signaux pour augmenter l'apport du bris et des épaves. L'Église à son tour percevait certains droits : la *dîme* des produits de la terre; les *prémices* des fruits, le droit d'*autel*, d'*offrandes* et de *luminaire*.

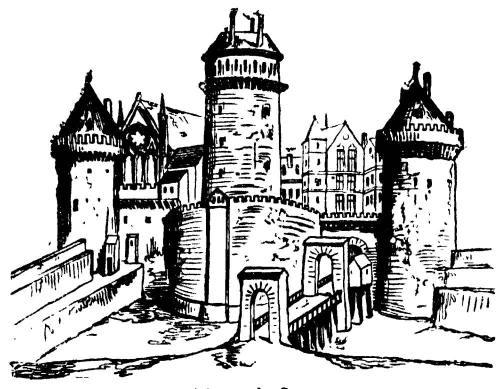
Supériorité du serf sur l'esclave. — Bien d'autres droits existèrent encore, différents, dans les différents fiefs. Mais il faut bien se souvenir, d'une part, que tous ces droits n'étaient pas exigés partout en même temps; d'autre part, que les propriétaires des fiefs, chargés de la défense publique et des travaux d'utilité générale, cherchaient comme les souverains de nos jours à frapper d'impôts en argent ou en nature toute matière imposable. La féodalité n'a pas empiré la condition des travailleurs; elle l'a plutôt améliorée. Le serf a l'usufruit de la terre. C'est une demi-propriété. En renonçant à la terre, il devient libre de toute obligation envers son maître Cependant il ne peut guère quitter une seigneurie que pour une autre; car l'homme qui ne s'avoue de personne. l'homme *sans aveu, sans feu, ni lieu*, est exposé à toute la rigueur des lois contre les vagabonds et contre les étrangers. Il a aussi un véritable mariage consacré par l'Eglise et indissoluble. Avec l'hérédité des charges, il a aussi la possession héréditaire de la terre. Ce sont deux biens précieux qui contribueront peu à peu à son affranchissement. En somme, sa condition est très supérieure à celle de l'esclave antique.

Amélioration progressive du sort des serfs. — Cette condition s'adoucit de plus en plus : « La terre, après avoir été cultivée par l'esclave au profit de son maître, le fut ensuite par une espèce de fermier non libre, qui partageait avec le propriétaire ou du moins lui payait certains cens et redevances : c'est l'état qui existait au temps de Charlemagne. Mais au milieu du xe siècle commence une nouvelle période, celle où le propriétaire n'est plus que seigneur, tandis que le tenancier lui-même est devenu propriétaire et paie non plus des fermages, mais des droits seigneuriaux. Ainsi, d'abord obligation d'un esclave envers un maître ; ensuite obligation d'un fermier non libre envers un propriétaire ; enfin obligation d'un propriétaire non libre envers un seigneur... Le serf soutint contre son maître la lutte soutenue par le vassal contre son seigneur et par les seigneurs contre le roi. Le succès fut le même ; l'usurpation des tenures serviles accompagna celle des tenures libérales ; et, l'appropriation territoriale ayant eu lieu partout, il fut aussi difficile de déposséder un serf de son manse qu'un seigneur de son fief. » (GUÉRARD.)

Les châteaux-forts. — Les serfs devaient être protégés par leur seigneur. Leurs humbles cabanes s'abritaient à l'ombre du château féodal. Ils pouvaient en cas de danger s'y réfugier avec leur famille et leur bétail. Le château-fort était une véritable forteresse ; tout y était ménagé en vue de la guerre. Il était construit ordinairement au sommet d'une colline isolée ou sur un rocher escarpé, afin que l'on pût voir l'ennemi de plus loin et lui résister plus facilement. Il était entouré de fossés remplis d'eau. Un seul pont y donnait accès, et on l'appelait pont-levis, parce qu'on le relevait chaque nuit. De grosses tours défendaient la porte, et garnissaient les murailles. Les guerriers, pour combattre, s'abritaient derrière les créneaux, qui étaient comme des boucliers de pierre scellés au mur. Des fentes étroites, pratiquées dans les murs et appelées meurtrières, permettaient de lancer des flèches sans en recevoir. A l'intérieur était le donjon, c'est-à-dire la tour principale, et les parties les plus fortifiées. Dans la grande cour qui entourait le donjon on plaçait les citernes pour avoir de l'eau, les colombiers et les

écuries. Au-dessous étaient les caves, les prisons, les affreuses oubliettes, sorte de puits profonds où l'on précipitait les malheureux qui avaient déplu au seigneur. Au-dessus étaient les arsenaux où l'on déposait les armes, les magasins des vivres et les logements des guerriers.

Le seigneur était toujours armé, toujours prêt à repousser les attaques. Mais sa vie était bien triste dans le château-fort où il était renfermé. Sa chambre, située en général au premier



Château de Coucy.

étage, n'était accessible que par une échelle. Par les meurtrières, qui tenaient lieu de fenêtres, tous les vents passaient et le jour n'arrivait pas. Les troncs d'arbres, qui fumaient dans d'immenses cheminées, ne pouvaient pas réchauffer ce sombre intérieur. De la paille hachée menue tenait lieu de tapis. Le seigneur vivait là, toujours isolé, toujours oisif; il s'ennuyait profondément, parce qu'il ne faisait rien. Aussi ne songeait-il qu'à sortir de son château pour aller chercher au dehors l'air, la lumière et la société; il était toujours en quête de mouvement et d'aventures.

Mauvais effets de la féodalité. Guerres privées. — De là une véritable fièvre de guerre qui fut le grand fléau du moyen âge. Lorsque, du haut de son donjon, le seigneur apercevait dans la plaine les paysans courbés sur la

terre qu'ils cultivaient, il était pris d'un immense et fol orgueil; il se croyait au-dessus de l'humanité. Toute atteinte à ses droits devait se terminer par une vengeance exemplaire; tout litige entre seigneurs aboutissait nécessairement à une guerre privée. Et alors que de désastres et de ruines! Le seigneur armait ses hommes à la dérobée et saisissait l'occasion



Chevalier revêtu du haubert

favorable pour piller le territoire du voisin, incendier ses moissons, brûler les villages, tuer ou mutiler cruellement les serfs. Les représailles ne tardaient pas, c'était la guerre de tous contre tous et de chacun contre chacun. Dès lors la terre restait inculte et ne produisait plus que des ronces et des broussailles. La famine, la maladie, la dépopulation générale étaient la suite naturelle de ces guerres.

Dans le Nord de la France, on compta, en l'espace d'un siècle, soixante-dix famines locales. On était réduit à manger l'écorce des arbres et l'herbe des prairies. Un contemporain raconte que « le voyageur assailli sur les routes succombait sous les coups de ses agresseurs. Ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés. D'autres, fuyant leur pays, pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins et leurs hôtes les égorgeaient pendant la nuit pour les manger. Quelques-uns présentaient à de pauvres enfants un œuf ou une pomme, les attiraient à l'écart et les immolaient à leur faim. » Près de Mâcon, un misérable fut mis à mort parce qu'on trouva dans son repaire quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait mangés.

Toutes ces souffrances engendraient des maladies affreuses, disparues de nos jours, comme la lèpre, la danse de Saint-Guy et le mal des ardents. « Ce mal, dit un témoin oculaire, était un feu secret qui consumait et détachait du corps tous les membres attaqués. Une nuit seule suffisait pour dévorer entièrement les personnes atteintes. » Une société ne peut pas vivre longtemps dans de telles misères. Aussi le remède vint bientôt de l'excès même du mal[1]. La chevalerie adoucit les mœurs des seigneurs. Les rois se firent les grands juges de paix du royaume. L'ordre revint et avec lui la paix et la prospérité.

Complication des relations féodales. — Cependant la complication des relations féodales contribua toujours à amener des conflits et des querelles à main armée. Un même seigneur relevait souvent de plusieurs suzerains pour des fiefs différents. Que faire si ces suzerains étaient en guerre? Quelquefois il commençait la campagne sous la bannière d'un des deux suzerains et l'achevait sous la bannière opposée. Ou bien encore un suzerain devenait vassal de son propre vassal à raison d'un fief qu'il en avait reçu. Ainsi le roi de France, ayant reçu le Vexin de l'abbé de Saint-Denis, était le vassal de l'abbaye, pour ce fief, tout en restant son suzerain

1. Voir les peintures lugubres rapportées par Raoul Glaber dans ses chroniques.

pour tous les autres domaines de l'abbaye. Cette situation singulière explique que plusieurs de nos rois soient allés prendre l'oriflamme à Saint-Denis pour combattre sous la bannière de l'abbé, leur suzerain.

Progrès du morcellement féodal en France. — En outre, le morcellement ne faisait que croître et, avec le morcellement, les occasions de guerre. Au traité de Verdun (843), l'empire de Charlemagne était divisé en trois royaumes; mais déjà, dans le royaume de France, Pépin II et Noménoë se proclamaient rois : l'un en Aquitaine, l'autre en Bretagne. A la fin du Xe siècle, la France comptait déjà vingt-neuf petites principautés souveraines; un siècle plus tard, il y avait cinquante-cinq duchés, comtés et seigneuries qui gardèrent une longue existence politique où se perpétuèrent de petites dynasties locales. Les principales de ces petites France étaient : 1° le *duché de France*, avec les comtés d'Anjou, de Meulan, de Corbeil, le Vexin, la baronnie de Montmorency, etc. ; 2° le *comté de Flandre*, avec les comtés de Guines, de Boulogne, de Ponthieu, etc.; 3° le *duché de Normandie*, avec les comtés d'Alençon, de Bretagne, du Perche, etc.; 4° le *comté de Vermandois*, avec les comtés de Valois, de Soissons, de Reims, etc. ; 5° le *duché de Bourgogne*, avec les comtés de Mâcon, de Châlons, de Nevers, de Tonnerre, etc.; 6° le *comté de Toulouse*; avec les seigneuries de Quercy, du Rouergue, de Narbonne, de Carcassonne, de Béziers, de Montpellier, de Foix, la marche de Provence (Avignon et Orange), le comté de Barcelone, etc.; 7° le *duché d'Aquitaine* avec les comtés de Poitiers, de la Marche, d'Angoulême, de Saintes, de Périgord, d'Agen, de Bourbon, d'Auvergne, la vicomté de Limoges et les nombreuses principautés du duché de Gascogne, Armagnac, Fezenzac, Astarac, Béarn, Bigorre, Albret, Comminges, etc. Ces grands Etats formèrent, sous les premiers Capétiens, les six pairies de France. Beaucoup d'autres territoires appartenaient à des seigneurs ecclésiastiques ou laïques.

Grands fiefs d'Allemagne. — Le royaume de Germanie, compris entre le Rhin, l'Elbe et les Alpes, était moins morcelé. Les quatre grands duchés de Bavière (vallée supérieure du Danube), de Souabe (vallée du Neckar), de Franconie (val-

lée du Mein), et de Saxe, avec ses dépendances de la Frise au nord et de la Thuringe à l'est, constituaient la Germanie du moyen âge, qui devait s'étendre de plus en plus vers l'est en colonisant les pays slaves. Chacun des duchés représentait une race différente, l'une des vieilles nations de la Germanie primitive. A l'intérieur de ces duchés, de nombreuses souverainetés ecclésiastiques : l'archevêché de Brême, les évêchés de Munster, Osnabrück, Paderborn, Minden, Hildesheim, Halberstadt, créés par Charlemagne dans la vieille Saxe, les abbayes de Fulda, de Fritzlar et d'Hersfeld, fondées dans la Hesse par les disciples de saint Boniface ; les évêchés de Wurtzbourg, de Bamberg et l'archevêché de Salzbourg constituaient de petits Etats dont la puissance s'accrut pendant longtemps.

Grands fiefs d'Italie. — En Italie, le morcellement féodal est la conséquence à la fois de la diversité des races et de la conquête. « Sans compter les éléments que l'Italie antique avait légués elle-même à ce système, il n'est pas un peuple envahisseur, Hérule, Goth, Grec, Lombard, Franc, qui n'ait contribué pour sa part au mélange bizarre de ces mœurs et de ces institutions, au développement de cet esprit d'indépendance personnelle et de domination locale qui fait le fond du régime féodal. » (M. ZELLER) La Lombardie avait fortement gardé l'empreinte de la conquête germanique. Le marquis d'Ivrée, chargé de la défense des Alpes occidentales, et le duc de Frioul, de la défense des Alpes orientales, l'archevêque de Milan, les évêques de Pavie, de Vérone, de Turin, étaient les princes les plus puissants. Venise et Gênes jouissent déjà d'une vraie liberté. Dans le centre, l'influence romaine est plus marquée ; le marquis de Toscane et le duc de Spolète sont indépendants du Saint-Siège. Mais la donation de Pépin fait du pape le plus puissant seigneur de l'Italie centrale. Au sud, le duché lombard de Bénévent est affaibli par le démembrement des deux principautés de Salerne et de Capoue. Les ducs de Bénévent se convertissent à la forme grecque, plutôt qu'ils n'attirent à la forme lombarde les cités grecques de l'Italie du Sud. Le pays de Naples reste aux empereurs grecs ; la Sicile est entre les mains des Sarrasins.

Destinées du système féodal. — Les destinées du système féodal furent très différentes dans les trois grandes contrées de l'Europe centrale. L'Allemagne, qui ne formait guère encore, au commencement du xe siècle, que quatre grandes nations, ne fut véritablement soumise au morcellement féodal que vers le milieu du xiiie siècle. La vraie féodalité ne s'y est donc développée plus tard que dans les autres États nés de la conquête germanique. Mais elle s'y est implantée plus fortement. Les principautés laïques et ecclésiastiques, les villes libres deviennent des personnalités absolument indépendantes du pouvoir central. L'esprit particulariste domine encore aujourd'hui dans une grande partie de l'Allemagne, puisque, malgré les transformations de 1866 et de 1871, l'empire allemand n'est encore qu'une fédération d'États.

En Italie, le morcellement territorial a abouti à une autre forme politique : à l'existence de municipalités puissantes, soit isolées jusqu'à ce siècle, soit confédérées. Cependant l'unité est faite et l'esprit municipal ne nuit pas au patriotisme.

En France, la féodalité fut, dès le début, très puissante et très oppressive. Elle a donc été de bonne heure attaquée, en haut par la royauté, en bas par les révoltes des communes. La royauté a travaillé de longs siècles à une œuvre de nivellement politique, d'où la France est sortie constituée. Cependant, si les souverainetés locales disparurent à peu près dès le commencement du seizième siècle, les redevances féodales subsistèrent jusqu'en 1789. La Révolution seule put détruire les derniers vestiges du régime féodal.

Conclusion sur le régime féodal. — En somme, il ne faut dire ni trop de bien, ni trop de mal de la société féodale. C'était un régime mêlé, où il y avait beaucoup à louer, beaucoup à blâmer, comme dans toutes les choses humaines. Cependant le mal l'emporte sur le bien. Quoiqu'en apparence chacun n'obéît qu'à la loi qu'il avait librement consentie, le plus souvent dans la réalité les institutions féodales aboutissaient au triomphe de la force. Être seigneur, c'est-à-dire possesseur d'un manoir, était un sort enviable. Mais, pour un seul seigneur, combien d'hommes de sa maison militaire et surtout combien de serfs de ses domaines étaient ré

duits à une condition de dépendance complète ! Chacun cherchait alors à obtenir les chartes, les contrats les plus avantageux. Il y avait des libertés, mais la liberté n'existait pas. La société contemporaine constitue donc un grand progrès sur la société féodale parce qu'au lieu des mots redevances et privilèges elle inscrit en tête de ses codes : Égalité devant la loi.

SUJETS A TRAITER :

Qu'était la féodalité comme régime politique ? Quel bien, quel mal a-t-elle produits ?

Le château féodal. Ses origines, ses différentes parties, ses transformations. (Prendre l'exemple du château de Coucy ou de Montlhéry.)

Le serf. Redevances auxquelles il est tenu. Amélioration progressive de sa condition.

CHAPITRE XVI

DIXIÈME SIÈCLE. — LA FÉODALITÉ ECCLÉSIASTIQUE. — LA CHEVALERIE

Grand rôle de l'Église au moyen âge. — Il est impossible de faire l'histoire du moyen âge sans faire en même temps l'histoire de l'Église. C'est l'Église, en effet, qui dirige la société à cette époque. Du VIIIe au Xe siècle, elle devient de plus en plus féodale. Elle a d'immenses domaines, une juridiction spéciale, des immunités qui lui assurent une entière souveraineté. Elle a une hiérarchie exactement correspondante à celle de la société laïque. Elle forme une société plus douce, plus cultivée, plus morale que la société laïque. Elle est l'asile paisible de tous ceux à qui répugnent la turbulence et la brutalité féodales. Cette histoire de l'Église comprend naturellement trois parties. Il faut en effet étudier séparément l'état de l'Église séculière, de l'Église régulière et de la papauté.

Réforme de l'Église séculière. Conciles. Chanoines. Archidiacres. — L'Église séculière, tombée dans

OUVRAGES A CONSULTER : Les mêmes qu'au précédent chapitre et en outre : LÉON GAUTHIER, *la Chevalerie*. — ROY, *l'An mille*. — SEMICHON, *la Paix et la Trève de Dieu*. — GUÉRARD, préface des Cartulaires de Notre-Dame de Paris et de Saint-Pierre de Chartres. — J. ROCQUAIN, *la Papauté au moyen âge*.

une anarchie profonde sous les derniers Mérovingiens, se relève avec les premiers des Pippinides. Des missionnaires recommencent au delà du Rhin la prédication de l'Évangile. Des conciles se tiennent de nouveau[1]. Ceux de Leptines et de Soissons (743-744), réunis sous le principat de Pépin le Bref, à l'instigation du grand saint Boniface, commencent cette réorganisation salutaire. L'institution des chanoines, due surtout à Chrodégand, évêque de Metz, a consolidé l'administration ecclésiastique (760). Chrodégand réunit les prêtres de son église cathédrale, leur donne une règle commune imitée de celle de saint Benoît : ils devaient habiter ensemble, prendre leurs repas en commun, s'associer pour les mêmes travaux. Cependant ils pouvaient avoir un logis séparé, posséder en propre, léguer leurs biens par testament, toutes choses interdites aux moines. Leur principale occupation consistait à administrer le domaine de l'évêché. Ils formaient le *chapitre* de l'église cathédrale. Peu à peu ils furent investis du droit d'élire les évêques. Au concile d'Aix-la Chapelle (816), le diacre Amalaire compléta leur règle. Les *archidiacres* s'occupaient aussi de l'administration du temporel des églises, de la police du culte. Ils étaient en outre chargés du soin des pauvres. L'archidiaconé était une circonscription rurale qui correspondait à peu près au *pagus*. Les archidiacres devinrent par la suite très puissants et excitèrent les défiances des évêques.

Gouvernement de l'Église par les Carolingiens. A l'époque de Charlemagne, l'Église est gouvernée par la puissance temporelle. Les Carolingiens préparent et promulguent dans la forme ordinaire les capitulaires relatifs à l'Église. Ils nomment les évêques et le moine de saint Gall est prodigue d'anecdotes sur la façon dont Charlemagne les choisit. Ce prince prétend même régler souverainement les questions de dogme. Il fait prévaloir le culte des images : il combat les hérésies de Félix d'Urgel sur la nature de Jésus-Christ ; celles

1. La fréquence des conciles marque la résurrection de l'Église à partir du VIII[e] siècle. Il y en eut 14 sous Pépin le Bref; 33 sous Charlemagne; 29 sous Louis le Pieux; 69 sous Charles le Chauve; 56 sous les derniers Carolingiens; soit 201 conciles en 235 ans (752-987).

des Grecs sur la procession du Saint-Esprit[1]. Ainsi les Carolingiens gouvernent l'Église. Mais ils lui accordent en retour de grands privilèges. Ils rendent obligatoire, sous la sanction de peines sévères, le paiement de la dîme, ils étendent la juridiction du clergé à toutes les causes relatives à la parenté, au mariage et aux testaments. Chaque église est pourvue d'au moins un *manse* ecclésiastique, c'est-à-dire d'une métairie affranchie d'impôts.

Progrès de la puissance des évêques. — Peu à peu, les évêques, qui ont conscience de leur puissance, vont l'accroître aux dépens des faibles successeurs de Charlemagne. Elus par les chanoines ou s'imposant eux-mêmes de force, ils savent qu'ils sont les premiers dignitaires dans l'ordre civil comme dans l'ordre ecclésiastique. Ils se débarrassent des chorévêques ou évêques des campagnes, qui pourraient devenir des concurrents dangereux pour leur autorité. Ils montrent peu de soumission à l'égard des archevêques ou métropolitains, qui n'ont guère qu'un titre honorifique de préséance. Le recueil des fausses décrétales est destiné à justifier toutes leurs usurpations[2]. L'extension de leurs immunités leur assure une pleine souveraineté en face de celle des princes régnants.

Aussi que d'usurpations à noter, dès que Charlemagne a cessé de vivre ! Les évêques président à la pénitence de Louis le Pieux à Attigny ; ils provoquent la défection de ses armées au *champ du mensonge*, et sa déposition à Saint-Médard de Soissons. Après la bataille de Fontanet, ils préparent le partage

1. Ces deux hérésies ont été condamnées solennellement aux conciles de Francfort (794) et d'Aix-la-Chapelle (809).

2. Les recueils de décrétales sont des collections de décrets des papes et de canons de l'Église. Du VIe au IXe siècle, ces recueils se multiplièrent : Denis le Petit et Isidor Mercator en sont probablement les principaux auteurs. On ajouta sans cesse de nouvelles décrétales, quelques-unes fabriquées dans une intention pieuse ; les auteurs de ces recueils voulaient à tout prix trouver des textes pour faire remonter à saint Pierre lui-même la fondation de son église, pour confirmer la prétendue donation du domaine temporel des papes, attribuée à Constantin ; et aussi pour affirmer l'indépendance des évêques à l'égard des métropolitains et du pape. Ce recueil, qui fut très en faveur de 820 à 849 dans le diocèse de Metz et dans les diocèses voisins, contient des lettres des papes des trois premiers siècles qui citent la Bible dans la traduction de saint Jérôme, lequel ne vécut qu'à la fin du quatrième siècle. Au moyen âge, le sens critique manquait. Les pieuses supercheries de faussaires maladroits ne furent pas découvertes ; et l'on fut constamment édifié par leur piété.

qui prévaut au traité de Verdun. A Charles le Chauve, ils prodiguent les conseils et les admonestations ; ils s'attribuent le droit de consacrer les rois, de les déposer, de les excommunier. De nombreux miracles sont invoqués pour justifier leur puissance et faire trembler leurs ennemis. Un chevalier a usurpé les terres de saint Clément ; il est assailli par une bande de rats ; sa grande épée lui devient inutile ; il s'enferme dans une caisse qu'il fait suspendre par une corde. Au bout de quelques jours on ne trouve plus que ses os rongés. Ces récits courent de bouche en bouche, répétés avec stupeur et embellis encore par chaque narrateur nouveau. Personne ne les met en doute.

Grands services rendus par l'Église. — Ce qui justifie la puissance de l'Église, bien mieux que tous ces miracles, ce sont les grands services qu'elle rend. Elle est en effet durant plusieurs siècles la seule institution vivante et agissante. Ce n'est pas dans les champs de mars qu'il faut chercher le peuple ; il n'y paraît pas. C'est dans les églises. La messe est pour les croyants un grand drame dont l'intérêt croît depuis l'*Introït* jusqu'à l'*Élévation*. Tous les fidèles y sont confondus, riches et pauvres ; seigneurs et serfs. Là les distinctions sont toutes morales. Les *fidèles* seuls peuvent assister à toutes les cérémonies ; les *catéchumènes* n'entendent qu'une partie de la messe ; les *pénitents* en sont ordinairement exclus. Les pénitences sont prolongées pendant de longues années, pendant sept ans et quelquefois pendant douze ans. Celui qui a été condamné par le comte est repris par l'évêque. Tout le peuple le force à s'humilier ; il est incapable de remplir aucune fonction civile ; il est frappé d'une sorte de mort civile, de mise hors la loi religieuse. Ainsi l'action de l'Église complète celle du pouvoir séculier. L'excommunié est frappé encore plus durement ; quand c'est un prince ; il est déclaré déchu et les évêques lui cherchent un successeur. Quand c'est un particulier, on le traite comme s'il n'existait plus, et sa succession est ouverte.

L'Eglise préside à toutes les cérémonies de la vie publique et privée. Elle sert d'hôtel de ville ; on y célèbre les mariages, on y déclare les naissances et les décès ; on y ouvre les testaments ;

on y procède aux affranchissements, aux ventes; on y signe les contrats et tous les actes de la vie civile. Le clergé bénit les armes pour le combat de Dieu, ou préside aux ordalies ou épreuves judiciaires. Il protège le faible contre le puissant, et défend avec vigueur le droit d'asile dans les enceintes consacrées. Aussi n'est-il pas rare de voir, accolés aux plus célèbres basiliques, de grands bâtiments avec hôtels, bains, cours et jardins, pour recevoir ceux qui demandent asile et qui souvent, sans souci de la sainteté du lieu, commettent des excès et scandales sans fin. L'exemple de Gontran-Bose, rapporté par Grégoire de Tours, a eu dans la suite de trop nombreux imitateurs. L'église sert de grenier : on y place la récolte sous la protection du saint ; d'hôpital : on y guérit en faisant des pèlerinages, en venant consulter les sorts dans les livres saints ; de salle de banquet, de danse et de théâtre, malgré les défenses réitérées des conciles. Ses richesses sont immenses[1]. Mais elle en fait un bon usage. Le concile d'Aix-la-Chapelle (816) stipule qu'il sera formé quatre parts de la dîme : l'une pour l'évêque, l'autre pour le clergé ; la troisième pour l'entretien des bâtiments et la célébration du culte; la quatrième pour les pauvres. L'Église rachète les captifs, prend sous sa garde les veuves et les orphelins, distribue gratuitement l'instruction dans ses écoles à tous ceux qui la demandent. Ainsi elle se rend populaire et elle mérite sa popularité.

Comparaison entre l'Église séculière et l'Église régulière. — L'Église séculière et l'Église régulière présentent de très grandes différences. Le domaine des évêchés est compact et contenu dans le territoire d'une même cité; celui des couvents, formé de donations de toutes mains, est au contraire disséminé. L'évêque, grand propriétaire urbain, réside à la ville épiscopale et en porte le nom ; l'abbé, grand proprié-

1. D'après le concile d'Aix-la-Chapelle (816), les plus riches des églises cathédrales possèdent au moins 3,000 manses ; en calculant à 141 fr. le revenu annuel moyen du manse, cela fait 423.000 francs de revenu minimum. Les plus pauvres des églises cathédrales ont plus de 200 manses c'est-à-dire 28.200 francs de revenu. Les moindres églises de campagne doivent posséder au moins un manse, soit 141 fr. de revenu foncier. Il faudrait multiplier ces sommes par 9 ou par 10 pour avoir l'équivalent en argent de nos jours.

taire rural, réside à la campagne et le nom du couvent est donné à la population qui vient s'établir dans ses dépendances. La période mérovingienne marque l'enrichissement des évêchés et la période carolingienne, celui des abbayes. Alors, en effet, le nombre des moines s'accroît. Ils sollicitent non pour eux-mêmes, mais pour le saint. Ils reçoivent des seigneurs féodaux comme les évêques ont reçu auparavant des descen-



Abbé bénédictin.

dants de Clovis. Les moines sont plus habiles que les évêques à occuper silencieusement un domaine qui au bout de trente ou quarante années devient leur propriété. Leurs archives, tenues en ordre, peuvent toujours fournir la pièce qui atteste leur propriété. Ils prennent aussi les hommes : car beaucoup de serfs maltraités émigrent sur leurs terres, tournent autour du cou la corde du clocher ; bien habile le seigneur qui réussit à remettre la main sur le fugitif.

Les analogies entre les deux Églises ne sont pas moins frappantes que les contrastes. La crosse, sorte de sceptre temporel accordé aux abbés depuis 1061, est l'équivalent de la houlette symbolique des évêques. Très puissants et souverains comme les évêques, ils ne peuvent cependant faire personnellement

la guerre; ils ont des vidames ou des avoués pour commander les hommes qu'ils doivent à leur suzerain. Evêques et abbés sont également choisis à l'élection; les évêques, par les chanoines, qui sont ordinairement les cadets des familles nobles du voisinage; les abbés, par les frères du monastère, ou de l'ordre tout entier, suivant les statuts particuliers. Les rois confirment les évêques et ils arrachent peu à peu au seigneur le droit de protéger les abbayes. Cependant l'élection se maintient, en droit; elle donne ordinairement de bons résultats puisqu'elle assure les dignités ecclésiastiques aux plus méritants, au lieu de les abandonner aux hasards de l'hérédité. En outre, l'association donne à l'Église une grande force. Un évêché, un couvent, c'est un *noble collectif:* et cette association est d'autant plus puissante qu'elle repose sur l'obéissance passive, c'est-à-dire sur une forte discipline [1].

Clergé régulier. Règle de saint Benoît d'Aniane. — En 817, au second concile d'Aix-la-Chapelle, saint-Benoît d'Aniane, le conseiller le plus influent de Louis le Pieux, fait accepter une réforme des couvents. Il remet en vigueur la règle monastique de son illustre prédécesseur saint Benoît de Nursie. Il y ajoute des articles nouveaux conçus dans un esprit très différent: ce sont des articles qui règlent l'époque où les moines doivent se raser, le genre de leur nourriture, la forme et les dimensions de leur costume. Tout cela est puéril et bien différent de la règle si large, si libérale du premier saint Benoît. Il ne faudrait pas en conclure cependant que l'esprit monastique fût en décadence. Une véritable recrudescence se produit au contraire à partir du xe siècle. Le glorieux ordre de Cluny (910) va réveiller le zèle monastique et présider de concert avec les grands papes à la réforme de la chrétienté.

Œuvres historiques et controverses religieuses au IXe et au Xe siècle. — C'est dans les monastères que se perpétue la haute culture intellectuelle. Là aussi on recueille les documents qui permettent de raconter

1. V. pour la comparaison entre les deux clergés un remarquable chapitre de M. Rambaud dans son *Histoire de la civilisation française*, t. I, p. 135 et suiv.

l'histoire des Carolingiens. Du monastère de Lorsch (près Heidelberg) sortent les annales Lauricenses (741-829), attribuées faussement à Eginhard et dont une partie est due probablement à Angilbert. Les annales de Metz et la chronique, souvent fantaisiste, mais toujours amusante, du moine de Saint-Gall se rapportent également à l'époque de Charlemagne. Aux règnes de Louis le Pieux et de Charles le Chauve se rattachent les biographies de Thégan, de l'Anonyme et d'Ermold le Noir, la chronique de Nithard, les annales de Sittiû ou de Saint-Bertin qui embrassent la période comprise entre les années 830 et 882 et dont une partie est due au célèbre Hincmar[1]. Les annales de Saint-Waast et la chronique de Reginon (de Prüm près Trèves) nous mènent jusqu'à la fin du IXe siècle. Frodoard et Richer, tous deux sortis de la grande école de Reims, font connaître la fin du Xe siècle. Abbon, dans son poème sur le siège de Paris, et Dudon, de Saint-Quentin s'attachent à l'histoire des Normands. Deux chroniqueurs allemands, Widukind et Liutprand, racontent l'histoire de la Germanie du Xe siècle. Enfin, l'Église est de nouveau agitée par d'importantes controverses sur les plus hautes questions de métaphysique. Hincmar, élevé à Saint-Denis et promu à l'archevêché de Reims après la déposition d'Ebbon, combat avec une grande énergie les doctrines du moine Goteschalck (d'Orbais en Brie) touchant la prédestination. Goteschalck, condamné par deux conciles, est enfermé dans un monastère, où il subit vingt ans de captivité. Hincmar, dans l'ardeur de la lutte en faveur du libre arbitre faillit tomber

1. Hincmar (806-882) a été mêlé à tous les grands événements de son temps. Du jour où il paraît à la cour de Louis le Pieux, il poursuit en toute occasion la politique qui lui assurera l'archevêché de Reims après la déposition d'Ebbon (845). De là sa fidélité constante à Louis le Pieux et à Charles le Chauve et sa haine contre Lothaire, protecteur d'Ebbon. A partir de 860, il soutient constamment Charles le Chauve contre Louis le Germanique, recueille la reine Teutberge répudiée par Lothaire II et contribue avec le pape Nicolas Ier à la faire rétablir dans sa dignité d'épouse et de reine. Mais il se brouille avec le pape à cause de Rothade et avec Charles le Chauve à propos de l'élection de Wulfade. Depuis 877, il montre plus de réserve pour les choses de la politique et se consacre surtout à l'administration de son diocèse. En somme, il travaille toute sa vie en homme du IXe siècle élevé par l'Église à réaliser l'idée carolingienne par excellence, l'alliance de l'Église avec l'État, à la condition que l'alliance profite en dernière analyse à l'Église.

dans l'erreur du Pélagianisme. Son ami, le moine irlandais Scot Erigène, qui était moins homme d'État et plus théologien, y tomba complètement. Ses deux principaux ouvrages *Sur la prédestination* et *la division de la nature* alarmèrent le pape Nicolas Ier. Scot Erigène fut forcé de quitter le service de Charles le Chauve et la France. Il se réfugia à Oxford, où il présida aux côtés d'Alfred le Grand à l'œuvre de la régénération religieuse de la Grande-Bretagne, suivant en cela l'exemple de Charlemagne. Tout ce grand mouvement littéraire a sa source dans les couvents. Il fait le plus grand honneur aux moines qui savent continuer la noble tradition de Charlemagne. Les moines, ces grands défricheurs de forêts, ces grands bâtisseurs de villes nouvelles, méritent donc comme les prélats de l'Église séculière leur popularité.

Développement de la puissance des papes. — Au-dessus des deux clergés, la papauté aspire déjà à gouverner l'Église et le monde. Dotés d'un grand domaine par la munificence de Pépin le Bref et de Charlemagne, les papes restent soumis au grand empereur. Mais, à sa mort, ils relèvent la tête; ils profitent de la puissance même qu'ils ont reçue pour se révolter contre l'unique pouvoir qui les domine. L'histoire des papes au IXe et au Xe siècle n'est donc que l'histoire de leurs progrès. Tout les favorise : la faiblesse des successeurs de Charlemagne; les nouvelles invasions barbares; l'établissement de la féodalité. Ils vont disposer de l'empire, arrêter ou convertir les envahisseurs et se mettre à la tête des croisades.

L'élection des papes avait lieu à Rome dans les mêmes formes que celle des évêques ordinaires; le clergé, « les éminentissimes consuls, les glorieux chefs et l'universalité des citoyens et de la florissante armée romaine », y prenaient part, comme l'indique une formule, qui remonte à Grégoire Ier. Cependant le nombre des électeurs se restreignit de plus en plus. Le clergé et les nobles exclurent peu à peu la masse du peuple, qui n'intervenait plus que par ses cris; jusqu'au jour où le moine Hildebrand réserva exclusivement aux curés cardinaux de Rome le droit de choisir le souverain pontife. L'élection devait être con-

firmée par l'empereur patron de l'Église romaine, mais ce protecteur trop-puissant devenait un maître. Les papes résistèrent et cherchèrent à devenir d'abord indépendants des empereurs, puis à les dominer. Déjà Etienne IV et Pascal Ier se font consacrer sans attendre l'investiture impériale de Louis le Pieux. Grégoire IV (827-844) dirige la révolte des fils de Louis contre leur père et contre les partisans de l'unité de l'empire. Il débauche l'armée de Louis le Pieux au *champ du mensonge* (833). Léon IV (847-855) défend Rome contre les Sarrasins et bâtit autour de la ville éternelle une enceinte nouvelle qui enferme la *Cité Léonine*. Son successeur, Benoît III (855-858), ose intervenir dans les affaires intérieures de la France; il adresse à Charles le Chauve une longue lettre de réprimande pour lui reprocher tous les désordres du royaume (856).

Nicolas Ier (858-867). — Mais nul pape du IXe siècle n'égale en puissance Nicolas Ier C'était un moine aux mœurs sévères, au caractère ardent, à la volonté inflexible. « Depuis le bienheureux Grégoire, nul pape ne peut lui être comparé. Il régna sur les rois et les tyrans et les soumit à son autorité, comme s'il eût été le maître du monde. Il se montra humble, doux, pieux et bienveillant envers les évêques et les prêtres qui observaient les préceptes de Dieu, terrible pour les impies; tellement qu'on l'eût pu prendre pour un autre Hélie ressuscité de nos jours à la voix de Dieu, sinon en corps, du moins en esprit et en vertu » (chronique de Réginon). Protéger constamment le clergé contre les entreprises et les violences des princes, intervenir dans le choix des évêques, exiger qu'ils s'inspirent de plus en plus des volontés de la cour romaine, dominer les conciles, gouverner l'Europe chrétienne par les légats du Siège apostolique, mettre au service du bien de la justice et de la vérité un pouvoir dont aucun pape n'avait encore disposé, telle fut la ligne de conduite suivie avec une implacable ténacité par le pape Nicolas Ier, le vrai fondateur du pouvoir théocratique de la papauté. Les lettres écrites pendant son pontificat ne laissent à cet égard aucun doute [1]. Elles témoignent en même temps de son absolu désintéresse-

1. V. ROCQUAIN, *la Papauté au moyen âge*.

ment et de sa bonne foi. Nicolas Ier osa excommunier Lothaire II, roi de Lorraine, parce qu'il avait répudié sans raison la reine Teutberge, épousée légitimement, pour s'unir à Waldrade. Les archevêques de Cologne et de Trèves avaient béni cette seconde union et plusieurs enfants en étaient nés. Le pape, défenseur courageux de la sainteté du mariage, força Lothaire II, après une longue résistance, à se soumettre. Ainsi le pape accusait toujours plus nettement sa suprématie sur les princes. Il intervint aussi dans les querelles du puissant archevêque de Reims, Hincmar, avec son clergé. Au concile de Soissons, l'évêque de cette ville, Rothade, déposé depuis cinq ans par Hincmar, fut rétabli sur son siège par l'ordre exprès du pape (866). Ce même pontife s'occupa des affaires d'Orient. Il rattacha à l'Église latine le khan des Bulgares, Bogoris, qui avait eu pour maître le patriarche Photius. Bogoris se proclama le serviteur après Dieu de saint Pierre et de son successeur (867)

Le schisme grec. — Cependant l'intervention de Nicolas Ier ne fut pas toujours aussi heureuse. C'est lui en effet qui refusa de reconnaître le patriarche Photius et qui le déposa (860-863). Ainsi il précipita par sa morgue hautaine le schisme grec qui existait déjà depuis des siècles à l'état latent.

Il est fort difficile d'assigner une date exacte à la naissance du schisme entre les Latins et les Grecs. Les uns le font remonter à l'année 861, alors que le pape Nicolas Ier fit condamner Photius, installé à la place du patriarche Ignace, ou en 869, époque du quatrième concile œcuménique de Constantinople, où l'empereur Basile le Macédonien et les légats du pape Adrien II condamnèrent de nouveau Photius ; d'autres en reculent l'origine jusqu'en 1054, alors que Léon IX, conseillé par le moine Hildebrand, qui devait être le grand pape Grégoire VII, excommunia le patriarche Michel, ce qui consomma la séparation des deux Églises. Il est encore plus difficile de montrer en quoi consiste ce schisme : les trois grands mystères du christianisme sont acceptés par les deux Églises ; elles croient toutes deux à la transsubstantiation ; elles admettent les mêmes sacrements ; elles font du clergé un ordre à part du reste des fidèles et marqué d'un sceau divin : elles

repoussent le libre examen et la controverse sur les dogmes et reconnaissent seulement comme fondements du culte l'ancien et le nouveau Testament, l'autorité des premiers Pères de l'Église, Latins et Grecs, et des conciles œcuméniques. Aucune des grandes doctrines des réformés n'est acceptée par l'Eglise grecque : elle se rapproche du catholicisme infiniment plus qu'elle ne s'en éloigne. Sans doute les Grecs professent sur le purgatoire des opinions qui diffèrent légèrement de celles des Latins ; les prêtres grecs ajoutent quelques paroles indifférentes au rituel latin sur la consécration de l'hostie sainte ; ils donnent la communion avec le pain levé au lieu d'employer comme en Occident des hosties azymes. La question de la *procession du Saint-Esprit* est un peu plus grave, mais dans la forme beaucoup plus encore que dans le fond.

La séparation des deux Églises s'explique par la différence des civilisations. — Et cependant la séparation est complète entre les deux Eglises, parce qu'elle se complique d'un profond antagonisme politique et social. Dès les premiers siècles du christianisme, il y avait eu deux mondes distincts dans l'Empire romain : le monde oriental, composé de toutes les contrées hellénisées par Alexandre ; le monde occidental, formé de tous les États conquis par les Romains et devenus latins. Les mœurs, le caractère et les aspirations des habitants de ces deux portions du monde civilisé diffèrent profondément. Les traditions du despotisme impérial s'étaient maintenues dans toute leur énergie à Constantinople et dans tout l'Orient. Au contraire, l'Occident était devenu la proie des barbares de la Germanie et la féodalité y avait partout germé. L'état politique, l'état social, différaient donc profondément. Comment s'étonner qu'à ces deux mondes distincts il ait fallu deux religions, et que le schisme qui existait depuis longtemps ait enfin éclaté au grand jour? Les dissidences étaient minces ; raison de plus pour se détester davantage. Il n'y a de pires ennemis que les frères ennemis.

Question de la primauté du pape. — Cependant, il y avait une cause sérieuse de dissentiment : en Orient, le clergé était soumis à l'empereur, l'Église à l'État ; en Occident.

le pape était considéré comme le chef suprême des chrétiens. Les papes avaient défendu d'abord leur autonomie à l'égard des empereurs d'Orient au VII[e] et au VIII[e] siècle de l'ère chrétienne. Une fois affranchis, ils avaient voulu imposer à leurs anciens maîtres d'abdiquer toute autorité religieuse; ils avaient prétendu être les seuls chefs du clergé grec comme du clergé latin. De là une véritable querelle du sacerdoce et de l'Empire grec qui précède de beaucoup celle du sacerdoce et de l'Empire germanique. Elle commença à propos de l'hérésie des iconoclastes au temps de Léon l'Isaurien et du deuxième concile de Nicée (787). Elle se poursuivit à propos des doctrines des Grecs sur la procession du Saint-Esprit au concile d'Aix-la-Chapelle (809). Le concile de Worms (868), où les sottises des Grecs (*ineptiæ Græcorum*) furent condamnées et la suprématie du siège de Rome proclamée, et le concile œcuménique de Constantinople (869), qui condamna de nouveau Photius, précipitèrent le schisme. En réalité, la suprématie du pape, que les Grecs refusaient d'admettre, en était la cause principale. Ce schisme fut la première atteinte portée à l'unité de l'Europe chrétienne. Désormais les Grecs vont vivre à part du reste de l'Europe. Leurs missionnaires feront triompher l'orthodoxie grecque dans tout l'Orient; tandis que les missionnaires romains rangeront sous l'obéissance du pape tous les peuples de l'Europe occidentale et centrale [1].

Transformation de la société féodale par l'Église. — Ainsi la papauté commençait à diriger l'Église. L'Église à son tour prit la direction de la société féodale. Cette société, pour se sauver, devait subir une réforme complète. Jamais siècle de fer n'avait entraîné plus de maux. Les

1. La plupart des peuples slaves ont adopté dès le IX[e] siècle le christianisme que leur enseignèrent les grands apôtres grecs, Cyrille et Méthodius. Cyrille adapta aux langues slaves l'alphabet grec légèrement modifié. Il traduisit pour eux l'Évangile en langue slavonne et leur fit adopter l'orthodoxie grecque, sans rompre complètement avec la papauté. Les Tchèques, les Moraves et les Polonais revinrent même au catholicisme romain grâce aux efforts de saint Adalbert de Prague et de ses disciples. Mais les Slaves du Sud et de l'Est (Serbes Bulgares, Lithuaniens et Russes s'engagèrent complètement dans l'orthodoxie grecque. C'est surtout par la prédication religieuse que s'étend l'influence grecque au moyen âge, et par la suprématie religieuse des empereurs grecs se maintient la prépondérance de Constantinople dans tout l'Orient.

guerres privées engendraient les famines, celles-ci d'épouvantables maladies : nulle sécurité, ni pour les biens, ni pour les personnes. Chaque petit souverain féodal était un orgueilleux tyran. « Les habitants d'une même contrée, les amis, les proches, mus par la cupidité, s'arrêtent les uns les autres et le plus fort torture son captif pour lui arracher ses biens. On regarde comme rien les parjures, les sacrilèges, les incestes, les meurtres par trahison. Tout ce qui se peut faire d'abominable et de sanguinaire se pratique impunément et une longue licence consacre ces crimes comme un usage héréditaire. » C'est Grégoire VII qui dépeint ainsi l'état de la France dans une lettre à l'archevêque de Reims; et, dans tous les pays où avait germé la féodalité, la situation était la même. Il était grand temps que l'Église adoucît les mœurs des féroces barons féodaux, fît de l'ordre avec tout ce désordre et sortît la société de l'anarchie et du chaos. Elle y travailla pendant tout le XIe siècle; elle y réussit au XIIe siècle, en faisant prévaloir partout cette éducation du seigneur féodal, qu'on a appelée la chevalerie.

La paix de Dieu (1020). — Déjà, profitant des terreurs de l'an mille, le grand pape Gerbert avait fait condamner la guerre privée au concile de Poitiers (1000). Cinq évêques, douze abbés, le duc d'Aquitaine et plusieurs de ses vassaux les plus puissants s'associèrent pour punir tous ceux qui voudraient compromettre la paix publique. L'association gagna de proche en proche : elle institua la *paix de Dieu* (1020). Toute guerre privée était interdite ; tout perturbateur de la paix publique était frappé de l'excommunication et livré au bras séculier. Ce fut un grand soulagement dans toute la chrétienté. Les serfs eurent un peu de répit et purent cultiver la terre et relever leurs chaumières incendiées. Cependant on ne pouvait espérer déraciner en un moment les instincts sauvages des barons féodaux. C'était l'œuvre du temps. L'Église le comprit et, accordant quelque satisfaction à la turbulence féodale, elle abandonna l'idée de la paix de Dieu pour faire respecter plus sévèrement la *trêve de Dieu.*

La trêve de Dieu (1041) **L'excommunication.** — Les statuts de la trêve de Dieu furent établis au concile de

Touloujes, près Perpignan (1041). Du mercredi soir au lundi matin, jours consacrés par la Passion et la Résurrection du Christ et pendant toutes les fêtes de l'Église, pendant l'Avent, le Carême, les Vigiles et les Quatre-Temps, qui les préparent, nul ne pouvait plus à l'avenir tirer vengeance de son ennemi. Il était interdit toute l'année de mutiler ou de tuer les pauvres serfs, de brûler méchamment leurs récoltes et leurs cabanes. Les clercs, les pèlerins, les femmes, les enfants, les laboureurs, les instruments de travail, les églises et abbayes étaient réputés sacrés.

Ceux qui manquaient à ces ordonnances étaient excommuniés. Devant tout le peuple réuni dans l'église, au son des cloches, l'évêque prononçait à haute voix la fatale sentence : « Qu'ils soient excommuniés ceux qui ne veulent pas promettre la paix et la justice! Maudits soient-ils, maudites leurs armes! Ils iront en enfer avec Caïn le fratricide et Judas le traître. » Alors il éteignait le cierge qu'il tenait à la main en ajoutant : « Ainsi Dieu éteigne la vie de l'excommunié! » Pour l'excommunié, plus de parents, plus d'amis, plus de serviteurs. On s'éloignait de lui avec horreur, et, s'il mourait sans se faire absoudre, il ne pouvait être enseveli. Sa dépouille mortelle était abandonnée aux loups et aux vautours.

Bientôt les légendes se multiplièrent sur les supplices des excommuniés morts sans se réconcilier avec l'Église. Un archevêque de Mayence excommunié, pour éviter une nuée de rats qui l'attaquaient, se réfugia dans une haute tour au milieu d'une île du Rhin. Les rats passèrent à la nage, et le dévorèrent. Le moine Richer décrit comme il suit le supplice du meurtrier de l'archevêque de Reims : « Il est frappé d'en haut et tombe dans une incurable hydropisie ; son ventre s'enfle; à l'extérieur il brûle à petits feux ; à l'intérieur il est consumé comme d'un effroyable incendie; ses jambes sont gonflées et livides, son haleine fétide... Ses amis et ses domestiques s'éloignent de lui chassés par l'infection de ce corps... Privé de toutes les consolations de la religion, dévoré en partie par les vers, ce réprouvé, ce sacrilège est ainsi rejeté de la vie. » D'ailleurs, l'excommunication n'est pas une peine isolée, elle frappe tout un pays : plus de

cloches qui tintent joyeusement à l'église prochaine ; plus de ces belles pompes religieuses qui réjouissaient et rassérénaient les âmes : des ronces encombrent les portes des églises et des cimetières. Le peuple, privé de tout ce qu'il aime, force le seigneur qui a bravé les foudres ecclésiastiques à obtenir son pardon. Ainsi l'ordre général se rétablit peu à peu.

Origines de la chevalerie. — Pour se maintenir à jamais, l'Église impose à la société féodale une éducation nouvelle. Le seigneur avait une cour et des officiers nombreux, maréchal, sénéchal, chambrier, bouteillier, échanson qui cherchaient à transmetttre leur charge à leurs enfants. Ils prirent l'habitude, ainsi que tous les autres vassaux, de confier leurs enfants au seigneur pour qu'il les élevât avec ses propres enfants. Le vassal était très fier de voir ainsi ses enfants s'élever au-dessus de leur condition ; il s'assurait la bienveillance du seigneur. Le seigneur avait d'ailleurs dans les fils de ses vassaux autant d'otages de leur fidélité ; le château s'animait ; le cercle de la vie domestique pouvait s'étendre ; tout le monde gagnait à cette éducation en commun.

Éducation du chevalier. — Cette coutume fut généralisée et régularisée par l'Église. Les nobles se formèrent tous désormais par une même éducation du corps et de l'âme à leurs futurs devoirs de chevaliers. Dès l'âge de sept ans, sous le nom de varlet ou de damoiseau, le jeune noble accompagnait le châtelain ou la châtelaine dans les chasses et dans les tournois. A quinze ans, il devenait écuyer ; il servait le seigneur à table comme écuyer tranchant, se tenait sans cesse à ses côtés comme écuyer de corps ; ou bien encore, comme écuyer d'armes, il l'accompagnait à la guerre en portant sa lance et les pièces de son armure. Là les hasards de l'action le forçaient quelquefois à se battre, et à couvrir de son corps le maître qu'il servait. Pendant tout ce temps, il entendait raconter les exploits des nobles guerriers, qui devaient lui servir de modèle, ou des saints martyrs, qui avaient payé de leur vie leur foi religieuse. L'exemple d'un Amadis, d'un Roland, d'un Olivier, d'un Renaud de Montauban, d'un Oger le Danois, dont ils connaissaient par cœur les hauts faits guerriers et la piété profonde, contribuait à former pour

eux un idéal de la chevalerie dont Godefroy de Bouillon, saint Louis, Bayard et quelques autres se sont beaucoup approchés.

Cérémonie de l'armement. — A vingt et un ans, l'écuyer devenait chevalier [1]. L'armement du jeune chevalier était une belle cérémonie. Il passait une nuit entière devant les saints autels, en prières et en méditation, puis venaient la confession, le bain et la communion. Il revêtait une tunique blanche, symbole de pureté; une robe rouge, symbole du sang qu'il saurait tirer des ennemis de la foi; une saie noire, symbole de la mort qu'il affronterait pour le service de Dieu. Ses armes étaient bénies pendant la messe. Alors, en présence des nobles dames et des seigneurs de toute la contrée, le parrain, toujours choisi parmi les plus illustres ou les plus braves chevaliers, lui faisait jurer de rester fidèle à son suzerain, de garder sa foi envers l'Église, de protéger les faibles; il lui donnait l'accolade en le frappant à l'épaule du plat de son épée et il ajoutait : « Au nom de Dieu, je te fais chevalier. » Le nouveau chevalier était armé de ses éperons dorés, de son casque, de sa cuirasse, de sa lance; enfin il montait sur son coursier et le faisait caracoler fièrement.

La vie du chevalier était purifiée par sa foi, par son amour chaste et son respect pour les dames. La courtoisie, la loyauté, l'horreur de la perfidie et du mensonge, la bravoure, le mépris pour toute bassesse, telles étaient les qualités chevaleresques, qui constituaient un idéal, auquel bien peu de nobles âmes purent seules atteindre.

Les tournois. — La fête se terminait souvent par un tournoi. Dans un champ clos entouré de gradins, de nobles chevaliers revêtus de leurs plus belles armures, montés sur leurs plus beaux chevaux, luttaient ensemble à coups de lances et d'épées. Les armes devaient être émoussées de la pointe et du tranchant. Mais souvent les combattants tombaient frappés à mort. Les tournois étaient des *jeux*

1. De tout temps en Germanie le jeune guerrier parvenu à l'âge d'homme avait reçu dans une cérémonie solennelle, où assistait toute la tribu, la framée guerrière et le bouclier. Ce fut sans contredit l'origine premiere de la fête destinée à célébrer l'armement du chevalier.

français par excellence. Dès l'entrevue de Strasbourg entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, une grande lutte militaire avait eu lieu entre les Français. C'est à partir du XIe siècle qu'ils se multiplièrent. Richard Cœur de Lion en introduisit la mode en Angleterre et Frédéric Barberousse en Allemagne. Souvent ils dégénéraient en lutte à mort et coûtaient la vie à un certain nombre de chevaliers. D'autres fois. les plus nobles princes y mouraient par accident, comme Geoffroy Plantagenet, troisième fils de Henri II d'Angleterre. Ils étaient l'occasion de dépenses excessives et souvent bizarres : un jour, un chevalier offrit après un tournoi un banquet dont tous les mets avaient été cuits à un feu de cierges! Les dames encourageaient à l'envi leurs champions et lançaient dans l'arène, à ceux qui portaient leurs couleurs, des gages de toute sorte pour les exciter à vaincre. Les papes et les rois de France, surtout saint Louis et Philippe le Bel, interdirent à diverses reprises les tournois, comme dangereux, et comme excitant à un luxe et à une galanterie exagérés. Mais ils ne disparurent complètement qu'après la mort de Henri II de France.

Moines guerriers. Ordres de chevalerie. — Les ordres de moines guerriers sont aussi une institution qui procède directement de la chevalerie. Prier et faire la guerre sont les deux occupations réputées nobles au moyen âge. Les Hospitaliers et les Templiers en Terre Sainte, les chevaliers Teutoniques et porte-glaive dans les pays slaves du Nord-Est de l'Allemagne, les ordres espagnols de Calatrava, d'Alcantara, de Saint-Jacques de Compostelle se livrèrent en effet pendant longtemps à la guerre sainte. Mais plus tard l'institution des ordres de chevalerie comme la Jarretière en Angleterre (1348), la Toison d'or aux Pays-Bas (1429) et en France les ordres de l'Étoile (1351), de Saint-Michel (1469), du Saint-Esprit (1578), de Saint-Louis (1693) et de la Légion d'honneur ne servirent plus qu'à encourager les vertus chevaleresques à un âge où elles tombaient en désuétude.

Cours d'amour et chansons de gestes. — Les cours d'amour, ces gracieux parlements féminins, présidés par les plus nobles dames, une Eléonore d'Aquitaine, reine de France et d'Angleterre; une Sybille d'Anjou, com-

tesse de Flandre, une Ermengarde de Narbonne, rédigèrent le code de l'amour et statuèrent comme tribunaux d'honneur sur les convenances sociales et sur les cas délicats où l'honneur des dames était particulièrement engagé. Enfin les chansons de gestes et les romans de chevalerie constituèrent la littérature chevaleresque. C'était grande réjouissance au château lorsqu'on entendait résonner à la porte de la grosse tour la vielle de quelque ménestrel. Un peu de gaie poésie et d'idéal se glissait à travers les sombres



Cour d'amour provençale
(D'après une miniature d'un manuscrit du XIVe siècle).

murailles du castel. Ainsi se développa une branche très florissante de notre littérature. Enfin, c'est la chevalerie qui fut la cause particulière des plus grandes expéditions entreprises par les Français au XIe et au XIIe siècle, des conquêtes en Portugal, des Normands en Angleterre et en Italie, et surtout des croisades, les guerres saintes par excellence, le but premier de la chevalerie.

Conclusion. — Ainsi l'Église a su adoucir les mœurs des rudes barons féodaux, les plier à la discipline chevaleres-

que, les perfectionner en leur plaçant haut devant les yeux l'idéal de l'honneur. Cependant la pratique de ces nobles vertus fut rare. La société resta violente et brutale : la galanterie devint bientôt de la corruption : la bravoure dégénéra en poursuite grotesque des aventures. D'ailleurs, les vertus chevaleresques n'étaient pratiquées par les chevaliers qu'entre eux. Bourgeois, manants et serfs continuaient d'être méprisés comme travailleurs et ne profitaient guère au changement.

SUJETS A TRAITER :

Un évêché au xe *siècle. En quoi consistait la puissance des évêques. Quel était leur rôle comme seigneurs et comme prélats. (Archevêché de Reims, par exemple.)*

Un monastère au Xe *siècle. La règle et les occupations des moines. (Abbaye de Cluny, par exemple.)*

Biographie de Nicolas Ier. Insister sur sa querelle avec l'Eglise grecque et sur les conséquences du schisme oriental.

Un chevalier au XIIe *siècle. Son éducation, sa vie. (Prendre l'exemple de Godefroy de Bouillon.)*

CHAPITRE XVII

LE ONZIÈME SIÈCLE. — LES PREMIERS CAPÉTIENS

L'histoire du moyen âge. — Vers la fin du xe siècle, l'histoire de l'Europe entre dans une phase nouvelle. Elle n'a guère présenté jusqu'à ce moment que des destructions successives ou des essais impuissants de reconstruction. Les barbares du ve siècle ont détruit la savante organisation romaine, ou, pour parler plus exactement, l'Empire romain, depuis longtemps ébranlé, s'est écroulé sur eux au moment des invasions; campés au milieu de ces ruines, les peuples germaniques n'ont rien su y fonder de durable; leurs établissements, auxquels on ne peut donner le nom d'États, et leurs brutales dominations, qu'on appelle des royautés faute d'un meilleur mot, ont disparu ou dépérissent au viiie siècle, lorsque Charlemagne apparaît. Celui-ci élève sur ce chaos et avec les matériaux qui jonchent le sol un édifice régulier, de proportions grandioses mais fragile et dont son génie soutient seul toutes les parties. Peu après sa mort, l'unité se brise, l'Empire se morcelle en royaumes, les royaumes en

---

Ouvrages a consulter : Luchaire, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens.* — Ollerie, *Les œuvres de Gerbert.* — Roy, *L'An mille.*

grands fiefs, les grands fiefs en une infinité de petites souverainetés féodales. A ce moment de nouvelles invasions surviennent; des barbares, plus féroces et plus ardents à la destruction que ceux du v[e] siècle, accourent de tous les points de l'horizon et ravagent en tout sens les pays chrétiens qu'aucune autorité organisée, aucune force militaire ne protègent. Le IX[e] et le X[e] siècle sont une des époques les plus douloureuses et les plus obscures de l'histoire. La misère de ces temps n'a presque pas eu d'historiens; mais elle égale, si elle ne la surpasse pas, celle de la grande invasion; et ce fut sans doute le désespoir des peuples qui fit accepter la croyance à la fin prochaine du monde.

Mais les maux s'adoucirent au XI[e] siècle et l'espoir revint au cœur des hommes. Ce fut pour le monde le point de départ d'une existence nouvelle. Ce qui a été étudié jusqu'à présent est comme la préface du moyen âge. Des puissances politiques vont maintenant apparaître, des forces sociales s'organiser, dont les progrès, les luttes, les transformations remplissent près de cinq siècles encore. Ces forces sont la royauté, la féodalité, le clergé, la classe inférieure; ces puissances, la France, l'Angleterre, l'Empire, la papauté.

Bien qu'une période de cent ans ne corresponde pas toujours très exactement à une évolution historique, on peut cependant considérer chacun des siècles dont il nous reste à tracer le tableau comme ayant son rôle et sa physionomie propre. Les éléments dont nous venons de parler se forment et se manifestent au XI[e] siècle; le moment de leur conflit le plus violent est le XII[e] siècle; au XIII[e] siècle se produit pour la plupart d'entre eux un certain apaisement; la prospérité matérielle et une sorte d'épanouissement intellectuel en sont la conséquence [1].

1. On peut grouper de deux façons les événements de cette période de l'histoire du moyen âge (987-1270), par pays ou par époques. Nous avons choisi la seconde méthode qui rapproche les effets des causes, permet de comparer ou d'opposer entre eux les personnages qui ont vécu dans le même temps et montre l'action que les diverses puissances ont exercée les unes sur les autres. Comment faire comprendre en effet la première croisade, si on en place le récit avant ou longtemps après celui de la querelle des Investitures? Comment isoler saint Bernard de Suger, la lutte de Frédéric Barberousse contre les villes italiennes du mouvement communal et municipal, la politique de Philippe-Auguste de

Caractère et grands événements du XI[e] siècle. — Au contraire de l'âge précédent, qui avait été d'une désolante stérilité et où tout avait semblé se dissoudre et se perdre, le XI[e] siècle est un siècle de vie active, plein de noms et de choses, agité encore, mais d'une agitation féconde. L'humanité semble se remettre à l'œuvre.

Ce que nous y étudierons d'abord, c'est l'histoire peu bruyante d'une famille qui en 987 a réussi, après plusieurs tentatives infructueuses, à s'assurer la couronne de France. C'est le commencement de la royauté héréditaire, sinon de la puissance royale. La dynastie capétienne existe, en attendant qu'elle agisse. Elle est loin d'occuper le premier rang en Europe; et même en France, la féodalité, dont elle est sortie, manque à plusieurs reprises de l'étouffer sous sa végétation vigoureuse et désordonnée.

La féodalité est alors dans l'Europe chrétienne la force la plus apparente et la plus remuante. En France, elle règne plus que le roi. Partout elle donne carrière à son esprit d'aventures. Mais elle bataille plus qu'elle ne fonde: une seule de ses conquêtes aboutit à une création durable, c'est celle de l'Angleterre par les Normands. Après 1066, une nation nouvelle existe.

La royauté française, la nation anglaise ne sont qu'en voie de formation. Une autre puissance à peine établie (962), et quoique imparfaitement constituée, représente bien mieux aux yeux des peuples la suprême autorité : c'est le Saint Empire romain germanique. Otton le Grand et ses successeurs dominent en Allemagne et en Italie ; ils ont relevé partiellement l'édifice carolingien, et font revivre la tradition des anciens Césars.

Cependant, il y a quelque chose au-dessus de l'Empire : c'est l'Église, qui exerce son action dans tous les pays, enveloppe tous les pouvoirs, préside à toutes les entreprises. Elle bénit et dirige les expéditions féodales, autorise les conquêtes, aide

celle d'Innocent III? — L'ordre analytique (Empire et papauté — croisades — royautés française et anglaise), a cependant ses avantages; mais les élèves le reconstitueront facilement grâce aux *tableaux* que nous avons, à cet effet, composés avec le plus grand soin.

les rois de France à garder leur trône, donne leur couronne aux empereurs. Lorsque l'Église aura elle-même un chef reconnu et absolu, le pape, lorsque ce pape sera un homme de génie et de grande ambition, Grégoire VII (1073-1085), la lutte éclatera entre le vicaire du Christ et l'héritier des Césars. Ce sera la querelle des Investitures.

Et avant même que cette querelle ait pris fin, la papauté donnera une preuve extraordinaire de sa puissance en soulevant au nom d'une idée la chrétienté tout entière. La première croisade (1095) est la conclusion naturelle et l'événement capital du XIe siècle.

Origine des Robertiniens. Robert le Fort. — Comment les Capétiens ont-ils réussi à supplanter la dynastie carolingienne? Pour bien déterminer le caractère de la révolution de 987, pour savoir si c'est vraiment une révolution, il faut rappeler les événements qui l'ont précédée, et remonter aux origines des Robertiniens ; c'est sous ce nom qu'on désigne les quatre premières générations de la famille qui est devenue plus tard la dynastie capétienne.

Le fondateur de cette maison fut Robert le Fort. De qui descendait-il lui-même ? Les traditions sur ce point sont vagues et contradictoires[1]. Pour lui, il dut sa puissance aux Carolingiens et son illustration à lui-même. Abbé laïque de Marmoutiers et duc de Touraine dès 852, il reçut successivement de Charles le Chauve les fonctions de *missus* dans le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Perche, les comtés d'Autun, de Dreux, de Nevers, et enfin le commandement de la *marche* d'Anjou. Il justifia cette fortune par l'activité qu'il déploya contre les pirates ; et quand il mourut à Brissarthe, dans un

1. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à une tradition du XIVe siècle, rapportée par Dante : au XXe chant de l'*Enfer*, dans une furieuse invective contre les Capétiens, « plante funeste couvrant la chrétienté de son ombre », il donne pour premier ancêtre à cette maison un boucher de Paris. L'historien Richer, qui écrivait la fin du Xe siècle, fait de Robert le Fort le fils d'un Saxon établi en Gaule, et ce Saxon porte le nom fameux de Wittichin (ou Wittikind); le poète Abbon, qui raconte au IXe siècle le siège de Paris, appelle Eudes, le fils de Robert, un Neustrien. Dans le premier cas, les Robertiniens descendraient d'une des familles transplantées par Charlemagne après la conquête de la Saxe; dans le second, ils seraient issus de la race gallo-franque, sans mélange de sang étranger. Peut-être sont-ils nés d'une alliance entre ces deux éléments, l'indigène et le germanique ; mais ce n'est qu'une conjecture.

combat livré aux Normands (866), il laissait à ses fils, avec des biens allodiaux considérables, la plupart de ses titres et une popularité qui devait s'accroître encore à la seconde génération.

Eudes, Robert Ier. — Lorsque son fils aîné Eudes devint un homme, il reçut ce dépôt, fidèlement gardé pendant son enfance par un comte allié de sa famille, Hugue l'Abbé, et il ne tarda pas à le faire fructifier : aux titres de son père il joignit ceux de comte de Paris, d'Orléans et de Blois ; et il continua la tradition héroïque de sa race par le plus brillant exploit du siècle : la défense de Paris. Comme il semblait seul capable, par ses ressources et son activité, de défendre les peuples du Nord et du Centre contre les Normands, il fut naturellement choisi comme roi après la déposition de Charles le Gros (887).

Après sa mort, le pouvoir royal, on le sait, fut rendu aux Carolingiens, mais la puissance des Robertiniens ne cessa pas de croître. Le frère de Eudes, Robert, reçut de Charles le Simple de nouvelles possessions ecclésiastiques, entre autres les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés; il se fit donner peut-être le comté de Nantes, et certainement confirmer le titre significatif de marquis de Neustrie. Ses deux gendres étaient l'un, Raoul, dit de Bourgogne, l'autre, Herbert, comte de Vermandois : on l'appelait le comte des trois marches (*trimarchio*). C'était une sorte de royauté, enveloppant l'autre. Il finit par prendre la couronne (922), mais il périt en la disputant à Charles le Simple, à la bataille de Soissons (923).

Hugue le Grand. — L'histoire des Robertiniens entre alors dans une nouvelle phase. « A la période héroïque, dit M. Luchaire, succède la période politique. » Après les services éclatants, après les hautes ambitions et les tentatives prématurées d'usurpation, qui rappellent les essais analogues des ancêtres de Charlemagne, la puissante maison va user de l'intrigue plutôt que de la force, et ajourner ses espérances sans perdre le but de vue. Hugue le Grand avec plus d'audace, Hugue Capet son fils avec plus d'adresse ont travaillé à la même œuvre. Le premier profite du règne de son beau-frère Raoul de Bourgogne pour se faire céder le comté du Maine et

pour étendre son pouvoir sur le Nord (Amiens, Saint-Quentin, Douai). S'il favorise le retour d'un Carolingien, Louis IV d'outre-Mer, sur le trône (936), il prend aussitôt le titre de *duc des Francs*, porté jadis par les Héristall ; s'il laisse la couronne à Lothaire, fils de Louis IV (954), il se fait attribuer par lui le commandement suprême de la Bourgogne et de l'Aquitaine. A sa mort (956), son autorité réelle ou nominale s'étend sur toutes les parties du royaume.

Hugue Capet. — Son fils Hugue Capet hérite de tous ses commandements et de presque tous ses biens; il abandonne seulement le duché de Bourgogne, mais à son frère Henri ; il travaille à obtenir la soumission effective de l'Aquitaine en épousant Adélaïde de Poitou; il pousse déjà une pointe du côté de la Bretagne, alors entièrement indépendante. En même temps il mine sourdement la dynastie qu'il sert officiellement. « Le soin extrême qu'il prend de paraître toujours jouer le rôle de fidèle vassal, tout en travaillant dans l'ombre à ruiner les desseins des rois ses rivaux ; la facilité avec laquelle il consent, de temps à autre, à embrasser le chef de la maison ennemie, pour renouer le lendemain contre lui ses ténébreuses entreprises, tout cela constitue un des spectacles les plus curieux qui puissent s'offrir à l'histoire. En somme, Hugue Capet possède bien le caractère nécessaire à un fondateur de dynastie »[1].

De cette dynastie surtout : car le trait dominant de la maison capétienne sera l'esprit de suite et la continuité dans l'effort. Cela est vrai avant comme après son établissement définitif sur le trône.

Avènement de la dynastie. — L'heure de cet établissement était proche. Dès 984, à la fin du règne de Lothaire, un homme d'Église très mêlé à tous les événements de ce temps, Gerbert[2], écrivait : « Lothaire n'est roi que de nom, Hugue est roi de fait. » En 987, un concours remarquable de circonstances permit enfin à celui-ci de cueillir le fruit qu'il avait laissé si sagement mûrir. Le jeune roi Louis V venait de mourir subitement. Sa mère Emma, veuve de Lothaire, était

1. Luchaire, *Les Institutions des premiers Capétiens.*
2. V. plus loin page 345.

sous le coup d'une grave accusation d'adultère et en complète mésintelligence avec son beau-frère Charles de Lorraine. Celui-ci, héritier naturel de la royauté, était duc de Basse-Lorraine, et, à ce titre, vassal de l'empereur ; il passait donc pour étranger, et depuis quelque temps on travaillait à le discréditer dans l'opinion : on le représentait comme un prince grossier, intempérant, ennemi des gens d'Église. En face de cette famille divisée et méprisée, le duc de France, déjà si puissant par lui-même, avait su se créer des alliances et des patronages précieux ; il était en bonnes relations avec la cour impériale que les derniers Carolingiens s'étaient imprudemment aliénée ; surtout il avait pour lui l'archevêché de Reims ; ce siège ecclésiastique, qui, depuis deux siècles, tenait le premier rang en Gaule, indépendant par sa situation entre l'Allemagne et la France, était un perpétuel foyer d'intrigues politiques. A cette heure, Adalbéron, l'archevêque, et son secrétaire, l'ambitieux Gerbert, y conspiraient activement contre les descendants de Charlemagne.

Louis V, qui soupçonnait cette trahison, mourut au moment même où il venait présider à Senlis un synode demi-féodal, demi-ecclésiastique, pour juger l'archevêque de Reims. Sa mort changea tout. L'accusé n'eut pas de peine à se faire absoudre et, se transformant en accusateur, fit écarter la candidature du duc de Basse-Lorraine et acclamer le nom de Hugue : « Voulez-vous, conclut-il, un royaume malheureux ? Nommez Charles. Voulez-vous un royaume heureux ? Portez sur le trône l'illustre duc Hugue Capet. »

Causes de la révolution de 987. — C'est ainsi que Hugue Capet fut *élu* roi. Quelles furent les causes qui déterminèrent ce choix et le rendirent définitif ? On a édifié sur cette question de nombreux systèmes. Deux surtout sont d'une simplicité séduisante, mais ne renferment qu'une faible part de vérité.

Suivant Augustin Thierry, l'avènement des Capétiens fut un fait *national*, un soulèvement des Gallo-Francs contre une famille aux trois quarts germanique, qui cherchait son point d'appui en Allemagne et acceptait la suzeraineté de l'Empire. La vieille Neustrie aurait tiré de son sein une dynastie *indi-*

gene et, en l'établissant définitivement sur le trône, aurait secoué enfin le joug de la domination austrasienne; ce serait, en un mot, une « revanche de la Seine sur le Rhin ». — Mais pour admettre cette théorie il faut supposer un courant d'opinion dont on ne peut montrer aucune trace : il faut admettre des haines nationales avant que les nations soient formées. D'ailleurs, l'alliance des empereurs allemands a été recherchée, suivant les circonstances, aussi bien par les Robertiniens que par les Carolingiens, et l'événement de 987 en particulier s'est effectué avec leur assentiment. Il faut donc renoncer à y voir le dénouement d'une querelle de race, un effort du patriotisme naissant. Ce qui est vrai seulement, c'est que le souvenir des services rendus, la longue lutte contre les pirates normands, la légende héroïque de Robert le Fort, de son fils Eude, servirent l'ambitieuse maison et couvrirent son usurpation.

D'autres historiens, et parmi eux Guizot, pensent que l'avènement des Capétiens fut surtout un fait *féodal*. En les portant au trône à plusieurs reprises pendant un siècle, la féodalité avait battu en brèche l'unité monarchique, l'autorité souveraine, dont elle était l'ennemie naturelle. Elle la ruinait en les y installant régulièrement, elle se couronnait elle-même en les couronnant. — Il est certain que les descendants de Robert le Fort sont des *rois féodaux*, si l'on entend par là qu'ils sont choisis parmi les grands feudataires. Il est certain aussi que les grands feudataires, en substituant sans cesse une famille à l'autre (en cent ans quatre Robertiniens alternent avec cinq Carolingiens), ont l'intention de ruiner le pouvoir royal et de substituer peu à peu l'élection à l'hérédité. Mais on aurait tort de penser que l'avènement de Hugue Capet fût à leurs yeux une victoire définitive, et que cette royauté leur parût d'une autre essence que celle des descendants de Charlemagne. Ils combattront les Capétiens comme ils avaient combattu les Carolingiens : seulement, pour des causes que nous dirons plus loin, ils échouèrent au XIe siècle après avoir réussi au Xe.

Caractères de la royauté capétienne. — En réalité, la royauté capétienne, c'est toujours la royauté, c'est-à-

dire la souveraineté, le pouvoir central, l'unité, une tradition fort ancienne dans notre pays, une *idée romaine*. Cette idée avait survécu à l'Empire, subi de graves atteintes pendant l'invasion, refleuri un instant par les soins de Charlemagne, périclité de nouveau sous ses successeurs; mais elle demeurait profondément enracinée dans l'esprit et les sentiments de notre race. Peut-être cependant le principe unitaire aurait-il péri au milieu de l'anarchie féodale du xe siècle, si un corps puissant n'en avait gardé le dépôt et n'avait contribué à le restaurer : le clergé, appréciant les bienfaits de l'unité, servit cette cause de toutes ses forces. Ainsi, ce qui triompha en 987, plus que les hommes de ce temps ne le crurent eux-mêmes, ce fut la *tradition impériale* ranimée dans l'esprit public par l'*influence ecclésiastique*. L'avènement des Capétiens fut moins une *révolution* qu'un renouvellement et une *restauration*.

Les premiers Capétiens recueillent le pouvoir des mains des Carolingiens ; ils prétendent le recueillir tout entier ; ils l'affirment hautement, par des formules qu'on retrouve dans toutes leurs chartes : « Suivant la coutume de nos prédécesseurs les ancêtres et les rois Francs... Que tout ce que nos ancêtres les rois des Francs ont décrété, soit par nous corroboré !... », etc. Leurs actes le prouvent plus encore que leurs paroles. La politique de la dynastie pendant tout le xie siècle est exactement celle des Carolingiens du xe. « Ce qui la caractérise, elle aussi, c'est l'opposition frappante qui existe entre l'impuissance réelle des princes et la grandeur de leurs prétentions; entre l'insuffisance de leurs ressources financières et militaires et l'autorité très générale encore qu'ils exercent sur toutes les provinces de la région française [1] ».

A vrai dire, c'est leur impuissance qui a surtout frappé les contemporains : beaucoup d'historiens modernes ont cru sur parole les chroniques monastiques qui nous les montrent timides, peu respectés, presque inertes. Nous devons, tout en rappelant les traits sous lesquels les a peints la légende, signaler dans leur règne quelques faits essentiels qui prouvent leur activité et révèlent leur ambition.

1. LUCHAIRE.

Règne de Hugue Capet (987-996). — Hugue Capet (987-996) nous apparaît d'abord comme un prince d'allures ecclésiastiques, le protégé de l'archevêque de Reims, Adalbéron, de l'évêque d'Orléans, Arnoul, et surtout des grands monastères de la région de la Seine et de la Loire, Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Fleury, Saint-Martin de Tours, etc. Pour gagner leur appui, son père et lui avaient renoncé au titre d'*abbés laïques* de la plupart de ces monastères, et se contentaient d'en être les *avoués* ou *défenseurs*. Le nouveau roi avait grand besoin d'aide : il était moins puissant comme roi que comme duc de France ; s'il conservait son autorité sur les villes principales de son ancien domaine, Paris, Orléans, Tours, etc., il avait abandonné beaucoup de ses propriétés personnelles, pour récompenser des services rendus, acheter des soumissions. Ses ennemis étaient nombreux. Pendant son règne assez court, il soutint trois luttes principales.

Lutte contre le dernier Carolingien. — Il dut d'abord triompher de son rival Carolingien, Charles de Lorraine. Celui-ci, il est vrai, n'avait qu'une place forte, Laon ; mais une trahison le rendit tout à coup maître de Reims. Après la mort d'Adalbéron, Hugue avait donné ce siège important à Arnulfe, un Carolingien, intrigant et perfide. Arnulfe livra Reims à son oncle, le duc Charles, et pendant quatre ans (998-992) le nouveau roi soutint péniblement la guerre contre les partisans de l'ancienne famille fortement établis dans ces deux villes. Il désespérait de prendre Laon, place bien fortifiée, bien approvisionnée et bien gardée. Enfin une trahison lui donna la victoire. Hugue traita secrètement avec l'évêque de Laon, nommé Ascelin et surnommé le « vieux traître »[1] (*vetulus traditor*). Ascelin se saisit une

1. Le récit fait par Richer de cette dernière scène de la lutte dynastique est plein de couleur :

« Charles et Arnulfe, qui étaient bloqués par les troupes du roi dans la ville de Laon, avaient conçu quelques doutes sur la fidélité d'Ascelin. La nuit de Pâques-fleuries, au milieu de la gaieté d'un souper, Charles, prenant une coupe d'or dans laquelle il avait fait tremper du pain dans du vin, dit d'un air grave : « Évêque, vous avez béni aujourd'hui les rameaux verts ; vous nous avez offert l'Eucharistie. Je fais peu de cas des bruits que l'on répand sur votre compte. Le jour de la passion de Notre-Seigneur-J.-C. approche ; acceptez ce vase avec

nuit de Charles et d'Arnulfe et les remit entre les mains du roi capétien. L'oncle et le neveu furent enfermés dans la prison d'Orléans et Charles y mourut peu après[1].

L'archevêché de Reims. Démêlés avec Rome. — Mais ce dénouement de la lutte entraîna de graves complications. Hugue voulut châtier le traître Arnulfe et lui enlever le siège de Reims. Un synode épiscopal fut tenu pour cela à Saint-Basle, près de Reims. Le pape Jean XVI, peu favorable d'ailleurs à la nouvelle dynastie, refusa d'approuver cette procédure. Le synode passa outre; des paroles violentes et bien curieuses pour ce temps y furent prononcées contre les prétentions du siège de Rome : « Quel est, s'écria l'évêque d'Orléans, cet homme assis sur un trône élevé, reluisant d'or et de pourpre? S'il n'a pour soutien, pour piédestal, ni la charité, ni la science, il est dans le temple de Dieu comme une idole. Lui demander des réponses, c'est consulter un marbre! » Après la condamnation et la déposition d'Arnulfe, l'assemblée, sous l'inspiration du roi, élut comme archevêque de Reims Gerbert. Mais le pape mit en interdit le diocèse; le clergé et les fidèles de cette église se divisèrent, les uns tenant pour le pape, les autres pour le roi. Celui-ci ne céda pas; il garda jusqu'à sa mort Arnulfe en prison, et maintint Gerbert sur son siège. La réconciliation des Capétiens avec Rome ne s'opéra que sous le règne suivant.

le pain et le vin ; buvez ce qu'il contient en signe de fidélité à ma personne. Mais, si vous n'avez pas la ferme résolution de garder votre foi, abstenez-vous. Ne jouez pas l'horrible rôle du traître Judas. » Ascelin répondit : « Je prendrai la coupe et je la viderai volontiers. » — « Ajoutez, repliqua Charles (qui ne trouvait pas la réponse assez nette), *et je garderai fidelité.* » L'évêque, buvant, s'écria : Et je garderai fidélité, autrement que je périsse avec Judas! » Et il ajouta devant tous les convives d'autres imprécations de la même force. La nuit étant avancée, les convives se retirèrent. Ascelin reparut peu de temps après. Il éloigna sous divers prétextes les serviteurs de Charles et d'Arnulfe qui dormaient profondément. Il enleva les épées placées au chevet de leur lit, appela ses complices et leur ordonna de charger de liens les deux princes. Charles et Arnulfe, éveillés en sursaut, voulurent sauter sur leurs armes. On enchaîna leur furie, on les coucha sur le lit, on les enferma dans une tour, tandis qu'ils accablaient de malédictions l'évêque, auquel ils reprochaient ses profanations sacrilèges. »

1. Le fils aîné de Charles lui succéda en Basse-Lorraine et mourut sans enfants. Deux autres fils jumeaux, Louis et Charles, pris avec leur père, restèrent longtemps captifs, réussirent plus tard à gagner l'Allemagne. Leur postérité s'éteignit au XIIe siècle.

Le pape avait été encouragé dans sa lutte contre Hugue par la cour impériale d'Allemagne que dirigeait Théophanie, mère du jeune Otton III. Le roi de France eut une assez ferme attitude en face de la papauté et de l'Empire. Il forma même à ce sujet un projet d'alliance avec l'Empire grec, pour inquiéter ses adversaires.

Hugue Capet et la féodalité du Midi. — A l'intérieur, dans des luttes mal connues, Hugue soutint contre les grands feudataires les droits de la royauté. Au nord, il ne rencontra d'autre résistance que celle de Héribert de Vermandois, comte de Troyes et de Meaux, et elle cessa à la mort de ce vassal. Au sud de la Loire, l'autorité des Capétiens fut plus acceptée qu'on ne le croit généralement. On a attaché trop d'importance au mot audacieux du comte de Périgord, Aldebert : « Qui t'a fait comte ? » lui demandait le roi. — « Qui t'a fait roi ? » riposta le comte Cette anecdote, qui ne se trouve que dans un historien féodal du XIIe siècle, est fort suspecte. Ce qui est plus certain, c'est que Guilhem, duc d'Aquitaine, fit sa soumission ; si le comte de Toulouse soutint quelque temps la cause carolingienne, celui de Barcelone, Borel, fit promptement hommage au roi capétien pour toute la région pyrénéenne. Certaines chartes du Midi, à la fin du Xe siècle, portent, il est vrai, ces mots significatifs : *Deo regnante*, ou : *Regnantibus Ludovico et Carolo* (les fils de Charles de Lorraine). Mais beaucoup d'autres, de Poitiers, de Limoges, Carcassonne, de Béziers, etc., sont datées du règne de Hugue. On ne peut pas dire en tout cas que son avènement ait été le signal de la rupture entre la France du Midi et celle du Nord.

Un dernier fait important à signaler : la première année de son règne, Hugue associa au trône son fils Robert. L'archevêque de Reims refusa d'abord de sacrer Robert, « de peur que la royauté ne s'acquît désormais par droit héréditaire ». Il finit par y consentir, et la cérémonie eut lieu dans l'église de Sainte-Croix, à Orléans.

Robert le Pieux (996-1031). — Ce fut ce fils qui succéda à Hugue en 996. Robert le Pieux est, parmi les premiers Capétiens, celui qui a la physionomie la plus originale, mais

la moins royale. Les deux moines qui ont raconté son histoire, Helgaud et Raoul Glaber, ont fait de lui un moine. Suivant Helgaud, « il était instruit dans les sciences divines et humaines, et tellement appliqué aux saintes lettres, qu'il ne passait jamais un jour sans lire le psautier. Poète et parfait



Le roi Robert composant des séquences et des répons en latin (d'après un manuscrit des *Chroniques de France*).

musicien, il composa beaucoup d'hymnes et de rythmes sacrés qui furent adoptés par l'Église... Ce pieux roi avait l'habitude de venir souvent à l'église de Saint-Denis, couvert de ses habits royaux et la couronne en tête : il y dirigeait le chœur à matines, à la messe et à vêpres, et y chantait avec les

moines... Grand, agile et vigoureux, quoique d'une taille un peu épaisse, il avait la chevelure lisse et arrangée avec soin, le regard modeste, la bouche agréable et douce pour donner le saint baiser de paix. » Charitable à l'excès, il nourrissait dans chacune de ses résidences une troupe de mendiants ou plutôt, à en croire son biographe, une véritable bande de voleurs, auxquels il permettait ou pardonnait tout. Sa bonté s'étendait à tous les pécheurs, mais sa piété n'était pas fort éclairée. « Il avait horreur du mensonge : aussi, pour justifier ceux dont il recevait le serment, il avait fait faire une châsse de cristal tout entourée d'or, où il eut soin de ne mettre aucune relique. C'est sur cette châsse qu'il faisait jurer les grands, en leur laissant ignorer sa fraude pieuse. » Singulière façon d'atténuer le parjure !

Les principaux événements de ce règne furent les mariages du roi. En 995, il avait épousé Berthe, veuve du comte de Blois. Berthe était cousine de Robert au quatrième degré. L'Église condamnait ces mariages entre parents. Ce fut la raison ou le prétexte de l'intervention du pape Grégoire V ; il menaça le royaume d'un interdit universel, si Robert ne se séparait pas de Berthe. Robert qui aimait tendrement sa femme, résista quelque temps à la sentence de Rome. Mais l'interdit était alors une arme terrible. Plus d'offices, plus de sacrements, plus d'inhumation en terre sainte : la vie spirituelle de tout un peuple suspendue, la terreur dans toutes les âmes chrétiennes. Le roi céda après plusieurs années de luttes, et se remaria avec Constance, fille de Guilhem, comte d'Arles [1].

1. Constance essaya surtout de mettre bon ordre à la charité malavisée de son mari. Un recit d'Helgaud, entre beaucoup d'autres, met en scène d'une façon piquante le ménage royal. « Comme Robert venait de faire sa prière, où il avait, *comme d'habitude*, répandu une pluie de larmes, il trouva sa lance garnie, par *sa vaniteuse épouse*, d'ornements d'or et d'argent. Tout en considerant cette lance, il regardait s'il ne verrait pas au dehors quelqu'un à qui cet argent fût plus nécessaire ; et, *trouvant un pauvre en haillons*, il lui demande quelque outil pour ôter l'argent, et lui dit d'aller en chercher au plus vite. *Ce pendant il se livrait à la prière.* L'autre revient avec un outil. Le pauvre et le roi s'enferment ensemble, enlèvent l'argent de la lance et le roi le met lui-même de ces saintes mains dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa coutume, *de bien prendre garde que sa femme ne le vît.* Quand la reine vint, elle s'étonna de voir la lance dépouillée, et Robert jura *par plaisanterie* le nom du Seigneur qu'il ne savait comment cela s'était fait. »

La reine Constance et les Méridionaux. — La nouvelle reine, « aussi *constante* de caractère que de nom », c'est-à-dire impérieuse et emportée, Constance, « qui ne riait point », traita fort durement ce saint homme de roi. Elle se plaignait qu'il consacrât à Dieu et aux saints tous ses talents de poète et lui demanda un jour de composer quelque chose pour l'amour d'elle. Il écrivit alors le rythme *O Constantia martyrius*, et la reine crut, sur la foi du premier mot, qu'il était écrit pour elle.

La reine Constance est évidemment peu sympathique aux moines qui nous ont raconté la vie et les vertus de Robert, ce moine couronné. Il y a à cela une raison particulière. Raoul Glaber nous apprend qu'à la suite de Constance étaient venus en *France*, c'est-à-dire dans le Nord, un grand nombre de Méridionaux : « Ces hommes vains et légers étaient aussi peu réglés dans leurs mœurs qu'immodestes dans leurs vêtements. Leurs armures et les harnais de leurs chevaux étaient bizarres; leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête; leur visage était rasé comme celui des histrions. Leurs bottines se terminaient d'une façon singulière par un bec recourbé; ils ne marchaient qu'en sautillant... » Ce portrait des Provençaux et des Gascons d'alors montre quelle distance séparait encore le Midi, élégant et d'esprit hardi, du Nord, simple et un peu grossier. Ce qui effrayait les moines de l'entourage de Robert, c'était moins l'invasion des modes méridionales que celle des idées plus hardies, du langage plus libre, de la civilisation plus avancée d'outre-Loire.

Politique de Robert. — Mais c'est un Robert un peu légendaire que celui de Glaber et de Helgaud. Certains actes de ce roi nous montrent qu'il ne fut pas toujours un moine couronné; s'il paraît moins actif et moins subtil que son père, il continue cependant sa politique. Il noue des relations nouvelles avec les seigneurs du Midi; il s'inquiète des affaires d'Italie et d'Allemagne. A la mort de son oncle Henri, duc de Bourgogne (1002), il dispute ce duché à un protégé des empereurs, et, avec l'aide du duc de Normandie, réussit à le réunir à son domaine. Enfin, suivant l'exemple donné par Hugue Capet, il associe à la royauté son fils aîné, Hugue, à l'âge de

dix ans. Ce fils meurt en 1025; presque aussitôt (1027), Robert fait sacrer, non pas le second de ses fils, Eudes, qui était faible d'esprit, mais le troisième, Henri.

Henri Ier (1031-1060). — Sous le fils de Robert le Pieux, la royauté change d'allure sans faire encore des progrès bien marqués. Henri Ier est un soldat, non un moine; il est engagé dans des luttes continuelles. La reine Constance le détestait; bien qu'il eût été sacré du vivant du feu roi, elle lui opposa son plus jeune frère Robert. Henri réussit à triompher de ce compétiteur avec l'appui du duc de Normandie, Robert le Diable; mais il dut abandonner à son frère le duché de Bourgogne qui avait fait retour au domaine sous le règne précédent [1].

Les relations avec les Normands. — Les affaires de Normandie absorbent presque tout ce règne. Les ducs de Normandie avaient été jusqu'alors les alliés constants des Capétiens. Henri, sauvé par le duc Robert, paya sa dette à cette famille en soutenant le jeune fils de Robert, Guillaume le Bâtard, contre les seigneurs normands révoltés, et en l'aidant à remporter la victoire du Val des Dunes? Mais il ne tarda pas à s'inquiéter de la puissance de ce grand vassal. Il s'unit contre lui à l'ennemi ordinaire des Normands, à Geoffroy Martel, comte d'Anjou. Cette tentative fut malheureuse. Le roi et ses alliés furent plusieurs fois vaincus, notamment à Mortemer (1054). « Henri plia alors devant le génie de Guillaume. »

Son mariage. — Le fait le plus curieux de ce règne est encore un mariage. Veuf d'une nièce de l'empereur d'Allemagne Henri II, Henri épousa en 1051 Anne, fille de Jaroslaw, roi des Russiens, résidant à Kiew. Ces Russiens étaient des Slaves récemment convertis au christianisme et fort peu connus encore dans l'Europe chrétienne. Les chroniqueurs disent que Henri voulait échapper, par cette alliance lointaine, à tout soupçon d'une parenté sévèrement condamnée

1. Robert fut la tige de la maison capétienne de Bourgogne, qui s'éteignit en 1361; réunie alors de nouveau au domaine, la Bourgogne en fut presque aussitôt distraite en faveur de Philippe le Hardi, et n'y rentra qu'en 1477, à la mort de Charles le Téméraire.

par l'Église dans le mariage. Peut-être une idée ambitieuse se joignit-elle à cette prudence. Jaroslaw descendait, par sa grand'mère, d'un empereur d'Orient, Romanus II, qui prétendait compter les anciens rois de Macédoine parmi ses ancêtres. L'aîné des fils qui naquirent de ce mariage fut nommé *Philippe*, en souvenir du père d'Alexandre le Grand.

Sacre de son fils. — Ce fils, Philippe, fut couronné solennellement à Reims. On a le procès-verbal de cette cérémonie. Elle fut célébrée à Reims, en présence du légat du pape, de trois archevêques, de vingt évêques, de vingt-neuf abbés, des grands vassaux du royaume ou de leurs représentants, d'un grand nombre de chevaliers et d'un grand concours de peuple. « Grands et petits donnèrent leur approbation et s'écrièrent par trois fois : Nous approuvons, nous voulons qu'il en soit ainsi ! » Ce trait est à noter : c'est la formule de l'élection appliquée à la consécration de l'hérédité.

Philippe Ier. Ses relations avec Guillaume de Normandie (1060-1108). — Philippe Ier passe, peut-être à tort, pour le plus indolent des Capétiens. Sans doute les deux plus grandes choses de ce siècle, la conquête de l'Angleterre et la première croisade, se sont accomplies sous ce règne sans la participation de la royauté. Mais cela s'explique autrement que par l'inertie du roi.

Lorsque Guillaume le Bâtard fit en 1066 les préparatifs de son expédition en Angleterre, Philippe était encore un enfant ; ce furent ses barons et son tuteur, Baudouin, comte de Flandre, qui refusèrent de participer à l'entreprise (1066). Mais le roi ne tarda pas à voir un danger dans l'immense accroissement de la puissance de Guillaume, et il ne laissa échapper aucune occasion de la contenir ou de la réduire. En 1076, il intervint au moment où Guillaume assiégeait Dol et l'empêcha ainsi de soumettre le comte de Bretagne. En 1087, il engagea la lutte contre le Conquérant, lutte que la mort de celui-ci termina presque aussitôt. « Philippe, dit M. Luchaire, resta, jusqu'à son dernier jour, l'ennemi déclaré de l'État anglo-normand. »

Ses relations avec la papauté. — Quant à la croisade, au moment où elle fut prêchée, le roi était sous le coup

des sentences ecclésiastiques pour avoir répudié sa première femme, puis enlevé et épousé Bertrade, femme du comte d'Anjou. Pour ce double adultère, Philippe fut excommunié à plusieurs reprises et en particulier dans ce concile même de Clermont où Urbain II appelait l'Europe à la délivrance du tombeau du Christ (1095).

Sur ce point et sur d'autres, Philippe tint longtemps querelle ouverte avec la papauté. Sous les trois premiers Capétiens, on a pu le remarquer, les relations de la dynastie avec la cour de Rome sont plus souvent hostiles qu'amicales. Cette situation ne fit que s'aggraver sous Philippe. L'adultère du roi n'était qu'un des griefs du chef de l'Église. Philippe en effet opposait sur d'autres questions une vive résistance aux prétentions romaines. C'était le moment où Alexandre II, Grégoire VII, Urbain II entreprenaient de réformer le clergé, et, pour le réformer, essayaient de le mettre entièrement sous leur domination [1]. Ils s'efforcèrent de surbordonner tous les évêques de France à l'autorité de l'archevêque de Lyon, leur représentant en deçà des Alpes. Le roi défendit avec opiniâtreté son clergé contre les tentatives ultramontaines.

Ses acquisitions. — C'est pour cela sans doute que les historiens contemporains, pénétrés pour la plupart de l'esprit de Rome, s'accordent à nous faire de Philippe « un personnage glouton, débauché et paresseux, ravisseur de femmes et voleur de grands chemins ». Son règne n'est pas aussi vide qu'ils le prétendent. « Il inaugura, dit M. Luchaire, la politique d'annexion, dont usèrent ses successeurs pour le plus grand profit de la royauté. » Au nord, il acquit du comte de Flandre la ville de Corbie, du comte de Vermandois le Vexin et le Valois; le domaine eut ainsi un rempart contre les attaques du Nord. Au centre, il acheta au vicomte Herpin le territoire de Bourges.

En 1102, Philippe associa à la couronne son fils aîné Louis, dont le règne commence en réalité à cette date ; en 1104, le vieux roi se réconcilia avec l'Eglise. Il mourut en 1108. Avec son successeur, s'ouvre une nouvelle phase de l'histoire de la royauté.

1. Voir chapitre XV. *Querelle des Investitures.*

La politique capétienne. — Celle que nous venons de résumer, peu éclatante, il est vrai, n'est ni aussi vide ni aussi stérile qu'on le dit communément. Par les faits qui précèdent, on voit ce qu'il faut penser de l'inertie et de l'humilité des premiers Capétiens.

Leur inertie? Ils sont en relations constantes, tantôt amicales, tantôt hostiles, mais toujours raisonnées, avec *tous* les grands feudataires du royaume. Si on les voit presque toujours en lutte avec la maison de Blois-Champagne, qui enserre le domaine royal, ils demeurent les alliés constants de la maison d'Anjou, qui est leur point d'appui dans l'Ouest. Amis des ducs de Normandie pendant un demi-siècle, ils deviennent leurs ennemis dès qu'ils soupçonnent le péril que cette ambitieuse famille fera courir à la royauté. Avec les comtes de Flandre, au contraire, ils sont d'abord en assez mauvais termes, jusqu'au jour où ils ont intérêt à se servir d'eux contre les Normands. Ils ont enfin l'adresse d'établir dans le Vermandois et le duché de Bourgogne deux maisons capétiennes. Dans le Midi, des revendications, des interventions, des mariages, qui font au moins connaître la nouvelle dynastie aux ducs d'Aquitaine, aux comtes de Toulouse et jusqu'au delà des Pyrénées. Est-ce là une politique sans énergie et sans desseins suivis?

Leur humilité? Ils tiennent tête à la papauté; ils affirment à plusieurs reprises leurs droits contre les prétentions de l'Empire d'Allemagne; ils surveillent la Lorraine, sans pouvoir la ressaisir; ils essayent en vain d'empêcher l'acquisition du royaume d'Arles par les césars germaniques; ils ont des relations même avec l'Empire byzantin. Cela ne ressemble guère à une politique de résignation et d'effacement.

Sans doute, il y a dans leur œuvre plus d'efforts que de résultats; c'est là le trait qui leur est commun avec les derniers Carolingiens Mais ils ont sur ceux-ci trois avantages. Les trois assises solides de la nouvelle royauté sont : le *domaine*, l'*appui du clergé de France*, le *droit héréditaire*.

Le domaine comprend le Parisis, l'Orléanais, le Sénonais (Sens), une partie du Gâtinais (Nemours, Montargis), une partie du Berry (Bourges), le Vexin (Pontoise), et le Valois

(Compiègne). Tout n'est pas également soumis à l'autorité des rois dans ce circuit déjà vaste, mais les villes leur appartiennent bien. Qu'on remarque la position de ces villes sur la Seine et la Loire moyennes, sur l'Yonne, l'Oise, le Loing. Ce domaine est le vrai centre *politique* de la France, la seule position qui permette d'agir au nord et au midi. Ni l'Aquitaine, ni la Normandie n'eussent donné à leurs possesseurs les mêmes moyens d'action.

Le clergé de France, à part quelques défections et quelques hostilités, couvre la dynastie de sa puissante protection. L'archevêché de Reims n'est pas toujours un allié pour elle, mais l'archevêché de Sens est acquis à sa cause; les grands monastères de Saint-Denis, de Fleury-sur-Loire, de Saint-Martin, de Cluny même l'entourent, la soutiennent, lui communiquent un caractère demi-monastique ; les rois, même dans leurs luttes contre la papauté, trouvent toujours dans l'épiscopat ou les abbayes quelques points d'appui. Et par les évêques, par les abbés, ils étendent leur autorité directe bien au delà des limites de leur domaine réel.

Cet appui de l'Eglise, ils le mettent surtout à profit en faisant sacrer de leur vivant leur fils aîné ; à la mort d'un roi, son successeur se trouvait ainsi désigné et garanti par l'onction épiscopale contre toute compétition. Les Capétiens ne pouvaient pas nier le droit d'élection, puisqu'ils lui devaient la couronne ; mais ils lui substituèrent peu à peu le fait de l'hérédité par primogéniture, qui est, dans une monarchie, la condition indispensable des grandes choses. Au bout d'un siècle, le fait était à peu près devenu un droit.

L'Église. Gerbert. La science. — L'activité de la royauté à cette époque est bien intermittente et bien impuissante encore, celle du monde féodal, confuse et stérile. Seule, celle de l'Eglise se déploie dans toutes les directions et commence à édifier quelque chose au milieu du chaos. C'est ce que nous montre la vie d'un homme d'église de cette époque, de Gerbert, l'une des figures les plus originales et les plus complètes du siècle.

Gerbert était un enfant pauvre (la tradition en fait un pâtre des montagnes d'Auvergne), élevé par la charité des moines

de Saint-Géraud, à Aurillac. C'est une des grandes forces du clergé, au moyen âge, de se recruter ainsi dans toutes les classes, et de s'ouvrir au mérite sans distinction de naissance. Suger sera de même un fils de serf. Gerbert plut par son intelligence à Borel, comte de Barcelone, qui l'emmena avec lui au delà des Pyrénées. Il en revint savant et possédant des connaissances merveilleuses qui le firent plus tard accuser de sorcellerie. Avait-il, comme le rapporte sa légende, pénétré dans l'Espagne musulmane, étudié dans la bibliothèque de Cordoue? C'est peu probable; mais la science de cet ardent foyer devait rayonner même sur les pays chrétiens du voisinage. Nous le retrouvons en Italie, où il séduit par son éloquence l'empereur Otton le Grand, qui l'emmène en Allemagne. Vers 972, il se fixe à Reims. Il y enseigne avec un grand succès le *trivium* et le *quadrivium*, c'est-à-dire les lettres (grammaire, rhétorique, dialectique) et les sciences (arithmétique, géométrie, musique, astronomie); il commente d'une façon entraînante les prosateurs et les poètes; il réunit une collection de manuscrits plus ou moins précieux; il vulgarise l'emploi des chiffres dits *arabes* et le système de numération décimale; il expose quelques théorèmes de géométrie et la mesure des surfaces; il établit quelques-unes des règles du chant et de l'harmonie (la gamme ne fut inventée que plus tard); il fait fabriquer des instruments de musique; il distingue les constellations, construit des sphères munies de tubes pour observer les astres. Il porte enfin dans toutes les connaissances de son temps son activité inventive.

Gerbert et la politique. — Par malheur, Gerbert eut d'autres ambitions, et la politique l'enleva bientôt à l'école. L'empereur Otton II, dont il avait achevé l'éducation, lui donna l'abbaye de Bobbio. Gerbert était mal préparé à l'administration; il porta dans la direction de son monastère et dans la gestion de ses intérêts temporels une ardeur batailleuse et une inexpérience rare. Il se targuait à tout propos de la protection de l'empereur; dès qu'il apprit la mort d'Otton II (983), il prit peur, et, abandonnant Bobbio, revint à Reims.

Mais ce ne fut pas pour s'y livrer de nouveau aux joies pai-

sibles de l'étude. Placé là au centre des intrigues politiques, auprès de l'ambitieux Adalbéron, il a bien vite pris la première place. Il hésite d'abord, puis s'attache résolument à la fortune de Hugue Capet; il devint un des agents les plus actifs de la révolution de 987. Il en reçoit bientôt le prix, le siège de Reims; mais il en jouit peu. Le pape, on l'a vu, refuse de le reconnaître; Hugue le soutient contre Rome, mais Robert l'abandonne. Il reporte alors ses hommages et son dévouement à ses premiers protecteurs, aux Ottons.

Le jeune Otton III, qui commençait à gouverner par lui-même, l'accueillit avec faveur, et subit promptement son influence. En 997, il lui donna l'archevêché de Ravenne; en 999, il le fit monter sur la chaire de saint Pierre, et le moine d'Aurillac devint, sous le nom de Silvestre II, le premier pape de naissance française.

Gerbert pape. — Son pontificat est très court (999-1003); mais il répond bien à l'idée que nous nous faisons de son activité et marque comme l'aurore de la grande papauté du XIe siècle. Uni d'une étroite amitié avec l'empereur, il rêve avec lui de faire de Rome la capitale spirituelle et temporelle du monde : des bords du Tibre, le pape et l'empereur gouverneront la chrétienté [1]. Les limites de l'Europe chrétienne sont reculées. Sylvestre II reçoit en l'an 1001 l'hommage de Geiza, devenu, sous le nom d'Etienne Ier, roi de Hongrie ; ce peuple de païens se déclare vassal du Saint-Siège. D'autres barbares, les Polonais, se convertissent et un archevêché fondé dans leur pays, à Gnesne, relèvera directement de Rome. Peut-être même Silvestre II conçoit-il le premier projet d'associer contre l'islamisme les efforts de tous les peuples chrétiens et entrevoit-il la croisade [2].

Malgré ses mérites, les Italiens, les Romains se soulevèrent plus d'une fois contre lui, parce qu'il était étranger, parce qu'il était soutenu par l'empereur. Quand il mourut, le bruit se répandit que le diable était venu prendre son âme comme

1. V. chapitre XIX.

2. Cependant on croit que la lettre de « *l'Église désolée de Jérusalem à l'épouse immaculée du Christ, l'Église de Rome, florissante en Occident* », attribuée d'ordinaire à Gerbert, n'est pas authentique.

celle d'un magicien ou d'un sorcier. Sa magie, sa sorcellerie, c'étaient, dans ce temps d'universelle ignorance, sa science et son goût pour les lettres. Tout n'est pas également pur dans cette existence partagée entre l'étude, l'intrigue et l'exercice du pouvoir. Mais c'est une des personnalités intéressantes, sinon une des plus grandes figures du moyen âge.

L'an mille; la légende et l'histoire. — Silvestre II était pape en *l'an Mille.* Autour de cet an mille, s'est formée une légende que la critique contemporaine a presque entièrement détruite. Elle peut se résumer ainsi : vers la fin du xe siècle, le bruit se répand que le monde doit finir mille ans après la naissance du Christ; une immense terreur traverse la chrétienté; des prodiges annoncent la catastrophe finale; des épidémies, des famines déterminent des mortalités effrayantes. Les puissants redoutent l'heure du jugement, les pauvres attendent avec résignation ou avec joie la trompette de l'archange qui sonnera la fin de leurs misères. Tous se pressent autour des églises, qu'ils comblent de leurs dons, les biens terrestres devenant inutiles... Puis l'an mille passe, le soleil continue à briller, l'humanité se reprend à espérer elle se rattache avec ardeur à la vie; elle a comme un renouveau de jeunesse dont l'Église profite encore; on lui donne par reconnaissance, comme on lui a donné par crainte.

Il y a plus d'imagination que de vérité dans le tableau saisissant que quelques historiens modernes ont tracé de cette angoisse universelle [1]. A diverses époques, sans doute, l'Église a condamné des hérétiques, les *millenaires*, qui croyaient trouver dans l'apocalypse de saint Jean l'annonce de la fin du monde au bout de dix siècles. Mais aucun des conciles du xe siècle ne s'est occupé d'eux : ils devaient donc alors être peu nombreux. Les passages des chroniqueurs dans lesquels les historiens ont cru lire l'expression de ce désespoir général se rapportent à diverses époques (909, 960, 992, 1010, 1032, 1095 etc.), *aucun à l'an mille.* Les formules de découragement et de terreur, qu'on trouve dans certains actes de donation aux églises (*mundi vespere appropinquante, appropinquante mundi*

1. V. Michelet, *Histoire de France*, t. II.

terminio et ruinis crescentibus, etc.) sont des formules toutes faites qui se trouvent déjà dans le recueil du moine Marculf, rédigé au VIIe siècle, et s'emploient jusqu'à la fin du XIIe siècle. Il n'y a en un mot, pour l'an mille même, aucun indice, ni dans les faits, ni dans les textes, de cet état d'esprit qu'on a décrit sous des couleurs si sombres.

Ce qui est vrai, c'est que, pendant tout le Xe siècle et au commencement du XIe, des calamités de toutes sortes, ravages des barbares, guerres privées, pestes et famines, rendaient les âmes plus accessibles à cette crainte du jugement que l'Église entretenait volontiers, à cette idée du *soir du monde*. L'horizon était très limité alors ; on ignorait combien de centaines de millions d'hommes vivaient dans d'autres régions ; une province ruinée et décimée se croyait une notable partie du monde, et s'imaginait aisément que le monde se dépeuplait comme elle. Si les textes ne prouvent rien pour l'an mille, ils affirment, à ce qu'il semble, cette lassitude générale. Ce fut de 1031 à 1033 qu'elle fut le plus visible, « En ce temps, dit Glaber, la famine commença à désoler l'univers, et le genre humain fut menacé d'une destruction prochaine [1] ».

Ce qui est vrai aussi, c'est que cette société découragée se remettait promptement à espérer, quand l'ordre bouleversé des saisons semblait se rétablir, quand la terre redevenait fertile, quand un peu de paix permettait au paysan de semer et de récolter. Raoul Glaber qui nous a fait le récit des misères de la première moitié du XIe siècle, nous a conservé aussi le

1. Toute la terre fut tellement inondée par des pluies continuelles que, durant trois ans, on ne trouva pas un sillon bon à ensemencer. Au temps de la récolte, les herbes parasites et l'ivraie couvraient la campagne... Les riches, les hommes de condition moyenne, les pauvres, tous avaient également la bouche affamée, le front pâle... Quand on se fut nourri de bêtes et d'oiseaux, cette ressource une fois épuisée, il fallut se résoudre à dévorer des cadavres ou toute autre nourriture aussi horrible ; ou bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux.... Le voyageur assailli sur la route succombait sous les coups de ses agresseurs, ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés... Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et les immolaient à leur faim... Un misérable osa porter de la chair humaine au marché de Tournus. Il fut arrêté et brûlé. Un autre déterra son cadavre pour s'en nourrir et fut aussi brûlé. (RAOUL GLABER.)

souvenir de ces élans soudains de confiance et de foi. Dans un passage célèbre il dépeint ainsi la Renaissance religieuse et artistique. « Près de trois ans après l'an mille, les basiliques des églises furent renouvelées dans presque tout l'univers, surtout en Italie et dans les Gaules... Les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever des églises plus élégantes les unes que les autres. On eût dit que le monde entier d'un même accord eût secoué les haillons de son antiquité pour revêtir partout la robe blanche des églises. » Un art nouveau répondit à cet élan du sentiment religieux, art créé probablement et propagé par les ordres monastiques, surtout par celui de Cluny ; c'est l'architecture romane, avec ses voûtes, ses portails, ses arceaux en plein cintre, ses tours carrées ou octogonales, ses chapelles absidales, ses chapiteaux sculptés, représentant des scènes de l'Évangile ou des miracles des saints. C'est dans le Centre et le Midi de la France qu'on en trouve les plus beaux spécimens [1].

Persécutions. Les juifs. Les hérétiques. — Cette recrudescence du sentiment religieux au XI[e] siècle eut des conséquences qui ne furent pas toutes également heureuses. La nouvelle de la destruction du Saint Sépulcre à Jérusalem par le calife Hachem (1010) provoqua en France un véritable accès de fanatisme dont les juifs furent victimes. On en massacra un grand nombre. On les chassa par milliers, mais on ne tarda pas à les laisser revenir. Leur habileté commerciale, les capitaux dont ils étaient presque seuls dépositaires, les rendaient aussi nécessaires que leur origine les rendait odieux. Toutefois, on les parqua dans certains quartiers des villes, on les soumit à de cruelles humiliations [2].

C'est à cette époque aussi que s'ouvrit l'ère des persécutions contre les hérétiques. En 1022, on découvrit qu'à Orléans plusieurs chrétiens, des hommes d'église même, professaient des doctrines contraires à la foi, sur la création,

1. Une partie de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, a été construite sous le règne de Robert le Pieux.

2. A Toulouse, chaque année, le jour de Pâques, un chrétien devait souffleter publiquement un juif. Un seigneur, auquel le clergé de Toulouse avait conféré cet honneur en 1018, souffleta si bien le juif de ses mains gantées de fer qu'il lui fit sauter les yeux et la cervelle.

l'incarnation, la présence réelle, etc. Ces doctrines, d'origine orientale, se rattachaient au manichéisme, souvent condamné par l'Église. Le roi Robert, « accablé d'affliction », vint lui-même à Orléans procéder à une enquête théologique de concert avec les évêques. Les hérétiques refusèrent de se rétracter; on alluma aux portes de la ville un grand bûcher: ils y marchèrent en chantant des hymnes. Treize furent brûlés. C'est le commencement d'un long martyrologe [1].

Le clergé usa mieux de son influence lorsque, à la même époque, il essaya de donner un peu de repos au monde bouleversé par les querelles féodales. Les efforts faits pour établir la *Paix de Dieu*, puis la *Trêve de Dieu* (1041), sont tout à l'honneur de l'épiscopat du XIe siècle [2]. Si souvent qu'ait été violée cette loi d'humanité, on doit la considérer néanmoins comme un grand bienfait. L'Église, en prenant en main la cause de ceux qui ne pouvaient se défendre, jouait le rôle bienfaisant auquel la royauté ne suffisait pas encore.

1. La reine Constance, apercevant parmi eux son ancien confesseur, s'élança sur lui, pleine de fureur, et d'un coup de baguette lui creva un œil.
2. V. le chapitre précédent.

SUJETS A TRAITER :

Comparer les origines de la dynastie capétienne avec celles de la dynastie carolingienne.

Exposer la politique des quatre premiers Capétiens.

La vie et le rôle de Gerbert; la chrétienté au commencement du XIe *siècle.*

Montrer l'influence du clergé sur la société au XIe *siècle.*

CHAPITRE XVIII

LES ENTREPRISES FÉODALES AU XIe SIÈCLE. — CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS. — GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

I. Fondations des royaumes de Portugal et des Deux-Siciles
II. L'Angleterre avant le XIe siècle.
III. Édouard le Confesseur.
IV. Harold. — Guillaume le Conquérant. — Bataille d'Hastings.
V. Organisation de la conquête. — La royauté anglo-normande.

Les entreprises féodales au XIe siècle. — Portugal. — Au XIe siècle, la féodalité du royaume de France ne lutte pas seulement au dedans, elle se répand au dehors, elle conquiert, elle fonde, et ses expéditions, presque toujours entreprises pour une cause ou sous un prétexte religieux, sont comme les préliminaires de la croisade.

C'est ainsi que la chevalerie bourguignonne fonda le Portugal. Le roi de Castille et Léon, Alphonse VI, vaincu en 1085 par les farouches Almoravides à Zalacca, implorait l'appui de la chrétienté. Un grand nombre de chevaliers partirent pour l'Espagne sous la conduite de Henri, fils du duc de Bourgogne, et petit-fils du roi Robert le Pieux. Alphonse VI, qui était lui-même marié à une princesse de cette famille, récompensa les services de Henri en lui faisant épouser une de ses filles, et en lui donnant (1095) le comté de Porto (Porto-Calle), entre le

OUVRAGES A CONSULTER : AUGUSTIN THIERRY, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands.* — DE BONNECHOSE, *Histoire de l'Angleterre.* — FLEURY, id. — MACAULAY, *Histoire de la Révolution d'Angleterre* (introduction). — DE CROZALS, *Lanfranc.*

Minho et le Mondégo. Ce comté devint un royaume au siècle suivant, après la brillante victoire remportée par le fils de Henri, Alphonse le Conquérant, à Ourrique (1139).

Les Normands. — Une conquête plus curieuse que celle-là est celle de l'Italie méridionale par des aventuriers normands. Les Normands, une fois établis aux bouches de la Seine, s'étaient en un siècle transformés entièrement. Leurs ducs, successeurs des anciens *rois de mer*, étaient devenus des politiques habiles, intervenant à propos dans les querelles dynastiques de la France. De 912 à 1035, Rollon, Guillaume Longue-Épée, Richard Ier Sans-Peur, Richard II le Bon, Robert le Magnifique ou le Diable, tour à tour alliés ou adversaires des derniers Carolingiens et des premiers Capétiens, avaient joué dans le royaume un rôle considérable. Le peuple ne s'était pas modifié moins profondément que les chefs. Ces bandes désordonnées vivaient maintenant sous des lois régulières et se pliaient à une sévère discipline. Ces pirates étaient devenus cultivateurs et exploitaient la riche terre qui leur avait été livrée. Ces furieux adorateurs d'Odin, qui avaient brûlé tant de monastères, tué tant de prêtres, et chanté si souvent « la messe des lances », s'étaient mis à bâtir des églises, à fonder des écoles claustrales et épiscopales, Saint-Ouen, Fécamp, Avranches, Jumièges, Fontenelle, Le Bec, où enseigna avec éclat l'un des hommes les plus savants de ce temps, Lanfranc. Avec leur finesse ordinaire, les Normands comprirent bien vite que la foi chrétienne était une des grandes forces de ce temps, et ils s'enrôlèrent à son service. Comme ils n'avaient pas perdu le goût des aventures et que le sol de la Normandie ne leur suffisait plus, ils allerent par le monde, pèlerins et soldats, le bàton a la main, l'épée au côté, faisant leurs dévotions et cherchant fortune. Trouvaient-ils une sainte cause à défendre, une terre à prendre, ils s'arrêtaient ; le bruit de leurs succès attirait peu à peu d'autres Normands, surtout ces cadets de familles nombreuses, qui n'avaient pas de part à l'héritage paternel. Ce qui n'était qu'une troupe au début, devenait une armée et quelquefois un peuple.

Conquête des Deux-Siciles. — C'est ce que montre la conquête de l'Italie méridionale. Ce pays était le théâtre de

luttes continuelles entre les princes lombards, les chefs grecs, les pirates sarrasins. Vers 1016, quarante pèlerins normands, revenant de la Terre Sainte et passant par Salerne, se signalent par leur bravoure contre les Sarrasins; on les comble de présents; ils partent... et reviennent bientôt avec plusieurs centaines de compagnons, sous la conduite de trois frères, Guillaume Bras-de-Fer, Humphroy et Drogon, trois des douze fils d'un pauvre seigneur de Coutances, Tancrède de Hauteville. Luttant tour à tour avec les musulmans, les Grecs, les Italiens, l'aîné, Guillaume, se fait octroyer le titre de comte de la Pouille (1043). Le pays est bon : deux autres fils de Tancrède viennent rejoindre leurs frères ; ce sont Robert Guiscard (l'Avisé) et Roger. Ils servent toutes les causes et tous les événements les servent. On verra le rôle important du Guiscard dans la querelle des Investitures, et le zèle tout normand que son fils Bohémond apporte à la croisade. Quant à Roger, le plus jeune, il fait la conquête de la Sicile. Son fils, Roger II, à l'extinction de la descendance du Guiscard, réunira les deux héritages et se fera couronner par le pape roi des Deux-Siciles (1130).

L'Angleterre. — Mais, de toutes les conquêtes provoquées au XIe siècle par l'esprit d'aventure et favorisées par l'Église, la plus importante est sans contredit celle de l'Angleterre par les Normands. C'est la seule qui ait eu pour résultat une création durable, la fondation d'une des grandes nationalités de l'Europe. L'histoire de l'Angleterre commence vraiment en 1066. Jusqu'à cette date, ce pays est, malgré les mers qui le protègent, malgré sa situation à l'extrémité de l'Europe, un de ceux qui ont subi le plus d'invasions et de conquêtes. Après 1066, l'Angleterre a déjoué les efforts de tous les peuples ennemis et défié les ambitions les plus redoutables, celles de Philippe II, de Louis XIV, de Napoléon.

Bretons, Romains. — Résumons rapidement l'histoire des conquêtes successives qui précèdent la conquête normande. La grande île, appelée Bretagne, et sa voisine, appelée l'île d'Erin (Irlande), étaient occupées par une population barbare, les Pictes et les Scots, lorsqu'une race, de même origine que celle qui avait conquis la Gaule, les Bretons, s'y

établit, longtemps avant l'ère chrétienne. Les Bretons furent subjugués à leur tour par les Romains, qui, de Jules César (55 avant J.-C) à Septime Sévère (211 après J.-C.), étendirent leur domination sur la plus grande partie de la Bretagne. Toutefois les Romains ne réussirent ni à s'assimiler complètement la race vaincue, comme en Gaule, ni à atteindre les limites extrêmes de la région. Au nord de la Bretagne, derrière le mur de Sévère, les Pictes et les Scots restaient maîtres de la Calédonie (Ecosse) ; à l'est, le pays des Gaels (ou de Galles), l'Hibernie (Irlande), les îles demeurèrent au pouvoir de tribus pillardes qui forcèrent souvent les retranchements des Romains en attendant l'occasion d'une revanche.

Anglo-Saxons. — Il recommencèrent leurs incursions lorsque, au commencement du ve siècle, Rome rappela ses légions pour se défendre contre la grande invasion germanique. Les Bretons, laissés sans défense, acceptèrent alors, contre les Pictes et les Scots, les services de quelques pirates germains que le hasard avait amenés en Bretagne. Ils se donnaient le nom de *Saxons*, « hommes *aux longues épées* », et avaient pour chefs deux frères, Hengist et Horsa. Ce fut le commencement d'une invasion nouvelle. Des milliers de Saxons vinrent des côtes de la mer du Nord rejoindre leurs frères, aux bouches de la Tamise, et y fondèrent un premier royaume, celui de Kent. Successivement, de 455 à 547, trois autres royaumes saxons furent créés, la Saxe de l'Est, de l'Ouest et du Sud (Essex, Wessex, Sussex) ; puis, des bords de la Baltique arrivèrent d'autres pirates, les Angles, qui s'établirent plus au nord, dans les pays qu'ils appelèrent Northumbrie, Est-Anglie, Mercie (547-586.) Les Bretons essayèrent vainement pendant 150 ans de rejeter à la mer ces barbares qu'ils avaient appelés. Malgré les exploits légendaires de leur roi Arthur, ils furent refoulés au milieu de leurs anciens ennemis, dans les pays montagneux et les îles ; beaucoup franchirent la mer et gagnèrent un pays dont les habitants avaient même origine et même langue qu'eux, l'Armorique. C'est alors que la péninsule armoricaine commença à s'appeler *Petite Bretagne* ou Bretagne.

L'heptarchie : Egbert le Grand. — La nécessité de

contenir les vaincus força les vainqueurs à rester unis ; à certains égards, les sept royaumes anglo-saxons formaient un tout politique et militaire, l'*heptarchie.* Un conseil des sages (*Wittena-gemoth*), c'est-à-dire des principaux chefs, dirigeait cette fédération: dans les moments de danger, un chef suprême, le *breitwalda*, commandait les forces réunies des divers peuples. C'est à ce commencement d'organisation que les Saxons durent de conserver leur conquête. Un autre progrès fut réalisé par l'établissement du christianisme. Un moine nommé Augustin, envoyé par le pape Grégoire le Grand, gagna à la foi chrétienne le roi de Kent, Ethelbert (596). Un demi-siècle plus tard, l'Evangile était la loi religieuse de toute l'heptarchie. Des monastères, des écoles étaient fondés ; de ces monastères sortirent les missionnaires qui avec Boniface évangélisèrent la Germanie, de ces écoles, des savants qui, comme Alcuin, ranimèrent en Gaule le goût des lettres. Enfin, au commencement du IXe siècle, un roi de Wessex, Egbert le Grand, ami de Charlemagne et formé à son école, réunit les sept royaumes anglo-saxons sous sa domination (827). Un échange actif de croyances, de lumières, d'institutions, se produisit donc à cette époque entre le continent et la grande île.

Lutte contre les Danois. Alfred le Grand. — Mais tous ces progrès furent remis en question, dans la période suivante, par l'apparition d'une nouvelle race d'envahisseurs, les Danois; c'étaient ces mêmes hordes scandinaves qui sous le nom de *normands* commençaient à assaillir l'Empire carolingien. Leurs premières bandes furent repoussées; un de leurs chefs, Ragnard Lodbrog, fait prisonnier par le roi de Northumbrie, Œlla, fut jeté dans un cachot rempli de vipères et y chanta son fameux chant de mort[1] (863). Les pirates, dont le nombre et l'audace croissaient sans cesse, furent contenus encore pendant un siècle. Le roi Alfred le Grand leur infligea une grande défaite à Ethandun (878). Avant le combat il avait pénétré dans le camp des ennemis, déguisé en joueur de harpe, pour étudier leurs positions. Son petit-fils, Athelstane, les battit

1. V. Aug. Thierry : *La Conquête de l'Angleterre*, t. I.

encore à Brunamburgh (942). La domination anglo-saxonne est alors à son apogée. Alfred le Grand est resté célèbre pour sa justice, sa science, sa piété. Il composa un code, perfectionna l'administration, s'entoura de savants comme Charlemagne. On lui attribue cette belle parole : « Le Saxon doit être libre comme sa pensée. »

La dynastie danoise. Knut le Grand (1016-1035). — Bientôt les Danois reparurent en forces. Le roi Ethelred II essaya d'abord de les éloigner à prix d'argent. Le tribut du *Danegeld* n'eut d'autre effet que de les attirer en plus grand nombre. On eut recours aussi à la trahison : on traita avec eux, on leur donna des cantonnements, puis on prépara secrètement le massacre, et, en une journée, le jour de la Saint-Brice (1003), on tua presque tous ceux qui se trouvaient sur la terre anglo-saxonne ; d'autres revinrent avides de vengeance, sous la conduite de Swen ou Suénon. Ethelbert fut vaincu, chassé, et l'Angleterre devint pour quelques années un royaume danois (1013).

Si l'on se rappelle avec quelle rapidité s'étaient transformés en Normandie les compagnons de Rollon, on ne s'étonnera pas de voir cette dynastie danoise produire tout d'abord un prince habile et qui régna avec un certain éclat. Knut le Grand (1016-1035) réussit à gagner ses nouveaux sujets. Surtout « il se montra chrétien zélé, rebâtissant les églises que son père et lui-même avaient brûlées, dotant avec magnificence les abbayes et les monastères ». Pour se concilier l'Église de Rome, il soumit les Anglais à un tribut destiné au pape et appelé le *denier de saint Pierre ;* il alla même faire un pèlerinage au tombeau des saints apôtres. C'est la pure politique normande.

Mais après sa mort, ses fils se disputèrent son héritage ; les vaincus profitèrent de ces querelles des vainqueurs. Un parti national saxon très fort s'était formé sous un chef énergique, Godwin. La dynastie danoise fut chassée (1041), et Godwin, rappelant de l'exil le fils d'Ethelred, le fit proclamer roi d'Angleterre. La nationalité saxonne semblait assurée d'une longue existence ; et cependant ce nouveau roi est le dernier roi saxon. Une dynastie et un peuple allaient disparaître avec lui.

Édouard le Confesseur (1041-1066). **Faveur des Normands.** — Édouard, surnommé *le Confesseur*, à cause de sa piété et de ses vertus monacales, était fils d'Ethelred et d'Emma, la sœur du duc de Normandie Richard. Élevé en Normandie pendant que l'Angleterre était sous la domination des rois danois, il devint Normand par l'éducation et par le cœur. Il était à peine remonté sur le trône de ses ancêtres, qu'une foule de Normands accoururent auprès de lui : « Ceux qui l'avaient aimé dans son exil, ceux qui l'avaient secouru quand il était pauvre, vinrent assiéger son palais. Il ne put se défendre de les accueillir à son foyer et à sa table, et même de les y préférer aux inconnus dont il tenait son foyer, sa table et son titre... Quiconque sollicitait en langue normande n'essuyait jamais un refus; cette langue bannit même du palais la langue nationale »[1]. Au détriment des chefs saxons, qui avaient affranchi l'Angleterre du joug des étrangers, une foule d'aventuriers normands se hâtaient d'exploiter la faveur du nouveau roi; les chevaliers devenaient capitaines des châteaux les plus importants; les clercs d'outre-Manche se faisaient donner les évêchés et les monastères; un moine de Jumièges, Robert, devenait archevêque de Cantorbéry, un autre, évêque de Londres. Un Normand, Eustache, comte de Boulogne, passant avec son escorte à Douvres, y provoqua un soulèvement par son insolence. Cette race envahissante et prompte à saisir toutes les occasions traitait déjà le royaume d'Édouard en pays conquis.

Guillaume le Bâtard. — Bientôt le duc de Normandie, Guillaume, vint juger par ses yeux des progrès de cette conquête. Guillaume est une des personnalités originales du XIe siècle, et il résume vigoureusement tous les dons de sa race, l'astuce, l'audace, l'ambition sans frein, la science d'organisation. Fils illégitime de Robert le Diable et de la fille d'un tanneur de Falaise, la belle Arlète, Guillaume *le Bâtard* avait sept ans quand son père partit pour la Terre Sainte, afin d'obtenir la rémission de ses nombreux péchés. Robert mourut avant de rentrer en Normandie ; les seigneurs

1. Aug. Thierry.

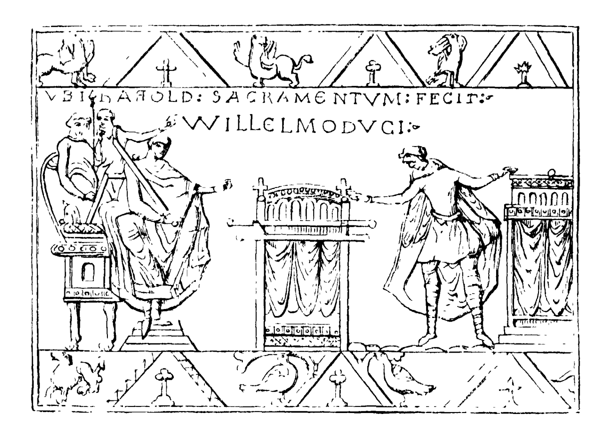
normands ne tardèrent pas à se soulever contre le fils d'Arlète. Mais le roi de France, Henri Ier, secourut le jeune duc, et les rebelles furent vaincus au Val des Dunes. La royauté capétienne rendit ce jour-là à l'enfant un service que l'homme devait lui faire regretter, car Guillaume allait devenir un vassal redoutable pour nos faibles rois.

En 1051, il vint visiter son cousin Edouard : « En parcourant l'Angleterre, il put croire qu'il n'avait pas quitté sa seigneurie. » Dans les ports, dans les châteaux, sur le seuil des églises et des monastères, dans le palais, il vit partout des Normands. La prise de possession du pays était en bonne voie; le duc escomptait déjà la succession de son parent; mais, en bon Normand, il tint ses projets cachés.

Le parti national. Godwin, Stigand. — Mais l'instinct national se souleva contre cette invasion d'un nouveau genre. Une puissante famille prit en main la cause du peuple saxon humilié et peu à peu dépossédé. Le chef de cette famille était ce Godwin qui avait appelé Édouard au trône et lui avait fait épouser sa fille, la douce Edith, « rose née d'une épine ». Godwin, ambitieux, orgueilleux et rude, ne cacha pas la colère que lui inspirait la faveur des Normands. Edouard, tout à ses amitiés, le chassa ainsi que ses fils, à la suite de la rixe de Douvres à laquelle il avait été mêlé (1048). Mais Godwin reparut quelques années après (1052) avec une armée de partisans, aux acclamations de tous les Saxons. Le roi n'osa affronter l'irritation nationale; il rendit à Godwin et à ses fils leurs biens et leurs dignités. Le retour, la rentrée en grâce de l'ennemi fut, pour les Normands d'Angleterre, le signal d'une véritable déroute; ils s'enfuirent dans toutes les directions; Robert quitta en si grande hâte son archevêché de Cantorbéry qu'il oublia son *pallium*, manteau d'honneur que la papauté donnait à certains évêques. On remplaça alors par des Saxons les prêtres et les capitaines étrangers. On donna l'archevêché de Cantorbéry (c'était l'église primatiale de l'Angleterre) à un Saxon, Stigand, qui officia avec le *pallium* de Robert sans attendre que Rome le lui eût conféré. Ces petites circonstances auront bientôt de graves conséquences.

Harold. — L'Angleterre semblait s'être ressaisie. Édouard

se résigna à ces changements, surtout après la mort de Godwin. Le fils de celui-ci, Harold, plus doux et plus adroit que son père, prit un grand ascendant sur l'esprit faible de son beau-frère. Il lui rendit de réels services en repoussant des invasions, en réprimant des soulèvements. Il avait la puissance d'un roi, on pouvait prévoir qu'il en recevrait bientôt le titre, car Édouard n'avait pas d'enfants. Mais, déçus dans leur première tentative, les Normands ne renonçaient pas à l'Angleterre ; un événement bizarre prouva bientôt que Guillaume mûrissait un nouveau projet.



Le Serment d'Harold
(D'après la tapisserie de Bayeux).

Harold en Normandie. — En 1065, Harold résolut d'aller réclamer en Normandie des otages livrés jadis par Godwin à Édouard et par Édouard à Guillaume. Le Saxon comptait sur la générosité d'un adversaire, mais il ne savait pas ce que peut inventer la ruse d'un Normand. Le duc l'accueillit avec courtoisie, le traita magnifiquement, l'emmena avec lui faire la guerre aux Bretons. Au retour, comme ils chevauchaient côte à côte, Guillaume demanda tout à coup à Harold s'il voulait l'aider à prendre la couronne d'Angleterre,

à la mort d'Edouard, qui lui avait autrefois promis cet héritage. Harold troublé, entouré de Normands, se sentait au pouvoir de son rival; il promit ce qu'on lui demandait en termes vagues. Peu de jours après, Guillaume lui rappela brusquement cette promesse et lui demanda un serment. Comment refuser? On apporta deux petits reliquaires sur une table recouverte d'un drap d'or : petit serment! Harold étendit la main.... Dès qu'il eut juré, Guillaume fit enlever le drap d'or et montra à Harold, devenu tout pâle, une cuve remplie des ossements de tous les saints de la région. Assurément le Normand n'espérait pas que cette promesse serait tenue, mais nous verrons qu'il lui fallait un parjure pour ses desseins ultérieurs.

Harold roi (1066). — Peu de temps après cet événement, Édouard le Confesseur mourut en désignant comme son successeur Harold qui prit aussitôt la couronne et se fit sacrer par l'archevêque Stigand. Édouard, à son lit de mort, avait été assailli de visions effrayantes; le peuple, comme le roi, tourmenté par des prophéties et des prodiges menaçants, semblait avoir le pressentiment d'une catastrophe prochaine (1066).

Préparatifs de la conquête. — Elle se produisit cette année même. C'est ici que Guillaume va se révéler comme un politique de premier ordre : son habileté et son activité pendant cette courte période de quelques mois sont choses à peine croyables. Il est vrai que depuis longtemps il méditait et préparait cette entreprise.

A la nouvelle de la mort d'Édouard, il envoie coup sur coup deux messages à Harold, pour lui rappeler son serment et réclamer la royauté anglaise. — Ce serment, répond le nouveau roi, a été arraché par la force; il est sans valeur; la royauté appartient à la nation anglaise qui a fait librement son choix. C'était la réponse qu'attendait le duc, le parjure qu'il avait escompté. Il se tourne aussitôt du côté de la papauté. Cette violation d'un serment prêté sur tant de reliques rendait l'intervention de Rome toute naturelle.

Lanfranc. — Guillaume connaissait d'ailleurs depuis longtemps les dispositions de la cour de Rome; quelques

années auparavant, il avait eu, au sujet de son mariage avec sa cousine Mathilde, des démêlés avec le pape Nicolas II, et lui avait dépêché à ce sujet l'homme le plus savant et le plus pieux de son duché, Lanfranc, abbé du Bec. Lanfranc réconcilia le duc et le pape, mais, très probablement, il fit plus et prépara en secret une alliance entre eux, en vue de la succession d'Angleterre. La papauté avait contre la royauté saxonne plus d'un grief : le denier de Saint-Pierre n'était plus payé. Stigand avait usurpé l'archevêché de Cantorbéry et pris le *pallium* que Rome lui refusait. Il fallait soumettre au Saint-Siège cette nation rebelle. Quelle race était plus propre à servir la cause de saint Pierre que la race normande? Justement les Normands de l'Italie méridionale venaient de se faire les vassaux du pape [1]. Que ne pourrait pas accomplir un pape en enrôlant à son service dans toute la chrétienté cette race dévote et guerrière !

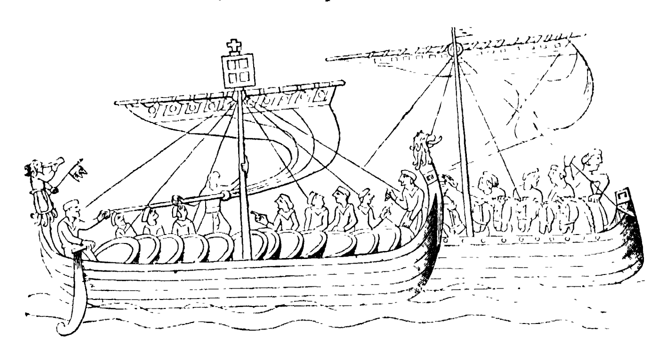
Guillaume et Hildebrand. — Guillaume ne pouvait ignorer les vastes desseins de l'homme qui, sous le couvert du pape Alexandre II, dirigeait alors la politique romaine, Hildebrand, le futur Grégoire VII. L'accord ménagé depuis longtemps fut promptement conclu entre ces deux ambitions de nature si différente. Dénoncé par Guillaume, Harold fut cité devant le consistoire de Saint-Jean-de-Latran ; il n'y comparut pas. Malgré les murmures d'un grand nombre de cardinaux, indignés de voir l'Église décréter la guerre, « ordonner l'homicide, » Hildebrand fit excommunier le Saxon [2]. Le pape Alexandre II donna aussitôt la double investiture du royaume à Guillaume, l'investiture spirituelle par un anneau contenant « un cheveu de monseigneur saint Pierre », l'investiture temporelle par un étendard. Ainsi le rusé politique mettait ses futures violences sous le patronage de la plus haute autorité morale du temps, et faisait de sa conquête quelque chose comme la préface d'une croisade.

Alliances de Guillaume. — En même temps il nouait

1. V. le chapitre XX.

2. On connait ces détails par une lettre que, plus tard, Grégoire VII écrivit à Guillaume pour lui reprocher son ingratitude : car le pape s'était singulièrement trompé en croyant que le duc serait entre ses mains un instrument docile.

des alliances et préparait une diversion au nord de l'Angleterre. Un fils de Godwin, Tosti, banni jadis du royaume et devenu l'ennemi mortel de Harold, un roi de Norvège, Harald, le dernier et peut-être le plus étonnant des aventuriers normands [1], promirent d'amener une flotte aux bouches de l'Humber pour occuper de ce côté les armes des Saxons. Guillaume s'adressa aussi à son suzerain, le roi de France, et lui offrit de tenir à fief de la couronne de France sa future conquête. Philippe Ier était alors un enfant : le conseil des barons, consulté sur cette proposition, éconduisit Guillaume Mais cela n'arrêta pas le conquérant.



Une barque normande (d'après la tapisserie de Bayeux).

Préparatifs militaires. — Les préparatifs militaires en effet avaient été poussés avec autant de vigueur que les négociations. Guillaume s'adressa d'abord naturellement à ses sujets. Une grande assemblée de chevaliers, de clercs, d'artisans, une sorte de parlement fut convoqué par lui. La proposition d'une guerre lointaine et coûteuse fut d'abord accueillie par des murmures; mais le duc prit ces mêmes hommes chacun à part, et par caresses ou menaces il les décida tous à lui promettre leur concours. Mais ce serait

1. Il avait parcouru les terres et les mers, séjourné dans les pays slaves, servi dans la garde des empereurs à Constantinople, conduit des pirates en Sicile et finalement conquis le trône de Norvege.

une erreur de croire que ce projet normand fut réalisé exclusivement par des Normands. Dès que Guillaume eut publié son ban de guerre et offert le pillage de l'Angleterre « à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète, » il lui vint des soldats de partout. « Tous les aventuriers de profession, tous les enfants perdus de l'Europe occidentale accoururent à grandes journées. » La chrétienté fourmillait alors de gens de cette espèce : au premier appel de guerre, à cheval, à pied, en barque, seuls ou en troupe, ils arrivaient de tous les points de l'horizon. « Guillaume, dit la chronique normande, ne rebutait personne : il faisait plaisir à chacun selon son pouvoir ». Il tenait un compte très exact des services offerts, des récompenses promises. Un moine de Fécamp (les moines étaient nombreux parmi ces aventuriers) recevait la promesse d'un évêché en Angleterre pour un navire et vingt hommes d'armes. Les dividendes de l'affaire étaient ainsi soigneusement fixés à l'avance. Pendant tout l'été de 1066, dans tous les ports de Normandie on construisit des vaisseaux, on fabriqua des armes. Au mois de septembre, quatorze cents bateaux et soixante mille hommes se trouvèrent réunis à l'embouchure de la Dive. Tout ce qui pouvait assurer le succès avait donc été prévu et exécuté. Il est facile de voir qu'aucune entreprise jusqu'alors n'avait été aussi largement conçue, ni conduite avec autant de décision.

Débarquement en Angleterre. — Mais la saison était mauvaise ; les tempêtes d'équinoxe retardèrent le départ, puis rejetèrent la flotte aux bouches de la Somme et l'y retinrent vingt jours. Ce ne fut que le 27 septembre 1066 qu'on put appareiller vers les côtes d'Angleterre. L'armée débarqua le lendemain sans difficultés à Pevensey. Au moment où le duc mettait pied à terre, il trébucha et tomba sur la face ; comme de toute part on s'écriait : « C'est mauvais présage. » — « Qu'est-ceci ? dit Guillaume, quelle chose vous étonne ? J'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu, tant qu'il y en a elle est à vous ! »

Si Harold n'était pas là, c'est qu'il avait eu d'autres ennemis à combattre. Il avait dû repousser au Nord la flotte d'Harald et de Tosti, qui venait de pénétrer par les bouches de l'Hum-

ber jusqu'auprès d'York. Le roi de Norvège et son allié furent vaincus et tués : mais les Normands avaient pu débarquer. Aussitôt Harold, malgré une blessure, sans prendre aucun repos, sans même attendre, ainsi qu'on le lui conseillait, un armement général du pays, courut au Sud. Les deux armées se trouvèrent en présence près d'Hastings ; c'est là, qu'après d'inutiles pourparlers, se livra, le 14 octobre 1066, la plus importante bataille du siècle.

Bataille d'Hastings (1066). — Les deux camps présentaient un aspect très différent. Pendant la nuit qui précéda le combat, les Saxons, groupés autour de grands feux, vidaient des cornes remplies de bière en chantant de vieux



Soldats normands et saxons (d'après la tapisserie de Bayeux).

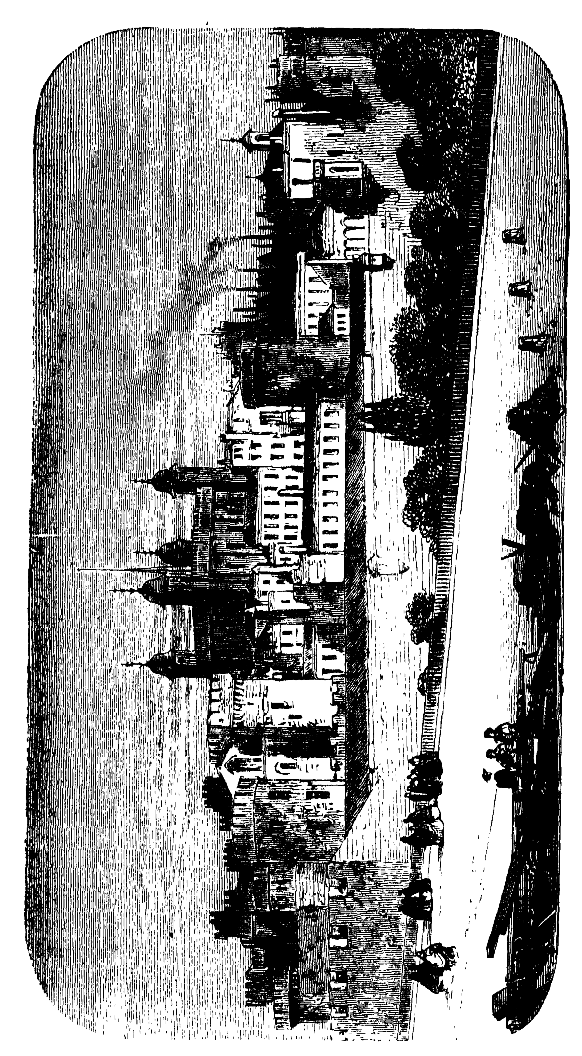
chants nationaux. C'était la coutume germanique ; les Normands convertis, enrôlés sous la bannière du pape, avaient d'autres soucis : on les voyait prier et se confesser, serrés autour des moines qui accompagnaient l'armée ; les soldats même, avec leurs visages rasés et leurs cheveux courts, semblaient aussi des moines. Mais, le matin, cette armée de moines marcha en rangs serrés contre les positions saxonnes. Au premier rang un jongleur, Taillefer, lançant son épée en l'air et la resaisissant de la main droite, chantait les exploits de Charlemagne et de Roland, et les soldats interrompaient

de temps en temps son chant par de grands cris : « Dieu aide! Dieu aide! »

Le camp saxon était solidement entouré de palissades contre lesquelles échouèrent d'abord tous les efforts des Normands. Vainement Guillaume, afin de jeter le désordre dans les rangs ennemis, ordonna à ses archers de lancer leurs flèches en l'air pour qu'elles puissent retomber sur la masse des Saxons qui se pressaient derrière les palissades. Harold eut ainsi un œil crevé; mais ses soldats repoussaient à grands coups de hache l'assaut des Normands. Alors le duc eût recours à un stratagème : il fit simuler la fuite par une partie de ses troupes. L'armée anglaise crut à la victoire et se lança à la poursuite des fuyards: ceux-ci se rallièrent bientôt; la mêlée recommença, cette fois hors du camp. Les Normands avaient l'avantage du nombre. Ils écrasèrent la petite armée de Harold, qui tomba lui-même avec ses deux frères, au pied de l'étendard national. On eut peine à retrouver son corps au milieu d'un monceau de morts; ses restes défigurés ne furent reconnus que par une femme qu'il avait aimée, Édith « au cou de cygne ». Le peuple et son roi avaient succombé ensemble héroïquement.

Prise de Londres. — La bataille d'Hastings fut décisive; cependant il fallut encore six années de guerre pour faire reconnaître l'autorité des Normands. Aussitôt après la victoire, Guillaume marcha sur Londres. Il s'y fit couronner par l'évêque de Coutances, dans le monastère de l'Ouest (Westminster), dont ses soldats gardaient les portes; pour tenir la ville en respect, il y bâtit une forteresse qui est devenue la fameuse tour de Londres. Mais l'année suivante, afin « d'assouplir l'esprit patriotique qu'il désespérait de briser », il promit aux habitants de la grande cité de maintenir pour eux les lois du roi Édouard, et conserva leurs franchises par un acte solennel. Il put alors porter successivement ses armes dans les diverses parties de l'Angleterre et soumettre, de 1066 à 1070, les principaux centres de résistance, Exeter, Lincoln, York et Chester.

La résistance. Le camp du refuge. — La résistance saxonne au reste manquait d'unité. Les trois chefs des



La Tour de Londres.

vaincus n'agissaient pas de concert; c'étaient deux frères de Harold, Edwin et Morkar, et un neveu d'Edouard le Confesseur, Edgard Etheling (l'illustre). Ils appelèrent à leur secours tous les anciens ennemis du peuple saxon, les Gallois, le roi d'Écosse Malcolm, les Danois et les Norvégiens. Guillaume les vainquit les uns après les autres. Alors l'effort des vaincus se concentra sur un point; les derniers défenseurs de l'indépendance se retranchèrent dans une région marécageuse située près du golfe du Wash et appelée l'île d'Ely. Là, sous la conduite d'un chef héroïque, Hereward, ils tinrent plusieurs années en échec les forces normandes. Mais en 1072, Hereward fut surpris et tué. Déjà Edwin avait été fait prisonnier; Morkar avait péri en combattant; Edgard Etheling allait faire bientôt sa soumission. La lutte contre les envahisseurs n'eut plus ni centre ni chefs.

Les Outlaws. — Elle ne cessa pas cependant; la résistance se dispersa, devint insaisissable, mais dura encore plus d'un siècle; elle s'était réfugiée dans les forêts. Là vivaient ceux qui ne voulaient pas subir la dure loi des conquérants. La chasse suffisait à leurs besoins; ils gardaient toujours une flèche pour le Normand qui passait à leur portée; bandits et héros tout à la fois, ils portaient fièrement leur nom *d'Outlaws* (hors la loi); rois de la forêt, ils bravaient le roi du pays. Les traditions populaires les ont personnifiés dans le légendaire *Robin Hood.*

La spoliation. Première confiscation. — Guillaume mena de front la soumission des vaincus et l'organisation de la conquête. Cette œuvre a aussi son caractère propre: c'est l'ordre dans la violence, le pillage régularisé. Jamais on ne vit un peuple aussi complètement et aussi méthodiquement exproprié par un autre peuple.

Aussitôt après la victoire d'Hastings et la prise de Londres, Guillaume donna une première récompense à ses auxiliaires. Il fit rechercher le nom de tous les Saxons qui avaient péri sur le champ de bataille; il rechercha ceux qui avaient échappé à la mort; il dressa même la liste de ceux qui s'étaient préparés à rejoindre l'armée de Harold. Ce fut comme une première liste de proscription, sur laquelle figu-

rèrent tous les *rebelles* qui avaient porté les armes contre leur droit seigneur. Des commissaires parcoururent le pays, dressèrent des inventaires exacts. Tous les biens de cette catégorie de vaincus, terres, revenus, meubles, or et argent, furent confisqués. Le roi préleva sa part de butin, une part énorme, et alla presque aussitôt mettre en sûreté, en Normandie, tout ce qui pouvait être emporté. Le pape eut son lot, ainsi que les églises normandes où l'on avait prié pour le succès de l'entreprise. Le reste fut réparti entre les vainqueurs : aux soldats les châteaux et les domaines, aux clercs et aux moines les évêchés et les monastères. C'est ainsi que des aventuriers de basse extraction devinrent tout à coup seigneurs et grands propriétaires; bouviers de Normandie et tisserands de Flandre, les Biset, les Basset, les Boutevilain, les Trousseboút, les Front de Bœuf, un Hugues le Tailleur, un Guillaume le Charretier, et un Guillaume le Tambour furent les chefs de la nouvelle aristocratie.

Pillage de l'Angleterre. — Mais ce n'était là qu'une partie du butin : car le butin, devait être toute l'Angleterre. A ce premier acte de la spoliation, qui avait encore une apparence de régularité, succède, pendant quinze ans, la prise de possession brutale du pays tout entier. Pendant quinze ans, il n'y eut d'autres lois pour les vaincus que la loi du plus fort. Chaque nouveau seigneur prenait ce qui était à sa convenance et réduisait à la condition de serf le propriétaire anglais dont il convoitait le bien. « Tout ce qu'ils voulaient, ils se le croyaient permis, disent les annalistes saxons; ils versaient le sang au hasard, et arrachaient le morceau de pain de la bouche des malheureux. » Ils forçaient les veuves et les filles des vaincus à les épouser ; « d'ignobles valets d'armée disposaient à leur fantaisie des plus nobles femmes et ne leur laissaient qu'à pleurer et à souhaiter la mort. » La sœur d'Edwin et de Morkar fut ainsi livrée, avec tous les biens d'une illustre famille, à un aventurier angevin, Ives Taillebois, celui-là même que Guillaume avait chargé de forcer le camp du refuge. On peut croire qu'après quinze années de ce régime il ne restait plus rien aux Saxons de ce qui avait pu être convoité par les Normands.

Le livre du jugement dernier. — Alors seulement, Guillaume, qui tenait à assurer le bon ordre du royaume, songea à fixer définitivement les conditions d'existence de chacun. Le moment, on le voit, ne pouvait être mieux choisi — dans l'intérêt des conquérants. Le roi fit rédiger avec grand soin le cadastre ou *grand terrier* du royaume. Tout y fut inscrit, sous la garantie de déclarations soigneusement recueillies : d'abord les domaines propres du roi qui s'était attribué l'autorité directe sur la plupart des villes; puis les domaines seigneuriaux, avec l'indication exacte de leur valeur, de leurs revenus, du nombre de leurs fermiers ; enfin les rares propriétés que des Anglais avaient pu conserver en prenant le nom de *tenants du roi*. Ce cadastre, monument de l'esprit organisateur d'une race sans scrupule, consacrait et éternisait l'usurpation. Les vaincus l'appelèrent du nom significatif de *livre du jugement dernier* (*Doomes daybook*).

Le clergé saxon et le clergé normand. — Dans l'ordre religieux, la spoliation n'avait été ni moins violente ni moins complète. L'homme qui y présida fut l'ancien abbé du Bec, Lanfranc, devenu, après l'expulsion de Stigand, archevêque de Cantorbéry. Ce siège, fondé par Augustin, le premier apôtre de la Grande-Bretagne, avait sur tous les autres une sorte de primauté d'honneur que le nouvel archevêque transforma en une suprématie effective, après avoir triomphé des prétentions rivales de l'église d'York. Il est probable que, dans sa lutte contre le clergé saxon, Lanfranc agit moins par haine du vaincu, que par zèle de réformateur. C'était le moment de la grande réforme de l'épiscopat sous la direction de Grégoire VII. Le primat d'Angleterre servit à la fois le pape et le roi passionnément. Les évêques et les abbés anglais furent presque partout chassés, dépossédés, emprisonnés. Des Normands, des Français comme on disait aussi, les remplacèrent. On fit la guerre même aux saints nationaux de l'Angleterre, qui, comme saint Cuthbert, avaient commis le crime de faire des miracles en faveur des vaincus

Lois répressives. — Cet ensemble de mesures fut complété par des lois répressives destinées à maintenir sous le joug ce peuple réduit en servitude.

Ce fut d'abord la loi d'*anglaiserie*. « Quand un Français sera tué ou trouvé mort dans quelque canton, les habitants du canton devront saisir et amener le meurtrier dans le délai de huit jours; sinon ils payeront à frais communs quarante-sept marcs d'argent. » Et comme les Saxons, pour éviter l'amende, dépouillaient et mutilaient jusqu'à les rendre méconnaissables les cadavres des Français frappés sur leur territoire, les juges décidèrent que le cadavre d'un inconnu serait toujours considéré comme celui d'un Français, à moins qu'on ne pût prouver son *anglaiserie*.

Deux autres lois répressives furent empruntées, l'une aux coutumes normandes, l'autre au code forestier du roi Knut le Grand, mais appliquées aux Anglais avec une extrême rigueur. D'abord la loi du couvre-feu : à partir d'une certaine heure après le coucher du soleil, les habitants étaient obligés de rentrer dans leurs maisons et d'éteindre leurs feux et leurs lumières. On voulait empêcher ainsi les réunions nocturnes et les conjurations. Ensuite les lois sur la *chasse*. Des peines cruelles étaient portées contre quiconque tuerait dans les forêts royales un cerf, une biche, un sanglier. Ce ne fut pas seulement la passion de la chasse qui fit prendre ces mesures par le roi; il aimait, il est vrai, « les bêtes sauvages comme s'il était leur père », et il fit détruire soixante paroisses pour transformer en bois leur territoire. Mais il fallait surtout interdire le port des armes aux vaincus, dont les flèches n'étaient pas toujours destinées au gibier.

L'Angleterre après la conquête. — C'est ainsi que se constituèrent en Angleterre, vers la fin du XIe siècle, les trois grandes forces nouvelles créées par la conquête :

1° Une royauté riche et puissante. Guillaume avait eu pour sa part de conquête quinze cents manoirs, toutes les propriétés publiques et le haut domaine de toutes les villes. En aucun pays la royauté n'avait à cette époque des forces aussi considérables et des revenus aussi étendus. Le roi normand réussit même à soumettre à certains impôts une partie des nouveaux propriétaires, malgré la vive résistance de ces nobles récents, qui considéraient tout service d'argent comme une marque de servitude.

2° Une aristocratie, riche aussi, plus fortement et plus régulièrement constituée que la féodalité du continent, parce qu'elle avait été constituée tout d'une pièce, et organisée comme une armée en pays ennemi, car la nécessité de tenir les vaincus sous le joug la contraignait à garder sa hiérarchie militaire et sa discipline. Les titres de noblesse étaient comme les grades des gens de guerre : le comte, gouverneur d'une province avait des lieutenants, les vicomtes ; au-dessous d'eux venaient les barons, les chevaliers, les écuyers, les sergents. C'était là une force redoutable aux mains de la royauté : elle ne le sera pas moins quand elle se retournera contre le roi.

3° Un clergé riche, comme la royauté et l'aristocratie, des dépouilles de la race saxonne, soumis à un chef, le primat de Cantorbéry; ce clergé est l'agent le plus actif du conquérant. Le roi, qui peut compter sur lui, lui a donné une juridiction indépendante ; les membres du haut clergé peuvent tenir tribunal dans leur propre maison et disposer de la force publique pour y traîner les justiciables. Moins d'un siècle après la conquête, ces tribunaux ecclésiastiques, ces sentences d'excommunication, ce siège de Cantorbéry seront, pour les successeurs de Guillaume, une gêne cruelle.

Conséquences. — La nouvelle dynastie restera longtemps une dynastie étrangère pour l'Angleterre : l'aristocratie normande, le clergé normand se rapprocheront plus vite des vaincus, et finiront par s'unir à eux contre l'oppresseur commun : le roi. « Enfermés désormais par la mer avec ce peuple qu'ils avaient jusque-là opprimé et méprisé, ils arrivèrent peu à peu à regarder l'Angleterre comme leur patrie, et les Anglais comme leurs compatriotes.... Alors se leva l'aurore des destinées de l'Angleterre[1] ». C'est ainsi que les libertés publiques sortirent de la plus dure tyrannie qu'ait jamais subie un pays, et que la royauté, la plus forte qui existât au XIe siècle fut, à partir du XIIIe siècle, la plus limitée.

Guillaume et Philippe Ier. — L'homme qui avait accompli par des moyens souvent odieux cette œuvre étonnante eut une fin singulière. Guillaume avait plusieurs fils;

1. MACAULAY : *Histoire d'Angleterre*.

l'aîné, Robert *Courte-heuse* (que nous retrouverons dans l'histoire de la première croisade), réclama dès 1077 sa part d'héritage, et, ne l'obtenant pas, se mit en devoir de la prendre. Le roi de France Philippe se mêla à cette querelle. La puissance de cette maison normande l'alarmait, avec raison. On raconte qu'il piqua au vif Guillaume par une plaisanterie sur son embonpoint : « Sur ma foi! le roi d'Angleterre est bien long à faire ses couches; il y aura grande fête aux relevailles! » Guillaume répondit qu'il irait les faire à Paris, avec dix mille lances au lieu de cierges. Il marcha en effet sur Paris, et, sur la route, prit Mantes qu'il incendia (1087).

Mort de Guillaume (1087). — Comme il en parcourait les ruines fumantes, son cheval fit un écart et le désarçonna. Guillaume, grièvement blessé dans sa chute, languit six semaines; ses deux plus jeunes fils l'entouraient, *Guillaume le Roux* et *Henri Beau Clerc*, attendant ses dernières volontés; dès qu'il leur eut dit qu'il léguait à l'un sa couronne d'Angleterre, à l'autre 5.000 livres de son trésor, ils partirent en toute hâte pour entrer en possession de leur héritage. Quand le roi fut à l'agonie, ses officiers montèrent à cheval et s'en allèrent chez eux, veiller sur leurs biens: alors les valets firent main basse sur tout ce que renfermait le château, argent, vaisselle et meubles; ils prirent les vêtements même du roi et le laissèrent expirant, demi-nu, sur le plancher.

Enfin lorsque le clergé fut sur le point de l'ensevelir, dans le chœur de l'église de Saint-Étienne, un paysan s'avança, déclarant que le duc lui avait jadis pris, contre tout droit, le terrain où était bâtie l'église; et il fallut, en présence du cercueil, compter soixante sous à ce Normand avisé, pour pouvoir enterrer en paix « le fameux baron » de Normandie.

SUJETS A TRAITER

Résumez l'histoire de l'Angleterre avant la conquête normande (Egbert, Alfred, Knut le Grand).

Les préparatifs de la conquête.

Les résultats de la conquête pour l'Angleterre.

Donner une idée du caractère de Guillaume.

CHAPITRE XIX

ALLEMAGNE. — LE SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE

I. **Le royaume de Germanie (887-919).**
II. **La dynastie saxonne. — Les Ottonides (919-1024).**
III **Otton le Grand (936-973).**
IV. **Les Ottonides et l'Italie. — Otton II, Otton III, Henri II (973-1024).**
V. **La dynastie franconienne. — Conrad II, Henri III (1024-1056).**

L'Allemagne se détache de l'Empire carolingien. — Dans cette Europe du XIe siècle, qui voit la royauté capétienne prendre lentement racine dans le sol français et l'Angleterre passer, par un coup de force, aux mains de la race entreprenante des Normands, le premier rang semble d'abord appartenir au Saint-Empire romain germanique. L'Allemagne, conquête et création de Charlemagne, a, depuis cent ans déjà, recueilli une partie de son héritage et essayé de restaurer sa puissance.

Pour expliquer la formation de ce nouvel empire, il faut revenir en arrière jusqu'au moment où la diète de Tribur a définitivement brisé l'unité de l'Empire par la déposition de Charles le Gros. A cette date (887) commence une période d'anarchie qui dure juste un siècle pour la France, plus encore pour l'Italie, mais qui, pour l'Allemagne, ne se prolonge pas au delà de trente années (887-919).

Pendant que les autres parties de l'Empire carolingien se

Ouvrage a consulter : J. Zeller, *Histoire de l'Allemagne.*

choisissaient un des souverains indigènes : Eudes, Boson, Welf, Béranger, etc., la Germanie restait plus fidèle à la mémoire du grand empereur, qui l'avait pourtant si durement traitée. Elle prit un roi de sang carolingien, le petit-fils illégitime de Louis le Germanique, Arnulf de Carinthie.

Arnulf Ier, roi de Germanie (888-899). — Arnulf Ier n'est pas trop indigne de la race dont il descend. Il déploie de l'activité, il montre de l'ambition. Il essaye de défendre contre les invasions son royaume de Germanie. Il livre sur les bords de la Dyle une grande bataille aux Normands, et rejette ces pirates dans les marais du Rhin et de la Meuse inférieure. Il est moins heureux dans sa lutte contre les Moraves : ce peuple slave s'était fortement établi sur le Waag, la March et le Danube moyen, sous un chef entreprenant, Zwentibold. Arnulf fut vaincu par Zwentibold, et n'échappa que par miracle au désastre de son armée (893). Mais, d'un autre côté, il réussit à ériger en royaume pour son fils, qui s'appelle aussi Zwentibold, la Lorraine, cette terre d'entre-Rhin et Meuse qui sera si longtemps disputée entre la France et l'Allemagne.

En outre, Arnulf fait un pacte d'alliance avec Eudes, roi de France ; il reçoit l'hommage de Rodolphe Welf, roi de la Haute-Bourgogne; sa suzeraineté est reconnue par Bérenger, roi d'Italie.

Arnulf, empereur. — Les discordes dont l'Italie était le théâtre lui firent concevoir et réaliser, pour un instant seulement, une ambition plus haute. Il fit, comme Charlemagne, deux expéditions au delà des Alpes, contre Guido, duc de Spolète, et son fils Lambert, qui disputaient à Bérenger la royauté italienne. Dans la seconde (896), il pénétra jusqu'à Rome, qu'il prit d'assaut, et se fit couronner empereur et Auguste par le pape Formose. Ce ne fut au reste qu'un vain titre, Arnulf eut à peine quitté l'Italie que Bérenger et Lambert s'entendirent pour se la partager [1].

1. Le pape Formose, pour avoir appelé les Teutons, devint l'objet d'une haine furieuse de la part des Italiens. Son successeur Etienne VII fit déterrer son corps, huit mois après l'inhumation, et instruire le procès de ce cadavre; on le dépouilla de ses habits pontificaux, on lui coupa trois doigts de la main droite, parce qu'il s'était parjuré, et on le jeta dans le Tibre.

Louis l'Enfant (899-911). **Les Hongrois. — A** la mort d'Arnulf, la féodalité laïque et ecclésiastique reconnut comme roi son fils en bas âge, Louis IV, l'Enfant. Les grands feudataires espéraient bien rester ainsi à peu près indépendants; ils le furent en effet et déchirèrent l'Allemagne par leurs querelles. Une nouvelle invasion vint ajouter encore aux maux de l'anarchie. Pour se venger des Moraves, Arnulf avait commis la faute d'appeler de nouveaux barbares dans l'Allemagne orientale. C'étaient les Madgyars ou Hongrois, de race tartare, de même famille que les Huns. Sous leur chef légendaire, Arpad, une seconde incarnation d'Attila, ils accoururent des steppes de la Caspienne où ils erraient, se cantonnèrent dans le bassin de la Theiss, où les Huns et les Avares s'étaient fixés avant eux, détruisirent la domination morave et commencèrent à sillonner en tous sens l'Allemagne.

« C'étaient de terribles ennemis. Divisés en petits escadrons de cavaliers qui savaient se réunir, se disperser au besoin, en avançant ou en fuyant à leur gré, terribles dans leurs victoires, ces envahisseurs du xe siècle n'épargnaient personne. La mort de chaque vaincu leur promettait un serviteur dans l'autre monde. Ils égorgeaient les femmes qu'ils ne pouvaient emporter par les cheveux au dos de leurs coursiers, et brûlaient tout ce qu'ils ne pouvaient prendre avec eux. L'Allemagne tremblait devant ces descendants des Huns, aux yeux creux et étincelants, au teint basané, aux nattes de cheveux tombant sur les oreilles, qui, disait-on, mangeaient la chair crue et buvaient le sang humain »[1]. Ils ravagent en quelques années la Bavière, la Bohême, la Thuringe, la Souabe, et détruisirent, en 910, sur les bords du Lech, près d'Augsbourg, une grande armée commandée par Louis l'Enfant; celui-ci meurt peu après, en 911, sans postérité.

Conrad Ier (911-919). **La grande féodalité. — L'Al**lemagne n'avait plus de descendants de Charlemagne; à défaut d'un Carolingien, elle choisit un chef de race franque, Conrad Ier, duc de Franconie (911-919). Mais, si la tradition

1. Zeller, *Histoire d'Allemagne.*

carolingienne est encore vivante, l'unité achève de périr sous ce règne. Malgré l'appui du puissant archevêque de Mayence, Hatto, Conrad ne réussit pas à imposer son autorité aux grands feudataires qui se partagent le royaume.

C'est en effet le moment de la constitution définitive de la féodalité allemande. La féodalité ecclésiastique n'est pas la moins bien partagée. Les évêchés et les monastères, que Charlemagne, après la conquête, a créés et largement pourvus, n'ont cessé d'accroître leurs domaines aux dépens des voisins et leurs droits aux dépens du souverain. Les archevêchés de Mayence, Cologne, Trèves, Salzbourg, les évêchés de Strasbourg, Constance, Augsbourg, Passau, Wurtzbourg et Brême, les abbayes de Fulde, de Constance, de Kempten, sont de véritables États dont les maîtres battent monnaie, lèvent des impôts, jugent, gouvernent, font la guerre.

Les duchés. — Quant à la féodalité laïque, elle s'organise avec une régularité qui rendra, pour de longs siècles, l'unité véritable impossible. Le trait caractéristique de ce commencement du xe siècle germanique, c'est la fondation des duchés, c'est-à-dire le morcellement de l'Allemagne en quatre ou cinq Allemagnes qui ont chacune leurs tendances, leur caractère, leurs lois, leur dynastie, et entre lesquelles il n'y a guère d'autre lien qu'une même langue.

Franconie. — A l'ouest, deux duchés se sont formés.

Le duché de Franconie s'étend sur la vallée du Mein et sur la rive gauche du Rhin moyen. C'est le berceau de la race franque : elle en porte encore le nom, et ce nom même lui confère une sorte de suprématie en Allemagne. La Franconie a profité tout particulièrement de la civilisation carolingienne ; sous son premier duc, Eberhard, elle est plus riche que le reste de l'Allemagne en monastères, en abbayes, en villes florissantes : elle est, sur la terre germanique, ce qu'était la Neustrie, au viie siècle, sur la terre gauloise; mais elle est mal placée pour défendre le royaume, menacé surtout à l'Est, et par conséquent pour le dominer.

Lorraine. — Sur la rive gauche du Rhin s'étend la

Lorraine. C'est la terre des Ripuaires, l'ancienne Austrasie. Ce pays, qui a soumis à ses lois pendant deux cents ans presque tout le monde barbare, en est réduit à disputer maintenant son indépendance à la France et à l'Allemagne, qui le revendiquent également; il ne dominera plus, mais de longtemps il ne sera pas dominé. Arnulf en a fait un royaume pour son fils naturel, Zwentibold; Louis l'Enfant l'a réuni à la Germanie. Il s'en sépare, pendant le règne de Conrad, sous la direction de *Regnier au long cou*, appelé aussi *Regnier-Renard*, vrai Lorrain, fidèle portrait de cette race « variable, habile aux artifices, prompte à la guerre [1] ». Le génie de la race et la situation du pays expliquent les destinées de la Lorraine, son long isolement historique, les luttes innombrables dont elle a été le théâtre et l'objet. La Bourgogne a eu, dans la région gauloise, une position et une histoire analogues.

Bavière. — Deux duchés au Sud.

Le duché de Bavière vient de se former. Pour résister aux Slaves et aux Hongrois, un margrave, Luitpold, a réuni sous ses ordres plusieurs marches, comtés et burgraviats. Ratisbonne est le centre de sa puissance. Son fils Arnulf le Mauvais couvre le Danube contre les barbares et domine l'Allemagne méridionale. La Bavière est comme l'anneau qui relie la Germanie à l'Italie. Sous le nom de Rhétie, elle a été autrefois soumise à l'Empire romain. A travers les Alpes, elle a reçu de bonne heure comme un souffle de civilisation latine. Mais sa race, malgré une culture supérieure, n'est pas assez germanique pour dominer la terre des Teutons, *Deutschland*. Elle jouera souvent un rôle décisif dans les destinées de l'Empire; mais elle n'en profitera pas. Son histoire rappelle, par certains traits, celle de notre Aquitaine.

Souabe. — L'autre duché méridional est celui de Souabe. C'est la vieille Alamanie, la terre de tous les braves; région montagneuse et pauvre, rude population, âpre, ambitieuse. Le

1. C'est le jugement d'un chroniqueur saxon. Un autre historien de ce temps, Richer, juge les Lorrains à peu près de la même façon : « Les hommes de ce pays, forts et audacieux, excellent à faire leurs affaires. Ils vont à leur but plutôt par la ruse que par la force. Mais, si la ruse échoue, ils ont audacieusement recours à la violence. »

fondateur du duché, Erkanger, a déjà maille à partir avec l'évêque de Constance. Deux siècles plus tard, une maison de Souabe, celle des Hohenstaufen, livrera à la papauté un combat gigantesque. La Souabe ne soumettra pas l'Allemagne, mais elle lui donnera des maîtres à diverses reprises. Après les Hohenstaufen, les Habsbourg, les Hohenzollern ! Ces dynasties besoigneuses, nées dans des pays sans ressources, sont tourmentées du désir d'acquérir ; elles vont chercher fortune au loin, et réussissent souvent. La Gascogne, la Savoie, joueront plus tard, en France, en Italie, un rôle semblable.

Saxe. — Au nord enfin, un duché, celui de Saxe, va réussir le premier à prendre une grande place. Sous les rois Louis l'Enfant et Conrad Ier, le premier duc de Saxe, Otto, et son fils Henri, agissent comme des princes indépendants ; ils arrachent la Thuringe aux Franconiens et reconstituent à leur profit cette confédération saxonne que Charlemagne avait détruite ; ils groupent autour d'eux les chefs de la région. Leur peuple, toujours en lutte contre les Danois, les Slaves, les Hongrois, a gardé l'énergie et les qualités militaires qu'il avait déployées sous Wittikind. C'est l'Austrasie allemande : domptée et transformée par Charlemagne, elle va lui donner des successeurs.

Ainsi, cinq duchés (l'un d'eux à peine allemand) formant comme autant de nations, cinq dynasties indigènes, voilà l'Allemagne au début du moyen âge. La grande féodalité qui, en France, s'affaiblit par d'incessantes transformations, gardera longtemps, dans l'Empire germanique, cette constitution forte, régulière, redoutable. L'Empire lui-même ne sera, pendant bien des siècles, qu'une vaste confédération de ces divers peuples : Saxons, Franconiens, Bavarois, Souabes, qui, tour à tour, saisiront la couronne impériale.

Dynastie saxonne. Les Ottonides. Henri Ier l'Oiseleur (919-936). — Un chroniqueur raconte que Conrad Ier, en mourant, ordonna à son frère Eberhard, duc de Franconie, de porter la couronne et les insignes royaux au plus puissant duc de l'Allemagne, à Henri de Saxe ; et, s'il faut en croire la tradition, celui-ci était occupé à tendre des pièges aux oiseaux lorsqu'il reçut Eberhard. De là le surnom de l'*oiseleur*. Le vrai nom qui lui conviendrait serait celui de Henri le

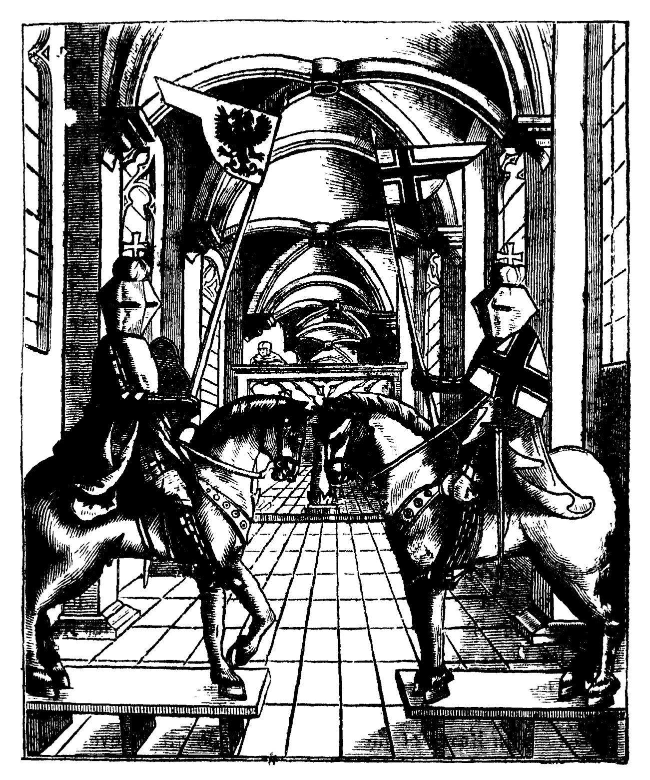
fondateur. Le premier en effet il associe les éléments germaniques en lutte et leur donne un commencement d'unité. A cette époque le nom de *Deutschland* (terre des Teutons) fait son apparition ; et, sur cette terre teutonique, la dynastie saxonne va régner avec éclat pendant un siècle à peu près.

Il fallait d'abord faire reconnaître la nouvelle royauté par les grands feudataires. Des cinq duchés, le plus important, la Saxe, était à Henri, le second, la Franconie, se soumettait spontanément à son autorité. La Souabe sous Burchard, la Bavière sous Arnulf le Mauvais, ne firent qu'un semblant de résistance ; leurs ducs rendirent hommage au Saxon, tout en gardant de nombreux droits régaliens. Quant à la Lorraine, après avoir oscillé pendant quelque temps entre le roi de France et celui de Germanie, elle sembla se donner au dernier. Le duc Giselbert, fils de Regnier, était, comme son père, un Lorrain cauteleux et insaisissable : « Ses pieds remuaient toujours, ses yeux étaient si mobiles qu'on ne pouvait savoir leur couleur. Son corps était robuste, sa volonté inflexible, son caractère inconstant. » Il épousa la fille de Henri, et ce mariage le retint quelque temps dans l'alliance allemande.

Lutte contre les Slaves. — Henri légitima sa royauté par les efforts incessants qu'il fit pour protéger son royaume contre les barbares de l'Est, les Slaves et les Hongrois. Les Slaves s'agitaient toujours sur la Saale et sur l'Elbe ; ils avaient été quelquefois les alliés de Charlemagne, ils étaient les ennemis naturels des Saxons et du royaume germanique. De la Bohême à la mer Baltique, leurs différentes peuplades, les Tchèques, les Daleminses, les Sorabes, les Wendes, les Rédariens, les Wiltzes, les Obotrites, furent tour à tour vaincus, soumis au tribut par Henri. Il s'empara d'une de leurs citadelles, Branibor (Brandebourg). C'était au milieu de ces marécages du Havel et de la Sprée que devait s'élever, neuf siècles plus tard, la capitale d'un nouvel empire allemand.

L'Allemagne armée contre les Hongrois. — Mais les ennemis les plus terribles étaient toujours les Hongrois. Ils venaient de pénétrer jusque dans les hautes vallées de la Souabe, et de piller le monastère de Saint-Gall, malgré la résistance des moines, qu'un historien nous montre cou-

vrant leur tête tonsurée d'un casque, et emprisonnant leur robe noire dans une cotte de mailles. Pour les arrêter, il fallait des places fortes, pour les vaincre une armée. Henri « fabriqua d'abord des villes pour le salut du royaume ». Sur cer-



Henri Ier d'Allemagne et un de ses chevaliers, statues commémoratives de la victoire remportée sur les Hongrois.

tains points bien choisis, sur la Saale, en Thuringe, à tous les débouchés de la forêt du Harz, on construisit par son ordre des enceintes fortifiées. « Ordre fut donné de ne tenir tribunal,

célébrer fêtes et mariages et n'avoir marchés que dans des lieux fermés. Sur neuf habitants des champs, soumis au service militaire, un fut tenu de résider dans la forteresse la plus rapprochée, afin d'y bâtir et entretenir des maisons de refuge et des magasins pour les provisions, tandis que les autres cultiveraient les champs et apporteraient, pour éviter la famine, le tiers des récoltes et des fruits. Pendant plusieurs années on ne fut plus occupé qu'à bâtir des maisons et murailles en bois, en terre, en pierre, avec tous les matériaux qu'on avait sous la main [1]. » La plus importante de ces forteresses fut celle de Mersebourg, sur la Saale. Henri y plaça une garnison spéciale, composée de bandits qu'on avait capturés, amnistiés et enrôlés pour défendre le pays.

Pour l'armée, Henri essaya d'organiser une infanterie en exigeant dans certaines circonstances le service de guerre des habitants des villes et des campagnes (arrière-ban), en châtiant les réfractaires, en présidant fréquemment aux exercices et jeux militaires. Quant à la cavalerie féodale, elle existait (le ban), il n'y avait qu'à la discipliner et à l'instruire. Le roi lui donna plus de souplesse et de mobilité, et lui apprit à se déployer en ligne ou à se former en pelotons, au lieu de charger en masses profondes. Elle put alors affronter la cavalerie hongroise. Lorsque le khan des Hongrois réclama le tribut qu'on lui payait depuis plusieurs années, Henri lui envoya un chien mort (932). Un an après, il lui infligea, près de Mersebourg probablement, une grande défaite, qui rendit pour un temps la sécurité à l'Allemagne. Telle fut l'œuvre utile du premier roi saxon. Ce n'est pas lui cependant qui a donné son nom à la dynastie, qu'on appelle dynastie *Ottonide*. Sa gloire a été éclipsée par celle de son fils. Il fut le Pépin le Bref d'un nouveau Charlemagne.

Otton le Grand (936-973). **Son œuvre.** — Ce Charlemagne germanique, Otton Ier le Grand, tint tout d'abord à rattacher son pouvoir au glorieux souvenir de l'Empire franc ; ce fut en terre franque, à Aix-la-Chapelle, qu'il reçut la couronne. Soumettre les diverses parties du pays à l'autorité

1. Zeller, *Histoire d'Allemagne*

d'un chef, donner à ce chef des agents ; — arrêter ou refouler la barbarie, et la fixer par la prédication du christianisme ; — intervenir dans les pays voisins, particulièrement en Italie, restaurer l'ancien empire et recevoir la couronne des mains d'un pape ; — nouer des relations avec les grandes puissances extérieures à la chrétienté ; — ranimer enfin le goût des études et des arts : tous ces traits essentiels de l'œuvre de Charlemagne se trouvent dans l'histoire d'Otton le Grand, mais à un degré beaucoup moindre, avec une inspiration moins élevée et surtout moins désintéressée. Otton a été visiblement préoccupé d'imiter le héros déjà légendaire du VIIIe siècle, mais il n'atteint pas à la hauteur de son modèle.

Lutte contre la grande féodalité. — La partie la plus compliquée de son histoire est celle des luttes par lesquelles il soumit les grands duchés, encore aux trois quarts indépendants. Il y réussit en faisant, par des mariages ou par des confiscations, de ces nationalités distinctes, des fiefs de la famille régnante. Il marie son fils Ludolph à l'héritière de la Souabe, il donne sa fille Luitgarde à Conrad le Rouge, qu'il investit de la Franconie et de la Lorraine ; il fait épouser par son frère Henri la fille du duc de Bavière. Le seul duché qui ne reste pas la propriété de sa famille, est, chose curieuse, son propre duché de Saxe, dont il investit un comte, le brave Hermann-Billung, le terrible ennemi des Slaves. Il place aussi les siens sur les sièges ecclésiastiques importants. Son frère Bruno devient l'archevêque de Mayence, et peut, de cette position de premier ordre, surveiller la région du Rhin, Franconie et Lorraine ; un fils d'Otton, Wilhem, sera plus tard archevêque de Cologne. Tout cela se fit péniblement, malgré des résistances acharnées, à travers mille vicissitudes. Cette politique de famille absorba pendant vingt ans l'activité d'Otton ; mais son succès marque assurément un nouveau progrès de l'unité allemande.

Gouvernement d'Otton. — Toutefois, c'est un faible lien que celui du sang pour rattacher à la royauté les familles féodales. « La royauté nouvelle n'est pas, dit M. Zeller, une institution, comme celle des Carolingiens, c'est une dynastie. » Otton essaya cependant d'en faire aussi une institution. Mais,

dans ses efforts pour donner une constitution à l'Allemagne, il ne rappelle que faiblement le génie de Charlemagne. Le roi tient quelques assemblées; mais elles n'ont pas la régularité de celles du royaume franc; des évêques et des comtes y sont seuls appelés; il n'y a pas de *minores*, comme aux Champs de Mai. Ce pouvoir central fortement organisé, ce *palais*, ces *ministeriales regis*, qui sont l'originale création de Charlemagne, n'ont pas d'équivalents dans la royauté d'Otton. Celui-ci réside dans l'un de ses châteaux, ou se promène avec sa suite à travers l'Allemagne, se faisant héberger par les seigneurs, percevant ses revenus, le produit des amendes ou des confiscations qu'il prononce. Il est le juge suprême, mais il juge à la manière germanique, par la coutume et sans se préoccuper de fixer le droit, de formuler la loi, comme son illustre devancier l'avait fait dans les Capitulaires. Souvent il recourt, dans les questions litigieuses, au duel judiciaire.

L'administration locale est aussi insuffisante que le pouvoir central. Rien d'analogue aux *missi dominici*, cette forme de contrôle essentiellement carolingienne. Dans chaque duché, il est vrai, Otton a un représentant, le *comte palatin*, chargé de toucher les revenus royaux, de rendre la haute justice, de surveiller les ducs. Mais n'étant pas surveillés eux-mêmes, ces comtes deviendront bientôt, grâce aux fiefs qu'ils ont reçus du roi, des grands vassaux, et ces agents de la royauté ne tarderont pas à être ses ennemis. Otton s'appuie aussi fortement sur le clergé d'Allemagne; après l'avoir traité au début avec quelque défiance, il paraît avoir ensuite recherché et récompensé ses services, surtout sous l'influence de sa mère Mathilde, pieuse et libérale envers les églises. Mais il n'exerça guère cette surveillance morale et politique sur les évêques qui fut un des grands soucis de Charlemagne. De plus, en accroissant les biens et la puissance des dignitaires ecclésiastiques, il ne fit autre chose qu'élever une autre féodalité en face de la féodalité laïque. En résumé, c'est bien une adaptation du gouvernement carolingien à l'Allemagne, moins la méthode rigoureuse et la haute pensée de justice qui avaient présidé à son application en Gaule.

Lutte contre les peuples barbares. — La lutte contre les barbares et la propagation du christianisme autour de l'Allemagne tiennent une certaine place dans les préoccupations d'Otton, mais non la première. Il a affaire à trois races différentes. Au nord, il combat les Danois, force les retranchements qu'ils avaient élevés pour fermer l'entrée du Jutland (le *Danewirk*, ou mur des Danois), contraint leur roi *Harold à la dent bleue* à laisser son pays ouvert aux missionnaires: trois évêchés y sont fondés. — A l'est, les margraves de Saxe, Hermann et Gero, ravagent impitoyablement le pays des Slaves. C'est une guerre presque continuelle et dont les rigueurs dépassent de beaucoup celles de Charlemagne contre les Saxons. Il faut chercher là l'origine de cette haine, que dix siècles n'ont pas affaiblie, entre Slaves et Germains. « On doit, disait un historien allemand, mener le Slave en lui donnant de l'herbe comme à un bœuf, et des coups comme à un âne. » Quand les armées germaniques ont dévasté le pays et décimé la population slave, des évêchés sont établis sur les bords du Havel, à côté des colonies militaires des Allemands. — Enfin au sud-est une dernière invasion des hordes hongroises est arrêtée par une victoire décisive, sur les bords du Lech, près d'Augsbourg (955). C'est la dernière offensive de la barbarie. Un demi-siècle plus tard, la Hongrie sera un royaume chrétien.

Intervention d'Otton en France. — Pendant que la Germanie s'affranchissait ainsi de la perpétuelle terreur des barbares et recevait un commencement d'organisation, les deux autres parties de l'ancien Empire étaient en proie à l'anarchie. Cela fournit à Otton un prétexte pour intervenir. Deux fois il s'occupa des affaires de la Gaule, qui commence à porter le nom de France; deux fois il parut en Italie.

En France, on l'a vu, le titre de roi appartenait alors à un Carolingien, Louis IV d'Outre-Mer, la réalité du pouvoir au duc de France, Hugue le Grand. Ils avaient épousé les deux sœurs d'Otton, Hedwige et Giselberge. Le roi saxon tint d'abord la balance égale entre ses deux beaux-frères. Mais il se décida à prendre parti pour Louis, lorsque Hugue lui parut sur le point de l'emporter. En 946, Otton vint au secours du roi; il prit Reims, y mit un évêque de son parti, poussa

jusqu'à la Seine et la descendit jusqu'à Rouen ; ayant ravagé la terre de France, il regagna le Rhin. Un peu plus tard, il convoqua un synode à Ingelheim, près de Mayence, pour régler les questions politiques et religieuses du royaume de France. Ce rôle flattait sa vanité. Mais à ce synode, tenu en terre allemande, il ne vint guère que des évêques et des seigneurs allemands. Le pauvre roi Louis s'y présenta presque seul; il s'y plaignit amèrement des maux que lui causait Hugue. L'assemblée déclara que celui-ci avait mérité anathème. Otton fit entendre de terribles menaces contre le duc des Francs. Mais il ne les mit pas à exécution. Peu soucieux d'entreprendre une conquête qui n'aurait pas été sans difficultés, il laissa bientôt les adversaires se réconcilier, et les choses de France s'arranger d'elles-mêmes.

Intervention en Italie. — Du côté de l'Italie, son intervention eut plus de résultats et aboutit à un des grands événements du xe siècle. C'est que l'Italie était en proie à une anarchie bien plus profonde que celle de la Gaule. Et puis, c'était la vieille terre romaine, celle où l'on pouvait ramasser une couronne impériale.

Ce fut une couronne royale qu'il y prit d'abord. La royauté italienne était alors disputée par deux princes : le Provençal Hugue, et un Italien, descendant de Bérenger Ier, Bérenger II. Hugue finit par se retirer dans un monastère ; son fils Lothaire mourut peu après. Bérenger voulut alors, pour assurer sa domination, donner la veuve de Lothaire pour épouse à son fils Adalbert. Cette veuve était la célèbre Adélaïde, sœur d'un roi de Bourgogne, et d'une famille particulièrement protégée par Otton. Maltraitée, dit-on, par Bérenger, elle s'enfuit à Canossa et implora l'appui du roi de Germanie. En 951. Otton se rendit à cet appel, battit Bérenger, épousa Adélaïde à Pavie et prit le titre de roi d'Italie, puis repassa les Alpes [1].

1. Ce fait assez simple a été transformé, par un effort de l'imagination allemande, en une espèce de légende romanesque. Les souffrances de la belle captive, sa fuite mystérieuse par un souterrain, son séjour au fond des bois et dans la cabane d'un pêcheur, l'arrivée du héros qui la délivre et l'épouse, forment un véritable fragment d'épopée. L'aventure fut probablement moins épique, et le héros moins désintéressé. Mais Adélaïde ne fut pas une femme ordinaire, et elle prit vite sur Otton un grand ascendant. Beaucoup plus italienne qu'allemande, elle dirigea du côté de l'Italie toutes les ambitions de son mari.

Le Saint-Empire romain germanique (962). — De nouvelles guerres civiles rappelèrent Otton dans ce pays. Bérenger II continuait à porter le titre de roi d'Italie, et il était entré en lutte avec le pape. Ce pape était lui-même un seigneur puissant, le comte de Toscane, Octavius, qui, patrice et sénateur de Rome, avait pris, sous le nom de Jean XII, le siège pontifical pour être le maître absolu de l'Italie centrale. En ce temps de désordre matériel et moral, on ne distinguait plus le spirituel du temporel[1]. Menacé par Bérenger, Jean XII appela à son secours le roi de Germanie, et Otton fit à Rome, avec sa femme, ses vassaux, ses évêques et ses abbés, une sorte de « pèlerinage armé ». Le jour de la Chandeleur de l'année 962, il reçut solennellement, dans l'église des Saints-Apôtres, l'onction sainte de la main du pape, et fut acclamé *empereur et auguste*. C'est ainsi que, par une seconde résurrection de l'Empire d'Occident, fut créé le Saint-Empire romain germanique : ce nom complexe rappelle à la fois les deux éléments dont se compose cette puissance, l'Italie, l'Allemagne, et la condition sous laquelle elle s'exerce, la consécration pontificale.

Mais cette création ne reposait pas, comme celle de l'an 800, sur l'union étroite et intime du pape et de l'empereur. Le pacte entre eux, s'il y en eut un, ne dura guère, et l'alliance fut rompue au bout de quelques mois. Jean XII leva une armée pour combattre celui qu'il avait couronné ; Otton revint à Rome, prit d'assaut la ville qui s'était soulevée, et dispersa les habitants « comme l'épervier disperse les colombes ». Il « pilla, ruina, incendia plusieurs villes et châteaux », traqua son adversaire « comme une bête fauve », fit un nouveau pape, et ne s'éloigna, au bout de quatre ans, qu'après avoir bien montré à la papauté et à l'Italie qu'elles s'étaient donné un maître plutôt qu'un protecteur.

Relations avec les Grecs et les Musulmans. Ce titre d'empereur, qui sonnait encore haut dans la chrétienté, inspira à Otton de nouvelles ambitions. Comme Charlemagne, il voulut entrer en relation avec les autres grands

1. V. le chapitre suivant.

empires. Déjà il avait envoyé au calife de Cordoue, Abd-er-Rhaman, un bon moine qui resta trois ans sans pouvoir obtenir une audience, parce qu'il refusait obstinément de se conformer à l'usage en se laissant couper les cheveux et en prenant un bain. L'ambassadeur qui fut envoyé à Constantinople en 968, l'évêque historien Luitprand, ne fut pas beaucoup mieux traité. L'empereur grec, Nicéphore Phocas, n'épargna à l'envoyé de celui qu'il considérait comme un usurpateur ni les humiliations, ni les railleries piquantes. Il lui disait que l'ivresse faisait toute la bravoure des Allemands, que la Saxe était un pays ne produisant que des peaux de bêtes, etc. Luitprand répliquait de son mieux ; mais il n'obtint pas pour le fils d'Otton la main de la fille de Nicéphore, Théophanie. Ce mariage se fit cependant en 972, mais lorsque Nicéphore eut été assassiné par sa femme et remplacé par un usurpateur, complice de l'assassinat.

Progrès intellectuel et matériel. — Il faut savoir gré à Otton d'avoir donné quelque soin aux études et aux lettres, à l'exemple de son glorieux modèle. Des écoles monastiques sont fondées à Magdebourg, Hildesheim, Halberstadt. Otton amène d'Italie un moine déjà célèbre par sa science et par sa dialectique, le célèbre Gerbert. Précepteur du fils de l'empereur, oracle littéraire de la cour germanique, Gerbert est pendant quelques années l'Alcuin de ce règne. Otton a en outre son Eginhard, bien inférieur à l'autre, l'évêque de Crémone, Luitprand, annaliste et panégyriste du Saint-Empire. Sa gloire sera aussi célébrée par un moine saxon, Wittikind, de l'abbaye de Corvey. A la même époque, enfin, une religieuse, parente de l'empereur, Roswitha, compose sur la vie des saints de naïves comédies latines, imitées de Térence ! Ce n'est pas, comme sous Charlemagne, une renaissance, mais une première initiation de la grossière Allemagne à la vie intellectuelle et artistique. Des églises s'élèvent à Cologne, à Mersebourg, ornées de colonnes de marbre, décorées d'or et d'argent. Des fabriques d'étoffe sont créées, on commence à exploiter les mines du Harz.

Otton et Charlemagne. — Mais ce mouvement était bien peu de chose en comparaison de celui qu'avait commu-

niqué à la Gaule le génie si actif et si large de Charlemagne. C'est que l'homme est lui-même bien inférieur, malgré les éloges hyperboliques dont l'ont comblé les moines et les prélats qui ont écrit son histoire. On ne trouve chez lui qu'à un degré inférieur ce sens élevé des intérêts généraux, cette passion de l'ordre, de la justice, du bien public, ce sentiment de la responsabilité morale, cette passion généreuse pour la science et pour l'enseignement, tout ce qui fait du fils de Pépin le Bref une figure historique surprenante s'offrant d'elle-même à la légende et à la poésie. Chez Otton, tout est à moins grandes proportions : politique adroit, opiniâtre, audacieux, l'intérêt particulier est la mesure de tous ses actes, le désir d'acquérir la règle unique de sa conduite. Il travaille moins pour la chrétienté que pour la race teutonique, moins pour cette race que pour sa propre famille. Il inaugure avec éclat le moyen âge allemand ; il ne domine pas, comme Charlemagne, toute une période de l'histoire générale.

Il y avait eu dans sa vie deux phases : la première consacrée aux affaires d'Allemagne, la seconde absorbée par les ambitions italiennes ; dans son œuvre deux parts, la constitution d'une royauté germanique et la fondation d'un empire. Ce furent les préoccupations impériales et les affaires de la péninsule qui l'emportèrent sur tout le reste sous ses successeurs immédiats, Otton II, Otton III, Henri II.

Otton II (973-983). **Expédition en France.** — Son fils Otton II avait reçu une éducation tout ecclésiastique ; il subissait entièrement l'influence de sa mère, l'italienne Adelaïde, et de sa femme, la grecque Théophanie. Aussi les affaires allemandes ne l'occupèrent pas longtemps. Il soutint quelques luttes contre les barbares, Danois et Slaves, il réduisit à la soumission son cousin, le duc de Bavière, Henri le Querelleur. Attaqué inopinément par le roi carolingien de France, Lothaire, il vint avec une grande armée jusque sous les murs de Paris : toutefois, après avoir fait entonner l'*alleluia* par ses soldats sur la colline de Montmartre, il s'éloigna ; et, poursuivi dans sa retraite par l'armée de Lothaire, il perdit un grand nombre d'hommes au passage de l'Aisne.

En Italie. — Mais le véritable objet de son ambition était

ailleurs. Dès qu'il le put, il franchit les Alpes (980) avec une armée et une sorte de cour. Il passa l'hiver à Ravenne et à Rome, pour prendre solennellement possession de la dignité impériale. Au printemps de 981, il entra en campagne. Il voulait faire valoir les droits qu'il tenait de sa femme sur l'Italie méridionale; ce pays appartenait de nom aux empereurs d'Orient, de fait à un certain nombre de ducs, ceux de Capoue, Bénévent, Salerne, etc., restes de la domination lombarde, à des Grecs, et à des pirates sarrasins établis sur les côtes. La tentative d'Otton fut malheureuse. Son armée fut anéantie au sud de la péninsule, à Basentello, par les Grecs et les Sarrasins. L'empereur n'échappa au massacre, avec quelques-uns des siens, que par une fuite rapide. Il faisait des préparatifs pour venger cette défaite, quand il mourut de la fièvre à Rome (983).

Otton III (983-1002). **Sa minorité**. — Son fils Otton III avait trois ans, et les droits de cet enfant furent un instant mis sérieusement en péril par des troubles en Allemagne, surtout par la révolte de son cousin le duc de Bavière, Henri le Querelleur. Cet affaiblissement momentané de l'autorité impériale favorisa la révolution dynastique qui s'accomplit à ce moment en France (987) [1]. L'Allemagne finit par se calmer et Otton III put grandir sous la régence de sa mère et de son aïeule, et sous la tutelle de l'archevêque de Mayence, Willigis. Cette éducation donnée par un prêtre et deux étrangères porta ses fruits. Otton III fut le moins germanique des princes de sa race, un César romain, et même un empereur byzantin. Dès qu'il fut en âge d'homme, il passa en Italie, et l'on vit alors se développer les rêves chimériques de son imagination et les tendances mystiques de son caractère, avec de soudains accès de barbarie, restes de son origine.

Otton III à Rome. Crescentius. — Rome l'attirait : c'était, dit un poète du temps, la tête du monde :

Roma caput mundi regit orbis frena rotundi.

De nouveaux désordres l'y appelaient. Une sorte de tribun,

1. V. le chapitre XVII.

Crescentius, gouvernait la ville et disposait du siège de saint Pierre. Il est à remarquer que les souvenirs classiques de la Rome républicaine ont produit presque à chaque siècle du moyen âge des dictateurs populaires de ce genre, Arnaud de Brescia, Rienzi, et d'autres. Otton III arriva à Rome en 996 et imposa tout d'abord aux Romains comme pape un de ses parents, Bruno, qui prit le titre de Grégoire V. Ce fut un pape tout Allemand, que les Romains eurent bientôt en horreur. Crescentius souleva le peuple et fit un antipape, un ancien précepteur d'Otton, Jean de Calabre. La vengeance d'Otton fut terrible, et le petit-fils se montra digne de son aïeul. Crescentius fut pris, décapité, et son cadavre, traîné dans les rues, fut pendu par les pieds à un énorme gibet (998).

Silvestre II. — Grégoire V ne profita pas longtemps de cette sanglante victoire de son protecteur : il mourut l'année suivante. Otton, qui traitait le Saint-Siège comme un fief de l'Empire, lui donna pour successeur Gerbert. Le moine d'Aurillac, le savant universel, le secrétaire d'Adalbéron, l'archevêque nommé à Reims par Hugue Capet, malgré le pape, puis sacrifié au pape par Robert le Pieux, devenait, par une étrange fortune, le premier pape français, sous le nom de Silvestre II (999-1003).

Projets d'Otton. — Une étroite amitié unissait le vieux pontife au jeune empereur. Cette amitié explique les rêves singuliers qu'enfanta alors l'imagination d'Otton III. Le chef de l'Empire et celui de l'Église devaient résider à Rome, l'un sur le mont Aventin, l'autre sur le Quirinal. Sept *juges palatins,* choisis dans le clergé, consacreraient l'empereur et choisiraient le pape, etc. Si jamais l'étroite union du spirituel et du temporel, idéal du Saint-Empire, a pu être réalisée, c'est à ce moment.

Elle ne le fut pas. Ce singulier prince, qui paraissait en public avec un long manteau couvert de figures apocalyptiques, qui faisait de longues retraites dans la grotte de Saint-Benoît, qui pénétrait dans le caveau de Charlemagne et emportait le collier d'or et une dent du héros légendaire, mourut prématurément en 1002. Silvestre II devait peu lui survivre.

Henri II le Saint (1002-1024), **en Allemagne.** —

Otton III n'avait pas d'enfant. Son cousin Henri, duc de Bavière, se saisit des insignes royaux et fit reconnaître son autorité par une partie de l'Allemagne, en vertu d'une sorte de droit héréditaire qui commençait à s'établir par l'usage. Le règne de Henri II fut très agité. L'héritier des Ottons eut à lutter à la fois contre toutes les difficultés dont ses prédécesseurs avaient successivement triomphé.

Il lui fallut réduire d'abord la grande féodalité allemande, puis faire la guerre aux peuples Slaves qui, sur les frontières d'Allemagne, venaient de se convertir et commencaient à s'organiser. Un polonais, Bobeslas Chobry, avait conquis la Bohême, et fondé entre la Baltique et les Carpathes une sorte d'empire slave; il disputait maintenant à la race teutonique le pays entre l'Elbe et l'Oder. Henri II fut plusieurs fois vaincu dans cette lutte, et contraint de traiter en 1018 à des conditions désavantageuses.

En Italie. — L'Italie essaya aussi de secouer la domination du César germanique et de se donner un roi, Arduin, marquis d'Ivrée. Dès 1004, Henri II franchit les Alpes et vient se faire couronner roi à Pavie. Le soir du couronnement, un soulèvement éclate dans cette ville; Henri fait égorger la moitié de la population et s'éloigne après avoir mis le feu aux quatre coins de la cité. C'est là un des épisodes les plus fréquents de la domination allemande dans la péninsule, un trait, entre mille, de ce que les Italiens ont appelé *furor teutonicus* [1].

Après avoir pacifié l'Allemagne, Henri fit en Italie (1011) une expédition plus décisive. Il battit Arduin près de Vérone, et alla jusqu'à Rome recevoir du pape la couronne impériale Il revint une troisième fois enfin en 1021, à l'appel du pape, pour lutter contre les Grecs et les Sarrasins toujours maîtres

1. On ne saurait décrire ces chevauchées impériales à travers l'Italie en termes plus saisissants que ne l'a fait un historien allemand, Grégorovius :

« La majesté tudesque d'un César du moyen âge voyait avec un visage d'airain ces villes fumantes, ces champs piétinés par sa lourde cavalerie, ces routes couvertes de cadavres, et ces prisons remplies de contempteurs de sa royauté barbare. Il prenait pour l'accompagnement obligé de son voyage à Rome ces scènes désolantes, ces bourgeois des villes prosternés dans la poussière de son trône, tremblants et l'épée pendue au col, pendant que la flamme de leurs maisons croulantes éclairait encore leurs pâles visages. »

de la région méridionale. L'entreprise débuta assez bien; mais l'empereur, après avoir reçu l'hommage de plusieurs princes, dut ramener au Nord son armée décimée par les fièvres. Il mourut peu après (1024).

Caractère ecclésiastique de ce règne. — Bien qu'il ait combattu pendant presque toute sa vie, ce prince est moins un soldat qu'un prêtre, un « vicaire de Dieu, » comme il s'intitule. Le caractère sacerdotal, déjà si manifeste dans la génération précédente, s'accentue encore dans la personne de Henri II le Saint, mari de sainte Cunégonde. Il a, comme son contemporain, Robert le Pieux, des instincts de moine. On raconte qu'il alla prier un jour l'abbé de Saint Vanne, à Verdun, de le recevoir au nombre de ses religieux. L'abbé l'admit, lui imposa le vœu d'obéissance, et, au nom de ce vœu, lui ordonna de reprendre la couronne. L'Eglise, en effet, pouvait tout espérer d'un tel souverain. Pour s'assurer la domination de l'Italie, Henri opposa la féodalité ecclésiastique à l'autre, constituant de vastes domaines aux évêques et aux abbés, avec des droits régaliens. Cette politique ne devait profiter ni à l'Empire ni à l'Eglise.

Fin de la dynastie saxonne. — Avec lui s'éteignit, au bout d'un siècle, la dynastie saxonne des Ottonides. Depuis qu'elle avait créé le Saint-Empire, on avait vu cette famille s'éloigner de plus en plus de son origine germanique, ce pouvoir militaire se transformer chaque jour davantage en pouvoir ecclésiastique. Otton le Grand ne songe à l'Italie qu'à la fin de son règne. Pour Otton II, elle est la principale préoccupation. Otton III est un césar byzantin rêvant d'unir étroitement le sacerdoce et l'Empire : Henri II est un moine et l'homme lige du clergé. La féodalité allemande ne pouvait supporter longtemps que ses intérêts fussent subordonnés à ceux d'un autre pays, d'une autre féodalité. Aussi s'empressa-t-elle de remettre en vigueur son droit d'élection. Une nouvelle famille, celle de Franconie, ou des *Henriciens*, fut portée au pouvoir, celle-là tout allemande et ennemie des prêtres. La lutte du sacerdoce et de l'Empire est proche.

Conrad II le Salique (1024-1039). Le royaume d'Arles. — Les seigneurs et les prélats allemands, réunis

sur les bords du Rhin, près de Mayence, portèrent leur choix sur un Franconien, Conrad, qui s'appelait le Salique parce qu'il disait descendre des Saliens. Il fallut beaucoup d'énergie au nouvel empereur pour maîtriser les éléments si divers et toujours indociles du Saint-Empire. Il réussit même à s'agrandir. Le roi de Bourgogne, Rodolphe III, près de mourir sans héritier, avait promis sa succession à Henri II le Saint, mais refusait de la léguer à un empereur d'une nouvelle dynastie. Il fut contraint de le faire; et à sa mort (1033), le Saint-Empire s'accrut de toute la rive gauche de la Saône et du Rhône; l'ancien royaume de Bourgogne devenait, dès lors, sous le nom de royaume d'Arles, fief de l'Allemagne.

Politique nouvelle. — La politique des empereurs franconiens diffère de celle des Ottonides sur un point essentiel. Otton le Grand et ses successeurs avaient généralement opposé la féodalité ecclésiastique à la féodalité laïque. Conrad oppose la petite féodalité à la grande. Il s'appuie, contre les ducs, comtes et margraves, sur les arrière- vassaux, les simples possesseurs de fiefs, les chevaliers fortifiant les faibles pour tenir les puissants en échec[1].

Constitution de Pavie (1037). — Il agit de même, et avec plus d'énergie encore, en Italie. Là surtout la grande féodalité ecclésiastique, favorisée par les derniers Ottons, était redoutable. Conrad ne tarda pas à entrer en lutte contre le tout-puissant archevêque de Milan, Héribert. Il le vainquit et le fit prisonnier (1037); et comme il ne voulait pas être obligé de passer sans cesse les Alpes, il brisa la grande féodalité par la célèbre constitution de Pavie. Les arrière-vassaux, les chevaliers, les villes, les monastères, relevèrent désormais directement de l'empereur; leurs fiefs étaient héréditaires, et ils ne pouvaient en être dépouillés que

1. Une légende allemande de cette époque traduit cette politique d'une façon pittoresque. On conte que l'ennemi de Conrad, Ernest de Souabe, échappant à la poursuite de son adversaire, s'embarqua pour l'Orient. Son vaisseau étant arrivé en vue d'une montagne d'aimant, tous les clous s'en détachèrent subitement, et le navire sombra aussitôt. « C'est, dit M. Zeller, l'image du naufrage des grands duchés, abandonnés de la petite noblesse, devant le puissant empire relevé par les Franconiens. »

par un jugement de leurs pairs confirmépar l'empereur. C'était le morcellement de l'Italie en une grande quantité de petits États; par suite, son impuissance et la sécurité de la domination allemande. Cet acte n'a pas été sans influence sur les destinées de l'Italie; elle est vouée pour plusieurs siècles à la guerre civile.

Henri III le Noir (1039-1056). — Le règne de Henri III le Noir, fils de Conrad, marque l'apogée de la dynastie franconienne. Ce qu'il faut remarquer surtout, c'est le rôle de l'empereur en Italie et son attitude vis-à-vis du clergé. Il traita, plus encore que ses prédécesseurs, la péninsule en pays conquis, et il mit résolument la main sur la papauté, sous prétexte de faire cesser les scandales qui la déshonoraient[1]. En 1046, après avoir reçu l'hommage des villes et des seigneurs de l'Italie du Nord, il marcha sur Rome, où trois papes se disputaient le Saint-Siège. Il convoqua un concile à Sutri, fit déposer les trois pontifes comme simoniaques, et leur donna un prélat allemand pour successeur, Clément II, en consultant pour la forme les fidèles et les prêtres réunis dans l'église de Saint-Pierre. Trois fois encore en dix ans, et sans même quitter l'Allemagne, il disposa de la papauté, qui n'avait jamais été mise à ce point sous la dépendance du pouvoir temporel. Cependant, quand Henri III mourut, laissant un enfant en bas âge, le pouvoir spirituel commençait à se relever, tentait de s'affranchir, rêvait de dominer à son tour. Rome, elle aussi, allait pratiquer une politique nouvelle.

Le Saint-Empire et la royauté capétienne. — Si l'on veut comprendre pourquoi cet ambitieux édifice du Saint-Empire fut si fragile, il faut le comparer à la modeste construction politique que les Capétiens ont établie à la même époque, et à l'abri de laquelle ils vivent sans bruit.

En France, la royauté réussit à substituer le fait de l'hérédité au principe de l'élection. Le Saint-Empire oscille entre l'élection et l'hérédité; une dynastie ne dure pas plus d'un siècle.

En France, les Capétiens ont une solide base territoriale,

1. V. le chapitre suivant.

un domaine bien placé; ils le possèdent de père en fils, l'administrent, en tirent leur ressources; ils l'accroissent, peu à peu, ils y feront entrer la France entière. — En Allemagne, pas de centre politique, pas de capitale; le pouvoir se déplace à chaque changement de dynastie; aucune partie de l'Allemagne ne joue le rôle de l'Ile-de-France, ce noyau de notre nationalité.

En France, l'ambition des rois a un objet précis, la restauration de l'unité politique, un champ limité, la reconstitution de l'ancienne Gaule; ils se sont gardés, pendant tout le moyen âge, des rêves dangereux d'empire, de la séduction des conquêtes italiennes. — Pour le Saint-Empire, il y a une cause perpétuelle de faiblesse dans le dualisme de l'Allemagne et de l'Italie, dans l'impossibilité de dominer à la fois en deçà et au delà des Alpes: les Ottonides, les Henriciens et leurs successeurs ne réussiront ni à garder l'Italie ni à unifier l'Allemagne.

En France enfin, les rois, tout en étant les protecteurs et les protégés des évêques et des abbés, n'ont d'abord avec la papauté que des relations accidentelles ; ils ont dégagé leur cause et leur autorité de l'autorité de Rome. Ils échappent par là aux inextricables complications dans lesquelles l'Empire va se débattre pendant deux siècles. — L'empereur, en effet, dépend du pape qui le couronne, le pape, de l'empereur qui le confirme et le soutient contre ses ennemis italiens. Tous deux prétendent au pouvoir suprême. La querelle du sacerdoce et de l'Empire en décidera.

C'est pour cela que l'histoire des Capétiens est celle d'une création lente mais durable, l'histoire du Saint-Empire celle d'une perpétuelle transformation.

SUJETS A TRAITER

Etat de l'Allemagne à l'avènement d'Otton le Grand.

Comparer l'œuvre d'Otton à celle de Charlemagne.

Relations des empereurs d'Allemagne avec la papauté avant la querelle des investitures.

Caractères généraux du Saint-Empire romain germanique.

CHAPITRE XX

LA QUERELLE DES INVESTITURES GRÉGOIRE VII

I. Le Sacerdoce et l'Empire.
II. La papauté du IXe au XIe siècle.
III. Hildebrand, sa politique (1049-1073).
IV. L'Eglise au milieu du XIe siècle. — La réforme.
V. Lutte de Grégoire VII et de Henri IV (1073-1085). — Canossa et Salerne.
VI. Fin de la querelle. — Concordat de Worms (1122).

Lutte du sacerdoce et de l'Empire. — Divisions. — La seconde moitié du XIe siècle vit la papauté passer de la situation la plus humble et la plus dépendante à la puissance la plus haute et à la réalisation des plus vastes desseins. C'est le début d'une lutte pleine de péripéties, qui ne se terminera qu'au XIIIe siècle, la rivalité du sacerdoce et de l'Empire. Cette rivalité fameuse remplit le moyen âge ; elle a son contre-coup dans tous les événements européens. On peut la diviser en trois périodes ; elle a été déterminée ou ranimée par trois questions : la *querelle des Investitures* (1076-1122), la guerre civile des *Guelfes et des Gibelins* (1152-1183), la question du *royaume des Deux-Siciles* (1226-1268). Mais quel que soit le prétexte ou l'occasion du conflit, l'objet en est toujours le même : il s'agit de savoir à qui appartiendront, dans la chrétienté, le premier rang et le gouverne-

OUVRAGES A CONSULTER : ZELLER, *Histoire d'Allemagne*. — *Entretiens sur l'histoire du moyen âge*. — ROCQUAIN, *La Papauté au moyen âge*. — VOGT, *Grégoire VII*.

ment suprême des affaires du monde. Deux puissances y prétendent; chacune d'elles invoque une grande autorité, se réclame d'un grand nom. L'Empire invoque le souvenir des Césars auxquels le monde ancien a appartenu; il se rattache à la tradition romaine qui ne s'est jamais effacée du souvenir des peuples et que Charlemagne a déjà remise en honneur. Le pape est le successeur du chef des apôtres, le vicaire de Jésus-Christ auquel appartient l'univers; et c'est aussi de cette ville de Rome, dont les peuples ont si longtemps subi les lois, qu'il s'adresse aux peuples. On comprend qu'un pareil antagonisme n'ait pu se terminer par une transaction. Ce fut, on le verra plus tard, l'Empire qui succomba; mais la papauté n'a triomphé que pour tomber peu après, comme puissance politique, mortellement blessée des coups qu'elle avait reçus dans la lutte.

La papauté après Nicolas Ier. — Pour bien mesurer l'effort fait par Grégoire VII, dont le nom domine la querelle des Investitures, il faut revenir de deux siècles en arrière. Aucune époque n'est plus confuse et plus triste, dans l'histoire de la papauté, que celle qui s'étend de la mort du pape Nicolas Ier (867) au milieu du XIe siècle. C'est le temps où, suivant l'expression d'un historien de l'Église, le Christ semble dormir d'un profond sommeil dans la barque de Saint-Pierre. L'Orient échappe à l'autorité spirituelle de Rome par le schisme, commencé sous le patriarche Photius (861), consommé par Michel Cérularius (1054). Le monde occidental est en proie à une telle anarchie que l'action politique de Rome ne peut plus s'exercer. L'Italie même échappe au Saint-Siège qui n'a plus, pendant deux cents ans, ni dignité, ni indépendance, ni sécurité. La chaire de Saint-Pierre est une proie disputée et saisie tour à tour par la populace romaine, par les barons romains ou les grands feudataires italiens, par les souverains germaniques; et Rome devient, suivant l'énergique définition d'un contemporain, « un cimetière abandonné, visité par des hyènes ».

Sa faiblesse. — On connaît déjà quelques uns des scandales qui déshonorent la papauté à cette époque. En 897, Étienne VII fait exhumer le corps de son prédécesseur, For-

mose, et juger ce cadavre. En 914, la veuve d'un comte romain, Théodora, qui s'intitule *sénatrice* et *patricienne* de Rome, donne le Saint-Siège à un de ses favoris, qui prend le nom de Jean X. La fille de Théodora, Marozie, trois fois mariée, à un duc de Spolète, à un duc de Toscane, à un roi d'Italie et de Provence, fait empoisonner le pape créé par sa mère, lui donne plusieurs successeurs, et, en dernier lieu, son propre fils Jean XI. Un autre fils de Marozie, Alberic II, duc de Spolète, suivant l'exemple de sa mère, impose aux Romains, après la mort de son frère, quatre papes en quinze ans, et finit par léguer la papauté à son fils Octavien, Jean XII (955), comme un fief des duchés de Toscane et de Spolète.

Les Allemands à Rome. — De temps en temps ces papes, menacés par le brigandage des barons, ou l'ambition d'un prince voisin, cherchent un appui au loin, ordinairement ils s'adressent aux rois de Germanie, de même que leurs prédécesseurs s'étaient adressés aux rois des Francs, et ils leur promettent, comme autrefois, pour prix de leur concours, la couronne impériale. Mais ils n'échappent à leurs ennemis qu'en se donnant des maîtres brutaux. Qu'on se rappelle avec quelle violence Rome fut traitée par ces descendants des barbares : Arnulf (896) faisant décapiter un certain nombre de nobles romains ; Otton le Grand (962) déposant le pape qui l'avait couronné et dispersant le peuple soulevé, « comme l'épervier disperse les colombes » ; Otton II (980) mettant à mort dans un banquet les barons ses ennemis; Otton III (998) livrant le tribun romain Crescentius au supplice.

Scandales du XIe siècle. — En deux siècles, le siège pontifical n'est guère occupé avec éclat et avec dignité que pendant quatre ans, et par un pape non italien, Gerbert (Silvestre II, 999-1003). Peu après, le scandale éclate de nouveau à Rome ; il est au plus haut degré sous le règne des empereurs Conrad II et Henri III. En 1033, un comte de Tusculum achète au peuple et au clergé romains le siège apostolique pour son fils âgé de douze ans, Benoît IX. En 1044, les Romains, indignés des désordres de ce singulier pape, le chassent et vendent la papauté à Silvestre III ; Benoit IX revient à

Rome avec une armée, chasse son rival, puis, ayant formé le projet de se marier, vend ses droits sur le Saint-Siège, pour mille livres d'argent, à son parrain, Grégoire VI; mais peu après il renonce au mariage, il veut résilier le marché, et reprendre le gouvernement de l'Église. Trois papes, l'abominable trinité (1040)! La chrétienté aura une fois encore, au xve siècle, cet humiliant spectacle.

Henri III mit fin à ce désordre en déposant les trois rivaux, accourus à sa rencontre pour le solliciter. Mais ce fut lui qui en réalité prit le gouvernement de l'Église, car à partir de 1046, il disposa cinq fois du pouvoir pontifical; et ces cinq papes, pour la plupart allemands, ne furent guère que des chapelains de l'empereur.

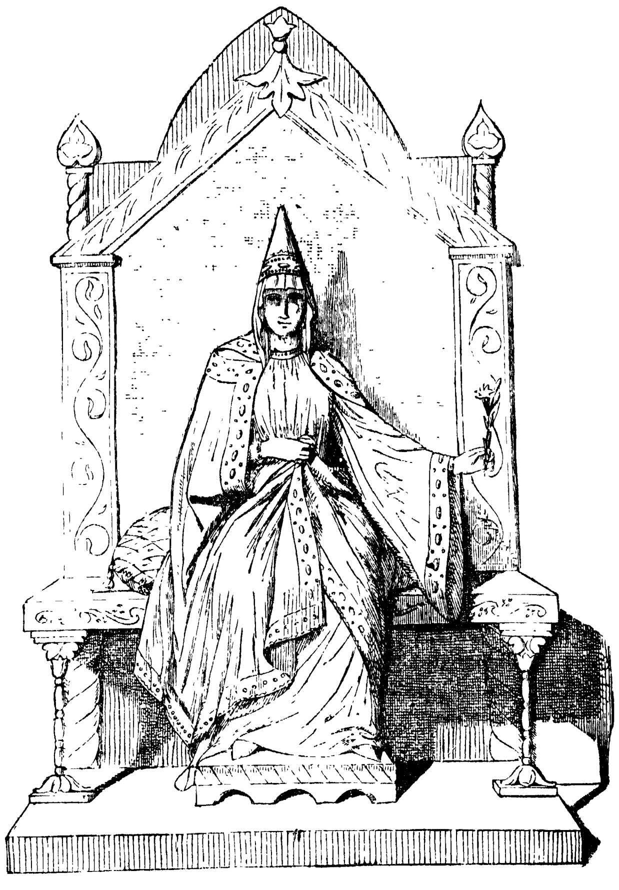
Hildebrand. — Ce fut cependant sous l'un d'eux, Léon IX (1049-1054), un Allemand, un parent de l'empereur, que la papauté se releva : mais ce relèvement fut l'œuvre, dès le début, d'un moine que le pape avait amené à Rome avec lui, Hildebrand, le futur Grégoire VII, une des plus saisissantes figures du moyen âge.

On connaît mal la première partie de sa vie. Il naquit probablement en 1020 ou 1022 ; il était fils, non d'un charpentier, comme la tradition l'a longtemps rapporté, mais d'un petit propriétaire de Soana (Toscane). Il passa son enfance à Rome, puis fut moine (mais non prieur, comme on le dit) à Cluny. Italien et moine de Cluny, ces deux circonstances contribuent à expliquer son histoire : il eut de la race italienne toute l'habileté, tout le génie politique; quant à ses vastes desseins, il les mûrit dans le sein de cet ordre puissant, dont la moralité était bien supérieure à celle du reste du clergé, et qui rêvait déjà de soumettre le monde laïque au sacerdoce, les enfants des ténèbres à ceux de la lumière, Satan au Christ.

Nommé d'abord sous-diacre, puis archidiacre de l'Église romaine, Hildebrand sert, inspire, dirige la papauté, avec une activité de jour en jour plus grande, sous cinq pontificats successifs (1049-1073). C'est à lui qu'il faut attribuer l'esprit nouveau qui anime alors la politique romaine.

Léon IX. Les Normands. Béatrice de Toscane. —

D'abord Léon IX forme le projet d'étendre son autorité au sud de l'Italie, en chassant les aventuriers normands qui s'étaient



La grande comtesse Mathilde, d'après une miniature d'un manuscrit du Vatican.

établis, sous Robert Guiscard [1], autour de Bénévent et ne

1 V. le chapitre XVIII.

respectaient pas toujours le territoire pontifical. Le pape conduit en personne contre ces pillards une petite armée : il est battu à Civitella (1053) et tombe aux mains des Normands. Mais l'aventure tourna au bénéfice du vaincu : Robert *Guiscard*, ou *l'avisé*, vit bien quel profit il pouvait retirer d'un accord avec le pouvoir ecclésiastique ; il se jeta aux pieds de son captif, implora son pardon et obtint de lui l'investiture de la Pouille et de la Calabre. Ainsi les Normands devenaient possesseurs légitimes d'un pays où ils étaient venus en aventuriers, et le pape, suzerain d'un petit peuple belliqueux et prêt à tout.

A peu près à la même époque, il marie un prince lorrain, Gottfried le barbu, à la veuve du marquis de Toscane, Béatrice (1051), et plus tard la fille de Béatrice au fils d'un premier lit de Gottfried. Cette fille, la grande comtesse Mathilde, devait montrer un dévouement à toute épreuve pour le Saint-Siège, surtout pour Grégoire VII, auquel l'unissait une étroite et mystique amitié.

Nicolas II. L'élection des papes. — Une armée au sud, un rempart au nord, c'était la sécurité pour Rome ; mais il fallait mettre le choix du pape lui-même à l'abri des surprises, des intrigues, des coups de force dont le Saint-Siège avait tant souffert. C'est ce que fit Nicolas II, en 1059, par un acte qu'on peut considérer comme la charte électorale de la papauté. Il décida qu'à la mort de chaque pape son successeur serait désigné par les *cardinaux* (évêques, prêtres, diacres) de l'Église romaine ; ce choix serait soumis ensuite à l'approbation du reste du clergé et du peuple ; il deviendrait alors définitif, « sous la réserve de l'hommage et respect dûs au présent empereur ». Le pape doit être choisi de préférence dans le clergé romain, « à moins qu'il ne se trouve pas dans son sein de clerc digne de cet honneur ». Les cardinaux se réuniront à Rome pour procéder à ce choix, sauf dans le cas où des menées malveillantes rendraient impossible dans cette ville la libre élection. Quel que soit le nombre des cardinaux et le lieu de leur réunion, l'élection est valable si elle est conforme à ces règles.

On voit comment toutes les circonstances sont prévues, et

quels avantages la papauté peut retirer de ce statut. Jusqu'alors elle était à la merci d'une populace capricieuse, d'un bas clergé vénal, du choix intéressé d'un empereur. Dans le règlement de 1059, au contraire, l'empereur n'apparaît que pour accepter un choix fait en dehors de lui, et encore la rédaction, ambiguë à dessein, de cet article semble faire cette concession personnellement à l'empereur régnant; le bas clergé et le peuple acclament. Ceux qui choisissent en réalité le pape, ce sont les cardinaux; et c'est le pape qui fait les cardinaux. L'Église de Rome s'appartiendra donc désormais à elle-même, à elle seule, et cessera de dépendre des hasards ou des forces extérieures. C'est vraiment alors qu'elle devient une monarchie indépendante, ayant, comme l'ancien empire romain, son sénat « capable de desseins suivis », le *Sacré-Collège* des cardinaux [1].

Alexandre II. Guillaume le Conquérant. — Enfin, sous Alexandre II, la papauté entra par un coup hardi dans la voie de la domination universelle, où elle devait marcher à si grands pas avec Grégoire VII. Le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, reçut de Rome l'investiture du royaume d'Angleterre (1066). Acte logique et significatif : logique, car Rome espérait se servir de cette race audacieuse en Occident, comme elle s'en servait déjà en Italie; significatif, car donner un royaume, c'était se préparer à disposer d'un empire.

Cette renaissance du pouvoir pontifical ne se produisit pas sans difficultés, de la part de l'empire d'abord. De 1049 à 1056, Henri III fit sentir plusieurs fois sa colère à ces papes novateurs; mais la minorité de son fils Henri IV et les troubles qui agitèrent l'Allemagne, pendant la régence de l'impératrice Agnes, facili-

1. Les formes de l'élection pontificale ont peu varié depuis 1059. La réunion des cardinaux en vue du choix d'un pape, dans un lieu fermé, sans relations avec l'extérieur, est ce qu'on appelle le *conclave*. La réserve de l'approbation impériale a disparu; mais il y a quelque chose d'équivalent, dans *l'exclusion* que peuvent *donner* les représentants des puissances catholiques, en déclarant au début du conclave que le gouvernement s'oppose à l'élection de tel ou tel candidat. La ratification du bas clergé et du peuple a été remplacée par les cris que pousse la foule lorsque, d'une fenêtre du conclave, un cardinal vient proclamer le nom du nouvel élu. Enfin, les cardinaux sont toujours en titre (*in titulo*) des évêques, prêtres ou diacres de l'Eglise de Rome. Mais ces titres peuvent être et sont conferés, en dehors du clergé romain, à un certain nombre de prelats étrangers.

tèrent le relèvement du Saint-Siège. D'autres difficultés vinrent de l'hostilité des évêques allemands et italiens; ils réussirent un instant à opposer au pape régulièrement élu et inspiré par Hildebrand un antipape, Cadaloüs (Honorius II, 1061). C'est que l'épiscopat était alors profondément divisé en deux partis, qui tenaient pour ou contre la réforme ecclésiastique. Plus que tout le reste encore, cette réforme fut l'œuvre de Hildebrand. En quoi consistait-elle?

Les abus du clergé. Simonie. — Le clergé du XIe siècle était en proie à deux maux, rongé, disaient les réformateurs, par deux lèpres, la *Simonie* et le désordre des mœurs.

La *Simonie* (du nom de Simon le magicien, qui prétendit acheter aux apôtres le droit de conférer le Saint-Esprit) était le trafic des fonctions ecclésiastiques. En principe, ces fonctions devaient être conférées par le choix des fidèles et des membres du clergé ; mais la liberté des *élections canoniques* n'était plus qu'un vain mot, une formalité presque toujours négligée dans l'Empire. Les empereurs d'Allemagne, ceux de la pieuse maison de Saxe, aussi bien que ceux de la dynastie Franconienne, beaucoup moins religieuse, trouvaient dans ce trafic un accroissement de ressources et en avaient fait une véritable institution d'État. Ils mettaient à prix les archevêchés, les évêchés, les abbayes, et comme à chacune de ces dignités était attaché un domaine, un revenu considérable, ils trouvaient toujours des acquéreurs. Ceux qui avaient acheté les hautes dignités vendaient à leur tour les plus humbles fonctions, les sacrements, le pardon des péchés. Ce commerce lucratif ne ruinait que l'esprit religieux.

Désordre des mœurs. — Cet abus en avait engendré un autre, qui tendait à ruiner, lui, l'institution ecclésiastique. Comme on n'exigeait aucune garantie des acquéreurs de ces dignités, les laïques qui les avaient acquises vivaient en laïques; ou bien ils contractaient publiquement mariage, ou bien, pour échapper aux censures ecclésiastiques, ils ne prenaient pas la peine de régulariser leurs unions et donnaient aux fidèles le spectacle de leurs désordres. Au XIe siècle, l'abus était devenu une coutume, et le clergé commençait à s'en

prévaloir comme d'un droit. L'évêque du Mans, l'évêque de Rouen, qui était en même temps comte d'Évreux, les évêques lombards étaient mariés. Un évêque de Bourgogne, Burchard, nomme dans un acte public sa femme et son fils; la femme de l'archevêque de Milan, Héribert, faisait des fondations pieuses. La femme d'un évêque portait parfois le titre d'*épiscopissa*. Un évêque marié dotait ses filles, et réservait à ses fils les dignités qu'il exerçait, les bénéfices qu'il possédait.

La Simonie et le désordre des mœurs combinés devaient entraîner à brève échéance la sécularisation du clergé, c'est-à-dire sa disparition. Cette féodalité sacerdotale en effet, rendant hommage comme la féodalité militaire à un empereur, à un roi, à un duc, transmettant comme l'autre ses fiefs en héritage, ayant le goût des armes, l'humeur querelleuse, l'habitude de la débauche, n'était plus un clergé, et ne pouvait tarder à se perdre dans la société laïque. Elle ne s'en distinguait plus, au dire des réformateurs, que par le costume, la tonsure, le visage rasé.

Les réformateurs. Grégoire VII (1073-1085). — C'était de l'ordre de Cluny qu'était sorti le premier cri d'alarme; et les clunyciens formaient dans l'Église un groupe ardent et résolu, qui, depuis Léon IX, se serrait autour de la papauté. Un des apôtres les plus éloquents de la réforme était Pierre Damien, sorte de tribun ecclésiastique, qui ne craignait pas de dévoiler, dans ses pamphlets, toute l'étendue du mal; avec lui, bien d'autres moines de Cluny ou du mont Cassin, Herlembald, Anselme de Baggio, Landolph, etc. Mais le plus grand était Hildebrand, qui déjà à plusieurs reprises avait fait porter par Léon IX, Nicolas II, Alexandre II, les sentences les plus sévères contre les simoniaques et les prêtres mariés. Dans Rome même, il avait défendu, l'épée à la main, à la tête d'une armée de moines et de gens du peuple, ses papes et ses décrets contre leurs adversaires. Ce fut lui, qu'à la mort d'Alexandre II, les cardinaux élurent et consacrèrent, malgré sa vive résistance. « Vous le savez, bienheureux Pierre, écrivait-il plus tard, vous m'avez assis sur le trône malgré moi, en dépit de ma douleur et de mes larmes; je n'ai point été vers vous; c'est vous qui m'avez appelé et, malgré

mes gémissements, avez placé sur moi le fardeau terrible de votre Église. »

Quoi qu'on pense de l'ambition de Grégoire VII, cette résistance, ces doutes, cet effroi durent être sincères quand il se vit, comme il le dit, « lancé sur la haute mer, et près d'être submergé par la tempête », car son esprit puissant avait, dès cette époque, mesuré dans toute son étendue l'œuvre à accomplir.

L'œuvre de Grégoire VII. Guerre aux abus ecclésiastiques. — Nulle œuvre n'est plus rigoureusement logique que la sienne; et sa logique est celle des révolutionnaires qui part du droit pour aboutir à la violence. On peut distinguer dans cette œuvre trois parties, qui sont comme les trois termes d'un syllogisme.

D'abord la réforme du clergé : c'était le droit, c'était même le devoir de Grégoire VII de détruire la simonie, d'arracher les clercs à leur vie de désordre, d'empêcher l'Eglise de se dissoudre dans la féodalité laïque.

Indépendance du clergé. Le droit d'investiture. — Or, il n'y avait à ces maux qu'un seul remède: enlever aux empereurs, rois, grands vassaux, le droit de conférer des dignités ecclésiastiques; le pape s'attribue ce droit en fait, tout en paraissant le rendre, suivant la tradition ancienne, aux fidèles et aux clercs de chaque église; ses choix offriront assurément d'autres garanties morales que ceux des princes. — Mais à ces dignités sont joints des fiefs, des domaines et des revenus, concédés sous la condition de l'hommage, sous la réserve de l'investiture. — Peu importe: le pape disposera du fief comme de la dignité, donnera l'*investiture* en conférant la fonction.

Souveraineté de la papauté. — Faire cela, c'est transformer tout à coup l'autorité morale de la papauté en un formidable pouvoir politique. « En dégageant le clergé de tout lien de famille et de patrie, dit M. Zeller, Grégoire VII ne lui laisse qu'une famille, l'Eglise, qu'une patrie, Rome, et le tient tout entier dans sa main. En interdisant toute investiture laïque, il fait plus encore, il met dans sa main, avec le clergé, les immenses domaines qui lui ont été concédés. » Il devient

donc le chef d'une féodalité qui lui est bien plus soumise que la féodalité laïque ne l'est aux rois et aux empereurs, car il préside à son recrutement, et elle ne peut lui échapper par l'hérédité des fiefs; il se place à la tête d'une hiérarchie plus régulière et plus disciplinée que les hiérarchies administratives très imparfaitement organisées de ce temps. Il se fait le possesseur d'un quart ou d'un cinquième des terres dans chaque pays, le souverain d'un État dans chaque État. De là à l'intervention impérieuse dans les affaires politiques de l'Europe chrétienne, à la souveraineté universelle, il n'y a qu'un pas. Grégoire VII ne recule pas devant cette conclusion. N'a-t-il pas seul pouvoir pour distinguer, dans les actes des hommes, ceux qui sont conformes et ceux qui sont contraires à la loi divine, pour lier et délier ici-bas et dans le ciel, pour réaliser le règne du Christ sur la terre? Ce régime a un nom : c'est la théocratie, le gouvernement du monde par Dieu, c'est-à-dire par le sacerdoce.

Les idées de Grégoire VII. — Tel est le sens d'un document, sur la nature duquel on n'est pas d'accord, mais qui émane certainement de Grégoire VII, le *Dictatus papæ*. Ce sont probablement des notes dans lesquelles le pape a résumé sa doctrine politique, et, suivant l'expression d'un historien,« condensé le système entier de la toute-puissance et de la majesté papales ». — « Le pontife romain est seul appelé pontife universel, car seul il a le pouvoir de déposer les évêques, de les réconcilier avec l'Église, de fonder, diviser ou réunir les évêchés; seul il dispose des insignes de l'Empire, il a le droit de déposer les empereurs, d'accuser les rois devant leurs sujets, de délier ceux-ci du serment de fidélité. — Les souverains et les princes de ce monde lui sont soumis comme le corps est soumis à l'âme, etc. » Pour faire triompher ces doctrines, Grégoire VII ne recule pas devant l'idée d'une lutte à main armée. « Quoi ! écrit-il, tous les jours les soldats du siècle se rangent en bataille pour un prince de la terre, et nous, les prêtres de Dieu, nous ne combattrions pas pour ce roi, qui a tout fait de rien ! » — « Maudit soit, dit-i encore, celui qui n'ose ensanglanter son épée ! »

Résumons en trois mots ce programme de la théocratie :

la *réforme ecclésiastique*, voilà le but ; l'*indépendance de l'Église* est le moyen, la *souveraineté du pape*, la conséquence. Toutes les parties de cette œuvre se tiennent, et Grégoire VII ira des prémisses à la conclusion avec une rigueur inflexible.

Grégoire VII et la réforme. — C'est par la réforme du clergé qu'il commence. Dès 1074, un synode tenu à Rome renouvelle les sentences portées antérieurement contre les simoniaques et les clercs qui vivent dans le désordre. Mais il ne suffit pas de décréter, il faut exécuter: des légats armés de pleins pouvoirs sont envoyés dans toute la chrétienté. Le pape leur dit, comme le Christ à ses apôtres : « Qui vous accueille m'accueille, qui vous méprise me méprise. » Gérard, évêque d'Ostie, Hugue, abbé de Cluny, sont les principaux chefs de ces missions; toute une armée de moines sert sous leurs ordres. Ils vont signifier aux évêques et aux abbés coupables qu'ils aient à s'amender; au besoin ils ameutent les religieux contre leur supérieur, les fidèles contre leurs pasteurs, car « chaque chrétien doit au pape une obéissance plus étendue qu'à son évêque en particulier ». Pendant quelques années, c'est la guerre civile générale, une sorte de révolution démagogique dans toute la chrétienté. Les prélats résistent. « Si Grégoire veut des anges pour gouverner son Église, dit l'un d'eux, qu'il les fasse descendre du ciel ! » Des envoyés du pape sont insultés et souffletés à Paris, d'autres emprisonnés en Allemagne, ou assassinés : l'un d'eux, à Milan, combat à la tête de ses partisans sur la place publique et reste sur le champ de bataille. Le pape ne cède pas, et il finit par réduire presque partout les résistances, chasser les évêques indignes ou les contraindre à la pénitence.

Cette guerre au désordre ecclésiastique a duré pendant tout le pontificat de Grégoire VII; elle s'est terminée par une victoire presque complète et une heureuse transformation du clergé. Ce n'est pas la moins périlleuse des luttes de ce grand pape, et c'est certainement la plus légitime. C'est au sujet de cette rénovation morale du corps écclésiastique qu'on a pu dire que son œuvre était « une œuvre de civilisation ».

Le droit d'investiture. — C'était le premier pas. En

1075, Grégoire affirme un droit d'une nouveauté plus hardie et plus contestable : il retranche du clergé quiconque aura reçu des mains d'un laïque un évêché ou une abbaye. De plus, il frappe d'anathème ceux des empereurs, ducs, marquis, comtes et autres représentants du pouvoir séculier qui oseront donner l'investiture d'un évêché ou de quelque autre dignité de l'Église. Et comme la puissance universelle est la conséquence naturelle d'une pareille décision, il ne tarde pas à la proclamer et à l'exercer.

Grégoire VII et les souverains. — On le voit en effet revendiquer les droits de souveraineté du Saint-Siège sur tous les pays récemment arrachés à l'idolâtrie ou aux musulmans. « Vous savez, écrit-il à Alphonse VI, roi de Castille, Navarre et Aragon, que, depuis les temps les plus anciens, le royaume d'Espagne est une propriété de saint Pierre ; si vous n'êtes résolu de payer les droits dus au Saint-Siège dans ce royaume, nous vous *défendons d'y régner* plutôt que de voir l'Église traitée par ses enfants comme par ses ennemis. » En Hongrie, il tranche une querelle entre Salomon et son compétiteur Geiza, et il écrit au premier : « Votre couronne appartient au Saint-Siège depuis que saint Étienne lui a remis ses droits. » Il termine une contestation entre le duc de Bohême Wratislas et son frère Jaromir. Il reçoit l'hommage du roi de Pologne, Boleslas. Il donne des avertissements au roi de Norvège, Olaus III : « Votre royauté consiste à relever l'opprimé, à défendre la justice au péril même de votre vie. » Il menace le roi de France, Philippe Ier : « Ou bien il renoncera à la honteuse hérésie simoniaque, ou bien les Français, frappés d'un anathème général, refuseront, à moins qu'ils ne renoncent à être chrétiens, de lui obéir. » Il parle de la même façon à l'ancien protégé de la papauté, à Guillaume le Conquérant, qui du reste lui répond assez sèchement. Il réclame la Sardaigne comme une partie du patrimoine de saint Pierre. Il invite l'empereur grec Michel VIII à rentrer dans le sein de l'Eglise romaine. En trois années enfin, il intervient au nom des intérêts religieux ou des droits de saint Pierre, dans toutes les affaires politiques de l'Europe, et déjà il parle

d'unir la chrétienté dans un grand effort commun contre les peuples musulmans.

L'Europe à cette époque. Henri IV (1056-1106). — L'état politique de l'Europe encourageait au reste ces prétentions du pape. Partout le pouvoir temporel était sans force et sans dignité. L'Empire grec était battu en brèche par les Turcs seldjoucides, la royauté normande en Angleterre était aux prises avec les dernières résistances anglo-saxonnes ; en France, l'autorité matérielle et morale des Capétiens était faible ; les royaumes d'Espagne se formaient lentement dans une lutte héroïque contre l'islamisme. Les États d'Orient et du Nord avaient peine à se dégager de la barbarie d'où ils venaient de



Henri IV, empereur.

sortir. Enfin et surtout la puissance impériale, si redoutable naguère et si hostile aux prétentions ecclésiastiques sous Henri III, se trouvait entre les mains d'un prince tour à tour violent et faible, orgueilleux et prompt au découragement ; c'était un adversaire tel que pouvait le souhaiter Grégoire VII.

Déjà Grégoire avait donné, à plusieurs reprises, de sévères avertissements à Henri IV au sujet de sa vie privée ou à propos des affaires ecclésiastiques. En 1075, Henri venait de vaincre les Saxons révoltés contre lui et se préparait à leur faire expier chèrement leur tentative, lorsque le pape évoqua l'affaire en imposant sa médiation. L'empereur se retourna

avec colère contre lui; les décrets pontificaux sur l'investiture l'avaient déjà irrité; car le fils de ce Henri III, qui avait fait et défait tant de papes, n'entendait pas recevoir la loi de Rome.

Déposition de Grégoire VII. — Aussi, au commencement de l'année 1076, Henri IV réunit-il à Worms une assemblée de comtes et d'évêques ; les évêques allemands, menacés par la réforme, y vinrent en grand nombre, les évêques italiens opposés à Grégoire y furent représentés par le cardinal Hugues le Blanc. Les accusations les plus graves et les plus invraisemblables y furent portées contre Grégoire VII : parjure, simonie, hérésie, débauche ; il ne fallait plus « laisser l'Eglise à la garde de ce loup dévorant ». L'assemblée décida qu'il ne serait plus reconnu comme pape. Un clerc de Parme, nommé Roland, se chargea de notifier cette sentence au pape lui-même.

De son côté, Grégoire venait d'ouvrir à Rome un synode pour juger les actes de l'empereur. Le clerc Roland pénètre hardiment à Saint-Jean-de-Latran, où se tenait le synode, et remet au pape la lettre impériale . Grégoire monte en chaire et lit lui-même au peuple cette sommation impérieuse et injurieuse : « Henri roi, non par usurpation, mais par l'ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape... Tu as pris notre humilité pour de la peur, et tu n'as pas craint de te soulever contre la puissance royale que nous tenons de Dieu ; tu as osé nous menacer de nous l'enlever, comme si nous avions reçu la royauté de toi... Tu es parvenu au pontificat par la fraude et l'astuce, tu as gagné par l'or la faveur du peuple. Je le dis maintenant avec tous mes évêques, descends du siège que tu as usurpé, descends. »

Excommunication de Henri IV (1076). — Alors, au milieu de l'assemblée indignée, Grégoire se leva et, prenant à témoin contre la calomnie le peuple, les saints et le prince des apôtres, il prononça à son tour la sentence suivante : « Je défends à Henri, qui par son orgueil infini s'est élevé contre l'Église, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie. Je délie tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à tous de le servir comme roi. Je le charge

d'anathèmes, afin que les peuples apprennent, ô prince des apôtres, que vous êtes Pierre et que sur cette pierre le fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Henri IV abandonné. — Ainsi l'empereur déposait Grégoire VII et Grégoire prononcait la déchéance de l'empereur. Le duel du sacerdoce et de l'Empire était engagé, les deux épées croisées. Qui allait recevoir le premier coup ? Ce fut Henri IV qui tomba, avec une rapidité surprenante, mais non inexplicable. Il s'était fait en Allemagne beaucoup d'ennemis par ses caprices et ses violences. La Saxe frémissait encore du dur traitement qu'il venait de lui imposer. Tous les grands feudataires avaient intérêt à secouer la domination d'un maître. Dans toutes les villes épiscopales, il y avait un parti de la réforme impatient et prêt à saisir l'occasion. La parole du pape, portée au delà des Alpes par les légats et les moines, coalisa toutes ces rancunes, toutes ces ambitions, toutes ces ardeurs religieuses. Henri convoque vainement une nouvelle assemblée à Worms, puis à Mayence, pour renouveler la déposition du pape ; il s'y trouve presque seul. Mais une autre assemblée, à la voix de Grégoire, se réunit à Tribur; là, les évêques et les princes accourent en foule ; ils adhèrent à la sentence pontificale ; ils refusent de communiquer avec l'excommunié ; ils consentent seulement à lui accorder un an pour obtenir son absolution : ce délai expiré, ils choisiront un autre souverain.

Précipité subitement du trône, Henri n'a plus d'autre ressource que la soumission, d'autre espoir que la clémence du pape. Il part pour l'Italie en pénitent. Presque seul, avec sa femme et son fils, il traverse la Bourgogne, la Savoie ; on fuit à son approche, on se détourne sur son passage : il franchit péniblement, par un hiver rigoureux, les neiges du mont Cenis, il se dirige vers Rome. Qui aurait pu reconnaître dans ce pèlerin lamentable le maître capricieux et violent de l'Allemagne et de l'Italie ?

Grégoire n'eut garde de l'attendre à Rome. Si l'empereur avait beaucoup d'ennemis en Allemagne, le pape n'en avait pas moins en Italie, et leurs conseils auraient pu rendre

quelque audace au vaincu. Il partit donc, annonçant qu'il allait passer les Alpes pour régler la situation de l'Europe; mais il s'arrêta à Canossa [1], dans un château appartenant à son amie dévouée, la grande comtesse Mathilde.

Canossa (1077). — C'est là que l'empereur fit sa soumission. Pendant deux jours, Henri demeura entre la première et la seconde enceinte du château, en costume de pénitent, un manteau de laine sur les épaules, les pieds nus, venant à plusieurs reprises s'agenouiller sur la neige devant une porte qui ne s'ouvrait pas. Le troisième jour enfin, le pape, jugeant l'humiliation suffisante ou cédant aux vives remontrances de Mathilde et de l'abbé de Cluny, consentit à recevoir le pénitent. Henri, étendu sur le seuil de la chapelle, les bras en croix, demande en sanglotant l'absolution. Grégoire le relève, lui donne le baiser de paix, l'absout et l'admet à la messe pontificale. Quelques historiens ajoutent qu'à la communion le pape, prenant la moitié de l'hostie, prie le Christ de le frapper de mort s'il est coupable des crimes dont on l'a accusé; il offre ensuite l'autre moitié à l'empereur. Mais Henri, qui n'ose accepter cette sorte de jugement de Dieu, reste muet et abîmé dans son humiliation (28 janvier 1077).

Telle fut la scène fameuse qui laissa une impression profonde dans le souvenir des peuples. Ce nom de Canossa est devenu comme un mot de la langue politique. De nos jours encore, « aller à Canossa » signifie humilier le pouvoir temporel devant le pouvoir spirituel, subir le joug de la théocratie. Ce jour-là en effet l'humiliation de l'empereur avait été complète; mais la victoire de la théocratie n'était pas aussi décisive qu'on eût pu le croire, et six ans plus tard, Henri IV devait prendre sa revanche.

Guerre civile en Allemagne. — Au lendemain de Canossa, Grégoire VII manqua ou de franchise ou d'audace. Avait-il voulu, en absolvant le pécheur, relever l'empereur? Il devait en ce cas l'annoncer à l'Allemagne, et aider le pénitent à remonter sur le trône d'où l'avait précipité une sentence pontificale. Mais il lui parut plus habile de laisser les choses

1. Près de Reggio et de Modène.

en suspens, de prolonger la discorde en Allemagne, et d'affaiblir ainsi la puissance impériale. Une guerre civile allait déchirer l'empire, Grégoire ne fit rien pour l'empêcher.

En effet, les ennemis de Henri IV, comptant sur l'appui de Rome, persistaient à déclarer le trône vacant, et, dans une diète tenue à Worms (1078), ils firent choix d'un nouvel empereur, Rodolphe de Souabe. Mais la cause de Henri avait retrouvé quelques défenseurs qui, dans une autre diète tenue à Ulm, déclarèrent rebelles Rodolphe et ses adhérents. L'Allemagne se partagea entre les deux Césars.

Alors, des deux côtés, on presse Grégoire de se prononcer. Les Saxons, qui tiennent pour Rodolphe, les Bavarois, qui ont acclamé Henri, le supplient ou le somment de faire un choix. La logique et l'humanité semblent lui faire un devoir de parler. Il se tait, ou plutôt se contente d'annoncer qu'il ira bientôt en Allemagne. Est-ce calcul de sa part? Le calcul était peu généreux. Est-ce défaillance passagère de cette volonté inflexible? On peut le croire. Sa nature énergique subissait parfois des crises douloureuses. Dès 1075, il écrivait à un ami : « Maintes fois j'ai demandé au Sauveur de me retirer de ce monde... Partagé entre la douleur et un espoir hélas! trop lointain, je suis assailli de tempêtes, et ma vie n'est qu'une continuelle agonie. » — Et plus tard : « O Seigneur, si vous imposiez un tel fardeau à Moïse ou à Pierre, ils en seraient accablés! Qu'est-ce donc pour moi, qui ne suis rien auprès d'eux? »

Succès de Henri IV. — Enfin, en 1080, après un léger avantage remporté par Rodolphe, Grégoire VII prend un parti. Dans un synode tenu à Rome, il déclare que Rodolphe mérite l'empire « par son humilité, sa soumission, sa sincérité »; il interdit à Henri, « de la part du Tout-Puissant, le gouvernement de l'Allemagne et de l'Italie ». Sentence plus grave que celle de 1076, car elle n'est pas une mesure défensive, mais une attaque, et semble inspirée par des motifs tout politiques.

Mais le résultat en fut tout différent. Henri cette fois garda ses partisans; leurs rangs se grossirent même de tous ceux que l'ambition pontificale irritait. « Ce ne fut point, dit M. Zeller,

comme la première fois un sentiment de stupeur en Europe, mais presque un mouvement de révolte.» En Allemagne, en Italie, des princes, des évêques pressèrent Henri IV de résister. Il vint présider à Brixen[1], à la limite des deux pays, une assemblée épiscopale ; on y dénonça de nouveau « l'intrus, le ravageur des églises, le parjure, le nécromancien Hildebrand, » et l'on choisit un autre pape, Clément III (Guibert, archevêque de Ravenne), ennemi personnel de Grégoire. Empereur contre empereur, pape contre pape; c'est la seconde reprise du combat, mais avec une autre issue.

En Allemagne, Rodolphe est vaincu et blessé mortellement près de Mersebourg (1081) ; en Italie, les troupes impériales mettent en déroute les soldats de la comtesse Mathilde. Henri n'a plus d'ennemi et le pape n'a plus d'armée. C'est le moment de la revanche de Canossa et de l'humiliation de Grégoire.

Henri IV à Rome (1082). — Elle fut complète. Arrivé en Italie avec son pape, Henri se fait couronner roi à Milan et marche sur Rome sans rencontrer d'obstacles (1082). Le peuple de cette ville, dévoué au pape, soutient à deux reprises l'assaut des Allemands; mais ceux-ci, dans une troisième attaque, forcent l'enceinte, pillent et tuent, suivant la tradition germanique (*ira teutonica*). Grégoire VII, qui a pu se réfugier en toute hâte dans le château Saint-Ange, voit de là ses ennemis rester maîtres de la cité léonine, et le faux pape couronner solennellement l'empereur excommunié (1083)

Grégoire VII délivré par les Normands. — Il lui restait cependant un allié, mais bien peu sûr, des vassaux bien peu fidèles, Robert Guiscard et ses Normands. Excommunié pendant six ans, l'aventurier s'était reconcilié avec Grégoire en 1081, mais il était, depuis ce temps, engagé dans une lutte contre l'empereur grec; il assiégeait Durazzo, il rêvait la conquête de l'Orient. Il se laissa longtemps implorer par le pape prisonnier. « O duc, lui écrivait celui-ci, le pape te conjure, comme un père son fils, de secourir en hâte le siège apostolique, car il craint d'être trahi par la défection des Romains

1. Dans le Tyrol, au nord de Trente

et livré aux mains de ses ennemis. » En effet, on se battait chaque jour avec fureur dans les rues de Rome, « pour le Christ ou Barrabas, » lorsque Robert arriva (1084). Les Allemands s'enfuirent à son approche. Les Normands, incendiant et massacrant tout sur leur passage, pénétrèrent jusqu'au Château Saint-Ange, et triomphalement, au milieu des ruines de la malheureuse ville, ils emportèrent chez eux, comme une proie, le pape délivré.

Mort de Grégoire VII (1085). — Délivré? Grégoire dut se demander s'il était vraiment libre, au milieu des Normands, à Salerne, presque gardé à vue. Entre les mains de ces barbares ambitieux et intrigants, qui comptaient faire de lui peut-être un instrument précieux pour quelques nouveaux desseins, il connut sans doute un nouveau genre d'humiliation; et, s'il avait péché par orgueil à Canossa, ce fut dans son orgueil qu'il fut frappé à Salerne, en se voyant le jouet d'un aventurier subalterne. Ce sentiment, joint aux souffrances des années précédentes, hâta sans doute sa fin; et ses dernières paroles, tout en attestant sa conviction indomptable, décèlent une secrète amertume: « J'ai aimé, dit-il, la justice, et j'ai haï l'iniquité; c'est pour cela que je meurs en exil! »

Jugement. — Pour le juger en toute équité, il faut distinguer l'homme de l'œuvre. L'homme est d'une réelle supériorité intellectuelle et morale. Nous avons vu quel génie puissant supposaient ses conceptions, et quel courage lui fut nécessaire pour soutenir son rôle. On ne peut nier qu'il ait été un grand ambitieux. Mais son ambition n'a pas un caractère étroit et égoïste, comme l'ambition de ses adversaires. C'est celle d'un homme qui se dévoue sans réserves à une idée, à une foi. Sa conviction est profonde en effet; elle éclate dans ses paroles comme dans ses actes; ses lettres sont d'un accent très sincère et parfois d'une éloquence passionnée.

Ce qu'on peut lui reprocher, au moins à un moment de sa vie, c'est d'avoir trop savouré la joie du triomphe. A Canossa, ce n'est pas le vicaire du Christ qui prolonge orgueilleusement la pénitence de l'empereur, c'est plutôt le politique acharné qui croit la partie gagnée. Il a aussi pour l'emploi des moyens

violents une sorte de prédilection peu conforme à l'esprit de l'Évangile. Comment mettre sa maxime : « Malheur à qui n'ose ensanglanter son épée! » d'accord avec la parole du Christ : « Qui frappe par l'épée périra par l'épée. » Ce sont ces contradictions sans doute qui lui firent donner par un autre réformateur, Pierre Damien, aussi zélé mais plus doux que lui, le nom étrange et caractéristique de « Saint Satan ».

Quant à l'œuvre, nous en avons montré la logique rigoureuse. Elle aboutit cependant à une usurpation. En touchant à l'investiture, Grégoire VII portait atteinte à des droits acquis. Le clergé étant à la fois puissance spirituelle et puissance temporelle, sa situation double ne pouvait se régler que par un accord entre les princes et le pape. Celui-ci la simplifiait en prenant tout pour lui. Était-ce bien là « rendre à César ce qui est à César? » Quant à son projet de domination universelle, ce n'est qu'un rêve dangereux, toujours funeste aux hommes qui l'ont formé, aux peuples qui l'ont servi, aux siècles qui l'ont vu prendre corps. Pour s'appeler alors la *Théocratie*, et s'affirmer au nom de Dieu, il n'en était ni plus pratique ni plus légitime. Grégoire VII semble dire : « Le monde entier est mon royaume. » Il a été condamné à l'avance par celui qui a dit . « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

Suite de la lutte. Victor III. — La querelle des investitures devait durer trente-sept ans encore, passer par des phases très diverses et toute sorte de tragiques vicissitudes; elle perd cependant une grande partie de son intérêt dès que la scène n'est plus occupée par la grande figure de Grégoire VII.

D'abord les revers de la papauté se continuent sous le successeur de Grégoire, Didier, abbé du Mont-Cassin, élu, malgré sa résistance, sous le nom de Victor III (1086-1088). L'antipape Clément III reste maître de Rome, pendant qu'en Allemagne Henri IV triomphe d'un nouveau compétiteur qu'on lui avait opposé, Hermann de Luxembourg.

Urbain II. — Les choses changent de face avec le pape Urbain II, français, ancien prieur de Cluny, tout pénétré de l'esprit de Grégoire VII (1088-1099), aussi ardent que lui, et

moins scrupuleux encore sur le choix des moyens. D'abord il fait épouser par la comtesse Mathilde, malgré ses quarante-cinq ans, un jeune homme de dix-huit ans, le jeune Welf de Bavière, dont le père est, en Allemagne, le chef du parti anti-impérialiste. Bientôt, secrètement excité par le pape, le fils aîné de Henri IV, Conrad, soulève les villes d'Italie, se met en révolte ouverte contre son père et prend à Milan la couronne de roi d'Italie (1093). Urbain II tenait ainsi toute l'Italie par les Normands, Mathilde et Conrad, en même temps qu'il ranimait la rébellion allemande.

La prédication de la croisade. — Mais le plus grand coup porté à l'empire par Urbain II, ce fut la prédication de la première croisade, aux conciles de Plaisance et de Clermont[1]. La croisade devint, dans la lutte entre le sacerdoce et l'Empire, une manœuvre stratégique décisive. A la voix d'Urbain II, toute la chrétienté s'unit : partisans de l'empereur et partisans du pape, tous partirent. La question de savoir à qui, de César ou de saint Pierre, appartenait le monde, se trouva, pour un instant au moins, résolue : le monde chrétien était à celui qui venait d'armer toute la chrétienté.

C'est là ce qui explique la nouvelle chute de Henri IV et sa fin misérable. Dans les premières années du XIIe siècle, le vieil empereur, toujours orgueilleux, toujours opiniâtre dans la défense de ses droits, se trouva comme isolé au milieu d'une Europe nouvelle, privé de ses plus fidèles serviteurs, de Godefroy de Bouillon par exemple, qui avait jadis tué de sa main l'anti-césar Rodolphe ; les idées, les sentiments sur lesquels il s'était appuyé avaient fait place presque partout à des idées de dévouement au Saint-Siège, à des sentiments d'enthousiasme religieux. Ce fut le moment que la papauté choisit pour recommencer la lutte.

Pascal II. — Le successeur d'Urbain, Pascal II (1099-1118), moine clunycien, comme presque tous les papes réformateurs de ce temps, pratiqua, comme son prédécesseur, une défection dans la famille impériale. Le second fils de Henri IV

1. V. le chapitre suivant.

(l'aîné, Conrad, avait été vaincu par son père et était mort en 1098), Henri, se révolte à la voix du pape et se fait délier par Pascal de son serment de fidélité. Un synode tenu en Saxe le déclare empereur; les évêques et les princes accourent en foule autour de lui. Une diète se réunit à Mayence. Le vieil empereur veut s'y présenter, on l'arrête à Bingen, on le somme d'abdiquer, de livrer les ornements impériaux, de faire pénitence au pain et à l'eau (1105). Il s'y résigne pour obtenir sa liberté et sauver sa tête.

Malheurs et mort de Henri IV (1106). — Henri IV était tombé pour la seconde fois. Il ne se releva plus; il réussit bien à s'enfuir; mais il erra pendant quelques mois, dans la plus complète misère, au travers des villes du Rhin, arriva à Liège, et mourut au moment où il essayait d'en appeler encore par les armes au jugement de Dieu (1106). Les sentences du Saint-Siège le poursuivirent après sa mort. L'évêque de Liège, qui l'avait enterré dans sa cathédrale, dut sous la menace de l'excommunication retirer son cercueil du lieu consacré; ce ne fut qu'au bout de cinq ans que ses restes furent remis en terre sainte.

Henri V. Convention de Sutri. — La papauté triomphait de son vieil adversaire. Mauvaise victoire, due à de mauvais moyens et peu durable. Le nouvel empereur, Henri V, se retourna presque aussitôt contre son protecteur Pascal II; c'était inévitable. En 1110, une armée impériale marcha sur Rome. Le pape, pris au dépourvu, eut alors une idée fort étrange pour l'époque: il vint au-devant de Henri, et, par la convention de Sutri (1111), déclara que l'Église renonçait à tous les biens régaliens, c'est-à-dire à tous les fiefs qu'elle tenait de l'empereur. «Pour racheter la liberté de l'Église, Pascal jetait tous ses biens en pâture à l'Empire. »

Cette conception, d'une logique aussi rigoureuse, mais plus désintéressée que celle de Grégoire VII, le clergé la repoussa avec colère. Lorsque, à Rome, dans la basilique de Saint-Jean, en présence de l'empereur qu'il allait couronner, le pape fit connaître les conditions de l'arrangement, les évêques allemands qui assistaient à la cérémonie lui répondirent par des cris de fureur. Il ne leur plaisait pas d'acheter l'indépendance

à ce prix. Une véritable bataille s'engagea au pied de l'autel. Henri fit alors saisir le pape par ses soldats et l'entraîna hors de Rome avec seize cardinaux, comme otages de la convention, « butin inouï pour des chrétiens ». Au bout de quelques semaines d'une dure captivité, il lui arracha par des menaces la restitution du droit d'investiture, c'est-à-dire le désaveu du principe que la papauté soutenait depuis quarante ans.

Les biens de la comtesse Mathilde. — Ce coup de force n'était pas un dénouement. Une autre querelle vint se joindre à celle qui n'était pas terminée encore. La comtesse Mathilde, qui avait depuis longtemps fait donation de ses biens au Saint-Siège, mourut en 1115. S'agissait-il seulement de ses biens *allodiaux* (propriétés personnelles), ou de ses biens *régaliens* (fiefs impériaux)? Le pape tenait pour la seconde interprétation qui lui assurait la souveraineté d'un tiers de l'Italie. L'empereur réclamait ses fiefs. Il marcha sur Rome (1118).

Dernières phases de la lutte. — C'est la dernière crise de cette interminable lutte. Pascal II meurt peu après l'entrée des Allemands dans Rome; son successeur Gélase II manque de périr dans l'église Sainte-Marie, sous les coups de poing et les coups de pied des partisans de l'empereur; il s'enfuit et vient mourir en France (1119). Calixte II, élu à Reims, réussit à rentrer dans Rome, se saisit d'un antipape, Maurice Bourdin, et le fait promener dans les rues de la ville, hissé sur un chameau, au milieu des risées de la populace (1121).

Mais le monde chrétien et les deux puissances rivales elles-mêmes étaient lasses de ces violences. A plusieurs reprises déjà, des tentatives de transaction avaient été faites, des conférences tenues, en 1107, à Châlons, en 1119, à Mouzon. La paix des deux pouvoirs fut enfin conclue, en 1122, à Worms, par Calixte et Henri V.

Concordat de Worms (1122). — Aux termes du concordat de Worms, les dignités ecclésiastiques étaient conférées par des élections canoniques régulières et libres ; l'évêque ou l'abbé élu devait être consacré par le représentant du pape, qui lui donnait l'investiture par la crosse et l'anneau, c'est-à-dire l'investiture spirituelle ; il recevait de l'empereur l'inves-

titure temporelle par le sceptre. En Allemagne, l'investiture temporelle précédait l'autre ; en Italie et dans le royaume d'Arles, elle la suivait.

Conclusion. — Ainsi le droit d'investiture, objet de tant de querelles, se trouvait partagé. Le pape donnait le pouvoir sur les consciences, l'empereur la possession des domaines. Rien de plus sensé que cette solution, rien de plus conforme à la double nature, apostolique et féodale, du clergé au moyen âge. La lutte semblait finir par où elle aurait dû commencer.

Mais en réalité elle ne finissait pas ; elle ne pouvait pas finir. Sur ce terrain des investitures, un accord avait pu intervenir. Sur le fond même de la querelle, la domination de l'un des deux pouvoirs aux dépens de l'autre, il n'y avait pas de conciliation possible. Le concordat de Worms n'est pas une paix, mais une trêve.

SUJETS A TRAITER

Résumer l'histoire de la papauté depuis la mort de Nicolas Ier jusqu'à l'avènement de Grégoire VII.

Grégoire VII et Henri IV; principales vicissitudes de la lutte.

Expliquez ce que c'est que la querelle des investitures. — Quelle fut son origine; son dénouement?

Montrer la grandeur du rôle de Grégoire VII et les fautes commises par lui.

PRINCIPAUX PAPES. — ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ITALIE	LUTTE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE (1er Tableau.)	EMPEREURS. — ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE
Nicolas Ier (858-867).	I. — PRÉLIMINAIRES DE LA LUTTE	*Arnulf* (887-899).
Intervention dans les affaires politiques de l'Europe, début de la théocratie.		Couronné empereur à Rome (896).
Commencement du schisme grec, sous Photius (863).		MAISON DE SAXE (919-1024).
Anarchie de l'Italie. Théodora, Marozie, Albéric disposent de la papauté. (Première moitié du xe siècle.)		*Henri Ier l'Oiseleur* (919-936). Défaite des Hongrois à **Mersebourg** (933).
Jean XII (956-963).	1. — Fondation du Saint-Empire romain **germanique** (Otton le Grand couronné à Rome, **962**).	*Otton Ier le Grand* **(936-973).**
Appelle Otton le Grand en Italie.		Défaite des Hongrois à **Augsbourg** (955). Organisation de l'Allemagne.
Grégoire V (996-999).		
Supplice du tribun Crescentius à Rome (998).		*Otton II* (973-983). Expédition malheureuse dans l'Italie méridionale.
Silvestre II (Gerbert, 999-1003).	— Étroite union du pape **Silvestre II et de l'empereur** Otton III (999).	*Otton III* (983-1002).
Eclat de son pontificat. Premier établissement des Normands au sud de l'Italie (1015). Conrad brise la grande féodalité italienne par la Constitution de Pavie (1037).		Fondation du royaume chrétien de Hongrie sous Etienne Ier (1000). *Henri II* (1002-1024). Expéditions **en Italie.** MAISON DE FRANCONIE (1024-1125)
Benoît IX (1033-1046). **Scandales de la papauté : trois papes se disputent le Saint-Siège.**		***Conrad II*** **(1024-1039).** Le royaume **d'Arles réuni à l'Empire** (1033).
	2. — Henri III **dépose** les trois **papes rivaux**, et dispose à trois reprises du Saint-Siège (1046-1056). — La papauté est entièrement sous la dépendance de l'Empire.	***Henr III*** **(1039-1056).**

PRINCIPAUX PAPES. — ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ITALIE	LUTTE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE 1er Tableau (*Suite*).	EMPEREURS. — ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE
	3. — La papauté se relève **sous la direction de Hildebrand.**	
Léon IX **(1049-1055).** ***Nicolas II*** **(1059-1061).** ***Alexandre II*** (1061-1073).	— Elle acquiert **des vassaux** (les Normands de Robert Guiscard (1053) et des alliés (Béatrice et Mathilde de Toscane).	***Henri IV*** **(1056-1106).** **Troubles pendant sa minorité.**
Sous le nom de ces papes, Hildebrand dirige la politique du Saint-Siège.	— Elle règle les formes **de** l'élection **pontificale (statut** de *Nicolas II*, 1059).	
	— Elle donne à Guillaume de Normandie l'investiture du royaume d'Angleterre (1066).	
	— **Elle entreprend de réformer les abus du clergé.**	
	II. — PREMIÈRE PHASE DE LA LUTTE. — QUERELLE DES INVESTITURES (1073-1122)	
Grégoire VII **(Hildebrand (1073-1085).**	1. — Projets de Grégoire VII : réforme du clergé, indépendance de l'Eglise, souveraineté de la papauté : **la théocratie.**	Révolte des Saxons.
	— Il condamne la *simonie* **et le désordre des mœurs** ecclésiastiques (1074).	
	— Il défend **aux** princes laïques de **donner** l'investiture des **fiefs ecclésiastiques** (1075).	
	— **Il intervient dans toutes les affaires de l'Europe.**	
	— L'empereur fait **déposer le pape au synode de** Worms ; **le pape excommunie et dépose l'empereur** (1076).	

PRINCIPAUX PAPES. — ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ITALIE	LUTTE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE 1er Tableau (Suite).	EMPEREURS. — ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE
	— Canossa (1077).	
Appel à la chrétienté contre les musulmans (1080).	— Attitude indécise du pape entre Henri et Rodolphe.	Élection d'un anti-César, Rodolphe de Souabe (1078).
Élection d'un **antipape**, **Clément III** (1080).	— Il dépose de nouveau Henri IV (1080).	**Il est vaincu et tué (1081).**
	— Vainqueur en Allemagne, Henri IV passe en Italie, s'empare de Rome, assiège Grégoire VII dans le château Saint-Ange (1082-84).	
Victor III (1085-87). Nouvel appel contre les musulmans.	— Grégoire VII est délivré par Robert Guiscard et amené à Salerne où il meurt (1085).	
Urbain II (1087-1099). — Prédication de la croisade. Conciles de Plaisance et de Clermont (1095). *Pascal II* (1099-1118).	2. — Deux papes. Urbain II et Pascal II, excitent à la révolte successivement les deux fils de Henri IV. Conrad (1091) et Henri (1103). Celui-ci se fait reconnaître par la plupart des princes allemands (1105).	
	— Henri IV est déposé à la diète de Mayence **et meurt** misérablement (1106).	
	— La lutte recommence entre Pascal II et Henri V à propos des investitures (1107).	*Henri V* (**1106-1125**).
	— Convention de Sutri (1111) repoussée par le clergé ; le pape est emmené en captivité par Henri V.	
	— Pascal II abandonne à l'empereur le droit d'investiture	
Gélase II (**1118-1121**). — **Il se réfugie en France.**	3. — Nouvelle lutte au sujet de la succession **de la** comtesse Mathilde (1115).	
Calixte II (**1119-1124**). — Troubles à Rome.	— Calixte II excommunie Henri V au Concile de Reims (1119).	
	— La querelle se termine par le concordat de Worms (1122). — Partage du droit d'investiture.	Henri V forme le projet d'envahir la France (Louis VI, 1124). — Fin de la maison de Franconie.

CHAPITRE XXI

LA PREMIÈRE CROISADE

I. Etat politique et moral de la chrétienté à la fin du XIe siècle
II. Etat du monde musulman et de l'Empire d'Orient. — La papauté et la croisade
III. Urbain II et Pierre l'Ermite — Concile de Clermont. — L'avant-garde.
IV. Les quatre armées. — Marche sur Constantinople
V. Les croisés en Asie mineure et à Antioche.
VI. Prise de Jérusalem

Causes des croisades. — Les croisades, qui tiennent une si large place dans l'histoire du moyen âge, sont des entreprises dont il faut rechercher avec soin les origines et les causes. La première croisade surtout, qui nous offre l'étrange spectacle de tout un monde soulevé à la voix d'un homme et lancé subitement dans la plus périlleuse des aventures, ne peut être comprise que si on l'explique par l'histoire du XIe siècle tout entier ; elle est comme la conséquence nécessaire des événements que nous venons de raconter. L'étude de l'état politique et moral du monde chrétien, le tableau du monde oriental, le résumé des projets, des tentatives de guerre sainte avant 1095, forment donc la préface indispensable de ce chapitre.

Etat politique de l'Europe. — Pas de nationalités. — Ce qui surprend tout d'abord dans ce pèlerinage armé d'un demi-million d'hommes, c'est de voir tous les peuples s'unir et se confondre, oublier leurs querelles,

OUVRAGES A CONSULTER : MICHAUD, *Histoire des Croisades*. — ZELLER *Entretiens sur l'histoire*. — MICHELET, *Histoire de France*

combiner leurs forces sous l'empire d'une idée. Dans l'état actuel de l'Europe, on n'imagine pas une idée assez puissante pour produire un pareil résultat. En dehors de la religion, qui depuis trois siècles divise les nations plus qu'elle ne les unit, où trouver un intérêt économique assez évident, une question de progrès et de civilisation assez haute et assez séduisante pour décider l'Angleterre à faire cause commune avec la Russie, la France à associer ses efforts avec ceux de l'Allemagne, tous les États à tenter de concert l'invraisemblable conquête d'un pays lointain et presque inconnu? C'est qu'aujourd'hui chaque nation a ses intérêts propres et ses droits particuliers à défendre ou à revendiquer, une concurrence à soutenir, une frontière à protéger, un rang à garder ou à reprendre.

Il n'y a aucune exagération à dire qu'au XIe siècle les nations n'existaient pas; elles étaient en formation, et encore tellement engagées les unes dans les autres, qu'il était très difficile de savoir où commençait l'une, où finissait l'autre. L'Angleterre venait d'être la proie d'une invasion normande, c'est-à-dire française, et ses rois étaient vassaux des rois de France; le Saint-Empire romain germanique s'étendait à la fois sur l'Allemagne et sur l'Italie; entre la France d'une part, l'Allemagne et l'Italie de l'autre, la limite n'était pas une ligne, mais une large bande de territoire (royaume d'Arles, Lorraine) où le pouvoir impérial et l'influence capétienne s'avançaient et reculaient tour à tour. On luttait sans doute pour la possession d'une province, d'une ville; mais la notion de frontière n'était pas assez claire pour tenir, comme aujourd'hui dans une attitude inquiète et menaçante les peuples jaloux de garder leur patrimoine. Si, dans ce monde troublé, les rivalités féodales étaient un perpétuel obstacle à la paix publique, il n'y avait aucun de ces grands antagonismes nationaux qui forcent nos États modernes à prendre pour devise : « Chacun chez soi, chacun pour soi. »

La chrétienté et le pape. — Mais, s'il n'y avait pas alors de nations européennes, l'Europe elle-même formait comme une grande nation : la chrétienté, ou plutôt la catholicité, composée de tous les peuples soumis à l'autorité

de Rome. Le seul lien politique était donc un lien religieux. Cette nation-là avait ses frontières nettement déterminées, elle les défendait avec vigilance et travaillait de toute son ardeur à les élargir; la Hongrie, la Bohême, la Pologne, l'Espagne surtout, étaient comme des camps permanents où l'on soutenait la lutte défensive ou offensive contre l'ennemi commun : l'idolâtre ou le musulman. Cette nation avait son souverain, le pape, dont le pouvoir était plus solide, l'activité plus grande, l'ambition plus large que celle des rois ou des empereurs; seul, par ses légats, véritables ambassadeurs, ou plutôt *missi dominici*, il connaissait la force ou la faiblesse de tous les pays; il pouvait recevoir des informations, exercer une action, tandis que l'horizon des souverains temporels était étroitement borné; et cette diplomatie avait à son service une armée d'agents dévoués, les moines, ceux de Cluny surtout. Le pape n'avait-il pas aussi, même au sens militaire du mot, une armée dans la chevalerie, cette confrérie dont l'Église bénissait les armes et dont le premier devoir était

De sainte Église protéger?

La chrétienté était donc le seul corps politique qui fût alors constitué, la papauté le seul gouvernement, au véritable sens du mot. Nous avons vu avec Grégoire VII son action intérieure s'exercer sur tous les peuples. La croisade fut ce qu'on pourrait appeler sa politique étrangère.

État moral de l'Europe. La foi religieuse. — A cette explication *politique*, il faut joindre une explication *morale;* car les sentiments n'ont pas moins contribué que les faits à déterminer la croisade. Le plus puissant de tous était incontestablement le sentiment religieux. A aucune époque autant qu'au XIe siècle, la foi n'a agi sur tous les esprits; elle domine toutes les classes de la société : elle est pour la misère des pauvres une consolation, la seule; pour la violence des grands, l'unique frein, trop souvent impuissant. En ce temps de force brutale, l'Église, quand elle réussit à se dégager du monde féodal, représente la force morale; aussi les opprimés l'acceptent comme telle et l'aiment, les autres la subissent et

la redoutent. Tous à l'envi, par crainte ou reconnaissance, la comblent de leurs dons. On a vu l'espèce de renaissance religieuse au XI[e] siècle, les rois et les empereurs vivant en moines, les fondations et les dotations de monastères, les églises surgissant du sol, le culte des reliques accru dans de singulières proportions. Cette société était évidemment prête à tout entreprendre pour une cause religieuse. En vertu d'une logique instinctive et confuse, les peuples qui recherchaient avidement, pour les vénérer, les vêtements, les ossements d'un martyr, du patron d'une église ou d'un monastère, devaient s'indigner à la pensée que les lieux témoins de la vie du Christ étaient au pouvoir des infidèles. Comment la chrétienté laisserait-elle profaner les reliques de son fondateur ?

Goût des aventures. — Un autre sentiment, moins général, mais presque aussi intense, était l'ardeur belliqueuse, le goût des aventures ; il constituait avec la foi religieuse ce qu'on appelle l'esprit chevaleresque. La vie de château paraissait triste à beaucoup de seigneurs, les chevauchées féodales mesquines et monotones. Cet « horizon de la pensée borné comme celui de la vie », dans lequel, suivant Guizot, la société était emprisonnée depuis le IX[e] siècle, on aspirait à l'élargir. Les chansons de gestes commençaient à éveiller l'imagination et à l'emporter vers l'inconnu. Déjà les trouvères étendaient démesurément le cercle des conquêtes de Charlemagne et les exploits de Roland. Ce qui n'était qu'un rêve de poète pouvait devenir une réalité.

Besoin d'expansion. — Ces rêves d'aventures au reste n'étaient pas exclusivement chevaleresques, absolument désintéressés. Le monde chrétien était trop petit pour les puissances qui se le disputaient. Les guerres auxquelles il était sans cesse en proie y faisaient chaque jour des vaincus, des dépouillés, des déshérités. Ceux-là n'avaient d'autres ressources qu'une conquête lointaine. Même dans la classe inférieure, ceux qui avaient de l'ambition et de l'audace attendaient l'aventure qui leur permettrait d'échanger la glèbe contre un château dans quelque pays ignoré. « Cette société, dit M. Rambaud, s'irritait d'être fixée au sol, emprisonnée dans les bar-

rières des classes et les étroites frontières des souverainetés locales. Elle aspirait à plus de liberté, à plus d'espace, à des choses nouvelles et inconnues, à la richesse. Il se produisit alors un phénomène analogue à celui qui, dans les temps modernes, entraîna tant de millions d'hommes à la colonisation ou à l'exploitation des deux Amériques, de l'Afrique, de l'Inde, de l'Australie »[1].

Ces trois sentiments, la foi religieuse, le goût des aventures, le besoin d'expansion et de conquêtes, avaient déjà déterminé des courants dans la chrétienté, favorisé les entreprises des Normands en Italie, des chevaliers bourguignons en Portugal, donné en quelques semaines des milliers de soldats à Guillaume le Bâtard. Mais tout cela n'était rien auprès de la vraie guerre sainte, prêchée par le pape lui-même ; à sa voix on vit apparaître, comme dans un mirage, autour du tombeau du Christ à délivrer, l'Orient à conquérir, le pays rêvé, « où se font les grands noms, » les rapides fortunes, les empires immenses.

État du monde musulman. — La guerre sainte en Espagne. — La guerre sainte n'était pas au reste une nouveauté pour l'Europe : la chrétienté, en entreprenant les croisades, ne fit guère que passer de la défensive à l'offensive. Au XIe siècle en particulier, la lutte avait trois théâtres. L'Espagne poursuivait depuis trois siècles sa croisade nationale contre les Maures. Depuis que le légendaire Pelage et une poignée de guerriers chrétiens avaient pris les armes dans la grotte de Cavadonga, chaque siècle avait marqué un progrès nouveau de la conquête chrétienne : le royaume des Asturies était devenu le royaume d'Oviédo (761), puis le royaume de Léon (914), enfin le royaume de Castille (1035). Derrière celui-ci et comme à l'arrière-garde, s'était formé le

1. *Histoire de la civilisation*, t. 1. Le pape Urbain II, fait remarquer encore M. Rambaud, exprime cette idée presque dans les mêmes termes que pourrait employer un économiste de notre temps. « La terre que vous habitez, dit-il au concile de Clermont, fermée de tout côté par des mers et des montagnes, tient à l'étroit votre trop nombreuse population. Elle est dénuée de richesses et fournit à peine la nourriture à ceux qui la cultivent. C'est pour cela que vous vous déchirez et dévorez à l'envi, que vous combattez, que vous vous massacrez les uns

royaume de Navarre (858). A l'est, à l'aile gauche de l'armée chrétienne, le royaume d'Aragon venait de prendre une existence distincte ; à l'aile droite, du côté de l'Océan, un cadet de Bourgogne fonde le comté de Portugal (1090), qui deviendra bientôt un royaume. Le roi de Castille Ferdinand (1035-1065) est le frère des rois d'Aragon et de Navarre; son successeur Alphonse VI (de Léon) ou Ier (de Castille) a pour gendre le nouveau comte de Portugal. Malgré des dissensions passagères, c'est une même famille, c'est surtout un même peuple, qui forme la grande armée devant laquelle recule la domination musulmane.

Cette domination en Espagne s'affaiblit de plus en plus par ses divisions. Après avoir jeté au xe siècle un dernier éclat, le califat de Cordoue est en proie aux divisions intestines ; les émirs s'affranchissent du gouvernement central ; des royaumes maures se rendent indépendants, à Cordoue, à Séville, à Grenade, à Malaga ; et en 1031 le dernier des Ommiades, Hescham III, abdique sans regret le pouvoir suprême. Cependant, lorsqu'en 1085 le roi de Castille s'empara de Tolède, le fanatisme musulman, surexcité par cette défaite, faillit reprendre en un instant tout le terrain perdu. Les Maures d'Espagne appelèrent à leur aide Yousef, le chef des Almoravides. C'était une horde de sectaires furieux et de terribles pillards, formée depuis peu dans les montagnes de l'Atlas. A Zalaca [1], ils anéantirent l'armée d'Alphonse VI (1086), mais, malgré cette défaite, l'enthousiasme chevaleresque et religieux de l'Espagne chrétienne constituait de ce côté à l'Europe une barrière solide. C'est l'époque des exploits du Cid.

L'Afrique du Nord et l'Italie méridionale. — Le christianisme soutenait encore la lutte avantageusement au centre du bassin méditerranéen. Là ses défenseurs furent les aventuriers normands qui, sous la conduite des fils de Tancrède de Hauteville, avaient pris pied dans l'Italie méridionale. Ils faisaient la guerre un peu à tout le monde, aux Grecs souvent, au pape quelquefois, mais surtout aux Sarrasins, établis sur les côtes et dans les îles depuis deux siècles.

1. Près de Badajoz, s. la Guadiana.

Robert Guiscard leur prit tous leurs ports de la grande Grèce; son frère Roger soumit la Sicile, dont ils étaient les maîtres. Le royaume des Deux-Siciles, qui sera bientôt créé par Roger II (1130), formera sur ce point le poste avancé de la chrétienté. De ce côté d'ailleurs, les musulmans n'avaient ni élan ni unité : la dynastie des Zeirites, qui dominait sur tout le Magreb (de Fez à Tripoli), n'avait pas su relever le pouvoir des Aglabites, ses prédécesseurs; elle reconnaissait la suzeraineté du califat du Caire et ne menaçait pas sérieusement l'Italie.

Le califat fatimite du Caire. — C'était en Orient, des bords du Nil à l'Euphrate et au Caucase, que se trouvait encore au XIe siècle le foyer de l'islamisme; et les révolutions qui s'y succédaient rapidement constituaient un danger incessant pour l'Europe.

En Egypte, merveilleuse position entre l'Occident et l'Orient, un troisième califat, le califat fatimite, s'était établi aux dépens des califats de Cordoue et de Bagdad. La nouvelle dynastie était sortie, comme la secte des Almoravides, du Magreb et avait pour fondateur un inspiré ou *mahdi*, Obeidallah, qui prétendait descendre d'Ali, fils adoptif du prophète; un de ses successeurs, Moez Ledinillah, fonde le Caire, non loin des ruines de la plus vieille capitale de l'Egypte, Memphis (968). De là il étend son autorité sur le Nord de l'Afrique et sur la Syrie.

Le califat de Bagdad et les Turcs seldjoucides. — En Asie, dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, le califat de Bagdad se morcelait à l'infini, lorsqu'une horde de barbares lui rendit sa puissance en le confisquant. Les Turcs seldjoucides, venus des bords de l'Oxus, réunirent toute l'Asie occidentale, par de rapides conquêtes, sous l'autorité spirituelle du calife Kaiem. Mais ils gardèrent le pouvoir militaire, et en 1055 leur chef Togrul-Beg eut sous sa domination un immense empire. Son fils Alp-Arslan, son petit-fils Malek-Schah (1062-1092) l'accrurent encore par leurs conquêtes aux frontières de la Chine, en Asie Mineure, en Syrie : là ils se heurtèrent aux Fatimites et leur prirent Jérusalem (1076). Mais les empires d'Orient se brisent aussi rapidement qu'ils se forment. A la mort de Malek-Schah (1092), cinq

sultanies se constituèrent : celles de Roum (Nicée), de Kerman, de Perse, de Damas et d'Alep. La rivalité de ces cinq sultans, l'hostilité du califat du Caire, qui reprenait l'offensive, assuraient donc de ce côté un moment de répit à l'Europe.

Faiblesse de l'Empire d'Orient. — Toutefois, c'était de ce côté seulement que la chrétienté pouvait avoir de sérieuses inquiétudes. Car elle n'était protégée contre les recrudescences subites du fanatisme musulman que par une barrière vermoulue, l'empire byzantin. « Au moyen âge, un empire chrétien mais schismatique, civilisé mais vieilli, dévoré d'ambitieuses prétentions mais atteint d'une incurable faiblesse, ombre de l'Empire romain, dont il eut tous les vices et jamais la grandeur, l'Empire grec, resté là comme une épave de l'antiquité, entre les barbares de l'Europe et de l'Asie, tient, avec les rives de la mer Noire, du Bosphore et de la mer Egée, à Constantinople, la porte de l'Europe. Sur lui repose en partie la sécurité de tout l'Occident... Menacée au nord et au midi, sur terre et sur mer, que Constantinople soit emportée un matin par un de ces escadrons volants de la barbarie asiatique, dont un Gengis-khan ou un Tamerlan soulevent au loin la poussiere, par ces hordes slaves ou bulgares qui errent sur le Danube, ou par une croisière de ces écumeurs de mer arabes dont les breches de la muraille d'Anastase ou les chaînes brisées du port de la Corne d'Or connaissent tous les dangers, voilà l'Europe occidentale, germano-latine, l'Allemagne, la France, l'Italie et la papauté, toutes nations et institutions qui se cherchent encore et se débattent dans les douleurs de l'enfantement, noyées tout à coup sous le déluge d'une invasion tartare ou sarrasine » [1].

Ce moment semblait proche : assailli par les Arabes depuis quatre siècles, l'Empire d'Orient était sur le point de succomber. L'empereur Romain Diogène IV avait été vaincu et fait prisonnier par les Turcs d'Alp-Arslan (1071). Ses successeurs, Michel Ducas et Alexis Comnène, imploraient d'une façon humble et pressante le secours de l'Eglise latine, avec laquelle ils promettaient de se réconcilier.

1 ZELLER, *Entretiens sur l'histoire.*

Préliminaires de la croisade. Les pèlerinages. — Telle est la situation, telles sont les circonstances qui, en Orient et en Occident, expliquent la croisade. D'autres faits nous montrent que l'opinion publique était déjà préparée à cette idée, qu'un courant se dessinait d'Occident en Orient, que la route de la Terre Sainte était explorée et tracée.



Pèlerinage de Robert, duc de Normandie, miniature des chroniques normandes (xv[e] siècle).

La pratique des pèlerinages en Terre Sainte, très ancienne dans la chrétienté, fut reprise au xi[e] siècle avec ardeur. C'était parfois la pénitence imposée aux grands pécheurs; Foulque le Noir, comte d'Anjou, qui avait beaucoup à expier,

fit trois pèlerinages à Jérusalem, et mourut au retour du troisième, en 1040. Le duc de Normandie, Robert le Diable, partit aussi pour le tombeau du Christ, « accompagné de grand foison de chevaliers, barons et autres gens ». Il mourut à Nicée, d'une mort plus édifiante que sa vie, ne s'occupant que des reliques qu'il rapportait dans son duché. Le plus souvent, les pèlerins étaient de simples fidèles, des pauvres gens, délégués de leurs paroisses, où leur départ et leur retour étaient célébrés par des cérémonies religieuses. Ils vivaient d'aumônes. Pour quelques-uns, le pèlerinage était une profession. Il n'était pas rare de trouver des chrétiens qui avaient passé leur vie sur la route de Jérusalem.

Mais les dangers de la route étaient nombreux; à Jérusalem même, les musulmans fatimites ou seldjoucides se montraient capricieux et exigeants à l'égard des pèlerins, les soumettant à des vexations bizarres ou cruelles, les rançonnant sans pitié. Aussi les pèlerins prirent-ils l'habitude de voyager par troupes. En 1054, Lietber, évêque de Cambrai, partit avec trois mille personnes. En 1064, quatre évêques allemands conduisirent jusqu'à la ville sainte une caravane de dix mille pèlerins armés, qui durent plusieurs fois livrer bataille.

D'autre part, les cités maritimes d'Italie (Pise, Gênes, Amalfi) et de Provence (Marseille) commençaient à nouer des relations commerciales avec l'Orient, et à faire des échanges sur les côtes de Syrie et d'Asie Mineure. L'intérêt comme la religion avait établi des rapports entre l'Asie et l'Europe; et les marchands avaient, de même que les pèlerins, tout à gagner à la chute de la brutale domination des Seldjoucides.

Moment choisi par la papauté. — De tout ce qui précède on doit conclure que la grande entreprise par laquelle se ferme l'histoire du XIe siècle répond à merveille aux sentiments, aux tendances, aux besoins du XIe siècle tout entier. En se levant à la voix du pape, l'Europe de ce temps obéit en quelque sorte à une loi de son existence et à une nécesssité impérieuse. La papauté, de son côté, choisit avec une rare habileté politique l'heure favorable pour elle-même et pour la chrétienté. Le monde musulman était divisé, les Seldjoucides rivaux les uns des autres et aux prises avec les

Fatimites; le monde byzantin arrivé au moment du danger suprême et disposé à subir, pour prolonger son existence, même la loi de Rome. En Occident enfin l'appel du pape aux fidèles pouvait être une puissante diversion à la querelle des investitures, la prédication de la croisade un coup terrible porté à l'Empire. Pour l'Asie, pour Constantinople, pour Rome, plus tôt c'eût été difficile, et plus tard inutile. Aussi, tandis que les exhortations de Silvestre II (1002), de Grégoire VII (1080), de Victor III (1087) étaient demeurées sans effet, celle d'Urbain II détermina un des plus grands mouvements de l'histoire. Pierre l'Ermite, qui revenait à ce moment de la Palestine, fut surtout l'instrument d'un pape habile.

Pierre l'Ermite. — C'était un Picard des environs d'Amiens, Pierre au capuchon (*Petrus a Cucullo*); il avait une charité ardente, une imagination exaltée, une sorte d'éloquence familière et puissante sur la foule. Quand il fit le pèlerinage de Jérusalem, il vit avec douleur les souffrances qu'enduraient les pèlerins et les chrétiens d'Orient. Il promit au patriarche Siméon d'aller trouver le pape, les rois, les princes, et d'implorer leur appui pour l'Église d'Orient. Une nuit, devant le tombeau du Christ, il crut que Dieu lui-même l'appelait : « Debout, Pierre, et hâte-toi. » Il partit pour Rome et remplit « avec autant de fidélité que de prudence » une mission qui répondait admirablement aux desseins secrets d'Urbain II (1094). Bientôt on le vit parcourir l'Italie, franchir les Alpes, visiter tous les princes de la Gaule, prêcher partout, évangéliser les pauvres et les humbles non moins que les barons et les chevaliers, remuer par ses récits et ses larmes toutes les passions religieuses, dans l'église et sur la place publique, au village, au château.

Urbain II. Concile de Plaisance (1095). — Le terrain ainsi préparé par la papauté, Urbain II tint un premier concile à Plaisance (mars 1095). Mais en Italie la préoccupation de la querelle des investitures était trop vive chez les seigneurs et les évêques, les villes étaient trop absorbées par leurs premieres tentatives d'affranchissement, pour qu'on s'élevât jusqu'à la considération des intérêts généraux de la chrétienté. Urbain II, ayant peu réussi à Plaisance, songea à

transporter sa prédication en Gaule et annonça la convocation d'un nouveau concile au Puy; puis, l'hiver approchant, il choisit un pays moins rude, Clermont en Auvergne.

Concile de Clermont. — Ce fut un choix très habile; outre les nombreux monastères qui faisaient de cette province une terre presque exclusivement monastique, l'Auvergne était un excellent rendez-vous pour la France du Nord et celle du Midi, avec lesquelles elle était également en contact et en relations politiques. Le concile s'ouvrit au mois de novembre 1095. Une foule immense était accourue dans cette ville et campait sous la tente dans la plaine de la Limagne. Les premières sessions furent consacrées à diverses affaires : confirmation et extension du droit d'asile, renouvellement des anathèmes contre Philippe Ier, peines portées contre les violateurs de la *Trêve de Dieu*. Ces décisions marquent fortement le rôle que l'Église s'attribue alors; mais, si elle avait quelque peine à faire observer la trêve de Dieu, elle était sûre d'être entendue en prêchant la *Guerre de Dieu*.

La neuvième session fut tenue sur la place publique, au milieu d'une foule immense. Les paroles de Pierre l'Ermite et celles du pape furent accueillies par les cris mille fois répétés de : Dieu le veut! On désigna comme le chef spirituel de l'expédition l'évêque du Puy, Adhémar du Monteil, « qui demanda le premier à entrer dans la voie de Dieu ». Presque tous les assistants prirent à son exemple une croix de drap rouge, en signe de leur engagement dans l'armée du Christ. Le concile, avant de se séparer, menaça d'excommunication ceux qui n'accompliraient pas leur vœu, et plaça sous la protection des sentences ecclésiastiques les biens de ceux qui allaient partir. Le pape en quittant Clermont visita, avec Pierre l'Ermite, Rouen, Angers, Tours, Nîmes, etc., et ne quitta la France qu'après y avoir provoqué un mouvement général.

Enthousiasme universel. — De la France, la prédication se propagea partout, et l'enthousiasme gagna tous les pays chrétiens. Pendant l'hiver de 1095 à 1096, l'Europe entière présenta une agitation extraordinaire. Toutes les conditions de la vie semblaient bouleversées par l'idée du

voyage en Terre Sainte. On accourait de partout aux lieux de rendez-vous. « Je prends Dieu à témoin, dit un contemporain, qu'il débarqua dans nos ports des barbares de je ne sais quelle nation : personne ne comprenait leur langage. Eux, plaçant leurs doigts en forme de croix, faisaient signe qu'ils voulaient aller à la défense de la foi chrétienne. » Ce n'étaient que préparatifs faits en hâte : « on vendait à vil prix ce qu'il n'était pas possible d'emporter; on achetait très cher ce qui était nécessaire au voyage..... » Quelques-uns, qui n'avaient d'abord nulle envie de partir, se moquaient de ceux qui vendaient leurs biens; et le lendemain, ces railleurs, par un mouvement soudain, donnaient tout leur avoir pour quelque argent et se mettaient en route avec les autres. »

L'avant-garde. Pierre l'Ermite et Gautier-Sans-Avoir. — Le printemps à peine arrivé, « le peuple, dit Michelet, partit sans rien attendre, laissant les princes délibérer, s'armer, se compter; hommes de peu de foi! Les petits ne s'inquiétaient de rien de cela; ils étaient sûrs d'un miracle. » Il y eut ainsi, avant la grande armée, une avant-garde dont l'histoire est touchante et lamentable. Dans chaque village ou ville, des serfs, des artisans se groupèrent pour partir, « les pauvres ferrant leurs bœufs comme des chevaux, traînant dans des chariots leurs minces provisions et leurs petits enfants, qui demandaient à la première ville aperçue : « N'est-ce pas là Jérusalem? » Les pères n'en savaient guère plus que les enfants, ignorant l'itinéraire, la longueur du voyage, allant seulement vers le soleil levant. Ces petites troupes en rencontraient d'autres; les chemins aux approches du Rhin fourmillaient de ces bandes qui devenaient peu à peu une armée. Mais quelle armée! Elle rappelait, suivant un historien de la croisade, « les sauterelles qui n'ont pas de roi et vont ensemble par troupes ».

Ce fut en effet comme une nuée de sauterelles qui s'abattit sur l'Allemagne. Près de cent mille hommes franchirent le Rhin, sans plus attendre; Pierre l'Ermite avait accepté de les conduire, comptant comme eux sur le ciel. En avant marchait un pauvre chevalier, Gautier *sans avoir* : tels soldats, tel chef. Tant qu'on fut dans la région du Rhin et du Mein, là

où la croisade avait été prêchée, dans l'Empire, tout alla bien; ceux qui ne partaient pas nourrissaient au passage, par piété autant que par pitié, ces bandes affamées. Mais sur le moyen et le bas Danube, à partir de la Leitha, en Hongrie, en Bulgarie, la charité publique se refroidissant, les mendiants devinrent pillards, et on s'arma pour les mettre à la raison. Gautier ravagea les environs de Belgrade, Pierre l'Ermite donna aux siens l'ordre de piller Semlin: mais les Bulgares irrités mirent sa troupe en complète déroute sous les murs de Nissa. Elle était extrêmement affaiblie quand elle arriva à Constantinople.

Désastre de ces troupes. — D'autres bandes semblables à celles de Pierre l'Ermite, moins nombreuses mais plus désordonnées encore, avaient pris un peu plus tard la même route, mais n'arrivèrent pas. Celle de Gottschalk, composée surtout d'Allemands, mit au pillage la vallée du Danube, qu'elle descendait pendant la saison de la récolte. Celle du prêtre Volkmar et du comte allemand Emicon préluda à la guerre sainte par le masacre des juifs sur les bords du Rhin et du Mein. Le roi de Hongrie, Coloman, les extermina l'une et l'autre quand elles atteignirent la frontière de ses États.

Quant aux compagnons de Pierre et de Gautier, après quelques semaines de repos et de bon ordre, ils commençaient déjà à piller les faubourgs de Constantinople. L'empereur se hâta de leur faire franchir le Bosphore. Ils ne surent pas attendre l'arrivée de la grande armée, attaquèrent imprudemment les Turcs de Nicée, et furent exterminés. Gautier Sans-Avoir périt, Pierre l'Ermite revint à Constantinople; quelques milliers de ces malheureux pèlerins se cachèrent dans les cavernes et dans les bois, où la plupart moururent de faim. Un petit nombre d'entre eux, semblables à des spectres, accourant plus tard à la rencontre des autres croisés, purent raconter ces désastres, et montrer la plaine couverte des ossements de leurs compagnons.

La grande armée. Les Lorrains. — Cette avant-garde n'avait pu inspirer aux Grecs que le mépris des Occidentaux. Le gros des forces chrétiennes allait bientôt exciter à Constantinople un véritable effroi.

La grande armée, qui se formait lentement en Occident, se composait de quatre corps, répondant très exactement au groupement des peuples à cette époque. Il n'y a pas à proprement parler une armée allemande, une française, une anglaise, une italienne : ce n'est pas par *nations*, c'est par *régions* que la féodalité allait marcher sur Constantinople. Chacun de ces corps a sa physionomie, chacun des chefs son originalité.

La chevalerie des deux rives du Rhin, de la Moselle, de la Meuse, n'était ni allemande ni française, et formait ce qu'on peut appeler l'armée de Lorraine. L'esprit religieux et chevaleresque était très développé dans cette partie de la chrétienté, et aussi l'âpre convoitise, l'égoïsme et l'astuce. Le premier de ces sentiments se personnifie dans Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, le croisé idéal. Bravoure et force corporelle extraordinaires, piété mystique, pureté de mœurs, désintéressement absolu, il avait tous les dons du parfait chevalier : ayant servi longtemps la cause de Henri IV, il n'était pas sans remords à l'égard du pape, et il montrait d'autant plus d'ardeur pour la croisade. Il aliéna tous ses biens avant de partir. Ses deux frères Eustache et Baudouin l'accompagnaient. Ce dernier était entreprenant et pressé de conquérir; il surpassait à cet égard les Normands eux-mêmes; il ne s'occupa guère que de ses intérêts en Asie, et réussit le premier à s'y tailler un Etat.

Cette armée suivit à peu près la même route que l'avant-garde, Mein, Danube, défilés des Balkans, la grande diagonale de l'Europe : les Turcs la suivront plus tard en sens inverse.

Les Français et les Normands. — Un autre corps réunissait les chevaliers des bords de la Loire, de la Seine, de la Manche, Français, Normands, Bretons, Anglais, Picards et Flamands. Elle avait pour chefs deux frères de roi : le frère du roi de France, Hugue de Vermandois, brave, mais vain, léger, peu persévérant, et qui fut l'un des premiers à perdre courage; Robert Courte Heuse (courte cuisse), fils aîné de Guillaume le Conquérant. Singulier étourdi, il avait déjà laissé passer la couronne d'Angleterre à son frère Guillaume le Roux; il engagea en partant son duché de Normandie, dans l'espoir de se faire un royaume en Orient; il lâchait la

proie pour l'ombre; il finit par tout perdre, l'Angleterre, le royaume rêvé en Asie, le duché de Normandie et sa liberté. Avec eux marchait le plus fastueux des seigneurs français, Etienne, comte de Blois. L'armée avait comme ses chefs des qualités plus éclatantes que solides.

Elle gagna l'Italie par la vallée du Rhône, la traversa du Nord au Sud, s'embarqua à Brindes et, par l'Epire et la Thrace, se dirigea vers Constantinople.

Les Provençaux. — Le troisième corps était l'armée de la France méridionale, très étrangère alors à la France du Nord, et très différente d'elle. Elle avait pour chef le comte de Toulouse, Raymond IV de Saint-Gilles, ancien compagnon d'armes du Cid, gendre du roi de Castille, une sorte de roi du Midi, dont l'autorité s'étendait sur une grande partie de la région de la Garonne et du Rhône. Aucun souverain n'était plus riche que ce possesseur de tant de villes florissantes, aucun n'était plus orgueilleux. Il emmenait sa femme, son fils, tous ses serviteurs; il emportait ses trésors; il annonçait hautement qu'il ne reviendrait pas, bien décidé à acquérir un empire en Asie. Les gens de Provence et de Languedoc qui marchaient sous ses ordres étaient d'une ambition plus modeste, mais d'un esprit essentiellement pratique. C'était un peuple à part, « très civilisé, très industrieux, mais qui n'avait pas, dit Michelet, très bonne réputation de piété ni de bravoure ». Suivant le chroniqueur Raoul de Caen, « autant la poule diffère du canard, autant les Provençaux diffèrent des Francs ». On leur reprochait leur éternelle loquacité, leur habileté à tromper tout le monde, et jusqu'à leur sobriété [1].

L'armée du Midi, avec laquelle marchait le légat du pape Adhémar du Monteil, évêque du Puy, alla droit devant elle,

[1] « Ils vendaient aux autres nations du chien pour du lievre, de l'âne pour du chevreau... Là ou les autres mouraient de faim, ils trouvaient moyen de subsister, se contentant de racines, et ne faisant pas fi des cosses de légumes. Ils portaient à la main un long fer dont ils ne se servaient guère que pour chercher leur subsistance dans les entrailles de la terre; de là ce proverbe que répètent encore les enfants : Les Francs à la bataille, les Provençaux à la victuaille. » (Raoul de Caen).

par Lyon, les Alpes, la Lombardie et la vallée de la Save, puis celle de la Maritza.

Les Normands d'Italie. — Les Normands de l'Italie méridionale formèrent un quatrième corps. Ils ne pouvaient pas se désintéresser d'une entreprise qui promettait tant d'aventures et de si beaux bénéfices. Cependant ils ne furent pas des premiers à se décider. Un des fils de Robert Guiscard, Bohémond, prince de Tarente, faisait avec son oncle Roger le siège d'Amalfi, lorsque les croisés de France traversèrent l'Italie. « A ce bruit, le Normand prêta l'oreille; il s'enquit avec soin du but de l'expédition, des forces et des chefs de ces armées; puis brusquement il se mit à prêcher lui-même la croisade à ses guerriers, leur parlant du Christ, de la gloire et de la fortune. « Eh quoi! nos parents, nos frères, iraient sans nous au martyre, sans nous au paradis? » Amalfi fut aussitôt abandonné et les Normands prêts à partir. Bohémond était le chef normand par excellence. La fille de l'empereur grec Anne Comnène a tracé de lui un portrait saisissant : « La taille haute, la peau blanche, les yeux d'un bleu vert, une figure agréable mais qui inspirait la crainte, un sourire qui semblait un frémissement de menace... il n'était qu'artifice et ruse. » Son cousin Tancrède, qui le suivit, réalisait le type accompli du chevalier errant : toujours à l'avant-garde, cherchant le péril, c'était un héros de chanson de gestes. Le Tasse en a fait le héros de son épopée.

Les Normands suivirent la même route que l'armée de la France du Nord, Brindes, Durazzo, l'Epire.

Constantinople (1096). — Toutes ces forces se dirigèrent à la fin de 1096 vers la ville de Constantinople. Peu s'en fallut qu'elles n'allassent point au delà et que la croisade ne finît là où elle devait commencer. Lorsque Alexis vit arriver par toutes les routes, vers sa capitale, tant de sauveurs, il se crut perdu [1], et il employa toute son habileté byzantine à

1. « C'etait une grande tentation que cette merveilleuse Constantinople pour des gens qui n'avaient vu que les villes de boue de notre Occident. Ces dômes d'or, ces palais de marbre, tous les chefs-d'œuvre de l'art antique entassés dans la capitale depuis que l'empire s'etait tant resserre, tout cela composait un ensemble etonnant et mysterieux qui les confondait. Ils n'y entendaient rien ... Ce qu'ils comprenaient, c'est qu'ils avaient grande envie de tout cela. » (MICHELET).

prendre des sûretés. Hugue de Vermandois, ayant voulu devancer ses compagnons, fit naufrage devant Durazzo. Recueilli par les Grecs on le conduisit aussitôt à Constantinople, où il fut traité avec respect, mais retenu comme otage. Godefroy de Bouillon, qui arrivait d'un autre côté avec ses cent mille Lorrains, se montra indigné de cette perfidie et fit même commencer l'attaque des faubourgs de la capitale. Mais Alexis, sans relâcher son prisonnier, fit appel aux sentiments chrétiens de Godefroy; celui-ci consentit à la fin à rendre hommage à l'empereur et décida ses compagnons à faire comme lui. Sans cela il serait alors arrivé ce qui arriva cent ans plus tard; et Godefroy ne voulait pas que Sainte-Sophie fît oublier le Saint Sépulcre aux croisés.

Politique d'Alexis. — Il était temps que la réconciliation s'opérât; car Bohémond accourait à la curée, et faisait dire à Godefroy de tenir bon. Il se montra très mécontent de trouver les Grecs et les Latins d'accord; mais Alexis sut le gagner par de magnifiques présents. Puis ce fut Raymond, qui d'abord refusa tout net de rendre hommage à son tour : il n'était pas venu, disait-il, pour chercher un maître en Orient. L'empereur, à force de caresses et d'humilité, réussit à le calmer. Heureusement tous ces Occidentaux hautains et batailleurs n'étaient pas arrivés au même moment, et l'adroit Byzantin put agir successivement sur la piété de Godefroy, l'avidité de Bohémond, l'orgueil de Raymond; mais, quand ils furent tous en armes sous les murs de Constantinople, ils faillirent à deux ou trois reprises encore donner l'assaut. Enfin Godefroy, que sa haute vertu désignait de plus en plus comme le chef de la croisade, les arracha à la tentation et les décida, au grand soulagement des Grecs, à entrer en campagne (1097).

Le camp des croisés. — Le spectacle que présentait le camp des croisés, sous les murs de Constantinople, ou de l'autre côté du Bosphore, à Chalcédoine, ou devant les remparts de Nicée, la première ville assiégée, fut certainement un des plus extraordinaire qu'eût jamais vus l'Asie Mineure, théâtre de tant de grandes luttes, route de tant d'invasions. On oyait là plus d'un demi-million de chrétiens, dont plus de

cent mille chevaliers, des prêtres et des moines, des gens du peuple, des femmes, des enfants. Ils étaient groupés par nations, et, selon Foucher de Chartres, on comptait dix-neuf nations différentes de mœurs et de langage. Leurs tentes couvraient autant d'espace qu'une des plus grandes villes de l'Europe moderne; les plus belles étaient celles qui tenaient lieu d'églises. Devant celles des seigneurs étaient plantées les bannières et suspendus les boucliers où l'on voyait peintes des images de différentes couleurs, origine des armoiries. On distinguait dans la foule les chevaliers, la tête emprisonnée dans le heaume ou casque, le corps protégé par le haubert ou cotte de mailles, le bouclier rond ou carré au bras, les écuyers avec une armure moins complète, les gens de pied qui combattaient avec l'arc ou la fronde, les valets conduisant les chiens et portant les faucons, comme à une partie de chasse, les moines appelant à la prière, exhortant au combat, la masse des pèlerins de tout âge et de tout sexe encombrant le camp, alourdissant la marche des troupes. C'était comme une réduction du monde féodal, une partie de l'Occident transportée en Orient, une armée de Xerxes envahissant l'Asie avec plus d'élan mais autant de désordre que celle qui autrefois avait débordé sur la Grèce.

De tant de soldats et de fidèles, bien peu arrivèrent jusqu'à Jérusalem, à cause de la perfidie des Grecs, de la résistance des Turcs, des difficultés des lieux, mais surtout à cause des discordes des chefs chrétiens et de l'indiscipline d'une foule abandonnée à tous ses instincts.

Siège de Nicée (1097). — Les chrétiens étaient sur le territoire du sultan de Roum, Kelidge-Arslan (l'Épée du lion), et ce fut sa capitale, Nicée, qu'ils assiégèrent d'abord. Ce fut un siège en règle, et les deux armées usèrent de tous les moyens de défense ou d'attaque alors connus, bélier, tortue, tour de bois, huile bouillante, poix enflammée, etc. Après quelques jours d'investissement, les croisés purent transporter des barques dans un lac qui baignait un des côtés de la ville ; ils crurent Nicée à leur discrétion et ils s'en promettaient le pillage, quand tout à coup l'étendard d'Alexis flotta sur les tours. Le Grec avait négocié avec les Turcs la capitulation de la ville.

La colère fut grande au camp des chrétiens, privés d'un butin qu'ils croyaient bien avoir gagné. L'empereur apaisa les princes par de riches présents, et les princes entraînèrent l'armée vers le Sud (juin 1097).

Bataille de Dorylée (1097). — Pour subsister plus aisément, les croisés s'étaient divisés en deux corps. Le premier, composé de Normands et commandé par Robert Courteheuse, Bohémond et Tancrède, suivait la vallée de Gorgoni,



Assaut d'une place forte
d'après une miniature de l'*Histoire des Croisades* de Guillaume de Tyr (XIIIe siècle).

lorsque Kelidge Arslan l'enveloppa d'une nuée de cavaliers[1]. Peu s'en fallut que les Normands ne fussent anéantis. Mais, dès le début du combat, Bohémond avait fait avertir les chefs de l'autre corps qui suivaient une autre route. On vit bientôt accourir Godefroy, Raymond, les Lorrains, les Français, les Provençaux. « La pesante cavalerie latine, dit Henri Martin, enfonça, écrasa les légers escadrons de Kelidge Arslan. » Après cette sanglante défaite, le sultan de

1. Certains chroniqueurs disent que son armée comptait 300,000 soldats; mais les évaluations des historiens de la croisade sont toujours approximatives, et le plus souvent fort exagérées.

Roum renonça à disputer la route aux croisés. On a appelé cette journée *bataille de Dorylée*, du nom de la ville voisine.

La Phrygie. — Le sultan de Roum était pour les croisés un ennemi moins redoutable que le pays lui-même. Quand les différents corps, résolus à ne plus se séparer pour éviter toute surprise, continuèrent leur marche, ils s'engagèrent imprudemment, peut-être trompés par leurs guides grecs, dans la plaine déserte et brûlante qu'on appelle *Phrygie brûlée*. Pendant plusieurs jours, ils endurèrent d'horribles souffrances. « On vit de jeunes mères mourir à côté de leurs enfants. Les hommes les plus vigoureux se couchaient sur le sable, fouillaient au-dessous de la première couche brûlante, pour tâcher de trouver la fraîcheur du sol inférieur et y coller leur bouche desséchée. Les animaux eux-mêmes ne résistaient pas. Des faucons, des éperviers dressés pour la chasse mouraient de soif sur le poing de leur maître. Quand on rencontrait un cours d'eau, les pèlerins s'y précipitaient et buvaient avec tel excès, que quelques-uns mouraient aussitôt »[1].

Le Taurus. — Lorsqu'on fut arrivé au pied du Taurus, à Antiochette, à Iconium, ce furent d'autres périls et d'autres souffrances. L'armée s'engagea dans la partie la plus épaisse et la plus abrupte du Taurus, dans la *Montagne du Diable*. « Sur certains points, le sentier n'avait pas plus d'un pied de largeur, et il était à chaque instant interrompu par des herbes, des broussailles et des ronces. Les chevaliers et les écuyers avaient dû mettre pied à terre comme tout le monde; ils portaient suspendues à leur cou les pièces de leur armure. Certains d'entre eux, mourant de fatigue, se débarrassèrent de ces objets gênants en les jetant dans les précipices... On ne pouvait ni s'arrêter ni s'asseoir, car l'armée formait comme une chaîne continue où les derniers poussaient les premiers. » A Marésie enfin on atteignit la plaine.

1. « Le manque d'eau et de fourrage fit périr le plus grand nombre des chevaux de l'armée. La plupart des cavaliers qui méprisaient les fantassins furent obligés, comme eux, de marcher à pied, et de porter leurs armes, dont le poids suffisait pour les accabler. L'armée chrétienne offrait alors un étrange spectacle. On vit des chevaliers, montés sur des ânes et des bœufs, s'avancer à la tête de leurs soldats. Des béliers, des chèvres, des porcs, des chiens, tous les animaux qu'on pouvait rencontrer étaient chargés des bagages qui, pour la plupart, restèrent abandonnés sur le chemin. » (MICHAUD)

Tancrède et Baudouin. — Après les difficultés de la route, les ambitions rivales et les querelles des princes. Baudouin et Tancrède chevauchaient à l'avant-garde, avides l'un de conquêtes, l'autre d'aventures. Ils avaient franchi le Taurus sur un autre point et traversaient la Cilicie; ils faillirent en venir aux mains pour la possession de la première ville qu'ils occupèrent, Tarse : Baudouin força son rival à lui céder la place. Quand il rejoignit le gros de l'armée, les autres chefs le blâmèrent. Il ne tarda pas à abandonner l'expédition pour aller chercher fortune ailleurs. Un Arménien qui était auprès de lui l'entraîna du côté de l'Euphrate vers Edesse; c'était une grande ville, gouvernée par un prince grec, Théodoros, habitée par des chrétiens, et sans cesse en lutte avec les Turcs du voisinage. Baudouin y fut accueilli avec joie. Théodoros l'adopta, et lui promit sa succession; mais peu de temps après Baudouin laissa périr ou fit tuer son père adoptif dans une émeute et devint ainsi prince d'Edesse[1].

Siège d'Antioche (1098). **Bohémond**. — Les croisés pénétrèrent enfin dans la Syrie, et investirent Antioche. « Cette ville, dit Guillaume de Tyr, inspirait la frayeur à ceux qui la regardaient, par ses trois cent soixante tours. » Elle était défendue par vingt-sept mille Turcs sous le commandement d'un émir. Le siège dura huit mois. Les chrétiens, tour à tour affaiblis par les excès ou épuisés par la famine, passant de l'indolence ou du découragement à des accès soudains et irrésistibles de fureur, désespéraient du succès, lorsque Bohémond leur fit une proposition. Il avait noué des intelligences avec un Arménien, nommé Phiroüs, qui avait toute la confiance de l'émir turc. Ces chrétiens d'Orient jouent un grand rôle dans les croisades. Remuants et subtils, se faisant musulmans au besoin, pour redevenir chrétiens à l'occasion,

1. On pourra suivre sur une carte moderne de la Turquie d'Asie l'itinéraire des croisés en Asie Mineure, en cherchant l'emplacement des villes mentionnées par les historiens des croisades. — Chalcédoine, presque en face de Constantinople, près de *Scutari* ; Nicée, aujourd'hui *Iznik* : Dorylée, *Eski-cher* ; Antiochette, *Ack-cher* ; Iconium, *Koneh* ; Héraclee, *Erékli*; Cucusus, *Cocson* ; Marésia, *Maresch* ; Antioche, *Antakieh*. — Tancrède passa par Tarse, *Tarsous* ; Malmistra, *Mississé* ; Alexandrette, *Iskanderoun*; les défilés du mont Amanus, *Monts Ruma*.

ils avaient des relations dans les deux camps. Celui-ci offrit au prince de Tarente de lui livrer trois tours d'Antioche, c'est-à-dire la ville elle-même. Bohémond, qui n'oubliait jamais ses intérêts, réclama, pour prix de son secret, la possession d'Antioche. Ce calcul égoïste excita la colère des chefs de la croisade, surtout de Raymond, qui songeait pour lui-même à cette riche proie. Mais Bohémond tint tête à l'orage, et on dut céder. Une nuit, au milieu des éclairs et des tonnerres, quelques chevaliers, le Normand en tête, escaladèrent la tour où Phiroüs les attendait. La ville fut prise, et dix mille Turcs massacrés en quelques heures (1098).

La sainte Lance. — Il était temps; car une grande armée turque arrivait sous la conduite de Kerboga, prince de Mossoul, et, à peine entrés dans Antioche, les assiégeants y furent assiégés. Une épouvantable famine les décima. A travers tant d'alternatives, leur énergie s'était comme brisée. Kerboga croyait déjà tenir sa proie. Un réveil d'enthousiasme la lui arracha. Un prêtre de Marseille vint annoncer un jour aux chefs chrétiens que saint André lui avait dit en songe où se trouvait la lance qui avait percé le flanc du Christ sur la croix. D'après ses indications, on creusa derrière le maître-autel d'une Eglise un trou de douze pieds. Barthélemy s'y laissa glisser et en resssortit la *sainte lance* à la main. Le miracle parut alors évident; le vrai miracle, ce fut l'immense espoir dont cette découverte anima tout à coup l'armée abattue. Quelques jours plus tard, les croisés firent une sortie irrésistible et mirent en déroute l'armée de Kerboga [1].

Misères de la croisade. — Les chrétiens étaient

1. L'épilogue de cette histoire de la sainte lance n'est pas l'incident le moins curieux de la croisade. Elle était restée entre les mains des Provençaux, qui exploitèrent sans vergogne la vénération qu'elle inspirait. Un chapelain du duc de Normandie (Normands contre Provençaux) osa un jour accuser Barthelemy d'imposture. L'armée se partagea entre le sceptique et le visionnaire, et celui-ci fut bientôt sommé de prouver sa véracité par l'*epreuve du feu*. Apres des hesitations fort naturelles, Barthelemy accepta, et, la sainte lance à la main, en présence de tous les croisés, il s'elança au milieu d'un bûcher. Il en sortit sain et sauf, à ce que dit son compatriote, le chroniqueur Raymond d'Agiles ; mais il ajoute que la foule avide de constater le prodige se précipita sur lui avec tant de brutalité qu'il fut meurtri, presque étouffé, et il mourut quelques jours après.

sauvés, mais ils s'attardèrent longtemps encore autour de cette ville où ils avaient enduré de si cruelles épreuves. L'expédition semblait, à la fin de 1098, desorganisée et démoralisée. Ce séjour d'une année et demie à Antioche avait mis à nu toutes les misères de la croisade. On avait vu de honteuses désertions. Étienne de Blois était retourné en France; Hugue de Vermandois se fit charger d'une mission auprès de l'empereur Alexis, et, « comme le corbeau de l'arche », il ne reparut pas. Pierre l'Ermite essaya de s'enfuir; il fut poursuivi et ramené à grand honte. La foule des pèlerins, les chevaliers s'étaient adonnés, dans les moments d'abondance et de quiétude, à tous les excès et à tous les vices de l'Orient. Des actes d'incroyable férocité avaient été commis [1]. Enfin l'égoïsme et les convoitises ardentes des princes s'étaient montrés sans déguisement. Les froids calculs de Baudouin, l'astuce et l'avidité de Bohémond, l'intraitable orgueil de Raymond, menaçaient de faire avorter la grande entreprise. Beaucoup pensaient qu'il ne fallait pas aller plus loin.

Marche sur Jérusalem (1099). — A la fin cependant la croisade sembla se ressaisir; le zèle religieux reparut, purifié par tant d'épreuves; la voix de Godefroy fut entendue. On résolut de marcher sur Jérusalem. La ville sainte venait d'être reprise par le calife d'Égypte, qui était en relations suivies avec les croisés. Il leur offrit de les laisser entrer à Jérusalem, mais en pèlerins et sans armes. Après un peu d'hésitation, les croisés repoussèrent cette proposition, et au mois de mai on se mit en route. Mais l'armée ne comptait plus que soixante mille personnes des deux sexes (suivant la plus forte évaluation), dont quinze mille chevaliers environ. « Le reste avait, dit Michelet, trouvé son tombeau dans l'Asie mineure ou dans Antioche. »

La marche sur Jérusalem n'en fut que plus facile. On suivit la côte avec un certain ordre, au milieu d'un pays riche, et sans essayer de s'emparer des ports phéniciens de Tripoli, Biblos, Beirouth, Sidon, Ptolémais. Des flottes de Pisans et de Génois ravitaillèrent l'armée, jusqu'à ce qu'elle s'enga-

[1] Suivant Guillaume de Tyr, on mit à la broche et on fit rôtir un certain nombre d'espions turcs surpris dans le camp.

geât dans les montagnes de Judée. Ce fut avec une ivresse facile à comprendre que les croisés aperçurent enfin la ville sainte. En un instant le nom de Jérusalem fut dans la bouche de tous les pèlerins agenouillés, baisant la terre, versant des larmes, tendant les bras vers le Saint Sépulcre.

Prise de Jérusalem (1099). — Une première tentative pour emporter la place de vive force échoua. Il fallut, au prix de grandes souffrances encore, sur un sol desséché et sous un ciel brûlant, construire des machines, des tours roulantes recouvertes de peau, des béliers. Quand tout fut prêt, Godefroy ordonna un jeûne de trois jours, conduisit ses soldats pieds nus au mont des Oliviers et à la vallée de Josaphat, puis donna le signal de l'assaut (15 juillet 1099), un vendredi, à l'heure de la Passion.

La ville fut prise en quelques heures. Les chrétiens tuèrent avec ivresse, dans les tours, dans la ville, dans les mosquées. Le carnage fut un instant interrompu par une pieuse visite au Saint Sépulcre, mais on recommença à tuer presque aussitôt, et pendant plusieurs jours on égorgea froidement tous les musulmans qui avaient été pris les armes à la main.

Godefroy de Bouillon. Victoire d'Ascalon (1099). — Puis on procéda en toute hâte au choix d'un nouveau roi d'Israël. Godefroy, qui avait exercé sur la croisade une si haute autorité morale, fut élu sans difficultés. Il refusa de porter une couronne d'or là où le Christ avait porté une couronne d'épines, et prit, au lieu du titre de roi, celui d'*avoué* du Saint Sépulcre. Quelques mois après son élection, il conduisit encore ses compagnons à la victoire contre une armée égyptienne, qu'il battit à Ascalon. L'année suivante, comme il achevait d'organiser le nouveau royaume[1], il « fut enlevé à la lumière du monde, » le 17 juillet 1100.

Fin de la croisade. — Déjà les chefs qui n'étaient pas pourvus d'un fief en Terre Sainte étaient repartis pour l'Europe, « en jurant de ne pas oublier leurs frères en exil et

1. V. le chapitre xxix.

de leur envoyer de nouveaux guerriers ». Il s'écoula un demi-siècle avant que cette promesse fût tenue. Un immense désenchantement avait suivi cet immense effort. Et cependant, si mal qu'elle eût été conduite, si cruelles qu'eussent été ses pertes, la première croisade fut la seule qui atteignit son but. Les autres, de mieux en mieux organisées, dirigées par de grands souverains, suivant une route mieux connue, longuement préparées par des négociations et par une science militaire chaque jour plus grande, échouèrent toutes. C'est que la première croisade répondait seule à l'état politique, social, moral du temps où elle fut faite.

SUJETS A TRAITER :

Tableau de l'Europe chrétienne et du monde musulman, a la fin du XIe *siècle; montrer pourquoi la croisade fut faite à ce moment.*

Caractère et rôle des principaux chefs de la croisade.

Les croisés en Asie.

CHAPITRE XXII

LE XIIᵉ SIÈCLE. — L'AFFRANCHISSEMENT DES VILLES. — LE COMMERCE.

I. Le XIIᵉ siècle. — Ses grandes luttes
II. Causes et formes diverses du mouvement d'affranchissement.
III. La commune jurée.
IV. Les villes de consulat.
V. Les villes royales.
VI. Commerce, routes et foires.

Caractère et grands événements du XIIᵉ siècle. — Une agitation confuse du milieu de laquelle se dégagent peu à peu les grandes puissances du moyen âge, tel était le trait dominant du XIᵉ siècle. Au XIIᵉ siècle, ces grandes puissances sont formées; les hommes politiques, rares dans la période précédente, sont plus nombreux dans celle-ci et déploient une remarquable activité; les luttes qui s'engagent sont poursuivies avec plus d'acharnement et ont souvent un caractère dramatique.

Le drame se complique d'ailleurs par l'entrée en scène d'un nouveau personnage, le peuple, la classe inférieure. Les groupes urbains se forment et s'affranchissent; l'esprit de liberté circule partout et crée en France les communes et les villes consulaires, en Flandre et en Italie de véritables républiques. L'Église et la papauté dans leur lutte contre l'Empire, les royautés françaises et anglaises dans leur rivalité, vont être obligées de compter avec cet élément nouveau.

L'Eglise est encore le pouvoir dominant du XIIᵉ siècle. Jamais sa vitalité ne s'est plus énergiquement affirmée; elle pro-

OUVRAGES A CONSULTER : AUGUSTIN THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France*, et *Histoire du Tiers État*. — LUCHAIRE, *Les communes de France à l'époque des Capétiens directs*. — PIGEONNEAU, *Histoire du Commerce de la France*.

duit alors les génies les plus variés. Sa vigueur intellectuelle, morale, politique se révèle dans des personnalités très diverses, Abélard, saint Bernard, Suger, Thomas Becket.

L'histoire de la papauté ne présente à cette époque aucune figure comparable à celle de Grégoire VII. Mais Rome a les mêmes ambitions, elle déploie autant d'acharnement, elle triomphe à Venise d'une façon plus complète encore qu'à Canossa.

En effet, l'adversaire qui, à Venise, plie le genou devant le pape Alexandre III, est le plus grand des empereurs du moyen âge, Frédéric Barberousse. La papauté, après l'avoir forcé à se soumettre, le fait partir pour la Terre Sainte. Les rois d'Angleterre et de France prennent la même route. Le siècle se termine ainsi par une croisade que dirigent les trois plus puissants souverains de la chrétienté.

L'Angleterre, qui a grandi subitement et démesurément au milieu de ce siècle, est alors sous la direction d'une famille ambitieuse et violente. Peu s'en faut que le roi Henri II Plantagenet n'étouffe la faible royauté capétienne.

Mais celle-ci a plus de ressources qu'on ne le croit; alliée du clergé, s'appuyant sur la classe inférieure, elle montre, avec Louis VI, une activité nouvelle; elle traverse, avec Louis VII, une crise redoutable; le XIIe siècle se ferme pour elle par un grand règne : Philippe-Auguste va porter aux Plantagenets des coups décisifs et placer en Europe sa monarchie au premier rang. Elle s'y maintiendra pendant cent cinquante ans.

Tentatives d'affranchissement de la classe inférieure. — La dure condition à laquelle était partout réduite la classe inférieure sous le régime féodal provoqua de bonne heure des révoltes, des tentatives d'affranchissement. Dès le Xe siècle, dans les campagnes et dans les villes, les hommes qui ne pouvaient disposer ni de leurs biens, ni de leur travail, ni de leur personne, essayèrent de se soustraire aux exigences capricieuses de leurs maîtres, ou tout au moins de substituer, dans leurs rapports avec les seigneurs, la règle à l'arbitraire. Pour les campagnes, cette tentative était prématurée : les *croquants* de Normandie en 997, les serfs bretons en 1024 furent écrasés sans pitié; mais elle réussit dans

campagnes; celles ci du reste avaient des défenseurs naturels, les seigneurs, qui partout construisaient des châteaux. Les villes au contraire, ouvertes pour la plupart, appelaient en vain le secours du roi contre les pirates normands ou les bandits sarrasins. Les rois étaient absorbés par leurs querelles, et de plus en plus dénués de forces militaires. Il n'y eut presque pas de grande ville en France qui, pendant la seconde moitié du IXe siècle, ne fût pillée au moins une fois et ne vécût sous la terreur d'un nouveau pillage, celles des fleuves, telles que Tours, Bordeaux, Rouen, comme celles des régions montagneuses, Limoges, Clermont, Tarbes. La Gaule revint alors de dix siècles en arrière, aux temps primitifs, aux époques de guerre incessante et universelle dont la paix romaine semblait avoir marqué le terme. Les populations se resserrèrent, se blottirent entre des murailles étroites, sur quelque sommet de colline, entre deux bras de fleuves, autour de l'église fortifiée ou du château féodal aux murailles élevées. Autun se réduit à ses dimensions actuelles, bien moindres que celles de l'époque impériale [1]. Clermont tient tout entier dans la cite épiscopale, sur la pointe de la colline que lui a donné son nom (*Clarusmons*). Paris, qui, l'une des premières, donna l'exemple de la résistance, n'est plus guère, à l'époque du fameux siège, autre chose que l'île de la *Cité*, reliée par deux ponts à quelques monastères fortifiés sur la rive droite et la rive gauche.

Renaissance de la prospérité. — Ce fut l'époque terrible pour les villes. Mais à la fin du Xe siècle, et dans la première moitié du XIe, elles eurent des jours meilleurs. Les invasions étaient alors refoulées ou fixées, les grands fiefs formés; la royauté commençait à exercer une certaine action; l'Église, qui avait cruellement souffert du désordre, aidait à cette résurrection de l'autorité royale. Dans la plupart des villes, un grand personnage, duc, comte ou évêque, avait fixé sa résidence; il y entretenait des chevaliers, il y tenait une cour féodale; tout cela n'allait pas sans un certain luxe; il

1. Les portes romaines de Saint-Michel et d'Arroux sont aujourd'hui hors de la ville.

fallait des artisans pour pourvoir aux besoins de cette société plus riche et plus élégante; assurés d'un peu de protection, les marchands apportaient leurs produits; des foires s'ouvraient, et les villes, se trouvant de nouveau trop à l'étroit, se garnissaient de faubourgs. Après s'être contractées pendant la mauvaise saison, elles s'épanouissaient sous un ciel plus clément.

Cette histoire des villes de Gaule est, dans ses traits essentiels, celle des villes d'Allemagne et d'Italie. En Italie surtout (car l'Allemagne retarde de plusieurs siècles sur l'histoire générale), le xie siècle est pour les populations urbaines une époque de renaissance. Les cités maritimes, Pise, Gênes, Venise, apportent par leurs relations avec l'Orient de précieux éléments à la richesse générale.

Or, la misère s'accommode volontiers à la servitude; mais quand on possède, on désire conserver. Le développement du bien-être eut pour conséquence un besoin général de sécurité; et la sécurité n'existe pas sans liberté. De là ce désir universel d'affranchissement coïncidant avec la fin des plus cruelles souffrances qu'ait subies la chrétienté. D'autres causes l'avivèrent encore et le servirent.

Querelles du sacerdoce et de l'Empire. Le droit romain. — La querelle du sacerdoce et de l'Empire est une de ces causes et ce fut sur les cités d'Italie qu'elle agit le plus directement. Entre les deux maîtres du monde qui se disputaient le pouvoir suprême, entre deux évêques qui tenaient l'un pour le pape, l'autre pour l'empereur, il fut facile à des populations riches, intelligentes, audacieuses d'établir leur indépendance presque absolue. Elles le firent avec d'autant plus d'ardeur que la tradition romaine n'y avait pas entièrement péri, que beaucoup d'entre elles avaient conservé en partie leurs vieilles constitutions municipales, et que l'esprit de la loi romaine y avait laissé une empreinte ineffaçable. Or, cette loi entourait de toutes les garanties possibles la propriété et la liberté individuelle. Le code Justinien, les Pandectes devinrent de bonne heure l'étude favorite des Italiens, et comme leur science nationale. L'Allemagne, la France reçurent ensuite cette science, s'associèrent à ces aspirations; et l'on a pu

dire qu'un souffle puissant d'indépendance municipale passa au travers des Alpes.

Les croisades. — Les croisades exercèrent une influence plus générale encore. Pour subvenir aux frais de l'expédition, un grand nombre de seigneurs vendirent en partant des droits civils, des libertés aux populations de leurs domaines. Puis la longue absence de ces maîtres violents, la faiblesse du pouvoir, exercé en leur absence par des femmes, des enfants, permirent aux libertés naissantes de se fortifier et de devenir adultes. Le croisé, qui revenait souvent ruiné de la guerre sainte où il avait espéré s'enrichir, était obligé de consentir aux progrès réalisés en son absence et de faire de nouvelles concessions.

Formes diverses de l'affranchissement. — C'est ainsi que pendant deux siècles tous les événements concourent au progrès des libertés urbaines. On comprend que le mouvement dut être universel; rien de plus contagieux en effet que le spectacle de la liberte voisine. Mais, si les causes générales sont les mêmes pour toute la chrétienté, les formes varient suivant les régions; et, pour nous borner à la France, on peut distinguer nettement trois formes principales d'affranchissement: la liberté s'est établie dans les villes du Nord par *révolution*, dans celles du Midi par *résurrection*, dans celles du centre et dans la région où dominent les Capétiens, par *concession*[1].

1. Nous nous contentons de signaler ici, sans essayer de la resoudre, la difficile question des *origines*, bien plus complexe que celle des causes. Une institution procède ordinairement d'une autre institution; toute forme politique ou sociale a des racines dans le passé. Pour les villes, deux theories sont en présence. Suivant certains historiens, les institutions municipales de la Gaule romaine n'avaient pas entièrement péri même au nord de la Loire, et c'est d'elles que serait née l'organisation du XIe siecle : origine romaine. D'autres n'admettent cette origine romaine que pour quelques villes du Midi et avec beaucoup de réserves; ils ne croient pas en général à la continuite de la *curie* et des magistratures municipales. Pour eux, le germe de l'association urbaine, c'est la *ghilde*. On appelait ainsi des *associations*, des *amities*, des *fraternités* de gens de même metier, mettant en commun certaines ressources pour se prêter secours, formant, sous la foi du serment, une espece d'assurance mutuelle; et, comme le nom est germanique, comme on trouve dans la vieille Scandinavie des confréries de ce genre, ils concluent à l'origine *germanique* des libertés urbaines. (V. AUG. THIERRY, *Considerations sur l'Histoire de France.*) Il semble bien prouve, en effet, que les associations marchandes et industrielles ont eté les éléments actifs de l'affranchissement. Mais la question des

Les villes du Nord. Les associations commerciales. — Dans les villes du Nord de la France, il y eut en général association secrète des opprimés, conjuration, soulèvement, et souvent luttes sanglantes pour la conquête de la liberté. L'affranchissement dans cette région fut le prix d'un soudain et violent effort. C'est là que le besoin s'en faisait le plus vivement sentir; c'est là que se trouvaient aussi des associations antérieures, riches et désireuses d'assurer leur sécurité, ayant une action très étendue et de nombreux moyens d'action. Nous voulons parler des coopérations marchandes : « Il faut entendre par là, dit M. Luchaire, non le petit commerce local, mais le haut commerce, celui qui faisait la vente en gros, qui voyageait, qui allait de foire en foire pour ses opérations de vente et d'achat, qui joignait même aux profits commerciaux les gains de la banque. Ces marchands portaient différentes dénominations suivant les villes, on les appelait ici *navigateurs* ou marchands de l'eau, là *drapiers*, ailleurs changeurs. Ils constituaient l'aristocratie populaire[1] ». Il est prouvé que ces sociétés commerciales ont été « le ressort principal de la révolution communale ». Les ressources et les nombreuses ramifications de ces opulents et puissants syndicats expliquent la rapidité avec laquelle le mouvement communal s'est propagé dans certaines régions. « Les véritables communes de France se trouvent précisément sur le trajet du vaste courant commercial qui, dès la seconde moitié du XIe siècle, passait de l'Italie au Rhin, du Rhin à la Flandre et à l'Angleterre. Sur les points où ce courant atteignait son maximum d'intensité, c'est-à-dire en Flandre, dans le Tournaisis, le Cambrésis, la Picardie, la révolution communale arriva également à son plus haut degré d'énergie et de persistances. »

L'épiscopat. — Sous quelles dominations étaient les villes de cette région, et dans quelles conditions se trouvaient leurs

origines n'en reste pas moins obscure, car, si la Germanie avait les *ghildes*, la Gaule romaine avait ses corporations de métiers (V. LUCHAIRE).

1. LUCHAIRE.

habitants? Dominations très diverses, conditions très inégales.

Les villes, si l'on excepte celles du domaine propre du roi, que nous étudierons à part, étaient sous la domination d'un comte, ou d'un châtelain, ou d'un évêque; quelques-unes étaient partagées entre deux, trois ou quatre maîtres. Le plus souvent le maître réel de la ville était l'évêque. Qu'on se rappelle l'autorité morale que l'épiscopat avait acquise dans les cités à la fin de l'Empire romain, les services rendus par lui à l'époque de l'invasion, l'ascendant qu'il avait pris sur les Mérovingiens, le rôle politique que lui avaient attribué les Carolingiens. Les évêques avaient été pendant longtemps les magistrats suprêmes des populations urbaines, les vrais *défenseurs* des cités. A l'époque féodale, ils en restèrent naturellement les maîtres, et ils en devinrent souvent les tyrans. Car les mœurs féodales avaient pénétré profondément le corps ecclésiastique et un grand nombre d'évêques étaient, comme les seigneurs, ambitieux, batailleurs, avides, dissolus. Ils avaient, aussi bien que les barons, des chevaliers à leur service, et rançonnaient impitoyablement leurs sujets.

Ces sujets étaient, comme dans un domaine féodal, de conditions très diverses: les uns au dernier degré du servage, taillables, corvéables, mainmortables, justiciables sans appel, les autres moins durement traités. L'arbitraire, l'inégalité, étaient les traits caractéristiques du régime urbain. La *commune jurée* fut une association formée pour substituer la règle à l'arbitraire et assurer à tous les participants la jouissance des mêmes droits.

Commune jurée. Charte. Droits civils. — Pour cela, les gens de métier, marchands et artisans, faisaient serment de lutter ensemble : de là le nom de *commune jurée;* dans des réunions secrètes, ils élaboraient le programme de leurs revendications, la *charte*. Ce que renfermait cette charte, c'était avant tout ce que nous appelons, dans la langue politique moderne, les *droits civils*. « Dans ce premier besoin d'indépendance qui agitait les hommes au sortir du chaos, dit Aug. Thierry, c'était la sûreté personnelle, la sécurité de tous les jours, la faculté d'acquérir et de conserver qui était

le dernier but des efforts et des vœux. Les premiers droits réclamés étaient donc ceux dont le régime féodal limitait ou contrariait l'exercice. » — « Le mot *commune*, dit l'abbé Guibert de Nogent, est un mot nouveau et détestable, et voici ce que ce mot signifie : les gens taillables ne payent plus qu'une fois l'an à leur seigneur la rente qu'ils lui doivent; s'ils commettent quelques délits, ils en sont quittes pour une amende légalement fixée; et quant aux levées d'argent qu'on a coutume d'infliger aux serfs, ils en sont entièrement exempts. » C'est un ennemi du mouvement communal qui parle, on peut donc le croire. La liberté individuelle protégée, la propriété et le travail mis à l'abri de l'avidité seigneuriale, des lois pénales fixes, en un mot la franchise substituée à un servage mal défini, telles sont les premières et les plus légitimes exigences des *communiers*

Droits politiques. — Mais ils comprirent qu'il leur fallait des ressources et des forces, des moyens d'action et de défense, pour assurer les libertés ainsi acquises; ils réclamèrent donc les *droits politiques*, qui sont, comme on dit aujourd'hui, la garantie des droits civils; ces mots ne sont pas de leur temps, mais ils traduisent exactement leurs idées; si la science ne leur avait pas enseigné la formule, l'instinct leur avait fait concevoir la chose. Ces garanties étaient les suivantes : — La commune aura ses magistrats elus, ordinairement un *maire*, assisté d'*échevins* ou de *jurés*; ils sont les chefs de la ville, administrent ses revenus, et convoquent parfois tout le corps des citoyens sur la place publique; ils jugent les délits et font exécuter les jugements. Ils ont aussi, à pourvoir à la défense de la ville si quelque ennemi menace la sécurité des habitants. Car les ennemis ne manquent pas et le danger est de tous les instants. Aussi les communiers réclament-ils le droit de former une milice, d'entourer leur ville de murs et de fossés, comme un château, de confier à leurs magistrats les clefs des portes. Sans ce droit à la résistance, que deviendraient les autres droits?

La charte. — Toutes ces revendications étaient formulées ou contenues implicitement dans la charte. En théorie, une charte était donc tout ensemble un *code* ou une *coutume*,

établissant les principes de droit sur lesquels étaient réglées les contestations entre citoyens, et une *constitution*, contenant l'organisation des pouvoirs publics. Elle devait être par surcroît un traité de paix ou un contrat liant les deux parties, la ville et le seigneur.

Nous avons un grand nombre de chartes de communes, non pas, il est vrai, le plus souvent, les chartes originales mais des confirmations postérieures qui ont modifié plus ou moins profondément le texte primitif. Aucune ne répond exactement à cette définition théorique. On n'y trouve que des bribes de coutumes civiles, des fragments de constitutions; ce qui est exposé sous la forme la plus explicite ce sont les points litigieux, longuement débattus de part et d'autre, l'exercice du pouvoir judiciaire, le service militaire, la liberté du trafic à travers le domaine, l'interdiction pour le seigneur de donner asile aux ennemis de la commune, etc.

C'est par l'histoire, beaucoup plus que par les textes des chartes, que nous apprenons à connaître ou que nous réussissons à deviner la vie urbaine, l'organisation administrative et politique. Des conseils de *pairs*, *jurés ou échevins* en nombre plus ou moins considérable, élus par l'ensemble des citoyens ou par les corporations, ou se recrutant eux-mêmes, forment à la fois un tribunal et une municipalité. Un maire ou *mayeur* est le chef nominal de la commune. Il est assisté d'employés, le clerc de la commune, les sergents, le procureur-syndic, etc. Des commissions de bourgeois assistent parfois le maire et les jurés, spécialement pour la fixation de l'impôt. Parfois aussi des assemblées générales de citoyens sont appelées à ratifier certaines décisions. Les milices de la ville sont sous l'autorité du maire; elles répondent à une double nécessité, elles acquittent vis-à-vis du seigneur l'obligation du service militaire, elles constituent la garnison de la commune. Tel est, dans ses traits essentiels, le régime, varié à l'infini suivant les circonstances, de ces corps politiques créés par l'insurrection communale.

La commune dans la hiérarchie féodale. — Il ne faudrait pas croire toutefois que la commune s'érige

par là même en état souverain. Elle ne rompt pas les liens qui l'attachent à son suzerain. Elle ne se soustrait pas au régime féodal, elle entre au contraire dans la hiérarchie féodale. Ces serfs, ces vilains, constituent, par le fait de leur association une sorte de *seigneurie roturière*. « La commune est un *château dérogé*, possédé par une réunion de manants assez nombreux pour produire une puissance équivalente à celle d'un noble[1] ».

Cette « seigneurie collective populaire, incarnée dans la personne de son maire et de ses jurés, » prête, comme tout autre vassal noble, serment à son seigneur, et le serment se renouvelle à chaque changement de titulaire, de part et d'autre. A ce serment de fidélité, le seigneur répond par une promesse d'aide et de protection : « Je les maintiendrai et défendrai comme mes hommes. » Dès lors, la commune doit le service militaire, ost et chevauchée, le service pécuniaire, aides féodales aux quatre cas; en retour elle acquiert les droits seigneuriaux à des degrés divers; car il y a des communes, comme des seigneurs, de divers ordres. Elle a sur son territoire le pouvoir législatif (elle fait des ordonnances), le droit de lever des tailles, de percevoir des octrois; elle a, en tout ou en partie, le pouvoir judiciaire, et règle minutieusement le partage de ce droit de justice entre ses magistrats et le seigneur ou ses représentants. Le droit de monnayage est le seul qu'on ne lui ait pas en général accordé. Bref elle est passée, de par sa charte, « de la condition de localité assujettie et directement possédée, à celle de localité tenue en fief[2]. »

Le sceau, le donjon. — C'est dans l'usage du sceau et dans la possession du donjon que se marque surtout le caractère de seigneurie populaire. Le sceau est en effet un symbole de la domination féodale. Toute commune, aussitôt établie, se hâtait d'avoir le sien, objet si précieux que dans certaines villes le maire le portait constamment à sa cein-

1. V. Raoul Rosières, *Histoire de la Société française au moyen âge.*
2. Luchaire.

ture, enveloppé dans une bourse. Nous possédons un grand nombre de ces sceaux de communes. Beaucoup portent l'image d'un chevalier monté sur un cheval au galop, ou (comme celui de Soissons) d'un guerrier armé de toutes pièces, ou d'une forteresse. En personnifiant ainsi leur ville, les bourgeois ont voulu justement affirmer leurs prérogatives, montrer en quelque sorte qu'ils étaient à eux tous un baron.

De même, dans la commune, le *beffroi* est l'équivalent du donjon féodal, le centre et le siège de la seigneurie : on appelle ainsi une grosse tour carrée, généralement isolée sur une place. Elle servait à double fin : « Au haut de cette tour se trouvait un comble de charpente, recouvert d'un toit de plomb ou d'ardoise ; là étaient suspendues les cloches de la commune. Les guetteurs et sonneurs se tenaient dans une galerie régnant au-dessous du toit et dont les quatre fenêtres regardaient de tout côté l'horizon. Ils étaient chargés de sonner, pour donner l'éveil, quand un danger menaçait la commune : approche de l'ennemi, incendie, émeute Ils sonnaient encore pour appeler les accusés au tribunal, les bourgeois aux assemblées, pour indiquer aux ouvriers les heures de travail et de repos, le lever du soleil et le couvre-feu[1]. » Le mot de tocsin (*toquer*, toucher, *signum*, le signal) rappelle encore ces sonneries d'alarmes des vieux beffrois. En outre le beffroi offrait aux magistrats un lieu de réunion. Et de même que le donjon avait été d'abord à lui seul toute l'habitation seigneuriale, le beffroi fut longtemps la seule *maison de ville*. Ce n'est guère qu'au XV[e] siècle que les villes du Nord édifièrent ces beaux hôtels de ville qu'on admire encore.

Confisquer le sceau, démolir le donjon était le premier acte d'un évêque ou d'un seigneur qui venait d'abattre une commune[1].

Vicissitudes de la révolution communale. —

1. La commune de Corbie ayant été supprimée par Philippe le Bel à la requête de l'abbé de Corbie, celui-ci usa d'un stratagème pour détruire le beffroi. Il offrit aux habitants des jeux publics à une certaine distance de la ville ; quand ils s'y furent rendus, l'abbé fit fermer les portes, et en quelques heures la tour communale fut jetée à terre.

C'est qu'en effet l'histoire des communes est pleine de luttes et de tragiques péripéties. La force et la ruse, la diplomatie et l'émeute durent être tour à tour employées.

La conjuration formée, le projet de charte rédigé, il faut l'imposer. Les conjurés attendent l'heure favorable : celle où le seigneur a besoin ou de leur argent ou de leur secours. S'il est doux et bienveillant, ou bien timide et facile à effrayer, les communiers lui présentent la charte et en



Sceau de la commune de Soissoi

général achètent sa signature. Si la ville est partagée entre deux pouvoirs, ils s'assurent l'appui de l'un pour peser sur les décisions de l'autre. Ils sont, suivant les cas, humbles ou menaçants, ils agissent avec ordre ou tumultuairement. Ils déploient, pour arriver à la conclusion de ce précieux traité, tantôt une patiente et subtile diplomatie, tantôt une audace de désespérés. Souvent même une signature ne leur suffit pas : les villes qui sont dans les limites du pouvoir féodal des rois,

dans la *région capétienne*, prennent encore une dernière sûreté. En devenant les vassaux d'un comte ou d'un évêque, les communiers sont devenus les arrière-vassaux des rois ducs de France. Ils portent donc leur charte au roi, et achètent encore l'apposition du sceau royal sur ce pacte, qui leur paraît alors doublement inviolable. Ils ont payé leur liberté assez cher pour croire qu'elle est bien à eux et pour toujours.

C'est alors cependant qu'elle est le plus menacée. Comte ou évêque, le vendeur ne tarde pas à regretter le marché; il essaye de le résilier; parfois il obtient, lui aussi, que le roi qui a contresigné la charte en autorise l'annulation. La lutte s'engage, et souvent le sang coule. Cette lutte, pour certaines communes, a duré plusieurs siècles. Augustin Thierry, dans ses *Lettres sur l'histoire de France*, a résumé d'une façon dramatique l'histoire de plusieurs d'entre elles. Il faut lire ces beaux récits: ils serviront de commentaires à ce qui a été dit plus haut sur les origines, les formes, les vicissitudes du mouvement communal.

Les premières communes. Le Mans. — Ainsi l'une des premières tentatives de commune, celle des habitants du Mans, se rattache à l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, c'est-à-dire à une entreprise qui, ainsi qu'on l'a vu, est déjà une sorte de croisade. Lorsque Guillaume fut parti pour l'Angleterre, le comte du Mans, qui avait dû subir sa suzeraineté, essaya de s'en affranchir; avec l'aide de toute la population, nobles et gens de métier, il réussit à chasser les chevaliers normands qui gardaient les principaux châteaux du pays. Mais les habitants de la ville du Mans ne déposèrent pas les armes, et, à leur tour, ils imposèrent leurs conditions au comte, à l'évêque, aux nobles de la ville. Sept ans plus tard, Guillaume, ayant achevé sa conquête au delà du détroit, revint en Normandie, envahit le Maine, reprit les châteaux qu'on lui avait enlevés et força les habitants du Mans à lui livrer les clefs de leur ville (1073).

Cambrai, Noyon, etc. — Dans l'histoire de Cambrai, on voit clairement de quelle façon la querelle des Investitures a favorisé l'indépendance communale. Cette ville relevait de l'Empire; elle avait trois fois déjà (en 957, en 1024, en 1064)

lutté contre la domination épiscopale; lorsque, en 1076, l'empereur Henri IV fut excommunié, les habitants de Cambrai refusèrent de recevoir l'évêque qu'il prétendait leur donner; ils en choisirent un autre, à l'instigation de Grégoire VII sans doute, ils lui firent leurs conditions, et, avec l'appui du comte de Flandre, ils tinrent longtemps le pouvoir impérial en échec. Mais, en 1107, l'empereur Henri V vint à Cambrai « très terriblement » et déchira la charte en présence des bourgeois épouvantés. Toutefois la commune, détruite alors, se reforma bientôt, on ne sait dans quelles circonstances, et, « moins de vingt ans après, on la citait au loin comme un modèle d'organisation politique ».

Chaque révolution communale en engendrait plusieurs autres dans des circonstances souvent très différentes. On trouve un exemple frappant de cette contagion et de cette variété dans l'histoire des communes de Beauvais, de Noyon, de Saint-Quentin. Ces trois villes voisines s'affranchirent presque à la même époque. Beauvais arracha une charte à son évêque, « par une conjuration tumultueuse »; l'évêque de Noyon constitua de lui-même les bourgeois de la ville en une association perpétuelle, sous des magistrats appelés *jurés*, et garantit leurs droits. Le comte de Vermandois n'attendit pas le soulèvement et concéda une charte aux habitants de Saint-Quentin. Ces trois communes datent de la fin du règne de Philippe Ier ou du commencement du règne de Louis VI (1108)

La commune de Laon. — Placée entre ces trois foyers de révolution, la ville de Laon prit feu en 1109. Son histoire est comme un type complet de la révolution communale. L'évêque Gaudry, arrogant, batailleur, d'âme peu ecclésiastique, accepte moyennant une grosse somme d'argent la charte de la commune, mais, l'argent dépensé, ne tarde pas a regretter ses anciens droits de taille à merci et de mainmorte. Le roi Louis VI, qui a apposé, toujours à prix d'argent, son sceau sur la charte, ne résiste pas à l'offre de 700 livres que lui fait Gaudry et lui vend le droit de détruire la commune; les bourgeois sont exaspérés à l'idée de payer leur servitude après avoir acheté leur affranchissement. Ils se soulèvent au cri de *Commune, Commune !* Ils courent au palais de l'évêque;

à leur tête est un personnage grotesque et à demi sauvage, Thiégaud, surnommé *messire Isengrin* (le loup); on découvre Gaudry blotti dans un tonneau, au fond de son cellier, on l'en tire par les cheveux, on le tue à coups de hache, et avec lui bon nombre de ses chevaliers.

Son écrasement. — Mais le peuple s'épouvante bien vite de sa victoire; il vient d'offenser mortellement les deux puissances les plus redoutables du temps, l'Église et la royauté. Pour lutter contre ces deux adversaires, il recherche une alliance, il ne trouve que celle d'un bandit féodal, le châtelain de Crécy, Thomas de Marle, l'ennemi du roi et du clergé, la terreur du pays. Encore Thomas de Marle refuse-t-il de défendre la ville et consent-il seulement à donner asile sur ses terres aux bourgeois les plus compromis; puis, quand la ville est ouverte et à demi dépeuplée, il va la piller; après lui les serfs des campagnes voisines accourent à la curée; bientôt arrive le roi, exécuteur d'une sentence ecclésiastique portée contre Laon et Thomas de Marle. Le château de Crécy est pris, les communiers qu'on y trouve sont mis à mort sans pitié, comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Enfin Louis entre à Laon, et dans cette malheureuse ville, en présence de ceux qui avaient survécu à tant de catastrophes, l'archevêque de Reims vient prêcher sur ce texte significatif: « *Servi, subditi estote in omni timore dominis* » (1112).

Mais la liberté est vivace et le peuple opiniâtre. En 1128, le successeur de Gaudry accorde aux bourgeois une nouvelle charte que le roi ratifie de nouveau sous le nom d'*institution de paix*. La liberté de Laon traversera encore d'autres vicissitudes.

Autres communes. Vézelay. — On peut mentionner encore l'histoire de la commune d'Amiens (1113). La ville avait quatre maîtres: l'évêque, le vidame, le comte, le châtelain. Les bourgeois obtinrent aisément leur charte des deux premiers; mais ils eurent à lutter contre les deux autres; seulement ils obtinrent l'appui du roi, parce que leur principal adversaire, le comte Enguerrand de Coucy, était le père de Thomas de Marle et l'ennemi personnel de Louis VI. — A Reims, grande ville épiscopale (1138), l'établissement de la

commune devient la cause d'une lutte entre le roi et le pape, une grave affaire de la chrétienté, dans laquelle intervient saint Bernard. — Enfin, dans l'histoire tragique de la commune de Vézelay (1152), on voit aux prises la féodalité et le clergé, le comte Guillaume de Nevers et l'abbé Pons de Montboissier, le premier, entreprenant mais léger, tour à tour violent et faible, pousse les habitants à la révolte; le second, patient et d'une fermeté inébranlable, tient en échec les bourgeois que dirige un homme du Midi, un artisan beau parleur, Hugues de Saint-Pierre. La royauté intervient : elle se prononce, comme à l'ordinaire, en faveur du pouvoir ecclésiastique et charge de l'exécution... Guillaume de Nevers, l'allié des rebelles; il n'ose se soustraire à cette sentence si humiliante pour lui; la ville se soumet et les derniers révoltés sont traqués et mis à mort dans les bois où ils s'étaient enfuis[1].

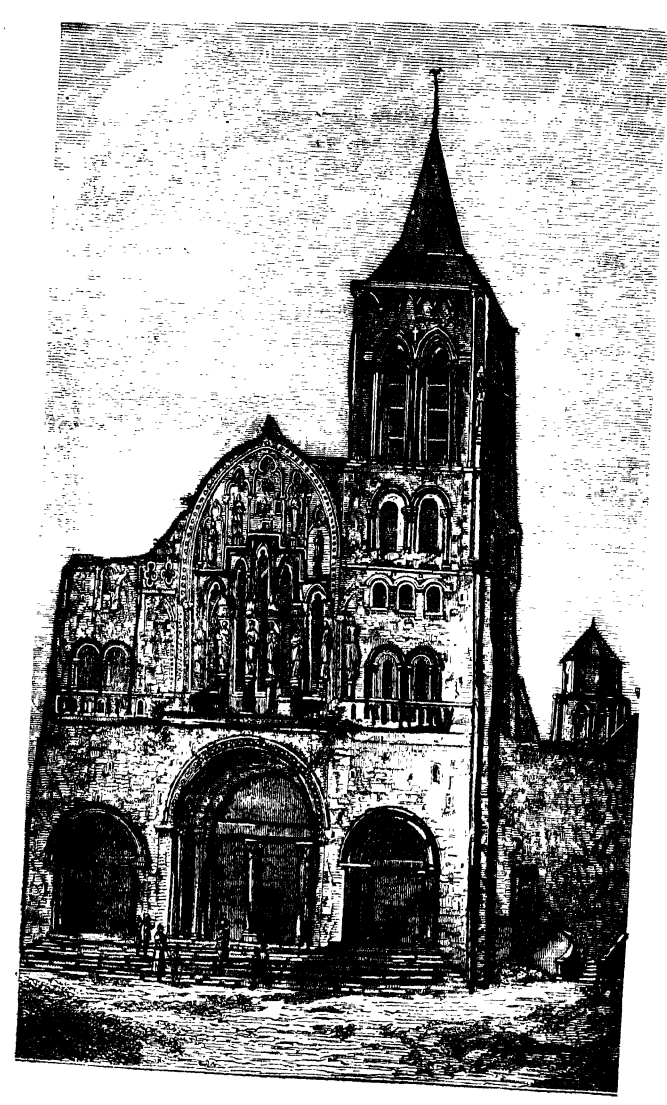
Ces conflits sanglants se produisirent surtout pendant la première moitié du XIIe siècle. Plus tard, la lutte change de nature; elle se poursuit sous la forme judiciaire, devant la cour du roi, devant le Parlement, et ce ne sera plus sous les armes, mais sous le poids des amendes ruineuses que succomberont au XIIIe et au XIVe siècle la plupart des communes.

Les villes du Midi. Leur condition. — L'histoire des villes de la région méridionale (Provence, Languedoc) ne présente pas de drames semblables à ceux que nous venons de résumer. La liberté s'y est établie d'une façon plus pacifique et sans brusques transitions. Il y a à cela plusieurs raisons.

D'abord la persistance de la tradition romaine. On ne peut affirmer que les institutions municipales de l'Empire romain, la curie, les magistratures gallo-romaines aient subsisté dans toutes ces villes jusqu'au XIe siècle. Mais on en avait gardé au moins le souvenir, et ce souvenir, avivé par les circonstances, détermina une véritable résurrection des libertés urbaines.

En outre, la double domination féodale et ecclésiastique avait aussi pesé moins lourdement sur le Midi que sur le Nord.

1. V. Aug. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France*, Lettres XVI et suivantes.



Église de Vézelay

L'épiscopat y avait mieux gardé son caractère de magistrature morale; la féodalité y était moins oppressive. Les chefs de bandes germaniques en effet ne s'étaient guère établis dans cette région à l'époque des invasions. La haute aristocratie gallo-romaine y avait presque partout gardé la possession du sol. Il n'y avait pas eu ou il y avait eu moins qu'ailleurs spoliation des propriétaires par une race étrangère et barbare. D'autre part, la petite noblesse, qui se rattachait peut-être aux familles des anciens curiales, avait continué à habiter les villes; il n'y avait pas entre elle et la classe inférieure de différences bien profondes. Ainsi, pour cette partie de la France, ni brusque interruption de la vie politique, ni séparation absolue des classes de la société.

Leur prospérité. — L'influence des villes italiennes s'exerça donc aisément sur ce terrain bien préparé pour la subir. Les relations commerciales de Marseille, de Montpellier et des autres grandes villes du Languedoc étaient très actives avec Gênes, Pise et les ports de la péninsule. La richesse que ces relations développaient fut accrue par les croisades ; et les cités méridionales furent les premières à recueillir le bénéfice de ces entreprises lointaines. Aussi, au XIIe siècle, elles avaient une population nombreuse de marchands, d'artisans et aussi de nobles. Le luxe de ceux-ci augmentait le bien-être de ceux-là. « Les seigneurs ne méprisaient ni le commerce, ni les commerçants; dans leur façon de les considérer, il y avait quelque chose de l'esprit italien, et l'Italie a montré de bonne heure des aristocraties à la fois belliqueuses et trafiquantes, des patriciens qui mêlaient ensemble la guerre, la croisade, le négoce » [1].

Le Consulat. — Pour toutes ces raisons, pendant que les villes du Nord s'élevaient à une condition meilleure par un effort violent, le Midi passa pour ainsi dire de plein pied, « d'un régime de demi-sujétion au régime du consulat » [2]. C'est au milieu du XIIe siècle que s'accomplit cette transformation. Là comme ailleurs, il y a une variété infinie

1. Rambaud, *Histoire de la Civilisation.*
2. V. Augustin Thierry, Lettres XXII et suivantes.

dans les institutions urbaines; elles présentent cependant quelques caractères communs.

D'abord, « les *statuts* correspondants aux *chartes* des communes jurées sont, dit Aug. Thierry, rédigés avec plus d'ampleur, de science et de méthode. Un grand nombre d'entre eux sont de véritables codes civils et criminels, débris de la loi ou de la jurisprudence romaine, conservés isolément comme droit coutumier. »

Le plus souvent les magistrats de ces cités sont appelés consuls comme en Italie, comme dans l'ancienne Rome. Ils sont élus de diverses façons; dans quelques villes, un certain nombre de consuls sont élus ou par les nobles ou parmi les nobles. Leur nombre varie beaucoup: il y en a huit à Avignon, vingt-quatre à Toulouse [1]. Ils sont assistés d'un ou de plusieurs conseils; dans les affaires importantes, ils convoquent l'assemblée générale des citoyens dans des espèces de comices, appelés, de même que dans les républiques italiennes, des *parlements*. Ils exercent tous les pouvoirs administratifs, militaires, judiciaires. Quelquefois on voit à côté d'eux un juge suprême, le *podestat*, choisi hors de la cité. C'est une institution tout à fait italienne.

Plus encore que la commune jurée, la ville consulaire devient une sorte de république souveraine; elle bat monnaie, elle affirme son droit de paix et de guerre. Elle signe des traités d'alliance ou de commerce avec des villes souvent fort éloignées.

Principales villes de consulat. — Les dates de l'établissement du régime consulaire dans le Midi prouvent clairement que le mouvement est parti de l'Italie et qu'il se propage de l'est à l'ouest. Le consulat apparaît à Arles et à Béziers en 1131; à Marseille, à Avignon, il est probable qu'il remonte au début du XIIe siècle. A Montpellier, en 1141, on trouve deux sortes de consuls, les *consuls majeurs*, pour l'administration générale, et les *consuls de mer*, pour le règlement des questions commerciales. A Nîmes (1145), il y eut d'abord deux villes distinctes et deux consulats (les *arènes* et la *cité*), de

1. Où ils portent un nom particulier, d'origine latine, les *capitouts*.

même à Narbonne (1148), Rodez et Périgueux. A Toulouse, le régime consulaire n'est définitivement fixé qu'en 1188. Le comté de Foix, le Roussillon, n'ont adopté le consulat que vers la fin du XIIe siècle.

En Guyenne, en Périgord, en Limousin, en Auvergne, on trouve aussi le régime consulaire, mais un peu atténué ou mêlé d'éléments divers. Bordeaux depuis longtemps avait des *jurats;* à la fin du XIIe siècle, elle se donna une indépendance plus complète, et prit pour magistrat suprême, non des consuls, mais un *maire*, comme dans le Nord. A Clermont, à Riom, à Aurillac, les pouvoirs des magistrats sont sous le contrôle direct de l'évêque, d'un abbé ou du comte.

La royauté et les villes. — La commune jurée du Nord, la ville consulaire du Midi sont donc deux conceptions très différentes. Mais entre ces deux types absolus de la liberté conquise et imposée se place de bonne heure une troisième sorte de villes, dans l'histoire desquelles les *concessions* et les *compromis* tiennent une grande place; c'est là surtout que se manifeste le pouvoir royal.

On a pu voir précédemment que la royauté n'a pas joué un rôle bien actif dans les débuts de la révolution communale. Aug. Thierry a fait depuis longtemps justice du titre de *père des communes* donné à Louis VI. Ni Louis VI, ni Louis VII n'ont songé à favoriser le mouvement communal dans les domaines de leurs vassaux, afin d'affaiblir le pouvoir féodal. C'est là une conception théorique à laquelle ils ne se sont jamais élevés et dont on leur a fait honneur après coup. S'ils confirment une charte, c'est qu'on a acheté leur confirmation; s'ils soutiennent une commune, c'est pour des raisons étrangères à l'idée communale elle-même. Louis VI aide les Amiénois contre leur comte, parce que celui-ci est le père de son ennemi personnel, Thomas de Marle; Louis VII aide la commune de Reims, parce qu'il est en guerre contre le comte de Champagne, frère de l'archevêque de Reims.

Cependant il semble que Louis VII ait suivi dans ses rapports avec les communes une ligne plus ferme et plus droite que celle de son père. Il paraît s'être mieux rendu compte

de l'intérêt que pouvait avoir le pouvoir royal à développer dans les cités les associations libres pour les opposer à l'autorité des seigneurs d'église[1]. » Dans les villes épiscopales d'ailleurs l'intervention royale pouvait s'exercer aisément, le roi ayant l'administration de ces villes pendant un certain temps toutes les fois qu'un évêché était vacant.

Il faut attendre le XIIIe siècle pour signaler une politique royale systématique à l'égard des communes. Cette politique, comme on le verra plus loin, s'exerça en deux sens différents: Philippe-Auguste favorisa résolument et constamment le mouvement communal. « Sous saint Louis, la politique d'assujettissement et d'exploitation succède à la politique de protection[2]. »

Les villes royales. — En tout cas, dans leur domaine propre, les Capétiens du XIIe siècle sont naturellement opposés à toute tentative de commune, qui limiterait leur autorité. Louis VII, l'année même de son avènement, châtia avec la plus grande rigueur une tentative de commune à Orléans (1137).

Mais, en même temps, ces rois comprirent qu'il fallait donner quelques satisfactions à « ce besoin impérieux d'émancipation » des populations urbaines. Leur intelligence politique et leur intérêt bien entendu les décidèrent à faire des concessions pour prévenir des soulèvements. C'est à ces concessions qu'est due l'existence de ce qu'on appelle les *villes privilégiées* ou *villes de bourgeoisie royales*, ou *bonnes villes* du roi. Les chartes octroyées à ces villes garantissent aux habitants la plupart des droits civils et substituent la règle à l'arbitraire; le cens est réduit et fixé ainsi que les corvées, péages, banalités; le taux des amendes est diminué, la liberté individuelle protégée contre les caprices des prévôts; le service militaire est déterminé; les privilèges des corporations de métiers sont réglés.

Leur condition. — Quant aux droits politiques, à l'autonomie, à la quasi-souveraineté, que les communes jurées avaient revendiqués, les rois ne s'en dessaisirent pas dans leur domaine. Les villes privilégiées eurent bien pour

1. Luchaire.
2. Luchaire.

la plupart des magistrats ordinairement appelés *prudhommes*, mais ils étaient probablement ou nommés ou confirmés dans leur pouvoir par le roi. Ils ne rendaient pas, comme dans les communes ou les villes consulaires, la justice, ou ils ne la rendaient que sous l'autorité des officiers royaux. C'étaient aussi les officiers royaux qui commandaient la milice, percevaient les impôts. Bref, les villes royales n'étaient pas, elles, des « seigneuries populaires » maîtresses d'elles-mêmes, sous la réserve de l'hommage au suzerain. « Mais, comme la sûreté de ces villes était garantie par le roi, leurs citoyens n'avaient pas à regretter le droit souverain de paix et de guerre. Ils pouvaient ne pas envier la liberté orageuse, les luttes intestines, les compétitions électorales des cités du Midi ou des communes du Nord[1]. » « Il faut, disait Louis VII dans un de ses actes, que les hommes désirent rester plus volontiers sous notre domination, et puissent y vivre avec plus de sécurité. » C'est le programme de la politique capétienne à l'égard des villes du domaine.

Principales villes royales. — Les villes privilégiées réussirent à merveille, et leur population s'accrut rapidement. Les rois, au reste, prirent des mesures pour assurer la jouissance des mêmes privilèges à tous ceux qui y séjourneraient à temps, ou qui viendraient s'y établir à titre définitif. « Les étrangers qui viendront s'etablir à Bourges et y bâtiront une maison, pourvu qu'ils soient nés dans le royaume, pourront transmettre leurs biens à leurs enfants. — Quiconque sera resté un an et un jour dans la paroisse de Lorris, sans qu'aucune réclamation l'y ait poursuivi, y demeurera libre et tranquille. » Les chartes de Bourges et de Lorris sont les spécimens les plus complets de ces libertés octroyées. Celle de Lorris en particulier[2] a été copiée dans un très grand nombre d'autres villes. Étampes, Tours, Orléans, Paris, ont vécu sous un régime à peu près semblable. C'est la forme d'affranchissement la plus ordinaire dans l'Ile-de-France, l'Orléanais, le Berry, la Touraine.

1. Rambaud, *Histoire de la civilisation.*
2. Petite ville du Gâtinais, près de Montargis.

Villes franches et villes neuves. — Des concessions de même genre, mais faites sous une autre forme, soit par le roi, soit par le clergé ou la féodalité, ont donné naissance à une foule de petits groupes urbains : il s'agit des *villes franches* ou des *villes neuves*. Pour peupler une région peu habitée, pour exploiter un domaine en friche, le roi, un seigneur, un évêque ou un abbé « appelait, par l'appât de privilèges importants, de terrains à mettre en culture, une quantité considérable de nomades, de serfs et de colons »[1]. Les habitants de ces bourgs portaient le titre d'*hôtes*, qui était comme un premier degré d'affranchissement. A Villeneuve, près Compiègne, par exemple, les hôtes du roi n'étaient soumis qu'à une redevance de six mines d'avoine, de quatre chapons par maison, et d'un quartier de vin par arpent de vignes; ils payaient seulement cinq sous d'amende pour un premier délit. Les *villes neuves* sont très nombreuses dans la région de l'Yonne et de la haute Seine. Les seigneurs du Bourbonnais multiplièrent les *villes franches* dans leur domaine. On trouve aussi dans le Midi des créations du même genre, mais sous d'autres noms, ceux de *sauvetés* ou de *bastides*.

Les Établissements. — On peut enfin ranger parmi les villes de concession celles qui, dans l'Ouest et le Nord, obtinrent des Plantagenêts leurs chartes spéciales, généralement connues sous le nom d'*Établissements*. Par suite de leur rivalité avec les rois de France, les rois d'Angleterre étaient obligés de ménager les grandes et populeuses cités qui étaient dans leurs domaines. Ils offrirent donc des libertés au lieu de se les laisser prendre. Les *Établissements* de Rouen, concédés par Henri II, donnent à cette ville un corps municipal composé de cent *pairs*, un conseil de vingt-quatre *jurés* ou *échevins*. Le magistrat suprême, le *maire*, est choisi par le roi sur une liste de trois candidats présentés par les pairs. Le droit de justice et le commandement de la milice sont partagés entre les gens du roi et ceux de la ville. — La Rochelle, Angoulême, Poitiers, Bayonne, etc., reçurent des Établissements analogues; et les rois de France eurent grand soin de les confirmer quand ils conquirent ces villes.

1. Luchaire, *Histoire des institutions.*

Le Tiers-État. — Telles sont les formes très diverses de la liberté urbaine au XIIe siècle. Il n'y a qu'une chose commune à tous ces habitants des villes quelles qu'elles soient : tous ils sont sortis de la condition servile, ils ont échangé l'arbitraire contre la règle. Mais les degrés d'affranchissement sont infinis, depuis l'*hôte* d'une *ville neuve* jusqu'aux *citoyens-seigneurs* de Périgueux, ou aux *citoyens-barons* de Toulouse, en passant par les bourgeois des *villes privilégiées* du domaine royal, les habitants des *villes d'établissement* de l'Ouest, les communiers du Nord. Ce sont là les éléments complexes qui concourront à la formation du tiers-état. Mais le tiers-état n'existera qu'au XIVe siècle lorsque la royauté aura rendu uniformes ces conditions variées, mis sous le joug ces républiques indépendantes, et fait pénétrer son autorité, son action administrative, sa justice dans toutes les parties du royaume. Ce sera l'œuvre de Philippe-Auguste de saint Louis, de Philippe le Bel.

Le commerce avant le XIe siècle. — L'histoire de la richesse publique, celle du commerce en particulier, est étroitement liée à celle du développement des villes. On a déjà vu que les grandes associations commerciales ont été un des plus puissants ressorts de la révolution communale. Il est facile de montrer que le mouvement communal, à son tour, a décuplé l'activité commerciale.

Depuis la chute de l'Empire romain jusqu'au XIe siècle l'histoire économique nous présente, comme l'histoire politique, le spectacle d'un morcellement des forces, d'un isolement des groupes chaque jour plus complet. La production et la circulation de la richesse se ralentissent continuellement. Les besoins sont moindres, on produit moins; la sécurité diminue, on échange moins. Lorsque le régime féodal est définitivement constitué, chaque parcelle politique du sol semble n'avoir d'autre préoccupation que de suffire à ses propres besoins et de garder d'une façon jalouse les ressources tirées de son sol ou créées par ses habitants. « Loin de songer à se démunir au profit de ses voisins de ces précieuses réserves, le seigneur ne songe qu'à empêcher ses hommes d'exporter les

produits de son fief; surtout ceux qui sont indispensables à la sécurité, à la vie même des populations qu'il exploite, le blé, les moissons, le bétail, les chevaux, les laines, le lin et le chanvre. ... Il en est de l'industrie comme de l'agriculture. Chaque fief veut avoir aussi ses industries de première nécessité, son charpentier, son maçon, son potier, son forgeron, son armurier, son tisserand, son tailleur... L'esclave ouvrier de la société antique est devenu tout d'abord le serf attaché à telle ou telle profession, puis l'artisan libre astreint à des redevances de travail, mais fournisseur privilégié du seigneur, comme le serf de la glèbe est son laboureur ou son berger[1]. » C'est la négation même du commerce.

Les Juifs. Les péages. — D'ailleurs les capitaux sont nécessaires pour les échanges. Jusqu'au XIe siècle ils sont rares, et presque complètement entre les mains des Juifs. Or les Juifs sont de véritables propriétés féodales ou royales : « Chaque seigneur a son juif, comme il a son tisserand et son forgeron. » L'activité de cette race, si bien douée pour le commerce, ne s'exerce donc encore que dans des limites restreintes.

Enfin les communications sont difficiles. Les seigneurs se sont attribué la propriété de presque toutes les routes, passages et ponts. Ils perçoivent des droits infiniment variés sur toute marchandise. A ce prix, ils devraient du moins entretenir les chemins : ils se contentent de les exploiter.

Il y a une autre sorte de route, « les chemins qui marchent », les rivières. De celles-ci, c'est en général l'Église qui a pris possession. Il est peu de voies navigables qui ne supportent les péages d'un monastère ou d'un évêché, soit par suite d'une lente usurpation, soit en vertu de quelque concession royale. Les bateaux des moines passent partout en franchise, les autres leur payent redevance.

Le commerce par eau. Les hanses. — Les choses changèrent dès le XIe siècle. Une espèce de renaissance se produit alors dans toutes les branches de l'activité humaine, on l'a vu. C'est alors que se constituent des associations de

1. H. PIGEONNEAU, *Histoire du commerce de la France.*

grands marchands. Ces *syndicats*, généralement appelés *hanses*, se donnent pour objet le transport des marchandises à de grandes distances de leur lieu de production. Ils feront connaître au Nord les denrées du Midi ; ils mettront l'Angleterre et la Flandre en rapport avec l'Italie, et par les ports de la Méditerranée avec l'Orient.

Le premier soin de ces hanses marchandes fut de traiter avec les nombreux propriétaires riverains des grandes voies fluviales, de racheter les péages, de faire les travaux nécessaires, chemins de halage, quais, magasins, de constituer la police des rives, etc. Les hanses subvenaient à ces dépenses en se faisant concéder le monopole de ces voies. C'est ainsi qu'on vit se former et prospérer la *Jurade* de Bordeaux, la batellerie d'Orléans, de Saumur et d'Angers, la hanse de Rouen et surtout la *marchandise de l'eau* de Paris, dont nous étudierons plus tard les grandes destinées.

Les routes et les ponts. — Les routes de terre s'améliorèrent aussi à partir de cette époque, quoique plus lentement. Les obstacles étaient plus nombreux, le brigandage plus puissant, les travaux plus coûteux. « Ce furent de simples particuliers, des artisans, des moines qui essayèrent les premiers de suppléer à l'impuissance ou à l'indifférence des gouvernements féodaux. L'Église les encouragea : ses intérêts étaient d'accord avec ceux du commerce... les caravanes religieuses et les caravanes marchandes se mêlaient volontiers[1]. »

C'est un moine, saint Bernard de Menthon, qui dès le xe siècle fonde deux hospices aux deux passages les plus fréquentés des Alpes (grand et petit Saint-Bernard), de même aux Pyrénées, pour les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle; de même, sur une des grandes routes d'Auvergne, l'abbaye de la Chaise-Dieu. Un peu plus tard, on voit apparaître une curieuse congrégation fondée par un pâtre visionnaire du Vivarais, saint Bénezet, celle des *frères pontifes* qui se donne pour mission d'établir des ponts sur les grands

1. Pigeonneau.

fleuves. On lui doit le pont d'Avignon (1177-1189), le pont Saint-Esprit, le petit pont à Paris, etc.

Les foires. — Si le réseau des voies se développait c'est que la production et la consommation s'accroissaient à ce moment même avec une singulière rapidité : la consommation, parce qu'alors seulement la société sortait réellement de la barbarie : une paix sociale relative engendrait le bien-être



et le luxe ; la production, parce que les croisades révélaient à l'Occident les richesses d'un monde nouveau : on verra plus loin (ch. XXXI) combien d'objets inconnus ou très rares se répandirent sur les marchés européens du XIe au XIIIe siècle. Ces marchés furent justement les villes qui venaient de se constituer.

Au XIIe siècle le commerce se fait surtout dans les foires. Ces rendez-vous périodiques des marchands et des acheteurs étaient le grand moyen d'échange dans un temps où les

voyages étaient longs et périlleux. On cite dès cette époque les trois foires de Paris, celles de Saint-Lazare, de Saint-Germain des Prés, celle du Lendit dans la plaine Saint-Denis, les foires de Normandie, à Rouen, Caen, Falaise (la foire de Guibray, principal marché aux chevaux) ; celles du Midi, à Toulouse, à Carcassonne, au Puy, à Beaucaire surtout. Cette ville était admirablement placée pour l'échange des vins, des

Marcheans.



draps, des laines du Languedoc, contre les produits de l'Italie et de l'Orient.

Foires de Champagne. — Mais les foires les plus riches étaient celles de Champagne, source considérable de revenus pour les comtes. Elles se tenaient à Troyes, à Provins, à Bar-sur-Aube et à Lagny. Elles avaient leur administration spéciale, deux gardiens, un chancelier, des lieutenants, des

sergents, des notaires. Les marchands de Montpellier s'y rendaient en troupe sous un capitaine, les Italiens sous un recteur, sorte de consul général. La vente y durait en général vingt jours ; c'était d'abord le tour des drapiers, puis celui des marchands de cuir de Cordoue et de pelleterie ; les opérations des changeurs, presque tous Lombards ou Italiens, occupaient les derniers jours. Ces foires prospérèrent jusqu'au moment où la Champagne entra dans le domaine royal (fin du XIIIe siècle) ; nos rois, moins bien avisés que les comtes, voulurent en tirer trop de revenus, et « tuèrent la poule aux œufs d'or ». Le commerce italien et allemand transporta alors sur le Rhin et aux Pays-Bas ses grandes assises.

Qu'on joigne à ces transactions celles qui se faisaient dans les marchés couverts ou halles [1], dont toutes les grandes villes, et bientôt même les petites, furent pourvues, et l'on comprendra mieux la place que la bourgeoisie va prendre dans la hiérarchie sociale.

1. V. pour la Halle de Paris, ch. XXXIII.

SUJETS A TRAITER :

Exposer à grands traits quel a été le sort des villes depuis l'époque romaine jusqu'au XIIe siècle : prendre des exemples.

Qu'est-ce qu'une commune jurée, une charte?

Résumer d'après les « Lettres sur l'histoire de France » d'Augustin Thierry l'histoire d'une commune jurée.

De quels éléments variés s'est composé le Tiers-État ?

Les routes et les foires au XIIe siècle.

CHAPITRE XXIII

LA ROYAUTÉ FRANÇAISE AU XIIe SIÈCLE. — LOUIS VI. — LOUIS VII (PREMIÈRE PARTIE)

I. **La royauté capétienne : ses revenus, ses moyens d'action.**
II. **Ses ennemis et ses alliés : la féodalité, le clergé, la classe inférieure.**
III. **Règne de Louis VI (1108-1137).**
IV. **Commencement du règne de Louis VII (1137-1146).**
V. **L'œuvre des Capétiens.**

La royauté au XIIe siècle. — La royauté capétienne du XIIe siècle nous est mieux connue que celle du XIe. Elle est visiblement en progrès : ses ressources s'accroissent; ses agents sont plus nombreux; son autorité s'exerce d'une façon plus régulière et plus étendue. Son action se fait sentir non seulement dans le royaume, mais dans l'Europe chrétienne. Avant de montrer à l'œuvre les rois, il convient d'étudier les institutions et de savoir quels étaient les revenus des Capétiens, leurs serviteurs, leurs ennemis, leurs alliés.

Il faut avant tout distinguer dans un roi de cette époque trois personnages différents : le seigneur et propriétaire direct d'un domaine, le souverain d'un duché, le suzerain de tous les grands feudataires du royaume. Le premier a des ressources régulières et un pouvoir incontesté; le second, des revenus beaucoup moins fixes et une autorité beaucoup

---

OUVRAGES A CONSULTER : LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens* et *Annales du règne de Louis VI*. — A. RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*. — SUGER, *Vie du roi Louis*.

plus limitée; le troisième n'exerce guère sur tout le royaume qu'une domination nominale et n'en retire encore presque aucun avantage.

Le domaine propre et les revenus domaniaux du roi. — Sur son domaine propre, sur les terres qui sont dites *in alodio, in fisco, in dominio regis*, le roi a les mêmes droits qu'un seigneur quelconque sur son patrimoine. Ce domaine propre ne forme pas un tout compact, mais se compose de parcelles de diverse nature, disséminées dans la région de la Seine et de la Loire moyenne. C'étaient des villes en tout ou en parties (Paris, Orléans, Étampes, Lorris, etc.), des bourgs, des champs, des vignes, des forêts, des rivières. Sur ces diverses parcelles, les rois percevaient des droits domaniaux qui formaient le plus clair de leurs revenus, savoir :

Le cens et la taille, perçus en argent sur les vilains non-serfs et sur les serfs; les redevances en nature : des céréales qui étaient emmagasinées dans les greniers royaux; du vin qui allait remplir les celliers du roi; une partie des produits de la pêche, réservés aux viviers qui approvisionnaient la table royale: les coupes de bois des forêts de Rambouillet, Compiègne, Saint-Germain, Fontainebleau, Vincennes, etc.

Des *tonlieux* ou péages sur la vente, l'achat, le transit des marchandises : par exemple 60 sous sur chaque bateau de vin arrivant à Paris; des droits sur la vente des poissons de mer, des bestiaux, de la laine, du cuir, du foin, etc., des redevances sur les foires importantes qui se tenaient dans les villes du domaine.

Les corvées, les banalités de four, de moulin, de pressoir, les épaves, les aubaines; ces mots ont été définis au chapitre du régime féodal.

Les frais de justice, le produit des amendes, les taxes sur les juifs, le droit de monnayage (sur la fabrication des monnaies).

Le droit de gîte : les villes, les bourgs, les églises et monastères du domaine devaient loger et nourrir, un certain nombre de fois par an (en général trois fois), pendant plu-

sieurs jours, le roi et sa suite. Ce droit très onéreux, et qui faisait l'objet de fréquentes contestations, était parfois converti en une taxe pécuniaire.

Il faudrait connaître le détail infini de ces redevances pour se représenter exactement la royauté de ce temps, vivant au jour le jour des fruits de sa terre, du travail de ses serfs, du commerce de ses marchands, disputant à ses sujets son gîte et sa subsistance. Encore ces ressources domaniales eussent-elles été suffisantes, si les rois n'avaient été sans cesse obligés d'abandonner une partie de ces terres, de ces droits, pour récompenser des services ou acheter des fidélités: c'est ce qu'on appelait *inféoder* ou *aliéner* une partie du domaine. La partie inféodée, passant ainsi dans la seconde catégorie des terres soumises au roi, celles qui étaient dites *in beneficio*, ou *in feodo regis*. Elle n'appartenait plus au domaine propre, mais à la souveraineté féodale du duché.

Le duché de France et les revenus féodaux du roi. — Ce domaine féodal, ce *duché de France*, dont nous avons indiqué les limites au chapitre XVIII, comprenait des fiefs ecclésiastiques, évêchés, monastères, dont on verra plus loin les obligations, et des fiefs laïques, châtellenies, comtés et vicomtés. Sur ses vassaux nobles, le roi ne percevait qu'un petit nombre de droits strictement limités : le droit de *relief*, prix de l'investiture donnée à chaque nouvel héritier d'un fief; le droit de *quint*, lorsque le fief était donné entre vifs ou vendu ; le droit de *mainmorte* ou d'*amortissement*, lorsqu'il entrait dans le domaine ecclésiastique. En outre, les quatre *aides féodales* que l'on connaît.

Le royaume. — Voilà ce que fournissaient au roi le *domaine propre* et le *duché*. Que lui fournissait le *royaume?* Que percevait-il comme suzerain des grands vassaux? Rien ou presque rien au XII[e] siècle. On n'a pas de preuve qu'il ait perçu, régulièrement du moins, sur les grands feudataires, le relief, le quint, etc. ; tout au plus quelques amendes, pour contravention aux édits royaux, quelques droits de *confirmation* pour les modifications apportées à la condition d'un grand fief, et cela très irrégulièrement. La fameuse taxe

pour la croisade, établie en 1146 sur tout le royaume, ne fut probablement payée que par les sujets des domaines ecclésiastiques, et eut un caractère exceptionnel. Il est difficile d'y voir l'origine de l'impôt monarchique.

On n'a qu'un seul document établissant le chiffre total des revenus du roi, et ce document est du XIIIe siècle. D'après ce document, les revenus de Philippe-Auguste peuvent être évalués à 5.700.000 francs de notre monnaie; ceux de Louis VIII son fils, au double environ [1].

Administration du domaine: les prévôts. — Après les ressources de la royauté, voici, dans le même ordre, ses moyens d'action et les instruments de son pouvoir.

Dans le domaine propre, les représentants les plus importants du pouvoir royal, depuis le règne de Henri Ier, étaient les *prévôts*. Leur rôle est très complexe. Ils avaient des attributions de finances (perception de tous les revenus royaux), d'administration (entretien des parties du domaine qui leur étaient confiées, transmission des ordres du roi), de justice (juridiction dans toute l'étendue de leur prévôté, sur les non-nobles, parfois aussi sur les nobles, fréquents conflits avec les justices seigneuriales et les tribunaux ecclésiastiques), de police (maintien du bon ordre, surveillance des routes, convocation des gens de guerre). Ils étaient donc par là de véritables fonctionnaires, des magistrats royaux.

Mais ils étaient en même temps des fermiers du domaine; car, au lieu de recevoir un salaire, ils achetaient leur charge et, moyennant l'acquittement des revenus royaux, vivaient du pays qu'ils avaient à administrer; ce qui était une source d'abus et de violences inévitables.

Ils étaient même jusqu'à un certain point des feudataires du roi, car ils recevaient de lui leur prévôté comme un fief, par une sorte d'investiture; et ils s'efforçaient de la transmettre à leurs héritiers. C'était, dit M. Luchaire, un commencement de « féodalité administrative ». Ils rendaient à l'au-

1. Il faut multiplier ces chiffres par sept, pour avoir une idée de ce que représente pour nous ce chiffre: soit trente-cinq millions pour le *budget* de Philippe-Auguste, et le double pour celui de son fils.

torité royale bien des services, mais ils lui créaient bien des dangers.

On ignore le nombre des prévôts au XII[e] siècle ; on sait seulement qu'il y en avait dans toutes les localités importantes, et plusieurs dans les grandes villes. Au-dessous d'eux étaient des agents d'ordre inférieur, les *viguiers* ou vicaires, des *bedeaux* (*bedelli*), des *sergents du prévôt*, enfin, dans les villages des *maires* (*majores*).

Administration du duché : les grands officiers. — Dans l'administration de son duché, le roi exerce son pouvoir avec le concours des grands officiers et des palatins. Ces institutions dérivent de celles de Charlemagne, mais elles sont en pleine transformation.

La plupart des grands officiers portent encore les titres de l'époque carolingienne et chacun d'eux a, dans son service, comme nous disons aujourd'hui, un certain nombre d'officiers inférieurs. Ce sont :

Le *connétable*, comte des écuries, auquel sont subordonnés les *maréchaux ;*

Le *chambrier* (*camerarius*), chargé du gîte du roi et de l'entretien du palais; au-dessous de lui sont les *chambellans* (*cubicularii*) ;

Le *bouteiller*, qui a sous ses ordres les *échansons* et dirige le cellier royal ;

Le *sénéchal*, sorte de majordome, qu'on appelle aussi quelquefois le *dapifer*, qui dirige le service de bouche et de qui dépendent les *panetiers* et les *queux* ou cuisiniers. Cet intendant général de la maison royale est, au commencement du XII[e] siècle, le plus considérable des grands officiers;

Le *chapelain* ou chef de la chapelle du roi;

Enfin le *chancelier*, qui a la garde du service royal et qui est chargé de l'expédition des diplômes. De nombreux *notaires* travaillent sous ses ordres. La *chapelle* et la *chancellerie* se confondent souvent; le chapelain a d'ordinaire le titre de *grand chancelier* et la plupart de ses clercs sont employés comme notaires.

Louis VI diminue leur pouvoir. — Tous ces grands



officiers joignaient à leur service domestique de nombreuses attributions politiques, militaires, judiciaires, du moins sous les quatre premiers Capétiens. Ils souscrivaient tous les actes royaux; ils dirigeaient des expéditions, ils rendaient des jugements; ils suppléaient le roi dans beaucoup de circonstances et étaient comme ses fondés de pouvoir. Cette situation se modifie sensiblement au XIIe siècle. Les rois prennent alors ombrage de la trop grande puissance de ces personnages choisis parmi les principaux barons du domaine. Ils s'alarment de les voir se perpétuer dans leurs fonctions, faire de leurs offices de véritables fiefs et les rendre héréditaires. Un instant, sous Louis le Gros, une puissante maison, celle des Garlande, occupa, à elle seule, quatre des grands offices. Le chef de la maison, Étienne de Garlande, était à la fois chancelier et sénéchal : c'était comme une dynastie qui enveloppait la dynastie royale et menaçait de l'étouffer. Louis le Gros mit fin à cette situation par un véritable coup d'État : il prononça la déchéance d'Étienne et son expulsion. Les Garlande défendirent leur pouvoir les armes à la main, comme un baron défend son fief. Mais le roi triompha. A partir de ce moment, les disgrâces des grands officiers se multiplient. Surtout le roi diminue de plus en plus leurs attributions : leurs signatures deviennent plus rares au bas des actes royaux. Les grandes charges sont laissées souvent vacantes, et les fonctions remplies par les officiers inférieurs, « les obscurs chambellans, les humbles clercs de la chapelle qui, n'existant que par le roi et attendant tout de sa bienveillance, ne peuvent être que les exécuteurs dociles de ses volontés et les défenseurs toujours fidèles de ses intérêts » [1].

Les Palatins. — Outre les grands officiers et leurs subordonnés, les rois du XIIe siècle ont encore une espèce de conseil intime dont l'importance s'accroît chaque jour. Ce sont des clercs ou des laïques, sans attributions spéciales, mais qui sont les conseillers écoutés et les agents universels de l'autorité souveraine. On les appelle les *palatins*. Certains conseil-

1. LUCHAIRE.

lers célèbres de la royauté, Adalbéron et Gerbert, sous Hugue Capet, Fulbert, évêque de Chartres, sous Robert, plus tard Suger, Guillaume, archevêque de Sens, qui dirigèrent la politique, sans être titulaires d'aucun office, furent en réalité chefs des palatins. Concessions, négociations, missions, convocations d'assemblées, réunions de domaines, expéditions, les palatins sont consultés sur tout, employés à tout. C'est l'origine d'un véritable ministère.

Gouvernement du royaume : la Cour du roi. — Enfin les intérêts généraux du royaume sont soumis aux délibérations de la *cour du roi* (*curia regis*). On appelle ainsi une assemblée où figurent à la fois les officiers de la couronne, les palatins, les évêques, les abbés, les barons du domaine, les grands feudataires. Elle est irrégulièrement, mais fréquemment, convoquée ; elle se tient là où se trouve le roi, le plus souvent dans les villes où les Capetiens ont une résidence. Elle est parfois assez restreinte, composée surtout des gens du palais, des prélats et des barons du domaine, parfois beaucoup plus générale (*curia generalis, solennis*) lorsque la plus grande partie du clergé et la plupart des grands feudataires du royaume y assistaient. On y voit aussi figurer dans certains cas un grand nombre de simples chevaliers et même des bourgeois. La présence de ces *minores* indique assez que la *Cour du roi* se rattache par ses origines aux grandes assemblées carolingiennes. La composition de la cour varie donc suivant les circonstances et l'importance des affaires à traiter.

Ses attributions. — Ces affaires sont de toute sorte. Ce sont surtout des affaires judiciaires; on y juge les démêlés des seigneurs entre eux, les grandes causes criminelles, les contestations des barons avec le clergé, plus tard les questions litigieuses entre les communes et leurs suzerains. Les affaires politiques sont aussi soumises à la cour: une association du fils du roi à la couronne, une expédition à entreprendre, une paix publique à imposer, etc. Le roi ne fait rien sans consulter sa cour, dont les décisions ne le lient pas du reste. Mais il est bon de remarquer qu'en y faisant entrer les palatins et les

officiers il y fait pénétrer son esprit et sa politique, il paralyse les résistances que pourrait lui opposer l'esprit féodal. Aussi la cour du roi tient-elle, dès le XIIe siècle, une grande place dans l'histoire des progrès de la royauté. Plus tard le dédoublement de ses attributions politiques et judiciaires produira les deux plus grandes institutions de la monarchie, le Parlement et les États généraux.

Résistance de la féodalité au pouvoir royal. — On voit que la royauté est alors, comme on l'a dit, « une institution romaine qui s'exerce dans les formes féodales »[1]. Cette situation ne pouvait être que transitoire; car l'idée romaine est en contradiction avec la théorie féodale. La souveraineté romaine s'exerce directement et également sur tous les sujets; la suzeraineté féodale s'exerce à travers de nombreux intermédiaires qui l'affaiblissent; l'une tend à faire l'unité, l'autre morcelle le pays à l'infini. Aussi les rois ont-ils sans cesse à lutter contre l'esprit féodal. Ils ne peuvent rien sans le concours de leurs vassaux nobles, et ce concours leur est fréquemment refusé; leur pouvoir, qui théoriquement s'étend jusqu'aux limites du royaume, s'arrête en réalité aux frontières de leur domaine. Dans leur entourage même, ils doivent à chaque instant retirer le pouvoir à leurs propres agents qui aspirent à transformer leurs fonctions en fiefs, disgracier les grands officiers qui veulent se rendre héréditaires, les prévôts qui, de fermiers, se transforment en propriétaires. Mais, dans ce combat de chaque jour, les Capétiens ont deux alliés, le clergé et la classe inférieure.

Relations de la royauté avec le clergé. — « La véritable base de la monarchie capétienne, dit M. Luchaire, est dans la société ecclésiastique. » L'action du roi s'exerçait en effet non seulement sur les évêchés de son domaine, mais sur tous ceux qui relevaient des archevêchés de Sens, de Reims, de Tours, de Bourges et de Lyon. D'abord, toutes les fois qu'un de ces évêchés était vacant, le roi exerçait sur le domaine épiscopal le droit de *régale;* c'est-à-dire que jusqu'à l'élection

1. RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française.*

d'un nouvel évêque il administrait le domaine épiscopal, en percevait les revenus, y levait une taille, y rendait la justice; toutes ces terres ecclésiastiques étaient donc plusieurs fois chaque siècle sous la domination directe du roi, pendant une période plus ou moins longue, et souvent le roi, qui y trouvait son intérêt, prolongeait la vacance du siège. Lorsque enfin on procédait à l'élection d'un nouvel évêque, ce n'était qu'avec l'autorisation du roi qui présentait un candidat, et le plus souvent l'imposait par une véritable candidature officielle. Fréquemment le souverain et sa cour assistaient à la consécration du nouvel élu, qui recevait alors l'investiture de son domaine. On voit à quel point les évêques de ces provinces ecclésiastiques étaient *dans la main* du roi.

Services rendus par le clergé au roi. — Par les évêchés, le roi n'agissait guère que sur la France centrale et septentrionale; par les abbayes, il agissait sur toutes les parties de la France. « En général, le clergé monastique, avec ses habitudes d'abnégation et d'obéissance passive, a toujours été favorable aux idées d'unité, de centralisation et d'autorité, qui à cette époque ne pouvaient se traduire et se réaliser politiquement que par le progrès continu du pouvoir monarchique[1]. » Aussi les rois enveloppèrent-ils d'une protection intéressée presque tous les monastères du royaume, les défendant contre les violences des seigneurs, contre les prétentions des évêques; et par là ils avaient comme un domaine dans les domaines de leurs ennemis, des postes avancés dans les provinces les plus lointaines. Les moines en retour, « en communication directe et quotidienne avec le peuple, contribuaient puissamment à vulgariser la tradition monarchique, et à préparer le terrain sur lequel les rois devaient ensuite, par la politique et par les armes, établir et affermir leur domination »[2].

La royauté retire encore d'autres profits de son étroite alliance avec le clergé séculier et régulier. D'abord les évêques, les abbés, les clercs et les moines sont de précieux agents de

1. Luchaire.
2. Luchaire

la monarchie et constituent la partie la plus éclairée et la plus dévouée du palais et de la cour du roi. Ensuite les églises du royaume et les ordres religieux font au roi, toujours à court de ressources, des dons fréquents, en nature et en argent. Ils lui prêtent dans les circonstances difficiles des sommes considérables. Enfin « les seigneurs ecclésiastiques sont astreints comme les autres au service de la chevauchée et de l'*ost* ; et les contingents qu'ils conduisent sont les plus nombreux dont le pouvoir royal puisse disposer »[1]. On verra quel fréquent emploi Louis VI et Louis VII ont fait des milices épiscopales, monastiques ou paroissiales[2].

La royauté et la classe inférieure. — La royauté, dans sa lutte contre l'indiscipline féodale, trouva encore un autre allié, le peuple, la classe inférieure, force obscure, qui s'ignore encore elle-même, mais qui se serrera de plus en plus autour de son défenseur naturel, le souverain gardien de l'ordre et de la paix publique. Ce n'est pas sous Louis VI, comme on le croit généralement, c'est plutôt dans la seconde partie du règne de Louis VII que se resserra « cette union de la monarchie et du populaire ». Louis VI est surtout le patron des églises. La politique de Louis VII s'élargit; le clergé commençait à lui opposer certaines résistances; le peuple des villes et des campagnes, au contraire, s'habituait à faire appel plus fréquemment au bras de la royauté. C'était, pour le roi, un allié moins puissant, mais plus sûr.

La royauté à l'avènement de Louis VI (1108). — Le règne de Louis VI est le commentaire naturel de cette étude sur le pouvoir royal. Lorsque ce prince, déjà depuis quatre ans associé à la couronne, succéda à son père Philippe Ier, il avait beaucoup à faire. La royauté capétienne était alors sans influence dans l'Europe chrétienne, où les grandes choses s'étaient faites, où les grandes luttes se pour-

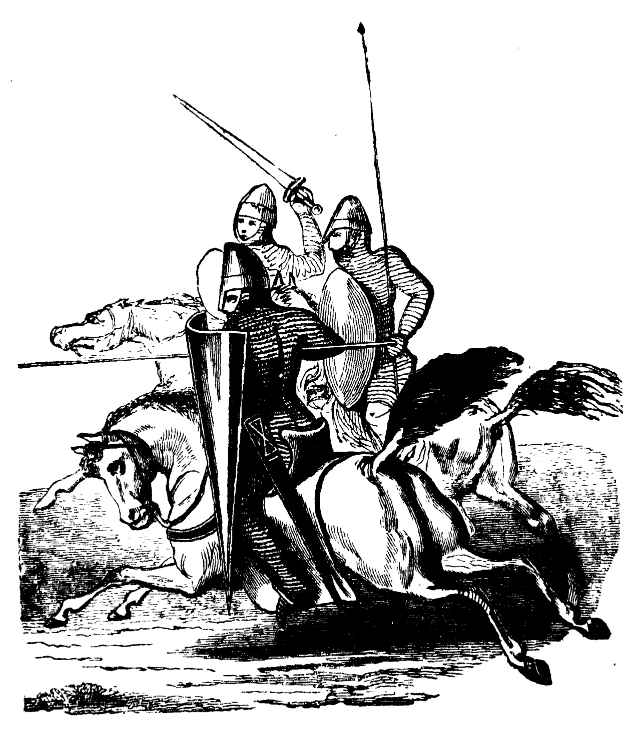
1. Luchaire.
2. Un seul exemple: « Lorsque, en 1157, la guerre menaça d'éclater entre Louis VII et Frédéric Barberousse, un chroniqueur allemand fut frappé de voir le roi de France concentrer à Troyes des forces si considérables que, dans une seule nuit, *neuf évêques*, avec leurs corps de troupes, furent logés par les habitants. »

suivaient sans elle; elle n'était pas respectée dans les limites du royaume, où les grands feudataires affectaient de ne plus reconnaître son autorité; enfin, elle était à peine maîtresse dans son duché de France, où ses vassaux immédiats, châtelains et comtes, interceptaient les routes, rançonnaient les voyageurs, et exerçaient un véritable brigandage, n'épargnant même pas toujours le roi dans ses tournées.

Rôle de Louis VI. — Les premiers Capétiens avaient bien essayé de relever la royauté de cet état d'abaissement. Leur tort avait été d'entreprendre trop de tâches à la fois. Ils avaient voulu jouer un rôle en Europe et y soutenir une situation, intervenir dans tout le royaume et y faire reconnaître leur droit souverain. C'était trop de besogne pour leurs faibles ressources; ils avaient dispersé leurs forces et, en négligeant la police de leur domaine, ils avaient laissé tarir la source de leurs revenus. De là ce mélange d'activité et d'impuissance que nous avons signalé dans leur histoire. Le premier mérite de Louis le Gros fut d'employer une méthode nouvelle, de commencer par le commencement. C'est aux barons pillards de son duché qu'il eut affaire d'abord et surtout; c'est dans l'étendue de son domaine que, suivant l'expression de Suger, « il pourvut aux besoins des églises, et, ce qui avait été trop négligé depuis longtemps, il veilla à la sécurité des laboureurs, des artisans et des pauvres..., montrant que les rois ont les mains longues... que l'efficacité de la vertu royale n'est pas renfermée dans les limites de certains lieux. » Loin d'avoir élargi l'idée royale, comme on le dit quelquefois, il la restreignit et la fortifia en précisant son action. Ce n'est que lorsqu'il commença à être maître chez lui qu'il essaya ses forces contre les grands vassaux et qu'il eut une politique extérieure.

Son caractère, ses ressources. — A cet esprit méthodique, il joignit une rare activité. Malgré l'embonpoint précoce qui lui a fait donner le surnom de *Gros*, il déploya une vigueur qui explique ses autres surnoms : l'*Éveillé*, le *Batailleur*. Guizot a très bien défini son rôle en l'appelant « un juge de paix armé ». il fut, en effet, le juge qui prononce

et le soldat qui frappe, et il fit ainsi respecter ses sentences que l'exécution suivait aussitôt. Son règne est une perpétuelle



Chevaliers et hommes d'armes du XIIe siècle, d'après une miniature d'un psautier.

chevauchée dans la France du Nord et du Centre. Ses prédécesseurs avaient voyagé autant et plus que lui, mais ils n'étaient pas, comme lui, toujours suivis d'une *armée de la paix publique*.

Cette armée, il la dut en grande partie au clergé; elle était composée de serfs des églises autant que de chevaliers de son

domaine. Aussi « l'union de la royauté et du sacerdoce » fut-elle l'objet de son souci constant. Pour maintenir ses droits sur le clergé français, il tint tête parfois au pape et à un adversaire encore plus redoutable, saint Bernard. Il fut très heureusement secondé, dans toutes les circonstances périlleuses, par son conseiller et ami, Suger. On verra plus loin la place que ces deux hommes si différents, l'abbé de Clairvaux et l'abbé de Saint-Denis, tiennent dans la première moitié du siècle.

La guerre aux châteaux. Hugue de Puiset. — Cette guerre aux châteaux, Louis l'avait commencée du vivant de son père, dès 1101, et à la requête des hommes d'église. Le châtelain de Montmorency, Bouchard, ravageait les terres de l'abbaye de Saint-Denis. Cité à Poissy devant la cour du roi, Bouchard refusa de se soumettre. Il dut donner satisfaction quand le prince vint brûler ses villages et investir son manoir. Peu après, Louis força le château de Mouchi, qui inquiétait la ville épiscopale de Beauvais, puis celui de Rouci, dont le possesseur, Ebbles, avait maille à partir avec l'archevêque de Reims. Ces actes marquaient déjà nettement la politique du futur roi.

Devenu roi, il porta ses efforts d'un autre côté : c'étaient les abords de Paris à l'est et au sud, les routes d'Étampes et d'Orléans qu'il fallait dégager. Il avait eu l'imprudence de laisser le château de Montlhéry à son frère adultérin, le fils de Philippe Ier et de Bertrade d'Anjou. C'était une forteresse dangereuse, entre les mains d'un prince peu sûr. Il la lui reprit pour la confier à un chevalier plus dévoué : Milon de Brai. La terreur de la région était le sire Hugue de Puiset[1], un véritable bandit féodal. Louis dut assiéger trois fois, de 1111 à 1114, le repaire de cet « impie déprédateur ». A la fin, il prit le château de Puiset et le rasa, « comme un lieu dévoué à la malédiction divine ».

Enguerrand de Coucy et Thomas de Marles. — Enfin, il soutint de nombreuses luttes contre une famille redoutable qui ravageait les terres épiscopales au nord du

1. Au sud est de Chartres, sur la route d'Orléans.

domaine. Par la citadelle du Castillon, à Amiens, par les châteaux de Coucy, de Crécy, de Marles, placés autour de Laon, le père, Enguerrand de Coucy, le fils, Thomas de Marles, ne cessaient de troubler la paix publique, et bravaient à la fois l'Église et la royauté. Louis attaqua Thomas de Marles à l'occasion du secours qu'il avait prêté à la commune de Laon, il le mit au ban du royaume et le fit excommunier. Thomas se soumit, se révolta encore, et finit par être pris dans son château de Coucy, où « il exhala son âme noire et atroce ». Enguerrand, qui combattait la commune et l'évêque d'Amiens, fut assiégé par le roi et les bourgeois dans son Castillon et forcé de capituler. Le Castillon fut démoli pierre à pierre par le peuple, et la cloche du beffroi d'Amiens sonna joyeusement ce triomphe (1115).

Ce ne sont là que quelques épisodes de cette guerre aux châteaux que le roi poursuivit sans relâche. Tous ces épisodes se ressemblent. Partout le roi conduit la chevauchée après avoir prononcé la sentence; partout il paye de sa personne. Au siège de Puiset, il manque d'être pris ; au siège du Castillon, il reçoit une flèche dans sa cotte de maille. Partout le peuple des villes ou campagnes s'arme et marche à sa suite; c'est la multitude « des vilains armés à la légère » qui attaque furieusement le château de Marles. A l'assaut du Castillon, quatre-vingts femmes sont blessées en combattant du haut des tours roulantes. Partout enfin l'Église fournit à son champion des armes spirituelles et temporelles. Un jour que les chevaliers hésitaient à forcer l'enceinte du château de Puiset, un pauvre vieux prêtre, qui venait d'arriver avec les hommes de sa paroisse, courut sans armes jusqu'aux palissades, en arracha quelques-unes, et pénétra le premier dans la place.

Le roi et les grands feudataires. — L'intervention de Louis VI, hors du domaine, dans les affaires des grands feudataires, est moins fréquente mais plus efficace que celle de ses prédécesseurs. « L'état de guerre est l'état presque constant de ses relations avec eux.» On ne signale sa présence ni en Anjou, ni en Poitou, ni en Languedoc, ni en Bourgogne.

C'est au Centre surtout et sur le pourtour de son domaine qu'il exerce son action. En 1115, il impose son arbitrage à deux prétendants à la succession du sire de Bourbon. En 1121, il va en Auvergne secourir l'évêque de Clermont contre le comte d'Auvergne, qui s'était emparé, dans cette ville, de l'église de Notre-Dame-du-Port. Le comte céda devant cette démonstration militaire, mais reprit les armes en 1125. Cette fois, l'affaire fut plus sérieuse. L'évêque implora de nouveau l'appui de Louis VI, qui accourut et assiégea le comte dans son château de Montferrand [1]. Le comte, de son côté, se mit sous la protection de son suzerain, le puissant duc d'Aquitaine Guilhem IX. Mais, quand celui-ci se trouva, avec ses forces, en présence de l'armée royale, il n'osa l'attaquer, et se présenta devant le roi avec des paroles de paix. Le débat fut tranché dans une *cour* que le roi tint peu après à Orléans. Enfin Louis VI essaya aussi son autorité, mais avec moins de succès, sur les turbulentes cités de Flandre. Les bourgeois de Bruges avaient assassiné leur comte Charles le Bon (1127). Louis vint en Flandre et donna l'investiture du comté à Guillaume Cliton, qui, du reste, fut tué peu après en essayant de réduire ses sujets révoltés.

Louis VI et Henri Ier Beauclerc. — Cette intervention en Flandre appartient d'ailleurs à ce qu'on pourrait déjà appeler la politique extérieure des Capétiens; elle n'est qu'un épisode de la lutte que Louis VI avait engagée depuis plusieurs années contre le roi d'Angleterre. De tous les vassaux de la couronne, en effet, le plus redoutable était le duc de Normandie, roi d'Angleterre, Henri Ier *Beauclerc*. La lutte entre les deux rois fut à peu près continuelle : à propos de la ville de Gisors, forte place qui marquait la limite des deux États (1113); au sujet d'un neveu de Henri, Thibault, comte de Chartres, qui ravageait le domaine royal; enfin, à l'occasion du duché même de Normandie : Henri Ier se l'était attribué, aux dépens de son frère Robert Courteheuse, qu'il retint prisonnier près de trente ans. Louis VI soutint les prétentions

1. A deux kilomètres de Clermont.

du jeune fils de Robert, Guillaume Cliton, contre l'usurpation de son oncle. La guerre sembla alors devoir prendre de grandes proportions. Il n'y eut cependant qu'une bataille. Le roi de France fut vaincu à Bremule ou Brenneville [1], et laissa sa bannière royale aux mains de l'ennemi (1119). Le pape Calixte II, qui tenait alors un concile à Reims, fit accepter sa médiation aux deux rivaux, et la Normandie resta entre les mains de Henri.

Louis VI et l'empereur Henri V. — Ce fut l'année suivante que le roi d'Angleterre, en repassant la Manche, perdit, dans le naufrage de la *Blanche-Nef* [2], ses deux fils et une de ses filles. Cet événement, qui semblait devoir tourner au profit des Capétiens, leur mit au contraire un nouvel ennemi sur les bras. Il ne restait à Henri Ier qu'une fille, Mathilde, mariée à l'empereur d'Allemagne Henri V. Cet empereur, tant pour servir la cause de son beau-père que pour se venger de l'appui très réel prêté au pape par Louis VI, à la fin de la querelle des Investitures, forma le projet d'envahir la France. En 1124, une armée allemande se prépara à fondre sur Reims. Louis VI réunit aussitôt des forces si considérables « qu'on eût dit, suivant Suger, une nuée de sauterelles couvrant les rives du fleuve, les montagnes et les plaines ». La plupart des grands vassaux, les barons du domaine, les milices des villes, les troupes d'Eglise avaient répondu à l'appel du roi. Ce fut vraiment comme un premier mouvement national et une démonstration imposante qui remplit d'admiration l'abbé de Saint-Denis. La grande abbaye y avait du reste contribué pour une large part, et le roi devait combattre sous la bannière de Saint-Denis, le célèbre oriflamme (*auri flamma*) [3]. En présence de ce déploiement de forces, l'empereur recula. On peut juger par cet effort des progrès

1. Près des Andelys. Suivant Orderic Vital, « sur neuf cents chevaliers qui se trouvèrent à ce combat, il n'y en eut que trois de tués. Car ils étaient complètement bardés de fer, et de plus, s'épargnant réciproquement, tant par la crainte de Dieu qu'à cause de la fraternite d'armes, ils s'appliquaient bien moins à tuer les fuyards qu'à les prendre ».

2. Voyez le chapitre XXVI.

3. Le roi était vassal de Saint-Denis pour le *Vexin français*.

réalisés depuis vingt ans par la royauté. C'était comme le prélude de Bouvines.

Réunion de l'Aquitaine (1136). — La famille royale de France fut cruellement frappée, elle aussi, en 1131. Le fils aîné du roi, Philippe, traversant à cheval un faubourg de Paris, « un détestable porc se précipite dans le chemin du coursier; celui-ci tombe rudement, jette et écrase contre une roche le jeune prince, qui rend l'âme au bout de quelques heures. Quelle tristesse, ajoute Suger, et quel désespoir accablèrent son père, sa mère et tous les grands du royaume ! Homère lui-même ne pourrait l'exprimer. »

Sans tarder, sur le conseil de Suger, « Louis fit ceindre du diadème et oindre de l'huile sainte son second fils, Louis, afin de déjouer les ennemis dans leurs projets de troubles ».

La royauté eut encore, sous ce règne, une bonne fortune inattendue. En 1136, Guilhem X, duc d'Aquitaine, en partant pour le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, où il devait mourir l'année suivante, laissa au roi la tutelle de sa fille et héritière, Éléonore ou Aliénor. Louis VI s'empressa de fiancer Éléonore à son fils Louis, qu'il envoya aussitôt en Aquitaine pour célébrer le mariage. On comprend l'impatience qu'il éprouvait à réunir à son domaine ce beau domaine qui s'étendait de la Loire à l'Adour, de l'Océan aux montagnes d'Auvergne.

Mort de Louis VI (1137). — Louis était déjà fort malade quand son fils partit. « La graisse, qui surchargeait son corps et le forçait à se tenir presque debout dans son lit, » lui causait d'intolérables souffrances. Il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, tandis que son fils revenait de Bordeaux. On a pu mesurer le chemin que la royauté avait parcouru sous sa direction en trente années

Louis VII (1137-1180). **Son caractère.** — Cet héritage ne tomba pas malheureusement entre des mains fort capables de le faire fructifier. Le nouveau roi, Louis le Jeune, était âgé de dix-huit ans. « Prince assez intelligent, dit un contemporain, mais dévot et mou, » il subissait aveuglément l'influence des gens d'église ; il montrait sur le champ de

bataille une rare bravoure ; mais à la piété qu'avait développée en lui son éducation claustrale, au courage qu'il avait reçu de son père, il ne joignait pas l'esprit de suite, la fermeté. Il fut un moine, un chevalier, mais non un roi comme Louis VI.

On peut partager en trois groupes les événements de son règne : 1° ses premiers actes; 2° la seconde croisade, entreprise impolitique et malheureuse; 3° le divorce et la lutte contre les Plantagenets qui en fut la conséquence.

Ses premiers actes. Expédition au Midi. — Il porta dans ses premiers actes une fougue inconsidérée et cette violence dont les accès sont fréquents dans les âmes faibles. Avant même de rentrer à Paris, il châtia, par de nombreux supplices, une tentative faite par les habitants d'Orléans pour former une commune (1137). Deux ans après, au grand mécontentement du clergé de Reims, il confirma la Charte communale de cette ville (1139).

Puis il voulut faire valoir les droits qu'il tenait de sa femme, la suzeraineté des ducs d'Aquitaine sur le comté de Toulouse. Les comtes de Toulouse avaient depuis longtemps refusé de reconnaître ses droits. Ils se considéraient comme indépendants même des rois de France ; et ils ne figuraient ni par représentants ni personnellement aux assemblées générales du royaume. Ils étaient comme des rois du Midi. Alphonse-Jourdain, fils de ce Raymond IV que nous avons vu à la croisade, refusa l'hommage au roi. Louis VII vint assiéger Toulouse ; mais ses forces étaient insuffisantes. La plupart des grands feudataires lui avaient refusé leur concours. Il échoua (1141).

Démêlés avec le pape. — Presque au même moment il se créa un embarras beaucoup plus grave. L'archevêché de Bourges étant devenu vacant, le pape Innocent II nomma de son autorité propre un archevêque, Pierre de la Châtre. On sait combien les Capétiens tenaient à maintenir leurs droits sur les églises du Nord et du Centre. Louis VII refusa de reconnaître ce choix et empêcha Pierre de la Châtre de prendre possession de son siège. Le pape Innocent II mit en interdit tous les lieux où résiderait le roi. « Il faut accoutumer

ce jeune homme, dit-il avec hauteur, à ne pas se mêler des affaires de l'Église. » Innocent oubliait trop aisément les services rendus par le père de ce « jeune homme » à la papauté et à lui-même.

Guerre avec le comte de Champagne. — Malheureusement Louis VII greffa sur cette querelle une autre affaire. Sur son conseil, le comte de Vermandois répudia sa femme, sœur de Thibaud, comte de Champagne, pour épouser Alix, sœur de la reine Éléonore. Thibaud se plaignit de cet affront au pape, qui excommunia le comte de Vermandois ; le comte de Vermandois se mit sous la protection du roi, qui déclara la guerre à Thibaud. La Champagne fut envahie et ravagée par les troupes royales. Louis, en personne, prit d'assaut la ville de Vitry et y mit le feu. Treize cents personnes qui s'étaient réfugiées dans l'église périrent au milieu des flammes. Pris de remords devant cet horrible spectacle, le roi se décida aussitôt à traiter avec Thibaud et avec le pape.

En somme, c'était bien la politique de son père que Louis VII avait continuée et même élargie ; c'étaient bien les droits traditionnels de la royauté capétienne qu'il avait soutenus vis-à-vis des grands vassaux et de la papauté. Mais il l'avait fait avec une brutalité maladroite. Il n'avait point apporté de mesure dans sa politique. Il fut sans mesure aussi dans le repentir, et ses remords le livrèrent complètement à la direction de saint Bernard, lorsqu'il fut question d'une nouvelle croisade.

La monarchie capétienne ; sa durée. — Le progrès de la royauté capétienne va donc subir un temps d'arrêt. Mais il avait été considérable pendant ce demi-siècle. La dynastie et la nation sont désormais étroitement unies. On peut se demander pourquoi, dans notre histoire, plus que dans toute autre, les destinées du pays sont ainsi identifiées à celles d'une famille.

Le premier mérite de la famille capétienne, c'est qu'elle a duré. Pendant trois cent quarante et un ans (987-1328), les rois se sont succédé de père en fils, sans accidents

dynastiques, sans troubles de succession ; fait considérable, si l'on songe aux crises que l'Angleterre et l'Allemagne ont traversées, l'une au XIIe siècle, l'autre pendant quatre cents ans, par suite des compétitions de prétendants à la couronne. Quatorze rois ont travaillé constamment à la même œuvre, chacun recueillant et accroissant, dans la mesure de ses forces, le domaine et le pouvoir paternels. Plusieurs de ces règnes ont été fort longs. Philippe Ier a régné quarante-huit ans, Louis VII et Philippe-Auguste quarante-trois ans, Louis IX quarante-quatre ans, Louis VI et Philippe le Bel vingt-neuf ans. Dans les temps féodaux, où chaque avènement remettait en question une foule de droits, la *stabilité royale* était assurément un bienfait.

Ses grands rois. — En outre, cette dynastie a produit dans une période assez courte quatre hommes de premier ordre, qui ont donné à la royauté une singulière impulsion, et hâté la maturité de notre unité nationale : Louis VI, Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe le Bel. Rien de plus divers que leurs services, rien de plus opposé parfois que leur caractères. Mais chacun d'eux a apporté, à un moment donné, la qualité nécessaire. Les premiers Capétiens, jusqu'au XIIe siècle, avaient revendiqué leurs droits sans imposer leur autorité : alors parut Louis VI, justicier et batailleur, « qui fit faire à la royauté les premiers pas hors du régime féodal ». Quand il fallut compter avec des voisins redoutables, déjouer les calculs ambitieux d'un roi d'Angleterre, d'un empereur, d'un pape, la France eut, dans la personne de Philippe-Auguste, un politique habile, usant vis-à-vis de ses adversaires d'une diplomatie tour à tour patiente et active. Mais la force et l'adresse ne suffisent pas à fonder une domination durable ; il leur faut la consécration du droit. Saint Louis la donna à son pouvoir. Il entoura d'une sorte d'auréole la royauté capétienne, et la plaça au-dessus des querelles féodales et des conflits européens. Enfin l'heure vint où il fut nécessaire de transformer la monarchie, de l'affranchir entièrement du droit féodal et de la dégager de l'étreinte de l'Église, une alliée inquiétante : Philippe le Bel accomplit cette double tâche avec une

audace surprenante. Supposez que l'ordre de ces règnes soit interverti. Saint Louis, au commencement du XII[e] siècle, n'eût peut-être été qu'un Robert le Pieux. L'audace de Philippe le Bel, à la même époque, eût paru sacrilège, et ce roi presque moderne eût succombé probablement sous les coups de la féodalité et sous les foudres de l'Église.

Ses progrès continus. — On a souvent fait remarquer que, pendant ces trois siècles, les règnes médiocres alternent régulièrement avec les grands règnes. Mais il faut noter aussi que, même sous les princes sans mérite, l'œuvre se poursuit. C'est même sous Louis VII, Louis VIII, Philippe III le Hardi, que s'opèrent les réunions territoriales les plus importantes. Ils recueillent ce que leurs prédécesseurs ont semé. La végétation de la royauté et de la nation est si vigoureuse à cette époque de notre histoire qu'on n'y trouve aucune période entièrement stérile.

SUJETS A TRAITER :

Tracer le tableau des ressources de la royauté et des ***institutions monarchiques*** *au* XII[e] *siècle.*

Marquer *la différence qui existe entre les quatre premiers Capétiens et Louis VI.*

Le domaine royal sous Louis VI.

Quelles sont les relations du clergé avec la royauté? Quels fruits Louis VI en a-t-il retirés ?

Pourquoi la dynastie capétienne a-t-elle puissamment contribué au développement de la nation française ?

CHAPITRE XXIV

LOUIS VII (*Suite*).
SUGER ET SAINT BERNARD. — LE ROYAUME DE JÉRUSALEM. — LA SECONDE CROISADE

I. Suger et la royauté.
II. Saint Bernard et l'Église.
III. Abélard.
IV. La seconde croisade.

Les hommes d'église au XII[e] siècle. — C'est à l'Église qu'appartiennent les hommes dont le nom domine cette période. Ce ne sont pas des papes, mais des abbés, des évêques, des docteurs qui ne doivent leur autorité qu'à la puissance de leur intelligence ou de leur volonté : Suger, qui fut l'allié utile et un instant le tuteur de la royauté ; saint Bernard, conseiller des papes et arbitre de la chrétienté: Abélard, dont l'éloquence troubla profondément les âmes; plus tard, Thomas Becket, qui tint à lui seul en échec l'ambition du roi d'Angleterre.

Les deux premiers doivent nous arrêter un instant: l'abbé de Clairvaux et l'abbé de Saint-Denis; ils sont contemporains, ils sont mêlés aux mêmes événements, ils ont une influence égale, mais des vues toutes différentes. L'un représente l'Église universelle, l'autre personnifie le clergé national.

Suger et Louis VI. — On sait peu de choses de l'enfance

Ouvrage a consulter : Zeller, *Entretiens sur l'histoire* — De Carné, *Les Fondateurs de l'unité française*. — Ch. de Rémusat, *Abélard*. — Michaud, *Histoire des Croisades*.

de Suger. Il naquit en 1081 ou en 1083, à Saint-Omer, selon les uns, à Toury, en Beauce, selon les autres. Il est certain qu'il était de basse naissance, faible et débile dans ses premières années, et que son père, suivant une coutume fréquente, l'*offrit* à saint Denis, vers l'âge de dix ans. Voué dès lors à la vie religieuse et élevé dans les écoles du grand monastère, ce fils d'artisan ou de serf y eut, pour compagnon d'études, un fils de roi, le futur Louis VI. L'amitié qui s'établit dès ce moment entre eux devait avoir, pour tous les deux et pour la France, des conséquences très heureuses.

Dès que le jeune prince commença à gouverner sous le nom de son père, Philippe Ier, le jeune moine fut mêlé à la vie politique. Il nous dit avoir entendu le vieux roi conseiller à son fils de bien garder la tour de Montlhéry : « De là, ajoutait Philippe, sont parties tant de vexations et de perfidies, qu'elles ont hâté ma vieillesse. » Au moment même où Louis VI recueillait la couronne (1108), Suger, qui avait gagné la confiance de l'abbé de Saint-Denis, Adam, fut nommé prévôt de la terre de Toury [1], qui appartenait à l'abbaye. Près de là, se trouvait « le repaire du loup dévorant », le château de Puiset. Suger servit activement la royauté dans la pénible campagne que nous avons racontée. Il forme une ligue contre le bandit féodal ; il fournit des contingents au roi et dirige en personne les opérations du siège.

Suger, abbé de Saint-Denis. — Bientôt son rôle s'élargit ; il est activement mêlé aux événements qui terminent la querelle des Investitures ; il devient le guide du roi dans les négociations avec le pape, et on peut croire que c'est à lui qu'est due surtout la réconciliation opérée alors entre la papauté et la royauté capétienne, dont les rapports avaient été jusque-là le plus souvent hostiles. Il se rend à Rome, au concile convoqué par Pascal II (1115) ; il va recevoir son successeur Gélase II, lorsque celui-ci se réfugie en France. Il assiste avec Louis VI au concile de Reims dans lequel Calixte II excommunie l'empereur (1119). Bientôt il

1. Entre Chartres et Orléans.

retourne en Italie pour suivre cette active négociation. C'est là, dans une pauvre auberge de l'Apennin, qu'il reçoit la nouvelle de son élévation : à la mort de l'abbé Adam, les moines venaient de choisir, pour lui succéder, l'enfant pauvre offert trente ans auparavant à saint Denis.

A cette époque, Saint-Denis, suivant l'expression heureuse d'un écrivain[1], « était moins un établissement monastique que l'une des institutions de la monarchie ». Cette grande puissance ecclésiastique avec ses innombrables domaines, massés près de Paris ou dispersés dans toute la France septentrionale, avec ses revenus qui auraient suffi, disait-on, à nourrir cent mille hommes, pouvait être redoutable à la royauté ; mais, entre les mains de l'ami de Louis VI, ces ressources, ces moyens d'action constituèrent, au contraire, un accroissement de forces pour les Capétiens. On le vit bien en 1124, lorsque l'empereur Henri V menaçait la France d'une invasion[2]. L'abbaye de Saint-Denis fournit au roi, à elle seule, dix mille soldats, qui formèrent le corps d'élite de l'armée royale. C'est dans leurs rangs que Louis VI voulait combattre. « Car, disait-il, j'y serai non seulement sous la protection de mes saints maîtres, mais sous la garde de ceux au milieu desquels j'ai grandi : ils me protègeront vivant,ou me rapporteront mort. » Suger, qui remit au roi l'oriflamme et partit avec lui, éprouve une sorte d'ivresse à rappeler ce souvenir : « L'orgueil des ennemis, dit-il, en fut confondu, et la terre se tut à ce spectacle. »

En 1125,Suger alla, en fastueuse ambassade, représenter le roi auprès de la diète de Mayence, qui élut un empereur de la maison de Saxe, Lothaire. En 1126, il prit part à l'expédition d'Auvergne. Plus tard, il releva le courage de Louis VI, abattu par la mort de son fils aîné; il pressa le roi de faire sacrer son second fils; et, quand ce jeune prince fut fiancé à Éléonore d'Aquitaine, ce fut Suger qui le conduisit à Bordeaux,pour faire promptement célébrer cet important mariage.

1. De Carné.
2. Voyez le chapitre précédent.

Il fallait se hâter : le roi se mourait. Quand l'abbé de Saint-Denis revint, Louis VI était mort.

Travaux de Suger. — Suger continua à diriger les affaires du royaume sous le nouveau roi; mais à sa tâche politique il joignit d'autres entreprises. Ce fut en 1137 qu'il commença la réédification de l'église de Saint-Denis. Construite sous Dagobert, et sans cesse agrandie depuis cette époque, elle menaçait ruine. Suger traça pour le nouveau monument un plan magnifique et le réalisa presque entièrement. Les travaux furent menés avec une extrême rapidité, grâce au zèle pieux des populations voisines et aux immenses ressources de l'ordre. Le portail, les tours, les flèches, qui subsistent encore en partie, furent achevés en trois ans. On y prodigua les ornements sculptés, les marbres rares, les métaux précieux. Le style ogival, qui apparaissait alors en France, s'essaye à lutter avec l'art roman du siècle précédent[1].

Au milieu des splendeurs du nouvel édifice, l'abbé réserva pour son usage, suivant son biographe, la cellule la plus pauvre et la plus nue. Il n'avait pas toujours donné l'exemple de cette austérité monacale. Il avait aimé la pompe et le faste; il s'était attiré de sévères avertissements de saint Bernard lorsqu'il avait fait, en 1125, son voyage princier en Allemagne. Il revint peu à peu à la sévérité de l'existence claustrale, et commença la réforme de l'abbaye par celle de sa propre vie.

Suger historien. — Son activité infatigable trouva encore d'autres aliments, et au commencement du règne de Louis VII, il jeta les assises d'un autre monument qui ne lui fait pas moins d'honneur : celui de notre histoire nationale. La *Vie du roi Louis*, qu'il écrivit alors, est intéressante à double titre : d'abord c'est une apologie chaleureuse, comme pouvait seul la tracer l'ami fidèle du feu roi : il nous le montre dans sa jeunesse « se couvrant de gloire, gai, se conciliant tous les cœurs, et d'une bonté que quelques-uns

1. Voyez chapitre XXXIV.



Vue de l'ancienne abbaye de Saint-Denis et ses dépendances.

taxaient de simplicité ». C'est aussi une histoire politique écrite par un homme d'État : nul ne pouvait mieux comprendre que lui les desseins du règne, car il les avait souvent inspirés et toujours servis.

On attribue généralement aussi à Suger la première idée des grandes *Chroniques de Saint-Denis*. C'était un abrégé des anciennes chroniques relatives à l'histoire des Francs, réunies et fondues en un seul corps. A la suite de cette vaste compilation devait se placer le récit de chaque règne, écrit par un moine de l'abbaye, sous la dictée pour ainsi dire des événements. La vie de Louis VI était le premier de ces récits. Pour certaines époques, notamment pour le xive et le xve siècle, la *Chronique de Saint-Denis* est une source précieuse. L'idée de faire ainsi de ce grand corps monastique l'historiographe de la monarchie est tout à fait digne de Suger, qui avait toujours eu la passion de l'histoire, passion assez rare en ce temps. « Il la connaissait à fond, dit son biographe le moine Guillaume ; on pouvait lui citer un nom quelconque de roi ou de chef des Francs : il résumait aussitôt sa vie sans une seule erreur, sans un instant d'hésitation. »

Saint Bernard, abbé de Clairvaux. — Une grave affaire vint bientôt troubler ses travaux et contrarier ses desseins : la prédication d'une nouvelle croisade. L'apôtre de cette deuxième guerre sainte était saint Bernard.

On ne peut imaginer deux existences qui offrent plus de points de contact, ni deux personnalités qui présentent plus de contrastes.

Saint Bernard, né en 1090, était un peu plus jeune de quelques années que Suger. Il était, lui, de naissance noble, fils d'un châtelain de Bourgogne. Il ne fut pas offert, il se donna lui-même dès sa jeunesse à la vie monastique, par un entraînement irrésistible qui se communiquait à ses proches : deux de ses frères, plusieurs de ses parents et de ses amis le suivirent à l'abbaye de Cîteaux. Bientôt, trouvant la vie de Cîteaux trop douce, il conduisit une colonie de son ordre dans une pauvre et âpre solitude de la Champagne : cette *vallée* de *larmes*, ou *vallée d'absinthe*, prit bientôt le nom de *vallée* célèbre :

Clairvaux. Il y vécut de longues années dans une perpétuelle contemplation, et comme dans l'habitude de l'extase. Il disait à ceux qui voulaient le suivre : « Il faut laisser dehors le corps qui vous appartient, car les âmes seules sont admises en ces lieux : le corps n'y sert de rien. » — « Il devint, dit M. Zeller, le premier théologien de son siècle : les questions les plus hautes et les plus ardues de la religion, le libre arbitre, la grâce, il les creusait avec une puissance particulière. » Les esprits les plus éclairés lui soumettaient leurs doutes, et acceptaient sa doctrine. Quant aux humbles, ils lui attribuaient le don des miracles : « La vue seule de l'homme dont on racontait tant de merveilles aurait suffi pour les ravir et les entraîner. » Un contemporain définit ainsi son éloquence irrésistible : « Une loi de feu était dans sa bouche[1]. »

Son rôle dans la chrétienté. — Ascète, théologien, orateur, il ne songeait guère à gouverner son siècle ; ce qui jeta ce contemplateur dans la mêlée, ce ne fut pas le goût de la vie active, mais son zèle pour la réforme des mœurs monastiques, la pureté de la foi, et la défense de l'unité chrétienne. On le vit d'abord censurer, avec l'autorité que lui donnait la sainteté de sa vie, le luxe des moines de Cluny, la vie mondaine de l'abbé de Saint-Denis, l'ignorance ou la légèreté de certains évêques, parler rudement au pape même, quand le pape cèdait au roi sur un droit de l'Église, se faire

1. Michelet a tracé de saint Bernard un portrait saisissant : « Il se prêtait au monde et ne s'y donnait pas : son amour et son trésor étaient ailleurs. Homme de vie intérieure, d'oraisons, de sacrifices, personne au milieu du bruit ne sut mieux s'isoler. Les sens ne lui disaient plus rien du monde. Il marcha, dit son biographe, tout un jour le long du lac de Lausanne, et le soir demanda où était le lac. Il buvait de l'huile pour de l'eau, prenant du sang cru pour du beurre. Il vomissait presque tous ses aliments. C'est de la Bible qu'il se nourrissait, et il se desaltérait de l'Evangile. A peine pouvait-il se tenir debout, et il trouva des forces pour prêcher la Croisade à cent mille hommes. C'était un esprit plutôt qu'un homme qu'on croyait voir, quand il paraissait ainsi devant la foule avec sa barbe rousse et blanche, ses cheveux blonds et blancs, maigre et faible, à peine un peu de vie aux joues. Ses prédications etaient terribles : les mères en éloignaient leurs fils, les femmes leurs maris ; ils l'auraient tous suivi au monastère. Pour lui, quand il avait jeté le souffle de vie sur cette multitude, il retournait vite à Clairvaux, et rebâtissait près du couvent sa petite loge de ramée et de feuillage. » (*Hist. de France*, t. II.)

enfin partout le propagateur d'une rigoureuse discipline. Aussi, au concile de Troyes (1128), c'est lui qu'on presse de rédiger la règle des moines-chevaliers, de l'ordre des Templiers, qui venait d'être fondé. Il s'y refuse, mais il trace en quelques pages le tableau saisissant des vertus qu'il rêve pour ces soldats du Christ, « armés de foi au dedans, de fer au dehors ».

Le schisme. — Les circonstances allaient faire de lui, et malgré lui, pendant vingt ans, un véritable dictateur du monde chrétien: « homme extraordinaire, qui devint justement le plus puissant parce qu'il voulut fuir la puissance. »

En 1130, à la mort du pape Honorius II, les cardinaux se divisèrent, pour le choix de son successeur, entre Anaclet et Innocent II. L'Église de France consulta saint Bernard. Anaclet avait pour lui la majorité des cardinaux et l'appui du puissant prince normand Roger II, qui venait de réunir la Pouille et la Calabre à la Sicile. Innocent II comptait à peine quelques partisans dans Rome; il n'avait point d'alliés en Europe, et il était venu, comme un proscrit, se réfugier en France. Ce fut pour lui que se prononça saint Bernard, après mûr examen, et, prenant aussitôt sa cause en main, il obtient pour lui l'adhésion des évêques de France, de Louis VI, du roi d'Angleterre, de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, puissant comme un roi. L'empereur Lothaire restait indécis. Bernard conduit Innocent II à Liège, et Lothaire, subjugué, vient se prosterner devant le moine et le pape. Bientôt une armée impériale ramène dans Rome le protégé de l'abbé de Clairvaux (1133).

Innocent II. — La lutte n'était pas tout à fait terminée, cependant; les deux papes étaient toujours aux prises dans Rome. Anaclet avait encore des partisans. Bernard recommence ses voyages à travers l'Europe; il soumet successivement la puissante cité de Milan, le duc d'Aquitaine, Guilhem X, le maître des Deux-Siciles, Roger; et lorsque, à la mort d'Anaclet (1139), les cardinaux dissidents ont fait choix d'un autre antipape, Bernard réussit enfin à amener celui-ci, Victor III, humble et dépouillé de ses ornements pontificaux,

aux pieds d'Innocent II. Et en même temps qu'il parle en maître à la chrétienté, aux rois de France Louis VI et Louis VII, aux empereurs d'Allemagne, Lothaire et Conrad, il refuse toute dignité ecclésiastique. Il se dérobe à l'enthousiasme des Milanais qui veulent le faire archevêque. Plus tard, les cardinaux, ne pouvant le placer à la tête du monde chrétien, mettront sur le siège de saint Pierre un de ses moines, un pape qui sera son humble disciple, Eugène III (1143).

Abélard. — L'unité était rendue au monde chrétien. Mais un danger plus grave que le schisme menaçait l'Église. Ce n'était pas une hérésie, mais une philosophie nouvelle, une interprétation audacieuse de toutes les grandes questions de la religion et de l'âme humaine. L'autorité jusque-là incontestée de saint Bernard se trouva en présence de l'irrésistible persuasion d'Abélard.

Né en 1079, près de Nantes, Pierre Abélard avait vingt ans quand il vint prendre place parmi les écoliers du cloître Notre-Dame. Paris commençait à être le foyer d'un grand mouvement intellectuel. Sous la forme encore barbare de la scolastique, on discutait les problemes les plus hauts de la métaphysique, les idées de Platon et d'Aristote. Les docteurs se partageaient alors entre deux systèmes, le *réalisme* et le *nominalisme*. Le nominalisme, représenté par un novateur audacieux, Rosselin, avait été condamné par l'Église. Le réalisme triomphait avec Anselme, archevêque de Cantorbéry, avec Guillaume de Champeaux, qui avait réuni de nombreux disciples sur la montagne Sainte-Geneviève, autour de son prieuré de Saint-Victor. Ce fut là que le jeune Abélard créateur d'un troisième système, le *conceptualisme*, alla le provoquer à de nouvelles luttes. Il assit son camp, comme il le dit, en pleine terre ennemie, et il força bien vite son adversaire, vaincu dans les joutes philosophiques, à renoncer à l'enseignement. Tout un peuple d'écoliers était désormais sous sa loi.

Son enseignement. — Mais l'obscure et subtile scolastique n'était pas, pour sa pensée, un élément suffisant. Des

problèmes philosophiques, il passa bientôt aux problèmes religieux. Il voulut éclairer toutes les profondeurs de la doctrine chrétienne : la grâce, le péché originel, la rédemption. Il en interprétait la lettre, parfois il en transformait l'esprit avec une singulière audace : « Il ramenait, dit Michelet, la religion à la philosophie, à la morale, à l'humanité. » Il annonçait que le Christ avait substitué « la loi de l'amour à celle de la crainte ». Il n'attaquait pas la foi ; mais il voulait lui donner la raison pour auxiliaire. La révolution qu'il apportait dans l'enseignement religieux pouvait se résumer en trois mots : « Comprendre pour croire[1]. »

A l'attrait d'une pareille nouveauté se joignait celui du maître qui la professait : Abélard avait toutes les séductions : celle de la science, celle de l'éloquence, celle de la beauté. Les nobles et les artisans se pressaient autour de lui, applaudissant à ses hardiesses ; on ne se lassait ni de l'entendre, ni de le regarder. Les jeunes gens, les femmes, ne résistaient pas à sa parole. On sait quelle passion profonde, et dont le souvenir est resté populaire, il inspira à la belle et savante Héloïse. « Elle ignora longtemps si c'était le jeune homme ou le savant qu'elle aimait[2]. »

Sa vie errante. Le Paraclet. — Il avait aussi le courage, autre séduction. Il en fallait pour ouvrir ainsi à la foule les portes du sanctuaire, interpréter les mystères, braver les anathèmes. Sa vie n'est qu'une longue suite de combats, de triomphes, d'expiations. « C'est le chevalier errant de la dialectique. » De la montagne Sainte-Geneviève, il va à Laon ; l'évêque le chasse. Il s'installe au cloître Notre-Dame ; on vient à lui de tout l'Occident. Après le scandale de sa passion pour Héloïse, il s'enferme en pénitent à Saint-Denis. Il en sort pour rouvrir son école à Maisoncelles, dans la Brie. Trois mille élèves accourent le rejoindre. Mais le clergé s'alarme : un concile provincial réuni à Soissons (1120) le condamne à jeter ses livres au feu : il se soumet et va chercher la paix

1. Henri Martin.
2. Zeller : *Entretiens historiques*.

dans la solitude. Il se construit un ermitage dans un lieu désert, près de Nogent-sur-Seine, où il élève un oratoire modeste au Saint Esprit, le Consolateur ou *Paraclet.*

Mais la gloire qu'il fuit le poursuit. Le désert se peuple de ses fidèles; le *Paraclet* devient une école, et jamais la parole du maître ne fut plus enflammée, ni sa pensée plus hardie que dans cette ville théologique créée par son génie (1121-1125), jusqu'au jour où, entendant de nouveau gronder l'orage, il s'enfuit encore. On le retrouve en Bretagne, abbé des moines de Saint-Gildas, les seuls qui ne paraissent pas avoir subi son charme, puis à Paris encore. Partout « il rassasie les peuples du plaisir de comprendre ». — Ses livres, selon saint Bernard, « passent les mers, volent au delà des Alpes.... Non seulement dans les écoles, mais dans les carrefours, les écoliers, les enfants, les simples d'esprit, dissertent sur le mystère de la sainte Trinité. »

Sa condamnation. — L'attention de l'abbé de Clairvaux était depuis longtemps éveillée sur ce qu'il appelait « la stultilogie » d'Abélard. Le gardien vigilant de la doctrine chrétienne ne pouvait permettre plus longtemps « qu'on fouillât jusqu'aux entrailles les secrets de Dieu! » Saint Bernard redoutait par-dessus tout cette ivresse de raisonnement. Comprendre pour croire! Quand on ne comprendrait plus, on cesserait donc de croire? Il dénonça formellement l'enseignement d'Abélard au pape. Un concile se tint à Sens en 1140 pour le juger. On pouvait s'attendre à un débat passionné : il n'y eut pas de débat. Saint Bernard cita les propositions hérétiques d'Abélard : l'accusé ne se défendit pas, soit qu'il fût las de la lutte, soit qu'il fût convaincu de son impuissance à désarmer un tel adversaire. Le concile le condamna à finir ses jours au monastère de Cluny. Ce fut là qu'il trouva enfin le repos, auprès de son ami, l'abbé Pierre le Vénérable, qui adoucit ses derniers instants (1142).

Mais sa doctrine, ou plutôt l'esprit nouveau dont il avait animé les intelligences, ne périt pas avec lui. Au moment où il mourait, son plus cher disciple, Arnaldo de Brescia, faisait de Rome même le centre d'une révolution politique.

Ni Suger, ni Abélard, ni saint Bernard n'ont eu, dans ce demi-siècle qui leur appartient, une heure de repos. Après avoir sauvé la papauté, sauvé la foi, saint Bernard eut à sauver le nouveau royaume de Jérusalem.

Le royaume de Jérusalem. Les Assises. — La création de ce royaume de Jérusalem était le grand résultat de la première croisade. Son organisation fut la première œuvre des chefs qui restèrent en Terre Sainte après la prise de Jérusalem. Godefroy de Bouillon et ses successeurs lui donnèrent une véritable constitution, connue sous le nom d'*Assises de Jérusalem* [1].

Cette constitution est toute féodale. C'est même ce qu'on pourrait appeler une féodalité normale. Car le régime créé de toutes pièces en Palestine ne présente aucune des irrégularités, aucune des contradictions qu'il offre en Europe.

Grands fiefs. — Le royaume de Jérusalem comprend quatre principautés ou grandes baronnies : le comté de Tripoli, attribué à Raymond de Toulouse; la principauté d'Antioche, à Bohémond; le comté d'Edesse, à Baudouin, et la seigneurie de Jérusalem : à cette dernière est attachée la royauté. Ce sont les quatre grands fiefs du royaume. Chacun des quatre grands feudataires a un connétable et un maréchal; chacun d'eux ne peut être jugé que par ses pairs, c'est-à-dire par les trois autres grands feudataires, auxquels s'adjoignent le maréchal et le connétable du royaume. C'est le plus haut degré de la hiérarchie féodale.

La seigneurie de Jérusalem. — Au-dessous viennent les seigneurs vassaux et arrière-vassaux des quatre grands feudataires. Le seigneur de Jérusalem, par exemple, a pour vassaux le comte de Joppé et d'Ascalon, de qui relèvent les princes de Rama, de Mirabel et d'Ibelin; le prince de Galilée; le seigneur de Saiette, de qui relèvent les seigneurs de Césarée et de Béthanie; les seigneurs de Crac et de Montréal. Tous ces vassaux et plusieurs de ces arrière-vassaux ont le droit de jus-

1. On ne possède des *Assises* qu'une rédaction faite au XIIIe siècle, par les soins de Jean d'Ibelin. Le temps avait sans doute apporté de nombreuses modifications à l'œuvre primitive. Mais les lignes principales avaient subsisté.

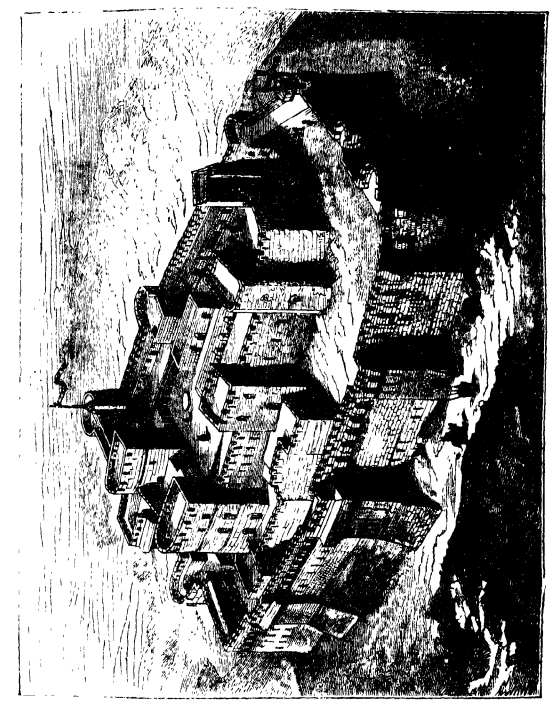
tice et le droit de monnaie. La seigneurie de Jérusalem comprend en outre quatre villes, Jérusalem, Naplouse, Acre et Tyr. Vassaux et villes doivent au seigneur-roi de Jérusalem un nombre rigoureusement déterminé de chevaliers, pour la guerre contre les infidèles : ainsi le comte de Jaffa doit quarante chevaliers pour Jaffa, quarante pour Ascalon, quarante pour Rama et Mirabel, dix pour Ibelin, etc. La ville de Jérusalem doit quarante-trois chevaliers, Naplouse vingt-cinq, Acre soixante-douze, Tyr vingt-huit, etc. Les églises et les bourgeois des villes doivent un certain nombre de gens de pied ou *sergeants*. On peut évaluer à cinq mille hommes le nombre des gens de pied, et à cinq ou six cents le nombre des chevaliers qui composent l'armée du roi en tant que seigneur de Jérusalem.

Qu'on imagine maintenant une organisation toute semblable pour chacun des trois autres grands fiefs et l'on aura une idée fort exacte du système féodal tel que les premiers rois le créèrent en Palestine, tel qu'il eût été en France si mille circonstances ne l'avaient altéré et déformé. C'est la fédération de plusieurs États dont le lien est assez faible; le chef de l'un de ces États porte le titre de roi, mais son pouvoir est à peu près nul en dehors de son propre domaine.

Les trois cours. — Dans la seigneurie de Jérusalem, à laquelle on donne plus particulièrement le nom de royaume, la justice est rendue à trois degrés par trois cours différentes : la cour des barons, présidée par le roi, pour juger les différends des seigneurs; la cour des bourgeois, présidée par le vicomte de Jérusalem, pour juger les cas concernant les bourgeois et aussi les affaires où figurent des nobles et des bourgeois; enfin la cour des *reis*, qui, composée de juges syriens, prononce entre les indigènes d'après les anciennes coutumes du pays.

Ordres religieux et militaires. Hospitaliers et Templiers. — Il faut joindre à ces institutions deux créations qui sont l'expression la plus complète de l'esprit des croisades, mélange d'ardeur religieuse et d'ardeur guerrière.

Ce sont les deux ordres de chevalerie des Hospitaliers et des Templiers[1].



Une forteresse des Hospitaliers en Syrie (restitution de l'édifice d'après ses ruines).

Le premier, qu'on appelle aussi l'ordre de Saint-Jean de

1 D'autres ordres militaires de même nature furent fondés à l'époque des Croisades : l'ordre *Teutonique* au XIIe siècle, l'ordre des *Porte-Glaive* au commencement du XIIIe siècle, se vouèrent à une croisade d'un autre genre, à la lutte contre les idolâtres des bords de la Vistule et de la Baltique. L'Espagne, dont l'histoire n'est au moyen âge qu'une longue croisade, eut aussi plusieurs ordres de chevalerie; le plus célèbre est celui de *Saint-Jacques de Compostelle*.

Jérusalem, fut fondé en 1100 par un chevalier provençal, Gérard de Martigues. Les Hospitaliers étaient voués au soin des malades et des blessés et à la guerre contre les infidèles. Ils portaient au combat une cotte d'armes rouge avec une croix blanche. Le second ordre, celui des Templiers, ou *milice du Temple de Salomon*, fondé en 1118 par un chevalier champenois, Hugue de Payens, était voué à la protection des voyageurs qui visitaient les lieux saints et à la garde du tombeau du Christ. Ils portaient le manteau blanc avec une croix rouge. Leurs statuts leur furent donnés par le concile de Troyes, sous l'inspiration de saint Bernard (1128). Les deux ordres joignaient aux trois vœux monastiques de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, celui de combattre à outrance pour la foi, et de ne jamais se rendre aux infidèles. Ils étaient gouvernés par un conseil élu et par un grand-maître.

Les deux ordres possédèrent bientôt, grâce aux dons qu'ils reçurent, de nombreux domaines dans toute la chrétienté. Ces domaines furent groupés en un certain nombre de commanderies.

Leur histoire. — Les destinées des Hospitaliers et des Templiers furent très différentes. Les Templiers abandonnèrent la guerre sainte en 1291, lorsque, par la perte de Saint-Jean-d'Acre, tout vestige de la domination chrétienne eut disparu de la Terre Sainte. Riches et fortement établis dans tous les États de l'Europe, ils succombèrent, en 1312, sous les coups de Philippe le Bel. Les Hospitaliers, en quittant la Palestine ne renoncèrent pas à la lutte contre les musulmans. Ils disputèrent le terrain à l'islamisme pied à pied, pendant plusieurs siècles, sous le nom de chevaliers de Rhodes, puis de chevaliers de Malte. Ce n'est qu'en 1798 qu'ils furent dépossédés de cette ville, par Bonaparte.

La rivalité des Templiers et des Hospitaliers troubla fréquemment le royaume de Jérusalem. La jalousie et les querelles des grands vassaux l'affaiblirent plus profondément encore. Le régime féodal, établi dans toute sa pureté en Palestine par les croisés, montra son irrémédiable impuissance à fonder quelque chose de durable.

Les rois de Jérusalem. — Ces causes de décadence n'agirent pas au début, et le royaume de Jérusalem traversa d'abord une période assez brillante sous ses trois premiers rois : Baudouin Ier, frère de Godefroy de Bouillon (1100-1118); Baudouin II du Bourg, son cousin (1118-1131), et Foulques d'Anjou, gendre de Baudouin II (1131-1142). Les attaques des Égyptiens sur la côte de Syrie, du khalife de Bagdad au nord, des Turcs de Mossoul et d'Alep à l'est, furent repoussées. De nouvelles villes furent conquises : Césarée, Ptolémaïs, Sidon, Tyr, etc., et les colonies chrétiennes se multiplièrent entre la côte de la Méditerranée et le revers oriental du Liban.

Les Atabecks. Prise d'Édesse (1144). — Mais les discordes troublèrent bientôt le royaume sous le règne d'un enfant, Baudouin III, fils de Foulques, et sous la régence de sa mère Mélisende. A ce moment même, les forces musulmanes se concentraient sous la direction d'un chef ambitieux et fanatique : Amadeddin-Zenghi, fondateur de la dynastie des Atabecks, sorti des montagnes de la Perse, exploita le zèle religieux d'une secte farouche, les Ismaïliens ou Hachichins. Il s'empara de Mossoul, puis d'Alep, menaça le sultan de Damas, et fondit enfin sur Édesse, dont il s'empara. La ville chrétienne crut pouvoir s'affranchir à sa mort; mais son fils Noureddin y rentra et y massacra en une journée trente mille chrétiens (1144). L'islamisme reprenait à son tour l'offensive.

Prédication de la seconde croisade. — Ce fut un grand deuil pour la chrétienté que ce désastre d'Édesse, et un grand remords. Car l'Occident n'avait guère tenu la promesse d'assistance qu'il avait faite au royaume de Jérusalem. Le pape Eugène III et saint Bernard décidèrent qu'une croisade nouvelle serait prêchée. Avant la prédication, Louis VII, toujours poursuivi par le souvenir de l'incendie de Vitry, avait dévoilé à ses barons son désir de se croiser. En 1146, Bernard vint à l'assemblée de Vezelay donner la croix au roi, à la reine, au comte de Toulouse, Alphonse Jourdain, et à une foule de seigneurs. Cet homme, qui résu-

mait en lui l'Église, était seul capable d'animer la chrétienté. L'idée d'une nouvelle guerre sainte rencontrait en effet plus d'obstacles qu'en 1095. La seconde croisade ne naissait pas, comme la première, des idées et des événements de tout un siècle : les intérêts de Rome commençaient à être contraires à ceux des peuples. On ne s'étonne donc pas de voir Suger prendre en main les intérêts du royaume et s'opposer au départ du roi, qui pouvait compromettre la royauté. Mais saint Bernard l'emporta. Il triompha aussi en Allemagne de la résistance de l'empereur Conrad III. Celui-ci, dans une première entrevue, avait refusé de se rendre aux arguments de l'abbé. Mais lorsque saint Bernard vint prêcher à Spire, au milieu d'une foule d'Allemands dont l'enthousiasme touchait au délire, l'empereur se leva brusquement et demanda la croix. L'armée du Christ se reformait partout à la voix du nouveau Pierre l'Ermite; déjà la populace et quelques moines fanatiques voulaient, comme en 1096, commencer la croisade par le massacre des Juifs. Saint Bernard s'honora en couvrant ces malheureux de sa protection.

Préparatifs. — Les préparatifs furent alors poussés avec activité. On profita de l'expérience acquise, et l'on évita plusieurs fautes des premiers croisés. Ceux-ci n'avaient pas eu de chefs désignés au début. Leurs successeurs en eurent dans la personne des deux souverains. En 1096, on n'avait pas assuré les ressources de l'expédition. En 1146, Louis VII fit lever une taxe générale pour la croisade. Sur d'autres points, les nouveaux croisés imitèrent l'erreur de leurs devanciers. Ils emmenèrent encore avec eux une foule de pèlerins, « une cohue impropre aux armes », dont le sort devait être presque aussi malheureux que celui des compagnons de Gautier Sans-Avoir. D'autre part des députés du roi Roger de Sicile vinrent proposer aux croisés de s'embarquer dans les ports normands au sud de l'Italie. On préféra la route de terre bien moins sûre, et sur laquelle on devait laisser encore des milliers de victimes. Quoi qu'il en soit, on constate dans la conduite de l'entreprise un réel progrès sur la précédente, pour l'organisation militaire, le choix de l'itinéraire et les préparatifs politi-

ques. Et cependant, à chaque croisade l'effort est plus vain, l'échec plus complet, l'impuissance de la chrétienté plus visible. C'est qu'à chaque siècle le désaccord est plus grand entre l'esprit de la croisade et l'esprit de l'Europe.

Suger régent du royaume. — Le roi, avant de partir, tint une grande assemblée à Étampes. Il fallait décider à qui serait confiée l'administration du royaume. Ce fut saint Bernard qui trancha la question; il dit, en montrant Guillaume, comte de Nevers, et Suger: « Voici deux glaives, cela suffit! » Le comte de Nevers déclina cet honneur et se retira, peu après, au monastère des Chartreux. Suger n'accepta qu'à regret, sur les instances du roi, du pape et de l'abbé de Clairvaux. L'homme d'Église avait rendu justice d'un mot aux mérites de l'homme d'État. Quant à lui, il refusa de porter le glaive temporel qu'on lui offrait, c'est-à-dire de conduire la croisade.

Revers de l'armée allemande. — On partit en 1147, par la route du Danube. Les rendez-vous assignés étaient Ratisbonne pour l'armée allemande, Metz pour l'armée française. Car les deux nations étaient désormais distinctes, et devaient se trouver souvent en rivalité. Cette rivalité ne fut pas une des moindres causes de l'échec final de la croisade. Les Allemands partirent les premiers. Ils éprouvèrent les premiers la perfidie des Grecs. Moins menacés par les Turcs qu'en 1095, les Grecs montrèrent à la seconde croisade plus d'hostilité encore qu'à la première. Manuel Comnène, petit-fils d'Alexis, « prince dont le nom ne sera pas inscrit au livre de vie, » dit Odon de Deuil[1], avait à l'égard de Conrad des motifs particuliers d'animosité, chacun des deux empereurs se prétendant seul véritable héritier des Césars. Il y eut plus d'un conflit entre la brutalité allemande et l'astuce byzantine. Une fois en Phrygie, l'armée de Conrad fut égarée peut-être, certainement abandonnée par ses guides grecs, sur la route d'Iconium, puis attaquée par les hordes turques et forcée de battre en retraite. Cette retraite, harcelée par la cavalerie des infidèles, devint une déroute. Sept mille hommes échap-

1. Historien de la seconde croisade.

pèrent au désastre, et Conrad vint tout en larmes, avec cette pauvre troupe, rejoindre Louis VII à son entrée en Asie.

Les croisés à Constantinople. — L'armée française n'avait pas moins de cent mille soldats, sans compter la foule des pèlerins inutiles. La plupart des grands feudataires suivaient le roi et la reine; car Éléonore partait avec son mari, peut-être pour assurer la docilité de ses vassaux aquitains. Elle emmenait une escorte de serviteurs, de troubadours et de dames : c'était comme une cour d'amour au milieu de la croisade. Sur la route de Constantinople, les ambassadeurs de Manuel vinrent présenter au roi les protestations obséquieuses de leur maître. Ils fatiguèrent les Francs par leurs adulations : « Ne parlez pas de la majesté de notre roi, leur disait l'évêque de Langres : il la connait et nous la connaissons. » Ces dispositions hostiles s'affirmèrent avec plus de force à Constantinople ; le même évêque proposa hardiment d'en finir avec l'empire grec : « Il semble, s'écria-t-il, que Dieu lui-même nous appelle dans la cité de Constantin, et nous en ouvre les portes! » C'est une idée qui prend corps.

Les croisés en Asie Mineure. — Cependant les croisés consentirent encore à rendre hommage à l'empereur pour leurs futures conquêtes en Asie Mineure, et l'on entra sur la terre infidèle. On suivit une route plus longue mais meilleure que celle des premiers croisés, celle de la côte, où l'approvisionnement était facile, Lampsaque, Abydos, Smyrne, Ephèse. Mais, au delà du Méandre, on résolut d'abréger l'itinéraire en s'engageant à travers les défilés du Taurus. Ce fut là que commencèrent les misères. Au pied du mont Cadmus, les croisés furent surpris par les Turcs dans leur marche, et coupés de leur avant-garde. Le roi se trouva enveloppé, et, du haut d'un rocher, il soutint jusqu'à la nuit tout l'effort des ennemis avec un courage admirable. Puis l'armée, déjà démoralisée, s'égara dans les défilés. Pour en sortir, on donna le commandement à un simple chevalier, nommé Gilbert, auquel tous se soumirent, le roi lui-même. Enfin on atteignit la mer à Satalieh (1148).

Satalieh. — C'est là que se produisit l'événement qui

fut le scandale de cette croisade. Las de la route de terre, les croisés résolurent de gagner Antioche par mer. Les Grecs leur louèrent des vaisseaux fort cher et en nombre insuffisant. Les chevaliers, les hommes d'armes, s'embarquèrent; on laissa dans la ville, non sans remords, le menu peuple de la croisade, les pèlerins. Le roi les confia à deux seigneurs, le comte de Flandre et le sire de Bourbon, qui devaient guider leur marche, mais qui s'empressèrent de s'embarquer aussi. Sept mille malheureux restèrent ainsi abandonnés à eux-mêmes. Les habitants de Satalieh les chassèrent, les Turcs les harcelèrent dans la plaine. Trois mille d'entre eux se firent musulmans!

Antioche. — Le séjour d'Antioche fut, pour la seconde fois, funeste aux croisés. La ville était gouvernée par le comte Raymond, oncle de la reine. Là, au milieu des fêtes, les discordes commencèrent. Raymond proposait d'aller assiéger Alep et d'attaquer ainsi les Atabecks au cœur de leur puissance. Louis VII était peu sensible à ces considérations politiques. Il s'irritait de la conduite de la reine Éléonore, légère, coquette, passionnée pour le plaisir; on parlait de ses intrigues avec Raymond. Elle ne cachait pas son aversion pour son mari, un moine couronné, ni son dessein de faire, au retour, annuler son mariage. A la fin, le roi exaspéré l'emmena de vive force à Jérusalem, où Conrad III ne tarda pas à le rejoindre.

Damas. — Ce furent alors d'autres discordes, entre les Allemands et les Français. On alla faire le siège de Damas, et on s'en disputa si bien la possession par avance qu'on laissa les Turcs la ravitailler. L'été força les croisés à lever le siège. Dès lors, chacun songea au retour. Louis VII, cédant aux instances de Suger, s'embarqua à Saint-Jean-d'Acre (juillet 1149). Il arriva à Saint-Gilles[1] avec deux ou trois cents chevaliers, triste reste d'une armée de cent mille hommes.

Gouvernement de Suger. — Le roi avait singulièrement perdu de son prestige dans cette fâcheuse entreprise. Heureusement, en son absence, la royauté n'avait rien perdu

1. Aux bouches du Rhône.

de sa force; car la France avait trouvé en Suger un véritable souverain. On a peu de détails sur son administration. On sait qu'il réprima « par le glaive temporel et le glaive spirituel », c'est-à-dire par la force publique et par l'excommunication, les troubles qui éclatèrent après le départ du roi; qu'il géra les revenus du domaine comme il avait géré ceux de son monastère. « Faisant plus qu'un bon père de famille, dit son biographe, il améliora ce qu'il était chargé de conserver; il restaura les maisons royales en ruines, les tours et les murailles... Et afin que la dignité royale ne souffrît pas de l'absence du roi, on payait régulièrement les troupes, et, à certains jours, on distribuait aux hommes d'armes des habits et de royales largesses. Il pourvoyait à toutes les dépenses plutôt sur ses propres ressources qu'à l'aide des revenus du trésor; car l'argent qui entrait dans les coffres royaux fut ou envoyé au roi, ou réservé comme une ressource utile pour l'avenir. » Lorsque le bruit des malheurs de la croisade commença à se répandre, il y eut quelque agitation dans le royaume, en faveur du frère du roi, Robert de Dreux, revenu avant Louis VII : un complot fut ourdi pour mettre ce prince sur le trône. Suger « réprima l'audace de Robert », avec le concours efficace du pape et de saint Bernard. Mais il craignait de succomber à la tâche; il écrivait au roi : « A quoi pensez-vous, seigneur, de laisser ainsi les brebis à la merci des loups?... J'étais vieux, mais je vieillis plus vite au milieu de ces angoisses. »

Mort de Suger. — Par son dévouement à la cause royale, on pourrait dire déjà à la cause nationale, Suger fait songer à un autre homme d'Église qui fut aussi un homme d'État, et dont l'unité française fut la grande passion : Richelieu. A ce *Père de la Patrie*, comme l'ont appelé ses contemporains, on peut opposer le *Père de l'Église,* saint Bernard, qui fut quelquefois son allié, plus souvent son adversaire, car il servait une autre cause et concevait une autre patrie.

Ils moururent presque en même temps, tous les deux attristés du présent, inquiets de l'avenir. Suger, après avoir remis au roi le gouvernement, songeait à organiser, peut-être

à diriger une nouvelle croisade pour sauver Jérusalem, et sans doute aussi pour relever le prestige de la royauté. Ce qui le préoccupait surtout, c'était la mésintelligence entre la reine et le roi, et le funeste projet de la rupture du mariage qui avait donné l'Aquitaine à la couronne. La fièvre le prit au milieu de ses préparatifs et de ses alarmes. Il mourut en 1151, au retour d'un pèlerinage à Saint-Martin de Tours.

Mort de saint Bernard. — Saint Bernard mourut en 1153, sous le coup d'une grande déception; les revers, les hontes de la croisade, lui inspiraient des lettres douloureuses où se traduit une sorte de lassitude. Il envisageait aussi avec effroi le trouble des esprits, les progrès de l'hérésie dans le Midi. Il avait voulu aller la combattre dans son foyer, autour de Toulouse et d'Albi. Sa parole n'avait pas été écoutée là comme elle l'était partout. Dans une petite ville, à Verfeil, il y eut contre lui une véritable émeute : en s'éloignant, il secoua la poussière de ses souliers sur ce peuple révolté contre Rome : « Verfeil, dit-il, que Dieu te dessèche ! » La croisade des Albigeois devait, cinquante ans plus tard, exécuter cette menace.

SUJETS A TRAITER :

Enumérer les services rendus à la royauté et à la France par Suger.

Exposer le rôle joué par saint Bernard dans la chrétienté.

Abelard et l'enseignement au XIIe *siècle.*

Marquer les différences entre la première et la seconde croisade.

CHAPITRE XXV

L'ANGLETERRE AU XIIe SIÈCLE CAPÉTIENS ET PLANTAGENÊTS. — HENRI II (1154-1189)

I. Éléonore d'Aquitaine. — Les Plantagenêts.
II. L'Angleterre sous les rois normands.
III. Force et faiblesse des Capétiens et des Plantagenêts au début de la lutte.
IV. Thomas Becket.
V. Les fils de Henri II et Philippe-Auguste.

Eléonore d'Aquitaine épouse Henri Plantagenêt. — La faute que Suger redoutait fut commise peu après sa mort. En 1152, Louis VII et Éléonore demandèrent l'un et l'autre l'annulation de leur mariage : le roi en formulant de graves accusations contre la conduite de la reine, celle-ci en alléguant qu'elle était parente de Louis à un degré prohibé par l'Église. Pour justifier cette allégation, il fallait remonter d'une part jusqu'à Hugue Capet, d'autre part jusqu'à Guillaume Fier à Bras, trisaïeul d'Éléonore ! Ce fut sur cette parenté cependant que le concile de Beaugency prononça la nullité (1152). La dot magnifique, que Louis VI avait vue avec tant de joie tomber dans le domaine royal, allait en sortir pour longtemps.

La duchesse d'Aquitaine, redevenue libre, ne pouvait manquer de prétendants. Comme elle quittait Paris, Thibaud,

Ouvrages a consulter : Augustin Thierry, *Conquête de l'Angleterre par les Normands*. — De Bonnechose, *Histoire d'Angleterre*. — Fleury, *id.*

comte de Champagne, essaya de l'enfermer au château de Blois pour la décider à l'épouser. Un autre seigneur, Geoffroy le plus jeune fils de Geoffroy d'Anjou, tenta de l'enlever en Touraine. Elle put enfin gagner Poitiers et faire librement son choix. Il se fixa sur Henri Plantagenêt [1], fils aîné du comte d'Anjou. Elle l'épousa, malgré la différence d'âge : il avait dix-huit ans, elle trente-deux. Mais c'était un brillant chevalier, un politique ambitieux et habile, un seigneur déjà puissant et appelé à régner bientôt sur de vastes États. Le vif ressentiment qu'elle nourrissait contre le roi et le royaume de France trouvait son compte à cetté union.

Possessions de Henri. — Une singulière fortune en effet, qu'on ne peut comparer qu'à celle de Charles-Quint au seizième siècle, multipliait pour ce jeune homme les héritages. De son père, Geoffroy, il avait reçu l'Anjou et la Touraine; de sa mère, Mathilde, fille de Henri Ier Beauclerc, il tenait la Normandie et le Maine; son mariage lui donnait l'Aquitaine, c'est-à-dire le Poitou, le Périgord, le Limousin, l'Angoumois la Saintonge, la Guyenne, avec des droits de suzeraineté plus ou moins réels sur l'Auvergne et le comté de Toulouse. Jamais pareil domaine féodal n'avait été sous l'autorité d'un seul homme, et ce vassal redoutable allait devenir en 1154 roi d'Angleterre.

L'Angleterre après la mort de Guillaume le Conquérant. — Un retour sur l'histoire d'Angleterre depuis la mort de Guillaume le Conquérant, pour expliquer l'avènement des Plantagenêts, nous montre d'abord que ce pays n'a pas eu, comme la France au XIe siècle, une règle fixe de succession au trône. Les querelles de famille, les crises dynastiques y sont fréquentes. La race vaincue, les Saxons en ont profité pour arracher aux conquérants quelques concessions, et la monarchie capétienne pour se fortifier sur le continent contre ses dangereux voisins.

Guillaume II le Roux (1087-1100). — Guillaume le

1. Ainsi appelé parce qu'il portait d'ordinaire à sa coiffure une branche de genêt.

Conquérant, en mourant, désigna comme son successeur à la royauté son second fils, Guillaume II le Roux; l'aîné, Robert Courteheuse, qui s'était plusieurs fois révolté contre son père, et qui n'avait que le duché de Normandie, prit aussitôt les armes. Avec son inconstance ordinaire, il fit et rompit deux ou trois fois la paix avec le nouveau roi, jusqu'au moment où, partant pour la Terre Sainte, il lui remit en gage son duché qu'il ne devait jamais recouvrer (1096). Pour soutenir cette lutte, pour réduire les seigneurs normands et manceaux rebelles, pour repousser les attaques des Gallois et des Écossais, Guillaume le Roux fut obligé de faire aux Saxons des promesses, de leur rendre le droit de porter les armes et d'alléger les taxes; c'est pour ceux-ci le point de départ d'une lente conquête des libertés publiques qui se résumeront au XIII[e] siècle dans la grande charte.

Ses violences. — Ce second roi normand avait d'ailleurs, au dire de la plupart des historiens, des instincts sauvages et de furieux accès de cruauté : « Bouillant d'une tyrannie impatiente qui rencontrait partout sa limite, dit Michelet, terrible aux Saxons, terrible aux barons, passant et repassant la mer; courant avec la raideur d'un sanglier d'un bout à l'autre de ses États; furieux d'avidité, *merveilleux marchand de soldats*, dit le chroniqueur, ennemi de l'humanité, de la loi, de la nature, l'outrageant à plaisir, meurtrier, ricaneur, terrible. Quand la colère montait sur son visage rouge et couperosé, sa parole se brouillait, il bredouillait des arrêts de mort. Malheur à qui se trouvait en face! »

Il avait pour conseiller et pour familier un mauvais homme, sans conscience et sans entrailles, Ralf, surnommé *Flambard* par le peuple qui le maudissait. Flambard excitait et servait toutes les passions de son maître. Le roi en fit un évêque, et avec son aide essaya de mettre la main sur les revenus de l'Église. Il exila même le successeur de Lanfranc, Anselme, ancien abbé du Bec, lui aussi l'un des prêtres les plus savants et les plus pieux de ce temps.

Sa mort. — La passion favorite de ces rois normands était la chasse. Guillaume le Roux faisait mettre à la torture

Mathilde. — Cet événement remit de nouveau en question le droit de succession à la couronne, encore fort mal établi en Angleterre. Il ne restait à Henri qu'une fille nommée Mathilde, comme sa sœur, et mariée à l'empereur Henri V. En 1126, elle devint veuve. Son père se hâta de la faire reconnaître comme son héritière du royaume et du duché. A Windsor, aux fêtes de Noël, les seigneurs normands des deux pays prêtèrent serment de fidélité à celle qu'on continuait d'appeler l'*Emperesse* (impératrice). Quelques mois plus tard, son père la remaria avec le comte d'Anjou, Geoffroy, dont le père venait de partir pour Jérusalem (1127). Le ma-

Un grand nombre de seigneurs et des dames, la fleur de l'Angleterre et de la Normandie, s'embarquèrent donc sur la *Blanche-Nef* avec les fils du roi et leur sœur Mathilde, femme du comte du Perche. Aveuglés par une folle gaieté, ils chassèrent avec des huées et des éclats de rire les prêtres qui voulaient bénir le vaisseau. Puis ils pressèrent Thomas de rejoindre la nef du roi qui était déjà éloignée. Thomas, ivre comme son équipage, excita ses matelots; cinquante rameurs habiles deployaient toutes leurs forces, lorsque la *Blanche-Nef* s'engagea au milieu de rochers à fleur d'eau et toucha violemment sur un écueil. Du choc, deux planches furent enfoncées : on entendit un grand cri, et le vaisseau sombra immédiatement. Guillaume, un des fils du roi, avait sauté dans la chaloupe et pouvait se sauver; mais, en entendant les cris suppliants de sa sœur Mathilde, il refusa de s'eloigner sans elle. La chaloupe, trop chargée, chavira et tous ceux qu'elle portait furent engloutis. Deux hommes seulement s'attachèrent à la grande vergue qui restait flottante sur l'eau; ils y resterent suspendus toute la nuit à la clarte de la lune. C'étaient un boucher de Rouen, Béraut, et un jeune noble, Godefroy, fils de Gilbert de l'Aigle.

Le patron Thomas, après avoir plongé, revint à la surface des flots et demanda aux deux hommes : « Et Guillaume, le fils du roi, qu'est-il advenu de lui? — Il n'a pas reparu, repondirent-ils, ni lui, ni son frère, ni sa sœur, ni personne de leur compagnie. — Alors, s'écria-t-il, je ne veux plus vivre », et il se laissa couler au fond de la mer.

Au matin de cette nuit, qui fut glaciale, le jeune Godefroy, perdant ses forces et désespérant de son salut, recommanda son compagnon à Dieu et s'abandonna à la vague. Béraut, le plus pauvre des passagers, protégé par son justeaucorps en peau de mouton, fut le seul qui survécut. Il fut recueilli au bout de quelques heures par une barque de pêcheurs, et c'est par lui qu'on apprit ce malheur. Le roi et ses compagnons avaient, dit-on, entendu de loin les cris horribles des naufragés; mais ignorant la cause de ce bruit, ils restèrent toute la nuit dans l'inquiétude.

Quand la lugubre nouvelle se répandit sur le rivage, on n'osa pas d'abord la révéler au roi, et pendant toute une journée, chacun pleurant à l'écart la mort de ses proches, dévorait ses larmes en présence de Henri. Enfin, le lendemain, un enfant se jeta aux pieds du roi et lui révéla le naufrage de la *Blanche-Nef*. Henri tomba par terre comme mort.— Un autre historien ajoute que, depuis ce jour, on ne le vit jamais sourire.

riage fut célébré en grande pompe à Rouen; les hérauts proclamèrent que « quiconque ne prendrait point part aux divertissements serait coupable d'offense envers le seigneur roi ».

Etienne de Blois (1137-1154). **Guerre civile.** — Ainsi la dynastie angevine fut greffée sur la dysnastie normande. Mais avant de passer sous de nouveaux maîtres l'Angleterre traversa une crise d'effroyable anarchie à la mort de Henri Ier (1137). Un autre seigneur du continent, Etienne, comte de Blois, réclama la couronne du chef de sa mère, Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Les évêques et les barons d'Angleterre se rallièrent aussitôt à lui, bien qu'ils eussent, eux et lui, fait serment de fidélité à Mathilde. Celle-ci revendiqua ses droits, trouva aussi des partisans. Vaincue à York (bataille de l'Etendard), elle fut victorieuse à Lincoln et fit prisonnier son rival; mais après une nouvelle défaite elle dut le remettre en liberté (1140). Le pays se divisa entre les deux compétiteurs. Les deux partis appelaient à eux tous les aventuriers du continent, et le royaume fut pendant dix ans la proie de féroces mercenaires. Un certain nombre de Saxons formèrent le projet d'affranchir le pays et de massacrer tous les étrangers à un jour donné : la conspiration fut découverte et cruellement réprimée. Les maux déchaînés par cette guerre civile de quinze années dépassèrent peut-être ceux de la conquête. Enfin un arrangement intervint en 1153. Étienne, ayant perdu son fils, reconnut comme son héritier Henri Plantagenêt, fils de Mathilde. C'était le mari d'Éléonore, et il succéda sans difficulté à Étienne en 1154.

Lutte des Capétiens et des Plantagenêts. — Cet avènement de Henri II marque le point de départ d'une lutte qui a duré un siècle (1154-1259) et qu'on pourrait appeler la première guerre de cent ans. Elle a contribué puissamment à former notre unité politique et territoriale, comme l'autre, celle du xive et du xve siècle, à faire naître le sentiment national, le patriotisme. La royauté française, la patrie française, n'ont grandi et n'ont pris pleine conscience d'elles-mêmes qu'en présence de l'ennemi d'outre-Manche. La constitution anglaise, d'autre part, s'est développée à la suite

et à la faveur de ces guerres séculaires. On peut donc dire qu'à la différence de tant d'autres luttes de ce genre, mortelles à l'un des deux adversaires, ou à tous les deux, comme celle du Sacerdoce et de l'Empire, la rivalité des deux grandes nations occidentales a eu d'heureux résultats.

Divisions de la lutte. — La période à laquelle on donne particulièrement le nom de *Rivalité des Capétiens et des Plantagenêts* peut se diviser en trois parties :

1° Lutte de Henri II contre Louis VII et Philippe-Auguste (1154-1189) : les rois de France se bornent à tenir en échec leur puissant adversaire.

2° Lutte de Richard Cœur de Lion et de Jean sans Terre contre Philippe-Auguste (1189-1216) : les folies et les crimes des Plantagenêts permettent au roi de France de prendre l'offensive et de conquérir une partie des possessions continentales de ses ennemis.

3° Lutte de Henri III contre Louis VIII et Louis IX (1223-1259) : la faiblesse du fils de Jean sans Terre, les troubles intérieurs de l'Angleterre, assurent le triomphe des Capétiens, et la modération de Louis IX met un terme à cette rivalité séculaire [1].

Puissance de Henri II. — Quelle était au début de la lutte la situation respective des deux puissances rivales, les Capétiens et les Plantagenêts? Ceux-ci avaient, à ne considérer que les apparences, toutes les chances de succès, et le triomphe des rois de France paraissait peu probable. Les domaines de Henri II enveloppaient et étouffaient le domaine capétien. De la mer du Nord aux bouches de l'Adour, toutes les provinces maritimes relevaient de son autorité, sauf la Bretagne et la Flandre, et, au début de la guerre, il réussit à mettre l'une sous sa suzeraineté, l'autre sous son influence ; s'il parvenait encore, comme il l'espérait, à engager l'Auvergne dans sa cause et à obtenir l'hommage du comte de Toulouse, il dominerait directement ou indirectement sur quarante départements à peu près de la France actuelle. Et il possédait

1. Voir le tableau au chapitre XXXI.

en outre l'Angleterre! Ce roi d'un grand pays voisin était, non plus un grand vassal, mais presque tous les grands vassaux ensemble, une coalition féodale à lui tout seul.

Il avait en outre une incontestable supériorité personnelle sur son adversaire, plus d'ambition et d'activité, plus d'audace et de confiance en lui-même. Louis VII n'avait jusqu'alors commis que des fautes, il était sous le coup de l'humiliant échec de la Terre Sainte, il venait de perdre son meilleur conseiller.

Avantage des Capétiens. La Suzeraineté. — Mais cette royauté si faible avait pour elle deux principes et allait profiter de deux sortes de circonstances.

D'abord le roi de France était le suzerain du Plantagenêt. C'est peu de chose, semble-t-il, dans ce désordre du monde féodal, où le lien de vassalité est si aisément brisé, où la force fait si souvent bon marché du droit. Mais il faut songer que Henri II lui-même était suzerain d'un grand nombre de comtes peu disposés à lui obéir. S'il méconnaissait le devoir féodal à l'égard de Louis VII, on le méconnaîtrait à son égard. L'Anjou, le Maine, la Normandie, lui étaient assez dévoués; mais l'Aquitaine n'attendait qu'un prétexte pour se révolter. Cette suzeraineté était donc pour Louis VII une bonne arme défensive; Philippe-Auguste s'en servira plus tard comme d'une arme offensive contre Jean sans Terre, lorsqu'il citera ce prince à sa cour et confisquera ses provinces.

Supériorité morale. — Outre cette supériorité politique, les rois capétiens gardent pendant toute la durée de la lutte une supériorité morale. Ils ont l'opinion publique pour eux. Il peut paraître bizarre de parler d'opinions en un temps où les groupes politiques sont encore isolés, où la circulation des idées est plus difficile encore que celle des produits, où les hommes ont si peu d'occasions de manifester leurs sentiments collectifs. Cependant, et c'est là un progrès sur l'âge précédent, les groupes se rapprochent, des courants d'idées se forment, certaines sympathies, certaines aversions s'affirment peu à peu. L'opinion du moyen âge n'est pas celle du monde moderne, si prompte à se former et à se transformer, à s'af-

firmer ou à se démentir. Elle prend lentement et obscurément conscience d'elle-même, elle s'attache avec force et pour longtemps à une cause; elle subit surtout docilement une direction, celle du clergé. L'épiscopat, les ordres monastiques, sont très puissants sur elle.

Appui du clergé. — Or, le clergé est uni par des liens étroits, nous l'avons vu, à la royauté capétienne. Chacun de ces pouvoirs protège l'autre à sa manière. Le règne de Louis VI a resserré l'association « du sacerdoce et de la monarchie », comme le dit Suger. Plusieurs rois de cette famille ont eu et auront des vertus de moines; tous sont d'allure ecclésiastique et paraissent à demi engagés dans les ordres. Ils vont au combat avec les milices des paroisses et des monastères, sous l'oriflamme de Saint-Denis. Ils sont protégés contre leurs compétiteurs par le sacre, contre leurs ennemis par les censures ecclésiastiques. Le peuple, habitué à obéir à l'un de ces pouvoirs, apprend à respecter l'autre. Ces rois-prêtres se montrent d'ailleurs à lui comme les défenseurs de l'ordre, les dépositaires de la justice, les gardiens vigilants de tous les pactes.

Caractère de la famille des Plantagenêts. — Les rois d'Angleterre, au contraire, représentent la force, l'habileté, le succès, tout excepté le droit. Pour la plupart de leurs sujets, ils sont des étrangers, pour tous, des maîtres violents et rapaces. Toujours à la chasse ou à la guerre, suivis de leurs bandes de mercenaires, ils font des chartes et les déchirent; ils sont sans pitié pour la classe inférieure; ils mettent la main sur les biens du clergé ; ils bravent l'excommunication; ils exilent ou font assassiner des évêques. L'histoire de leur famille n'est qu'une suite de drames sanglants, de guerres fratricides : « C'est l'usage de notre famille, dira l'un d'eux, Richard Cœur de Lion, que les fils haïssent le père : du diable nous venons et nous retournons au diable. »

« Dans ce grand mystère du XIIe siècle, dit Michelet le roi de France joue le personnage du bon Dieu, l'autre celui du diable. La légende généalogique le fait remonter d'un côté

à Robert le Diable, de l'autre à la fée Mélusine... Patience, le roi du bon Dieu aura son tour. Il souffrira beaucoup sans doute, il est né endurant; le roi d'Angleterre peut lui voler sa femme et ses provinces, mais il recouvrera tout un matin. Les griffes lui poussent sous son hermine. Le saint homme de roi sera tout à l'heure Philippe-Auguste ou Philippe le Bel. »

Circonstances favorables à la royauté française. — Quant aux circonstances favorables au roi Louis VII, ce furent précisément l'orgueil sans frein de son rival et les discordes intestines de cette « famille du diable » qui les lui fournirent : il trouva d'abord un allié dans l'archevêque de Cantorbéry, défenseur inflexible des privilèges du clergé; puis, quand Thomas Becket succomba, il eut pour auxiliaires les propres fils de Henri II, révoltés contre leur père.

Premiers succès de Henri II. — Au début, tout réussit à Henri II. Son frère, Geoffroy, lui disputait l'Anjou et la Touraine : il meurt sans héritier en 1158. La même année, le roi d'Angleterre intervient dans la querelle des deux prétendants qui se disputaient la Bretagne ; il fait reconnaître par les Bretons le duc Conan IV, à la condition que celui-ci lui rende hommage [1] et lui cède le comté de Nantes. Conan devait quelques années plus tard abdiquer en cédant son duché à sa fille Constance, fiancée à l'un des fils de Henri II. D'autre part, le comte de Flandre, partant pour la Terre Sainte, confie à Henri la tutelle de son fils et le gouvernement de son comté. Tous ces projets étaient favorisés par le Saint-Siège, alors occupé par un pape anglo-saxon, Adrien IV [2]. A ce moment décisif (1158), Louis VII sembla céder lui-même à la fortune de son rival. Il n'avait encore qu'une fille, Marguerite, âgée de trois mois; il la fiança au fils aîné de Henri II et d'Eléonore, Henri, plus tard surnommé *Court-Mantel*. Elle fut remise en garde à son futur beau-père. Le Vexin nor-

1. Les ducs de Normandie avaient à plusieurs reprises affirmé leur suzeraineté sur la Bretagne, mais ils avaient rarement réussi à l'imposer.
2. Il s'appelait Nicolas Breakspeare : c'est le seul Anglais qui ait été pape.

mand, si souvent disputé entre les deux royautés, constituait pour le moment toute sa dot, mais à cette dot le royaume de France pouvait s'ajouter quelque jour si Louis n'avait pas de fils. Les Plantagenêts, maîtres des deux côtes de la Manche et du littoral de l'Atlantique, servis par la papauté, allaient peut-être absorber la royauté capétienne et dominer toute l'Europe occidentale !

Le comté de Toulouse. — Mais ce ne fut de la part de Louis VII qu'une défaillance passagère; et, dès l'année suivante, Henri II put constater à la fois la supériorité de ses forces et l'infériorité de sa situation. Il voulait, comme l'avait essayé Louis VII, faire valoir les droits de sa femme à la suzeraineté du comté de Toulouse. Le comte Raymond V, fils d'Alphonse Jourdain, lui ayant refusé l'hommage, il envahit le Languedoc avec des forces considérables. Il avait permis à ses barons de se racheter du service militaire qu'ils lui devaient moyennant une contribution appelée *escuage*, et avait pu se procurer ainsi une véritable armée de mercenaires ou *soudoyers* (1159).

Louis VII comprit le danger de cette expédition : il prit rapidement les armes, et avec quelques chevaliers seulement alla se jeter dans Toulouse pour défendre la cause du comte. Cela déconcerta Henri. En vain son belliqueux chancelier, Thomas Becket, lui conseillait d'attaquer hardiment la ville. Le roi n'osa donner l'assaut aux murs qui renfermaient son suzerain; il craignit que la violation de la foi féodale ne se retournât contre lui; il se contenta de ravager le pays et s'éloigna : un arrangement intervint en 1160.

Louis VII cherche des alliés. — Louis VII comprenait enfin la nécessité d'avoir des alliés. Il avait donné sa sœur en mariage à Raymond V de Toulouse; il avait épousé Alix, sœur du comte Thibaut de Champagne. Il offrait un asile en France au nouveau pape, Alexandre III, chassé d'Italie par les armes impériales. Raymond devait protéger la royauté au sud, Thibaud la garder au nord, le pape la couvrir de son autorité spirituelle. La politique capétienne se dessine au moment même où l'avenir de la dynastie se décide.

En 1165, un fils naît à Louis VII. Cet enfant, « dont beaucoup de gens avaient désiré la naissance », reçoit les noms de *Philippe-Dieudonné* et sera Philippe-Auguste.

Thomas Becket chancelier. — C'est aussi le moment où l'aspect de la lutte change par l'entrée en scène du clergé anglais, représenté par l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, une des plus hautes personnalités de ce siècle.

Sa destinée est fort bizarre. Son origine et sa naissance romanesque [1] ne semblaient pas le destiner aux hautes dignités de l'Église et de l'État. Mais il était intelligent et ambitieux. Il avait étudié le droit romain en Italie, la scolastique à Paris; il sut entrer fort avant dans l'amitié du roi : « Henri et Becket n'avaient qu'un seul cœur et qu'une seule âme ». Il fallait d'ailleurs à ce roi ambitieux des serviteurs dévoués, lui devant tout et par suite prêts à tout pour lui. Thomas Becket, souple, hardi, homme d'action et homme de plaisir, fut bientôt le favori de son maître : il devint chancelier. Il fut chargé de venir recevoir à Paris des mains de Louis VII la jeune Marguerite. Il conseilla, il suivit l'expédition de Toulouse; il y prit, quoique engagé dans les ordres, une part active, conduisant lui-même quatre mille soldats. Au demeurant, il est jusqu'en 1161 l'homme du roi et « l'âme la moins ecclésiastique du monde ».

Becket archevêque de Cantorbéry (1161). — Aussi, lorsque Henri II voulut briser les résistances du clergé d'Angleterre, il pensa que son chancelier était l'homme le plus capable de servir sa politique, et il le plaça sur le siège primatial de Cantorbéry malgré les évêques, malgré les barons, malgré Thomas lui-même. « Prenez garde, disait le favori, je sens que je deviendrai votre plus grand ennemi. »

La transformation en effet fut immédiate et complète. L'homme du roi devint l'homme de l'Église, ou plutôt l'Église

1. Il était fils d'un bourgeois de Londres, nommé Gilbert, qui était allé faire un pèlerinage en Terre Sainte. Une Sarrasine, dit-on, éprise de Gilbert, entreprit de le retrouver en Angleterre, et réalisa son projet, n'ayant que deux mots pour se faire comprendre dans ce long voyage : Londres et Gilbert.

elle-même; et le courtisan fastueux, l'ami du prince, se fit l'ami des pauvres, l'appui de la race opprimée des Saxons. Dans la lutte étonnante qu'il soutint à lui seul contre le plus puissant souverain de l'Europe, il combattit sans doute pour des privilèges, ceux de l'épiscopat, mais parut combattre aussi pour un droit, celui de la classe la plus opprimée. De là sa force.

Les Statuts de Clarendon (1164). — Le roi ne tarda pas à révéler ses projets sur le clergé en faisant voter par une assemblée tenue à Clarendon des statuts qui mettaient l'église d'Angleterre dans sa main.

La garde des évêchés vacants sera donnée au roi, qui en percevra les revenus; l'élection d'un évêque sera faite par le haut clergé d'une église sur l'avis du roi, et valable seulement après son consentement. — Tout clerc convaincu d'une action criminelle perdra son *bénéfice de clergie*, c'est-à-dire le droit d'être jugé par les tribunaux ecclésiastiques. Le roi limite d'ailleurs la compétence de ces tribunaux, ainsi que le droit d'excommunication. — Aucun dignitaire ecclésiastique ne passera la mer sans l'autorisation du roi. — Les ecclésiastiques tenanciers du roi tiennent leur terre par baronnie, et sont obligés aux mêmes services que les barons. Ils peuvent donc être soumis à l'*escuage*.

Henri II et le Clergé. — Tout n'est pas injuste assurément dans ces Statuts. Les premiers articles rappellent la régale et le droit de présentation et de confirmation que les rois de France affirmaient avec tant d'énergie. Les autres avaient pour objet de réprimer de graves abus de la juridiction ecclésiastique qui assurait trop souvent l'impunité aux clercs, d'empêcher que les sentences ecclésiastiques ne devinssent des armes temporelles contre le prince, de soustraire l'épiscopat à l'action politique de Rome. Louis VI et Louis VII avaient toujours agi ainsi. Le dernier article obligeait le clergé à contribuer aux charges de l'État : les Capétiens avaient puisé largement à cette source. Henri II ne faisait donc guère autre chose que ce qu'avaient fait les Capétiens ; mais, ce qu'ils avaient préparé lentement et obtenu avec d'infinis ménage-

ments, le Plantagenêt l'exigeait brusquement, violemment. Il devait échouer là où ils avaient réussi.

Assemblée de Northampton (1165). — Dans l'assemblée de Clarendon cependant, les évêques, qui pour la plupart étaient alors des créatures de Henri II, acceptèrent la volonté royale. Becket lui-même céda à la pression de l'assemblée, mais il ne tarda pas à se rétracter. Le roi, irrité de ce qu'il considérait comme une trahison, le cita devant une autre assemblée à Northampton. L'archevêque s'y présenta hardiment devant le souverain irrité, au milieu des barons et des prélats qui l'injuriaient. Il refusa de jurer les Statuts et sortit fièrement, portant sa croix d'argent, tandis qu'on proférait autour de lui des menaces de mort. Cependant quelqu'un l'ayant appelé traître et parjure, il se retourna : « Si le caractère de mon ordre ne me le défendait, dit-il, le lâche se repentirait de son insolence! » C'était le vieil homme qui reparaissait un instant.

Becket en France. — Sa vie était menacée. Il tenait à pouvoir servir sa cause : il s'enfuit sous un déguisement et gagna le continent. Alors commence la période héroïque de son existence. En France, pendant cinq ans, il erra de retraite en retraite, chaque jour plus isolé, mais toujours inflexible. Personne n'osait défendre l'archevêque contre un aussi terrible adversaire. Le pape Alexandre III, alors au plus fort de sa lutte contre Frédéric Barberousse, savait peu de gré à Becket de lui créer un nouvel embarras. Il traita durement le champion des droits ecclésiastiques, et lui ordonna de se retirer dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, à Pontigny, en Bourgogne : « Allez, lui dit-il ironiquement, apprendre dans la pauvreté à être le consolateur des pauvres. » Bientôt les moines de Pontigny firent comprendre à Becket que sa présence était un danger pour eux. Il se réfugia à Vezelay, et de là lança l'excommunication contre les défenseurs des Statuts de Clarendon et les amis du roi, suspendant la sentence sur la tête du roi lui-même.

Louis VII et Becket. — Le roi de France fut pendant quelque temps le seul appui du proscrit. Il comprenait que

le soutenir, c'était affaiblir Henri II. Cependant il se lassa lui-même de l'invincible opiniâtreté avec laquelle l'archevêque maintenait ses prétentions. Il lui ménagea une entrevue à Montmirail avec le roi d'Angleterre : celui-ci faisait des concessions. « Qu'attendez vous? disait Louis VII à Thomas Becket. La paix est entre vos mains. » Becket ne voulut pas transiger (1169).

Il fallut que Henri II se soumît et promît, dans une nouvelle entrevue à Fréteval, de faire droit aux plaintes de ce prêtre qui le tenait en échec. Réconciliation peu sincère. Au moment de la séparation, le roi refusa au primat le baiser de paix. Thomas repartit pour l'Angleterre agité de tristes pressentiments.

Meurtre de Thomas Becket (1170). — Son retour excita au plus haut degré la colère des Normands et l'enthousiasme des Saxons. Les amis du roi étaient venus en armes sur le rivage pour s'opposer à son débarquement. Mais ils furent intimidés par l'immense concours de peuple qui le saluait de ses cris de joie : « Voici, disait la foule, celui qui vient au nom du Seigneur! Le Christ arrive pour être encore crucifié. »

Il avait à peine repris possession de son siège qu'il affirma de nouveau ses droits en excommuniant l'archevêque d'York, parce que celui-ci, en sacrant le fils du roi, venait d'usurper le rôle réservé au primat de Cantorbéry. Cette nouvelle jeta Henri II dans un véritable accès de fureur : « Quoi, s'écria-t-il, un homme qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, insulte à ma royauté, ose s'asseoir sur mon trône! Et pas un des lâches que je nourris à ma table ne me débarrassera de lui? » C'était une provocation au meurtre. Quatre chevaliers partirent aussitôt pour Cantorbéry, et tuèrent Thomas Becket dans son église. L'archevêque avait refusé de laisser fermer la grille du chœur, et était tombé au pied de l'autel, revêtu de ses habits pontificaux[1].

C'est la mort d'un martyr. La cause pour laquelle il mourut

1. Voir le beau récit d'Augustin Thierry : *Conquête de l'Angleterre.*

n'était peut-être pas d'une légitimité absolue. Des hommes comme Grégoire VII et Thomas Becket affirment des droits, et poursuivent un idéal de la société en contradiction absolue avec le droit et la société modernes. Mais, ce qu'on ne peut s'empêcher d'admirer en eux, c'est l'énergie morale aux prises avec la force brutale.

Soumission de Henri II au Saint-Siège. — Becket martyr fut encore plus redoutable pour Henri II que Becket proscrit. La victime triompha du meurtrier. Ce crime, dont l'auteur était désigné par la voix publique, attira aussitôt toutes sortes d'accusations et de sentences sur la tête de Henri II. L'archevêque de Sens l'excommunie, le roi de France le dénonce, le pape le menace. Pour désarmer Rome, Henri dut abroger les Statuts de Clarendon, déclarer l'Angleterre fief du Saint-Siège et promettre d'aller en Terre Sainte. Ce fut aussi pour satisfaire la papauté qu'il acheva la conquête de l'Irlande.

Conquête de l'Irlande (1172). — Cette île, dernier refuge de l'indépendance bretonne ou gaélique, était partagée entre un grand nombre de chefs ou rois, qui dans les moments de danger se confédéraient sous un *grand* roi, chef de la confédération. Au point de vue politique, elle était donc encore sous un régime barbare. Cependant la civilisation chrétienne y avait pénétré, ses écoles avaient brillé d'un vif éclat. Son clergé, ses monastères avaient fourni des apôtres illustres au continent (saint Colomban, au VIe siècle). Mais l'Église d'Irlande était restée indépendante de l'autorité de Rome : elle ne sollicitait pas la confirmation du pape pour ses évêques. Elle ne payait pas le denier de Saint-Pierre. Aussi un pape, Adrien IV, avait-il encouragé Henri II, dès 1156, à soumettre ce sacerdoce rebelle. Le roi, qui avait abandonné ce projet, le reprit et le réalisa en 1172. L'Irlande fut en grande partie soumise, et ce fut alors, à la voix de Rome, que commença cette grande spoliation que l'Angleterre expie aujourd'hui.

Pénitence de Henri II (1174). — Le meurtre n'était pas encore complètement expié, ni les ennemis du roi désarmés. En 1174, Henri II se décida à faire une pénitence pu-

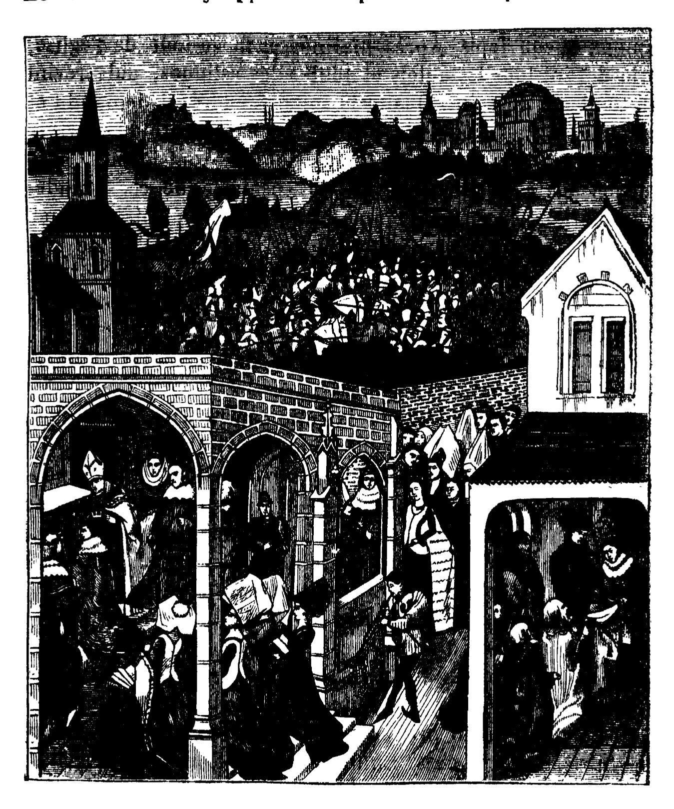
blique. Il se rendit au tombeau de Thomas Becket : « Là, il se fit fustiger de son plein gré ; il persévéra dans ses oraisons tout un jour et toute une nuit, ne prenant point de nourriture. Tel qu'il était venu, tel il resta, et ne laissa mettre sous ses genoux aucun tapis. Après matines, il fit le tour de l'église, pria devant tous les autels et toutes les reliques, puis revint au tombeau du saint. Quand le soleil fut levé, il demanda et entendit la messe, puis, ayant bu de l'eau bénite du martyre et en ayant rempli un flacon, il s'éloigna, tout joyeux. » Le moyen âge a eu plusieurs fois le spectacle de ces grandes humiliations du pouvoir temporel devant le pouvoir spirituel. Après Canossa, Cantorbéry; plus tard la soumission de Frédéric Barberousse (1177), la pénitence du comte de Toulouse (1209). Ces tableaux restaient profondément gravés dans la mémoire des peuples.

Les fils de Henri II. — Mais déjà d'autres dangers menaçaient la royauté anglaise.

Henri II, au plus fort de la lutte contre Thomas Becket, avait fait sacrer roi son fils aîné, Henri Court-Mantel. Le jeune prince réclama bientôt une participation réelle au pouvoir, l'association à la couronne ou le duché de Normandie. En même temps, le second fils du roi, Richard, réclamait l'Aquitaine, et le troisième, Geoffroy, la Bretagne. Ces réclamations trouvaient un écho sur le continent. Les Aquitains appuyaient les revendications de Richard et leurs poètes s'écriaient : « Réjouis-toi, terre d'Aquitaine, car le sceptre du roi du Nord s'éloigne de nous ! » Les Bretons aspiraient à ressaisir avec Geoffroy leur vieille indépendance. D'autre part, Eléonore, qui, délaissée, avait pris en haine son volage époux, excitait les fils contre leur père. Enfin, le roi de France se déclarait hautement le protecteur des jeunes princes. Lorsque Henri II fit réclamer à Louis VII son fils aîné réfugié en France : « De la part de qui venez-vous ? demanda Louis VII aux messagers. — De la part de Henri, roi d'Angleterre, répondirent-ils. — Cela n'est pas vrai, riposta le roi, car voici le roi d'Angleterre à mes côtés » (1173).

Dernières luttes de Louis VII. Sa mort (1180). —

Ce fut le commencement d'une lutte, qui, interrompue et reprise plusieurs fois, occupa les dernières années de Louis VII. Le roi de France y apporta une persévérance qui ne lui était



Sacre de Philippe-Auguste à Reims
(D'après une miniature d'un manuscrit du XIVe siècle)

pas habituelle. Il put ainsi tenir en haleine jusqu'à sa mort son puissant rival. Quelques mois avant de mourir, il fit, lui aussi, sacrer son fils (1179). Louis VII avait commis bien des

fautes ; il en avait réparé quelques-unes dans ses dernières années. La royauté capétienne avait pu se soutenir contre les Plantagenêts ; c'était quelque chose. Elle allait, avec Philippe-Auguste, se dégager de leur étreinte.

Avènement de Philippe-Auguste (1180). — Le nouveau roi n'avait que quinze ans à la mort de son père (1180). C'était presque un enfant ; mais on verra plus loin[1] qu'il montra dès le début la sagesse et la prudence d'un homme. Il reprit hardiment la lutte au point où Louis VII l'avait laissée. Le jeune roi se posa en suzerain, sans hésiter, vis-à-vis de son vieil et puissant adversaire et soutint une nouvelle révolte de Henri Court-Mantel (1182). Ce prince mourut en 1183. A son lit de mort, il fit supplier son père de venir l'assister et lui pardonner ; mais Henri II, craignant un piège, ne vint pas. Quand il apprit que son fils aîné était mort désespéré, il laissa éclater une douleur profonde [2].

Dernières luttes et mort de Henri II (1189). — Trois ans plus tard, ce fut le troisième fils du roi, Geoffroy, duc de Bretagne, qui mourut au moment où il venait de reprendre pour la seconde fois les armes contre son père. Le roi de France se déclara ausitôt le défenseur de l'enfant de Geoffroy, Arthur. Mais, de tous ces princes, nés d'un père violent et d'une mère aux passions furieuses, le plus agité, le plus intraitable, était le second fils de Henri, Richard Cœur de Lion. Aussi Philippe se proclamait-il hautement son ami, son frère d'armes. Sous prétexte de médiation, le roi de France conviait sans cesse Henri II à des conférences qui n'avaient guère pour effet que d'exciter les haines et de rallumer la guerre.

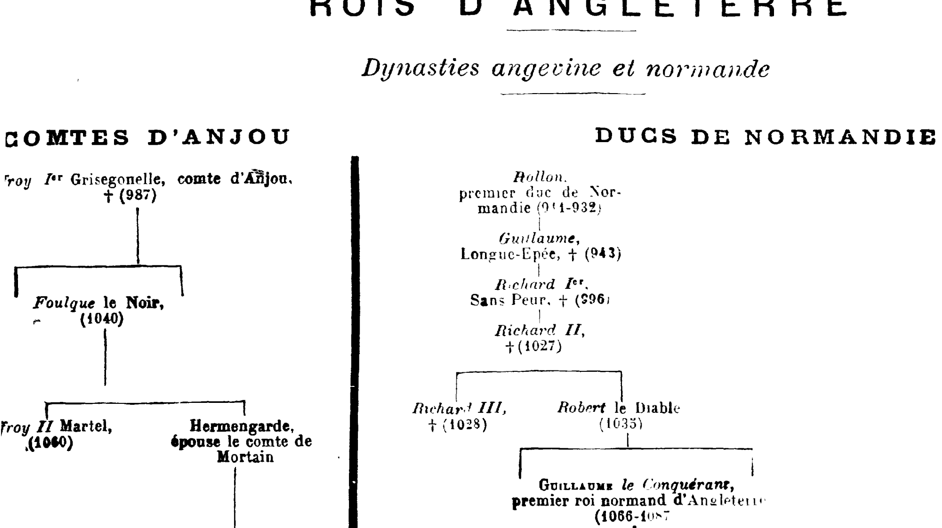
1. V. Chapitre XXVIII.

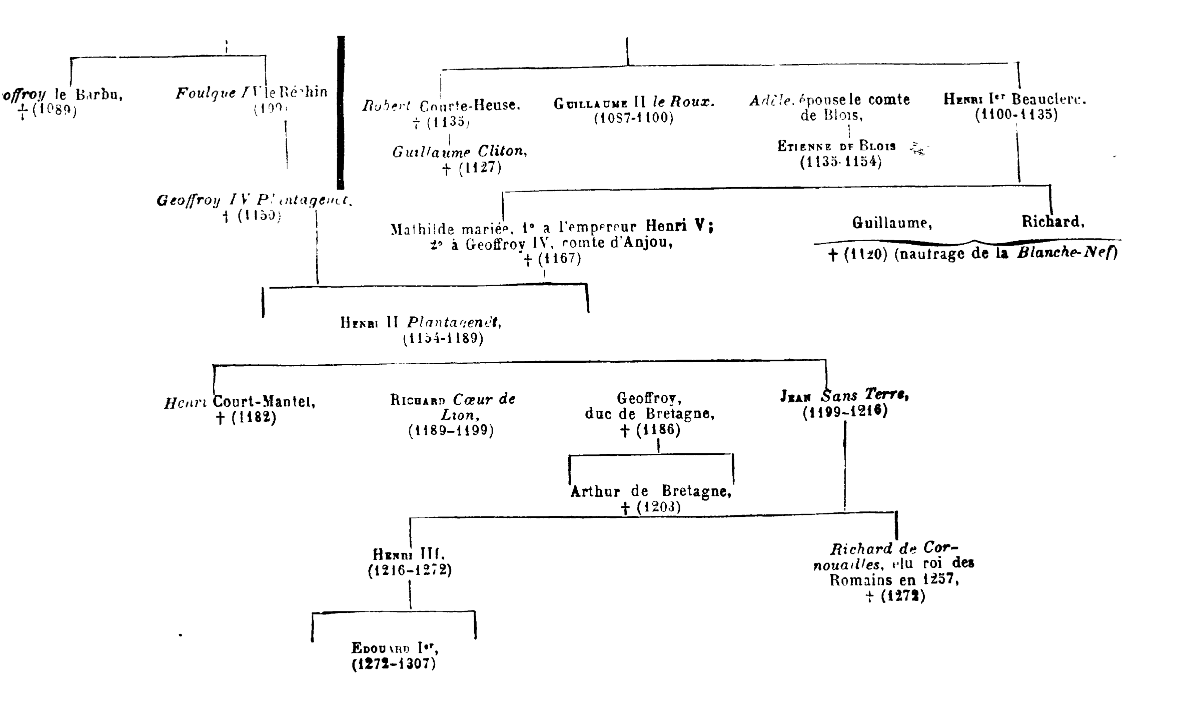
2. Il venait de faire prisonnier son mortel ennemi, Bertrand de Born : « Je crois, messire Bertrand, lui dit-il avec colère, que le sens vous a failli, quand vous vous vantiez de vous tirer de tout péril. — Oui, répondit Bertrand, le sens m'a failli, le jour où votre fils, mon vaillant jeune roi, est mort. » Le roi alors, fondant en larmes, s'évanouit ; quand il revint à lui, il rendit toute son amitié à Bertrand.

Ce Bertrand de Born est un curieux personnage : trouvère renommé (on a de lui de fort beaux chants), chevalier intrépide, il ne cessait pas d'attiser les querelles des Plantagenêts. « Si les rois du Nord avaient paix ou trêve, dit son biographe, alors il se peinait et travaillait pour défaire cette paix. »

ROIS D'ANGLETERRE

Dynasties angevine et normande





offroy le Barbu,
† (1089)
Foulque IV le Réchin
(109
Geoffroy IV Plantagenet,
† (1150)
Robert Courte-Heuse.
† (1135)
Guillaume Cliton,
† (1127)
Guillaume II le Roux.
(1087-1100)
Adèle, épouse le comte
de Blois,
Etienne de Blois
(1135-1154)
Henri Ier Beauclerc.
(1100-1135)
Mathilde mariée, 1° à l'empereur Henri V;
2° à Geoffroy IV, comte d'Anjou,
† (1167)
Guillaume,
Richard,
† (1120) (naufrage de la Blanche-Nef)
Henri II Plantagenet,
(1154-1189)
Henri Court-Mantel,
† (1182)
Richard Cœur de
Lion,
(1189-1199)
Geoffroy,
duc de Bretagne,
† (1186)
Jean Sans Terre,
(1199-1216)
Arthur de Bretagne,
† (1203)
Henri III,
(1216-1272)
Richard de Cor-
nouailles, élu roi des
Romains en 1257,
† (1272)
Edouard Ier,
(1272-1307)

Dans la dernière de ces entrevues, à Azay-sur-Caer, la foudre tomba deux fois auprès des deux rois. Henri II fut épouvanté, et il fallut l'emporter dans son camp. Vieilli avant l'âge, brisé par ces luttes cruelles, il était très malade et songeait à un accommodement avec Richard, lorsqu'on vint lui apprendre que son plus jeune fils, Jean[1], « son cœur, son bien-aimé, » avait secrètement traité avec le rebelle. Cette nouvelle l'acheva : « Aille le reste comme il pourra ! s'écria-t-il en se retournant sur son lit, la face contre la muraille. Je n'ai cure ni de moi-même, ni du monde. » Et il expira en maudissant les fils qu'il avait engendrés et le jour où il était né.

Telle fut la fin tragique de ce règne agité. Nulle fortune ne s'était élevée plus rapidement que celle du premier roi Plantagenêt. Mais il la compromit par son ambition impatiente et démesurée, par ses accès de colère. Il laissait à ses fils, avec ses vastes domaines, toutes les fureurs de son sang. Ils consommeront la ruine de cette grande puissance, et Philippe-Auguste saura les y aider.

SUJETS A TRAITER :

La royauté française et la royauté anglaise en 1154.
Thomas Becket.
Les projets et les luttes de Henri II.
Vieillesse de Henri II, jeunesse de Philippe-Auguste.

1. Lorsque Henri avait pourvu de fiefs trois de ses fils, il n'en avait donné aucun à Jean : de là le nom de Jean Sans Terre.

CHAPITRE XXVI

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE AU XIIe SIÈCLE FRÉDÉRIC BARBEROUSSE (1152-1190) LES GUELFES ET LES GIBELINS

I. L'Empire de 1125 à 1152,
II. La papauté et les villes italiennes.
III. Lutte de Frédéric Barberousse contre les villes italiennes : première partie, jusqu'à la destruction de Milan (1162).
IV. Deuxième partie: jusqu'à l'entrevue de Venise (1177) et la paix de Constance (1183).
V. La diète de Mayence (1184). Derniers actes de Frédéric Barberousse. La troisième croisade.

Le Sacerdoce et l'Empire. Trêve (1122-1152). — Pendant que la France et l'Angleterre étaient troublées par la lutte des Capétiens et des Plantagenêts, l'Allemagne et l'Italie étaient le théâtre de révolutions et de guerres qui mettaient de nouveau aux prises l'Empire et la papauté. Frédéric Barberousse (1152-1190) est exactement le contemporain de Henri II (1154-1189). Ces deux rivalités partagent l'Europe, ces deux grandes ambitions remplissent la seconde moitié du XIIe siècle, et le règne du Hohenstaufen n'est pas moins dramatique que celui du Plantagenêt.

Le concordat de Worms n'avait été, ne pouvait être qu'une

Ouvrages a consulter : Zeller, *Histoire d'Allemagne.* — Idem, *Histoire d'Italie.* — De Cherrier, *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe.* — De Sismondi, *Histoire des républiques italiennes.*

trêve. Mais cette trêve se prolongea pendant trente années par suite des embarras au milieu desquels se débattaient à cette époque les deux pouvoirs rivaux : en Allemagne une querelle dynastique, en Italie un schisme, puis une révolution.

Lothaire II (1125-1137). — Lorsque l'empereur Henri V de Franconie mourut sans enfants (1125), les princes et le haut clergé d'Allemagne rentrèrent, comme un siècle auparavant, à l'extinction de la dynastie de Saxe (1024), en pleine possession de leur droit électoral. La diète de Mayence, sous l'influence de l'archevêque de cette ville, Adalbert, fixa son choix sur le duc de Saxe, Lothaire. Ce choix était une victoire de l'Église et de la papauté. Lothaire (1125-1137) manifesta tout aussitôt son désir de vivre en paix avec Rome, en renouvelant le Concordat et en y ajoutant même de nouvelles garanties pour la liberté des élections ecclésiastiques [1].

Les électeurs avaient écarté du trône la plus puissante famille d'Allemagne, celle des Weiblingen. Elle avait pour chefs deux neveux de Henri V, Conrad, duc de Franconie, et Frédéric de Hohenstaufen (surnommé Frédéric le Borgne), duc de Souabe. Les deux frères protestèrent contre l'élection de Mayence et firent la guerre au nouvel empereur, mais ils déposèrent bientôt les armes.

Ce fut alors que, sur les instances de saint Bernard, Lothaire intervint dans le schisme de la papauté. Il se prononça pour Innocent II et fit deux expéditions en Italie pour le soutenir. Il mourut au retour de la seconde, dans une cabane du Tyrol. Il ne laissait pas de fils.

Conrad III (1137-1152). — Par un brusque revirement, les électeurs allemands, irrités peut-être des concessions trop grandes faites au Saint-Siège, donnèrent pour successeur à Lothaire son ancien compétiteur, Conrad de Franconie. Cette dynastie franconienne représentait l'hostilité contre Rome,

1. Un peu plus tard il termina avec le pape la contestation relative aux biens de la grande comtesse Mathilde (V. le chapitre XXI). L'empereur gardait en toute souveraineté les biens *régaliens* ou fiefs impériaux ; il recevait l'investiture du pape pour les biens *allodiaux*, ou propriétés personnelles ; à sa mort, la papauté rentrerait en possession de ces alleux.

l'indépendance de l'Empire vis à-vis de la papauté. Cette fois ce fut le gendre de Lothaire qui protesta ; Henri le Superbe était le chef d'une famille aussi puissante que celle des Weiblingen, la famille des Welf. Il possédait à lui seul deux duchés, ceux de Bavière et de Saxe, comme les Weiblingen ceux de Franconie et de Souabe. L'Empire était donc exactement partagé en deux camps. Commencée en Allemagne à cette époque, la rivalité des Weiblingen et des Welf se continuera bientôt en Italie ; mais, en passant les Alpes, les noms changeront de forme et de sens. Ils représenteront non plus deux familles, mais deux principes : les Guelfes seront les partisans de l'indépendance italienne sous le protectorat du pape, les Gibelins ceux de la soumission de l'Italie aux Césars germaniques.

Conrad III (1137-1152) fut un prince actif, mais inconstant, sans esprit de suite, malheureux dans la plupart de ses entreprises. Il eut raison d'abord de son adversaire Henri le Superbe, et confisqua ses deux duchés[1] ; mais il rendit bientôt la Saxe au fils du Superbe, Henri le Lion (1143). Il était résolu à se tenir à l'écart de la seconde croisade, mais il céda à la parole enflammée de saint Bernard, et partit pour la Terre Sainte. On a vu que cette expédition fut pour lui plus désastreuse et plus humiliante encore que pour Louis VII. Il mourut quelques années après son retour, ne laissant qu'un fils en bas âge. Pour la troisième fois depuis vingt-sept ans, les électeurs étaient appelés à disposer souverainement de la couronne.

Avènement de Frédéric Barberousse (1152). — Mais la crise fut courte cette fois. Conrad lui-même avait désigné son neveu, qui fut élu sans opposition. Ce neveu, Frédéric Barberousse, fils de Frédéric le Borgne, de la famille des Hohenstaufen (une branche Weiblingen), avait pour mère

1. Un jour l'empereur tenait son adversaire étroitement bloqué dans le château de Weinsberg. Il permit aux femmes de sortir du château en emportant ce qu'elles auraient de plus précieux. Elles sortirent portant leurs maris sur leurs épaules ; et Conrad, fidèle à sa parole, laissa ses ennemis s'échapper ainsi. On changea le nom du château en celui de *Weiberstreu* (la fidélité des femmes).

une princesse de la famille des Welf, Judith. Il semblait donc réunir les droits des deux familles rivales. Pour que la réconciliation fût complète, il restitua peu après son avènement la Bavière à son cousin Henri le Lion (1154). Ainsi se trouvait terminée, on pouvait du moins le croire, la rivalité qui avait troublé l'Allemagne depuis 1125 [1].

Ses premiers actes. — C'était une période de gloire qui s'ouvrait pour l'Allemagne. Frédéric Barberousse était un brillant chevalier ; il s'était presque seul couvert de gloire dans la malheureuse croisade conduite par son oncle. Il avait l'esprit cultivé, le goût de la poésie. Il allait mettre au service de ses vastes projets beaucoup d'adresse et de persévérance. Il avait l'ambition, la force et la jeunesse. C'était un héros et un politique. Dès le début de son règne, il annonce qu'il fera régner dans l'Empire la paix publique ; il réprime le brigandage des petit châtelains des bords du Rhin ; il impose sa médiation aux rivalités féodales et épiscopales ; il soumet à son autorité le duc de Pologne Boleslas, il fait du duc de Bohême Wladislas un roi ; il tient une diète à Besançon et règle les affaires du royaume d'Arles, qui depuis longtemps échappaient à l'action des empereurs. Il tient enfin ses sentences suspendues (*districta judicia*) sur la tête de tous les perturbateurs de l'ordre.

Un pareil empereur ne pouvait négliger la plus belle partie de l'héritage impérial. La paix de l'Allemagne, les troubles de l'Italie, lui fournirent bientôt l'occasion de revendiquer ses droits au delà des Alpes.

La papauté : révolution à Rome. Arnauld de Brescia. — La papauté n'avait pas été moins ébranlée que l'Empire pendant les trente dernières années. Il y eut d'abord la double élection d'Anaclet II et d'Innocent II ; et l'on a vu [2] qu'il fallut huit années d'efforts à saint Bernard pour terminer

1. Toutefois les Welf n'étaient plus aussi puissants qu'avant 1137. Conrad, en rendant la Saxe à Henri le Lion, en avait détaché le margraviat de Brandebourg, au profit d'Albert l'Ours ; Frédéric, en restituant la Bavière, en détachait le margraviat d'Autriche au profit de Henri Jasomirgott. Ainsi, les grands-duchés étaient peu à peu démembrés.

2. V. chapitre XXV.

ce schisme (1130-38). L'unité était à peine rétablie dans l'Église qu'un autre ennemi, l'esprit révolutionnaire, s'éleva contre la domination des papes. Un disciple d'Abélard, Arnaldo ou Arnauld de Brescia, fit passer de la philosophie dans la politique les conceptions de son maître : l'un avait voulu introduire la raison dans le domaine de la foi; l'autre prétendait soumettre à la logique le gouvernement et la société : pourquoi les prêtres feraient-ils la loi aux laïques ? Pourquoi l'évêque de Rome étendrait-il son domaine au delà des consciences ? Pourquoi le peuple ne se gouvernerait-il pas lui-même ? Arnauld de Brescia, condamné par le concile de Latran (1139), dut quitter l'Italie; il alla implanter à Zurich les principes de libre examen qui plus tard y produisirent la Réforme. Mais du fond de l'exil sa parole remuait l'Italie, et bientôt produisait une révolution à Rome. On sait que, dans cette ville, il y avait comme un levain républicain ; il y a eu souvent au moyen âge des tribuns romains : avant Arnauld, Crescentius, après lui, Rienzi et d'autres encore.

République romaine. — En 1143, Innocent II ayant voulu interdire aux Romains une guerre contre Tibur, les nobles et le peuple se soulevèrent ; le pape mourut de douleur. Son successeur Lucius II périt bientôt d'une blessure reçue dans une émeute ; Eugène III, disciple de saint Bernard, dut quitter la ville rebelle et vint chercher un asile en France. Les Romains rejetèrent les conseils et bravèrent les menaces de l'abbé de Clairvaux, qui faisait alors la loi à l'Europe chrétienne. Ils appelèrent Arnauld, et il vint en 1146 présider aux destinées de la nouvelle république.

La ville fut alors gouvernée par un patrice et un Sénat de cinquante-six membres. Arnauld constitua un ordre équestre entre le Sénat et le peuple ; il y eut des assemblées du peuple, des consuls, des tribuns ; les actes publics furent datés de l'an premier de la rénovation du Sénat ; et la glorieuse formule : *Senatus populus que romanus* fut remise en usage.

Les villes d'Italie. — Ce n'était là qu'un épisode, le plus original à coup sûr, de la grande révolution municipale qui se produisait alors dans toute l'Italie, surtout au nord.

C'est là en effet que les circonstances avaient surtout favorisé le mouvement communal ou consulaire, dont on connaît déjà les causes [1]. Nulle part la richesse ne s'était plus promptement développée par le commerce, par les relations avec l'Orient ; nulle part le droit romain n'avait été étudié avec plus de passion ; nulle part les villes n'avaient mieux profité de la querelle du sacerdoce et de l'Empire. Dès 1037, la Constitution de Pavie, en faisant d'elles des fiefs immédiats de l'empereur, les avait soustraites aux prétentions des évêques, des comtes, des marquis ; et l'empereur, toujours absorbé par d'autres luttes, n'était guère pour elles qu'un souverain nominal.

Leur constitution. — Aussi les voyons-nous au XIIe siècle maîtresses d'elles-mêmes. Elles ne revendiquent pas cependant l'indépendance absolue ; elles reconnaissent, sous le nom de *dominium*, la suzeraineté de l'empereur, elles ne réclament que la *proprietas*. Seulement les juristes qui interprètent ces mots font du *dominium* un simple hommage, sans aucune obligation précise, sans aucune charge, et comprennent dans la *proprietas* la plénitude des droits civils et des droits politiques : haute justice, impôts, monnaie, milices, droit de paix et de guerre, élection des magistrats, tout appartient aux citoyens des villes.

Leurs constitutions républicaines sont à peu près toutes conçues de la même façon : des assemblées générales ou parlements, des conseils de notables ou *credenza*, des consuls dont le nombre varie suivant le nombre des portes. Leurs ressources sont considérables. Quelques-unes étendent leur autorité bien au delà de leurs murailles et ont sous leur domination une véritable province. Elles regorgent de bourgeois et d'artisans toujours prêts à s'armer pour les droits de la cité. Leurs milices comprennent aussi bon nombre de chevaliers, vassaux de la république consulaire. Toutes ces forces marchent à l'ennemi en rangs serrés autour du *Caroccio*. C'est un char pesant, peint en rouge, traîné par quatre paires de

1. V. le chapitre XXII.

bœufs. Le char porte un autel, où un prêtre officie pendant le combat, sous les plis de la bannière de la ville. Derrière l'autel, des musiciens sonnent de la trompette. C'est autour du *Caroccio* que se livre toujours le combat le plus acharné. Il est l'emblème de la liberté, le palladium de la cité.

Leurs rivalités. — Unies, ces populeuses et orgueilleuses cités eussent constitué un des États les plus puissants de la chrétienté. Ce qui faisait leur faiblesse, c'étaient leurs rivalités constantes, les haines qui les mettaient sans cesse aux prises. Ces haines dirigeaient toute leur politique, elles étaient d'autant plus fortes que les villes étaient plus voisines. Il était sans exemple que deux communes rapprochées l'une de l'autre ne fussent pas mortellement ennemies. Ainsi Milan, la plus riche et la plus redoutable de toutes, avait pour rivales ordinaires Pavie, Côme, Lodi, Novare, Crémone; mais elle avait pour alliées les cités voisines de celles-ci, Brescia, Plaisance, Tortone. Mêmes luttes, quoiqu'un peu moins vives, entre Padoue, Vicence, Mantoue, Vérone, les villes de la région de l'Adige; mêmes luttes acharnées surtout au siècle suivant entre les villes de la Toscane, Florence, Lucques, Pistoie, etc. Les grandes républiques maritimes, Venise, Gênes, Pise, cherchant ailleurs qu'en Italie leur expansion, échappaient un peu à ces querelles italiennes. Quant à Rome, elle a une place et une histoire à part. De plus vastes ambitions s'agitaient autour d'elle.

Frédéric Barberousse et les villes. — Par ses libertés, par son activité économique et intellectuelle, et aussi par ses dissensions, l'Italie du Nord, la Lombardie surtout, rappelait la Grèce antique. Les républiques italiennes devaient succomber, comme les cités grecques, sous les coups d'un ennemi habile à les opposer les unes aux autres. Elles n'en constituent pas moins une force redoutable, et le grand drame de la lutte entre le sacerdoce et l'Empire se complique, dans cette nouvelle période, par l'entrée en scène de ce troisième personnage, la révolution municipale.

La lutte contre les républiques italiennes occupe presque tout le règne de Frédéric Barberousse, qui passa huit fois les

Alpes. Elle se divise en deux phases. De 1154 à 1162, l'empereur, avec l'aide de la papauté d'abord, puis avec le concours de certaines villes, écrase toute résistance, et détruit le foyer même de la résistance, Milan. — Mais la violence de ses représailles, l'excès de son triomphe, soulèvent un instant toute l'Italie ; les villes rivales se réconcilient sous les auspices d'un pape, qui, menacé lui-même par l'ambition impériale, se fait le champion et le chef de l'indépendance italienne. Aussi, de 1163 à 1183, Frédéric recule, perd du terrain ; alors la défaite, l'humiliation devant la papauté, l'abdication des droits impériaux devant les républiques, qui retourneront bientôt à leurs querelles. — Et Frédéric pourra, avant de mourir, préparer la revanche de ses successeurs sur la papauté et sur les villes.

Première expédition (1154). **Supplice d'Arnauld de Brescia.** — Ce fut en 1154 qu'il fit sa première chevauchée en Italie. Après avoir franchi le col du Brenner, il traverse rapidement la Lombardie et la Toscane, non sans brûler quelques villes, et montre sa force aux cités « qui lèvent insolemment la tête ». A Viterbe, il a une entrevue avec le nouveau pape, Adrien IV, qui vient l'implorer contre la République romaine. Le jeune souverain n'était encore que roi des Romains, le pape lui promet de le couronner empereur, si Rome est rendue à l'Eglise. Frédéric marche sur Rome. Des députes du Sénat romain viennent lui offrir le titre de citoyen, la reconnaissance de ses droits impériaux et l'entrée dans la ville éternelle, à la condition qu'il garantira leurs libertés et payera une somme de 5,000 livres. L'empereur repousse avec colère ces prétentions qui lui semblent insultantes [1] ; et pour ne laisser aucun doute sur ses inten-

1. Otton, évêque de Freisingen, oncle de Frédéric Barberousse et historien de ce règne, en racontant cette entrevue, prête aux délégués du Sénat un langage emphatique et vaniteux, à l'empereur une réponse ironique et hautaine. « Les sénateurs et les chevaliers, disent les Romains, veulent rendre à Rome, en saluant Frédéric, son ancienne majesté. S'il les aide à secouer le joug tyrannique des prêtres, la ville, redevenue maîtresse du monde, pourra lui dire : « Tu étais étranger, je t'ai fait citoyen ; tu étais un barbare d'au delà des Alpes, je t'ai proclamé César. » — « J'ai souvent entendu vanter la puissance de Rome, la sagesse

tions à l'égard de la République, il donne l'ordre d'arrêter Arnauld de Brescia dans une villa de Campanie où il se trouvait alors. Le matin même de la cérémonie du couronnement, Frédéric fait pendre le tribun révolutionnaire, brûler son cadavre, et jeter ses cendres au Tibre, « pour les soustraire à l'imbécile superstition du peuple ».

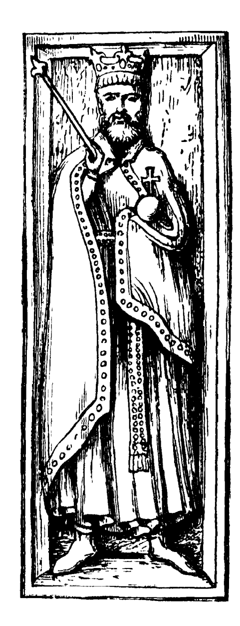
Lutte dans Rome. Le pape Adrien IV. — La cérémonie du couronnement s'achevait, lorsque le peuple romain, qui venait d'apprendre le supplice d'Arnauld, se souleva au son de la cloche du Capitole, et pénétra de vive force dans la cité Léonine [1]. Une sanglante bataille se livra dans les rues. L'empereur finit par rejeter au delà du Tibre la foule furieuse. Mille Romains furent tués et jetés dans le fleuve. « Voilà, s'écriaient les soldats impériaux, de quelle monnaie l'empereur paye son tribut à Rome » (1154). Mais il fallut bientôt quitter cette ville agitée, où le pape lui-même était un allié peu sûr, et cette campagne où la fièvre exerçait sur l'armée ses ravages ordinaires. On passa par Spolète; la ville crut que sa position élevée et ses murailles la mettraient à l'abri des forces impériales. Frédéric la prit d'assaut et la livra à la furie de ses soldats. Il restait, on le voit, fidèle à la tradition de ses prédécesseurs. C'était ainsi que se révélait à l'Italie depuis trois siècles « la majesté des Césars germaniques ».

Aussi les cités fermaient-elles leurs portes sur son passage. Il fallut jeter un pont sur l'Adige, Vérone refusant de livrer

de son Sénat. Tout cela a été, *fuit*, comme dit un de vos poètes. Rome n'a plus rien de sa grandeur passée. Rome n'est plus à Rome. L'antique gloire du Capitole, la majesté de la pourpre sénatoriale, la science des camps, la valeur et la discipline des chevaliers, c'est chez nous que vous trouverez tout cela. L'Empire que vous voulez me donner, mes ancêtres l'ont conquis ; vos ennemis, c'est nous qui les avons vaincus ; vos princes, j'en ai fait mes vassaux. Je suis le maître légitime. Mon bras tient la massue d'Hercule ; qui donc oserait me l'arracher ?

1. Rome était divisée par le Tibre en deux quartiers : la vieille Rome, où se trouvait le Capitole, sur la rive gauche, et la cité Léonine, sur la rive droite. Cette cité tirait son nom du pape Léon IV, qui la fit entourer de murailles au IXe siècle, contre les Sarrasins. Là se trouvait la basilique de Saint-Pierre, le Vatican, résidence des papes. Le château Saint-Ange, vieille construction romaine (le môle d'Adrien), protégeait la cité Léonine du côté du Tibre, et était, dans les moments de péril, le refuge ordinaire des papes.

le sien aux Allemands. Il fallut tourner par un sentier difficile le défilé des Portes Véronaises, dont un château fermait l'entrée. Un frémissement de colère s'élevait déjà sur le passage de Frédéric, qui s'éloigna par le Tyrol, en se promettant de revenir bientôt mettre à la raison ces républiques rebelles.


Frédéric Barberousse.

Deuxième expédition (1158). Diète de Roncaglia. — Les affaires d'Allemagne le retinrent quatre ans au delà des Alpes ; il les franchit de nouveau en 1158 avec une armée de 30.000 hommes, dont 15.000 chevaliers, et vint, dans tout l'appareil de sa puissance, tenir une diète mémorable à Roncaglia, près de Plaisance. Dans une vaste plaine sur les bords du Pô, l'empereur dresse sa tente et plante une haute lance à laquelle est suspendu son bouclier. Les tentes des seigneurs s'alignent régulièrement auprès de celles du souverain ; des marchands accourent de la région voisine ; une ville se forme ainsi en quelques jours. Tous les feudataires doivent se rendre à l'appel du maître, sous peine de perdre leur fief ; chevaliers, comtes et marquis, évêques et abbés, consuls de villes, remplissent ces rues du camp impérial, au-dessus desquelles flottent les bannières des seigneurs et des cités.

Les droits des villes et de l'Empire. — C'était dans ce cadre imposant que Frédéric voulait montrer aux Italiens sa puissance. Nul n'osa contester ses droits. L'archevêque de Milan, rajeunissant la vieille formule du despotisme romain, déclara à l'empereur que sa volonté était la loi même : « *Tua voluntas jus est.* » Les docteurs qui enseignaient le droit

à Bologne revendiquèrent pour l'empereur non seulement la suzeraineté (*dominium*), mais la propriété (*proprietas*) [1], et énumérèrent les droits régaliens qu'il pouvait exercer : justice, monnaie, impôts, péages, pêcheries, salines, disposition des fiefs, confirmation des magistrats, etc. Frédéric, mettant aussitôt à profit ces déclarations, envoya dans les villes italiennes des magistrats impériaux, les *podestats*, chargés de restituer à l'empereur les droits régaliens dont il avait été frustré, d'exercer en son nom la plénitude des pouvoirs administratifs et judiciaires, de rompre les alliances et d'interdire les guerres de villes à villes.

Siège de Crème. — C'était l'anéantissement du régime consulaire. Quelques villes, qui n'espéraient que de l'empereur la ruine de leurs rivales, s'y résignèrent, Pavie, Parme, Crémone, etc. La plupart résistèrent. La lutte se concentra en 1159 autour de la forte place de Crème [2] et prit un caractère de férocité inouïe. Les Allemands jouaient entre eux avec les têtes coupées des prisonniers. Les Crémasques exposaient sur les murailles les corps des Allemands coupés en quartiers. Les assiégeants s'aprochaient des remparts avec des tours roulantes aux créneaux desquelles ils attachaient, tout vivants et dépouillés de leurs vêtements, les otages qu'ils avaient en leur pouvoir ; les assiégés n'en lançaient pas moins leurs flèches et leurs pierres, criant à ces malheureux, leurs amis et leurs parents : « Heureux ceux qui meurent pour leur patrie! Ils n'auront pas la douleur de la voir tomber aux mains des Pavesans et des Crémonais ! » Car c'étaient les passions italiennes bien plus que la haine de l'étranger qui rendaient la guerre si cruelle. Crème dut capituler ; l'empereur accorda la vie à ses habitants. Mais la ville fut rasée.

Siège de Milan. — Bientôt Frédéric résolut de donner

1. On raconte que l'empereur, chevauchant entre deux docteurs, leur demanda de lui dire ce qui était à lui . « Tout, dit l'un, excepté la propriété — Tout, dit l'autre, y compris la propriété. » Frédéric, reconnaissant, fit don à celui-ci du beau cheval qu'il montait. Le premier se consola par un bon mot : « *Amisi equum, quia dixi æquum*. »

2. Sur le Serio, non loin de Lodi.

un plus grand exemple. Plusieurs fois Milan l'avait bravé, puis s'était soumise. En 1160, l'empereur jura qu'il ne s'éloignerait pas de la plus puissante des cités rebelles avant d'avoir vu tomber ses murailles. Il fit venir d'Allemagne de nouveaux contingents féodaux; il rassembla les milices de toutes les villes d'Italie qui lui restaient fidèles. Pendant dix-huit mois, il fit un désert de toute la plaine milanaise, de l'Adda au Tesin ; puis il resserra le blocus, et quand la population, réduite aux dernières extrémités, demanda à capituler, il répondit qu'elle devrait se livrer « à merci ».

Destruction de Milan. — Le 6 mars 1162, un lugubre cortège sortit de Milan se dirigeant vers le camp impérial: les consuls, les chevaliers, le peuple entier, la corde au cou, la tête couverte de cendre, les pieds nus, des croix de bois à la main ; derrière eux le Caroccio, la bannière renversée, les trompettes sonnant pour la dernière fois. De grands cris de douleur s'échappaient de cette foule ; on appelait l'impératrice; Frédéric lui avait fait défense de paraître, craignant qu'elle ne s'attendrît et n'essayât de l'attendrir. Les Milanais jetaient leurs croix de bois sous les fenêtres fermées du pavillon où elle se trouvait. Quand ce peuple en larmes fut aux pieds de l'empereur, les plus féroces ennemis de Milan ne purent retenir leurs larmes. Seul Frédéric garda un visage de marbre. « *Solus faciem suam firmavit ut petram.* » Il fit enfin connaître son arrêt. Les habitants devaient en huit jours évacuer complètement la ville, et s'établir dans la campagne, comme laboureurs (*ut agricolæ*), en quatre gros bourgs, sans murailles. Le délai expiré, la ville fut livrée à la barbarie des soldats allemands et surtout à la haine des habitants de Pavie, de Lodi, etc. La démolition et l'incendie firent promptement leur œuvre. En quelques jours tout fut rasé. Quelques églises et le palais impérial restèrent seuls debout au milieu des ruines, et l'on sema du sel sur cette terre vouée à l'éternelle stérilité.

Cette scène dramatique marque le terme des succès de Frédéric. Quatorze ans plus tard, sa fortune devait se briser sous les murs de cette ville relevée malgré lui, contre lui. C'est que

l'empereur avait abusé de son droit à Roncaglia, de sa force à Milan. La tyrannie des *podestats* devenait insupportable, même aux cités qui les avaient acceptés volontiers. L'anéantissement d'une ville rebelle était un avertissement même aux villes fidèles. Cette victoire barbare allait provoquer une coalition; cette coalition devait trouver un chef, le pape, qui, par un revirement inattendu, prenait en main la cause des villes italiennes.

Rupture avec la papauté (1157). — L'alliance n'avait pas duré, ne pouvait pas durer longtemps entre la papauté et un empereur ambitieux qui voulait soumettre l'Italie. Dès 1157, la rupture se produisit. Frédéric Barberousse, tenant une diète à Besançon, reçut du pape un message au sujet des réparations dues à un archevêque maltraité en Allemagne. Dans ce message, Adrien IV rappelait à l'empereur les *bienfaits* qu'il lui avait prodigués (*beneficia*). Le chancelier s'avisa de traduire ce mot par celui de *bénéfices*, et Frédéric s'irrita d'être traité en vassal. Le légat porteur du message, Roland Bandinelli, accrut cette irritation par la hardiesse de son langage. « Et de qui donc l'empereur tient-il la couronne, sinon du seigneur pape ? » Sur cette parole, les chevaliers allemands faillirent tuer le légat.

Alexandre III. Schisme. — On se réconcilia cependant. Mais justement, en 1159, à la mort d'Adrien IV, la majorité des cardinaux élut pape ce même cardinal Roland, sous le nom d'Alexandre III. Les cardinaux impérialistes prétendirent que l'élection n'avait pas été régulière, et, réunis en un nouveau conclave, portèrent leur choix sur un autre cardinal, Octavien (Victor IV), ami des Allemands. La chrétienté se prononça en général pour Alexandre. Mais Frédéric reconnut Victor [1]. Alexandre III dut sortir de Rome, et bientôt se réfugier en France (1162). Le roi Louis VII, qui aimait à jouer

1. La cérémonie d'intronisation fut troublée par un singulier tumulte. Les cardinaux des deux factions, les deux papes étaient en presence dans la basilique. Le manteau dont on couvre le nouvel élu fut disputé, pris et repris. Octavien finit par en rester maître; mais, dans sa précipitation à le placer sur ses épaules, il le mit à l'envers, au milieu d'une bruyante hilarité.

le rôle de conciliateur, essaya vainement de réconcilier le pape et l'empereur. Celui-ci s'acharna dans la lutte avec sa violence ordinaire ; Victor IV étant mort en 1163, il lui fit donner un successeur, Pascal III. Le schisme se prolongeait ; les sentences d'excommunication s'accumulaient sur la tête de Frédéric. Alexandre alors, en vrai politique, joua une partie audacieuse : il entra en relation avec les villes, pour la plupart exaspérées de la domination allemande ; il les exhorta à s'unir et quand il eut préparé le terrain à cette union il revint hardiment en Italie, et fit à Rome une entrée triomphale (1165). Ennemie des libertés communales dix ans auparavant, et alliée de l'empereur, la papauté faisait volte-face, et se déclarait protectrice des républiques contre l'Empire. Alexandre III n'a pas la grandeur morale de Grégoire VII; il sert un intérêt plutôt qu'une idée.

La Ligue lombarde. — Le pape venait en effet de choisir un excellent terrain pour la lutte. Les villes comprenaient la nécessité de l'imiter. Le premier noyau de la coalition fut formé par les villes de la région de l'Adige, de la *Marche véronaise*, Vérone, Padoue, Vicence, Trévise, plus foulées que les autres par les armées allemandes, qui passaient et repassaient sur leur territoire. Bientôt Crémone abandonne le parti impérial, Lodi l'imite ; puis Brescia, Bergame, Plaisance, etc. Avant la fin de 1167, la *Ligue lombarde* était constituée. Union pour vingt ans, serment de résistance désespérée, service dû par tous les citoyens de quatorze à soixante ans, taxes destinées à subvenir aux besoins de la lutte, composition d'un conseil suprême pour juger les différends entre les villes et décider de la paix avec l'ennemi, tel fut le programme de la confédération. Son premier acte fut la reconstruction à frais communs de la ville de Milan. On ne pouvait plus audacieusement provoquer l'empereur.

Troisième expédition (1167). — Celui-ci vit bien vite quelle était l'âme de ce corps, et où il fallait frapper la ligue. Il marcha sur Rome. Tout parut plier d'abord devant lui. Une sanglante bataille, pendant laquelle plusieurs églises furent livrées aux flammes, le rendit maître de la ville pontificale ;

et tandis qu'Alexandre III s'enfuyait à Bénévent, Frédéric put installer triomphalement son pape, Pascal III, dans la cité Léonine, et se faire couronner par lui, ainsi que l'impératrice (1167).

Retraite de l'empereur. — Mais tout à coup, dans cette malsaine campagne de Rome, une épidémie d'une violence inouïe, fièvre ou peste, s'abattit sur l'armée impériale : en quelques semaines, 15.000 Allemands, dit-on, périrent. Les survivants désertaient en masse. L'empereur dut s'éloigner en toute hâte. Mais par où regagner l'Allemagne ? Au nord, toute la Ligue lombarde était debout, en armes, gardant les principales routes des Alpes. Frédéric se réfugia d'abord, avec les débris de son armée et les otages italiens qu'il traînait à sa suite, dans la ville de Pavie, restée seule fidèle; puis il s'enfuit précipitamment par le mont Cenis, en abandonnant soldats et otages. Encore faillit-il être pris dans la petite ville de Suze. Il dut faire coucher un de ses chevaliers dans son lit, pendant que la nuit, sous un déguisement, il gagnait la montagne.

Fondation d'Alexandrie (1168). — Aussitôt, la Ligue lombarde, pour lui fermer cette dernière porte de l'Italie, pour tenir en échec Pavie, la seule ville restée fidèle à Frédéric, et le marquis de Montferrat, son dernier allié, bâtit une ville nouvelle, sur le Tanaro, dans une plaine fertile et dans une position stratégique de premier ordre. Des émigrés pauvres de toutes les villes vinrent la peupler; elle eut bientôt 15.000 habitants; on lui donna le nom du patron de l'indépendance italienne, du pape: on l'appela Alexandrie (1168). Elle fut comme une colonie militaire de la Ligue ; elle est restée une place importante.

La reconstruction de Milan, la fondation d'Alexandrie, c'était un double défi à l'empereur. Ce victorieux avait d'ailleurs profondément ressenti l'humiliation d'un premier revers; il s'était juré de reparaître dans l'Italie en maître impitoyable; il prépara son retour, « avec une rage patiente dans le cœur », dit M. Zeller. La nécessité de rétablir l'ordre en Allemagne, l'importance de ses préparatifs, le forcèrent d'ajourner pen-

dant six ans sa nouvelle expédition. Il reparut en 1174 par les Alpes occidentales, c'est-à-dire par la route qu'il avait suivie en fugitif. Mais son armée n'était pas aussi brillante que dans les trois premières expéditions ; la féodalité allemande se lassait de le suivre : plusieurs grands feudataires se prononçaient pour Alexandre III ; d'autres préparaient en secret leur défection.

Quatrième expédition (1174). **Siège d'Alexandrie.** — L'empereur marcha droit sur Alexandrie ; il voulait avant tout détruire ce monument de sa défaite, « cette ville qui représentait l'union de la papauté avec les villes italiennes ». Les Allemands pensaient avoir facilement raison de cette place improvisée, fortifiée à la hâte, et qu'ils appelaient par dérision *Alexandrie la paille.* Elle résista furieusement, comme elle était attaquée ; et huit mois plus tard Frédéric, menacé sur ses derrières par une armée italienne, dut lever le siège.

Défection de Henri Welf le Lion. — Toute l'année 1175 se passa en combats peu décisifs, et en pourparlers sans résultats. Au début de 1176, Frédéric voulut reprendre corps à corps son éternelle adversaire, Milan. Mais il lui fallait pour cela toutes les forces de l'Allemagne ; il pressa Henri Welf le Lion de venir le rejoindre avec ses vassaux. Henri vint seul à Chiavenna, où son suzerain l'attendait. Vainement celui-ci supplia Welf de l'assister dans ce suprême effort. Le duc de Bavière et de Saxe resta inébranlable. Il tenait pour le pape, il ne voulait pas rendre l'empereur trop puissant. Il dénonçait le pacte entre les Welf et les Hohenstaufen, qui avait fait la force de ceux-ci. Frédéric se mit à genoux devant son vassal sans pouvoir le fléchir. « Relevez-vous, seigneur, lui dit l'impératrice ; Dieu se souviendra de votre humiliation et de l'orgueil de celui-ci. » L'empereur, lui, ne devait pas l'oublier.

Bataille de Legnano (1176). — Cette défection décidait de l'issue de la lutte ; et ce fut alors surtout que les villes d'Italie se donnèrent les noms de *Guelfes* (pour l'indépendance), et de *Gibelines* (pour l'autorité impériale). Pavie seule restait encore gibeline. Toutes les forces de la Lombardie se

groupèrent bientôt autour du Caroccio de Milan, à Legnano [1]. La bataille fut acharnée malgré l'infériorité des forces impériales. L'empereur faillit mettre la main sur le Caroccio, mais les Milanais opposaient « comme un mur de fer » à la cavalerie allemande, qui finit par se disperser. Frédéric, désespéré, ne rejoignit qu'au bout de trois jours, à Pavie, les débris de son armée. On l'avait cru mort (1176).

Négociations avec le pape. — Il faut reconnaître qu'avec sa violente ambition Frédéric Barberousse avait un fonds de sagesse politique. Il comprit que c'en était fait de ses espérances, qu'il fallait accepter cette espèce de jugement de Dieu ; et comme c'était l'entrée en scène de la papauté qui avait changé la face des choses, il résolut de désarmer d'abord le pape.

Venise, qui s'était tenue quelque peu à l'écart de la querelle, offrit de jouer le rôle d'arbitre, et ce fut cette ville, déjà très florissante, enrichie par ses relations avec l'Orient, qui fut le théâtre de la mémorable réconciliation. Un véritable congrès européen y fut tenu : le pape y fut solennellement reçu par le doge, Sebastiano Ziani, les représentants de la France, de l'Angleterre, des Deux-Siciles, une foule de princes et de chevaliers allemands, de prélats de toute la chrétienté. Alexandre III arrêta avec les négociateurs impériaux les bases de la paix : la reconnaissance de son pouvoir par l'empereur, une trêve de six ans accordée aux villes lombardes jusqu'à l'entière reconnaissance de leurs droits, le règlement définitif des biens de la comtesse Mathilde, etc.

Entrevue de Venise (1177). — Quand tout fut réglé, Frédéric reçut la permission d'entrer dans la ville. Il avait attendu le résultat des négociations dans une île malsaine, dans une bourgade de pêcheurs, à la Chioggia. « Enfin le doge et le patriarche vinrent le prendre pour l'amener à la tribune surmontée d'un trône qui avait été dressée devant l'arc voûté et cintré du milieu du grand portail de Saint-Marc. La foule des nobles vénitiens, des étrangers laïques et clercs, massée sur

1. Sur l'Olona, au nord de Milan

la Piazzetta et dans les rues avoisinantes, vit débarquer l'empereur entre deux grands mâts à banderoles traînant jusqu'à terre, précédé et suivi d'une brillante escorte qui traversa avec lui, au bruit des trompettes et des chants, la place Saint-Marc. Arrivé devant l'estrade, Frédéric ôta son manteau de pourpre, monta vers le pape, frappa du front la terre et baisa les pieds de son redoutable adversaire, qui le releva plein d'émotion et lui donna le baiser de paix. L'empereur prit alors le pape par la main pour entrer avec lui dans l'église, le conduisit jusqu'à l'autel, où il fit déposer des présents à ses pieds, et reçut sa bénédiction. Quand ils sortirent, il lui tint l'étrier pour l'aider à monter sur le palefroi, qu'il conduisit pendant quelques pas par la bride[1]. »

La soumission était complète. Cent ans après Canossa, l'Empire s'inclinait, vaincu une fois encore, devant le sacerdoce. La scène est moins dramatique peut-être devant l'église Saint-Marc que dans le château de la comtesse Mathilde ; Frédéric sait mieux que Henri IV sauver sa dignité personnelle ; il garde sa majesté même dans cet acte d'humilité ; mais son humiliation a, si l'on peut dire, quelque chose de plus solennel. Ce n'était plus un prince faible autant que violent, passionné mais inconstant, c'était le plus grand des empereurs d'Allemagne, le plus héroïque dans la lutte, le plus terrible dans la victoire, qui avouait ainsi sa défaite en présence d'une foule accourue de toute l'Europe.

Traité de Constance (1183). — Après la soumission au pape, les concessions aux villes. Frédéric tint loyalement les engagements contractés à Venise, et, en 1183, convertit la trêve qui expirait en une paix définitive, la paix de Constance. Les villes recouvraient les droits régaliens que la diète de Roncaglia leur avait enlevés : justice, monnaie, milices, élection des magistrats, etc. Elles pouvaient s'allier entre elles. L'empereur n'exigeait que le serment de fidélité, le droit d'investir gratuitement les magistrats élus, le jugement en appel des causes d'une certaine importance, la mise en état des ponts

1. Zeller, *Histoire d'Allemagne*.

et des routes sur son passage, et le gîte avec les vivres pour son escorte quand il chevauchait à travers l'Italie (*foderum*). C'était peu au prix de ce qu'il avait cru un moment posséder.

Ruine de la maison des Welf. — Frédéric ne s'acharna pas contre la fortune : on reconnaît à cela l'homme d'État. Il tint la parole donnée au pape et à la Ligue. Mais il n'avait pas promis de ne pas se venger de l'auteur principal de sa défaite ; il n'avait pas promis de renoncer pour ses successeurs à tout espoir de revanche : la vengeance, la revanche de ses successeurs l'occupèrent pendant ses dernières années.

Dès 1178, il régla ses comptes avec Henri le Lion. Il le cita à comparaître devant la diète de Wurtzbourg, et le condamna par défaut à la confiscation de ses deux duchés de Saxe et de Bavière ; puis il le poursuivit jusqu'à l'entière exécution de la sentence. Le pape, qui avait alors besoin de l'alliance impériale pour consolider sa situation en Italie, le pape *guelfe* abandonna Welf, dont la défection avait cependant sauvé l'indépendance de l'Italie. En 1182, Henri vint à Erfurth plier le genou devant Frédéric, qui le condamna au bannissement. L'empereur restitua un peu plus tard au vaincu un domaine minuscule, le Brunswick et le Lunebourg. Quant aux deux duchés, il les donna à deux vassaux fidèles, la Saxe à Bernard d'Anhalt, fils du margrave de Brandebourg Albert l'Ours, la Bavière à un de ses compagnons les plus dévoués, Otton de Wittelsbach. C'était le plus rude coup qui eût été encore porté à la grande féodalité.

Mariage du fils de l'empereur avec l'héritière des Deux-Siciles. — Pour l'Italie, pour la papauté, il sut leur préparer un avenir redoutable. Il fit épouser, par son fils et successeur désigné Henri, Constance, tante du roi des Deux-Siciles Guillaume II, et future héritière du royaume normand. Le mariage fut solennellement célébré en 1187 à Milan. Désormais les Hohenstaufen, empereurs au nord, rois au sud, pesant sur la Ligue lombarde par les Alpes, s'avançant par la Campanie jusqu'aux portes de Rome, tiendront comme entre l'enclume et le marteau le Saint-Siège et l'Italie

guelfe. C'est là l'origine de la troisième lutte, la plus furieuse, entre le sacerdoce et l'Empire.

La diète de Mayence (1184). — Déçu dans ses projets de domination en Italie, Frédéric Barberousse n'avait rien perdu de sa puissance en Allemagne, et l'apogée de ce règne glorieux est marquée par la diète de Mayence (1184). Une ville improvisée, tentes et maisons de bois, avec une immense église de bois, s'élève en face de la vieille cité



Minnesingers.

épiscopale du Rhin. Le fleuve est couvert d'embarcations. Plus de 40.000 chevaliers, des princes laïques et ecclésiastiques, des ambassadeurs de toute la chrétienté, ont répondu à l'appel de l'empereur. Le vieux souverain descend dans l'arène, prend part aux tournois; il prend part aussi aux luttes littéraires des troubadours et des trouvères, des poètes provençaux, des *minnesingers* (chantres d'amour) allemands. Le génie de l'Allemagne s'est ouvert à l'influence française et italienne. On ne se contente plus des chants barbares de la vieille Ger-

manie, de la légende des Niebelungen. Les poètes allemands Hermann de Thuringe, Henri de Weldeke, Lamprecht, etc., célèbrent les exploits d'Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde, d'Alexandre chez les Perses, de Charlemagne surtout et de ses douze pairs. N'est-ce pas Frédéric qui a fait canoniser (par un antipape, il est vrai, Pascal III, en 1164) le grand empereur d'Occident, et qui est allé à Aix-la-Chapelle vénérer ses reliques ?

Rôle de Frédéric Barberousse. — Comme Otton le Grand, en effet, Frédéric Barberousse veut imiter le héros légendaire qui a inauguré et qui domine le moyen âge. Mais ici la copie est moins barbare et plus digne du modèle. Frédéric, qu'un de ses historiens avait appelé « la pierre angulaire de l'Allemagne », personnifie le moyen âge allemand. Il a régné longtemps, il a fait régner l'ordre avec lui, il a lutté contre les papes et contre les villes italiennes. Avant lui, après lui, l'Empire n'a pas eu de maître plus ambitieux, plus courageux ni plus habile. Arrivé au pouvoir, à l'heure où s'élargissait l'horizon intellectuel de l'Allemagne, il a favorisé le mouvement littéraire, et il a été l'un des esprits les plus cultivés de son temps. Il n'a pas entièrement dépouillé cependant sa barbarie native. Plus qu'aucun autre il a fait sentir à l'Italie la brutalité de la domination germanique, l'*ira teutonica*. Milan, Venise, Mayence, l'ont vu sous ses trois aspects, vainqueur impitoyable, vaincu plein de majesté, souverain incontesté et magnifique de l'Allemagne.

Frédéric à la troisième croisade. Sa mort (1190). — Il ne manquait à ce règne qu'une fin glorieuse. Frédéric la trouva en Asie, où il s'était déjà signalé sous Conrad III. En apprenant la prise de Jérusalem par les musulmans, il prit la croix (1187) pendant que les rois d'Angleterre et de France hésitaient encore. Il fut le premier prêt, et, avec une belle armée de 100.000 hommes, il descendit le Danube. Sa fière attitude mit un terme aux prétentions orgueilleuses de l'empereur byzantin Isaac l'Ange et aux perfidies ordinaires des Grecs. On leur fournit sans marchander les galères qui devaient transporter ses soldats de Gallipoli à Sestos, sur l'Hellepont.

Jamais croisade n'avait encore été si vigoureusement conduite. A Iconium, une armée turque est mise en déroute; on franchit le Taurus, on arrive en Cilicie. Là l'empereur veut, un jour, après une longue marche, se baigner dans les eaux glacées du Selef. Le froid le saisit, on ne retire du fleuve que son cadavre (1190). On ignore encore aujourd'hui la place où furent déposés ses restes[1].

Henri VI (1190-1197). — Le règne de son fils fut court et orageux, plein de vastes projets, de complications et de luttes. Henri VI réunissait par son mariage les Deux-Siciles et l'Allemagne. Mais l'Allemagne s'agita de nouveau à la voix du fils de Henri le Lion; les Normands des Deux-Siciles opposèrent, à l'époux de Constance, un roi national, Tancrède de Lecce. Un nouveau pape, Célestin III, rouvrit un instant la querelle du sacerdoce et de l'Empire.

Henri VI triompha de ses adversaires; il soumit la féodalité allemande; il écrasa le parti normand des Deux-Siciles et fit régner la terreur des deux côtés du détroit de Messine; il amena à la soumission Célestin III. Il tint un instant prisonnier Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre. Il projetait une nouvelle croisade; mais ce projet en cachait un autre: en partant de Jérusalem, il songeait à Constantinople. Il mourut au moment où il allait donner carrière à son ambition (1197), laissant un enfant en bas âge, Frédéric, et un frère, Philippe de Souabe.

L'Empire se trouva, par suite de cette mort prématurée, en proie à de nouveaux troubles qui permirent à un grand

1. Le souvenir des grandes choses qu'il avait faites en Allemagne, et cette fin tragique sur la route de la ville sainte ont donné lieu à une légende qui s'est perpétuée en Allemagne. On racontait que, dans une grotte de Cilicie, un pâtre avait vu le grand empereur endormi depuis des siècles, vêtu de son armure, accoudé sur un roc; sa barbe, poussant toujours,

Faisait neuf fois le tour de la table de pierre.

« — Les corbeaux volent-ils toujours autour de la montagne? » avait-il demandé. Puis il s'était rendormi, jusqu'au jour, marqué par le destin, où il devait reparaître à la lumière, pour refaire son Allemagne une et forte. (V. VICTOR HUGO, *Les Burgraves*.)

pape, Innocent III, de jouer un instant le premier rôle dans la chrétienté.

SUJETS A TRAITER :

La papauté et les villes italiennes.

Les empereurs d'Allemagne en Italie depuis Othon le Grand jusqu'à la mort de Frédéric Barberousse.

Frédéric Barberousse à Milan, à Venise, à Mayence.

PRINCIPAUX PAPES ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ITALIE	LUTTE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE	EMPEREURS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE
	I. — TRÊVE ENTRE LES DEUX PUISSANCES RIVALES (1122-1152).	
En Italie, le schisme et la révolution. A la mort de *Honorius II* (1130), double choix des cardinaux. *Innocent II* (1130-1143) et Anaclet II. Intervention de saint Bernard. Triomphe d'Innocent. Roger II couronné roi des Deux-Siciles. Arnauld de Brescia : la République romaine (1143). *Lucius II* blessé mortellement dans une émeute (1145). *Eugène III* (1145-1154) chassé de Rome Organisation républicaine de la plupart des villes d'Italie.		En Allemagne, querelles dynastiques (*Weiblingen et Welf*). Lothaire II de Saxe (1125-1137). Sa lutte contre Conrad, duc de Franconie (Weiblingen). Son intervention dans les affaires d'Italie. Conrad III de Franconie (1137-1152). Ses luttes contre Henri le Superbe (Welf, duc de Bavière et de Saxe). Il prend part à la seconde croisade (1147-1149).
	II. — QUERELLE DES GUELFES ET DES GIBELINS Première période (1152-1162).	
Adrien IV (1154-1159).	1. L'empire allié de la papauté contre les villes italiennes. — Première expédition de Frédéric en Italie (1354). Prise de Rome, supplice d'Arnauld de Brescia. Destruction de Spolète. — Deuxième expédition La diète de Roncaglia (1158). Les droits impériaux. Les podestats. Destruction de Crême (1159).	*Frédéric Barberousse* (maison de Souabe, famille des Hohenstaufen) (1152-1190). Réconciliation momentanée avec Henri le Lion (Welf), duc de Bavière et de Saxe L'ordre rétabli en Allemagne. Intervention en Bohême, en Pologne, etc.
Alexandre III (1159-1181). Deux antipapes, Victor III et Pascal III.	2. Mésintelligence entre l'empire et la papauté (dès 1157, la lettre d'Adrien IV). — Rupture définitive à l'avènement d'Alexandre III (1159). Le pape se réfugie en France (1160). — Siège et destruction de Milan (1162).	

PRINCIPAUX PAPES ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ITALIE	LUTTE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE	EMPEREURS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE
	III. — QUERELLE DES GUELFES ET DES GIBELINS Deuxième période (1162-1183) 1. Formation de la Ligue lombarde (1163) Le pape se déclare **protecteur de** l'indépendance **italienne.** Il rentre à Rome (1166). — **Troisième** expédition de Frédéric Prise de Rome. L'armée décimée **par la peste (1168). Fuite de l'empereur.** — Fondation d'Alexandrie. **Reconstruction de Milan.** Toute l'Italie se soulève. **2.** Quatrième expédition (**1174**). **Siège** d'Alexandrie. Défection de Henri le Lion (**1175**). **Défaite de Frédéric** a Legnano (1176). — Entrevue **d'Alexandre III et de Frédéric à** Venise (**1177**). — Paix **de Constance entre l'empereur et** les villes (1183).	Frédéric détruit **la puissance** des Welf (1182).
	IV. — NOUVEL INTERVALLE DE PAIX ENTRE LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE **(1183-1197)**	
Urbain III meurt **de douleur à la nouvelle de la prise de Jé-**rusalem (1187). *Célestin III* **(1191-1198).** Danger que **court la papauté si le royaume des Deux-**Siciles **et** l'empire d'Allemagne **appartiennent au même souverain.**		**Frédéric Barberousse à la** diète de Mayence (**1184**). **Il** marie son **fils à Constance, héritière** des Deux-Siciles (**1187**). **Il** part pour la **troisième croisade** et meurt en Cilicie (1190). *Henri VI* (1190-1197). **Ses** embarras en **Allemagne et en** Italie. Il **triomphe du parti** normand en Sicile. **Il** retient prisonnier Richard Cœur de Lion (**1192-1194**). Il meurt laissant un enfant en bas âge. Danger que court l'empire par suite des **nouvelles querelles** entre les Hohenstaufen et les Welf.

CHAPITRE XXVII

CAPÉTIENS ET PLANTAGENÊTS (suite) PHILIPPE-AUGUSTE. RICHARD CŒUR DE LION JEAN SANS TERRE

I. Les débuts du règne de Philippe-Auguste (1180-1189).
II. Philippe et Richard Cœur de Lion, à la troisième croisade (1190-1193).
III. Lutte de Philippe et de Richard (1194-1199).
IV. Lutte de Philippe et de Jean Sans Terre. La confiscation. Bouvines (1199-1216).
V. Dernières années de Philippe-Auguste. Son gouvernement.

Divisions de ce règne. — Philippe-Auguste a régné quarante-trois ans, comme son père. Ce n'est pas seulement un long règne, c'est un grand règne. Avec ce prince, la dynastie capétienne l'emporte définitivement sur les Plantagenêts, le domaine royal s'accroît, l'autorité royale s'affirme, et la nation française prend conscience d'elle-même en remportant sur l'étranger sa première grande victoire.

Nous avons à étudier, dans ce règne :

1° Les premières luttes que, dès le début de son règne, Philippe mène de front avec la lutte (déjà racontée) contre Henri II (1180-1189);

2° La lutte de Philippe contre Richard Cœur de Lion, lutte qui commence avec la troisième croisade, et dont l'issue est encore douteuse au moment où meurt Richard (1189-1199);

Ouvrages a consulter : A. Luchaire, *Philippe-Auguste.* — Michaud, *Histoire des Croisades.* — Richard Green, *Histoire du peuple anglais.*

3° La lutte plus décisive de Philippe contre Jean Sans Terre, et les deux grands coups frappés sur la royauté anglaise : la confiscation, la victoire de Bouvines (1199-1216);

4° Les institutions de Philippe et le développement du pouvoir royal sous ce règne [1].

Mariage du roi. — Philippe-Auguste n'avait que quinze ans à la mort de son père, qui, depuis un an, lui avait entièrement abandonné le pouvoir. Presque enfant, il montra les qualités d'un homme et une maturité précoce. Son premier acte fut hardi et heureux. Il avait pour parrain et tuteur Philippe, comte de Flandre; il résolut d'épouser la nièce de son tuteur, Isabelle de Hainaut. Ce mariage présentait un double avantage. D'abord le comte de Flandre, qui n'avait pas de fils, promettait comme dot de sa nièce l'Amiénois, le Vermandois, et plus tard l'Artois : accroissement considérable du domaine royal au nord. Ensuite Isabelle descendait de Charles de Lorraine, le compétiteur de Hugue Capet; elle était du sang de Charlemagne. En l'épousant, Philippe-Auguste greffait la nouvelle dynastie sur l'ancienne; il se donnait pour ancêtre le héros que la poésie chevaleresque, à ce moment même, célébrait dans d'innombrables épopées [2].

Premières luttes du roi. — Ce mariage irrita vivement la puissante famille féodale sur laquelle la royauté s'appuyait depuis vingt ans : la mère du roi, Alix (ou Adèle) de Champagne; les frères d'Alix, Thibaud, comte de Champagne; Guillaume, archevêque de Reims. La maison de Champagne sentait que le jeune roi allait lui échapper. Mais Philippe passa outre à la résistance de sa mère, et, son oncle Guillaume refusant de couronner à Reims la

1. La quatrième croisade, qui aboutit à la prise de Constantinople (1204), et la croisade des Albigeois (1209-1218) appartiennent bien par leur date au règne de Philippe-Auguste. Mais le roi n'a pris aucune part à ces entreprises, conçues et dirigées par le pape Innocent III (voir le chapitre suivant).

2. On n'est pas fixé sur l'origine du nom d'*Auguste*, ajouté à ceux de Philippe-Dieudonné. Ce nom vient-il du mois de naissance du roi (août, *Augustus*), ou, suivant l'étymologie trop ingénieuse d'un chroniqueur, médecin du roi, Rigord, de ce qu'il *augmenta* la puissance royale (*ab augendo*)? On peut supposer encore qu'il le prit en souvenir de Charlemagne (Charles *Auguste*, empereur d'Occident) et que ce fut comme un synonyme de *Majesté impériale*.

jeune reine, il la fit couronner à Saint-Denis par l'archevêque de Sens (1180).

Mais il n'entendait pas pour cela se mettre entre les mains d'une autre famille; et presque aussitôt il se retourna contre son allié de la veille, le comte de Flandre, qui refusait de livrer la dot promise. Le roi court assiéger Amiens; et bientôt le tuteur, qui prétendait venir planter sa bannière dans la rue de la Calandre (une rue de la Cité, à Paris), est obligé de s'humilier devant son pupille. Il livre l'Amiénois et le Vermandois, moins les villes de Saint-Quentin et de Péronne, qui, après sa mort, feront retour à la couronne avec l'Artois (1182-1186).

En même temps qu'il revendique ses droits, il reprend le rôle qu'avait joué son aïeul Louis VI, celui de grand justicier et de protecteur de la paix publique. Le duc de Bourgogne, Hugue III, était « un grand déprédateur de biens d'églises et un baron de grands chemins ». Le roi lui prend sa forteresse de Châtillon-sur-Seine et lui impose la réparation des dommages qu'il a commis.

Les Capuchons blancs. — La région montagneuse du centre de la France était ravagée par les *routiers* dont le roi d'Angleterre s'était servi dans ses dernières guerres, et qui maintenant guerroyaient pour leur propre compte. Une *confrérie de la paix*, sorte d'association populaire contre le brigandage, se forma au Puy en Velay. Elle avait pour chef un charpentier de cette ville, Durand, auquel, disait-on, la Vierge était apparue, et pour insigne un capuchon blanc. Philippe donna son appui aux *capuchons blancs*, et les aida à délivrer leur pays des bandits qui l'infestaient.

D'autres actes de la jeunesse de Philippe montrent qu'il partageait les préjugés de son temps et mettait le bras séculier au service de l'intolérance ecclésiastique ou du fanatisme populaire : peines barbares contre les blasphémateurs, supplices des hérétiques, expulsion des Juifs et confiscation de leurs biens. Mais tout servait la popularité de Philippe, le bien comme le mal.

Caractère de Philippe-Auguste. — Ces qualités

précoces, cette popularité vite conquise lui permirent de tenir tête, malgré les difficultés de ses premières années, à Henri II, d'Angleterre, on a vu par quels moyens[1]. Toutefois, jusqu'à la mort de ce redoutable adversaire (1189), il ne fit guère que continuer la politique paternelle; il resta sur la défensive en fomentant les discordes dans la tragique famille des Plantagenêts. Ses véritables qualités, l'originalité de sa physionomie et de son génie ne se montrèrent qu'à l'avènement de Richard Cœur de Lion. Le contraste des deux figures est d'ailleurs aussi complet que possible.

L'habileté, voilà ce qui caractérise la conduite de Philippe; et, ce qui la règle, c'est l'intérêt. *Prudens et sapiens* sont les mots qui reviennent sans cesse à son sujet dans les chroniqueurs. Il étudie les hommes et les événements : « Il se montrait, dit un chanoine de Saint-Martin de Tours, très large envers ses ennemis, très ferme à ceux qui lui déplaisaient; esprit prévoyant, opiniâtre dans ses résolutions, il jugeait avec une rapidité et une rectitude remarquable;... il était dur pour les grands qui lui désobéissaient, se plaisait à entretenir parmi eux la discorde, et se servait de préférence de petites gens. » Saint Louis rappela un jour à Joinville les conseils qu'il avait reçus, tout enfant, du roi son aïeul, sur cette importante question du maniement des hommes : « Il me dit qu'on devait récompenser ses gens, l'un plus, l'autre moins, selon qu'ils servent; que nul ne pouvait être bon gouverneur de terre s'il ne savait aussi hardiment et aussi durement refuser qu'il saurait donner. » Pour les événements, il a l'art de saisir les occasions; il dissimule ses projets, sans jamais les abandonner; il cache son ressentiment, mais il n'oublie pas l'offense. Il est patient dans la recherche des circonstances favorables, peu scrupuleux dans le choix des moyens. Car cette sagesse, dont on le loue, n'est pas synonyme de modération : c'est une ambition tenace qui sait attendre.

Ce type du roi politique est celui de plus d'un souverain dans l'histoire moderne. Il est rare au moyen âge et tout à fait

1. Voir le chapitre XXV.

nouveau au XIIe siècle, après les moines couronnés ou les conquérants que nous avons étudiés jusqu'ici. Philippe-Auguste est cependant de sa race et de son temps, au moins en apparence. Il a bien l'allure ecclésiastique de ses prédécesseurs; mais il n'est pas, comme eux, sous la dépendance du clergé. Il montre par instant l'activité entreprenante de son aïeul Louis VI, il conduit les expéditions, il paye de sa personne, quand il le faut; il ne lui déplaît pas d'être comparé à Charlemagne par les poètes de son temps; mais il se distingue profondément des chevaliers de son époque par son mépris de la vaine gloire et des exploits inutiles.

Caractère de Richard Cœur de Lion. — L'amour de la gloire pour elle-même et des exploits retentissants, voilà au contraire le trait distinctif de Richard Cœur de Lion. Il résume de la façon la plus curieuse les qualités brillantes, les défauts et même les vices du monde féodal de ce temps. Sa bravoure qui deviendra bien vite légendaire est servie par une force musculaire à peine croyable. Il recherche, sans se soucier de ses vrais intérêts, la réputation de premier chevalier de la chrétienté; il sacrifie tout au désir d'étonner le monde. A certaines qualités délicates, à un réel talent de poète, il joint des passions fougueuses que rien n'assouvit. Il est comme dévoré d'une ardente et perpétuelle inquiétude, son existence est un long accès de violence furieuse. Dans sa jeunesse il avait failli tuer un légat qui le menaçait d'excommunication. A la croisade, il s'escrimait un jour avec un bâton, par manière de jeu, contre un des plus braves chevaliers français, Guillaume des Barres. Guillaume déchire par mégarde le manteau du roi; Richard se jette sur lui et veut le tuer. On les sépara; mais il fallut que le roi de France, les barons, les évêques vinssent se jeter aux genoux du furieux pour qu'il promît de laisser Guillaume rentrer en paix au camp.

Ce qui frappe le plus en lui, c'est son inconséquence. Il est tantôt d'une cupidité insatiable, tantôt d'une prodigalité folle; il vend tout en Angleterre, dignités, magistratures, évêchés, comtés, châteaux, pour accroître ses revenus: et il donne

tout par caprice, à des chevaliers préférés, aux aventuriers dont il s'entoure. Il passe de la férocité à la magnanimité, sans raison ou plutôt contre toute raison. Il se plait à braver tout le monde, et il insulte de préférence les plus puissants, le roi de France, l'empereur d'Allemagne, le clergé[1]; il sème l'outrage, sans s'inquiéter des haines qu'il récoltera.

Ce dont il s'est le moins soucié, c'est de régner. Aussi sa vie est-elle un roman de chevalerie, un fragment d'épopée; mais son règne, surtout en face d'un adversaire tel que Philippe-Auguste, commence la ruine des Plantagenêts. Beaucoup de bruit et beaucoup de besogne, voilà en deux mots l'histoire des deux rivaux.

Prise de Jérusalem par Saladin. — La troisième croisade mit ces deux rôles si différents en pleine lumière.

Le double mouvement de désorganisation des forces chrétiennes et de concentration des forces musulmanes s'était continué en Orient depuis la seconde croisade. Dans le royaume latin, les discordes féodales se multipliaient: les rois se succédaient rapidement; après Baudouin III, son frère Amaury; après Amaury, son fils Baudouin IV; puis le trône avait été disputé par Guy de Lusignan qui avait épousé Sybille, sœur du dernier roi, et par le comte Raymond de Tripoli. Dans le monde musulman, un homme de génie parut à cette époque; c'était un général du sultan de Damas, Noureddin Sala-Eddin ou Saladin; la piété et la bravoure, l'habileté et les calculs politiques, il avait tous les dons qui peuvent servir une grande ambition. C'est une espèce de chevalier musulman en même temps qu'un des grands souverains de l'Orient. Il commença par conquérir pour son maître l'Égypte en détruisant le califat du Caire. Puis à la mort de Noureddin il déposséda le jeune fils de celui-ci et se fit reconnaître, par le calife de Bagdad, sultan de Syrie et d'Égypte (1178). Bientôt

1. Un jour un moine lui dit: « O roi, je t'exhorte à marier promptement tes filles! — Quelles filles? dit Richard. — Trois filles qui te déshonorent: ta Superbe, ta Cupidité, ta Luxure. — Écoutez tous, s'écrie alors le roi, s'adressant à ses barons: je marie ma Superbe aux Templiers, ma Cupidité aux moines de Cîteaux et ma Luxure aux prélats de mon royaume! »

il attaqua les chrétiens divisés; il les vainquit à Tibériade dans une sanglante bataille où Guy de Lusignan fut fait prisonnier; et Jérusalem étroitement assiégée ne tarda pas à capituler (1187). Le vainqueur fut généreux; il permit à tous les défenseurs de la ville sainte de se retirer à Tyr ou à Tripoli, aux habitants de se racheter du pillage par une rançon; il rendit même la liberté à beaucoup de captifs.

Mais la douleur de la chrétienté fut immense, et à la voix de l'archevêque de Tyr, Guillaume, venu en Occident pour prêcher la croisade, l'Europe répondit tout entière. Ce n'est pas le plus grand armement qu'ait provoqué la guerre sainte, mais c'est le plus régulier et le plus complet. Les trois plus grands souverains du temps y prirent part : Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, à la place de son père qui était mort avant d'avoir pu tenir sa promesse.

Préparatifs de la troisième croisade. — Les préparatifs de l'entreprise marquent de nouveaux progrès dans la direction des croisades. D'abord on écarta de l'armée les pauvres gens, les simples pèlerins, les femmes, les enfants, « cette cohue impropre aux armes » qui avait auparavant éprouvé et causé tant de désastres. Seuls, les hommes d'armes partirent · c'était enfin une armée, non un peuple. Ceux qui restaient durent tous sans exception payer la dîme de leurs revenus, la *dîme Saladine*, afin de subvenir aux frais de l'entreprise. Puis, pendant que Frédéric Barberousse suivait la vallée du Danube, les rois de France et d'Angleterre résolurent de prendre la route maritime, plus directe et plus sûre. Des vaisseaux loués à deux puissantes cités maritimes, Gênes et Marseille, devaient les transporter aux côtes de Syrie. Enfin, avant de partir, Philippe-Auguste pourvut aux intérêts de son royaume. Dans un testament célèbre, qui est un monument de sagesse politique, il définissait les pouvoirs de sa mère et de son oncle l'archevêque de Reims, régents du royaume, ainsi que les devoirs des baillis, administrateurs du domaine.

Les croisés en Sicile. — L'empereur était déjà en Asie, où il devait mourir, lorsque les deux rois s'embarquèrent; lorsqu'ils arrivèrent à Messine (septembre 1190), la

saison était avancée : ils résolurent de passer l'hiver en Sicile, où d'ailleurs une foule de croisés retardataires devaient les rejoindre. Ce fut là que leur amitié se rompit : la rupture était d'ailleurs inévitable entre ces deux hommes si opposés, l'un tout de passion, l'autre tout de calcul. Richard tenait querelle ouverte avec tout le monde : avec les habitants de Messine, avec Tancrède qui disputait alors le trône de Sicile à l'empereur Henri VI, avec Philippe-Auguste qu'il accusait, non sans raison peut-être, de soutenir en secret ses ennemis. Philippe avait aussi ses griefs : Richard refusait d'épouser la sœur du roi de France, Alix, à laquelle il était fiancé ; pour appuyer son refus, il dirigeait contre l'honneur de cette princesse des imputations injurieuses ; il se hâtait même de contracter, pendant cet hiver, un autre mariage avec Bérangère de Navarre. Philippe subit cet affront et dissimula son ressentiment

A Saint-Jean-d'Acre. — On repartit au printemps (1191), et le roi de France aborda le premier sur la côte de Syrie. Un étroit littoral, dont les musulmans occupaient la plus forte place, voilà tout ce qui restait du royaume de Jérusalem. Autour de cette place, Ptolemaïs ou Saint-Jean-d'Acre, se trouva bientôt réunie une magnifique armée chrétienne. On attendit Richard pour commencer le siège. Il arriva enfin, s'étant attardé en route à s'emparer de l'île de Chypre ; et avec lui la discorde arriva au camp des chrétiens. Ce ne furent bientôt que querelles, entre les Templiers et les Hospitaliers, entre Guy de Lusignan et son rival Conrad de Montferrat, marquis de Tyr ; entre les chevaliers français et les chevaliers anglais, entre les deux rois surtout.

Chrétiens et musulmans. — Le siège de Ptolemaïs fut toutefois la plus belle opération qu'aient produite les croisades, une sorte de duel entre l'Europe et l'Asie, une nouvelle guerre de Troie. La Chrétienté et l'Islamisme étaient en présence, sous des chefs de premier ordre. Toute la science stratégique du temps fut déployée de part et d'autre. « Les chrétiens avaient apporté, dit un Arabe, les laves de l'Etna, » c'est-à-dire le feu grégeois. Pendant plusieurs mois, la lutte

fut meurtrière. Cependant elle avait perdu le caractère de sauvagerie qu'elle avait eu pendant la première croisade. Les deux armées et leurs chefs éprouvaient des sentiments d'estime réciproque, presque d'admiration. On faisait parfois trêve au combat ; on se visitait d'un camp à l'autre, on échangeait des cadeaux ; les musulmans écoutaient nos troubadours ; nos chevaliers goûtaient les chansons et les légendes arabes. Peu à peu, par la force des choses, ces guerres d'extermination devenaient des joutes courtoises — qui coûtaient la vie cependant à des centaines de milliers d'hommes.

Retour de Philippe. — Au mois de juillet 1192, Saladin n'ayant pu débloquer la place, étroitement cernée par terre et par mer, consentit à la capitulation. Ptolemaïs ouvrit ses portes : la garnison devait rester quarante jours en otage entre les mains des croisés, et être mise à rançon ce délai expiré. Philippe-Auguste n'attendit pas ce terme ; il avait grande hâte de revoir son royaume, et songeait déjà peut-être à profiter de l'absence de son rival. Il avait fait médiocre figure au siège, éclipsé par la gloire de Richard. Il avait été particulièrement éprouvé par une fièvre qui faisait au camp de nombreuses victimes. L'état de sa santé lui servit de prétexte pour partir. Lorsque des barons français vinrent, la tête basse et des larmes de honte aux yeux, annoncer la résolution de leur maître à Richard, celui-ci laissa éclater sa colère. « Honte et opprobre éternelle au royaume de France si Philippe s'en va! » Philippe partit, quelque effort qu'on pût faire pour le retenir. Il avait ses desseins ; et, entre la gloire et le profit, il n'hésitait guère.

Exploits de Richard. — Resté seul à la tête de l'armée pendant quatorze mois, Richard put acquérir un impérissable renom de vaillance et de cruauté. Ainsi, la rançon promise n'étant pas payée au jour dit, il fit décapiter sous ses yeux les deux mille six cents captifs qui lui étaient échus en partage. Il revenait du champ de bataille, un collier de têtes coupées autour du cou de son cheval, et « son bouclier plus hérissé de flèches qu'une pelote d'aiguilles ». On dit que pendant longtemps en Orient les mères menaçaient « du

roi Richard » leurs enfants indociles. En même temps, il se faisait de nouveaux ennemis, entre autres le duc d'Autriche Léopold, dont il fit jeter un jour la bannière dans la boue. Il commettait de nouvelles fautes, perdant l'occasion de reprendre Jérusalem, parce qu'il n'avait pas voulu accorder une capitulation à la garnison. La croisade fut ainsi stérile; et Richard, après une dernière victoire à Assur, dut se contenter de contempler de loin, les yeux pleins de larmes, la ville sainte qu'il n'avait pu délivrer.

Sa captivité. — Enfin il songea au retour (1192). C'est un nouveau chapitre de son roman d'aventures, une Odyssée après l'Iliade[1]. La tempête le jette sur la côte de l'Istrie; il veut traverser l'Allemagne sous un déguisement, suivi d'un seul écuyer. Près de Vienne on le reconnaît, on l'arrête dans une cabane où il s'était réfugié, on le livre à son mortel ennemi, Léopold d'Autriche, qui bientôt le remet entre les mains de l'empereur Henri VI.

Celui-ci avait des griefs (qui n'en avait?) contre le turbulent héros; il le retint prisonnier quatorze mois. Il le fit comparaître devant une diète : Richard dut se justifier des crimes qu'on lui imputait et des calomnies que Philippe-Auguste surtout avait discrètement propagées depuis son retour; il dut aussi payer une énorme rançon de 100.000 marcs. Henri VI avait plus d'une raison de garder son prisonnier aussi longtemps qu'il le pourrait; Philippe-Auguste l'y engageait d'une façon pressante, non sans motifs [2]. L'empereur ne se décida à ouvrir les portes de la prison que devant l'émotion générale de l'Europe et les menaces du Saint-Siège : « Prenez garde, écrivit-il alors au roi de France; le diable est déchaîné ! » (1194).

Philippe en effet mettait à profit l'absence de son rival avec

1. La captivité de Richard ne fut cependant pas entourée du mystère qu'on lui a attribué; l'histoire doit probablement laisser au roman les aventures du trouvère Blondel parcourant l'Allemagne et chantant au pied de toutes les tours une chanson que Richard et lui savaient seuls, jusqu'au moment où il entendit une voix connue la répéter derrière les grilles.

2. Un historien anglais dit même que Philippe offrit de payer la rançon de Richard — pour que Richard ne fût pas délivré.

plus d'adresse que de loyauté. Il était parti de Palestine, malade de la fièvre : dès son arrivée en Italie, cette fièvre se transformait, dans ses récits, en une tentative d'empoisonnement qu'il attribuait à Richard. Il se faisait garder jour et nuit par des hommes armés contre les sicaires que Richard avait, disait-il, soudoyés contre lui. Il demandait au pape Célestin III, sans l'obtenir d'ailleurs, d'être relevé du serment qu'il avait fait de respecter les droits du roi anglais. Il réussit mieux auprès du jeune frère de Richard, Jean, comte de Mortain (ou Jean Sans Terre), une des âmes les plus scélérates de l'histoire; il le décida aisément à prendre la couronne d'Angleterre à la condition de faire hommage à la France et de lui céder quelques domaines.

Guerre entre Philippe et Richard (1194-1199). — Le « diable déchaîné » troubla cet honnête arrangement. Jean, pris de peur, s'humilia devant lui, et pour apaiser sa première fureur lui livra des chevaliers français qui venaient de prendre possession d'Évreux : ils furent tous égorgés. La lutte commence alors entre Philippe et Richard, lutte acharnée, mais sans plan, ni méthode; le roi d'Angleterre y apporte sa fougue désordonnée et ses redoutables talents militaires.

Il s'est fait une armée de routiers, bandits effroyables « qui comptent pour rien l'effusion du sang, le pillage et l'incendie ». Leur chef, Mercadier, un aventurier provençal, est l'ami inséparable de l'aventureux souverain. Avec ces troupes rapides et bien à lui, Richard harcèle le roi de France, à toute heure et partout; un jour sur la Loire, un autre jour sur l'Epte; et Philippe, malgré sa ténacité et sa vigilance, a souvent le dessous. En 1195 il est surpris à Fréteval, près de Vendôme, par les bandes de son adversaire, et ne s'échappe qu'en laissant aux mains de Richard son trésor, c'est-à-dire ses ornements royaux, son sceau et son *chartrier*, ses titres de propriétés qu'il portait avec lui [1]. En 1198, il tombe

1. Ce fut à la suite de cet événement que le trésor des chartes, c'est-à-dire les *archives*, fut déposé dans un lieu fixe, le Temple d'abord, puis la Sainte-Chapelle.

un jour avec cinq cents chevaliers au milieu du gros des forces de Richard, sur les bords de l'Epte, près de Gisors. Il fallut fuir encore au plus vite; le pont de la rivière se rompit sous le galop des chevaliers français, et Richard eut la joie d'écrire à ses amis d'Angleterre que « le roi de France avait bu dans l'Epte abondamment »[1].

Mort de Richard (1199). — Un nouveau pape, Innocent III, qui venait de succéder au faible Célestin III et qui parlait d'un ton plus impérieux, imposa aux deux rivaux une trêve en 1199. Pour Richard, la trêve n'était pas le repos.

Il conduisit aussitôt ses routiers en Limousin. Il réclamait un trésor trouvé, disait-on, par Adhémar, vicomte de Limoges, dans le château de Chalus. Ce fut dans cette vulgaire aventure qu'il trouva la mort. Comme il explorait les abords du château, une flèche, empoisonnée dit-on, l'atteignit à l'épaule: la blessure s'envenima, la gangrène s'y mit. Il fut à son dernier moment ce qu'il avait toujours été. Comme il allait mourir, on lui annonça que la garnison se rendait, il ordonna de pendre tous les prisonniers. On lui en amena un qui se vantait hautement d'avoir lancé la flèche meurtrière : Richard voulut qu'on lui rendît la liberté. Cette vie agitée, cette fin d'aventurier, laissèrent de longs souvenirs. Comme le dit un poète du temps, « une fourmi avait tué ce lion ».

Occidit formica leonem!

Philippe et Jean Sans Terre. — La fortune a toujours bien servi Philippe-Auguste. Elle avait d'abord opposé à

1. Cette fin de la lutte abonde en incidents curieux qui achèvent de peindre le caractère de Richard, ses fantaisies spirituelles ou cruelles. Un prelat du parti français, Philippe, évêque de Beauvais, avait été pris les armes à la main dans un combat contre les routiers anglais qui pillaient son domaine. Le pape Célestin III réclama la liberte de son fils l'évêque. Richard envoya au pape l'armure du prêtre belliqueux, faussée de coups d'épée, couverte de sang, avec ce mot piquant : « Reconnaissez-vous la robe de votre enfant? » — Une autre fois il fait crever les deux yeux à quinze chevaliers français et les envoie à Philippe sous la conduite d'un seizième à qui il n'avait fait crever qu'un œil. Par point d'honneur, Philippe-Auguste fit subir le même supplice à un nombre égal de chevaliers anglais.

ce politique patient et cauteleux un fou héroïque ; elle l'en débarrassa à temps, et plaça un prince lâche, débauché, capable de tous les crimes, en face du roi actif, prompt à saisir les occasions, habile surtout à se concilier l'opinion publique, à se poser en défenseur du droit. Entre Richard et Philippe, l'issue de la lutte était incertaine, elle ne l'était plus entre Philippe et Jean Sans Terre ; deux grands coups vont être portés en quinze ans à la royauté des Plantagenêts.

Arthur de Bretagne. — La succession au trône d'Angleterre provoquait à chaque mort de roi une crise. A qui devaient appartenir cette fois les provinces du continent et la couronne? A Jean, quatrième fils de Henri II, ou au jeune Arthur de Bretagne, né du troisième fils, Geoffroy? Jean trancha la question en invoquant une parole douteuse de Richard mourant, et la volonté de sa mère encore vivante, la vieille Éléonore. Avec les routiers de Mercadier, il occupa le Maine, l'Anjou, la Normandie et se fit reconnaître par les barons anglais (1199).

Trêve (1200). — Philippe essaya d'abord de soutenir le compétiteur de Jean : il accueillit Arthur à sa cour, reçut la plainte de Constance, mère d'Arthur, et annonça qu'il allait soutenir leurs droits. Mais Jean sut le désarmer aussitôt, en donnant sa nièce, Blanche de Castille, en mariage au fils de Philippe-Auguste, Louis de France; la fiancée recevait en dot trente mille marcs d'argent, le comté d'Évreux et divers châteaux de Normandie et de Berry. Philippe invoquait souvent le droit, mais se réglait toujours sur l'intérêt. Il s'empressa de reconnaître Jean (1200). Le roi de France était alors, du reste, dans une situation douloureuse et inquiétante vis-à-vis de la papauté au sujet de son double mariage avec Ingeburge de Danemark et avec Agnès de Méranie [1]. La menace d'excommunication, l'interdit lancé sur le royaume, lui causaient de cruels embarras. Dès qu'il s'en fut tiré en se soumettant à Innocent III, il chercha un nouveau prétexte de lutte.

Reprise de la lutte; assassinat d'Arthur (1203).—

1. Voir le chapitre suivant.

Jean le lui fournit aussitôt. Il répudia, lui aussi, sa femme pour enlever et épouser Isabelle d'Angoulême, quoiqu'elle fut fiancée au comte de la Marche, Hugue de Lusignan (1201). Philippe s'empressa de recevoir la plainte de Hugue. C'était chose assez singulière de le voir se poser, sitôt après l'affaire d'Ingeburge, en défenseur des droits sacrés du mariage et même des fiançailles. Mais il y trouvait son profit. Il avait d'ailleurs toujours sous la main son candidat au trône d'Angleterre. Avec lui il envahit la Touraine, puis il l'envoya assiéger le château de Mirebeau, en Poitou, où s'était réfugiée la vieille reine Éléonore. Mais Jean survint à l'improviste et fit prisonnier Arthur dans son camp (1202).

L'histoire devient ici tout à fait mystérieuse, mais ce mystère enveloppe certainement un crime. Le jeune prince, prisonnier de son oncle, disparut sans qu'on sût jamais quand et comment il périt. A la fin de 1203, Philippe-Auguste, dans un de ses actes, réservait encore les droits d'Arthur « s'il était vivant ». Personne ne douta qu'un crime n'eût été commis par celui qui y était intéressé [1].

Jugement des pairs. Confiscation (1203). — Un grand vassal du roi de France a tué un autre grand vassal, car Arthur avait fait hommage pour la Bretagne, le Maine et l'Anjou à Philippe. C'est le moment pour celui-ci d'intervenir en justicier. Il cite le meurtrier à comparaître devant les pairs. Après beaucoup d'hésitations, Jean se décida à faire dire au roi qu'il est prêt à se rendre à la citation si on lui accorde un sauf-conduit : « Soit, répond Philippe à l'évêque d'Ély qui lui apporte ce message, il peut venir sans rien craindre. — Mais, dit l'évêque, pourra-t-il s'en retourner de même? — Oui, s'il

1. Certains historiens, un moine anglais, Raoul de Cogeshall, un moine de Saint-Denis, Guillaume le Breton, auteur d'une chronique et d'un poème sur Philippe (la *Philippide*), ont fait de ce meurtre un dramatique tableau. Le roi Jean a enfermé son neveu dans une tour de Rouen au bord de la Seine: une nuit, monté sur une barque avec un seul compagnon, Mauluc, il aborde au pied de la tour. On amène Arthur; la barque gagne le large. Le malheureux enfant, saisi d'effroi, se jette aux genoux de son oncle, lui demande grâce. Jean ordonne à Mauluc de faire sa besogne; puis, le voyant hésiter, il saisit lui-même Arthur par les cheveux, lui plonge deux fois sa dague dans le corps, et jette le cadavre dans les flots. Il y a sans doute une bonne part d'imagination dans ce récit.

est absous. » Et comme le messager insistait, le roi mit fin sèchement à l'entretien : « Il suffit, seigneur évêque; Dieu vous garde! » Il tenait moins à la personne du coupable qu'à ses domaines. La sentence fut prononcée: Jean, déclaré coupable de meurtre, fut condamné à mort, déclaré déchu de tous ses biens en France et de la couronne d'Angleterre (1203)[1].

Conquêtes de Philippe. — Cette conquête par voie de justice, cette *saisie* de six ou sept provinces était chose originale et hardie. Mais après avoir prononcé la sentence il fallait l'exécuter. Philippe n'y manque pas et il déploie alors une activité qui contraste singulièrement avec l'inertie et la lâcheté de son rival. Il entre en Normandie. Pendant six mois il assiège les Andelys et le formidable Château-Gaillard, dont

1. Nous avons suivi la version que donnent de ces événements la plupart des historiens; mais il est impossible de ne pas faire remarquer les obscurités, les contradictions que présente l'histoire de ces faits, décisifs cependant pour notre pays.

1° Pour la composition du tribunal: qu'est-ce que cette cour des pairs? les grands vassaux du royaume? mais la Flandre appartient à une femme, la Champagne à un enfant, le Vermandois au roi, le comte de Toulouse est en lutte avec Philippe, le duc de Normandie et le duc d'Aquitaine ne sont autres que l'accusé les grands vassaux n'auraient donc pas fourni les éléments d'un tribunal. Cette cour se compose-t-elle des douze pairs (six laïques et six ecclésiastiques) qu'on voit constitués au milieu du XIII[e] et au XIV[e] siècle? Mais alors Philippe aurait créé pour la circonstance cette importante institution, et les historiens contemporains auraient signalé cette création : ils ne font aucune remarque de ce genre à propos de la sentence de 1203.

2° Pour le texte du jugement: les termes d'une sentence si importante. qui double le domaine royal, ne nous sont pas parvenus, alors que nous possédons tant d'autres actes de ce règne.

3° Pour la date du procès: même incertitude. La plupart des historiens le placent en l'année 1203. D'autres le reculent jusqu'en 1204 et même 1205. Suivant quelques-uns, il y aurait eu un premier jugement par défaut, puis, après la demande de sauf-conduit, un second jugement définitif, alors qu'une partie des provinces confisquées étaient déjà au pouvoir du roi.

On a récemment donné une explication ingénieuse et hardie de ces contradictions. M Bémont (*Revue historique*, septembre-novembre 1886) pense *qu'il n'y a pas eu de procès criminel, de condamnation à mort, de déposition de Jean.* D'après lui, une sentence de confiscation fut prononcée dès 1202, par la *cour du roi*, sur la plainte de Hugue de Lusignan, auquel Jean avait enlevé sa fiancée, et sur le refus du roi d'Angleterre à comparaître. — Puis Philippe aurait profité, pour exécuter cette sentence, de l'indignation générale, soulevée par la disparition et le meurtre probable d'Arthur. — Enfin le *procès criminel* aurait été *imaginé* en 1216 par Louis de France, fils de Philippe. A cette époque, Louis tentait de conquérir l'Angleterre, et il essayait d'appuyer son droit sur une prétendue condamnation antérieure du roi assassin.

on admire encore les ruines au-dessus de la Seine (1203-1204). Ce siège mémorable lui livrait les clefs de Rouen; il se détourne pour occuper les places moins importantes du duché, Avranches, Caen, Falaise, Lisieux, Bayeux, Coutances, etc. Il revient ensuite sur Rouen, bloque étroitement la ville et obtient d'elle enfin la promesse de capituler si elle n'est secourue dans un délai de quarante jours.

Soumission de la Normandie. — Jean qui s'était retranché d'abord dans Rouen, avait quitté cette ville dès l'approche de son ennemi, et s'était réfugié à Caen; Philippe marchant sur cette ville, il gagna Londres. Ce fut là que les envoyés de Rouen vinrent le supplier de les secourir. Ils le trouvèrent, tout aux plaisirs, jouant aux dès : « Je ne puis, leur dit-il, vous secourir dans le délai que vous indiquez : faites du mieux qu'il vous sera possible. » Sur cette réponse, Rouen ouvrit ses portes à Philippe (1204). La Normandie etait conquise. Elle avait soutenu énergiquement la cause de ses anciens ducs. Mais rançonnée sans pitié par l'avide Richard, exaspérée par l'abandon de Jean, elle se résignait à suivre la fortune des Capétiens.

Trêve (1206). — La conquête du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, fut plus facile. La domination anglaise était là beaucoup plus impopulaire. Les barons aquitains aimaient à changer de maître; le nouveau d'ailleurs était adroit; il se hâtait de garantir les privilèges, de reconnaître les *Établissements* des grandes villes. Jean sortit un instant de sa torpeur : en 1206, il débarqua avec une armée à La Rochelle, et poussa jusqu'à Angers, qu'il saccagea. Mais il n'osa risquer une bataille contre la chevalerie angevine et française qui s'approchait; et, sur les instances du légat du pape, il signa la trêve avec Philippe (1206). « Jean Sans Terre de nom était devenu Jean sans terre de fait, » et le roi de France restait en possession du Nord et de l'Ouest de la France [1].

1. Quant à la Bretagne, elle demeura à Alix, sœur d'Arthur. Mais en 1213 Philippe maria cette princesse à un petit-fils de Louis VI, Pierre de Dreux (Mauclerc). Cette province avait au moins un prince capétien.

Six années d'un repos vigilant suivirent cette brillante campagne. Philippe se garda bien de s'engager dans d'autres affaires. Déjà, en 1202, il avait refusé de prendre part à la quatrième croisade. Il refusa de même, malgré les pressantes sollicitations d'Innocent III, de s'enrôler sous la bannière de la papauté (1209) contre les Albigeois. « J'ai à mes côtés deux *grands et terribles lions*, dit-il au légat, Otton soi-disant empereur et Jean, qui travaillent à porter le trouble dans mon royaume. » L'un de ces lions au moins n'était pas très terrible; mais Philippe attendait qu'il commît quelque nouvelle faute pour en profiter.

Jean Sans Terre et le Saint-Siège. — Il n'attendit pas en vain. Jean agissait comme pris de vertige, ou, ainsi qu'on disait, « comme fasciné par maléfices et sortilèges ». Privé d'une notable partie de ses revenus, par la perte de ses provinces, il accablait d'impôts l'Angleterre. Il fallait que son royaume payât pour ses fiefs. Il le traitait en pays conquis. Entouré de ces routiers dont son père et son frère avaient fait leur principale force, il tenait les barons et le peuple sous la terreur : taxes, amendes ruineuses, emprunts forcés, confiscations, tout lui était bon; il gardait en otage les enfants des grands. Il effrayait tout le monde de ses colères quand il jurait « par les dents de Dieu! » Il ne lui restait qu'une faute à commettre : il toucha aux biens des églises, aux droits des évêques, à l'arche sainte.

En 1211, une querelle s'éleva entre lui et Innocent III, au sujet de l'archevêché de Cantorbéry. Le pape, traitant l'Angleterre en fief du Saint-Siège, avait donné cet archevêché à un homme d'ailleurs savant et vénéré, Étienne Langton. Le roi chassa le prélat de son siège. Innocent avait jusqu'alors ménagé Jean Sans Terre, pour des raisons que nous verrons plus loin. Cette fois, il résolut de le frapper; il l'excommunia, délia ses sujets du serment de fidélité, et chargea Philippe-Auguste « pour la rémission de ses péchés » d'exécuter la sentence pontificale.

Préparatifs d'expédition en Angleterre (1213). — On pense bien que Philippe accepta cette expiation avec joie.

Au mois d'avril 1213, il convoqua à Soissons un parlement ou cour générale. Tous les barons lui promirent leur appui, sauf deux vassaux de la couronne : Ferrand ou Fernand, comte de Flandre (un Portugais qui avait épousé la fille du dernier comte), et Renaud, comte de Boulogne. La Flandre était depuis longtemps hostile à la maison de France, le comte de Boulogne s'alarmait du progrès de la royauté, comme beaucoup d'autres vassaux du reste. Tous les deux déclarèrent cette guerre injuste et conclurent avec Jean un accord secret. Philippe n'en poursuivit pas moins ses préparatifs, et au milieu de l'année une grande armée et une flottille de trans port étaient réunies à Boulogne. L'entreprise de 1066 allait être recommencée, mais cette fois au profit de la couronne, et contre les successeurs de Guillaume le Conquérant.

Jean se soumet à Innocent III. — Jean, de son côté, dénombrait ses forces. Il avait à Douvres soixante mille combattants; mais il n'était guère rassuré. Il craignait avec raison les défections. On dit qu'il offrit même au chef suprême des musulmans d'Espagne et d'Afrique, Mohamed-el-Nasser, de se faire musulman pour obtenir son secours. Il finit par prendre un parti plus pratique et plus conforme à son caractère. Un légat du pape, Pandolphe, étant venu le sommer une dernière fois de se soumettre, il y consentit, et les barons anglais virent non sans colère leur roi agenouillé devant le légat, les mains dans ses mains, se déclarer homme lige du pape, « chevalier de Saint-Pierre », et promettre un tribut de mille marcs d'argent chaque année, en signe de vassalité. Restitution des biens enlevés aux églises, rétablissement des prélats bannis, élections canoniques concédées au pape, il accordait tout.

Philippe-Auguste pille la Flandre (1213). — Cette solution agréa fort à Innocent; le légat vint aussitôt à Boulogne, pour annoncer à Philippe que tout était terminé. La colère du roi fut grande, on le comprend. Il la tourna contre le comte de Flandre, l'allié de Jean : il envahit la Flandre, prit et pilla les plus grosses villes du comté (1213), Gand, Courtray, Oudenarde, Douai, Lille; cette dernière ville, « avec

ses maisons flanquées de tours et pleines de marchandises », fut entièrement saccagée. La Flandre paya pour l'Angleterre et pour Rome. Philippe était en effet fort mécontent d'Innocent III qui s'était servi de lui comme d'un épouvantail, pour amener Jean à la soumission. Cependant de nouveaux événements allaient renouer l'alliance de la royauté et de la papauté. C'est encore un des moments décisifs de notre histoire.

Coalition de 1214. — En effet, une vaste ligue se forma, pendant l'hiver de 1213-1214, contre Philippe-Auguste. Celui qui en réunit tous les éléments était un homme actif et subtil, Renaud, comte de Boulogne, que le roi venait de dépouiller de son comté. Il réussit à grouper contre Philippe les comtes de Limbourg, de Namur, de Hollande. les ducs de Brabant et de Lorraine, toute cette haute féodalité de la *Lotharingie* qui redoutait pour son indépendance l'ambition capétienne. Si le roi remettait en honneur la légende carolingienne, n'était-ce pas pour refaire l'empire de Charlemagne? Placés entre trois grandes puissances, les Pays-Bas et les pays rhénans n'avaient d'autre souci que de les opposer les unes aux autres. La Flandre, encore frémissante du rude traitement que Philippe venait de lui infliger; le roi d'Angleterre, qui avait tant de pertes à réparer, d'affronts à venger, étaient tout gagnés à la coalition. Elle recruta encore un allié considérable, l'empereur Otton de Brunswick, alors au plus fort de sa lutte contre le pape, qui lui opposait en Allemagne le jeune Frédéric de Hohenstaufen. Innocent III était l'allié de Philippe-Auguste : c'était assez pour que l'empereur s'associât à Jean et à tous les ennemis de la France.

Ainsi la ligue de 1214 était à la fois une coalition féodale et une *coalition européenne*. Le mot est nouveau, la chose aussi. C'étaient les deux grands politiques de ce temps, Philippe et Innocent, qui avaient ainsi mis en jeu toutes les puissances de la chrétienté, pour les opposer les unes aux autres dans un équilibre déjà savant. Depuis un siècle et demi, deux grandes luttes avaient absorbé les forces de l'Europe, celle des Capétiens et des Plantagenêts, celle de la papauté et de l'Empire. Elles

se confondaient pour la première fois, et une grande partie allait se jouer de l'embouchure de la Loire aux rives de l'Elbe.

Échec de Jean à la Roche-aux-Moines (1214). — Les ennemis firent un plan de campagne; ils comptaient prendre Philippe entre deux invasions, l'une à l'ouest, l'autre au nord. La première prête fut celle de l'ouest. Dès le mois de février 1214, Jean Sans Terre débarqua avec une armée à La Rochelle; il eut bien vite rallié à sa cause les barons du Poitou, la plus mobile féodalité de France, et il s'avança avec de grands ravages jusqu'à Angers. Mais le nouveau duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, commença à organiser la résistance; cela donna à Louis, fils du roi, le temps d'arriver. Jean, qui assiégeait le château de la Roche-aux-Moines, près d'Angers, n'attendit pas son adversaire; il traversa la Loire au plus vite, abandonnant armes et bagages.

L'invasion. — Pendant ce temps, la grande armée coalisée se formait au nord : féodalité du Rhin et des Pays-Bas, milices des grandes villes de Flandre, pleines d'ardeur et de colère, « des milliers de soldats vomis par les larges portes de Gand et de Bruges », Brabançons cruels, « Saxons furieux », amenés par l'empereur excommunié, contingents anglais, conduits par le comte de Salisbury, routiers d'un chef fameux, Hugue de Boves. A ce grand effort, la France répondit par un grand élan qui rappelle celui de 1124 (sous Louis VI). Les grands vassaux, les chevaliers, avaient répondu à l'appel du roi ; presque toutes les villes de l'Escaut à la Loire avaient envoyé leurs milices à Péronne, où se formait l'armée royale. Guillaume le Breton en cite seize, et son énumération est probablement incomplète. Elles montreront sur le champ de bataille plus de dévouement que de force réelle. Mais on sent qu'un grand souffle anime cette masse considérable.

Bataille de Bouvines (1214). — Le 27 juillet 1214, les avant-gardes des deux armées se heurtent au pont de Bouvines. Au premier bruit, le roi, qui ne s'attendait pas à une si prompte rencontre, s'arme en toute hâte et « en grand' liesse », invoque Dieu, exhorte les siens et prend sa place de combat. Un clerc, Garin, qui fut plus tard évêque de Senlis,

« ordonne les batailles » (range les troupes), de telle sorte que l'ennemi ait le soleil dans les yeux.

Au centre des armées sont les deux souverains, Philippe sous l'oriflamme portée par Galon de Montigny, l'empereur menant à sa suite un char que surmonte un dragon « ouvrant son énorme gueule », et une aigle dorée aux ailes éployées. Le combat eut là de singulières péripéties, et les deux princes furent tour à tour en danger de mort, Philippe le premier. Comme il cherchait à forcer les rangs épais des hommes de pied allemands, un d'eux lui enfonça au défaut de l'armure la pointe d'une lance garnie de crocs, et tirant de toutes ses forces le précipita à bas de son cheval. Tous les Allemands se ruaient déjà sur lui, et Galon de Montigny agitait avec désespoir l'oriflamme, quand une troupe de chevaliers français, ayant à sa tête le plus brave de tous, Guillaume des Barres, fondit sur l'ennemi et le dispersa. On amena un cheval frais à Philippe, qui s'enfonça de nouveau dans la mêlée « tout bouillant de fureur ».

Presque aussitôt Guillaume des Barres et ses compagnons atteignent à leur tour Otton. L'un se suspend au mors de son cheval, l'autre le frappe de son poignard, qui se fausse sur l'armure. Le cheval tombe, l'empereur roule dans la poussière; il se relève bientôt, grâce au dévouement des siens, et pendant qu'une troupe de Saxons dévoués réussissent à grand' peine à arrêter l'élan furieux de Guillaume des Barres, Otton monte sur un autre cheval, qui l'emporte au galop loin du champ de bataille : « Vous ne verrez plus sa figure d'aujourd'hui, » dit Philippe-Auguste. Le char impérial tombe aux mains des Français, qui le mettent en pièces et abattent à coups de hache l'aigle dorée.

Le combat n'était pas moins furieux aux deux ailes. A droite, le duc de Bourgogne faisait une trouée dans les milices de Flandre, et forçait, après trois heures de combat, Ferrand blessé à se rendre prisonnier. A gauche, un évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, ne pouvant, comme prêtre, verser le sang, assommait force Anglais de sa masse d'armes; et, de ce côté, Renaud de Boulogne et le comte de Salisbury se rendaient

à leur tour. Cinq chefs de l'armée ennemie (en y comprenant deux comtes allemands) restaient donc entre les mains des vainqueurs.

Importance de cette victoire. — C'était une belle victoire, on pourrait presque dire, bien que la nation française soit encore à peine formée, notre première victoire



Le retour de l'armée de Bouvines.
(D'après une miniature du xvᵉ siècle.)

nationale. Car toutes les classes avaient pris part à la lutte, chevaliers, milices, le clergé lui-même. La France se sentit vivre dans ce péril et dans ce triomple, remporté sur les deux ennemis qu'elle a presque toujours combattus, l'Anglais et l'Allemand. La joie universelle qui éclata partout sur le passage de l'armée victorieuse montre plus encore ce caractère

national. « C'est, dit M. Luchaire, le premier mouvement de joie populaire qui se soit manifesté clairement à l'occasion d'un succès de la royauté capétienne. Au milieu de cette France encore toute féodale, il est curieux de constater l'immense progrès accompli par l'idée monarchique et par la dynastie qui la représente »[1].

Philippe usa avec modération de ce grand succès : peut-être craignait-il d'alarmer la féodalité française s'il ajoutait à son domaine de nouvelles provinces. Il se contenta de garder celles qu'il avait enlevées à Jean Sans Terre, sans essayer de l'expulser définitivement de France par la conquête des autres provinces de l'Ouest et du Midi. S'il refusa de mettre en liberté Renaud de Boulogne, il laissa ce comté à sa fille ; mais elle dut épouser un fils que le roi avait eu d'Agnès de Méranie, Philippe le Hurepel. Il ne songea pas à garder la Flandre, dont il redoutait la colère : il mit à rançon Ferrand. Il est vrai que la femme de celui-ci, la dure et avare comtesse Jeanne, ne se soucia pas de payer cette rançon, et laissa son mari languir douze ans dans la tour du Louvre.

Chose curieuse ! ce fut en Allemagne et en Angleterre que se produisirent les résultats les plus importants de cette grande victoire française. En Allemagne, la restauration d'une dynastie détrônée : Otton était allé cacher dans son duché de

1. Le passage suivant de la Philippide est particulièrement curieux : « Qui pourrait dire ou imaginer les joyeux applaudissements de la foule, les hymnes de triomphe, les danses du peuple, les doux chants des clercs les sons harmonieux des instruments guerriers dans les églises, les rues les maisons, les chemins de tous les châteaux et de toutes les villes, tendus de courtines et de tapis de soie, jonchés de fleurs, d'herbes et de rameaux verts, tous les habitants de toute classe, de tout sexe et de tout âge, accourant de toute part pour voir un brillant cortège, les moissonneurs interrompant leurs travaux (on était à l'époque de la moisson), et encombrant les routes pour voir dans les fers ce redoutable Ferrand? Les paysans, les vieilles femmes, les enfants, le raillaient en jouant sur son nom : « *Ferrand*, disaient-ils, te voilà *ferré* maintenant; tu ne pourras pas désormais regimber contre ton maître... » Les habitants de Paris, et surtout la multitude des écoliers, le clergé et le peuple, vinrent à la rencontre du roi en chantant des cantiques ; le jour ne leur suffisant pas, ils prolongèrent leurs plaisirs dans la nuit, et même pendant sept nuits consécutives, à la clarté d'innombrables flambeaux qui rendaient la nuit aussi brillante que le jour. Les écoliers surtout ne quittaient le festin que pour le chant et la danse. »

Brunswick la honte de sa fuite. Toute la féodalité allemande se rallia promptement à son rival, le jeune protégé du pape, Frédéric II de Hohenstaufen. On lui porta l'aigle dorée de Bouvines, réparée. Rome semblait triompher avec lui.

En Angleterre, une révolution[1]. L'Angleterre, lasse des hontes et des violences qu'elle avait à subir de la part de Jean, se souleva en 1215 et lui imposa la *Grande Charte*. Cette révolution faillit même fournir à Philippe l'occasion d'une conquête à laquelle il n'avait renoncé qu'à regret en 1213. Jean ayant bientôt violé la Charte, les barons résolurent d'en finir avec lui; ils le déposèrent et offrirent la couronne à Louis, fils de Philippe. Louis accepta, et malgré le pape passa le détroit[2]. Tout lui réussit d'abord. Le misérable roi, abandonné de tout le monde, ne livra pas même de bataille. Le prince français voyait tous les barons se rallier à sa cause, lorsque Jean rendit à sa dynastie le seul service qu'il pût lui rendre : il mourut fort à propos, soit du chagrin d'avoir perdu ses trésors au passage d'une rivière, soit d'une indigestion « de pêches et de cidre doux » (1216).

Les choses changèrent alors de face. Jean laissait un fils de dix ans, Henri. Les barons anglais préférèrent cet enfant qu'ils espéraient gouverner à un jeune prince étranger, victorieux, maladroit, qui s'entourait exclusivement déjà de Français. Louis fut obligé de combattre ses partisans de la veille. Il fut vaincu à Lincoln (1217). Une flotte que sa femme, l'ambitieuse Blanche de Castille, envoyait à son secours, fut détruite par les marins anglais. Il dut, pour regagner la France, renoncer à la couronne[3].

Ce fut le seul revers de ce règne. Philippe-Auguste n'entreprit plus rien pendant les dernières années de sa vie. Il prêtait une grande attention aux événements du Midi: il permit à son fils de s'y mêler en 1219; et Louis n'y fut guère plus

1. Voir le chapitre XXXII.

2. Voir au chapitre suivant avec quelle adresse Philippe dégagea sa responsabilité de cette entreprise tout en la favorisant.

3. On dit même qu'il jura d'engager son pere à restituer les provinces conquises par les Capetiens sur les Plantagenêts. Ce serment devait troubler plus tard la conscience scrupuleuse de saint Louis.

heureux qu'en Angleterre. Le roi, lui, ne voulait plus rien remettre au hasard. Il était d'ailleurs « las et recru », vieilli avant l'âge, comme il avait été mûr dès la jeunesse. Il songeait à la mort; il faisait des libéralités aux églises, il rédigeait au château de Saint-Germain un testament qui témoigne de son esprit d'ordre et d'économie. Il mourut à cinquante-huit ans (14 juillet 1223).

Administration. Les baillis. — Nous n'avons guère étudié en lui que le politique adroit, prompt à profiter de toutes les fautes de ses ennemis. L'organisateur aussi est remarquable : il a multiplié les moyens d'action de la royauté et fait sentir d'une façon énergique son autorité aux divers ordres du royaume. Il créa, avant de partir pour la croisade, une nouvelle classe d'administrateurs du domaine, les *baillis*. Chaque bailli avait un certain nombre de prévôts sous sa surveillance; il tenait dans son bailliage des assises de justice tous les mois; il centralisait les revenus royaux, conduisait les troupes à l'ost.

Relations avec la féodalité et le clergé. — Sous la main du roi, la féodalité se montre docile; elle se rend aux cours générales ou parlements, elle se range sous la bannière royale. Quelques châtiments exemplaires, comme ceux de Ferrand et de Renaud, eurent raison des résistances. Du côté du clergé, la royauté rencontra certaines difficultés. Les rois précédents avaient un peu trop mis leur pouvoir sous la protection des évêchés et des abbayes. Philippe, sans être, à cet égard, comme plus tard Philippe le Bel, un révolutionnaire, rappela quelquefois durement aux gens d'Église qu'il était le maître. Il déclare à plusieurs reprises, à des évêques qui lui réclamaient l'hommage, que le roi ne pouvait être vassal de personne pour aucune terre. Il exige des évêques et des abbés qu'ils amènent leurs milices à l'ost, comme les barons; au premier refus, il confisque leurs *régales* (revenus des fiefs qu'ils tiennent du roi). Des moines prétendent qu'ils ne doivent assister le roi que de leurs prières; mais un jour qu'ils ont recours au roi, pour les protéger contre des barons pillards, Philippe leur répond qu'il les

assistera « de la même manière », en faisant des vœux pour eux. Il a souvent recours enfin aux trésors ecclésiastiques, et il en use sans ménagement. On verra ailleurs quelle ferme attitude il garde vis-à-vis de la cour de Rome, lorsqu'il s'agit de l'indépendance de sa couronne.

Avec les villes. — Sous le règne de Philippe-Auguste l'intervention de la royauté est très fréquente dans les affaires urbaines. Elle présente même un caractère particulier et sa politique est différente de celle des Capétiens en général. « De tous les rois de France, dit M. Luchaire, Philippe-Auguste est celui qui a confirmé ou créé le plus grand nombre de communes, celui qui a mis le plus de bienveillance et de libéralisme dans ses rapports avec les gouvernements communaux ». Non seulement il a confirmé les *communes* ou les *villes d'établissements* qui existaient dans les provinces réunies par lui à la couronne, mais il en a créé un grand nombre, même dans son domaine particulier. On doit probablement expliquer cette conduite par un intérêt financier et un intérêt militaire. La plupart des chartes de ce règne stipulent le payement d'un *droit de commune,* rente annuelle qui remplace la somme une fois payée au prix de laquelle les rois précédents accordaient leur confirmation. D'autre part la formation des milices communales, le service dû par elles à la royauté, l'entretien et la défense des remparts font aussi, dans ces chartes, l'objet de stipulations formelles. On voit qu'aux yeux de Philippe-Auguste la commune est avant tout une forteresse, un instrument de guerre destiné à faciliter la défensive [1] ». C'est pour cela que ces nouvelles communes sont surtout établies dans les régions frontières du domaine, et que jamais elles ne sont admises à se racheter des obligations militaires, tandis que ce rachat est fréquent pour les simples villes de bourgeoisie royales. Les communes de Philippe-Auguste sont, à certains égards, quelque chose comme les *Colonies* établies par Rome en Italie après la guerre des Samnites.

1. LUCHAIRE, *Les communes françaises.*

Paris. — Les villes, d'ailleurs, quelque soit leur régime, se transforment sous l'action tutélaire de la royauté, Paris plus que toutes les autres. Car ce roi a eu plus qu'aucun autre le sentiment du rôle que cette capitale pouvait jouer dans le royaume. Les murs, les rues pavées, le Louvre, les Halles, datent de cette époque; la construction de Notre-Dame, fondée en 1165, se poursuit; l'Université s'organise avec des privilèges nombreux. La hanse parisienne tend à devenir une véritable *municipalité*. Nous étudierons plus loin cette partie de l'œuvre de Philippe : ce n'est pas la moins originale, ni la moins louable[1].

SUJETS A TRAITER :

Caractère, exploits et aventures de Richard Cœur de Lion.

Montrer l'esprit politique de Philippe-Auguste : opposer son caractère à celui de ses rivaux.

Les coups décisifs portés aux Plantagenêts par Philippe-Auguste.

La coalition de 1214; la bataille de Bouvines et ses résultats.

1. Voir chapitre XXXIII.

EUROPE CHRÉTIENNE SOUS INNOCENT III ET PHILIPPE-AUGUSTE DE 1211 A 1217

ANNÉES	QUERELLE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE.	LUTTE DES CAPÉTIENS ET DES PLANTAGENÊTS
1211	**Rupture entre Innocent III et** Otton **IV de Brunswick.**	Rupture entre Innocent III et **Jean sans** Terre au sujet de **l'expulsion d'Étienne Langton.**
1212		
1213	Innocent III lance **Frédéric de Hohenstaufen à** la conquête **de la couronne impériale.**	Innocent III donne à Philippe-Auguste l'investiture de l'Angleterre, puis se réconcilie avec Jean qui se déclare l'homme lige du Saint-Siège. Philippe-Auguste tourne contre le comte de Flandre les **armes** préparées contre l'Angleterre.
1214	**Coalition européenne. — Jean sans** Terre, Otton de Brunswick. **Ferrand de Flandre,** Renaud de Boulogne, **la féodalité de Lorraine et des Pays-Bas,** d'une part ; Innocent *III*, **Philippe-Auguste**, Frédéric *II*, de l'autre. *Bataille de Bouvines.* — Bataille de la Roche-aux-Moines.	
1215	Otton **de Brunswick est** déposé. Frédéric II reconnu **empereur.** Ses engagements vis-à-vis du Saint Siège.	Jean sans Terre est contraint de signer la Grande Charte. Il la déchire. — Le pape excommunie les barons anglais.
1216	Concile de Saint-Jean de Latran. — **Innocent III** règle les affaires de l'Église et de l'Europe. — **Sa mort.**	Les barons anglais appellent Louis de France. Le pape l'excommunie. — La mort de Jean sans Terre sauve la dynastie des Plantagenêts.
1217	**Frédéric II** commence à **éluder ses engagements** vis-à-vis du pape Honorius **III.**	Échec de Louis à **Lincoln. — Henri III** reconnu **par** les barons.

CHAPITRE XXVIII

LE XIIIe SIÈCLE. — INNOCENT III. — LA QUATRIÈME CROISADE. — LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS. — L'ÉGLISE.

I. Le XIIIe siècle.
II. Innocent III (1198-1216). — **Ses relations avec les puissances européennes.**
III. La quatrième croisade. — L'Empire latin de Constantinople.
IV. La croisade contre les Albigeois.
V. Le concile de Latran (1216). — Les ordres mendiants.

Le XIIIe siècle. — Depuis cent cinquante ans, on l'a vu, deux grandes rivalités partagaient l'Europe chrétienne : celle du sacerdoce et de l'Empire, celle de la royauté française et de la royauté anglaise. Nous trouvons encore ces deux luttes en pleine activité au commencement du XIIIe siècle, et, dès le début, deux grandes figures de politiques ambitieux et victorieux se présentent au premier plan : Philippe-Auguste et Innocent III. Un moment même, les deux ambitions s'associent; les deux luttes se confondent dans la mémorable coalition de 1214, Capétiens et papauté contre Empire et Plantagenêts. Mais elles se séparent presque aussitôt; elles vont se poursuivre isolément et se terminer de façons très différentes.

Entre le sacerdoce et l'Empire, c'est un duel acharné dont les noms de Grégoire IX et d'Innocent IV, de Frédéric II et

OUVRAGES A CONSULTER : VILLEHARDOUIN, *La Conquête de Constantinople.* — HURTER, *Histoire d'Innocent III.* — J. ZELLER, *Histoire d'Allemagne.* — MICHAUD, *Histoire des Croisades.* — ROCQUAIN, *La Papauté au moyen âge.*

de Manfred rappellent les péripéties émouvantes. C'est l'Empire qui succombe ; mais la papauté, qui triomphe avec l'aide d'un prince français, Charles d'Anjou, a reçu elle-même une blessure mortelle ; et le début du siècle suivant verra la ruine soudaine de la théocratie.

Entre les dynasties française et anglaise, au contraire, le combat se ralentit peu à peu ; il se termine par un accord que la modération de saint Louis rendra facile.

Une fois dégagée de cette longue rivalité, la royauté française acquiert un prestige sans égal. Le roi est en France et même en Europe le représentant des plus hautes idées de justice, l'incarnation du droit. Il exerce cette magistrature morale que le successeur de saint Pierre, tout à son dernier combat, semble lui abandonner.

En Angleterre, au contraire, la royauté est affaiblie par ses fautes, humiliée par ses défaites. Mais la nation a peu à peu séparé sa cause de celle de ses rois : elle fait des progrès sans eux, contre eux. Elle se donne malgré eux un gouvernement qui sera désormais sa chose et [illegible]e le temps perfectionnera.

A la fin du siècle, c'est donc la royauté française et la nation anglaise qui passent au premier rang en Europe. Un réel apaisement suit d'ailleurs ces luttes prolongées, au grand profit de la culture intellectuelle. Une véritable renaissance se produit : la poésie, la science, les arts, s'épanouissent ; c'est le moment lumineux du moyen âge. Et la France est le principal foyer de ce rayonnement.

Innocent III. — En 1198, les cardinaux élurent, à la place du vieux et faible Célestin III, un homme encore jeune et plein d'ambition, Lothaire de Ségni, qui prit le nom d'Innocent III. Il avait trente-sept ans ; il avait étudié la théologie à l'Université de Paris, le droit civil et le droit canon à Bologne. Il fut intronisé avec une pompe inusitée : il exigea, dès son avènement, le serment de fidélité du préfet de Rome, qui était jusque-là le représentant du pouvoir impérial. Les circonstances semblaient inviter le nouveau pape à jouer un grand rôle dans la chrétienté : il n'y faillit point. Et si jamais le rêve

théocratique de Grégoire VII a pris corps et paru se réaliser, ce fut sous le brillant pontificat d'Innocent III (1198-1216).

Ses doctrines et sa politique. — Ses doctrines sur le pouvoir du Saint-Siège sont celles de Grégoire VII; il les fit connaître au monde dès son avènement, par ses sermons et ses lettres. Il se proclame « intermédiaire entre Dieu et les hommes, au-dessous de Dieu, au-dessus des hommes, juge de tous, jugé par Dieu seul ». — « La main du Seigneur, dit-il encore, nous a élevé de la poussière sur ce trône, pour que nous rendions la justice, non seulement avec les princes, mais sur les princes. » Mais, si les principes sont les mêmes, son caractère n'est pas celui de son glorieux devancier. Grégoire VII marchait droit devant lui, sans attendre les circonstances, sans s'inquiéter des obstacles. Moins inflexible et plus habile, Innocent III sait se servir des unes, tourner les autres. C'est la souplesse de la politique, mise au service de la rigueur des doctrines, qui fait l'originalité de sa physionomie et assure momentanément le succès de ses desseins.

On peut distinguer deux parties dans son œuvre : d'une part, son intervention, hardie mais adroite, souvent décisive, dans les affaires de l'Italie et de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France; d'autre part, les grandes entreprises, les expéditions que la papauté a conçues et dirigées elle-même : la quatrième croisade et la croisade des Albigeois.

Innocent III et l'Empire. — C'est dans ses relations avec les quatre grands pays de la chrétienté qu'apparaît surtout le génie supérieur d'Innocent III, et ce grand art de l'équilibre où il fut un maître. En 1198, l'Empire traversait une crise, mais la papauté courait un danger. Innocent trouva sur l'heure, à ces difficultés, une solution ingénieuse.

L'empereur Henri VI venait de mourir (1197), laissant un fils en bas âge, Frédéric, et un frère en âge d'homme, Philippe de Souabe. Philippe était reconnu empereur par une partie des princes allemands; Frédéric et sa mère, Constance, étaient aux prises avec un soulèvement des barons napolitains et siciliens.

Ce que le Saint-Siège devait empêcher avant tout, c'est que

la même famille, le même souverain, pussent règner à la fois sur les Deux-Siciles et sur l'Empire : c'en était fait dans ce cas de l'indépendance italienne et du Saint-Siège, pressés au nord et au sud, infailliblement écrasés. Innocent III s'empressa d'opposer à Philippe de Souabe un compétiteur à la couronne impériale ; ce fut naturellement un Welf, Otton de Brunswick, fils de Henri le Lion. Otton groupe autour de lui, contre son rival excommunié, une partie de la féodalité allemande ; à la voix du pape, la ligue lombarde se ranime, une nouvelle ligue se forme, celle des villes de Toscane ; en deçà et au delà des Alpes, Innocent dirige les attaques contre la dynastie des Hohenstaufen, arme les Guelfes contre les Gibelins.

Innocent III et le royaume des Deux-Siciles. — Mais en même temps il se déclare, dans les Deux-Siciles, le protecteur du petit-fils de Frédéric Barberousse, contre l'aristocratie normande ; il excommunie les adversaires du jeune Frédéric ; il accepte la tutelle de l'enfant, charge un cardinal (Savelli) de son éducation. Ce sera le pupille de la papauté, qui, par lui, régnera sur l'Italie méridionale.

Cette politique subtile qui, avec une apparence de générosité, frappait l'homme et sauvait l'enfant, le pape la soutint jusqu'en 1208. A ce moment, nouvelle péripétie : l'empereur Philippe, que son rival n'avait pas pu détrôner, fut assassiné par un Bavarois, Otton de Wittelsbach. Ce coup désorganisa le parti des Hohenstaufen, et Otton IV de Brunswick fut reconnu empereur à peu près par toute l'Allemagne.

Lutte d'Innocent contre Otton IV. — Mais, en devenant empereur, cet allié du Saint-Siège devint naturellement son ennemi. Entre la papauté et l'Empire, la situation était telle que nulle union ne devait subsister. On pourrait dire qu'en prenant la couronne impériale un Guelfe même devenait Gibelin. La rupture d'Innocent et d'Otton se produisit aussitôt. Otton la consomma en essayant de ravir à Frédéric la couronne des Deux-Siciles. C'est ce que Rome ne voulait permettre à aucun prix : Otton à son tour fut excommunié.

Frédéric II ; Bouvines (1214). — Mais quel candidat

lui opposer? Un seul pouvait rallier la féodalité allemande : c'était le rejeton de la glorieuse famille dont l'Allemagne avait gardé le souvenir, Frédéric de Hohenstaufen. Ce jeune homme de dix-sept ans était plein d'ambition, et paraissait plein de dévouement au Saint-Siège. Innocent l'appelle à Rome et le désigne aux suffrages de ses partisans. Frédéric passe les Alpes, voit la noblesse des bords du Rhin se presser autour de lui (1212), rallie les princes de la région du Danube, reçoit l'adhésion de la Bohême, du Danemark. Les trois quarts de l'Allemagne sont gagnés à sa cause. Mais Innocent III a pris ses précautions pour l'avenir, et lié le futur empereur par de solennels engagements : liberté des élections ecclésiastiques, cession des biens allodiaux de la comtesse Mathilde, reconnaissance et extension de l'entière souveraineté du pape sur le patrimoine de saint Pierre, voilà ce que Innocent a fait jurer à Frédéric avant de le lancer en Allemagne, voilà ce qu'il lui fait jurer encore, quand son succès s'affirme, à la diète d'Egra (1213). Et lorsque la bataille de Bouvines a assuré le triomphe du jeune prince (1214), lorsque celui-ci est couronné à Aix-la-Chapelle (1215), Innocent exige deux nouveaux engagements significatifs : l'empereur ne gardera pas le titre de roi des Deux-Siciles, il le cèdera à son fils qui vient de naître : — donc ce royaume restera sous la tutelle du Saint-Siège; Frédéric promet de faire une croisade : — le Saint-Siège le tient par ce vœu et pourra l'éloigner s'il devient dangereux, le frapper d'anathème s'il refuse de partir.

Innocent III et Philippe-Auguste. — Depuis le début de son pontificat d'ailleurs, Innocent III faisait entrer dans ses calculs politiques toute la chrétienté. Il y avait longtemps déjà qu'il avait la main dans les affaires de France et d'Angleterre, opposant souverain à souverain, passant d'une alliance à l'autre, suivant l'intérêt du moment. C'est chose curieuse surtout de le suivre dans le détail de ses relations avec Philippe-Auguste, autre grand politique et partenaire digne de lui. Chacun d'eux tour à tour cède ou résiste, suivant qu'il sent le terrain plus ou moins solide sous ses pas.

Le premier qui dut céder fut le roi de France.

Ingeburge. — En 1193, Philippe avait épousé une sœur de Knut II, roi de Danemark, Ingeburge ; mais, le mariage à peine célébré, il lui témoigna une insurmontable aversion, « sans doute à l'instigation du diable, ou par l'effet de quelques maléfices »; et bientôt il obtint, de la complaisance de quelques évêques, l'annulation de cette union, sous le prétexte, au moins bizarre, d'une parenté trop rapprochée. La malheureuse étrangère, reléguée dans un château, perdue dans un pays dont elle ne savait pas même la langue, répétait ces mots significatifs : « Male France (mauvaise France)! Rome... » Son appel parvint à Rome ; mais le faible Célestin III ne put triompher de la résistance du roi, qui épousa, en 1196, la fille du duc de Bohême, Agnès de Méranie.

Soumission de Philippe. — Tout changea à l'avènement d'Innocent III. Le nouveau pape prit en main cette cause de l'indissolubilité du mariage et se prononça pour l'abandonnée (1198.) Après quelques sommations restées sans effet, il suspendit l'excommunication sur la tête de Philippe, et lança l'interdit sur tout le royaume [1]. L'effet de cette sentence fut terrible. Un instant, Philippe se débattit avec colère (1200) ; il fit saisir le temporel des évêques qui exécutaient la sentence, frappa les nobles et les bourgeois qui y obéissaient. Puis, sentant qu'il jouait sa couronne, il négocia et finit par se soumettre [2]. Il renvoya Agnès, qui ne tarda pas à mourir de douleur. Longtemps, il est vrai, Ingeburge ne fut épouse que de nom. Ce ne fut qu'en 1212, sur les instances réitérées d'Innocent, qu'il la tira du donjon d'Etampes et lui rendit les honneurs royaux.

Résistance de Philippe. — Ici le pape avait pour lui le droit ecclésiastique, la justice, l'humanité. Il n'avait pas

1. Sous Robert et Philippe Ier, l'interdit n'avait été lancé que sur les lieux où résidait le roi.

2. Avec cette brusque décision, qui est un des traits de son caractère : un concile d'évêques français était réuni pour discuter la question et siégeait depuis deux semaines. Un jour, le roi déclara « qu'il reprenait Ingeburge, qui était à lui et ne voulait plus s'en séparer » ; puis il s'éloigna, sans même saluer les évêques.

plié devant les menaces du roi. Peu après, ce fut le roi, qui, fort de son droit monarchique, et sûr de l'assentiment de ses barons, força Innocent à céder.

C'était après la confiscation des biens de Jean Sans Terre, en 1204: Philippe commençait sa conquête. Innocent III envoya au roi des légats avec mission de convoquer les prélats et les grands du royaume pour accommoder les deux adversaires en ménageant leurs droits réciproques. Philippe répondit aux légats « que les affaires des rois ne regardaient pas la papauté »; et il passa outre. Innocent se contenta d'écrire au roi une lettre de reproches, mais il n'osa pas insister, sentant que le roi avait la nation pour lui.

Rôle européen d'Innocent III. — Mais bientôt des intérêts communs les rapprochèrent. On sait qu'en 1212 Innocent voulut se servir de Philippe contre Jean qu'il venait d'excommunier; qu'après l'avoir armé il le désarma d'un mot (1213,) sans que le roi, malgré sa sourde irritation, osât continuer l'entreprise; qu'enfin les événements de 1214 unirent de nouveau les deux grands politiques, et que Bouvines fut à la fois la victoire de la France et le triomphe de la politique pontificale.

L'ambition d'Innocent et celle de Philippe furent une dernière fois en conflit, lorsque Louis de France répondit à l'appel des barons anglais contre le roi d'Angleterre (1216). Innocent III, qui considérait l'Angleterre comme un fief du Saint-Siège, et qui venait d'annuler la Grande Charte, excommunia les barons, ainsi que le roi de leur choix. En même temps, il défendit à Philippe de laisser passer en Angleterre son fils. Le roi, cette fois, ne résista pas ouvertement. Il usa de ruse et joua la comédie de la soumission. Il déclara qu'il confisquait les domaines de Louis et des barons qui le suivraient; mais il ajoutait qu'il ne pouvait rien de plus. Au fond du cœur, il souhaitait ardemment le succès de Louis, et, s'il ne lui envoyait aucun secours, il laissait Blanche de Castille en rassembler pour son mari. Le pape était plein de colère: il prêcha sur ce texte: « L'épée sortira du fourreau; elle est fourbie pour briller, et aiguisée pour tuer. »

Mais Philippe avait su se mettre à l'abri du glaive spirituel. D'ailleurs, Innocent mourut avant le dénouement de cette affaire.

Les croisades d'Innocent III. — En même temps qu'Innocent III faisait ainsi jouer aussi tous les ressorts de la politique européenne au profit du Saint-Siège (il le croyait du moins), il préparait et dirigeait deux grandes expéditions, deux croisades, qui ne furent pas, à vrai dire, fidèles jusqu'au bout à la pensée pontificale : l'une, entreprise contre un empire musulman, aboutit à la destruction d'un empire schismatique ; l'autre, faite pour rattacher à Rome une province hérétique, prépara la réunion de cette province à la couronne de France.

Prédication de la quatrième croisade. — Aussitôt après la mort de Saladin (1197), les chrétiens d'Orient essayèrent de reprendre ce que le grand conquérant leur avait enlevé ; ils n'y réussirent pas, malgré un secours assez considérable que l'Allemagne leur envoya, et Jérusalem était encore au pouvoir des infidèles quand Innocent III monta sur le trône pontifical. Un des premiers soins du pape fut de faire prêcher une nouvelle croisade. Il en chargea un prédicateur populaire, d'une éloquence originale et puissante, Foulque, curé de Neuilly-sur-Marne. Ce fut dans un tournoi, à Ecry-sur-Aisne, que la guerre sainte fut résolue (1199). Là étaient réunis les seigneurs de la Champagne, la noblesse la plus enthousiaste de France ; les premiers princes qui se croisèrent furent le jeune Thibaut V, comte de Champagne, et son cousin Louis, comte de Blois et de Chartres ; cette maison de Blois-Champagne était, entre toutes les autres (on en verra d'autres preuves), chevaleresque et romanesque ; Baudouin, comte de Flandre, prit aussi la croix. Philippe résista aux instances d'Innocent : « Il se ferait volontiers mécréant comme Saladin, » s'écriait le pape.

Villehardouin. — Nul souverain ne se croisa : aussi la quatrième croisade n'eut-elle pas, comme la précédente, un caractère politique. Prêchée dans un tournoi, elle fut une entreprise exclusivement féodale, une sorte de roman de

chevalerie, presque une *chanson de gestes*, et elle eut son poète — en prose, Villehardouin. Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui a pris une grande part aux préparatifs de l'entreprise, à la conduite de la guerre, à l'organisation de la conquête, a écrit un très intéressant récit de cette *aventure*. Pour la première fois, au moyen âge, nous trouvons non pas une chronique écrite par un clerc qui enregistre les événements, mais par un homme de guerre racontant les choses qu'il a faites. Et ces premiers *mémoires* ne sont pas écrits en latin, mais dans la langue de tous, en français. Le récit est plein d'animation : « Oyez une plus grande merveille... sachez que nulle plus horrible trahison..., etc., » telles sont les formes ordinaires de sa narration, qui a souvent et naturellement des allures d'épopée.

Venise (1201). — Les croisés avaient d'abord décidé qu'on prendrait la route maritime, dont on avait fini par reconnaître les avantages. Ils déléguèrent six députés (Villehardouin était de ce nombre) à Venise, pour obtenir que la puissante république maritime transportât l'armée chrétienne en Terre Sainte. Le doge, Dandolo, débattit avec eux les conditions du transport : il fut convenu que les croisés payeraient 85,000 marcs d'argent (environ quatre millions et demi de notre monnaie) pour le transport de quatre mille cinq cents chevaliers, neuf mille écuyers ou hommes d'armes à cheval, vingt mille hommes de pied. Le traité fut ratifié dans une assemblée populaire. Les délégués de la croisade se jetèrent à genoux devant les représentants du peuple de Venise, qui tout d'une voix s'écrièrent : « Nous l'octroyons ! » — « Là, ajouta Villehardouin, fut mainte larme plorée ! » Ces larmes nous étonnent un peu, dans la conclusion d'un marché. Mais il y a là un mélange d'enthousiasme religieux, d'héroïsme belliqueux et d'esprit mercantile, qui peint à merveille la Venise de cette époque.

But de la croisade. — Quand Villehardouin rentra en France, le jeune Thibaut V venait de mourir, « ayant gagné la Jérusalem du ciel, lorsqu'il cherchait la Jérusalem terrestre ». On offrit le commandement au duc de Bourgogne,

qui le refusa, et on le déféra enfin à un seigneur italien, Boniface, marquis de Montferrat.

Les croisés étaient déjà divisés sur le but de l'expédition : les uns voulaient aller en Syrie, les autres « en Babylonie », c'est-à-dire en Egypte. C'était une idée nouvelle, et qui marque un nouveau progrès, de frapper les musulmans au cœur de leur puissance. Mais le hasard allait tromper les espérances des « Babyloniens », aussi bien que celles des Syriens [1].

Zara (1202). — Quand l'armée chrétienne arriva à Venise (1202) et qu'il fallut exécuter les conditions du marché, l'embarras fut grand. A eux tous, les croisés ne purent réunir que 35,000 marcs. Il en manquait 50,000 ! C'est alors que Venise proposa et fit accepter un nouveau marché : les croisés iraient prendre la ville de Zara pour le compte de la République, qui la réclamait. A ce prix, la flotte vénitienne porterait les trente-quatre mille soldats du Christ en Égypte. Vainement les légats du pape déclarèrent que c'était violer la loi des croisades ; car Zara appartenait au roi de Hongrie, qui avait pris la croix. Après de vifs débats, on accepta la proposition. Et, pour mieux rassurer ses nouveaux alliés, le doge Dandolo, quoique octogénaire et aveugle, prit lui-même la croix au milieu de l'enthousiasme général.

Départ pour Constantinople (1203). — Zara fut prise en effet ; mais un nouveau coup de théâtre était réservé à la croisade (1203) : un jeune prince grec, Alexis, arriva au camp des croisés. C'était le fils de l'empereur grec Isaac l'Ange, qu'un usurpateur venait de détrôner et de jeter en prison. Alexis suppliait l'armée chrétienne d'aller à Constantinople, délivrer et rétablir le vieux souverain. Il faisait, en retour,

1. Sur cette curieuse déviation de la quatrième croisade, qui allait aboutir à Constantinople, on a bâti plusieurs systèmes. Des érudits allemands y voient l'œuvre de la politique tortueuse de Venise, qui, secrètement liée au *soudan* d'Egypte, mit tout en œuvre pour detourner les croisés de ce pays. Un savant français, M. Riant, y découvre l'action de l'empereur excommunié, Philippe de Souabe. Ces systèmes ingénieux et compliqués ne laissent aucune part au hasard et à l'esprit d'aventure, que le récit de Villehardouin met si brillamment en évidence (V. Tessier, *La Quatrième Croisade*).

lui aussi, les plus belles promesses : il réconcilierait l'Église grecque avec le pape ; il fournirait aux croisés 200,000 marcs d'argent, et, de Constantinople, ferait voile avec eux vers l'Égypte. Ce projet mit le camp en émoi. Le légat, cette fois, menaça d'anathème ceux qui se détourneraient encore de la Terre Sainte ; l'abbé de Vaux de Cernay, et bon nombre de chevaliers dociles au pape (parmi eux le fameux Simon de Montfort) s'éloignèrent sans plus délibérer. Malgré ces défections, par lesquelles « l'ost était dépiécée », l'esprit d'aventure l'emporta : on fit voile vers Constantinople. Villehardouin peint avec une simplicité homérique le frémissement des chevaliers à cette nouvelle et la joie du départ : « Le temps fut beau et clair, le vent bon et clément ; aussi laissa-t-on les voiles aller au vent. Et bien l'atteste le maréchal Geoffroy, qui dicta cet ouvrage, que jamais si grande chose navale ne fut vue ; et bien semblait que ce fut expédition à devoir conquérir des royaumes ; car, aussi loin qu'on pouvait voir aux yeux, on ne pouvait voir que voiles de nefs et vaisseaux, tellement que le cœur de chacun s'en réjouissait ». [1]

Premier siège. — Lorsque enfin, entrant dans le Bosphore, les croisés virent « tout à plein » Constantinople, « quand ils aperçurent ses hautes murailles et grosses tours si près l'une de l'autre, dont elle était revêtue et munie tout à l'entour, ses riches et superbes palais, ses hautes églises dont il y avait tant que personne ne l'eût pu croire s'il ne l'eût vu de ses propres yeux, et la belle assiette de la ville de son long en sa largeur, qui de toutes autres était souveraine, sachez qu'il n'y eut homme si hardi à qui la chair ne frémit par tout le corps ». Une armée grecque semblait disposée à défendre ces merveilles contre les barbares ; mais, « quand on vint à lances baisser », elle s'enfuit. Le siège dura peu. Au bout de dix jours, et après un premier assaut, on apprit que

1. A la hauteur du cap Malée, la flotte aperçut deux vaisseaux chargés de chevaliers qui avaient refusé de suivre la croisade à Constantinople. « Ils eurent si grand'honte qu'ils n'osèrent se montrer. » Un d'entre eux sauta dans une barque en criant à ses compagnons : « Je vous tiens quitte de tout ce que je laisse là haut ; mais je m'en vais avec ceux-là, qui ont bien mine de conquérir des royaumes. »

l'usurpateur s'était enfui, que les Grecs avaient tiré de prison et remis sur le trône le vieil Isaac et que la ville capitulait (1203).

Révolution. — La croisade toutefois n'était pas au terme de ses péripéties. Pendant que les croisés campés sous les murs de Constantinople attendaient sans impatience l'heure du départ, les Grecs revenaient de leur terreur et méditaient une nouvelle révolution ; ils étaient irrités des lourdes contributions qu'Alexis prélevait pour payer ses alliés, de la réconciliation projetée avec Rome, de l'arrogance des soldats d'Occident ; ils ne pouvaient souffrir que le jeune prince avilît sa majesté impériale au milieu des orgies des Latins, laissât ces rustres se coiffer de sa couronne et mettre sur sa tête un bonnet de matelot vénitien. Un jour, une émeute éclata. Alexis fut tué ; la foule proclama empereur Ducas, surnommé *Murzufle* (le Sourcilleux) [1].

Pillage de Constantinople (1204). — Alors les croisés coururent aux armes : l'heure était venue où ces longues convoitises, que la richesse de Constantinople excitait depuis plus d'un siècle, seraient enfin satisfaites. Après deux jours de combats, la ville impériale fut prise d'assaut ; il y eut, parmi les vainqueurs, un moment d'hésitation et comme de stupeur ; puis le carnage, le pillage, l'incendie (12 avril 1204). La ville de Constantinople fut traitée par les Latins comme Rome jadis par les Vandales. D'inappréciables trésors furent anéantis, les statues de marbre brisées, les bronzes « transmués en monnaie » ; les manuscrits précieux dispersés ou brûlés. « Depuis que les siècles furent commencés, il ne fut tant gagné dans une ville. »

L'Empire latin (1204-1261). — L'Empire grec était détruit ; sur ses ruines les croisés élevèrent à la hâte un empire latin ou plutôt une fédération féodale semblable à celle de Palestine. On reconnut empereur le comte de Flandre, Baudouin. Les autres chefs de la croisade se taillèrent des grands fiefs dans le territoire byzantin ; Boniface de Monferrat

1. HENRI MARTIN.

fut roi de Macédoine; le comte de Chartres, duc de Nicée, Villehardouin devint maréchal de Romanie. Il y eut des princes de Morée, des ducs d'Athènes, des comtes de Sparte. Les simples chevaliers reçurent des villes et des châteaux, les clercs s'installèrent dans les riches monastères grecs.

Ce fut à Venise que l'affaire profita surtout. Aussi habile qu'il avait été héroïque pendant les deux sièges, le vieux Dandolo refusa la pourpre impériale et se contenta de réclamer pour la République les côtes, les îles, « un quart et demi de l'Empire », comme on disait, avec le monopole du commerce.

Ainsi finit cette singulière aventure : une croisade excommuniée remit sous l'autorité de Rome l'empire schismatique. Ce fut d'ailleurs pour peu de temps. Le régime féodal porta en Grèce les mêmes fruits qu'en Terre Sainte. Cet empire devait périr par ses discordes autant que par les coups de ses ennemis du dehors. Le premier empereur périt en 1206, dans une embuscade des Bulgares. Harcelé au nord par ces féroces voisins, l'empire fut repris peu à peu par les Grecs, qui avaient reformé leur puissance en Asie mineure. Il succomba après une existence agitée et misérable d'un demi-siècle : en 1261, un prince grec, Michel Paléologue, restaura la domination byzantine.

La croisade des Albigeois. — Il faut bien reconnaître que le zèle religieux d'Innocent III a déchaîné sur le monde civilisé de terribles fléaux, et que les guerres qu'il a prêchées ont produit, en échappant, il est vrai, à sa direction, bien des ruines. Celles du Midi de la France, pendant la guerre des Albigeois, dépassent encore en horreur celles de Constantinople.

Nous avons déjà signalé au siècle précédent, à l'occasion de la révolution consulaire, les différences qui existaient entre le Nord et le Midi de la France; elles étaient encore plus accentuées au commencement du XIIe siècle : c'était une autre civilisation, un autre esprit, un autre monde.

État matériel du Midi de la France. — Rien de plus brillant que la civilisation du Languedoc et de la Pro-

vence. Dans les villes, un déploiement de richesse extraordinaire, la passion du luxe et du plaisir; des fêtes où l'on affichait un faste extravagant; une bourgeoisie enrichie par le commerce, par la croisade, qui frayait avec la chevalerie, comptait des nobles dans ses rangs et gouvernait la cité comme une république; enfin, une prospérité et des institutions qui rappelaient le souvenir des plus beaux temps de la Gaule romaine. Dans les châteaux, une aristocratie cultivée adonnée à la galanterie et à toutes les voluptés élégantes. Une poésie riche de forme, servie par une langue harmonieuse, prêchant une morale facile, discutant devant les cours d'amour les problèmes les plus délicats et les plus dangereux de la casuistique amoureuse, donnant toujours raison à la passion; enfin, sous ce voile brillant, d'étranges violences, des passions effrénées, des vengeances raffinées.

État moral. — Au point de vue religieux, le Midi était comme un chaos de doctrines de toute provenance, ce qui s'expliquait par la persistance du paganisme romain, le séjour des Wisigoths ariens, la longue domination des Arabes en Septimanie, le voisinage de l'Espagne musulmane, les continuelles relations avec les villes maritimes d'Afrique et de Syrie. Tous les dogmes de l'antique Orient, tous les systèmes des philosophes grecs traduits par les Arabes, toutes les hérésies avaient laissé sur ce sol comme des alluvions, et une végétation singulière d'idées ou bizarres ou hardies, de superstitions ou de doutes, y avait presque entièrement étouffé la doctrine chrétienne. On donnait alors le nom collectif d'Albigeois à des sectes très diverses, au fond desquelles on retrouve surtout la doctrine de Zoroastre, reprise plus tard par les Manichéens : le monde livré à la lutte de deux éléments également puissants, le bien et le mal.

Les Albigeois. — A cette théologie, les Albigeois avaient adapté une morale accommodante. Leur société religieuse était partagée en deux sortes d'hommes : les *parfaits* ou *bons hommes* étaient purs, austères, pratiquaient l'abstinence et la continence, et ne devaient jamais pécher. Ils étaient en petit nombre. Les *croyants*, ou la masse des fidèles, pouvaient

satisfaire tous leurs instincts : il leur suffisait de *croire* et de s'attacher à un *parfait* qui les *consolait*, c'est-à-dire les absolvait. Mais, si le sévère pasteur de ce joyeux troupeau venait à pécher, le troupeau était damné, à moins de s'attacher à quelque autre parfait qui le consolait de nouveau. Cette conception religieuse avait pour les gens du Midi un double avantage : elle leur permettait de satisfaire toutes leurs passions, et aussi d'opposer la vertu impeccable de leurs parfaits, pauvres et austères, au désordre des mœurs très fréquent dans le clergé catholique[1]. En effet, l'animosité allait croissant sans cesse contre les prélats belliqueux, les abbés fastueux, les moines dissolus qui trop souvent partageaient la corruption générale. Dans certaines villes, les clercs n'osaient plus se montrer en public; les légats étaient insultés, les missions dirigées par l'ordre de Cîteaux restaient sans fruit. Seules les prédications de deux Espagnols, Diégo, évêque d'Ossuna, et son compagnon Dominique, avaient quelque effet, parce que c'étaient des prêcheurs populaires, tour à tour véhéments et tendres, « et qu'ils marchaient pieds nus contre les fils de l'Orgueil ».

Les comtes de Toulouse. — Les princes du Midi, en général, couvraient de leur tolérance, quand ils ne le favorisaient pas, ce grand mouvement dirigé contre l'autorité de Rome. C'est qu'eux-mêmes ils songeaient à un autre affranchissement : ils se dégageaient de plus en plus des liens qui les rattachaient à la couronne de France. Le puissant comte de Toulouse, Raymond VI, de qui relevait le comté de Foix, l'Albigeois, le vicomté de Béziers et de Carcassonne, le marquisat et le comté de Provence, etc., était déjà une sorte de roi du Midi. Ces princes avaient de puissants alliés au delà des Pyrénées : le roi d'Aragon, Pierre II, était beau-frère du comte de Toulouse. Il était riche, populaire; il lui était facile d'exploiter la vieille haine de race qui subsistait entre le Midi et le Nord. Les populations du Rhône et de la Garonne avaient gardé un vague souvenir des *Francs* d'au

1. V. Henri Martin.

delà de la Loire, des compagnons de Clovis, de Thierry, de Charles-Martel. Ces Francs, de leur côté, étaient toujours scandalisés par le bavardage léger des Méridionaux (qu'on se rappelle le règne de Robert le Pieux); leur simplicité s'indignait d'être exploitée (à la croisade, par exemple) par ce peuple de marchands rusés; leur convoitise devait s'éveiller à l'idée de faire main basse sur tous ces trésors.

Caractère de la croisade. — Ainsi un double schisme, religieux et national, se préparait dans le Midi de la France. La guerre des Albigeois fit rentrer ces populations dans l'unité catholique et, par suite de hasards que le pape n'avait pas prévus, dans l'unité monarchique. Mais ce résultat ne fut obtenu qu'au prix de maux effroyables. « Les hommes du Nord allaient, une fois encore, déborder sur la Gaule méridionale, écrasant tout sous les pieds de leurs chevaux de guerre, art, industrie, poésie » [1]. Guerre de religion, guerre de races, guerre de pillage, tout ce qui peut exaspérer les haines et multiplier les ruines se trouva réuni dans la croisade prêchée par Innocent III.

Innocent III et Raymond VI. — En 1207, le pape envoya un légat, Pierre de Castelnau, au comte de Toulouse, qui se trouvait alors à Saint-Gilles, pour le sommer une dernière fois de châtier les hérétiques de ses États. Aux menaces de l'homme d'Église le comte répondit par des menaces; et, le lendemain, comme le légat allait traverser le Rhône à Tarascon, il fut tué par un gentilhomme de Raymond VI.

Alors le pape jeta à la chrétienté le cri de guerre contre les hérétiques et leurs princes, en anathématisant Raymond VI et en déliant ses sujets du serment de fidélité : « Soldats du Christ, écrivait-il, que l'universel gémissement de l'Eglise vous émeuve... On ne doit point garder sa foi à qui ne la garde pas envers Dieu. » Paroles violentes, qui allaient recevoir une application cruelle!

Caractère de cette croisade. — L'abbé de Cîteaux, chargé de prêcher cette croisade à l'intérieur, lança aussitôt

1. Henri Martin.

ses moines dans toute la chrétienté. Le nombre des croisés fut grand à cause des *pardons* (indulgences) promis par le légat à ceux qui s'armeraient contre les hérétiques. Il fut grand aussi parce que c'était un appel à la jalousie, à la cupidité, aux passions mauvaises des populations du Nord Le duc de Bourgogne, les comtes d'Auxerre, de Nevers, de Saint-Pol, du Forez, de Genève, etc., prirent la croix. Mais le chef de la croisade fut un simple baron, Simon de Montfort. Il était d'une famille peu puissante, mais remuante et qui visait à une haute fortune. Simon était un vrai héros de guerre sainte, avec toutes les passions bonnes ou mauvaises qui avaient fait les croisades. Foi ardente, dévouement au Saint-Siège (il l'avait montré en abandonnant, l'un des premiers, ses compagnons excommuniés sur la route de Constantinople en 1203), mœurs austères, ardente ambition, logique rigoureuse que ne troublait aucun sentiment d'humanité; il allait être la terreur du Midi, « l'épée qui brille et tue », selon la parole d'Innocent III.

Pénitence de Raymond VI. — Si les forces du Nord s'étaient heurtées à toutes les forces du Midi, l'issue de la lutte eût pu être douteuse. Mais Raymond, irrésolu et faible, n'osa pas résister tout d'abord. Le pape avait recommandé à son légat de ne pas pousser à bout le comte de Toulouse : « Il serait toujours temps, s'il persévérait dans le mal, de l'attaquer quand les autres hérétiques auraient succombé. » Aussi, quand Raymond offrit de se soumettre, le légat l'admit à la pénitence. Il la subit dans l'église de Saint-Gilles : « Le comte fut amené nu, devant les portes de l'église, et là, devant vingt archevêques et évêques, il jura, sur le corps du Christ et les reliques des saints, d'obéir en tout aux commandements de la Sainte Église romaine; ensuite on lui mit une étole au cou, et le légat, le traînant par cette étole, l'introduisit dans l'église en le flagellant. Puis le comte, craignant que ses terres ne fussent infestées par les croisés de France, demanda à prendre lui-même la croix (1209) » [1].

1. Pierre de Vaux de Cernay, moine de Cîteaux, historien de la croisade.

Raymond-Roger. Sac de Béziers (1209). — Son neveu, Raymond-Roger, vicomte de Béziers et de Carcassonne, fit plus fière mine devant l'ennemi. Il représenta aux chefs de la croisade « qu'il était serviteur de l'Église et voulait mourir pour elle », mais il refusait de livrer ses sujets. Sa perte au reste était résolue; le légat lui dit « qu'il ne perdît pas ses paroles et se défendît du mieux qu'il pourrait ». Raymond-Roger alla organiser la résistance dans sa forte place de Carcassonne.

La ville de Béziers crut pouvoir soutenir l'effort des gens du Nord : c'était une belle ville, riche et populeuse[1]. Mais les bourgeois furent vite mis en déroute sous leurs murs. Les croisés, en les poursuivant, entrèrent avec eux par les portes : « Là eut lieu le plus grand massacre qu'on eût jamais fait de par le monde; on n'épargna ni jeunes, ni vieux, pas même les enfants à la mamelle. » Le farouche cri de guerre qu'on attribue, peut-être à tort, à l'abbé de Cîteaux : « Tuez tout, Dieu sait reconnaître ceux qui sont à lui, » fut certainement la règle de conduite des croisés; on tua jusque dans l'église, et les chanoines firent sonner leurs cloches jusqu'à la fin du carnage. La ville fut ensuite pillée et enfin incendiée, « afin qu'il n'y restât chose vivante ». Certains historiens portent à 60,000 le nombre des victimes; l'abbé de Cîteaux en avoue 20,000.

Mort de Raymond-Roger. — Après le sac de Béziers, l'armée alla investir Carcassonne. La place était très forte[2]. Une foule de gens du pays s'y étaient réfugiés; Raymond-Roger les soutenait de son ardeur. C'était de lui, surtout, que les croisés voulaient avoir raison : « Le légat fit alors, dit Henri Martin, une monstrueuse application du précepte d'Innocent: « On ne doit point garder sa foi à qui ne la garde « pas à Dieu. » Il invita Raymond-Roger à venir en toute sûreté débattre au camp les conditions d'une capitulation; quand il

1. Suivant un adage local : « Si Dieu le père voulait habiter sur la terre, il habiterait à Béziers. »

2. La *cité* de Carcassonne présente encore aujourd'hui, grâce aux beaux travaux de Viollet Le Duc, un spécimen complet de place forte au moyen âge.

y fut, on le retint comme otage. Puis on permit aux habitants de partir en abandonnant leurs biens. Mais Raymond-Roger resta prisonnier dans la tour Pinto, la plus haute du château de Carcassonne. C'était un prisonnier dangereux à garder; sa loyauté, sa bravoure, ses malheurs, passionnaient tout le Midi. Il mourut fort à propos après six mois de captivité, « dont fut bruit par toute la terre, dit un chroniqueur provençal, que Montfort l'avait fait périr ». Montfort venait en effet de se faire attribuer les biens du malheureux prince, au refus de plusieurs autres chefs des croisés. Son ambition d'ailleurs n'était pas encore satisfaite.

Les croisés et le comte de Toulouse. — Le tour du comte de Toulouse était arrivé. Il se sentait menacé, il essaya de détourner l'orage. Il vint à Paris, obtint une lettre du roi au pape et partit pour Rome. Innocent III, touché peut-être de ses malheurs, ou effrayé des violences commises au nom du Saint-Siège, le releva provisoirement des peines portées contre lui. Mais les légats n'avaient pas de ces scrupules, ils ne voulurent accorder ni trêve ni merci ; du moins, ils lui imposèrent des conditions si dures que Raymond comprit que les vainqueurs étaient inexorables. Il se releva alors, et en appela à ses sujets. Toulouse, Montauban, Moissac, Agen, lui jurèrent de le soutenir jusqu'à la mort. Le comte de Foix prit aussi les armes (1210).

Mais c'était déjà bien tard! Montfort, dès 1211, envahit le pays; il prit Lavaur, Castelnaudary, Cahors; il enveloppait Toulouse; il comptait y entrer par la complicité de l'évêque de cette ville, Foulque, ancien troubadour, devenu un furieux ennemi des hérétiques. Les chroniqueurs du Midi ne parlent qu'avec haine du « maudit évêque Folquet ». Le pape voulut intercéder une dernière fois : les légats le supplièrent de ne pas permettre « que cet hérétique de Raymond relevât sa tête déjà écrasée à demi ».

Pierre II d'Aragon. — Raymond cependant trouva un allié puissant dans la personne du roi d'Aragon, Pierre II, « don Peyre». C'était un souverain peu suspect au point de vue de la foi, un brillant défenseur de la chrétienté en Espagne ;

il venait de contribuer, avec les rois de Castille et de Navarre, à une grande victoire remportée sur les farouches Almohades (secte musulmane d'Afrique) à Las Novas de Tolosa (1212). Mais c'était un prince généreux et chevaleresque ; il avait vainement interposé sa méditation entre les croisés et les seigneurs du Midi. Lui-même était un homme du Midi, un lettré élégant, auquel faisait horreur la barbarie du Nord. La colère l'emporta à la fin, il vint joindre ses forces à celles de Raymond VI, il assiégea avec lui Muret et envoya son défi à Simon de Montfort.

Bataille de Muret (1213). — Une bataille décisive fut livrée à Muret (1213). Les croisés partageaient la sombre exaltation de leurs chefs ; ils vénérèrent le bois de la vraie croix porté par l'évêque de Toulouse ; dans leurs rangs, les moines, parmi lesquels Dominique, « poussaient au ciel de tels gémissements qu'ils semblaient hurler plutôt que prier ». Ils se partagèrent alors en trois escadrons, « en l'honneur de la Sainte Trinité ». La mêlée fut courte et sanglante : Pierre II fut tué [1], et l'armée des hérétiques se dispersa ou se noya dans la Garonne.

La cause du Midi était perdue : le faible Raymond se remit à la discrétion des croisés. Simon occupa en peu de temps Narbonne et Toulouse (1214).

Concile de Latran (1215). — Alors Innocent III, pour régler les affaires pendantes de la chrétienté, convoqua à Saint-Jean-de-Latran un grand concile (1215). Ce fut l'une des assemblées les plus solennelles de l'Église au moyen âge. On y vit réunis plus de quatre cents évêques, huit cents abbés ou prieurs et les ambassadeurs de la plupart des États chrétiens. Innocent y parut dans toute la majesté de son rôle de souverain universel. Mais le concile fut, pour la papauté, ce

1. On racontait qu'un certain nombre de chevaliers français s'étaient spécialement attachés à sa poursuite. Pour les tromper, il fit revêtir son armure par un de ses écuyers : celui-ci, vivement pressé, fut desarçonné au premier coup. « Ce n'est pas là le roi Pierre, s'écrièrent les croisés, il est meilleur chevalier ! » Pierre les entendit et cria aussitôt : « Non, le roi, le voici ! » Il tomba à l'instant percé de coups.

que la diète de Mayence avait été pour les Hohenstaufen, une éclatante manifestation sans lendemain.

La grande assemblée confirma d'abord toutes les doctrines pontificales sur la puissance des papes, sur l'efficacité de leurs sentences. C'est la théorie du régime théocratique. Passant à l'application, le concile entra dans tous les détails de ce gouvernement de l'Europe que le pape avait exercé pendant dix-huit ans. Une nouvelle croisade fut proclamée ; Frédéric II, reconnu empereur d'Allemagne, les barons d'Angleterre en lutte avec leur roi Jean, condamnés, ainsi que ceux qui tenteraient de les secourir.

L'affaire des Albigeois fut traitée ensuite, et souleva de vives discussions. Le comte Raymond et son fils étaient venus réclamer contre la décision qui les dépouillait de leurs domaines ; le pape, par humanité et scrupule de conscience, ou par esprit politique, inclinait à leur faire au moins une restitution partielle. Mais les passions violentes et la logique des choses l'emportèrent. Le concile ratifia la confiscation. On restitua seulement les biens du comte de Foix, et le pape garda sous séquestre les terres à l'est du Rhône pour les rendre plus tard au fils de Raymond.

L'Inquisition. — Le concile institua ensuite les *enquêtes* que chaque évêque devait confier dans son diocèse « à trois hommes de bonne renommée pour la recherche des conventicules secrets et des prédications des parfaits ». C'est l'origine de l'Inquisition. Mais l'odieuse procédure secrète que ce tribunal ne tarda pas à mettre en vigueur ne fut pas l'œuvre du concile. C est par le concile de Toulouse tenu en 1229 sous la présidence du légat Saint-Ange qu'elle fut organisée. Le règlement en fut promulgué par le concile de Narbonne en 1232. (V. chap. xxxii).

Le Midi après la Croisade. — Quand Simon de Montfort, après le concile, revint de Paris, où il était allé rendre hommage au roi pour le comté de Toulouse, il trouva son nouveau domaine désolé et frémissant : chevaliers dépouillés (*faydits*), consuls bannis, bourgeois et paysans réduits à la misère, « tous ceux dont l'âme saignait et dont le

corps pleurait », erraient au milieu des ruines. Les poètes provençaux n'avaient plus que des chants de deuil : « Ah! Toulouse, Agen, Béziers. Carcassonne, disait l'un d'eux, quelles je vous vis! et quelles je vous vois! »

Toulouse. Mort de Montfort (1218). — Montfort essaya d'abord de régner sur ces ruines où tout criait vengeance contre lui. Mais dès que le jeune fils du comte de Toulouse, Raymond VII, eut mis le pied sur la terre de Provence, réclamant son héritage, tout le pays, de Marseille à Avignon, s'arma pour lui. Simon courut à ce nouvel ennemi qui venait d'investir Beaucaire; mais, derrière lui, Toulouse se souleva. Il revint sur Toulouse, la traita cruellement, détruisit ses murailles, et repartit pour la vallée du Rhône (1216). Les Toulousains reprirent encore les armes; cette fois, ils bloquèrent les troupes du comte dans le château Narbonnais (citadelle de la ville), et, relevant en toute hâte leurs murailles, ils jurèrent de périr pour leur indépendance. Montfort, laissant toute autre lutte, vint planter devant la ville rebelle sa fameuse « bannière au lion », et jura de son côté qu'il resterait là jusqu'à la victoire ou jusqu'à la mort. Le siège dura neuf mois. Tout échouait, même les tours de bois bardées de fer. Un jour, suivant une traduction méridionale, une vieille femme, trouvant sur le rempart une machine à lancer des pierres tout armée, la fit jouer. « La pierre, dit un chroniqueur, alla où c'était son métier », et fracassa le crâne de Montfort. Pendant que les croisés consternés levaient le siège, les Toulousains faisaient des feux de joie avec les tours des assiégeants, et dansaient au joyeux carillon des cloches, au son des cors, des clairons et des tambours[1].

Amaury de Montfort. Nouvelle croisade (1219). — La fortune de sa famille ne lui survécut guère. Son fils,

1. Voici l'oraison funèbre qu'un poète du Midi composa pour Simon de Montfort : « Son epitaphe dit qu'il est saint et martyr... mais moi, j'ai ouï dire que si, pour occire les hommes et répandre le sang, si, pour perdre les âmes et se complaire au meurtre; si, pour détruire les barons et ravir les terres, si, pour attiser le mal et éteindre le bien, tuer les femmes et massacrer les enfants, un homme peut ici-bas conquérir Jésus-Christ, celui-là doit porter la couronne et resplendir au ciel! »

Amaury, n'avait pas son impitoyable énergie. Tout le Midi était maintenant soulevé. Vainement le pape Honorius III prêcha une nouvelle croisade; vainement le fils du roi de France, Louis, qui voulait rentrer en grâce auprès du Saint-Siège, à la suite de son équipée malheureuse en Angleterre, amena à Amaury une nouvelle armée du Nord. Cette armée prit et pilla Marmande, mais vint échouer sous les murs de Toulouse. Louis s'éloigna « à grande confusion et à grand dommage » (1219). Amaury, découragé, offrit alors au roi Philippe la cession de ses domaines. Le vieux roi refusa. La réunion lui semblait peut-être prématurée; du reste, il ne voulait plus rien entreprendre. Son fils, devenu roi, acceptera bientôt cette offre. Quant à la famille de Montfort, nous la retrouverons en Angleterre.

Résultats du pontificat d'Innocent III. — Innocent III était mort avant ces événements (1216), peu après la clôture du concile, en pleine puissance. Certes, aucun successeur de saint Pierre n'avait à ce point dirigé le « jeu du monde ». Tout semblait avoir tourné à son avantage et au gré de ses désirs. Cependant, rien de ce qu'il avait entrepris n'était terminé, et, à regarder les choses de près, rien ne devait se terminer conformément à l'intérêt du Saint-Siège.

Il avait armé, pour reprendre Jérusalem, une croisade — qui s'était détournée, malgré ses anathèmes, sur Constantinople. Il avait disposé du trône impérial — en faveur de l'homme qui sera l'audacieux adversaire de Rome et de l'Église, Frédéric II. Il avait renoué et resserré les liens de vassalité entre les rois d'Angleterre et la papauté, — et déjà l'Angleterre, tout entière, barons, prélats, bourgeois, se soustrayait à l'autorité du roi et de son suzerain, le pape. Il avait enfin exterminé le Midi hérétique, et, un peu contre son gré, mis sur le trône de ces princes suspects un croyant impitoyable, — et le Midi allait s'arracher aux mains de ses nouveaux maîtres, pour tomber, après de nouvelles luttes, dans le domaine du roi de France. C'est cette royauté française, tour à tour alliée et adversaire d'Innocent, jamais son

instrument aveugle, qui héritera, en fin de compte, de la plus grande entreprise de la théocratie. « La royauté française, dit Henri Martin, a quelque chose de fatal : tout lui profite, le bien comme le mal. »

L'Église du XIIe au XIIIe siècle. — Il y avait donc une part d'illusion dans ce triomphe momentané de la théocratie. Mais cette illusion d'un pouvoir sans limites ne devait, pour la papauté, se dissiper que plus tard. Ces conséquences fâcheuses d'un grand pontificat ne pouvaient être encore soupçonnées à la mort d'Innocent III. Et s'il y a un nom dans les fastes du Saint-Siège qui marque l'apogée de la puissance du clergé, c'est celui-là. Nous avons vu que cette puissance était déjà grande au commencement de la période féodale (*Chap.* XVI). En rappelant et en groupant les faits de l'histoire ecclésiastique dispersés dans le récit des événements du XIe et du XIIe siècle, nous pourrons aisément nous convaincre qu'à aucune époque le clergé n'a tenu une aussi grande place ni joué un aussi grand rôle dans le monde. Pendant ces deux cents ans sa constitution s'est perfectionnée; son action politique s'est exercée souverainement; il a maintenu l'unité religieuse; il n'a cessé de diriger et de régler le mouvement intellectuel.

La papauté. — La constitution ecclésiastique comprend, on se rappelle, trois éléments: le clergé séculier sous la direction de l'épiscopat, les monastères, qui constituent le clergé régulier, la papauté. Ces trois pouvoirs existent à la fin du Xe siècle; ils ont agi à diverses époques puissamment sur la société; mais ils ont agi chacun à son moment, chacun dans sa sphère; il n'y a pas eu d'action d'ensemble; les relations entre eux sont mal réglées; l'Église ne forme pas encore d'une façon absolue un tout et un corps. La constitution de ce corps puissant, la subordination de tous les membres au *chef*, le pape, telle est l'œuvre à laquelle reste attaché le nom de Grégoire VII. Ses successeurs la poursuivirent sans interruption; elle était achevée à la fin du pontificat d'Innocent III.

La réforme de l'Épiscopat. — C'était sur l'épiscopat, ce rouage essentiel de l'institution ecclésiastique, que s'était

exercé le zèle de Grégoire VII et de ses continuateurs. Ils avaient travaillé sans relâche à le transformer, en le dégageant de la féodalité laïque, en l'arrachant à la vie séculière, en le soustrayant à la domination des princes temporels. Leur réussite n'avait pas été complète sur tous les points : ils n'avaient pu garder dans sa totalité le droit d'investiture qu'ils revendiquaient (concordat de Worms); dans certains pays, en France, de la part des Capétiens, en Angleterre, de la part des Plantagenêts, ils avaient rencontré une résistance opiniâtre à leur prétention de désigner les évêques. On a vu les démêlés d'Innocent II avec Louis VII au sujet de l'archevêché de Bourges, d'Innocent III avec Jean sans Terre à l'occasion de la nomination d'Étienne Langton. Mais, à demi vaincus sur le terrain politique, les papes avaient triomphé sur le terrain religieux. Partout l'épiscopat reconnaissait l'autorité de Rome en matière de dogme et de discipline; il constituait la haute administration du Saint-Siège. Ses mœurs s'étaient réformées, son autorité morale singulièrement accrue. Les noms des grands évêques du XIIe et du XIIIe siècle attestent que la réforme avait triomphé.

La réforme des ordres monastiques. — Si l'épiscopat était l'objet de cette réforme, les ordres monastiques en furent les instruments. Dès la fin du Xe siècle commence une phase nouvelle de l'institution monastique. « Du vieux tronc de l'ordre de Saint-Benoît de Nursie, créé vers 529, réformé par saint Benoît d'Aniane (vers 817), naissent de nouveaux rejetons[1]. » Le plus puissant de ces rejetons fut l'ordre de Cluny créé par Bernon en 910, et dont on sait le rôle considérable. L'idée de la réforme naquit là, et c'est Cluny qui lui fournit pendant un demi-siècle presque exclusivement ses chefs, Hildebrand, Urbain II, Calixte II, ses soldats, toute une armée de moines et de légats. Mais, gâté par sa puissance même, l'ordre eut à son tour besoin d'être réformé, et sur lui vinrent se greffer des rameaux d'une végétation vigoureuse. Un clunicien, Robert, abbé de Molesme fonda en 1098, un

1. RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*.

ordre plus sévère, celui de Cîteaux qui remplace bientôt Cluny dans la direction de la chrétienté. Quand les cisterciens commencent à se relâcher, un d'entre eux, l'illustre saint Bernard fonde Clairvaux en 1115 : au bout d'un siècle, 1800 couvents suivront la règle de Clairvaux. On pourrait citer encore l'ordre des Chartreux, créé par saint Bruno en 1,084 dans les âpres solitudes du Dauphiné, celui des Antonites établi aussi en Dauphiné (1095), qui se donne pour objet le soin des malades, celui des Grammontins (1124), dans les montagnes d'Auvergne, celui des Prémontrés (1120), l'abbaye de Fontevrault (1100) « composée de couvents d'hommes et de femmes, et dont la direction, par un trait tout à fait caractéristique, appartint à une abbesse après la mort du fondateur, Robert d'Arbrissel[1]. »

Ordres mendiants. — La fréquence même de ces réformes montre combien il était difficile de maintenir l'ascétisme et la pureté primitive dans ces grandes associations religieuses, qui quelques années après leur fondation regorgeaient de richesses. Le vice de l'institution était dans ce rapide accroissement des domaines et des revenus qui faisait bien vite d'un grand ordre une grande puissance féodale. Il fallait trouver un remède à ce mal. Ce remède fut trouvé au commencement du XIIIe siècle. Ce fut sous le pontificat d'Innocent III que le monachisme fut régénéré par la création des ordres Mendiants, Dominicains et Franciscains.

On avait dénoncé partout l'orgueil, le faste, l'avidité des moines de Cluny et de Cîteaux. La richesse avait produit là son effet ordinaire, le relâchement des mœurs. Ces deux ordres, qui avaient joué un si grand rôle et dirigé pendant un temps la conscience chrétienne, étaient en pleine décadence; ils prenaient eux aussi un caractère temporel, ils cessaient de défendre la foi, de pratiquer la charité. Eux aussi ils avaient besoin d'une réforme, comme l'épiscopat au temps de Grégoire VII. La pauvreté seule pouvait rendre à l'institution monastique sa force primitive. Les nouveaux religieux firent

1. Rambaud.

vœu de ne rien posséder, individuellement ou collectivement, de vivre d'aumônes; et par là, dans un siècle où le souci des intérêts temporels, de la domination politique affaiblissait moralement et le clergé séculier, et le clergé régulier, et la papauté elle-même, ils infusèrent à l'Eglise une vie nouvelle.

Les Dominicains. — Ils se partagèrent d'ailleurs la tâche. L'ardent Dominique avait fondé son ordre en pleine lutte contre les Albigeois, au foyer même de l'hérésie, à Toulouse. Il voua ses religieux, *les Frères Prêcheurs*, à la défense de la foi: « Dans la sphère de l'orthodoxie ils représentèrent le raisonnement, la science, l'enseignement rigoureux de la théologie [1]. » Ils prirent bientôt en main la direction de l'inquisition. Leur nom est inséparable de l'histoire de ce « tribunal de la foi » qui tint pendant longtemps le Midi sous la terreur. Deux dominicains dans chaque diocèse étaient chargés de rechercher et de dénoncer les hérétiques [2]. On ne saurait toutefois oublier que l'ordre produisit au XIIIe siècle des savants illustres, comme Albert le Grand et Thomas d'Aquin, et plus tard des artistes, comme Fra Angelico, et même un tribun, Savonarole.

Saint François d'Assise (1182-1226). — Quant aux Franciscains ils remontèrent à l'Evangile, non pour y chercher la pure doctrine, mais pour en faire jaillir une source intarissable de charité. Leur fondateur, François d'Assise, est essentiellement un prédicateur populaire en qui l'amour de Dieu, des hommes et de la nature s'exalte jusqu'au délire. Son enenseignement et sa vie se résument en ces mots de son *Cantique du soleil :* « Loué sois-tu, Dieu, mon seigneur, dans toutes tes créatures. » Il traite fraternellement tout être et toute chose créée : la mort même, il l'appellera « ma sœur ». Quand il prêche dans les campagnes pittoresques et en face des beaux horizons de la Toscane, les oiseaux accourent à sa voix, les loups le suivent au monastère. Il revêt le christianisme d'une poésie familière et exquise, dont ses *Fioretti* (petites

1. Henri Martin.
2. De là l'appellation de ***chiens du seigneur*** (*domini canes*) qu'on leur appliquait au moyen âge.

fleurs) nous ont tranmis l'expression ; et le mysticisme du moyen âge n'a pas produit d'œuvre artistique plus pénétrante que le récit de ses derniers moments : couché à terre au milieu de ses frères, devant l'église Sainte-Marie des Anges, il bénit la ville d'Assise étendue à ses pieds... « C'était le soir, un soir d'automne italien au long crépuscule azuré, et dans le grand silence de la campagne éclairée seulement par les lueurs mourantes du ciel, la famille franciscaine attendait que l'âme du Père prît son vol. Il se passa alors une chose merveilleuse : une nuée d'alouettes, qui ne gazouillent jamais que dans un rayon de soleil, vint s'abattre en chantant sur l'église, sur le toit des cellules, dans la cour du petit couvent. Saint-François expira, pleuré par un chœur d'oiseaux[1]. »

Les Franciscains. — Il fut surtout « le fiancé de la Pauvreté, qui privée de son premier époux, le Christ, était demeurée, durant plus de mille et cent années, méprisée et obscure. » Et c'est par là qu'il remua le monde. Il donna à ses religieux, les *Petits Frères*, comme ils s'appelaient par humilité (*fratres minores*), la mission de soulager toutes les souffrances, la clientèle de tous les abandonnés et de tous les misérables. L'ordre devint rapidement populaire. Il augmenta sa puissance d'affiliation par la création d'un *Tiers ordre* qui rattachait à son autorité les laïques même. Il compte, lui aussi de grands noms dans l'histoire des idées au XIIIe siècle, en particulier ceux de Saint-Bonaventure et de Roger Bacon[2].

Le pape Innocent III et le haut clergé n'avaient pas vu sans étonnement et sans un peu d'inquiétudes ces idées, ces sentiments se manifester avec une force irrésistible. Ils comprirent cependant et favorisèrent cette renaissance du sentiment religieux autour des ordres mendiants. Saint François en particulier atténua le malaise général des consciences. « Il allégeait la main de l'Eglise, cette main si rude, et sous

1. GEBHART, *l'Italie mystique*.

2. V. chapitre XXXIII. Établis à Paris dès 1218, les Dominicains furent désignés sous le nom de *Jacobins*, leur couvent étant dans la rue Saint-Jacques. Quant aux Franciscains, on les appelait généralement les *Cordeliers* à cause de la corde qui ceignait leurs reins.

laquelle ployait la chrétienté latine; à l'Église elle-même il apportait la force de l'apostolat primitif, il l'arrachait à la mélancolie stérile du cloître, à l'orgueil de l'épiscopat féodal pour la jeter non plus en maîtresse hautaine, mais en mère de miséricorde, au sein des cités populeuses, dans la fermentation des communes, parmi les serfs de la campagne; il la ramenait à ses souvenirs les plus beaux, en lui rendant comme une parole magique le cri sublime de Jésus: « *misereor super turbam.* » (GEBHART).

Les luttes politiques de l'Église. — Toutes ces forces de l'Église, papauté, épiscopat, ordres religieux, se trouvent associées dans la double lutte qu'elle soutient au moyen âge contre ses ennemis temporels et spirituels, pour la défense de son pouvoir politique et de son unité religieuse.

La lutte politique, quelques noms suffisent à la raconter et attestent l'action extraordinaire du clergé sur la société chrétienne : Canossa et Venise, les deux grandes humiliations de l'Empire devant le sacerdoce; saint Bernard, dont la parole gouverne trente ans la chrétienté, Thomas Becket, vainqueur après sa mort du roi son meurtrier; les quatre grandes croisades enfin qui nous montrent les peuples, les souverains, la chevalerie obéissant à la voix de Rome. Ces victoires toutefois sont plus éclatantes que définitives. L'Empire n'est pas soumis; il ne succombera qu'après avoir porté à son ennemi des coups terribles. Les nations française et anglaise travaillent à s'affranchir de la suprématie pontificale; l'esprit des croisades va s'affaiblissant.

Ses luttes religieuses. Les Hérésies. — L'histoire des luttes religieuses nous montre d'autres ennemis, d'autres triomphes; mais des ennemis qui, eux non plus, ne désarment pas, des triomphes sans cesse remis en question.

Les premières hérésies de cette période furent le fait de quelques théologiens et ne troublèrent que momentanément la paix chrétienne. On peut citer les hérétiques que le roi Robert fit brûler à Orléans en 1022 parce qu'ils renouvelaient les erreurs des manichéens sur la création et l'incarnation; Bérenger, dont les doctrines sur l'Eucharistie furent condam-

nées en 1079; Roscelin qui appliqua au mystère de la Trinité les théories des nominalistes et trouva à la fin du XIe siècle un puissant adversaire dans St-Anselme. Abélard fut plus redoutable ; mais on sait comment il succomba dans sa lutte contre saint Bernard en 1140 Or ce n'étaient encore que des agitations locales et passagères, provoquées par l'enseignement de quelques maîtres et l'engouement de quelques disciples. L'unité chrétienne ne courut un sérieux péril que lorsque tout un peuple parut prêt à se soustraire à la domination de Rome. Cette révolte religieuse fut celle du midi de la France. La papauté venait de l'écraser, mais par quels moyens et à quel prix! L'esprit de libre examen et la recherche indépendante de la vérité n'étaient pas étouffés d'ailleurs par la persécution. Ils se révéleront encore dans les conceptions mystiques de quelques moines ou docteurs isolés au XIIIe siècle, Joachim de Flore, Jean de Parme, au XIVe et au XVe siècle dans les prédications hardies de Wickleff et de Jean Huss, avant d'éclater au XVIe siècle en un formidable soulèvement, la Réforme.

Les Universités. Paris. — A ces trois forces de l'Église : papauté, épiscopat, ordres monastiques, une force nouvelle vient se joindre au commencement du XIIIe siècle : les Universités.

Dès le début du moyen âge, le clergé avait revendiqué et exercé seul l'enseignement. Les écoles monastiques et épiscopales, après une période de remarquable activité sous Charlemagne, participent à l'universelle décadence qui se produit après le démembrement de l'Empire carolingien. Elles refleurissent au XIe siècle, et les études, surtout celles de la théologie et de la philosophie, sont en pleine renaissance au XIIe. Un des premiers foyers de ces études fut l'abbaye du Bec en Normandie, placée successivement sous la direction de Lanfranc et de St-Anselme, qui devinrent l'un et l'autre archevêques de Cantorbéry. Puis ce fut à Paris que se groupèrent les écoliers, dans l'école du Cloître-Notre-Dame, autour de Guillaume de Champeaux. On a vu, au cours des grands débats entre ce docteur et Abélard, le peuple des étu-

diants refluer vers la montagne Sainte-Geneviève. La réputation de ces nouvelles écoles était assez grande pour que Thomas Becket offrît, en 1169, de leur soumettre sa querelle contre Henri II. Elles sont l'objet de plusieurs actes du pape Alexandre III. Mais ce n'est qu'à partir de 1200 qu'elles reçoivent de Philippe-Auguste leur organisation[1]; le nom d'Université apparaît en 1208 dans une lettre d'Innocent III; et en 1231, le pape Grégoire IX donne à cette Université sa constitution définitive par la bulle *Parens scientiarum*. Elle est donc constituée dans les trente premières années du XIIIe siècle.

Autres Universités. — A peu près à la même époque d'autres Universités se fondent. Les plus anciennes sont, en France, celle de Toulouse, qui doit comme Paris sa constitution au pape Grégoire IX en 1233, et celle de Montpellier dont l'origine remonte à 1180, et qui est constituée en 1289 par Nicolas IV. En Angleterre, Oxford et Cambridge datent du XIIe siècle. En Italie, Bologne avait son université dès 1158; celles de Naples et de Padoue reçoivent leurs privilèges de Frédéric II en 1224 et en 1228. L'Espagne et le Portugal viennent ensuite avec Salamanque (1280) et Coïmbre (1279). L'Allemagne entre plus tard dans le mouvement. Sa première grande fondation universitaire est celle de Prague (1348).

Influence des Universités. — C'est là une évolution scientifique qui a son importance. Sans doute l'enseignement n'échappe pas au clergé; en cessant d'être exclusivement épiscopal ou monastique, il reste ecclésiastique. Les maîtres et les élèves des Universités sont des clercs; mais, groupés ensemble sous une autorité qui a pour base l'élection, avec des mœurs démocratiques, ils constituent une quatrième puissance dans le clergé, puissance considérable par ses lumières, et assez indépendante vis-à-vis des trois autres. Les Universités ont parfois des démêlés avec les évêques, souvent avec les ordres religieux, surtout avec les mendiants, dont

1. *Sur l'organisation de l'Université de Paris,* v. le chapitre XXXIII.

l'influence finit cependant par les pénétrer. On les verra même entreprendre au XIVe et au XVe siècle la réforme de l'Église. Elles élargissent le cercle des études; à côté de la théologie, elles mettent en honneur l'enseignement de la philosophie, du droit, des sciences naturelles. Elles élargissent aussi le cercle des relations de peuple à peuple. De l'Italie à la France, de la France à l'Angleterre, à l'Allemagne, c'est un perpétuel mouvement d'étudiants, un courant continu d'idées que les frontières féodales ou royales n'arrêtent pas. Si les universités n'ont pas produit beaucoup, elles ont agi puissamment. Elles ont exercé l'esprit humain plus qu'elles ne l'ont fécondé. Mais c'est quelque chose d'avoir commencé à réaliser l'unité intellectuelle de l'Europe. Et il serait injuste de ne pas reconnaître que l'origine de ce progrès est dans l'Eglise.

SUJETS A TRAITER :

Relations d'Innocent III avec Philippe-Auguste.

Caractère et résultats de la quatrième croisade.

Simon de Montfort. Le Midi de la France avant et après la croisade des Albigeois.

Résultats du pontificat d'Innocent III. L'Eglise au commencement du XIIIe siècle.

Les ordres monastiques au moyen âge.

CHAPITRE XXIX

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE AU XIIIe SIÈCLE. — FRÉDÉRIC II. — FIN DE LA QUERELLE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE.

I. La cinquième croisade (1219).
II. **Frédéric II et Honorius III** (1216-1227).
III. **Frédéric II et Grégoire IX** (1227-1241). La sixieme croisade.
IV. **Frédéric II et Innocent IV** (1248-1250).
V. **Ruine de la maison de Hohenstaufen en Allemagne et en Italie. Charles d'Anjou** (1250-1268).

Le sacerdoce et l'Empire. — La paix conclue à Venise, ratifiée à Constance, avait peu duré entre la papauté et l'Empire. On a vu la lutte recommencer sous les pontificats de Célestin III et d'Innocent III. Celui-ci semblait avoir assuré le triomphe définitif du Saint-Siège en donnant à l'Allemagne un maître de son choix, Frédéric II (1215). C'est cependant avec ce prince nourri dans le sein de l'Église que s'ouvre la troisième et dernière phase du grand combat entre le sacerdoce et l'Empire.

Jamais le conflit ne fut plus violent, et cela pour deux raisons. D'abord, c'est en Italie que la papauté est menacée, car c'est en Italie que les Hohenstaufen tentent d'asseoir leur puissance. L'objet principal de la querelle, c'est en effet ce royaume des Deux-Siciles que les papes ne veulent à aucun

Ouvrages a consulter : De Cherrier, *La Lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe.* — J. Zeller, *Histoire de l'Allemagne.* — Michaud, *Histoire des croisades.*

prix, nous l'avons vu, laisser sous la domination directe des Césars germaniques.

Frédéric II et ses adversaires. — D'autre part, dans cette période de la lutte, les adversaires se valent. Jamais, du côté de l'Empire, les papes n'avaient rencontré un rival plus redoutable, disposant pour la lutte de ressources plus variées. Frédéric II a hérité, par le sang paternel, de l'orgueil des Hohenstaufen; par sa mère, de l'astuce des Normands; il montrera tour à tour l'impétuosité de Frédéric Barberousse, la souplesse et la perfidie de Robert Guiscard. — La papauté est d'abord représentée par un homme « pieux, simple et bon », Honorius III, dont la faiblesse encourage l'audacieux Frédéric (1216-1227). Mais elle passe bientôt aux mains d'un vieillard intrépide, Grégoire IX, « dont la colère éclate comme l'orage en plein midi » (*velut fulgor meridianus*), et qui mourra dans sa centième année sans avoir un instant fléchi sous les menaces ou les dangers (1227-1241). Après lui, Innocent IV, un Fieschi, un fin Génois, moins emporté, aussi orgueilleux et beaucoup plus redoutable (1243-1254). Dans ce duel, c'est l'Empire qui doit succomber, et la puissance pontificale anéantira, jusque dans ses derniers rejetons, en Allemagne, en Italie, cette race maudite des Hohenstaufen (1254-1268).

La papauté et les croisades. — La papauté croyait tenir le nouvel empereur par les serments qu'elle lui avait fait solennellement jurer avant et après son avènement, la liberté des élections ecclésiastiques, la séparation des deux couronnes d'Allemagne et des Deux-Siciles, enfin et surtout le départ prochain pour la croisade. La croisade devient en effet, à cette époque, une arme entre les mains des papes, une arme dirigée autant contre les princes dangereux de la chrétienté que contre les infidèles. Sous Grégoire IX, par exemple, il s'agit plus encore d'éloigner un souverain ambitieux que de délivrer Jérusalem. Le Saint-Siège a par là contribué à affaiblir l'esprit religieux de la guerre sainte en y mêlant un intérêt politique trop évident.

La cinquième croisade (1218-1219). — La croisade

décidée au concile de Saint-Jean-de-Latran se fit en effet; mais Frédéric ne s'y associa qu'en promesse.

Elle fut d'ailleurs peu importante. Des croisés allemands étaient partis pour la Terre Sainte en 1217, sous la conduite d'André II, roi de Hongrie. Après quelques combats autour d'Acre, ils perdirent courage et se rembarquèrent; mais d'autres croisés arrivaient alors d'Italie, de France, des bords du Rhin. Reprenant le projet, très politique, qui avait déjà été agité en 1202, ils résolurent d'aller attaquer l'islamisme en Égypte. Les républiques marchandes de la Méditerranée et de la mer du Nord ne devaient pas être étrangères à cette idée : car ce serait une conquête commerciale autant qu'un triomphe religieux.

L'entreprise fut mal dirigée : elle avait pour chef un soldat de fortune, aventurier pieux et héroïque, Jean de Brienne, devenu, par son mariage, roi de Jérusalem[1]. Mais il subissait la domination hautaine d'un légat, le cardinal Pélage, qui lui fit commettre bien des fautes. On s'empara de Damiette (1218), et le sultan d'Égypte, Malek-Kamel, offrit de rendre, pour prix de cette ville, Jérusalem aux chrétiens. Les croisés voulaient accepter cette proposition. Pélage les en détourna : « Il fallait, disait-il, marcher sur le Caire, détruire l'empire musulman d'Égypte. » On ignorait les ressources défensives du pays. L'armée chrétienne arriva jusqu'à Mansourah; mais c'était la saison des inondations. Le sultan ouvrit les écluses, inonda le delta, et sa flottille enveloppa les croisés, « comme des poissons pris au filet » (1219). Il fallut capituler, rendre Damiette et se rembarquer. La cinquième croisade fut ainsi comme l'ébauche de la septième, conduite trente ans plus tard par saint Louis sur le même théâtre.

Honorius III et Frédéric II (1216-1227). — Pendant

1. C'est une sorte de chevalier errant, d'une force de corps extraordinaire mais d'une grande docilité. Après la cinquième croisade, il devint le beau-père de Frédéric II, fut le champion du pape contre son gendre; puis, appelé à Constantinople, il y fut proclamé empereur, et mourut en combattant les Bulgares (1237).

ce temps, Frédéric II faisait des préparatifs avec une sage lenteur; il jouait fort habilement la comédie du zèle chrétien. Le pape Honorius III était son ancien précepteur, le cardinal Savelli, et avait pour son fils spirituel une tendresse aveugle.



Honorius III.
(D'après une fresque à l'ancienne basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs à Rome).

Il fut facile au jeune prince, caressant et rusé, de tromper la confiance du vieillard : il le fit sans scrupules. Prêt à partir pour la Palestine dès 1217, il demandait seulement le temps nécessaire pour régler les affaires intérieures de l'Allemagne,

et ses relations avec les souverains voisins. Cela l'occupa jusqu'en 1220 ; à cette date, il modifie le régime de l'Empire par un acte important, la constitution de Francfort, et il fait couronner son fils Henri *roi des Romains*, c'est-à-dire qu'il assure à ce fils la succession à la couronne : fait nouveau, qui consolide la dynastie des Hohenstaufen et qui alarme Rome. Mais Frédéric proteste que cette décision a été prise par les seigneurs « à son insu et en son absence ! » Rassuré, Honorius III le couronne solennellement à Rome.

Les Sarrasins de Lucera. — Il partira donc l'année suivante, 1221. Mais la question des Deux-Siciles n'est pas résolue : Frédéric obtient encore d'Honorius que ce royaume reste provisoirement soumis à son autorité ; plus tard, les deux couronnes seront entièrement séparées. En attendant, il va, en bon chrétien, donner la chasse aux pirates sarrasins dont la Sicile regorge. Le Saint-Siège ne saurait l'en blâmer ! Il leur donne si bien la chasse, en effet, qu'il en capture 20,000. Mais, au lieu de les exterminer, il les transporte en Italie, il les établit dans la Capitanate, il bâtit pour eux une formidable citadelle à Lucera. Ils ont là, sous un ciel presque africain, des ménageries de bêtes fauves, des mosquées ! On disait que l'argent nécessaire à la fondation de cette colonie musulmane était prélevé sur les villes et les églises du voisinage. Il est facile de deviner à quelle guerre il destine pour un jour prochain ces soldats que les anathèmes pontificaux ne sauraient épouvanter.

Nouveaux délais de l'empereur. — Le pape commence à s'irriter, Frédéric l'apaise en fixant l'année 1225 comme le dernier terme de la croisade. Et de plus il remplit de joie le cœur d'Honorius III en épousant en secondes noces [1] Yolande, fille de Jean de Brienne et héritière du royaume de Jérusalem (1222). Comment douter désormais de son désir d'aller conquérir la Terre Sainte ? Mais il doit auparavant réprimer les tentatives hostiles des villes lombardes qui reforment leur ligue contre le pouvoir impérial.

1. Il venait de perdre sa première femme, Constance d'Aragon.

La papauté est obligée d'intervenir (1226), et la date du départ se trouve ainsi encore reculée jusqu'en 1227. D'ailleurs, Frédéric mêlait fort adroitement ses préparatifs de guerre sainte au souci de ses intérêts particuliers. Il semblait que ces préparatifs ne fussent jamais assez considérables; il voulait associer toute l'Italie, toute l'Allemagne, toute la chrétienté à la délivrance du tombeau du Christ. — Mais il ne s'embarquait pas.

Le pape mourut au moment où sa patience commençait à se lasser et ses yeux à s'ouvrir (1227). La comédie cesse, et la tragédie s'ouvre par l'entrée en scène de Grégoire IX.

Grégoire IX (1227-1241). — Le nouveau pape était un vieillard de quatre-vingt-huit ans, le cardinal Hugolin, de la famille des comtes de Segni, parent d'Innocent III. On vantait son éloquence, « comparable à celle de Cicéron », sa science du droit, sa piété; on allait connaître sa force de volonté, son courage indomptable. Il n'accepta qu'à regret la dignité pontificale: comme Grégoire VII, il prévoyait les tempêtes qu'il allait déchaîner et « redoutait la haute mer » [1].

Il parla tout d'abord un tel langage que Frédéric ne put s'y tromper. Ses préparatifs furent, cette fois, poussés avec une activité réelle. Au mois de septembre 1227, les croisés étaient réunis à Brindes; sur cette côte pauvre et malsaine, les vivres et l'eau manquaient, la fièvre décimait l'armée; l'empereur lui-même en était atteint. Il s'embarqua néanmoins, à la grande joie du pape.

Excommunication de Frédéric II (1227). — Cette joie fut de courte durée : quelques jours s'étaient à peine écoulés que Grégoire IX apprit cette chose inouïe : l'empereur, laissant les croisés faire voile vers la Terre Sainte, venait de regagner l'Italie. Une lettre de Frédéric confirma bientôt la nouvelle : un nouvel accès de fièvre l'avait forcé de renoncer au voyage, disait-il, l'ordre des médecins était formel, les traces de la maladie visibles, les messagers impériaux pouvaient l'attester.

1. Quand, après l'élection, le doyen des cardinaux voulut le couvrir du manteau pontifical, il le repoussa avec effroi, et, dans la lutte entre ces deux vieillards, le vêtement sacré fut déchiré

Le pape se crut joué ; il n'était pas homme à pardonner. Dans sa ville natale d'Anagni, où il se trouvait alors, il monta en chaire, prêcha sur ce texte : « Il fallait que le scandale arrivât », et lança l'anathème sur le prince qui violait son vœu. Puis il adressa aux évêques et aux grands d'Italie et d'Allemagne une lettre dans laquelle il justifiait cette mesure : « Voyez, disait-il en finissant, s'il existe une douleur comparable à celle de l'Eglise, votre mère, tant de fois et si cruellement trompée par un fils chéri en qui elle mettait tout son espoir. » De son côté, l'empereur en appela aussi à l'opinion ; car, bien plus qu'au siècle précédent, chacun des deux adversaires semblait désireux de gagner sa cause devant ce tribunal. Frédéric, lui, éleva le débat avec une singulière hardiesse. Il s'adressait aux rois, aux grands, aux peuples ; il leur dénonçait l'ambition de Rome, il invoquait des souvenirs récents : la pénitence infligée au comte de Toulouse, l'humiliation imposée à Jean Sans Terre, la politique d'Innocent III poussant les barons anglais à la révolte, « puis écrasant sous ses pieds ceux qu'il avait mis en péril, dans le seul espoir que sa bouche, toujours béante, engloutirait plus aisément une si copieuse proie ». Il invitait enfin les princes « à se prononcer contre tant d'iniquités ». Jamais, jusqu'alors, le procès du pouvoir temporel contre le pouvoir spirituel ne s'était engagé avec tant de passion [1].

La sixième croisade (1228-1229). — Cependant Frédéric se décida à repartir au printemps suivant. Il leva dans son royaume des Deux-Siciles une lourde taxe, même sur le clergé, ce qui lui attira une nouvelle sentence ; le pape l'excommunia encore, quand il se fut embarqué sans avoir obtenu l'absolution, et ce fut sous le poids d'un triple anathème qu'il se

1. Certaines parties de cette lettre impériale ont déjà l'accent et la virulence des pamphlets du XVIe siècle, des livres de Luther : « Voilà les mœurs des Romains ; cachés sous des peaux de brebis, ce sont des loups ravisseurs. Leurs légats, loin de répandre la parole divine, ne cherchent qu'à se gorger d'argent, à recueillir ce que leurs mains n'ont pas semé... mais quand l'Église primitive comptait chaque jour de nouveaux saints, elle brillait par la simplicité et le mépris des grandeurs. Aujourd'hui, en voyant l'avarice insatiable des prêtres romains, ne doit-on pas craindre que les murs du temple, minés à la base, ne viennent à fléchir et ne finissent par s'écrouler ? »

dirigea vers Ptolémaïs. Une croisade commencée sous ces auspices ne pouvait pas être une croisade ordinaire.

Frédéric débarqua à Ptolémaïs, au milieu de la joie générale : Templiers, Hospitaliers, chrétiens de Syrie, croisés allemands, l'attendaient avec impatience. Mais deux moines franciscains, envoyés par le pape, arrivèrent peu après l'empereur ; ils apportaient les sentences de « l'apostole », et tout changea de face. L'interdit fut lancé sur les lieux où se trouvait l'empereur ; l'armée se divisa; le clergé, les Templiers, les Hospitaliers se séparèrent de l'excommunié. Il ne pouvait, guère, dans ces conditions, songer à conquérir Jérusalem (1228).

Frédéric II et le sultan d'Egypte. — Il songeait à toute autre chose. Il était entré en négociations avec le sultan d'Egypte, Malek-Kamel. Celui-ci avait sur les bras d'autres ennemis que les chrétiens ; il redoutait, en ce moment, le sultan de Damas et les alliés de celui-ci, les farouches Karismiens [1]. C'était du reste un prince cultivé, d'humeur tolérante, et, comme Frédéric II lui-même, beaucoup plus un politique qu'un croyant. L'accord se fit aisément entre eux, après une première démonstration militaire de l'empereur sur Naplouse. Un traité fut conclu. Malek-Kamel s'engageait à restituer à Frédéric Jérusalem et les villes de la Palestine ou de la côte, qui faisaient partie de la seigneurie royale. Les musulmans pourraient rester à Jérusalem ou y venir librement; la grande mosquée d'Omar demeurait à eux. On se restituerait de part et d'autre les prisonniers. Ce traité, étrange pour l'époque, provoqua une égale indignation dans les deux armées. Mais les deux souverains n'en tinrent aucun compte. Ils échangèrent des présents, des singes, des éléphants, des tapis, des armes, des pierreries. Le musulman envoya aussi des almées et des chanteuses au camp impérial; l'empereur adressait au sultan des questions de philosophie et de mathématiques à résoudre. Ils se jurèrent une amitié éternelle: ils allaient s'en donner des gages.

Couronnement de Frédéric II à Jérusalem

1. Les Turcs du Khovaresm, partie du Turkestan.

(1229). — Au mois de mars 1229, Frédéric fit son entrée à Jérusalem, et pieusement se rendit au Saint-Sépulcre et au Calvaire [1]. Le 18 mars, il prit la couronne royale. Ce fut un spectacle sans précédents. « Pas un prêtre ne voulut dire la messe en présence d'un excommunié, et encore moins officier à son sacre... Certains officiers poussaient l'empereur à user de menaces pour se faire obéir; mais ce prince, mieux conseillé, évita de porter les choses à l'excès. Il se rendit donc à l'église de la Résurrection, suivi de sa garde, des chevaliers teutoniques et d'un grand nombre de croisés. La foule des soldats et du peuple encombrait la nef et les abords du temple. Sur l'autel, dépouillé des saintes images, on voyait les insignes de la royauté. L'église était nue, le sépulcre du Christ couvert d'un voile funèbre; le bruit des pas, le retentissement des armures troublaient seuls le silence du sanctuaire. Après une station aux lieux vénérés des fidèles, Frédéric, entouré des siens, entra dans le chœur, où aucune bénédiction ne devait l'accueillir. Il prit la couronne sur l'autel, et la plaça lui-même sur son front. S'étant ensuite assis sur le trône, il remit un manifeste au grand maître [2] de l'ordre teutonique, qui le lut à haute voix, en latin d'abord, puis en allemand. » Ainsi étaient consommés les scandales dont parlait le pape : une croisade diplomatique terminée par un couronnement laïque, devant le Saint-Sépulcre profané par le triomphe d'un excommunié. Et cependant cette croisade est la seule

1. De curieux épisodes mettent en évidence la courtoisie sceptique des deux souverains, qui contraste si fort avec le sentiment de leur peuple. La première nuit de son séjour à Jérusalem, l'empereur, logé près de la mosquée d'Omar, fut réveillé par la voix du *muezzin* qui appelait les musulmans à la prière, et qui avait choisi cette phrase du Coran : « Ceux qui disent que le Christ est Dieu sont des infidèles. » Le *cadi* (juge) réprimanda le muezzin d'avoir choisi ce texte, mais l'empereur blâma le cadi, parce que nul ne devait être empêché de pratiquer sa religion. Les libres discours de Frédéric II scandalisaient les musulmans eux-mêmes. — Les Templiers, ayant appris que Frédéric voulait aller en pèlerinage au Jourdain, avertirent le sultan, lui offrant de lui livrer l'empereur. Kamel fit aussitôt parvenir la lettre à Frédéric, qui renonça à son projet.

2. Herman de Salza, le grand maître de l'ordre teutonique, montra dans toute cette croisade autant de zèle pour la cause chrétienne que de fidelité à l'empereur. (Sur l'ordre teutonique, voir plus bas la fin du chapitre XXXI).

qui, depuis la première, ait abouti à la prise de Jérusalem.

Frédéric ne devait plus dès lors s'occuper de ce royaume. Il repartit bientôt; en repassant à Ptolémaïs, il fit fouetter des moines prêcheurs qui ameutaient la foule contre lui, puis il se rembarqua.

Guerre contre le pape. Traité de San Germano (1230). — Il était temps qu'il revînt. En son absence, le pape, mettant ses sentences à exécution, avait lancé à la conquête du royaume des Deux-Siciles le légat Pélage et Jean de Brienne. Les soldats pontificaux, portant sur l'épaule les clefs de saint Pierre (*clavigeri*), menaçaient déjà Naples quand Frédéric débarqua à Brindes. Tout changea aussitôt de face. L'empereur rassembla les débris de l'armée que commandait le vicaire impérial, il rallia les Sarrasins de Lucera et une partie des chevaliers allemands qui revenaient de la croisade; les croisés, les Sarrasins, le prince excommunié combattaient sous la croix, contre les porte-clefs du Saint-Siège. Ceux-ci reculèrent bientôt jusqu'aux portes de Rome. Mais Frédéric n'osa pas affronter le peuple romain, qui, après avoir chassé le pape, venait de le rappeler et se pressait autour de lui avec enthousiasme. Des négociations s'ouvrirent; elles aboutirent au traité de San Germano (1230) entre Frédéric II et Grégoire IX. L'empereur amnistiait tous les rebelles, le pape absolvait l'excommunié.

Révolte du fils de Frédéric (1234). — Ce traité fut observé de part et d'autre pendant quelques années. Mais l'empereur avait d'autres ennemis que le pape. Il en trouva un dans sa propre famille. Son fils Henri, qu'il avait fait nommer roi des Romains et auquel il avait confié le gouvernement de l'Allemagne, se mit en révolte ouverte contre lui en 1234. Frédéric, exclusivement occupé de l'Italie depuis dix ans, franchit les Alpes en toute hâte. Politique et soldat, c'était vraiment un homme redoutable, et dont la seule approche faisait tout rentrer dans l'ordre. Les rebelles se soumirent, le roi des Romains, abandonné de tous, vint se remettre à la clémence de son père (1234). Celui-ci ne pardonna pas. Henri fut retenu prisonnier et transféré de châ-

teau en château, jusqu'à ce qu'il mourût à Mortarano [1]. L'empereur confia à son second fils, Conrad, le gouvernement de l'Allemagne. Il régla les affaires de l'Empire par une nouvelle constitution qui organisait l'exercice de la justice impériale et assurait la paix publique (1235). A la même époque, il contractait un troisième mariage (Yolande était morte à la croisade) avec Isabelle, sœur du roi d'Angleterre et précédemment fiancée au malheureux Henri. Enfin il tenait à Mayence une diète solennelle dont l'éclat ravivait le souvenir de la diète de Barberousse.

Guerre contre les Guelfes. Victoire de Corte-Nuova (1237). — Puis il passa à d'autres luttes, en Italie. Les villes lombardes étaient toujours agitées. Le pape s'efforçait de les réconcilier entre elles, avec la secrète pensée sans doute de les unir un jour contre l'empereur. L'empereur travaillait à les réduire, et il avait établi au milieu d'elles à Vérone un rude tyran, Eccelino de Romano, qui gardait pour lui la principale porte des Alpes, le Tyrol. En 1236, la ligue se reforma. L'empereur accourut et, plus heureux que son aïeul, écrasa l'armée des villes à Corte-Nuova [2] (1237). Les Sarrasins et les chevaliers allemands mirent en déroute par leur impétueuse attaque les troupes de la ligue. Un éléphant portait une tour de bois surmontée de la bannière impériale ; le *caroccio* et l'étendard de Milan restèrent aux vainqueurs. Il est vrai que la ville de Brescia résista aux assauts furieux de l'armée impériale.

Gouvernement de Frédéric en Italie. — L'Italie cependant pouvait être considérée comme soumise, et c'était en Italie que Frédéric II tenait surtout à établir sa puissance. Aussi, tandis qu'en Allemagne il semblait se résigner à consacrer et même à fortifier les institutions féodales, il donnait à son royaume des Deux-Siciles une organisation toute militaire, et qui procède visiblement des traditions de l'empire romain. C'est la constitution de Melfi (1231). La *Grande cour*

1. En Apulie : on dit qu'un jour, humilié et désespéré, il se lança avec son cheval dans un précipice.
2. Près de Brescia.

du royaume de Sicile, sous la présidence du *Grand justiciaire*, dirige à la fois la justice et toute l'administration, fait prévaloir le droit romain sur le droit coutumier et la centralisation sur le régime féodal. De véritables impôts, découlant du même principe que les impôts romains, et fort différents des redevances et des aides féodales, commencent à s'établir : impôts directs, les *collectes* prélevées sur tous les revenus, même des seigneurs, même des églises ; impôts indirects, ceux-là empruntés aux États musulmans, les *assises*, perçues sur les ventes. Les assemblées générales de prélats et de barons sont remplacées par tout un système de *cours de syndicatures*, qui se tiennent dans les sept provinces du royaume et où les députés des villes prennent place à côté du clergé et de la féodalité, pour exposer leurs griefs ; ombre de contrôle public, institution de liberté peu dangereuse, et qui rappelle vaguement les assemblées provinciales de la Gaule romaine[1].

Prospérité du royaume des Deux-Siciles. — Frédéric s'efforce de propager ces idées par l'enseignement de la jurisprudence romaine. A l'école de Bologne, où le code Justinien était interprété dans le sens des libertés municipales, il oppose l'école de Naples, où la loi romaine devient l'auxiliaire des prétentions absolutistes. Il développe d'ailleurs dans une large mesure le progrès matériel de son peuple. Il abolit le servage dans ses domaines, il favorise l'agriculture, propage des cultures nouvelles, le coton, la canne à sucre, le palmier, l'indigo ; il multiplie les relations commerciales avec l'Orient ; mais il s'attribue, comme un empereur byzantin, le monopole de certains produits, le sel, les métaux, et se fait « l'armateur privilégié de l'empire, pour tous les ports de la Méditerranée ». Enfin il donne, avec l'aide de savants arabes, un éclat extraordinaire à l'enseignement de la médecine et des sciences naturelles, que le monde musulman avait poussé si loin. L'école de Salerne est alors

1. On remarquera plus tard quelle analogie ces institutions présentent avec celles de Philippe le Bel : parlement, taxes extraordinaires si fréquentes qu'elles sont presque permanentes, états généraux, milices soldées, etc. Par beaucoup de traits de son caractere et de son histoire, d'ailleurs, Philippe le Bel rappelle Frédéric II.

le grand foyer de ces études que l'Église tenait pour fort suspectes.

Caractère de Frédéric II. — Rome, Byzance, l'Orient musulman : ces mots reviennent sans cesse quand on étudie l'œuvre de Frédéric II. C'est qu'en effet ce Hohenstaufen n'est pas un Allemand. On reconnaît à peine le petit-fils du grand chevalier Barberousse dans ce prince, petit, chauve, « si frêle, qu'au marché des esclaves on n'en aurait pas donné deux cents drachmes ». Il ressemble plutôt aux empereurs du Bas-Empire, et prend, comme eux, des titres pompeux, « grand et pacifique, glorieux, triomphateur, toujours Auguste ». C'est surtout un enfant de la *trilingue* Palerme. Cette influence de la Sicile, placée comme au confluent des trois grandes civilisations latine, grecque, arabe, ce scepticisme que produit naturellement le mélange de tant de croyances, cet air vif et subtil de l'Italie méridionale qu'il a respiré dès son enfance, voilà ce qui explique l'originalité de sa nature complexe. Nul séjour ne lui plaît davantage : c'est là qu'il aime à vivre, « en paix et en joie », il vante sans cesse « le charme délicieux de son royaume ».

Ses goûts, sa cour. — L'existence qu'il y mène est bien surprenante pour un contemporain de saint Louis. Tantôt il se repose à Lucera, au milieu de ses fidèles Sarrasins. Tantôt il séjourne dans ses villes de Naples ou de Palerme, au milieu de ses esclaves noirs, de ses ménageries d'animaux rares, des almées ramenées de Syrie pour embellir ses fêtes, de ses astrologues, de ses médecins, de ses juristes, de ses poètes italiens, provençaux ou arabes. Il aime la poésie : jamais elle ne fut plus florissante en Allemagne que sous son règne. C'est le temps où Wolfram d'Eschembach chante *Parsival* et la coupe mystique du *Saint-Graal*, dans laquelle fut célébrée la Cène, où Gottfried de Strasbourg dit les aventures amoureuses de Tristan et Iseult. Mais la poésie que Frédéric préfère, c'est la poésie méridionale, à la fois légère et hardie ; Ranieri de Palerme, Tomasso da Sasso de Messine sont ses chantres favoris. Il compose lui-même, dans sa langue maternelle, des chants d'amour, et l'on attribue à son chan-

celier, Pierre de la Vigne, l'invention du sonnet. L'art, qu'il protège, porte des traces aussi de son goût pour l'Orient : le style de Saint-Cunibert, à Cologne, offre un bizarre mélange de gothique, de byzantin et de mauresque. Il a surtout la passion des études scientifiques ; on lui attribue un traité de médecine; il fait traduire les œuvres d'Avicenne; il aide Léonard de Pise à vulgariser l'usage des chiffres arabes et l'algèbre ; il fait rédiger par des juifs une sorte d'encyclopédie (*Inquisitio sapientiæ*). On comprend que ce « kalife souabe [1] » ait été appelé, par un contemporain, « l'étonnement du monde » (*stupor mundi*). Il y avait, en effet, dans cette liberté de mœurs et d'esprit, de quoi frapper de stupeur le monde chrétien du moyen âge.

Enzio. — La guerre entre le pape et l'empereur ne pouvait tarder à recommencer, celui-ci voulant tirer toutes les conséquences de sa victoire, celui-là briser le cercle qui l'enserrait; et jamais les deux pouvoirs rivaux ne montrèrent plus d'acharnement, jamais les coups ne furent portés et rendus avec plus de rapidité que dans cette période de la lutte. Grégoire IX s'y prépare en réconciliant deux villes depuis longtemps rivales, Venise et Gênes, pour former, avec les villes lombardes, un faisceau de toutes les forces italiennes. L'empereur la provoque en couronnant son fils naturel, Enzio, roi de Sardaigne, bien que la papauté revendique des droits de souveraineté sur cette île.

Nouvelle excommunication (1239). — Le 20 mars 1239, la paix est dénoncée par le pape, qui lance (pour la quatrième fois) l'excommunication sur Frédéric II. Le manifeste par lequel il annonce cette sentence à l'Église est curieux à étudier : sous sa forme apocalyptique, c'est un résumé très habile de toutes les accusations, précises ou vagues, auxquelles avait donné lieu la conduite de l'empereur en Palestine ou en Sicile : « Une bête furieuse est sortie de la mer : ses pieds sont ceux d'un ours, ses dents, celles du lion ; par ses membres, elle ressemble au léopard, et elle n'ouvre la gueule que pour

1. Gebhart, *La Renaissance italienne.*

blasphémer le nom du Seigneur... Elle prépare les machines des Ismaélites, elle bâtit des écoles pour la perdition des âmes et fait la guerre au Rédempteur... Non content de fouler aux pieds les libertés ecclésiastiques, Frédéric a désossé, pour



Grégoire IX.
(D'après une fresque de Saint-Paul-hors-les-Murs.)

ainsi dire, les églises de son royaume, pour se gorger de leur chair... Il détruit les habitations chrétiennes pour réédifier les ruines de Babylone, transformant ainsi les temples du Tout-Puissant en lieux de perdition où Mahomet est adoré... Ce prince, assis dans la chaire de pestilence, affirme que

l'univers a été trompé par trois charlatans . Jésus-Christ, Moïse, Mahomet, ajoutant que les deux derniers sont morts comblés de gloire, tandis que Jésus a été livré au supplice de la croix[1]. Il ne veut point que le fils de Dieu ait pu naître d'une vierge, et refuse d'ajouter foi à ce qui n'est pas démontré par les lois de la raison et de la nature. » Allusions aux écoles de Salerne et de Naples, aux taxes sur le clergé, aux Sarrasins de Lucera, à l'anecdote du muezzin de Jérusalem, au rationalisme philosophique et aux échappées de libre pensée de Frédéric, tout est contenu dans ce violent réquisitoire.

Reprise de la lutte (1240). — L'empereur y répondit par un appel aux souverains : il montrait clairement que toutes les monarchies étaient solidaires contre les prétentions de Rome à la monarchie universelle · « Quand la maison du voisin brûle, il faut faire provision d'eau chez soi : il sera facile d'humilier les rois, quand on aura porté le premier coup à la puissance impériale qui est le bouclier de toutes les autres. » Et il entreprend, sans désemparer, la conquête des États pontificaux ; il s'empare de Viterbe, de Sutri, il arrive jusqu'aux portes de Rome ; mais, pour la seconde fois, l'attitude de cette grande ville le force à s'arrêter. L'énergie surhumaine de ce pape de quatre-vingt-dix-huit ans avait rempli d'enthousiasme ce peuple mobile. L'empereur recule (1240).

Bataille de la Méloria (1241). — C'est alors que Grégoire IX, pour frapper un coup décisif, convoque à Saint-Jean-de-Latran un concile général. Toute la chrétienté sera appelée à juger entre le pape accusateur et l'empereur accusé. Frédéric sent bien l'importance de cette manœuvre : une sentence de l'Église universelle aurait une toute autre gravité qu'une sentence de Rome. Il ne faut pas laisser entre les mains du pape une arme si dangereuse. Pour empêcher à tout prix la réunion du concile, il équipe à Naples une flotte com-

1. Il fait allusion ici à un traité fameux, qui n'a probablement été jamais écrit ni par l'empereur, ni par personne, du moins à cette époque, mais dont le titre seul était un blasphème : « *De tribus baratoribus, Mose, Christo-Mahumeto.* »

posée, en grande partie, de vaisseaux pisans et commandée par son fils Enzio. Enzio fond sur la flotte génoise qui porte à Rome les évêques français, lombards, etc., la bat à la Méloria (près de Pise), la capture et conduit dans les cachots de Naples les évêques chargés de chaînes (1241).

C'était un coup de force sans précédent et l'empereur dut s'en excuser auprès du roi de France[1]. Mais le péril imminent était conjuré : d'ailleurs, frappé au cœur par cet échec, et usé, sinon brisé par la violence toujours croissante de la lutte, Grégoire IX mourut cette année même, dans sa centième année, « comme un général, regardant l'ennemi en face » (1241).

Interrègne pontifical (1241-1243). — Les cardinaux, réunis en conclave, élurent un pape, Célestin IV, qui mourut avant même d'être consacré (1241). Il y eut alors un interrègne pontifical de deux ans, les cardinaux étant divisés, Rome déchirée par les factions, l'empereur menaçant. Mais enfin la chrétienté s'émut, des sommations pressantes furent adressées à Frédéric qui n'osa pas affronter l'opinion plus longtemps et laissa un nouveau conclave élire librement Sinibaldo Fieschi, sous le nom d'Innocent IV.

Innocent IV (1243-1254). — C'était un homme encore jeune, qui paraissait modéré et qui était surtout adroit. On crut que son élection était un gage de paix. Frédéric seul ne se faisait pas illusion. « Le cardinal Fieschi, disait-il, était mon ami, le pape Innocent sera mon ennemi : aucun pape ne peut être Gibelin. » Les événements, en effet, entraînaient les hommes; on l'avait déjà vu lors de l'avènement du Guelfe Otton IV, devenu si promptement l'adversaire d'Innocent III. Après avoir tenu en échec l'intraitable Grégoire IX, Frédéric allait succomber sous les coups d'un politique aussi souple et aussi persévérant que lui-même.

Le premier acte d'Innocent IV fut un coup de maître. Il négocia la paix avec l'empereur, toujours en armes sur le ter-

1. Voir, sur l'attitude de saint Louis entre Frédéric II et la papauté, le chapitre XXX.

ritoire romain, et, au moment où elle venait d'être conclue, alors qu'il ne s'agissait plus que d'en régler l'exécution, il s'échappa de Rome, s'embarqua à Civita-Vecchia, gagna Gênes, ville alliée; puis il franchit en plein hiver le mont Cenis et arriva à Lyon (déc. 1244).

Concile de Lyon (1245). — On connut bientôt son dessein : il voulait, comme Grégoire IX, convoquer un concile, faire juger, condamner l'empereur par toute la chrétienté; mais il voulait le convoquer en lieu sûr, à l'abri d'un coup de main de Frédéric II. Le choix de Lyon était excellent; la ville, bien que nominalement sous la suzeraineté impériale, était en réalité indépendante et défiait toute surprise. Elle touchait au royaume de France, et quoique saint Louis, de l'avis de ses barons, eût refusé au pape un asile sur son territoire, il ne laisserait pas assaillir le concile aux portes de la France. Aussi l'on vit accourir à l'appel du pape des prélats de toute la chrétienté et des ambassadeurs de tous les princes.

Le concile était convoqué pour délibérer sur « les intérêts du royaume de Jérusalem et de l'Empire grec, menacé par les Tartares, ainsi que sur la lutte entre l'Empire et l'Église ». Mais, dès la première session, le pape fit porter tous ses efforts sur la question impériale. Frédéric, cité à comparaître devant cette assemblée, avait songé un instant à s'y présenter hardiment; mais bientôt, renseigné sur les dispositions du concile, il s'arrêta subitement, et envoya pour plaider sa cause un de ses conseillers les plus dévoués, Thaddée de Suessa. Par sa voix, l'empereur protestait de son désir de rétablir la paix et de tourner contre les infidèles toutes les forces de la chrétienté réconciliée : « Voilà de magnifiques promesses, s'écria Innocent. Mais on ne les fait ici que pour tromper le concile. » Thaddée déclara alors que le concile ne représentait pas l'Église universelle. « La faute, répliqua le pape, en est à celui qui, par les moyens les plus coupables, s'oppose à la réunion de l'Église. » Il dirigea ces débats avec une vivacité et une âpreté singulières, faisant taire toute protestation, impatient d'arriver au dénouement. Dès la troisième session, il prononça la sentence d'excommunication et de déposition,

dans la cathédrale de Saint-Jean. Puis il entonna le *Te Deum* et fit sonner toutes les cloches. « C'est maintenant, s'écria Thaddée, que les hérétiques pourront se réjouir, que les infidèles règneront sur la Terre Sainte, et que les Mongols pourront menacer l'Europe. » — « J'ai accompli mon devoir, répondit le pape; que la volonté de Dieu s'accomplisse. » Et, sans s'occuper des autres questions, il prononça la dissolution du concile (1245). Sa volonté était d'ailleurs inébranlable. Le saint roi de France qui vint, quelques mois après, à Cluny, prendre la croix des mains d'Innocent, le supplia en vain « d'ouvrir le sein de la miséricorde ». Nulle conciliation n'était plus possible.

Réponse de Frédéric II. — On dit qu'en apprenant la sentence du concile Frédéric II fit apporter sa couronne, la mit sur sa tête et dit: « Je la possède encore, et, quoi que fasse le pape, je ne me la laisserai pas arracher! » Assurément, il était endurci aux anathèmes; mais, cette fois, le coup partait de haut et devait porter: le pape avait associé toute l'Église à sa cause, et cette excommunication allait produire un autre effet que celles de Grégoire VII, d'Alexandre III, de Grégoire IX lui-même.

Frédéric le sentit bien, et, suivant son habitude, il déféra la sentence des évêques aux souverains. Les lettres qu'il écrivit à cette occasion le prouvent et, cette fois, ce n'est plus à Rome seulement, c'est au clergé tout entier qu'il fait le procès en termes violents. « Comment, disait-il aux rois, pouvez-vous obéir aux fils de vos propres sujets, à des hommes aux faux dehors de sainteté, qui s'engraissent des aumônes et se tournent ensuite contre les bienfaiteurs de l'Église? Dévorés d'ambition, ils espèrent que le Jourdain tout entier coulera dans leur bouche. Ces scribes et ces pharisiens vous rendent-ils, en échange de vos libéralités, quelques services? Aucun. *Leur tendez-vous la main? Ils prennent votre bras jusqu'au coude!* Une fois dans leurs filets, vous êtes comme l'oiseau qui s'enlace de plus en plus en cherchant à se dégager. » Il ajoutait que le porteur de son message communiquerait en secret, à chaque prince, une proposition de la plus haute impor-

tance. Que rêvait-il donc? Peut-être l'établissement d'églises nationales, dont les souverains seraient les chefs, quelque chose comme la réforme anglicane du xvi[e] siècle; et il entrait à cet effet en relations avec certains novateurs de ce temps, précurseurs des Jean Huss et des Wicleff, les partisans de Joachim de Flore, les disciples de l'*Évangile universel*. Mais la lutte qu'il lui fallut soutenir partout à la fois ne lui laissa pas le temps même d'ébaucher ce projet.

Guerre en Allemagne. Conrad et Henri Raspon. — La sentence prononcée, une armée de moines mendiants (franciscains et dominicains) se précipita dans l'Empire, prêchant la guerre sainte, provoquant la révolte. En Allemagne, il fut facile de susciter des adversaires aux Hohenstaufen ; l'Allemagne connaissait peu ce souverain, plus italien que germanique, et se détachait insensiblement de cette dynastie qui n'était plus nationale. Une partie des princes, déférant à l'ordre du pape, élurent un nouveau roi des Romains, Henri Raspe ou Raspon, landgrave de Thuringe. Mais Conrad, fils de Frédéric, déploya une grande activité, et « le roi des prêtres », vaincu près d'Ulm, alla mourir dans son château de la Wartbourg[1] (1247).

Guerre en Italie. — En Sicile, ceux des Sarrasins que Frédéric n'avait pas attachés à sa cause prirent les armes, à l'instigation d'Innocent. En Sardaigne, la femme d'Enzio se prononça pour le pape contre son époux et contre l'empereur. Mais le véritable théâtre de la lutte fut le Nord et le Centre de l'Italie, la Lombardie et la Toscane. Là, depuis quinze ans, à vrai dire, il n'y avait pas eu une heure de trêve. La lutte du pape et de l'empereur y avait ranimé et exaspéré les rivalités du temps de Barberousse. Pas de cité qui ne fût divisée en Guelfes et Gibelins, et où chaque parti n'eût à plusieurs reprises proscrit le parti ennemi. Ce sont ces haines locales qui donnent à cette fin de la guerre un caractère particulier de férocité. La voix des deux adversaires déchaîne en Italie

1. En Thuringe, près d'Eisenach.

une guerre civile universelle, qui ne finira pas même lorsque la lutte du sacerdoce et de l'Empire aura cessé.

Pierre de la Vigne. — Frédéric éprouve, sous les murs de Parme, une humiliante défaite (1248); les Guelfes de cette ville tuent dans la déroute un des fidèles de l'empereur, Thaddée de Suessa, et mutilent son cadavre ; ils s'emparent des bagages de Frédéric, promènent par dérision sa couronne dans les rues de la ville, et vendent aux enchères son sceau et ses joyaux. Mais peu après les Gibelins se rendent maîtres de Florence et y détruisent trente citadelles ou palais des Guelfes. L'empereur se sentait entouré d'ennemis et soupçonnait partout la trahison; ces soupçons expliquent la disgrâce mystérieuse et la fin tragique de Pierre de la Vigne. C'était le conseiller le plus écouté de Frédéric, celui qui, suivant Dante, « tenait les clefs de son cœur ». L'empereur l'accusa d'avoir voulu l'empoisonner. On a fait de sa mort plusieurs récits différents : on croit généralement que l'empereur fit crever les yeux de son favori, et que celui-ci, transféré à Pise, se brisa le crâne, pendant le trajet, contre le pilier d'une église[1].

Mort de Frédéric (1250). — La colère aveuglait Frédéric; une vive douleur hâta sa mort. Son fils chéri, Enzio, fut vaincu et pris par les Guelfes de Bologne à Fossalta[2]. Ni les promesses ni les menaces ne purent décider les Bolonais à le remettre en liberté, et le jeune prince devait mourir en captivité, vingt-trois ans plus tard. Usé par les fureurs de la lutte et aussi par l'abus des plaisirs, Frédéric mourut après une courte maladie (1250) ; on l'enterra dans la cathédrale de Palerme.

Telle fut la fin de ce lutteur infatigable, aux ressources variées, de ce « Protée insaisissable », comme l'appelait Innocent IV. Ce qui frappe en lui, c'est surtout qu'il n'est ni de son temps, ni de son milieu. On le replacerait plutôt par la pensée parmi les Césars de la fin de l'Empire romain, les

1. Frédéric a souvent disgracié ses serviteurs. Un moine franciscain, son contemporain, lui prête ce propos féroce : « Je n'ai jamais nourri un porc que pour me servir de sa graisse. »
2. Près de Modène.

souverains de l'Orient, les tyrans italiens du XV[e] siècle, ou les réformateurs du XVI[e]. « Tout contribue à lui donner cette physionomie d'ange rebelle, de Lucifer et d'Antechrist, qui fit de lui l'épouvante de l'Europe croyante... En lui s'incarnent trois grands principes des futures révolutions : la Renaissance, la Réforme, l'idée moderne de l'État »[1].

Fin de la lutte en Allemagne. Conrad IV (1250-1254). — Cette grande personnalité disparue, la lutte perd beaucoup de son intérêt, sans rien perdre de sa violence. Innocent IV avait déclaré qu'aucune couronne ne serait laissée à « cette race de vipères ». Il travailla jusqu'à sa mort (1254), et après lui ses successeurs, Alexandre IV (1254-1261), Urbain IV (1261-1265), Clément IV (1265-1271), à réaliser cette menace en Allemagne et en Italie.

Ce fut en Allemagne que la dynastie succomba d'abord. Conrad IV, qui succéda à son père, réussit quelque temps à tenir en échec un nouveau « roi des prêtres », Guillaume de Hollande, élu, dès 1247, par les partisans du pape. Mais il mourut en cherchant à rétablir son autorité sur l'Italie méridionale (1254). Guillaume lui-même périt en 1256 dans une expédition contre les Frisons. Les électeurs allemands, sans tenir aucun compte de l'enfant qu'avait laissé Conrad, se partagèrent alors entre deux princes étrangers, comme si aucun Allemand n'osait ramasser cette couronne chargée de tant d'anathèmes. Ce furent deux « fantômes d'empereur planant sur les ruines de l'empire »[2]. L'un, Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, vint se faire couronner à Cologne, donna de l'argent à ses partisans, s'éloigna, reparut deux fois et mourut en 1271, sans avoir réellement exercé le pouvoir. L'autre, Alphonse de Castille, ne mit jamais les pieds sur la terre allemande. C'est l'époque dite du *grand interrègne*, pendant laquelle l'Allemagne, livrée à l'anarchie, ne connut que le *droit du poing*. De ce côté, la papauté pouvait être rassurée.

1. RAMBAUD, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1887.
2. ZELLER.

En Italie. Manfred (1258-1266). — En Italie, la lutte présenta encore quelques péripéties et eut un dénouement sanglant. Un fils naturel de Frédéric II, Manfred, réussit à ressaisir le pouvoir et à relever les espérances du parti gibelin[1]. En 1258, il se fait couronner roi des Deux-Siciles; il épouse la fille d'un despote grec de l'Épire, Michel-Ange Ducas; il donne sa fille Constance en mariage au roi d'Aragon Pierre III. Ses partisans remportent à Monte-Aperto, près de Sienne, une victoire décisive qui arrache à la domination des Guelfes la plupart des villes de la Toscane (1260). Eccelino de Romano, *le Féroce*, venait de mourir, à la grande joie de l'Italie du Nord, qu'il avait terrorisée pendant trente ans; Manfred le remplace par Palavicini, qu'il nomme vicaire impérial de la Lombardie. A Rome même le parti gibelin s'agite. La puissance des Hohenstaufen est ressuscitée en Italie; la papauté est de nouveau enserrée par les forces ennemies.

Charles d'Anjou (1265). **Bataille de Grandella** (1266). — C'est alors que le second successeur d'Innocent IV, Urbain IV, cherche un champion à opposer à l'éternel ennemi du Saint-Siège. Après lui, Clément IV conclut les négociations commencées (1265). Le « bras séculier » est trouvé : c'était un dévot et sombre ambitieux, le frère de saint Louis, Charles, comte d'Anjou et de Provence[2]. Le pape l'arme de toutes pièces pour cette lutte : il lui donne l'investiture du royaume des Deux-Siciles, les titres de sénateur de

1. En 1254, au moment même ou Innocent IV rentrait triomphalement à Rome pour y mourir quelques mois après, Manfred arriva, avec une petite troupe de fidèles, et à travers mille aventures romanesques, sous les murs de Lucera. Le pape avait négocié avec le chef de l'armée sarrasine, Jean le Maure, et obtenu de lui qu'il fermerait ses portes à Manfred. Mais, lorsque les Sarrasins, accourus en foule sur les remparts, virent ce prince aux cheveux blonds, aux yeux bleus, vivant portrait de l'empereur qu'ils avaient si fidèlement servi, tendre vers eux ses mains suppliantes, lorsqu'ils le virent surtout essayer de se glisser par un egout pour pénetrer dans la place, ils s'émurent abattirent les portes dont leurs chefs gardaient les clefs et amenèrent triomphalement Manfred au milieu de la ville. Désormais, il avait une armée.

2. Sur Charles d'Anjou, sa cruauté, ses ambitions, ses projets et ses revers, voir Vast, *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, de 1270 à 1610* (*Garnier*).

Rome, de vicaire impérial de la Lombardie, de pacificateur de la Toscane, et l'envoie au combat. Manfred avait fait une dernière tentative de réconciliation avec Rome : « Manfred doit savoir, répondit Clément IV, que le temps de la miséricorde est passé. Tout a son temps, mais le temps n'a pas tout. Le héros, bien armé, sort des portes : la cognée est à la racine de l'arbre. »

La rencontre eut lieu, non loin de Bénévent, dans la plaine de Grandella, aux cris de « Souabe ! Souabe ! » et de « Montjoye ! » Trahi par une partie des siens, Manfred se jeta dans la mêlée. On le trouva au milieu des morts deux jours après le combat; les chevaliers français l'ensevelirent honorablement, mais le légat ordonna que le cadavre fût déterré et jeté dans le Volturno (1266).

Conradin. Bataille de Tagliacozzo (1268). — Deux ans plus tard, le dernier rejeton de cette race vouée à la malédiction parut en Italie. C'était un enfant de quinze ans, Conradin (*Corradino*), fils de Conrad IV. Il venait, accompagné d'un de ses cousins, Frédéric d'Autriche, dépouillé comme lui, réclamer sa couronne héréditaire des Deux-Siciles. Quelques villes l'acclamèrent; l'inconstante Italie portait ses hommages de Manfred à Charles d'Anjou, de Charles d'Anjou à Conradin. Quelques soldats le suivaient : celui que le pape appelait « une couleuvre venimeuse » semblait plutôt une victime qui allait se faire égorger. Il marcha sur Lucera qu'assiégeait son rival. Charles leva le siège et vint présenter la bataille à Conradin, à Tagliacozzo, près de la ville d'Albe et du lac Fucin. La victoire resta à l'armée du Saint-Siège (1258). Conradin et Frédéric essayèrent de fuir à travers les marais Pontins; on les prit au moment où ils s'embarquaient, on les livra à Charles d'Anjou. Il n'y avait point de clémence à attendre de celui-ci; il envoya les deux jeunes gens à l'échafaud (1268). C'est la fin de cette tragique famille[1].

1. Les chroniqueurs italiens ont entouré cette odieuse exécution de circonstances touchantes : Quand on vint notifier la sentence aux deux jeunes princes, on les trouva jouant tranquillement aux échecs. Sur l'échafaud, Conradin protesta fièrement contre l'arrêt qui le qualifiait d'usurpateur. Au pied de l'échafaud, des

Fin de la lutte entre le sacerdoce et l'Empire. — C'est aussi la fin de la lutte entre le sacerdoce et l'Empire; commencée au milieu du XIe siècle, elle se terminait au milieu du XIIIe. On a pu remarquer que ce combat acharné était celui de deux *puissances d'opinion*, d'aspect formidable, mais en réalité presque aussi fragiles l'une que l'autre. Aucun pape n'est sûr du lendemain; vingt fois le chef de l'Église est chassé de Rome; il suffit d'un baron romain, d'un mouvement de la populace romaine pour le paralyser. Aucun empereur n'a des forces régulières permanentes; le camp d'un empereur est un va-et-vient perpétuel de chevaliers qui arrivent, de chevaliers qui partent [1]; le sol de l'Allemagne, celui de l'Italie, tremblent sans cesse sous les pieds du successeur des Césars. Ce sont deux principes qui luttent et leur lutte remplit cependant tout le moyen âge proprement dit.

Résultats. — A qui demeure la victoire? Au pape incontestablement. En Allemagne, non seulement la dynastie ennemie était renversée du trône, mais le trône lui-même restait vacant. En Italie, le royaume des Deux-Siciles était définitivement inféodé au Saint-Siège. Le parti guelfe reprenait possession de toutes les villes, et l'homme du Saint-Siège travaillait avec une réelle férocité à *pacifier* l'Italie.

Nouveaux dangers de la papauté. — Ce n'était toutefois qu'un triomphe apparent, une victoire sans lendemain, et cela pour deux raisons :

D'abord la papauté, qui tient le glaive spirituel, ne peut tenir elle-même le glaive temporel : c'est une fatalité inhérente à la condition de pouvoir religieux. Ses sentences sont terribles assurément, mais il lui faut chercher qui les exé-

chevaliers français s'indignaient hautement de la barbarie de leur maître. — Avant de mourir, le jeune homme lança son gant au milieu de la foule, comme un défi à Charles d'Anjou. Un Gibelin le ramassa; il le portera plus tard à Pierre d'Aragon, qui sera le vengeur des derniers Hohenstaufen. Le dernier mot que prononce Conradin est le nom de sa mère. Sa tête tranchée est saisie et baisée avec transport par Frédéric d'Autriche. Enfin un aigle, qui tournoyait au-dessus de l'échafaud, vient tremper ses ailes dans le sang des victimes. Il y a là bien de l'imagination. L'esprit italien en a fait tous les frais : cet épilogue d'un long drame est exclusivement une page d'histoire italienne.

1. RAMBAUD.

cute. Le prêtre a besoin d'un soldat. Le Saint-Siège ne ruine donc une puissance qu'en en créant une autre, en l'établissant à ses portes, en l'introduisant dans la place. Vainqueur, cet allié peut devenir un nouvel ennemi. C'est ce qui va arriver pour Charles d'Anjou. Dès 1271, la papauté se sent captive de son libérateur. Elle lui a donné l'Italie, elle est à la merci de cet ambitieux qui rêve de fonder un vaste empire méditerranéen et de plier le pape à ses desseins. C'est un Robert Guiscard autrement redoutable que celui entre les mains duquel Grégoire VII était mort prisonnier.

Affaiblissement de sa puissance morale. — Ce qui est plus grave, c'est que, dans l'acharnement de la lutte, la papauté a perdu peu à peu son caractère de pouvoir modérateur et renoncé à cette magistrature morale qu'elle exerçait sur toute l'Europe. L'anathème, la croisade, le concile, tout est devenu entre ses mains une arme contre l'ennemi. L'ennemi est à terre, mais l'arme est émoussée; et, si l'Empire succombe, la papauté, blessée à mort dans le combat, ne tardera pas à succomber aussi.

SUJETS A TRAITER :

Frédéric II. Son caractère, ses goûts, ses desseins.

La sixième croisade.

L'Italie au XIIIe *siècle.*

Grégoire IX.

Résumer les causes, les grandes divisions et les résultats de la lutte entre le sacerdoce et l'Empire.

PRINCIPAUX PAPES. ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DE L'ITALIE ET DE L'ÉGLISE.	LUTTE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE TROSIÈME TABLEAU	EMPEREURS. ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

SUPRÉMATIE DE LA PAPAUTÉ
INNOCENT III (1198-1216)

SON RÔLE EUROPÉEN : APPLICATION DE LA THÉOCRATIE. SES RELATIONS AVEC :		SON RÔLE VIS-A-VIS DE LA PUISSANCE IMPÉRIALE.
Philippe-Auguste. Affaire d'Ingeburge (1200). Le roi cède. Tentative pour arrêter la conquête du roi (1204). Le pape cède. Innocent arme Philippe contre Jean (1212), puis lui ordonne de poser les armes (1213).	*Jean-sans-Terre.* Affaire d'Etienne Langton. Le pape excommunie Jean (1211). Jean se soumet : le pape reçoit son hommage (1213).	Il soutient les Hohenstaufen (Frédéric) dans les Deux-Siciles. Il les combat en Allemagne (PHILIPPE DE SOUABE 1197-1207) Il suscite contre Philippe Otton de Brunswick (Welf). OTTON IV, empereur, après l'assassinat de Philippe (1207). Rupture entre le pape et Otton. Innocent suscite contre Otton Frédéric, roi des Deux-Siciles (1211). L'Allemagne se partage entre les deux princes. Promesses exigées de Frédéric par le pape (Diète d'Egra, 1213)

Coalition de 1214 : Philippe-Auguste, Innocent III, Frédéric II contre Jean Sans Terre, Otton IV et les vassaux rebelles ; Bouvines.

GRANDES ENTREPRISES DU PAPE.		
La quatrième croisade (1202-1204). Venise (1202). Zara (1203). Constantinople (1204). Fondation d'un empire latin d'Orient (1204-1261).	La croisade contre le Albigeois (1209-1218). Sac de Béziers (1209). Bataille de Muret (1213). Concile de St-Jean-de Latran (1215).	Frédéric II triomphe définitivement d'Otton et est reconnu empereur (1215).
Triomphe plus brillant que durable de la papauté.		Ce succès d'Innocent III coûtera cher à la papauté.

LUTTE AU SUJET DU ROYAUME DES DEUX-SICILES (1215-1250)

HONORIUS III (1216-1227). Mort de Simon de Montfort (1218). La cinquième croisade en Syrie et en Egypte (1218-1219).	1. Frédéric II abuse de la faiblesse du pape, il élude toutes ses promesses (croisade, abandon du royaume des Deux-Siciles). Il fait la guerre aux Sarrasins en Sicile et établit à Lucéra une colonie militaire de Sarrasins (1221). Il épouse Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem (1222).	FRÉDÉRIC II (1215-1250).

<table>
<tr><td>GRÉGOIRE IX (1227-1241).

Vacance du siège pontifical (1241-1243).
INNOCENT IV (1243-1254).</td><td>**2.** Énergie de Grégoire IX. **Départ, retour, excommunication de Frédéric II** (1227).
La sixieme croisade (1228-1229). **Traité avec le sultan Malek-Kamel.** Occupation de Jérusalem.
Guerre entre Grégoire IX et Frédéric **Traité de San-Germano** (1230).
Revolte et châtiment du fils de l'empereur, Henri (1234).
Les villes italiennes écrasees à Corte-Nuova par l'Empereur (1237).
Nouvelle rupture et nouvelle excommunicat on (1239).
Les evéques français capturés à la Meloria (1241).
3. *Innocent IV* s'enfuit en France (1244).
Concile de Lyon. Excommunication de Frédéric II (1245).
Lutte furieuse en Italie. Defaite des Gibelins à Parme (1248), des Guelfes à Florence (1249). Le fils de Frédéric, Enzio, pris à Fossalta (1250). Mort de Frederic II (1250).</td><td>*Conrad*, second **fils de l'**empereur, roi des Romains

Henri Raspon, **anti-césar** (1245-1247).</td></tr>
<tr><td>EN ITALIE</td><td>RUINE DES HOHENSTAUFEN ET DE LA PUISSANCE IMPÉRIALE (1250-1268)</td><td>EN ALLEMAGNE</td></tr>
<tr><td colspan="2">ALEXANDRE IV (1254-1261).
Manfred, fils naturel de Frédéric II, **s'empare de Lucéra et est reconnu** roi des Deux-Siciles (1258).
URBAIN IV (1261-1265) **donne la couronne des Deux-Siciles à** Charles d'Anjou.
CLÉMENT IV (1265-1271).
Manfred vaincu et tué par Charles d'Anjou à Grandella (1266). Défaite de *Conradin* à Tagliocozzo (1268). Son supplice. Charles d'Anjou maitre de l'Italie.</td><td>CONRAD IV (1250-1254).
Il lutte contre *Guillaume de Hollande*, anti-César.
Il essaye vainement de rétablir son autorité en Italie.
GUILLAUME DE Hollande (1254-1256), tué dans une guerre contre les Frisons.
Double élection de Richard de Cornouailles et d'Alphonse de Castille (1256). Leur impuissance.
Le grand interrègne (1261-1273). Désorganisation de l'Allemagne.</td></tr>
<tr><td>RÉSULTATS DE LA LUTTE</td><td colspan="2">L'Empire vaincu, l'Allemagne livree à l'anarchie.
La papauté victorieuse, mais asservie à Charles d'Anjou et discréditée par les violences de la lutte.</td></tr>
</table>

CHAPITRE XXX

LA ROYAUTÉ FRANÇAISE AU XIIIe SIÈCLE. — LOUIS VIII. — BLANCHE DE CASTILLE. — LOUIS IX.

(PREMIÈRE PARTIE)

I. Louis VIII (1223-1226).
II. Régence de Blanche de Castille. Les coalitions féodales (1226-1236).
IV. La septième croisade (1248-1254).
III. Commencement du règne de Louis IX. Fin de la lutte contre les Plantagenêts (1236-1248).

La royauté française au XIIIe siècle. — Pendant que la papauté et l'Empire s'absorbent et s'épuisent dans leur dernière lutte, la royauté française poursuit sa marche ascendante.

Le demi-siècle qui s'écoule entre la mort de Philippe-Auguste (1223) et celle de Louis IX (1270), c'est le triomphe après le péril, la période des grands résultats après celle des

OUVRAGES A CONSULTER : JOINVILLE, *Histoire de saint Louis;* WALLON, *Saint Louis et son temps;* J. ZELLER, *Entretiens sur l'histoire;* MICHAUD, *Histoire des Croisades;* LECOQ DE LA MARCHE, *La France au temps de saint Louis* (Bibliothèque d'histoire illustrée).

grands efforts. Deux sortes de progrès sont alors réalisés, des progrès matériels et des progrès moraux. Jusqu'à la septième croisade, Louis VIII, Blanche de Castille, Louis IX, complètent les conquêtes de Philippe-Auguste, réduisent à l'impuissance la féodalité rebelle et ses alliés étrangers. Depuis le retour de Louis IX de la Terre Sainte jusqu'à son départ pour Tunis, c'est par les institutions au dedans, par la paix au dehors, par le respect de tous les droits, que la monarchie capétienne s'élève, non seulement en France, mais en Europe, au-dessus de toutes les puissances de ce temps. Quant aux deux croisades qui terminent ces deux phases, elles furent les erreurs de cette royauté éclairée et bienfaisante.

Louis VIII (1223-1226). — Louis VIII était, au dire du chroniqueur Mathieu Paris, « fort dissemblable de son père ». Il rappelait plutôt son aïeul Louis VII. Entreprenant, mais malheureux jusqu'alors dans ses entreprises, il semblait plus propre à servir d'instrument à la papauté que capable d'avoir comme Philippe une politique personnelle. Mais la royauté était à ce moment trop vivace pour courir par suite de cette incapacité de réels dangers. Et, par un phénomène fréquent dans l'histoire capétienne, ce règne très court d'un prince médiocre fut marqué par deux brillantes conquêtes.

Un fait prouve que la dynastie était solidement implantée en France. Louis VIII est le premier capétien qui n'ait pas été sacré du vivant de son père. Le principe d'hérédité était désormais à l'abri de toute discussion. Le nouveau roi avait d'ailleurs deux légitimités au lieu d'une, puisque par sa mère, disait-on, « il était de la lignée de Charlemagne ».

Guerre contre l'Angleterre (1224). — Henri III, roi d'Angleterre, ou plutôt le grand justicier Hubert de Burgh, qui gouvernait alors l'Angleterre, mit le nouveau roi de France en demeure de restituer la Normandie et les autres conquêtes de Philippe sur les Plantagenêts, comme il l'avait promis lors de la malheureuse expédition de 1217. La prétention était malencontreuse. Louis VIII y répondit en envahissant les provinces que les Plantagenêts possédaient encore en France. Thouars, Niort, Saint-Jean-d'Angély, La Rochelle, furent les-

tement enlevées; le Bas-Poitou, l'Aunis, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, une partie de la Guyenne, occupés en quatre mois (1224). Louis ne s'arrêta qu'à la Garonne et devant Bordeaux. Il ne restait plus à l'héritier d'Eléonore que cette ville et la Gascogne.

Nouvelle croisade contre les Albigeois. — Louis VIII ne poussa pas plus avant, parce qu'une nouvelle carrière s'ouvrait à son ambition, la conquête du Midi, une troisième croisade des Albigeois.

Depuis l'échec de celle de 1219, l'héritage de Simon avait échappé presque tout entier à son faible successeur Amaury, et le comté de Toulouse s'était reconstitué sous la domination de Raymond VII. Amaury renouvela auprès du fils de Philippe-Auguste l'offre de cession qu'il avait déjà faite au père. En réalité, il n'offrait qu'une conquête à faire, car il ne possédait plus rien; ses derniers chevaliers l'avaient même abandonné. Mais le pape Honorius, après quelques hésitations, se décida à confier au jeune roi le commandement d'une nouvelle guerre sainte. Un concile tenu à Bourges prononça la déposition de Raymond VII, malgré ses protestations d'orthodoxie. Louis accepta l'offre d'Amaury, du pape, du concile. Le moment était venu pour la royauté de recueillir la succession sanglante de Montfort (1225).

Prise d'Avignon (1226). — Une grande armée (50,000 chevaliers, dit-on), réunie à Bourges, descendit le Rhône. La terreur fut grande de nouveau dans le Midi. La forte ville d'Avignon offrit au roi de fournir des vivres à ses troupes, mais refusa d'ouvrir ses portes. Louis l'assiégea ; la résistance fut vigoureuse, l'armée de France harcelée par les sorties des assiégés et décimée par les maladies. Au bout de trois mois, la ville capitula. Elle dut raser ses murailles, combler ses fossés, abattre ses trois cents maisons flanquées de tours et payer une forte amende.

Cette rigueur intimida les autres villes. Orange, Beaucaire, Nîmes, Béziers, Carcassonne, Albi, se soumirent. Tout le Languedoc méditerranéen était au roi (1226). Il hésita à attaquer Toulouse, et, comme il revenait, il mourut à Montpensier, en

Auvergne, d'une fièvre dont il avait contracté le germe devant Avignon (1226) [1].

Blanche de Castille. — C'était un grave événement pour la royauté que cette mort prématurée. Elle laissait la couronne à un enfant de douze ans, le pouvoir à une femme d'origine étrangère : « Mais cette femme, dit Henri Martin, était Blanche de Castille. » Il n'y a pas dans notre histoire de régence féminine plus remarquable que celle-là. Douée d'une volonté énergique, d'un caractère impérieux, d'une ambition active et intrépide, elle joignait à ces qualités viriles une diplomatie toute féminine; elle sut, suivant les circonstances, intimider, écraser ou gagner ses adversaires. Elle inspira des haines violentes ou des dévouements passionnés. Elle a sauvé, de ses mains délicates et fermes, l'œuvre très menacée des Capétiens.

Sacre de Louis IX (1226). — Elle agit tout d'abord avec une grande habileté, en faisant sacrer sans délai son fils à Reims. Les grands vassaux n'eurent pas le temps de s'entendre pour mettre des conditions à leur adhésion, et la plupart assistèrent à la cérémonie. Un acte de clémence et un acte de rigueur annoncèrent presque aussitôt ce que serait la régence. L'un des vaincus de Bouvines, Ferrand, comte de Flandre, fut remis en liberté; Renaud de Boulogne, ennemi dangereux et implacable, resta captif et mourut peu après.

Les ennemis de la royauté au Nord. — La grande féodalité était bien décidée à profiter des embarras de la royauté : celle-ci avait fait depuis vingt-cinq ans trop de progrès pour ne pas alarmer le monde féodal. Ce n'était plus, comme à Bouvines, deux grands vassaux qui se révoltaient, c'était un cercle d'ennemis tout autour du domaine royal. Mais chacune de ces puissantes maisons avait son point vulnérable où Blanche de Castille sut l'atteindre.

La maison de Champagne menaçait le roi à droite et à gauche, par la Loire et la Marne, par Blois et par Reims.

1. Une calomnie propagée plus tard par les ennemis de Blanche de Castille attribua cette mort à un crime. Louis, disait-on, avait été empoisonné par le comte de Champagne, épris de la reine.

Mais le comte Thibaut IV était léger, de faible volonté, d'esprit romanesque, un trouvère plutôt qu'un politique, de plus épris de la reine[1], qui n'eut pas beaucoup de peine à le ramener à la cause royale. — La Flandre aurait pu être redoutable; mais le comte délivré n'avait pas oublié la leçon de Bouvines. — Le comte de Boulogne, Philippe le Hurepel (à la peau rude), fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, allait revendiquer plusieurs fois la régence, comme oncle du jeune roi, et c'était un chef de coalition tout trouvé. Mais il avait peu d'intelligence, une grande vanité et une seule haine, celle du comte de Champagne; par ces divers côtés la reine avait prise sur lui.

A l'Ouest. — Bien plus dangereux était le comte ou duc[2] de Bretagne Pierre *Mauclerc*, c'est-à-dire mauvais au clergé, mauvais à tout le monde, remuant, perfide, toujours prêt à la rébellion, et qu'on voit figurer pendant dix ans dans toutes les coalitions. Il avait quelques places non loin de Paris, et dès le début il s'en servit pour menacer le roi. Ce petit-fils de Louis le Gros fut alors le plus sérieux adversaire de la royauté capétienne. Mais il n'était heureusement que *bayle*, ou régent de la Bretagne au nom de son fils[3]. On avait par là un moyen d'action contre lui. — Plus au sud, Hugue de Lusignan, comte de la Marche, qui n'entra que plus tard dans la ligue, mais fut le dernier à en sortir. C'était le mari de cette Isabelle d'Angoulême qui, enlevée par Jean Sans Terre, était, après la mort de celui-ci, revenue à son ancien fiancé. Entre la veuve et la nièce de Jean Sans Terre, Isabelle et Blanche, il y avait une haine implacable. — Ces rebelles de l'Ouest étaient d'autant plus à craindre qu'il leur était facile

1. Il confesse cette passion discrète et vive dans de jolis vers :

Celle que j'aime est de tel seignenrie
Que sa beauté me fait outrecuidier;
Quand je la vois, je ne sais que je die;
Si suis surpris que ne l'ose prier.

2. On lui donne indifféremment l'un ou l'autre titre à cette époque.

3. Il n'était, en effet, que le mari de la comtesse ou duchesse de Bretagne, Alix, sœur d'Arthur, assassiné en 1203. Alix était morte en 1220. Pierre administrait le fief de son fils.

de faire appel au roi d'Angleterre; Henri III se montrait tout disposé à faire valoir ses anciens droits et à reprendre pied sur la terre de France. Heureusement sa politique maladroite en Angleterre, les révoltes des barons, paralysaient ses forces. D'ailleurs, la Bretagne était hostile à la suzeraineté des Plantagenêts; et la noblesse poitevine, avec son inconstance ordinaire, les appelait, mais ne les soutenait pas.

Au Midi. — Enfin, au Midi, Raymond VII, comte de Toulouse, était prêt à faire un grand effort pour reconstituer tout le domaine de son père. Il était toujours l'idole du Midi; même dans la région du Rhône, soumise par Louis VIII, les villes et les seigneurs lui gardaient leurs sympathies. Il pouvait former toute une armée de *faydits*, seigneurs dépouillés de leurs domaines, qui n'attendaient que l'heure de la revanche. Mais Raymond n'avait pu se réconcilier avec l'Église, malgré ses efforts; l'excommunication, la croisade, étaient toujours suspendues sur sa tête. Et le Midi, tant ravagé, était bien las de la lutte! C'est cette lassitude qui, on va le voir, servira la cause royale et terminera la querelle à son profit.

Les alliés de la royauté : Thibaut de Champagne. — Ainsi assiégée de tous les côtés, la régence sut trouver des alliances. La première et la plus utile, sinon la plus constante, fut celle de Thibaut de Champagne. Au moment le plus critique, au lendemain du sacre, lorsque les coalisés réunissaient leurs forces sur la Loire, Thibaut vint leur annoncer qu'il renonçait à la lutte, ce qui fit tout échouer. Les princes le suivirent à Vendôme pour faire leur soumission au roi et à sa mère (1227); mais ils soulagèrent leur dépit par les imputations les plus injurieuses contre l'honneur de Blanche et de son chevalier.

Le clergé; le peuple. — La reine eut aussi un puissant auxiliaire dans le légat romain, le cardinal de Saint-Ange, que les mêmes calomnies n'épargnèrent pas. Il servit avec tant de zèle les intérêts de la régente qu'il dut aller se justifier auprès du pape d'avoir plus travaillé pour la France que pour Rome. Mais le plus ferme appui de Blanche de Castille, ce fut certainement le sentiment public, cette espèce d'instinct

national qui s'était éveillé à Bouvines et qui demeurait fidèle aux Capétiens. Paris surtout était dévoué au petit-fils de Philippe-Auguste. En 1228, la régente et son fils se trouvant à Montlhéry, les seigneurs rebelles, pour les prendre au passage, réunirent leurs forces à Corbeil. Blanche envoya aux Parisiens un message pour leur apprendre en quel danger le roi se trouvait. Aussitôt une foule de bourgeois et de chevaliers accoururent pour délivrer leur maître et leur dame. Plus tard, saint Louis se plaisait à raconter à Joinville comment, « depuis Montlhéry jusqu'à Paris, le chemin était plein de gens armés et sans armes, serrés côte à côte, lesquels criaient tous à haute voix à Notre Seigneur qu'il voulût bien garder leur roi contre tous ses ennemis ».

Guerre contre Pierre Mauclerc et Henri III. — Il est inutile d'entrer dans le détail de coalitions dix fois formées et rompues. A deux reprises, la régente dut protéger Thibaut contre la fureur de ses anciens alliés et conduire en Champagne son fils (1229-30) : la religion féodale était encore assez forte pour empêcher les seigneurs de combattre contre le roi. Deux fois aussi (1230-1231), il fallut mener l'armée royale et le roi aux frontières de la Bretagne, et déclarer Pierre Mauclerc déchu de tous ses fiefs. Par bonheur, Henri III, qui avait débarqué à Saint-Malo et qui pouvait tenir les forces royales en échec, ne commit que des fautes : au lieu de pousser une pointe sur la Normandie, il promène sans résultats son armée en Poitou, il perd son temps à Nantes « en festins et bombances », puis regagne son royaume.

Contre Raymond VII. Traité de Meaux (1229). — Quant au Midi, la régente n'avait pas le loisir d'aller y faire la guerre; mais ce fut là que Rome et le légat la servirent utilement. Une nouvelle croisade, la quatrième, fut prêchée par le légat, une nouvelle armée du Nord alla, en 1228, grossir les troupes d'Imbert de Beaujeu, sénéchal du roi en Languedoc. On n'assiégea pas Toulouse, mais, sur le conseil de Folquet, « l'évêque des diables », on dévasta méthodiquement tous les environs. A la fin, cette terre de Languedoc, tant

ravagée depuis vingt ans, se soumit. Raymond VII vint à Meaux faire son accommodement et peu après, à Paris, subir sa pénitence dans l'église Notre-Dame.

Le Midi rattaché à la couronne. — Ces traités de Meaux et de Paris (1229) ont une grande importance. Ils terminent la cruelle guerre des Albigeois et préparent la prise de possession du Midi par la couronne. Raymond VII n'avait qu'une fille, Jeanne; il la donnait en mariage au frère du roi Alphonse, comte de Poitou; à défaut d'enfants nés de ce mariage, la royauté devait prendre possession de cet héritage (Toulousain, Agenais, Rouergue, Albigeois, Quercy). Les murs de Toulouse devaient être détruits, le château narbonnais (la citadelle de Toulouse) remis au roi avec neuf autres places. Le comte promettait en outre de payer une forte amende au roi, une autre aux églises et spécialement à l'ordre de Cîteaux, enfin de partir pour la croisade. Raymond VII subissait donc les conditions contre lesquelles Raymond VI s'était révolté ; l'indépendance méridionale était anéantie. Il y aura encore quelques soulèvements dans le Languedoc, mais le lien qui l'attache à la royauté ne sera plus rompu.

L'Inquisition. — D'ailleurs, les derniers ferments d'hérésie allaient être détruits. La juridiction de l'Inquisition reçut alors du pape Grégoire IX sa consécration définitive. L'ordre des dominicains fut spécialement chargé de l'appliquer. Les enquêtes secrètes, les perquisitions, les bois, où se cachaient les proscrits, fouillés jusque dans leurs profondeurs, les maisons où se réfugiaient les hérétiques abattues, la prison perpétuelle, l'*emmurement*, réservé aux accusés qui avouaient leur erreur, le *bras séculier*, chargé de livrer au bûcher les *relaps* (ceux qui retombent dans leur crime) et les impénitents, les *auto-da-fé* (actes de foi), c'est-à-dire les fournées d'hérétiques livrés aux flammes pour l'édification des fidèles et la consolidation de la foi, tel fut l'affreux régime qui acheva l'œuvre de Simon de Montfort. « Le Languedoc était désormais livré sans défense à la tyrannie catholique, dont la royauté française se faisait l'instrument par nécessité et par

conviction[1] ». Aucune province n'a payé plus cher son entrée dans l'unité nationale.

Fin des coalitions féodales. — Quatre ans plus tard, Pierre Mauclerc, qui avait signé une trêve après le départ de Henri III, fit aussi sa soumission au roi par le traité de Saint-Aubin-du-Cormier (1234). Il prêtait serment de fidélité à Louis et à sa mère, et recouvrait à ce prix la tutelle de son fils qui lui avait été enlevée en 1231. C'est la fin des troubles de la régence.

La régente et l'Université. — Blanche de Castille eut encore d'autres occasions de montrer qu'elle était disposée à faire respecter par tous le pouvoir royal. En 1229, à la suite d'une querelle qui avait éclaté au faubourg Saint-Marcel, les archers du roi arrêterent, blessèrent et tuèrent plusieurs écoliers de l'Université de Paris. L'Université réclama contre cette mesure, invoquant les privilèges qu'elle tenait de Philippe-Auguste; on ne fit pas droit à ses réclamations, elle ferma ses cours; maîtres et écoliers se dispersèrent. Peu s'en fallut que ce grand corps qui jetait tant d'éclat sur la capitale ne fût à jamais détruit. Le pape intervint : « le roi Louis et sa mère, craignant que tout savoir ne quittât le royaume de France pour les pays étrangers », firent quelques concessions ; et Paris redevint, suivant l'expression du pape, « la mère des sciences, la ville des lettres, le laboratoire où la sagesse met en œuvre ses métaux précieux. »

La régente et les évêques. — La régente, on le voit, avait parfois la main assez dure. Malgré sa piété, elle n'abandonnait pas un seul de ses droits vis-à-vis du clergé. Elle fit saisir le temporel de l'archevêque de Rouen qui, cité devant le roi, avait refusé de comparaître. A Beauvais, la reine avait nommé un maire étranger à la ville; il y fut maltraité, et l'évêque, qui avait juridiction sur la ville, négligea de rechercher les coupables. Blanche vint s'établir avec son fils dans le palais épiscopal, fit arrêter quinze cents coupables, pendre

1. Henri Martin.

les uns, exiler les autres, et exigea de l'évêque en s'éloignant une somme de quatre-vingts livres parisis[1].

Acquisitions. — Blanche de Castille n'a pas seulement préservé du démembrement le domaine royal, elle l'a accru par une acquisition; elle lui a préparé de nouveaux accroissements par des mariages.

En 1234, Thibaut de Champagne hérita de son oncle Sanche le Fort le royaume de Navarre. Il avait besoin d'argent pour recueillir cette succession : la régente lui acheta, pour 40,000 livres tournois, la suzeraineté des comtés de Blois, Sancerre et Chartres, et de la vicomté de Châteaudun. Acquisition doublement utile, car elle encadrait le domaine royal à l'ouest et au sud, et elle mettait la maison de Champagne hors d'état de nuire à la royauté.

Mariages. — Quant aux mariages, on a déjà vu l'importance de celui d'Alphonse de Poitiers avec l'héritière du comte de Toulouse. C'était le Midi surtout, ce Midi dont l'indépendance était entamée et l'énergie comme brisée, que la reine cherchait à rattacher à l'autorité capétienne. En 1234, elle maria le jeune roi à Marguerite, fille aînée de Raymond IV Bérenger, comte de Provence ; deux sœurs de Marguerite épousèrent le roi d'Angleterre Henri III et son frère Richard de Cornouailles. Quant à la quatrième, Béatrix, le comte Raymond IV, n'ayant pas de fils, la désigna comme son héritière, avec le consentement de ses barons. Blanche obtint, non sans peine, en 1245, la main de cette héritière pour son quatrième fils, Charles comte d'Anjou.

C'était, il faut le dire, une politique hasardeuse que cette politique matrimoniale. Louis VIII avait commis la faute de donner en mourant des provinces en apanage à ses plus jeunes

1. Il y avait alors deux sortes de monnaies de compte, la *livre parisis* et la *livre tournois*, qui se payaient soit en or, soit en argent. Si l'on cherche à exprimer par des chiffres approximatifs et des analogies faciles à saisir la valeur de ces monnaies de compte, on peut dire, suivant l'ingénieuse définition de M. Wallon, que : « le *sou tournois* était à peu près notre franc, et le *sou parisis* le *shelling* anglais (1 fr. 25), la *livre tournois* notre pièce de 20 francs, et la *livre parisis* la *livre sterling* ou *guinée* anglaise (25 fr.). »

fils, et de démembrer ainsi le domaine royal. Robert avait reçu l'Artois, Alphonse, le Poitou et l'Auvergne, Charles, l'Anjou. En mariant ces princes à des héritières de grands fiefs, Blanche jouait une partie dangereuse : elle la perdait, si ces nouvelles maisons, plus considérables que les anciennes, constituées autour du domaine royal et en partie à ses dépens, se perpétuaient; elle la gagnait, si elles s'éteignaient promptement en léguant leur succession à la royauté.

Mais il faut considérer qu'il y avait un péril plus grand encore à laisser les diverses maisons existantes s'unir entre elles par mariages. La reine mit toute son énergie à le prévenir; elle empêcha Thibaut d'épouser la fille de Pierre Mauclerc de Bretagne, Pierre lui-même d'épouser Jeanne, veuve du comte de Flandre, Raymond VII, de Toulouse, d'obtenir la main de l'héritière de Provence.

Au reste, des deux mariages qu'elle avait fait contracter à Alphonse et à Charles, le premier eut un plein et prompt succès. Alphonse et Jeanne, après avoir gouverné sagement pendant plus de vingt ans le comté de Toulouse, après l'avoir accoutumé à la domination française, aux institutions capétiennes, moururent tous les deux en 1271 sans laisser d'enfants; l'œuvre d'assimilation était complète quand la royauté recueillit ce bel héritage. Quant à la Provence et à l'Anjou, ils ne firent retour au domaine qu'après de nombreuses vicissitudes, à la fin du XVe siècle.

Règne de Louis IX. — Telle fut l'œuvre de cette femme remarquable. Il est juste d'ajouter qu'elle forma l'âme de saint Louis; ce n'est pas son moindre mérite. Elle exerça sur l'esprit du jeune roi, comme sur le royaume, une domination vigilante et impérieuse; elle n'était pas moins jalouse de l'affection de son fils que du pouvoir royal[1]. Cette éducation

1. Elle intervenait souvent avec une réelle dureté dans le ménage royal. Pour échapper à ses reproches, Louis et Marguerite, suivant Joinville, « tenaient leur parlement » dans un escalier tournant qui faisait communiquer leurs deux chambres. « Une fois le roi était auprès de la reine sa femme, et elle était en grand péril de mort. La reine Blanche vint là, prit son fils par la main et lui dit : — « Venez-vous-en, vous ne faites rien ici. » Quand la reine Marguerite vit

sévère risquait d'aigrir le caractère ou d'annuler la volonté du jeune prince. L'exquise nature de saint Louis le préserva de ce double écueil, et il garda toute sa vie un tendre respect pour sa mère.

Blanche de Castille avait peu à peu associé son fils à l'exercice du pouvoir. Louis IX laissa toujours une grande part d'autorité à sa mère. Aussi est-il difficile d'indiquer par une date exacte la fin de la régence. Mais à partir de 1236, l'action personnelle du jeune roi se manifeste par une politique plus modérée. Bientôt deux circonstances permirent à saint Louis de se montrer tel qu'il devait rester, ferme dans la défense de ses droits, mais profondément respectueux des droits d'autrui.

Relations avec le pape et l'empereur (1239-1241). — En 1239 Grégoire IX, qui venait d'excommunier Frédéric II, offrit la couronne impériale au frère de Louis IX, Robert d'Artois[1]. Le roi de France repoussa cette offre au nom de son frère. La déposition d'un souverain ne lui paraissait légitime que si ce souverain était l'ennemi de la foi; et, devant les envoyés de Louis IX, Frédéric n'avait pas manqué de faire étalage de son zèle chrétien. Mais, peu après avoir donné au pape cette leçon de modération, il donna à l'empereur une preuve de sa fermeté. Lorsque Frédéric eut fait prisonniers à la Méloria les évêques français qui se rendaient au concile, Louis lui écrivit une belle et fière lettre : « Que votre prudence impériale réfléchisse, et qu'elle ne cède pas à l'entraînement de la puissance; car le royaume de France n'est pas si faible qu'il ne regimbe contre vos coups d'éperon. »

Nouvelle coalition : Hugue de Lusignan et Henri III. — L'esprit féodal qui semblait vaincu fit bientôt une dernière tentative. L'âme de la coalition fut cette fois l'orgueilleuse Isabelle, qui ne pardonnait pas au fils de Blanche de détenir l'héritage des Plantagenêts. Ce fut elle qui poussa son mari, Hugue de Lusignan, comte de la Marche, à jeter à

que la mère emmenait le roi, elle lui dit : « Hélas ! vous ne me laisserez voir mon seigneur ni morte ni vive ! »

1. Voir le chapitre précédent.

la royauté capétienne un éclatant défi. Lorsque le jeune Alphonse, frère de saint Louis, vint tenir son parlement à Poitiers et recevoir l'hommage de ses barons, Hugue se présenta devant lui pour lui signifier qu'il ne lui obéirait pas. Et après lui avoir jeté cette provocation, « gonflé d'orgueil, la menace à la bouche, il se retira, lui et sa femme, au milieu d'une troupe de gens d'armes et d'arbalétriers poitevins qui l'attendaient l'arbalète tendue. Puis, mettant le feu au logis où il avait été hébergé, il monta sur son cheval de bataille et s'éloigna à toute bride » (1241).

Ce qui le rendait si hardi, c'est qu'une ligue s'était secrètement formée. Le Midi s'agitait de nouveau : le fils de Raymond Roger, *Trincavel*, réclamait son héritage ; Raymond VII de Toulouse était prêt à dénoncer le traité de Meaux ; on comptait sur l'appui des rois de Castille, d'Aragon et de Navarre ; enfin, le roi d'Angleterre, Henri III, débarquait à Royan avec des tonnes pleines de *sterlings* (1242).

Combats de Taillebourg et de Saintes (1242). — Hugue et Isabelle lui avaient promis de lui amener une belle armée poitevine. Mais peu de seigneurs d'Aquitaine vinrent rejoindre les deux cents chevaliers anglais qui suivaient Henri III. Le roi de France au contraire eut bientôt levé des forces considérables, et, traversant rapidement le Poitou, il vint présenter la bataille à ses ennemis sur la Charente, au pont de Taillebourg. Les Français coururent sus aux Anglais avec une extrême ardeur, « le bon roi, dit Joinville, se mettant en grand péril, parmi les autres. »

L'armée de Henri III, mise en déroute, ne se rallia que pour subir le lendemain une nouvelle défaite sous les murs de Saintes (juillet 1242). Peu après, Hugue vint faire sa soumission, et le roi d'Angleterre, ayant dépensé en fêtes ses derniers écus, se rembarqua ; une trêve fut bientôt signée (1243). La lutte des Plantagenêts et des Capétiens était enfin terminée, surtout à l'avantage de ceux-ci. On verra plus loin que Louis IX sacrifia de son plein gré une partie de ses avantages.

Vœu de Louis IX (1243) **: La septième croisade.** — Une grave maladie avait arrêté Louis IX au milieu de ses

succès. Il fut bientôt en danger de mort ; même on le crut mort, et on allait « tirer le drap sur son visage », lorsqu'il fit un mouvement, ouvrit la bouche, et « requit qu'on lui donnât la croix ». « Quand la reine sa mère, poursuit Joinville, ouït dire que la parole lui était revenue, elle montra aussi grande joie qu'elle put; mais, quand elle sut qu'il était croisé, elle montra aussi grand deuil que si elle l'eût vu mort ».

Il avait fait en effet le vœu d'aller en Terre Sainte, et il allait l'accomplir en dépit de sa mère et de ses conseillers. Que l'idée de la croisade ait, dès ce moment, rempli sa vie, cela ne saurait nous étonner; on a dit de lui, avec raison, « qu'il était né croisé ». La croisade à cette époque n'en était pas moins une faute. Ces grandes entreprises n'étaient plus, comme au XIe siècle, dans la logique des choses. L'intérêt de la royauté et du royaume, l'esprit public, les fâcheux résultats des dernières guerres saintes, tout devait retenir saint Louis en France. Mais le chrétien vainquit le roi.

« La septième croisade, quand on ne regarde qu'à celui qui la commande, est comme un chapitre de la vie d'un saint, mais d'un saint enrôlé dans un ordre militaire et religieux, et cherchant moins à conquérir qu'à faire son salut [1]. » A la lire en effet dans le récit de Joinville, il semble qu'on ait sous les yeux un fragment de la *légende dorée*, ou un chant d'une épopée chevaleresque. Mais c'est une page malheureuse de notre histoire, une dépense inutile des forces de la France, un temps d'arrêt dans ses progrès.

État de l'Orient : les Mongols. — L'état de l'Orient justifiait cependant les préoccupations du saint roi, et si la chrétienté eût pu s'unir, c'était l'heure de tenter un grand effort, car l'Europe courait un grand péril. De grands mouvements de peuples venaient de se produire en Asie. « Une race d'hommes monstrueuse et inhumaine », les Tartares ou Mongols, l'arrière-ban de la barbarie hunnique et hongroise, sous un nouvel Attila, Gengis-Kan (Djenghiz-Khan) avaient conquis la Chine, le Turkestan, la Perse. Après la

1. ZELLER.

mort de Gengis-Kan (1227), ses fils envahirent l'Europe ; la Moscovie fut bientôt soumise par la *Horde d'or*; la Pologne et la Hongrie étaient entamées. D'autre part, les Turcs du Khovaresm, les Kharisimiens, fuyant devant les Mongols, avaient fondu sur la Syrie, et, à la faveur de la rivalité entre les sultans de Damas et du Caire, ils s'étaient rendus maîtres de Jérusalem (1244). Entre ces deux flots de barbares, l'empire latin de Constantinople était sur le point de disparaître.

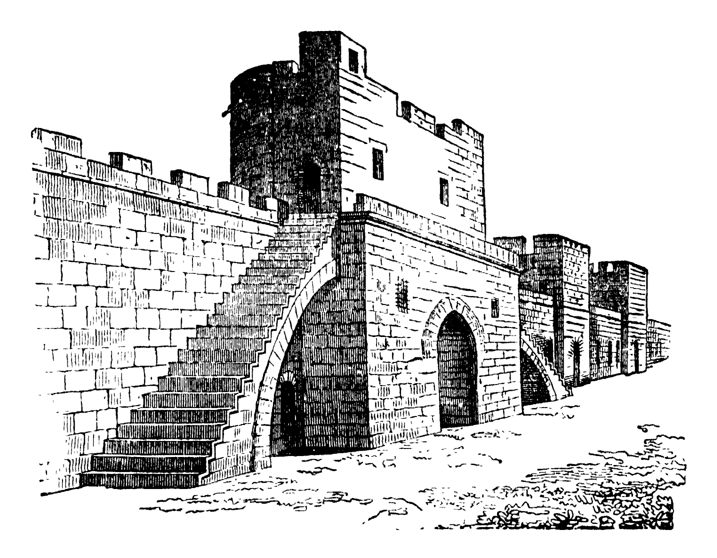
Difficultés de la croisade. — La chrétienté était donc à une heure critique. Mais les intérêts particuliers, qui se livraient depuis un siècle des luttes acharnées, effaçaient l'intérêt général. La croisade, tout le monde en parlait, la promettait; le pape, en excommuniant l'empereur au concile de Lyon, l'empereur dans ses manifestes lancés contre le pape. Seul, le roi de France la voulait et allait la faire. Il fit auprès d'Innocent IV plusieurs démarches pour le décider à la réconciliation avec Frédéric II. Elles échouèrent.

En France même, l'ardeur était médiocre. Louis IX fut obligé d'user de stratagème pour faire prendre la croix à ses chevaliers; et ceux-ci disaient « qu'il allait à la chasse aux pèlerins et qu'il avait trouvé une nouvelle manière d'enlacer les hommes [1] ». La plupart mettaient à suivre le roi plus de docilité que d'enthousiasme, comme Joinville. « En partant, dit celui-ci, je ne voulus jamais tourner mes yeux vers Joinville, de peur que le cœur ne m'attendrît pour le beau château où je laissais mes deux enfants ».

Louis IX s'embarque à Aigues-Mortes (1248). — Au milieu de 1248, les préparatifs terminés, la reine-mère chargée du gouvernement, la paix publique jurée pour cinq ans par tous les barons, le roi partit avec sa femme Marguerite, deux de ses frères Charles et Robert, et une foule de

1. Mathieu Paris raconte que saint Louis, aux approches de Noel, fit cadeau à ses chevaliers de capes de drap très fin avec des fourrures de vair; sur l'epaule il avait fait mettre des fils d'or très déliés, en forme de croix il eut soin que le travail fût terminé fort tard la veille de la fête, et il ordonna aux chevaliers de revêtir ces capes pour venir à la messe de grand matin. Ils obéirent, et quand le soleil commença à briller, chacun aperçut la croix sur l'épaule de son voisin. Pris au piege, ils se mirent à rire et se résignerent.

chevaliers. Il était malade et défaillant ; la foi seule le soutenait ; il avait résisté à une dernière tentative faite pour le retenir par sa mère et l'évêque de Paris. Il eut à Cluny une dernière entrevue avec le pape, toujours aussi peu disposé à la miséricorde. Il passa par Lyon, descendit le Rhône, et par un bras du Rhône gagna les lagunes d'Aigues-Mortes. Un



Une porte des remparts d'Aigues-Mortes
(Vue intérieure.)

canal, le *grau du roi*, avait été creusé pour joindre le port à la haute mer [1]. Trente-huit gros vaisseaux étaient là réunis : ce n'était qu'une faible partie de l'expédition. L'île de Chypre était assignée comme rendez-vous aux autres croisés. On partit le 25 août 1248. « Notre maître nautonnier, dit Joinville, cria

1. C'est Louis IX qui a créé Aigues-Mortes, et qui, pour peupler cette *ville neuve*, a concédé à ceux qui s'y établiraient de nombreux privileges. Mais c'est son fils, Philippe III le Hardi, qui l'a fortifiée : ces fortifications formidables, encore intactes, sont, avec la cité de Carcassonne, une des merveilles du Midi.

à ses nautonniers : « Votre besogne est-elle prête? — Sire, « répondirent-ils, que les clercs et les prêtres s'avancent. » Aussitôt qu'ils furent venus, il leur cria : « Chantez, de par Dieu! » Et ils s'écrièrent tout d'une voix : « *Veni, creator Spiritus.* » Et le maître cria à ses nautonniers : « Faites voile, de par Dieu! » Et ainsi firent-ils. Et chaque jour le vent nous éloigna des pays où nous étions nés! »

Chypre. — Le 17 septembre, la flotte royale aborda à Limisso, dans l'île de Chypre. D'immenses approvisionnements y avaient été envoyés à l'avance en vue de l'expédition. Par malheur, ils furent consommés en partie dans l'île même, car les croisés, partis isolément, arrivèrent tard au rendez-vous. De plus, une épidémie décima l'armée. Elle était déjà affaiblie et démoralisée lorsque, après neuf mois de séjour à Chypre, on put enfin mettre à la voile pour l'Egypte : et, au sortir du port de Limisso, une tempête jeta sur la côte syrienne une grande partie des vaisseaux.

L'Égypte : prise de Damiette. — C'était l'Égypte en effet qu'on allait attaquer. On ne saurait méconnaître l'esprit politique qui inspirait cette résolution. L'idée était celle du XIIIe siecle tout entier : énoncée pour la première fois en 1202, mise sans succès à l'essai en 1217, elle s'imposait maintenant. Car le sultan d'Egypte, Saleh-Ayoub, venait d'écraser les Kharismiens et de reconquérir toute la Syrie : menacer le Caire était donc le meilleur moyen de se faire rendre Jérusalem. Puis, « un puissant instinct recommençait à pousser les Occidentaux vers la terre du Nil, cette porte de l'Inde, cette mystérieuse intermédiaire des trois parties de l'ancien monde [1]. » Ce sera la pensée de Bonaparte, comme ç'avait été celle d'Alexandre.

Mais bien des fautes allaient empêcher sa réalisation. L'armée chrétienne prit fièrement pied sur la terre égyptienne en face de la milice redoutée des mameluks. Les chevaliers, saint Louis parmi eux, se jetaient à l'eau tout armés, et en touchant le rivage plantaient sur le sol leurs lances, sur les-

1. Henri Martin.

quelles venait se briser la cavalerie orientale (3 juin 1249). Trois jours après, les musulmans évacuaient Damiette; le roi en prit possession sans combat.

C'était un brillant début; mais il fallait marcher sans retard sur le Caire, avant la crue du Nil qui rend le Delta malsain et impraticable. On perdit cinq mois dans une inexcusable inaction. Et le 20 novembre seulement on se dirigea sur Mansourah : on devait traverser un pays inondé et coupé d'innombrables canaux, et on n'emportait pas le matériel nécessaire pour jeter des ponts. On passa cinquante jours à construire une chaussée sur le canal d'Achmoun, en face de Mansourah, pendant que sur le bord opposé les musulmans creusaient une espèce de golfe : le rivage reculait à mesure que la chaussée avançait!

Bataille de Mansourah (1250). — Enfin on trouva un gué : l'armée traversa le canal. Mais la folle bravoure de la chevalerie, qui devait plus tard nous causer tant de désastres, donna dès ce jour sa mesure. Le frère du roi, Robert d'Artois, était à l'avant-garde; emporté par son ardeur et par le désir d'humilier les Templiers, il pénétra dans la ville, et poursuivit bien au delà le corps ennemi qui la gardait; mais d'autres musulmans lui coupèrent la retraite; et quand il revint, il fut tué avec un grand nombre de chevaliers et deux cent quatre-vingts Templiers.

Louis pendant ce temps soutenait admirablement l'effort du gros des ennemis. « Jamais, dit Joinville, je ne vis si beau chevalier, car il paraissait au-dessus de toute sa gent, les dépassant à partir des épaules, un heaume doré en son chef, une épée d'Allemagne en la main. » Le combat dura toute la journée, et les croisés restèrent maîtres de la position; mais le soir le roi apprit la mort de son frère : « il dit alors que Dieu fût adoré pour ce qu'il donnait, mais les larmes lui tombaient des yeux bien grosses » (10 février 1250).

Souffrances des croisés : le roi prisonnier. — Le lendemain il repoussa une nouvelle attaque des Turcs, malgré la terreur que ceux-ci jetaient dans le camp au moyen de leurs projectiles de feu grégeois. Mais cette victoire même

était un désastre : car l'ennemi venait d'intercepter les communications des croisés avec Damiette. Plus de vivres et bientôt une effroyable épidémie : « les jambes se desséchaient, la peau se couvrait de taches noires ou terreuses comme une vieille botte, les gencives pourrissaient. » Joinville, qui en était atteint, faisait un jour dire la messe devant son lit par son chapelain. Tout à coup le chapelain défaillit : Joinville s'élança, les pieds nus, pour le soutenir et lui permettre « de finir à loisir et tout bellement son sacrement. Le prêtre put



Saint Louis, prisonnier des Mamelucks.
(d'après une miniature.)

parchanter sa messe entièrement, et oncques puis ne chanta. » Enfin le roi, qui lui-même souffrait cruellement, ordonna la retraite; on embarqua des malades sur une flottille. L'armée suivait le rivage; et saint Louis, malgré sa faiblesse, restait au milieu d'elle, tantôt combattant, tantôt négociant un armistice. Mais, au milieu des négociations, le camp chrétien fut forcé et le roi tomba aux mains des musulmans, pendant que les Sarrasins pillaient les bateaux et jetaient les malades dans le fleuve (6 avril).

Courage de Louis IX. — Louis IX fut ramené prisonnier à Mansourah. Un nouveau sultan, Touran-Schah, venait de succéder à Saleh-Ayoub, et se montrait assez disposé à entrer en accommodement avec « ce fier chrétien ». Mais, au moment où le traité allait être conclu, le sultan fut massacré par les émirs des mamelucks, et saint Louis tomba aux mains de cette soldatesque furieuse. Jamais il ne fut en si grand péril; jamais il ne montra plus de courage. Sa grandeur d'âme vraiment surhumaine remplissait d'admiration ces barbares, au moment même où ils se précipitaient sur lui « comme des ours ou des lions en fureur ». Les négociations furent reprises avec les émirs et, après quelques péripéties dramatiques, aboutirent à un traité. Le roi rendait Damiette pour sa rançon, 400,000 livres (8 millions de francs) pour celle de ses chevaliers. La pauvre armée chrétienne put enfin regagner Damiette, où le roi exécuta avec une scrupuleuse loyauté les conditions jurées (5 mai 1250).

C'était la reine Marguerite, l'épouse dévouée, qui par son courage avait sauvé le roi. Car, au premier bruit des désastres de l'expédition, la garnison de Damiette voulait mettre à la voile. La reine, qui venait d'accoucher d'un fils, Tristan, fit venir dans sa chambre ces soldats affolés et les supplia d'avoir pitié « de la chétive créature ». Ils n'osèrent refuser [1].

Louis IX en Palestine (1250-1254). — Libre, le roi s'embarqua avec les débris de sa croisade pour aller à Saint-Jean-d'Acre. Là il reçut un message de sa mère qui le pressait de revenir « parce que le royaume était en grand péril ». Il consulta son conseil. Le légat se montrait un des plus désireux de partir. Joinville presque seul se prononçait contre le retour. Le roi, huit jours plus tard, annonça qu'il resterait en effet. La croisade allait se continuer en Terre Sainte.

A vrai dire, ce ne fut plus, dès lors, une croisade, mais un pèlerinage, plutôt une œuvre pie qu'une entreprise politique.

1. Un autre trait héroïque est à citer. Marguerite, avant ses couches, demanda à un vieux chevalier qui la gardait, de lui couper la tête si les Sarrasins venaient à s'emparer de la ville: « Je le ferai de tout mon cœur, dit ce fidèle serviteur; j'y avais déjà songé. »

Louis IX resta près de quatre années en Palestine, visitant et pacifiant les débris du royaume de Jérusalem, relevant les forteresses, rachetant de ses deniers les prisonniers, soignant de ses mains les malades, distribuant les aumônes, profitant parfois des querelles qui avaient éclaté de nouveau entre Damas et le Caire pour reprendre quelques places. Mais il n'eut pas la joie de voir la ville sainte.

Les pastoureaux (1251). — Dans sa ferveur de moine-chevalier, Louis IX semblait oublier son royaume. Le royaume cependant « était en péril », comme l'écrivait Blanche de Castille. Outre la menace constante d'une nouvelle agression de la part de Henri III, la France était en proie à des troubles singuliers. Un vent de folie mystique avait passé sur les provinces du Nord et gagnait le pays tout entier. Des bergers ou *pastoureaux* se soulevèrent en Flandre et en Picardie, à la voix d'un personnage mystérieux qu'on appelait le *maître de Hongrie :* ils disaient qu'ils allaient sauver le roi, trahi par les chevaliers. De toute part les bannis, les bandits, les *ribauds* se joignirent à eux; ce fut bientôt une armée de cent mille hommes, une espèce de jacquerie mystique, déclarant la guerre aux nobles et aux prêtres. A Paris, le maître de Hongrie prêcha contre le clergé, à l'église Saint-Eustache, la mitre en tête. A Orléans, il y eut un sanglant conflit entre les pastoureaux et les écoliers de l'Université (1251). Jusque-là la reine Blanche, soit crainte, soit illusion, avait paru favoriser le mouvement. Mais elle donna bientôt l'ordre aux officiers royaux de courir sus aux pastoureaux. A Bourges, la population se souleva contre eux, et les mit en déroute; ils furent alors poursuivis dans la direction du Midi, traqués de toute part, anéantis.

Mort de Blanche de Castille. Retour du roi. (1254). — Ce fut le dernier service rendu par la régente. Au commencement de 1253, Louis IX apprit à Jaffa la mort de sa mère. Il prit enfin la résolution de revenir; mais il passa encore plus d'une année dans cette Terre Sainte dont il ne pouvait se déprendre. Ce ne fut qu'au milieu de 1254 qu'il débarqua à Hyères, un peu plus de cent ans après le retour de Louis VII : la septième croisade avait été assurément plus honorable que

la seconde, mais elle était tout aussi désastreuse pour la cause chrétienne, et aussi fâcheuse pour la cause royale.

SUJETS A TRAITER

Blanche de Castille : services rendus par elle à la royauté.

Comment les provinces du Midi ont-elles été réunies à la couronne?

Résumer à grands traits les diverses phases de la lutte entre les Capétiens et les Plantagenêts.

La guerre sainte en Égypte.

CHAPITRE XXXI

APOGÉE DE LA ROYAUTÉ FRANÇAISE. LOUIS IX (SECONDE PARTIE). DERNIÈRE CROISADE.

I. Politique extérieure de saint Louis. Traités et arbitrages.
II. Les institutions judiciaires de saint Louis.
III. La royauté dans ses rapports avec la féodalité, le clergé, la classe inférieure.
IV. Saint Louis et les affaires d'Orient. Huitième croisade. Mort du roi (1270).
V. Résultats généraux des croisades.

Politique pacifique. Traité avec le roi d'Aragon (1258). — Le règne de la paix et de la justice, voilà comment on peut définir les seize années qui s'écoulent entre les deux croisades de Louis IX. Toute sa politique extérieure et intérieure à cette époque se résume dans ces deux mots. Il y a des périodes plus brillantes dans notre histoire; il n'y en a pas d'une plus haute moralité.

Un des premiers soins de saint Louis, à son retour de la Palestine, fut de terminer les querelles depuis longtemps pendantes; et pour donner à ces arrangements un caractère définitif, il ne craignit pas de faire des concessions, lui fort, vis-à-vis des faibles, victorieux, vis-à-vis des vaincus.

Ouvrages a consulter : Joinville, *Vie de Saint Louis;* Wallon, *Saint Louis et son temps;* J. Zeller, *Entretiens sur l'histoire;* Rambaud, *Histoire de la civilisation française;* E. Lavisse, *Etudes sur l'histoire de Prusse.*

C'est ainsi qu'il régla par le traité de Corbeil (1258) d'anciens démêlés de la couronne de France avec le roi d'Aragon. Des liens féodaux nombreux et compliqués existaient depuis longtemps entre le comté de Toulouse et les royautés d'au delà des Pyrénées. Depuis que la famille capétienne s'était substituée à la maison Toulousaine, le roi d'Aragon, Jayme revendiquait ses droits sur diverses villes et seigneuries du Languedoc. Le roi de France pouvait de son côté réclamer la suzeraineté de la Catalogne. La transaction qui intervint fut très sage : Louis IX renonçait à ses prétentions sur la Catalogne, Jayme à ses droits sur le territoire du Languedoc; mais saint Louis lui laissait la seigneurie de Montpellier, qui ne fit retour à la couronne qu'au siècle suivant, sous Philippe VI.

Traité de Paris avec le roi d'Angleterre (1258). — L'accord avec le roi d'Angleterre conclu à la même époque, par le traité de Paris (1258)[1], est inspiré du même esprit, mais il est plus discutable. Louis IX n'était pas homme, comme son aïeul, à profiter des embarras intérieurs au milieu desquels se débattait alors Henri III, pour lui enlever ses dernières provinces françaises. Il n'avait qu'un désir : changer en paix durable la trêve de 1243. C'est pour cela qu'il restitua à Henri III le Périgord, le Limousin, une partie du Quercy, l'Agenais, la Saintonge[2]. Henri III, en retour, rendait hommage à la France pour ces provinces ainsi que pour la Guyenne et la Gascogne; de plus il renonçait à jamais pour lui et ses hoirs, à toute prétention sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou, à toute revendication de suzeraineté sur l'Auvergne, l'Angoumois, la Marche et la Bretagne. En résumé, le traité de Paris confirmait les conquêtes de Philippe-Auguste et annulait celles de Louis VIII.

Conséquences de ce traité. — Quels motifs ont pu

1. C'est par erreur qu'on donne à cet arrangement le nom de traité d'Abbeville et la date de 1259.

2. L'Agenais et la Saintonge étant détenus par Alphonse de Poitiers, le roi de France ne les remettait pas au roi d'Angleterre; mais il promettait de les remettre si la couronne en héritait, en attendant, il en payait le revenu.

déterminer cet acte d'une nature surprenante? D'abord, très probablement, quelques scrupules au sujet de ces conquêtes. Quand la confiscation fut prononcée par Philippe-Auguste, Éléonore vivait encore : avait-on le droit de prendre les biens de la mère, pour punir les fautes du fils? Puis Louis de France n'avait-il pas, à la fin de sa malheureuse expédition d'Angleterre (1217), fait serment de rendre les provinces prises sur les Plantagenêts? Les princes, d'ordinaire, n'ont pas de ces remords, après un demi-siècle de possession : mais on les comprend de la part de saint Louis.

Surtout il espérait supprimer par là toute cause de guerre future. Il l'expliquait à ses barons « qui s'émerveillèrent beaucoup que sa volonté fût telle ». — « La terre que je donne au roi d'Angleterre, leur disait-il, je ne la donne pas comme chose dont je sois tenu à lui, mais pour mettre amour entre mes enfants et les siens qui sont cousins germains. Et il me semble que ce que je lui donne, je l'emploie bien, parce qu'il n'était pas mon homme et qu'il entre par là dans mon hommage ».

C'était bien quelque chose que de faire consacrer par un traité ce qui n'avait été jusque-là reconnu que par des trèves, de substituer le droit au fait. Mais Louis IX se faisait illusion en croyant qu'il rendait désormais toute guerre impossible. Au contraire, il donnait aux rois anglais un moyen de recommencer la lutte, en leur laissant des provinces en France. D'ailleurs ces provinces vivaient depuis une génération sous la loi du roi de France, qu'elles préféraient à la domination capricieuse et avide des Plantagenêts. Elles gardèrent un vif ressentiment à l'égard du roi qui disposait d'elles contre leur gré; plus tard, quand Louis IX fut canonisé, on refusa à La Rochelle de célébrer sa fête.

Saint Louis arbitre entre Henri III et les barons (1264). — Un prince qui était, dans sa propre cause, un juge aussi équitable, ne pouvait manquer d'inspirer confiance à tous. Aussi saint Louis fut-il souvent choisi pour arbitre dans des querelles qui éclataient, soit hors de son domaine, soit hors de son royaume.

En 1256, il termina par sa sentence une lutte violente qui durait depuis plusieurs années entre les deux familles de Dampierre et d'Avesne, pour l'héritage de la comtesse Marguerite de Flandre. Il donna la Flandre aux Dampierre, le Hainaut aux Avesne.

En 1264, il eut à trancher une question plus haute. Henri III, roi d'Angleterre, avait accepté puis violé les *statuts d'Oxford* (1). Les barons anglais prenaient les armes contre lui, sous la conduite du comte de Leicester. De part et d'autre, on déféra le jugement de la querelle à saint Louis (1264). Il se prononça pour le roi contre les barons. Son erreur s'explique : il jugeait les choses d'Angleterre comme il eût jugé celles de France; le respect du droit, le souci de l'intérêt général étaient en France du côté de la royauté, en Angleterre du côté de l'aristocratie.

Autres arbitrages. — De toute part on en appelait à lui : il « accommoda » le comte de Bar et son beau-frère le comte de Luxembourg, le roi de Navarre, Thibaud II de Champagne et le comte de Châlons. « C'était, dit Joinville, l'homme du monde qui se travaillait le plus pour mettre la paix entre ses sujets, entre les riches hommes voisins et les princes du royaume. » La royauté française prenait une singulière importance dans l'Europe chrétienne. « Le trône de France, dit un contemporain, resplendissait au regard de tous les autres, comme le soleil qui répand ses rayons. » Le pape Innocent IV appelle saint Louis « le messager de paix » (*angelus pacis*). C'était l'investir de cette haute magistrature morale que la papauté, tout à ses luttes politiques, ne pouvait plus exercer.

Saint Louis justicier. Le chêne de Vincennes. — C'est comme un magistrat aussi que saint Louis nous apparaît dans son gouvernement intérieur. La plupart de ses institutions ont pour objet l'exercice de la justice royale; de toutes ses fonctions, ce sont celles de juge qu'il se plaît le plus à remplir. On connaît le tableau qu'a tracé Joinville d'une de ces audiences. « Maintes fois il advint qu'en été il allait s'asseoir

1. Voir le chapitre suivant.

au bois de Vincennes après sa messe, et s'accotait à un chêne, et nous faisait asseoir autour de lui. Et tous ceux qui avaient affaire venaient lui parler sans empêchement d'huissiers ni d'autres gens. Et alors il leur demandait de sa propre bouche : « Y a-t-il ici quelqu'un qui ait sa partie? » Ceux qui avaient leur partie se levaient, et alors il disait : « Taisez-vous tous, et on vous expédiera les uns après les autres. » Et alors il appelait Monseigneur Pierre de Fontaines et Monseigneur Geoffroy de Villette, et disait à l'un d'eux : « Expédiez-moi cette partie. » Et quand il voyait quelque chose à amender dans les paroles de ceux qui parlaient pour autrui, lui-même l'amendait de sa bouche. Quelquefois, en été, pour expédier ses gens, il venait dans le jardin de Paris, vêtu d'une cotte de camelot, d'un surcot de tiretaine sans manche, un manteau de taffetas noir autour de son cou, très bien peigné et sans coiffe, un chapeau de paon blanc sur la tête. » C'est sous ces traits et dans cette attitude que saint Louis est devenu populaire ; mais il ne faut pas croire qu'il se soit borné à être ce juge de paix doux et simple des petites gens. Il a fait, en réalité, une révolution judiciaire profonde, qui aura bientôt pour conséquence une révolution politique.

Réformes, abolition du duel judiciaire. — Cette révolution, Louis IX l'opéra d'abord dans son domaine, là où rien ne gênait l'exercice de son droit : on verra plus loin comment elle s'étendit peu à peu à toute la France féodale.

La réforme qui appela d'abord son attention fut celle de la procédure criminelle. Il y avait alors sept sortes de preuves admises devant les tribunaux : aveu verbal de l'accusé, lettres écrites de sa main, témoignage formel, flagrant délit, etc., et enfin le combat judiciaire, le « jugement de Dieu par l'épée. » Or, c'était cette dernière preuve, celle qui ne prouvait rien, ce droit du plus fort, que les juges, ignorants ou pressés d'en finir, acceptaient le plus souvent. Saint Louis l'interdit formellement devant tous les juges royaux. « Car, disait-il, combat n'est pas voie de droit. » Au duel judiciaire, il substitua donc l'enquête, c'est-à-dire la recherche consciencieuse des éléments de la cause.

Juridictions inférieures : prévots, baillis, enquesteurs royaux. — La réforme de la procédure rendait nécessaire celle des tribunaux. Il y avait des juridictions de plusieurs degrés, mais sans liens entre elles, sans hiérarchie bien déterminée; saint Louis les subordonna les uns aux autres en établissant fortement le principe de l'appel. Ce principe existait bien dans la loi féodale, mais sous une forme singulière : le condamné qui n'acceptait pas sa condamnation *faussait jugement;* et fausser jugement, c'était appeler au combat le juge lui-même; ce fut désormais appeler un nouveau juge plus éclairé à un nouveau jugement entouré de plus de garanties. Des tribunaux inférieurs, ceux des prévôts, et des vicomtes, les affaires furent portées devant les baillis ou sénéchaux. Ceux-ci, on le sait, cumulaient les fonctions militaires, financières et judiciaires. C'est à ces dernières que saint Louis donne toute son attention dans une grande ordonnance promulguée au retour de la croisade (1254). Le bailli ou le sénéchal devaient tenir deux assises par mois dans chaque prévôté de leur baillage, avec des assesseurs ou conseillers jugeurs (dernier restes de l'institution des jurés ou *pairs* des coutumes germaniques). Ils ne devaient mettre l'accusé à la question ou le retenir prisonnier que dans certains cas déterminés avec précision; ils ne pouvaient lever des amendes qu'après les avoir prononcées en jugement public; ils n'exerçaient leurs fonctions que trois ans dans le même bailliage, et, en sortant de charge, ils restaient dans le pays cinquante jours, pour répondre aux plaintes qui seraient portées contre eux. Ces dispositions et beaucoup d'autres révèlent la variété des abus en même temps que la sollicitude du réformateur.

Pour maintenir les officiers royaux dans le devoir, Louis IX envoya fréquemment dans les baillages des *enquêteurs royaux*, véritables *missi dominici* choisis parmi les conseillers royaux, chevaliers, clercs, frères mineurs, et chargés de surveiller la justice et l'administration.

Le Parlement. — La juridiction suprême est celle du Parlement. Le mot apparaît ici avec un sens, sinon nouveau,

au moins plus précis qu'auparavant. Il serait inexact de dire que cette haute cour de justice du royaume ait été créée par saint Louis; mais c'est à cette époque que le Parlement traverse la crise d'où il est sorti entièrement transformé.

On se rappelle la *Cour du roi* [1], ses attributions variées, ses éléments composites. Grandes décisions politiques, élaborations des mesures administratives, jugement d'un grand nombre de procès, voilà pour les attributions; palatins, grands officiers de la couronne, vassaux du domaine, et, dans certains cas, grands vassaux du royaume, voilà pour la composition.

Or, le Parlement de saint Louis est comme une section judiciaire de la cour du roi. Et ce nom très général de Parlement, qu'on donnait auparavant à toutes les assemblées dans lesquelles le roi réunissait conseillers et vassaux, sera désormais celui d'un tribunal supérieur à tous les autres. Devant lui sont portées en première instance certaines affaires, et peuvent être portés toutes sortes de procès en seconde ou en troisième instance. Cela suffit à absorber son activité. Et comme le nombre des affaires s'accroît dans de notables proportions, on multiplie ses sessions. Il n'est encore ni permanent ni sédentaire; mais il est convoqué très fréquemment et presque toujours à Paris.

Les légistes. — Une modification importante se produit alors dans le personnel et dans l'esprit de la cour du roi devenue le Parlement. Les affaires beaucoup plus nombreuses, la procédure plus compliquée, la nécessité de conduire des enquêtes, de recueillir et de coordonner des témoignages, tout cela devait inquiéter l'ignorance ou excéder la patience des barons et des chevaliers, des abbés et des évêques qui, jusqu'alors, formaient la majorité de la Cour. Au XIII[e] siècle, on dut, en conséquence, leur donner des auxiliaires, qui ne tardèrent pas à devenir des rivaux et finirent par rester maîtres de la place. C'étaient de simples clercs, et, sous saint Louis, très souvent des frères mineurs

1. Voir le chapitre XXIV.

(franciscains) ou prêcheurs (dominicains); ou bien encore des laïques, bourgeois ou petits nobles; ceux-là domineront sous les derniers Capétiens, et c'est pour eux qu'on créera le titre bizarre de chevaliers ès-lois. Assis d'abord sur des tabourets, aux pieds des prélats et des barons, préparant les affaires, conduisant les enquêtes, rédigeant les sentences, faisant en un mot toute la besogne utile, ils s'élevèrent peu à peu, sous saint Louis même, du rang de rapporteurs à celui de juges; ils s'assirent à côté des grands et des dignitaires ecclésiastiques. Ils y siégeaient même lorsque, pour juger un des grands feudataires, les pairs venaient prendre séance au Parlement [1]. Peu à peu, soit par ennui de toute cette chicane, soit par jalousie contre ces nouveaux venus, les nobles et les prélats désertèrent le Parlement. Dès lors, les *légistes* en étaient les maîtres.

La loi romaine et les coutumes. — Les légistes, tel est en effet le nom sous lequel on les désigne tous, tant clercs que laïques: car toute leur force venait de ce qu'ils connaissaient et appliquaient la *loi* par excellence, c'est-à-dire la loi romaine, la *raison écrite*, comme on l'a appelée. Le *Code Justinien* et le *Digeste*, c'est-à-dire le texte et l'interprétation, la loi et la jurisprudence, passionnément étudiés en Italie au XIIe siècle, inspiraient à la France du XIIIe une égale passion. Même dans le clergé et dans les monastères, la théologie était désertée pour le droit civil et la jurisprudence. Les efforts des papes (d'Innocent IV en 1254) ne pouvaient rien contre cet entraînement. Sans doute on ne pouvait pas appliquer directement toutes les dispositions de la loi romaine à la société féodale, si différente de la société impériale; mais on travaillait à faire passer son esprit dans les *coutumes* de chaque province, à mettre en harmonie avec des usages encore barbares la plus haute règle de justice qui eût jamais existé: on travaillait sur la réalité, les yeux fixes sur l'idéal. Ce fut l'œuvre éminemment louable de trois légistes surtout

1. On employait alors la formule : *la cour* étant suffisamment garnie de pairs; il n'était pas nécessaire pour cela qu'il y eut un seul pair. Il suffisait qu'ils eussent été *semons* (convoqués).

qui vécurent dans la familiarité de saint Louis, Pierre de Fontaines, Geoffroy de Villette et Philippe de Beaumanoir, le remarquable auteur de la Coutume de Beauvoisis. Aidé de leurs conseils, saint Louis entreprit de créer, par ses ordonnances et *établissements* [1], un premier fonds de législation française; de leur côté les légistes du Parlement créaient un premier fonds de jurisprudence française en recueillant, dans les registres des *Olims*, les principaux arrêts de la cour [2].

Les légistes après saint Louis. — Peu à peu les légistes, à force d'étudier la loi romaine, en arriveront à vouloir faire prévaloir ses principes sur ceux de la féodalité. Ces principes on les connaît. Le souverain, source de toute justice, maître absolu des corps et des biens, incarnant en lui l'État, comme à Rome; tous les sujets égaux devant lui, sans droit contre son droit; la volonté du roi devenue la seule loi. L'adage : « *Imperator lex animata* » est traduit ainsi dans le langage des légistes: « Si veut le roi, si veut la loi.» C'est avec ce fanatisme du pouvoir royal et de l'unité monarchique qu'on verra les *chevaliers ès-lois*, de Flotte, Nogaret, Plasian, servir sans scrupules les entreprises les plus audacieuses de Philippe le Bel.

Le roi et la féodalité. L'appel. — Mais nous n'en sommes pas encore là: saint Louis reconnaît d'autres droits que les siens. Il ne porte volontairement aucune atteinte au régime féodal. S'il en prépare la ruine, c'est « sans le savoir et sans le vouloir.» Sous ce règne, la justice royale n'envahit pas la justice féodale pour la détruire; elle s'y insinue pour la transformer. Les réformes judiciaires de saint Louis sont

1. Toutefois le livre qui est connu sous le nom d'*Établissements de saint Louis* n'est pas le recueil des actes législatifs de ce roi; on y chercherait en vain les plus importants de ces actes. C'est une compilation due à un légiste obscur, une *coutume de l'Orléanais*, vraisemblablement, à laquelle l'auteur a joint, entre autres documents, un des Établissements du roi. Le titre est mensonger, et l'œuvre elle-même médiocre.

2 Les *Olims*, dit M. Wallon, sont des registres qui renferment un résumé d'arrêts ou d'enquêtes du Parlement au temps de saint Louis. L'un de ces registres commençait par le mot *Olim*, d'où le nom donné à tout le recueil. Le premier jugement inscrit au registre est de 1254, date significative : c'est l'époque où saint Louis revenait de la croisade.

édictées pour le domaine royal. On va voir comment peu à peu elles pénètrent dans les domaines des grands vassaux.

D'abord par l'*appel*. L'appel aux tribunaux du roi qui est un droit pour tous les sujets du domaine royal, n'en est pas un pour les sujets des grands feudataires. Mais le roi encourage ces appels autant que possible. D'ailleurs la comparaison entre les juges du roi et les juges des seigneurs n'est pas à l'avantage de ceux-ci. Par sentiment de leur infériorité, par impuissance à lutter contre un mouvement général, les grands vassaux laissent peu à peu leurs sujets porter leurs affaires en seconde instance, quelquefois en première, aux baillis ou au Parlement. On ne leur arrache pas leur prérogative, ils s'en dépouillent. Dans un siècle, leur juridiction n'aura plus d'importance.

Les cas royaux. — Puis par les *cas royaux*. Les baillis de saint Louis s'efforcent de faire prévaloir ce principe que toutes les causes qui intéressent directement ou indirectement la couronne doivent être portées aux juges royaux. On comprend quelle extension peut être donnée à une définition aussi vague. Cinquante ans plus tard un roi de France, Louis X, en donnera une autre encore plus inquiétante pour la juridiction féodale. « Est *cas royal*, tout ce qui par droit ou coutume peut et doit appartenir à un prince souverain. »

L'asseurement. — Si saint Louis condamnait le duel judiciaire, il devait condamner plus encore le droit de guerre privée, aussi absurde dans son principe, et bien plus désastreux dans ses conséquences. Mais c'était un des fondements du régime féodal. Il ne pouvait donc l'atteindre directement. Il fit ce qu'il put pour limiter le mal. Il reprit (on le croit du moins) une ordonnance de Philippe-Auguste et la compléta. La Quarantaine-le-roy était un intervalle de quarante jours avant lequel un seigneur ne pouvait prendre les armes pour se venger d'une offense. Saint Louis y ajouta l'*asseurement*. C'est-à-dire que si l'une des deux parties s'*asseurait* (portait au roi le jugement de la querelle) la trêve devait être prolongée et la guerre privée indéfiniment ajournée. C'était une espèce de *Trêve du roi*, comme autrefois la *Trêve de Dieu*.

La féodalité acceptait sans résistance cette intervention discrète d'un roi qui ne lui déclarait pas la guerre, qui respectait tous ses droits, qui ne faisait rien sans le conseil de ses barons. Plus tard, seulement, sous Philippe le Bel et ses successeurs, elle s'aperçut que l'édifice féodal était tout entier miné, et que le roi de France était devenu, suivant l'idéal des légistes, une espèce de César romain.

Saint Louis et le clergé. — Vis-à-vis du clergé, on pense bien que la conduite d'un prince aussi pieux n'eut rien d'agressif. Mais il ne faut pas croire qu'il ait été, comme le lui disait un jour une plaideuse en colère « roi seulement des frères mineurs et des frères prêcheurs, des prêtres et des clercs. » Pas plus que ses prédécesseurs, il ne fait bon marché des droits de la royauté vis-à-vis de l'Église: régale, présentation aux élections, confirmation; seulement il en use avec la plus grande modération. En ce qui concerne la juridiction ecclésiastique, qui s'exerce non seulement sur les clercs, mais sur les laïques soit en matière religieuse (cas d'hérésie, de schisme, de blasphème, d'usure), soit en matière civile (mariages, testaments, etc.), saint Louis étend plutôt qu'ils ne restreint les droits du clergé. Mais quand l'épiscopat se servait de son arme terrible, l'excommunication, le pieux roi savait distinguer l'usage de l'abus, et ce n'était qu'à bon escient qu'il mettait le *bras séculier* au service des sentences ecclésiastiques. « Non, disait-il fermement à l'évêque d'Auxerre, si on ne me donne connaissance de la sentence, pour que je juge si elle est juste ou non, je ne commanderai pas à mes sergents de forcer les excommuniés à se faire absoudre; car si je le faisais, *j'agirais contre Dieu et le droit.* »

On voit que saint Louis ne s'éloigne pas sensiblement de la politique de Philippe-Auguste, de Blanche de Castille à l'égard du clergé [1].

1. On a attribué à saint Louis une *Pragmatique sanction*, c'est-à-dire un règlement relatif aux élections ecclésiastiques, aux taxes levées sur le clergé par la cour de Rome, et à d'autres questions concernant la situation de l'Église de France. L'authenticité de cet acte, admise par certains historiens (*Henri Martin*), est contestée par d'autres (*Wallon*). Il est mentionné pour la première fois en 1438

Saint Louis et la classe inférieure. Les serfs. — C'est encore de la politique de ses prédécesseurs qu'il s'inspire vis-à-vis de la classe inférieure. Il y a seulement chez lui moins de calcul et plus de vraie charité; et, par là même, son action a été plus efficace pour améliorer la condition de cette classe, relever son niveau moral, préparer son avènement à la vie politique.

Dans les campagnes le nombre des serfs proprement dits diminue. Dans beaucoup de provinces, à la taille à merci, se substitue un cens déterminé, à la mainmorte, un droit de succession fixe ; et le serf attaché à la glèbe est autorisé à se marier hors du domaine. C'est un acheminement vers la fameuse ordonnance de Louis X, qui accordera à *tous les serfs du domaine* la faculté de rachat (1315).

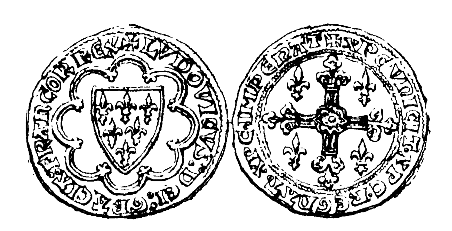
Les villes royales. — Pour les villes, Louis IX octroie plus rarement encore que ses prédécesseurs des chartes communales. Il n'a en réalité créé que la commune d'Aigues-Mortes. Mais il confirme de nombreuses chartes. Surtout il favorise et développe les *villes royales* ou *bonnes villes*. Une ordonnance de 1256 définit d'une façon précise la tutelle que le roi exerce sur elles. Les maires élus par les bourgeois ou choisis par le roi sur une liste de trois candidats, doivent, à date fixe, venir à Paris, rendre compte de leurs recettes. Les villes ne peuvent, sans l'autorisation du roi, ni prêter ni faire des présents (sauf de *vin en pots* ou en barils). Les deniers de la ville doivent être tenus en un coffre commun, etc.

La bourgeoisie royale.— Mais la principale action de la royauté sur la classe inférieure s'exerce surtout à cette époque par l'extension de la bourgeoisie royale. On devenait *bourgeois du roi* en payant un droit de *Jurée*, et en se faisant inscrire comme citoyen d'une des villes royales. Plus tard, sous Philippe le Bel, il suffira même de désavouer son seigneur, et « d'avouer » le roi. Le droit de *Bourgeoisie royale* était donc, comme l'ancien *jus civitatis* romain, acquis à l'individu et

c'est-à-dire à l'époque de la Pragmatique Sanction de Charles VII C'est là surtout ce qui le rend suspect.

le suivait partout. Partout il lui permettait de se réclamer des juges royaux, partout il lui fournissait le moyen d'échapper aux exigences des seigneurs. Partout aussi, et jusque dans les domaines des grands vassaux, le roi avait, de cette façon, des sujets directs. La bourgeoisie royale a été, dans ce siècle, un puissant instrument d'unification nationale.

Les corporations. Le Livre des métiers. — Il faut noter encore, chez saint Louis, un souci, bien rare alors, des intérêts matériels de la classe laborieuse. Le roi ne se contente pas de leur assurer la paix, il veut leur faciliter la richesse. C'est à cette préoccupation que se rattache la réglementation des corporations industrielles et commerciales de Paris. Les *métiers* de cette grande ville s'étaient depuis longtemps groupés en communautés pour se protéger mutuellement. Ce régime, qui a produit plus tard bien des abus, était nécessaire alors. Saint Louis mit les arts et métiers de Paris sous la protection et la juridiction directe du prévôt du roi, Étienne Boileau; et celui-ci, afin de prévenir les procès et d'assurer à chacun son droit, fit enregistrer les coutumes des diverses corporations dans son *Livre des métiers*.



Monnaie d'or de saint Louis.

La monnaie royale. — Une réforme qui a favorisé grandement le développement commercial, est celle de la monnaie. Le droit de battre monnaie était un droit féodal. Quels que fussent ses inconvénients au point de vue de la facilité et de la sécurité des échanges, saint Louis n'y voulut point toucher. Mais en le limitant, il le détruisit, par son ordonnance de 1262. La monnaie seigneuriale ne devait avoir

cours que dans les domaines du seigneur qui l'avait frappée. Celle du roi devant être reçue partout. « Elle avait donc un premier avantage considérable, celui d'une circulation universelle; et le roi lui en assura un second en la faisant meilleure qu'aucune autre. Les types de la monnaie de saint Louis acquirent dès lors la réputation qu'ils méritaient [1]. »

Caractère de la royauté de Saint Louis. — Dans cette ordonnance sur la monnaie, il y a une innovation de la plus haute importance. L'ordonnance est contresignée par trois bourgeois de Paris, trois de Provins, deux d'Orléans, et deux de Laon, « députés de leurs villes pour délibérer sur le fait des monnaies. » Appeler ainsi des députés de la bourgeoisie à délibérer sur les mesures qui les intéressaient, n'est-ce pas faire un grand pas vers le principe de la représentation nationale? Si le tiers état n'est véritablement arrivé à la vie politique que par la première convocation des États généraux en 1302, on peut dire que saint Louis a tout au moins commencé son éducation.

Voilà de quelle façon ce gouvernement, qui n'est pas révolutionnaire, prépare une révolution. En matière de justice et d'administration royale, dans ses relations avec la féodalité, avec le clergé, avec la classe inférieure, saint Louis n'a songé sincèrement qu'à réaliser l'idéal de la société chrétienne et féodale du moyen âge; mais par cela seul qu'il veut la conformer à des principes d'équité absolue, il l'atteint dans ses organes essentiels, et prépare l'avènement de la société moderne.

Charité de saint Louis. — Justice et charité, voilà le fond de l'âme de saint Louis. Ce sentiment de justice dominait tout en lui et le faisait s'élever parfois au-dessus du principe monarchique. Dans une grave maladie qu'il fit à Fontai-

1. WALLON. Nous avons vu (chapitre XXX), quelles étaient les monnaies de compte. Les monnaies d'usage à cette époque étaient l'*agnel d'or*) valeur 14 fr. 10) le *denier d'or* à l'écu (même valeur), le *gros tournoi d'argent* ou *sou tournoi* (0 fr. 90), le petit *tournoi* ou *denier tournoi*, en argent aussi, mais avec un alliage beaucoup plus considérable (6 cent. 1/2). « La conscience de saint Louis, dit Henri Martin, eut été cruellement troublée s'il eût pu prévoir que cette direction monétaire, qu'il attribuait à la royauté, deviendrait, entre les mains de ses successeurs, le monopole de la fausse monnaie. »

nebleau, il disait à son fils aîné, Louis (qui mourut peu après : « Beau fils, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume; car vraiment, j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse, et gouvernât le peuple bien et loyalement, que si tu le gouvernais mal au vu de tous. » Quant à la charité, elle inspirait tous les actes de sa vie publique, comme elle remplissait toutes les heures de sa vie privée, « Nul dur, de cœur, disait-il, oncques n'entra au paradis. » — « Dès le temps de son enfance, dit Joinville, le roi eut pitié des pauvres et des souffrants; et la coutume était que partout où il allait, cent vingt pauvres fussent partout repus en sa maison de pain, de vin, de viande ou de poisson chaque jour; et plusieurs fois il advint que le roi les servait, et leur mettait la nourriture devant eux, et leur donnait, au départ, des deniers de sa propre main. Particulièrement aux grandes vigiles des fêtes solennelles, il servait ses pauvres avant qu'il ne mangeât ni ne bût. » Un jour qu'il passait à Châteauneuf-du-Loir, une pauvre vieille femme qui était devant la porte de sa maison et tenait un morceau de pain à la main, lui dit : « Bon roi, c'est de ce pain, venu de ton aumône, qu'est soutenu mon mari malade. » Le roi prit le pain et dit : « Hélas, c'est d'assez dur pain! »

Excès de son zèle religieux. — Ces traits d'une touchante sensibilité suffiraient à faire beaucoup pardonner à saint Louis. En réalité on ne trouve presque rien à reprendre dans l'existence de ce « saint grand homme ». Sans doute on ne saurait souscrire à certaines mesures violentes prises contre les Juifs, à la peine barbare de la marque au fer chaud sur les lèvres, portée contre les blasphémateurs[1], aux principes du roi sur la polémique religieuse : « Un laïque, disait-il, quand il entend médire de la foi chrétienne ne doit la défendre sinon avec l'épée, dont il doit donner dans le ventre au mécréant, autant qu'elle y peut entrer. »

1. Il est vrai que saint Louis disait, et ce mot le peint tout entier : « Je voudrais être signé moi-même d'un fer chaud, à condition que tous les vilains serments fussent ôtés de mon royaume. »

Ses fondations pieuses. — Ce sont là les excès de sa foi. Mais cette foi, d'autre part, lui inspirait de nombreuses fondations charitables : les Hôtels-Dieu de Paris, de Pontoise, de Compiègne, de Vernon, l'hospice des Quinze-Vingts pour trois cents croisés revenus aveugles de la Terre Sainte, la maison des Filles-Dieu, pour les femmes repenties. C'est cette foi qui lui fit construire la Sainte-Chapelle, la merveille de l'art ogival, destinée à recevoir la couronne d'épines du Christ, que l'empereur de Constantinople, Baudouin, avait offerte au roi de France.

Joinville, historien de saint Louis. — Joinville a reproduit tous les aspects de cette figure idéale, dans un livre médiocrement composé au point de vue historique, mais admirable comme peinture d'une âme. On dirait d'exquises miniatures destinées à illustrer la vie d'un héros et d'un saint. Le héros et le saint y sont reproduits avec amour, sous tous leurs aspects : le « beau chevalier » courant le premier à l'ennemi, le roi juste et ferme remettant chacun à sa place, le juge de paix évangélique, accommodant les petites gens, le chrétien servant les pauvres, soignant les malades, le mystique, parfois perdu dans la rêverie et les larmes, songeant même un instant à abdiquer la couronne et à s'enfermer dans le cloître ; mais aussi l'homme d'une raison droite, qui estime « prudhomie », c'est-à-dire bon sens plus que toute chose au monde, la vertu aimable et souriante à ses heures, « car, disait-il, il n'est si bon livre après le repas que des *quolibets*, c'est-à-dire lorsque chacun dit ce qu'il veut; » enfin le directeur de conscience, qui tranche avec ses familiers les plus délicates questions religieuses et morales. Ce « saint humain, ce saint français [1] », est vivant dans le livre de Joinville; et Joinville s'y est peint lui aussi, avec son égoïsme léger, son goût du repos et du bien-être, sa sagesse terre à terre que le bon roi gourmande doucement : « Il me demanda si je lavais les pieds aux pauvres, le jeudi saint : « Sire, dis-je, quel malheur! les pieds de ces vilains, je ne les

1. J. Zeller.

laverai jamais. — Vraiment, fit-il, c'est mal dit ; je vous prie, pour l'amour de Dieu d'abord, et pour l'amour de moi, que vous vous accoutumiez à les laver. »

Deux lignes d'un moine franciscain qui vit saint Louis, fra Salimbene, peignent à merveille le corps frêle qui



Saint Louis sur son siège royal
(d'après une miniature du XIV[e] siècle)

servait d'enveloppe à cette âme délicate. « Le roi, dit-il, était mince et grêle, d'une maigreur qui s'harmonisait avec sa haute taille; il avait une expression angélique et un visage plein de grâce. »

Affaires d'Europe. — Autour de ce pacifique, malheureusement l'Europe s'agitait dans de violentes querelles. Celle de la papauté et de l'Empire, malgré la mort de Fré-

déric II et d'Innocent IV, n'avait rien perdu de son intensité. Le saint roi continua à s'en désintéresser ; il refusa pour un de ses fils la couronne des Deux-Siciles offerte par le pape Urbain IV; mais il ne put empêcher son frère, Charles d'Anjou, de l'accepter. On a vu avec quel zèle impitoyable et intéressé, ce sombre ambitieux, si différent de saint Louis, servit la cause de la papauté et la sienne.

Affaires d'Orient. — Les regards de saint Louis étaient fixés sur d'autres catastrophes, celles dont l'Orient était encore le théâtre. De nouveaux bouleversements couvraient l'Asie de ruines; un chef mongol, Holaghou, reprenant la lutte contre le khalifat de Bagdad avait emporté d'assaut cette cité sainte de l'Islamisme, passé toute la population au fil de l'épée et mis à mort le dernier successeur d'Haroun-al-Raschid, Mostacem-Billah (1258). Un instant les chrétiens purent croire que ces farouches croyants détruiraient toutes les puissances musulmanes de Syrie et d'Egypte [1]. Mais le flot capricieux se détourna bientôt d'un autre côté. Alors les souverains d'Égypte, fortifiés par la ruine de leurs anciens rivaux, les khalifes de Bagdad, reprirent l'offensive contre le malheureux royaume chrétien, réduit depuis longtemps à quelques villes du littoral. Bibars-Bondokdari, l'ancien émir des mameluks qui avait fait saint Louis prisonnier, devenu sultan du Caire à la suite d'une série de révolutions militaires, commença contre les chrétiens une guerre d'extermination. Césarée, Sidon, Jaffa, Antioche enfin succombèrent et furent livrés à une subversion totale (1265-1268). Et comme pour accélérer la chute de la domination latine en Orient, les chrétiens se déchiraient entre eux, les Templiers et les Hos-

1. Déjà saint Louis avait eu cette illusion pendant son séjour à Chypre, dans la septième croisade, et il avait envoyé au Khan des Tartares trois frères prêcheurs pour lui remettre des présents et travailler à sa conversion. En Europe, on commençait d'ailleurs à soupçonner les forces destructives que recélait l'extrême Orient. Le pape Innocent IV avait envoyé dès 1246 un religieux, Plan du Carpin, dans ces mystérieuses régions. Il s'avança en Tartarie, jusqu'à Karakorum Un religieux envoyé par saint Louis en 1253, Rubruquis, visita la Tartarie et la Mongolie. Un peu plus tard, le vénitien Marco Polo explore, pendant un voyage de vingt-quatre ans, la Perse, l'Arménie et la Chine.

pitaliers dans les rues d'Acre, les Pisans, les Génois et les Vénitiens, dans les rades de Tyr et d'Acre.

La huitième croisade. Préparatifs. — Saint Louis se croyait toujours lié par son vœu. En présence de ces désastres, il n'hésita plus : il prit la croix (1267); il se prépara à partir pour la guerre sainte où il devait périr, et la croisade avec lui.

Son royaume était en paix, ses fils, pourvus de modestes apanages (Alençon et Perche, Valois, comté de Clermont), ses filles mariées aux rois ou aux héritiers de la Navarre, de la Castille, du duché de Brabant. Mais le roi eut beaucoup de peine à réunir une armée. L'ardeur pour la guerre sainte était bien attiédie. Les princes de la famille royale partirent avec le roi ; mais bon nombre des barons et même des compagnons les plus fidèles du roi refusèrent de courir de nouveaux hasards; parmi eux Joinville, qui juge sévèrement cette pieuse folie : « Ceux-là, dit-il, qui conseillèrent au roi l'entreprise de la croix firent très grand mal et péchèrent mortellement. Car, sitôt qu'il fut hors du royaume, tout commença à décliner et empirer. De plus le bon seigneur était si faible et débile de sa personne qu'il ne pouvait supporter d'aller en char ni chevaucher, et il souffrit que je le portasse dans mes bras depuis l'hôtel du comte d'Auxerre jusqu'aux Cordeliers. Et cependant, faible comme il était, s'il fût demeuré en France, il eût pu vivre encore assez et faire beaucoup de bien. »

Départ (1270). — La foi seule lui conservait un souffle d'existence. C'est en cet état qu'il alla prendre à Saint-Denis l'oriflamme, le bourdon et la pannetière. Sa faiblesse s'accrût pendant son séjour à Aigues-Mortes, où il attendit longtemps la flotte génoise qui devait transporter l'armée du Christ. L'objectif était encore l'Egypte; mais on devait d'abord s'arrêter à Tunis. Le roi musulman de ce pays avait entretenu de bonnes relations avec saint Louis, qui se flatta de l'espérance de le convertir. « Telle fut, dit Henri Martin, la chimère qui entraîna Louis vers les rivages maures. » Il fut sans doute entretenu dans cette illusion par Charles d'Anjou dont une

pareille conquête aurait servi les desseins ambitieux : car il rêvait une espèce d'empire méditerranéen.

Mort du roi. — L'armée débarqua dans le petit port qui portait le grand nom de Carthage. On attendit là l'arrivée de Charles d'Anjou. On ne devait pas aller plus loin ; la cavalerie tunisienne harcela les chrétiens, la peste les décima. Saint Louis soigna les malades jusqu'au jour où il fut lui-même atteint par le fléau. Tout le monde connaît la grandeur de ses derniers moments, et les conseils qu'il donna à son fils. « Il se fit mettre sur un lit couvert de cendres et, tendant ses mains jointes au ciel, il dit : « Beau sire Dieu, aie merci de ce peuple qui ici demeure et le conduis en son pays, qu'il ne chée en la main de ses ennemis et ne soit entraîné à renier ton saint nom. » (25 août 1270). Pour comprendre la sérénité de cette fin, il faut se rappeler que l'idée religieuse avait animé toute sa vie ; n'avait-il pas donné, dans un jour de péril, la plus belle formule de la résignation chrétienne : « Que craignons-nous? Si nous vivons, nous servons Dieu, si nous mourons, nous le voyons! »

La mort frappa encore à coups redoublés sur la famille royale ; et la flotte qui ramena bientôt les débris de cette triste expédition, fut à moitié détruite par une tempête dans les mers de Sicile.

Résultats généraux des croisades. — Avec cette mort du dernier des croisés prit fin la dernière des croisades. Si l'on se demande ce qu'ont produit ces immenses armements, se succédant à de courts intervalles pendant près de deux siècles, on est d'abord frappé de la disproportion entre l'effort et le résultat. En 1099 un royaume chrétien est fondé en Palestine ; en 1187 il perd Jérusalem et le saint Sépulcre ; réduit à un étroit littoral, il disparaîtra en 1291 lorsque Saint-Jean-d'Acre, la dernière place chrétienne, sera prise par les musulmans. Ainsi le projet religieux, l'idée chrétienne a échoué ; et malgré quelques beaux faits d'armes, quelque gloire d'ailleurs chèrement achetée par la perte de près d'un million d'hommes, l'Occident a eu le dessous dans ce long duel avec l'Orient.

Au point de vue chrétien et européen. — Et cependant même au point de vue chrétien, l'échec n'est pas aussi complet qu'il paraît l'être. Il faut songer que l'offensive prise par la chrétienté à la fin du XIe siècle ne fut qu'une défense bien entendue. Si l'Europe n'avait pas jeté alors ses 600,000 pèlerins-soldats sur la terre d'Asie, certainement l'Asie, à bref délai, aurait forcé la barrière vermoulue de l'empire grec, et traversé les ruines de cet empire, sans rien trouver pour l'arrêter; car l'Allemagne, l'Italie, la France et l'Angleterre, les grandes unités politiques des siècles suivants, étaient à ce moment dans la première période de leur formation. En retardant de quatre siècles la chute de Constantinople, les croisades ont préservé l'Occident d'un fléau semblable à celui que, vers 1250, l'invasion mongole déchaîna sur la Russie.

Au point de vue politique et social. — En outre, les croisades ont eu des résultats tout à fait inattendus et auxquels les croisés ne songeaient guère. Elles ont transformé la constitution politique et sociale de l'Europe, elles ont centuplé son activité économique, et élargi son horizon intellectuel[1]. Il nous suffira de mentionner ici ces grands faits que l'histoire du XIVe et du XVe siècles fera mieux comprendre.

Progrès de la royauté. — D'abord les croisades, en appauvrissant la féodalité d'hommes et d'argent, ont singulièrement contribué au progrès de la royauté qu'elle paralysait, de la classe inférieure qu'elle écrasait. Bon nombre de ces turbulents vassaux ne revinrent pas de la Terre Sainte ; ils avaient péri sur la route de Jérusalem ou avaient fondé une principauté en Orient. En leur absence, la royauté eut un peu de

1. Il convient cependant de faire remarquer, avec M Rambaud, que bien des progrès dont on fait avec raison remonter l'origine aux croisades « ne se sont pas accomplis uniquement parce que croisés et Sarrasins se sont combattus pendant près de deux siecles. Ils auraient pu sortir tout aussi bien des échanges pacifiques d'idées et de produits entre tous les peuples riverains de la Méditerranée. Les croisades n'y ont aidé qu'indirectement, en brusquant la mise en contact des Orientaux et des Occidentaux. En beaucoup de cas, au lieu de *résultats des croisades*, il est plus juste de dire : *influence des civilisations arabes et byzantines* »

répit, son action s'élargit, elle intervint dans l'administration des grands fiefs, elle maria à des princes de la famille royale les héritiers de ces duchés ou de ces comtés « tombés en quenouille. » Le roi gagnait aussi quelque chose (bien que la plupart des croisades royales n'aient pas eu d'heureux résultats) à conduire lui-même ces lointaines expéditions : ce furent, qu'on le remarque, jusqu'à Bouvines, les seules occasions pour lui de grouper sous sa bannière toutes les forces militaires du royaume. La fidélité, le dévouement, l'enthousiasme (quand le roi était saint Louis), naissaient de ces périls affrontés en commun.

Progrès de la classe inférieure. — La classe inférieure gagna plus encore aux croisades, et pour les mêmes raisons. Au départ, le seigneur, pour s'assurer des ressources faisait argent de tout, il vendait des libertés, des exemptions de charges, des chartes. En son absence, le pouvoir seigneurial était exercé par une femme ou par des serviteurs d'une manière ou plus douce ou plus faible. A son retour, c'était comme un autre peuple qu'il retrouvait grandi en force et prêt à résister. Le serf avait-il (dans les premières croisades) suivi son maître en Terre Sainte, une sorte de fraternité était née du péril commun entre ces deux hommes jusqu'alors si étrangers l'un à l'autre. Ni l'affranchissement des populations urbaines, ni le progrès de la classe rurale n'eussent éte réalisés sans les croisades, au XIIe et au XIIIe siècles.

Rapprochement entre les peuples. — Ce n'est pas seulement entre le roi et les seigneurs, entre les seigneurs et leurs sujets que la croisade a fait naître des sentiments d'union, c'est aussi entre les diverses régions d'un même pays. Qu'on se rappelle les haines profondes qui séparaient, dans la première croisade, les hommes du Nord et ceux du Midi, les Lorrains, les Normands, les Provençaux. Ces haines s'effacent vite ; on n'en voit presque aucune trace dans les dernières expéditions ; si on les retrouve, ce n'est pas en Orient, c'est en France, dans la guerre des Albigeois, et sous l'empire d'autres passions. De même les rivalités entre Français, Allemands, Anglais, vont s'affaiblissant de la deuxième

croisade, où elles éclatent avec tant de forces, à la troisième, où elles ne sont guère que les querelles personnelles des rois. Et, chose plus surprenante, entre chrétiens et musulmans même, les préjugés farouches tombent peu à peu. Qu'on se rappelle la troisième croisade et les suivantes; les armées ennemies apprennent à s'estimer, leurs chefs se donnent des marques de confiance et d'amitié. Les longues guerres qui ont pour effet ordinaire de creuser un large fossé entre les peuples en luttes, ont ici plutôt jeté un pont entre deux mondes qui se haïssaient surtout parce qu'ils s'ignoraient.

Au point de vue économique. — Ce que ces deux mondes ont gagné à se connaître, à se pénétrer, il serait trop long de l'établir en détail Qu'on se rappelle seulement avec quelle rapidité et quelle intensité s'était développé en Orient ce qu'on pourrait appeler la civilisation matérielle, le progrès de tout ce qui concerne le bien-être, les commodités et le luxe de la vie. Les empires musulmans étaient à cet égard fort en avance sur l'Europe chrétienne. Celle-ci s'initia rapidement à ces progrès. Seules, les guerres d'Italie et les découvertes maritimes des xve et xvie siècles ont au même degré transformé les conditions de l'existence.

Agriculture. Industrie. Commerce. — Une foule de produits de la terre orientale s'introduisirent dans l'agriculture européenne: riz, indigo, canne à sucre, sarrasin, safran, coton, murier, et la plupart des arbres fruitiers, figuiers. citroniers, abricotiers, etc.; sans parler des méthodes de culture, et de l'usage des moulins à vent, qu'on appela à l'origine *Turquois* ou Turcs.

Avec ces produits, furent importés en Europe les procédés employés pour les mettre en œuvre; on apprit à fabriquer le sucre, à tisser le coton, la soie, le satin, le damas, les tapis, à faire le verre, à teindre les étoffes, à travailler le cuir, etc.

Pour le commerce, il suffit de rappeler les progrès de toutes les cités maritimes de la Méditerranée, Pise, Gênes, Venise, Marseille, etc. Elles s'enrichirent d'abord à transporter les armées chrétiennes, ensuite et plus encore à échanger les

produits de l'Occident contre ceux de l'Orient, les armes, les vêtements, le blé, contre la soie, les tapis, les parfums, le verre, les pierres précieuses. Elles apprirent des cités syriennes l'art de construire des vaisseaux, des digues et des jetées; elles en reçurent la précieuse invention de la boussole.

Au point de vue intellectuel. — Il est plus difficile de déterminer avec précision quels bénéfices, dans l'ordre intellectuel, l'Europe a retiré des croisades. Cependant il est incontestable que les exploits des croisés furent la grande inspiration de nos chansons de gestes. On devine aisément aussi quelle révélation dut être pour les hommes de l'Occident, au point de vue artistique, la vision éblouissante de Constantinople! Puis, quelles acquisitions précieuses pour les mathématiques, comme l'usage des chiffres des Arabes, pour les sciences médicales importées d'Orient à cette époque dans les écoles de Salerne et de Montpellier, pour la géographie de l'ancien continent, dont les géographes musulmans avaient tracé les grandes lignes! Ce n'est pas aller trop loin que de dire que l'ère des croisades fut pour la chrétienté comme une première renaissance[1].

Rôle de la France dans les croisades. — De toutes les puissances chrétiennes, la France est celle qui a pris le plus de part aux croisades. Dans la première croisade elle est le grand foyer du mouvement religieux. Dans la seconde et la troisième, deux rois de France, Louis VII et Philippe-Auguste sont associés à d'autres souverains; la septième et la huitième sont des entreprises exclusi-

1. Voir pour le développement de cette dernière partie l'excellente *Histoire de la civilisation française* de M. Rambaud (ch. XI, 4). Une preuve indiscutable de l'influence de la civilisation orientale sur l'occident, c'est le grand nombre de mots arabes qui ont passé dans notre langue; pour les sciences: algèbre, nadir, zénith, le nom de plusieurs étoiles (aldébaran), alambic, alcool, alcali, bismuth, borax, amalgame; pour la pharmacie: camphre, sirop, julep, elixir, sené; pour la marine: boussole (*mouassala*), amiral, arsenal, câble, récif, mousson, corvette, felouque, etc.; pour l'agriculture, outre les noms des produits orientaux cités plus haut, ceux de l'artichaut, de l'épinard, de l'estragon; pour l'industrie: damas, moire, taffetas, chiffon, mousseline (de Mossoul), etc.; pour le commerce: tarif, douane, magasin, bazar, caravane; pour la musique: luth, tambour, timbale, etc.

vement françaises, conduite par un roi de France qui semble porter en lui l'âme même de la croisade; la quatrième est une sorte d'équipée de la chevalerie française. Bon nombre de seigneurs du Midi prennent part à la cinquième. Seule la sixième (celle de Frédéric II) est presque exclusivement allemande et italienne : mais c'est bien peu une croisade, comme on a pu le voir.

Il ne faut donc pas s'étonner que la France soit restée longtemps aux yeux des peuples de l'Orient la grande nation occidentale. François I[er], Louis XIV en signant les *Capitulations*, en prenant le rôle de protecteurs de chrétiens orientaux, recueilleront encore le bénéfice des sentiments d'admiration que nos chevaleresques ancêtres avaient inspirés dans ces régions lointaines.

Les croisades du Nord. — Il faut bien rattacher à l'histoire des croisades la fondation de la marche de Brandebourg et celle de la Prusse teutonique. Mais ces croisades du Nord sont toute autre chose que celles de l'Orient : elles en diffèrent par l'esprit, par les procédés, par les résultats. Ces entreprises n'ont pas le caractère universel des autres, elles sont plus allemandes que chrétiennes ; elles font marcher de front la conquête et la colonisation et elles assemblent ainsi les matériaux de l'un des plus vigoureux États de l'Europe moderne [1], la monarchie prussienne. A ce titre elles doivent avoir place dans l'histoire générale.

La marche de Brandebourg. — L'apostolat militaire de Charlemagne s'était à peu près arrêté à l'Elbe. Cependant, derrière la Saxe soumise, le grand conquérant était entré en contact avec les peuples slaves établis entre l'Elbe et l'Oder et compris sous la dénomination générale de Wendes. Il avait exigé d'eux le tribut. Il avait préposé à leur surveillance les *comtes de frontières*, en organisant les marches, comme autant de petits États militaires, pour une conquête ultérieure.

1. Consulter sur les croisades du Nord les *Etudes sur l'histoire de Prusse*, de M. E. Lavisse.

Cette propagande chrétienne par les armes, abandonnée au milieu des troubles qui suivirent le démembrement de l'Empire de Charlemagne, fut un instant reprise par les premiers Ottonides [1], Henri Ier et Otton le Grand, au xe siècle. Mais les vastes ambitions et les grandes luttes du Saint-Empire romain germanique la firent bientôt négliger par leurs successeurs. A défaut des empereurs, les margraves s'y employèrent, et, plus que tous les autres, celui qu'on appelait le *margrave du Nord, marchio aquilonalis*.

Cette marche du Nord, postée entre le Hartz et l'Elbe moyen, limitée par le Danemark, le puissant duché de Saxe, la marche de Misnie, ne pouvait se développer qu'en occupant la rive droite de ce fleuve. Là elle avait affaire à la plus vigoureuse des tribus Wendes, aux Wiltzes. Ceux-ci défendaient avec opiniâtreté leur terre, leurs croyances, leur indépendance, alors que déjà leurs frères, les Sorabes et les Obotrites, cédaient à l'influence chrétienne des pays voisins. L'heure de leur ruine sonna lorsqu'une dynastie nouvelle, celle des Ascaniens, reçut de l'empereur Lothaire II la marche du Nord, en 1134.

Albert l'Ours. — Le fondateur de cette dynastie, Albert l'Ours, « fut un des plus rudes batailleurs de ce temps fertile en héros. Pourtant c'est par politique plutôt que par force qu'il réussit à établir sa domination sur la rive droite de l'Elbe ». Ou plutôt la politique et la force se prêtent un mutuel appui dans cette œuvre des Ascaniens ; et en lisant leur histoire on croit parfois déjà lire celle de leurs successeurs les Hohenzollern. Le chef d'une tribu des Wiltzes, Prebitzlaw, s'était converti au christianisme. Il fit Albert l'Ours son héritier. Héritage à conquérir : l'Ascanien le conquit par une courte et rude guerre, et plaça hardiment sa capitale dans la ville de Prebitzlaw, à Brannibor (Brandebourg).

C'était un pauvre héritage, ce pays de Brandebourg, surnommé la « sablière de l'Allemagne » avec sa terre improductive, ses nombreux étangs, ses rivières paresseuses. Les Ascaniens

1. Voir chapitre XIX

surent le mettre en valeur par la colonisation. « Tout en soumettant un grand nombre de tribus, et en réfrénant leurs rébellions, ils envoyèrent vers Utrecht, sur les rives du Rhin et chez les nations éprouvées par la violence de la mer [1], à savoir les Hollandais, les Zélandais, les Flamands, pour en faire venir une quantité de peuples qu'ils établirent dans les villes et les forteresses des Slaves. » Ils germanisèrent ainsi le pays, plus encore par la juxtaposition d'éléments nouveaux que par l'extermination des primitives populations.

L'État brandebourgeois. — La domination établie par ces procédés diffère sensiblement des grandes puissances féodales de l'Allemagne et de l'Europe chrétienne du moyen âge. Ces colons, appelés de divers pays, subissaient les conditions des margraves. Les paysans devenaient libres propriétaires du sol qu'on leur donnait à défricher : mais ils acceptaient le régime que leur imposait la charte de fondation de leurs villes ou de leurs villages. Point de grande noblesse; mais des petits fiefs donnés à des vassaux dont la fortune se trouvait étroitement liée à celle du souverain. L'Église même est dans sa main ; c'est le margrave qui perçoit la dîme. Il a fait le pays et le pays est à lui. « C'est un suzerain, presque un souverain, qui n'a pas de conditions à subir, pas de droits antérieurs à respecter, qui est lui-même, pour ainsi dire, antérieur à ses paysans, bourgeois, vassaux, évêques, et par conséquent leur est supérieur. »

Le margraviat de Brandebourg est en réalité un *État,* chose à peu près inconnue au moyen âge. Il gardera cette avance de plusieurs siècles au milieu de l'Allemagne si longtemps demeurée féodale. Plus tard, les Hohenzollern resserreront encore ces liens étroits de l'Etat et des sujets, et pour rendre l'État plus fort, les sujets plus nombreux, ils emploieront les mêmes procédés de colonisation que les Ascaniens. On verra, à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes, le

1. Les grandes catastrophes qui ont brisé la ligne des dunes, formé le Biesbosch et le Zuyderzée, et donné aux côtes des Pays-Bas leur forme actuelle, se sont produites de 1134 à 1250.

grand électeur Frédéric-Guillaume « envoyer chez les nations éprouvées » — par la persécution, « pour en faire venir une quantité de peuples qu'il établit dans ses villes, ses forteresses » — et ses plaines de sable.

La Prusse. — C'est aussi par la conquête et par la colonisation que fut fondée la Prusse teutonique. Les moyens sont identiques, l'instrument seul diffère : ce n'est plus une dynastie, mais un ordre de chevalerie.

Des côtes basses avec des golfes fermés par de longues et étroites bandes de dunes, en arrière des marécages, puis un dos de pays boisé et assez accidenté, des étangs plus nombreux encore que ceux du Brandebourg, de très nombreux cours d'eau, un beau fleuve, la Vistule, voilà de quoi se composait la Prusse avant la conquête.

Le peuple qui l'habitait et qui a disparu en laissant, par une fortune singulière, son nom à une grande puissance, était un mélange de Lithuaniens et de Finnois. Le commerce de l'ambre, qui se trouve en abondance sur ce littoral, l'avait mis en relations avec les autres peuples de la Baltique. Cependant il avait gardé jusqu'au XIIIe siècle ses mœurs primitives et son paganisme aux pratiques bizarres. Il avait un chef religieux, nommé le Criwe, chez qui passaient, disait-on, tous les morts avant de se rendre dans l'autre monde.

Les côtes marécageuses et les bois protégeaient l'isolement de cette race barbare. Mais déjà le christianisme l'enveloppait de toute part et en avait commencé l'assaut. Dès l'an mille, un évêque de Prague, Adalbert, avait cherché et trouvé le martyre dans ce pays. Au XIIe siècle la Pologne, le Danemark, la Poméranie essayèrent de pénétrer ou de soumettre le paganisme prussien. Au commencement du XIIIe il fut méthodiquement entamé de deux côtés : à l'ouest par les moines poméraniens d'Oliva, à l'est par l'ordre chevaleresque des Porte-Glaive que venait de fonder l'évêque de Riga. Les Prussiens se défendaient victorieusement lorsque entra en scène un adversaire plus redoutable, l'ordre des chevaliers teutoniques.

Les chevaliers teutoniques. Herman de Salza. —Comme ceux des Templiers et des Hospitaliers, cet ordre

avait été fondé à Jérusalem vers 1128 par un Allemand inconnu, *quidam Alemanus,* pour la protection des pèlerins et la défense du tombeau du Christ. Fondé par un Allemand, l'ordre resta allemand; au XIIIe siècle, tout en continuant à servir en Orient la cause chrétienne, il se mêla activement aux affaires de l'Empire. En 1230 son grand-maître était Herman de Salza, un des plus déliés politiques du temps. Il trouva le moyen d'être l'ami de deux mortels ennemis, Frédéric II et le pape Grégoire IX. Lorsque, à cette époque, il fut appelé à la rescousse contre les Prussiens idolâtres, il prit toutes ses précautions. Il se fit sans peine céder sur ce pays les droits de l'Empire par l'Empereur qui n'y possédait rien, il se fit confirmer par le pape cette donation au nom de Saint-Pierre. Il négocia habilement la fusion des Porte-Glaive avec les Teutoniques (1237); et, toutes choses préparées, il se mit à l'œuvre.

La croisade en Prusse.— Les chevaliers mirent plus d'un demi-siècle à soumettre le pays. La lutte fut plus rude qu'en Brandebourg; elle ne fut pas moins méthodique. Les chevaliers à la croix noire sur le manteau blanc étaient en petit nombre; mais la chevalerie de l'Europe leur envoyait des auxiliaires; des colons allemands suivaient la conquête pas à pas et y coopéraient. « C'était comme un flot qui avançait et reculait sans cesse. Une armée de croisés arrivait-elle : l'ordre déployait sa bannière. On se mettait en route prudemment, précédé par des éclaireurs spécialement dressés à cette besogne. Presque toujours on surprenait l'ennemi. On occupait certains points bien choisis, sur des collines d'où l'on découvrait au loin la campagne. On creusait des fossés, on plantait des palissades et l'on bâtissait la forteresse. Au pied, s'élevait un village, fortifié aussi et dont chaque maison était en état de défense. Là on établissait des colons venus avec les croisés; c'étaient des ouvriers qui avaient quitté leur pays natal pour aller chercher fortune en terre nouvelle, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, tous portaient la croix comme les chevaliers. Il fallait faire vite, car chaque croisade durait un an à peine. Les croisés partis, la forteresse

était exposée aux représailles de l'ennemi; souvent elle était capturée, brûlée, et le village détruit. Puis les Prussiens envahissaient le territoire auparavant conquis, et les chevaliers enfermés dans leurs châteaux, attendaient avec anxiété le messager qui annonçait l'arrivée d'un secours. Il fallait s'accoutumer à ce flux et à ce reflux perpétuels. Sur les hauteurs et dans les îles des lacs, on avait préparé des maisons de refuge, où les colons, l'alarme donnée, cherchaient un asile; et ces retraites précipitées étaient si habituelles que des cabaretiers demandaient et obtenaient, pour eux *et leurs descendants*, le privilège de vendre à boire dans les lieux de refuge[1]. »

Le gouvernement de l'ordre Teutonique. — Les premières forteresses des chevaliers furent créées sur la Vistule et les branches de son delta, Thorn, Culm, Marienwerder, Elbing. De là ils s'étendirent sur le rivage de la Baltique, ils fondèrent sur les *Haffen* Kœnigsberg et Memel. Au commencement du XIVe siècle, la conquête était terminée; et comme à cette époque il ne restait plus en Palestine de vestige de la domination chrétienne, l'ordre vint s'établir tout entier en Prusse : en 1308 le grand-maître fixa sa résidence à Marienbourg, où l'on voit encore son château d'une fière allure et d'un style curieusement composite.

Il ne semble pas que les Teutoniques se soient dès lors beaucoup occupés de convertir les idolâtres. Ils laissèrent à sa barbarie cette race destinée à disparaître sous l'envahissement des colons chrétiens, Polonais et surtout Allemands. L'ordre est le maître souverain de la terre ; il est gouverné par le grand-maître, assisté d'un chapitre général. Il se compose de frères ecclésiastiques et de frères laïques, chevaliers ou servants. Tous sont soumis au vœu de chasteté, à la plus stricte obéissance; la règle est austère. La nuit ils dorment à demi armés, l'épée sous la main. L'ordre rend hommage à l'Empereur, fait quelques dons au pape, mais ne laisse ni à l'un ni à l'autre le droit de s'immiscer dans ses affaires. Au besoin, il brave l'excommunication.

1. E. Lavisse, *Études sur l'histoire de Prusse.*

Les richesses de l'ordre. — Les principes de la colonisation sont à peu près ceux que nous avons signalés pour le Brandebourg. Mais ce qui est particulier dans l'administration de cette confrérie chevaleresque, c'est le minutieux souci des intérêts matériels, la science déployée dans la mise en valeur de ce pays longtemps inexploité. Rien n'est négligé, ni l'agriculture : on cultive en Prusse le blé, le seigle, l'orge, toutes sortes de légumes et d'arbres fruitiers, même la vigne ; ni l'industrie : l'ordre a toutes sortes d'ouvriers, on compte 476 métiers à Dantzig seulement ; ni l'élevage du bétail, des chevaux ; ni la pêche : celle du hareng surtout est la richesse des côtes ; ni le commerce, pour lequel les villes du littoral sont affiliées à une autre association importante, la Hanse, dont on étudiera plus tard le brillant développement.

Résultats. — On voit par là que les Teutoniques ont été, comme le dit M. Lavisse, « les acteurs d'un drame qui dure encore et qui n'est pas près de finir : la lutte des races slave et germanique. » C'est aussi le rôle du margraviat de Brandebourg. La réunion de ces deux colonies allemandes, l'une religieuse, l'autre séculière, toutes les deux militaires et solidement organisées, sous la domination d'une dynastie persévérante, les Hohenzollern, constituera au XVIIe siècle l'État brandebourgeois-prussien, au XVIIIe siècle la monarchie prussienne.

SUJETS A TRAITER :

L'œuvre judiciaire de saint Louis : le Parlement, les légistes.

Rôle de saint Louis en Europe, de 1236 à 1270.

Les vertus de saint Louis.

Montrer dans un résumé rapide de l'histoire des croisades, les progrès réalisés successivement dans chacune de ces entreprises, et les échecs de plus en plus complets.

Rechercher dans l'histoire de chaque croisade la part qui revient à la France.

Donner une idée des croisades du Nord; montrer leurs différences avec les croisades d'Orient, quant aux procédés et quant aux résultats.

CHAPITRE XXXII

L'ANGLETERRE AU XIIIe SIÈCLE. — LA GRANDE CHARTE. — HENRI III. — LE PARLEMENT.

I. Formation de la nation française et de la nation anglaise.
II. Jean sans Terre. La grande Charte (1215).
III. Henri III (1216-1272). La nation anglaise au XIIIe siècle; Simon de Leicester.
IV. Les statuts d'Oxford (1258). Le Parlement (1265).

La France et l'Angleterre. — La lutte du sacerdoce et de l'Empire occupe, ainsi qu'on l'a vu, le premier rang sur la scène européenne du XIe au XIIIe siècle. Mais pendant que ces deux puissances dépensent leurs forces dans un combat de jour en jour plus acharné, à l'arrière-plan deux nations naissent, se constituent, luttant aussi l'une contre l'autre, sans que cette rivalité toutefois interrompe leur croissance et leur travail de formation. Aussi, tandis que vers 1270 le pouvoir impérial et le pouvoir pontifical sont, l'un entièrement ruiné, l'autre bien près de l'être, la France et l'Angleterre apparaissent adultes et en situation de jouer désormais les premiers rôles.

OUVRAGES A CONSULTER : GUIZOT, *Histoire des origines du gouvernement représentatif*. — CAMILLE ROUSSET, *La grande Charte*. — CH. BÉMONT, *Simon de Montfort, comte de Leicester*. — BOUTMY, *Études de droit constitutionnel*. — MACAULAY, *Histoire de l'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II* (*Introduction*). — DE BONNECHOSE ou FLEURY, *Histoire d'Angleterre*. — J. RICHARD GREEN, *Histoire du peuple anglais*.

Le développement de la France et celui de l'Angleterre se produisent simultanément. C'est au même moment que les premiers Capétiens commencent à grouper les éléments épars de la nationalité française, et que l'Angleterre, subissant une dernière invasion, devient sous l'action de ses nouveaux maîtres une puissance européenne. Au règne brillant de Henri II correspond presque aussitôt le règne fécond de Philippe-Auguste. En 1214, par la victoire de Bouvines, la France prend conscience d'elle-même; en 1215, par la grande Charte, le peuple anglais affirme son existence en formulant ses droits.

Ce qui n'est pas moins frappant que cette simultanéité, c'est le contraste que présentent ces deux formations : la *nationalité française* s'est constituée *par sa dynastie* la nationalité anglaise, *contre sa dynastie.*

Les éléments de la nationalité française. — Il y a en France au XIe siècle, comme en Angleterre, quatre éléments : une royauté, faible à ses débuts, limitée dans ses ressources et dans son champ d'action, — une féodalité puissante, maîtresse de la plus grande partie du sol, d'une activité désordonnée, et surtout des grands vassaux, dont les domaines sont au moins égaux au domaine royal, — un clergé régulier et séculier largement pourvu de biens temporels et exerçant une grande influence morale; — une classe inférieure parquée dans ces divers domaines royaux, féodaux, ecclésiastiques, presque sans droits, sans sécurité, sans forces.

Comment ces quatre éléments vont-ils se grouper, on le sait. Le rapprochement, l'union étroite de la royauté et du clergé est un premier fait important; le clergé communique aux rois, par le sacre, un caractère religieux, il met à leur service ses conseils, ses armes spirituelles, souvent ses ressources matérielles; les rois, de leur côté, déploient en faveur des évêchés, et des grands monastères, leur activité militaire; ils font bonne garde autour des biens d'église, ils sont à la fois protecteurs et protégés. Cette alliance est surtout visible au temps de Suger, de Louis VI, de Louis VII. S'il y a parfois

des démêlés entre les deux alliés, il n'y a pas de rupture. Quant à la classe inférieure, elle entre tout naturellement dans la clientèle du clergé et de la royauté; l'un donne satisfaction à ses besoins moraux, l'autre protège ses intérêts matériels. Reste la féodalité : c'est leur ennemie à tous; le roi qu'elle brave, le clergé qu'elle trouble, le peuple qu'elle opprime, ont formé contre elle une armée de l'ordre, de la paix et de la justice; et dans cette lutte, qui est le fond de notre histoire au moyen âge, les qualités personnelles des grands Capétiens, l'activité de Louis VI, l'habileté de Philippe-Auguste, la sainteté de Louis IX, hâteront la défaite des grands. Ceux-ci, d'ailleurs, ont des intérêts trop divers, ils s'unissent rarement; ils sentent trop tard la nécessité de l'union. Lorsque se produisent les coalitions féodales du XIIIe siècle, la monarchie est déjà difficile à entamer.

Les éléments de la nationalité anglaise. — Nous trouvons aussi ces quatre éléments en Angleterre dès le lendemain de la conquête normande. L'Angleterre est, à la fin du règne de Guillaume, comme une place prise d'assaut et occupée par l'armée ennemie. Ses habitants ont été dépossédés, les propriétaires, par les soldats du conquérant, les évêques et les abbés par une armée de moines et de clercs du continent; toute garantie, tout droit antérieur a été supprimé (sauf les droits de la ville de Londres que les vainqueurs ont cru devoir reconnaître). La classe inférieure ici, ce sont donc tous les anciens maîtres du sol, c'est une nation tout entière spoliée et cruellement traitée, d'autant plus prête à faire un effort pour reprendre ce qu'elle a perdu. — Aussi, au milieu de ces vaincus toujours prêts à la rébellion, l'armée d'occupation reste campée, toujours prête à la résistance, sans briser ses cadres militaires, sans rompre ses rangs; ses capitaines sont devenus des comtes ou des barons et chacun d'eux a reçu une part du royaume; ses soldats sont devenus des chevaliers possédant un ou plusieurs châteaux dans chaque comté. — La milice spirituelle s'est partagé de même les terres et les revenus ecclésiastiques du clergé saxon. Au premier mouvement, les armes spirituelles et temporelles

seront prêtes pour le châtiment. — Quant au général de cette armée, le roi des conquérants, il s'est attribué pour sa seule part bon nombre de châteaux, et presque toutes les villes. Ni les revenus, ni les forces militaires ne lui manquent; il est à la tête d'une organisation formidable et, à ce point de vue, aucun souverain de l'Europe ne peut lui être comparé au commencement du XIIe siècle.

Mais c'est justement cette force qui constitue pour lui un danger sérieux. Car cette union, qui s'est faite par lui et pour lui, peut se faire contre lui. Cette organisation peut tourner à son détriment. Cette armée, en un mot, par suite de diverses circonstances peut, sur le champ de bataille, faire volte-face, passer toute formée dans les rangs ennemis : dès lors la défaite de la royauté est certaine.

Fautes des Plantagenêts. — Ce fut ce qui arriva; les fautes et les violences, les folies et les crimes des deux dynasties, normande et angevine, détachèrent peu à peu, pendant le XIIe siècle, l'armée de son chef, l'aristocratie laïque et ecclésiastique du roi. On se rappelle la brutalité sauvage « du berger des bêtes fauves », Guillaume le Roux, la perfidie de Henri Beauclerc et sa cruauté à l'égard de son frère, l'Angleterre livrée à l'anarchie pendant la lutte de Mathilde et d'Étienne ; puis Henri II et « la famille du diable », puis Richard Cœur de Lion, dont le moindre souci fut de régner sur l'Angleterre. Encore les fils de Guillaume le Conquérant n'étaient des étrangers et des maîtres abhorrés que pour les Anglo-Saxons; les Plantagenêts le furent même pour l'aristocratie normande. C'était de leur Anjou, de leur Aquitaine, de leurs querelles continentales qu'ils semblaient seulement se préoccuper. Puis Henri II et ses fils prirent l'habitude de s'entourer de *routiers* gascons et poitevins, aventuriers et bandits qui inspiraient presque autant de crainte aux barons qu'aux bourgeois des villes et aux habitants des campagnes. Enfin Henri II eut l'imprudence de porter la main sur le clergé, qu'il croyait être son clergé; il voulut le soustraire à l'action de Rome, disposer à sa guise de ses revenus et de ses dignités. Alors le clergé passa dans les rangs des

vaincus et des opprimés : qu'on se rappelle Becket, l'idole, le Messie des Saxons. Vainement le roi le fit tuer comme un *traître*. La défection de l'armée du roi était commencée, une aile de l'armée royale avait des intelligences dans le camp ennemi. Et les rois intelligents le comprenaient si bien qu'eux-mêmes, dans les moments de péril, ils négociaient avec l'élément populaire, avec la race opprimée et dépouillée par eux. Guillaume le Conquérant avait reconnu des droits aux habitants de Londres; Henri Ier et Étienne promettent par des *chartes* de remettre en vigueur les bonnes lois d'Édouard. Les vaincus gagnaient quelque chose aux querelles des vainqueurs.

Le règne de Jean sans Terre. — Le règne de Jean sans Terre résume à lui seul toutes les fautes et tous les crimes des rois précédents, condense tous ces mécontentements et hâte le moment de la coalition générale contre la royauté. L'opinion publique autant que le roi de France l'accuse d'un meurtre abominable; il se laisse enlever ses possessions du continent, sans rien faire pour sauver la Normandie, la seule province à laquelle l'aristocratie anglo-normande fût attachée ; il veut se venger sur l'Angleterre des défaites et des hontes qu'il a subies en France; il tient le royaume sous la terreur de ses routiers, plus redoutables encore que ceux de Richard; de plus, comme Henri II, mais sans aucune forme légale, il met la main sur les biens ecclésiastiques, il chasse de son siège l'archevêque de Cantorbéry, Etienne Langton; il affronte la colère du pape, il la désarme en se faisant son homme lige et en livrant son royaume comme un instrument aux desseins ambitieux de Rome. Enfin il n'entre dans la grande coalition européenne que pour fournir à Philippe-Auguste l'occasion d'un succès éclatant et fuir lui-même honteusement devant le fils du roi de France.

Union des diverses classes contre lui. — On le savait capable de tout vis-à-vis de ses sujets : l'horreur et la crainte qu'il inspirait déterminèrent un mouvement dont les conséquences devaient être durables dans l'histoire de l'Angleterre et même de l'Europe. « Alors, dit Macaulay, se leva

l'aurore des destinées de l'Angleterre. Jean avait été chassé de la Normandie; les nobles normands furent obligés de choisir entre notre île et le continent. Enfermés désormais par la mer avec ce peuple qu'ils avaient jusqu'alors opprimé et méprisé, ils arrivèrent peu à peu à regarder l'Angleterre comme leur patrie et les Anglais comme leurs compatriotes. Les deux races, si longtemps hostiles, reconnurent bientôt qu'elles avaient des intérêts et des ennemis communs. Toutes deux avaient à se plaindre de la tyrannie d'un mauvais roi; toutes deux s'indignaient également des faveurs accordées à des Poitevins et à des Aquitains. Les arrière-petits-fils des hommes qui avaient combattu sous Guillaume et sous Harold se rapprochèrent les uns des autres, et le premier gage de leur réconciliation fut la grande Charte conquise par leurs efforts réunis, et rédigée pour leur avantage commun (1). »

Étienne Langton et Innocent III. — Jean sans Terre venait de rentrer en Angleterre après sa défaite de La Roche-aux-moines, lorsque, aux fêtes de Noël (1214), les barons anglais, qui s'étaient préalablement concertés, se présentèrent à la cour, lui demandant de remettre en vigueur les libertés contenues dans la charte du roi Henri Ier. Cette charte qu'on croyait perdue, avait été retrouvée par Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, et cette découverte avait excité un enthousiasme immense. Jean demanda un délai et écrivit au Pape. Innocent III, depuis que, par l'hommage de Jean, il était devenu le véritable souverain de l'Angleterre, n'entendait pas laisser porter atteinte à sa souveraineté. Il adressa donc aux barons et à Langton des lettres à la fois menaçantes et caressantes pour les détourner de leur revendication. Il somma Langton d'excommunier ceux qui ne se soumettraient pas : tout fut inutile, les barons persistèrent, et Langton menaça de son côté d'excommunier les troupes étrangères que le roi avait en sa solde.

Soulèvement des barons. — Le délai expiré, aux fêtes de Pâques (1215), les barons reparurent avec deux mille

1. MACAULAY, *Histoire de l'Angleterre depuis Jacques II* (Introduction).

chevaliers en armes et une foule de gens de pied. Ils s'étaient donné un chef, Robert Fitz-Walter, qui prit le titre de Maréchal de l'armée de Dieu et de la sainte Église. Ils présentèrent de nouveau leur requête; Jean refusa tout violemment : « Pourquoi ne pas me demander aussi mon royaume?... Jamais je ne leur accorderai de telles libertés qui, de roi, me feraient esclave. » Les barons se mirent aussitôt en devoir d'assiéger les châteaux royaux; ils venaient de prendre Bedfort, lorsque les bourgeois de Londres leur envoyèrent une députation, les priant de venir occuper leur ville, ce qu'ils firent en toute hâte. Fait important, qui consommait l'union des trois classes du royaume, aristocratie, clergé, bourgeoisie.

Jean croyait pouvoir former une armée, mais il s'aperçut bientôt qu'il n'avait plus que sept chevaliers autour de lui. La peur le prit, et il résolut de négocier. Le 15 juin 1215, une entrevue eut lieu entre lui et les chefs des rebelles, dans la plaine de Running-Mead, entre Staines et Windsor. C'est là qu'après quatre jours de discussion, fut signée la grande charte, vrai pacte entre deux pouvoirs, la royauté et la nation [1].

La grande Charte (1215). — On peut grouper sous six chefs les articles de la grande charte.

1° La confirmation des libertés et privilèges du clergé; c'est la partie la moins importante, car ces questions avaient été

1. M. Boutmy a très nettement défini la nature de la grande Charte : « Ce n'est pas précisément un traité parce qu'il n'y a pas ici deux souverainetés légitimes ni deux nations en présence; ce n'est pas non plus une loi, elle serait entachée d'irrégularité et de violence; c'est un compromis ou un *pacte*. Les barons n'y apparaissent pas comme *sujets* : ils sont affranchis de leur promesse de fidélité Ils y apparaissent comme *belligérants*. Le roi est devant eux comme un vaincu, presque comme un étranger; il subit les conditions que lui imposent les vainqueurs. L'analogie que je signale est si profonde que le texte contient des sanctions pénales analogues à celles qu'on pourrait trouver dans un traité avec une nation ennemie. Les barons stipulent que si le roi manque à sa parole, ils se réservent de saisir et de retenir ses châteaux, de le molester par tous les moyens dont ils disposent... Si un tel pacte ressemble à quelque chose, c'est à notre traité d'Amboise, à notre paix de Saint-Germain, à toutes les conventions qui, à l'époque des guerres de religion, donnaient des garanties aux protestants français, mettaient entre leurs mains des villes de sûreté, et les constituaient presque à l'etat de nation dans la nation. »

réglées peu auparavant, lorsque Jean avait fait sa soumission au Saint-Siège.

2° Le règlement et la détermination précise de certains points contestés du droit féodal; la charte fixe le *relief* que doivent payer au suzerain les héritiers immédiats ou médiats d'un fief; elle indique à quelles conditions le roi doit laisser se marier les enfants, se remarier la veuve d'un vassal. Les rois, en cette matière, s'étaient, jusqu'alors conduits d'une façon absolument arbitraire, et c'était une source de violence et d'odieux abus.

3° La définition des contributions en argent que, sous les noms d'*aide* et d'*escuage*, le roi pouvait prélever sur ses barons. C'est un des points essentiels de la grande charte :

« Qu'aucun escuage ni aide ne soit mis dans notre royaume, sauf pour nous racheter, pour faire chevalier notre fils aîné, pour marier notre fille aînée, et dans ce cas que ce soit des aides raisonnables...

« Pour établir une aide ou un escuage, *dans d'autres cas que les cas ci-dessus énoncés*, nous tiendrons le commun conseil du royaume, nous ferons convoquer les archevêques, évêques, abbés, comtes et grands barons, individuellement et par lettres de nous, et nous ferons convoquer en masse, par nos vicomtes et baillis, tous nos tenanciers directs. »

4° Les garanties de bonne justice : la cour des plaids communs (pour les procès civils), ne doit plus suivre le roi, mais se tenir en un lieu fixe, à Westminster. Le roi ou son grand justicier doit envoyer quatre fois l'an, dans chaque comté, deux juges qui, assistés de quatre chevaliers, choisis par la cour du comté, tiendront des assises.

La garantie suivante est plus importante encore : « Aucun homme libre ne sera arrêté, ni emprisonné, ni dépossédé, ni mis hors la loi, ni exilé, ni atteint en aucune façon, nous ne mettrons point et ne ferons point mettre la main sur lui, si ce n'est en vertu d'un jugement légal rendu par ses pairs et selon la loi du pays.

Nous ne vendrons, ne refuserons et ne retarderons pour personne le droit et la justice. »

5° La promesse de n'exercer aucune vexation contre les bourgeois, les marchands, les vilains. « Les marchands auront pleine liberté de venir en Angleterre, d'en sortir, d'y rester, d'y voyager par terre et par eau, pour vendre et acheter sans aucune maltôte [1], selon les anciennes et droites coutumes du royaume. » Les laboureurs garderont leurs instruments aratoires. Les coutumes et libertés de la ville de Londres, des autres cités, bourgs et ports seront respectées.

6° Les mesures prises pour assurer l'exécution de toutes ces promesses royales :

« Les barons éliront à leur gré vingt-cinq barons du royaume, chargés de veiller au maintien et à l'exécution de la Charte. Si le roi ou ses serviteurs violent les dispositions de la Charte les barons dénonceront cet abus au roi et le sommeront de le faire cesser sans retard. Si le roi n'obtempère pas à leur demande, les barons auront le droit, quarante jours après la sommation faite par eux, de poursuivre le roi, de le dépouiller de ses terres et châteaux, sauf la sûreté de sa personne, de celles de la reine et de ses enfants, jusqu'à ce que l'abus ait été réformé au gré des barons. »

Caractères de cet acte. — Quelques explications sont nécessaires pour définir la nature et faire comprendre l'importance de cet acte.

Tout d'abord la grande charte ne semble rien innover; la plupart de ces articles ne sont que le développement des principes du droit féodal. Bien plus, en vertu de cet esprit conservateur qui est le propre des révolutions anglaises, la grande Charte se réfère sur la plupart de ces points à la charte de Henri I[er], qui ne revendique elle-même que les bonnes coutumes du règne d'Édouard. Ce n'est pas sur la raison, sur *les droits de l'homme* que le peuple anglais fonde ses revendications, c'est sur la tradition, sur les lois antérieures. En Angleterre les révolutionnaires appartiennent tous à l'école historique, qui renoue la chaîne des temps : en France, à l'école philosophique, qui fait table rase du passé.

1. Taxe illégale, *male tollita pecunia.*

La plupart des articles de la grande Charte semblent destinés à enregistrer les conquêtes faites par les barons sur la royauté; mais il n'y faut pas voir un triomphe de l'égoïsme féodal, analogue à celui qu'auraient pu remporter les grands feudataires français coalisés contre Blanche de Castille. Car les garanties que les barons anglais exigent du roi (vis-à-vis des héritiers, veuves, pupilles, etc.), ils les assurent à leurs vassaux; c'est donc le droit réglé à tous les degrés de la hiérarchie féodale. En outre les clauses relatives aux tenanciers, bourgeois, marchands, vilains, attestent la solidarité qui existe entre toutes les classes de la nation. C'est bien un acte d'intérêt général.

Principes des libertés publiques. — Mais les parties essentielles de la grande Charte sont celles qui règlent : 1° la levée de toute aide ou escuage extraordinaire; c'est la première définition de l'*impôt consenti;* 2° la promesse de soumettre tout accusé libre à ses juges naturels; c'est la première formule des garanties de la liberté individuelle, de ce que les Anglais ont appelé l'*habeas corpus;* — 3° la délégation permanente chargée de veiller à l'exécution du pacte, et de l'assurer au besoin par les armes; c'est la première ébauche de la *représentation nationale*, avec l'énoncé du droit de *résistance légale.*

Impôt consenti, liberté individuelle, représentation nationale, on trouve là en substance toutes nos constitutions actuelles. Du fond du droit féodal, la grande Charte extrait les principes même du droit moderne. Et ce nom même de grande Charte achève de nous faire comprendre le sens de cet acte mémorable. Voilà bien les garanties que chaque commune exigeait, en France, au XIIe siècle, de son seigneur; seulement, en Angleterre l'horizon politique s'est élargi; c'est pour la communauté tout entière, pour toute une nation que ces garanties sont stipulées. « Mais, dit M. Boutmy, son importance tient moins à la valeur des clauses qu'elle renferme qu'à ce fait qu'elle a fourni un centre d'action au sentiment national, jusque là épars et languissant, qu'elle a jeté un nom et une date à

l'imagination populaire... Les dispositions expresses de la grande charte sont aujourd'hui surannées; mais son esprit est toujours vivant. C'est lui qui pénètre encore et anime l'Angleterre contemporaine [1]. »

Jean viole ses promesses. — Mais la grande charte devait subir encore bien des vicissitudes avant de devenir l'acte fondamental des libertés, anglaises. Le roi Jean ne l'avait jurée qu'à regret. Quand il fallut l'exécuter et congédier ces routiers qui étaient pour le royaume un perpétuel sujet de terreur, Jean témoigna un désespoir sauvage : « Pourquoi m'a-t-on fait naître pour mon malheur? s'écriait-il; il fallait m'égorger avec le fer plutôt que de me nourrir? » Et dans ses accès de fureur il roulait des yeux hagards, grinçait des dents, rongeait et brisait des morceaux de bois.

Bientôt il s'enfuit comme un voleur; il demeura quelque temps caché sous un déguisement, dans l'île de Wight, et ne tarda pas à reparaître comme un bandit. Il avait recruté des marins, des aventuriers étrangers prêts à tout, « vraie nuée de chauve-souris, bannis, excommuniés, homicides », et il se préparait à les lâcher sur son royaume. Le pape Innocent III le couvrait de nouveau de son autorité, défendant, sous les peines ecclésiastiques, « qu'en aucun temps cette charte pût avoir son effet. » Étienne Langton, dont toute la conduite en cette affaire fut loyale et fière, était mandé à Rome au concile de Latran (1215) et subissait avec résignation, mais sans céder, les reproches hautains et les censures du Pape.

Expédition et échec de Louis de France (1216-1217). — Un instant, sous cette double attaque de Jean et d'Innocent, les barons faiblirent. Ils laissèrent le roi et ses furieux soldats prendre Rochester, piller les faubourgs de Londres, porter partout la désolation. Enfin ils sortirent de leur morne découragement pour appeler à leur aide le fils du roi de France (1216). La crainte de Jean l'emportait sur leur haine de l'étranger.

1 BOUTMY, *Études de droit constitutionnel.*

Mais dès que Jean fut mort, dans les conditions que l'on sait [1], le prince français se vit abandonné par la plupart de ses partisans. L'élément national se reforma autour du jeune fils de Jean, Henri III, que les barons espéraient diriger. Le légat couronna l'enfant d'un simple cercle d'or (la couronne royale ayant été engloutie dans la Tweed avec les autres trésors de Jean). Le comte Guillaume de Pembroke prit le commandement de son armée et jura la Charte en son nom. Ce fut un coup mortel pour le parti français. On a vu que Louis de France fut vaincu à Lincoln et que son entreprise finit misérablement (1217).

Henri III. — Ainsi la nation et la dynastie semblaient réconciliées. La réconciliation ne fut pas de longue durée. Le règne de Henri III (1216-1272) allait marquer une nouvelle phase de la révolution. Ce sont les violences et les crimes du père qui ont provoqué le premier soulèvement. La faiblesse du fils rendra le second inévitable. Henri III est un prince humain, pieux, de mœurs douces, mais inconstant et faible. Ce règne, qui commence par une minorité, n'est au fond qu'une longue minorité. Henri passe d'une tutelle à une autre, de celle du grand maréchal Pembroke à celle du grand justicier; il sera gouverné par les favoris poitevins, par les favoris provençaux, par la papauté. Il finira par tomber sous la tutelle de la nation, lorsque l'Angleterre, indignée d'être livrée à des étrangers, se ressaisira elle-même (1258-1265).

Henri III et les favoris étrangers. — Ainsi, après le ferme et salutaire gouvernement de Pembroke, la direction des affaires fut quelque temps disputée entre le grand justicier, Hubert de Burgh et l'évêque de Winchester, Pierre des Roches. Hubert de Burgh, l'emporta d'abord et fut jusqu'en 1232, un maître presque absolu du royaume. A cette date, le grand justicier fut disgracié, dépouillé de ses biens, jeté en prison par le roi, qui mit à le frapper un acharnement extrême — et qui devait bientôt le rappeler dans son conseil. Pierre des Roches, resté triomphant, abusa bien vite de sa

1. Voir chapitre XXVII

puissance; Poitevin, il donna toutes ses faveurs à ses compatriotes, et l'Angleterre fut un instant livrée entièrement à ces étrangers arrogants et avides. L'heure de la disgrâce sonna aussi pour lui. Il fut renvoyé dans son évêché et les Poitevins dans leur province. Mais le roi ne s'appartint pas plus pour cela. Lorsqu'il épousa en 1237 la sœur de la reine de France, Eléonore de Provence, une foule de Provençaux suivirent cette princesse en Angleterre; les hautes dignités politiques et ecclésiastiques devinrent leur proie; les trois oncles de la reine, Guillaume, Pierre et Boniface de Savoie, confisquèrent la royauté; le premier fut chef du conseil privé, le troisième archevêque de Cantorbéry; les barons anglais en concevaient une vive irritation.

Henri III et les libertés anglaises. — Vis-à-vis des barons, et à l'égard des libertés consacrées par la grande Charte, la conduite du roi fut très inconstante; c'étaient de continuelles alternatives de relâchement et de rigueur. En 1217 la grande Charte avait été jurée, et complétée par une *charte des forêts*, destinée à réprimer la tyrannie que les rois exerçaient sur cette partie de leurs domaines. Mal observée d'abord, la grande charte fut remise en vigueur en 1225 et en 1227, à la majorité du roi; violée encore et encore rétablie en 1236, lorsque le roi eut besoin d'argent. Mais, en fait, ce frein à l'autorité royale était impuissant. Le roi convoquait fréquemment, il est vrai, le conseil des barons, ou *commun conseil du royaume*; mais il ne faisait pas droit à ses réclamations, il ne se croyait pas lié par ses volontés. Le *conseil privé* et la *cour du roi*, entièrement dans la main du souverain, étaient les organes essentiels du pouvoir royal.

Henri III et la France. — Pour la politique extérieure enfin, le roi ne manquait ni d'ambition, ni d'activité. Mais une singulière malechance s'attachait à toutes ses entreprises. A trois reprises la royauté anglaise voulut profiter des troubles intérieurs de la France. Une première intervention lui

1. Avec une modification importante toutefois. L'article relatif au consentement de l'aide ou escuage était supprimé, ou plutôt réservé.

coûta quatre provinces (1224) conquises par Louis VIII. La seconde ne fut qu'une piteuse équipée en Bretagne et en Poitou (1231). La troisième eut pour résultats les défaites de Taillebourg et de Saintes. La modération de saint Louis sauva seule Henri III des représailles qu'il eût été facile d'exercer contre un roi de moins en moins soutenu par son royaume.

Henri III et le Saint-Siège. — Mais c'est surtout dans ses relations avec le Saint-Siège que Henri III fut mal inspiré ; et les prétentions de Rome sur ce pays, qu'elle considérait comme son fief, firent éclater l'orage.

La papauté, dans l'ardeur de la lutte contre l'Empire, lutte à laquelle elle sacrifiait tous les intérêts chrétiens, devait chercher des alliés par toute l'Europe, et tout naturellement songer au fils de celui qui s'était fait en 1213 son homme lige. En effet Innocent IV et son successeur Alexandre IV offrirent, dès 1254, à la famille des Plantagenêts une partie des dépouilles de Hohenstaufen. Ils proposèrent au fils cadet de Henri III, Edmond, la couronne des Deux-Siciles (1254); peu après, Alexandre IV soutint comme candidat au trône impérial, le frère de Henri III, Richard de Cornouailles (1257) et le fit agréer par une partie des électeurs allemands. Le roi d'Angleterre accepta ses faveurs avec empressement, mais, tout à ses embarras intérieurs, il laissa le pape faire tous les frais, diplomatiques et militaires, de cette double entreprise ; il souscrivait ainsi un billet qu'il lui serait difficile de payer. L'échéance arriva. Le pape, aux prises lui-même avec toutes sortes de difficultés, ne tarda pas à réclamer le remboursement de ses avances, 140.000 marcs. L'énormité de la somme effraya le roi, exaspéra la nation. Henri obtint du clergé 42.000 marcs à grand peine, et supplia le pape de s'en contenter. Alexandre IV fut inflexible et menaça d'excommunication l'Église d'Angleterre si elle ne payait tous les subsides nécessaires pour la guerre de Sicile (1258).

L'Angleterre au milieu du XIIIe siècle. Le clergé. — En Angleterre, le mécontentement était général. Le clergé anglais s'indignait d'être livré en pâture à l'avidité

romaine. Depuis longtemps Rome disposait à son gré des bénéfices ecclésiastiques. Des étrangers, des Italiens surtout, ne connaissant ni la langue, ni les usages du pays, occupaient les principaux sièges ; les légats dirigeaient en maîtres les conseils de la couronne. Mais il y avait encore en Angleterre un clergé très attaché à la cause nationale, très éclairé, très résolu à ne pas se laisser absorber : parmi les hommes qui l'inspiraient, on peut citer Adam de Marsh, l'un des plus savants maîtres de l'école d'Oxford, et Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln, un des plus fermes défenseurs de l'indépendance. Ces prélats étaient tout prêts à s'appuyer sur les barons, contre Rome et contre le roi.

Les barons. — Les barons, de leur côté, étaient à bout de patience. Malgré la grande Charte, le roi affichait des prétentions à l'absolutisme. « Il ne serait pas votre roi, leur disait-il, mais plutôt votre esclave, s'il subissait votre volonté. » C'était le langage de Jean sans Terre. Chaque Parlement renouvelait ses griefs : ils restaient sans satisfaction. Les plus hauts barons, Richard, comte de Gloucester, Simon Brigod, comte de Norfolk, étaient prêts à en appeler à ce droit d'insurrection qui était la seule sanction établie par la grande Charte. C'était l'union qui faisait la grande force de cette aristocratie, de même que la faiblesse de la féodalité française était dans sa division. « Un comte anglais ne saurait être comparé à un duc de Bretagne ou à un comte de la Marche. Il ne gouverne pas un peuple, il commande à des vassaux dispersés de toute part ; *ce n'est pas un chef d'État*, c'est un détenteur de fiefs nombreux et isolés. Il ne peut guère songer à se défendre chez lui ; quelques forteresses fort éloignées les unes des autres ne lui donnent pas une force défensive bien considérable. S'il peut quelque chose, c'est par ses alliés, par ses amis politiques. *Pour protéger ses intérêts particuliers, il faut qu'il travaille pour l'intérêt général. Le centre de sa puissance n'est pas dans son comte; il est au Parlement*[1]. »

1. Ch. Bémont.

La bourgeoisie. — Aussi voit-on les barons rechercher, outre l'alliance du clergé, l'appui de la bourgeoisie. Là, les causes principales du malaise étaient la présence, la menace de ces étrangers auxquels le roi lui-même était asservi, les malversations des shériffs, administrateurs des comtés (l'équivalent des baillis en France), des baillis placés sous leurs ordres (en France, les prévôts) et surtout des *juges itinérants*: on appelait ainsi des espèces de *missi dominici*, qui parcouraient une fois par an, chaque comté pour rendre la justice, et qui le plus souvent la vendaient. Or, cette bourgeoisie anglaise n'était pas étrangère à la pratique de la vie politique. Les affaires locales étaient depuis longtemps discutées dans les *cours des comtés*, sortes d'Etats provinciaux, ou « Parlements au petit pied », dans lesquels siégeaient, à côté des prélats, barons et chevaliers, des bourgeois et des paysans. C'était comme l'embryon du système représentatif. Grâce à cette institution, « les diverses classes de la société ne formaient pas des groupes séparés les uns des autres par l'orgueil de leur privilège ou l'obscurité de leur condition[1]. » Ajoutons que la ville de Londres, avec sa nombreuse population, ses vieilles libertés, plusieurs fois garanties et gardées avec un soin jaloux, était à elle seule une puissance dans le royaume et pratiquait pour elle-même ce *self governement* que le royaume voulait conquérir. Ces explications sont nécessaires pour faire comprendre le groupement des forces nationales en Angleterre, si différent de celui que nous avons observé en France.

Simon de Montfort, comte de Leicester. — Par une anomalie assez étrange, ce fut un étranger qui dirigea, de 1258 à 1265, le mouvement essentiellement national d'où sortit le Parlement. Simon de Montfort, comte de Leicester, est une singulière figure. C'était le troisième des fils du terrible héros de la guerre contre les Albigeois. Bien plus que son frère Amaury, il avait hérité du caractère de son père, de son zèle religieux, de son humeur inquiète, de son ambition,

1. Ch. Bémont.

et de cette logique inexorable qui caractérise les fanatiques et les révolutionnaires. Il fit valoir en Angleterre les droits qu'il tenait de sa mère sur le comté de Leicester, devint sénéchal du royaume, épousa la sœur de Henri III, et fut un instant en grande faveur auprès de ce roi inconstant. On le chargea de plusieurs négociations importantes, et en dernier lieu du difficile gouvernement de la Gascogne (1248-1254). Il y échoua et revint en Angleterre mécontent; il y trouva d'autres mécontents; il fut bientôt en relations étroites avec les chefs du mouvement ecclésiastique, Robert Grosse-Tête, Adam de Marsh, avec les principaux barons. A la cour, on l'estimait, mais on le redoutait. Ses ressources, ses talents, les circonstances firent de lui, malgré son origine, un chef du parti national.

Le Parlement enragé (1258). — Le mouvement commença au mois d'avril 1258, à Londres, où les barons avaient été convoqués pour régler « l'affaire de Sicile ». Aux demandes de subsides du roi, les barons répondirent par un refus, et quelques jours plus tard ils se présentèrent devant Henri tout armés : « Qu'est-ce ceci? s'écria le roi; suis-je votre prisonnier, messires? » — Ils répondirent qu'ils ne voulaient qu'une chose : l'expulsion des « chétifs et intolérables Poitevins » et de tous les étrangers. Le roi devait jurer de suivre entièrement les conseils de ses barons. Brigod et Leicester, « comme Juda et Simon Machabée », s'élevèrent avec force contre les abus du royaume; ils demandèrent la nomination d'une commission de réforme, composée de vingt-quatre barons, douze au choix du roi, douze au choix du Parlement. Le roi, pris au dépourvu, céda, et au mois de juin se réunit à Oxford le Parlement connu sous le nom de *Parlement enragé* (*mad Parliament*).

Les statuts d'Oxford (1258). — Les *vingt-quatre réformateurs* se mirent à l'œuvre et élaborèrent une véritable constitution, les *statuts* ou *provisions d'Oxford*. En voici les points principaux.

Le conseil privé du roi sera composé de quinze membres nommés par le Parlement « pour conseiller le roi en toute

chose touchant le roi et le royaume, amender et redresser tout ce qui aurait besoin d'être amendé et redressé ». C'est un véritable ministère.

Le Parlement doit être convoqué trois fois par an : en son absence, une commission permanente de douze barons, élus par lui, tient sa place.

Les grands officiers (grand justicier, trésorier, chancelier) sont élus par le Parlement, et pour un an seulement; ils doivent rendre compte de leur gestion en sortant de charge. Ils doivent faire droit à tout le monde, ne recevoir aucun présent.

Le gouvernement local est réformé de même. Les shériffs seront choisis pour un an parmi les « probes hommes et léaux (loyaux) » de chaque comté. Ils ne doivent prendre aucun « loyer », se contenter de leurs gages, et rendre compte de leur administration.

Dans la cour de chaque comté, « quatre discrets et léaux chevaliers » recueilleront les plaintes contre les shériffs et baillis et les soumettront aux juges itinérants, dont l'arbitraire sera réprimé.

Les capitaines des châteaux royaux sont de même élus par le conseil et responsables devant lui. Les droits de Londres et autres cités du roi seront fidèlement observés.

On le voit, c'est un ensemble de garanties substituées à cette unique et insuffisante garantie établie par la grande Charte, l'insurrection légale. Peut-être l'aristocratie, dans l'orgueil de son triomphe, dépassait-elle la mesure, car elle étendait son action directe sur tout le royaume et mettait littéralement la royauté sous sa tutelle. Ce n'était plus le contrôle, c'était le gouvernement lui-même que s'attribuaient les barons.

Guerre civile. Médiation de saint Louis (1264). — Il est possible d'ailleurs qu'ils aient abusé de leur victoire. Les étrangers furent pourchassés avec âpreté, les frères du roi durent quitter en toute hâte le royaume, les oncles de la reine furent expulsés à leur tour. Il est certain d'autre part que la soumission du roi n'était pas sincère. Quand il eut,

cette même année, signé la paix avec saint Louis (ce fut Leicester qui la négocia), il résolut de ressaisir son autorité, en profitant des divisions qui devaient éclater parmi les barons et du mécontentement que produit toujours une vaste réforme. Avec une adresse et une activité qu'on ne lui connaissait pas, il employa à se refaire un parti et une armée les 12,500 livres tournois que saint Louis venait de lui compter, en vue d'une croisade; il détacha du parti des barons Richard de Glocester, jaloux de Leicester; il sema la discorde dans le Parlement; il obtint du pape d'être relevé de ses serments, et, en 1262, il annula solennellement les statuts d'Oxford.

Mais il avait affaire à forte partie. Leicester acceptant fièrement la lutte, pratiqua de son côté des défections jusque dans la famille royale (le neveu du roi, Henri, un instant même le fils du roi, Édouard); il arma ceux qui lui restaient fidèles, il conclut une alliance avec la bourgeoisie de Londres, et entra dans cette ville aux acclamations de la foule. Une véritable guerre civile commença. La médiation de saint Louis, que les deux partis acceptèrent pour arbitre, suspendit un instant la lutte. Mais le saint roi se prononça contre les barons (1264), qui n'acceptèrent pas cette sentence. On reprit les armes.

Bataille de Lewes (1264). — L'armée des barons et celle du roi se rencontrèrent à Lewes[1]. Leicester avait placé au centre de son armée, sur une colline, les milices bourgeoises, troupes médiocres. Le prince Édouard, fils aîné du roi, se précipita sur ces milices, les enfonça et les poursuivit avec fureur sur l'autre versant. Quand il revint, la cavalerie de Leicester avait enveloppé le reste de l'armée royale et fait le roi prisonnier. Édouard s'enfuit, mais il revint quelques jours après se remettre aux mains du vainqueur (1264).

Puissance de Leicester. — Alors Leicester déploya une activité extraordinaire et montra ses qualités d'homme d'État : cette seconde révolution, qui est bien plus son œuvre

1. A 70 kilomètres au sud de Londres (Sussex).

que celle de 1258, révèle ses capacités politiques. Les statuts d'Oxford sont amendés d'une façon toute pratique : les vingt-quatre réformateurs sont remplacés par un conseil de trois personnes, un véritable triumvirat (Leicester, Gilbert de Gloucester, fils de Richard et l'évêque de Winchester), le conseil des quinze par un conseil de neuf barons choisis par les trois. Ce sont les *trois* et les *neuf* qui réformeront les abus, et mettront à exécution les autres articles des statuts. On crée ainsi un pouvoir dictatorial, et l'âme de cette dictature est Leicester. C'est cette constitution nouvelle qu'on appelle la *mise de Lewes* (1264).

Le grand Parlement (1265). — Un peu plus tard, lorsque la réforme est opérée, Leicester convoque un Parlement extraordinaire à Londres (1265); et par une innovation capitale, à côté des barons et des prélats, à côté des chevaliers de comtés qui avaient siégé une fois déjà en 1254, on y voit figurer deux ou quatre bourgeois de chaque cité, bourg et port du royaume, désignés par les shériffs.

C'est là un fait important. Mais on en a exagéré la portée. Simon de Leicester n'a pas créé la *Chambre des communes.* Cette section distincte du Parlement, où les bourgeois siègent avec les chevaliers, n'existera que plus tard. Rien n'indique même que Leicester ait voulu donner à la bourgeoisie une représentation régulière dans le Parlement. Il ne l'admet qu'à titre exceptionnel et pour sanctionner une grande réforme à laquelle il veut intéresser toute la nation. Il ne faudrait donc pas faire de ce chef de l'aristocratie victorieuse un précurseur de la démocratie, une sorte de gentilhomme démagogue. Ce n'en est pas moins une idée originale et féconde que celle d'affirmer ainsi la solidarité entre toutes les classes de la nation dans une circonstance solennelle. Et si la bourgeoisie n'a pas pris dès ce jour-là part au gouvernement, c'est de ce jour-là assurément qu'elle a commencé à prendre conscience d'elle-même.

Défaite et mort de Leicester à Evesham (1265). — Que serait devenue cette dictature vigoureuse? Jusqu'où allait l'ambition de celui qu'on peut appeler un premier

Protecteur? Les événements qui suivirent ne permettent pas de le dire. car la fortune de Leicester fut aussi courte que brillante. Édouard en effet réussit à s'enfuir et alla grouper dans l'Ouest les forces royalistes. Gilbert de Gloucester fit comme son père défection à la cause qu'il avait servie; il rejoignit Édouard. Leicester leur livra bataille à Evesham; on combattit avec fureur. En une heure tout fut terminé. Simon eut son cheval tué sous lui; il continua de se battre à pied et tomba percé de coups. Son cadavre fut horriblement mutilé (1265).

Il est bien difficile de se prononcer aujourd'hui sur lui. Les royalistes de cette époque ont attaqué et probablement calomnié sa mémoire. Ses partisans l'ont presque mis au rang des saints, et longtemps on lui attribua des miracles. Ce fut probablement un grand ambitieux, certainement un grand politique; mais pour avoir gardé, malgré la défaite, ces profondes sympathies populaires, il faut qu'il y ait eu en lui une passion ardente et généreuse de l'intérêt général : « Il était venu, dit un chroniqueur, pour délivrer les pauvres de l'oppression, fonder la justice et la liberté. »

Fin du règne de Henri III. — Une furieuse réaction royaliste suivit la mort de Leicester. Ses fils, ses parents, ses amis, furent dépouillés et persécutés; Londres et les cinq ports durent se soumettre, le clergé s'humilier. Mais ce qui prouve bien que le grand rebelle avait fait une œuvre durable et nationale, c'est que cette œuvre lui survécut. Henri III, rétabli dans son pouvoir, n'osa pas abolir les statuts d'Oxford, il les confirma à Marlborough en 1268. « Ils devinrent ainsi des lois de l'État, au lieu d'être la machine de guerre d'un parti. » Édouard Ier devait marcher avec intelligence dans la voie qu'avait ouverte l'ennemi de Henri III [1].

Mouvement intellectuel. — On voit que, sous cette faible royauté, la nation se fortifie. Le développement intellectuel n'est pas moins remarquable, à cette époque, que le

1. Pour le développement de la Constitution anglaise au XIVe siècle, v. VAST, *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, de 1270 à 1610.* (Garnier.)

progrès politique. Dès la fin du XIe siècle, et sous l'influence des religieux normands, on avait vu une première renaissance se produire. « Des abbés normands sortis de l'abbaye du Bec vinrent alors en Angleterre et prirent possession des plus beaux monastères du royaume; en revanche ils établirent dans presque toutes les maisons religieuses des *scriptoria* ou salles de calligraphie, où les moines copiaient et enluminaient les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne et de la littérature nationale, compilaient les vies des saints et tenaient à jour les annales de l'abbaye[1]. »

Toutefois ce fut moins vers la théologie que vers des études plus pratiques que se porta le génie Anglais. L'Angleterre a eu de bonne heure des historiens remarquables. Orderic Vital (1075-1150), auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, est encore un Normand. Mais son contemporain, Guillaume de Malmesbury (mort en 1150), « personnifie pour ainsi dire la fusion des races. A la fois Anglais et Normand par ses origines, il partage également ses sympathies entre les vainqueurs et les vaincus. Les imitations classiques, à la mode de son temps, abondent dans son ouvrage (*Gesta Regum Anglorum*); son style s'en ressent ainsi que sa méthode de composition. Il groupe les faits sans s'astreindre à un ordre rigoureusement annalistique. Il se plaît aux digressions sur la situation de l'Église et des États de l'Europe. Sa narration est agréable et rapide. En un mot il tient un rang honorable dans cette école d'historiens philosophes et hommes d'État qui se formait sous l'influence de la cour[2]. »

Mathieu Paris. — Ces qualités littéraires se retrouvent, jointes à d'autres, dans l'*Historia major Anglorum* de Mathieu Paris (1195-1259); c'est une œuvre remarquable par l'élévation des idées et l'indépendance du jugement. « La tâche de l'historien, dit Mathieu Paris, est bien délicate; s'il est véridique, il offense les hommes; s'il ment, il offense Dieu. » C'est, à proprement parler, le premier historien anglais. « Energique-

1, 2, 3. John Richard Green, *Histoire du peuple anglais* (traduit par Aug. Monod).

ment opposé aux empiétements du pape et du pouvoir royal, il ne connaît pas les préjugés du clergé et des courtisans; il juge les événements au point de vue anglais; et l'on peut dire que sa chronique est comme l'écho anticipé de cet énergique sentiment national qui devait plus tard unir dans une même pensée toutes les classes de la nation [3]. » Mais la langue nationale n'est pas formée encore, et l'Angleterre n'a eu, en ce temps, ni son Villehardouin ni son Joinville.

En revanche c'est au XIIIe siècle que les universités d'Oxford et de Cambridge jettent leur plus vif éclat. Aux règnes de Henri III et d'Édouard Ier appartient un des plus puissants esprits du moyen âge, Roger Bacon (1214-1292).

SUJETS A TRAITER :

Montrer quelle différence il y a entre la formation de la nationalité française et celle de la nationalité anglaise.

La grande Charte et les statuts d'Oxford : le principe et l'application.

Simon de Leicester, son caractère et son œuvre.

CHAPITRE XXXIII

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL DANS LA SECONDE PARTIE DU MOYEN AGE. — L'UNIVERSITÉ. — PARIS AU XIIIe SIÈCLE

I. **La Langue française. Les lettres.**
II. **Les arts.**
III. **Les sciences.**
IV. **L'Université.**
V. **Paris au XIIIe siècle.**

Prépondérance intellectuelle de la France. — Il n'est permis qu'aux ignorants de parler de la longue nuit intellectuelle du moyen âge et de croire que notre pays, que l'Europe ont eté plongés pendant mille ans dans des ténèbres épaisses, subitement dissipées aux approches du XVIe siècle. Sans doute aux époques de trouble profond et d'extrême misère, l'esprit humain semble parfois engourdi; mais il se réveille à plusieurs reprises : d'abord, on l'a vu, sous Charlemagne, puis à partir de l'avènement des Capétiens. Au XIe siècle, c'est un effort encore faible, au XIIe, un vaste déploiement d'activité dans tous les sens, au XIIIe, un épanouissement général des facultés littéraires, artistiques,

OUVRAGES A CONSULTER : RAMBAUD, *Histoire de la civilisation française*. — PAUL LACROIX : *Les lettres et les sciences au moyen âge; les arts du moyen âge*. — DEMOGEOT, *Histoire de la littérature française*. — LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières*.

scientifiques, une abondante production d'œuvres variées, un grand élan vers le beau, une recherche hardie, sinon encore très féconde, de l'inconnu ; bref, une première renaissance. Ainsi le développement intellectuel de notre pays est parallèle à son développement politique, et l'esprit français domine une première fois en Europe au moment où la royauté française conquiert le premier rang dans la chrétienté.

Émancipation progressive. — Notre génie national subit dans cette première, l'influence des deux forces, sociale et morale, qui sont encore toutes-puissantes sur le pays. La féodalité et l'Église le dominent et le dirigent. Cependant une certaine liberté se manifeste peu à peu; sur plus d'un point les barrières sont rompues. Si l'idée religieuse et le sentiment chevaleresque inspirent notre littérature, l'esprit populaire se fait jour aussi et la raillerie des petits prend parfois des revanches audacieuses. La théologie pèse sur la philosophie, et surveille d'une façon jalouse la curiosité scientifique, mais elle ne réussit pas toujours à la réfréner. La poésie, l'art et la science sont soumis mais non asservis. La France du moyen âge a su se dégager du dogmatisme subtil et intolérant qui a immobilisé le génie byzantin au moyen âge, et du fanatisme qui a plus tard stérilisé le génie espagnol.

La langue d'oc. — Au point de vue littéraire, comme au point de vue politique, il y a deux Frances jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Nous avons étudié leurs différences dans le mouvement d'affranchissement des villes, leur antipathie pendant les croisades, qui les rapprochent sans les réconcilier, et enfin le sanglant conflit où périt le Midi. Ce Midi avait eu pendant plusieurs siècles sa langue particulière et son inspiration originale. [1] La *langue d'oc* (ainsi appelée de la forme de l'affirmation, *hoc*) dans ses dialectes nombreux, est plus

1. Nous devons nous borner dans ce court résumé à tracer des cadres et à fournir quelques indications. D'ailleurs, beaucoup de questions soulevées par l'histoire de la langue, de la littérature, de la science et de l'art au moyen âge sont encore controversées. Voir les savants travaux de L. Gautier, Fauriel, Génin, Littré, V. Leclerc, Renan, Ampère, G. Paris, Petit de Julleville, pour la langue et la littérature; de Violet Le Duc pour l'art; de Thurot, Jourdain. Hauréau, etc., pour la science et l'enseignement.

près du latin, de même que la constitution politique et sociale du Midi est plus conforme aux institutions romaines. Elle est formée plutôt, ayant subi, comme le pays lui-même, moins d'invasions et d'apports barbares. Elle est riche, nuancée, harmonieuse. Le peuple qui la parle est délicat et raffiné, éclairé et peu croyant, plus épris du plaisir que de la gloire. Aussi ses poètes, les *troubadours* (ceux qui trouvent, qui créent), ne demandent-ils pas en général leur inspiration à l'enthousiasme chevaleresque ou religieux; ils préfèrent aux grandes aventures de guerre, aux miracles du courage ou de la foi, la peinture des passions, l'expression vive et légère des sentiments, les galants et subtils débats des *cours d'amour*[1]. La poésie *épique* est à peu près étrangère au Midi : il **n'a** guère connu que la poésie *lyrique*.

Elle se produit sous diverses formes : les *sirventes* sont des satires, les *tensons* ou *jeux-partics* des dialogues, des tournois poétiques, des questions et des répliques ingénieuses: ainsi la dispute de Sordello et de Bertrand d'Alamon. « S'il vous fallait perdre la joie des dames, renoncer aux amies que vous avez eues, que vous aurez jamais, ou sacrifier à la dame que vous aimez le mieux l'honneur que vous avez acquis ou que vous acquerrez par la Chevalerie, lequel choisiriez-vous?» Il y a aussi des *aubades*, des *sérénades*, des *ballades*; ce genre lyrique comporte une extrême variété.

Les troubadours. — Les poètes qui le cultivent appartiennent à toutes les classes de la société; car tout le monde peut aimer et être aimé; et les préjugés sociaux sont bien moins puissants dans le Midi qu'au Nord. Mais à côté de pauvres serfs comme Armand de Melveil, on compte dans les rangs des troubadours un grand nombre de seigneurs, de princes et même de rois : Bertrand de Born, le furieux ennemi des « rois du Nord » ; Bernard de Ventadour, un comte d'Orange, un duc d'Aquitaine, et Richard Cœur de Lion, et Pierre II, roi d'Aragon. Il y a bien aussi, dans la littérature du Nord, quelques œuvres dues à cette inspiration lyrique, et

1. V. Chapitre XVII.

quelques poètes grands seigneurs, comme ce Thibault de Champagne (d'origine méridionale d'ailleurs, par son aïeul) qui chanta sa passion pour la reine Blanche. Mais, en général, la *langue d'oïl* a une autre poésie et d'autres poètes.

La langue d'oïl. Poésie épique. — La langue d'oïl (ainsi nommée de la forme de l'affirmation *hoc illud*, *oui*) a, comme la langue d'oc, pour origine, le latin transformé, le *roman*. Mais ce roman du Nord (roman *wallon ou welche*) avait subi, par suite des invasions, de plus profondes déformations. Les racines sont les mêmes, mais les sons et les désinences se sont modifiés, les syllabes contractées : c'est une décomposition plus complète et une recomposition plus confuse. La langue d'oïl se partage, comme l'autre, en nombreux dialectes : picard, champenois, normand, etc. Les progrès de ce dernier ont été rapides : car les barbares scandinaves l'ont traité comme une langue savante et l'ont, plus tôt que leurs voisins, fixé et perfectionné.

Trouvères et jongleurs. — D'autre part, la société au nord de la Loire est infiniment plus féodale et ecclésiastique que celle du Midi. Les exploits guerriers, le triomphe de la foi, voilà son idéal ; ce sera la principale matière de sa poésie, presque exclusivement *épique*. Mais ceux qui combattent laissent à d'autres le soin de chanter la gloire des combats. Aussi les poètes du Nord, les *trouvères* (le mot a le même sens que celui de troubadour) sont-ils rarement des chevaliers, mais des bourgeois ou des clercs, Jehan de Flagy, Huon de Villeneuve, Adenez, Chrétien de Troyes, etc. ; plusieurs sont restés inconnus. On en est encore réduit aux conjectures sur le nom de l'auteur du plus beau poème, la *chanson de Roland*.

Les trouvères composent ; ceux qui vont de château en château, chanter les fragments épiques, forment une classe inférieure ; ils sont aux trouvères à peu près ce qu'est l'acteur à l'auteur dramatique. On les appelle les *jongleurs* (*joculatores*) ; ils sont en général bien accueillis, mais peu estimés.

Chansons de gestes : Cycle Carolingien. — Le nombre des *chansons* ou *romans de chevalerie* composés du XIe

au XIIIe siècle est incalculable. On les groupe généralement en trois cycles, d'après la nature de leurs sujets.

Le cycle carolingien est essentiellement français. La grande figure de Charlemagne le domine, mais c'est un Charlemagne transformé par la légende, qui donne à son génie, à ses con-



Les quatre fils Aymon, sur leur bon destrier Bayart, (miniature d'un manuscrit du XIIIe siècle).

quêtes, comme à sa personne, des proportions gigantesques. La plus célèbre de ces chansons, proprement dites *Chansons de gestes*, est la *Chanson de Roland*. On a vu (chap. XII) quel parti le génie d'un poète et l'esprit d'un siècle chevaleresque ont tiré de cet obscur épisode d'une vallée des Pyrénées. *Ogier*

le *Danois*, *Fier-à-bras*, la *Prise de Carcassonne*, la *Prise de Narbonne*, *Gérard de Roussillon*, *Huon de Bordeaux*, *Garin le Loherain*, *Renaud de Montauban*, où figurent les « quatre fils Aymon » restés populaires, nous montrent un Charlemagne du temps des croisades et de la féodalité, entouré de ses douze pairs, parcourant l'Europe et l'Asie, déjouant les ruses de ses barons, accomplissant des exploits auxquels deux cents ans d'existence suffiraient à peine.

Cycle breton. — Le cycle d'*Arthur* ou de la *Table ronde* est d'origine bretonne. C'est le fameux roi des Cambriens qui en est le héros et le centre. L'inspiration de ce cycle est à la fois plus mystique et plus tendre que celle du cycle carolingien. D'une part, le « Saint-Graal » tient une grande place dans *Perseval le Gallois*, *Merlin*, *Brut* (du trouvère Wace), le *Chevalier au lion*, etc.; le *Saint-Graal* est la coupe sainte où fut célébrée la Cène : cette précieuse relique donne à ceux qui la possèdent la victoire, l'éternelle jeunesse, la joie céleste; elle est gardée par une milice pure et sans tache, où l'on reconnaît l'idéal des ordres de chevalerie. D'autre part, l'esprit romanesque se donne libre carrière dans l'histoire de *Tristan et Yseult*, de *Lancelot*, peintures attendrissantes de l'irrésistible passion, traduites, imitées dans l'Europe entière.

Cycle alexandrin. — Enfin les traditions antiques ont inspiré aussi les trouvères, avec de singuliers anachronismes, dans le cycle alexandrin. La prise de Thèbes, la guerre de Troie, les maléfices de Médée, et surtout les exploits d'Alexandre, un chevalier qui a, comme Charlemagne ou Arthur, douze pairs, forment la matière de nombreux ouvrages, dont le plus connu est le *Roman d'Alexandre*. Ces ouvrages appartiennent pour la plupart au XIIIe siècle, époque où la culture classique était plus développée.

Poésie allégorique. — Mais l'épopée chevaleresque, malgré la variété de son inspiration, ne peut pas rester éternellement en possession de la faveur publique. Peu à peu son enthousiasme se refroidit, sa simplicité s'altère, des éléments nouveaux l'envahissent, et la raillerie populaire fait

entendre sa voix au milieu des chants guerriers et du cliquetis des épées. C'est ainsi que, dans une curieuse chanson, le *Livre comment Charles va à Jérusalem,* le grand empereur devient le héros d'aventures plaisantes et parfois burlesques. Peu à peu on abandonne les personnages consacrés, Charles, Arthur, Alexandre, leurs pairs et leurs barons, pour des êtres allégoriques, des abstractions morales qui deviennent à leur tour les héros d'interminables aventures. Deux poètes, Jean de Meung, contemporain de saint Louis, Guillaume de Lorris, contemporain de Philippe le Bel, composent, l'un continuant l'autre, une longue, savante et froide allégorie de plus de vingt-deux mille vers, le *Roman de la Rose.* « Il s'agit de savoir si le héros parviendra à cueillir une rose qu'il a entrevue dans un verger, et que défendent vingt abstractions personnifiées, telles que *Danger*, *Malebouche* (médisance), *Félonie*, *Bassesse*, *Avarice*, *Haine.* Le héros du poème a pour auxiliaires *Bel-Accueil* et *Doux-Regard. Dame oiseuse* (l'oisiveté) le conduit au château de *Déduit* (plaisir), où il trouve *Amour* et tout son cortège, *Joliveté*, *Courtosie*, *Franchise*, *Jeunesse*[1]. » On devine quel ennui se dégage de cette composition subtile et pédantesque. Mais l'allégorie s'y relève parfois de verve satirique et d'humeur frondeuse, témoin cette définition si connue des origines de la royauté ou de la féodalité :

Un grand vilain entre eux élurent,
Le plus osseux de quant qu'ils furent,
Le plus corsu et le greigneur (le plus grand),
Et le firent prince et seigneur.

Fabliaux. Le « Roman de Renard ». — Cette satire bourgeoise s'égaie surtout, aux dépens des maîtres, dans d'innombrables contes populaires ou fabliaux : « Le fabliau racontait une anecdote, un fait amusant, un bon mot : il s'occupait beaucoup des femmes et de leurs maris, assez des prêtres et des moines, et ne respectait guère plus la décence

1. Demogeot, *Histoire de la littérature française.*

que la gravité. Son petit vers de huit syllabes s'en allait sautillant à travers toutes les témérités du sujet, frappant au hasard ce qu'il trouvait sur sa route, et provoquant ainsi de bons et francs éclats de rire »[1]. Le trouvère Rutebeuf, contemporain de saint Louis, pauvre diable, s'il faut l'en croire, et plein de malice, comme on en peut juger, a porté à sa perfection ce genre littéraire.

C'est sous saint Louis encore que le peuple ébaucha son épopée à lui, le *Roman de Renard.* « Renard, tour à tour jongleur, pèlerin, mire (médecin), chevalier empereur et toujours fripon, » traverse le monde en bravant Noble le Lion, en exploitant ses grossiers compagnons, Brun l'Ours, Ysengrin le Loup, en croquant Chanteclair le Coq, et Pinte la Poule; il se moque de l'excommunication, il a cent tours dans son sac; il meurt puissant et honoré dans son château de Maupertuis, et ses aventures sont traduites, commentées, enrichies, colportées pendant deux siècles par toute l'Europe.

Poésie dramatique. Les mystères. — Le genre dramatique naquit tard au moyen âge; il naquit dans l'Église, et de la religion : « Le théâtre du moyen âge, comme celui des anciens Grecs, est d'abord une partie du culte »[2]. Ce furent en effet les scènes de la Bible, de la Passion, de la vie des saints qui, mises en action, pendant les offices, furent le premier sujet des *mystères* ou des *miracles*. Dans ces dialogues et jeux scéniques, tous les assistants, prêtres et fidèles, jouaient leur rôle. L'Église finit par s'alarmer des libertés de langage et de gestes que ces représentations introduisaient dans le culte. Sans renoncer encore au « drame sacerdotal », elle le détacha de l'office divin auquel il fit suite. C'est à cette période du théâtre ecclésiastique qu'appartient l'un des plus célèbres drames du XIIIe siècle, le *Jeu de Saint Nicolas,* du poète lépreux Jean Bodel d'Arras; la dévotion sincère de ces œuvres n'en exclut pas la gaieté et s'y mêle souvent à la bouffonnerie. Dieu, la Vierge et les

1. DEMOGEOT.
2. RAMBAUD.

saints n'y sont pas toujours en bonne compagnie. Au XIVe siècle, des confréries laïques se formeront pour jouer ces œuvres populaires, et bientôt, pour être plus à l'aise, transporteront la scène sur la place publique. Cette révolution importante de notre histoire dramatique n'appartient pas à l'époque que nous étudions.

L'histoire. La transformation. — Ce qui lui appartient, et ce n'est pas un de ses moindres progrès, c'est le développement, la transformation de l'histoire. L'histoire, elle aussi, sort du cloître; elle descend sur la place publique, elle pénètre dans les camps, elle s'assied au conseil des princes. On a vu (*chapitre* XVII) que, dès le IXe et le Xe siècle (c'est là un des résultats les plus manifestes du zèle de Charlemagne), les événements ne sont plus seulement consignés dans de sèches annales par des moines ignorants. Eginhard, Hincmar, Abbon, Richer, ont été mêlés aux grands faits qu'ils racontent, et leurs ouvrages sont riches en détails précis et curieux. Avec le XIe siècle on voit se multiplier les chroniques et les biographies. Elles sont, à cette époque, bien imparfaites encore : les chroniques, comme celles de Glaber, encadrent le récit des événements contemporains dans une prétendue histoire universelle; les biographies, comme celle du roi Robert, sont d'une naïveté caractéristique. Mais, au XIIe siècle, les unes et les autres offrent plus d'ampleur, d'intérêt et de méthode : Guibert de Nogent raconte les tragiques péripéties de la commune de Laon; chaque croisade a ses historiens; Guillaume de Tyr réunit dans une vaste compilation l'histoire des trois premières. Suger fait, dans la vie de Louis VI, un premier essai d'histoire politique. Rigord consigne en détail les actes de Philippe-Auguste, dont Guillaume le Breton raconte en prose et célèbre en vers les succès. Les moines de Saint-Denis posent les premieres assises d'un vaste monument national : les *Grandes Chroniques*. Pour l'Angleterre, dont les destinées sont si étroitement mêlées alors à celles de la France, Orderic Vital (*Histoire ecclésiastique*) est une source précieuse; Mathieu Paris (*Historia major Anglorum*) ne sera pas moins intéressant pour l'époque suivante. Pour l'Allemagne, on

peut tirer de la foule des chroniques la vie de Frédéric Barberousse par l'évêque Otton de Freisingen.

Mais la grande révolution fut celle qui s'accomplit lorsque l'histoire commença à être racontée non par des clercs, mais par des hommes d'action, non en latin, mais en langue vulgaire. Le XIIIe siècle a eu l'honneur de produire les deux premiers historiens français, Villehardouin et Joinville, dont nous avons parlé ailleurs. Avec eux et par deux chefs-d'œuvre commence cette riche littérature des *mémoires*, pour laquelle aucun pays de l'Europe ne peut rivaliser avec le nôtre.

Diffusion de la langue française. — La prose française, en effet, se révèle dès lors avec quelques-unes de ses qualités, son ampleur, sa souplesse et sa variété de tons, son aptitude à peindre les grandes scènes et à analyser les caractères. Et dès ce moment on lui reconnaît cette suprématie, ce droit à devenir une langue générale, sinon universelle, qu'elle devait si brillamment exercer au XVIIe et au XVIIIe siècle. A la fin du XIIIe, l'Italien Brunetto Latini, qui fut le maître de Dante, écrivait en français son ouvrage encyclopédique, le *Trésor*, « pour ce que la parlure de France était plus délectable et plus commune à toutes gens ». Et, en 1298, un autre Italien écrivait aussi en français, sous la dictée de Marco-Polo, le premier récit des voyages de ce célèbre explorateur.

L'architecture. Le style roman. — Un art domine tous les arts, au moyen âge : c'est l'architecture; la peinture et la sculpture ne sont que ses auxiliaires. Or, en architecture, comme en littérature, du XIe au XIIIe siècle, la France a été essentiellement initiatrice : c'est elle qui a créé les types originaux, fourni aux autres pays les modèles et les artistes.

Deux styles se partagent le moyen âge proprement dit : le *roman* et l'*ogival*. Nous avons déjà parlé du premier (*chapitre* XVIII). C'est peu après l'an mille que le roman fit disparaître les derniers vestiges des lourds édifices que l'époque carolingienne avait consacrés au culte, et « couvrit la terre de la robe blanche de ses églises neuves ». On connaît ses traits essentiels : le plein cintre, l'arc parfait prend possession de

la voûte, des portails, des fenêtres, des galeries extérieures et intérieures. Les chapelles se groupent et s'étagent derrière le maître-autel et forment extérieurement à l'abside un relief harmonieux; la façade est simple et souvent un peu nue. Un clocher carré ou octogonal s'élève au-dessus du chœur, un autre domine la façade. A l'intérieur, les lourdes colonnes sont surmontées de chapiteaux représentant des scènes religieuses, des *Jérusalem célestes*, d'un art naïvement ingénieux; souvent des pierres de différentes couleurs dessinent les lignes principales de l'édifice et lui fournissent une ornementation simple mais non sans grâce. Au XII[e] siècle, l'ornementation devient plus compliquée; les galeries se multiplient, sur les parois des nefs, au-dessus des portails; les parties massives se découpent et s'évident; les formes de l'édifice deviennent moins robustes mais plus élégantes.

Le style ogival. — Ce travail de transformation du style roman est interrompu justement au milieu du XII[e] siècle par une création nouvelle, celle du style ogival, qui est un des principaux titres de notre pays à la gloire artistique. L'arc brisé ou ogive en est le trait caractéristique. L'ogive remplace partout le plein cintre, à la voûte, aux portails, aux fenêtres, aux galeries. Tandis que le plein cintre est immuable, toujours pareil à lui-même, l'ogive se prête à un nombre infini de combinaisons; aussi la variété et la liberté sont les caractères principaux de cet art. L'ornementation elle aussi est d'une variété infinie; les feuillages, les animaux fantastiques, parfois les compositions satiriques et les inventions burlesques prennent possession de tout l'édifice, couronnent les piliers, encadrent les portes, envahissent la façade, grimpent jusqu'au sommet des tours. Ces piliers souvent énormes sont faits de faisceaux de colonnettes, et semblent légers. Ces tours qui s'élèvent aux deux côtés de la façade, ont quelque chose d'aérien en dépit de leur masse, et paraissent faites d'une fine dentelle de pierre. Des contreforts nombreux, et parfois eux-mêmes très ornés, soutiennent sur les côtés et à l'abside la poussée des murs et le poids des voûtes; ils emprisonnent la partie postérieure

et lui donnent de ce côté une certaine lourdeur. Mais, vue de face, l'église gothique est d'une incomparable beauté : son caractère essentiel est l'union surprenante de l'énorme et du léger, le mélange de la puissance et de la grâce.

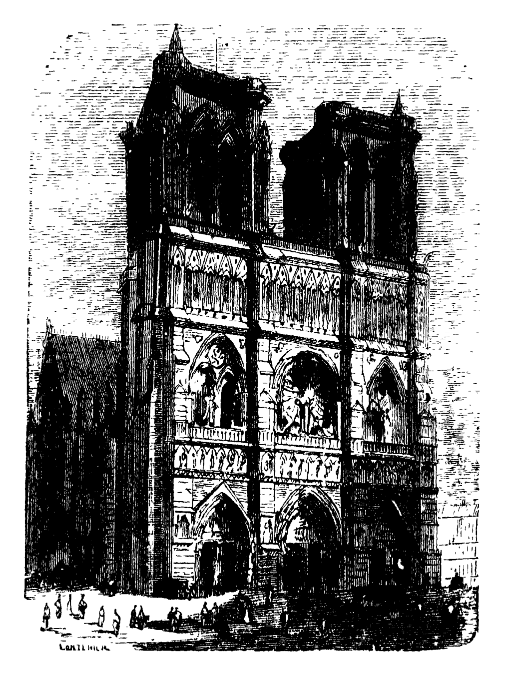
C'est dans la seconde moitié du XIIe siècle et au XIIIe que l'art ogival atteint la perfection; plus tard, le luxe et la recherche de l'ornementation altèrent sa simplicité : les noms d'*ogival rayonnant*, d'*ogival flamboyant*, caractérisent les phases diverses de sa décadence, qui se prolonge jusqu'à l'apparition d'un art nouveau, l'art de la Renaissance.

Églises romanes. — Ces deux styles, le roman et l'ogival, n'appartiennent pas seulement à deux époques différentes, mais à deux régions de la France, dont les limites sont approximativement celles de la langue d'oc et de la langue d'oïl. Dans le Midi et le Centre, l'art roman domine : on peut citer les belles églises d'Auvergne, Notre-Dame du Port, Saint-Paul d'Issoire, Saint-Nectaire; à Toulouse, Saint-Sernin, l'une des inspirations les plus hardies du genre; à Arles, Saint-Thophime, dont la façade est merveilleusement ornée; à Vezelay, la Madeleine (voir page 465). Parfois, surtout dans les provinces du Centre, le roman se mêle d'éléments d'origine étrangère, et subit l'influence byzantine, caractérisée par la coupole : à Notre-Dame du Puy, à Périgueux, dont les églises ont une parenté plus ou moins marquée avec celles de Venise, de Padoue, et avec l'aïeule de toute cette famille, Sainte-Sophie. Il semble que l'art byzantin ait marché droit devant lui, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, du Bosphore à l'Océan, par l'Italie du Nord et la France centrale. Au nord, les édifices romans sont moins nombreux et moins remarquables : mentionnons Saint-Germain des Prés, à Paris; Saint-Étienne, à Caen.

Eglises ogivales. — C'est que le Nord a trouvé un autre idéal, l'art ogival. C'est lui qui a produit en cent ans, de la Loire à la Manche et au Rhin, ces merveilleux monuments : Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Paris (1160-1235); à Paris encore, la Sainte-Chapelle, « vrai bijou d'architecture »; Amiens, avec son vaisseau incomparable; Beauvais, dont le

chœur est sans rival; Reims, dont on admire surtout le portail; Strasbourg, qui porte jusqu'au ciel la flèche la plus hardie qui existe.

« Du domaine royal, dit M. Rambaud, l'art nouveau se répand dans les contrées voisines. Sur la Seine inférieure, les



Notre-Dame de Paris.

ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre, sont d'ardents bâtisseurs : les cathédrales de Lisieux, de Rouen, d'innombrables églises abbatiales et provinciales appartiennent à l'art nouveau... Par Strasbourg, l'art ogival franchit le Rhin pour se répandre en Allemagne. Par la Normandie, il franchit

la Manche pour conquérir l'Angleterre[1]. Par la Loire, il gagne la France méridionale. » Le style ogival en effet marche en conquérant à la suite des croisés dans le pays albigeois; il s'impose à Albi (Sainte-Cécile), il s'associe au roman à Carcassonne (Saint-Nazaire).

Les architectes et les ouvriers. — Enfin, et ce n'est pas le point le moins important, ces deux styles marquent aussi deux âges de la société, et l'avènement de l'ogive constitue un acte d'émancipation. Le roman, en effet, est une conception monastique. Les maîtres de cet art sont des religieux, surtout ceux de Cluny; c'est sous leurs ordres, sur leurs plans que travaillent les ouvriers. L'art ogival est encore un art religieux, mais il n'est plus un art sacerdotal. La foi inspire encore ses créateurs, mais ils ne sont plus affiliés à un ordre. C'est un monde curieux que celui de ces grands artistes et de leurs ouvriers. Le nom des hommes de génie qui ont construit ces œuvres impérissables est à peine connu : on cite Jean de Chelles, pour Notre-Dame de Paris, Robert de Luzarches, pour Amiens, Pierre de Montereau, pour la Sainte-Chapelle, Erwin et Jean de Steinbach, pour Strasbourg, et quelques autres encore. C'étaient les *maîtres de l'œuvre*. Autour d'eux se formaient des confréries de *francs-maçons* ou « logeurs du bon Dieu ». Ces troupes d'ouvriers, régies par des statuts, portaient de pays en pays leur zèle religieux et artistique, jetaient ici les fondations d'une cathédrale, mettaient là la dernière main à une autre, secondés tantôt par des ouvriers volontaires, tantôt par des serfs corvéables d'églises, payés par la charité et la piété publiques, ralentissant ou accélérant leur besogne suivant que les quêtes étaient plus fructueuses et les dons plus abondants. Il a fallu plus d'un siècle pour construire la plupart des cathédrales. « Celles qui n'ont pas été achevées dans la grande époque de ferveur religieuse, dit M. Rambaud, ont mis des siècles à se compléter. Stras-

1. C'est un Français, Guillaume de Sens, qui, au XIIe siècle, bâtit l'église de Cantorbéry; un autre Français, Etienne de Bonneuil, qui au XIIe siècle construit celle d'Upsal, en Suède. L'art ogival est porté par des Français encore à Burgos (Espagne), à Prague (Bohême), à Milan (Italie). V RAMBAUD.

bourg attend encore sa seconde flèche; Cologne n'a dû ses tours en notre siècle qu'à un empereur protestant. »

Autres arts. — Il y a moins à dire des autres arts au XIIIe siècle. Ils naissent, mais ils n'ont pas encore conquis leur originalité et leur indépendance. La sculpture a fait avec l'art ogival un grand progrès, elle fournit à l'ornementation de l'édifice religieux des motifs d'une curieuse imagination, tantôt gracieuse, tantôt désordonnée, souvent satirique. « La caricature française, a-t-on dit, est née sur les murailles de nos cathédrales. » Les statues et les scènes qui décorent les porches des églises, œuvres de « tailleurs imagiers » inconnus, n'ont plus la maigreur grimaçante et rigide de celles du XIe siècle, « l'air souffrant comme la vie, et laides comme la mort » [1]. Leur expression devient variée, leur forme élégante. La peinture est encore dans l'enfance; il faut attendre le XIVe siècle, en Italie, le XVe siècle, en Flandre, pour trouver à signaler des œuvres durables; on ne peut guère admirer de riches compositions aux couleurs éclatantes que sur les vitraux des églises. C'est la belle époque des verrières. L'orfèvrerie fournit au clergé des châsses, des reliquaires, des vases sacrés où l'or et l'argent ciselés se relèvent de pierres précieuses. La musique est encore un art du sanctuaire; ses progrès ont été rapides depuis qu'un moine italien du Xe siècle, Guy d'Arezzo, a inventé la gamme. Au XIIIe siècle, à la mélodie majestueuse du plain-chant, se joint l'harmonie, le chant à plusieurs parties ou *déchant*. Quelques instruments, les uns populaires ou guerriers, les autres savants et maniés par les ménestrels et les *minnesingers*, la viole, la harpe, le psaltérion, font leur apparition. L'orgue date du VIIe siècle. Au XIIIe, il a sa place marquée dans les cathédrales; il est muni de soufflets; au XIVe siècle on lui donnera des pédales.

L'art se sécularise. — Pour l'art, on le voit, l'esprit français a suivi la même marche que pour la littérature; son émancipation est lente mais continue. Les arts et les lettres naissent dans le cloître ou dans le sanctuaire. Le clergé en

1. MICHELET

reste longtemps le seul dépositaire. Puis des élèves, formés à son école, développent hors de lui, mais longtemps encore à son profit exclusif, l'enseignement qu'ils en ont reçu. Ils sont soumis à son inspiration, mais ils ne subissent déjà plus ses règles immuables. Peu à peu la *sécularisation* s'accentue, la société civile prend place dans les préoccupations des lettrés et des artistes. Pendant que la poésie égaie, console ou encourage la classe inférieure, que le théâtre fait oublier un instant à la foule les misères de la réalité, que l'histoire répond à toutes les aspirations d'un monde nouveau, l'architecture, la sculpture, l'orfèvrerie, la peinture, construisent et ornent pour les rois et les seigneurs des demeures plus élégantes, et la musique commence à traduire par ses accents d'une inépuisable variété, d'autres émotions que celles de la prière.

Sciences. La philosophie. — Le développement des sciences au moyen âge est moins original et moins fécond que celui des lettres ou des arts. Ce n'est pas que l'esprit humain ne se soit porté avec une extrême ardeur vers l'étude de l'âme et de la nature. Mais il manque à la science d'alors deux choses essentielles : la liberté et la méthode.

La liberté, car l'Église garde l'enseignement, et la foi enferme la raison dans des barrières étroites, contre lesquelles l'esprit scientifique se heurte de toute part. « La philosophie, dira bientôt saint Thomas d'Aquin, est la servante de la théologie. » Ce fut surtout le XIIe siècle qui fut le témoin d'un grand effort pour déterminer la nature de l'âme, des idées, de Dieu, et d'une grande lutte entre l'investigation philosophique et la doctrine religieuse. On se rappelle les querelles des *réalistes*, des *nominalistes*, des *conceptualistes*, les travaux de saint Anselme, les audaces promptement réprimées de Roselin et d'Abélard, le triomphe de saint Bernard, gardien vigilant de la foi (*chapitre* XXV).

Les sciences de la nature. — Au XIIIe siècle, le conflit semble apaisé : la foi et la science marchent d'accord, celle-ci soumise d'ailleurs à celle-là; l'Église elle-même prend l'initiative des recherches nouvelles et principalement, dans l'Église, les nouveaux ordres des dominicains et des franciscains. Le

cercle des connaissances humaines s'est d'ailleurs singulièrement élargi : ce n'est plus seulement de l'âme et des idées, c'est du monde extérieur, de la nature et de ses lois qu'on se préoccupe. La science de cette époque affecte un caractère encyclopédique. Cette évolution est due surtout à la diffusion des ouvrages d'Aristote, de sa *Métaphysique,* de sa *Politique*, de ses *Ethiques*, de sa *Physique*, traduits de l'arabe; les commentaires arabes, les sciences arabes, les œuvres d'Avicenne, d'Averrhoès, ajoutent encore à l'activité de la pensée. Les savants de cette époque sont Albert de Hales, Guillaume d'Auvergne, Vincent de Beauvais, mais surtout Albert le Grand (1193-1280), le *docteur universel*, saint Thomas d'Aquin (1225-1274), le *docteur angélique*, et Roger Bacon (1244-1292). Albert le Grand enseigna à Paris, sur la place Maubert (de maître Albert) avec un immense succès, portant sa curiosité dans toutes les directions, astronomie, physique, chimie, histoire naturelle, etc. Saint Thomas a synthétisé toutes les connaissances de son époque dans la *Somme théologique* et dans la *Somme contre les gentils*; on a pu dire que ses œuvres étaient « le testament du moyen âge ». Roger Bacon, un moine anglais, a exercé principalement, dans l'ordre des sciences physiques et naturelles, ses puissantes facultés de divination (*Opus majus*). Il faut noter encore que l'horizon très borné du monde s'ouvre alors par les beaux voyages de Marco-Polo, de Rubruquis et de Plan du Carpin.

La scolastique. — Si les résultats de ce grand effort sont médiocres, c'est que la *scolastique* (on appelle ainsi la science de l'école) suit une mauvaise méthode. Cette science a pour base l'autorité des textes de la Bible ou d'Aristote, ce qui paralyse son essor; pour moyens, l'hypothèse, qui l'égare souvent, l'appareil compliqué du raisonnement, la dialectique subtile, qui use ses forces sans profit; pour but, un certain nombre de chimères à la poursuite desquelles elle se perd. C'est ainsi que l'on cherche dans l'astronomie non pas les lois des mondes, mais les secrets de la destinée humaine, c'est-à-dire l'astrologie ; dans la chimie, moins le secret des combinaisons des corps que le moyen de produire

l'or, c'est-à-dire l'alchimie; dans l'histoire naturelle, la vérification d'une foule de préjugés populaires. On étudie la médecine, sans connaître encore le corps humain. Pour que la vraie science fasse son apparition, il faut attendre d'abord que la Renaissance en ouvrant largement les trésors de l'antiquité, l'imprimerie en les multipliant, la Réforme en déclarant la guerre à l'autorité de Rome, aient permis d'ouvrir sur le monde physique et moral une plus large et plus libre enquête; il faut attendre aussi que deux génies puissants aient formulé les méthodes véritables : Bacon, celle des sciences physiques, la méthode expérimentale; Descartes, celle des sciences morales, la méthode rationnelle.

L'Université de Paris. — Le grand foyer de la science au XIIIe siècle est l'Université de Paris. Sans doute certains enseignements ont brillé ailleurs d'un vif éclat : à Bologne, à Padoue, à Naples, celui du droit; à Salerne, à Montpellier, celui de la médecine. Mais Paris seul réunit, au milieu du moyen âge, un grand concours d'élèves de tous pays, et toutes les connaissances humaines y sont étudiées avec passion.

Il faut remonter au XIIe et même au XIe siècle pour retrouver les premiers éléments de l'Université, d'abord dans les écoles du parvis Notre-Dame, puis dans cette population d'écoliers que la séduction irrésistible d'Abélard avait entraînée et fixée sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève[1]. Mais l'Université n'existe que lorsque ce peuple d'étudiants est devenu un corps, un ensemble : c'est le vrai sens du mot *Universitas*. L'honneur en revient d'abord à Philippe-Auguste, qui constitua ce corps dès l'an 1200 en lui accordant des privilèges fiscaux et une juridiction indépendante. Les papes, de leur côté, et surtout Innocent III, firent de l'Université une véritable puissance ecclésiastique, relevant directement de leur autorité.

Ses querelles politiques et religieuses. — Cette situation politique et religieuse exceptionnelle, cette quasi-

1. Sur la fondation et le code des universités en France et en Europe. Voir le chapitre XXVIII.

souveraineté, contribuèrent puissamment au développement de l'institution, mais causèrent bien des troubles. On a vu la révolte des écoliers contre la justice royale, sous la régence de Blanche de Castille : l'Université fut alors sur le point de se dissoudre; bien des fois encore, cette turbulente république mit le désordre dans Paris; à chaque démêlé avec les bourgeois, avec le prévôt du roi, avec l'abbaye de Saint-Germain des Prés, les cours étaient fermés, et les jeunes gens mutinés se répandaient dans la ville. D'autre part, l'Université ne vit pas, sans jalousie, grandir à côté d'elle, et même dans son sein, l'enseignement des moines mendiants, dominicains et franciscains. En 1254, sur douze chaires de théologie, six appartenaient aux mendiants; l'Université prétendit les exclure; le pape et le roi intervinrent et la paix ne fut rétablie qu'en 1260.

Son organisation. — On peut considérer dès lors l'Université comme définitivement organisée. Elle se compose de quatre facultés : théologie, médecine, droit canon, arts libéraux. Cette dernière est de beaucoup la plus importante : l'objet de son enseignement, c'est le *trivium* (études littéraires) et le *quadrivium* (sciences). Elle se partage en quatre nations : France (à laquelle se rattachent en outre les écoliers d'Espagne et d'Italie), Normandie, Picardie, Angleterre (celle-ci, après la guerre de Cent ans, fera place à l'Allemagne). Chaque nation de la Faculté des arts élit un procureur; chaque faculté un doyen. Doyens et procureurs, au nombre de sept, fournissent le tribunal supérieur de l'Université, qui choisit (toujours dans la Faculté des arts) le recteur. C'est le recteur qui a la juridiction suprême et qui reçoit le serment de tous les écoliers. L'Université a encore un syndic, ou administrateur général, un trésorier, un greffier ou scribe, un chancelier. C'est là son haut personnel; au-dessous se trouvent les *grands messagers*, bourgeois de Paris, qui sont accrédités par les familles auprès de l'Université, à titre de correspondants, comme nous dirions aujourd'hui; les *petits messagers*, ou facteurs, qui portent partout les messages des écoliers et de leurs familles, les *bedeaux* ou *massiers*, qui pré-

cèdent dans les cérémonies le recteur et les doyens, et tout un monde de *suppôts*, marchands, employés au service de l'Université et relevant de sa juridiction. En réalité, une partie de la ville de Paris est constituée en un État dont le recteur est le chef élu.

Les Collèges. — On s'élève par trois grades du rang d'écolier au rang de maître : celui de *bachelier*, celui de *licencié*, celui de *maître ès arts* ou *docteur*. Ce qui manquait le plus à ces innombrables élèves accourus de toutes les parties de la chrétienté, c'étaient les moyens de subsistance. La Faculté des arts donnait ses leçons dans quatre grandes maisons construites, rue du Fouarre (ou de la paille), et c'était sur la paille et dans la boue que maîtres et élèves enseignaient ou disputaient. Mais il fallait vivre : beaucoup mendiaient, quelques-uns volaient. Au XIII[e] siècle, une pensée de charité présida à la création des premiers *collèges*, c'est-à-dire de maisons pourvues de rentes pour subvenir aux besoins de ces malheureux. L'un des premiers collèges fut celui que fonda, rue Coupe-Gueule, le chapelain de saint Louis, Robert de Sorbon, la *Sorbonne*. Les collèges se multiplièrent bientôt; au milieu du XIV[e] siècle, il y en aura quarante-trois. Ainsi grandit l'Université, qui jouera au XV[e] siècle, avant de perdre son indépendance, un rôle considérable dans l'Église et dans l'État.

Paris au XIII[e] siècle. — Bien que le commerce et l'industrie de Paris se soient surtout développés au XIV[e] siècle, l'époque de Philippe-Auguste et de saint Louis marque cependant une date considérable dans l'histoire économique de la capitale. Une grande institution commerciale est à peu près contemporaine de celle de l'Université : la Hanse parisienne. « C'est une société de négociants dont les privilèges s'étendent au loin hors de la ville qu'ils habitent, qui dans la ville ont une juridiction étendue, et dont les magistrats finissent par devenir les magistrats municipaux de la Cité. » [1]

La Hanse. — La position de Paris, sur la Seine, près du

1. LEVASSEUR, *Histoire des classes ouvrières*.

confluent de ses principaux tributaires, a de tout temps été un élément essentiel de sa prospérité. On signale, sous Tibère, l'existence d'une corporation de *nautæ parisienses*. La Hanse s'y rattache-t-elle directement et sans interruption, on ne sait. Mais dès Louis le Gros elle reçoit un droit sur la navigation de la Seine. Louis VII, en 1170, fait de ce droit un véritable monopole : « Il n'est permis à personne, dit-il, d'amener ou d'emmener une marchandise quelconque depuis le pont de Mantes jusqu'aux ponts de Paris à moins d'être soi-même *marchand de l'eau* à Paris, ou de s'associer pour le fait de sa marchandise quelque marchand de Paris. » Philippe-Auguste étend cette mesure à la navigation de la haute Seine en 1192. En 1220, il y joint le privilège de percevoir tous les droits de mesurage et de jaugeage à Paris. Dès lors la Hanse règne sur le commerce de toute la région de la Seine, et le roi la soutient dans ses conflits avec la Normandie et la Bourgogne. Elle règne aussi sur le commerce parisien, dont la Seine est la principale voie. On comprend qu'ainsi elle se soit agrégé peu à peu toutes les corporations de la ville, et que ses magistrats élus, les quatre échevins et le prévôt des marchands, aient bientôt formé le corps municipal de la Cité.

Embellissements de Paris. — Ce n'est pas là tout ce qu'ont fait les Capétiens pour Paris. Presque tous ces rois ont eu l'intelligence du grand rôle que cette ville était destinée à jouer. Sous leur habile direction, elle se développe, s'échappe de l'étroite île de la Cité où le malheur des temps l'avait contrainte de s'enfermer, prend possession des deux rives de son fleuve, marche à la conquête des hauteurs qui la bornent au nord et au sud. Louis VI lui construit une première enceinte de murailles, et cette enceinte restera longtemps sa limite sur la rive gauche. Mais sur la rive droite, où se déploie l'activité commerciale, Paris va s'élargissant sans cesse, et Philippe-Auguste est obligé de construire de nouveaux murs. C'est lui encore qui fait paver la *croisée de Paris*, c'est-à-dire deux grandes rues, l'une perpendiculaire, l'autre parallèle à la Seine. « Un jour qu'il était par hasard à une fenêtre de son palais, d'où il se plaisait souvent à regarder,

par passe-temps, le fleuve de la Seine, des voitures qui passaient au milieu de la ville, firent sortir tout à coup, des boues qu'elles avaient soulevées, une odeur fétide, vraiment insupportable. Le roi ne put la soutenir lui-même, et dès lors il médita cette entreprise (le pavage des rues), dont les difficultés et les frais avaient toujours effrayé ses prédécesseurs. »

La Halle. — Une autre création de ces mêmes rois intéresse tout particulièrement le commerce : « La Halle de Paris fut établie, dit M. Levasseur [1], par Louis le Gros, dans la plaine de Champeaux, à côté de la ville. Sous Philippe-Auguste, elle s'étendit beaucoup grâce au rapide accroissement de la population. En 1183, deux bâtiments couverts furent construits pour abriter les marchands, et la partie où se faisait le commerce des blés fut enclose de murs. Sous saint Louis, la terre de Hallebic fut occupée par les vendeurs de poisson : les fripiers et les lingères obtinrent l'autorisation d'étaler leurs marchandises le long du cimetière des Innocents. La plupart des métiers de la ville avaient à la Halle une place réservée dont ils payaient tous les ans le loyer au roi. Plusieurs villes, telles que Saint-Denis, Gonesse, Pontoise, Amiens, Douai, Beauvais, avaient le même avantage. Chaque genre de commerce avait ses jours de marché : la mercerie par exemple le vendredi, la draperie le samedi. Pendant que la vente se faisait à la Halle, tous les marchands du métier résidant à Paris étaient tenus de s'y rendre. Quiconque était assez hardi pour continuer à tenir boutique ouverte et à faire concurrence au marché du roi était frappé d'une amende qui ne pouvait jamais être inférieure à quarante sous, et qui doublait à chaque récidive. »

Monuments. — Si l'on se rappelle que, pendant le cours de ce même siècle, Notre-Dame était achevée, la Sainte-Chapelle construite, que Philippe-Auguste faisait construire le Louvre, que saint Louis complétait le Palais de la Cité, bientôt abandonné au Parlement, on peut se représenter déjà

1. *Histoire des classes ouvrières.*

les trois grandes divisions qui font l'harmonieuse unité de Paris : au sud, la science, l'Université ; au nord, les affaires, les métiers, les marchés ; au centre, dans la Cité et sur les rives de la Seine, le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir royal. La vie nationale, la vie intellectuelle, la vie économique de la France doivent beaucoup à Paris, Paris et la France beaucoup aux grands Capétiens [1].

SUJETS A TRAITER :

Montrer la prédominance intellectuelle de la France au XIII[e] *siècle.*

Indiquer les principales œuvres historiques du moyen âge.

Quelles différences y a-t-il entre les édifices religieux du Midi et ceux du Nord ? L'élève parlera avec quelques détails de ceux qu'il a pu visiter.

Qu'est-ce que les Capétiens ont fait pour Paris ?

1. V. pour plus de détails sur Paris, VAST, *Histoire de l'Europe et de la France*, de 1270 à 1610, ch. V. (GARNIER).

REVISION DU COURS DE TROISIÈME

GRANDES ÉPOQUES — HOMMES ET ÉVÉNEMENTS

LE MOYEN AGE

(395-1270)

Deux traits caractérisent la période à laquelle on donne le nom de *Moyen âge* et que le programme de la classe de Troisième embrasse presque entièrement.

D'abord des peuples nouveaux, ceux du nord et de l'est de l'Europe, jusque-là confondus par les historiens sous le nom de Barbares, entrent en scène; ce sont leurs guerres, leurs transformations politiques, intellectuelles, morales, qui vont remplir l'histoire. Par là le Moyen âge se distingue des temps anciens : la civilisation antique s'était presque exclusivement développée dans la région méditarranéenne, par les Égyptiens, les Phéniciens, les cités grecques et l'Empire romain. La civilisation nouvelle va s'étendre lentement a toute l'Europe, par les races germaniques, anglo-saxonnes, scandinaves, slaves.

En second lieu, dans ce domaine nouveau de la civilisation, une puissance domine toutes les autres, celle de l'Église. Son action sur les peuples barbares, la part qu'elle prend à la formation ou à la destruction des royaumes et des empires, les luttes qu'elle soutient pour assurer son autorité morale ou son pouvoir politique, tiennent la plus large place dans l'histoire de ces dix siècles. Par là le Moyen âge se distingue

des temps modernes : car ceux-ci commencent lorsque la puissance de l'Église s'affaiblit, lorsque les nations s'affranchissent de sa tutelle.

L'histoire de l'*Europe chrétienne*, voilà donc le véritable sujet de ce cours.

I. — La Gaule romaine et l'Église. — Les invasions et les royaumes barbares (IIe siècle avant J.-C. — VIIe siècle après J.-C.).

Notre pays a été très longtemps habité par des races sans nom, dont les sciences préhistoriques nous font connaître les mœurs grossières et la civilisation rudimentaire. L'histoire commence pour lui à l'arrivée d'un peuple venu d'Orient, les Celtes ou Gaulois. Un courage extraordinaire, la passion des grandes entreprises, le manque de persévérance, l'humeur querelleuse singulièrement unie à l'esprit de sociabilité, de violents instincts, avec certains goûts délicats et un idéal religieux assez élevé, voilà les caractères essentiels de nos premiers ancêtres. Longtemps gouvernés par leurs prêtres, les Druides, ils sont, au IIe siècle av. J.-C., partagés en clans rivaux. Les Gaules ne forment pas une nation. A cette enfance désordonnée il faut une sévère éducation : c'est Rome qui la lui donnera.

Établie d'abord au sud de la Gaule, la puissance romaine ne tarde pas à se mêler à toutes les querelles pour en profiter. Sa discipline l'emporte sur le nombre, sa politique a raison du courage. La Gaule indépendante succombe, non sans gloire ; mais elle accepte ses nouveaux maîtres, leurs institutions, leur civilisation. Elle est transformée par la paix romaine qui la dote de villes, de voies de communication, de monuments, d'écoles, d'industries et de cultures nouvelles.

Une transformation morale plus lente, mais plus profonde encore que la transformation matérielle, s'opère en Gaule par la prédication de l Evangile ; la « bonne nouvelle », apportée surtout aux déshérités, pénètre dans les couches profondes de la société et prépare le bouleversement de l'ancien monde. Lorsque le christianisme triomphe, après de longues luttes,

l'Église s'organise, comme un empire dans l'Empire, groupe autour d'elle les populations en les détachant de l'autorité chaque jour plus lourde des Césars. Fortement constitué, le clergé restera debout quand la puissance de Rome sera renversée.

Cet événement se prépare au-delà du Rhin et du Danube, dans les forêts de la Germanie et les plaines de l'Europe orientale. La Germanie est pleine de peuples belliqueux qui se massent en confédérations pour franchir les frontières après les avoir longtemps inquiétées. L'Europe orientale est inondée par des hordes de cavaliers asiatiques. Ces hordes vont mettre en mouvement les peuples germaniques; et l'Empire, dont la force, l'ordre et l'unité ne sont plus que des apparences, succombera sous leurs coups.

Telle est la préface de l'histoire du Moyen âge. On peut considérer, en effet, la date de 395 comme celle de la fin de l'antiquité; elle marque la fin de l'unité romaine. A la mort de Théodose, les deux mondes qui composaient l'Empire, l'Occident et l'Orient, se séparent pour ne plus se réunir. Le premier ne tardera pas à disparaître; le second lui survivra pendant tout le Moyen âge.

A ce moment les Barbares, ceux de race germanique surtout, que la puissance impériale avait jusqu'alors tenus en échec, pénètrent par toutes les frontières dans l'empire; bien que, pour la plupart, ils n'y entrent pas en ennemis, pour détruire, mais en auxiliaires et pour servir, leur indiscipline, leur instinct de pillage, leurs querelles ébranlent l'édifice miné et vermoulu qui ne tarde pas à s'écrouler.

Alors ils se disputent la possession de ces ruines : les plus forts s'y établissent, quelques-uns essayent d'en relever une partie. Le plus grand nombre continuent à pratiquer, au milieu de ces débris des institutions romaines, les coutumes d'outre-Rhin, et conservent leur sauvage amour de l'indépendance individuelle. Aussi restent-ils comme campés dans leur conquête. En outre, ils gardent même après leur conversion au christianisme les mœurs farouches, les instincts des adorateurs d'Odin; mais en même temps ils prennent à la civilisation de Rome en décadence ce qu'elle a de plus corrompu.

Au point de vue politique et au point de vue moral, c'est le chaos.

Il n'y a plus au milieu de cette double anarchie qu'une règle morale à peu près acceptée, celle du christianisme, qu'une organisation restée debout, celle du clergé. Aussi, bien que la morale chrétienne s'altère elle aussi au contact de la barbarie, bien que l'Église ne soit pas à l'abri de la décomposition générale de la société, ce sont les évêques qui font et défont les royautés barbares; ce sont les missionnaires qui remplacent l'ancienne conquête romaine par la propagande religieuse; c'est l'évêque de Rome, le pape, qui conserve, comme un dépôt, l'idée d'unité.

Hommes et événements. — 1. La Gaule barbare et son activité tumultueuse, le rapide développement de la prospérité matérielle dans la Gaule romaine, la propagande chrétienne, l'action des doctrines nouvelles sur les âmes, du clergé sur la société, sont le sujet d'autant de tableaux dont il faut avoir la vision bien nette pour comprendre les événements qui vont suivre. Mais on y trouve peu de noms et de faits à citer.

On peut cependant en détacher la figure de **César** qui *conquit la Gaule* (58-50), et celle de son adversaire, **Vercingétorix**, qui, à *Gergovie*, à *Alésia*, essaya pour la première fois d'unir contre l'étranger toutes les forces de notre pays.

A notre histoire appartiennent aussi, à divers titres, **Auguste** qui *organisa la Gaule* (27 av. J.-C.), **Claude**, les **Antonins** qui travaillèrent à sa prospérité; plus tard, **Julien** qui la *défendit* contre les premières atteintes des barbares; celui-ci semble avoir deviné les grandes destinées de la ville qu'il appelle « sa chère *Lutèce* ».

Les progrès du christianisme dans l'empire se marquent par la *fondation de l'Eglise de Lyon*, qui vit les premiers apôtres et les premiers martyrs de la Gaule (**saint Pothin**, **saint Irénée**) (177); par le règne de **Constantin** qui rendit aux chrétiens leurs droits dans l'empire (*Edit de Milan*, 313) et présida le premier *concile œcuménique de Nicée* (325); enfin par les noms des grands évêques, **saint Hilaire** de Poitiers,

saint Martin de Tours, fondateurs des *premiers monastères*, ennemis infatigables de l'idolâtrie et de l'*hérésie arienne*.

2. La triste et confuse période des invasions qui vient ensuite renferme quelques événements d'un intérêt capital, car c'est le sort du monde qui est en jeu dans ces luttes; quant aux personnages, si les grands hommes y sont rares, les physionomies curieuses y abondent.

Ce sont d'abord des types variés de conquérants barbares : le chef des Wisigoths, **Alaric**, qui *prend et pille Rome* presque malgré lui (410); **Attila**, chef des Huns, qui n'est pas seulement un ravageur mais un politique habile, fondateur d'un véritable empire composé de tous les éléments de la barbarie; **Genséric**, roi des Vandales, qui livre l'Afrique romaine à une dévastation méthodique et inflige à *Rome un second pillage* (455). En face d'eux, les derniers défenseurs de l'Empire : le Vandale **Stilicon** et **Aétius**, vainqueur d'Attila dans les *Champs Catalauniques* (451), tous deux assassinés par les empereurs qu'ils essayent de sauver.

3. Lorsque l'*Empire d'Occident a disparu* (476), deux chefs barbares attirent l'attention : le roi des Ostrogoths, **Théodoric**, qui *conquiert l'Italie* (489), y organise un gouvernement régulier et y fait *refleurir* un instant *la civilisation;* le roi des Francs, **Clovis**, qui réussit à soumettre à ses armes la plus grande partie de la Gaule. Conquérant plus grossier que le précédent, il fonde un établissement plus durable parce que, une fois converti par l'évêque **saint Remi**, après la *bataille de Tolbiac* (496), il a l'appui de l'épiscopat : c'est grâce à cette alliance qu'il *bat les Wisigoths à Vouillé* (507) et détruit leur puissance en Gaule.

4. Après lui, l'histoire du royaume des Francs n'est qu'une série confuse de guerres civiles, celle de la famille Mérovingienne, qu'une longue suite de meurtres. On y peut signaler un type accompli de la barbarie corrompue, **Chilpéric**, le Néron Mérovingien, les crimes innombrables et impunis de **Frédégonde**, l'ambitieuse et vindicative **Brunehaut**, son *horrible supplice* (613). Puis, avec **Dagobert** (628-638), un certain apaisement, quelque souci de l'ordre : ce roi, d'une physionomie un peu moins barbare que ses prédécesseurs,

est entouré d'une petite cour d'évêques, et s'essaye à imiter la majesté d'un *Basileus* byzantin.

Enfin le troupeau des *rois fainéants,* sous le nom desquels les *maires du palais* se disputent le pouvoir; au milieu de ces querelles, le royaume des Francs se disloque: la *Burgondie*, l'*Aquitaine* s'isolent, la *Neustrie* et l'*Austrasie* sont aux prises. A la *bataille de Testry* (687), l'Austrasie l'emporte ; c'est comme le triomphe d'une nouvelle invasion germanique, qui, sous les Héristal, va recommencer la conquête de la Gaule.

5. C'est dans l'Église qu'il faut chercher alors une pensée politique et un reste de culture intellectuelle : citons l'évêque historien **Grégoire de Tours,** le conseiller de Dagobert **saint Éloi, saint Benoit** dont *la règle* s'étend du *mont Cassin* à la plupart des monastères d'Occident, les missionnaires qui, comme **Augustin,** vont prêcher l'Evangile aux adorateurs d'Odin, enfin le premier des grands papes, **Grégoire Ier** (590-604), qui fait de Rome le centre de ce mouvement apostolique.

II. — Les trois grands empires byzantin, musulman, carolingien, et leurs civilisations (du VIe au Xe siècle).

Entre le VIe et le Xe siècle, l'histoire du moyen âge est occupée par la formation, l'expansion et le démembrement ou la décadence de trois grands empires, l'empire byzantin, l'empire musulman, l'empire carolingien. Ils présentent entre eux certains traits de ressemblance.

Tous les trois se sont formés autour d'une idée à la fois politique et religieuse ; la religion étant seule capable de cimenter ces grandes agglomérations, la confusion du spirituel et du temporel, qui sera plus tard un grave danger, est alors une nécessité et une force. Aussi, à Constantinople, l'empereur revendique la direction des consciences, la théologie et la liturgie sont la cause ordinaire des révolutions. — Dans le monde musulman, le fondateur de l'empire est un

prophète, les chefs de l'État sont des chefs religieux, les kalifes. — En Occident, la puissance des Carolingiens s'établit par l'accord d'une famille guerrière, les Pippinides, et du chef de la chrétienté, le pape : si les deux pouvoirs restent distincts, ils sont étroitement alliés.

Les conquêtes de ces trois empires, conquêtes d'une rapidité et d'une étendue extraordinaires, ont aussi un caractère religieux. Ce sont des guerres de propagande faites par les soldats d'une foi. Les empereurs grecs s'attaquent aux barbares hérétiques d'Afrique, d'Italie, d'Espagne, d'Asie, et soumettent en peu de temps presque tout le littoral de la Méditerranée. — Les Kalifes font la guerre sainte aux peuples idolâtres, et, en un siècle, les subjuguent de l'Himalaya aux Pyrénées. — Pendant trois générations, les Carolingiens se font les champions du Christ contre l'Odinisme et l'Islamisme, et leur prédication par l'épée s'étend de l'Elbe à l'Èbre.

Mais ce grand effort épuise les conquérants. Pour l'empire grec la décrépitude se manifeste de bonne heure; il passe presque instantanément de l'offensive à la défensive; il est vrai qu'il se défendra très longtemps encore contre ses redoutables voisins. — Cent vingt ans après la mort du prophète l'unité musulmane se brise : il y a deux Kalifats au VIIIe siècle, trois au Xe, et des dynasties indépendantes se constituent de toutes parts. — L'empire Carolingien dure moins encore, il se démembre en royaumes, les royaumes se morcellent en fiefs; de nouvelles invasions de barbares venus de tous les points de l'horizon, Normands, Hongrois, Sarrasins, achèvent la dissolution de la domination gallo-franque, et la féodalité recouvre d'une végétation vigoureuse et désordonnée les ruines de l'immense édifice.

Tout n'est pas perdu cependant de ces grands efforts. Dans chacun de ces vastes États s'est développée une civilisation dont les éléments contribueront plus tard à la civilisation générale. Byzance garde, comme dans une bibliothèque, une partie des richesses intellectuelles de l'antiquité. — Les Arabes empruntent, appliquent, importent et exportent, comme le ferait une immense maison de commerce, les inventions et les connaissances des peuples lointains avec lesquels ils sont en relations.

Dans les monastères et les écoles de l'Occident, la vie intellectuelle s'éveille, la moralité s'élève : un grand progrès sera réalisé lorsque dans la période suivante, à la faveur des croisades, les trois civilisations seront mises en présence les unes des autres.

Hommes et événements. — 1. L'empire byzantin ne nous présente pas de véritables grands hommes. Cependant le règne de **Justinien** (527-565) est un grand règne ; les conquêtes de son général **Bélisaire** sont, il est vrai, aussi éphémères qu'étendues; mais les travaux législatifs de **Tribonien** (le *Code*, le *Digeste*, les *Institutes*) ont conservé au monde la loi romaine, la « raison écrite ». A Constantinople s'élève l'église *Sainte-Sophie*, type d'un art nouveau. **Héraclius** fait encore quelques guerres heureuses ; mais déjà il se heurte contre la puissance des *musulmans* qui lui *enlèvent Jérusalem* (638). La décadence byzantine commence. Cependant cet empire aura encore la gloire de porter l'Évangile et la civilisation dans le monde slave, avec les apôtres **Cyrille** et **Méthodius**, au IXe siècle.

2. Le fondateur de l'islamisme, **Mahomet** (570-632), est à la fois un poète, un prophète, un chef d'État. L'*hégire* (622), c'est-à-dire le moment où Mahomet s'enfuit de La Mecque et commence la guerre sainte, marque la naissance de l'empire arabe. Les prédications du prophète composent le *Coran*, livre sacré des musulmans, leur évangile et leur code à la fois. Ce sont les deux premiers kalifes parfaits, **Abou-Bekr** et **Omar**, qui lancent les Arabes à la *conquête du monde*, et soumettent la Perse, la Syrie, l'Egypte. Sous les *Ommiades*, l'Afrique du nord est conquise ; en une seule *bataille*, *à Xérès* (711), l'Espagne est enlevée aux Wisigoths. L'*islamisme* ne *s'arrête* que devant les soldats de Charles Martel à *Poitiers* (732).

Mais cet empire s'est formé trop vite, s'est étendu sur trop de pays pour être durable. Dès 755, il y a deux *kalifats* nouveaux, celui des *Ommiades* et celui des *Abbassides*, deux *foyers de la civilisation* musulmane, *Cordoue* et *Bagdad*. Le kalifat de Bagdad atteint son apogée avec *Haroun-al-Raschid* (786-809). Le déclin commence presque aussitôt. Le *kalifat Fatimite*,

fondé plus tard (968) au *Caire*, sera, à l'époque des croisades, l'État musulman le plus puissant.

3. L'empire d'Occident commence plus modestement avec une famille de guerriers *austrasiens* ducs des Francs, **Pépin de Héristal, Charles Martel** (714-741) qui sauve la chrétienté de l'invasion arabe, et qui protège les missionnaires chrétiens en Germanie. Un de ces missionnaires, **Boniface**, favorise le rapprochement entre le pape **Zacharie** et **Pépin le Bref** : celui-ci devient par le *sacre* le premier roi d'une *nouvelle dynastie* (752) et constitue à la papauté son premier domaine temporel, *le patrimoine de saint Pierre*.

Le génie de **Charlemagne** (768-814) jette sur cette dynastie un éclat extraordinaire. Conquérant, il *détruit le royaume des Lombards* (773), il *soumet la Saxe* après trente-trois ans de luttes (805), il occupe le versant espagnol des Pyrénées, malgré le *désastre de Roncevaux* (778). Il reçoit du pape Léon III le titre d'empereur d'Occident (800). — Organisateur, il rétablit l'ordre et fait revivre l'unité romaine avec l'aide du clergé, par les *Champs de Mai* régulièrement convoqués, par ses lois et règlements appelés *Capitulaires*, par le contrôle des *Missi dominici*. — Enfin, promoteur d'une véritable renaissance intellectuelle, il fonde des écoles, groupe autour de lui des savants, des écrivains, **Alcuin, Eginhard**, et ranime en Gaule les *études sacrées et profanes*.

Mais sous son faible fils, **Louis le Pieux**, des partages provoquent des guerres civiles, les guerres civiles préparent le *démembrement de l'empire*. La cause de l'unité est vaincue à *Fontanet* (841), trois royaumes sont formés au *traité de Verdun* (843). Les invasions des *Normands* accélèrent la décomposition politique. Les Carolingiens, tout à leurs querelles, laissent le pays sans défense contre les compagnons de **Hastings**, de **Rollon**. Des essais isolés de résistance se produisent avec **Robert le Fort**, tué à *Brissarthe* (866), avec son fils **Eudes**, *défenseur de Paris* (886). Une fois encore un descendant de Charlemagne, **Charles le Gros**, réunit tout l'Empire ; il est *déposé à Tribur* (887). Cent ans plus tard un descendant de Robert le Fort, **Hugue Capet**, établit définitivement une *troisième dynastie*, celle des *Capétiens* (987).

III. — Lutte du sacerdoce et de l'empire (du XIe au XIIIe siècle).

Ce qui se dessine tout d'abord au milieu du chaos féodal et ce qui domine le Moyen âge, ce sont deux grandes puissances : celle du Saint-Empire romain germanique, celle de la papauté. La première se forme vers le milieu du xe siècle, en organisant la féodalité allemande, en protégeant la chrétienté contre la barbarie orientale, en reconstituant partiellement l'empire carolingien par la réunion de la Germanie et de l'Italie. La seconde, après avoir manqué plusieurs fois de périr dans l'anarchie politique et morale qui suit la mort de Charlemagne, se révèle d'une façon soudaine et éclatante au milieu du xie siècle, lorsqu'elle met tout le clergé sous l'autorité du Saint-Siège, et tout le monde chrétien sous l'autorité du clergé.

Ce qui rendait leur lutte inévitable, c'étaient leurs prétentions égales et irréductibles. Le Saint-Empire romain germanique revendiquait, en effet, à son profit, le souvenir de Charlemagne et celui de la Rome impériale; car l'idée romaine n'était pas morte, et les noms de César, d'Auguste, de Constantin étaient toujours ceux qui parlaient le plus haut à la mémoire des peuples : leur successeur ne devait-il pas gouverner le monde? La papauté, elle, invoquait une autorité plus haute, celle du chef des apôtres et de Dieu lui-même. N'était-ce pas au vicaire du Christ, assis dans la chaire de saint Pierre, qu'il appartenait de diriger et de juger les actions humaines?

Ainsi le pape et l'empereur prétendaient également exercer un pouvoir suprême, autant dire unique. Cette idée d'un pouvoir unique, arbitre universel, autorité surhumaine, s'exerçant pour le bien de l'humanité fut la chimère du Moyen âge, qui s'épuisa à la réaliser.

Et de plus, chose singulière, ces deux dominations, qui ne pouvaient s'accorder, ne pouvaient se séparer : les circonstances les avaient rivées l'une à l'autre. Déjà au viiie siècle, les Carolingiens tenaient des papes leurs couronnes, les papes avaient reçu leur patrimoine des Carolingiens. De même aux xe et xie siècles, les rois de Germanie ne devenaient empereurs